LE

CORRESPONDANT

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT VINGT-QUATRIÈME

DE LA COLLECTION

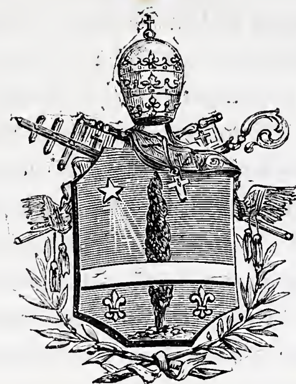
NOUVELLE SÉRIE. — TOME QUATRE-VINGT-HUITIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

1881



LETTRE ENCYCLIQUE

DE

S. S. LE PAPE LÉON XIII

VÉNÉRABLES FRÈRES

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Cette guerre longue et acharnée, dirigée contre la divine autorité de l'Église, a abouti là où elle tendait, c'est-à-dire à mettre en péril toute la société humaine et nommément le principat civil sur lequel repose principalement le salut public. — C'est surtout à notre époque que l'on voit se produire ce résultat. Les passions populaires rejettent en effet aujourd'hui, avec plus d'audace qu'auparavant, toute force quelconque d'autorité, et de tous côtés la licence est telle, les

séditions et les troubles sont si fréquents que non seulement l'obéissance est souvent refusée à ceux qui gèrent la chose publique, mais qu'une garantie suffisante de leur sécurité ne paraît même plus leur être laissée. On a longtemps travaillé à les rendre un objet de mépris et de haine pour la multitude et, les flammes de la haine ainsi excitée ayant enfin fait éruption, on a attenté plusieurs fois, à des intervalles assez rapprochés, à la vie des souverains, soit par des embûches secrètes, soit par des attaques ouvertes. Récemment, toute l'Europe a frémi d'horreur au meurtre abominable d'un très puissant Empereur et pendant que les esprits sont encore stupéfaits devant la grandeur du crime, des hommes perdus ne craignent pas de lancer et de répandre des intimidations et des menaces contre les autres princes de l'Europe.

Ces périls d'ordre général, qui sont sous nos yeux, Nous causent de graves inquiétudes, car Nous voyons la sécurité des princes et la tranquillité des empires, ainsi que le salut des peuples, mis en péril pour ainsi dire d'heure en heure. — Or, cependant, la divine vertu de la religion chrétienne a produit d'excellents principes de stabilité et d'ordre pour la chose publique, à mesure qu'elle a pénétré dans les mœurs et les institutions des États. La juste et sage mesure des droits et des devoirs chez les princes et chez les peuples n'est pas le moindre ni le dernier des fruits de cette vertu. Car il y a dans les préceptes et les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ une force merveilleuse pour contenir dans le devoir tant ceux qui obéissent que ceux qui commandent, et pour maintenir entre eux cette union qui est tout à fait conforme à la nature et cette sorte de concert des volontés d'où naît le cours tranquille et à l'abri de toute perturbation des affaires publiques.

C'est pourquoi, étant préposé par une faveur de Dieu à la direction de l'Église catholique, gardienne et interprète des doctrines du Christ, Nous jugeons qu'il est de Notre autorité, vénérables Frères, de rappeler publiquement ce que la vérité catholique exige de chacun, dans cet ordre de devoirs ; d'où il apparaîtra aussi par quelle voie et par quel moyen, on peut, dans une situation si redoutable, pourvoir au salut public.

Bien que l'homme, poussé par une certaine arrogance et par l'indocilité, se soit souvent efforcé de rejeter les freins de l'autorité, il n'a pourtant jamais pu arriver à n'obéir à personne. La force même de la nécessité veut que quelques-uns aient le commandement dans toute association et communauté d'hommes, afin que la société ne tombe pas en dissolution, privée d'un prince ou d'un chef pour la diriger, et ne soit pas dans l'impossibilité d'atteindre la fin pour laquelle elle est née et constituée. — Mais s'il n'a pu se faire que la puissance politique disparût du sein des États, il est certain qu'on a pu employer tous les expédients pour en amoindrir la force et en diminuer la majesté, et surtout au seizième siècle, lorsque la fatale nouveauté des opinions égara un grand nombre d'esprits. A partir de cette époque, non seulement la multitude prétendit s'attribuer une liberté plus large qu'il ne convenait, mais on se mit à imaginer à son gré l'origine et la constitution de la société humaine. Bien plus, beaucoup d'hommes de notre époque, marchant sur les traces de ceux qui, au siècle dernier, s'attribuèrent le nom de philosophes, disent que tout pouvoir vient du peuple, de sorte que ceux qui exercent le pouvoir dans l'État, ne l'exercent pas comme leur appartenant, mais comme le tenant du peuple par délégation et sous cette condition qu'il peut leur être retiré par la volonté de ce même peuple qui le leur a conféré. Les catholiques ont une doctrine différente et ils font descendre de Dieu le droit de commander, comme d'un principe naturel et nécessaire.

Il importe cependant de remarquer ici que ceux qui doivent être placés à la tête des affaires peuvent, en certains cas, être choisis par la volonté et la décision de la multitude, sans que la doctrine catholique y contredise ou y répugne. Mais ce choix désigne le prince, il ne lui confère pas les droits du principat; l'autorité n'est pas donnée, mais on détermine par qui elle sera exercée. — Il n'est pas non plus question ici des formes de gouvernement; il n'y a pas de raisons en effet pour que l'Église n'approuve pas le principat ou d'un seul ou de plusieurs, pourvu qu'il soit juste et qu'il tende au bien commun. C'est pourquoi, les droits de la justice étant respectés, il n'est pas défendu aux peuples de se choisir la forme de

gouvernement qui convient le mieux ou à leur propre génie ou aux institutions et aux mœurs qu'ils tiennent de leurs ancêtres.

Au reste, pour ce qui est de l'autorité politique, l'Église enseigne avec raison qu'elle vient de Dieu ; car elle trouve cette vérité clairement attestée dans les Saintes Lettres et dans les monuments de l'antiquité chrétienne ; en outre, on ne peut imaginer une doctrine qui soit plus conforme à la raison et mieux d'accord avec le salut des princes et des peuples.

En effet, les livres de l'Ancien Testament confirment, en plusieurs endroits, d'une façon éclatante, que la source du pouvoir humain est en Dieu. *Par moi règnent les rois..., par moi les princes commandent et les puissants rendent la justice*[1]. Et ailleurs : *Prêtez l'oreille vous qui régissez les nations... ; parce que la puissance vous a été donnée par Dieu et la force par le Très Haut*[2]. La même chose est contenue au livre de l'Ecclésiastique : *Dans chaque nation Dieu a préposé un chef*[3].

Ces vérités, qu'ils avaient apprises de Dieu, les hommes en furent peu à peu dépouillés par la superstition païenne, qui corrompit, en même temps que le véritable aspect et beaucoup de notions des choses, la forme naturelle et la beauté de l'autorité. Plus tard, là ou l'Évangile chrétien répandit sa lumière, la vanité céda devant la vérité et le très noble et divin principe d'où découle toute autorité recommença à briller. Au Président romain s'arrogeant avec ostentation le pouvoir d'absoudre et de condamner, Notre-Seigneur Jésus-Christ répondit : *Vous n'auriez sur moi aucun pouvoir s'il ne vous avait pas été donné d'en haut*[4]. Saint Augustin expliquant ce passage : *Apprenons*, dit-il, *ce qu'il a dit, ce qu'il a aussi enseigné par l'Apôtre, qu'il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu*[5]. La voix fidèle des Apôtres retentit, en effet, comme un écho de la doctrine et des enseignements de Jésus-

[1] Prov. VIII, 15-16.
[2] Sap. VI, 3-4.
[3] Eccl. XVII, 14.
[4] Joan. XIX, 11.
[5] Tract. CXVI in Joan. n. 5.

Christ. Paul adresse aux Romains, soumis à l'autorité de princes païens, cette haute et importante maxime : *Il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu* et il conclut par voie de conséquence : *Le prince est le ministre de Dieu* [1].

Les Pères de l'Église s'appliquèrent avec soin à professer et à propager cette même doctrine dans laquelle ils avaient été formés. *Nous n'attribuons*, dit saint Augustin, *le pouvoir de donner le gouvernement et l'empire qu'au seul vrai Dieu* [2]. Saint Jean Chrysostome exprime la même pensée : *Qu'il y ait des principats*, dit-il, *et que les uns commandent, les autres soient sujets et que tout ne soit pas livré au hasard et à l'aventure... je dis que c'est une œuvre de la sagesse divine* [3]. Saint Grégoire le Grand atteste la même vérité en ces termes : *Nous confessons que le pouvoir a été donné du ciel aux empereurs et aux rois* [4].

Bien plus, les saints Docteurs entreprirent aussi d'expliquer ces mêmes enseignements à la lumière naturelle de la raison, de façon qu'ils doivent paraître entièrement justes et vrais aux yeux de ceux mêmes qui suivent pour guides la seule raison. — Et en effet, la nature, ou plus justement Dieu, l'auteur de la nature, veut que les hommes vivent en société : c'est ce que démontrent clairement et la faculté du langage, le plus puissant médiateur de la société, et nombre de besoins innés de l'âme et beaucoup de choses nécessaires et très importantes, que les hommes vivant solitaires ne pourraient se procurer et qu'ils se procurent unis et associés aux autres. Et maintenant une société ne peut exister ni être conçue, sans qu'il y ait quelqu'un pour modérer les volontés de chacun de façon à ramener la pluralité à une sorte d'unité, et pour leur donner l'impulsion selon le droit et l'ordre, vers le bien commun : Dieu a donc voulu que dans la société il y eut des hommes qui commandassent à la multitude.

Il y a aussi un puissant argument en ceci que ceux par l'autorité

[1] Ad Rom. XIII, 1, 4.
[2] De Civ. Dei, lib. V. cap. 21.
[3] Jacob, IV, 12.
[4] Ad. Ephes. III, 15.

desquels la chose publique est administrée doivent pouvoir obliger les citoyens à obéir, de telle façon que ce soit clairement pour ceux-ci un péché de ne pas obéir. Mais aucun homme n'a en soi ou par soi la puissance d'enchaîner par de tels liens la libre volonté des autres. Cette puissance appartient uniquement à Dieu, créateur et législateur de toutes choses ; et il est nécessaire que ceux qui l'exercent, le fassent comme l'ayant reçue de Dieu. *Il y a un seul législateur et juge, qui peut perdre et délivrer* [1]. La même chose est vraie pour tout ordre de puissance. Il est si bien reçu que celle qui est dans les prêtres vient de Dieu, que ceux-ci sont reconnus et appelés chez tous les peuples ministres de Dieu. Semblablement la puissance des pères de famille conserve comme l'image et l'empreinte de la puissance qui est en Dieu, *duquel toute paternité reçoit son nom dans les cieux et sur la terre* [2]. De cette manière les divers ordres de puissance ont entre eux d'admirables ressemblances, puisque tout ce qu'il y a en quelque lieu que ce soit de gouvernement et d'autorité tire son origine du seul et même créateur et seigneur du monde, qui est Dieu.

Ceux qui veulent que la société soit née du libre consentement des hommes, faisant sortir le pouvoir de la même source, disent que chacun a cédé quelque chose de son droit et que par sa volonté chaque particulier s'est constitué sous la puissance de celui en qui la somme de ces droits a été réunie. Mais c'est une grave erreur de ne pas voir, ce qui est manifeste, que les hommes n'étant pas une race nomade, ils sont, en dehors de leur propre volonté, nés pour vivre naturellement en société. Et en outre, le pacte que l'on suppose est ouvertement une fausseté et une fiction et il ne peut conférer au pouvoir politique autant de force, de dignité, de solidité que la tutelle de la chose publique et le bien commun des citoyens le demandent. Le principat n'aura tous ces ornements et toutes ces garanties que s'il est regardé comme émanant de Dieu, cette source auguste et très sainte.

[1] In epist. ad Rom. homil. XXIII, n. 1.
[2] Epist. lib. II, epist. 61.

On ne saurait trouver une doctrine non seulement plus vraie, mais même plus utile. En effet, la puissance de ceux qui régissent l'État, si elle est une certaine communication de la puissance divine, revêt aussitôt, pour cette raison, une dignité surhumaine : non pas impie et absurde, comme celle que recherchaient les empereurs païens prétendant aux honneurs divins, mais vraie et solide et venant d'un certain don et d'un bienfait de Dieu. D'où il faudra que les citoyens se soumettent et obéissent aux princes comme à Dieu, moins par crainte des peines que par respect de la majesté, et non pas parce que cela leur plaît ainsi, mais parce que c'est un devoir de conscience. Par là le pouvoir restera beaucoup plus solidement à sa place. Car il est nécessaire que les citoyens, comprenant la force de ce devoir, évitent la déloyauté et l'indocilité, parce qu'ils doivent être persuadés que ceux qui résistent à la puissance politique résistent à la volonté divine, que ceux qui refusent l'honneur aux princes, le refusent à Dieu.

L'Apôtre Paul instruisit nommément les Romains de cette doctrine, il leur écrivit au sujet du respect à rendre aux souverains avec tant d'autorité et de poids qu'il semble que rien ne peut être prescrit plus rigoureusement : *Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures : car il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu*; *et celles qui sont, ont été ordonnées de Dieu. C'est pourquoi celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre établi de Dieu* ; *et ceux qui résistent, attirent sur eux-mêmes la condamnation... Il faut donc nécessairement être soumis, non seulement par crainte, mais aussi par conscience*[1]. La parole célèbre du Prince des Apôtres, Pierre, sur ce même sujet, est dans le même sens : *Soyez soumis à toute créature humaine à cause de Dieu, soit au roi comme prééminent, soit aux chefs comme envoyés de Dieu pour la punition des malfaiteurs et la gloire des bons, parce que telle est la volonté de Dieu*[2].

Le seul cas où les hommes n'aient pas à obéir c'est celui où il

[1] Ad Rom. XIII, 1, 2, 5.
[2] I Petr. II, 13-15.

leur serait demandé quelque chose qui répugne ouvertement au droit naturel ou divin; car tout ce qui viole la loi naturelle ou la volonté de Dieu, il est également défendu de l'ordonner et de l'accomplir. Si donc il arrive à quelqu'un d'être placé dans l'alternative de se refuser aux ordres de Dieu ou aux ordres des princes, il doit obéir à Jésus-Christ ordonnant de rendre *ce qui est de César à César et ce qui est de Dieu à Dieu* [1], et répondre courageusement, à l'exemple des Apôtres : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* [2]. Et l'on ne peut accuser ceux qui se conduisent ainsi de rejeter l'obéissance; car si la volonté des princes est en lutte avec la volonté et les lois de Dieu, ils excèdent la mesure de leur pouvoir et violent la justice; et leur autorité ne peut pas alors avoir de valeur, car, dès que la justice manque, l'autorité cesse.

Pour que la justice accompagne toujours le commandement; il importe beaucoup que ceux qui administrent les États comprennent que la puissance politique n'est pas créée pour le profit d'un particulier, quel qu'il soit, et que les affaires publiques doivent être gérées pour l'utilité de ceux dont on a la charge et non pour l'utilité de ceux à qui la charge est confiée. Que les princes prennent exemple sur Dieu très bon et très grand, duquel ils tiennent l'autorité, et que, se le proposant pour modèle dans l'administration de la chose publique, ils gouvernent le peuple avec équité et intégrité et mêlent à la sévérité nécessaire une paternelle charité. Dans ce but, les oracles des Saintes Lettres les avertissent qu'ils auront eux-mêmes un jour à rendre compte au Roi des rois et au Seigneur des seigneurs et que s'ils manquent à leur devoir, ils ne pourront échapper en aucune façon à la sévérité de Dieu. *Le Très Haut interrogera vos œuvres et scrutera vos pensées. Parce que lorsque vous étiez les ministres de sa puissance, vous n'avez pas jugé avec droiture... il vous apparaîtra terrible et prompt, car le jugement sera très rigoureux pour ceux qui commandent... Dieu ne fera acception de personne, ni ne respectera la grandeur de personne, parce*

[1] Matth. XXII, 21.
[2] Actor. V. 29.

que lui-même a créé le petit et le grand et qu'il a un soin égal de tous. Aux forts est réservé un tourment plus fort [1].

Ces doctrines protégeant l'État, toute cause ou tout désir de sédition est écarté : l'honneur et la sécurité des princes, le repos et le salut des citoyens se trouveront assurés. Il est aussi pourvu parfaitement à la dignité des citoyens, à qui il est permis de conserver dans l'obéissance même cette grandeur qui convient à l'excellence de l'homme. Ils comprennent, en effet, qu'au jugement de Dieu il n'y a ni esclave, ni libre ; qu'il n'y a pour tous qu'un seul Seigneur, riche *à l'égard de tous ceux qui l'invoquent* [2]; et qu'ils se soumettent et obéissent aux princes, pour ce motif que ceux-ci sont d'une certaine manière l'image de Dieu, *à l'égard de qui c'est régner que le servir.*

L'Église a toujours fait que cette forme chrétienne du pouvoir ne s'établît pas seulement dans les esprits, mais se traduisît encore dans la vie publique et dans les mœurs des peuples. Tant que furent assis au gouvernail de l'État les empereurs païens, que l'erreur empêchait de s'élever à cette forme de pouvoir que Nous venons d'esquisser, l'Église s'appliqua à la faire pénétrer dans l'esprit des peuples, qui devaient vouloir, dès qu'ils seraient en possession d'institutions chrétiennes, y conformer leur vie. C'est pourquoi les pasteurs des âmes, renouvelant les exemples de l'apôtre Paul, se firent une coutume de prescrire aux peuples, avec un soin et un zèle extrême, *d'être soumis aux princes et aux puissances, d'obéir à la loi* [3]; et encore de prier Dieu pour tous les hommes, mais nommément *pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en puissance : car cela est agréable à Dieu notre Sauveur* [4].

Sur ce point, les anciens chrétiens ont laissé des témoignages tout a fait remarquables : étant persécutés de la façon la plus injuste et la plus cruelle par les empereurs païens, ils ne cessèrent néanmoins jamais de se tenir dans l'obéissance et la sou-

[1] Sap., VI, 4, 5, 8.
[2] Ad Rom. X, 12.
[3] Ad Tit. III, 1.
[4] I Timoth. II, 1-3.

mission, à tel point qu'ils semblaient lutter, ceux-là de cruauté, ceux-ci de respect. Une si grande modestie, une volonté d'obéir si certaine étaient trop connues, pour que la calomnie et la malice des ennemis pussent l'obscurcir. Aussi, ceux qui devaient plaider pour le nom chrétien devant les empereurs, démontraient qu'il était injuste de se servir des lois contre les chrétiens surtout par cet argument qu'ils étaient, aux yeux de tous, un exemple vivant de la fidélité aux lois. Athénagore parlait hardiment en ces termes à Marc-Aurèle Antonin et à Lucius-Aurélius Commode, son fils : *Vous nous laissez, nous qui ne faisons rien de mal, bien plus, qui nous conduisons le plus pieusement, le plus justement de tous, et à l'égard de Dieu et vis-à-vis de votre empire, vous nous laissez tourmenter, enlever, exiler* [1]. De même Tertullien faisait publiquement cet éloge des chrétiens qu'ils étaient pour l'empire les amis les meilleurs et les plus sûrs : *Le chrétien n'est l'ennemi de personne, moins encore de l'Empereur, qu'il est obligé, sachant qu'il est établi par son Dieu, d'aimer, de révérer et d'honorer, et dont il doit vouloir le salut avec celui de tout l'empire romain* [2]. Et il ne craignait pas d'affirmer que, dans les limites de l'empire, le nombre des ennemis avait coutume de diminuer d'autant plus que le nombre des chrétiens augmentait. *Vous avez maintenant peu d'ennemis en comparaison de la multitude des chrétiens, ayant des chrétiens dans presque tous les citoyens de presque toutes les cités* [3]. On trouve encore, sur le même point, un témoignage remarquable dans l'*Épître à Diognète*, qui confirme que l'usage des chrétiens était, à cette époque, non seulement d'obéir aux lois, mais, dans l'accomplissement de tout devoir, de faire d'eux-mêmes plus et mieux que les lois ne les y obligeaient. *Les chrétiens obéissent aux lois qui sont établies, et par leur genre de vie ils surpassent les lois.*

[1] Legat. pro Christianis.
[2] Apolog. n° 35.
[3] Apolog. n° 37.

La question était certes tout autre quand les édits des empereurs et les menaces des prêteurs leurs prescrivaient de trahir la foi chrétienne ou de manquer de quelque façon à leur devoir : en ces temps là ils préférèrent assurément déplaire aux hommes qu'à Dieu. Mais dans ces circonstances mêmes, il s'en fallait tellement qu'ils fissent rien de séditieux ou qu'ils méprisassent la majesté de l'autorité, qu'ils se bornaient à ce seul point : professer et qu'ils étaient chrétiens et qu'ils ne voulaient d'aucune manière changer de foi. Du reste, ils ne songeaient en rien à la résistance ; mais calmes et joyeux, ils allaient de telle façon au chevalet du bourreau que la grandeur des tourments le cédait à la grandeur de l'âme.

La force des institutions chrétiennes n'apparut pas, à cette même époque, sous une forme différente, dans la milice. C'était, en effet, le propre du soldat chrétien d'unir le plus grand courage au plus grand zèle pour la discipline militaire et de donner à l'élévation de l'âme sa perfection, par une fidélité inébranlable envers le prince. Que si on lui demandait quelque chose qui ne fût pas honnête, comme de violer les droits de Dieu, ou de tourner le fer contre les disciples innocents du Christ, alors il refusait d'accomplir les ordres reçus, mais de telle sorte qu'il aimait mieux abandonner les armes et mourir pour la religion, que de résister par la sédition et les soulèvements à l'autorité publique.

Après que les États eurent des princes chrétiens, l'Église mit beaucoup plus d'insistance à attester et à déclarer combien il y avait de sainteté dans l'autorité de ceux qui commandaient. D'où il devait résulter qu'aux yeux des peuples, lorsqu'ils penseraient aux principat, s'offrirait l'image d'une sorte de majesté sacrée qui exciterait un plus grand respect et un plus grand amour pour les princes. Dans ce but elle régla sagement que les rois seraient, au début de leur règne, solennellement sacrés, ce que dans l'Ancien Testament, l'autorité de Dieu avait établi.

A l'époque où la société, tirée pour ainsi dire des ruines de l'empire romain, renaquit dans l'espérance de la grandeur chrétienne, les Pontifes Romains, instituant un *Saint-Empire*, consacrèrent d'une manière spéciale la puissance politique. Cet accroissement

de noblesse pour le principat fut certainement très considérable, et il n'est pas douteux que cette institution ne dût être toujours grandement utile et à la société religieuse et à la société civile si le but que l'Église avait en vue, les princes et les peuples l'avaient toujours eu en vue également. Et de fait, les choses restèrent en paix et assez prospères tant que l'amitié et l'accord durèrent entre les deux puissances. Si les peuples, dans leurs agitations, se rendaient coupables en quelque chose, l'Église était là pour ramener la tranquillité, rappelant chacun au devoir, domptant les plus violentes passions, partie par la douceur, partie par l'autorité. Semblablement, si les princes se rendaient coupables en quelque chose dans le gouvernement, alors l'Église de s'adresser aux princes, et en rappelant les droits, les besoins, les justes désirs des peuples, de conseiller l'équité, la clémence, la bonté. Par ce moyen on obtint plusieurs fois que les périls des soulèvements et des guerres civiles fussent écartées.

Au contraire, les doctrines sur le pouvoir politique imaginées par les modernes ont déjà apporté aux hommes de grandes afflictions et il est à craindre qu'elles n'apportent dans l'avenir des maux extrêmes. En effet, refuser de rapporter à Dieu comme à son auteur le droit de commander, ce n'est rien moins que dépouiller la puissance politique de sa plus belle gloire et trancher le nerf de sa force. Pour ce qu'ils disent qu'elle dépend du caprice de la multitude, d'abord c'est une opinion fausse; ensuite, c'est établir le principat sur un fondement trop léger et trop mobile. Excitées et stimulées par ces opinions, les passions populaires se déchaîneront avec plus d'audace et, au grave détriment de la chose publique, elles iront par une pente facile jusqu'aux troubles aveugles, aux séditions ouvertes. En effet, ce qu'on appelle la *Réforme*, dont les auxiliaires et les chefs attaquèrent jusqu'en leurs fondements par de nouvelles doctrines le pouvoir sacré et le pouvoir civil, fut suivi, principalement en Allemagne, par des agitations soudaines et par les plus audacieuses rebellions; et cela avec un telle conflagration de la guerre civile et un tel carnage qu'il ne resta presque pas un seul endroit qui ne fut livré aux troubles et ensanglanté.

De cette hérésie sortit, au siècle dernier, une fausse philosophie, le droit qu'on appelle *nouveau*, la souveraineté du peuple, et une licence effrénée que beaucoup estiment être la seule liberté. De là on est arrivé à ces fléaux récents, c'est-à-dire au *Communisme*, au *Socialisme*, au *Nihilisme*, monstres effroyables de la société humaine et qui sont presque sa mort. Et cependant un trop grand nombre d'hommes travaillent à accroître la violence de maux si graves, et sous prétexte de venir en aide à la multitude ils ont déjà provoqué une grande explosion de malheurs. Ce que nous rappelons ici, n'est ni inconnu ni bien éloigné.

Mais ce qui est plus grave, c'est que les princes n'ont pas, au milieu de tant de périls, des remèdes suffisants pour restaurer l'ancienne discipline et apaiser les esprits. Ils se munissent de l'autorité des lois et pensent que ceux qui troublent l'État doivent être réprimés par la sévérité des peines. Rien de plus juste à la vérité : et cependant il est sage de considérer que la seule puissance des peines ne suffira jamais à conserver l'État. La crainte, en effet, comme l'enseigne si bien saint Thomas, *est un fondement débile, car ceux qui sont soumis par crainte, s'il se présente une occasion où ils puissent espérer l'impunité, s'insurgent d'autant plus ardemment contre l'autorité, qu'ils ont été réduits, contre leur volonté, par la seule crainte*. Et en outre : *par une trop grande crainte, beaucoup tombent dans le désespoir, et le désespoir les précipite audacieusement dans tous les attentats* [1]. Combien cela est vrai, nous le savons assez par expérience. Il faut donc avoir recours à un principe plus élevé et plus efficace d'obéissance; et établir fortement que la sévérité des lois ne peut porter d'heureux fruits, si les hommes ne cèdent au sentiment du devoir et ne sont mûs par la crainte salutaire de Dieu. La religion qui, par sa seule force, pénètre les esprits, et fait fléchir les volontés même des hommes, peut leur demander de s'attacher à ceux qui les gouvernent, non seulement par obéissance, mais encore par la bienveillance et la charité qui

[1] De Regim. Princip., lib. I, cap. 10.

est, en toute assemblée d'hommes, le meilleur gardien de leur sécurité.

C'est pourquoi nous devons juger que les Pontifes romains ont servi avec éclat l'intérêt commun en ayant soin de réprimer ces esprits orgueilleux et inquiets de Novateurs, et en les signalant souvent comme le péril de la société civile. Rappelons à ce sujet les mémorables avis de Clément VII à Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie : *Dans cette cause de la foi, votre dignité et votre intérêt sont compris, puisque la foi ne peut être renversée sans entraîner la ruine de vos propres affaires; c'est ce qui s'est vu très clairement dans ces contrées.* Dans cet ordre de faits a brillé la haute prévoyance et le courage de nos prédécesseurs, et surtout de Clément XII, de Benoît XIV, de Léon XII, qui, dans les temps suivants, lorsque s'étendait la peste des doctrines perverses, et que l'audace des sectes s'accroissait, se sont efforcés d'opposer leur autorité à leurs progrès. Nous-même, plusieurs fois, nous avons dénoncé ces graves périls, et en même temps nous avons indiqué le meilleur moyen de les repousser. Nous avons offert aux princes et à ceux qui sont chargés des affaires politiques le secours de la religion, et nous avons exhorté les peuples à jouir davantage de l'abondance des grands biens que leur fournit l'Église. Nous agissons ainsi pour que les princes comprennent que le même secours, supérieur à tout, leur est toujours offert : et nous les exhortons énergiquement dans le Seigneur, à protéger la religion, et, ce qui est l'intérêt même de l'État, à permettre que l'Église jouisse d'une liberté dont elle ne peut être privée sans injustice et sans que tous en souffrent. Assurément l'Église du Christ ne peut être suspecte aux princes ni odieuse aux peuples. Elle invite les princes à suivre la justice et à ne jamais s'écarter de leur devoir; et par beaucoup de raisons, elle fortifie et soutient leur autorité. Elle reconnaît et déclare que tout ce qui est d'ordre civil est sous leur puissance et leur suprême autorité; dans les choses dont le jugement, pour des causes diverses, appartient au pouvoir religieux et au pouvoir civil, elle veut qu'il existe un accord par le bienfait duquel de funestes confusions soient épargnées aux deux pouvoirs. Quant à ce qui concerne les peuples,

l'Église est née pour le salut de tous les hommes, et elle les aime tous comme une mère. C'est elle qui, guidée par la charité, inspire la douceur aux âmes, l'humanité aux mœurs, l'équité aux lois; elle n'a jamais été hostile à une honnête liberté, elle est habituée à détester les dominations tyranniques. Cette habitude de faire le bien, qui est dans l'Église, saint Augustin l'exprime très bien en peu de mots : *L'Église enseigne aux rois à veiller sur les peuples et à tous les peuples à se soumettre aux rois, montrant ainsi que tout n'est pas à tous, mais que la charité est pour tous et que l'injustice n'est due à personne*[1].

Pour ces causes, votre œuvre, vénérables Frères, sera éminemment utile et salutaire, si le talent et toutes les ressources qui, par le don de Dieu, sont en vous, vous les employez, avec Nous, à conjurer les périls et les embarras de la société humaine. Veillez avec le plus grand soin pour que ces enseignements de l'Église catholique sur l'autorité et le devoir de l'obéissance, soient sans cesse sous les yeux des hommes et qu'ils en fassent la règle de leur vie. Que par votre autorité et votre enseignement, les peuples soient avertis de fuir les sociétés secrètes, de s'écarter des conjurations, de repousser toute action séditieuse : qu'ils comprennent que c'est pour Dieu qu'ils obéissent à ceux qui commandent, et que leur soumission est *raisonnable* et leur obéissance généreuse. Mais comme c'est Dieu *qui donne le salut aux rois*[2], et accorde aux peuples de se *reposer dans la beauté de la paix et sous les tentes de la confiance et dans un riche repos*[3], il est nécessaire de le prier et de le supplier, pour qu'il incline les esprits de tous à l'honnêteté et à la vérité; pour qu'il calme les haines et rende à la terre une tranquillité et une paix si longtemps désirée.

Pour que notre espoir d'être exaucés soit plus ferme, appelons à l'aide de notre salut les prières, la protection de la Vierge Marie, mère de Dieu, secours des chrétiens, tutrice du genre humain; de

[1] De morib. Eccl., lib. I, cap. 30.
[2] Psalm. CXLIII, 11.
[3] Isaï, XXXII, 18.

saint Joseph, son très chaste époux, au patronage duquel l'Église universelle a une si grande confiance; de Pierre et Paul, princes des apôtres, gardiens et vengeurs du nom chrétien.

En attendant, comme gage des dons divins, Nous vous donnons du fond du cœur à vous tous, vénérables Frères, au clergé et au peuple confié à votre foi, la bénédiction apostolique en Notre-Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-un, la quatrième année de notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

LE

CORRESPONDANT

LE PÈRE LACORDAIRE

A SORÈZE[1]

VI

Le 23 juin suivant, l'École assistait à la cérémonie de la première communion. La fête fut présidée par Mgr de Jerphanion, archevêque d'Albi. C'est la parole du Père qui rehaussait, chaque année, l'éclat de cette solennité. Aux vêpres, il charma une nombreuse assemblée, en adressant ses remerciements à Monseigneur, en plaçant sous son égide ses nouveaux enfants d'adoption.

Le soir, dans une séance de l'Athénée, il exposa son plan d'enseignement avec une éloquence digne de ses grands succès oratoires. La tendresse de la mère et la force du père doivent se combiner pour élever l'enfant. Cette double action, qui doit être incessante et simultanée, devient quelquefois impossible au milieu des devoirs de la vie sociale; aussi a-t-il fallu que Dieu formât un cœur qui concentrât la tendresse et la force, sans qu'aucune préoccupation étrangère vînt les affaiblir. Ce cœur est celui de l'instituteur chrétien, surtout celui du prêtre. Telle est la thèse que l'orateur développa dans une langue admirable. Ses plus intimes dispositions lui rendaient cette tâche facile; ce fut pour lui-même un épanchement délicieux; car, — M. de Montalembert l'a dit avec une profonde justesse, — le Père joignait à la force et à l'éclat l'intime tendresse et la douce mélancolie qui émeuvent et attirent plus que le génie; il sera toujours aimé plus qu'admiré, et nul ne contem-

[1] Voy. *le Correspondant* du 25 juin 1881.

plera jamais sa fière et noble figure, sans qu'une larme surgisse, cette humble larme involontaire qui est le sceau de la vraie gloire et du véritable amour.

Les exercices du couronnement de l'année scolaire, — de la première année de son administration, — furent très remarqués; depuis plus d'un siècle, ces exercices, inaugurés, à Sorèze, par les Bénédictins, ont toujours présenté beaucoup d'attrait. La partie du programme qui comprenait les interrogations publiques n'a pas, il est vrai, été conservée, et nous le regrettons; mais des séances de l'Athénée, la lecture de travaux littéraires, de brillantes symphonies musicales, des assauts d'armes, des tournois, des exercices gymnastiques, des manœuvres militaires, donnent, soit sous les arbres du vaste parc qui s'étend derrière l'École, soit dans la salle des arts, le spectacle, les agréments les plus variés. Pendant deux jours, une vive animation règne partout; l'Ecole respire un air de fête; la beauté de l'horizon, l'aspect des montagnes voisines, les riants ombrages qui enveloppent cet asile prédestiné de l'étude, les réunions d'élite qui s'y rassemblent, l'excellente tenue, la distinction des manières, justement appréciée, de l'élève de Sorèze, tout concourt au succès de ces solennités.

Cet éclat ne fit pas défaut aux journées des 7 et 8 août 1855. Le 7, au soir, eut lieu une séance de l'Athénée, sous la présidence du Père.

Il exposa les moyens employés par lui pour faire l'éducation de l'enfance; ces moyens sont les *confidences* de l'esprit, du cœur, de l'âme. — Un peuple ne devient civilisé, un homme, instruit et aimable, que par les confidences de l'esprit. C'est grâce à ces révélations que la barbarie s'éloigne, que les rapports vraiment humains se forment. Il est deux cités renommées entre toutes par le goût et l'urbanité : Athènes et Paris; c'est qu'on ne savait causer qu'à Athènes, qu'on ne sait causer qu'à Paris. — Les siècles littéraires qui brillent comme des phares sont les siècles des *meilleures confidences de l'esprit*. Aussi est-ce dans une conversation intime avec Sophocle, Platon, Virgile, Bossuet, Corneille, que les jeunes gens sentent germer dans leur intelligence et se développer cette plante délicate et parfumée qu'on appelle le goût. — Sous le toit domestique, on peut s'initier à ces œuvres de l'esprit, aussi bien peut-être qu'au collège; mais il n'en est pas de même pour les *confidences du cœur*. L'enfant sait rarement rendre à sa mère, à son père, à sa sœur, tout l'amour qu'ils lui portent. Mères, voulez-vous être plus aimées de vos fils? Séparez-vous d'eux quelque temps. Dans un collège, au milieu de ses égaux, de ses pairs, l'enfant n'est plus une idole. Il apprend à se faire aimer par lui-même. Il y trouve

l'affection de ses maîtres; il n'y croit pas d'abord; le fabuliste n'a-t-il pas dit :

> Notre ennemi, c'est notre maître,
> Je vous le dis en bon français.

Mais, en voyant descendre vers lui l'amour du maître, cet amour inattendu, l'enfant ne manque pas d'y correspondre; alors s'établissent les *confidences du cœur.* — Quant aux *confidences de l'âme*, elles sont plus que difficiles, elles sont impossibles à la famille; car, si elles sont les plus consolantes, elles sont aussi les plus secrètes et les plus pénibles. Il arrive un âge où l'enfant, si confiant qu'il soit envers sa mère, arrête sur ses lèvres les aveux de sa conscience... C'est cette troisième et suprême confidence qui achève l'œuvre de l'éducation. Quand on a dirigé l'esprit, le cœur, l'âme, n'a-t-on pas façonné l'homme tout entier? Tel fut le tissu de la délicieuse improvisation, dont on ne peut donner qu'une idée fort incomplète [1].

Dans cette même séance furent proclamés les noms de deux nouveaux membres de l'Institut, honneur envié des élèves, au-dessus de tout autre, choix tenu secret jusqu'à la séance publique; c'était obtenir, nous l'avons dit, le privilège insigne de vivre le plus près possible du vénéré Père. Il faut avoir assisté à ces solennités, à la réception chevaleresque des membres nommés, à l'allocution pleine de grâce que le P. Lacordaire prononçait avant de leur donner l'accolade, pour sentir le charme supérieur, l'impression que l'on éprouvait [2].

Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, qui avait été présent à tous les exercices, présida, le lendemain, 8 août, la distribution des prix. Une joute oratoire, dont tous les assistants ont gardé le souvenir, signala cette cérémonie. Monseigneur prit, le premier, la parole. Nous citerons quelques fragments de son discours.

... Je suis venu, dit Sa Grandeur, appelé par une voix à laquelle on ne résiste pas... Permettez-moi une petite digression; c'est une confidence personnelle; mais, je le sais, vous aimez les *confidences*... Il y a vingt-cinq ans, j'étais du nombre des jeunes gens qui se pressaient pour entendre cette voix aimée, qui allait jusqu'au plus intime de nos

[1] Voy. *Visites à l'École de Sorèze,* par M. Fr. Dardé, p. 43-46.

[2] La question suivante était tout d'abord adressée au nouveau membre : « Promettez-vous d'être un bon et loyal membre de l'Institut et de promouvoir, autant qu'il vous sera possible, le bon ordre, la paix et la dignité de l'École. — Je le promets », répondait le récipiendaire. — « Vous êtes membre de l'Institut », reprenait le Père, qui lui donnait aussitôt l'accolade.

esprits et de nos âmes; de nos esprits, pour nous en montrer la vanité, la petitesse; de nos âmes, pour les élever jusqu'à Dieu. Nous étions alors autour d'une chaire de collège, comme aujourd'hui; car le soleil couchant ressemble au soleil levant, mais avec cette différence qu'entre le soleil levant et le soleil couchant, il y a toutes les splendeurs du midi.

Dieu seul sait les liens mystérieux qui unissent les destinées aux paroles, comme les moissons aux semences. On aime à revenir entendre la voix qui a eu de l'influence sur notre destinée; on a pris l'habitude de l'écouter, de la suivre, et voilà pourquoi, messieurs, je suis venu près de l'homme vénérable qui, au milieu de vos travaux et de vos jeux, renouvelle sa jeunesse, comme celle de l'aigle; oui, messieurs, je ne change rien aux textes sacrés, comme celle de l'aigle...

J'ai été aussi attiré par la renommée et l'immense réputation de Sorèze. Ainsi qu'on vous le disait éloquemment hier soir, on se lasse promptement des monuments; j'ai parcouru dans ma jeunesse la plupart des contrées de l'Europe..., et ma curiosité s'est lassée. Mais un établissement où l'on élève la jeunesse, où l'on forme des hommes et des chrétiens, présente un intérêt dont on ne se lasse jamais. Et cela est vrai surtout si, comme Sorèze, l'établissement a sa racine dans les siècles, s'il commence à saint Benoît pour aboutir à saint Dominique, comme si la Providence avait voulu lui donner pour protecteurs ceux que le monde regarde comme les deux grands maîtres de la science et de l'érudition, de la philosophie et de la religion...

Que d'existences ont commencé sous ces beaux arbres! Que de noms obscurs, au collège, devenus plus tard célèbres!

Jamais l'éducation de la jeunesse ne fut plus difficile que maintenant. Nous avons lutté pour obtenir la liberté d'enseignement et vous avez parmi vous, messieurs, l'un des Démosthènes de ces modernes Philippiques. Mais, après avoir brisé un premier despotisme, il reste à lutter contre le despotisme des familles, le despotisme des carrières, le despotisme du baccalauréat...

Jeunes élèves, grâce à l'intelligence, au cœur d'or qui vous dirige, vous deviendrez des hommes, vous deviendrez des chrétiens;... vous deviendrez même bacheliers.

Et maintenant permettez à un évêque de vous rappeler, à vous surtout qui allez recevoir des couronnes, que ces couronnes sont fragiles, qu'elles se faneront bientôt; qu'il en est une qui parera vos cheveux blonds et bruns dans une autre jeunesse, qui sera la gloire de vos cheveux blancs, la couronne des vertus, et qui deviendra enfin la couronne que nous devons tous désirer, la couronne immortelle des cieux.

Voici les principaux passages de l'allocution que prononça ensuite le P. Lacordaire ; il ne pouvait être plus délicatement inspiré :

Je ne pensais pas vous parler, ce matin ; après la parole que vous venez d'entendre, la profondeur de notre silence devrait seule témoigner de la profondeur de notre admiration. Mais après les appréciations si bienveillantes de Monseigneur, soit en ce qui concerne l'École, soit en ce qui m'est personnel, me taire, ce ne serait plus de l'admiration et de la modestie; me taire, ce serait de l'ingratitude. Je parle donc, mais uniquement pour satisfaire ma reconnaissance...

J'avais évité, hier, de faire allusion à l'amitié qui m'unit à Monseigneur. Quels que fussent les élans de mon cœur, je restais comme le soldat qui a vu s'élever un de ses compagnons d'armes et qui, lorsque son chef passe près de lui, ne songe plus à se rappeler le temps où, tous deux, ils vivaient confondus dans les rangs de la milice, mais se contente de saluer, de la main et du cœur, celui que le mérite et la vaillance ont fait son général... Monseigneur a semblé dire qu'entre le soleil levant et le soleil couchant, il y avait cette ressemblance que le soleil couchant garde les reflets et les radiations de son aurore; il faisait allusion à deux époques de ma vie, à mes premières prédications au collège Stanislas et à mes travaux d'aujourd'hui... J'accepte cette parole; mais j'y attache un tout autre sens... Oui, je suis le soleil couchant, je le suis par les années qui blanchissent mon front, par cette voix qui faiblit et qui s'éteint;... mais le soleil levant, par la grâce de Dieu, il est à mes côtés...

Le Père désigna de la main Monseigneur, au milieu d'applaudissements qui l'obligèrent à s'interrompre.

Il se lève, à ma gauche, et je me couche, à sa droite...

Je ne prévoyais pas, il y a vingt-cinq ans, lorsqu'au collège Stanislas, je m'efforçais devant des jeunes gens d'ébranler leur imagination et leur cœur pour les attirer à Dieu, j'étais loin de prévoir que la Providence me réservait sitôt, parmi eux, un maître et un ami : bonheur rare, messieurs, de trouver l'ami dans le maître et le maître dans l'ami... Monseigneur a donné à entendre que mes paroles l'avaient non pas ramené à la foi, ce n'était pas nécessaire, — il était de ceux qui apportent au pied de la chaire une attention soutenue et dont l'âme est disposée à toute ouverture du côté de Dieu, — mais qu'elles n'avaient pas été sans influence sur sa vocation sacerdotale; je ne le crois pas; c'était une âme prédestinée à la vertu, à la vérité, à la piété... Si néanmoins ma parole y a eu la moindre part, ma parole a été la semence, et vous voyez la moisson...

Le Père dirigea son regard vers Monseigneur, au milieu d'applaudissements prolongés...

Permettez-moi, messieurs, de m'adresser, en terminant, à vos enfants et aux miens, pour leur dire une dernière parole qui résume tout ce que mon cœur éprouve en ce moment... Mes enfants, quand vous serez plus avancés dans la vie, vous saurez combien il est rare de compter une année heureuse... Vous m'avez fait une année heureuse; je vous en remercie.

La voix du Père s'arrêta sous le coup d'une émotion qui gagna l'assistance. On lui fit une véritable ovation.

Ainsi se terminait sa première année dans la chère École, à laquelle il était venu consacrer la fin de sa vie [1]. Les commencements avaient répondu à son attente; il en rendait grâce à Dieu.

VII

Après avoir apporté, pendant les vacances, d'utiles améliorations à l'aménagement intérieur du collège, le Père présida, en octobre, à la rentrée scolaire. Le nombre des élèves allait croissant; il leur souhaita la bienvenue dans cette langue pleine d'élévation dont il possédait le secret. Nous avons sous les yeux une lettre du Père, inédite (17 novembre 1855), où nous lisons : « Notre rentrée s'est bien faite; c'est un progrès continu; priez Dieu qu'il dure encore quelques années et qu'il ne devienne pas trop lourd pour mes épaules. »

Depuis sa fondation, en l'année 758, l'abbaye de Sorèze, consacrée à *Notre-Dame de la Sagne* ou *de la Paix*, avait célébré solennellement la fête de la Purification de la sainte Vierge. La journée du 2 février 1856 fut marquée par une double inauguration. Le P. Lacordaire avait désiré continuer la pieuse tradition. Tout le personnel de l'École, maîtres et élèves, sortit processionnellement, faisant cortège à une statue de la Vierge, qui fut installée dans une niche spécialement préparée au fond du parc et décorée de la dédi-

[1] A la date même de ces fêtes scolaires, il était procédé aux élections municipales. Deux listes étaient en présence. Le nom du Père, si aimé déjà, figurait sur l'une et sur l'autre. Il fut élu, *à l'unanimité*, ce n'est pas assez dire; pour être exact, il faut, tenant compte de la répétition, parfois excessive de son nom, constater, avec le dépouillement du scrutin, que le Père fut élu, — *à l'unanimité... et plus...* La veille même des exercices, à neuf heures du soir, une sérénade était, suivant l'usage de la localité, donnée au nouveau conseiller municipal...

cace : *Beatæ Mariæ de Pace*. Le soir, dans la salle des Arts, le Père inaugura, par une allocution, des cours gratuits destinés aux artisans adultes. Un bâtiment, séparé des édifices de l'École, avait été approprié dans ce but; quatre-vingt-dix ouvriers étaient déjà inscrits pour recevoir le bienfait que le généreux directeur leur ménageait.

L'un des traits caractéristiques de l'éducation sorézienne est, — nous l'avons fait ressortir dans notre récente étude sur l'ancienne École, — l'étroite fraternité qui unit les élèves en tous lieux, quelles que soient leurs positions. Il suffit d'avoir vécu sous la direction des mêmes maîtres, de s'être assis sur les mêmes bancs, d'avoir habité cet antique sanctuaire de l'étude pour qu'en toute rencontre, deux Soréziens s'offrent, se donnent la plus cordiale assistance. Le P. Lacordaire voulut conserver et resserrer ce lien entre les membres de la génération nouvelle. A l'exemple de l'association qui unissait les anciens élèves, il créa *l'association sorézienne*, dite *du second siècle*.

Le 15 mai 1856 eut lieu la première fête du jeune Sorèze. Les élèves sortis l'année précédente avaient répondu à l'invitation de leurs camarades : un banquet les rassembla tous. Le soir, « après qu'un élève de philosophie eut, dans un discours plein de sens et de cœur, fait l'éloge de la vie de collège et remercié ses anciens condisciples d'être venus donner un jour à l'École, le P. Lacordaire se leva et laissa tomber quelques paroles, dignes toujours de sa bouche d'or. Quel charme dans la diction! Quelle poésie dans l'expression et le sentiment, quand il félicitait les élèves qui avaient terminé leurs études d'être accourus à cette fête de famille! Dans leur présence, il se plaisait à reconnaître qu'ils avaient gardé, au fond du cœur, un souvenir affectueux pour leurs plus jeunes condisciples, et que la couronne de la maturité descendait sur leur front, puisqu'ils montraient de la reconnaissance aux maîtres qui les punissaient naguère... Il les engagea à revenir, tous les ans, à pareil jour, oublier auprès de leurs frères le fardeau du monde. En respirant dans ces murs le parfum qu'y laissèrent leurs premières années, ils se sentiraient rajeunir sous la neige du temps ; et leur cœur, en y retrouvant d'âge en âge leurs vieux camarades et leurs jeunes enfants, y savourerait une immortelle jeunesse, avant-goût de l'immortalité céleste et qui serait, sur la terre, l'immortalité de l'École. A cette allocution touchante succéda un incident plus touchant encore. Le Père avait invité quelques professeurs à faire partie de l'association qu'il venait de créer; parmi eux se trouvait M. Gallais, professeur de mathématiques; le Père lui céda la présidence avec une délicatesse qui fit verser des larmes au vieux maître. M. Gallais

était dans l'École depuis 1806[1] ». Venu d'une résidence lointaine pour faire, à Sorèze, son éducation, il était du nombre des élèves qui, ayant perdu, au commencement de ce siècle, famille et fortune, rencontrèrent chez MM. Ferlus la plus paternelle bonté. Ces jeunes gens furent élevés gratuitement jusqu'au terme de leurs études par ces directeurs, aux sentiments si nobles. M. Gallais était devenu professeur dans l'École où, enfant, il avait grandi; il ne l'avait jamais quittée; c'était pour lui comme une seconde patrie. Aussi ce fut un spectacle émouvant que cette récompense et ces hommages décernés par le Père, en présence de l'École, au respectable vieillard.

Comme la précédente, l'année se termina heureusement. Nous devrions parler des succès obtenus par les élèves, de l'utile collaboration qui secondait le directeur, prononcer des noms inséparables du souvenir qu'a laissé son administration. Mais, uniquement préoccupé dans cet imparfait récit de ce qui touche le Père lui-même, nous consacrons ces pages exclusivement à sa personne, bien certain que l'on excusera des omissions qui seraient d'inadmissibles lacunes, si l'on perdait de vue l'objet de notre étude. Heureux si nous ne sommes pas trop incomplet, à ce point de vue, sans chercher, — il est à peine besoin de le dire, — à reproduire ce que d'importants travaux ont déjà si bien exposé. — C'est au cours de cette année qu'il publia sa notice admirée sur le vertueux et savant Ozanam[2].

Six semaines après, il se réjouissait de la visite de M. le prince de Broglie, qui trouva le Père au milieu des préparatifs de la première fête de saint Dominique, célébrée à Sorèze. On avait reçu, à cette occasion, de Madrid, un beau portrait du saint. Une lettre du Père à Mme Swetchine exprime la satisfaction que ces circonstances lui firent éprouver.

On accourait de loin pour entendre sa parole. L'assemblée, réunie

[1] Voy. *Visites à l'École de Sorèze*, par M. Fr. Dardé, p. 61-63.

[2] Le 15 juillet 1856, jour de la fête du Père, quelques instants avant le repas, les élèves de l'Institut disposèrent, au-dessus de la table, en face de la place occupée par leur Directeur, une couronne de verdure, au milieu de laquelle apparaissait le nom d'Ozanam. Le P. Lacordaire, qui avait, dans cette circonstance, M. l'abbé Perreyve à ses côtés, eut pour chacun un mot gracieux. Le souvenir que nous allons rappeler indiquera quel était son enjouement, son abandon, au milieu de l'élite de ses enfants. « Messieurs, insinua-t-il, le bruit court, à Toulouse, que les élèves de Sorèze ont pendu leur directeur en effigie. » — Le sergent-major de l'École, se levant à l'instant, repartit avec un vrai bonheur de pensée et d'expression : « Mon Père, on sait bien des choses, à Toulouse; mais ce que l'on paraît ne pas savoir et que nous aimons à dire, c'est que tous ici nous nous ferions pendre pour vous. »

pour les exercices de fin d'année, le 7 août 1856, fut très nombreuse; beaucoup de familles espagnoles, et des plus notables, s'étaient rendues à Sorèze. Pour la première fois, le Père lut son allocution; il a rarement écrit ses discours. Sa parole ardente, imagée, sublime, s'accommodait mieux de l'improvisation; il fallait qu'il demeurât en communication directe avec son auditoire; de cet incessant échange d'élans et d'émotions jaillissaient ses prodiges d'éloquence. Son discours n'eut pas moins un grand succès.

Il exposa les *devoirs des maîtres envers leurs élèves*.

Avons-nous été des maîtres pour eux? dit-il. Question délicate dont Dieu peut-être est le seul juge, mais que nous avons le droit d'examiner dans notre conscience, soit pour nous rassurer, soit pour nous instruire. Qu'est-ce donc qu'un maître? Qu'est-ce que ce caractère qui doit être le nôtre et que la langue, interprète infaillible des idées communes, appelle d'un nom d'autant plus expressif qu'il s'applique aujourd'hui à moins d'hommes et à moins de choses? Les ambassadeurs, dans les occasions solennelles, continuent à dire : *le roi, mon maître*. Mais ce langage n'est plus dans leur bouche qu'une tradition sans écho, et si vous interrogez, non pas même un peuple, mais un simple citoyen, il ne vous dira pas que son prince est son maître; car il estime n'en point avoir d'autre que lui-même, dût-il s'exposer au mot d'Henri IV : « *Mon ami, vous avez un sot maître.* » Le soldat, malgré la rigueur de la discipline, n'a que des chefs, et il dit : « *Mon général, mon capitaine, mon lieutenant.* » L'artisan et le commis disent : « *Mon patron.* » Le serviteur dit : « *Monsieur* ». Nulle part, semble-t-il, il n'y a plus de maître. L'écolier seul se sert encore de cette expression; et, malgré la meilleure volonté d'être et de faire comme les autres, il dit, comme autrefois : « *Mes maîtres* ». Il le dira même plus tard, s'il en a rencontré de véritables, avec une expression de reconnaissance et d'orgueil. — D'où vient cela? Pourquoi ce nom, si pénible à l'amour-propre, revêt-il une couleur heureuse dans son application à ceux qui dirigent nos années de culture et d'effervescence?... Qu'y a-t-il sous ce nom de maître qui nous est conféré par privilège? Quel est son sens, son origine? Quelle est la cause du prestige qu'il conserve pour nous seuls, et quelles obligations nous rappelle-t-il à nous-mêmes qui le portons?

Avec quelle profondeur de pensée le Père répondit à ces questions! Sentiment religieux, tendresse et justice, tel est le triple élément de l'action à exercer sur l'élève, tel fut le triple objet de l'allocution du Père.

Sous le rapport *religieux*, il put dire :

Aucun de ces enfants n'a été atteint de ce souffle empoisonné qui s'attaque, dans notre siècle, à des intelligences de quinze ans et leur ôte la vue du ciel avant même qu'elles aient connu la terre.

Il s'épancha, en exprimant la *tendresse* que lui inspiraient ses élèves :

Il ne nous est pas difficile d'aimer nos élèves. Il nous suffit de croire à leur âme, au Dieu qui les a faites et qui les a sauvées, à leur origine et à leur fin. Plus dignes encore d'intérêt, parce qu'elles sont plus jeunes, elles ont, à nos yeux, le charme invincible de la faiblesse et de la première beauté. Qui touchera le cœur d'un homme, si l'âme d'un enfant ne le touche pas? Qui l'attendrira jamais, si l'âme d'un adolescent, aux prises avec le bien et le mal, ne l'attendrit pas? Ah! nous n'avons pas de mérite à aimer : l'amour est à lui-même sa récompense, sa joie, sa fortune et sa bénédiction.

En quels termes il sut parler de la *justice!*

La justice qui, en récompensant le bien et en frappant le mal, est la sauvegarde de la société humaine : si corrompu que soit le monde, il conserve encore, tout autre autel détruit, l'autel nécessaire où la conscience publique a son image, son regard, son sceptre et son inexorable glaive[1].

Sa péroraison, écrite au souvenir d'une parole de Chateaubriand, sur les bords solitaires du Lido, à l'extrémité des lagunes de Venise, a la grâce, la poésie qui débordaient de l'âme de Lacordaire; de même qu'à la fin de la précédente année, c'est un sentiment d'intime satisfaction qui l'amenait à transformer une parole mélancolique en une pensée sereine : « Le vent qui souffle sur une tête dépouillée, dit-il, en finissant, vient quelquefois d'un rivage heureux. »

VIII

Ses efforts étaient récompensés; l'École prospérait; les commencements de la nouvelle année scolaire furent d'un présage plus satisfaisant encore pour l'avenir de la maison; aussi s'y attachait-il, de plus en plus, comme à l'objet de sa prédilection. A un ami qui le conviait à une visite depuis longtemps souhaitée, il répondait :

[1] Voy. *Revue de Toulouse*, t. III, p. 144 et suiv. — Peu de temps après la distribution des prix, il alla installer plusieurs religieux tertiaires au petit séminaire de Bourges, confié par le Cardinal-Archevêque au tiers-ordre enseignant de saint Dominique.

Je regrette bien de ne pouvoir me rendre à votre invitation pour la fête religieuse dont vous m'entretenez. C'eût été une belle occasion de vous voir chez vous; mais le devoir me retient ici, au milieu de mes chers enfants. Vous qui êtes père, vous savez combien il en coûte de les perdre de vue.

Aussi ne s'absentait-il que très rarement, lorsque ses voyages étaient commandés par les affaires de son ordre ou par d'autres graves motifs[1].

Les cathédrales le réclamaient en vain; son École le retenait par un lien tel qu'il résistait aux plus vives instances. Il céda cependant une fois, — une seule fois, que nous sachions, durant son séjour à Sorèze. Mgr de Jerphanion, si paternel pour le collège, réussit à attirer le Père à Albi. Le jour de Noël de l'année 1856, il monta dans la chaire de l'église métropolitaine de Sainte-Cécile, « cette noble et magnifique efflorescence de l'art chrétien, dont la richesse indescriptible semble défier l'imagination et dont la splendeur éblouit les plus rigides partisans de l'austérité primitive[2] ». — « Au milieu d'un religieux silence s'éleva la voix de l'orateur. S'inspirant de la solennité du jour, il prit pour texte de son discours la divinité du Christ, — divinité affirmée par le sang, par la vertu, par le génie; — affirmée par la négation romaine, par la négation mahométane, par la négation du dix-huitième siècle; — divinité sans cesse plus resplendissante et, après dix-huit cents ans, proclamée sur tous les points du monde. « Ici notre tâche, dit le *Journal du Tarn*, auquel nous empruntons ces lignes, serait peut-être d'essayer une analyse même bien imparfaite des pensées si admirablement exprimées, des magnifiques tableaux que l'éloquence a revêtus des plus brillantes couleurs, des aperçus historiques aussi clairement que rapidement tracés par l'orateur sacré, dont l'auditoire ému a recueilli avidement l'éclatante parole. Cette tâche nous effraye; elle est au-dessus de nos forces. En présence d'un de ces grands hommes qui font la gloire de leur siècle, nous ne pouvons qu'incliner respectueusement notre front; en présence de l'orateur si puissant qui captive et domine de si haut l'auditoire suspendu à ses lèvres, nous

[1] C'est ainsi que, trois ans avant sa mort, le Père vint prononcer à Paris, l'un de ses discours les plus délicats, lors de la vêture de Mlle Guillemin, fille de l'ancien avocat à la Cour de cassation, son premier protecteur dans la capitale. Nous tenons de la bouche même de M. Guillemin le récit de l'épisode si connu qui lui révéla, en 1821, les dispositions irréligieuses du secrétaire que lui adressait M. le président Riambourg, du jeune homme appelé à devenir, par une surnaturelle transformation, le plus grand défenseur de l'Église, dans notre siècle.

[2] *Saint-Sernin*, par M. E. Roschach. Toulouse, 1862, p. 10.

ne pouvons qu'admirer en silence, heureux de conserver ineffaçable le souvenir de sa sublime parole. »

A son retour, le Père se préoccupa, au milieu de ses travaux habituels, d'une fête dont il avait formé le projet. Nous rappelions naguère [1] la restauration, par dom Victor de Fougeras, en 1759, de l'antique École bénédictine, et les lignes maîtresses du plan d'études qui a rendu fameux l'enseignement de Sorèze. Le P. Lacordaire comprenait tellement la grandeur de ce passé, qu'il résolut d'en célébrer avec éclat l'anniversaire séculaire. La réouverture de l'École avait eu lieu le 15 janvier 1759; mais dom Fougeras, prieur du monastère avant cette époque, avait formé, dès 1757, le plan de réorganisation. Le Père décida que la solennité serait fixée à la date des exercices de 1857. Pour la gloire de l'École, Lacordaire devait célébrer lui-même le *Carmen seculare*.

Il y préluda, le 14 mai, lors de l'assemblée de l'*association sorézienne*. Le Père bénit dans le parc la première pierre d'un obélisque destiné à honorer la mémoire des anciens élèves qui avaient, depuis un siècle, le plus contribué à la renommée de l'École. A l'intérieur de cette pierre furent déposés, scellés dans une boîte en métal, un procès-verbal sur parchemin constatant l'érection du monument, ainsi que trois médailles d'or, d'argent et de bronze, conformes à celles qui sont distribuées en prix, à Sorèze.

Le Père allait clore le siècle qui s'achevait, par une fête magnifique, splendide, digne du passé qu'elle couronnait, de l'homme qui la donna, des hôtes qui y assistèrent.

Indépendamment d'un appel à tous les anciens élèves, le Père avait adressé des invitations à des personnes de distinction.

De tous les souvenirs, il n'en est pas de plus doux au cœur que les souvenirs du collège. Les joies, les adversités de la vie ne peuvent les effacer. Le maréchal de Villars avouait, au milieu de ses triomphes, que la plus pure, la plus douce émotion de sa vie, il la devait à la première couronne qui avait paré son front. Pour quelques hommes qui se montrent oublieux, combien ne revoient jamais sans une vraie satisfaction un ancien condisciple! De là l'origine des sociétés de secours, des associations, des banquets annuels où se resserrent, dans d'intimes épanchements, les liens de confraternité dont les premiers nœuds se sont formés au collège. L'École de Sorèze est peut-être, de toutes les maisons d'éducation, celle où s'est conservé plus vif ce sentiment qui survit à tous les autres. Le Père était heureux de le raviver [2].

[1] Voy. *le Correspondant*, t. LXXXV[e], CXXI[e] de la collection, 1880, p. 1003-1042.

[2] Retenu à l'audience de la Cour d'assises de la Haute-Garonne, nous

Le 11 août 1857, à quatre heures du soir, tous les invités étaient réunis; le bataillon des élèves, musique en tête, alla chercher dans son appartement le doyen de l'École, un respectable vieillard de quatre-vingt-sept ans, qui était assis sur les bancs du collège, en 1780. Lorsqu'il eut été conduit dans le salon principal : « Messieurs, dit le P. Lacordaire, je vous présente M. le baron de Carrière, le plus ancien des élèves de Sorèze, notre patriarche à tous. » Le vieillard prononça quelques mots de remerciement, en s'excusant de ce que son grand âge ne lui permettait pas de répondre comme il l'aurait voulu à l'honneur qui lui était fait.

Un représentant de la nouvelle École s'approcha ensuite et remercia, au nom de ses condisciples, les anciens Soréziens et leur doyen d'âge, du témoignage d'affection qu'ils voulaient bien leur donner, en venant passer deux journées au milieu d'eux, dans les cours où s'était écoulée leur enfance.

Après un *Te Deum* d'actions de grâces, les exercices commencèrent. Nous ne relaterons pas tous les détails, tous les incidents de la fête; nous présenterons l'analyse de la part qu'y prit le Père. Dans aucune circonstance de sa vie, il ne s'est, — nous le croyons, — plus généreusement abandonné, en public, à l'effusion de son âme.

A huit heures du soir, une assemblée immense était réunie dans la salle des Arts. Au premier rang avaient pris place Mgr de Jerphanion, archevêque d'Albi, Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, le R. P. Régis, ancien abbé de Staouéli, procureur général des Trappistes, M. Thompson, représentant de la république de la Plata près la cour de Madrid, et d'autres notabilités. On annonça alors l'arrivée du maréchal Pélissier. L'assemblée salua le vainqueur de Sébastopol par plusieurs salves d'applaudissements. Le maréchal s'était à peine assis qu'il s'avança vers le R. P. Régis et le pressa sur son cœur : ils s'étaient connus sur la terre d'Afrique. Cette scène impressionna vivement l'assistance.

Le P. Lacordaire prit la parole. Il adressa au maréchal un compliment qui enleva l'assemblée. Il ne vit pas un événement fortuit dans sa présence inattendue, mais une faveur de la Providence qui voulait que l'École fût visitée, après les rois et les princes, après tant de personnages célèbres, par une grande illustration militaire de l'époque.

L'histoire de Sorèze remplit ensuite tout le discours du Père qui,

eûmes le regret de ne pouvoir assister à cette fête. M. Félix Lacointa, notre père, y fut présent. Nous lui empruntons, pour la plus grande part, nos renseignements. (Voy. *Revue de Toulouse*, t. V, p. 101 et suiv. — Voy. aussi l'article de M. Mahul, le *Correspondant*, 2e série, t. VI, p. 137-144.)

entre les anciens élèves, mit en relief quelques grandes figures : Henri de la Rochejacquelin, le héros de la Vendée, — les six frères Caffarelli, dont le plus connu, général du génie, fut tué en Égypte, au siège de Saint-Jean-d'Acre, — le général Andréossy, — Azaïs, l'ingénieux auteur du *Système des compensations*, — Frédéric Bastiat, l'éminent économiste, — le capitaine Grand, officier plein d'avenir, mort en Afrique, au siège de Constantine [1].

[1] Le Père inaugura, à Sorèze, une salle, dite des *souvenirs*, où est honorée la mémoire de plusieurs des hommes dont l'École s'enorgueillit. C'est dans cette salle, très vaste, qu'ont lieu les réunions de l'Athénée. — La tribune où monte l'orateur fait face au bureau de la jeune assemblée littéraire. Dix-huit fauteuils sont réservés aux élèves qui en sont membres.

Au-dessus de la principale cheminée, l'on remarque, d'un côté, une statuette de Pépin le Bref (de 60 centimètres de hauteur), soutenant, de la main gauche, une abbaye et retenant, de la main droite, un ruban, sur lequel sont écrits ces mots : *Pippinus Rex abbatiam erigit*; — de l'autre (on reconnaît là le sentiment de gratitude du P. Lacordaire), une statuette de Mgr Affre (de 50 centimètres), appuyant le bras sur une colonne qui porte l'inscription suivante : « L'image de Mgr Auguste Affre a été taillée pour perpétuer la mémoire de son glorieux dévouement; il fut mortellement frappé, en apportant des paroles de paix, au milieu de l'insurrection de 1848. »

A l'extrémité opposée de la salle, au-dessus d'une autre cheminée, faisant face à la première, sont placées, à droite, une statuette (de 70 centimètres) représentant Louis XV; l'une de ses mains déroule un parchemin, où l'on lit l'inscription suivante : « *École royale militaire de Sorèze* »; — à gauche, une statuette (de 70 centimètres), représentant Napoléon I[er], tenant le globe, d'une main, l'épée, de l'autre.

Entre de nombreuses croisées et le long de tous les murs de la salle, sont disposés, à égales distances les uns des autres, dans l'ordre suivant, les bustes des anciens directeurs, professeurs et élèves, dont voici les noms :

Hyacinthe-Pierre Azaïs;
Le général Samson (ancien professeur d'architecture);
Frédéric Bastiat;
Le général Maximilien Caffarelli;
Etienne Serres (ancien professeur de mathématiques);
Dom Despaulx (Père Bénédictin, ancien directeur);
Le général Antoine-François Andréossy;
Dom Victor de Fougeras (Père Bénédictin, restaurateur de l'École);
Raymond-Dominique Ferlus (ancien directeur);
Lapérouse;
Cachin;
Le général Dejean;
Henri de la Rochejacquelin;
N. A. Paulin (ancien professeur de mathématiques et de fortifications);
Emile Grand.

Le P. Lacordaire eût désiré y réunir les bustes de beaucoup d'autres personnages.

Les deux cheminées sont surmontées des inscriptions suivantes; on lit,

Le Père rendit hommage, en terminant, à la mémoire des hommes remarquables qui s'étaient distingués, depuis un siècle, dans la direction de l'École.

Il est impossible de reproduire tous les traits heureux, les images gracieuses, les tableaux poétiques, les aperçus larges et profonds qui signalèrent ce discours, d'une durée de près de deux heures. Il est perdu, hélas! pour la littérature et pour Sorèze. Le Père avait fait espérer qu'il serait imprimé. La sténographie avait même pris, cette fois, des mesures pour réaliser un espoir si cher. Le concours de différentes circonstances nous a privés de la conservation de ce chef-d'œuvre; de l'avis de tous, Lacordaire se surpassa. L'histoire de Sorèze venait d'être racontée avec une grandeur saisissante. L'auditoire était électrisé.

Le maréchal Pélissier répondit en fort bons termes au P. Lacordaire. Cette soirée et l'hommage qu'il avait reçu d'une telle bouche l'avaient profondément ému; il confirma l'éloge du capitaine Grand qu'il avait beaucoup connu en Afrique et dont il avait dirigé les premiers pas [1].

On procéda ensuite à la remise de deux prix exceptionnels : un

au-dessus de l'une : *Schola viris suis*; — au-dessus de l'autre : *Scholæ alumni sui.*

La salle renferme, en outre, différents tableaux, l'un représentant le couvent de Chalais, par L. Cabal, 1841; il est écrit sur le cadre: « Donné par le P. Lacordaire, en 1858 »; les autres, peints par des élèves.

[1] Sous une forme rude, le maréchal avait un esprit fin; il possédait, — ce que beaucoup ont ignoré, — un goût littéraire très réel. Le matin même, avant de quitter, pour se rendre à Sorèze, un château voisin où il venait d'être, pendant quelques jours, l'objet d'une affectueuse hospitalité, il avait écrit sur un *album*, en les dédiant à la femme respectable qu'il tenait à remercier, les vers suivants, heureusement conçus et au bas desquels bien des gens ne s'attendraient pas à lire sa signature :

ADIEU, 11 AOUT 1857.

Montagnet! pur séjour de l'hospitalité,
J'aime tes bois chenus et leur aspect sauvage,
Et ton alpestre tour [1], Malakoff d'un autre âge,
Et tes ruisseaux bravant les ardeurs de l'été.

Mais je préfère encore à ta verte nature
L'Ange de ce castel, ce front pur et serein,
Semblable au clair miroir d'une onde toujours pure,
Que nul zéphyr ne trouble, au soleil du matin.

Ah! Quand on a bu l'onde, aux sources parfumées,
Murmurant sur la mousse, au pied de ces forêts,
On y sent un Léthé de vertus détournées;
Car on peut s'éloigner,... mais oublier,... jamais.

[1] Ruine de l'antique tour de Roquefort, au fond de la vallée de Durfort.

prix scientifique, consistant en une médaille d'argent de 300 francs, et le prix *séculaire*, représenté par une médaille d'or de 1000 francs. Trois élèves, au nom de chaque division de l'École, vinrent offrir au lauréat du grand prix une couronne de roses, une couronne de chêne et une couronne de laurier, en accompagnant cette remise d'un compliment allégorique.

La soirée se termina par la nomination de deux *étudiants d'honneur*. Nous avons indiqué les privilèges attachés à ce titre. Dans la pensée de sceller l'alliance de l'ancienne et de la nouvelle École, le P. Lacordaire nomma étudiants d'honneur, le baron de Carrière, doyen d'âge, et le sergent-major du collège, l'Emmanuel des *Lettres sur la vie chrétienne;* le Père offrit à chacun d'eux, en signe commémoratif, un anneau d'or.

L'une des solennités du lendemain réunit l'assemblée dans le parc, autour de l'obélisque destiné à perpétuer, sous les quatre titres suivants, précisés par le Père lui-même : *fondateurs*, — *généraux*, — *hommes d'État*, *magistrats*, *financiers*, — *écrivains*, *savants et artistes*, — les noms des élèves qui avaient le plus marqué dans leurs carrières. Sur une indication du Père, les toiles qui enveloppaient l'obélisque furent abaissées, et l'on put en admirer la forme élégante et simple. Les noms des élèves n'étaient pas encore gravés sur la pierre, mais on lisait, sur les côtés du socle de la colonne, ces inscriptions éloquentes :

Unum scholæ seculum, post decem abbatiæ secula.
Sta, moles, et loquere.

L'heure du dernier banquet était arrivée. Tout avait été préparé avec magnificence.

Vers le milieu du repas, le P. Lacordaire se leva et dit :

« Messieurs, j'ai trois *toasts* à vous proposer.

« Le premier aura toutes vos sympathies, parce qu'il est dans vos cœurs. Je vous propose de boire à la santé de M. le baron de Carrière, notre vénérable doyen d'âge. »

Après une réponse émue du vieillard, le P. Lacordaire se leva de nouveau et s'exprima en ces termes :

« Messieurs, il ne faut pas oublier qu'il ne suffit pas, dans un banquet, de fêter les choses joyeuses ; il faut se reporter par la pensée vers ceux qui nous ont précédés dans la vie. Il est doux de croire que leurs ombres chéries planent, en ce moment, sur nos têtes. C'est pourquoi, je porte ce *toast :* aux vivants dans les morts, aux morts dans les vivants ! »

M. Gau, professeur de philosophie, « au nom du corps enseignant actuel, porta un *toast* aux anciens professeurs de l'École ».

M. Félix Lacointa, qui y avait occupé, quatorze ans, la chaire de rhétorique et d'éloquence, le remercia en rendant hommage à la mémoire des anciens directeurs et de ses anciens collègues; après avoir exposé l'état des études, surtout des études littéraires jusqu'en 1840, il répondit par le vœu suivant, au *toast* qui venait d'être exprimé :

« C'est au siècle qui finit à saluer le siècle qui commence! Ancien professeur dans cet établissement, représentant du passé, je propose un *toast* à l'avenir de l'École de Sorèze, de cette école qu'on aime tant, quand on lui appartient, qu'on aime encore davantage, quand on a cessé de lui appartenir!

« Puisse-t-elle, sous l'homme illustre qui la dirige, avec le concours des professeurs qu'il s'est adjoints, prendre un nouvel et glorieux essor! Puissent ses racines entrer plus profondément encore dans le sol, ses rameaux se développer et s'étendre! Puisse-t-elle enfin devenir deux fois séculaire! »

Un instant après, le P. Lacordaire reprit :

« Messieurs, l'Espagne est une sœur de la France. L'Espagne est le pays d'où nous sont venus les plus nombreux élèves, et aussi des plus distingués. A l'Espagne, sœur de la France! »

Après une réponse de M. Biada (de Barcelone), ancien élève, M. Thompson, ministre plénipotentiaire de la Plata, à Madrid, s'exprima ainsi :

« Messieurs, de toutes parts les intelligences et les cœurs se tournent vers la France. En ma qualité d'Américain du Sud, je puis dire que, dès ma jeunesse, je ne cessais d'aspirer après le moment heureux de voir la belle initiatrice des nations. Aussi de quelle émotion ne suis-je pas saisi, en ce moment, où je me trouve dans une sorte de cour royale, au milieu d'hommes si distingués, auprès de celui qui est distingué entre tous! Au nom des anciens et nouveaux élèves de l'Amérique du Sud, je porte un *toast* à la France! »

Le P. Mourey proposa un *toast :* « Au P. Lacordaire, au nom du tiers-ordre enseignant qu'il a fondé. »

Mgr l'Archevêque d'Albi : « Au P. Lacordaire, restaurateur de l'École de Sorèze. »

M. Gallais, professeur : « Espagnol de naissance, je suis à l'École depuis cinquante et un ans; séparé de ma famille par les malheurs de la guerre, lorsque j'étais encore élève, je dus à la générosité de M. Ferlus de terminer mes études dans cette École, où il m'offrit plus tard une place de professeur. Mon cœur en gardera une éternelle reconnaissance. A la mémoire de mon bienfaiteur, Raymond-Dominique Ferlus. »

Le P. Lacordaire se leva une dernière fois et développa un *toast*

« aux actionnaires de l'École qui ont mieux fait, dit-il, que nous ouvrir leur bourse; ils nous ont aussi ouvert leurs cœurs ».

Dans la soirée eut lieu la distribution des prix. Le Père se montra infatigable; ses premières paroles furent celles-ci : « Hier, j'ai raconté le passé de l'École, j'étais historien; aujourd'hui, je vous parlerai de son avenir, je serai prophète. » Traçant un tableau de l'état moral de la société, où il ne voyait qu'affaiblissement dans les convictions et abaissement dans les caractères, le Père déclara qu'il n'y avait pas de remède plus efficace à ce mal que de retremper dans de fortes études les esprits amollis. Mais comment y réussir, ajoutait-il, avec cette impatience de la jeunesse d'aujourd'hui, si pressée de quitter le collège pour se livrer à l'oisiveté? Il s'adressa alors aux jeunes gens, les engagea à prolonger leur séjour dans l'École, à ne pas croire que le terme des études est arrivé, le jour où ils ont obtenu les grades universitaires, tandis que c'est seulement alors que doivent commencer les études les plus sérieuses; il annonça qu'il instituerait, comme on le faisait dans l'ancienne École, des cours de littérature et de haute philosophie chrétienne, destinés à compléter leurs connaissances et à fortifier leurs convictions.

Dans la seconde partie de son discours, le Père plongea son regard dans l'avenir, se demanda quels événements viendraient agiter le monde, quels maîtres guideraient les élèves, quels élèves sortiraient de l'École. « C'est le secret de Dieu, s'écria-t-il; il ne nous reste, à nous, qu'à exprimer des vœux. » C'est par là qu'il termina son discours, dont voici la dernière phrase :

« Le premier siècle de l'École est accompli; le second commence; que Dieu lui soit propice. »

Jamais peut-être une fête scolaire ne fut entourée d'un pareil éclat. La présence de Lacordaire, la variété surprenante d'un programme que nous ne pouvions ici exposer en entier, mais dont chaque partie était marquée de l'empreinte du maître, sa voix d'une irrésistible puissance, tout avait concouru à faire de cet anniversaire séculaire une solennité qui impressionna les natures les plus rebelles aux fortes émotions.

Un mois après la fête, un grand chagrin atteignit le Père. La femme supérieure qui avait si bien compris, soutenu l'âme de Lacordaire, « la personne, a-t-il écrit, — qui lui avait fait le plus de bien par ses conseils, depuis vingt-cinq ans », Mme Swetchine, fut ravie, le 10 septembre 1857, à son respectueux attachement. Il était accouru auprès d'elle, au premier avis du danger; il exhala sa douleur dans une notice qui révèle la beauté de cette haute intelligence [1].

[1] Voyez la notice écrite, par le P. Lacordaire, dans *le Correspondant*, t. XLIIe, nouvelle série, t. VI, p. 193-209.

Mme Swetchine lui avait légué son portrait ; le Père le suspendit, à Sorèze, au mur de sa pieuse retraite. Il voulut que l'image de cette sainte et généreuse amie, demeurée présente à ses yeux, continuât à le fortifier dans les dernières luttes de sa vie.

IX

S'il consentait, pour son École, à rendre si brillantes les solennités qui en secondaient, en attestaient la prospérité, combien il était doux et modeste dans la trame de sa vie ! Il s'était choisi, au centre même du vaste établissement, deux pièces pour demeure : l'une, simple cellule, lui servait de chambre ; il n'y en a guère de plus restreinte dans l'École, où les beaux salons ne manquent pas ; l'autre était son cabinet. C'est là surtout qu'il vivait. Un Christ en ornait le mur ; une table de bois blanc, quelques chaises, en constituaient le mobilier. Devant lui, on ne voyait amoncelés ni ses livres ni les nombreux envois que lui apportaient les courriers. Il n'avait sous la main que quelques plumes, du papier, l'indispensable appareil de celui qui écrit, le tout rangé dans un ordre, avec une propreté semblable à celle qui se manifestait sur sa personne et sur ses vêtements blancs exempts de la moindre tache.

De l'appartement qui fut son cabinet, la vue est bornée par la montagne ; mais si l'horizon de l'œil y est limité, quels immenses horizons atteignait le regard de son âme ! Le matin, avant le jour, il commentait pour lui-même une page de l'Evangile, des Apôtres ou des Pères de l'Église. De quels élans elle a dû être témoin, cette demeure cénobitique ! Notre père nourricier, homme droit, comblé des dons du cœur, mais sans aucune culture intellectuelle, a été, près de cinquante ans, veilleur de l'École. Il nous a plusieurs fois raconté que, traversant le corridor voisin du cabinet du Père, il avait été, à différentes reprises, attiré, vers quatre heures du matin, par l'éclat de sa voix : il appliquait l'oreille à la serrure pour percevoir les paroles. Que l'on se représente le moine inspiré, répandant au dehors, sans aucune préoccupation terrestre, les trésors de sa pensée, à quelques pas d'un homme simple et bon, dont il ne soupçonnait pas la présence, unique auditeur qui ne pouvait même en recueillir des parcelles...

On l'a fait remarquer avec raison, « le meilleur n'est pas ce que l'on dit publiquement, mais ce que l'on médite, que l'on garde en soi, que l'on n'exprime qu'à Dieu. » Qu'elle a dû être sublime la conversation du grand orateur avec Celui qu'il a tant aimé ! On l'aurait vu, sans doute, l'œil flamboyant, la tête haute, la bouche à demi ouverte, le front couronné de l'auréole du sacrifice, le genou

plié, son blanc vêtement rejeté en arrière, ses mains jointes ou tendues vers le ciel, parlant à Dieu, dont ses espérances convoitaient la possession, s'épuisant en efforts pour arracher de son corps une âme qui s'y étiolait, comme se dessécherait un arbre robuste dont les racines seraient resserrées dans un vase étroit. Ses plus belles pages n'ont pas dû recevoir le dépôt d'une éloquence égale à celle de ses mystiques élévations. Quand cet homme rentrait en lui-même et que, seul, il laissait parler son cœur, quelles paroles devaient s'échapper de ses lèvres! L'amour se personnifiait alors et se créait une langue que nulle oreille n'a entendue, que nulle intelligence n'a connue, qui n'a fait tressaillir personne ; car il réservait sans partage ces confidences à son souverain maître et ami. Il devait s'inspirer alors du colloque dans lequel, au témoignage de la tradition chrétienne, saint Thomas d'Aquin, ému par une divine interrogation, proféra la parole la plus noble qui soit sortie d'une bouche humaine !

Il célébrait la messe à sept heures, et se consacrait ensuite à ses multiples travaux.

Le Père se faisait remarquer par son exactitude, sa ponctualité. Il n'a jamais laissé (il ne le cachait pas) une lettre, quelque indifférente qu'elle fût, sans réponse. Il faisait lui-même sa correspondance. Il était concis, disant « que la brièveté du style est un hommage rendu au temps, qui n'ôte rien aux sentiments qu'on exprime ». Son écriture est éminemment reconnaissable à sa finesse, à sa netteté. Il satisfaisait à cette occupation, le matin d'abord, puis entre deux et trois heures du soir, après qu'il avait goûté quelques instants de sommeil, à la suite de son repas du milieu du jour. Il restaurait ainsi ses forces, en action dès quatre heures du matin.

C'est dans ce lieu choisi qu'il a composé les belles œuvres qui ont marqué son séjour à Sorèze. Le Père avait en lui un type si pur de vérité, un sentiment si exquis de la forme, qu'il ne trouvait jamais son expression, cependant si vive, suffisamment accentuée pour donner un corps à son idée. Aussi ses manuscrits présentaient-ils des traces de corrections, de remaniements [1]. Sa pensée n'était-elle pas comme l'éclair qui sillonne la nue? Combien n'est-il pas difficile de saisir, de fixer un rapide trait de lumière !

L'après-midi, il recevait les visiteurs, surtout les élèves qui venaient se retremper à son contact; il exerçait sur l'École sa vigilante surveillance. Avant le repas du soir, il descendait à la cha-

[1] La remarque ne s'applique qu'à ses grands travaux, nullement à sa correspondance, où nous n'avons jamais vu de retouches.

pelle, où il aimait à se recueillir. — A la fin de la journée, il rentrait chez lui et passait ordinairement plus de deux heures à prier et à réfléchir, en marchant à grands pas dans son appartement.

Si le Père était froid, inaccessible, en apparence, pour ceux qu'il ne connaissait pas, de quelle singulière puissance d'attraction n'était-il pas doué, lorsqu'il devenait lui-même! Où s'est jamais rencontré un cœur plus aimant, une plus chaude tendresse ?

Que raconteraient-ils les intimes qui ont reçu de lui le baiser de paix, après avoir été initiés, en sa sainte compagnie, aux joies sévères de la pénitence ? Dans l'intérêt d'une seule âme, il déployait autant d'éloquence qu'au milieu d'une réunion immense; c'est qu'à ses yeux, « une âme seule était un grand auditoire[1], » et qu'il ne comprenait pas « de petite assemblée parmi les âmes[2] ». — « L'ami, d'ailleurs, — a-t-il dit dans un discours moins connu que ses conférences, — ne songe pas à être éloquent; l'ami ne dira pas cette parole publique que vous entendez de mes lèvres; il vous dira la parole que vous entendez au confessionnal. C'est la petite parole du Christ; c'est le cri inconnu, mystérieux de la parole de Dieu à chacun ; c'est une parole plus grande que la parole publique... Misérables orateurs que nous sommes dans la parole publique, comparés à ce que nous sommes dans la parole de l'amitié, de la confidence ! Parole qui parle à l'âme ! C'est la confession, c'est la parole secrète, unique, de Dieu à une âme unique, qui couronne le mystère du christianisme et en fait toute la force. C'est cette parole que vous allez chercher dans l'amitié, cette parole privée que vous allez chercher au confessionnal, que Jésus-Christ vous dira mieux que personne ; et c'est pourquoi il vous attend, non pas pour ne rien vous dire, mais pour vous dire quelque chose qui, de toute éternité, n'a été destiné qu'à vous... C'est cette petite parole qui a fait tous les saints[3]. » Il la disait, lui, cette parole avec une onction qui ne peut être décrite. Il répandait alors son âme généreuse; il atteignait au sublime, soit par le conseil, soit, même silencieux, par la seule expression de son visage, *silentium loquens*. Par cette effusion, il se donnait à une âme et l'enivrait des grâces suaves que faisait découler de son cœur la grâce surabondante de Dieu. « Malgré le péché, la ruine et la désolation, il discernait en cette âme un tel et si cher objet d'amour qu'il en eût voulu mourir; il l'épousait, au fond de la sienne, et lui promettait une fidélité[4] »,

[1] *Panégyrique du B. Fourier.*
[2] *Ibid.*
[3] Sermon sur la *Présence réelle*, à Notre-Dame de Paris, le 1er décembre 1850. Voy. l'*Enseignement catholique*, 1re année, 1851, p. 42.
[4] *Panégyrique du B. Fourier.*

supérieure à toutes les épreuves. Il avait entendu l'appel des forts, la voix d'en haut, cette douce et pénétrante parole, *Tu es sacerdos in æternum*, celui qui, sous l'enveloppe douloureuse du pécheur, savait reconnaître et si ardemment chérir l'image immortelle de Dieu.

Si l'éloquence de ces élans vers le ciel a été renfermée en lui, si le cri du cœur poussé dans la plus étroite confidence ne peut être répété par ceux qu'il a émus, essayons de dire, quoique très imparfaitement, ce qu'il fut dans quelques conversations, images décolorées des premières. Pour que ses paroles conservassent leur prestige, il faudrait que le lecteur eût contemplé la bouche d'où elles sont sorties, ce visage si expressif illuminé d'une céleste clarté. Plus beau que dans la chaire, en effet, était le P. Lacordaire, lorsqu'il avait rompu la glace et qu'il s'épanchait. Dans la chaire, l'homme se révélait par quelques côtés : il était contraint de faire la part du temps pour l'emporter plus sûrement vers l'éternité. Il se préoccupait alors de l'effet de sa parole, de la puissance de son geste, de son attitude, et, certes, on le lui a assez reproché. Mais dans les conversations privées, alors qu'en bégayant quelques mots, on pouvait délier sa langue, il n'y avait pas de sa part de préoccupation ; c'était l'âme qui avait, dans une certaine mesure, le parler inimitable des heures de confidence. Comment essayer de le montrer ? Nous allons le tenter cependant.

Il n'était rien qui ne s'agrandît au contact de cette intelligence. Que de traits nous rapporterions ! Nous lui parlions, un jour, d'une nouvelle église qui se construisait à Sorèze, et qui, au premier coup d'œil, nous avait paru petite. « L'édifice n'est pas couvert, fit-il observer ; comment ne trouverions-nous pas étroit ce qui peut être comparé à la voûte des cieux ? J'ai vu souvent Saint-Pierre et le Colisée; quoique plus grand que Saint-Pierre, le Colisée m'a toujours semblé moins vaste, parce que les voûtes de Saint-Pierre circonscrivent le regard, tandis que le Colisée lui-même, dans sa grandeur, est écrasé par la vue inévitable du firmament qui lui sert de couronne. Comment l'aspect de l'infini ne rendrait-il pas plus prochaines les limites du fini ? »

Il aimait à parler de l'éducation virile que ses frères et lui avaient reçue de leur mère, veuve très jeune, et à la mémoire de laquelle il gardait un vrai culte. Il ne se rappelait pas avoir été, de sa part, l'objet de ces démonstrations que les mères prodiguent à leurs enfants. Aussi a-t-elle fait de nous, disait-il, de vrais Spartiates. — Était-ce le souvenir de cette éducation qui rendait le Père peu caressant envers ses élèves, à l'égard même des plus jeunes, des enfants de ses meilleurs amis ? L'inexprimable tendresse de son

âme n'empruntait rien au côté extérieur ; soit par une réserve naturelle, soit par une règle de conduite que lui aurait dictée la sévérité de sa vie, il s'abstenait de tout témoignage sensible. Ceux qui l'ont bien connu ont fait cette remarque. Qui a cependant aimé davantage l'enfance? Nous l'avons plusieurs fois déjà rappelé, parce que chacun de ses actes, notamment à Sorèze, en est la preuve. « Il admirait la clémence qui fait commencer à l'enfant, sur le sein de sa mère, le pèlerinage de l'éternité. » Mais sa bonté ne fut jamais de la faiblesse; il préférait l'éducation virile, qui, dès son plus bas âge, l'avait fortifié, aux condescendances énervantes, aux vaines démonstrations d'un attachement imprévoyant. Il cherchait à amoindrir, aux yeux de ses jeunes amis, la répulsion que cause la souffrance ; car « il faut, déclarait-il, qu'un jeune homme sente l'aiguillon de la douleur, s'il ne veut pas sentir l'aiguillon du plaisir. — Qui dit passion dit faiblesse; qui dit vertu dit force ». Cet enseignement ressortait souvent de ses entretiens.

L'une des pensées qu'il exprimait le plus volontiers, c'était le dédain de la médiocrité morale, sous quelque forme qu'elle se manifestât. Il avait horreur de ce qui était petit, mesquin, accompli en vue d'un intérêt personnel, sous l'impulsion d'un mobile misérable. L'humble moine, le saint avait, sur ce point, la fierté permise aux grandes âmes. Il considérait avec pitié les hommes qui s'attachent aux choses secondaires, qui compriment leurs sentiments les plus chers, dans la crainte de perdre un bien périssable, qui ne savent pas souffrir pour rendre un libre hommage à la vérité, qui préfèrent au sacrifice la sujétion, l'amoindrissement de tout leur être. Avec quelle force communicative ne parlait-il pas « du caractère, énergie sourde et constante de la volonté, inébranlable dans les desseins, plus inébranlable encore dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses amitiés, à ses vertus », à la notion supérieure du devoir et de la justice, s'étonnant que l'on pût être avec « la violence qui est du temps plutôt qu'avec le droit qui est du ciel ». Il s'indignait, à la pensée que « partout et sous quelque forme que l'homme voulût se vendre, il trouvât des acheteurs ». Il aimait à répéter qu'aux jours d'abaissement, « vivre dans l'avenir, c'était le grand asile et le grand levier ». Il a écrit : « C'est aux solitudes de la conscience que se passent les plus beaux mystères de l'homme; là se réfugient l'innocence méconnue, la faiblesse opprimée, le malheur immérité; là tombent les larmes pures et les larmes vengeresses, et nul temple, si saint qu'il soit, nul sanctuaire, si béni qu'il ait été, n'est aussi proche de Dieu que la conscience du juste, et surtout du juste malheureux. » Lacordaire mesurait la valeur à l'esprit de détachement : « Si un homme ne vous rend pas le son du sacrifice, dit-il, quelle

que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez; ce n'est pas un homme. » Quelle incomparable élévation atteignaient ses entretiens sur ce sujet! On en sortait plus fort, mieux trempé pour les combats de la vie; on se sentait porté sur ses épaules vers les sommets des choses morales; on lui enviait son indicible mépris des objets contingents et passagers de la convoitise humaine.

Le Père jetait rarement un regard sur les vicissitudes de sa carrière. Il ne citait guère, en particulier, le nom de Lamennais. Dans une circonstance toutefois, nous l'entendîmes parler, avec une émotion dont nous fûmes saisi, de ce dominateur intellectuel. Lamennais tient une si grande place dans la vie de Lacordaire! Il y eut jusqu'à l'heure de la rupture suprême de si émouvants, de si héroïques combats. M. de Montalembert les a exposés dans des pages inoubliables. — Le Père eut, peu de temps après la mort de Lamennais, avec un ami [1], duquel nous tenons le récit, un entretien du plus haut intérêt. Son interlocuteur lui demanda s'il avait eu des détails précis sur les derniers moments du penseur de la Chênaie, si celui-ci n'avait témoigné aucun repentir. Le Père répondit qu'il n'avait été informé de l'expression d'aucun sentiment de regret et que, sous la réserve des secrets de l'infinie miséricorde, la fin de M. de Lamennais paraissait être sans consolation. — L'ami du Père manifesta son étonnement de ce qu'un homme qui avait, d'abord, rendu de si grands services à l'Église et avait été l'un des plus éminents promoteurs de la rénovation religieuse, au commencement de ce siècle, semblât mort dans l'impénitence finale, tandis que plusieurs philosophes du dix-huitième siècle, qui ont écrit des ouvrages impies, avaient obtenu la grâce de revenir vers Dieu, avant de mourir. Le P. Lacordaire fit cette remarque : « S'il en est ainsi, on ne saurait en être absolument surpris. L'orgueil dominait trop cette âme infortunée. Une règle sévère, comme l'est celle de la vie religieuse, lui a manqué. Les philosophes du siècle dernier qui sont revenus à Dieu n'avaient pas abusé, ainsi que mon ancien et illustre maître, de grâces surabondantes. Quand l'amitié se rompt entre deux amis qui se sont donnés l'un à l'autre cœur et âme, elle se renoue difficilement. Il en est de même entre Dieu et l'homme, quand celui-ci a été comblé, comme M. de Lamennais, des grâces d'en haut [2]. »

[1] M. Emile Sahuc, de Nissan (Hérault). — Voy. la lettre du Père à Mme Swetchine, 31 mars 1854.

[2] M. Emile Sahuc lui apprit, à cette occasion, quelques détails qu'il ignorait sur les obsèques de cet homme célèbre. « Je me trouvais, lui dit-il, à Paris, au moment de sa mort, et ces détails, je les tiens d'un témoin oculaire, l'officier de paix, chargé de surveiller les funérailles. C'est dans la matinee du mercredi des Cendres que le cortège se dirigea vers le cimetière

L'âme du Père était si droite, qu'il croyait difficilement à l'hypocrisie. Une de ses grandes douleurs, à l'École, fut de discerner ce vice dans de jeunes âmes. Il eut toujours pour règle de laisser la plus grande liberté, sous le rapport des pratiques religieuses. « Il ne faut pas, disait-il, qu'on puisse se rappeler dans la vie qu'une *seule fois* on a accompli ses devoirs religieux, sous l'empire de la contrainte ou pour obéir à de simples convenances. » Il tenait à ce que ces jeunes gens fussent, en toutes circonstances, dignes et sincères.

Il répugnait tellement à sa loyauté de croire à la mauvaise foi, que, lorsqu'on parlait devant lui d'écrivains qui insultaient ou attaquaient la religion, il attribuait ces invectives aux préjugés de leur enfance, au milieu dans lequel ils vivaient. Il lui est arrivé de citer, à ce sujet, le trait suivant : « Un religieux (n'était-ce pas lui-même?) traversait une rue de Paris; un homme tenant un enfant par la main vint à passer, et montrant le religieux à l'enfant, s'écria : « Vois-tu « cet homme, regarde-le bien et rappelle-toi que c'est le plus grand « ennemi du genre humain... » Comment se peut-il, ajoutait le Père, qu'un enfant qui grandit dans ces idées ne subisse pas, à moins d'un miracle, l'influence d'une pareille éducation !

du Père-Lachaise. Suivant les prescriptions du défunt, le corps avait été placé sur le corbillard des pauvres. Quelques personnes seulement suivaient le convoi. Le cortège, pour se rendre à sa destination, dut suivre les rues que traversaient les masques (*descente de la Courtille!*) C'était un spectacle effrayant de voir ce cercueil s'avancer à travers une haie de gens avinés, sautants, ricanants, grimaçants... Le corps fut, on le sait, déposé dans la fosse commune, pour se conformer aux volontés de M. de Lamennais. » Ce récit produisit une vive impression sur le Père.

Le même ami continua sa communication, en rapportant les paroles émues du P. Gratry, dans la chapelle de l'Oratoire, le dimanche suivant. Les semaines précédentes, il avait demandé des prières pour la conversion de M. de Lamennais, comme on l'avait fait dans toutes les églises de Paris. Ce jour-là, avant de commencer son homélie sur l'Évangile, il parla de la grande douleur que cette mort causait à toutes les âmes chrétiennes. « Mais devons-nous, — ajouta-t-il à peu près en ces termes, — devons-nous désespérer du salut de cette pauvre âme? Devons-nous cesser de prier pour elle? Non, nous ignorons les desseins de Dieu; il n'est donné à aucun homme de sonder les profondeurs de la miséricorde infinie. Malgré toutes les apparences, malgré le refus, persistant jusqu'à la fin, de recevoir les secours de la religion, j'espère .. Pour que ce grand exemple servît d'enseignement, Dieu a permis que cette fin parût dépourvue de toute espérance; mais cette âme avait contribué à relever le sentiment religieux dans notre pays : à raison du bien qu'elle a fait avant sa chute, ne pouvons-nous penser qu'il y aura eu un retour caché à nos regards, avant de paraître devant Dieu, et qu'elle aura obtenu miséricorde! »

X

Nous ne rapporterons pas tous les entretiens que nous avons eus avec le Père sur la théologie, sur le droit, sur d'autres sujets. Nous reproduirons seulement, au risque d'en laisser évaporer le parfum, la conversation dont nous avons peut-être, entre toutes, gardé la plus vive impression.

C'était le dimanche, 11 octobre 1857. Nous étions auprès du Père, avec deux de nos amis. Il venait de faire quelques parties de billard et d'échecs, et nous avions, une fois de plus, été témoins de sa simple et digne familiarité. Il était quatre heures du soir. Nous entrâmes dans le grand salon de l'École, au rez-de-chaussée, sur le parc. Le Père s'assit au fond de l'appartement, sur le canapé, présent d'une main royale, comme tous les meubles et les tentures qui ornent cette pièce. Nous nous rangeâmes autour de lui.

L'un de nous fut amené à lui demander quel était, si l'on pouvait établir une différence, le vice le plus grave, de la volupté ou de l'orgueil. Le Père flétrit le sens dépravé, en des termes qui nous rappelèrent son admirable conférence sur *la chasteté*. Il en vint ensuite à l'orgueil. Que ce péché devait lui paraître odieux, puisque son intelligence si pure le regarda comme plus grave que le premier.

La volupté, dit-il, est le péché immonde : Dieu lui a pardonné en Madeleine. L'orgueil, c'est le péché de Satan, des pharisiens et des scribes : l'Évangile, sans lui refuser assurément une miséricorde que Dieu réserve à toute contrition sincère, ne nous a pas montré le pardon de l'orgueil, à côté du pardon de la volupté. La matière participe de cette dernière infraction morale : c'est un péché rampant. Celui qui le commet pourra connaître le remords et arriver au repentir. Mais l'homme qui s'est enivré de lui-même est plus exposé à demeurer en adoration devant son propre esprit. On guérit de la volupté ; on guérit, mais plus difficilement, de l'orgueil, qui trop souvent est incurable. La volupté est l'oubli de Dieu et l'abaissement de l'homme ; c'est le néant. L'orgueil, c'est, non l'oubli, mais la haine de Dieu dont on repousse l'autorité ; c'est l'audacieuse tentative de l'esprit pour s'élever à sa hauteur ; c'est l'exagération impie de la vie intellectuelle. Or Dieu accorde sa grâce à l'être devenu brute, pour qu'il redevienne homme ; mais cette même grâce peut-elle facilement toucher le cœur de celui qui se croit assez grand, assez fort pour s'en passer ? A-t-il besoin de cette

efficace protection, l'orgueilleux qui, dans son délire, se mesure avec le protecteur[1]?...

Le Père arriva à examiner le rôle respectif du corps et de l'âme. Il apprécia la célèbre définition donnée par M. de Bonald. Il la déclara incomplète. Nous lui citâmes celle d'un maître éminent de la science philosophique, M. Charles Lévêque, notre ancien professeur au lycée de Toulouse : « L'homme est un être intelligent, libre et sensible, servi par des organes. » C'est la définition même de M. de Bonald, complétée quant à l'indication des facultés. Le Père l'approuva et nous proposa, à son tour, la suivante : « L'homme est une âme et un corps, confondus dans une unité substantielle. » Sans chercher à expliquer l'union de l'âme et du corps, à sonder ce problème, il émit quelques idées frappantes sur cette mystérieuse alliance : « L'âme, fit-il observer, est unie intimement au corps : elle le pénètre, comme le feu pénètre le fer. L'exercice d'aucune des facultés de l'âme ne se conçoit sans la coopération du corps... »

Puis le Père résuma la théorie des idées, d'après saint Thomas d'Aquin, étudia le rôle du corps, à ce point de vue, et entra dans des développements qui faisaient encore mieux ressortir la participation du corps à la vie de l'esprit.

Il est noble, le corps, continua-t-il, puisque Jésus-Christ l'a jugé digne de servir d'habitation à son âme et à sa divinité. Il est noble, puisqu'il a été pour le Sauveur du monde plus qu'une enveloppe transitoire, ainsi qu'on l'eût compris, afin de faciliter sa mission en ce monde : il n'en a pas laissé la dépouille à la terre; il l'a emporté dans le ciel, y conviant nos corps à sa suite, et l'a rendu participant de son éternelle gloire. Quelle idée nous donne de la dignité du corps purifié ce dogme de la foi ! Le corps semble être un obstacle pour l'âme. Dieu cependant continuera cette alliance, au moment même où la vie spiritualiste s'épanouira dans sa splendeur. Après le jugement dernier, notre corps sera associé aux joies, comme aux douleurs de l'âme... Je ne veux certes pas scruter les conditions de la vie future, sous ses diverses formes... Mais pourquoi l'idée du feu répugne-t-elle à certains esprits? La torture indéfinissable de l'âme sera, sans doute, à l'enfer, comme au purgatoire (avec quelle différence toutefois!) de ne plus voir Dieu qu'elle aura un instant contemplé, ce qui nous fait pressentir le mystérieux attrait du type éternel de beauté. Mais il y aura aussi la

[1] « Obéir, c'est vaincre, a écrit le Père. — L'orgueil divise les hommes; l'humilité les unit. — Il faut savoir descendre devant les hommes pour s'élever devant Dieu... »

douleur du corps : tous deux, le corps et l'âme, participent au péché; tous deux participeront à l'expiation... A l'enfer, le corps sera consumé par le feu. Le feu peut brûler sans la manifestation extérieure de la flamme qui le révèle à l'infirmité de nos sens. Ce n'est pas la flamme, en effet, qui brûle, mais la cause cachée qui la produit. Ici-bas, Dieu, par égard pour notre faiblesse, accompagne le feu du signe visible qui nous l'indique; dans l'autre vie, ne peut-il, le maître tout-puissant des éléments, le formateur des causes secondes, le créateur des mondes, ne peut-il faire que le feu consume sans paraître consumer, torture les corps sans se révéler extérieurement, les pénètre, comme nous le voyons remplir d'une invisible chaleur le fer qui n'est pas encore rougi? Avec cet élément immatériel, en quelque sorte, sans l'inutile cortège de la flamme, il pourra accomplir l'œuvre de sa redoutable justice...

Dans l'autre vie, poursuivit le Père, nous n'emporterons pas le corps composé des molécules dont il est formé : la science affirme que le renouvellement est complet, tous les sept ou tous les dix ans. Ce ne sera pas le corps de telle ou telle époque de notre vie, mais le moule dans lequel s'opère cette invisible, successive et continue transformation, le moule indéfini qui fait que mon corps est mien et non celui d'un autre. Puisqu'il change, le corps ne serait presque rien, comme tout ce qui est sujet au changement; mais ce qui est quelque chose et que nous emporterons au ciel, à la suite de Jésus-Christ, c'est le principe générateur qui s'approprie les molécules nouvelles, qui est plus qu'elles puisqu'il leur survit et pourvoit à leur remplacement. Dieu, qui continue en nous son œuvre créatrice, appellera à lui ces organisations insaisissables dans la matière, que la science ne connaît pas, qu'il connaît seul, et qui se dresseront, à l'appel du dernier jour, avec le signe particulier imprimé à chacune d'elles par la main du souverain Maître...

Tout vient de Dieu; c'est lui qui propage les germes; car il a interdit à la nature et à l'homme d'en créer, en dehors de ses lois. Que l'homme essaye de faire un squelette! Qu'il tente de faire un cadavre! Je le tiens pour créateur, s'il parvient à me donner, par ses propres forces, ne serait-ce que dans la mort, l'image d'une vie éteinte... La nature ne crée pas les germes. L'homme ne se rend compte que de l'uniformité des règles qui président à leur formation, sans pouvoir en découvrir la cause cachée... L'observation, serait-elle immédiate, ne peut intervenir qu'après l'instant sans durée, et qui nous échappe, de la création elle-même. Au lieu d'attribuer au sublime ordonnateur, toujours obéi, à la cause première, à l'unique maître de tous les efficients, une cause qui remonte si naturellement vers lui, au lieu de tout expliquer par cet acte de foi que les cieux apprennent à la terre,

l'homme préfère, orgueilleux ou aveugle, au risque de ne rien expliquer, attribuer cette cause à la nature, qui est l'œuvre de Dieu lui-même, qui n'a d'autre vigueur que celle qu'il lui communique, qui, demain, suivant sa volonté, ou ne pourra faire croître un brin d'herbe, ou, par sa végétation, nous étouffera, nous, nos monuments et notre délire... Cette erreur de l'homme s'explique par son désespoir de vivre, à tous les points de vue, au milieu d'effets dont Dieu lui a caché les causes; quelquefois il crie à la découverte; il croit avoir arraché ses secrets au Tout-Puissant, parce qu'il a fait un pas vers la cause qu'il convoite; il trouve un effet plus voisin de la cause; il dit avoir trouvé la cause elle-même et qualifie l'effet découvert de ce nom menteur qui ne l'égare pas lui-même, parce qu'au fond de sa pensée, il ne peut se dissimuler que d'autres effets existent encore plus voisins de la cause, que ces effets, il ne les connaît pas et que, les connaîtrait-il, il serait loin d'avoir pénétré l'action vivante, inaccessible de la cause dans son opération créatrice et immédiate...

Abordant un tout autre sujet, nous désirâmes savoir ce que pensait le Père de la croyance à la fin prochaine du monde, que des publications étranges avaient fixée au 13 juin précédent. Dans sa réponse, ce fut encore sa foi qui parla.

L'homme doit vivre longtemps encore, dit-il. Telle est, du moins, ma pensée, qui est loin d'être absolue; nul ne s'incline plus profondément que moi devant les impénétrables secrets de la divine Providence. L'homme doit vivre longtemps. La vie inorganique a été longue. Elle aurait compté des siècles. La vie végétale lui a succédé, et des conclusions que la religion ne repousse pas lui assignent une existence d'un nombre considérable d'années. L'homme rationnel a vécu quatre mille ans; le chrétien n'a que dix-huit siècles! Après avoir libéralement prodigué les siècles à la matière, à la raison, Dieu se montrerait-il parcimonieux du temps pour son Christ? La nouvelle vie qu'il a apportée au monde serait-elle plus courte?... Nous sommes tout modernes. La civilisation, suivant un cours conforme à celui du soleil, a successivement visité les Assyriens, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Barbares, et nous voilà!... Nous sommes presqu'au berceau de l'humanité. Qu'est-ce pour Dieu qui se meut dans l'éternité que cette étroite suite d'années? C'est bien pour les enfants arrosés du sang de son Fils qu'il voudra surtout reculer les limites du temps... Comment pourrions-nous déjà finir? L'Europe entière n'appartient pas au Christ. L'Asie lui est encore rebelle jusque sur le sol où il est mort. L'Amérique est incomplètement soumise à ses lois. L'Afrique le méconnaît. L'Océanie ne date que d'hier. Le Christ, qui a

consenti à descendre sur notre globe, imperceptible partie de son domaine, ne serait venu que pour posséder des lambeaux de ce coin de sa création, de ce grain de poussière détrempé d'eau! Non, la vie qu'il nous a apportée ne cessera pour faire place à la vie à venir que lorsqu'elle aura régénéré le monde entier, modique objet de l'amour d'un Dieu.....

Nous dénaturons, en les reproduisant, ces admirables élans d'éloquence.

Le jour baissait sensiblement. Entraîné par les développements, le Père continua. On arriva à parler d'éducation. Le Père s'appesantit sur la difficulté de diriger des jeunes gens, particulièrement les moins âgés. « Ceux-ci, dit-il, sont saisissables par moins de côtés. » L'un de ses rêves avait été de faire lui-même l'éducation d'un enfant.

Je m'étonne, poursuivit-il, que les familles riches ne donnent pas à leurs fils une instruction plus complète, plus longue, plus forte. Pourquoi faire entrer, à vingt ans, même plus tôt, un jeune homme dans le monde? Une fois lancé, il ne s'appartient plus; les sollicitudes de la vie l'absorbent; il n'a plus de moments pour l'étude. Que de choses cependant n'apprendrait-il pas, s'il persévérait jusqu'à trente ans à se nourrir d'éléments intellectuels! L'esprit, à partir de dix-neuf à vingt ans, acquiert si utilement des connaissances par l'application. On préparerait le jeune homme à sa vocation, après l'avoir pressentie et apprise de lui-même. Si j'eusse élevé un enfant, j'aurais voulu le recevoir, à trois ou quatre ans. Je l'aurais assez longtemps éloigné de toute influence, de celle même de la famille, quelquefois la plus contraire à une bonne éducation. Je me serais consacré à le diriger vers Dieu. J'en aurais fait le fils de mon âme[1]; je lui aurais fait don de moi-même. De bonne heure, je serais parvenu à discerner les aspirations de sa jeune intelligence et je l'aurais dressée dans le sens du but à poursuivre. Il n'aurait pas été, à vingt-deux ans, étranger, comme je l'ai été, à ce qui aurait rempli toute sa vie. A trente ans, il serait sorti de notre retraite. J'aurais formé, je crois, un homme fort, un des plus forts qui se puissent rencontrer... J'aurais vu grandir cette raison; j'en aurais avec bonheur secondé les développements, Je l'aurais vu,

[1] Le 29 mai précédent (lettre *inédite*), le Père écrivait à un ami : « Je me réjouis bien sincèrement du don que Dieu vous a fait d'un fils. C'est une âme venue de la vôtre, image de Dieu et de vous-même, et qui grandira en vous aimant. Je comprends ce bonheur par la joie que me cause la naissance spirituelle d'une âme qui revient à Dieu par mon ministère. Jouissez donc de ce bienfait et gardez-le précieusement.

« Demain, à sept heures, je dirai la messe pour votre nouveau-né. »

s'élevant par degrés vers notre commun Maître et Ami... Mais je n'ai pas eu cette satisfaction. Ma vie s'éteindra peut-être sans que je l'éprouve. Je suis trop avancé en âge : je ne puis compter sur vingt-cinq ans de vie... Si je n'ai pas pris auprès de moi un enfant, ce n'est pas parce qu'il fût difficile d'en obtenir un; ce n'est pas non plus que j'aie été retenu par l'appréhension de le voir mourir, au milieu de mes efforts ou au moment de leur succès. Tout est à Dieu, et j'aurais fait, en lui offrant cette mort, le plus méritoire des sacrifices... Mais j'ai craint l'ingratitude, et cette crainte me fait encore hésiter aujourd'hui... Je l'aurais tant aimé que, s'il eût méconnu mon amour en Dieu, il eût fait un mal profond à l'infirmité de mon humaine nature... Il l'eût tuée...

Qu'elle était belle, à la fois forte et suave, l'âme qui nous tenait ce langage!

Nous pourrions relater d'autres entretiens avec le Père. La conversation que nous venons d'analyser suffit à faire comprendre à quelle hauteur il les élevait.

XI

Peu de jours après, nous entendions le Père parler à la chapelle; c'était l'époque de la rentrée scolaire. Il remercia les jeunes élèves de leur excellente tenue pendant les exercices de la fête séculaire. Il leur prodigua ensuite ses conseils : — aux élèves excellents, chez qui la victoire du bien sur le mal est accomplie, il répond d'eux, comme de lui-même; — aux âmes faibles, portées plutôt vers le bien que vers le mal, — il les excite à l'énergie, au courage; — aux natures plus faibles encore exposées aux chutes, il les conjure de s'arracher à leur périlleuse indécision, à leur torpeur; — aux mauvais, s'il y en a : il doit s'en rencontrer, comme dans toute réunion d'hommes; s'il les connaissait, il les expulserait. Mais il ne veut pas les connaître par la délation qu'il abhorre. S'il est des élèves vicieux, aux maîtres de les discerner; aux condisciples de les fuir, d'établir comme un cordon sanitaire. Le vice! Quelle affreuse chose! « Celui qui en serait atteint sortirait comme le chien, auquel il n'est même pas utile de donner un coup de pied..... N'est-ce pas le mépris qui sauve le monde? »

Le jeune homme ne doit compter exclusivement ni sur l'or, ni sur un beau nom, ni sur l'appui de la famille ou de la société. Tout est vain, sans la vertu.

Le Père exposa ensuite les règles de la discipline intérieure, tout

ce qui concernait l'agencement des études, la distribution du temps, les heures de repos. Il insista sur l'éducation, dont « les bienfaits, dit-il, sont bien supérieurs à ceux de l'instruction ». Il recommanda la bonne tenue, si en honneur, dans tous les temps, à Sorèze, et se félicita, à ce point de vue, des avantages que procuraient les soirées inaugurées par lui et qui avaient lieu, deux ou trois fois par an, en sa présence. — Il fit appel, pour la prospérité de l'établissement, au concours de tous.

Enfin il désigna, avec la distinction et la grâce qu'il y apportait, le sergent-major et le porte-drapeau, qui étaient, avec le maître des cérémonies, les dignitaires de l'École.

Sa quatrième année commençait, à Sorèze.

Au temps du carême, fidèle à lui-même, il reprit ses instructions. Il prononça, en particulier, quatre sermons sur le *démon*, les *faux amis*, les *mauvais livres*, enfin sur *le corps* considéré tour à tour, en tant qu'associé au péché, comme un démon, un faux ami et un mauvais livre. Ces discours furent marqués au coin de son génie. Nous ne pûmes assister qu'à un seul, le troisième, sur les *mauvais livres*.

Que peut-on comparer, dit-il, au livre de la bonne nouvelle, à l'Évangile, qui est le cri de la conscience de Dieu dans la conscience de l'homme? — Le livre de la vérité, continua-t-il, a trois pages : sur l'une, est écrit le nom de Dieu; sur la seconde, celui de Jésus-Christ; sur la troisième, celui de l'Église. Le livre de l'erreur a trois pages aussi : sur l'une, l'Église est niée. Quel vide! quel égarement! Mais nous pouvons encore nous dire les frères de ceux qui rendent hommage, en Jésus-Christ et en Dieu, à la même paternité. — Sur la seconde page, le mensonge a effacé le nom de Jésus-Christ; un abîme est ouvert entre nous et ceux qui l'acceptent; cependant, au-dessus de cet abîme, dans l'espoir de les attirer à nous, il nous est permis de leur tendre la main, en élevant nos pensées vers Dieu. — Enfin, de la troisième page, le mensonge a fait disparaître le nom du Dieu qui brise les cèdres et qui aide l'hysope à fleurir; nous n'appartenons pas à la même race que les prétendus hommes qui croient à cette page, s'il est possible d'y croire...

Le livre de la vérité a été écrit sur le mont Sinaï, sur la montagne des Béatitudes, sur le Golgotha. Aux commandements qui défendent le vol, la fornication, tous les crimes, le livre du mensonge répond, en les autorisant; — aux mémorables paroles : « Heureux ceux qui pleurent; heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice », l'erreur réplique : « Heureux ceux qui sont dans les plaisirs; heureux ceux qui ont mis leur cœur à l'abri de la persécution de la vérité »;

— à la place de l'arbre de la croix, sur lequel est mort le plus chaste des fils de l'homme, le mensonge a dressé la statue de cette déesse de l'impudicité, à laquelle les anciens avaient osé donner le plus beau nom de la langue latine : *Venustas*.....

C'est pendant cette même année que le Père écrivit, de l'École de Sorèze, ses trois admirables *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne, les* 24 *février*, 23 *avril*, 23 *juin* 1858. Il avait l'intention de les continuer, d'aborder tous les aspects de cette vie, d'en exposer toutes les règles. Il en avait fait le plan : son projet était d'écrire quarante lettres. Elu, de nouveau, provincial de son ordre, au mois de septembre 1858, il dut ajourner la réalisation de son dessein. Puis la souffrance physique le saisit, et malheureusement il brûla, quelque temps avant sa mort, avec beaucoup d'autres papiers, le manuscrit qui renfermait son plan.

Parmi les œuvres du Père, il n'en est pas de plus notable que les trois lettres écrites, en 1858, substantiel mélange d'onction et de force, épanchements interrompus par la mort, où surabondent la foi, l'amour de la jeunesse et un élan supérieur à la terre, qui fait entrevoir le seuil du monde futur. « Du culte de Jésus-Christ comme fondement de la vie chrétienne, — dans les Écritures, — dans l'Église », tel est l'objet de ces trois lettres.

L'éloquence y déborde. En quels termes le Père parle de la France, « de la patrie, notre Église du temps, comme l'Église est notre patrie de l'éternité »; — des Écritures, « qui nous donnent la foi dans un airain immortel » ; — de Jésus-Christ, « qui seul a créé sur la terre une vie digne de l'homme et digne de Dieu » !

Écoutons le Père, un instant :

La *France*. Vous entendrez souvent, dit-il, attribuer nos malheurs à des causes secondaires; et, sans doute, les causes secondaires y ont leur part; mais, soyez-en certain, la cause principale est en ceci : la France a perdu le sentiment politique de la religion et du droit... Ne l'aimez pas seulement comme votre patrie, mais comme une patrie qui est la fille aînée de l'Église et dont le sort est lié au sort terrestre de l'Évangile. La France est l'inexpugnable forteresse, où Jésus-Christ défendra la liberté des siens; et quoi qu'il arrive du monde, à quelque degré que descende la faiblesse de la raison et que monte la négation de la vérité, là, dans le sang qu'ont reçu nos veines, un asile se fera contre la captivité des âmes. La tyrannie spirituelle, qu'elle vienne du trône ou du peuple, n'y prévaudra point, et l'intelligence humaine n'y périra pas non plus sous les extravagances systématiques de la déraison glorifiée. Les inaliénables qualités de notre génie national nous sauveront de tomber jamais si bas, et le flambeau de la charité, tenu debout

par nos mains, versera sur nos maux la lumière qui guérit, et sur nos blessures, l'onction qui sanctifie.

Les *Écritures*, qui sont à la fois le drame de nos destinées, l'histoire primitive du genre humain, la philosophie des saints, la législation d'un peuple élu et gouverné par Dieu,... la préparation et le germe de tout l'avenir de l'humanité, le dépôt des vérités qui lui sont nécessaires, la charte de ses droits, le trésor de ses espérances, l'abîme de ses consolations, la bouche de Dieu sur son cœur, enfin, le Christ lui-même, Fils de Dieu, qui l'a sauvée.

Jésus-Christ !... Quels accents inspirés dicta au Père l'amour dont il était embrasé !

Ni les voluptés de l'orgueil au jour de ses plus grands triomphes, ni les fascinations de la chair à l'heure de ses plus trompeuses délices, ni la mère recevant au monde un fils des mains de Dieu, ni l'époux introduisant l'épouse dans la chasteté du foyer nuptial, ni le poète au premier souffle de son génie, ni rien qui soit ni rien qui fût, ne contient ou l'image, ou l'ombre, ou l'avant-coureur de ce qu'est en une âme le culte de Jésus-Christ. Tout autre chose est trop ou trop peu ; elle nous passe ou ne nous remplit pas : Jésus-Christ seul a la mesure de notre être ; seul il a fait de la grandeur et de l'infirmité, de la force et de l'onction, de la vie et de la mort, un breuvage tel que notre cœur le souhaitait sans le connaître ; et ceux qui ont bu à cette coupe, à leur âge d'homme, savent que je dis vrai, et que c'est un enivrement dont on ne revient pas.

Celse, Porphyre, Julien et tant d'autres hérauts du Fils de Dieu, dans les offices incomparables de l'inimitié, étaient, — pour ne citer, hélas ! que des morts, — animés d'une haine dont l'histoire nous conserve l'écho ; mais nous ne croyons pas que cette haine, quelque acharnée qu'elle ait été, ait renfermé plus d'énergie que l'amour de Lacordaire.

Au mois de septembre 1858, le Père avait été, nous l'avons dit, élu, de nouveau, provincial du grand ordre. C'est en 1854 qu'avait pris fin son premier provincialat. Les exigences de la vie des religieux voués à l'enseignement avaient nécessité quelques tempéraments à la règle sévère des Dominicains. Redevenu provincial, le Père se soumit sans aucune restriction au régime qui avait été le sien jusqu'à son arrivée à Sorèze. Il y eut une modification subite dans les heures de sommeil, dans le genre de nourriture, dans l'ensemble de sa vie. A la règle plus douce du tiers-ordre enseignant, dont il était le vicaire général, succédèrent les prescriptions rigides du grand ordre. Ce changement de régime dut influer sur sa santé.

Ne serait-ce pas la première cause du mal qui devait nous le ravir? Un amaigrissement se produisit : au mois d'août 1859, nous le remarquâmes. — D'un autre côté, ses sollicitudes devinrent plus vives, plus multipliées. On a raconté [1], — nous n'insisterons pas sur ce sujet, — le chagrin que les circonstances lui suscitèrent, au moment où il assumait de nouveaux devoirs.

La prospérité de l'École s'accrut encore, en 1859. Le 5 mars, le Père écrivait (extrait d'une lettre inédite) :

Tout va on ne peut mieux à Sorèze, et je n'ai qu'à remercier Dieu des bénédictions qu'il répand sur cette maison. Nous avons beaucoup d'élèves. Mais le principal est l'ordre, le travail et la religion qui règnent parmi nos élèves.

Le Père aimait à parcourir, avec eux, les campagnes voisines; à plusieurs reprises, il fit de grandes excursions. Il était l'âme des promenades, comme des fêtes de l'École. Il marchait, le premier, un bâton à la main, gravissait vaillamment la montagne et procurait à tous, au moment des haltes, la douce jouissance de leur commerce avec un tel guide. L'un des maîtres qu'il aima, intelligence des plus ornées, cœur tendre, qui a consacré à Lacordaire de beaux vers, nous aurait adressé les notes qu'il avait gardées sur les courses du Père, avec l'Institut et l'Athénée, à Arfons, à Lampy, à Naurouse, à la cité de Carcassonne, au château de Saint-Paulet. Ces notes précieuses n'ont pu être retrouvées. Nous l'avons appris par une affectueuse lettre, que M. Edmond Py a signée d'une main déjà glacée par l'approche de la mort... Au moment où nous traçons ces lignes, nous recevons la nouvelle qu'il n'est plus. Son souvenir est si uni, pour nous, à la mémoire du grand homme, que nous le saluons d'un hommage cordial et ému.

Les promenades faites en compagnie de ses élèves avaient charmé le Père.

Je me rappelais, en vous lisant, écrivait-il, le 24 février 1858, à son Emmanuel, tous les beaux lieux où votre pied suivait la trace du mien, nos égarements d'été dans les forêts de la Montagne Noire; je me nommais, avec vos lèvres plutôt qu'avec les miennes, Saint-Ferréol, Arfons, Alzau, Lampy, ces champs et ces vallons sans gloire pour l'étranger, mais chers aux fils de Sorèze, et plus chers à moi qu'à vous tous, parce que j'y portais l'âme d'un père dans des solitudes que vous remplissiez.

[1] Voy. la *Vie du P. Lacordaire,* par M. Foisset. Paris, 1870, t. II, chapitre relatif au second provincialat du Père.

Qu'il était vif et enjoué dans ces excursions où l'on pouvait encore mieux goûter l'attrait inséparable de sa riche nature ! Que de traits charmants pourraient être cités ! Il aimait la contrée paisible qu'il avait choisie. Que de fois, le soir, il parcourait les vertes prairies qui entourent Sorèze, cette vallée de la Mandre, si favorable à la méditation ! Que de fois il suivit les sentiers, le bord des ruisseaux qui sillonnent les champs en tous sens ! Ces lieux nous sont devenus doublement chers ! Sorèze et Lacordaire, noms indissolublement unis dans notre cœur !

L'année 1859 s'écoula, au milieu de ses travaux habituels. Bien que l'administration simultanée des deux branches de la famille dominicaine et la direction de l'École l'eussent contraint d'interrompre des œuvres commencées, il sut trouver le temps d'écrire un discours pour la distribution des prix de cette année, comme il l'avait fait, en 1856 : il traita des *études philosophiques*.

Vous le savez, dit-il, les études philosophiques ont presque entièrement disparu des écoles françaises. Le peu qui en reste n'est qu'un lambeau étroit et déchiré qui ne porte plus le nom de philosophie, comme si le nom même eût fait peur, et que, profané par quelques esprits, on eût dû lui faire expier les fautes de ceux qui l'avaient usurpé ou déshonoré. C'est la première fois, peut-être, depuis qu'il y a des écoles, que le nom de la sagesse en a été banni et que la sagesse elle même y a perdu l'honneur d'être enseignée comme la première et la plus illustre des sciences de l'homme. Cette proscription est-elle juste ? Peut-elle produire de bons résultats ?

Tout serait à citer, tout est à lire dans le développement de la réponse qu'il fit à cette question. Il se sépara de ses enfants par ces paroles qui terminent le discours :

Si la pensée est le plus bel apanage de l'homme, la pensée qui s'élève par-dessus les autres est le patrimoine de l'humanité tout entière, et l'obscurcir par le défaut d'une culture proportionnée à sa prédestination, c'est ensevelir dans la nuit égoïste de ce monde une étoile qui eût dû briller au firmament de la vérité. Il n'en sera pas ainsi de vous, jeunes gens, mes fils. Vous aimez Dieu, Jésus-Christ, l'Église ; vous aimez la France, qui fut toujours leur épée : ce double amour, qui n'en fait qu'un dans votre âme, vous guidera sans peine aux travaux qui préparent les hommes, aux combats qui les éprouvent, au tombeau qui les récompense.

L'année scolaire était finie : le provincial se disposait à visiter les maisons de son ordre.

La fin prochainement. Jules LACOINTA.

LE FUSIL DU ROI

VOYAGE DU MAJOR SERPA PINTO

DANS L'AFRIQUE AUSTRALE

Notre époque, si féconde en événements de tous genres, offre avec le seizième siècle plus d'un point de ressemblance. Tous deux sont caractérisés par les vastes progrès de l'esprit humain, par une activité dévorante, jointe à une fièvre d'orgueil qui mêle aux clartés du savoir les plus funestes ténèbres morales. Dans l'un comme dans l'autre, les trônes chancellent et les peuples s'agitent; enfin, pour compléter l'analogie, dans l'un comme dans l'autre, un continent nouveau, vierge, immense, ouvre à l'esprit d'entreprise d'incalculables horizons. Ce que fut l'Amérique pour l'époque de la Renaissance, l'Afrique l'est pour la nôtre. Ces vastes régions, si voisines de l'Europe, sont pourtant, par une anomalie bizarre, restées jusqu'à nos jours les plus inconnues, les plus impénétrables du globe entier. Lorsque de hardis voyageurs, dont les noms restent à jamais impérissables, franchirent enfin les déserts qui la défendaient, lorsqu'ils affirmèrent qu'au delà des sables brûlants et des miasmes mortels, s'étendent des contrées d'une merveilleuse richesse, arrosées par des fleuves immenses et de vastes mers intérieures, ce fut toute une révélation. Aujourd'hui, l'Europe attentive a organisé des comités, les États ont ouvert des subventions et des crédits, des explorations infatigables se succèdent rapidement; les missionnaires suivent le chemin frayé par ces audacieuses entreprises; un gigantesque travail s'accomplit, des stations se fondent, les voies de communication sont étudiées avec soin, et l'époque n'est peut-être pas éloignée où leur fécond réseau reliera entre eux les districts les plus reculés de l'Afrique centrale.

Parmi les nations directement intéressées à ce mouvement grandiose, le Portugal tient sans contredit un des premiers rangs. Sur les rives de l'Atlantique comme sur celles de l'océan Indien, à

Benguella, Loanda, sur le littoral du Mozambique, le gouvernement de Lisbonne compte des colonies qui ne le cèdent en importance qu'à celles de la France, au nord, et de l'Angleterre, au sud du continent africain. Les découvertes récentes accomplies par les intrépides champions de la science devaient donc exciter son émulation. En 1877, le ministre des colonies, le señor d'Andrade Corvo, demandait aux Chambres portugaises un crédit de 30 coutos (env. 160 000 fr.,) destiné à pourvoir aux frais d'une exploration en Afrique. Le but à poursuivre touchait au cœur même des intérêts nationaux ; il ne s'agissait de rien moins que de recommencer à nouveau, cette fois plus au sud et en sens contraire, l'œuvre audacieuse qui avait fait la gloire de Cameron et de Stanley ; de continuer les travaux de Livingstone, de traverser le continent de l'ouest à l'est, à la hauteur du Benguella, de reconnaître le Cunene et les principaux affluents du Zambèze ; enfin, d'étudier les communications qui peuvent relier ensemble les tronçons épars des colonies portugaises, et feront peut-être un jour de toute la région comprise entre l'Angola et le Mozambique, un seul et magnifique empire sillonné par d'admirables voies fluviales.

Accomplir un tel programme dépasse les forces et la vie d'un homme. Celui qui, le premier, mit la main à l'œuvre fut le major Serpa Pinto.

Issu d'une famille riche et considérée, il avait depuis longtemps, sous la double influence d'un intelligent patriotisme et d'une noble ambition, tourné ses regards vers l'Afrique. L'émouvant récit des explorations modernes, ce récit qui ressemble à une merveilleuse légende, faisait naître en lui une soif dévorante de périls et d'aventures. « Et moi aussi, je suis explorateur ! » disait au fond de son âme une voix dont il ne pouvait méconnaître les accents. Les expéditions africaines semblaient avoir toutefois peu de chance de s'organiser alors en Portugal ; en attendant, le major se maria, et les affections et les devoirs de la famille parurent enchaîner pour jamais ses aspirations premières. « Ma femme et ma fille, écrit-il, étaient de doux liens dont je trouvais difficile de me dégager ; à l'idée seule de renoncer aux caresses de mon enfant, je sentais s'éteindre en moi toute ardeur pour les explorations lointaines. »

Cependant, au fond de la tranquille province où s'abritait son bonheur domestique, il continuait ses études favorites, et suivait avec un intérêt passionné tous les débats relatifs à la question africaine. Il se croyait oublié au ministère, mais il n'en était rien, le projet d'expédition s'élaborait lentement ; et dans les premiers jours de mai 1877, au moment où le major se disposait à s'installer avec sa famille dans sa résidence d'été, un télégramme lui enjoignit de se

rendre immédiatement auprès du général en chef de la province. Là, il reçut l'ordre de partir pour Lisbonne.

Adieu la vie paisible et les joies du foyer! La fièvre d'activité qui sommeillait en lui s'était réveillée. Son pays comptait sur son dévouement; l'idée ne lui vint même pas de récuser une tâche qu'il regardait comme un devoir. Le 28 mai, il partait pour Paris, où il devait se pourvoir des instruments et des divers objets nécessaires à une exploration scientifique. De là, il se rendit à Londres; enfin, dûment muni de chronomètres, de télescopes, de baromètres, de thermomètres, d'anéroïdes, de sextants, de théodolites, de revolvers, de fusils, de quinine, de thé, de café, de sucre, etc., il s'embarqua sur le steamer *le Zaïre*, et arriva, le 6 août, à Loanda.

I

Le major Serpa Pinto ne partait pas seul : deux autres Portugais, officiers de marine, Brito Capello et Roberto Ivens, devaient partager avec lui les périls et la gloire de l'entreprise.

Nous passerons rapidement sur les premières péripéties du voyage; plus encore que les explorateurs partis de la côte orientale, le major éprouva une excessive difficulté à se procurer des porteurs; or les bagages de l'expédition, les verroteries, les cotonnades ne formaient pas la charge de moins de quatre cents hommes, sans compter encore les *pombeiros* ou surveillants. C'était une petite armée qu'il fallait réunir. Quant à simplifier la question en diminuant le nombre des ballots, c'était s'exposer à mourir de faim au milieu des indigènes qui, déjà fort hostiles, ne fournissent aucune subsistance à quiconque ne peut les payer avec les perles ou les étoffes composant la monnaie courante de ces régions.

L'appui des autorités portugaises aurait dû faciliter, au moins sous ce rapport, la tâche du major et de ses compagnons; chaque année, d'ailleurs, les caravanes des trafiquants partent du Benguella pour l'intérieur de l'Afrique, et reviennent chargées d'ivoire, sinon d'un butin moins avouable. Mais là précisément gisait le nœud de toutes les difficultés qui allaient assaillir l'expédition. Cette lointaine colonie est, pour le Portugal, une sorte de Nouméa où se déverse toute la fange de la mère patrie. L'armée dont peut disposer le gouverneur n'est pas formée d'éléments plus purs; les soldats nègres, fort nombreux dans ses rangs, sont de beaucoup la partie la plus saine, car, pour les Européens, ce sont en général des repris de justice, gens de sac et de corde, qui doivent donner aux indigènes une médiocre idée des bienfaits de la civilisation, « de telle sorte, dit le

major Pinto, que notre autonomie, notre influence, la sécurité publique elle-même, sont ici confiées à des hommes dont le seul titre est une carrière de crimes, pendant laquelle ils ont bravé toutes les lois humaines et divines ».

Se présenter au milieu d'une pareille population avec un mandat officiel, pour accomplir une œuvre pacifique, sans autre perspective que la satisfaction d'avoir servi la cause de la science et du progrès, n'est pas précisément un moyen de provoquer l'enthousiasme. Pour ceux qui suivent les trafiquants, les profits sont tout autres. Stanley, Cameron, et d'autres voyageurs ne nous ont pas laissé ignorer que, malgré les efforts du gouvernement portugais, le pillage des tribus, la vente secrète des esclaves, viennent ajouter leur contingent infâme, mais lucratif, aux bénéfices du commerce de l'ivoire. En outre, les caravanes parcourent un itinéraire connu et relativement facile; tandis qu'au service des explorateurs européens, — la présence de Stanley, alors à Benguella, suffisait à l'apprendre, — les porteurs ont à s'aventurer avec leurs maîtres dans des régions lointaines où les attendent la faim, la soif, la fièvre, les fatigues, la mort enfin, sous toutes les formes; les expéditions marchandes se recrutent donc facilement, tandis que le major ne parvenait pas à enrôler un seul homme.

Au milieu de la population suspecte que nous venons de décrire, se rencontrent pourtant des colons honnêtes et sérieux, des trafiquants honorables. Ce fut parmi eux que nos explorateurs trouvèrent l'appui le plus efficace.

L'un des plus anciens et des plus riches settlers du pays, Silva Porto, s'était pris pour le major d'une amitié fort vive. Un jour que le jeune officier revenait découragé, après avoir inutilement battu toute la province, tandis qu'Ivens et Capello, partis dans une autre direction, n'avaient pas obtenu un meilleur succès, le vieillard se présenta devant nos voyageurs.

— Ne vous mettez pas en peine, dit-il. J'ai des porteurs qui vont prochainement partir pour le Bihé, où vous devez vous-même vous rendre. Ils se chargeront de votre bagage; ne prenez donc avec vous que les objets les plus indispensables.

Après toutes les anxiétés qu'il avait éprouvées, le major fut profondément ému de cette offre, et ce fut avec des larmes dans les yeux qu'il serra la main de Silva Porto.

Mais plusieurs mois devaient s'écouler avant que la caravane du trafiquant atteignît le Bihé. Nos explorateurs furent consternés lorsqu'après l'examen le plus sévère, ils reconnurent que les objets absolument indispensables formaient encore la charge de quatre-vingts hommes!

Enfin, grâce à l'active intervention du gouverneur, cette modeste escorte put être réunie; une quinzaine de soldats reçurent l'ordre de la protéger, deux chefs indigènes s'y joignirent, et le 12 novembre, sous les feux ardents du soleil des tropiques, les voyageurs quittèrent Benguella. Le drapeau portugais flottait sur la caravane, ombrageant de ses plis les hommes intrépides dont le patriotisme allait, pour la prospérité future de la métropole, affronter des hasards et des périls plus grands que ceux des batailles. Arrivé sur les hauteurs qui dominent la ville africaine, le major Pinto se retourna : il vit une fois encore ces maisons qui s'étagent en terrasses jusqu'à la côte; puis, au delà, l'Océan, cet océan immense qui baigne les côtes du Portugal et dont, à cette même heure, sa femme et sa fille regardaient peut-être les flots mouvants! Un indicible serrement de cœur le saisit; d'un pas plus rapide, il rejoignit ses compagnons.

La caravane parcourut d'abord le Dombe, vallée fertile qu'on a surnommée, non sans raison, le grenier du Benguella. Les Européens y possèdent de florissantes colonies agricoles, et les nègres eux-mêmes de riches plantations de manioc. Les chefs indigènes, en général doux et soumis, ne paraissent pas médiocrement fiers de s'être frottés à la civilisation des blancs. Le résultat le plus clair produit par ce voisinage a pourtant été jusqu'ici d'introduire chez ces tribus pacifiques l'abus des liqueurs fortes. Le major en fit une expérience assez amusante.

Trois *sovas*, ou princes nègres, étaient venus, en grand appareil, offrir leurs services à la caravane. Le premier, vêtu d'amples jupons à larges fleurs, qui jamais, malgré leur long usage, n'avaient fait connaissance avec l'eau et le savon, portait en outre une tunique d'officier d'enfanterie, qui laissait presque à découvert sa poitrine noire et velue, et le savant édifice de sa coiffure était surmonté d'un tricorne d'officier. Le second, par-dessus sa jupe flottante aux brillantes couleurs, avait endossé un uniforme tout neuf, celui d'un pair de Portugal, et son visage s'épanouissait d'orgueil sous un képi de chasseurs à pied. Le dernier enfin, plus modeste ou plus pauvre, relevait par un énorme sabre l'aspect peu martial des haillons qui l'enveloppaient.

Ces illustres personnages étaient accompagnés des grands de leur cour, qui s'accroupirent sur le sol autour des sièges destinés aux trois monarques; en même temps, un ménestrel indigène faisait retentir l'air des sons lugubres du *marimba*.

Après un entretien des plus courtois et des plus graves, tel que le comportait le rang de ses hôtes, le malicieux major donna l'ordre à ses serviteurs d'apporter quelques bouteilles d'*aguardente*. Les

yeux des sovas s'allumèrent, mais ils gardèrent la dignité de leur attitude. En réponse toutefois à la politesse de leur hôte, ils enjoignirent à leurs guerriers d'exécuter, avec quelques jeunes filles, une danse de caractère bien propre à émerveiller des yeux européens.

Au milieu de l'animation générale, une idée bouffonne traversa l'esprit du major Pinto.

— Pourquoi ne vous joignez-vous pas à votre peuple? demanda-t-il aux sovas.

— Oh non! notre rang, nos usages, les lois du Dombe, tout nous l'interdit.

Le major fit sournoisement servir quelques bouteilles de plus. « Ce fut assez, ajoute-t-il : le rang, les usages, les lois, furent jetés au vent. J'eus l'inexprimable satisfaction de les voir se mêler aux exercices chorégraphiques de leurs sujets qui, électrisés par cet exemple, redoublèrent leurs contorsions et leurs cris, en sorte que l'assemblée entière ressembla bientôt à une bande de fous. Les sovas étaient splendides; avec leurs brillants uniformes et leurs jupes de vieille femme, ils faisaient des entrechats et des cabrioles d'une prestesse prodigieuse, sans toutefois rien perdre du sentiment de leur importance : « le roi Bobêche, pensais-je en moi-même, doit avoir été créé sur un semblable modèle. »

En quittant le Dombe, nos explorateurs eurent à traverser la chaîne du Cangemba, qui borne la vallée du côté de l'est. Le soleil dardait sur eux ses rayons brûlants; les porteurs, courbés sous leurs lourds fardeaux, suivaient péniblement le lit d'un torrent desséché; la maigre végétation de la montagne ne fournissait aucune ombre, et nulle source, nulle rivière, n'offrait le moindre filet d'eau pour étancher une soif que la chaleur et la fatigue augmentaient d'heure en heure. Pendant deux jours, les voyageurs n'eurent à boire que le résidu saumâtre laissé par les pluies dans le creux de quelques rochers. Enfin, on arriva sur la lisière d'une forêt, dont les arbres séculaires étaient entremêlés de magnifiques baobabs; les tentes furent dressées pour la nuit, et les trois Européens, harassés, l'estomac vide, purent prendre un peu de repos et de nourriture. Ivens, plus jeune que ses compagnons, se délassait de cette marche fatigante par des saillies humoristiques, non sans s'interrompre pour jeter de tendres et ardents regards de convoitise sur un gigot qu'un nègre faisait rôtir en dehors de la tente. Si l'appétit d'un chasseur est devenu proverbial, que dire de celui d'un explorateur en Afrique?

— Je voudrais, s'écria Ivens en riant, que mon père pût me voir contempler ce gigot, je suis sûr que les larmes lui en viendraient aux yeux.

La caravane se dirigeait vers Quillengues, station portugaise que sa situation au milieu d'un pays fertile et populeux semble appeler à un grand avenir. Son importance stratégique n'est pas moins considérable ; on peut, dans ces régions, la regarder comme la clef de l'Afrique intérieure.

Une pluie torrentielle avait succédé à la chaleur des jours précédents. Ces alternatives, jointes aux privations et à la fatigue, exerçaient sur la santé du major Pinto l'influence la plus fâcheuse ; il commençait à ressentir les atteintes de ces fièvres que l'Afrique engendre, et qui déjà ont coûté la vie à un si grand nombre d'explorateurs européens, dont les tombes marquent les étapes de la civilisation au milieu de ces régions inhospitalières. Le major allait-il grossir la liste des victimes ? Pendant trois jours, il fut en proie au délire ; la fête de Noël, cette fête qui répand la joie dans tout l'univers chrétien, et qui lui était particulièrement chère, car elle lui rappelait la naissance de sa fille, cette fête se passa sans qu'il eût repris conscience de lui-même, et si la gracieuse vision de son enfant s'offrit à son esprit, ce ne fut qu'au milieu des songes de la fièvre.

Ivens, Capello, le gouverneur de Quillengues et sa femme, lui prodiguaient à l'envi les soins les plus dévoués. Grâce à leur sollicitude, grâce aussi à la vigueur de sa constitution, le major revint à la vie ; toujours énergique et ardent, il voulut se remettre en route dès le 1er janvier 1878 ; mais il emportait en lui-même les traits empoisonnés de l'invisible ennemi qui avait failli l'arrêter au seuil de l'Afrique. Cette première attaque de la fièvre devait être suivie de bien d'autres.

Sa maladie lui avait fourni l'occasion d'apprécier les services et la fidélité d'un nègre de son escorte, nommé Augusto. C'était un homme d'une stature herculéenne, d'une intelligence et d'une adresse supérieures à celles de ses compagnons. Pendant que son maître était couché sur son lit de douleur, quelqu'un lui dit :

— Pensez-vous suivre longtemps cet Européen malade ? Il mourra dans l'intérieur, et alors, que deviendrez-vous ?

— On se tire toujours d'affaire quand on a du courage, répondit simplement le nègre. Jamais je n'abandonnerai mon maître.

Un personnage d'une moralité plus douteuse quitta également Quillengues pour se joindre à l'escorte. Le mulâtre Verissimo Gonçalves, fils d'un trafiquant du Bihé, avait, dit le major, tous les vices de sa race ; son éducation était des plus élémentaires, il savait à peine lire ; sa taille était courte, son regard craintif, mais il cachait sous cet extérieur peu séduisant une intelligence prompte, une constitution robuste et des muscles de fer.

Nous mentionnons particulièrement ces deux hommes, parce qu'ils allaient avoir à jouer un certain rôle au milieu des épreuves qui étaient près d'assaillir leur maître.

Mais, insoucieux des périls futurs, heureux de ses forces recouvrées, le major s'avançait allègrement, avec Ivens et Capello, dans un pays montagneux, coupé par les affluents du Cunene. Les indigènes continuaient de se montrer bienveillants; le chef de la petite bourgade de Ngola offrit même aux voyageurs un bœuf, présent qui fut, comme on le pense, fort bien accueilli. Le major Pinto ne voulut pas rester en arrière de générosité. Connaissant le goût ordinaire des indigènes, il dit au sova :

— Faites apporter un vase, je vous donnerai de l'aguardente.

Mais Chimbarandongo, — c'était le nom du chef, — n'avait rien de l'humeur des princes du Dombe, il se contenta de produire une chétive bouteille, qui contenait environ une pinte.

— Ce présent ne serait pas digne de votre rang, dit le major.

Et il fit remplir deux grandes gourdes de la brûlante liqueur.

Émerveillé d'un don si libéral, Chimbarandongo le fut bien davantage lorsque l'étranger lui remit des objets qui excitaient au plus haut point sa convoitise et son admiration, quelques fusils à pierre et un peu de poudre. Il témoigna le désir de voir comment le Portugais se servait de ces engins meurtriers; le bœuf propitiatoire paissait tranquillement à une certaine distance :

— Je vais lui loger une balle entre les deux yeux, dit le major.

Le coup partit, l'animal tomba, frappé tout juste à la place indiquée. Alors l'enthousiasme du sova ne connut plus de bornes; il serra l'Européen dans ses bras, et, l'embrassant à plusieurs reprises, lui donna les noms les plus tendres. Le major néglige de nous dire si ce résultat inattendu de son adresse lui fut particulièrement agréable.

Une autre circonstance allait encore augmenter son prestige. Un violent orage, accompagné d'éclairs et de tonnerres, se déclara tout à coup, et des torrents d'eau vinrent rafraîchir la vallée, où régnait depuis quelques semaines une extrême sécheresse.

Chimbarandongo se réfugia dans la hutte du major avec trois de ses femmes, ses filles et quelques-uns de ses principaux chefs :

— Rendez grâce à l'homme blanc, dit-il d'une voix grave, c'est à lui que nous devons cette pluie bienfaisante.

En vain le major voulut se défendre. Il répondit au sova que Dieu seul possède le pouvoir de diriger à son gré les éléments, Ivens, qui s'amusait fort de cette scène, entreprit un cours de météorologie familière, qu'il essaya de mettre à la portée de ses noirs auditeurs. Chimbarandongo l'écoutait avec une extrême attention.

— Oui, sans doute, dit-il enfin en regardant d'un air de menace les hommes de sa suite; si l'un de vous s'avisait de lever seulement un doigt pour arrêter une pluie dont nous avons si grand besoin, je le ferais immédiatement mettre à mort!

Confondu d'entendre interpréter ses leçons d'une manière si étrange, Ivens voulut au moins le rappeler à des sentiments plus équitables; mais il n'y a, dit le proverbe, pire sourd que celui qui ne veut pas entendre; Chimbarandongo ne trouvait pas qu'il fût politique de se montrer débonnaire, et bientôt après, appelant sa monture, il se retira.

Que le lecteur ne se figure pas le voir emporté par un agile coursier africain. Non, ce fut sur le dos... d'un robuste nègre que grimpa le chef; l'officier qui avait l'insigne honneur de porter sur ses épaules les destins de la tribu, dans la personne du sova, mit à son tour les mains sur les hanches d'un de ses collègues, et le majestueux cortège s'éloigna en titubant.

Le major ne tarda pas à savoir que le rusé Chimbarandongo n'ajoutait pas plus de foi qu'Ivens lui-même aux pratiques de la sorcellerie. S'il avait attribué l'orage à la puissance des Faces-Pâles, c'est qu'il était bien aise de paraître aux yeux de son peuple investi d'un semblable pouvoir. Du reste, il se déclarait sans détour l'ami des Européens.

— Les blancs nous donnent des étoffes, des armes et de la poudre, disait-il. Sans eux, nous sommes plus pauvres que les animaux de la forêt, car ils ont pour se couvrir les fourrures que nous sommes obligés de leur dérober. Les nègres sont de grands fous quand ils se font les ennemis de Faces-Pâles.

Non loin de Ngola se trouve le Qué, affluent du Cunene, qui n'a pas en cet endroit une largeur de moins de 50 pieds. L'aspect du pays continuait d'être le même. Sur les hauteurs, des bois maigres et rabougris, entremêlés çà et là de quelques grands arbres; au-dessous, de vastes plaines couvertes de hautes herbes ou de plantes légumineuses; une rivière, un ruisseau décrivant de paresseux méandres au milieu de la vallée paisible, voilà quel fut à peu près le spectacle qui s'offrit aux regards des voyageurs jusqu'à la station de Caconda, le dernier des postes portugais établis dans ces régions sauvages. En voyant flotter sur les remparts du fort son drapeau national, le major éprouva un sentiment de joie mêlé d'une émotion profonde. C'était la dernière fois qu'en dehors de sa propre bannière, il lui était donné de contempler ce symbole de la patrie absente. Mieux eût valu cependant pour lui ne pas être entré dans les murs de Caconda!

La garnison, ramassis d'aventuriers de toutes sortes, se compo-

sait de nègres, de mulâtres pires que les nègres, et de quelques Portugais, moins édifiants encore, à de rares exceptions près.

L'accueil que nos explorateurs reçurent dans ce poste avancé de la civilisation, n'eut du reste rien de fort encourageant. Le sergent Matheus, mulâtre qui remplissait par intérim l'office de gouverneur, leur expliqua qu'en l'absence de ce fonctionnaire, c'était sur lui que retombait *la corvée* de les recevoir. Après cette harangue plus remplie de franchise que de courtoisie, Matheus les introduisit dans la forteresse.

Peu désireux d'y faire un long séjour, le major et ses compagnons s'occupèrent aussitôt de chercher des porteurs, car l'engagement de ceux qui jusqu'alors les avait accompagnés, se terminait à Caconda. Cette tâche sembla devoir leur être grandement facilitée par l'arrivée de deux officiers portugais, le lieutenant Aguiar, le nouveau gouverneur de la place, et l'enseigne Castro, qui, bien différents de Matheus, leur prodiguèrent toutes les marques de la sympathie la plus vive. Le dernier voulut même accompagner le major Pinto chez un riche colon du voisinage, et il plaida si bien la cause de son compatriote, que cent vingt porteurs furent promis pour la semaine suivante.

Le voyageur était au comble de la joie. Il oubliait le prudent avis que lui avait donné le trafiquant Silva Porto :

— Dans le cœur de l'Afrique, gardez-vous de tout homme et de toute chose, à moins que des preuves irréfutables n'aient justifié votre confiance.

Pour mettre à profit les quelques jours qui les séparaient du départ, Ivens et le major résolurent d'aller, chacun sur un point différent, explorer la partie supérieure du Cunene, dont ils étaient alors fort près, car cette large artère africaine a sa source et son embouchure dans les possessions portugaises de la côte occidentale. A leur retour, nos explorateurs apprirent, par l'entremise du lieutenant Aguiar, que soixante hommes étaient déjà prêts à les joindre ; le lendemain, le nombre des porteurs s'élevait à quatre-vingt-quatorze ; deux jours plus tard, une nouvelle lettre annonçait... *que pas un ne consentait à s'enrôler !*

Dire le désappointement des voyageurs serait chose impossible. Quel mauvais génie semait donc ainsi sur leur passage des difficultés sans cesse renaissantes ?

— Eh bien, s'écria Ivens exaspéré, passons-nous de porteurs ; laissons là ce bagage dont le poids nous arrête à chaque pas !

— Oui, répondit Capello, qui était resté plus calme, et sur la route, ne pouvant rien acheter, nous périrons de faim, à moins que les indigènes, profitant de notre petit nombre, n'aient commencé par nous mettre à mort.

— Nous n'avons qu'un parti à prendre, dit le major Pinto, faire nous-mêmes la chasse à ces damnés porteurs. Puisque les trafiquants s'en procurent, il faudra bien que nous en trouvions aussi !

— Je ne puis comprendre, dit l'enseigne Castro d'un air de condoléance, que ces hommes aient ainsi manqué à leur promesse.

En parlant de la sorte, son regard oblique se détournait du major, qui ne songeait guère cependant à scruter l'expression de son visage.

II

Le 8 février, les trois explorateurs partirent par des routes différentes, pour se mettre en quête de cet article si nécessaire, et pourtant si rare, des porteurs indigènes. Le lieutenant Aguiar, désireux peut-être de montrer qu'il était innocent de l'échec subi par les envoyés du gouvernement portugais, offrit d'accompagner le major Pinto pour le seconder dans ses recherches.

Le gouverneur de Caconda et son compagnon arrivèrent le lendemain au village de Quipembe, dont le chef Quimbundo les reçut avec une hospitalité toute patriarcale. C'était un vieillard à l'aspect bienveillant et sérieux. Malgré la couleur noire de sa peau, il ne manquait ni de fermeté ni de pénétration. Ayant appris le titre officiel du major, il profita de l'occasion inattendue qui s'offrait à lui d'exposer les griefs du district. En termes d'une convenance parfaite, il déclara que ses ancêtres avaient toujours été les sujets fidèles du roi de Portugal ; mais que lui, Quimbundo, se regardait comme délié de tout engagement, car le grand chef des Faces-Pâles ne faisait pas justice à son peuple, et laissait commettre en son nom des actes du plus odieux arbitraire.

Le major Pinto essaya de combattre les préventions fâcheuses du monarque nègre. Quimbundo, sans se départir de son calme, cita tant de faits, raconta tant de révoltantes exactions que le Portugais, à bout d'arguments, finit par garder le silence.

Quant au lieutenant Aguiar, il n'avait pas ouvert la bouche.

A quelques jours de là, des révélations semblables furent faites au major par un autre chef nègre qui, dans l'espoir peut-être d'obtenir le redressement des torts dont il se plaignait, mit un grand zèle à lui procurer des porteurs. Le but du voyage étant atteint, le lieutenant Aguiar annonça l'intention de retourner à Caconda. Le major ne chercha pas à le retenir ; les plaintes des indigènes lui inspiraient une sympathie fort médiocre pour les gouverneurs du district, et le mettaient même dans une situation quelque peu gênante.

Il se contenta donc de charger le lieutenant d'avertir Capello et Ivens qu'il les attendait dans le pays de Nano, où il allait entrer.

En dépit de la fièvre, dont il avait eu de nouveau quelques accès, le major continua, en effet, sa route, escorté seulement d'une dizaine d'hommes dévoués, parmi lesquels figuraient son jeune serviteur Pepeca, Augusto, et Verissimo Gonçalves. Il avait quitté les possessions plus ou moins fictives du Portugal, et se trouvait maintenant au milieu d'une région hostile, où régnait le puissant Capoco, le chef aventureux et hardi qui, l'année précédente, avait poussé jusqu'à Quillengues ses déprédations, avait attaqué la forteresse, puis était revenu au pays de Nano, tout chargé de butin. Le major, toutefois, s'avançait sans crainte; on savait que sa petite troupe n'était que l'avant-garde de forces plus considérables; s'attaquer au major, c'était s'exposer aux représailles d'Ivens et de Capello.

Après avoir suivi une route coupée de nombreux cours d'eau d'un difficile passage, le major arriva près de la bourgade où résidait le redoutable chef. Le jour était sur son déclin, mais sa lumière adoucie prêtait un indicible charme aux objets sur lesquels s'arrêtaient les yeux du voyageur, les sinuosités de la rivière, la verdoyante végétation de la vallée, le village ombragé par de grands sycomores et défendu par une forte palissade.

Ce soir-là, le major Pinto s'endormit, bercé par les idées les plus riantes. Le lendemain, il attendait Ivens et Capello, et dans un pays maintenant inconnu, avec sa santé chancelante, la présence de compatriotes qui lui étaient devenus si chers lui semblait un bien presque aussi précieux que la vie elle-même.

La journée suivante se passa sans incident. Un retard de quelques heures n'avait pas lieu de surprendre. Vers le soir, le major alla faire quelques observations astronomiques sur les bords de la Calaé, petite rivière comprise dans le bassin de Cunene. A son retour, trois hommes l'attendaient; ils arrivaient de Caconda et lui apportaient des lettres.

Le major les ouvrit en toute hâte, il avait reconnu l'écriture de Capello. Mais à peine y eut-il jeté les yeux, qu'il devint affreusement pâle... Ses amis lui annonçaient leur intention de continuer seuls leur exploration particulière; ils lui envoyaient quarante ballots et lui donnaient rendez-vous dans le Bihé, où l'on partagerait les bagages, avant la séparation définitive.

Le Portugais restait anéanti, brisé, sans pouvoir détacher ses yeux de la fatale lettre. C'était le traître et imposteur Castro qui avait donné à ses amis ce perfide conseil. La clairvoyance du major gênait sans doute les honnêtes habitants de Caconda; mais comment un fourbe était-il parvenu à tromper Capello et Ivens au point

de leur faire abandonner ainsi leur infortuné compagnon? « J'étais, dit le major, dans le district même où Silva Porto, le vieux trafiquant, qui avait impunément traversé les régions les plus lointaines, était souvent obligé de se défendre à main armée contre des tribus avides de pillage. Une seule chose pouvait expliquer l'étrange conduite de mes amis, c'était leur ignorance profonde de l'intérieur de l'Afrique; s'ils eussent connu les périls auxquels ils m'exposaient, leur loyauté ne leur eût certes pas permis de me laisser dans une situation si terrible. »

La nuit s'écoula dans ces perplexités cruelles. L'anxiété avait ramené la fièvre, et le feu qui brûlait ses veines augmentait encore son angoisse. Que résoudre? Poursuivre sa route? Avait-il le droit de risquer dans une si téméraire aventure sa propre vie et celle des hommes qui reposaient tranquillement à quelques pas de lui? Retourner dans le Benguella? Renoncer à l'entreprise? Aurait-il surmonté déjà tant d'obstacles pour échouer si misérablement? C'était impossible.

Audaces fortuna juvat. Cette vieille devise romaine vint se placer d'elle-même sur ses lèvres; c'est celle des hommes d'action, celle qui inspire les entreprises héroïques, les ambitions viriles.

La résolution du major était prise. Il s'adresserait à Capoco; c'était jouer une carte dangereuse, car c'était se mettre à la discrétion du redoutable maraudeur, mais l'officier portugais n'avait pas le choix des moyens. A l'aube, il réveilla ses hommes, leur fit connaître sa situation précaire et sa détermination de s'avancer dans l'intérieur. Tous déclarèrent d'une seule voix qu'ils suivraient leur maître partout où il voudrait les conduire.

Restait à s'assurer des dispositions de Capoco. Le chef nègre ne jugerait-il pas l'occasion excellente pour dépouiller l'homme blanc et le mettre à mort, car les ballots envoyés par Capello et Ivens n'étaient qu'un appât de plus pour la convoitise des indigènes. Mais le major avait des armes; si petit que fût le nombre de ses défenseurs, il était résolu à vendre chèrement sa vie.

Capoco était un homme de vingt-quatre ans, à la physionomie intelligente et martiale. Bien qu'une indomptable énergie animât son regard, il était difficile de reconnaître en lui ce chef dont le nom seul répandait la terreur dans tout le district, et dont les pas avaient si souvent semé dans les possessions portugaises la mort et la dévastation.

— Je viens, dit le major, faire appel à votre générosité. Mes compagnons et le reste de nos hommes ont choisi pour se rendre au Bihé une route différente. Voulez-vous, dans les limites de votre territoire, m'accorder votre protection et m'assurer des porteurs?

Le regard perçant du chef ne le quittait pas. Il voyait dans le major Pinto un homme jeune, d'une taille peu élevée, d'une constitution fine et nerveuse; son visage était amaigri, son œil brillait de fièvre; toute sa contenance exprimait néanmoins une résolution intrépide et l'habitude de commander donnait même, en ce moment, à sa voix quelque chose qui imposait le respect.

— Vous voulez, reprit Capoco, pénétrer dans l'intérieur; mais n'êtes-vous pas malade?

Le major haussa les épaules.

— Lorsque la volonté commande, le corps doit obéir, répliqua-t-il.

Capoco était capable de comprendre et d'admirer le courage. Il tendit la main au major :

— C'est bien parlé, dit-il; mon frère Face-Pâle peut compter sur moi.

Ainsi donc, — ô vanité des prévisions humaines! — c'était le bon vouloir du chef nègre qui permettait au major de poursuivre une expédition entravée par ses propres compatriotes.

Capoco tint loyalement sa promesse. Il fallait licencier les porteurs réunis avec tant de peine, calmer leur mécontentement et en garder le nombre nécessaire aux modestes bagages du voyageur. Le chef dut plus d'une fois intervenir en personne. Quand les choses parurent enfin réglées, une autre difficulté s'éleva. En Afrique, aussi bien que sur les bords de la Seine ou du Tage, la mode, ce tyran capricieux, rend des décrets sans appel et chacun s'incline devant ses oracles; dans le Nano et les districts voisins, le calicot blanc était seul en faveur; or Ivens et Capello n'avaient envoyé au major que des ballots d'étoffes bleues et rayées. Les offrir aux porteurs en récompense de leurs services, c'était payer ces hommes avec une monnaie qui n'avait plus cours; aussi déclarèrent-ils hautement qu'ils ne partiraient point.

Le major Pinto cherchait en vain à ébranler leur résolution, lorsque Capoco parut. Un grand silence régna aussitôt, et la face des affaires ne tarda pas à changer. Les arguments du jeune chef, fortifiés de menaces éloquentes, firent subitement monter le prix de la marchandise dépréciée. Notre Portugais, quoique affaibli par la fièvre, se hâta d'en profiter pour se mettre en route.

Il se dirigeait vers le Huambo, où le suivait la protection de son noir et nouvel ami, car ce district était gouverné par le père de Capoco. Quelques jours s'étaient pourtant à peine écoulés, que la révolte et la désertion de ses hommes le mirent encore une fois en péril; Capoco dut faire transporter lui-même les bagages et tirer justice des mutins. Pour comble de maux, de violents orages détrempaient le sol et rendaient la marche des plus fatigantes.

Après une nuit sans sommeil, passée dans l'agitation de la fièvre, le major Pinto trouvait, dans une énergie presque surhumaine, la force de continuer sa route au milieu d'obstacles sans cesse renaissants.

Il atteignit ainsi le Sambo, district séparé par le Cunene de ceux qu'il venait de traverser. Les bords du fleuve, légèrement ondulés, permettaient d'apercevoir à une grande distance la campagne au milieu de laquelle coulaient ses eaux tranquilles, ombragées de beaux arbres, assez semblables à des saules. On eût dit un paysage européen, sans les herbes qui, s'élevant à hauteur d'homme, remplaçaient désavantageusement les champs de blé; le major était, du reste, peu disposé à contempler les beautés de la nature; il devait faire traverser le fleuve à sa petite troupe, à l'aide d'un pont formé de quelques troncs d'arbre, et sous des torrents de pluie qui le pénétraient lui-même jusqu'à la moelle des os.

Le chef de Dumbo, village où il s'arrêta pour passer la nuit, ne ressemblait à Capoco ni par l'humeur martiale ni par la générosité. Il laissa le major prendre ses quartiers dans la bourgade, mais il ne poussa pas l'hospitalité jusqu'à lui offrir des vivres. Les hommes, réduits à une maigre ration, murmuraient déjà, quand le chef parut, suivi de son confident intime, le conseiller Palanca, de quelques autres indigènes et de plusieurs de ses femmes.

— Nous voulons de l'aguardente, dirent-ils au major, donnez-nous-en au plus vite.

Dès son arrivée, le Portugais en avait envoyé trois bouteilles à son hôte.

— Vous en avez eu, répliqua-t-il, et vous ne m'avez pas seulement offert en retour une poignée de manioc; ce n'est pas une conduite digne d'un chef.

La discussion s'envenima; le major était résolu à ne céder la liqueur convoitée que contre les vivres dont ses hommes avaient besoin.

— C'est assez de paroles, s'écria tout à coup Palanca, nous saurons bien prendre nous-mêmes ce qu'on nous refuse.

Il s'avançait vers le baril d'aguardente. Mais le major qui, peut-être, avait plus de courage que de patience, saisit son revolver :

— Approchez donc, leur dit-il. Qui de vous boira le premier?

Les nègres hésitèrent. Palanca, s'adressant au chef :

— Vous êtes le roi, vous pouvez appeler à vous la tribu. Montrez à ce Face-Pâle qu'il doit vous obéir.

Le chef fit un pas; le major lâcha la détente. Son coup était si sûr qu'il aurait dû étendre à ses pieds l'insolent sauvage. Mais qu'en fût-il advenu?

La bourgade entière se serait levée contre la petite caravane, qu'elle eût massacrée infailliblement. Par bonheur, Verissimo Gonçalves se trouvait en ce moment près de son maître, il avait entrevu les conséquences de cet acte d'une justice trop sommaire. Il poussa le bras du major, la balle alla trouer le mur de la hutte. En sauvant la vie du chef, il avait sauvé celle de tous ses compagnons.

Les nègres, pâles et tremblants, s'étaient enfuis aussi loin que le permettaient les dimensions de la cabane, tandis que les femmes poussaient des cris aigus.

En même temps, de bruyants éclats de rire se firent entendre près de la porte. Le major tourna la tête. Augusto et un homme de son escorte, nommé Manuel, se tenaient à l'entrée de la hutte, le fusil en main, prêts à défendre leur maître; derrière eux venait le reste de la petite troupe.

D'un ton confidentiel, Verissimo avertit alors le chef qu'il ferait mieux de se retirer sans éveiller davantage la colère de l'étranger, dont les armes, sûres et terribles, pouvaient avoir raison de la tribu entière.

Les malencontreux visiteurs se hâtèrent de suivre ce conseil et gagnèrent la porte dans le plus profond silence.

Après leur départ, Verissimo et quelques serviteurs fidèles s'étendirent au seuil de la hutte :

— Vous pouvez dormir tranquille, maître; dirent-ils. On n'arrivera jusqu'à vous qu'en marchant sur notre corps.

Dormir! Le major en avait grand besoin. Il était brisé de corps et d'esprit. Mais l'agitation de ses pensées chassait le sommeil de ses yeux, et la tempête qui faisait rage au dehors, ne lui permettait de goûter aucun repos. Quels événements allait amener le lendemain? Son escorte était intrépide; mais dix hommes contre une bourgade entière!... Dans tous les cas, mieux valait savoir ce qu'on avait à espérer ou à craindre. Dès que le jour parut, il envoya demander au chef d'avoir à se présenter devant lui.

C'était une démarche pleine de hardiesse. Le major n'avait d'ailleurs qu'un parti à prendre : soutenir son rôle et parler en maître. Peut-être le chef, qui ne paraissait rien moins qu'un foudre de guerre, se laisserait-il dominer par cette fière attitude. En effet, le digne potentat n'avait jamais risqué l'assaut que de barils d'aguardente. Les paroles de Verissimo Gonçalves au sujet des armes avaient ouvert devant son imagination tout un monde de terreurs. L'air humble et confus, il se rendit devant le major, qui, fort heureux de le voir en pareille disposition, s'empressa de requérir des porteurs, ainsi qu'il était obligé de le faire à chaque étape nouvelle.

Jamais demande de ce genre n'avait été accueillie avec un tel empressement. Le matin n'était pas écoulé qu'une trentaine de noirs se présentaient. Parmi eux, à sa grande surprise, l'Européen aperçut six jeunes négresses. Que venaient-elles faire? Accompagner leurs maris? Non, car l'espèce de bracelet de bois, d'une forme spéciale, qui ornait leur cheville, annonçaient qu'elles n'étaient point engagées dans les liens matrimoniaux. Cette parure est réservée aux vierges; les familles qui permettraient à leurs filles de la porter, quand elles en ont perdu le droit, commettraient un crime.

Le chef lui donna bientôt l'explication du mystère. Pressé par le désir de hâter le départ de l'étranger, il n'avait pas pris le temps d'aller chercher des hommes dans les hameaux voisins; les six jeunes vierges, alertes et bien découplées, complétaient le nombre de porteurs promis.

Le major lui exprima sa gratitude et ajouta que, n'ayant point de présent digne de lui être offert, il lui ferait don d'un beau fusil à son arrivée dans le Bihé, s'il envoyait avec la caravane un homme de confiance.

— Votre conseiller Palanca, continua-t-il négligemment, pourrait être chargé de cette mission.

Sous cet air d'indifférence, le major cachait un but qui lui tenait fort à cœur; l'ami du sova serait entre ses mains un otage précieux, un garant de sa sécurité personnelle.

Un éclair de convoitise s'était allumé dans les yeux du vieux chef; sans prendre le souci de consulter Palanca, il accéda aux désirs du Portugais.

La pluie tombait à torrents lorsque les voyageurs se mirent en marche; elle continua les jours suivants, mêlée aux tourbillons d'un vent âpre et froid. Le pays de Sambo, qu'ils traversaient alors, offrait à leurs yeux de nombreux villages, de vastes champs couverts de cultures. Le même temps humide et malsain les accueillit sur le territoire des Ganguellas, où ils arrivèrent le 24 février. Une rivière, le Cubango, les séparait du village où ils devaient passer la nuit. Mais les porteurs n'avaient engagé leurs services que dans les limites de leur propre pays; le major épuisa vainement prières, promesses et menaces pour les engager à franchir le maigre cours d'eau qui se trouvait devant eux. La situation devenait critique; laisser partir ces hommes et rester au bord de la rivière sous des torrents de pluie était impraticable; abandonner les bagages pour chercher un abri ne l'était pas moins. Le major, à bout d'arguments, tournait vers ses ballots un regard désespéré, quand il vit, assis sur une caisse, un homme grand, mince, et qui, tenant un long fusil entre ses longues jambes, demeurait immobile comme une statue. C'était Palanca.

« Nous sommes sauvés ! » pensa le major. S'élancer vers le nègre, le désarmer, le coucher sur le sol, fut l'affaire d'un instant.

— Si tu tiens à la vie, lui cria t-il, ordonne à ces hommes de passer la rivière.

— Ne me tuez pas ! ne me tuez pas ! hurlait l'indigène en roulant des yeux effarés ; les porteurs traverseront le Cubango.

Une heure plus tard, toute la caravane était sur l'autre rive. Le major paya les hommes et les renvoya ; puis s'adressant aux six jeunes filles, les vierges du Sambo, qui avaient partagé leurs fatigues :

— Je ne vous donnerai rien, leur dit-il, car les femmes sont tenues au travail.

Les pauvres créatures baissèrent la tête, mais ne répondirent rien ; habituée à l'injustice, méprisée, avilie, une négresse ose rarement se plaindre.

Elles s'éloignaient ; le major les rappela. Les louant alors de leur courage et de leurs bons offices, il remit à chacune d'elles plusieurs mètres de ses étoffes les plus brillantes et quelques colliers de verroteries.

Exprimer la joie des six jeunes filles serait chose impossible. Les hommes regardaient avec envie le superbe présent qui venait de leur être fait :

— Si vous ne vous étiez pas révoltés sur les bords du Cubango, dit le major, vous auriez reçu la même récompense.

Chemin faisant, notre voyageur ne se bornait pas à étudier le système fluvial du pays et sa configuration, il s'informait aussi des mœurs des indigènes. Plus d'une fois, habitant leurs villages, il fut témoin de scènes curieuses. Les nègres de ces districts, par exemple, n'attribuent jamais la mort à une cause naturelle. Est-ce un lointain souvenir de l'immortalité promise à l'homme? Toujours est-il que, s'ils viennent à perdre un de leurs parents ou de leurs amis, ils ouvrent aussitôt une enquête. Le devin est consulté. Le corps du défunt, suspendu à un poteau, est porté à l'endroit où doit avoir lieu la cérémonie magique. Une grande foule s'y rassemble, criant, gesticulant, accomplissant enfin les rites prescrits. Mais le devin s'avance ; le peuple s'ouvre sur deux rangs pour lui livrer passage, et l'héritier des anciens oracles, un bâton de corail blanc à la main, commence les opérations cabalistiques. Le plus souvent, il déclare que l'âme d'une personne de la tribu, morte depuis longtemps, mais dont il donne le nom, est venue réclamer un nouvel habitant pour le séjour des esprits. Les choses alors s'arrêtent là, et la famille en deuil n'a plus qu'à se livrer à sa douleur. Parfois aussi le devin accuse un vivant d'avoir, par sortilège, causé le trépas du défunt. Le

malheureux sur qui pèse cette charge accablante est saisi à l'instant, et amené devant le chef. Sa vie doit répondre de celle qui vient de s'éteindre.

Deux moyens de salut lui sont pourtant offerts. Il peut, comme les anciens Germains, payer le prix du sang, c'est-à-dire une amende; il peut aussi en appeler à une sorte de jugement de Dieu. En présence de tout le peuple, le médecin de la bourgade prépare un breuvage empoisonné qui doit produire, non la mort, mais une folie momentanée. L'accusé prend une coupe, le plus proche parent du défunt en boit une autre; celui qui ressent le plus longtemps les effets de la dangereuse liqueur est réputé coupable. La peine capitale, prononcée contre lui, est exécutée séance tenante.

La caravane avait franchi la plus grande partie de la distance qui la séparait du Bihé. On était au fort de la mauvaise saison, et la pluie continuait de faire rage. Dans la nuit du 6 mars, éclata une tempête, la plus violente que le major, dans ses longs et périlleux voyages, eût jamais éprouvée. Les éclairs qui se succédaient sans interruption, répandaient sur tous les objets une teinte effrayante; les roulements du tonnerre étaient incessants; l'air, chargé d'électricité, oppressait la poitrine. Tout à coup, un vent impétueux s'éleva, soufflant tour à tour de tous les points de l'horizon, jusqu'à ce qu'enfin, il se fixât au sud-ouest. Dans sa fureur, il emporta les tentes, et même les toitures des huttes, laissant les malheureux voyageurs exposés à une pluie diluvienne, qui tomba implacablement toute la nuit. « A moins d'en avoir fait l'expérience, personne, dit le major Pinto, ne peut avoir la plus légère idée de ce qu'est une tempête pendant la nuit, au milieu des forêts de l'Afrique centrale. Le grondement du tonnerre est répercuté par mille échos, et les cris discordants des innombrables hôtes de la jungle viennent ajouter une terreur de plus au lugubre concert des éléments en furie. La pluie éteignit nos feux, tandis que le vent balayait les débris de nos huttes. La lueur sinistre des éclairs, qui sillonnaient le ciel en zigzag, nous permettait seule d'apercevoir la dévastation causée par la tempête. De temps à autre, quelque arbre séculaire, géant de la forêt que les âges avaient respecté, tombait frappé par la foudre, et, faisant retentir l'air d'un craquement effroyable, entraînait dans sa chute tout ce qui se trouvait sous sa masse pesante. C'était, en vérité, un spectacle horrible, mais plein d'une grandeur sublime et sauvage! »

Ce ne pouvait être impunément toutefois que le major soutenait tantôt contre les hommes, tantôt contre les éléments, cette lutte désespérée. A la fièvre se joignit bientôt le rhumatisme. Couché sur un hamac et porté par ses serviteurs, il étouffait à grand'peine les

gémissements provoqués par l'atroce douleur que lui causait le moindre mouvement. Vers le soir du 7 mars, le délire lui fit perdre conscience de ses tortures; seul, au milieu de ce district barbare, il était complètement au pouvoir de son escorte, mais il avait autour de sa personne des serviteurs fidèles. Quand il revint à lui, il était sur les frontières du Bihé; Verissimo, penché sur sa couche, épiait son réveil avec la plus touchante sollicitude.

Avec la faculté de penser, le major reprenait celle de souffrir; il ne pouvait faire le moindre mouvement, ses doigts mêmes lui refusaient tout service. Toutefois, il résolut un suprême effort, et deux jours plus tard, il arrivait à Belmonte, le village du trafiquant Silva Porto.

III

Ivens et Capello avaient précédé le major Pinto dans le Bihé. Ils furent étrangement émus en constatant, sur les traits ravagés de leur compagnon, les effets terribles de la maladie. En effet, une crise violente et dangereuse, une fièvre cérébrale, se déclara le lendemain. Pendant plusieurs jours, le malheureux explorateur fut aux portes du tombeau. Mais l'âme vaillante qui luttait dans ce corps presque mourant y maintint l'étincelle de vie. Vers le milieu de mars, malgré l'excessive faiblesse causée par les médicaments et les sangsues dont ses serviteurs l'avaient couvert, il se trouva de nouveau en état d'aviser au parti qu'il devait prendre. Ivens l'exhortait à retourner dans le Benguella; il proposait même de l'y reconduire, ajoutant, non sans une forte apparence de raison, que, dans l'état où il se trouvait, poursuivre sa route vers l'intérieur était courir au-devant d'une mort presque certaine.

— Merci de votre offre généreuse, répondit le major avec un pâle sourire; mais je sais que vous êtes sur le point de partir avec Capello; je ne veux vous causer aucun retard.

Il fallait payer les porteurs et partager les bagages envoyés par Silva Porto. Quand tout fut réglé, le major, épuisé, se laissa retomber sur sa couche. Soudain se dressa devant lui, pareil à un spectre, un homme de haute taille, aux traits fortement accentués, au visage impassible. C'était Palanca, le nègre livré entre ses mains par le chef du Dumbo.

— Tu as agi avec ton peuple suivant ton bon plaisir, lui dit-il. Qu'as-tu décidé pour moi ?

Le major, au milieu de tant de vicissitudes, avait complètement oublié l'otage.

— Tu retourneras dans ton pays, s'empressa-t-il de répondre. Je

vais donner l'ordre à mes serviteurs de te remettre le fusil que j'ai promis à ton roi, et tu auras aussi un présent pour toi-même.

Cette agréable assurance ne fit rien perdre à Palanca de son impassibilité majestueuse; il se retira sans dire une parole, et le Portugais ne le revit plus.

Ses forces revenaient lentement. Ivens et Capello avaient quitté Belmonte, le laissant irrévocablement seul. Comment, après s'être retrouvés avec lui, n'avaient-ils pas renoncé à ce projet? Ils devaient, au début, explorer l'Afrique ensemble; quels que fussent les machinations et les mensonges de l'enseigne Castro, celui qui en était victime pouvait alors les déjouer. Le major ne nous explique pas pourquoi les effets de cette perfidie furent à la fois si prompts et si durables. Nous imiterons sa réserve, et nous ne rechercherons pas les motifs de ce fait étrange, que sa générosité seule l'empêche peut-être de dévoiler. « Je n'accuse point Castro d'avoir comploté ma ruine, écrit-il, et je ne lui veux pas de mal, car je n'en souhaite à personne. »

Quelques jours plus tard, l'occasion se présenta de manifester ces sentiments d'une charité toute chrétienne, et, nous devons le dire à la louange du major, sa conduite fut aussi noble que son langage.

L'enseigne Castro et un de ses dignes amis, le déporté Domingo, qui s'était fait également l'ennemi personnel de notre explorateur, arrivèrent à Belmonte, au retour d'une expédition ; ils étaient fatigués, abattus, sans ressources; un long chemin les séparait encore de Caconda, où ils se rendaient. « Ces hommes, écrit le major Pinto, étaient la cause des souffrances que j'avais subies, des risques redoutables qui m'attendaient encore, mais quand je les vis dans cet état misérable, affamés et dépourvus de vivres, je ne sentis plus au fond de mon cœur que le pardon. L'un d'eux était privé de ses droits de citoyen par une sentence qui le marquait d'un signe d'infamie, je partageai avec lui comme avec son compagnon les maigres provisions dont je pouvais disposer, leur fournissant ainsi les moyens de retourner à Caconda. Je ne considérais pas seulement en eux deux Européens, deux Portugais perdus au fond de l'Afrique, mais des hommes grâce auxquels j'avais grandi dans ma propre estime. En m'exposant à des périls sans nombre que j'avais surmontés et vaincus, ils avaient trempé mon âme pour des entreprises plus hautes. Je leur devais d'acquérir une confiance plus grande en la Providence et en moi-même; je bénissais Dieu, en songeant que mes souffrances n'avaient pas été pour moi le motif de basses représailles. »

La station établie dans le Bihé par le trafiquant Silva Porto, ou, si l'on aime mieux, la bourgade de Belmonte, est située au sommet d'une éminence qui domine la vallée du Cuito, petite rivière appar-

tenant, comme toutes celles dont nous avons parlé déjà, au bassin du Cunene. La position du village, très forte au point de vue stratégique, est délicieuse comme site: un bois d'orangers l'entoure, et de plus, au dedans des fortes palissades, il est environné d'une haie de rosiers, de 10 pieds de haut, toujours ornés d'une fraîche parure de fleurs. Enfin, pour ajouter à l'enchantement de ce tableau, de magnifiques sycomores ombragent les rues et les habitations, tandis que d'autres s'élèvent en dehors de la gracieuse forteresse.

Sous les orangers couverts de fleurs et chargés de fruits, dont les branches touffues le protégeaient contre les rayons du soleil, le major, brûlant encore de fièvre, et les membres endoloris par le rhumatisme, passait de longues heures à combiner des plans, à tracer des itinéraires, car l'idée ne lui était pas un seul instant venue de retourner sur ses pas. En dépit des événements contraires, il voulait atteindre le haut Zambèse, étudier les principaux affluents du bassin supérieur, et traverser tout le continent africain. Les trafiquants les plus expérimentés, les mulâtres ou les nègres, qui font dans ces régions le commerce de l'ivoire, hochaient la tête en l'entendant former de semblables projets; ils paraissaient douter que son cerveau fût bien sain; le major les laissait dire, et continuait à tout disposer pour l'exécution de son audacieuse entreprise. « J'étais, écrit-il, épuisé par la maladie, je n'avais que de maigres approvisionnements; la route du Benguella, c'est-à-dire de l'Europe, m'était ouverte. Au contraire, si je tournais mes regards vers l'intérieur, mille difficultés, créées par l'abandon d'Ivens et de Capello, s'élevaient devant moi, comme autant de barrières infranchissables; mes serviteurs les plus fidèles eux-mêmes étaient découragés. Dans cette situation, et tandis que j'étais encore à peine capable de me mouvoir, je résolus d'explorer les régions inconnues qui s'étendent au delà du Bihé, quels que fussent les horreurs et les périls d'une telle entreprise; je résolus de reconstruire l'édifice élevé avec tant de soin et de labeur, qui s'était écroulé tout à coup comme le château de cartes bâti par la main d'un enfant, de créer des ressources qui n'existaient pas, d'organiser enfin une nouvelle expédition sur les ruines de celle qui s'était trouvée si soudainement abrégée. »

Le major avait une assez grande quantité de ballots d'étoffes, mais Ivens et Capello lui avaient laissé fort peu d'armes; or c'était là le plus indispensable. Il se souvint que, sous la direction de son père, habile ingénieur, il était devenu lui-même forgeron et armurier. Il fit publier à Belmonte et dans les villages voisins qu'il achèterait tous les fusils hors d'usage. Grâce aux trafiquants, les naturels sont passablement pourvus de ces engins; notre Portugais n'eut bientôt plus que l'embarras du choix. Il prit les armes les moins

mauvaises, s'adjoignit quelques ouvriers indigènes, et, par un travail long, patient, minutieux, il les transforma de la façon la plus satisfaisante.

Ce n'était pas tout, il fallait des munitions. Il se procura de vieux socs de charrue, des pioches, des piques, etc. Il fondit cette masse de métal, et se vit, — non sans un légitime orgueil, — possesseur de dix mille balles!... Du papier, trouvé dans la station de Silva Porto, lui permit de fabriquer un nombre correspondant de cartouches. Il avait de la poudre, son activité, son industrie venaient de le pourvoir de moyens de défense pendant la longue expédition qu'il méditait.

On sera peut-être surpris que les indigènes eussent pu le seconder si bien. Mais les habitants du Bihé sont les nègres les plus intelligents, les plus industrieux de cette partie de l'Afrique. Issus d'une colonie de race Humbe, ils ont acquis, à l'école des trafiquants, le goût des voyages et quelques légères notions des arts de l'Europe; un certain nombre d'entre eux, devenus à leur tour marchands d'ivoire et d'esclaves, savent lire, écrire, ont acquis de véritables richesses. Mais, trouvant parmi les blancs et les mulâtres, qui ne sont chrétiens que de nom, peu de vertus à imiter, les Bihenos gardent les mœurs, les croyances, la férocité de leurs compatriotes. La manière dont ils élèvent au trône leurs sovas est particulièrement caractéristique.

Dès que les officiers du palais ont fait connaître au peuple la mort du dernier souverain, ils se rendent en grande pompe auprès de l'héritier de son pouvoir, qu'ils conduisent, au milieu des acclamations de la foule, à la *Libata grande*, ou capitale. Mais le nouveau sova ne pénètre pas dans l'enceinte intérieure; pour que l'entrée lui en soit ouverte, un rite doit être accompli. Deux bandes de chasseurs partent dans des directions différentes; les uns s'en vont dans la jungle poursuivre une antilope; les autres sont en quête d'un gibier plus facile à prendre, une victime humaine. Quand les féroces limiers ont réussi à surprendre un malheureux, soit un homme, soit une femme, peu importe, ils lui coupent la tête, qu'ils rapportent, avec les précautions les plus grandes, à la Libata, où ils attendent la seconde troupe de chasseurs. Ceux-ci ont eu plus de peine, et mis plus de temps, mais enfin ils arrivent, avec la tête de l'antilope. Les deux sanglants trophées sont placés dans une corbeille. Le devin, personnage qui tient à la fois de l'augure et du pontife, interroge, avec force incantations et cérémonies magiques, ces restes palpitants; puis il déclare que les invisibles esprits protègent le sova, qu'il gouvernera le peuple avec sagesse et justice. Alors seulement le prince, escorté des principaux fonctionnaires,

entre dans la hutte spacieuse qui est décorée du titre de palais. Au dehors, la foule pousse de frénétiques acclamations, tandis que l'air est ébranlé par les décharges de plusieurs centaines de fusils, toutes les forces militaires de la tribu étant requises pour faire honneur au nouveau sova.

Là ne se terminent point les fêtes royales. Un banquet, nommé la fête de Quissunge, réunit tous ceux que le prince honore d'une faveur particulière. L'ordonnance et la qualité des mets sont décrétés par un invariable usage, le festin doit être en rapport avec la dignité des convives; le repas, en un mot, se compose presque entièrement de chair humaine ! Les Bihenos ne sont pas ordinairement cannibales, l'anthropophagie est un luxe réservé à leurs rois. L'étiquette, — chose étrange au milieu d'une telle barbarie, — règle le choix des victimes, il faut un homme et quatre femmes, et chacun d'eux, pour mériter l'insigne honneur de figurer sur la table du sova, doit satisfaire à certaines conditions spéciales. Cette fois, les têtes des malheureux sont jetées dans la jungle, et les corps mis en quartiers: on égorge également un bœuf, dont les morceaux sont mêlés à la chair humaine. Les Vatels du palais sont alors appelés à faire briller leur savoir-faire, en ayant soin toutefois que chaque mets soit arrosé par le sang des victimes; puis, tout étant préparé, on ouvre la salle du festin, et les convives se précipitent vers le hideux banquet.

Pierre du Quesnoy.

La fin prochainement.

LES

DERNIERS JOURS DE MAZARIN

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE TRAITÉ DES PYRÉNÉES

Mazarin venait de signer le traité des Pyrénées et de mettre la dernière main à l'œuvre glorieuse conçue et préparée par son illustre prédécesseur. Richelieu, en se liguant avec les Hollandais, les princes protestants d'Allemagne, le roi de Suède et le duc de Savoie, avait porté les premiers coups à la maison d'Autriche. Il était réservé à Mazarin de réduire à l'impuissance les deux branches de cette formidable maison, qui menaçaient la France, depuis plus d'un siècle, au sud, au nord et à l'est. Il avait commencé, à la suite des victoires combinées de la Suède et de la France et de longues négociations, habilement conduites, par conclure les traités de Westphalie, qui réunissaient en un faisceau les divers États de l'Allemagne contre l'Autriche, établissaient la suprématie de l'empire sur l'empereur, confirmaient à la France la possession des trois évêchés de Toul, de Metz et de Verdun et lui donnaient l'Alsace, moins Strasbourg. Après les victoires de Rocroy et de Lens, il eût certainement obtenu d'aussi grands avantages contre la branche d'Espagne sans la funeste explosion des troubles de la Fronde. Délivré enfin de ses ennemis, après quatre ans de lutte, il avait repris avec ardeur cette seconde partie de son œuvre. La dernière armée des Espagnols avait été anéantie à la bataille des Dunes, Dunkerque était tombé au pouvoir de la France et la Catalogne s'était déclarée indépendante. Sans troupes, sans argent, accablée

par tant de revers, hors d'état de défendre les Pays-Bas, l'Espagne fut contrainte de demander la paix.

Par les traités de Westphalie, Mazarin, en obtenant l'Alsace, avait porté la frontière de la France jusqu'au Rhin ; par le traité des Pyrénées, il la poussa jusqu'à la cime de cette chaîne de montagnes, en y adjoignant le Roussillon et le versant septentrional de la Cerdagne [1]. Quant à notre frontière, du côté des Pays-Bas, au lieu de profiter de l'anéantissement de l'Espagne pour s'emparer de ses possessions jusqu'à la Hollande, il se contenta de la cession de l'Artois et d'une partie du duché de Luxembourg et du Hainaut. Ce fut là, il faut bien le dire, le côté faible du traité des Pyrénées. Pour quelle cause Mazarin renonça-t-il à la conquête des Pays-Bas ? Pourquoi ne voulut-il pas dicter la paix à l'Espagne dans Bruxelles, alors que, dès 1646, il avait jugé aussi utile, aussi indispensable de s'emparer des Pays-Bas pour protéger la France au nord, que des bords du Rhin pour la fortifier à l'est ? « Si la France, écrivait-il à cette époque, doit appréhender quelque chose de la maison d'Autriche, ce ne peut être que du côté de Flandre et de celui d'Allemagne, tant pour l'union qu'ils peuvent faire de leurs forces, ces deux pays étant contigus, que parce que, quelques avantages que nous ayons sur eux, un seul bon succès qu'ils remportent, soit par combat gagné, ou autrement, *peut mettre aussitôt la même épouvante dans Paris qu'il s'est vu en la prise de Corbie et en la perte de la bataille de Hennecourt* [2]. » — « *L'acquisition des Pays-Bas*, poursuivait-il, *forme à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France et qu'il serait placé dans l'endroit le plus sûr du royaume* [3]. »

Pourquoi, après avoir si bien démontré lui-même l'utilité, la nécessité d'une telle conquête, le cardinal fut-il si peu soucieux de la mettre à exécution ? Il semble hors de doute que ce fut la crainte de déplaire à la reine mère [4], qui désirait presque avec autant de passion protéger la couronne de son frère, que marier son fils avec l'Infante. Ce fut à ces considérations de famille que le cardinal crut devoir sacrifier ses conceptions vraiment nationales. Mais si Mazarin se condamna à renoncer à la conquête des Pays-Bas, n'est-il pas permis de se demander s'il n'eût pas mieux fait d'en exiger la ces-

[1] M. Mignet, dans sa belle *Introduction à l'Histoire de la succession d'Espagne.*

[2] M. Mignet, *Histoire de la succession d'Espagne*, t. Ier, p. 172, 182.

[3] *Ibid.*

[4] M. Valfrey, dans son intéressant ouvrage : *Hugues de Lionne... et la paix des Pyrénées* (1 vol. in-8°. Paris. Didier) est de cette opinion ; et, en effet, après mûre réflexion, il serait difficile de trouver une autre cause à la conduite du cardinal en cette circonstance.

sion à l'amiable, en échange de la dot éventuelle des 500 000 écus d'or promise à l'Infante et qui ne devait jamais être payée?

Quelques hommes clairvoyants, quelques hommes de guerre, Turenne en tête, eurent l'intuition de cette lacune, de cette faute commise par le cardinal [1]. Un des beaux esprits du temps, Saint-Évremond, qui se trouvait perdu dans la foule des courtisans, à Saint-Jean-de-Luz, au moment de la signature de la paix, se fit l'interprète des sourds mécontentements du parti militaire, dans une lettre qu'il adressa au marquis de Créqui, alors lieutenant général. On sait comment cette lettre, qui respire autant de malice que d'indignation, ayant été découverte plus tard chez Mme du Plessis Bellière, amena la disgrâce et l'exil de son auteur [2]. Dans la première partie, Saint-Évremond semble abonder, d'un ton ironique, dans la politique du cardinal. Il suppose que ce n'est que par un sentiment de compassion et de charité tout chrétien qu'il a épargné les Espagnols, que ce n'est que par tendresse qu'il a voulu châtier les Français devenus trop insolents par leurs victoires. Mazarin a tenu aux Français le même langage que le bourreau de Philippe II, qui en étranglant don Carlos, lui disait : « Paix, paix, seigneur don Carlos, tout ce qui se fait est pour votre bien [3]. » « Il a jugé que la France se conserverait mieux, unie, comme elle est, et ramassée, pour ainsi dire, en elle-même, que dans une vaste étendue ; et ce fut une prudence dont peu de ministres sont capables, de songer à couvrir notre frontière, quand la conquête des Pays-Bas était pleinement entre ses mains. » Bien différent en cela de Richelieu, « cette âme immodérée », qui, certes, n'eût pas fait preuve de tant de complaisance et n'eût point hésité à consommer la ruine de l'Espagne. Puis, après quelques autres traits non moins acérés, Saint-Évremond passe à un ton plus grave : « Si vous voulez que je vous dise sérieusement les mêmes vérités sous un autre tour, vous saurez qu'il n'y avait plus de monarchie espagnole dans la continuation de la guerre; encore l'eussions-nous fort affaiblie par la paix, si M. le Cardinal ne l'eût pas voulu traiter lui-même sans la participation de personne. Il est certain qu'il n'a jamais compris la faiblesse et la nécessité des ennemis au point qu'elles étaient; et la conversation que M. de Turenne eut avec lui, sur ce sujet (pour le détourner de signer une suspension d'armes), lui parut le discours d'un général

[1] Voy. *Hugues de Lionne*, par M. Valfrey.

[2] Cette lettre, dont il courut nombre de copies manuscrites, fut imprimée pour la première fois en Hollande, en 1663. (Voy. le P. Le Long, t. III, nº 30 924.) Elle fait partie des diverses éditions des œuvres de Saint-Évremond.

[3] « *Calla, calla, señor don Carlos; todo lo que se haze es por su bien.* »

intéressé, qui voulait éloigner la paix pour se maintenir dans la guerre. L'ancienne réputation des Espagnols lui couvrait leur misère présente, ne pouvant s'imaginer qu'une nation si redoutable autrefois pût être si proche de sa ruine... »

Puis, mêlant tour à tour les calomnies aux plus impitoyables vérités, Saint-Évremond s'attache à mettre à nu les motifs secrets qui poussaient Mazarin à hâter la conclusion de la paix. Tantôt il nous le montre en proie à des terreurs paniques, à la nouvelle que le cardinal de Retz, tout impuissant et fugitif qu'il est, a visité secrètement, à Bruxelles, M. le Prince, que trois gentilshommes de Normandie, trois songe-creux, ont tenté une conspiration et que les sabotiers de la Sologne se sont armés contre les agents du fisc. Mazarin voit dans ces misérables événements « toute la noblesse soulevée et la révolte de tous les peuples ». Tantôt Saint-Évremond suppose qu'un motif de pur intérêt se mêle à ce sentiment de crainte et que c'est pour éviter les dépenses de la guerre, et faire « les finances purement siennes », qu'il a été entraîné à la paix; ou bien encore que c'est par jalousie contre Turenne et pour l'empêcher de pousser plus loin ses succès, qu'il a précipité le dénouement. Il soutient aussi que les infirmités dont le cardinal était alors atteint ne furent point étrangères à ses résolutions. « Il craignait de plus qu'incommodé de goutte, de gravelle et, par conséquent, moins en état de suivre le roi, on ne vînt à se passer aisément de lui dans la campagne. Le souvenir des derniers exploits lui en faisait appréhender de nouveaux; et, pour se délivrer d'inquiétude, il aima mieux finir la guerre par une paix toute de lui, que de voir faire conquête sur conquête où il n'aurait point de part... »

C'est vous montrer un grand homme par de bien petits côtés, mais la dernière accusation ne semble-t-elle pas vraisemblable, lorsque l'on se rappelle l'extrême vanité du cardinal qui, après la victoire des Dunes, voulut s'en attribuer tout le succès et mit tout en œuvre, mais vainement, pour obtenir de Turenne une déclaration par écrit en ce sens[1]? Tel est le pamphlet de Saint-Évremond, qui conclut en

[1] Mazarin, il faut bien l'avouer, avait toutes les ambitions, surtout celle de passer pour un grand homme de guerre. Jacques de Langlade, baron de Saumières, secrétaire du cabinet du roi, qui a publié, d'après des papiers de famille, les *Mémoires de Bouillon,* nous raconte les démarches que fit Mazarin auprès de Turenne, après la victoire des Dunes, pour que le maréchal « lui écrivît une lettre qui marquât qu'en effet, ils n'étaient dus qu'à lui seul: qu'il avait pensé et projeté les choses dans son cabinet, et qu'on n'avait fait précisément qu'exécuter ses ordres... » Promesses, menaces, tout fut mis en œuvre. « Le vicomte de Turenne, ajoute Langlade, qui n'avait pas été ébranlé par les espérances, ne le fut point par la crainte. Il répondit toujours les mêmes choses qu'il avait répondues d'abord, que le cardinal pouvait

disant que Mazarin, à Saint-Jean-de-Luz, « pouvait tout ce qu'il aurait voulu fortement », mais qu'il montra trop de faiblesse à l'égard des Espagnols, et que « Lionne (au contraire) leur eût été d'une humeur fort épineuse, si son supérieur n'eût levé tous les obstacles qui traversaient la conclusion ». Si, sur bien des points, il serait injuste de souscrire à toutes les attaques du pamphlétaire contre Mazarin, il est bien difficile de ne pas lui donner raison sur le point essentiel.

« Richelieu, dit le plus récent historien du traité des Pyrénées [1], avait déclaré la guerre à l'Espagne pour l'expulser des Pays-Bas; Mazarin, d'abord plus âpre dans ses calculs patriotiques, avait rêvé de reporter les frontières de la France jusqu'à Bruxelles, et, sans les troubles de la Fronde, il y eût probablement réussi d'assez bonne heure. Mais l'histoire se demande s'il ne choisit pas, pour déposer les armes, le moment où il était le plus près d'atteindre le but de ses efforts. Le cardinal le constatait lui-même, au lendemain de l'armistice du 8 mai 1659; vingt mille hommes, pourvus d'une artillerie solide et d'une cavalerie nombreuse, pouvaient entrer en campagne contre un ennemi épuisé. Disposant de l'alliance anglaise, maîtresse de l'Allemagne rhénane, par des conventions diplomatiques admirablement conçues, secondée par le Portugal, assurée du bon vouloir de la Savoie, la France, nous le croyons du moins, était alors dans une situation unique pour pousser victorieusement ses armées vers la Flandre et le Brabant. Mazarin y renonça devant les perspectives plus vastes qu'ouvraient le mariage d'Espagne et le payement problématique de la dot de Marie-Thérèse. »

Ajoutons que la conquête du Milanais eût été aussi facile au cardinal que celle des Pays-Bas; qu'en échange du Milanais il eût obtenu sans peine Nice et la Savoie, qu'il eût ainsi rendu inexpugnable notre frontière au sud-est; et qu'enfin il eût évité, par le mariage de Louis XIV avec la princesse de Savoie, d'acquérir ces droits dangereux sur la succession d'Espagne qui ruinèrent en partie la France à la fin du dix-septième siècle [2].

Malgré ces imperfections dans le traité des Pyrénées, que nous voyons mieux aujourd'hui que les contemporains, car nous sommes en présence de plus grands dangers, l'œuvre de Mazarin n'en doit

faire mettre dans les histoires tout ce qui flatterait davantage son ambition, et qui serait capable de faire croire à la postérité qu'il était un grand capitaine; mais que, pour lui, il ne lui serait jamais reproché d'avoir donné un titre pour autoriser une chose si contraire à son honneur et à la vérité. »

[1] M. Valfrey, *Hugues de Lionne, etc., et la paix des Pyrénées*. Nous dirons bientôt quelques mots dans le *Correspondant* de cet important ouvrage.

[2] C'est ce que dit formellement M. Henri Martin, dans une note fort intéressante de son *Histoire de France* (4e édition, t. XII, p. 520, note 2).

pas moins être considérée comme le monument le plus remarquable de notre ancienne diplomatie. Mazarin ne s'est pas seulement proposé de donner deux frontières nouvelles à la France, il a de plus assuré sa prépondérance politique et créé un équilibre européen, qui eût longtemps été maintenu, si Louis XIV se fût toujours conformé à la sagesse de ses plans et de ses conseils [1].

Après une guerre, qui avait duré plus de vingt ans et qui avait causé des maux sans nombre, la proclamation de la paix fut saluée avec des transports de joie, non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Le nom de Mazarin, si maudit, si exécré, si impopulaire, la veille, fut porté aux nues, comme celui d'un libérateur. Une dernière satisfaction était réservée à sa gloire. Le grand Condé, son ennemi mortel, qui l'avait accablé si souvent de ses hauteurs et de ses insolences, avait déposé les armes et était venu s'humilier devant lui [2]. Un seul homme, un prêtre fugitif, le cardinal de Retz, du fond de son exil, osait encore braver le favori victorieux « de ses tristes et intrépides regards [3] ». Tel était le sentiment de crainte que l'ancien chef de la Fronde exerçait encore sur l'âme du vainqueur, qu'il vint le troubler jusque dans son triomphe et empoisonner les derniers jours de sa vie. Et ce n'était pas l'unique préoccupation de Mazarin. Depuis longtemps il était en proie aux accès de deux cruelles maladies, la goutte et la gravelle, qui lui donnaient les plus vives inquiétudes [4]. Pendant les conférences, il avait eu à soutenir des luttes si longues, si opiniâtres avec don Luis de Haro, il avait eu à supporter de telles fatigues, que son mal s'était aggravé au point qu'il fut obligé plusieurs fois de se mettre au lit. On se souvient de l'étrange épisode que raconte à ce propos, dans ses Mémoires, le jeune Brienne. Un jour que la reine mère était venue visiter le cardinal et lui demandait comment il se portait : « Très mal, madame », lui répondit-il, en découvrant « ses jambes, décharnées, livides, couvertes de taches blanches et violettes », et en ajoutant, non sans une certaine ostentation : « Voyez, madame,

[1] Par le traité du 2 septembre 1660 avec le duc de Lorraine, Mazarin mit la dernière main à son œuvre diplomatique. Il rendait à ce prince ses États, mais aux conditions portées dans le traité des Pyrénées, c'est-à-dirla démolition des fortifications de Nancy, le passage pour aller en Alsace, et la cession de quelques places à la convenance de Louis XIV.

[2] A Aix, en Provence, le 27 janvier 1660.

[3] Bossuet, *Oraison funèbre de Michel Le Tellier*.

[4] « Son Éminence, disait la *Gazette* du 24 novembre 1657, a enfin heureusement jeté la pierre dont il était si fortement tourmenté, laquelle s'est rompue en deux par une merveille qui ne saurait être attribuée qu'aux soins visibles de la Providence. »

ces jambes qui ont perdu le repos en le donnant à l'État [1]. » — « On aurait dit Lazare sortant du tombeau [2]. »

Lorsque la cour revint à Paris, après la célébration du mariage de Louis XIV avec l'Infante, le cardinal se trouva hors d'état de la suivre. Il ne put revenir de la frontière qu'à petites journées, étendu dans son carrosse, sur un matelas, « sur lequel on le portait par les quatre coins dans son lit, tant à la dînée qu'à la couchée [3] ». Sa faiblesse était si grande, qu'on était obligé de le soutenir sous les bras, « et le peu d'efforts qu'il faisait l'abattait à tel point, qu'on eût dit qu'il allait mourir toutes les fois qu'on le mettait au lit [4] ». Ce fut en cet état qu'il arriva au château de Vincennes, dans un appareil vraiment royal, escorté de ses gardes à cheval et à pied, de trente carrosses et de plus de deux cents gentilshommes. A peine Mazarin, épuisé par ses souffrances et brisé de fatigue, s'était-il mis au lit, qu'il vit se presser à son chevet Louis XIV et sa cour. Le traité de paix et le contrat de mariage avaient été enregistrés, le 29 juillet [5], au parlement, après une belle harangue de l'avocat général Denis Talon, « à la louange du roi et du premier ministre ». Ce n'est pas tout. Ce même parlement, qui avait exilé plusieurs fois le cardinal, qui l'avait flétri dans plusieurs arrêts, qui avait mis sa tête à prix et fait vendre ses meubles à l'encan pour payer un assassin, demanda très humblement au roi de l'autoriser à envoyer une grande députation de ses membres pour aller complimenter l'arbitre de la paix du monde. Honneur si nouveau, si exorbitant, si contraire aux usages de ce corps orgueilleux qu'il ne crut pas devoir le rendre sans une autorisation expresse du roi [6]. On n'eut garde de lui refuser une faveur qui faisait un si étrange contraste avec sa conduite passée, et on lui permit de s'humilier tout à loisir. On vit le premier président en personne, l'inflexible Matthieu Molé, suivi de neuf conseillers, parmi lesquels le fils de Broussel, se ranger autour du lit du cardinal et lui adresser des félicitations « sur les heureux succès de son admirable conduite [7] ».

[1] *Mémoires inédits de Louis-Henri de Loménie de Brienne*, t. II, p. 107 à 119. On trouve de nombreux détails sur les accès de goutte du cardinal, dans *la Muze historique* de Loret et dans le *Journal des entrevues des deux ministres de France et d'Espagne dans l'île des Faisans, pour le traité de la paix générale*, journal rédigé par un serviteur anonyme de Mazarin et imprimé à la suite de l'*Histoire du traité de la paix conclue sur la frontière d'Espagne et de France en* 1659. Cologne, 1665, 1 vol. in-18.

[2] *Mémoires* de Brienne.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*

[5] 1660.

[6] Basin, *Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin.*

[7] *Ibid.*

Par une coïncidence non moins singulière, c'était le 26 août, jour anniversaire des barricades, qui avait été choisi pour l'entrée de la jeune reine à Paris.

Mazarin, profitant d'un mieux pour assister à la fête, s'y était fait transporter quelques jours auparavant et s'était installé dans son magnifique palais, où se trouve établie aujourd'hui la Bibliothèque nationale[1].

LE PALAIS MAZARIN [2]

Entrons maintenant dans le palais du cardinal. En vrai Italien, il avait un goût prononcé pour les beaux-arts. Lorsqu'il obtint la pourpre et devint premier ministre, une de ses premières pensées fut de se créer un palais. Près du Palais-Royal, qui avait appartenu à Richelieu et qui, après lui, servait de résidence à la régente Anne d'Autriche et à ses enfants, se trouvait un bel hôtel, appartenant au président des comptes, Tubeuf. Mazarin en fit l'acquisition et s'occupa sur-le-champ de l'agrandir et de le décorer avec magnificence. Comme il aimait par-dessus tout l'architecture italienne, il mit tout en œuvre pour attirer auprès de lui le Bernin; mais le pape s'y étant opposé, il dut se contenter de Mansard, « qui valait bien le Bernin[3]. ». Ce fut encore à sa patrie qu'il demanda des peintres pour décorer les voûtes et les murailles de ses deux grandes galeries de peintures, situées du côté de la rue Vivienne[4]. Après une longue

[1] On ne saurait admettre comme authentique le dramatique épisode raconté par le jeune Brienne, qui fait débarquer Mazarin au Louvre, et qui prétend qu'il ne le quitta qu'au moment où éclata l'incendie de la *salle des peintures*. Cet événement n'eut lieu qu'aux premiers jours de février 1661, alors que Mazarin, très dangereusement malade à Vincennes, était hors d'état d'être transporté à Paris. (Voy. la *Muze historique* de Loret, édition Livet, t. III, p. 318.)

[2] Nous avons emprunté tous les détails qui concernent le palais Mazarin à deux ouvrages extrêmement rares : 1° à l'*Inventaire de tous les meubles du cardinal Mazarin* (dressé en 1653 par Colbert, conservé dans les archives de la maison de Condé et publié à Londres, il y a quelques années, par Mgr le duc d'Aumale), 1 vol. in-8° de 404 pages, (ouvrage non mis dans le commerce); 2° au *Palais Mazarin*, par le comte de Laborde, dont les précieuses notes n'ont été tirées qu'à 150 exemplaires.

[3] Mgr le duc d'Aumale, dans son intéressante préface, en tête de l'*Inventaire*, etc.

[4] Les belles peintures du plafond de celle du premier étage subsistent encore, admirablement conservées. Cette grande salle sert aujourd'hui de musée, et l'on y voit exposés dans ses vitrines les plus précieux manuscrits et les plus belles reliures de la Bibliothèque nationale. Quant aux peintures de la salle du rez-de-chaussée, elles ont été malheureusement badigeonnées.

négociation, le pape finit par lui envoyer deux artistes alors célèbres, Romanelli et Grimaldi ; mais à peine étaient-ils à l'œuvre qu'éclatèrent les troubles de la Fronde. A la fin de 1651, tous les meubles précieux du cardinal, tous ses tableaux et sa riche bibliothèque furent mis en vente, par arrêt du parlement, et dispersés. Dans ces magnifiques galeries, naguère peuplées de tant de chefs-d'œuvre, il ne resta plus que les quatre murs. Mais quelque temps avant la majorité du jeune roi, la cour ayant repris le dessus, le procureur général commença des poursuites contre les acquéreurs de toutes ces richesses, et, en peu de temps, grâce aux soins intelligents de Colbert et de Naudé, le savant bibliothécaire du cardinal, qui avait racheté de ses deniers une grande partie des livres, tout rentrait dans le palais Mazarin comme par enchantement. Lorsque le premier ministre, vainqueur de ses ennemis, revint à Paris (3 février 1653), pour ne plus en sortir, il retrouva, à peu de choses près, tout ce qu'il y avait laissé à son départ. Romanelli et Grimaldi mirent la dernière main aux splendides peintures à fresque qui couvraient les plafonds et les murailles des deux galeries, et l'on y réinstalla tout ce qui les ornait et les meublait autrefois : les tables et les buffets de Florence, à mosaïques de marbre de toute couleur, les lustres de cristal et d'orfèvrerie, les chenets de bronze et les bassins d'argent, les appliques de vermeil doré, les cabinets de la Chine ; les innombrables miroirs « garnis de plaques d'or et d'argent, d'écailles de tortues découpées, d'ivoires façonnés par d'excellents sculpteurs[1] ».

Mazarin se fit peindre assis au milieu de sa vaste bibliothèque, en grand costume de prince de l'Église, tenant en main le plan d'une ville fortifiée, emblème des talents militaires dont il se croyait doué, et entouré de tous les attributs de la science[2].

Colbert eut ordre de dresser l'inventaire de tous ses meubles. C'est celui qui a été publié à Londres, il y a quelques années, par les soins de Mgr le duc d'Aumale, avec un grand luxe et une très curieuse préface. Il est impossible de rêver une plus riche collection d'objets d'art et de meubles curieux en tous genres, que celle du cardinal. Depuis longtemps, il avait semé dans toute l'Europe d'habiles courtiers qui faisaient secrètement pour son compte l'acquisition de tout ce qu'ils pouvaient découvrir de plus rare et de plus précieux. Parmi eux, on peut citer en première ligne le finan-

[1] *Mémoires* de Louis-Henri de Loménie de Brienne.

[2] Ce portrait a été admirablement gravé par Robert Nanteuil. Mazarin, qui était jaloux de transmettre son image à la postérité, a posé devant plus de vingt peintres et fait graver son portrait par les premiers artistes de son temps.

cier allemand Everard Jabach, célèbre collectionneur ; l'abbé Elpidio Benedetti, mandataire du cardinal à Rome ; Lescot, son orfèvre, Gabriel Naudé, qu'il avait chargé de lui former une bibliothèque universelle, et qui, après avoir exploré pendant plusieurs années la Flandre, l'Allemagne, l'Angleterre, en rapporta plus de quarante mille volumes imprimés et manuscrits, tous remarquables par la beauté des exemplaires. Mais c'était surtout en Italie que le cardinal trouvait les plus beaux tableaux et les plus belles statues pour enrichir sa collection. Les deux cardinaux Barberini, pour lui faire leur cour et se maintenir dans ses bonnes grâces, se dépouillèrent de plusieurs trésors d'art qui avaient fait le plus bel ornement de leur palais. Ondedei, le secrétaire favori de Mazarin, entretenait avec Rome une active correspondance qui roulait uniquement sur la recherche et l'achat des œuvres d'art. Le cardinal y avait acquis depuis longtemps le palais Bentivoglio, situé à Monte Cavallo, pour qu'il servît de résidence à son vieux père, Pietro Mazzarini, et à sa famille. On voit encore sur l'un des plafonds de ce somptueux palais l'*Aurore* du Guide.

Lorsque, après la mort tragique de Charles Ier, le parlement anglais ordonna la vente de son cabinet, le plus remarquable de l'Europe, et dans lequel on voyait un grand nombre de tableaux choisis par les soins de Rubens et de Van Dyck, des toiles de l'école espagnole, les magnifiques cartons de Raphaël, des marbres antiques, Mazarin en fut aussitôt informé par M. de Croullé, chargé des affaires de la légation de Louis XIV, à Londres. Bien que les admirables cartons de Raphaël, qui sont, avec les frises du Parthénon, ce que l'Angleterre possède aujourd'hui de plus beau, ne fussent évalués que 300 livres, et que les autres objets d'art ne fussent estimés que dans les mêmes proportions, la lésinerie du cardinal lui fit trouver ces estimations trop élevées, et il n'osa acheter la collection entière. Il se contenta de donner quelques commissions à Jabach, qui se rendait à Londres et qui fit pour lui une riche moisson de tableaux dont plusieurs figurent aujourd'hui parmi les plus beaux du musée du Louvre. Mais il laissa échapper nombre de chefs-d'œuvre d'un prix inestimable, entre autres un Raphaël sans égal et des toiles de maîtres espagnols, qui furent dispersés en Espagne, en Flandre, en Hollande et en Suède. Il faut bien le dire (et nous ne pouvons mieux faire que de nous appuyer sur l'autorité d'un connaisseur d'un goût sûr et exquis), « il y avait beaucoup de petits côtés chez Mazarin, et sa passion pour les collections n'était pas pure de tout calcul mesquin. Il était brocanteur ; il aimait la quantité comme la qualité. Il voulait acheter, bien acheter, mais beaucoup et à bas prix (quoiqu'il y réussît rarement). Il jugeait délicatement

les objets d'art; il n'était pas insensible à leur beauté, mais leur valeur ne le touchait pas moins[1] ». Nous souscrivons bien plus volontiers à cette opinion d'un excellent juge qu'à celle de Louis-Henri de Loménie de Brienne, dans ses Mémoires, lorsqu'il prétend que le cardinal, dans ses achats, ne se laissait guider uniquement que par son avarice.

Pour donner une idée de ce que pouvait être la galerie de tableaux du palais Mazarin, il suffit de citer quelques-uns de ceux qui en ont fait partie et qui sont aujourd'hui au Louvre : *David debout tenant dans ses mains la tête de Goliath*, par le Guide; *David jouant de la harpe*, par le Dominiquin; un paysage de Carrache; *la Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras*, par l'Albane; la *Nativité de Notre-Seigneur*, par Paul Véronèse; *la Sainte Catherine*, du Guerchin; une *Marie de Médicis*, par Van Dyck; plusieurs Raphaël. Que de chefs-d'œuvre qui ornaient la galerie du cardinal ont été perdus pour nous par suite de dons, de ventes, de legs particuliers! Dans son inventaire, on voit figurer des Titien, des Tintoret, des Caravage, des Pérugin, des Bassan, des Giorgione. Or il ne faut pas oublier que l'authenticité de ces tableaux ne saurait être douteuse, car le cardinal, ne se fiant jamais à ses propres lumières, avait soin de s'enquérir de leur provenance et de les soumettre aux jugements d'habiles connaisseurs, entre autres de Mignard. Si, dans sa galerie, on ne voyait figurer que peu de Flamands et de Hollandais, en revanche on y admirait plusieurs paysages de Claude Lorrain. Quant aux statues de marbre et de bronze, la plupart antiques, elles étaient au nombre de plus de cent trente, sans parler de cent quatre-vingt-sept bustes.

On sait comment, après la mort du cardinal, ces précieuses statues furent odieusement mutilées par l'indigne héritier de son nom et d'une grande partie de sa fortune[2].

A cette époque, aucun monument de Paris, pas même le Louvre, ne possédait une collection de tableaux et de statues, comparable à celle de Mazarin, soit par le choix, soit par le nombre des œuvres d'art. Il y avait dans la seule chambre du cardinal autant de portraits historiques peints par de grands maîtres que dans celle de la

[1] Préface de l'*Inventaire des meubles de Mazarin*, par Mgr le duc d'Aumale.

[2] M. de la Porte de Meilleraye, grand maître de l'artillerie, devenu duc de Mazarin, en épousant Hortense Mancini, nièce du cardinal, fut pris une nuit d'une véritable rage d'iconoclaste. Armé d'un marteau, et à la tête d'une troupe de ses domestiques armés comme lui et qu'il excitait à la dévastation, il pénétra comme un furieux dans sa galerie d'antiques, et mutila lui-même et fit briser sous ses yeux toutes celles qui ne lui semblaient pas assez drapées.

reine mère, au Louvre, où l'on admirait une belle collection de Janet et de Porbus [1].

Le palais Mazarin n'éclipsait pas moins le Louvre par la richesse et la somptuosité de son ameublement. Tous les murs y étaient couverts de riches tapisseries de la plus grande variété : tapisseries de Flandre, d'Angleterre, de Portugal; tapisseries italiennes ornées de sujets d'après les dessins de Raphaël, de Pierre de Cortone et de Romanelli; tapisseries allemandes, représentant l'histoire de David et d'Urie, d'après les dessins d'Albert Dürer. Partout les pieds ne se posaient que sur des tapis des Indes, de Perse, de Chine, de Turquie, de Flandre, de la Savonnerie.

Les meubles, véritables œuvres d'art de tous les pays et de toutes les époques, s'y pressaient en nombre infini. Plusieurs étaient ornés de pierres précieuses. On remarquait surtout une riche collection de cabinets de toute sorte, les uns profilés d'ivoire, garnis de bronzes dorés et ciselés, de figurines en argent blanc, de camaïeux; d'autres garnis de lapis, de jaspe, d'améthystes, de festons, de feuillages, et de masques grotesques en argent ciselé. Il y avait profusion de tables de marbre et de mosaïques, de statuettes de bronze, de dressoirs, où étincelaient des merveilles d'argenterie et d'orfèvrerie, à dater de la Renaissance.

Le cardinal avait fait appel à tous les ministres et à tous les ambassadeurs étrangers pour qu'on lui procurât les spécimens les plus parfaits de l'art et de l'industrie de chaque pays. On vit arriver, au palais de la rue de Richelieu, des carrosses de Rome et de Florence, des chevaux et des chiens d'Angleterre et d'Espagne, des éventails d'Italie, des damas brodés de Milan, du linge et des dentelles de Harlem, de Gênes et de Venise; des porcelaines de Chine, des perles fines, des diamants, mille objets précieux [2].

Ce n'était pas seulement pour satisfaire sa passion de collectionneur que le cardinal avait entassé toutes ces richesses. C'était aussi, comme il le déclare formellement dans ses carnets, pour que les produits de l'art et de l'industrie étrangère servissent de modèles aux artistes et aux artisans français. Par un sentiment de libéralité, tout à fait exceptionnel à cette époque, il avait rendu public son musée, en un temps où les galeries de tableaux du Louvre étaient fermées aux curieux.

[1] *Mémoires de Brienne*. Brienne a fait plusieurs critiques des tableaux de la galerie de Mazarin, aussi peu fondées que malveillantes, et qui ont été victorieusement détruites par Mgr le duc d'Aumale. Il prétend de plus que les portraits des rois et des princes français, peints par Janet et Porbus, périrent tous dans l'incendie du Louvre; Loret, au contraire, a soin de dire, peu de jours après l'événement, que ces précieux tableaux furent sauvés.

[2] *Le Palais Mazarin*, par M. de Laborde.

Bientôt les diverses collections du palais Mazarin se trouvèrent trop à l'étroit, et le cardinal ordonna de construire une immense galerie, au nord, dans les jardins, le long de la rue Richelieu. Le rez-de-chaussée fut destiné à une vaste écurie; le premier étage, à une grande salle pour la collection de tableaux, et à une riche chapelle qui fut décorée des sculptures de Michel Augier. Enfin, à l'extrémité, au nord, s'éleva une autre galerie, ingénieusement disposée pour recevoir la bibliothèque. Elle était composée de plus de 40 000 volumes, réunis avec goût et intelligence, depuis plusieurs années, par le savant bibliographe Gabriel Naudé, le bibliothécaire de Mazarin. C'était de toutes les bibliothèques de l'Europe celle qui réunissait le plus de volumes. Celle du roi n'en comptait que dix mille et n'était ouverte qu'à des privilégiés. Mazarin voulut que la sienne fût accessible à tout venant, de huit heures du matin à cinq heures du soir, et que tous les travailleurs y trouvassent *gratis*, encre, plumes et papier. Il était impossible de se venger d'une manière plus noble de l'arrêt barbare du parlement qui, pendant la Fronde, avait ordonné la vente de cette magnifique collection.

Le cardinal, qui aimait en toutes choses ce que nous nommons aujourd'hui le confortable, avait donné un soin particulier à la construction et à la distribution de ses écuries. Pas d'ornements inutiles, mais un grand luxe dans le choix des bois destinés aux mangeoires, aux râteliers, « dans la place réservée aux chevaux, dans les nombreuses issues ménagées au service [1] ». Ces écuries étaient peuplées d'une centaine de chevaux appartenant aux plus belles races de l'Europe. Il avait adopté pour ses équipages de voyages les mules caparaçonnées à l'espagnole et pour ses voitures d'apparat les riches carrosses italiens [2].

Son magnifique palais était alors isolé, en pleine campagne, n'ayant dans son voisinage que les vergers et potagers des Augustins et des filles Saint-Thomas. Il était entouré d'un vaste jardin, « à parterre régulier, à broderies et à compartiment, et, pour sa beauté, cité à côté des grands jardins des Yveteaux et de Rambouillet [3]. Devant les fenêtres du palais, du côté de la rue de l'Arcade-Colbert, qui n'existait pas encore, s'étendaient de vastes allées d'arbres, au delà desquelles on pouvait apercevoir dans le lointain les buttes Montmartre.

Aux fêtes qui furent ordonnées à Paris pour célébrer la paix des Pyrénées, le *Palais Mazarin*, pendant trois nuits, se fit remarquer

[1] *Le Palais Mazarin,* par le comte de Laborde.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.* D'un côté, ce jardin donnait sur la rue Vivienne, que l'on nommait alors la rue *Vivien.*

entre tous par ses illuminations de toutes couleurs. A ses portes, pendant tout ce temps-là, coulaient des fontaines de vin, et de longues files de mendiants y venaient recevoir d'abondantes aumônes. Quiconque, ces jours-là, eût crié, comme au temps de la Fronde, *au Mazarin*, eût été lapidé sans pitié.

Lors de l'entrée à Paris de la reine Marie-Thérèse et du cortège royal (26 août), le cardinal était encore si faible, qu'il ne put en faire partie. Depuis longtemps ses douleurs de goutte lui avaient rendu toute marche extrêmement pénible, et pour s'éviter la fatigue de l'escalier, il avait fait pratiquer dans le plancher de sa galerie une machine à contre-poids, pour monter et descendre [1]. Ce jour-là, Mazarin se fit porter en chaise à l'hôtel de la dame de Beauvais, rue Saint-Antoine, où se trouvaient, pour voir défiler le cortège, la reine mère, la reine d'Angleterre, la princesse sa fille, la duchesse de Chevreuse, la princesse Palatine Anne de Gonzague et le maréchal de Turenne. Marie Mancini avait été condamnée par son oncle à l'accompagner, et l'infortunée, du haut d'un balcon, eut la douleur d'assister au triomphe de la jeune reine.

Les Parisiens avaient dépensé près de 10 millions de livres pour l'entrée du couple royal. Mais tout le luxe qu'ils y montrèrent fut éclipsé par celui que déploya le cardinal en y envoyant ses équipages, ses chevaux, ses mules richement harnachées, et ses gardes à pied et à cheval [2].

Après avoir décrit le cortège, dans une poésie d'une allure charmante, la Fontaine ajoutait, avec une bonhomie assaisonnée de quelque malice :

Mais tout cela n'est rien au prix
Des mulets de Son Eminence;
Leur attirail doit avoir coûté cher ;
Ils se suivaient en file ainsi que patenôtres.
. . . .
Monsieur le cardinal s'entend, en bonne foi;
Car après ces mulets marchaient quinze attelages,
Puis sa maison, et puis ses pages,
Se panadant [3] en bel arroi,
Montés sur chevaux aussi sages

[1] Une machine dans le genre de celle que l'on nomme aujourd'hui *un ascenseur*.

[2] Une estampe du temps représente le cortège. On y remarque que le carrosse du cardinal est vide, et nous savons pourquoi.

[3] Marcher avec une sorte de gravité fière. (*Dictionnaire de Richelet.*)

Que pas un d'eux, comme je croi.
Figurez-vous que dans la France
Il n'en est pas de plus haut prix;
Que l'un bondit, que l'autre danse.
Et que cela n'est rien au prix
Des mulets de Son Eminence.

Dans les intervalles que lui laissait son mal, Mazarin tenait fréquemment ses salons ouverts à la cour et aux personnes du plus grand monde. Le cardinal, qui avait introduit l'opéra en France et qui aimait la musique en vrai *dilettante*, avait à ses gages vingt-quatre violons et autant de chanteurs, parmi lesquels des *soprani*[1].

Il voulut fêter la jeune reine, en lui donnant un concert; les chanteurs italiens firent merveille et furent couverts d'applaudissements. Après un magnifique souper, il y eut spectacle; mais de tous ces divertissements celui qui obtint le plus grand succès ce fut une promenade dans les vastes galeries du palais éclairées par mille flambeaux, qui faisaient ressortir dans tout leur éclat la beauté des fresques, des tableaux, des tapisseries et des meubles étincelants d'incrustations et de dorures. Le jeune roi, dont l'habitation au Louvre, pâlissait devant tout ce luxe, dut éprouver une impression semblable à celle qui l'attendait plus tard dans le château de Nicolas Fouquet. Il dut se demander même plus d'une fois, dans le secret de son cœur, de quelle façon Mazarin avait pu s'y prendre pour acquérir tant de richesses. Comment eût-il pu se défendre d'une telle pensée à la vue d'une nouvelle prodigalité du cardinal, qui dépassait encore toutes les autres? Un soir, à la fin d'une fête donnée à la cour, Mazarin conduisit ses hôtes dans une de ses galeries où étaient étalés les lots divers d'une loterie d'une valeur de plus d'un million [2], et, avec le faste d'un prince asiatique, il leur fit présent d'un certain nombre de billets, « qui ne leur faisaient courir d'autre risque que de gagner plus ou moins [3] ».

Une des plus ordinaires distractions du palais Mazarin, c'était le jeu, et l'on sait avec quelle âpreté s'y livrait le cardinal. C'était d'ailleurs la passion dominante du dix-septième siècle, et les Mémoires du temps, entre autres ceux de Gramont, nous ont appris avec quel peu de scrupule les joueurs corrigeaient la mauvaise

[1] *Mémoires* de la duchesse de Mazarin.

[2] Curiosités de toute sorte, diamants, riches étoffes.

[3] M. de Laborde. « Cette galante libéralité, dit M[lle] de Montpensier, fit beaucoup de bruit à la cour et par tout le royaume et aux pays étrangers. Elle était extraordinaire, et je pense qu'on n'avait jamais vu en France une telle magnificence. »

fortune du jeu. Plusieurs de ces Mémoires nous disent aussi, et, en première ligne, ceux de Retz, qui sont un peu suspects, que Mazarin connaissait les meilleurs tours de cartes, et même qu'il pipait les dés. S'il faut en croire Montglat, « qui que ce soit n'entrait chez lui que les joueurs, car il était grand brelandier[1] ». Mme de Motteville, de son côté, dit que cette passion ne l'abandonna pas dans les moments de relâche que lui laissait sa dernière maladie. « On remarqua, dit-elle, qu'il s'occupait souvent à peser les pistoles qu'il gagnait, pour remettre les légères le lendemain au jeu. »

Comme contraste à ce trait digne de l'Avare de Molière, les folles nièces de Mazarin s'amusaient, en ce temps-là, à lancer par les fenêtres de leur oncle des poignées de louis, pour se donner « le plaisir de faire battre dans la cour un peuple de valets[2] ».

Pendant le jour, les occupations du cardinal avaient des côtés plus sérieux. Bien que la paix fût signée et que, malade comme il l'était, il eût le droit de prendre quelque repos, il ne pouvait se désintéresser des affaires publiques et il entendait que tout lui passât par les mains. Même au plus fort de ses douleurs de goutte, même aux approches de la mort, il garda, ainsi que Louis XI et quelques grands politiques, la passion et les défiances du pouvoir. Au milieu des distractions qui semblaient l'absorber, sa pensée ne se détournait jamais de ce qui avait été le principal objet, la première occupation de toute sa vie. « Les conseils, dit Brienne, se tenaient dans sa chambre, pendant qu'on lui faisait la barbe et qu'on l'habillait, et souvent il badinait avec sa fauvette et sa guenon, tandis qu'on lui parlait d'affaires. Il ne faisait asseoir personne dans sa chambre, pas même le chancelier, ni le maréchal de Villeroi. Le roi ne manquait jamais de venir prendre une longue leçon de politique après le conseil. » Bien qu'il eût forcé les grands, même les anciens frondeurs (le cardinal de Retz excepté) à courber la tête devant lui, avec plus de soumission qu'ils n'avaient fait à l'égard de Richelieu, il n'était pas sans crainte de voir renaître, tôt ou tard, leurs folles et ambitieuses entreprises, et il se prononçait plus que jamais pour le maintien du pouvoir absolu. Le plus remuant e le plus intrépide des frondeurs venait tout récemment de le troubler au milieu des douceurs de son triomphe. Le cardinal de Retz, dont la maladie de Mazarin avait relevé les espérances et qui avait à se venger d'avoir été passé sous silence par le négociateur dans les articles du traité, voulut lui prouver ce qu'il pouvait encore en sa

[1] Montglat ajoute qu'il était « adroit aux jeux de main, à faire des tours de cartes et de billard, à jouer à la bauchette, où il passait des après-dînées entières. »

[2] *Mémoires* de la duchesse de Mazarin.

qualité d'archevêque de Paris. Le 3 septembre, peu après l'entrée du roi, il fit répandre dans Paris, par ses affidés, des lettres imprimées, adressées au roi, aux vicaires généraux et à tous les prélats, afin de réclamer hautement sa réintégration sur son siège et, en cas de refus, il menaçait de lancer l'interdit sur son diocèse. On laissa ces lettres sans réponse, et l'audacieux prélat n'osa passer outre. Mais le roi, indigné de cette menace, bien qu'elle fût restée sans effet, et cédant d'ailleurs aux conseils de Mazarin, déclara publiquement que, « tant qu'il vivrait, le cardinal de Retz ne rentrerait pas dans son archevêché ». Nous verrons bientôt quelles instructions Mazarin, à son lit de mort, donna au roi contre son plus mortel ennemi. En attendant, il y a tout lieu de croire que cette nouvelle équipée du factieux prélat lui servit de nouvel argument pour engager de plus en plus le jeune roi à maintenir son autorité absolue. La pensée bien arrêtée de Mazarin de poursuivre, d'accomplir et de consolider sur ce point l'œuvre de Richelieu, s'était déjà manifestée du temps de la Fronde, et on la trouve résumée dans une note de ses carnets, de la manière la plus vive et la plus saisissante. Rien ne nous fait mieux pénétrer que cette note dans le fond de sa pensée : « Les Français, dit-il, de quelque ordre que ce soit, sont intéressés à l'amoindrissement de l'autorité du roi; ils désirent, ils travaillent à le rendre faible, afin de devenir plus considérables, et ils sont opposés au pouvoir absolu, voulant seulement *che sia riguardevole per mezzo loro*[1], et c'est pour cela que le parlement, les princes, les gouverneurs de provinces, et le parti des huguenots et d'autres s'appliquent à défaire, sous divers prétextes spécieux, ce qui s'est fait au temps du feu roi pour l'établissement de son pouvoir absolu, indépendant de tous, et ils veulent ramener les choses comme au temps où la France, bien que gouvernée en apparence par un roi, était en effet une république, et, en aucune manière, le roi ne pourra, devenu majeur, (consentir)... à être indépendant de ses sujets, comme il est arrivé par le passé. Il importe donc à Sa Majesté de considérer ce point essentiel plus que toute autre chose, à savoir qu'il ne se peut fier à aucun Français, parce qu'il a intérêt à faire tout le contraire, et un grand ministre qui a une vraie fidélité et passion pour le roi, ne peut être qu'abhorré des Français, qui lui sont directement opposés[2]. »

On conçoit facilement qu'un prince, qui avait sucé de telles maximes avec le lait, ait pu dire plus tard : « L'Etat c'est moi. »

[1] *Qu'il ne soit respectable que par leur moyen,* ou par leur entremise.

[2] Bibliothèque nationale. Carnets de Mazarin. Carnet 2, p. 43-44-45. Traduit de l'italien.

Nous verrons bientôt, par de nouveaux documents, que les opinions de Mazarin, sur ce point, à la fin de sa vie, ne différaient en rien de celles qu'il inscrivait sur ses carnets pendant la Fronde. Au lieu de s'unir pour défendre et pour étendre le peu de libertés dont jouissait alors la France, les frondeurs n'avaient conspiré et combattu que pour des intérêts personnels, que pour leurs ambitions égoïstes. Mazarin était étranger, et, comme l'ont dit les contemporains, *ignorantissime* des institutions de la France. Devenu le plus fort, il en fit litière au profit de l'autorité royale, et la folle conduite des frondeurs ne pouvait que lui donner raison. Il est vrai de dire aussi que le maintien du despotisme, fondé par Richelieu, fut tout bénéfice pour lui, depuis sa victoire définitive sur la Fronde. A peine majeur, et tout entier à ses plaisirs, le jeune roi abandonnait volontiers son sceptre aux mains habiles qui l'avaient sauvé. D'ailleurs, il n'avait point encore senti naître en lui cette âpre passion du pouvoir qui, lorsqu'elle se fut rendue maîtresse de son esprit, voulut l'être sans partage. Le jeune Louis XIV, jusqu'à la signature du traité des Pyrénées, et sauf quelques légères incartades, se soumit toujours avec docilité et déférence aux conseils de Mazarin, qui, ne l'oublions pas, était son parrain, son tuteur et surintendant de son éducation. On a dit à tort et fort injustement que le cardinal l'avait tenu par système écarté des affaires pour s'y maintenir lui-même plus longtemps. C'est une pure calomnie. Il suffit de lire ses admirables lettres au jeune prince, pendant les négociations de la paix des Pyrénées, pour en faire justice. A partir du mariage, Mazarin, qui connaissait les heureuses dispositions de son pupille pour la politique, prit soin de l'initier, chaque jour pendant quelques heures, à tous ses secrets. Fier d'avoir trouvé dans ce prince tant de qualités pour exercer le pouvoir, il disait hautement qu'il y avait en lui l'étoffe de plusieurs rois. Mazarin, après avoir terminé si glorieusement l'œuvre de Richelieu et rendu la France grande et forte, était donc sans inquiétude pour l'avenir.

Depuis six mois, au dedans comme au dehors du royaume, régnait une paix profonde. Au lieu des cris et des tumultes de la Fronde, on n'entendait plus dans Paris que le bruit des fêtes : aux pamphlets avaient succédé les églogues, les odes, les sonnets et les épithalames, pour célébrer le mariage du roi et les douceurs de la paix. Ces grands événements avaient éveillé la muse de la Fontaine et de Racine. Sauf quelques mécontents, tels que Guy Patin, qui avaient conservé dans leur cœur le vieux levain de la Fronde; sauf quelques parlementaires, qui n'acceptaient le joug qu'en frémissant, Paris, la cour, la nation entière, semblaient s'être réconciliés avec le cardinal et lui savoir gré de l'immense service qu'il

avait rendu à la France. Jamais ministre ne s'était élevé plus haut; jamais Richelieu lui-même, malgré la terreur qu'il inspirait et l'ascendant qu'il exerçait sur l'esprit de son maître, n'avait dominé à ce point toutes les autres têtes. Richelieu, jusqu'à la fin de sa vie, avait été en butte aux défiances royales et aux conspirations des grands. Mazarin avait toujours possédé la confiance de son pupille et il avait fini par réduire à l'impuissance et au silence tous ses ennemis. Ce roturier de la plus humble origine était devenu duc de Nevers et de Réthelois, par l'acquisition de ces terres du duc de Mantoue. Sa fortune était immense, ses revenus énormes. Il avait accumulé sur sa tête d'innombrables bénéfices (bien qu'il ne fût pas prêtre), même la mitre d'archevêque désigné de Metz. Il était abbé commendataire de Saint-Denis, et par un de ces coups de la fortune qu'il était loin de prévoir, ce fut le cardinal de Metz qui devait recueillir ce riche bénéfice de 120 000 livres de rente en échange de l'archevêché de Paris. Le fils de l'ancien majordome des Colonna devait bientôt unir sa nièce, Marie Mancini, à l'héritier de ce nom illustre. Déjà, par des alliances avec quatre autres de ses nièces, il avait pour neveux le duc de Mercœur, petit-fils d'Henri IV, le prince de Conti second prince du sang, le comte de Soissons, de la maison de Savoie, l'héritier du duc de Modène. Il avait refusé dédaigneusement la main de l'une d'elles à Charles Stuart exilé, et lorsque ce prince eut reconquis son royaume d'Angleterre, il n'est sorte de bassesses qu'il ne mît en œuvre pour la lui faire épouser. Au moment des premiers feux de la passion de Louis XIV pour sa nièce Marie, il avait osé lever les yeux pour elle sur la couronne de France, mais d'un mot la reine mère avait réprimé en lui cette exorbitante prétention. Aucune dignité, si haute qu'elle fût, ne lui avait semblé ni au-dessus de son mérite, ni hors de sa portée. Rien de surprenant dès lors qu'il ait rêvé la tiare. « Il mourut, dit Choisy, dans la vision de se faire pape. Il savait que le roi n'épargnerait rien pour le faire réussir, par amitié, par reconnaissance, par gloire et peut-être même pour se défaire honorablement d'un premier ministre, qui commençait à lui être à charge [1]. » Et ce n'est pas le seul indice de ce désir secret. Le P. Duneau, jésuite, un des correspondants de Mazarin à Rome, lui écrivait, après la signature de la paix des Pyrénées, que la cour de Rome allait se trouver « à la disposition de Son Éminence ». « Dans toutes les antichambres et dans toutes les compagnies, on ne parle que des obligations que lui a toute la chrétienté, et on n'entend retentir que le son de ses louanges. C'est l'opinion des plus connaissants qu'elle sera l'arbitre des con-

[1] *Mémoires* de Choisy, édition de 1727.

claves et pourra mettre la tiare sur la tête de qui il lui plaira, *même sur la sienne, si l'envie lui en prend*[1] ».

Le P. Duneau avait de fréquentes audiences du pape et se trouvait en relation avec tous les cardinaux. Il ne faisait que répéter à Mazarin ce qu'il entendait autour de lui, et, pour peu qu'on y réfléchisse, le cardinal, s'il eût vécu, et si un conclave se fût ouvert, aurait eu pour lui toutes les chances, comme il avait d'ailleurs tous les titres, pour être pape[2]. Bien qu'il ne fût pas prêtre, et pas même diacre, rien n'eût été plus facile que de lui conférer rapidement les ordres et de le mettre en règle pour monter sur la chaire de saint Pierre[3]. A l'exemple de Charles-Quint, qui, de son précepteur Adrien, avait fait un pape, Louis XIV eut d'autant plus volontiers rendu le même service à son premier ministre, que, selon toute apparence, il était alors impatient d'être roi autrement que de nom.

III

L'ARRÊT DE MORT

Jusque-là, malgré de terribles accès de goutte et de gravelle, la santé de Mazarin n'avait jamais donné de sérieuses inquiétudes.

[1] Archives des affaires étrangères, correspondance du P. Duneau, année 1639. La lettre citée ci-dessus est du 15 décembre de cette année.

[2] Dans une lettre à Falconet, Guy Patin fait des vœux pour que Mazarin soit pape, afin que les Français en soient débarrassés (5 septembre 1651). On s'est appuyé sur un certain passage des Mémoires du maréchal de Gramont, mais à tort, pour soutenir une fois de plus que le cardinal songeait au pontificat. « Le cardinal triomphant de ce qu'il venait de faire, dit Gramont, en faisant allusion à la paix des Pyrénées, et se trouvant toujours le premier homme de l'État et dans le comble de la plus haute faveur, ne songeait plus qu'à *gaudir* le *papat.* » (*Mémoires,* t. II, p. 277.) Cette expression veut dire simplement : *Être heureux comme un pape,* en italien : *Godere il papato, être à son aise,* suivant le Dictionnaire de Richelet, 1re édition. Les divers éditeurs de Gramont ont mis *gauder.*

[3] On connaît l'anecdote vraie ou supposée de Mignard peignant le cardinal avec une tiare sur la tête. Une épigramme des plus mordantes nous montre une fois de plus que les contemporains ne doutaient pas que Mazarin n'eût cette ambition en tête :

Ci-gît le cardinal Jule,
Qui, pour se faire pape, amassa tant d'écus,
Mais, quoiqu'il ferrât bien la mule,
Il n'a jamais monté dessus.

Ferrer la mule se disait, comme on le sait, des bénéfices frauduleux que faisaient les domestiques sur leurs marchés.

Lui-même ne se croyait pas très gravement atteint, et dans les intervalles de répit que lui laissaient ses infirmités, il aimait « à se réjouir avec un nombre d'amis choisis, les plus déliés et les plus honnêtes gens de France, à la tête desquels était le maréchal de Gramont. Ce n'était que jeux, que festins, que bombances chez lui, et jamais la cour ne fut plus remplie de joie, de galanterie et d'opulence qu'elle l'était [1]. »

Une partie de l'hiver s'était passée dans ces divertissements, lorsqu'à la suite d'un accès plus grave que les autres, eut lieu une consultation de douze médecins, dans laquelle Guénaud condamna le cardinal à mort. Aucun de ses confrères ne voulant se charger d'annoncer ce cruel arrêt au malade, Guénaud prit sur lui de remplir cette tâche. Il lui déclara donc, sans ménagement, que c'en était fait de lui, et que les remèdes ne pouvaient avoir d'autre effet sur son mal que de le prolonger encore pendant quelque temps.

Le cardinal qui, depuis longues années, s'était fait un masque impassible, lui demanda, sans laisser paraître beaucoup d'émotion : « Combien ai-je à vivre encore ? — Deux mois, au moins, répondit Guénaud. — Cela me suffit, dit Mazarin, qui semblait garder tout son sang-froid, et qui, dans tous les cas, n'avait rien perdu de son aménité. Adieu, venez me voir souvent. Je vous suis obligé autant que le peut être un ami. Profitez du peu de temps qui me reste pour avancer votre fortune, comme de mon côté je vais mettre à profit votre avis salutaire. Adieu, encore un coup ; voyez ce que je puis faire pour votre service. » « Cela dit, il s'enferma dans son cabinet et commença sérieusement à penser à la mort [2]. »

Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, conseiller d'État, nommé à la survivance de la charge de son père (alors secrétaire d'Etat des affaires étrangères et qui était fort avancé en âge) était sans cesse appelé au palais Mazarin pour le suppléer dans ses fonctions [3], par son esprit et par ses connaissances variées en toutes choses, même en matière de beaux-arts. Il était entré fort avant dans la confiance et la familiarité du cardinal. Après nous avoir dit, dans ses curieux Mémoires, de quelle brutale manière Guénaud signifia à Mazarin son arrêt de mort, il nous raconte deux scènes très émou-

[1] *Mémoires* du maréchal de Gramont.

[2] *Mémoires* de Louis-Henri de Loménie de Brienne.

[3] Il était fils aîné de Henri-Auguste de Loménie qui, de son côté, a laissé d'intéressants Mémoires. Après la mort de son père, il succéda à sa charge, mais, après l'avoir exercée quelques mois, il fut obligé de s'en démettre pour quelque grave motif resté secret, selon certains bruits du temps, pour quelque tricherie au jeu. La vie aventureuse qu'il mena depuis, ses folies et ses longs malheurs sont trop connus pour que l'on revienne sur un tel sujet.

vantes qui s'y rattachent et dont il fut témoin peu après. Jamais drame intime ne fut mieux saisi sur le vif et rendu avec plus de vérité et de naturel. Un jour, Brienne étant entré dans les appartements neufs du palais Mazarin et ayant pénétré dans une petite galerie ornée d'une tapisserie splendide, était tout occupé à l'admirer [1], lorsqu'il entendit venir le cardinal « au bruit que faisaient ses pantoufles, qu'il traînait comme un homme fort languissant et qui sort d'une grande maladie. » Écoutons le dramatique récit de Brienne : « Je me cachai derrière la tapisserie et je l'entendis qui disait : « Il faut quitter tout cela ! » Il s'arrêtait à chaque pas, car il était fort faible et se tenait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; et, jetant les yeux sur l'objet qui lui frappait la vue, il disait du plus profond du cœur : « Il faut quitter tout cela ! » Et se tournant, il ajoutait : « Et encore cela ! Que j'ai eu de peine à acquérir ces choses ! « Puis-je les abandonner sans regret ?... Je ne les verrai plus où je « vais... » J'entendis ces paroles très distinctement, ajoute Brienne. Elles me touchèrent peut-être plus qu'il n'en était touché lui-même, car je ne sais s'il pensait alors à son état ; au moins ce n'est guère là la disposition d'un pécheur pénitent. Je fis un grand soupir que je ne pus retenir, et il m'entendit. « Qui est là ? dit-il, qui est là ? « — C'est moi, Monseigneur, qui attendais le moment de parler à « Votre Éminence d'une lettre fort importante que je viens de rece- « voir. — Approchez, approchez, me dit-il d'un ton fort dolent. » Il était nu dans sa robe de chambre de camelot, fourrée de petit-gris, et avait son bonnet de nuit sur la tête. Il me dit : « Donnez-moi la « main ; je suis bien faible ; je n'en puis plus. — Votre Éminence « ferait bien de s'asseoir, » et je voulus lui porter une chaise. « Non, « dit-il, non ; je suis bien aise de me promener, et j'ai affaire dans « ma bibliothèque. » Je lui présentai le bras, et il s'appuya dessus. Il ne voulut point que je lui parlasse d'affaires. « Je ne suis plus, me « dit-il, en état de les entendre ; parlez-en au roi, et faites ce qu'il « vous dira ; j'ai bien d'autres choses maintenant dans la tête », et revenant à sa pensée : « Voyez-vous, mon ami, ce beau tableau du « Corrège, et encore cette Vénus du Titien, et cet incomparable « Déluge d'Annibal Carrache, car je sais que vous aimez les tableaux « et que vous vous y connaissez très bien. Ah ! mon pauvre ami, il « faut quitter tout cela ! Adieu, chers tableaux que j'ai tant aimés et « qui m'ont tant coûté !... » Je fus tenté de lui répliquer, en fils de Mme de Brienne [2], mais je me retins et je lui dis : « Ah ! vous êtes moins

[1] Elle représentait une scène de la vie de Scipion, d'après les dessins de Jules Romain.

[2] C'était une personne pieuse et d'une moralité sévère. Elle se nommait Louise de Béon. Elle était fille de Bernard, seigneur du Massé, etc., gou-

« mal que vous ne pensez, puisque vous aimez encore vos tableaux.
« Bon courage, Monseigneur, personne ne désire plus votre mort;
« tout le monde, au contraire, fait des vœux pour le recouvrement de
« votre santé. — Est-il vrai? L'on ne veut plus ma mort? Ah! vous
« ne savez pas tout; quelqu'un la désire. — Cela ne peut être, Mon-
« seigneur; ne vous mettez point de visions dans l'esprit. — Je sais
« le contraire, dit-il, mais n'en parlons plus. Il faut mourir; plutôt
« aujourd'hui que demain. Il souhaite ma mort, je le sais bien!... »
Je compris qu'il voulait parler du roi, dont la capacité, qu'il connaissait, lui donnait de la jalousie.

Et Brienne ajoute ces réflexions d'une philosophie toute chrétienne: « que l'homme est peu de chose quand Dieu l'abandonne à lui-même, et permet qu'il sente le poids de sa propre misère! le plus fort génie est le plus faible alors; et ce que je viens de dire vaut mieux sans doute et touche plus que le meilleur sermon du P. Bourdaloue. »

Un autre jour que Brienne entrait sur la pointe des pieds dans la chambre du cardinal, afin de ne pas l'éveiller, le valet de chambre lui ayant dit qu'il sommeillait devant le feu, assis dans son fauteuil, il le vit « dans une agitation surprenante [1]. » Remettons sous les yeux du lecteur ce dramatique récit: « Son corps, dit-il, par son propre poids, roulait tantôt en avant, tantôt en arrière; sa tête allait presque frapper ses genoux, ou venait retomber en sens contraire sur le dossier de sa chaise; il se jetait à droite et à gauche sans interruption, et dans ce court intervalle de temps, qui ne fut que de quelques minutes, le balancier de sa pendule n'allait pas plus vite que son corps: on aurait dit qu'un démon l'agitait, et, ce qui est remarqnable, il parlait; » mais Brienne ne pouvait « comprendre ce qu'il disait, parce qu'il n'articulait pas ses paroles. Craignant qu'il ne tombât dans le feu, il appela Bernouin, le valet de chambre, qui prit son maître par-dessous les bras et le secoua même assez vivement. « Qu'y a-t-il, Bernouin, dit en s'éveillant le malade, qu'y a-t-il? » Guénaud l'a dit!

— Au diable soit de Guénaud et de son dire! reprit son valet de chambre; direz-vous toujours cela?

— Oui, Bernouin, oui, Guénaud l'a dit! Et il n'a dit que trop

verneur de Saintonge, d'Angoulême et du pays d'Aunis, et de Louise de Luxembourg-Brienne.

[1] Brienne, en plaçant la scène au Louvre au lieu du palais Mazarin, commet une erreur. On sait d'une manière certaine que le cardinal, depuis le mariage du roi, ne logeait plus au Louvre; mais, comme Brienne n'écrivait ses Mémoires que trente ou quarante ans après les événements qu'il raconte, cette erreur est facile à comprendre.

vrai ; il faut mourir ! Je ne saurais en réchapper ! Guénaud l'a dit ! Guénaud l'a dit ! »

M. de Brienne comprit alors le sens de ces tristes paroles que le cardinal, dans son sommeil, n'avait prononcées que d'une manière confuse. Il en fut saisi, effrayé : il le fut encore plus en voyant la terreur qui était peinte dans ses yeux. Bernouin ayant averti le malade de la présence de M. de Brienne, « Faites-le avancer, dit-il en tendant à son visiteur une main défaillante (que celui-ci s'empressa de baiser) et en ajoutant : mon pauvre ami, je me meurs ! »

— Je le vois bien, lui répondit doucement Brienne d'un ton affectueux ; mais croyez-moi, mon cher maître, c'est vous qui vous tuez vous-même. Ne vous affligez point par ces cruels discours, qui tuent vos serviteurs et font plus de mal à Votre Eminence que son mal même.

— Il est vrai, mon pauvre M. de Brienne, dit le cardinal, mais Guénaud l'a dit, et Guénaud sait bien son métier. »

A ces mots prononcés d'un accent plein de désespoir, Brienne n'ayant pu retenir ses larmes, le cardinal lui tendit les bras et l'embrassa tendrement. Mais son haleine était si fétide que son interlocuteur fut sur le point de s'évanouir. Le malade s'en aperçut, prit une pastille et lui en offrit une autre.

— Voilà, mon ami, ce que c'est que de l'homme, reprit-il. J'ai de belles dents et je mange peu ; mais je porte au dedans de moi la cause d'une mort prochaine. » En achevant ces mots il se pressa le cœur des deux mains, en reprenant son refrain lamentable : Guénaud l'a dit !

Ce fut le dernier signe de faiblesse que montra le cardinal ; à partir de ce moment, il s'étudia, en particulier comme en public, à finir en chrétien, en philosophe et en grand homme.

R. Chantelauze.

La fin prochainement.

L'ENVERS D'UNE DOT[1]

XII

Un homme désœuvré... Un homme qui ne fait rien...

Si l'on pèse de sang-froid ces mots, devenus banals dans un certain milieu, on ne peut manquer de ressentir une impression fâcheuse, pénible même. Une existence vide, sans but, sans effort, sans lutte, est une chose monstrueuse et devrait être une exception. Tout ce qui nous entoure n'a-t-il pas sa raison d'être, son utilité, sa tâche? Et l'être intelligent serait-il seul à manquer à cette grande règle, à cette nécessité de tendre à un but, d'être utile? Dieu ne nous aurait-il donné la vie que pour satisfaire de vains caprices et chercher d'égoïstes jouissances? N'a-t-il pas tracé dans la peine, l'effort, le travail, la voie par laquelle il nous appelle à lui? Oui, la loi mystérieuse du travail est inscrite en tout lieu, depuis le firmament, où les astres accomplissent leurs majestueuses évolutions, jusqu'à l'humble fourmilière où d'infimes créatures s'agitent dans une prodigieuse activité. Le travail — le travail incessant, plein d'efforts, nous a été imposé comme le châtiment d'une grande prévarication, d'une faute originelle, et en même temps, comme moyen de régénération... La terre, depuis que le paradis terrestre fut fermé à l'homme, ne produit ses fruits que déchirée par la charrue et arrosée de nos sueurs. La vie humaine ne s'épanouit et ne trouve sa dignité que purifiée et fécondée par le travail.

Et ce châtiment salutaire, ce labeur indispensable, est instinctivement honoré par nous tous: nous avons conscience que quiconque se soustrait à son universelle loi s'amoindrit et perd sa sève comme une branche morte et inutile...

A tous n'est pas réservé le travail manuel de l'artisan ou du laboureur, mais tous doivent obéir à la loi de Dieu, être utiles à leurs frères et mettre dans leur vie une tâche quelconque. Les uns

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juin 1881.

ont reçu dix talents d'autres, un seul ; mais ce talent, il n'est pas permis de l'enfouir : il nous est enjoint de le faire fructifier et de le faire concourir au but suprême que poursuit toute âme chrétienne et raisonnable, en passant sur la terre pour aller vers Dieu...

Éliane se réjouissait de voir son mari rentrer dans la catégorie des hommes inactifs; elle croyait mieux jouir de lui : combien de fois n'avait-il pas mis en avant, pour s'éloigner d'elle, des nécessités de service et de profession qui la rendaient presque jalouse!

Beaucoup de femmes commettent cette erreur d'être jalouses des instants consacrés au travail par leur mari, et cherchent ainsi à écarter les inconvénients inséparables de toute profession. Elles semblent ignorer que les heures inoccupées, que les journées vides ne tournent point au bénéfice du foyer, et que des hommes qui, éloignés de leur maison pendant un certain temps, y rentrent joyeusement, s'en lasseront s'ils y sont sans cesse, et sans cesse oisifs; l'activité, le travail, l'énergie des facultés mises en mouvement les maintiennent à un niveau élevé, les gardent dans une saine atmosphère du devoir. Ces femmes ne comprennent pas, surtout, qu'elles doivent être les *aides* de l'homme, selon la sublime parole de Dieu lui-même. Être l'aide de l'homme... Pourquoi? L'aide suppose une tâche. N'est-il pas monstrueux d'aider à n'en point remplir? Ah! oui, elles doivent soutenir l'homme dans tout ce qui est bon et utile, et non l'arracher à la loi du travail.

Une grande voix qui s'est éteinte, mais dont l'écho retentira toujours dans l'âme des femmes françaises auxquelles elle a tracé d'admirables sentiers, Mgr Dupanloup a flétri et déploré cette lâcheté féminine qui se fait le complice de la paresse et de l'inutilité. Dans un livre que des mains pieuses ont publié tout récemment, il a supplié les chrétiennes de mieux entendre les grands intérêts de leurs maris, et en même temps les grands intérêts de leur propre bonheur. Si l'on pouvait voir les plaies secrètes, et faire la statistique des ménages désunis, ne les trouverait-on pas surtout parmi les ménages désœuvrés?

Peu de semaines après cette grave décision, M. et Mme de Ploëmeur partirent pour Nice, où ils devaient passer un mois, avant de faire un séjour à Rome. Leur désir eût été de se rendre d'abord en Bretagne; mais Mlle Joscelynde les avait priés elle-même de retarder leur arrivée près d'elle, une épidémie assez grave sévissant en ce moment dans sa petite ville.

Éliane, bien qu'elle connût l'Italie, se faisait à l'avance une joie enfantine de ce voyage. Il lui semblait que sous ce beau ciel, devant tant de choses admirables, les âmes devaient, comme les fleurs, s'épanouir et laisser voir toutes leurs profondeurs.

Hélas! le séjour à Nice se prolongea, et la vie mondaine recommença, cette vie extérieure qui ne laissait aucune place pour les jouissances plus austères du foyer, et où Éliane ne put même longtemps suivre les brillantes évolutions d'Hervé, sa santé étant devenue un peu languissante.

— Patience! se disait-elle. A Rome, du moins, nous ne retrouverons pas ces lieux de plaisir, ces casinos, ces promenades où s'écoulent loin de moi les meilleures de ses heures...

Ce ne fut qu'à la fin de l'hiver qu'Hervé se laissa enfin arracher aux distractions dont il s'était fait une habitude...

Ils firent le trajet presque sans s'arrêter, mais Éliane eut la fantaisie de passer quelques heures dans un village de la campagne romaine, et de prendre un vetturino pour franchir les dernières lieues qui les séparaient du terme de leur voyage.

Ils partirent vers la fin de la journée. Le léger véhicule roulait sur une voie pavée, où retentissaient joyeusement les sabots des chevaux. La France était encore ensevelie sous son manteau d'hiver, les bruns bourgeons y tenaient encore leurs feuilles captives, et une herbe rare commençait à peine à y tapisser les côteaux; mais ici, le printemps éclatait de toutes parts; un air tiède et doux caressait le visage des voyageurs, un ciel foncé, du bleu le plus pur, s'étendait au-dessus de leurs têtes, et dans les pâturages verdoyants étaient répandus de splendides troupeaux. La campagne était déserte; parfois, cependant, une belle fille à la taille sculpturale, à la pose fière et chaste, apparaissait sur le chemin, les suivant de son œil rêveur, tout en soutenant de son beau bras l'amphore qu'elle portait à la manière antique, ou bien ils rencontraient un attelage de taureaux conduits par un paysan à l'allure pleine de race, et ils croyaient voir une de ces toiles qui, transportées sous notre ciel plus froid, nous font l'effet d'un rayon de soleil ou d'une page de poésie.

Ils entrèrent dans Rome au crépuscule, longèrent la colonnade de Saint-Pierre, instinctivement émus et silencieux, puis se firent conduire à l'hôtel et demandèrent un léger repas.

— Êtes-vous fatigué? dit timidement Éliane, se levant et s'approchant d'une fenêtre ouverte, par où arrivaient des bouffées d'air tiède.

— Moi? Non certes, et je pense que ce serait un meurtre de ne point profiter d'une si belle soirée, répondit gaiement Hervé.

La jeune femme s'empressa de reprendre le chapeau rond qu'elle avait quitté, et, boutonnant à la hâte ses longs gants de Suède, se déclara prête à partir.

Les rues étaient presque désertes, et cette soirée ressemblait certes bien peu aux soirs étincelants de Paris. Mais tout semblait imprégné

de grandeur et de poésie... Çà et là, un édifice aux lignes harmonieuses ou une coupole majestueuse se profilaient dans l'ombre, évoquant quelque souvenir, et les lampes suspendues devant les madones brillaient comme des étoiles, semblant perpétuer la prière et rappeler vers le ciel les pensées errantes.

Des chants merveilleux et la lumière qui débordait par la baie d'une porte ouverte, les guidèrent vers une chapelle richement illuminée, où l'on achevait un office. L'assistance était nombreuse, recueillie, agenouillée sur le pavé de mosaïque, et Éliane sentit un élan de ferveur enlever son âme. Elle pria pour elle-même et pour son bonheur... Il y avait peut-être, dans ses supplications, une préoccupation trop terrestre : peut-être absorbait-elle trop sa vie dans l'affection qu'elle éprouvait pour son mari et dans l'ardent désir d'être aimée à son tour. Mais Dieu sait de quel limon nous sommes faits, et il bénit toutes les tendresses, quand elles se sont trempées dans le devoir, et purifiées dans le sacrifice et la résignation.

Ils errèrent jusqu'à une heure avancée, tantôt dans de grandes voies spacieuses, tantôt dans un dédale de rues étroites, pauvres et pittoresques. Quand ils rentrèrent à l'hôtel, Eliane était brisée de fatigue, et cependant elle ne s'endormit pas.

Dans sa mémoire repassèrent une à une toutes les minutes de cette journée délicieuse et de cette soirée, chacune des réflexions tour à tour piquantes et émues de son mari se gravait dans son souvenir, et elle se demandait avec une sorte d'angoisse si enfin la confiance et l'intimité allaient s'établir entre eux.

Pourquoi ne savait-elle pas répondre à ces paroles enjouées et à ces remarques pleines d'*humour?* Pourquoi restait-elle gauche, empruntée en face d'Hervé, ne trouvant jamais les réponses qu'il fallait faire, et qui lui venaient en foule quand il n'était plus là ? Pourquoi son cœur, au lieu de s'épancher, se refermait-il comme une sensitive, et retenait-il ces confidences un peu naïves, ces doux enfantillages, ces souvenirs de jeune fille qui devaient jadis, dans sa pensée, être livrés commme un trésor intime au compagnon de sa vie ?

Elle se demandait tout cela, et la réponse, si on la lui eût faite, l'eût glacée et terrifiée.

Le mot douloureux de cette énigme était simplement celui-ci : son mari ne l'aimait point, et son cœur et sa confiance reculaient instinctivement devant l'indifférence.

XIII

Elle s'endormit aux premières lueurs du crépuscule du matin, et le soleil échauffait depuis longtemps sa chambre lorsqu'elle ouvrit les yeux avec cette sensation à la fois confuse et charmante que l'on éprouve, lorsqu'on s'éveille au milieu d'une scène nouvelle et délicieuse.

L'hôtel où elle se trouvait était un ancien palais aux proportions grandioses, dont le style plein de richesse et le cachet pittoresque faisaient oublier l'anomalie qui existait entre ce style même et les meubles banals qui garnissaient les appartements.

Bien que le lit à baldaquin fût, comme c'est l'usage en Italie, de dimensions considérables, il n'était point assez monumental pour la chambre élevée en voûte, où la lumière pénétrait par deux immenses baies sculptées, s'ouvrant jusqu'au sol. Les sièges, les tables et les armoires, absolument modernes, n'étaient point à leur place, le long des murs peints à fresque et ornés de corniches merveilleuses.

Mais les yeux d'Eliane s'attachèrent uniquement sur ces vestiges de peinture où elle retrouvait des lignes pures et un coloris sobre; puis, s'enveloppant vivement d'un peignoir, elle enfonça ses pieds dans ses mules de satin, et courut vers une des fenêtres.

Elle ne vit point la petite place sur laquelle donnait la façade de l'hôtel, mais une cour intérieure dont, malheureusement, des constructions en bois, servant de remises et d'écuries, altéraient le style régulier et élégant. Dans un des angles il y avait un bouquet de lauriers verdoyants, et un filet d'eau limpide tombant avec un doux clapotement dans un petit bassin de marbre.

— Que tout ici est charmant! se dit-elle, et, comme je me sens jeune, heureuse, attachée à la vie!... Voir l'Italie avec Hervé, voilà ce qu'il fallait pour rendre notre union plus intime : — un peu de solitude, et des impressions délicieuses, immanquablement partagées.

Elle sonna, et une jeune fille dont le costume charma son œil d'artiste, vint lui apporter un léger déjeuner.

Comme elle versait dans sa tasse le chocolat parfumé, elle aperçut, sur un coin du plateau, un petit billet plié en forme de triangle.

— Pour moi? demanda-t-elle, prenant le papier.

La servante fit un signe affirmatif.

— *Il signore* l'a donné pour la *signora*.

Eliane déposa sa tasse, et décacheta la minuscule missive. Elle contenait ses mots :

« Vous devez être si fatiguée que je me garde bien de vous

éveiller, ma chère Eliane. Vous me reverrez vers midi. J'ai appris, par un journal, qu'un de mes bons amis est à Rome, et comme nous ne nous sommes pas vus depuis trois ans, je vais me mettre à sa recherche. »

Elle relut deux fois ces lignes qui, sans qu'elle voulût se l'avouer, gâtaient toute la joie de sa journée. Quoi ! même à Rome, même si loin de toutes ses relations, de toutes ses habitudes, il allait encore l'abandonner, et se faire, comme à Paris, comme à Nice, une vie à part?

Vainement elle essaya de raisonner cette impression un peu absolue, et de se plaisanter elle-même ; un nuage de tristesse était répandu sur son cœur, et, prenant un livre, elle chercha à abréger les heures, après tout assez courtes, qui devaient s'écouler jusqu'au retour de son mari.

Hélas ! elle attendit longtemps, bien longtemps. La journée était avancée, et son inquiétude s'accroissait de minute en minute lorsque Hervé, rentrant enfin, la trouva près de sa fenêtre, les yeux rougis et les joues pâles.

Il ne remarqua point qu'elle avait pleuré, et lui ayant adressé ses excuses d'un ton un peu insouciant, il s'étendit avec complaisance sur le plaisir qu'il avait eu à revoir son ami, et sur l'espoir de nouvelles rencontres.

Il offrit ensuite à sa femme de sortir avec lui, et elle accepta avec empressement, s'efforçant d'être gaie, mais sentant toujours cette insupportable contrainte qui semblait écraser d'un manteau de plomb tout ce qu'elle avait de charme dans l'esprit.

Le lendemain, ils se rendirent au Vatican.

Hervé, bien qu'il eût laissé aux buissons de la route maint lambeaux de la foi de sa jeunesse, était encore assez croyant pour ressentir une impression profonde devant ce doux et auguste vieillard dont la présence remue les âmes incrédules elles-mêmes. La piété molle d'Eliane s'échauffa, des larmes jaillirent de ses yeux pendant l'allocution du Pontife, et elle emporta comme une relique le chapelet qu'il avait béni et que ses doigts avaient effleuré.

Le soir même de l'audience, ils visitèrent le Vatican à la lueur des torches, ce qu'Eliane avait désiré avec une sorte de passion.

Elle oublia bientôt les mécomptes de la veille et les vagues souffrances qu'elle ressentait devant ce spectacle vraiment émouvant, que n'oublient jamais ceux à qui il a été donné d'en jouir.

La nuit était calme, mais obscure et sans lune, quand ils descendirent de voiture à l'entrée du palais. Une lumière incertaine les guidait à travers les vastes cours découvertes, et dans cette obscurité presque complète, il leur sembla être transportés dans un monde

fantastique, en voyant s'allonger ces profondes galeries animées de blanches statues.

Le palais n'était nullement illuminé. Pour faire voir aux visiteurs les statues à la lueur des torches, on les éclaire isolément, en promenant tour à tour sur chacune d'elles une lumière placée au bout d'une longue perche, ce qui en fait ressortir les contours dans un étrange relief d'ombre et de clarté.

Rien ne peut exprimer l'effet majestueux de ces galeries vues à cette heure, alors qu'un peuple de statues semble surgir des profondeurs de l'ombre, et que les formes indécises des touristes qui errent çà et là font ressortir l'immobilité solennelle de ces marbres qui, néanmoins, sous les lueurs fugitives de la torche, semblent doués de vie et de pensée. Dans son ravissement, Eliane oubliait tout, et n'entendait même pas les questions parfois vulgaires des gens qui l'entouraient. Son mari, qui avait échangé quelques mots avec un artiste, se rapprocha d'elle, et, partageant son impression enthousiaste et émue, lui fit remarquer les beautés incomparables de tant de chefs-d'œuvre... C'étaient le *Démosthène*, qui respire la vie intelligente et semble l'abstraction même de la matière, la *Minerve médique*, froide, calme, sage et pensive, le *Nil*, empreint de grandeur, et personnifiant quelque mystérieuse légende, et tant d'autres merveilles auxquelles le souvenir s'attarderait avec tant de complaisance, mais dont nous devons épargner au lecteur l'énumération.

Comme ils rentraient à leur hôtel, encore sous le charme, et leurs pensées plus rapprochées, peut-être, qu'elles ne l'avaient encore été, Hervé aperçut une lettre posée sur sa table. Il jeta son gant, regarda l'écriture, et poussa une exclamation joyeuse.

— Le colonel de Puymorel est ici ! Mais c'est délicieux de retrouver ainsi tous ses vieux amis !

Il se laissa tomber sur un siège, et, décachetant rapidement la lettre, commença à la lire à mi-voix.

« Mon cher Hervé, j'apprends par d'Horny qu'il vous a vu hier ici. Je ne puis me mettre à votre recherche, mais je vais faire courir dans tous les hôtels fréquentés par les Français, pour vous dire que nous vous attendons demain, pour déjeuner avec nous. Ensuite, nous vous emmènerons faire une excursion quelconque.

« Nous avons séjourné à Rome pendant tout un semestre, et notre installation était vraiment passable, mais nous partons après-demain, à notre vif regret.

« Pourquoi diable avez-vous donné votre démission ? J'ai hâte de le savoir, et je vous blâme d'avance.

« Venez de bonne heure, nous causerons du vieux passé et aussi du présent, en buvant quelques verres de vin français.

« On m'a dit que votre..... »

Ici, Hervé s'arrêta court. Il jeta un coup d'œil rapide sur la fin de la lettre, toussa deux ou trois fois, puis replia le billet avec une affectation de négligence.

Eliane, qui ôtait son chapeau, le regarda avec quelque inquiétude.

— Est-ce que vous irez passer toute la journée de demain chez votre ami? demanda-t-elle en hésitant un peu.

— Je ne puis guère m'en dispenser... Vous m'avez souvent entendu parler de lui, ma chère. M. de Puymorel est mon ancien colonel... Vous ne m'en voudrez pas de vous laisser seule ?... Je reviendrai de bonne heure...

Il y avait dans l'accent d'Hervé, ordinairement si franc et si décidé, quelque chose qui surprit sa femme. Elle le regarda avec un peu d'insistance : — il parcourait la chambre d'un pas irrégulier, et semblait en proie à une certaine agitation.

— Votre ami écrit : *nous*... Ne m'avez-vous pas dit qu'il est marié, et sa femme est-elle à Rome?

— Oui, il est marié, depuis trois ans, à une femme extrêmement jolie, qu'il aime beaucoup, et qu'il ne quitte jamais.

— Et... ils ignorent sans doute que je vous accompagne?

Hervé se pencha tout à coup à la fenêtre, parut regarder au dehors quelque chose de très intéressant, puis répondit sans lever les yeux sur sa femme :

— Naturellement, ils l'ignorent...

Il y eut un silence, et Eliane dit ensuite en soupirant :

— J'aurais aimé à faire la connaissance de vos amis... Je suppose qu'ils m'auraient invitée avec vous s'ils avaient su que je suis ici?

— Cela ne fait aucun doute, répondit-il précipitamment, bien que beaucoup de gens ne jugent pas absolument indispensable d'inviter toujours une femme avec son mari.

— Mais moi je trouve que c'est très-fâcheux, reprit-elle, essayant de retenir une larme qui, depuis un moment, tremblait au bord de sa paupière. On ne devrait point séparer une femme de son mari, ni appeler celui-ci à fréquenter des salons que ne connaît point sa femme.

— Ma chère, vous exprimez là un préjugé souverainement bourgeois, et il m'étonne de votre part, à vous qui avez toujours vécu à Paris.

— J'y ai vu tant de ménages désunis, devenus indifférents par ce seul fait d'avoir vécu à part!

— Bah! il ne faut rien exagérer. D'ailleurs, je ne suis qu'à

moitié fâché de vous voir rester chez vous ; vous êtes fatiguée, et vous avez les yeux étrangement creusés, ce soir... Reposez-vous bien vite, et dormez tard... Je partirai peut-être avant votre réveil... En tout cas, je vous dis à demain soir.

Eliane passa, le lendemain, une triste journée. Elle se sentait réellement fatiguée, et surtout découragée et attristée.

Elle se leva tard, essaya de lire, se fit conduire dans quelques églises, et rentra à une heure assez avancée, espérant trouver son mari.

Hervé n'était point rentré.

Eliane se sentit le cœur serré d'une insupportable tristesse. Cette solitude lui semblait cruelle ; elle en voulait un peu à son mari de l'avoir quittée, et bien plus encore à ces amis insouciants, qui n'avaient point songé qu'un nouveau marié voyage ordinairement avec sa femme.

Sa chambre, si vaste et un peu nue, lui paraissait mélancolique, et elle ouvrit la porte de celle de son mari, plus petite, moins belle, mais donnant sur la place.

Il faisait déjà sombre ; elle se lassa vite du spectacle un peu monotone de cette place presque solitaire, et, ayant, en guise de repas, pressé quelques oranges, elle se mit à parcourir la chambre, en proie à une rêverie douloureuse.

Le bruit d'un papier qu'on frôle la fit retourner machinalement. La queue de sa longue robe de chambre avait, en effet, entraîné un feuillet froissé, qui avait dû être approché de la flamme d'une bougie, puis jeté sur le carreau de marbre.

Elle se baissa, déplia par désœuvrement ce papier à demi consumé, et reconnut la lettre du colonel de Puymorel.

Le commencement était brûlé ; mais son regard, d'abord distrait, tomba sur ces lignes, un peu tronquées par la flamme :

« ..... est ici avec vous. Nous serons heureux qu'elle veuille bien vous..... hâte de connaître l'idéal que vous rêviez dès..... Ma femme se rappelle que..... juré de n'épouser jamais qu'une beauté..... grondais..... idées trop absolues..... »

Le reste manquait, mais c'était assez, c'était trop pour la jeune femme soudain blessée dans son amour-propre et dans son affection.

Ainsi les Puymorel savaient qu'elle était à Rome, et l'avaient comprise dans l'invitation adressée à son mari !... Hervé avait donc menti !... Lui qu'elle aimait, dont elle s'était fait une idole et le type même de l'honneur, il s'était abaissé à un honteux et puéril mensonge, parce que... ah ! quelle douleur !... parce qu'elle était laide, et qu'il ne voulait point la faire connaître à ses amis !...

— Mais je suis donc un monstre ! se dit-elle avec une sorte d'égarement.

Elle prit d'une main fébrile la bougie placée dans un antique flambeau de cuivre, et rentra dans sa chambre, où une haute glace était encadrée dans une boiserie sculptée.

En ce moment, l'incertitude et la timidité de ses manières avaient disparu, son regard lançait une flamme de colère, et une rougeur inaccoutumée colorait ses joues pâles.

Eh bien, oui, elle était laide! mais non pas laide au point d'humilier son mari! mais non pas au point d'être laissée au logis comme une compagne dont on rougit!... S'il avait honte d'elle, pourquoi l'avait-il épousée?

A cette question terrible, elle se mit à trembler, et, déposant le flambeau sur la table, elle s'assit, toute frissonnante, les yeux toujours fixés sur la glace impitoyable.

Voit-on d'un œil si sévère les traits de la femme qu'on aime?... Aucun charme ne se communiquait donc, pour Hervé, à cette figure irrégulière?

Mais alors, il ne l'aimait pas!

Il y avait là un enchaînement logique de déductions cruelles... Tour à tour agitée par la colère et le chagrin, révoltée et indulgente, elle songea, pour la première fois, qu'elle avait pu être épousée pour sa fortune...

Et quand la porte eût été ouverte à cette terrible pensée, mille incidents à demi oubliés surgirent dans sa mémoire, et fortifièrent son amère conviction.

Pouvait-elle assez le mépriser, ce jeune mari à qui elle avait donné, toute confiante, sa plus pure tendresse! Se marier pour de l'argent! Lui qu'elle avait placé sur un piédestal de vertus chevaleresques, qu'elle avait cru une glorieuse exception dans ce siècle vil, lui qu'elle avait proclamé désintéressé entre tous!...

Tantôt des larmes brûlantes coulaient de ses paupières, tantôt un rire ironique s'échappait de ses lèvres pour mourir dans un sanglot convulsif. Mille projets se croisaient dans son esprit; elle formulait des reproches sanglants, toute prête à les jeter à la face du coupable...

Il ne rentra pas de bonne heure, quoiqu'il l'eût promis. Elle eut le loisir amer d'épuiser seule sa douleur, jusqu'à ce que, brisée de fatigue, elle s'endormit d'un sommeil lourd et plein de rêves.

Et le lendemain, elle s'éveilla avec un poids sur le cœur.

Le soleil inondait encore la vaste chambre et ravivait les couleurs indécises des fresques à demi effacées. Le ciel était aussi bleu, l'air aussi tiède, et la jeune fille attachée à son service, qui s'était prise de sympathie pour elle, avait jeté sur sa table un gros bouquet odorant.

Tout cela, cependant, lui parut changé, assombri, sans joies : — elle voyait désormais toutes choses à travers la désillusion de son âme.

Elle était trop lasse pour reprendre le fil des agitations de la veille. Son cœur n'était point capable d'une longue colère, et, toute faible, toute glacée malgré la chaleur précoce de ce radieux soleil, elle alla s'asseoir à sa place favorite, près de la fenêtre, et ferma les yeux.

Son mari, elle le savait, allait entrer dans sa chambre pour prendre avec elle le léger repas du matin. Elle l'attendait, anxieuse, sans chercher ce qu'elle lui dirait, essayant même de ne pas attendre et de ne pas penser.

Le pas bien connu d'Hervé, se rapprochant de la porte, amena à ses joues une flamme fugitive, et les battements de son cœur s'arrêtèrent pendant deux ou trois secondes...

Hervé s'avança, avec son radieux sourire, une touffe de lilas à la main, et si charmant, si fier, qu'elle sentit soudain qu'elle aimerait mieux souffrir toute seule plutôt que de voir se baisser devant elle ce regard confiant, et rougir ce beau front.

En ce moment, elle ne se sentit pas capable de lui adresser un reproche, et elle répondit avec une tranquillité qui était peut-être de la lassitude aux questions empressées qu'il lui adressa sur sa santé.

Elle ne parla pas de la journée de la veille, et il passa sous silence les incidents de son excursion.

— Et quels sont vos projets pour aujourd'hui, ma chère? demanda-t-il, jetant sur ses genoux le bouquet de lilas, qu'elle prit d'une main distraite, sans pouvoir le remercier.

— Je suis très lasse, dit-elle avec effort. Je ne pense pas que je sorte... Allez sans moi...

Il la regarda avec quelque inquiétude, et elle se raccrocha à cette expression d'intérêt comme celui qui se noie à la première épave qui passe.

— Peut-être sommes-nous imprudents de voyager ainsi... Votre santé semblait si bonne, que nous ne songions ni l'un ni l'autre à la ménager... Restons donc ensemble au logis, ma chère Éliane, et indiquez-moi l'un de vos auteurs favoris; je vais, si vous le voulez, vous faire une lecture.

Un instant après, elle reposait à demi, soutenue par des coussins, les yeux vaguement fixés sur les murailles de marbre, étincelantes de soleil, qui faisaient face à la fenêtre, le parfum des lilas flottant dans l'air, et la voix harmonieuse et mâle de son mari lisant près d'elle des vers de Lamartine.

C'eût été une heure pleine de charme, un souvenir imprégné de

douceur, si... si une épine acérée n'eût tremblé dans la blessure toute fraîche du cœur de la jeune femme, et si, au bout de quelque temps, Hervé n'eût semblé nerveux et presque impatient.

Elle tourna vers lui son visage plus pâle qu'à l'ordinaire.

— Cette immobilité vous pèse, dit-elle. Vous n'êtes pas fait pour veiller près du fauteuil d'une femme souffrante... Allez visiter quelque merveille et vous reviendrez me décrire ce que vous aurez vu.

Il hésita un instant, puis ferma le livre et la baisa au front.

— Je ne serai pas longtemps absent... Je reviendrai bientôt remplir un rôle qui ne me pèse nullement, croyez-le, ma chère Eliane, puisque je suis près de vous.

Elle sourit faiblement, avec une expression indéfinissable... Elle ne croyait plus à son amour.

Quand il fut parti, un peu de force lui revint. Elle s'ennuya tout à coup, et surtout s'attrista de sa solitude, et, ayant envoyé chercher une voiture, elle se fit conduire dans la campagne, sachant bien qu'Hervé ne reviendrait pas de sitôt.

La merveilleuse tranquillité de l'horizon lui faisait du bien. Elle entendit tout à coup une cloche argentine sonnant des glas qui, lui semblait-il, n'avaient rien de lugubre ni de triste. Ces sons venaient d'un petit monastère bâti sur une éminence, un peu à l'écart des maisons éparpillées de ce faubourg, et très pittoresque avec ses blanches constructions, ses toits en terrasse, et son mur d'enceinte en deçà duquel s'élevaient des bosquets de lauriers-roses, de citronniers et d'orangers, et que dominait la coupole élégante d'une petite chapelle.

Le portique corinthien du pieux édifice s'ouvrait sur la route. Éliane fit signe au cocher d'arrêter, et, descendant aussitôt, s'avança vers la chapelle.

Une grille en bois noir la séparait en deux parties. Les rideaux de serge, ordinairement baissés, étaient grands ouverts, et Éliane s'approcha doucement de la grille, contre laquelle deux ou trois enfants, au costume éclatant et pittoresque, se dressaient sur la pointe des pieds, d'un air curieux et ébahi.

Quelques religieuses, le visage caché par leur voile noir, se tenaient immobiles dans leurs stalles, leur long manteau s'étendant sur le sol en plis majestueux. Au milieu d'elles, un cercueil ouvert était déposé sur le pavé de marbre, et le regard moitié effrayé, moitié avide d'Éliane s'arrêta sur le blanc visage de celle qui reposait dans ce cercueil.

Elle ne s'était jamais trouvée si près de la mort; mais jamais elle ne se l'était représentée sous cette forme merveilleusement paisible.

Des mains d'ivoire, jointes sur le scapulaire noir, retenaient un

crucifix et les vœux écrits, — peut-être prononcés à l'heure de l'agonie, car la morte était toute jeune, et Éliane pensa qu'elle n'avait de sa vie rencontré un visage aussi idéal. C'était une beauté si pure, qu'elle semblait immatérielle, et cependant les yeux étaient clos, ce miroir où l'âme se révèle. L'âme elle-même était partie ; mais un sourire suave était demeuré sur ces lèvres fines, et une expression de repos solennel et doux paraissait flotter sur ces traits merveilleux dont la blancheur s'encadrait dans le voile d'étamine.

Les mains pieuses des sœurs avaient posé sur cette tête endormie une couronne de roses d'oranger et de myrte, et jonché de fleurs les dalles de marbre. Quelques blancs pétales, comme des flocons de neige, étaient tombés sur la jeune morte, et demeuraient sur les plis immobiles de sa robe et de son voile...

Éliane ressentait une émotion inconnue... Qu'on était loin, en ce lieu solennel, des joies et des tristesses humaines ! Là, les joies étaient saintes et austères, et les tristesses pleines d'espérances. Là, on goûtait une paix céleste, qu'enviait son pauvre cœur agité et déchiré...

Elle se prit pour cette morte inconnue d'un intérêt soudain, d'une de ces sympathies d'outre-tombe que maint d'entre nous a éprouvée devant un portrait, un livre, un récit, et qui concourt à prouver cette existence éternelle dont nos âmes ont l'instinct, et dont la croyance répond à l'un de nos sentiments les plus intimes.

Celle-là n'avait pas placé ses espérances et ses aspirations sur la faible chance d'un bonheur humain, et son cœur, dans ses élans sublimes, s'était élevé au delà des affections terrestres. Toute jeune, et belle jusque dans la mort, elle avait enseveli derrière ces grilles tout ce dont les âmes appelées jugent le monde indigne, et voilà que sa courte vie de sacrifices et de labeurs était couronnée de joies sans bornes et sans fin.

Pour la première fois, peut-être, Éliane sentit la grandeur de ce don de soi-même, de ce sublime besoin de solitude et d'abnégation, et son front s'inclina jusqu'à toucher la grille, dans un sentiment d'admiration et d'enthousiasme.

Les barreaux étaient assez espacés pour qu'elle pût y glisser sa main... Elle tenait encore le bouquet de lilas apporté le matin par Hervé : — elle le jeta sur les dalles, où il éparpilla en pluie parfumée ses étoiles blanches et bleues, comme un tribut muet de respect et de sympathie...

Mme de Ploëmeur ne sut jamais qui était cette morte, et elle n'osa pas frapper à la porte du monastère, quoiqu'elle eût ardemment souhaité d'entendre dans son sentier aride une parole d'encouragement de celles qui, femmes comme elle, faibles comme elle, avaient choisi la meilleure part.

Mais je ne sais quelle saveur de sacrifice s'était dégagée pour elle de ce cercueil presque riant sous sa pluie de fleurs, et s'était attachée à ce souvenir même... Le bruit de la vie pouvait l'affaiblir, non l'effacer, et l'image entrevue un instant devait demeurer au fond de sa mémoire comme une réminiscence de paix et de résignation.

Et comme elle sortait de la chapelle, elle vit tout près d'elle, contre la porte du cloître, contre le seuil que la jeune religieuse avait franchi dans sa belle ferveur d'enfant pour ne le repasser jamais, — elle vit une petite touffe de fleurs sauvages, au parfum doux et léger, qu'elle cueillit en mémoire de ce jour.

XIV

Peu de jours après, Hervé et Éliane quittèrent Rome. La fièvre commençait à y sévir, et le docteur conseillait un prompt départ. Mlle Joscelynde insistait pour qu'on vînt enfin la voir; l'état de santé d'Éliane s'opposait désormais aux excursions, et enfin le plaisir du voyage avait disparu pour elle; elle ne rêvait plus, maintenant, que le repos et la solitude.

Le trajet fut triste. A mesure qu'on se rapprochait du nord, on semblait revenir vers l'hiver. Là-bas, le printemps était hâtif, ici, il s'annonçait à peine.

La Bretagne avait charmé Éliane dans sa parure d'été, elle la rebuta à demi sous le manteau d'hiver, non encore dépouillé. La première fois, son esprit était calme et son cœur paisible; aujourd'hui, une peine cuisante rendait amères et douloureuses jusqu'aux impressions extérieures.

La route de la station du chemin de fer à Locoat était longue et fatigante, bien que Mlle de Kerguénoc'h eût envoyé la meilleure voiture de la ville; le ciel était terne et triste, une pluie fine commençait à tomber, et les hauts talus, entre lesquels s'encaissait le chemin, ne permettaient pas même la distraction du paysage.

Éliane songeait donc sans contrainte; il lui semblait qu'elle avait soudain vieilli, que ses impressions étaient émoussées, que l'impatience même qu'elle avait ressentie de voir sa nouvelle parente avait disparu dans le naufrage silencieux de ses espérances et de ses illusions.

Sa mémoire lui rappelait impitoyablement, l'une après l'autre, toutes les scènes qui auraient dû lui ouvrir les yeux, depuis le mot brutal dit à l'église, le jour de son mariage : « Faut-il qu'elle soit riche ! »

Elle tressaillit lorsque Hervé, sortant tout à coup de sa somno-

lence à un cahot violent, mit la tête à la portière, et s'écria d'un ton joyeux :

— Enfin, nous voici à Locoat !

Éliane passa rapidement la main sur ses yeux humides et regarda à son tour. La voiture s'engageait dans une rue étroite et tortueuse, dont les maisons noirâtres laissaient à peine, entre leurs murailles rapprochées, une place suffisante pour la vieille berline. Il commençait à faire sombre, et quand Hervé ouvrit la portière, elle distingua, dans une muraille de pierres grises, une large fenêtre cintrée sur les volets de laquelle on pouvait encore distinguer de grandes lettres blanches, formant ces mots inattendus : *Tabac et cigares.*

Elle ne se leva point. Hervé, lui, avait déjà sauté sur le pavé inégal, et il se tourna vers elle.

— Eh bien ! Éliane ?

— Mais vous n'avez pas besoin de moi pour choisir des cigares, dit-elle, se penchant de nouveau pour s'assurer qu'elle ne s'était point trompée.

Cette fois, elle vit que la fenêtre cintrée, dont on avait fait une porte, était ouverte ; sur le seuil apparaissait, tremblante d'émotion, une toute petite femme laide et contrefaite, dont le visage était enseveli dans un énorme bonnet, et qu'Hervé enleva dans ses bras en l'appelant : ma tante.

Mille impressions confuses remplirent l'esprit d'Éliane, — mille impressions diverses qui pouvaient toutes se résumer dans un immense désappointement.

Elle avait rêvé, d'après les paroles enthousiastes de son mari, une figure idéale et distinguée, une demeure aristocratique, et elle tombait dans une *boutique*, devant une femme timide et gauche, bien plus laide encore qu'elle-même, et qui n'osait s'avancer ni lui tendre les bras...

L'état d'esprit où elle se trouvait lui rendait plus sensible même une déception de ce genre. Ses préjugés se révoltaient, elle en voulait à Hervé de lui avoir caché la situation de sa tante, et une sensation qui tenait du spleen s'empara d'elle tandis que, descendant de voiture, elle essayait de prononcer une parole affectueuse, soudain glacée sur ses lèvres.

Elle ne fit que traverser le salon, transformé en boutique, et se trouva assise dans la grande chambre de Mlle de Kerguénoc'h. Celle-ci lui tenait la main, et Éliane sentait trembler ses petits doigts flétris.

Hervé bouleversait déjà la chambre, tourmentait le feu, déplaçait les vieilles porcelaines, et renversait sur une table le contenu de sa

sacoche, pour trouver plus vite les chapelets bénits par le Saint-Père.

— Que vous devez être fatiguée! dit timidement Mlle Joscelynde.

Et son accent, qui sentait le terroir, déplut encore à Éliane.

— Ce n'était pas bien prudent de faire un si long voyage, surtout en cette saison... Votre tante aurait dû conseiller votre inexpérience...

— Ma tante! Il y a trois mois que je n'ai eu de ses nouvelles... Quant à la saison, elle est précoce là-bas, dit Éliane, étouffant un soupir tandis qu'elle jetait un regard sur les arbres dépouillés du jardin, dont l'ombre se profilait devant la fenêtre.

— Nous souperons de bonne heure, reprit Mlle de Kerguénoc'h. Voulez-vous prendre quelque chose dès maintenant, ou vous reposer un peu?

— J'aime mieux me reposer, si vous me le permettez...

— Voici enfin les chapelets! s'écria Hervé, se relevant d'un bond. Le pape les a bénits sous nos yeux... Celui-ci, en corail, est pour toi, ma bonne tante; tu distribueras les autres à tes amis... Il me semble que ce grand-là, dont les grains sont en marbre, conviendrait à ton curé.

— Merci, oh! merci, mon cher enfant! Non seulement je suis bien contente, mais je vais pouvoir faire des heureux.

— Éliane te remettra aussi quelques mosaïques... Puis nous parlerons de quelque chose de plus sérieux, que nous voulons faire pour toi... Mais qu'avez-vous donc, Éliane? ajouta-t-il, s'adressant à sa femme avec une certaine vivacité. Êtes-vous souffrante? Vous ne parlez pas!

Mme de Ploëmeur se leva avec effort.

— Je suis très fatiguée... Je voudrais me reposer un moment.

— Vous êtes chez vous, dit Mlle Joscelynde, se levant à son tour. Je vous ai destiné cette chambre, pensant que vous y seriez mieux, et que vous n'auriez pas l'ennui de monter mon vieil escalier de pierre, qui est terriblement froid.

— Mais je ne puis accepter que vous vous dérangiez ainsi!

— Certainement! s'écria Hervé. Tu garderas ta chambre, chère tante, et je t'assure qu'Eliane, qui a une excellente poitrine, ne s'enrhumera pas plus que toi dans ton escalier.

— Non, non, c'est arrangé ainsi, répliqua Mlle Joscelynde; j'y tiens absolument, et tu sais, ajouta-t-elle avec son meilleur sourire, que s'il est quelque chose de plus têtu qu'un Breton, c'est une Bretonne... Je vous laisse donc chez vous, ma chère Eliane, et dans une demi-heure, si vous le voulez bien, nous nous mettrons à table.

Elle sortit, et Éliane la suivit des yeux. Comme elle paraissait petite dans ces grandes chambres élevées!... Et était-il possible

que, si laide et si difforme, elle fût la descendante de ces beautés souriantes qui planaient du haut des murailles dans leurs cadres enfumés!

Mme de Ploëmeur ôta son chapeau et sa pelisse.

— Il est vraiment temps que je fasse venir Rose, dit-elle d'un ton légèrement nerveux. Je suis fatiguée de ces femmes de chambre d'hôtel, et je ne suppose pas que je trouve ici une servante possible...

Hervé ne répondit pas; mais, levant les yeux du feu brillant où il venait de jeter une nouvelle bûche, il dit d'une voix brève :

— Éliane, vous avez été bien froide avec ma tante!

Le sang monta aux joues de la jeune femme, et une parole amère vint à ses lèvres; cependant elle se contint et répliqua avec autant de calme qu'elle en put montrer :

— Je ne sache pas que votre tante ait plus parlé que moi... Elle m'a à peine souhaité la bienvenue.

— Quoi! s'écria-t-il, élevant la voix, ne l'avez-vous pas comprise? N'avez-vous pas vu qu'elle tremblait d'émotion, de joie et de timidité? C'était à vous à faire les avances, car vous avez sur elle un certain avantage : ma tante n'est pas une femme du monde...

Son reproche, et surtout le ton impératif sur lequel il était adressé blessa profondément sa femme. Justement, à cet instant, la sonnette de la boutique retentissait derrière la porte vitrée.

— Elle n'est pas une femme du monde?... répéta Éliane, essayant de commander à sa voix. C'est ce dont je me suis aperçue tout à l'heure... Vous auriez pu, du moins, prévenir ma surprise, et m'apprendre que votre tante était... une marchande!

C'était la première fois qu'elle parlait à son mari sur un ton acerbe, la première fois qu'elle formulait un reproche... Hélas! elle avait oublié ses résolutions d'être patiente, et elle devait amèrement s'en repentir.

Hervé resta un moment interdit, confondu par la surprise, puis, sentant profondément le dédain que trahissaient les paroles de la jeune femme, il rougit de colère et bondit sur ses pieds.

— Une marchande!... une marchande!...

Ce fut d'abord tout ce qu'il put dire.

— Comment appelez-vous donc la profession qu'elle exerce? demanda Éliane avec ironie.

Il essuya la sueur qui perlait sur ses tempes.

— Vous avez donc juré de me blesser dans tout ce que j'ai de plus cher?... Une marchande!... Eh bien, oui, elle l'est devenue par dévouement pour moi! Et je ne vois pas en quoi vous la respecteriez moins pour un sacrifice héroïque!

— Vous avez cependant jugé à propos de ne point m'instruire de cette particularité...

— Moi !... Je vous affirme que je n'y ai jamais songé ! Je suis trop fier d'elle, de ses vertus, de son origine, de notre famille, aussi, qui nous a laissé un passé glorieux ! Toute l'aristocratie de ce pays en honore les restes, et voit en cette pieuse fille, non *une marchande*, comme vous le dites avec vos préjugés bourgeois, plus étroits que les *nôtres*, mais une grande dame, entendez-vous?... Une grande dame, si on l'est par la noblesse du cœur et par la noblesse d'un nom vieux de huit siècles !

Éliane était pâle comme la mort, et sa main, qui s'appuyait au bras de son fauteuil, tremblait violemment.

— Moi, vous cacher avec intention un fait de ce genre ! reprit-il avec une ironie mêlée de fureur. Et pour qui me prenez-vous? Vous ai-je donné le droit de douter de ma sincérité, par hasard?

Elle tressaillit et, se levant toute droite :

— Oui, dit-elle d'une voix qui résonna étrangement claire, en dépit de l'orage qui bouillonnait en elle, oui, le jour où vous m'avez menti, afin de reléguer dans le coin d'un hôtel celle dont la laideur vous eût fait honte sans doute devant vos amis, et surtout le jour où vous avez vendu ce nom, que vous faites sonner si haut, pour l'argent d'une femme que vous n'aimiez pas !...

Hervé resta immobile, frappé de stupeur, et, chose bizarre, malgré la colère qu'il ressentait, il se rendit compte que, jusqu'à ce jour, il n'avait pas compris sa femme.

Quoi ! dans cette créature gauche, silencieuse, qu'il avait jugée presque insignifiante, sans volonté, sans énergie, il y avait une puissance de sentiments si profonde !

Il eut un instant, pendant la durée d'un éclair, l'intention que cette nature, ainsi transformée par l'indignation, eût pu l'être aussi par la tendresse...

Mais sa colère reprit le dessus.

— Vous avez prononcé des paroles qui ne s'oublient pas ! balbutia-t-il. Vous m'avez infligé une injure... Que souhaitez-vous ? Me quitter ?

Il n'avait pas vu que l'exaltation de sa femme commençait à faiblir. Elle se cramponnait, toujours plus tremblante, au bras de son fauteuil ; à ce dernier mot, elle s'y laissa tomber, et, pâle comme une morte, ferma à demi les yeux.

Hervé fut effrayé. Il ouvrit la porte pour appeler du secours, et faillit renverser sa tante, agenouillée contre cette porte même, inondée de larmes, et frissonnant de tous ses membres.

Elle leva faiblement ses mains jointes.

— Ne crois pas que j'aie écouté!... Je n'ai rien entendu, rien que les éclats de ta voix!... O Hervé!... parler ainsi à ta femme, à celle qui sera bientôt la mère de ton enfant!...

Cette voix si tendre avait toujours été respectée, sinon obéie, et Hervé baissa la tête devant ce reproche, navré.

— Je n'ai pas tous les torts, dit-il, les dents serrées. Mais viens vite, elle s'est trouvée mal...

M[lle] Joscelynde s'empressa, baigna d'eau fraîche les tempes d'Eliane, et demanda si elle n'avait point un flacon.

Hervé bouleversa aussitôt le contenu du sac de sa femme, y trouva des sels, et les remit à sa tante.

Il se tenait, sombre et inquiet, devant le fauteuil où Éliane était étendue, savourant pour ainsi dire l'amertume des reproches qu'il entendait encore résonner à son oreille, et qui lui semblaient d'autant plus cruels qu'ils étaient justes... Désormais il était, aux yeux de sa femme, descendu de son piédestal, rabaissé parmi les coureurs de dot; et, avec les torts qu'il s'avouait et qu'elle lui avait jetés au visage, il lui fallait encore vivre de cette fortune, puisqu'il n'avait plus de profession pour assurer au moins moralement son indépendance!

Elle ouvrit enfin les yeux, et il s'approcha, nerveux, embarrassé.

— Allez-vous mieux, Éliane?... Oui, vos couleurs reviennent.

— Laisse-nous, interrompit M[lle] Joscelynde qui, alors qu'elle se sentait utile, oubliait la frayeur que lui avait causée l'abord glacé de sa nièce. Laisse-nous, je t'appellerai quand ta femme sera mieux.

Il sortit sans rien trouver à dire, et M[lle] de Kerguénoc'h, plaçant avec précaution les pieds d'Éliane sur une chaise, lui fit respirer de nouveau son flacon, puis se pencha vers elle.

— Là, vous allez mieux, n'est-ce pas? dit-elle doucement. Savez-vous que vous nous avez fait grand'peur?... Il ne faut pas en vouloir à votre mari... Il a été bien effrayé de vous voir si pâle... Laissez-moi maintenant vous coucher dans ce grand lit moëlleux, comme si vous étiez ma petite fille... Laissez-moi faire, j'ai l'habitude des malades...

Oh! oui, elle avait l'habitude de toutes les souffrances, et le secret de toutes les sympathies!

Éliane ferma à demi les yeux, et obéissant à cette douce voix, se laissa déshabiller sans rien dire.

Quand elle fut étendue dans le lit à baldaquin, la lumière adoucie d'une lampe rayonnant sur les portraits de famille et éclairant le pâle visage, si laid, mais si tendre de la vieille fille, elle se laissa prendre à ces prévenances inaccoutumées, et lui passa les deux bras autour du cou en fondant en larmes...

Et quand, un peu après, Mlle Joscelynde lui demanda si elle voulait voir son mari, elle ne refusa point, et lui demanda seulement de rester près d'elle.

Hervé arpentait à grands pas la salle à manger où Anne-Marie, tout en mettant la dernière main au couvert, jetait sur lui des regards étonnés.

— Ta femme est mieux, viens la voir, dit Mlle de Kerguénoc'h, l'appelant.

Et elle ajouta à voix basse :

— Plus de reproches, quoi qu'il y ait eu... Tu lui dois de l'indulgence... et du bonheur, Hervé!

Quand il entra, Éliane tenait entre ses mains un petit carnet, où il crut voir une fleur séchée. Il ne savait que dire; elle fit un grand effort sur elle-même et lui tendit la main :

— Essayez d'oublier ce jour... Et... pardonnez-moi!

Il n'avait jamais eu la clef du caractère de sa femme, et il ne comprit pas bien ce que ce mot lui coûtait. Il demeurait indécis, demi orgueilleux, demi humilié; elle reprit :

— Oubliez ce que j'ai dit, j'étais lasse et malade!...

— Et ayez confiance en moi, murmura-t-il d'un accent contraint.

Il la baisa au front, et il ne fut plus question de cette scène douloureuse; mais l'abîme s'était, ce jour-là, profondément creusé entre eux.

XV

Oui, un abîme.

D'abord, il y avait, de la part d'Éliane, une défiance amère, et de la part d'Hervé, le sentiment pénible que les motifs intéressés de son mariage, ces motifs qui l'avaient tant fait hésiter et l'avaient rendu honteux de lui-même, avaient été pénétrés par sa femme.

Puis il existait entre eux un malentendu.

Les malentendus! cela semble étrange, presque invraisemblable entre gens qui vivent l'un près de l'autre, et qui ont mille occasions de dissiper tous les nuages! Et cependant, qui n'a connu de ces situations singulières se prolongeant dans l'intimité même de la famille, de ces méprises réciproques qui tiennent à si peu de chose et ne s'éclaircissent point, de ces faux jours enfin qui durent souvent toute la vie?...

Soit qu'un caprice de son imagination eût montré à Hervé sa femme sous un aspect nouveau, soit qu'il eût eu le cœur profondément remué par ses reproches, soit, enfin, que la pensée qu'elle allait devenir mère la rendit plus chère à ses yeux, il entrevit, chaque jour davantage, qu'il aurait pu trouver près d'elle des res-

sources intellectuelles, une sérieuse affection, — le bonheur domestique, en un mot, ce bonheur modeste qu'il avait traité si légèrement jusque-là. D'ailleurs, il se trouvait dans un milieu où il s'était toujours senti meilleur, et où quelque chose du charme des souvenirs rejaillissait à ses yeux sur Éliane elle-même.

Mais une mauvaise honte l'empêchait de laisser voir ces sentiments nouveaux, encore mal définis. Sa femme ne suspecterait-elle pas des marques d'affection auxquelles il ne l'avait point accoutumée? Ne l'accuserait-elle point d'une hypocrisie plus détestable que l'indifférence, elle qui savait maintenant qu'il pouvait mentir?

Ah! si elle avait eu le courage et la sagesse de se taire, de garder le pénible secret qu'elle avait découvert, il aurait pu, sans compromettre son orgueil, revenir à elle et jeter les bases d'une nouvelle vie. Maintenant, il eût fallu presque du courage pour changer ses manières et ses habitudes.

Et il menait plus que jamais cette vie du dehors, qui désolait Éliane, et dont les aménagements de Kersauré lui fournissaient maint prétexte. Sa situation, en présence de sa femme, lui semblait insupportable. Dépendre d'elle, vivre de sa fortune lui était vraiment cruel, et il pensait parfois à s'en aller au loin, à faire quelque coup de tête, ne fût-ce que de se joindre à une troupe d'explorateurs dans les sables ou dans les forêts d'Afrique. Mais pouvait-il ajouter aux torts que sa conscience lui reprochait la faute d'abandonner sa femme, de lui infliger le scandale d'une séparation si transparente?

Il restait donc, rongeant son frein, devenant brusque et inégal, et entrevoyant comme dans un mirage le bonheur de cette intimité domestique qu'il fuyait par un faux orgueil et par un sentiment erroné de dignité et de franchise.

Elle, défiante dès son enfance, ne pouvait deviner le travail étrange qu'avaient commencé dans l'esprit de son mari la voix de la conscience et l'espoir de la paternité. Elle ne voyait qu'une chose : il aimait à sortir, à parcourir la campagne, à séjourner dans les châteaux voisins ; — il vivait sans cesse loin d'elle, en un mot, et elle était trop orgueilleuse, elle aussi, pour témoigner plus longtemps à qui ne l'aimait pas l'affection cependant toujours vive de son cœur.

Y a-t-il donc des situations inextricables?

Non, mille fois non! Il est, dans les circonstances les plus délicates, les plus désolées, un fil conducteur, un guide infaillible, un secours inépuisable. Qu'était-ce, après tout, qui les séparait, sinon une ombre épaisse d'orgueil, de rancune, de dignité mal comprise? Et que fallait-il pour dissiper cette ombre?... La lumière douce et radieuse de l'indulgence chrétienne, de l'abnégation, de l'oubli. Leurs âmes ne pouvaient se fondre parce que chacun d'eux tenait

à ses griefs et redoutait le rôle de dupe. Hélas! ce n'est pas la miséricorde, c'est l'amour-propre qui fait les dupes et les malheureux!

Et ils restaient froids, amers, aigris, sans que Mlle Joscelynde osât soulever le voile de leurs dissentiments, qu'ils gardaient soigneusement au fond de leur cœur.

La sympathie était vite venue de la part d'Éliane pour cette femme profondément bonne; mais sa confiance était paralysée par le souvenir même de leur première entrevue, et le remords de l'impression dédaigneuse qu'elle avait ressentie.

Elle s'était mise à aimer cette vieille maison pittoresque, où chaque meuble, chaque recoin, avaient leur histoire, et si la sonnette des clients de Mlle Joscelynde lui causait encore une sensation désagréable, elle avait assez dominé son préjugé pour s'asseoir souvent près de sa tante derrière le petit comptoir. Cependant elle n'avait pas sondé les profondeurs de cette âme silencieuse et humble. Mlle de Kerguénoc'h, tout en se montrant affectueuse et tendre, restait un peu timide devant elle, et ne laissait pas voir tout ce qu'elle possédait de rares facultés.

Éliane fut présentée à de nombreux amis, et assista à d'interminables dîners.

Au bout de peu de temps, Hervé l'avertit que les réparations les plus urgentes de Kersauré étaient terminées, et qu'elle y trouverait autant de confort qu'on en avait pu mettre dans un si vieux et si incommode bâtiment.

Mlle Joscelynde passa quelques jours près d'eux, pour aider Éliane dans ses premières installations.

On touchait maintenant au mois d'avril; la campagne était moins austère, les fossés se tapissaient de fleurs sauvages, les premières feuilles déployaient leur tendre verdure, et les grands blocs de rochers éparpillés sur les landes se détachaient mi-partie sur un ciel pâle, mais pur, mi-partie sur une herbe d'émeraude.

Kersauré couronnait un plateau escarpé et rocheux au pied duquel s'étendaient des taillis serrés. L'horizon était vaste, on apercevait la mer dans le lointain, et le vieux château avait vraiment fière mine avec ses murailles extérieures intactes, qui semblaient garder le secret de leurs ruines, et les jardins à la mode ancienne tracés sur l'emplacement des antiques fossés.

Les bâtiments s'élevaient sur les trois côtés d'une cour rectangulaire; mais une des ailes seulement avait été réparée, et cette seule restauration avait dû absorber des sommes considérables. Les sculptures brisées des portes et des fenêtres avaient été reconstituées, et l'intérieur des chambres peint dans le style du château,

et meublé de la manière la plus originale et la plus riche à la fois.

Les ruines, loin de donner à l'ensemble quelque chose de triste, ajoutaient au pittoresque de cette demeure, avec leurs pierres croulantes voilées de lierre, et les tours massives dont les créneaux se couronnaient de joubarbes et de digitales sauvages.

Éliane aima ce vieux nid; et pourtant, elle comprit qu'elle y serait plus seule que jamais.

XVI

Ce qu'elle rêva, ce qu'elle souffrit, ce qu'elle pleura pendant ces premiers jours de prise de possession, Hervé ne le sut que bien des années plus tard.

Un froid isolement semblait la gagner et l'enserrer dans un cercle de glace. Son mari fuyait son logis, et elle était trop orgueilleuse pour accepter les invitations dont elle était l'objet.

— Ma laideur *lui* ferait honte, se disait-elle amèrement.

Son oncle et sa tante répondaient à peine à ses lettres, si ce n'est pour lui reprocher les prodigalités de son mari, l'argent englouti en chevaux, en voyages, et jeté dans les réparations irréfléchies de Kersauré; ses cousines, qui ne l'avaient guère connue, ne songeaient qu'aux plaisirs, tout nouveaux pour elles, d'un cercle où leur grâce obtenait mille succès. Enfin, Mme Auvran, sur l'affection de laquelle elle avait cru pouvoir compter, s'attachait désespérément à ses derniers succès de mondaine, et éloignait, dans la terreur que lui inspirait la vieillesse, tout ce qui ramenait des pensées sérieuses et mélancoliques. Aux confidences à demi voilées d'Éliane, elle répondait par des conseils imprudents. Il fallait, disait-elle, bannir les rêves romanesques, essayer de goûter, à défaut d'un bonheur chimérique, les jouissances du luxe et les plaisirs de son âge, etc.

Mais de telles paroles n'ont point d'écho dans un cœur vraiment meurtri, et la jeune femme se renfermait de plus en plus dans une réserve et une retraite presque farouches.

Une seule affection vraie, dont elle comprenait le prix chaque jour davantage, s'offrait à elle dans ce naufrage de ses espérances : — elle eût aimé à voir souvent Mlle de Kerguénoc'h, et à nouer avec elle un de ces liens doux et solides qui nous soutiennent dans nos chagrins. Mais Kersauré était éloigné de Locoat; la vieille fille, dont l'indépendance avait repoussé toute offre d'argent, était retenue par son modeste labeur, et elles n'étaient point encore devenues assez intimes pour commencer une correspondance très fréquente.

D'ailleurs, même devant la plus tendre, la plus compatissante amie, Eliane eût gardé le secret de ses peines. Convenir qu'on n'est point aimée, qu'on a été recherchée uniquement pour de l'argent, c'est un aveu dont l'amour-propre s'effarouche, et qui fait reculer le cœur dont les affections sont engagées...

Et celles de Mme de Ploëmeur l'étaient... Oui, elle aimait profondément ce jeune mari, en dépit de l'irritation qu'elle ressentait contre lui.

Ah ! s'il y eût eu dans son âme ce doux pardon, cette sublime indulgence, si elle eût été pleinement éclairée par cette lumière qui montre dans la vie le devoir avant le bonheur, combien peut-être eût-elle vite gagné le cœur de son mari ! Car on ne résiste pas à la douceur inaltérable dont le Christ a dit qu'elle posséderait la terre, et l'affection infatigable et dévouée appelle l'affection.

Éliane n'était pas assez pieuse pour se résigner, ni pour pardonner, ni pour se prodiguer sans être payée de retour. Elle croyait de sa dignité de protester contre son sort par une froideur constante, par une affectation d'indifférence, par une résolution opiniâtre de rester chez elle, lors même que son mari l'invitait à l'accompagner.

Parfois, chose bizarre, sa pensée se reportait à cet épisode ignoré de son voyage de Rome, à ce petit monastère dans lequel elle avait entrevu, comme dans une vision fugitive, l'abnégation et l'oubli de soi. Elle trouvait étrange la persistance de ce souvenir.

Étrange?... Non pas! Que de femmes ont été éclairées par le rayonnement de ces vies fermées du côté de la terre, consolées par le muet exemple de celles qui, jeunes, belles et aimantes comme elle, cultivent dans un jardin céleste la fleur merveilleuse de la perfection ! Que de femmes ont senti, dans le tourbillon du monde, le souffle rafraîchissant, l'influence paisible du cloître, et ont été préservées et soutenues par la pensée d'une sœur, d'une amie, d'une inconnue même qui prie pour elles !...

Mais le jour n'était pas encore venu où cette mystérieuse influence devait entraîner l'âme d'Éliane vers les régions du sacrifice. En attendant, elle conservait dans son cœur de secrètes réminiscences, se sentant instinctivement plus forte quand son regard s'était attaché, attendri, sur la petite fleur cueillie au seuil du couvent italien.

Et Hervé? Jouissait-il vraiment de cette fortune qu'il avait, jusque-là, dépensée sans compter, de cette vie élégante, des plaisirs enfin où l'attiraient, dès son arrivée en Bretagne, ses anciens compagnons d'enfance?

Hélas ! un vide toujours plus grand se creusait en lui. Sa fierté

avait reçu une blessure qui ne se guérissait point. S'il était de ceux qui peuvent, à un moment donné, être entraînés à une action vulgaire ou basse, il lui était, du moins, impossible d'en faire taire le remords.

Un autre souci devait ajouter à ses ennuis secrets, et l'éclairer encore davantage sur ses torts, sa légèreté et son imprudence.

Peu de jours après leur installation à Kersauré, le courrier lui apporta une lettre de son notaire, et le mémoire de son architecte.

La lettre était fort sèche. Le notaire déclarait que, bien que n'ayant aucun droit de représentation, il croyait, en qualité de vieil ami de la famille d'Éliane, devoir avertir son client du tort qu'il faisait à sa femme et à l'enfant qui allait naître. Les dettes de garçon, le mobilier et les objets d'art, les voyages, et surtout la restauration ruineuse d'une partie du château avaient tellement entamé le capital de Mme de Ploëmeur, qu'ils étaient sur le chemin de la ruine, et devraient introduire des réformes sérieuses dans leur manière de vivre afin d'éviter une catastrophe.

Blessé, humilié, et en même temps terrifié, Hervé déchira avec une sorte de colère l'enveloppe qui contenait le mémoire de l'architecte.

Le total dépassait tellement ses prévisions, qu'une sueur froide perla sur son front, tandis qu'il se demandait avec angoisse comment il avouerait à sa femme l'état de leurs affaires.

C'était à la table du déjeuner qu'il dépouillait ce désagréable courrier. Éliane, enveloppée dans un peignoir de cachemire, était en face de lui, ayant repoussé sa tasse vide, et parcourant machinalement les journaux.

Il leva sur elle un regard plein d'anxiété, et la trouva si pâle, si fatiguée, qu'il n'osa lui faire en ce moment une si terrible communication.

— J'ai une lettre de ma tante d'Ambreville, dit-elle d'une voix qui tremblait un peu.

— Viendra-t-elle à Kersauré, comme nous l'en avons priée? demanda Hervé avec empressement.

Mme de Ploëmeur secoua la tête.

— Non, dit-elle avec amertume, et à vrai dire, je m'attendais à cette réponse... Elle conduit ses filles aux eaux, ce qui est incontestablement plus gai que notre campagne isolée, et elle ne m'a jamais assez aimée pour changer ses projets en ma faveur...

— Alors, il faudra que ma tante Joscelynde vienne... Elle trouvera le moyen d'arranger ses affaires pour vous être utile... Et elle aime tant les enfants!... Nous l'appellerons dans six semaines ou deux mois, n'est-ce pas?

Éliane fit un signe indifférent, et Hervé, se levant, marcha vers la fenêtre.

— Est-ce que vous allez sortir? demanda-t-elle.

Il tourna vers elle un visage pâle et défait.

— Oui, j'ai une migraine folle, et j'ai besoin de faire une promenade... Peut-être irai-je dîner chez mon ami Pendily.

Elle ne répondit rien; elle était accoutumée à cet abandon, bien que sa santé fût de plus en plus fatiguée.

Elle rentra dans le petit salon Henri II où elle passait ses longues journées, les yeux tantôt fixés sur les vieilles tapisseries et les crédences sculptées, tantôt errant sur les ruines qui se dressaient en face d'elle et sur l'horizon légèrement brumeux.

Son mari reparut bientôt, le visage réellement altéré et le front moite de sueur. Il prit congé d'elle avec un embarras visible, et bientôt elle le vit sortir de la cour, dans son léger tilbury, enlevé par un grand trotteur fougueux.

D'ordinaire, elle avait un remède pour ce sentiment d'isolement, une douce pensée pour lui tenir compagnie pendant ces longues heures de solitude. Il y avait près d'elle, dans une corbeille, de mignons objets, des vêtements lilliputiens qu'elle cousait avec amour, et qu'elle couvrait de baisers passionnés et furtifs. Elle cherchait à évoquer la petite tête inconnue que coifferaient les bonnets de dentelle, et les formes potelées qu'envelopperaient les moëlleuses brassières tricotées et les longues robes garnies de broderies. Depuis que le moment bienheureux où elle devait être mère se rapprochait elle ne sentait plus l'ennui, et son isolement même se trouvait peuplé par la vision enchantée du cher petit être. Mais ce jour-là elle était plus malheureuse que de coutume, et des larmes amères coulèrent de ses yeux, sans qu'elle fît rien pour les retenir.

— Qu'arriverait-il si mon enfant me coûtait la vie? se demanda-t-elle, si je m'en allais tranquillement de ce monde par quelque journée d'été, laissant derrière moi ce berceau?... Qui me regretterait? Quelle vie garderait ma trace? Quel vide creuserait mon absence?... Ma tante serait capable de haïr ma mémoire, en découvrant que mon testament n'assure aucun legs à ses filles; mes cousines revêtiraient avec dépit leur robe noire; Mme Auvran essuierait une larme entre deux éclats de rire... Mon mari... s'apercevrait-il seulement qu'un visage maussade a disparu de devant ses yeux? Oui, peut-être, pour s'en réjouir... Il se remarierait... Mon argent lui permettrait, cette fois, de choisir selon son cœur... Il amènerait à Kersauré une femme brillante, jolie et enjouée, et, qui sait? mon souvenir pèserait peut-être sur mon pauvre enfant d'un poids d'indifférence...

Elle pleurait plus fort, tout en prenant dans ses mains les petits bonnets de la corbeille.

Tout à coup, elle essuya ses larmes.

— S'*il* se remarie, se dit-elle, je veux du moins assurer à mon enfant la tendresse d'une mère.

Elle se leva, ouvrit le petit bureau placé près de sa fenêtre, et, prenant une feuille de papier, commença à écrire. Sa plume courait, rapide, bien que ses larmes eussent recommencé à couler. Elle écrivit longtemps, relut les lignes qu'elle venait de tracer, et enfin, enferma ces longues pages dans une enveloppe qu'elle cacheta, en apposant sur la cire le chaton d'une bague armoriée qu'elle portait depuis son mariage. Elle y inscrivit ensuite ces mots, en grandes lettres très lisibles :

Pour remettre, si je meurs, à Mlle de Kerguénoc'h,

et plaça la lettre dans l'intérieur du bureau, bien en vue, de manière qu'elle frappât l'œil aussitôt qu'on ouvrirait le petit meuble.

La journée tirait à sa fin. Sa femme de chambre frappa à sa porte, et lui demanda si Monsieur rentrerait pour dîner.

Elle jeta un coup d'œil sur le cartel suspendu en face d'elle.

— Il a dit de ne point l'attendre... Qu'on serve à sept heures...

Elle lui sembla longue encore, cette heure d'attente, et une agitation inaccoutumée, qui provenait sans doute des larmes qu'elle avait versées et de l'émotion qu'elle avait éprouvée en écrivant, l'empêcha même de s'absorber et de se distraire dans une lecture...

— Il y a cependant des femmes plus malheureuses que moi, se disait-elle. Hervé ne m'aime pas, mais on peut souffrir pis encore. Hélas! comment fait-on pour supporter un fardeau plus lourd que le mien?

Les ruines s'imprégnaient en ce moment des feux du soleil couchant. Les ogives des fenêtres et le fronton brisé d'une porte se détachaient vigoureusement dans cette lumière empourprée, et des flocons légers passaient lentement au-dessus des tours, sur le ciel nuancé de teintes d'opale.

Dans l'air, singulièrement pur et clair, vibra tout à coup, comme une réponse au cri d'angoisse d'Éliane, la cloche argentine qui sonnait l'*Angelus*.

La jeune femme tressaillit et se signa...

— Est-ce un appel? murmura-t-elle, évoquant encore dans sa pensée le glas si doux qui l'avait guidée vers la chapelle italienne...

Oui, c'était un appel. Mais, hélas! il en faut de nombreux, parfois, avant que l'âme attiédie ou indifférente sorte d'elle-même et s'élève à la fois vers le sacrifice et vers la consolation divine qui en est la récompense!

. . . .

Eliane avait depuis longtemps terminé son repas solitaire. Les ruines formaient de grandes masses indécises; les taillis courts et épais, le clocher élancé du village, la petite vallée vers laquelle descendait la colline, tout cela s'était noyé dans les ombres du crépuscule. Maintenant l'horizon tout entier s'enveloppait de ténèbres et les étoiles piquaient de points brillants la voûte foncée du ciel.

On avait apporté les lampes dans le petit salon, et Mme de Ploëmeur essayait tour à tour de lire et de travailler, mais son esprit était ailleurs. Elle ouvrait de temps à autre la large fenêtre cintrée, et son oreille essayait avidement de saisir les bruits du dehors.

L'air était doux; à peine, de loin en loin, un souffle agitait les petites feuilles naissantes, et dans le silence du soir, on entendait par intervalles les voix des domestiques rassemblés dans la vaste cuisine.

Tout à coup, un bruit sec et précipité, bien qu'encore éloigné, fit tressaillir la jeune femme. Bientôt elle ne put plus douter : le galop désordonné d'un cheval retentissait sur le chemin, et elle distingua presque en même temps le roulement de la petite voiture, et la voix de son mari, pleine et vibrante, chantant un air de chasse.

Les domestiques, eux aussi, avaient entendu. Les portes s'ouvrirent, des lumières coururent au-dessous de la fenêtre, et la grille monumentale en fer forgé, — cette grille qui figurait pour sa bonne part dans le mémoire reçu le matin, — tourna sur ses gonds avec un bruit sec.

Éliane, qui avait couru à la fenêtre, vit entrer comme un éclair le grand trotteur bai, et la lueur d'une lanterne tomba à ce moment sur l'écume qui avait éclaboussé sa crinière.

— Voilà une bête qui ne devrait pas être surmenée ainsi, dit d'une voix grondeuse un vieux domestique, qui avait son franc parler et qui s'occupait de l'écurie. Il aurait pu vous casser le cou, monsieur Hervé !

— Mêle-toi de tes affaires ! s'écria la voix d'Hervé. S'il me plaît de crever mes chevaux, je ne t'en demanderai pas la permission, entends-tu !

Éliane se mit à trembler. Son mari était ordinairement doux et cordial avec les serviteurs, et cette colère inaccoutumée semblait d'autant plus extraordinaire au moment où il venait d'interrompre un chant plein d'entrain.

Il sauta à bas du tilbury, jeta son fouet et proféra un jurement sourd, en rencontrant sous son pied les rênes qu'il avait laissé tomber.

La jeune femme, dont le cœur battait sans qu'elle sût pourquoi,

entr'ouvrit la porte du petit salon, et entendit sur les dalles du rez-de-chaussée le pas sonore de son mari.

— Monsieur dînera-t-il? demanda la cuisinière, s'avançant sur le seuil de la cuisine.

— Non!... Donnez-moi de l'eau!

Éliane distingua le bruit argentin du verre, heurté d'une main lourde par la carafe, puis la cuisinière reprit la parole.

— Monsieur va se faire mal! Boire trois verres d'eau froide tout de suite!... Et monsieur a si chaud!

Cette fois, Hervé ne répondit rien. Il erra quelque temps dans la salle à manger, puis monta l'escalier avec lenteur et d'un pas inégal.

Tout à coup, il se mit de nouveau à chanter.

Mme de Ploëmeur, terrifiée cette fois aux accents désordonnés de cette voix, crut qu'il devenait fou.

Elle saisit la lampe d'une main tremblante, et sans raisonner son action, s'élança dans sa chambre, le main sur le verrou.

Son mari passa, toujours chantant, dans le corridor dallé, et entra chez lui. Tout redevint tranquille. Cependant elle demeura près de la porte, haletante, égarée, ayant peur, et prête, pourtant, à lui prêter secours.

Comme son oreille était encore collée à la porte de chêne, la cuisinière et la femme de chambre vinrent à passer, étouffant un éclat de rire.

— Je vous dis qu'il sort de table, et d'un joyeux dîner, encore! Il a failli tuer son cheval... Ne voyez-vous pas qu'il est plus d'à-moitié ivre?

— Je ne l'ai jamais vu comme cela, répliqua la femme de chambre, mais, ajouta-t-elle philosophiquement, il y a un commencement à tout. Heureusement, madame ne l'a pas vu!

. . . .

Lorsque, une heure après, elle entra dans la chambre de sa maîtresse, la porte résista à sa pression, comme s'il y eût eu un obstacle derrière.

Éliane était étendue sur le parquet, les mains crispées et privée de ses sens.

M. Maryan.

La suite prochainement.

CINQUANTE ANS D'INSTRUCTION

ET DE MORALE LAÏQUES

1762-1808[1]

PLACE QUE LES CAHIERS DE 1789 FONT A LA RELIGION DANS L'ÉDUCATION. — LAÏCISATION DE L'ENSEIGNEMENT SOUS LA CONSTITUTION. — LA LÉGISLATIVE. — LA CONVENTION.

I

Ce qui prouve que la noblesse, le tiers état, en demandant, en 89, que l'enseignement fît une part à l'étude de la morale et de la constitution, ne nourrissaient aucune hostilité contre la religion, c'est que les mêmes vœux étaient émis par le clergé. Il n'était pas d'ailleurs facile, même au dix-huitième siècle, où l'opinion était cependant si impressionnable et si mobile, de convaincre la nation de l'inutilité de la religion pour l'éducation de l'enfance. Ici les attaques contre l'Université venaient, le lecteur a pu en faire l'observation, des ennemis acharnés du christianisme. Ce sont les encyclopédistes, c'est Voltaire, le grand patriarche de l'incrédulité, c'est Rousseau, un dialecticien à tous crins, poussant jusqu'à l'absurde les conséquences de ses systèmes, qui veulent chasser Dieu de l'école ; mais, à la même époque, des esprits hardis, réformateurs, dont personne ne peut nier l'indépendance, appellent l'influence de la religion dans la formation de la jeunesse.

A l'aurore même du siècle, Locke, dont le livre sur *l'éducation des enfants*[2] inspira si souvent les éducateurs de l'âge suivant, se montre croyant, dévot même, et apporte quelquefois dans ses écrits une naïveté de foi qu'on ne s'attendrait pas à y rencontrer. L'abbé de Saint-Pierre n'insiste pas avec moins de force sur la nécessité de la religion pour élever l'enfance. C'est dans son *projet pour perfectionner l'éducation des filles* qu'il recommande de faire appel à « des motifs surnaturels, divins et éternels, tels que le désir du

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 mars, 10 avril, 10 mai et 25 juin 1881.
[2] *De l'éducation des enfants*. Ce livre, paru en Angleterre, en 1693, fut traduit en français, en 1695.

paradis, de la crainte de l'enfer, qui *seuls constituent la morale*... On ne saurait trop inspirer aux filles, ajoute-t-il, l'esprit de religion, qui consiste dans une grande crainte de déplaire à Dieu et d'être jeté au feu éternel, et dans un grand désir de lui plaire et d'en obtenir l'entrée du paradis ». Condillac, dans son *Cours d'études*, place le catéchisme de Fleury, la Bible de Royaumont, le *Petit Carême* de Massillon entre les mains du prince de Parme. « Vous ne sauriez être trop pieux », lui dit-il, tout en le mettant en garde contre les pratiques exagérées et une dévotion mal entendue. Un disciple de Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, se sépare à son tour de son maître sur la question religieuse. « Je ne pense pas, comme Rousseau, dit-il, qu'un enfant ne puisse avoir l'idée de Dieu avant l'âge de quatorze ans. » Il veut qu'on mette l'Évangile entre les mains des écoliers et que l'enseignement de la religion fasse partie de l'instruction primaire. Il pense qu'il est « fort aisé de donner à l'enfant des idées de Dieu et de la vertu ». Il suffit au maître pour atteindre ce but de montrer à ses élèves le spectacle de la nature. « Des marguerites sur l'herbe, des fruits suspendus aux arbres de leur enclos, seront leurs premières leçons de théologie. » Dans ses *écoles de la patrie* il place « des tableaux de religion », ceux en particulier qui peuvent charmer l'enfance, sans l'effrayer; tel serait le portrait de la Vierge tenant Jésus enfant dans ses bras, celui de Jésus lui-même assis au milieu des enfants. Des inscriptions bien choisies : *Sinite parvulos venire ad me;* Aimez-vous les uns les autres, etc., achèveraient de parler aux yeux. » On voit que Bernardin de Saint-Pierre fait une large place à la religion dans l'enseignement. Il définit quelque part l'homme un animal religieux; et, dans la récapitulation qui suit les *Études de la nature*, il dit qu'il s'est efforcé « de développer à la fois les deux puissances physique et intellectuelle de l'homme et de les diriger vers la patrie et la *religion*[1] ».

Bernardin de Saint-Pierre trouvait « aisé de donner à l'enfant des

[1] La plupart des auteurs qui s'occupèrent d'écrire sur l'enseignement jusqu'à la veille de la révolution, appelaient la religion dans l'enseignement. On lit en particulier dans un ouvrage publié en 1783 : *Vues patriotiques sur l'éducation du peuple*, ch. XVI : « Je commence par avouer que la philosophie ne suffit pas pour rendre l'homme parfaitement vertueux. La vraie vertu ne peut être l'ouvrage que de la religion. J'ajoute que la religion est pour le peuple d'une indispensable nécessité. Ce n'est pas que je croie que la morale puisse être quelquefois la religion des gens du monde, tandis que la religion doit être toujours la morale du peuple. Comment le contiendrez-vous, si en faisant briller à ses yeux le glaive de la loi, vous ne faites aussi retentir à ses oreilles le tonnerre de la Divinité. La justice détournera son bras des forfaits, la religion seule peut attacher son cœur à la vertu. »

idées de Dieu ». Kant[1], qui paraît s'être inspiré de plusieurs idées de Rousseau sur l'éducation, affirme, au contraire, qu'il est difficile de parler de religion à l'enfance, parce que « les idées religieuses supposent toujours quelque théologie ». Néanmoins il veut qu'on enseigne de bonne heure la religion à l'élève, parce qu'il vit dans un monde où il entend sans cesse parler de Dieu, où il assiste nécessairement à des manifestations pieuses.

Est-ce à ces nécessités sociales dont parle Kant ou à son instinct maternel qu'obéissait Mme d'Épinay, dans l'éducation de ses enfants. Nous voyons dans ses Mémoires que le précepteur de son fils, le pauvre M. Linant, mêlait d'une façon plaisante l'*Imitation de Jésus-Christ* et *la Henriade* de Voltaire; mais l'éducation de sa fille est bien plus curieuse encore au point de vue religieux. Mme d'Épinay, qui la fait lever tous les jours à huit heures, qui lui donne une instruction très superficielle, qui prétend qu'elle « a du temps de reste pour apprendre », lui fait faire une lecture pieuse avant le dîner et une heure de catéchisme de quatre à cinq[2]. On peut en juger par cet exemple : les femmes même qui prêtaient une oreille attentive aux discours des philosophes se gardaient bien d'appliquer les idées nouvelles à l'éducation de leurs enfants. C'est qu'il y a toujours une grande distance entre la théorie et la pratique, et une distance plus grande encore entre les spéculations du philosophe et les vues de l'homme d'État.

Un écrivain sans responsabilité peut émettre les opinions les plus hardies et provoquer les réformes les plus radicales. Quand cet écrivain s'appelle Voltaire, Diderot, et qu'il traite des questions touchant au christianisme, il manquera de mesure, il laissera fatalement conduire sa plume par sa passion irréligieuse; mais l'homme responsable, l'homme qui a une part plus ou moins grande au gouvernement de son pays, est mis en garde par sa situation même contre les résolutions extrêmes. Puisant dans le maniement des affaires le sentiment de ce qui est possible, il est averti par son expérience même de ne pas précipiter les réformes, afin de les rendre pratiques, de ne pas trop devancer l'opinion, afin de ne pas la voir se retourner contre lui. La responsabilité défend ici le législateur contre les témérités de l'écrivain, l'homme public se charge de corriger les erreurs de l'homme privé. Cette observation trouve son application même au dix-huitième siècle, où cependant la politique s'inspira trop souvent de théories abstraites. Diderot nous offre lui-même un frappant exemple de la distance qui sépare

[1] Kant a fait un petit traité de *Pédagogie*.
[2] *Œuvres de Mme d'Épinay*, lettre à la gouvernante de ma fille.

les conceptions du philosophe de celles du législateur. Cet écrivain fut chargé, en 1776, d'écrire le *plan d'une université pour le gouvernement de Russie*. Le programme d'éducation qu'il y trace est la condamnation absolue de ses principes. Diderot avait un moment espéré que l'impératrice Catherine introduirait la libre pensée dans ses États et adopterait l'*Encyclopédie* comme nouvel Évangile; il dut bientôt s'apercevoir que celle qu'il appelait « l'ointe que le Seigneur a accordée à la Russie » était plus empressée à accepter les louanges des philosophes qu'à mettre leurs théories en pratique; aussi dans le plan d'éducation qu'il trace à l'usage de ce royaume parle-t-il comme un théologien et en quelque sorte comme un pontife. On connaît ses sentiments sur le christianisme. Celui qu'on appelait entre tous *le philosophe*, celui qui fut le véritable inspirateur de l'*Encyclopédie*, disputait à Voltaire même le prix de haine contre le christianisme. Dans l'ouvrage dont nous parlons, il a soin de marquer son hostilité contre les prêtres; et cependant « puisque Sa Majesté Impériale » ne croit pas, avec Bayle, « qu'une société d'athées peut être aussi bien ordonnée qu'une société de déistes, mieux qu'une société de superstitieux », il trace le plan complet d'un enseignement religieux. Cet enseignement comprendra, pour les élèves du sacerdoce, l'Écriture sainte, la théologie dogmatique, la théologie morale et l'histoire ecclésiastique. Il entre dans les plus minutieux détails, indiquant les règles à suivre et les auteurs à consulter. Lui qui ne croyait pas en Dieu demande que dans les instructions on insiste sur « la divinité de Jésus-Christ avec sa présence réelle dans l'eucharistie, l'un étant la base de la croyance du culte chrétien, l'autre, le sujet principal du grand schisme. Il serait honteux, ajoute-t-il, que le prêtre restât muet devant le socinien qu'il rencontrera à chaque pas et devant le luthérien et le calviniste dont il est environné ». Quelle touchante sollicitude pour l'orthodoxie. Diderot n'apporte pas moins de soin à l'éducation religieuse des collèges. La journée y commence et s'y termine par la prière. Dans chaque maison, il a soin d'établir un aumônier qui sera en grande partie chargé de la discipline, connaîtra des fautes des clercs, distribuera enfin les prix de science et de vertu.

Voilà comment parle un philosophe quand il s'avise de faire le législateur. Le lecteur sera certainement moins étonné de voir les électeurs des états généraux appeler la religion dans l'enseignement que d'entendre Diderot tracer même pour la Russie un plan de théologie et des règles de dévotion. On trouve sans doute dans les cahiers de 89 l'écho de toutes les discussions qui avaient agité le siècle; néanmoins les hommes qui les ont rédigés, voulant obtenir un résultat pratique et immédiat, émettent en général les vœux les

plus sages. La polémique du dix-huitième siècle a fortement ébranlé la foi dans les hautes classes, mais la masse de la nation est restée fidèle à ses habitudes séculaires. Les électeurs qui se pressent de toutes parts aux assemblées des bailliages n'auraient pas permis que tel publiciste, tel philosophe, tel avocat, glissât dans les cahiers une attaque contre la religion. La rivalité d'intérêts qu'on pouvait craindre avait été arrêtée par la renonciation spontanée que firent les deux premiers ordres à leurs privilèges pécuniaires, et toutes les fois que dans les moindres bailliages le député du clergé alla porter à l'Assemblée des tiers la nouvelle de cette détermination volontaire, il fut accueilli par des transports d'enthousiasme et de reconnaissance. On pouvait donc s'attendre à ce que les cahiers ne renfermassent pas un seul mot, une seule insinuation malveillante contre la religion.

Ouvrez ces précieuses archives où sont consignés les vœux de nos pères, vous y trouverez la preuve que, sur le point particulier qui nous occupe, les trois ordres veulent une éducation chrétienne. On ne s'étonnera pas ici que l'Église soit restée fidèle à la tradition; lorsque, par exemple, le clergé de Châtillon-sur-Seine[1] réclame « un plan raisonné d'éducation *religieuse*, politique et nationale »; lorsque le clergé de Paris demande « que tous les règlements qui tendent à conserver et fortifier la précieuse influence des curés sur l'éducation et *surtout sous le rapport de l'instruction chrétienne*, soient tenus en vigueur », un tel langage ne saurait nous surprendre. Ils obéissaient, en parlant ainsi, à l'inspiration de leur foi, comme au désir d'être utile à la jeunesse. Mais le premier ordre n'est pas le seul à émettre de tels vœux. Le tiers et la noblesse de Dourdan réclament hautement pour la patrie « *des citoyens élevés dans les principes de la religion* »; ils veulent « que la religion soit toujours la base de l'éducation scolastique et de l'éducation nationale ». La noblesse de Touraine tient le même langage. Le tiers état de Bordeaux demande « des maisons d'instruction, où *la religion*, la morale, les belles-lettres, les langues, les sciences, l'histoire, le droit des gens et le droit naturel », seront enseignés. Enfin, à Paris, au centre du mouvement libéral, dans le foyer même où s'élaborent les idées nouvelles qui de proche en proche vont faire tressaillir jusqu'au plus petit village, le tiers réclame « un plan d'éducation nationale, dont le principal but sera de donner aux élèves une constitution robuste, des sentiments patriotiques et la connaissance des principes nécessaires à l'homme social, *au chrétien*, au Français [2] ». Ces

[1] On trouvera le texte des cahiers dans les *Archives parlementaires*, les six premiers volumes.

[2] Cahier du tiers de Paris, *extra muros*.

témoignages suffisent pour montrer que 89 voulait un enseignement religieux. Qu'on fouille les cahiers en tout sens, on n'y trouvera pas une page qui laisse entrevoir la moindre incompatibilité entre la religion et la liberté. Non seulement cette époque donne place à la religion dans les programmes d'enseignement, mais encore elle veut prendre dans le clergé tout le personnel enseignant. Nous avons rapporté ailleurs les vœux favorables aux congrégations [1]. Le clergé séculier devait à plus forte raison jouir de la confiance qu'on accordait aux communautés religieuses. C'est lui qui recrutait en grande partie l'université de Paris, laquelle, malgré les attaques des philosophes, avait continué à donner avec éclat l'enseignement dans la capitale, et fourni en province les neuf dixièmes des professeurs appelés à remplacer les jésuites. L'enseignement secondaire était entre ses mains; et l'opinion publique, loin de prendre ombrage, en 89, de cette situation du clergé, voulait l'agrandir encore, en lui confiant l'enseignement primaire. Le tiers de la sénéchaussée du Maine, le tiers et la noblesse de Péronne demandent « que les vicaires soient chargés de faire les écoles de garçons dans les paroisses [2] ».

Ces documents nous font connaître l'état de l'opinion publique à la veille de la révolution, relativement à la question qui nous occupe. Nous l'avons vu, 89 maintient la religion dans les programmes d'enseignement, comme l'avaient demandé dans le courant du siècle tant d'esprits indépendants dont nous avons rapporté les témoignages. Les philosophes eux-mêmes, quand ils sont appelés à tracer un plan d'instruction, parlent comme les législateurs; enfin, les parents, les femmes qui prêtent le plus volontiers l'oreille aux discours des philosophes, se gardent bien d'appliquer les théories nouvelles à l'éducation de leurs enfants. Il y avait dans ce résultat de quoi satisfaire, semble-t-il, les consciences chrétiennes. Malheureusement un esprit observateur pouvait déjà entrevoir les graves dangers qui menaçaient dans un avenir prochain l'enseignement chrétien. Les électeurs de 89, tout en appelant la religion dans l'instruction publique, n'en parlent pas avec cette complaisance, cette insistance, cet amour, cette pieuse tendresse que nous trouvions naguère dans le langage de Rollin. On sent qu'elle n'occupe plus dans la pensée des nouveaux éducateurs la place que lui faisait, il y a soixante ans, *le Traité des études*. La religion qui, avec Rollin, est le fondement, la règle, le moteur, la fin et le couronnement de l'éducation, perd, en 89, l'importance même qu'on accorde à deux sciences nouvelles, deux sciences qui ont grandi à côté d'elle et qui vont la

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1879.
[2] *Archives parlementaires*, t. III, p. 645, t. V, p. 359.

supplanter, l'étude de la constitution et l'étude de la morale. Dans ce mouvement irrésistible qui pousse la nation à la réforme de ses institutions, les électeurs, tout en rendant hommage au christianisme, paraissent moins préoccupés de raffermir la foi que de fonder la liberté, de former des chrétiens que des citoyens. L'insistance même avec laquelle on parle de morale indique chez plusieurs un secret désir de lui donner la place occupée jusqu'alors par la religion. Cette situation des esprits, sans avoir rien d'alarmant pour le présent, n'offrait pas grande garantie pour l'avenir. Si les électeurs de 89, la plupart encore chrétiens, avaient été appelés à diriger eux-mêmes les réformes qu'ils demandaient, la foi séculaire de la France eût été probablement à l'abri de trop graves atteintes; mais leurs mandataires, la plupart hommes de loi, souvent nourris dans les rancunes contre le clergé, souvent acquis au déisme de Voltaire et de Rousseau, ne devaient pas apporter à la Constituante cette modération, ce tempérament qui était dans l'esprit de la nation. Laissez les députés arriver à Versailles; laissez-les envahir par cette fièvre que se communiquent quelquefois les uns aux autres, par le seul fait de leur réunion même, les membres d'une grande assemblée; laissez s'aigrir les rapports entre la Constituante et le clergé, par suite des discussions ardentes qui vont s'ouvrir sur les liens de l'Église et la constitution civile; soumettez enfin le parlement à l'action révolutionnaire de ce Paris qui appelle déjà *calotins* [1] les membres de l'Université et les empêche de faire la procession traditionnelle, il est bien à craindre que les vœux des cahiers relativement à l'éducation religieuse ne soient oubliés par les assemblées qui vont occuper successivement la scène politique. La religion, qui, avec Rollin, avec l'université de Paris, avait été jusqu'alors la reine de l'éducation, voit l'instruction morale et civique prendre rang à côté d'elle. Après l'avoir forcée à partager son empire avec ces deux sciences nouvelles, on ne tardera pas à lui disputer la place qu'elle occupe encore. On bannira la religion de l'école et du collège, pour y cultiver en paix l'étude de la constitution et de la morale.

II

Cependant le moment n'était pas encore venu de prendre une mesure aussi grave, l'opinion ne l'eût pas approuvée. Les traditions

[1] Le journal inédit, attribué au libraire Hardy, raconte, sous la date du 7 octobre 1789, que la procession de l'Université, déjà annoncée et qui devait se rendre à Saint-Nicolas du Chardonnet, « ne sortit point de son chef-lieu par prudence et à cause de la fermentation qu'on cherchait à exciter en ce moment dans le menu peuple contre les ecclésiastiques qu'on faisait appeler par dérision *calotins* ». (Voy. Ch. Jourdain, *Op. cit.*, p. 488.)

de l'ancienne France étaient trop vivantes dans l'enseignement pour rompre violemment avec des habitudes séculaires. La révolution, dans sa législation relative à l'éducation religieuse de l'enfance, devait suivre la même marche qu'à l'égard de la religion elle-même. C'est dire que la Constituante ne bannira Dieu ni de l'école ni du collège. Dans la discussion des réformes qu'elle se donna la mission d'accomplir dans l'Église, cette assemblée fit retentir la tribune de déclamations contre le clergé et les moines ; elle vota la constitution civile, mais elle n'attaqua jamais de front la religion catholique[1]. Il fallait s'attendre à la voir apporter le même tempérament dans les questions d'instruction publique, auxquelles du reste elle n'accorde qu'une attention distraite. Ni Mirabeau ni Talleyrand ne parlent d'exclure la religion de l'enseignement.

Talleyrand veut qu'on apprenne aux élèves de l'école primaire, avec « les principes de la langue nationale, les règles élémentaires du calcul, *les principes de la morale*, les principes de la constitution et *les éléments de la religion*. Car, dit-il, si c'est un malheur de les ignorer, c'en est un plus grand peut-être de les mal connaître ». L'enfant passe de l'école primaire à l'école de district. Là, « aux simples éléments de la religion, on joindra l'histoire de cette religion et l'exposé des titres d'après lesquels elle commande la croyance[2] ».

Ce programme est satisfaisant. Talleyrand donne place à la religion dans le nouveau plan d'instruction. Cependant, pour qui lit attentivement son rapport, il est évident qu'aux yeux de l'évêque d'Autun, une science nouvelle, la morale, prend désormais dans l'enseignement le rôle que l'ancienne éducation donnait à la religion. Dans le texte même que nous venons de citer, Talleyrand nomme la morale avant la religion ; et son rapport qui dit à peine quelques mots de cette dernière, consacre de longues pages à la première. Nature, motifs, importance de la morale, tout cela est discuté, développé avec complaisance. « C'est dans l'enfance, dit Talleyrand qu'il faut jeter les premières semences de la morale... La morale est à la fois et pour tous le bonheur de l'âme, le supplément nécessaire des lois et la caution véritable des hommes réunis par le besoin et trop souvent désunis par l'intérêt[3]. » Ne dirait-on pas que Rollin a écrit ces lignes. N'y a-t-il pas dans ces paroles comme un écho du *Traité des études*. Seulement ce que Rollin disait de la religion, Talleyrand

[1] On en a la preuve dans le décret du 13 avril 1790, auquel donna lieu la motion de dom Gerle : « L'assemblée, en considérant que *l'attachement de l'Assemblée nationale au culte catholique, apostolique et romain, ne saurait être mis en doute*, etc. »

[2] Talleyrand, *Rapport sur l'instruction publique*, 1791, in-4°, p. 27, 28, 31.

[3] Talleyrand, *ibid.*, p. 28, 104.

le dit ici de la morale ; et cette nouvelle science reçoit désormais les éloges enthousiastes que les anciens éducateurs accordaient à la première.

Nous trouvons une nouvelle preuve de ce changement de l'opinion dans le langage que tient Talleyrand, relativement aux séminaires. L'évêque d'Autun ne peut pas et ne prétend pas les fermer, mais il veut les réformer selon l'esprit du temps. L'horreur du dix-huitième siècle pour la métaphysique n'était égalé que par son dédain de la théologie. Ce dégoût tenait à diverses causes, parmi lesquelles nous nous contenterons de signaler l'affaiblissement de la foi et la fastidieuse controverse du jansénisme. Talleyrand veut qu'on évite avec soin les « discussions interminables qui étaient l'aliment de l'ancienne théologie ». La nation a eu trop à souffrir, dit-il, des querelles religieuses, pour qu'on n'écarte pas « de l'enseignement public tout ce qui n'est pas indispensable à un ministre de la religion. Jusqu'à ce jour, les écoles les plus célèbres n'étaient que des arènes dogmatiques » destinées à former de « vains et dangereux disputeurs ». Il faut s'opposer désormais « à toute extension de la théologie, à toute invasion des théologiens ». Puisque la religion commande à la pensée, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus libre dans l'âme humaine, il incombe « aux fondateurs de la liberté publique » de soustraire à l'enseignement religieux « tout ce qu'il est permis de ne pas croire et tout ce qu'on a le droit d'ignorer ». L'Assemblée nationale devra donc ordonner aux évêques de travailler « *à réduire les objets dogmatiques* qui entreront dorénavant dans l'enseignement public des ministres du culte aux seuls points indispensables à l'instruction des fidèles, par conséquent à en bannir et les vaines opinions et les discussions oiseuses ». En contenant ainsi la théologie dans son domaine, en la renfermant dans les limites que trop souvent « d'ambitieuses subtilités » tendent à lui faire franchir, on aura sauvegardé la liberté de l'esprit humain. Lorsqu'on aura mis de la sorte cet enseignement dans l'impossibilité de nuire, on pourra le rendre utile et pratique en le tournant vers l'étude de la morale. Dans l'exposition de la morale évangélique, on aura soin de faire connaître avant tout les maximes qui consacrent « en termes si énergiques la parfaite égalité des hommes et cette indulgence religieuse que les philosophes eux-mêmes n'osaient appeler que tolérance, mais qui doit être un sentiment bien plus pur, bien plus fraternel, bien plus respectueux pour le malheur[1] ».

On le voit, Talleyrand, après avoir pris toutes ses précautions

[1] Talleyrand, *Rapport sur l'instruction publique*, p. 36-39.

contre l'envahissement de la théologie, après avoir déterminé le domaine de cette science avec une parcimonie jalouse, finit à peu près par la réduire à l'étude de la morale. Qu'était-il besoin d'ailleurs de former des théologiens pour une nation qui avait perdu la foi. Au lieu de s'attarder à de vaines discussions sur le dogme, les élèves des grands séminaires ne faisaient-ils pas mieux de donner leur temps à des sciences plus utiles, d'apprendre par exemple « les règles de l'arpentage et du toisé, la connaissance des simples, quelques principes d'hygiène et quelques-uns de droit » ? Nul doute que ces connaissances ne présentent quelque avantage pour le ministère du prêtre, mais l'importance même que le rapporteur y attache, le dédain avec lequel il traite la théologie, prouve que cette époque, faisant deux parts du christianisme, le dogme et la morale, ne s'inquiétait guère que de cette dernière. C'était la conséquence nécessaire de l'affaiblissement des croyances. La Constituante se prêta plusieurs fois à des manifestations religieuses, elle laissa Camus et une vingtaine de jansénistes parler à tout propos de l'Église primitive et préparer la constitution civile du clergé, mais, au fond, la majorité semblait bien acquise au déisme de Rousseau.

Son plus grand orateur, Mirabeau, était tout au plus déiste, et encore? Souvent, dans ses discours, il se plaît à appeler les membres du clergé des professeurs, des officiers de morale. Si dans son *Travail sur l'instruction publique*, il ne dit pas un seul mot contre la religion, s'il affirme même qu'on doit faire sur ce point des concessions à l'opinion publique, on sent ici que la prudence du législateur est en contradiction avec les convictions du philosophe. Dans cette étude, il se préoccupe avant tout de la morale et des moyens de la rendre efficace. C'était l'esprit du temps. On chercherait en vain, à cette époque, dans la bouche d'un orateur les accents que savait trouver Rollin, en parlant de l'éducation religieuse. Lorsque le représentant même du gouvernement, le garde des sceaux Barentin, vint tracer, dans un discours à la Constituante, le tableau des réformes que cette assemblée avait à accomplir, il dit que l'éducation a pour but de « former des hommes vertueux, des hommes précieux à l'État, des hommes faits pour rappeler les mœurs à leur ancienne pureté, des citoyens, en un mot, capables d'inspirer la confiance dans toutes les places que la Providence leur destine ». Ce programme, bon en lui-même, péchait par omission; il ne nommait pas la religion. Pour qui connaît la langue du dix-huitième siècle, le mot vertueux n'était pas synonyme de chrétien. Ici encore, c'est l'enseignement de la constitution et de la morale qui paraît tenir la première place dans les préoccupations du législateur.

Gardons-nous cependant de rien exagérer. Cherchant avant tout

la vérité historique, nous avons dû marquer ici les préférences de l'opinion, les tendances de l'esprit public ; mais la Constituante n'est responsable que de ses actes. C'est en vain que les meneurs de la laïcisation iraient aujourd'hui chercher des armes dans sa législation. Si elle tint en grand honneur l'instruction morale et civique, elle n'en maintint pas moins la religion aux différents degrés de l'enseignement public. Le seul document officiel où nous puissions chercher l'expression de ses idées et de ses vœux, nous en a fourni la preuve.

III

Il était réservé à la Législative de préparer, à la Convention d'accomplir la révolution que la Constituante n'avait pas même tentée ; c'est à elles qu'appartient la gloire d'avoir en fait banni Dieu de l'éducation publique. Ce dénouement était inévitable ; la religion ne pouvait pas être plus épargnée dans les collèges que dans les églises. La guerre au clergé était ouvertement déclarée. Sous la Constituante, la lutte des intérêts, les discussions passionnées de la tribune, n'avaient pas tardé à troubler l'accord et l'enthousiasme des premiers jours. Les débats sur les biens d'église avaient aigri les esprits ; le vote de la Constitution civile avait achevé de tout perdre. La Constituante, en imposant au clergé un serment qui révoltait sa conscience, avait fait le vide dans les maisons d'instruction publique et légué aux assemblées suivantes une arme terrible, qui devint entre leurs mains un levier de persécution. La guerre aux prêtres réfractaires fut à l'ordre du jour.

Qui pouvait d'ailleurs se lever alors pour les défendre. Les emportements de la Constituante avaient trouvé une résistance relative dans la royauté, le clergé, la noblesse, quelquefois dans la sagesse de ses propres membres. Maintenant la royauté est vaincue, désarmée, l'Église est abattue, dispersée. Tandis que les honnêtes gens s'éloignent des urnes par peur ou par dégoût, les élections envoient à Paris tous les exaltés, tous les meneurs, tous les jacobins, tous les petits proconsuls, tous les petits philosophes de province. Ces hommes, formés à l'école de Rousseau, qui ont amassé de longues haines, qui ont des ambitions [1] déçues à satisfaire, des

[1] Ici, les bienfaits dont l'Église avait comblé la nation, en répandant presque gratuitement l'instruction à pleines mains, se retournaient contre elle. Danton disait, un jour, en 1793, à un de ses anciens confrères, avocat au conseil : « L'ancien régime a fait une grande faute. J'ai été élevé par lui dans une des bourses du collège du Plessis. J'y ai été élevé avec de grands seigneurs qui étaient mes camarades et qui vivaient avec moi dans la familiarité. Mes études finies, je n'avais rien, j'étais dans la misère, je

rancunes locales à venger, des théories creuses à mettre en œuvre, auront hâte de faire disparaître les derniers vestiges du passé. Sur les sept cent trente députés de la Législative, plus de soixante, qui n'ont pas atteint vingt ans, ont toute l'inexpérience de la jeunesse. Plusieurs ont rempli les fonctions d'administrateur ou de juge dans les départements, districts ou tribunaux créés l'année précédente, ils ont lu le *Contrat social*, ils sont dans le mouvement. Les autres ont pour toute science quelque pratique des affaires locales, masse confuse, indécise, sans opinion préconçue qui va se ranger comme un instrument docile autour des girondins et des montagnards.

Ces deux partis, divisés de tant de manières, s'accordent cependant sur un point : la haine du clergé; et même si nous avions à décider qui des girondins ou des montagnards montra, en 1792 et 1793, plus de passion irréligieuse, nous donnerions volontiers la palme aux girondins. C'est un girondin, Isnard, qui le premier, dans la discussion du 14 novembre 1791, demanda le sang des prêtres, les traitant de pestiférés aussi lâches que vindicatifs, dignes d'être envoyés « dans les lazarets de Rome et d'Italie. Il faut punir les grands coupables, ajoutait-il. Une pareille rigueur *fera couler du sang*, mais il en coulera bien davantage si vous ne la prenez pas. La guerre civile a déjà gangrené quelques membres du corps politique, il faut les couper pour sauver la France ». Deux mois plus tard, le 18 janvier 1792, un homme qui avait porté la soutane, le plus grand orateur de la Gironde, Vergniaud traitait de « reptiles, d'insectes venimeux », ces mêmes prêtres qui avaient bercé son enfance, les accusant de « sanctifier les fureurs, les crimes, les parjures que la Divinité doit punir »; de commander « au nom de la religion la haine des hommes », de proscrire « comme un crime toutes les vertus dont elle fait un devoir ».

Les girondins, non contents de poursuivre l'Église catholique, s'attaquaient à Dieu même. Robespierre, ayant parlé de Providence dans une adresse relative à la mort de l'empereur Léopold, eut à se

cherchai un établissement. Le barreau de Paris était inabordable, et il fallut des efforts pour y être reçu. Je ne pouvais entrer dans le militaire sans naissance ni protection. L'Église ne m'offrait aucune ressource. Je ne pouvais acheter une charge, n'ayant pas le sou. Mes anciens camarades me tournaient le dos. Je restai sans état, et ce ne fut qu'après de longues années que je parvins à acheter une charge d'avocat aux conseils du roi. La révolution est arrivée; moi et tous ceux qui me ressemblaient, nous nous y sommes jetés. L'ancien régime nous y a forcés en nous faisant bien élever, sans ouvrir aucun débouché à nos talents. » (Voy. Mallet-Dupan, *Mémoires*, t. II, p. 491.) L'histoire de Brissot, de Robespierre, de Camille Desmoulins, de Couthon, etc., prouve que ces hommes furent poussés à la révolution par les mêmes motifs.

défendre, au club des jacobins, le 26 mars 1792, contre les reproches de Guadet. « J'ai entendu souvent dans cette adresse, dit Guadet, répéter le mot de Providence. Je crois même qu'il y est dit que la Providence nous a sauvés malgré nous. J'avoue que *ne voyant aucun sens à cette idée*, je n'aurais jamais pensé qu'un homme qui a travaillé avec tant de courage pendant trois ans pour tirer le peuple de l'esclavage, pût concourir à le remettre ensuite dans l'*esclavage de la superstition.* » Robespierre est traité de superstitieux pour avoir parlé de Providence. On peut affirmer ici, sans vouloir attribuer à toute la Gironde de pareilles doctrines, que Guadet n'était pas seul à les partager. Vergniaud ne craignait pas d'affirmer [1] que, « dans tous les événements, le succès est l'affaire du destin ». Beugnot, dans ses Mémoires, nous parle « du froid matérialiste Gensonné ». Condorcet, on le sait, par son rapport, ne tenait pour certaine aucune vérité de la religion naturelle. On faisait assaut d'impiété autour de Mme Roland, qui parlant de l'église dans ses Mémoires, l'appelle « ce lieu où le peuple imbécile vient saluer sans réflexion un morceau de pain ».

Il ne faut point s'étonner, dès lors, que l'entrée des girondins au ministère ait été, pour la Législative, l'occasion de supprimer toutes les congrégations enseignantes, les communautés vouées au service des hôpitaux, le port du costume ecclésiastique. Il leur appartenait aussi de proscrire les prêtres insermentés, auprès desquels, disait Fauchet, « les athées sont des anges », de chasser du territoire ces hommes qu'une nation, s'écriait Vergniaud, a toujours le droit « de rejeter de son sein », parce qu'ils « n'y restent que pour le déchirer[2] ». C'est sous le ministère girondin, à l'instigation de Vergniaud et surtout de Guadet, que fut porté le fameux décret du 26 mai 1792, ordonnant la déportation des prêtres non sermentés. Aussi Durand de Maillane a-t-il pu dire avec vérité, dans son *Histoire de la Convention nationale*, que « le parti girondin était plus impie même que le parti de Robespierre[3] ».

On comprend, dès lors, que les hommes qui réclamèrent le plus ardemment l'école sans Dieu, se soient levés dans les rangs de la Gironde. Un ami de Mme Roland, Bancal des Essarts, publia, en 1792, divers écrits[4], où il demandait l'exclusion du clergé de tout enseignement, la suppression du culte, la défense d'enseigner dans les écoles « aucune des connaissances ayant trait à l'autre vie ». Mais c'est à Condorcet que revient le triste honneur d'avoir le premier

[1] *Moniteur* du 27 octobre 1791.
[2] *Moniteur* du 24 avril 1792.
[3] Cf E. Biré, *Correspondant* du 10 juin 1880.
[4] *Du nouvel ordre social. Projet de décret sur l'éducation nationale.*

tracé le programme de l'instruction laïque dans les termes mêmes où il est formulé de nos jours. Chez Condorcet, les théories du philosophe venaient confirmer les passions du politique, et Sainte-Beuve a pu l'appeler « un fanatique d'irréligion, atteint d'une sorte d'hydrophobie sur ce point. »

Son rapport fut lu à l'Assemblée législative, au moment où on discutait la dissolution des congrégations[1]. Condorcet, en sa qualité de philosophe, ne voulait obéir qu'à la raison. C'est pour défendre, pour venger la raison, qu'il excluait la religion de l'enseignement. « Tant qu'il y aura, disait-il, des hommes qui n'obéiront pas à la raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auront été brisées, en vain ces opinions de commande seraient d'utiles vérités, le genre humain n'en resterait pas moins partagé en deux classes, celle des hommes qui raisonnent et celle des hommes qui croient, celle des maîtres et celle des esclaves. » Trop longtemps la religion a imposé des chaînes et gardé le gouvernement du monde. Trop longtemps elle a répandu l'erreur et professé le mensonge. Peut-on « soutenir qu'il soit utile d'enseigner la mythologie d'une religion, sans dire qu'il peut être utile de tromper les hommes ». Donnons désormais à la raison l'empire usurpé jusqu'ici par la religion. L'esprit humain arrivé à sa maturité vient de donner à la raison son plein épanouissement. Devant elle sont tombées les idoles de toutes les religions positives comme tous les abus de l'ancien régime. Qu'elle règne seule, qu'elle commande, en attendant que la Convention, élevant, à Notre-Dame, cette nouvelle déesse sur les ruines des anciens cultes, nous la montre sous des traits dignes d'elle.

Il y a un autre motif pour bannir la religion de l'école, c'est que l'enseignement religieux serait contraire à la liberté de conscience. « La Constitution, dit Condorcet, en reconnaissant le droit qu'a chaque individu de choisir son culte, ne permet pas d'admettre dans l'instruction publique un enseignement qui, en repoussant les enfants d'une partie des citoyens..., donnerait à des dogmes particuliers un avantage contraire à la liberté des opinions. » Il faut donc bannir la religion de l'école et l'enfermer dans le temple. Il ne faut « admettre dans l'instruction publique l'enseignement d'aucun culte... Les parents, quelle que soit leur opinion sur la nécessité de telle ou telle religion, pourront alors, sans répugnance, envoyer leurs enfants dans les établissements nationaux où la puissance publique n'aura point usurpé sur les droits de la conscience, sous prétexte de l'éclairer et de la conduire ». Le rapporteur conclut,

[1] La loi contre les congrégations, votée seulement dans son ensemble au mois d'août, fut discutée dès le mois d'avril.

en proposant cet article de loi : « La religion sera enseignée dans les temples par les ministres respectifs des différents cultes [1]. »

En lisant ce rapport, ne croirait-on pas entendre un discours de M. Ferry ou de M. Paul Bert. Des deux côtés ce sont les mêmes arguments, les mêmes prétextes, la même sollicitude apparente pour la liberté de conscience, souvent les mêmes expressions. Comme Condorcet, M. Paul Bert parle de la mythologie des religions, comme lui, il a à cœur la liberté de conscience des parents que le clergé du dix-neuvième siècle n'a pas moins opprimée, paraît-il, que celui des siècles précédents. Mais au fond, sous ce pompeux étalage de libéralisme, perce la passion irréligieuse, et le manteau du philosophe ne dérobe point à nos regards la face du sectaire [2]. Condorcet a bien de la peine à garder sa sérénité scientifique. Ces cris de haine que nos adversaires n'ont pu contenir à la tribune, dans les discussions présentes, nous rappellent certaines déclamations de 1792. Elles soulevaient les applaudissements d'une assemblée sur laquelle le mot de fanatisme produisait le même effet que le mot de cléricalisme sur notre Chambre actuelle.

La Législative applaudissait, mais elle ne vota pas. Sans doute portant ailleurs tous ses efforts, elle ne pouvait prêter qu'une attention distraite aux questions d'éducation; mais est-il téméraire d'affirmer que le projet de Condorcet, en excluant la religion de l'enseignement, était désavoué sur ce point par l'opinion publique. La Législative va rester encore en fonctions pendant cinq mois, qui seront marqués par la journée du 10 août, par les massacres de Septembre, et cependant, malgré l'explosion de fièvre révolutionnaire d'où va sortir la Convention, les élections à cette dernière assemblée sont précédées, dans dix sept départements, par la messe du Saint-Esprit, et suivies, dans trois, par un *Te Deum*. Quarante-quatre ecclésiastiques constitutionnels sont élus députés, et dans la foule obscure des conventionnels qui composeront ce qu'on appellera

[1] Voy. *Rapport sur l'organisation de l'instruction publique*, présenté à l'Assemblée, les 20 et 21 avril 1792, reproduit dans les *Œuvres de Condorcet*, 1847, in-8°, t. VII. Voy. pour les passages cités, t. VII, p. 483-485, 455, 456, 532.

[2] Si Condorcet recommande, par exemple, l'étude de la physique, c'est pour combattre la superstition, pour réduire à l'impuissance les « fabricateurs ou raconteurs de miracles ». (*Ibid.*, p. 460-461.) Mirabeau avait déjà dit : dans son *Travail sur l'instruction publique* (p. 39-40), « Partout l'étude de la physique a précédé le règne des lumières et de la sagesse. La reconnaissance des lois de la nature porte des coups mortels aux opinions superstitieuses, prépare l'extirpation des erreurs et fraye la route à la vérité. » Il paraît que cette idée était chère au dix-huitième siècle. L'abbé de Saint-Pierre dit : « L'étude de la physique est utile aux femmes, afin de les éloigner de la superstition, qui cause tant de maux. »

la Plaine ou le Marais, nul doute qu'un très grand nombre n'eût de la répugnance pour la persécution religieuse.

Nous en trouvons la preuve dans la prudence relative que l'Assemblée apporta au début dans les questions religieuses. Cambon ayant, le 16 novembre 1792, proposé au nom du comité des finances de supprimer le salaire des ministres du culte, la Convention s'opposa à cette mesure. « Le peuple, dit à ce sujet Robespierre, dans la huitième lettre à ses commettants, lie au moins en partie le système des idées morales au culte qu'il a professé jusqu'ici. Attaquer directement le culte, c'est attenter à la moralité du peuple. Ne plus payer le culte ou le laisser périr, c'est à peu près la même chose... Nulle puissance n'a le droit de supprimer le culte établi, jusqu'à ce que le peuple en soit lui-même détrompé[1]. » Quelques jours après, Danton, discutant à son tour la proposition de Cambon, tint le même langage. Tant que le peuple, disait-il, aura des « opinions religieuses », tant que « des officiers de morale » n'auront pas fait passer « dans son âme neuve encore... le sentiment de son erreur, jusque-là c'est un crime de lèse-nation de vouloir ôter au peuple ses idées, ses chimères ». Ainsi parlaient à la fin de 92, Danton et Robespierre. Puisque M. Cazot s'est donné la mission de nous faire entendre la grande voix de Danton, nous aimerions à le voir nous redire ces paroles. Puisque aujourd'hui le peuple (il le prouve à Paris et dans les villes de province) tient aux écoles congréganistes, aux écoles religieuses, nous voudrions voir le garde des sceaux répéter avec Danton, que « c'est un crime de lèse-nation de vouloir ôter au peuple, ses idées, ses chimères ».

IV

Telle était la situation des esprits à la Convention, lorsque s'ouvrit devant elle le premier débat sur l'instruction publique. La grande question était de chasser le clergé et la religion de l'école. Dès le 5 novembre 1792[2], Chénier s'étonnait de voir des prêtres élever encore des enfants « chez un peuple dont les plus grands

[1] Robespierre ajoutait ces paroles non moins curieuses : « Le principe que les ministres ne doivent être payés que par ceux qui veulent les employer ne peut s'appliquer exactement qu'à une société où la majorité des citoyens ne le (le culte) regarde pas comme une institution civile. Mais en France, rien ne serait plus dangereux que ce sophisme, car cessant d'être les prêtres du public, les prêtres des particuliers auraient une bien plus forte, une bien plus intime action sur les fidèles. Tout le poids du culte retomberait sur le peuple qui est le plus attaché à la religion. »

[2] *Moniteur* du 6. C'est le cas de rappeler ici le remarquable article publié par M. Jourdain, sur l'École sans Dieu, dans le *Correspondant* du 25 juin 1880.

efforts avaient à peine suffi pour renverser l'empire des prêtres ». Il s'indignait que les représentants de la nation, occupés à saper les préjugés de toutes parts, en laissassent « perpétuer les germes au milieu de ces collèges qui restaient immobiles dans l'écroulement de tous les anciens établissements ». On a de la peine à comprendre ces plaintes, quand on pense que l'ancien personnel enseignant était presque partout dispersé, mais certains esprits voulaient anéantir jusqu'aux derniers vestiges du passé. Au mois de décembre 1792, l'Assemblée entendit successivement deux rapporteurs, Chénier et Lanthenas. Le discours de Chénier n'a pas été conservé ; nous avons le rapport de Lanthenas qui s'est complètement inspiré du plan de Condorcet[1]. Lanthenas, en sa qualité de girondin, ne pouvait manquer de bannir la religion de l'école. Le projet de loi portait les deux articles suivants : « L'enseignement devant être commun à tous les citoyens, sans distinction de culte, tout ce qui concerne les cultes religieux ne sera enseigné que dans les temples. — Les ministres d'un culte quelconque ne pourront être admis aux fonctions de l'enseignement qu'en renonçant aux fonctions de leur ministère. » C'est sur ce point que paraît avoir porté le principal effort de la discussion. Dans la séance du 12, Durand de Maillane combattit le projet de Chénier, comme dépassant les exigences de la philosophie, comme contraire à l'égalité et aux droits des prêtres catholiques qui devaient garder la liberté d'enseigner la religion. « Ce n'est pas là le point de la difficulté, lui répondit Gorsas[2] dans son *Courrier*. Le plan n'était pas d'empêcher aux prêtres du culte romain de faire leur catéchisme et d'expliquer leurs mystères... pourvu qu'ils le fissent dans les temples qui leur sont réservés. » Dans la séance du 14[3], un ancien professeur de philosophie, Jacob Dupont, se chargea de répondre à Durand de Maillane. Il l'accusa de chercher ses inspirations dans les in-folio de Camus, au lieu de lire dans le grand livre de la nature, de vouloir « circonscrire dans certaines limites la raison de l'homme qui n'en connaît plus. Quoi, s'écria-t-il, les trônes sont renversés, les sceptres brisés, les rois expirent et les autels des dieux restent debout encore. Des tyrans outrageant la nature y brûlent un encens impie. Voulez-vous, citoyens législateurs, fonder et consolider la république avec des autels autres que ceux de la patrie, avec des emblèmes ou des signes religieux autres que ceux des arbres de la liberté... La nature,

[1] Lanthenas, *Rapport et projet de décret sur l'organisation des écoles primaires*, présentés le 18 décembre 1792, in-8°, 24 pages. Chénier parla dans la séance du 12.

[2] Buchez et Roux, t. XXII, p. 255.

[3] *Moniteur* du 16 décembre 1792.

la raison, voilà les dieux de l'homme, voilà mes dieux. Et vous, citoyens législateurs, si vous voulez que le peuple français soit heureux, hâtez-vous de propager ces principes, *hâtez-vous de les faire enseigner dans les écoles primaires...* Je l'avouerai de bonne foi à la Convention, *je suis athée* ». Cette profession d'athéisme excita un long murmure dans la Convention. Évidemment la majorité qui avait encouragé Jacob Dupont dans ses attaques contre l'Église n'était pas acquise à la négation de Dieu.

D'autres orateurs, sans aller aussi loin que Jacob Dupont, défendirent vivement le projet de Lanthenas. Le grand point était toujours de bannir officiellement la religion de l'enseignement. Ces mêmes hommes qui traquaient les prêtres catholiques voulaient assurer ce que M. Ferry appelle la neutralité de l'école, sous prétexte de liberté de conscience. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a cherché à couvrir de noms pompeux les plus odieuses spoliations. Les rapporteurs de 1792, en chassant Dieu de l'éducation, au nom de la liberté de conscience, avaient trouvé la vraie formule et fourni à tous les faux libéraux, aux jacobins de tous les âges, le moyen d'enrôler la grande armée des impies et des sots dans l'éternelle campagne contre l'Église.

Les girondins se distinguèrent comme toujours par la véhémence de leurs invectives. Ducos plaida avec énergie la laïcisation de l'école. « Je ne ferai point, dit-il, à la Convention nationale l'injure de justifier cette *séparation entre l'enseignement de la morale, qui est le même pour tous, et celui des religions*, qui varient au gré des pieuses fantaisies et de l'imagination. » Il ne suffisait pas de séparer la morale de la religion et de séquestrer celle-ci dans les temples, il fallait encore chasser des écoles les membres du clergé catholique. « Y introduire les prêtres de cette secte, disait Ducos, c'est en exclure les citoyens de toutes les autres [1] ». Partout éclatent les passions irréligieuses de la Gironde. C'est elle qui, sous la Législative, a préparé, avec Condorcet, le projet de loi contre l'enseignement religieux ; qui, avec Lanthenas, le présente à la Convention ; qui, par la bouche de Jacob Dupont, de Ducos, le soutient avec le plus d'ardeur et fait entendre les plus vives récriminations contre les prêtres.

L'Assemblée applaudit ces divers orateurs, mais elle ne vota pas [2].

[1] *Moniteur* du 20 décembre 1792.

[2] M. Gréard, *Législation de l'instruction primaire,* 3 vol. in-8°, rapporte à la date du 12 décembre 1792, comme ayant été voté par la Convention, le projet de Lanthenas, c'est une erreur; l'Assemblée ne vota dans la séance du 12 décembre qu'un seul article de loi sur la proposition de Chénier. Les articles qui excluaient la religion et les prêtres de l'école ne furent pas votés.

A la fin de 1792, après l'abolition de la royauté, après les massacres de Septembre, en pleine Convention, les girondins ne peuvent pas obtenir d'une Chambre, agitée cependant de la fièvre révolutionnaire, le vote de cette même loi que M. Ferry vient de faire consacrer avec tant de facilité par le Corps législatif et par le Sénat. On sentait en décembre 1792 que la France n'eût pas approuvé une pareille mesure. L'impression était encore la même six mois plus tard. Nous en avons la preuve dans le fameux projet de Lepelletier, que Robespierre lui-même vint lire à la Convention, au mois de juillet 1793. « Je ne voudrais pas, disait Lepelletier en parlant de l'élève, qu'il lui fût parlé de religion, précisément parce que je n'aime pas dans l'homme une religion d'habitude. Je regarde ce choix important comme devant être l'acte le plus réfléchi de la raison. Je désirerais que, pendant le cours entier de l'institution publique, l'enfant ne reçût que les instructions de la morale universelle et non les enseignements d'aucune croyance particulière. Je désirerais que ce ne fût qu'à douze ans, lorsqu'il sera rentré dans la société, qu'il adoptât un culte avec réflexion... *Cependant, d'après la disposition actuelle des esprits, surtout dans les campagnes, peut-être pourriez-vous craindre de porter le mécontentement et le scandale, même au milieu de familles simples et innocentes.* » Singulier aveu[1], arraché par la vérité à l'homme même qui voulait organiser sur toute la France l'éducation de Lacédémone. Plus conciliant que Rousseau, Lepelletier permet de commencer l'étude de la religion à douze ans, et même plus tôt, à cause de ce qu'il appelle les préjugés des campagnes.

On le voit, au mois de juillet 1793, la Convention n'a encore voté aucune loi directe contre l'instruction religieuse. Le fit-elle plus tard? pas davantage. L'Assemblée qui, le 11 janvier 1793, se croyait obligée, pour ménager l'opinion publique, de répondre à une députation du peuple qu'elle n'avait « jamais eu l'intention de le priver des ministres du culte catholique », qui, par le décret du 8 décembre 1793, proclamait encore « la liberté des cultes », ne porta jamais, dans tout le cours de sa carrière, un décret bannissant formellement la religion de l'école. Elle arriva, il est vrai, à ce résultat par des moyens détournés. De même qu'elle persécutait les prêtres catholiques sous le nom de réfractaires, tout en proclamant la liberté des cultes, de même, par la loi du 28 octobre 1793, qui chassait des écoles les ministres « d'un culte quelconque », les ci-devant

[1] Malgré cet aveu, Lepelletier revient ici aux idées de Condorcet. Il ne veut pas que l'éducation religieuse soit donnée à l'école. Il permet seulement « de conduire, à certains jours et à certaines heures, les enfants au temple le plus voisin ».

nobles, « les ci-devant religieuses, sœurs grises » et toutes les anciennes maîtresses, par la loi du 19 décembre 1793, qui ordonnait de n'accepter dans les classes que les « livres élémentaires adoptés et publiés par la représentation nationale », c'est-à-dire les livres impies et révolutionnaires, elle atteignait sûrement la sécularisation du personnel et des programmes. Néanmoins, par un reste de pudeur qu'on n'a pas même de nos jours, aucun décret ne bannit formellement la religion de l'enseignement durant tout le cours de la Convention [1].

Hâtons-nous de dire que les municipalités de France, gouvernées la plupart par des révolutionnaires, surent bien se passer d'un texte de loi pour opérer la laïcisation. L'abolition des cultes, prononcée par la Commune de Paris, au mois de novembre 1793, eut un terrible contre-coup dans les provinces toujours empressées à imiter la capitale. Les mascarades irréligieuses, les abjurations impies, dont la Convention avait donné au monde le spectacle, ne pouvaient qu'encourager encore ce mouvement. Quand partout on élevait des autels à la déesse Raison, la religion, chassée du temple, ne pouvait guère chercher un asile dans l'école. Un seul exemple nous donnera l'idée des périls auxquels étaient soumis les instituteurs restés fidèles à leur foi et à leur conscience. Parmi les maîtres qui avaient essayé de continuer à travers mille dangers les antiques traditions, il faut citer M. Savouré, qui fut assez heureux pour maintenir dans sa pension les exercices religieux. Au mois de novembre 1793, un professeur gagné aux idées nouvelles, invoquant le décret de la Commune de Paris, profita de l'absence de M. Savouré, pour soulever une révolte dans sa maison. Évangiles, catéchismes, livres de messe, livres de piété, tout ce qui avait un cachet religieux fut amoncelé dans la cour et brûlé avec des démonstrations de joie sauvage. M. Savouré ne craignit pas de prononcer l'expulsion des élèves qui avaient trempé dans ce complot impie. La religion était proscrite au dehors, il lui donna asile dans sa maison. Au temps de la Terreur, l'aumônier de la pension, transformant le réfectoire en chapelle, continua à offrir le saint sacrifice de la messe, au risque d'être interrompu à chaque instant par les émissaires de la Convention et d'être conduit à l'échafaud [2].

La révolte impie que M. Savouré avait eu à réprimer au péril de

[1] Les différentes lois portées sur l'enseignement à partir de 1793 passent sous silence la religion; c'est une exclusion par omission. Il est remarquable qu'aucune loi de la révolution n'ait consacré la disposition du projet de Condorcet qui bannissait formellement la religion. Il est permis de voir dans cette modération relative une concession faite à l'opinion publique.

[2] Voy. *Notice historique sur l'institution Savouré*, par L. Lacroix, p. 19-20.

sa vie nous montre le bouleversement que les décrets de la Commune de Paris apportaient dans les collèges de la capitale. L'agitation irréligieuse n'était pas moins grande en province. Une étude authentique des écoles de la Haute-Marne, à cette époque, nous en donne la preuve. Presque partout l'enseignement religieux était proscrit; le Catéchisme et l'Évangile étaient remplacés dans les programmes par la Constitution et la Déclaration des droits de l'homme. On fit plus, il ne suffisait pas de bannir la religion de l'école, il fallait encore l'outrager. On employait tous les moyens pour tuer chez les enfants le respect des choses saintes, soit en parodiant devant eux les cérémonies du culte, soit en les forçant à prendre leur récréation dans l'église même où naguère ils avaient coutume de se recueillir et de prier. A Mandres, à Bettaincourt, à Dommartin-le-Franc, on tournait en ridicule le signe de la croix. Les noms des trois personnes divines étaient remplacés par ceux de Marat, Lepelletier, Brutus, Danton, Robespierre, etc. On trouva parmi les instituteurs des hommes dignes de célébrer le culte de ces nouveaux saints. Si le plus grand nombre resta fidèle à son devoir, plusieurs défections étaient inévitables. On vit les maîtres acquis à la révolution prendre la place du curé dans la chaire, promulguer les lois, lire les journaux, commenter la Constitution là même où naguère ils faisaient devant les fidèles la prière du soir. Partageant leur temps entre le club et l'école, le plus souvent transportant ce club dans l'église elle-même, on les vit présider les fêtes décadaires, entonner les hymnes des patriotes après avoir été chantres de paroisse, présenter, comme à Prauthoy, la déesse Raison aux adorations du peuple, briser, comme à Aulnoy et Rivières-les-Fossés, les statues et les images des saints, renverser les croix, psalmodier des chants impies et obscènes, profaner les vases sacrés, proclamer enfin que tout était faux dans leur ancien enseignement et qu'il fallait désormais donner sa foi à l'évangile de la révolution [1]. Le véritable Évangile, le Catéchisme catholique, sont remplacés par des *Evangiles républicains*, par le *Catéchisme républicain*, la *Civilité républicaine*, les *Dix commandements de la république française*, le *Décalogue républicain*, les *Six commandements de la liberté*. Il n'est pas jusqu'au *Pensez-y bien*, qui ne soit parodié par les *Pensées républicaines pour tous les jours de l'année, à l'usage des enfants* [2]. L'enfant qui va au temple y trouve le culte de la déesse Raison, et dans l'école même le chant de la *Marseillaise*, de la *Carmagnole*, du *Ça ira* a remplacé les anciens cantiques.

La révolution rencontra peu d'institutrices disposées à servir ses

[1] Fayet, *les Hautes œuvres de la révolution*, p. 36-42.

[2] Cité par M. Albert Babeau, *Histoire de Troyes pendant la révolution.*

desseins impies. Certaines, cependant, se laissèrent gagner par l'ambition ou par la peur. A Beauvais, dans le département de l'Oise, l'institutrice montait en chaire les décadis pour annoncer les fêtes civiques, les ventes et les mariages [1]. A Paris, la citoyenne Roget, qui tenait une école dans le faubourg Saint-Antoine, avait supprimé tous les livres religieux et tous les emblèmes chrétiens. Elle fit connaître aux membres de la Convention, « aux pères de la patrie », le résultat de ses efforts dans une lettre qui mérite d'être citée avec son orthographe : « La loi, écrivait-elle, défend de fanatiser le cœur des enfants. J'ai fait remportez à mes élèves les Catéchismes et les Évangiles ; j'ai fait disparaitre de mes classes toutes les embleme du fanatisme, remplacet par la constitution et les droigts de l'homme, le bonet de liberté. J'ai fais un feu de joie avec des gravures de roi et de reine, des traites (traîtres) Lafayette et Bailly. Mes élèves ont crié vive la république. Je les fais chanter tous les jours les hymnes français et républicains avec le refrain de vive la république ».

Évidemment la citoyenne Roget était dans le mouvement ; néanmoins, à cette époque de trouble, de bouleversement universel où les esprits dévoyés font assaut d'excentricités et de folies irréligieuses, ce n'est pas à la citoyenne Roget, c'est au sieur Huet, membre du « cloub » des instituteurs, à Épernon (Eure-et-Loir), qu'il faut accorder le prix. Ce citoyen adressait, en 1793, au président de la Convention, une lettre qui mérite les honneurs de la postérité : « Citoyen président, lui écrivait-il, je te fais passer la marche que je tiens dans une classe, et la manière dont je la dirige, elle est montée d'un président et secrétaires qui se nomment tous les quinze jours. Le matin l'ouverture est faite par une prière républicaine ; le soir, elle est terminée par le chant pieux des himes de la liberté. J'ai supprimé les livres de l'ancien régime ; la lecture n'est composée que de celle des droits de l'homme, de la constitution, des décrets, et numéros du paire Duchenc. Je fais fêter à mes élèves les jours des décades. Cette marche ne plait pas à tout le monde, mais lorsqu'il n'i aura plus que de vrais républicains attachés à l'instruction, et que nos Bêtes noirs auront totallement dépoisonnées la république de leurs personnes, nous jouirons de la tranquillitée et du républicanisme le plus pur. Comme nous nous sommes mis dans une église suprimée pour y tenir nos séances, nous en faisons la sale des Amis de la Constitution et de la liberté. Mais toutes les vérités que nous y prononcons ne seront jamais aux nombres des mensonges qui y ont été faits. J'ai avec la plus grande joie culbuté

[1] De Fontaine de Resbecq, *Histoire de l'enseignement primaire avant 1789 dans le département du Nord,* p. 128.

les signes audieux qui étaient enfoncés dans leurs niches; ainsy que des prétendus anges bouffis, autrement dit chauves-souris, qui étaient attachées aux boiseries ; bien des personnes désiraient que je me fus cassé le col, mais assuré par épreuve que rien ne résiste à un vray républicain, je les ay culbutés avec tant de courage, qu'en peu de temps, ils ont fait des culbutes et des génuflexions, que jamais leurs adorateurs n'en ont faites de pareilles. Nous avons remplacés ces momeries par les noms de Marat, notre ami, lépeltier (le Pelletier) et autres grands hommes [1]. » Honneur au citoyen Roget. Les instituteurs qui correspondent aujourd'hui avec M. Paul Bert ont encore bien du chemin à faire pour s'élever à la hauteur de leur ancêtre de 93.

Ces faits nous font assister sur divers points de la France à un véritable déchaînement d'impiété contre l'enseignement religieux. C'était la conséquence nécessaire des attentats commis contre le culte lui-même. De même que les violences de la Législative et de la Convention contre les prêtres réfractaires avaient autorisé les persécuteurs à agir, comme si toute religion était abolie, de même les décrets portés contre l'ancien personnel enseignant, contre les livres adoptés jusqu'alors, avaient pu faire croire que les législateurs voulaient désormais organiser une éducation impie. Tel était évidemment le désir de la Convention ; mais elle n'osa pas le dire ouvertement. Elle avait cherché à tuer le culte sans porter une loi formelle à ce sujet; elle ferma à la religion la porte de ses écoles sans prononcer directement son exclusion.

Les meneurs de la campagne contre l'enseignement religieux auraient donc aujourd'hui bien de la peine à trouver sous la Convention un texte de loi bannissant directement Dieu de l'enseignement. La religion n'en fut pas moins exclue de fait, et c'était là une révolution profonde dans tout le système de l'éducation publique. La campagne contre l'instruction religieuse, engagée vers le milieu du siècle, continuée pendant quarante ans, avec une persévérance opiniâtre, vient d'aboutir à des résultats que ses plus ardents promoteurs n'auraient pas osé attendre. Cette religion que Rousseau bannit hardiment de l'éducation; que les encyclopédistes moins audacieux, mais plus perfides, voulaient hypocritement mener à composition avec la morale; que les philosophes avaient ébranlé par leurs attaques dans l'esprit de la nation, quelquefois même dans le cœur des professeurs et des élèves, certains de la chasser des lois quand ils l'auraient une fois chassée des mœurs, cette religion, déjà atteinte dans son clergé par la Constituante, vient de suc-

[1] Voy. ces documents puisés aux Archives dans *l'École sous la révolution*, par Victor Pierre, p. 87, 91-93.

comber sous les coups de la Législative et de la Convention. Dieu a déserté l'école en désertant l'église.

Que va-t-on mettre à sa place ? Les nouveaux maîtres enseigneront à l'envi la Constitution ; mais pour élever les générations nouvelles, il ne suffit pas de les jeter prématurément dans les orages de la politique. Que va-t-on donner à l'âme de ce peuple qu'on a chassé du temple pour le pousser à l'école? Quelle sera la mission de l'instituteur chargé désormais de façonner la jeunesse républicaine? Il s'est déjà montré à nous comme professeur de constitution [1], il va nous apparaître maintenant comme précepteur de morale. La morale..... Ce mot, que tous les échos du siècle répètent déjà depuis cinquante ans, va maintenant retentir plus que jamais à notre oreille avec une monotonie fatigante. La morale n'a plus à compter avec la religion, cette reine déchue, détrônée qui est en train de disputer les derniers lambeaux de son empire. Le terrain est déblayé : le roi est mort, le clergé, le grand ennemi est abattu, dispersé ; l'Église est démolie ; la divinité d'ancien régime qui l'habitait depuis dix-huit siècles a déserté le temple, laissant le champ libre aux apôtres des idées nouvelles. Nous allons les voir à l'œuvre, et comme à cette époque tout est grand, nous allons assister à une gigantesque entreprise. Il s'agit d'élever sur les ruines du vieux culte et des antiques croyances un édifice dont la raison et la nature seules posent les fondements. La révolution va dépenser à cette tentative de reconstruction philosophique l'activité dévorante qu'elle apportait dans toutes ses entreprises. Nous allons la voir, dans tout le cours de sa carrière et sur l'initiative de ses principaux acteurs, multiplier les essais, précipiter les expériences, dresser rapport sur rapport et décret sur décret, ne se laisser décourager ni par l'insuccès, ni par le ridicule, remplacer chaque projet avorté par une combinaison nouvelle, se montrer aussi ardente à rebâtir qu'acharnée à détruire, en un mot, tenter un immense effort pour fonder, pour faire accepter, pour rendre vivante et efficace la morale naturelle. Curieuse et éclatante expérience qui emprunte l'intérêt de l'actualité à tous les projets, à toutes les préoccupations de l'heure présente.

L'abbé Augustin Sicard,
Vicaire à Saint-Philippe du Roule.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet et du 25 août 1880.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Clôture, partout. Le grand prix de la ville de Paris et la victoire de l'Amérique. Lutte de Titans! La Foire aux plaisirs. Les artistes et la charité. La cigale parisienne. Ventes Double et Didot. La progression toujours croissante du prix des livres. — Les statues du château de Ménars. Les résultats du Salon. Envois de Rome. — Théâtres. Vaudeville : *Un voyage d'agrément*, par MM. Gondinet et Bisson. Porte-Saint-Martin : *Le Prêtre*, par M. Ch. Buet. Le costume ecclésiastique sur la scène. — Le grand maître de l'Université et le lycéen de Nancy. — Conjugaison du verbe *être Vosgien*. Capitole et roche Tarpéienne. La comète. Victor Hugo et les *Quatre vents de l'esprit*. Les pardons de M. Victor Hugo. Les immortels vont vite. M. Duvergier de Hauranne, M. Littré, M. Dufaure.

I

Le mot du moment est clôture. Clôture partout, dans le monde, où les derniers salons se sont fermés, suivant l'usage, au lendemain du Grand Prix ; clôture sur toute la ligne des théâtres, où l'Opéra-Comique, le Gymnase, le Vaudeville, l'Ambigu, se sont joints depuis la fin du mois aux Variétés, aux Bouffes, à la Gaieté, à l'Odéon, au Palais-Royal, à la Renaissance, aux Nouveautés, à cinq ou six autres encore déjà fermés ; clôture au Salon et dans les expositions privées ; clôture à l'hôtel Drouot, où la saison des ventes à sensation et des batailles d'enchères est définitivement passée.

Le Grand Prix s'est couru, comme à l'ordinaire, le dimanche après la Pentecôte, sur l'Hippodrome de Longchamp, devant une prodigieuse affluence où les gens qui s'intéressent sérieusement à l'amélioration de la race chevaline n'entraient certainement pas dans la proportion de cinq pour cent. Le gros de cette foule innombrable qui remplit les tribunes et recouvre la vaste pelouse comme une bruyante fourmilière, se compose de gens du monde (et du demi)

qui se croiraient aussi déshonorés s'ils ne se montraient pas au Grand Prix que si on ne les voyait point à une première d'Alexandre Dumas ; de simples curieux, de parieurs qui recherchent à la fois le plaisir du gain et les émotions du jeu, de *picks-pockets* accourus de tous les points cardinaux de l'ancien et du nouveau monde ; mais surtout de l'Angleterre et de l'Amérique, pour s'abattre sur cette proie faite à souhait.

L'étranger ne nous expédie pas seulement la fleur de ses *picks-pockets*, souvent cueillis par la police française au milieu de leur moisson, il nous envoie nombre de *sporstmen* et de touristes, dont l'invasion ne passe point inaperçue sur les boulevards, dans les restaurants, les cafés et les théâtres. Vous ne savez peut-être pas, lecteur, que les samedis du Cirque rivalisent en leur genre avec les mardis de la Comédie-Française ; c'est le jour des abonnés, le jour à la mode, et les écuyères ont peine à fendre le flot humain qui envahit jusqu'à l'écurie. La veille du Grand Prix, les clowns eux-mêmes ne parvenaient point à se frayer un passage ; la foule avait débordé et s'était épandue jusque dans l'arène, qu'on ne pouvait venir à bout de faire évacuer, et l'on vit le moment où les chevaux de haute école allaient être obligés de marcher sur une litière de corps, comme le cheval du grand scheick au *dosseh*. Le lendemain soir, le jardin Mabille était pris d'assaut par des centaines d'insulaires en rupture de *cant*, et sous les palmiers en zinc on n'entendait plus résonner que le *yes*. Ce jour-là, Mabille appartient aux Anglais en goguette et aux *turfistes* qui viennent y célébrer leur gain ou s'y consoler de leurs pertes : c'est encore une tradition.

L'étranger nous envoie aussi ses chevaux. *Foxhall*, le vainqueur du jour, avait traversé l'Atlantique pour venir battre *Tristan* d'une longueur de tête. Pour la première fois l'Amérique a remporté le Grand Prix de la ville de Paris ; ce ne sera pas la dernière. Victorieuse au derby de Chantilly, triomphante à Longchamp, elle débute comme le Cid dans la carrière de la *chevalerie* :

> Mes pareils à deux fois ne se font point connaître.

Foxhall contre *Tristan*, le jockey Fordham contre le jockey Archer, la bataille a été ardente, acharnée, pleine de péripéties. Lutte de Titans ! a écrit dans son enthousiasme un reporter exalté. Que voulez-vous ? On a les Titans qu'on peut avoir. M. Gambetta est un Titan, — un Titan vaincu, — et Fordham en est un autre, — un Titan vainqueur. La belle chose que la mythologie ! Mais en revanche, l'Amérique vient d'être battue pour la seconde fois dans

le grand match de billard entre son champion et celui de la France. Tout n'est qu'heur et malheur en ce monde. C'est une consolation pour notre patriotisme ulcéré et un peu de baume jeté sur la blessure de notre orgueil national.

La journée du Grand Prix a reçu un éclat particulier de sa concordance avec la fête des sauveteurs bretons, dont les costumes, les binious, les luttes à mains plates (autres luttes de Titans) ont amusé pendant quarante-huit heures les badauds de Paris en badaudois, et avec la Foire aux plaisirs, organisée sur une terrasse des Tuileries au profit des Amis de l'enfance et des victimes du tremblement de terre de Chio. La Foire aux plaisirs était l'une de ces fêtes essentiellement parisiennes où la charité se confond avec l'amusement, où l'on ne craint pas de semer à pleines mains pour récolter à pleins bras, où le savoir-faire des plus habiles metteurs en scène ne néglige aucun moyen pour donner à une bonne œuvre l'attrait d'un plaisir et pour assurer à la bienfaisance le puissant concours de la curiosité, de la mode et de la vanité; où des femmes du plus grand monde ne craignent pas de se partager les rôles avec des comédiennes plus renommées par leur talent ou leur beauté que par leur vertu, de solliciter un comptoir de marchande à côté de Mme Judic, de s'associer à Christian et à Mme Théo pour dévaliser le public au profit des malheureux. Cette espèce de promiscuité bizarre et un peu inquiétante entre les femmes du vrai monde et celles du monde des théâtres ne date pas de la république, du moins de cette république-ci. Mais ne remontons pas jusqu'au déluge, je veux dire jusqu'au Directoire : on l'a vu se développer sous l'Empire; après une courte halte, elle a repris sous la république athénienne le cours de son progrès. L'intention purifie tout, et Mme la marquise trouve sans doute que la grande dame n'est plus elle quand il s'agit de mettre sur l'affiche un nom qui fasse recette.

A Paris, les artistes sont toujours les premiers dès qu'il est question d'une œuvre de bienfaisance. C'est à leur porte qu'on va frapper tout d'abord, et il est à peu près sans exemple qu'elle ne s'ouvre pas du premier coup. Tel peintre que je pourrais nommer a donné en tableaux, en dessins, en aquarelles la valeur de 4 à 500 000 francs, valeur certifiée par le marteau du commissaire-priseur, et il est presque pauvre; on continue à lui demander sans scrupule pour la veuve ou l'orphelin d'un confrère, et il continue à donner sans compter. Je lisais l'autre jour que Faure, depuis sa sortie de l'Opéra, en est, s'il m'en souvient bien, à son cent quatorzième concours gracieux, — suivant l'aimable euphémisme d'usage, — dans les concerts de bienfaisance; au prix où sont ses notes, calculez le total. Il n'est pas un acteur et pas une comédienne, depuis

les Fantaisies-Parisiennes jusqu'au Théâtre-Français, qui ne soient prêts à offrir ce qu'ils ont, leur talent, leur nom, leurs peines, leur temps, leur beauté ou leur laideur, leurs larmes ou leurs grimaces, — pourvu seulement qu'on les puisse payer de quelques éloges dans des journaux suffisamment répandus, — au profit des œuvres fondées par la charité et la prévoyance. C'est la fable de la Fontaine retournée : non plus la cigale allant crier famine chez la fourmi sa voisine, mais au contraire la fourmi implorant la cigale, et celle-ci, au lieu de lui dire : « Eh bien, *dansez* maintenant, » est toujours prête à répondre : « Eh bien, *dansons* maintenant. » Faire la charité en dansant, telle est la manière des cigales parisiennes.

La saison des ventes s'est brillamment terminée par la vente Double, la nouvelle vente Didot et quelques autres encore. J'ai décrit ici-même, il y a quelques mois, la merveilleuse collection d'objets historiques et artistiques formée par M. Double. Tout Paris a défilé dans l'hôtel de la rue Louis-le-Grand pour contempler le boudoir de la Duthé, les Trois Grâces de Falconet, la pendule du petit Trianon, la table de travail autour de laquelle s'asseyaient les filles de Louis XV. Aujourd'hui tout cela est dispersé de nouveau. La bataille a été chaude, — un peu moins toutefois qu'on s'y attendait, sauf pour quelques pièces, comme les deux vases de Sèvres, dits de Fontenoy, adjugés à 170 000 francs. On avait parlé, un peu à la légère, de 5 à 6 millions ; le total ne s'est pas élevé tout à fait à la moitié.

La nouvelle vente des livres et manuscrits provenant de la bibliothèque de M. Firmin Didot était la troisième, et on en annonce une autre pour le printemps prochain. Le public pouvait croire les merveilles de cette incomparable collection épuisées, mais de nouvelles richesses succèdent sans cesse aux anciennes, et le trésor semble intarissable. Il était vraiment digne de ce nom des Didot qui tient depuis plus d'un siècle la tête de l'imprimerie et de la librairie françaises. La Bibliothèque nationale y a fait quelques acquisitions, entre autres celle des *Centons d'Homère*, chef-d'œuvre de calligraphie grecque exécuté pour une impératrice byzantine par le Jarry crétois Ange Vergèce, dont l'habileté de plume passe pour avoir donné naissance au dicton : *Ecrire comme un ange.* N'oublions pas aussi de signaler la copie unique d'un poëme pieux sur les *Enfance et miracles de Jésus-Christ*, attribué par le copiste au roi Charles VI, et qui témoigne, si toutefois il n'y a point là quelque erreur de transcription ou d'interprétation, d'un talent qu'on ne soupçonnait pas au pauvre époux d'Isabeau de Bavière.

Quelques semaines auparavant avait eu lieu la vente de M. le marquis de Ganay : deux cent cinquante-six articles seulement, mais

quels articles et quels prix ! Tout ce qui peut flatter la passion d'un bibliophile, livres rares, éditions introuvables, beaux papiers, grandes marges, reliures de Boyet, de Padeloup, de Trautz-Bauzonnet, se trouvait réuni pour faire monter les enchères à des hauteurs vertigineuses. Des incunables se sont vendus 16 200 et 24 000 francs ; l'édition *princeps* du quatrième livre de Rabelais, 14 500 francs ; les *Provinciales* (édition de Cologne, 1700, 2 volumes in-12), 10 000 francs, — prix insensé qui est dû surtout, comme bien d'autres du même genre, à une fort belle reliure aux armes d'un bibliophile connu : ici le bibliophile est Mme de Chamillart, dont la marque excite d'ardentes convoitises parmi les amateurs. Deux *Offices de la Vierge*, exécutés par Jarry vers le milieu du dix-septième siècle, se sont élevés à 11 000 et 11 600 francs. Parmi les manuscrits, le plus haut prix a été atteint par l'*Evangéliaire* dit de Charlemagne, adjugé à 30 100 francs. Pour de tels cas, qui sont loin d'être les seuls, la vieille métaphore hyperbolique : *payer au poids de l'or*, est devenue très insuffisante. Nulle autre vente peut-être n'a mieux prouvé quelle progression véritablement prodigieuse a suivie et suit toujours le prix des beaux livres.

Choisissons deux ou trois exemples, destinés à terrifier ceux de nos lecteurs qui pourraient sentir quelque velléité d'entrer dans la coûteuse carrière du bibliophile. Le *Journal* de l'Estoile (édition de la Haye, 1744, 9 volumes in-8°), qui était monté à 519 francs à la vente Pixérécourt, en 1839, non sans que les chroniqueurs du temps se récriassent sur l'élévation d'un tel chiffre, a tranquillement atteint 16 000 francs à la vente Ganay. L'exemplaire de la Bible petit in-8°, publiée en 1630 à Cologne, avait été adjugé à 130 francs en 1806 ; à 1310 en 1852, et il est allé cette fois à 5100. Le *Blason des armoiries* (in-folio, 1581), après être parti de 12 livres à la vente du prince de Soubise (1788) est arrivé, par étapes successives, à 1521 francs. On a poussé jusqu'à 3100 francs un petit livre de l'abbé de Villars : *le Comte de Gabalis*, badinage spirituel, mais peu ecclésiastique, sur les sciences occultes, — le même exemplaire qui avait été acheté 55 francs à la vente Nodier. Il y a quelques années, j'ai acquis moi-même cet ouvrage sur les quais pour un petit écu ; il est vrai qu'il n'avait qu'une très simple couverture en veau, tandis que celui dont nous parlons est revêtu d'une belle reliure aux armes de Longepierre. Tout le reste est à l'avenant. Tant que ce mouvement continuera, les bibliophiles, tout en contentant leur passion, feront un placement très avantageux, et la folie des livres, comme celle des tableaux, pourra produire des résultats aussi fructueux que les calculs des spéculateurs les plus habiles sur certaines valeurs de Bourse destinées à produire, pendant un temps

plus ou moins long, un revenu supérieur à leur capital d'émission. Certes, la débâcle n'est pas aussi à craindre dans un cas que dans l'autre; il resterait toujours au vrai bibliophile la consolation de regarder ses beaux livres, d'y admirer les miniatures de Fouquet ou de son école, les vignettes d'Eisen, de Moreau, de Gravelot, l'impression des Alde ou des Elzévir, les reliures de Capé ou de Bauzonnet. Il n'est pas à craindre qu'un de ces précieux volumes se change jamais en feuille sèche comme les pièces d'or des sorcières ou comme les actions de la Banque ottomane. Mais toutes les folies ont des bornes, et tous les excès amènent des réactions. Il faudra bien qu'on s'arrête un jour, et dès qu'on s'arrête, on recule.

Pour le moment, nous n'en sommes point là encore. La vente Double et la vente de Ganay ont eu leur pendant, aux premiers jours de ce mois, dans la vente des statues du château de Ménars. On sait que ce château, avec ses magnifiques jardins qui descendent en terrasses jusqu'aux bords de la Loire, appartenait à Mme la princesse de Bauffremont, née Chimay. Saisi sur la requête du prince, après les débats retentissants en séparation de corps dont on n'a pas perdu le souvenir, et le second mariage de la princesse, réfugiée dans un pays où fleurit le divorce, il fut vendu l'an dernier, sauf cinq statues, deux vases et quelques bustes revendiqués par l'État. La dernière acquisition de Mme de Pompadour avait été le marquisat de Ménars, dont elle fit élever ou rebâtir le château sur des plans qu'elle prit plaisir à modifier de sa propre main, car elle avait la prétention d'être une artiste. Quoiqu'elle ne soit jamais allée qu'une fois à Ménars, elle ne l'avait pas moins fait meubler et orner avec autant de luxe que d'élégance et de goût. Les statues du parc furent-elles distraites du domaine inaliénable de l'État, par M. de Marigny, frère de la puissante favorite, directeur et ordonnateur général des bâtiments royaux, à qui Mme de Pompadour légua Ménars? M. Jules Ferry le prétendait. Un jugement confirmé en appel l'a débouté de sa demande, et les objets du litige ont pu enfin subir le feu des enchères. Le *Zéphyr* de Bousseau, ce madrigal de marbre, a pris son vol vers d'autres cieux. Parti aussi, le groupe charmant de Le Moyne, où l'Amour décoche une flèche contre une jeune femme qui étend la main en souriant pour se garantir, — une scène de Marivaux traduite dans la langue plastique. — L'*Aurore* de Vinache, le flambeau d'une main, dans l'autre des fleurs, a rouvert ses ailes qu'elle avait repliées à demi pour s'asseoir sur un nuage, et s'est envolée. C'est la marquise qui avait posé pour la tête de l'*Aurore*, comme pour celle de l'*Abondance*, chef-d'œuvre d'Adam aîné, d'une vie, d'une souplesse, d'une légèreté exquises, qu'un Anglais a payé 90 000 francs. Le parc de Ménars n'a gardé

que deux beaux vases de six pieds de haut, où Verbreck et surtout Pigalle ont mis tout leur talent d'exécution et tout leur goût décoratif. Ainsi Ménars vient d'être dépouillé, mais du moins n'a pas été dépecé comme Bellevue, cet autre château de Mme de Pompadour, et comme Montal, dont nous avons parlé dans notre dernière chronique.

Le Salon s'est fermé le 21 juin, et le déménagement a commencé aussitôt pour laisser la place libre à l'exposition d'électricité, car il ne faut pas prendre à la lettre ce que nous disions tout à l'heure de la clôture universelle : la chronique ne chôme jamais qu'à demi, les spectacles d'hiver sont remplacés par les spectacles d'été, et quand on dit que *tout Paris* est parti, cela veut dire qu'il manque à ses deux millions d'habitants quatre ou cinq mille émigrés, amplement remplacés par cinq ou six mille touristes. Quelques jours après la fermeture du Salon, avait lieu au Palais de l'industrie la distribution des récompenses : elles ont été, pour la plupart, ratifiées par les applaudissements des artistes, auxquels toutefois se sont mêlés des sifflets assez bien nourris, lorsqu'on a prononcé le nom de M. Manet. On a conservé le prix du Salon, qu'il avait été question d'abord de supprimer; on l'a doublé même, et on y a joint huit bourses de voyage, dont trois pour la peinture, décernées par l'État aux jeunes artistes qui donnent de sérieuses espérances, le tout sans préjudice des décorations, réservées pour le 14 juillet. On voit que peintres et sculpteurs n'ont pas à craindre de n'être plus protégés, et que la révolution opérée par le ministre des beaux-arts, et confirmée dans son discours, où il a annoncé que l'abdication de l'État devait être regardée comme définitive, a abouti, comme toutes les réformes tentées jusqu'alors, à une augmentation du chiffre déjà énorme des récompenses. En engageant le futur jury à se montrer plus sévère encore et à limiter davantage le chiffre des œuvres reçues, de façon à faire de l'admission la première récompense de l'artiste, M. le ministre aurait dû l'engager également à limiter, dans la même proportion, le nombre des médailles, et lui donner l'exemple de son côté. On avilit ce que l'on prodigue.

Du reste, les artistes n'ont pas eu à se repentir d'avoir fait leurs affaires eux-mêmes : l'épreuve à laquelle ils se sont si péniblement résignés a tourné à leur profit et ils n'éprouvent plus aucune envie de reprendre l'État pour ménagère. Leur seul embarras maintenant est de trouver le plus judicieux emploi des 150 000 francs de bénéfice que leur a valu cette première année d'*exploitation*, si l'on veut bien me passer un mot si étranger à l'esthétique.

Le Salon a eu pour complément naturel l'exposition des envois de Rome à l'École des beaux-arts. Ils offraient peu d'intérêt cette année. Nous avons vu bien souvent déjà le *Saint-Sébastien* que M. Bottée

nous montre en bas-relief. M. Pagel a traduit en marbre, ou plutôt en plâtre, le *Poète mourant*, de Lamartine, mais en le transposant du christianisme dans la mythologie. C'est une mort couronnée de roses et qui n'a rien de lugubre. L'ébauche d'*Ésaü*, de M. Grasset, est protégée contre toute critique par le crêpe noir qui la recouvre. L'*Age de fer*, par M. Lanson, ne dépasse pas le niveau des qualités honnêtes et moyennes. Le jeune pensionnaire de la villa Médicis n'a pas eu le temps de terminer son marbre, et en règle générale l'*inachevé* est le caractère de cette exposition. Nous le retrouvons dans plusieurs esquisses de la peinture et dans l'envoi principal : *Saint Jean Chrysostome prêchant devant l'impératrice Eudoxie*, grand tableau de M. Wencker, élève de quatrième année. Debout dans la chaire de forme antique, Jean Bouche d'Or, la tête renversée, le bras tendu vers la tribune où l'impératrice se tient au milieu de ses femmes, semble la désigner à l'assistance entière. L'auditoire est suspendu aux lèvres de l'orateur, tandis que la souveraine, indignée et stupéfaite, se raidit dans une attitude hautaine sous le geste accusateur. Que M. Wencker, en achevant son œuvre, corrige ce que ce geste a d'un peu théâtral, et s'applique à varier avec plus de souplesse et d'aisance l'expression de la foule des fidèles, et sa toile pourra figurer avec honneur au Salon prochain.

II

Deux pièces seulement — un drame et une comédie — à signaler au théâtre. La première a été jouée au Vaudeville; elle porte pour titre : *Un voyage d'agrément*, et elle est signée Gondinet et Bisson. L'auteur est M. Bisson, débutant inconnu, avec un autre ami, non moins inconnu que lui; M. Gondinet n'a été que le rebouteur, mais il a si bien mis d'aplomb sur ses pieds l'enfant mal venu, qu'il a quelque droit à s'en dire le père.

Il serait trop long de narrer par le menu le voyage de désagrément que dut accomplir la pièce avant d'entrer au port. On se la renvoyait de théâtre en théâtre, des Variétés aux Nouveautés, des Nouveautés au Palais-Royal. Dans ces périgrinations, toujours reçue, quelquefois mise en répétition, jamais jouée, elle se transformait suivant le genre du théâtre et la personnalité du comédien qui devait en prendre le rôle principal : ce rôle fut d'abord un Baron, puis un Brasseur, puis un Geoffroy, enfin un Dupuis, et à chaque étape, auteurs et directeurs faisaient appel à l'obligeant concours de M. Gondinet, médecin consultant à l'usage des auteurs inexpérimentés, qui tâte le pouls aux pièces en nourrice, tient un hospice

de comédies assistées, écrit pour les ouvrages anémiques, chlorotiques, pléthoriques, infirmes et contrefaits, des ordonnances qu'il est toujours prêt à appliquer lui-même, les prend en traitement chez lui et leur prodigue ses soins avec une complaisance inépuisable. On raconte que Scribe a tiré le joli acte de *la Chanoinesse* d'un grand diable de drame bien noir, en cinq actes, par une opération mystérieuse qui ressemblait quelque peu à celle des alchimistes. M. Gondinet, lui aussi, dit-on, saurait fabriquer une bouteille d'élixir avec une tonne de piquette.

Et maintenant, je suppose, vous me dispenserez d'analyser cette folie en trois actes et de vous raconter en détail comment M. de Suzor, mari quinquagénaire, mais très vert encore, d'une jeune femme charmante, s'étant fait condamner à quinze jours de prison pour avoir eu la main trop prompte avec un cocher et un sergent de ville, à la suite d'un excellent dîner, reçoit justement l'ordre de se constituer prisonnier le jour même où l'on signe chez lui le contrat de mariage de sa nièce; comment, afin de cacher cette mésaventure fâcheuse à sa femme, il se trouve conduit d'abord à congédier ses convives, puis à rompre le mariage et à feindre un départ subit pour l'Italie; comment il se fait enfermer, en compagnie d'un Dictionnaire italien et d'un Guide-Joanne, à Sainte-Pélagie, où il rencontre justement pour directeur un fonctionnaire très aimable de la république athénienne, à qui il raconte ses petites affaires et qui s'offre pour aller porter de sa part à Mme de Suzor, en se gardant bien de dire au mari qu'il en est amoureux, une lettre datée de Venise que celui-ci sera censé lui avoir remise dans un café de la place Saint-Marc, — de la *piazza San Marco*... Mais à quoi me laissé-je entraîner et comment entreprendre de promener le lecteur à travers cet enchevêtrement de quiproquos, de drôleries, d'ahurissements, de situations comiques, de mots toujours joyeux, fins quelquefois, et qui coulent de source? On voit, et cela suffit, que dans le *Voyage d'agrément*, il n'y a pas de voyage, mais que l'agrément n'y manque pas. C'est le cas, ou jamais, de placer une fois de plus le *cliché* que les compositeurs laissaient jadis sur le marbre à l'usage de certains critiques du lundi : on n'analyse pas un éclat de rire. Cet éclat de rire dure pendant trois actes sans s'arrêter; il ne fatigue pas, car il n'a rien de forcé, et cette aimable pièce garde toujours une clarté parfaite jusque dans l'entrecroisement de ses quiproquos. On ne saurait pousser plus loin que Dupuis, chargé du rôle de M. de Suzor, le naturel, l'aisance, la vérité, la mesure dans le comique, qu'il ne laisse jamais dériver à la charge et qu'il sait accuser à merveille sans se départir du ton ni des manières de l'homme du monde.

Voilà donc une pièce sur laquelle on ne comptait pas, malgré la collaboration tardive de M. Gondinet, puisque trois théâtres avant le Vaudeville l'ont laissée échapper et qu'on l'avait réservée pour le mois de juin. Quelle que soit leur expérience du métier et des goûts du public, directeurs et comédiens ne se trompent guère moins que le commun des mortels. Il y a toujours une large part d'imprévu dans les résultats atteints par cet art complexe, qui ne dépend pas seulement de l'auteur, mais des acteurs, du metteur en scène, du décorateur, et qui reçoit l'approbation ou le blâme directement, immédiatement, bruyamment, sous la forme la plus rapide, la plus spontanée et la plus sensible. Il est assez probable que, à la réouverture du théâtre, cette pièce d'été deviendra une pièce d'hiver.

A la Porte-Saint-Martin, *le Prêtre* est aussi l'œuvre d'un débutant, et n'a pas moins réussi. M. Ch. Buet l'a tirée d'un de ses meilleurs romans, intitulé *le Crime de Maltaverne*. L'idée-mère du drame, le drame tout entier, c'est la lutte, dans un cœur fait de chair et de sang comme le nôtre, entre les passions les plus légitimes de l'homme et le devoir du prêtre. Pour rendre cette lutte plus saisissante, l'auteur a poussé la situation à l'extrême ; il a choisi la plus cruelle qu'on pût rêver, celle où le sacrifice s'impose à l'âme du prêtre sous une forme déchirante, où il ne peut l'accomplir sans faire saigner en lui la nature et sans sacrifier un sentiment si intime et si profond qu'il ressemble lui-même à un devoir.

Le Prêtre a sept tableaux ; en réalité, il n'en a que deux. Il tient tout entier dans le prologue, où nous assistons à l'assassinat de M. de Champlaurent par Olivier Robert, qu'il croyait le plus sûr de ses amis, et la grande scène où le fils de la victime, revêtu de la robe noire, se retrouve en présence du meurtrier qui va mourir et reçoit de lui la confidence de son crime. Tout le reste ne sert qu'à combler l'intervalle entre ce point de départ et ce point d'arrivée, par des développements qui, sans être absolument en dehors, sont à côté de l'action et composent le spectacle plutôt que la pièce. Après avoir tué son ami pour lui voler 200 000 francs, Olivier Robert s'arrange pour faire tomber les soupçons sur un pauvre homme qui ne sait pas se défendre et qui *paye* pour lui. Puis il passe aux Indes, où il fonde une grande factorerie à Mangalore. C'est là qu'il est rejoint, douze ans après le crime, par les deux fils de la victime, devenus des hommes, et qui, le prenant toujours pour le meilleur ami de leur père, semblent s'acharner à le suivre comme des incarnations vivantes du remords. L'un, officier de marine, en retrouvant Gilberte, la fille du meurtrier, avec qui il a joué tout enfant, se met à l'aimer d'amour ; l'autre s'est fait soldat de Dieu et on l'a envoyé comme missionnaire aux Indes.

Les Indes, pays à souhait pour une pièce à grand spectacle! excellent prétexte pour une série de tableaux, de costumes, de décors lumineux, où l'on trouve moyen d'utiliser le fonds inépuisable du *Tour du monde en quatre-vingts jours!* Les indigènes se révoltent sous la conduite d'un radjah dont le nom serait trop long à écrire. Un incendie dévore la factorerie d'Olivier Robert, dont la dureté a exaspéré ses ouvriers indiens. Le père et la fille se trouvent séparés : l'une se réfugie dans la maison d'un traître où elle périrait si, par bonheur, un serpent venimeux ne piquait l'enfant du misérable : je dis *par bonheur*, car l'abbé Patrice se trouve là à point nommé pour sauver l'enfant en suçant sa plaie, et le traître, désarmé par sa reconnaissance, lui rend Gilberte. L'autre est allé se mettre sous la protection des soldats anglais dans le fort Victoria. Attaque du fort; coups de fusil, grande bataille, types britanniques, types indiens, tableau ruisselant de couleur locale et que vous voyez d'ici! Tout cela pour amuser le tapis en attendant la partie; inutile de nous y arrêter. Le seul point essentiel, c'est que Robert tombe aux mains du radjah. Il va mourir : l'abbé Patrice vient pour le racheter ou pour le délivrer. Le radjah le fait introduire auprès du prisonnier; le barbare pardonnera à l'impitoyable civilisé si le prêtre lui pardonne : il fait de celui-ci le juge et l'arbitre de sa vie. Il y a là un point obscur et qui ne se comprend pas très bien. Pourquoi cette décision du radjah? Quelle en est la raison d'être? Qui la lui a inspirée? On ne se l'explique pas nettement. Quoi qu'il en soit, en revoyant face à face l'assassin et le fils de la victime à ce moment suprême, on se sent devant la scène à faire, devant la grande scène, et M. Ch. Buet l'a faite de main d'ouvrier.

Dès qu'il entend ouvrir sa porte, Robert a détaché une arme de la panoplie, prêt à bondir sur celui qui va paraître et à se frayer un chemin sanglant. A la vue du prêtre, il recule d'instinct, et la porte se referme. Celui-ci ne comprend rien aux paroles de haine et de colère qui l'accueillent. Robert l'accable d'outrages. Qu'a-t-il à le poursuivre ainsi partout! Il lui porte malheur, il vient encore de l'empêcher de fuir. Toutes les paroles de l'abbé Patrice soulèvent des récriminations violentes; la haine longtemps comprimée du misérable fait explosion, et les bas-fonds de cette âme scélérate remontent à la surface. En vain le prêtre tente de le calmer et de le réconcilier avec Dieu; en vain il lui promet l'absolution de ses fautes : phrases que tout cela; hypocrisie pure! Il brave Dieu, il met le prêtre au défi. Pardonnerait-il au meurtrier de son père? L'abbé Patrice hésite d'abord; il reproche à Robert sa cruauté. Mais le malheureux a expié son crime par la mort. Non, s'écrie Robert, celui qui est mort était innocent. Le coupable vit. C'est celui dont

votre père a prononcé le nom à son dernier soupir. A ces mots, au regard, au geste, à l'attitude de son interlocuteur, l'abbé devine tout. Un éclair pénètre subitement dans son âme ; il saisit un poignard, il le lève, il va frapper : l'homme l'emporte sur le prêtre ; l'indignation du fils sur la miséricorde du représentant de Dieu. Un rire de triomphe sauvage le rappelle à lui : il tombe affaissé en prenant sa tête dans ses mains.

En ce moment, le radjah entre. Il vient savoir si l'abbé Patrice a pardonné au prisonnier, si celui-ci doit vivre ou mourir. Et le prêtre éperdu se tait. Il ne recouvre ses esprits et la possession de soi, il ne parvient à reconquérir et à dominer son âme que lorsqu'on a emmené l'assassin. Alors il veut crier, mais il n'est plus temps : les coups de fusil de l'exécution lui répondent. M. Buet a cru sans doute concilier ainsi les droits de la justice, qui exigeaient le châtiment du crime, avec l'hommage qu'il devait et qu'il voulait rendre au caractère du prêtre. Il lui a semblé qu'une minute de perplexité et de retard arrangerait tout. Il était difficile, mais il eût été plus noble et plus grand encore que l'abbé Patrice sortît plus tôt vainqueur d'un tel combat, qu'il s'éveillât à temps pour absoudre et pour pardonner : c'était à l'auteur de trouver un moyen pour que ce pardon n'arrêtât pas l'expiation méritée.

Le dernier tableau a de belles parties encore, quoiqu'il fasse un peu l'effet d'un post-scriptum et qu'on soit disposé naturellement à considérer la pièce comme finie après cette grande scène où a été livrée la lutte décisive, où l'intérêt a atteint son point culminant, où le nœud essentiel du drame est moralement et matériellement tranché. Mais le frère de l'abbé Patrice, Georges de Champlaurent, va épouser Gilberte Robert. Le fils de la victime va conduire à l'autel la fille de l'assassin. Un tel mariage est-il possible? Les vieilles Euménides fussent sorties des enfers pour l'empêcher. D'instinct, Patrice accourt afin de se jeter entre les deux fiancés. Mais il ne sert pas les déesses de la vengeance, il sert un Dieu de paix, d'amour et de pardon. Pourquoi faire retomber sur la fille innocente la faute d'un père impie, voleur et meurtrier? S'il parle, il tue cette douce enfant, colombe née d'un vautour ; il tue peut-être aussi son propre frère, dont cet amour est la vie. S'il ne parle pas, il trahit la mémoire paternelle ; il laisse s'accomplir une union dont la nature a horreur. Puis un cas de conscience se dresse devant lui. A-t-il bien le droit de parler? Sans doute l'horrible secret ne lui a pas été révélé en confession. Robert a repoussé en blasphémant le ministre de Dieu ; mais ce n'en est pas moins comme prêtre qu'il interrogeait cet homme au seuil de la mort, et peut-être même, tout en l'insultant, est-ce au prêtre que celui-ci a répondu : problèmes

poignants et redoutables que le théâtre contemporain n'a guère l'habitude de soulever et qui suffiraient à mettre le *Prêtre* bien au-dessus de la plupart des drames du boulevard. Enfin, on lui présente la plume; il se tait et il signe.

La situation capitale de la pièce n'est pas sans grandeur. Il y a comme un écho des luttes cornéliennes dans cette rencontre du confesseur et de l'assassin de son père, écrite avec fermeté et vigueur, en une langue qui n'est pas toujours simple et même touche parfois à l'emphase, bien difficile à éviter au théâtre, mais qui est toujours du français. M. Buet a été séduit par l'idée généreuse de mettre un prêtre sur une scène populaire, devant un public composé en grande partie d'éléments hostiles, et non seulement de ne pas l'insulter, mais de le montrer dans l'exercice et la beauté de son apostolat, de forcer au respect, à l'applaudissement ce public ennemi des superstitions, brûlant d'extirper la lèpre du cléricalisme, auquel les journaux, les romans, les discours de la Chambre, du conseil municipal et des réunions publiques servent chaque jour une tranche de prêtre à manger, — et il y a réussi. Le parterre et le paradis témoignent bien çà et là quelques intentions approbatrices devant les tirades libre-penseuses d'Olivier Robert, et les mains leur démangent quand il dit son fait à cet oiseau funèbre, à ce voleur d'âmes; mais le moyen de prendre parti pour une telle *canaille?* Du moins en applaudissant aux tirades cléricales de l'abbé Patrice les citoyens des deuxièmes galeries et la claque elle-même, qui ne se compose pas de cléricaux, peuvent rassurer leur conscience en se disant que ce n'est pas au prêtre, mais à M. Taillade que leurs bravos s'adressent. L'avouerai-je? Malgré le résultat obtenu par l'auteur, ce n'est pas sans inquiétude que j'ai vu figurer sur la scène de la Porte-Saint-Martin, exposés aux ricanements, aux huées, aux sifflets, aux trognons de pommes, la soutane et le rabat du prêtre. D'une part, la place du ministre de Dieu n'est pas dans une œuvre dramatique, entre la rampe et le manteau d'Arlequin; son rôle n'est pas de fournir un *rôle*, si beau qu'il puisse être, à un auteur et surtout à un comédien. Quelque talent qu'il ait, celui-ci trahira forcément un personnage qui, pour être dignement représenté, demande toute autre chose que du talent : si je sens l'art dans son geste, l'apprêt dans son onction, la leçon du professeur de maintien dans son attitude et du professeur de déclamation dans son débit; si, à une nuance quelconque, je devine, je sens le comédien quand il lève les bras au ciel, quand il prie, bénit ou absout, c'est fini, toute émotion est glacée en moi, toute impression vraie détruite; la figure devient fausse et grimace. Qu'est-ce donc avec un acteur inégal et nerveux comme Taillade? Malgré les éloges que lui ont décernés beaucoup

de mes confrères pour la création de l'abbé Patrice, j'ai le regret de l'avoir trouvé généralement détestable dans sa grande scène : rien d'ému, rien de senti; des inflexions froides, des mouvements factices, des effets calculés. D'autre part, sauf à des époques que nous n'avons pas vues, le costume ecclésiastique habituel n'avait paru jusqu'à présent sur la scène qu'avec des modifications et des compromis. Pour la première fois, on vient de le montrer absolument tel qu'il est dans la réalité : initiative *cléricale* qui pourra servir d'argument, au nom de la liberté et de l'égalité, pour des pièces où la robe sacerdotale sera jetée en proie aux passions hostiles du parterre.

III

Grâce à Dieu, je n'ai à parler ni des sanglantes émeutes de Marseille, ni du voyage de M. Jules Ferry à Épinal, de la harangue du lycéen de Nancy, qui a pu déclarer au grand maître de l'Université, sans que celui-ci le fit mettre en retenue ou renvoyer à ses parents, que ses camarades et lui suivaient avec une attention passionnée les grands actes de la politique républicaine, ni du discours, tout débordant d'un patriotisme vosgien, où le chef du cabinet a conjugué le verbe *être Vosgien* à toutes ses personnes, mais surtout à la première : « Je suis Vosgien, tu es Vosgien, il est Vosgien, nous sommes tous Vosgiens. C'est parce que je suis Vosgien que j'ai rendu tant de services à la république. La postérité devra en rapporter l'honneur à mon caractère vosgien et à mon intelligence vosgienne. J'ai le visage vosgien, les favoris vosgiens, le style vosgien. Vosgien de naissance, d'éducation et de cœur, les grandes choses que j'ai faites, je les ai faites avec une ténacité toute vosgienne. » Et les auditeurs vosgiens se sentaient fiers; et le collègue de M. Jules Ferry, modestement assis à son côté, M. Varroy, Vosgien lui-même, approuvait de la tête, avec une muette éloquence. Et l'illustre maison Pellerin, Vosgienne elle aussi, commandait à son meilleur artiste une belle image rouge où M. Jules Ferry va figurer entre Cadet Roussel et M. Dumollet, sous ce titre : *Il est Vosgien!*

Je proteste que si je viens d'employer la figure de rhétorique appelée prétérition, c'est sans le vouloir. J'avais réellement l'intention de m'abstenir, mais comment résister entièrement à l'attrait de ces belles choses? M. Jules Ferry a voulu son voyage de Cahors, comptant bien qu'il n'aurait pas sa contre-partie comme l'autre et il a abusé sans générosité du revers foudroyant qui vient de terrasser, — pour combien de jours? — l'homme dont il aspire de plus

en plus à se montrer le rival. *Quomodo cecidit potens?* Le Mirabeau de Cahors sait maintenant qu'il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne; mais pourrait-il dire, comme son prédécesseur, qu'il n'avait pas besoin de cette leçon pour le savoir?

Est-ce pour prédire cet événement que la comète de 1807 est revenue tout à coup vagabonder dans le ciel, avec sa tête chevelue (appelée irrévérencieusement son *noyau* par les savants) et sa queue de 10 millions de lieues, — à quelques millions près, — sans avoir son passeport signé par les astronomes, qui la croyaient disparue pour dix-sept cents ans? Elle a fait son apparition dans l'Amérique australe quelques jours avant la catastrophe de M. Gambetta, quoi qu'elle ne se soit montrée en France que quelques jours après. Lorsque Mazarin était sur son lit de mort, des flatteurs d'une espèce nouvelle, voulant honorer son agonie d'un prodige, lui dirent qu'une comète venait d'être aperçue, à quoi le moribond répondit, avec un sourire sceptique : « Vraiment, la comète me fait bien de l'honneur. » Je ne serais pas étonné qu'il se fût trouvé aussi un courtisan pour faire de ce phénomène une couronne à l'échec de M. Gambetta. Mais M. Gambetta est un esprit trop scientifique pour croire aux présages sinistres des comètes, surtout lorsqu'il s'agit de lui. Tout au plus Trompette, à qui l'on peut bien pardonner un peu de superstition professionnelle, espère-t-il que la comète de 1881, comme celle de 1811, va métamorphoser le produit de nos vignes en nectar.

Les comètes ont bien perdu de leur prestige, comme la girafe. Quand la première girafe fit son entrée triomphale au Jardin des Plantes, sous le règne de Charles X, elle excita un tel engouement que toutes les modes nouvelles la prirent pour marraine, et quand la comète actuelle se montra pour la première fois dans le ciel parisien, on porta des chaussures à la comète, des robes à la comète, des chapeaux à la comète. Les dernières comètes avaient tout au moins donné naissance à des vaudevilles, ce qui, je l'avoue, n'avait rien de très glorieux; celle-ci n'a encore donné naissance qu'à une chanson. Depuis qu'on a perfectionné les instruments astronomiques, ces astres errants ne sont plus assez rares pour avoir gardé leur antique prestige.

Mais les savants et les bourgeois avancés auront beau faire, ils ne détruiront pas entièrement dans le peuple la foi aux influences de la comète. Et celle de 1881 ne pourra que les affermir dans leur croyance légendaire. — Voyez, en effet, avec combien d'événements elle coïncide, dont on l'eût considérée comme la messagère autrefois! En même temps que la comète luisait au ciel, nous avons eu sur terre après la campagne de Tunisie, les troubles de Marseille, les révoltes et massacres de l'Algérie et le nouveau livre de

M. Victor Hugo : *les Quatre vents de l'esprit*, auquel c'est bien le moins qu'une comète serve de flambeau.

Depuis la seconde série de la *Légende des siècles*, M. Victor Hugo n'avait pas publié d'œuvre aussi considérable que ces deux volumes, qui comprennent un livre satirique, un livre dramatique, un livre lyrique et un livre épique : *toute la lyre*, comme l'œuvre devait s'appeler d'abord. Après l'*Ane*, le maître avec besoin de se relever. L'*Ane* avait inquiété ses plus fervents idolâtres, ceux qui, pour employer son langage, admirent tout en bloc, comme des brutes. L'*Ane* était une fantaisie lourde et prolixe, où le grand poète ne se retrouvait que de loin en loin, par fragments épars. Mais jamais encore, avant les *Quatre vents de l'esprit*, il n'avait sonné d'un souffle plus vigoureux une plus retentissante fanfare dans son clairon d'airain. Le clairon, plus que la lyre, est l'instrument poétique de Victor Hugo. Il n'a perdu aucune de ses qualités éclatantes, aucun de ses défauts non plus : c'est toujours ce vers savamment martelé, ces coulées de lave obstruée de scories, ces défilés superbes, interminables, ou la même idée se remontre à nous sous cent formes diverses, habillée de pourpre ou de fer, empanachée de métaphores, étincelante d'épithètes, traînant autour d'elle un long cortège de mots où marchent côte à côte les gentilshommes et les grands seigneurs du vocabulaire, avec les plébéiens, les roturiers, les manants affranchis par le Maître. C'est toujours ce puissant clair-obscur où, dans « les profondeurs pensives, » dans « l'immobilité sinistre de l'abîme, » dans « l'immensité blême, » dans la nuit fauve, hagarde et terrible, traversée par des vents farouches et d'âpres éclairs, s'agitent des formes confuses, passent des visions formidables, des larves énormes, des spectres gigantesques.

Le livre lyrique offre une grande variété de rhythmes et de tons. Le livre dramatique est rempli par une œuvre en partie double, une bilogie, comédie et drame, riant d'un côté, pleurant de l'autre : *les Deux trouvailles de Gallus*. Comme le coq de la fable, le duc Gallus en cherchant la nourriture de ses vices, trouve une perle, et les deux pièces sont intitulées, l'une *Margarita*, l'autre *Esca*. Après s'être appliqué, avec le raffinement cynique d'un roué, à tirer le démon de l'ange, il retrouve l'ange dans le démon. Antithèse, comme tous les drames, comme tous les vers de M. Victor Hugo. La scène, qui s'ouvre en Allemagne dans je ne sais quel duché semi-fantastique, s'achève à Paris, à une époque assez indéterminée que nous prendrions pour le règne de Louis XV ou de Louis XVI, s'il n'y était question de *Faublas*. Au dénouement, Lison, devenue la marquise Zabeth, une courtisane riche, impudente, glaciale, corrompue, qui semblait n'avoir jamais pensé à l'amour, s'empoisonne avec le

poison des Borgia retrouvé tout exprès par M. Victor Hugo pour la circonstance : « Personne ne m'aima. Je meurs. » Et Gallus le roué, qui cachait son amour comme un crime, comme un ridicule, mettant son orgueil à dépraver cette belle créature, se mirant dans chacun de ses vices et heureux de ne lui avoir jamais découvert le plus léger battement de cœur, se jette à ses pieds en sanglotant : « Je t'adorais! »

Un seul poème remplit le livre épique : *la Révolution.* L'idée première en est d'une simplicité et d'une grandeur saisissantes. Une nuit, le cavalier de bronze du Pont-Neuf entend à son oreille une voix mystérieuse qui passe comme un souffle : « Va voir si ton fils est toujours à sa place ». Poussé par une force inconnue, il se met en marche à travers les ténèbres, pareil à la statue du commandeur, du côté de la Place-Royale, et là l'homme d'airain dit à l'homme de marbre : « Viens donc voir si ton fils est à sa place encore. » Ils vont prendre Louis XIV sur la place Vendôme, et tous trois s'acheminent le long des Tuileries vers la place qui s'appelle aujourd'hui de la Concorde. Les trois cavaliers cherchent de leurs yeux mornes la statue de Louis XV ; mais à l'endroit qu'occupait la statue se dressent « deux poteaux noirs portant un triangle livide. » Une tête passe dans l'ombre, et il en tombe du sang. L'aïeul de bronze interroge la tête coupée : « Quel est ton crime ? — Je suis le petit-fils de votre petit-fils. — Et qui a construit cette machine horrible? — O mes pères, c'est vous ! »

En dix pages, M. Victor Hugo pouvait faire de cela un poème sublime. Il en a mis soixante, et il l'a gâté. Il l'a gâté par des amplifications que toutes leurs magnificences de style n'empêchent pas d'être des hors-d'œuvre. La principale est une parenthèse de trois cent cinquante vers sur Germain Pilon et les mascarons du Pont-Neuf. On ne se douterait pas de tout ce que M. Victor Hugo voit dans cet élégant et ingénieux sculpteur qu'il appelle « puissant et dur Germain Pilon, rude ouvrier, noir génie, colossal pétrisseur de formes ténébreuses », de toutes les intentions qu'il lui prête, des proportions surhumaines qu'il donne à son œuvre. Figurez-vous un homme qui réunirait en lui Dante, Eschyle et Shakespeare à Puget et à Michel-Ange, et vous aurez à peine une légère idée de cet hyperbolique dithyrambe où le poète fait du sculpteur des Trois Grâces un démocrate et un visionnaire à son image; s'exaltant de vers en vers jusqu'à tomber en plein rêve et n'avoir plus aucune conscience de la réalité, grossissant de plus en plus une note déjà fausse au début et qui devient absolument fantastique. Tandis que les trois cavaliers vont de la place des Victoires aux Champs-Élysées en passant par le quai, l'un des masques de Germain Pilon jette un cri. Un cri, c'est ordinairement

un mot, tout au plus une phrase. Mais quand les spectres s'animent, quand les pierres se mettent à parler, surtout par l'organe de Victor Hugo, on ne saurait en être quitte pour si peu. Le *cri* de la « face mystérieuse aux cyniques sourcils, — larve ayant dans les dents une lueur du soufre », remplit dix-huit pages, — quatre cent cinquante vers. C'est le portrait à l'eau-forte des trois cavaliers qui passent, complété par celui du quatrième roi qu'ils s'en vont chercher dans la nuit. Ce quatrième, je l'abandonne à la sanglante exécution que lui fait subir le poète, bien qu'il y eût à l'arrêter sur plus d'un détail historique faussé au passage. Mais le masque grimaçant poursuit les trois premiers Bourbons de la même invective *grandiloquente* et démesurée; il les confond tous trois dans la même imprécation, sévère jusqu'à la cruauté pour Louis XIII, violente jusqu'à l'injustice pour Louis XIV, outrageante jusqu'à la calomnie pour Henri IV. D'Aubigné lui-même, le huguenot intraitable, le sombre et véhément poète des *Tragiques;* d'Aubigné, qui déchargea plus d'une fois sa bile amère sur le Béarnais, se fût refusé à le reconnaître dans cette effigie sinistre qui sent le pamphlet bien plus que l'histoire et où, même en laissant transparaître quelque trait du modèle, il le déforme jusqu'à la caricature.

M. Victor Hugo a la main pesante quand il fait ou croit faire acte de justicier. Il ressuscite tout l'appareil des antiques tortures, contre lesquelles pourtant il n'a jamais assez d'indignation et de colères. Rappelez-vous la pièce des *Châtiments :* l'*Homme a ri.*

Ah ! tu finiras bien par hurler, misérable !
... Je tiens le fer rouge et vois ta chair fumer.

C'est bien cela : il tenaille, il verse du plomb fondu, il enfonce le fer, il écorche vifs, le miséricordieux poète, ceux qu'il a cloués au poteau. Il faut pardonner au méchant, à l'assassin, au bandit; il faut se pencher avec tendresse sur ces âmes noires; que dis-je? dans un grand accès de pitié suprême il s'est écrié un jour : Je pardonne à Cambyse, je pardonne aux tyrans. Pourquoi donc ne pardonne-t-il pas à Henri IV? Serait-ce parce que Henri IV n'a pas besoin de pardon ? Pourquoi n'a-t-il point pardonné à Napoléon III ? C'eût été là justement la pierre de touche, le pardon vraiment méritoire et significatif. M. Victor Hugo veut qu'on pardonne tout en politique, et il ne pardonne rien en littérature. Il a prêché cent fois en beaux vers l'amnistie pour ceux qui ont brûlé Paris et fusillé les otages. Il y revient encore dans les *Quatre vents de l'esprit :*

Je suis haï. Pourquoi ? Parce que je défends
Les faibles, les vaincus, les petits, les enfants.

Je suis calomnié. Pourquoi ? Parce que j'aime
Les bouches sans venin, les cœurs sans stratagème
Le bonze aux yeux baissés m'abhorre avec ferveur ;
Mais qu'est-ce que cela me fait, à moi rêveur ?

Eh bien ! il paraît que ce rêveur n'est pas aussi supérieur à l'injure qu'il le croit, car il n'a encore amnistié ni Gustave Planche, ni M. Nisard, ni la Sorbonne, qu'il traite de mauvais lieu, ni les Bruxellois, dont quelques-uns sont venus, en 1871, lui jeter des pierres dans ses vitres, et sur lesquels, après les cinq pièces de l'*Année terrible* et d'autres encore, où l'on pouvait croire qu'il avait suffisamment soulagé son âme, il décharge de nouveau, en trois pièces nouvelles, le flot amer d'une profonde rancune, que dix ans n'ont point suffi à tarir. Cet acte brutal, mais qui compte parmi les moins importants de l'histoire, s'est transfiguré dans son imagination, où il a pris les proportions épiques du plus monstrueux et du plus impardonnable des *sacrilèges* ; — on comprendra mieux ce mot en lisant sa pièce : *Dieu éclaboussé par Zoïle*, apologie personnelle par voie d'allusion transparente et de hautaine ironie, où il nous montre Zoïle faisant à l'œuvre de Dieu précisément les mêmes reproches que Gustave Planche a adressés à l'œuvre de M. Victor Hugo. — La chose relevait tout au plus de la police correctionnelle ; M. Hugo la traîne en Cour d'assises, devant un jury de fantômes. Ces vitres cassées font plus de bruit dans son œuvre que toute la Commune. Serait-ce trop lui demander que d'avoir, à la fin, la même indulgence pour les habitants de Bruxelles en Brabant dont les cailloux ont assailli ses fenêtres, qu'il en a eu tout de suite pour les misérables qui ont voulu incendier Notre-Dame ? Amnistie universelle ! Il est beau de pardonner à Cambyse et à Raoul Rigault ; il serait mieux de pardonner à Henri IV et aux Bruxellois. Après avoir renversé l'échafaud de Claude Gueux, pourquoi relever le pilori pour Gustave Planche ? Mgr de Ségur n'était-il pas aussi digne de pardon que les assassins de Mgr Darboy ? Si l'on veut voir à quelle profondeur de haine et à quelle violence dans l'expression peut atteindre un poète qui se flatte ingénument d'une sérénité olympienne, il faut lire cette pièce qui, par une sorte de châtiment, a paru le jour même où la mort faisait éclater les plus touchants témoignages de vénération autour de l'apôtre dont la fortune et la vie se sont épuisées au service des œuvres populaires. J'ai rougi pour le poète en lisant des vers comme ceux-ci, au bas desquels on lirait sans surprise la signature de Vermersch :

Un jour que ce petit bonhomme, plein d'ennui,
Bêlait un *oremus* au hasard devant lui,

Comme glousse l'oison, comme la vache beugle,
Il s'écria : « Mon Dieu, je voudrais être aveugle! »
Ne trouvant pas qu'il fît assez nuit comme ça,
Le bon Dieu, le faisant idiot, l'exauça.

Ah ! M. Victor Hugo, cette insulte jetée à un aveugle est bien autre chose qu'une pierre jetée dans une vitre. L'acte est du plus mauvais goût, comme le style, et il n'a rien d'héroïque. Le poète qui se glorifie de défendre les faibles et les vaincus n'a même pas soupçonné l'énorme et lamentable contradiction qui lui fait reprendre pour son propre compte, en les drapant dans la pourpre de ses vers, les viles, misérables et homicides calomnies vomies chaque jour par tous les égouts de la presse radicale contre ceux qu'on massacrait en 1871, et qu'on se dédommage de ne pouvoir plus égorger aujourd'hui en tâchant de les étouffer dans des flots de boue. Ces basses œuvres de la presse matérialiste et athée sont indignes d'un génie qui s'est toujours glorifié de planer sur les hauteurs et de croire en Dieu. Le talent de M. Victor Hugo méritait un plus noble emploi que de se faire l'auxiliaire de M. Léo Taxil. En parcourant ce Livre satyrique, où les épigrammes d'un Polyphème en gaieté qui jongle avec des moëllons, décharge, en guise de chiquenaudes, des coups de poing à tuer un bœuf, et en croyant lancer des flèches décoche des massues, alternent avec les pages montées au diapason tragique qu'inspire une verve amère et vindicative, s'épanchant, même à vingt-cinq ans d'intervalle, en représailles longuement savourées, on souffre de voir tant de petites passions à un si grand poète.

Les hommages pleuvent de toutes parts sur cette robuste vieillesse dont la fécondité croissante tourne au phénomène. Un comité s'est formé pour lui élever une statue sur la place d'Eylau, à l'entrée de l'avenue placée maintenant sous son patronage : espérons que les nihilistes français n'essayeront pas de la faire sauter comme celle de M. Thiers à Saint-Germain. Le conseil municipal de Lille a donné son nom à une rue. Un groupe de jeunes gens se propose de publier, le 14 juillet, un journal qui s'appellera le *Victor Hugo*. Le Maître a daigné consentir à tout cela. M. Engelhardt espère qu'il sera toujours là en 1889, parce qu'on a besoin de lui pour célébrer dignement le centenaire de la révolution. Pourquoi n'y serait-il pas encore en l'an 1900, afin d'inaugurer le vingtième siècle, après avoir rempli le dix-neuvième de sa gloire?

10 JUILLET 1881.

IV

On s'est livré à un calcul funèbre, duquel il résulte que M. Victor Hugo, depuis son élection à l'Académie, a enterré soixante-quinze académiciens : — trente-sept nommés après lui et trente-huit sur les trente-neuf qui siégeaient lorsqu'il fut élu. Seul de ces derniers, le vénérable M. Mignet lui tient encore tête.

Les immortels vont vite, en effet. Depuis notre dernière causerie, l'Académie française en a perdu trois : MM. Duvergier de Hauranne, Littré, Dufaure. Tous trois avaient dépassé leurs quatre-vingts ans.

M. Duvergier de Hauranne était né en 1798; il vivait loin de Paris, dans un petit village du Cher, et depuis le coup d'État de 1851, c'est-à-dire depuis bientôt trente ans, il s'était entièrement retiré de la scène : autant de raisons pour que cet homme, qui avait fait jadis tant de bruit, en fit bien peu maintenant. Sa carrière politique se concentre presque tout entière sous le règne de Louis-Philippe. Sans avoir jamais exercé le pouvoir, il fut, par son talent, son activité et son influence, l'un des hommes les plus considérables de ce régime parlementaire dont il a retracé à la fois l'histoire et la théorie dans l'ouvrage qui lui ouvrit les portes de l'Académie française. C'est à lui qu'on attribue la paternité de la maxime célèbre : *Le roi règne et ne gouverne pas.* Il fut un des chefs les plus ardents de l'agitation réformiste et de la campagne des banquets. Son nom se retrouve sans cesse dans les grands et les petits historiens de cette époque déjà si loin de nous, dans les brochures, les mémoires, les pamphlets, les journaux, souvent attaqué et criblé d'épigrammes comme celui de tout homme qui s'est étroitement mêlé au mouvement des affaires publiques, qui s'est toujours trouvé au plus fort et au plus chaud de l'action. La tribune, les bureaux, les couloirs de la Chambre, les ministères et les salons ne suffisaient pas à cette activité fiévreuse; il lui fallait encore la plume. Après *le Globe* et la *Revue française*, la *Revue des Deux-Mondes* a souvent reçu communication de ses travaux sur la politique contemporaine et mis en relief son talent d'écrivain.

Le futur auteur de l'*Histoire du gouvernement parlementaire en France*, avait débuté dans les lettres d'une façon qui ne semblait guère annoncer un homme d'État. Le docteur Véron, qui a satisfait je ne sais quelle vieille rancune contre M. Duvergier de Hauranne dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, parle de ses chansons de jeunesse, et signale de lui deux vaudevilles : *Un mariage à Gretna-Green* et un *Jaloux comme il y en a peu.* Vapereau en ajoute un

troisième : *Monsieur Sensible*, mais aucun ne donne le moindre renseignement bibliographique. Le docteur Véron ajoute même que ces vaudevilles sont devenus introuvables et que l'auteur s'est appliqué à en poursuivre et à en détruire tous les exemplaires, y compris ceux de la Bibliothèque nationale. Introuvables, ils ne le sont pas, puisque je suis parvenu à en trouver deux ; mais rarissimes ils le sont certainement, et le fait s'explique d'une façon si naturelle pour des brochures d'importance fort médiocre, anonymes et publiées il y a soixante ans, qu'il est inutile de recourir à l'hypothèse d'une destruction systématique.

Ce qui a longtemps égaré nos recherches pour la première de ces pièces, c'est que Véron et Vapereau n'en donnent pas le titre exactement. Elle est intitulée : *les Marieurs écossais, ou une matinée à Gretna-Green* et fut jouée au Vaudeville le 24 janvier 1820. Elle avait pour auteurs MM. Ramond et Duvergier de Hauranne, comme on le peut voir dans le catalogue Soilennes ; mais la brochure ne porte aucun nom, et les livres des agents dramatiques démontrent que le jeune Duvergier avait abandonné sa part de droits à son libraire M[me] Huet. Les deux collaborateurs ne se sont pas épuisés en frais d'invention dans cette bluette qui met en scène la rivalité des deux marieurs de Gretna-Green, le forgeron et le maître d'école, et où celui-ci, sans le savoir, en croyant au contraire enlever à son rival la clientèle d'un couple étranger, marie lui-même sa fille Betzy au fils du forgeron, dont il ne voulait pas entendre parler. Les couplets abondent. A la fin tous les personnages viennent chanter chacun le sien devant le trou du souffleur, « sur un air nouveau de Doche. »

L'ALDERMAN

Se hâter est le grand art
De réussir sur la terre ;
Ainsi qu'un époux, un père
Arrive souvent trop tard. (*Le chœur répète.*)

THOMAS

Dans certain buisson voisin
D'puis longtemps j'guette une rose, etc.
Aussi dès ce soir j'la cueille ;
J'espère qu'il ne s'ra pas trop tard.

Suivent une demi-douzaine d'autres couplets, toujours avec le même refrain, dont le dernier, selon la tradition constante, s'adresse au public :

Un auteur au moindre mot
Et se flatte et s'inquiète;
Il entend toujours trop tôt
Le signal de sa défaite.
Mais lorsque de toute part
Un bruit flatteur l'encourage,
Le succès de son ouvrage
Retentit toujours trop tard.

Monsieur Sensible, joué au Gymnase, le 1er mars 1821, a plus de valeur. C'est une amusante et spirituelle satire, poussée à la caricature, contre la sensiblerie à la mode dans la littérature du temps. Il s'agit d'un bourgeois qui, ayant 50 000 livres de rente, une bonne santé et toutes les raisons d'être l'homme le plus heureux du monde, passe sa vie à pleurer. Il a fait élever un mausolée à son chien, qu'il a eu le malheur de perdre; il veut que sa fille lise de bons romans germaniques, bien attendrissants; il se bâtit à lui-même un tombeau dans son parc. Après avoir agréé pour gendre l'officier Blinval, il n'en veut plus en apprenant qu'il est millionnaire et doit être d'une gaieté désespérante; en échange, il donnera à sa fille Adèle le Bas-Breton Grandeuil, qu'il ne connaît pas, mais qui a eu des malheurs, qui passe sa vie, en qualité de médecin, à soulager l'humanité souffrante et qu'on lui a représenté comme d'une sensibilité exquise. Adèle, désespérée, combine un plan ingénieux pour échapper au péril. Blinval arrive le premier, et sur son conseil se fait passer pour ruiné. — Mais l'oncle Dubreuil? — Mort. — Et sa succession? — Hélas! il était sensible, lui aussi, il avait eu une faiblesse: un fils qu'on ne lui connaissait pas a réclamé l'héritage. M. Sensible ne résiste pas à cette accumulation de catastrophes; il lui rend la main de sa fille : ils pleureront ensemble, en se racontant leurs infortunes, dans son pavillon des soupirs. Blinval portera de l'argent aux pauvres, et lui, leur portera des consolations : chacun son emploi. Dès qu'il est sorti, Grandeuil arrive. Il se trouve tout d'abord que ce médecin est d'un tempérament hilare, qu'il traite ses malades par les bals et les fêtes. Blinval lui persuade d'éblouir son futur beau-père, qui n'aime que le luxe et la joie. Le Bas-Breton donne avec empressement dans le panneau; il s'esquive et bientôt fait sa rentrée bruyamment, dans un carrosse à quatre chevaux, en tirant des coups de fusil sur les petits oiseaux du parc et en chantant à tue-tête.

Franc buveur,
Chasseur
Plein d'ardeur,

Rien ici ne m'inquiète,
Le fusil, le verre à la main,
Peut-on craindre le noir chagrin?

On devine le résultat. Mais l'imposture du faux malheureux se découvre. D'abord irrité, M. Sensible finit pourtant par se laisser fléchir : « Ah! Monsieur, s'écrie le valet Germain, qu'il est doux de faire le bien! Voyez, nous répandons tous des larmes de joie. — Ce sont toujours des larmes, » dit Sensible.

La pièce est pleine de gaieté, de verve, de mouvement. Mais elle a trois auteurs : Mazères, Duvergier et de Lurieu, et nous ne savons quelle fut au juste la part du deuxième dans la collaboration. Quoi qu'il en soit, il avait certainement des dispositions pour le vaudeville, et il eût pu faire son chemin entre Mélesville et Bayard. Le Catalogue des agents dramatiques nous a révélé que M. Mazères touchait la moitié des droits d'auteurs, M. Duvergier de Hauranne un quart, et que le dernier quart appartenait au libraire. Rien n'est plus amusant à retrouver que ces *juvenilia* des gens graves, qu'ils ont presque tous la faiblesse de cacher comme des crimes, même quand, au lieu d'être tout à fait *légers* et grivois, ils sont simplement frivoles, ou lorsqu'ils se bornent à dénoter une erreur de vocation. Le baron Denon avait écrit un conte d'un badinage excessif : *Point de lendemain*. Abel Rémusat, l'orientaliste, composa, tandis qu'il était étudiant en médecine, un pamphlet plein de méchancetés contre les auteurs dramatiques de l'époque. M. de Martignac avait fait des vaudevilles, et M. de Morny est l'auteur de *Choufleury*. Nous avons retrouvé un mélodrame de M. Henri Martin, mais qui nous rendra la tragédie de M. Claude Bernard? Nous ne voyons pas, en vérité, pourquoi M. Duvergier de Hauranne aurait pris la peine de faire disparaître tous les exemplaires de *Monsieur Sensible*, même celui de la Bibliothèque nationale, qui d'ailleurs n'a nullement disparu.

M. Littré avait eu, lui aussi, ses péchés de jeunesse, et même d'âge mûr. Dans cet esprit, qui semblait à première vue aride, desséché, étranger à toute poésie, détaché de tout ce qui n'était pas le plaisir sévère d'apprendre et de comprendre, il y eut toujours un petit coin fleuri, une oasis avec un filet d'eau fraîche et un bouquet de verdure. L'homme dont la vie entière fut absorbée par les travaux d'une érudition encyclopédique, le disciple philosophique d'Auguste Comte, le traducteur de Strauss, l'éditeur d'Hippocrate, le continuateur de l'*Histoire littéraire de la France*, le collaborateur du *Journal des Savants*, l'auteur du *Dictionnaire de médecine*, l'éminent philologue qui, outre le latin et le grec, savait à fond le sanscrit, l'anglais, l'italien, l'allemand, à qui l'on doit cette

œuvre monumentale, le *Dictionnaire de la langue française*, fit des chansons dont Sainte-Beuve a cité l'un des couplets et des strophes lyriques, quelquefois de vraies *Méditations* dans le genre de Lamartine (moins le sentiment religieux et le talent), comme son ode sur la *Lumière*. Vous pourrez prendre une idée de Littré poète, à la fin du volume *Littérature et Histoire*. Je ne parle pas de ses traductions du premier chant de l'*Iliade* et de l'*Enfer* de Dante en vers du treizième siècle, laborieux exercices de savoir et de patience, véritables tours de force dont il s'est tiré à son honneur, mais où la poésie n'est intéressée que fort indirectement. Il a laissé également quelques pages en prose où se trahit un sentiment vrai du charme de la nature. Cette intelligence exacte et précise, méthodique et rigoureuse, qui manquait des larges coups d'aile et des vastes horizons, n'en avait pas moins quelquefois sa grâce discrète, son ornement sobre, son demi-sourire toujours grave et contenu.

On voit que M. Littré avait poussé en tous sens ses études, sans vouloir se localiser dans aucun domaine particulier de la science. Il a touché à tout, il s'est distingué en tout, sans se restreindre et se fixer exclusivement à rien. Il a même été journaliste, député, sénateur, mais il n'avait ni l'ambition ardente ni l'âpre passion du politicien pur. Il a prouvé qu'il savait parfaitement le grec et l'histoire, tout en ne voulant être ni un helléniste ni un historien de profession. Il avait étudié la médecine à fond, et non seulement jamais il ne l'exerça, mais il ne passa même point son examen de docteur. Lorsque ce membre de l'Académie de médecine soignait les paysans du village où il allait passer la belle saison, le moindre officier de santé eût pu lui faire dresser procès-verbal. C'était un esprit uniquement spéculatif et doué d'aptitudes fort variées, qu'avait fécondées un labeur opiniâtre.

La vie de M. Littré a présenté un double phénomène : d'une part, malgré le caractère abstrait de son intelligence et de ses travaux, qui semblaient faits pour confiner sa réputation dans un cercle très étroit, il était devenu presque populaire ; de l'autre, malgré des opinions politiques fort avancées, qu'il tenait de son père, jacobin et rédacteur du *Journal des hommes libres*, ainsi que de sa mère, fille d'un montagnard compromise après le 9 thermidor, et qu'il avait affirmées jadis en s'affiliant au carbonarisme et en faisant le coup de feu pendant les journées de Juillet, il s'était concilié l'estime et la déférence des conservateurs, — comme, malgré une incrédulité absolue, qui allait jusqu'au matérialisme et à l'athéisme, les chrétiens sentaient pour lui une sorte d'affection triste, suivant le mot de l'illustre évêque d'Orléans, et, en combattant ses funestes doctrines, gardaient envers sa personne de respectueux ménagements.

Il avait mérité cette déférence universelle par une bonne foi, un désintéressement, une droiture incontestables. Sa vie était simple et sévère, telle à peu près qu'on nous dépeint celle des stoïciens. Il avait l'horreur du bruit, comme de la violence. Tout luxe, toute gloriole, tout vain et menteur étalage était banni de ses actes aussi bien que de son style. Son vieux radicalisme s'était bien mitigé par le double concours de l'âge et de l'expérience. Sincèrement libéral, il en était venu à répudier tout procédé révolutionnaire, à condamner nettement les iniquités violentes de son parti, qui l'associait avec M. Vacherot, M. Laboulaye, M. Jules Simon, à l'honneur de ses injures, et à réclamer la justice même pour ses adversaires. Rien n'était plus touchant que son respect profond des convictions et des pratiques religieuses dont sa famille lui donnait l'exemple. On faisait maigre le vendredi chez cet homme qui était bien loin de croire à l'Église, puisqu'il ne croyait même pas en Dieu. Très charitable sans aucune ostentation, il se rendait compte sans doute de la supériorité du catholicisme dans les œuvres de charité, car, à la campagne ou à Paris, il aimait à distribuer ses aumônes par l'intermédiaire du curé de sa paroisse. On eût pu dire de lui qu'il avait l'esprit athée, mais le cœur chrétien. Mme la comtesse d'Agoult (Daniel Stern), qui le rencontra en 1862 aux bains de mer de Saint-Quay, établi avec sa femme et sa fille dans le couvent qui sert d'hôtellerie à la plupart des baigneurs, écrivait à Sainte-Beuve : « Il charmait les sœurs et les laissait très perplexes sur ce qu'il fallait penser de son âme. » Elles se sont retrouvées à son lit de mort, les bonnes sœurs, priant, tandis que ce pauvre corps ruiné luttait contre les étreintes de l'agonie, et redisant à leur manière le vers de Polyeucte sur l'âme de Pauline :

Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.

Il se faisait en son esprit un travail mystérieux dont rien n'apparaissait au dehors, car M. Littré était un taciturne. Il avait lu dans les derniers temps des livres comme ceux de M. l'abbé Perreyve, les Conférences de Lacordaire, la Vie du P. Olivaint, qui avait été son condisciple ; il lut même le Catéchisme du diocèse, s'initiant ainsi à des vérités qu'il ne connaissait pas, car ce grand savant avait été élevé dans une ignorance complète de la religion. Il s'était lié avec le P. Milleriot, et l'on sait, par une lettre de lui, combien il regretta cet apôtre populaire dont le genre d'esprit semblait si peu fait pour convaincre le sien. Depuis six mois, il recevait assidûment l'un des jeunes prêtres les plus instruits et les plus zélés du clergé de Paris, ancien élève de l'École normale. Quelques jours avant sa mort, il détruisit un testament où il demandait que ses obsèques fussent

purement civiles, et quelques heures avant de rendre le dernier soupir, il devenait chrétien par le baptême. On se rappelle de quels cris sauvages furent poursuivies les funérailles religieuses de Littré. De temps à autre quelque nouvelle explosion d'outrages dans la basse presse démagogique et athée vient démontrer encore à quel point la blessure a été cruelle et profonde.

On aurait beau fouiller la vie entière de M. Dufaure, on n'y découvrirait rien de pareil aux vaudevilles de M. Duvergier de Hauranne ni aux chansons de M. Littré. M. Dufaure n'a jamais sacrifié aux Grâces, pas plus dans sa vie que dans son style, et dans son style que dans sa personne. Il ressemblait plus à un buisson d'épines qu'à un bouquet de roses, et le souvenir du paysan du Danube montait à la mémoire devant cette figure aux sourcils broussailleux, à la figure heurtée et rugueuse, à l'expression rogue ou chagrine. M. Littré pouvait passer pour un prodige d'aménité et de prévenance en comparaison de cet homme dont l'accueil glacial ou hérissé vous tenait à distance. Mais si la médaille n'était point d'un travail délicat, quel énergique relief! Si l'écorce était rude, elle recouvrait une moëlle savoureuse. On eût dit qu'il s'enveloppait de sa mauvaise humeur et de sa réputation de bourru comme d'une cuirasse pour se défendre des importuns. Ceux même qui lui refusaient leur sympathie ne pouvaient lui marchander leur estime et leur respect.

L'examen de la carrière politique de M. Dufaure nous prouverait peut-être que, sous cette surface rigide et avec un caractère tout d'une pièce, il ne manqua ni de mobilité d'esprit, ni de souplesse dans les évolutions. Mais ce côté de sa vie nous échappe. Se tromperait-on beaucoup si l'on essayait de ramener en lui les diverses qualités de l'orateur politique au type dominant de l'avocat? Il portait à la tribune les allures de l'éloquence judiciaire ; il plaidait chacune de ses causes en avoué de première force; la clarté de l'exposition, la vigueur de la dialectique, une argumentation serrée et pressante qui forçait l'ennemi dans chacun de ses retranchements, tout en lui faisait songer à l'avocat d'affaires qui connaît à fond son dossier, ne recherche point les grands éclats et ne demande l'éloquence qu'à la logique et à la raison. Il y joignait volontiers une ironie âpre et formidable, quoique toujours sobre. Sa voix lente et nasillarde prenait des inflexions mordantes et poussait la goguenardise jusqu'à la cruauté. Sa forte mâchoire de boule-dogue semblait tenir le patient, tandis que ses mains serraient la vis qui l'étranglait.

On assure que M. Dufaure lisait tous les jours un morceau des *Provinciales* de Pascal. Y cherchait-il un modèle d'argumentation, un modèle de style ou un modèle d'ironie? Peut-être les trois choses à la fois. M. Dufaure était un excellent et solide chrétien, mais avec

la nuance janséniste ; il l'avait dans sa personne, il l'avait dans son costume, il l'avait dans son éloquence précise, froide, concentrée, dénuée d'ornements, toute en muscles. Cette éloquence-là semblait coulée dans le moule de Port-Royal, pour la forme et pour la méthode, et l'on y entendait parfois résonner un terrible bruit de syllogismes en *baroco* et en *baralipton*. Sa démonstration avançait d'un pas régulier, continu, sans aucune digression, sans nulle sentimentalité ni rêverie, sans faire l'école buissonnière, sans se mirer dans le cristal de ses phrases, sans se laisser détourner ni arrêter par rien, bouchant toutes les issues, coupant toutes les retraites, enlaçant l'adversaire dans un réseau de mailles serrées et entrecroisées, et quand il le tenait complètement en sa puissance, il se retournait sur lui pour l'achever d'un coup de dent ou de boutoir.

Esprit laborieux, plein de savoir, de suc et de force, mais sans élévation et sans éclat, sans vues originales et sans initiative puissante, il fut l'un des premiers, le premier peut-être parmi les hommes politiques de second plan, comme parmi les orateurs de second ordre. La place est assez belle encore et eût pu satisfaire une ambition plus vive que la sienne. Dans les questions d'affaires et à la barre il était au premier plan. Sans son acte de naissance, qui l'eût pris pour un Bordelais ? Les théories de M. Taine auraient eu fort à faire pour rattacher M. Dufaure à la tradition gasconne. Parlementaire correct et bourgeois; homme droit, intègre et rude, à l'éloquence faite de probité, de bon sens et de lumière, qui méprisait la phrase, qui ignorait l'intrigue, qui, même en ses atermoiements et ses variations, ne permit jamais qu'on pût soupçonner sa conscience, il n'avait pas une goutte du sang des Girondins dans les veines. Ce vieux lutteur, dont l'âge ne put entamer le granit et qui n'avait jamais déposé le ceste, comme Entelle ; ce Nestor concis et bourru de la politique a gardé toute la vigueur de son intelligence intacte jusqu'au dernier jour. Il ne s'est pas émietté par fragments ; il est tombé tout d'un coup, laissant une mémoire honorée de tous les partis, une réputation d'autant plus inattaquable et d'autant plus sûre de sa durée qu'elle était due tout entière à un travail acharné, aux études les plus solides, à un talent exempt de tout charlatanisme, à des services dont il ne chercha jamais à se faire un piédestal, et qu'il n'a tenté de l'accroître par aucun sacrifice à la popularité. Son dernier discours a été celui qu'il prononça contre l'article 7, et son dernier acte la présentation d'un projet de loi dont le but était de couvrir les ordres religieux contre les mesures arbitraires de la force. On ne pouvait couronner plus dignement une plus honorable carrière.

Victor Fournel.

REVUE DES SCIENCES

Actualités. — Astronomie : La comète de 1881. — Sa découverte au Brésil par M. Cruls. — Son arrivée dans l'hémisphère boréal le 22 juin. — Des comètes. — Comètes périodiques ; comètes paraboliques. — Détermination de la période de ces astres. — Causes d'erreur. — Influences perturbatrices. — La première comète périodique. — Modification de son orbite par les planètes Saturne et Jupiter. — Les observations autrefois et les observations aujourd'hui. — La comète de 1881 est la comète de 1807. — Preuves. — Erreurs commises sur la détermination de l'orbite. — Perturbations possibles par la planète Neptune. — De la constitution des comètes. — Dimensions énormes des queues. — Queues divergentes à l'approche du soleil. — Composition probable du noyau. — Analyse spectrale. — Conclusion. — Physiologie : Découvertes de M. Pasteur. — Préservation de la maladie charbonneuse. — Les virus vaccins. — Expériences de Pouilly-le-Fort. — Culture des microbes. — Microbes assassins. — Microbes rendus inoffensifs. — Portée de la découverte de M. Pasteur.

Sa Majesté l'empereur du Brésil envoyait, au mois de mai dernier, un télégramme à l'Académie des sciences, dont il est Associé, pour l'informer que M. Cruls venait de découvrir, à Rio-Janeiro, une comète. L'astre devait passer prochainement de l'hémisphère austral dans l'hémisphère boréal.

C'est effectivement le 23 juin que M. Bigourdans découvrait, à son tour, à l'Observatoire de Paris, la comète signalée par Sa Majesté Don Pedro. L'observatoire de Kiel, plus favorisé que nous, l'apercevait deux heures plus tôt. Les éléments de l'astre déterminés avec précision par M. Bigourdans, ont permis d'avancer que la comète de 1881 n'est qu'une comète retrouvée ; c'est la comète de 1807, observée pour la première fois par un moine d'Italie, et onze jours plus tard, le 25 septembre, par Pons, de Marseille. La comète de 1807 resta visible sur l'horizon de Paris du 10 septembre au 27 mars 1808 [1].

[1] Pons était simplement concierge de l'Observatoire de Marseille, et comme Messier, qui lui-même se trouvait complètement étranger aux connaissances mathématiques dont un astronome ne saurait se passer, il découvrit plusieurs comètes. On dit que pour faire cesser certaines diffi-

Tout le monde en France a vu la nouvelle comète. Dès le 22 nous l'apercevions aussi vers l'horizon au nord, dans la constellation du Cocher. Du 24 au 25, la queue s'étendait sur une longueur de 8 à 9° en forme d'éventail; comme il est arrivé déjà à plusieurs reprises, on voyait fort bien certaines étoiles à travers la queue. Il semblait, de prime à bord, que le noyau fût extrêmement brillant, comparable, par l'éclat, à Vénus ; en réalité quand on tient compte de la masse, l'éclat de la comète ne dépasse pas celui d'une étoile de quatrième ou cinquième grandeur. C'est la première fois depuis 1874, depuis la belle comète de Coggia, que nous avons enfin sur notre horizon une comète visible à l'œil nu, avec queue bien développée.

La comète est passée au périhélie avant d'être visible dans notre hémisphère, le 16 juin. Sa queue est dirigée vers l'étoile polaire; elle progresse avec une extrême rapidité vers le Nord. Son éclat diminue très sensiblement; dans quelques jours elle sera à peine visible, et les astronomes seuls pourront l'apercevoir encore dans l'espace pendant plusieurs semaines avec leurs instruments puissants.

Le public s'est demandé comment il se faisait qu'aucun astronome n'ait prédit l'arrivée de la comète; et il s'est surtout très étonné que la comète actuelle fut la comète de 1807. Comment la comète de 1807? Mais elle ne devait revenir que vers l'an 3520. La période devait être d'environ 1714 ans! Il n'est pas superflu d'insister un peu à ce propos sur le mode de prévision des comètes.

Il existe dans le ciel des comètes en fort grand nombre; la plupart d s comètes télescopiques nous ont échappé, bien qu'on en signale souvent jusqu'à trois, quatre et même cinq par an. C'est Kepler qui disait avec raison « que les comètes fourmillent au firmament, comme les poissons dans la mer ». Il en existe un très grand nombre qui suivent une trajectoire parabolique, c'est-à-dire une courbe ouverte. Leur itinéraire est tel, qu'elles viennent d'extrêmement loin, passent près de nous et retournent dans l'espace en s'éloignant de plus en plus. Comment annoncerait-on l'arrivée de ces astres paraboliques. On en ignore l'existence et, vraisemblablement, après avoir passé près de nous, elles ne reviendront jamais, à moins de circonstances exceptionnelles. On a noté déjà plus de six cents comètes paraboliques, au moins cent pendant le dix-neuvième siècle. Mais à côté de ces astres, qu'il nous est impossible de suivre dans le ciel, il en existe qui ont été « perturbés » c'est-à-dire qui, passant très près d'un astre de notre système, ont subi leur influence et ont été obligés de modifier leur course : celles-là tour-

cultés d'amour-propre existant entre le directeur de l'Observatoire et le concierge observateur, le baron de Zach fit appeler Pons en qualité d'aide astronome dans un des observatoires d'Italie, à Parme, sauf erreur, où il mourut vers 1825.

nent dans des trajectoires fermées ; elles suivent comme itinéraire des ellipses dont l'axe est généralement très allongé; elles viennent et reviennent après un certain espace de temps, ce sont les comètes « périodiques ». Il semble, de prime abord, que les astronomes soient en état de prédire exactement le retour de ces astres. En théorie le public a raison. Ces comètes suivent une orbite déterminée et par le calcul on devrait pouvoir annoncer leur retour. Mais, en fait, tout est bien différent ; pour fonder le calcul sur des bases solides, il faudrait certains éléments, et ces éléments font, non pas défaut, mais ils manquent d'exactitude, parce que nous ne pouvons observer l'astre que pendant quelques jours, précisément près du soleil, dans une partie de son parcours qui est très difficile à préciser. La courbure de l'ellipse, qui constitue l'itinéraire de l'astre est très prononcée au moment ou nous l'apercevons ; c'est l'extrémité de l'ellipse et une toute petite erreur dans la courbure amène une erreur énorme dans la longueur du grand axe, c'est-à-dire une erreur sur la période du retour. Ce n'est qu'après plusieurs passages de l'astre que les éléments peuvent être corrigés et que l'on peut indiquer le retour à un mois près, et même à une semaine près. Ainsi, pour la comète actuelle, l'orbite a été déterminée en 1807, par Bessel, directeur de l'observatoire de Kœnigsberg. Bessel trouva que la durée de la révolution de la comète devait être comprise entre mille quatre cent quatorze et deux mille cent cinquante-sept ans ; moyenne 1780. Il cite cependant le chiffre de 1714 comme le plus probable, et plus tard celui de 174 ans. Il va de soi que la prédiction était absolument indéterminée : on ne pouvait donc nullement s'attendre à voir l'astre paraître en 1881.

La détermination des éléments avait été évidemment faite très grossièrement. Les éléments cométaires se fixent, à notre époque, avec un tout autre degré de certitude que du temps de Bessel. Aussi les prévisions seront naturellement bien autrement exactes à l'avenir.

Comment peut-on avancer que la comète actuelle est bien celle de 1807 ? On s'est trompé grossièrement sur son orbite ; pourquoi ne se tromperait-on pas également sur son identité ? Une comète est absolument définie par ses éléments, et comme les éléments sont généralement très dissemblables, l'erreur de ce côté n'est pas possible. La comète de 1881 est certainement la comète de 1807.

Les éléments cométaires sont au nombre de six.

1° Inclinaison de l'orbite sur l'écliptique ; 2° Longitude du nœud ascendant ; 3° Longitude du périhélie qui fait connaître la direction du grand axe de la parabole ou de l'ellipse ; 4° La distance périhélie que donne le sommet de la courbe ; 5° L'instant du passage au périhélie ; 6° Enfin, le sens direct ou rétrograde du mouvement de l'astre.

Les comètes se meuvent, en effet, dans toutes les directions et dans

tous les sens. Autrefois on obtenait ces éléments à une minute près. « Quand j'étais à l'Observatoire, du temps de M. Bouvard, nous disait dernièrement M. Faye, on nous recommandait d'observer à la minute, et nous trouvions déjà bien beau d'obtenir des nombres à quelques minutes près. Or un écart d'une minute peut se traduire par des centaines d'années d'erreur, dans le retour de la comète. De nos jours, il faut atteindre une précision bien autrement grande; on observe à la seconde. »

On voit donc que les éléments donnés par Bessel étaient si insuffisants, qu'ils étaient à peu près nuls, pour la précision du retour. M. Bigourdans a fixé cette fois deux positions de l'astre, aux sixièmes de seconde près.

Cependant, il ne faudrait pas faire retomber toute l'erreur sur Bessel. Il est bien vrai que ses observations ne pouvaient conduire à aucun résultat certain; toutefois, il pourrait se faire, d'autre part, que la comète ait subi une perturbation qui nous échappe, et qui ait considérablement modifié sa période. Ce sont les observations ultérieures, qui seules pourront répondre à cet égard. Quoi qu'il en soit, le retour de la comète, se produirait, d'après son apparition en 1881, au bout de soixante-quatorze ans.

M. Tisserand, de l'Institut, a fait remarquer ces jours derniers, qu'il avait trouvé une comète non cataloguée, mais citée dans l'ouvrage de Struyek (*Vervolg van der Beschryving der Staatsterren;* Amsterdam, 1753), et qui aurait été vue au cap de Bonne-Espérance, en 1733, justement soixante-quatorze ans avant 1807. On n'en avait pas calculé les éléments. Y a-t-il simple coïncidence, ou bien est-ce la comète 1807-1881. Il est assez singulier qu'elle n'ait pas été vue en Europe; peut-être les Hollandais, auxquels appartenaient alors le cap de Bonne-Espérance, trouveront-ils dans leurs archives quelques renseignements à ce sujet.

Les progrès de l'astronomie ont déjà permis de donner une précision relative assez grande à la détermination de l'orbite cométaire. La première comète dont on ait prédit le retour est la comète de Halley. C'était en 1682. Une comète resplendissante attirait l'attention de l'Europe. Halley, astronome anglais, de grande renommée, calcula son orbite d'après la méthode de Newton, son contemporain et son ami. Il reconnut que la comète de 1682, présentait une grande ressemblance d'allures avec la comète de 1607, observée soixante-quinze ans avant, par Kepler avec les comètes de 1531 et de 1456. Il en conclut que l'on avait affaire à une comète périodique, dont la période était de soixante-seize ans environ. Elle reviendrait donc dans le ciel boréal en l'année 1758. Toutefois Halley s'étant aperçu ensuite que l'astre, devant passer très près de Saturne et de Jupiter, pourrait bien être troublé dans

sa marche, il fixa le retour à l'année 1759. Pour la première fois, on s'était hasardé à prédire le retour d'une comète; aussi dès 1757, les astronomes commencèrent leurs recherches. Sur ces entrefaites, le géomètre français Clairault, reprit les calculs de Halley dans un travail très long et très pénible. Pour lui Saturne retarderait le retour de cent jours; Jupiter de cinq cent quatre-vingts jours; au total, six cent quatre-vingts jours. La comète reviendrait en conséquence, le 15 avril 1759. Toutefois Clairault disait fort bien : cette date est approximative, car j'ai dû négliger dans le calcul, pour gagner du temps, de petites quantités qui pourraient avancer ou reculer ce terme d'un mois; et d'ailleurs, un corps qui passe dans des régions aussi éloignées et qui échappe à nos yeux pendant des intervalles de temps aussi longs, pourrait bien être soumis à des forces totalement inconnues, telles que l'action des autres comètes ou même de *quelque planète toujours trop distante du soleil*, pour être jamais aperçue. Ce fut le 24 décembre 1758 que la comète fut aperçue; elle passa au périhélie le 12 mars 1759 un mois avant la date approximative indiquée par Clairault, mais dans les limites d'erreur qu'il avait lui-même fixées. Cette comète de 1682 devait, dès lors, revenir soixante-seize ans plus tard. Ainsi que l'avait soupçonné Clairault, il y avait des *planètes* qu'il ne connaissait pas et qui auraient bien pu troubler l'orbite. Il y avait en effet *Uranus* qui fut découverte par William Herschel en 1781 ; il y avait encore Neptune qui fut découverte par Le Verrier en 1846. Plusieurs géomètres cherchèrent à apprécier l'action d'Uranus sur la comète de Halley, et comme on connaissait mieux que du temps de Clairault les masses de Saturne et de Jupiter, on reprit tout le calcul. Damoiseau fixa au 4 novembre 1835 le retour de la comète. M. Rosenberger, au 11 ; M. de Pontécoulant au 12 novembre.

La comète fut observée pour la première fois, le 5 avril et passa au périhélie le 16 novembre, c'est-à-dire quatre jours seulement après l'époque assignée par M. de Pontécoulant. Quatre jours d'erreur sur soixante-seize ans ! On voit donc que, lorsque tous les éléments, et toutes les causes de perturbation sont bien déterminés, on peut prédire le retour d'une comète avec une précision vraiment bien remarquable. La comète de 1882 est si mal connue encore qu'il est aisé de s'expliquer l'ignorance des astronomes sur son retour. Il est possible d'ailleurs que la planète Neptune, qui n'était pas connue en 1807, du temps de Bessel ait troublé sa marche et considérablement modifié l'époque réelle de son retour. Tel est brièvement ce que l'on peut avancer sur la détermination des orbites cométaires. Maintenant quelques lignes succinctes sur la constitution physique des comètes.

On trouve surtout en ce moment des personnes qui dissertent longuement sur la constitution des comètes et expliquent très facilement

ce qu'est une comète. Nous sommes obligés d'avouer que nous n'en savons pas si long. A vrai dire, nous serions fort embarrassés de définir une comète. Quelle est leur origine? comment sont-elles faites; quelle est leur matière constitutive? qu'est-ce que la queue? Nous n'en savons absolument rien du tout. On distingue généralement dans une comète le noyau, la chevelure et quelquefois la queue. Ces astres bizarres sont d'ailleurs d'aspect très variable; la queue acquiert quelquefois des dimensions extraordinaires : on en a vu ayant soixante millions de lieues de développement (comète 1863). Puis ces dimensions se modifient très vite, et il arrive qu'avec un instrument de moyenne puissance, on ne distingue plus lorsque l'astre s'éloigne qu'une simple nébulosité. On a vu des étoiles non-seulement à travers la queue, mais à travers les noyaux; il faut bien en conclure que les noyaux sont généralement ou des gaz ou des liquides, mais plus probablement des gaz. Et des gaz extrêmement dilués, car la masse d'une comète est insignifiante. Ce sont des *riens visibles*, disait Babinet; cela ne pèse rien. La comète de Lexell en 1770 ne passa qu'à six cent mille lieues de la Terre. L'influence de notre globe augmenta de deux jours la révolution de la comète, et l'action de la comète n'augmenta même pas de deux secondes la durée de l'année 1770. Or, à masses égales, la comète aurait troublé la marche de la Terre de façon à produire, d'après les formules de Laplace, une altération de deux heures quarante-sept minutes; ce qui conduit à conclure, par simple proportion que la masse de la comète n'est pas la cinq millième partie de celle de la Terre. Des calculs analogues pour d'autres comètes donnent des résultats bien autrement faibles encore. Par des considérations d'un autre ordre, on arrive à trouver que la queue immense des comètes ne pèse que quelques grammes. Herschell évaluait le poids de toute la queue d'une comète à quelques onces. Or la terre pèse environ *six mille milliards de milliards de tonnes!* Que pourrait faire un poids de quelques grammes heurtant ce poids immense. Une toile d'araignée opposerait plus d'obstacle à une balle de fusil. On n'a donc rien à redouter de la rencontre problématique de la Terre avec la queue d'une comète.

Les queues de comètes sont toujours disposées à l'opposite du soleil, comme si cet astre exerçait une action répulsive sur le noyau et faisait fuir en arrière la matière même de la comète. M. Faye et M. Roche en parlant de l'hypothèse que le Soleil exerce une action répulsive sur la substance cométaire très diluée, ont pu expliquer, d'une manière satisfaisante, les apparences bizarres que présentent les queues de comètes. Souvent, en effet, il n'y a pas qu'une queue, on en voit plusieurs, qui divergent; on a observé jusqu'à six queues simultanées. Les queues n'apparaissent que dans le voisinage du soleil; elles diminuent ensuite et se concentrent avec le noyau. On pensait

autrefois que la lumière des comètes était de la lumière réfléchie. Il y a bien de la lumière réfléchie, mais il y a surtout de la lumière propre. Depuis que les astronomes possèdent cet admirable instrument d'investigation que nous appelons l'*analyse spectrale*, on a pu pénétrer plus intimement dans la constitution lumineuse des comètes. Or l'analyse a mis hors de conteste que le noyau nous envoyait de la lumière propre. Il est donc formé de gaz incandescent. La comète de Coggia, survenue en 1874, est la première comète que l'on ait pu étudier d'un peu près. MM. Wolf et Rayet l'ont suivie à l'Observatoire de Paris; ils ont très bien vu son noyau se transformer et les enveloppes se modifier avec une extrême rapidité. Les observations spectroscopiques ont permis de conclure, sous réserve, que les gaz constitutifs de la tête de l'astre étaient formés d'un carbure hydrogène. M. Wolf a repris cette étude sur la comète actuelle. La segmentation du noyau a commencé comme dans la comète de Donati, et l'on a reconnu les trois bandes caractéristiques du spectre des comètes [1]. M. Huggins a photographié le spectre. M. Thollon, de son côté, a fait avec l'équatorial de quatorze pouces de l'Observatoire de Paris des déterminations spectroscopiques, qui lui ont permis d'avancer que le spectre de la comète est celui du carbone ou de ses composés. On voit donc qu'il y a certain accord entre les observateurs, et que depuis que l'on peut étudier la lumière des comètes, on arrive toujours à ce résultat curieux, à savoir qu'une comète semble constituée par des gaz incandescents formés de carbone, sans doute des hydrogènes carbonés. Il serait évidemment prématuré d'en dire davantage maintenant : ce n'est que peu à peu, quand on aura recueilli des observations nombreuses et dignes de foi que l'on pourra répondre nettement à cette question, qu'est-ce qu'une comète? En ce moment la science n'est pas faite sur ce point capital d'astronomie physique. Il nous faut savoir attendre [2]. La quantité de lumière donnée par la tête de la comète de 1881 est considérable; mais nous avons déjà dit qu'en réalité son éclat intrinsèque est assez faible; il est inférieur à celui d'une clarté de sixième grandeur. La comète s'éloigne en ce moment très vite du soleil. La queue diminue beaucoup; mais on peut encore bien voir le noyau avec une bonne jumelle. La comète sera restée en somme à peine une semaine très nettement visible à Paris.

[1] M. Janssen a pu obtenir à l'observatoire physique de Meudon une belle photographie de la comète de 1881.

[2] Nous n'avons pas à insister sur les hypothèses diverses qui ont été présentées au sujet de la constitution des queues cométaires. Quelques personnes pensent que les queues sont des effets d'illumination électrique; d'autres avancent que c'est la matière cosmique très diluée qui est éclairée par réflexion, etc. Toutes ces vues sont hypotahétiques. La vérité est que nous ne savons rien d'exact à cet égard.

Il nous reste à peine assez de place pour faire sommairement connaître les résultats extrêmement importants que M. Pasteur vient d'obtenir à la ferme de Pouilly-le-Fort, près de Melun. L'éminent physiologiste est parvenu à vacciner, avec un virus-vaccin spécial, les bêtes à cornes et à les préserver du charbon. C'est manifestement une des plus grandes découvertes physiologiques de notre temps. Une convention avait été passée entre la Société d'agriculture de Melun, représentée par son Président et M. Pasteur. La Société mettait généreusement à la disposition de M. Pasteur soixante moutons, des vaches, des bœufs, des chèvres. M. Pasteur s'engageait par écrit à sauvegarder ces animaux du charbon. Les expériences ont de tous points confirmé les affirmations de l'éminent savant.

On a vacciné des moutons et on leur a inoculé le charbon, on a laissé un même lot sans le vacciner, et on a inoculé la maladie. Tout le lot non vacciné a péri. Tous les moutons vaccinés n'ont pas même été malades. Les essais ont été repris, encore sur une grande échelle à l'École d'Alfort, et de nouveau tous les animaux traités par M. Pasteur ont été sauvés. On peut donc admettre que désormais on pourra préserver les troupeaux de la maladie terrible qui, en France seulement, nous coûte chaque année des millions de francs.

Nous avons déjà appelé l'attention ici même sur les beaux travaux de M. Pasteur. L'éminent expérimentateur soumet les organismes microscopiques qui sont l'origine des maladies virulentes, à certains traitements préparatoires, et ces *microbes virulents*, modifiés dans leur vitalité, introduits dans l'économie deviennent de véritables vaccins. M. Pasteur prend une goutte de sang infecté par les microbes et le dépose dans un liquide de culture approprié, dans du bouillon, par exemple. Le bouillon est bientôt envahi par les microbes et une goutte de liquide introduit par inoculation dans le sang, détermine la mort. On prépare ainsi des liquides virulents au premier chef. Mais si on laisse des mois ces cultures de microbe enfermées en vases clos dans de l'air absolument pur, les organismes se modifient sous l'action de l'air, et le liquide perd de plus en plus sa virulence. Si l'on inocule un animal avec ce liquide atténué, on produit l'immunité pour un liquide très virulent, l'animal vacciné avec le microbe atténué est à l'abri du microbe très virulent.

M. Pasteur avait trouvé qu'il en était ainsi pour le microbe du choléra des poules. Mais quand il voulut appliquer la même méthode d'atténuation au microbe du charbon, il échoua. Les bouillons restaient virulents, même après des années. Pourquoi cette différence? C'est que le microbe du charbon ne se reproduit pas comme le microbe du choléra. Le microbe du choléra se régénère par scission, par scissiparité.

Le microbe du charbon, au contraire, par germes et aussi par scission. Dans le premier cas, la reproduction est analogue à celle des plantes qui se reproduisent par boutures; dans le second cas, à celle des plantes qui se régénèrent par graines.

Mais M. Pasteur reconnut que si l'on chauffait les cultures à 42 °, les microbes charbonneux se reproduisaient encore parfaitement, mais seulement par scissiparité, et dans ce cas, comme pour les microbes du choléra, les jeunes microbes étaient altérés par l'action de l'air, et avec une rapidité extraordinaire; ils perdent leur virulence en une semaine. Mieux encore, M. Pasteur découvrit qu'une culture préalablement modifiée par la température, altérée par l'air, et ensuite refroidie, se régénérait de nouveau par germes. Mais, fait extraordinaire, les microbes ainsi obtenus ne possèdent plùs qu'une virulence proportionnelle à celle de la culture atténuée. On peut fabriquer des germes qui ne donnent plus héréditairement que la virulence cherchée. On peut, en un mot, obtenir ainsi des cultures à virulence dosée, calculée en quelque sorte.

Les microbes atténués ainsi obtenus au point voulu deviennent des vaccins plus ou moins énergiques. L'immunité conférée aux animaux est proportionnelle à l'énergie du virus-vaccin employé. On commence par vacciner avec un vaccin faible qui met à l'abri d'un virus d'énergie moyenne; puis on vaccine avec un vaccin plus fort qui met à l'abri du virus charbonneux le plus virulent. C'est ainsi qu'on a opéré à Pouilly-le-Fort et à Alfort. Et aucun des animaux n'a été atteint par la maladie.

Au point de vue pratique, ces résultats ont une importance immense; au point de vue philosophique, ils sont tout aussi considérables. C'est la première fois que l'on parvient à pénétrer dans ce monde d'infiniment petits, que nous ignorions hier, au point de modifier leur vitalité. On crée à côté d'espèces mortelles des espèces inoffensives, on peut ainsi préparer des virus-vaccins fixés dans leurs propriétés, transportables, inaltérables.

M. Pasteur a résolu déjà le problème de la préservation pour des maladies qui ne pardonnent pas, pour le choléra des poules, pour le charbon; on peut donc espérer que, étendant ses travaux aux autres maladies virulentes, rage, typhus, variole, etc., il soit bientôt en état de nous mettre à l'abri des plus terribles maladies épidémiques. Ce jour-là la médecine aura à enregistrer la plus grande conquête dont puisse s'enorgueillir l'humanité. Mais dès aujourd'hui la méthode est trouvée et elle jette un nouvel éclat sur la renommée déjà si retentissante du physiologiste français.

Henri de Parville.

MÉLANGES

RAPHAEL, PEINTRE DE PORTRAITS

Par M. Gruyer.

M. Gruyer, membre de l'Institut, vient de publier à la librairie Renouard, deux nouveaux volumes, sous ce titre : *Raphaël, peintre de portraits*. M. Gruyer, on le sait, a consacré déjà de nombreux ouvrages à une série d'études dont Raphaël est le centre et le point culminant, mais dont la Renaissance tout entière, depuis la fin du treizième siècle jusqu'au commencement du seizième, est également l'objet. L'histoire de l'art ne va pas sans celle des temps qui l'ont vu fleurir, et l'auteur, dans ses précédents ouvrages, avait effleuré bien des questions d'un haut intérêt historique; jamais cependant il n'était entré aussi avant dans l'intimité de ce monde nouveau, pour nous du moins, qu'a formé, au lendemain du moyen âge, la Renaissance italienne. En étudiant les portraits peints par Raphaël, M. Gruyer a tenu à connaître les personnages, à les placer dans le milieu où ils ont vécu et à reconstituer leur identité morale. Ce n'est qu'ainsi d'ailleurs qu'on peut comprendre la physionomie et le caractère que leur a donné Raphaël et qui sont souvent très différents de ceux que nous leur prêtons sur la foi de mensonges séculaires. Et que d'intérêt dans ces résurrections de grandes ou de suaves figures, si célèbres et si mal connues! Débarrassées des travestissements dont les avaient affublées les préjugés de trois siècles, elles apparaissent (et quelques-unes d'entre elles pour la première fois), dans leur vérité propre, dans la lumière dont les éclairait les mœurs, les usages, les idées dominantes de leur temps. Temps merveilleux pour l'historien comme pour l'artiste, où ces physionomies sont si caractérisées, les passions si violentes, les enthousiasmes si fervents!

C'est la Fornarina que M. Gruyer met en scène; c'est l'orateur cicéronien Inghirami; c'est le cardinal Bibbiena, qui voulait faire épouser sa mère à Raphaël; les Altoviti, les Doni; Balthazar Castiglione, l'auteur d'un livre célèbre : le *Courtisan;* Alexandre Farnèse, le car-

dinal Jules de Médicis, le *Joueur de violon*, Jeanne d'Aragon, la plus belle créature que la terre ait vue, et bien d'autres encore; Bramante, représenté dans l'*Ecole d'Athènes*, Marc Antoine dans l'*Héliodore*, Jules II et Léon X dans les portraits de la galerie Pitti à Florence, ont donné lieu à des informations, qui jettent une lumière inattendue sur certains points obscurs de la vie et des ouvrages de Raphaël. L'auteur nous apporte des documents inconnus ou mal connus, des interprétations nouvelles qui empruntent une grande autorité de sa compétence bien établie et de ses patientes recherches; son livre, écrit d'une plume ferme et dans un langage élevé, est pénétré d'une admiration sincère et communicative pour le peintre et pour son siècle. Il revit tout entier, ce siècle lumineux, dans la série des personnages qui l'ont illustré et qui se présentent à nous dépeints avec complaisance et avec amour, tandis qu'auprès d'eux, formant leur entourage, passent d'intéressantes silhouettes tracées vivement et à grands traits.

La même librairie publie un volume fort bien fait de M. Émile Leclercq, le critique belge bien connu, sous ce titre : *Caractère de l'école française moderne de peinture*. L'œuvre nouvelle, entièrement inédite, est une étude d'ensemble de l'école française de peinture, à partir de la fin du dix-huitième siècle jusqu'aujourd'hui. Il y est avant tout question des caractères originaux de cette belle école et de la nature des esprits qui ont contribué à la former. L'ouvrage se termine par quelques appréciations sur la situation actuelle des beaux arts et sur l'organisation des expositions.

Louis Joubert.

QUINZAINE POLITIQUE

9 juillet 1881.

« La Chambre, confiante dans la fermeté du gouvernement pour prendre les mesures nécessaires à la sécurité de l'Algérie et déterminer les responsabilités encourues, passe à l'ordre du jour » : telle est la sentence par laquelle la Chambre répondait, le 1er juin, à ces députés de la province d'Oran qui lui décrivaient l'état douloureux de l'Algérie et qui lui signalaient la néfaste incapacité de son gouverneur général. L'Algérie était encore tout indignée de l'impunité avec laquelle le nouveau prophète, Bou-Amema, se joue, depuis deux mois, des forces qui le poursuivent ou qui le cernent; le soleil avait à peine séché le sang dont nos soldats ont baigné le sable de Chellala; les chantiers incendiés par les cavaliers de Bou-Amema, aux portes de Saïda, étaient encore déserts; à quarante lieues d'Oran, pas une ville qui se sentît bien à l'abri dans ses murs; la terreur régnait à travers toute la région du sud-ouest; Bou-Amema, retiré derrière les chotts, partageait son butin avec ses alliés, fusillait nos prisonniers et voyait accourir sous l'étendard vert presque toutes les tribus dont les tentes se dressent çà et là entre Géryville, Tiaret et la frontière du Maroc. Plus de cinq mille colons espagnols, épouvantés par les féroces massacres de Saïda, s'enfuyaient, quittant cette terre d'Algérie où le travail était devenu si périlleux à la vie de l'ouvrier, et les journaux de l'Espagne invitaient avec une sorte de rage M. Sagasta à présenter des comptes, à réclamer des indemnités, pour ses compatriotes malheureux, à cette république impuissante qui ne sait même pas protéger sa plus proche et sa plus riche colonie contre une bande de rebelles et d'aventuriers à demi sauvages. Partout, en dehors du Tell, des tribus insolentes et frémissantes que l'exemple victorieux de Bou-Amema et les prédications mystérieuses des marabouts excitent à la révolte; de tous côtés, des bravades dans les marchés et, sur les routes, des attaques et

des meurtres. A l'extrémité de la province de Constantine, de sourds grondements. Ainsi l'Algérie était troublée par une profonde inquiétude ; les populations souffraient et l'armée, honteuse de ces courses vaines et de ces échecs, était humiliée. Or, pendant ce temps-là, la Chambre se déclarait « confiante » ; elle refusait de rien critiquer dans cette administration civile et militaire de l'Algérie ; elle laissait au génie de M. Albert Grévy et à celui du général Farre le soin de continuer leurs œuvres ; elle ne voulait même pas discerner « les responsabilités encourues » ; elle donnait à la France ce témoignage de sa virile justice, à l'Europe ce gage de sa patriotique prévoyance! Et pourquoi? Oh! pour deux raisons qui sont singulièrement propres à honorer cette république devant l'histoire et à l'accréditer dans notre pays : la première, c'est qu'il fallait épargner dans la personne de M. Albert Grévy le frère de M. le Président de la république; la seconde, c'est qu'il fallait garder dans la personne du général Farre un ministre qui est le favori de M. Gambetta. Blesser à l'Élysée le cœur de toute une famille si tendrement dévouée à la république ; provoquer au Palais-Bourbon la colère de ce potentat d'hier qui sera peut-être le dictateur de demain, et par là causer une crise, ne fût-ce qu'une crise partielle, dans ce ministère si fragile qu'on veut maintenir pour toute la durée des élections; non, non... Périsse plutôt la colonie!...

Qu'un pareil scandale soit fait pour attrister la France, si dûment avertie par tant de leçons du prix qu'elle doit mettre à son honneur et à sa sécurité, nous n'avons pas besoin de le dire. Le spectacle qu'elle a en Algérie n'a rien que de clair. Depuis quatre ou cinq mois, tout le monde connaît, d'Alger à Paris, l'ineptie majestueuse de cet avocat, indolent et tracassier, ignorant, jaloux et hautain, qui ne tient que du droit de sa naissance républicaine sa suzeraineté d'Algérie : point de fils de roi, ni même de cousin d'empereur, qui ait été si superbe en son palais de Mustapha; point de gouverneur général qui ait administré les affaires, non seulement militaires, mais civiles, de l'Algérie, avec une si coûteuse incurie ; M. Crémieux lui-même s'étonnerait de tant d'incompétence et de présomption. Il n'y a qu'un cri pour rappeler M. Albert Grévy à Paris, dans une sinécure où son importance soit plus tranquille et moins nuisible. Car il est avéré que ce commandant en chef de nos forces de erre et de mer en Algérie ou n'a pas su exercer son commandement, ou ne l'a pas pu : incapable ou inutile, pourquoi en conserverait-il le titre? Il est incontestable également qu'au mois de mars 1880, il lui fut prouvé qu'une expédition était nécessaire dans cette même région du sud-ouest que Bou-Amema dévaste maintenant et où déjà l'autorité de la France était alors insultée et menacée; cette expédition,

M. Albert Grévy la jugea superflue : or l'événement atteste aujourd'hui quelle cruelle erreur il a commise; ce fut trop d'insouciance ou trop peu de sagacité; une telle faute ne peut se pardonner. Mais le général Farre mérite-t-il donc plus d'indulgence? S'il faut en croire l'apologie que M. Jules Ferry a faite à la Chambre, pour le compte de M. Albert Grévy, le gouverneur général doit être absous et le ministre de la guerre est coupable, lui et les généraux qui lui obéissaient, à Alger et à Oran : eux seuls auraient manqué de clairvoyance et d'énergie. Cette accusation, elle était si formelle dans le discours de M. Jules Ferry que, sous un autre régime, la logique eût obligé, soit la Chambre à infliger un blâme au général Farre, soit le général Farre à offrir sa démission. Il est vrai que le général Farre, heureux de n'être frappé d'aucun blâme et avide de conserver son portefeuille, s'est hâté de sacrifier, comme des boucs émissaires, le colonel Mallaret, le général Cérez et même le général Osmont, qui, aux côtés de M. Albert Grévy, dans la ville d'Alger, commandait le 19e corps d'armée. Quels ont été les torts de ces généraux? De quels reproches faut-il équitablement charger le colonel Mallaret, qui n'a pas arrêté Bou-Amena au passage des chotts, et le colonel Innocenti, qui s'est laissé enlever une partie de son convoi, dans le combat de Chellala? Ces officiers avaient-ils des ressources et la liberté suffisantes? Est-il vrai que l'ingérence de M. Albert Grévy ait entravé leurs opérations? Est-il vrai que l'orgueil du général Farre ait eu la prétention de diriger quotidiennement, de Paris, par des ordres télégraphiques, les mouvements des cinq colonnes qui manœuvraient dans ces vastes et lointains espaces de l'Algérie? Est-il vrai que le ministre de la guerre, ministre qui doit organiser la guerre par ses préparatifs et non la faire lui-même par des dépêches, ait follement assumé sur sa tête la responsabilité tactique et stratégique de la campagne, là comme en Tunisie, en dépit de l'expérience de 1870 et malgré les enseignements de ce siècle tout entier? Ce sont des questions majeures, dans ce procès, et elles sont capitales pour l'armée, pour la France : il importe, pour l'avenir même de notre puissance militaire et peut-être pour le salut de notre patrie, qu'un tel vice soit reconnu et corrigé. Nous espérons que, dans le Sénat du moins, ces questions seront posées et ces doutes élucidés.

On peut affirmer que, de nos jours, le sentiment du devoir a été décroissant, en France, à mesure que, par une tyrannie due à des causes bien multiples et complexes, l'initiative se paralysait davantage chez les mille serviteurs de l'État et que le goût, le courage, l'habitude de la responsabilité allait diminuant, de l'un à l'autre, dans l'exercice du pouvoir. Il faut y prendre garde : tout ce qu'il

y avait d'actif et d'intelligent dans les vertus de notre race, ce qu'il y avait de meilleur dans le génie de la France, s'altère ainsi. Les hommes sont encore doués, comme l'étaient leurs ancêtres, des qualités qui font les peuples entreprenants, courageux, ingénieux et habiles; mais on les oblige à n'être plus que des fonctionnaires timides, dont on divise minutieusement le travail et dont on limite tous les efforts ; on ne leur laisse plus suffisamment le droit d'être responsables, et ils n'osent plus l'être. Il y a déjà bien des années que le duc d'Orléans, écrivant l'histoire des expéditions auxquelles il avait participé en Algérie, disait virilement : « La responsabilité, cet épouvantail des hommes qui dépendent de l'opinion, ce fantôme qui s'évanouit lorsqu'on le regarde en face ! » Il est temps que, dans la conduite de nos armées, on accorde à chacun cette juste part de l'initiative et de la responsabilité sans laquelle les hommes sont tentés de frauder leur devoir; il est temps que chacun, du ministre au sous-officier, sache ce qu'il peut et sente ce qu'il doit : à chacun sa charge et son honneur. Ce qui est ainsi vrai de la puissance militaire ne l'est pas moins de la puissance administrative. Pourquoi l'Algérie est-elle en proie à un tel trouble de l'autorité? Parce que le partage de la responsabilité y est si confus, si désordonné, si anarchique même, que l'autorité s'y exerce dans une sorte d'usurpation universelle où personne n'est responsable et où tout le monde conseille, décide, agit. Car, qui est responsable de l'état de l'Algérie? Est-ce le ministre de l'intérieur, ou le ministre de la guerre, ou le gouverneur général? M. le comte d'Haussonville l'a demandé, l'an dernier; on n'a pas pu lui répondre; on a institué une commission pour définir le pouvoir réel de chacun et pour attribuer à quelqu'un, ministre existant, ou ministre nouveau, ou sous-secrétaire d'État, la responsabilité véritable; or, cette commission, alléguant des raisons prétendues constitutionnelles, a fini par déclarer solennellement, paraît-il, qu'elle ne pouvait pas « établir » la responsabilité du gouverneur général; mais elle n'a pas davantage établi la responsabilité distincte des ministres de la guerre et de l'intérieur; et, quand l'Algérie est travaillée par une insurrection comme celle de la province d'Oran, quand ses administrateurs et ses généraux sont impuissants à lui rendre la paix, quand elle se dépeuple et s'appauvrit, quand le drapeau de la France y est outragé, quand une clameur immense de colère et de tristesse s'élève dans toute la colonie et dans la métropole, le gouverneur général et les deux ministres qu'il représente dans l'Algérie sont jugés irresponsables ensemble, parce qu'aucun d'eux n'est responsable séparément, et on ignore lequel doit porter le poids des fautes commises! C'est la première réforme qu'il convienne d'opérer en Algérie :

sinon, militaires ou civils, les hommes qui gouverneront l'Algérie la gouverneront toujours mal, quels que soient leurs talents, et, s'ils sont incapables, ils la ruineront tôt ou tard, l'Algérie ne sera sous leur débile empire qu'une terre sanglante et stérile.

Tandis qu'une partie des régiments composites que le général Farre avait rassemblés dans la Khroumirie et à Bizerte rentraient en France, et que le ministre de la guerre félicitait emphatiquement les généraux et les troupes qui avait concouru à cette expédition, un de nos officiers était assassiné à Tunis et la population arabe de Sfax, fanatisée on ne sait par qui, se ruait sur le consul de France, le blessait, pillait sa maison et tuait deux des Européens qui se réfugiaient avec lui sur les navires en rade. Nos vaisseaux bombardent Sfax, en ce moment; plusieurs de nos bataillons ont été embarqués à la Goulette pour venir occuper, dit-on, Gabès; quatre autres sont choisis à Lyon par le général Farre, pour aller occuper Sfax. C'est toujours la même prévoyance; toujours le même discernement, le même esprit d'ordre et d'organisation! Ceux qui, comme nous, avaient craint naguère que l'expédition de Tunisie ne franchît les bornes assignées et ne s'étendît, de nécessité en nécessité, le long du littoral, du nord au sud, jusqu'aux confins de la Tripolitaine, ne s'étaient donc pas trompés dans leurs prévisions; et, vraiment, on se demande comment nos ministres ont été si peu clairvoyants, ou pourquoi, s'attendant à cette éventualité, ils ont ramené des troupes à Marseille, pour en reprendre, à Lyon, qui ne sont point aguerries au soleil de l'Afrique. Est ce un jeu? Est-ce une déplorable ineptie? S'il fallait chercher nos oracles, non sur les bancs muets des ministres et de la Chambre, mais dans l'officine bavarde de l'Agence Havas, nous devrions croire qu'encouragée par son expédition de Tunisie, la république médite une expédition dans la Tripolitaine. Les correspondants que M. Barthélemy Saint-Hilaire, si fécond épistolier lui-même, paraît inspirer dans les bureaux de cette agence, ne cessent pas, depuis trois semaines, de nous représenter la Tripolitaine comme le foyer d'un incendie que la main de la France doit vite éteindre, pour la sécurité de l'Algérie : à les entendre, le pacha à qui le sultan a récemment confié la défense de Tripoli, excite par ses exemples et par ses apprêts guerriers l'esprit belliqueux des peuplades de toute la région; les marabouts, les chefs des sociétés secrètes, les maîtres d'école, excitent l'esprit religieux; encore un peu de temps, et, d'après leur annonce, ce sera une conflagration violente dans tout le Sahara algérien et dans la Tunisie même. On avise donc la France d'occuper Kairouan, après Sfax et Gabès; puis, discrètement, on insinue qu'il faut agir à Tripoli. Nous ignorons avec quelle complaisance et

pour quels calculs on publie et on amplifie ces présages. Certes, la vigilance est plus que nécessaire, tout autour de l'Algérie ; et ce n'est pas d'être trop prudent et trop sagace qu'on peut accuser ce gouvernement. Mais, quand les consuls et les stratèges qu'il a ainsi à son service, pour préparer à ses desseins l'opinion de la France et de l'Europe par les lettres qu'ils rédigent et par les plans qu'ils esquissent, commencent à nous démontrer que c'est maintenant la Tripolitaine qu'il faut sinon conquérir, du moins pacifier, quel patriote tant soit peu instruit de notre situation internationale ne se récrierait? L'Italie, si vivement irritée de notre traité de Tunis, et qui, dans les rues de ses grandes villes, dans l'enceinte même de son Parlement vociférait, hier encore, contre la France tant d'insultes et de défis furieux, se réservait dans ses espérances, assure-t-on, la possession de la Tripolitaine, et l'on a raconté que M. Gambetta la lui avait généreusement offerte. Veut-on la braver à outrance? L'Angleterre, qui ne laisse plus passer une seule journée, dans son Parlement, sans interroger sir Charles Dilke sur les clauses du traité de Tunis, ne verrait-elle pas avec une jalousie qui irait jusqu'à la résistance nos armes établir la domination de la France à Tripoli, dans le voisinage de l'Égypte et à l'extrémité de la route qui amène, par Ghadamès, les caravanes de l'Afrique centrale? Enfin, la Turquie qui témoigne tant de mauvais vouloir à notre ambassadeur, depuis l'expédition de la Tunisie, et que peut-être certains ennemis de la France enhardissent secrètement, ne pourrait-elle pas ordonner à ses troupes de tenir tête aux nôtres, sous les murs de Tripoli? Et la république française voudrait-elle, par un seul coup de canon, provoquer à Constantinople une nouvelle guerre d'Orient? Nous supposons que M. Barthélemy Saint-Hilaire et le général Farre penseront un peu à ces difficultés, à ces périls, avant de prolonger dans la Tripolitaine l'expédition où notre drapeau s'engage déjà au sud de la Tunisie.

La Chambre a continué sa discussion du budget, sans le modifier. Le Sénat a fait sa seconde lecture de la loi qui devait dorénavant régler, au gré de M. Jules Ferry, l'enseignement primaire. Cette seconde délibération a eu ses surprises, une surtout qui a été comme foudroyante pour M. Jules Ferry. La majorité du Sénat est changeante, on le sait : d'un débat à un autre, elle varie sous toute sorte d'influences plus ou moins visibles. M. Jules Ferry avait l'appui certain de cette majorité pour toute la partie de la loi qui rend obligatoire l'instruction primaire : les discours de M. Oscar de Vallée, de M. Delsol et de M. Baragnon, après celui de M. de Chesnelong, n'ont pu dissuader la majorité de prescrire contre le père de famille délinquant une série de peines si vexatoires et si draconiennes.

Mais M. Jules Ferry avait eu un vif dépit, dans la première lecture de la loi : le Sénat avait voté, on se le rappelle, un amendement libéral de M. Paris, qui tempérait l'excessive sévérité dont M. Jules Ferry avait armé la loi contre l'enfant instruit dans sa propre maison et suspect de ne pas avoir toutes les connaissances obligatoires. Grâce à ses moyens particuliers et avec l'assistance de M. Leroyer, M. Jules Ferry a regagné sur ce point les suffrages de la majorité ; toutefois, les vaillants efforts de M. Paris n'auront pas été inutiles : le nouvel article 16 améliore certainement le texte primitif de la loi. Ce n'est pour le ministre qu'une demi-victoire. Mais quelle défaite, le jour où, M. Jules Simon, se levant tout à coup comme inspiré, a proposé avec tant d'éloquence et tant de dextérité d'effacer la prescription de la morale laïque et civique et d'y substituer cette simple règle : « Les maîtres enseigneront à leurs élèves leurs devoirs envers Dieu et envers la patrie ! » Quel embarras pour M. Jules Ferry ! La patrie sans la déité de l'État, sans la république, ce n'est pas assez, paraît-il, dans les notions de l'enseignement civique ; et Dieu, fût-ce le Dieu de Descartes et de Lebnitz, de Newton et de Cuvier, c'est trop, dans les notions de la morale laïque. M. Jules Ferry n'osait pas nier l'idée de Dieu dans ce monde ; mais il aurait voulu l'abolir dans l'école. En vain a-t-il subtilisé avec toute la métaphysique de son parti ; en vain a-t-il invoqué républicainement la tolérance et la liberté contre Dieu : M. Jules Simon l'a emporté. Évidemment, ce n'est pas selon la foi du catholicisme que M. Jules Simon a conçu sa proposition ; mais il était politique de forcer ainsi M. Jules Ferry et ses acolytes à confesser qu'ils ne voulaient pas plus admettre l'idée de Dieu et son nom dans l'école que l'enseignement de la religion. On peut dire que la loi, telle que M. Jules Ferry et M. Paul Bert l'avaient forgée, est presque détruite par cet amendement de M. Jules Simon.

M. Dufaure est mort, pendant ce débat, le 27 juin. On n'a parlé de sa maladie que durant quelques jours. Quelques jours encore, on a parlé de sa longue vie, de ses solides et belles vertus, de ses rares mérites : puis le bruit que font autour des tombes illustres nos partis et leurs journalistes, s'est tu presque soudain sur la sienne. M. Dufaure était de ceux que tous les partis honorent et qu'aucun ne pleure vraiment : plus célébré que regretté, il ne laisse point parmi eux un de ces vides que leur désespoir croit d'abord impossible de combler. C'était un grand avocat politique plutôt qu'un grand homme d'État ; c'était un légiste parlementaire plutôt qu'un chef de gouvernement ; et même il semblait être plutôt l'orateur que le maître du parti au nom duquel il plaidait. Il avait une sagesse courte. Il était incertain dans le conseil, timide dans l'action, mais encore plus indécis que

faible. Il manquait d'initiative, sinon de ténacité. De l'homme d'État il n'avait ni la volonté supérieure, ni les hautes doctrines ou les vastes systèmes, ni la prévoyance lointaine. Aucun parti ne l'a possédé tout entier, et lui-même n'a souverainement dirigé aucun parti. Il n'avait du chef de parti ni l'énergie remuante, ni l'habileté souple, ni cette connaissance du cœur humain qui enseigne à manier tant de personnages divers, ni cet ascendant de l'autorité personnelle qui permet de les dominer. On ne saurait le comparer en cela non seulement à Casimir Périer, à Guizot, à Thiers, à Berryer, à de Montalembert, mais peut-être même à M. Gambetta. Il a siégé au centre droit et au centre gauche, successivement; jamais en deçà ni au delà. Plusieurs préjugés l'éloignaient de la droite; la défiance, la crainte, le mépris, l'écartaient de la gauche. Monarchiste par tempérament, républicain par positivisme, il n'était passionnément que constitutionnel. Plus libéral quand il n'était que député, plus conservateur quand il était devenu ministre, il se flattait de mêler consciencieusement dans ses actes les deux qualités; et certes, on l'a encore plus traité de réactionnaire, à gauche, que de révolutionnaire, à droite. Il ne lui déplaisait pas de heurter tout le monde, amis et ennemis, tour à tour; il frondait parfois ses propres collègues : c'était par un certain amour de cette indépendance qu'il confondait volontiers avec l'équité; c'était aussi par un certain goût de l'opposition. Supposez-le vivant sous l'ancien régime : il aurait été, selon le temps et le lieu, un franc-bourgeois, un partisan de Messieurs du Parlement, peut-être un janséniste; du moins en avait-il l'humeur. Non qu'on doive pourtant jurer qu'il eût suivi Broussel dans la rue, avec le peuple, ou qu'il eût été, avec la foule, admirer les miracles du diacre Pâris; mais il aurait fréquenté Port-Royal et chanté les louanges d'Arnaud et de la mère Angélique, il aurait fièrement accompagné d'Eprémesnil et La Chalotais dans l'exil ou dans la prison.

Les titres politiques de M. Dufaure ont beaucoup changé, dans les vicissitudes de nos gouvernements. Député de Saintes, en 1834, il était déjà, en 1839, ministre des travaux publics; vice-président de la Chambre, en 1845; ministre de l'intérieur, en 1848, et, pour la seconde fois, en 1849; sous l'Empire, seulement bâtonnier de l'ordre des avocats et académicien; député en 1871 et immédiatement garde des sceaux; une seconde fois garde des sceaux, en 1875; président du conseil, en 1876, et une seconde fois, en 1877; il est mort sénateur. Ainsi, sous la monarchie de Louis-Philippe et sous les règnes présidentiels de Cavaignac, de Louis-Napoléon, de Thiers et du maréchal de Mac-Mahon, il a été sept fois ministre, et un ministre qu'on vit toujours assidu à sa tâche, exact, minutieux,

formaliste, patient et un peu passif. Serait-ce parce qu'il était secrètement imbu de ce scepticisme politique qui est si commun dans un siècle où les variations de nos gouvernements ont désenchanté tant d'esprits généreux et fatigué tant d'âmes faibles? Serait-ce parce que sa modération subissait sans trop de peine la loi du fait accompli, ou parce qu'il estimait moins dans les gouvernements leur forme que leur fonctionnement? M. Dufaure, qui aimait l'ordre et plus encore la régularité, s'est soumis et même attaché à tous les gouvernements qui avaient un caractère légal, pourvu qu'ils acceptassent ou parussent accepter les obligations du régime parlementaire. Ce parlementarisme fut, ce semble, tout son idéal, et c'est seulement l'observance de cette règle qui a mis quelque unité dans sa vie. Parmi toutes nos perturbations et parmi toutes les différences de sa destinée, il n'a d'autre constance politique que ce culte un peu étroit de la légalité parlementaire. Il n'a pas fait son choix dans l'histoire de ce temps : il sert tous les gouvernements et n'en trahit aucun; c'est un neutre et c'est un honnête homme. Il est tantôt à droite, tantôt à gauche, sans préférence qui puisse le fixer ici ou là ; il n'a de haine invincible que contre l'arbitraire, les coups d'Etat, les excès; il n'a peur que des extrêmes : il s'accommode plutôt de ces combinaisons qui prétendent équilibrer le mal et le bien l'un par l'autre; il se résigne à vivre dans un milieu vague, avec un pouvoir inefficace. Voilà comment M. Dufaure, qui fut si mobile dans nos révolutions, si libre avec tous nos gouvernements, fidèle uniquement aux principes du droit parlementaire et opiniâtre dans ses pratiques ministérielles, a paru à ses contemporains aussi rigide que vacillant. Mais il y a deux causes qu'il a soutenues avec une persévérance inflexible : celles de la religion et de la justice; il a défendu, même sous cette république, la liberté du catholicisme et l'inamovibilité de la magistrature contre les sectaires et les sycophantes de notre démocratie matérialiste et populacière. Au fond, avide du pouvoir et se laissant porter de rang en rang par la fortune, sans paraître rien convoiter et sans s'efforcer à rien; ambitieux sans audace et sans agitation; irrésolu dans les crises; incapable, sinon de ruse, au moins de violence. Il a fini par une déception grave, le jour où, le maréchal de Mac-Mahon renversé, il est tombé lui-même. Il a vu son rôle achevé, à une heure où sa verte vieillesse n'était pas encore lasse ni ses espérances épuisées; il a vu ce gouvernement mixte et bizarre, la présidence officielle de M. Grévy associée à la dictature occulte de M. Gambetta; il a vu la république attester hardiment qu'elle ne serait pas telle qu'il l'avait rêvée, parlementaire et tolérante; il a vu décroître et presque s'annihiler le parti avec lequel il s'était évertué à établir la

république « conservatrice ». Il a pu s'apercevoir enfin qu'il avait, sans le savoir et sans le vouloir, favorisé les victoires graduelles du radicalisme et les prétentions despotiques de M. Gambetta. Son dernier discours, il l'a prononcé contre l'article 7; son dernier acte, c'est le projet de loi qu'il a proposé pour sauvegarder contre ce gouvernement fanatique et tyrannique la liberté d'association. On peut dire que, dans cette désillusion, il est mort attristé et alarmé, en se demandant ce que la France pourrait devenir avec cette république...

M. Dufaure a expiré dans une modeste maison de campagne, entouré de ses enfants, l'esprit lucide et l'âme paisible, chrétiennement; et ses funérailles ont été, comme son existence, sans ostentation, sans apparat. Ses adversaires les plus vindicatifs ont eux-mêmes loué unanimement ses vertus et son éloquence. On a dit, il est vrai, que M. Dufaure était morose et brusque, bourru même : M. Thiers avouait qu'il craignait ses coups de boutoir. On a dit encore qu'il était un ami moins serviable que sûr et un ennemi rancuneux, bien que loyal. Mais ils sont peu nombreux, parmi les politiques de ce temps et surtout parmi les politiciens de la république, ceux qui ont égalé M. Dufaure en honnêteté; ceux qui ont pratiqué à l'égal de M. Dufaure tous les devoirs de l'homme privé; ceux qui ont gardé, comme lui, dans les pompes et dans les plaisirs du pouvoir, un si pur amour de la famille. Laborieux, infatigable; austère et habitué à la simplicité; plus rude que dur; plein de bonhomie; insensible à l'impopularité; inaccessible au favoritisme et plutôt injuste par crainte de ne point paraître assez juste; indépendant et ombrageux; soucieux de ses intérêts, sans leur avoir jamais sacrifié l'honneur et le bien public; intègre dans tous ses actes de citoyen et de particulier, M. Dufaure avait une physionomie originale et il a montré, par l'exemple de toute sa vie, comment les mœurs peuvent valoir, pour le crédit d'un personnage politique, autant ou même plus que ses opinions et ses titres : sa probité donnait à M. Dufaure une partie de son autorité; il était estimé de ceux mêmes qui n'avaient pas une pleine confiance dans la justesse de ses idées ou dans la fermeté de sa conduite politique; le public s'écriait invariablement : « M. Dufaure est honnête! » Quant à son éloquence, elle n'était pas tant celle de l'orateur qu'on admire que du discuteur qu'on redoute. C'est une éloquence qui, sans être puissante, est vigoureuse; qui agit; qui n'a pas de loisirs; qui ne se pare d'aucun ornement; qui ne s'égare amoureusement dans aucun ambage agréable, dans aucun beau détour; qui va droit au fait; qui reste dans la cause; qui n'a pas d'éclat et de chaleur, mais qui intéresse par la passion de sa logique;

qui excelle dans le raisonnement; qui parle sans redondance, nettement, sobrement; qui n'élève pas les esprits ou qui n'émeut pas les cœurs, mais qui peu à peu s'empare des volontés; qui a l'ironie sarcastique et le mot narquois, tout en paraissant contenir sa verve; qui, enfin, manie à merveille toutes les armes du bon sens et qui s'en sert, non pour briller, mais pour vaincre. Il ne reste certainement, ni à la barre ni à la tribune, le souvenir d'aucun discours où M. Dufaure ait eu un de ces transports du génie oratoire qui remue les âmes de toute une génération. Il y a eu dans ce siècle beaucoup d'orateurs dont la voix a vibré plus haut et retentira plus longtemps à travers les échos de ce monde. Ceux qui ont la grandeur de l'imagination et la force de la sensibilité, avec la beauté du langage, ne manquent pas à la France, Dieu merci. M. Dufaure est de la race moins noble et peut-être plus utile des orateurs qui sont des dialecticiens ; et cette race-là est une élite, elle aussi : ce n'est pas dans ces temps parlementaires, surtout en regard des parleurs applaudis aujourd'hui par la république, qu'on pourrait sans injustice méconnaître ou dédaigner le talent d'un Dufaure.

Par-dessus toutes les disputes de cette république et parmi les troubles plus ou moins latents des empires que le radicalisme agite en Europe, les catholiques viennent d'entendre un langage magnifique et bien fait pour calmer, pour rassurer, pour apaiser tous ceux des peuples et de leurs chefs qui voudront l'écouter avec bonne foi. L'admirable encyclique que Léon XIII vient d'adresser aux évêques parle, en effet, aux peuples et à leurs princes ou à leurs présidents et des devoirs de l'obéissance et de ceux de la puissance. Aux uns il répète que la puissance vient de Dieu, sous quelque forme de gouvernement qu'elle s'exerce; aux autres que l'obéissance est « un devoir de conscience, » puisque l'autorité a son principe en Dieu lui-même; et Léon XIII prouve ainsi, pour les États républicains comme pour les États monarchiques, qu'il ne saurait exister une société sans Dieu. Mais quelle libérale et sainte distinction il marque entre la puissance qui excède la mesure du droit naturel ou divin et celle qui reste juste! A la première ni peuple ni individu n'est obligé de s'asservir, « car, dès que la justice manque, l'autorité cesse », dit-il avec une éloquente sévérité, et, quand la loi de César viole la loi de Dieu, il faut repousser la loi de César. Que tout homme qui commande aux peuples, s'écrie-t-il ensuite, se rappelle que la puissance politique n'est pas créée pour le profit d'un particulier, mais de tout l'État, et qu'il prenne exemple, dans ses vertus, « sur Dieu très bon et très grand ». De son côté, que le peuple ne fasse pas de la liberté la licence; qu'il ne s'arroge pas une souveraineté aussi capricieuse qu'absolue; qu'il ne

se laisse pas séduire aux promesses chimériques et monstrueuses du communisme, du socialisme, du nihilisme. La religion rend plus pure, plus bienfaisante, la puissance du chef de l'État; elle rend plus respectueuse et plus facile l'obéissance du peuple. L'Église n'a pas de raisons, affirme le Pape, pour légitimer et louer une forme de gouvernement plutôt qu'une autre: elle approuve aussi bien « le principat » de plusieurs que celui d'un seul, « pourvu qu'il soit juste et qu'il tende au bien commun »; et, dans ces conditions, elle ne défend pas aux peuples de se « choisir la forme de gouvernement qui convient le mieux à leur propre génie ou aux institutions et aux mœurs qu'ils tiennent de leurs ancêtres ». Pour elle-même, elle ne demande aux gouvernements, de quelque titre qu'ils soient revêtus, que la liberté. Voilà l'enseignement que Léon XIII nous offre à tous, dans cette Encyclique si fidèlement conforme à la tradition de l'Église et qui concorde si bien avec l'histoire même du monde moderne. Quoi de plus rationnel et de plus simple? Quoi de plus vrai et de plus chrétien? A tous ceux qui prétendent diviniser une espèce particulière de gouvernement comme à tous ceux qui prétendent qu'il y a des genres de gouvernement incompatibles avec le catholicisme, Léon XIII donne également dans cette Encyclique le démenti de la vérité sacrée. A l'occasion, nous pourrons en avertir avec une nouvelle force tous ces ministres ou tous ces tribuns fanatiques qui déclarent au peuple, si faussement et si volontiers, que l'Eglise est par essence l'ennemie de la république et que le catholicisme doit être banni de l'école, du Parlement et de l'État tout entier.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LE PÈRE LACORDAIRE

A SORÈZE[1]

XII

Les multiples travaux, imposés à l'activité du P. Lacordaire, semblaient ne pas le lasser. Le 5 janvier 1860, nous avions le bonheur de le voir; le soir de ce jour, le Père nous remettait, pour le faire parvenir à Toulouse, son précieux manuscrit sur sainte Marie-Madeleine.

Un mois après, il était élu membre de l'Académie française. Il en fut satisfait, bien plus pour la religion et pour son ordre que pour lui. Ceux qui ont vécu dans son intimité en ont acquis l'indéniable preuve[2]. — « Je sais bien, aurait dit l'empereur, en agréant l'élection, que l'Académie n'a pas eu l'intention de me faire plaisir; je ne suis pas moins heureux de voir le P. Lacordaire occuper le siège qui lui est dévolu. »

A son retour de Paris, le Père parut fatigué. Un léger refroidissement le saisit. Il n'interrompit pas cependant le cours de ses occupations[3]. Malgré son indisposition, « il voulut prêcher, chaque

[1] Voy. *le Correspondant* des 25 juin et 10 juillet 1881.

[2] Voy. *Dernière maladie et mort du R. P. Lacordaire,* par le R. P. Mourey. Toulouse, 1861, p. 15.

[3] Nous extrairons ce qui suit d'une lettre qu'il nous écrivait, le 14 février 1860 : « J'ai été on ne peut plus sensible aux félicitations que vous m'avez adressées, au sujet de mon élection à l'Académie française. C'est un fait bien extraordinaire, au dix-neuvième siècle et une preuve du progrès des idées religieuses, au fond des intelligences les plus élevées de notre temps. Nous allons voir probablement, en Italie, d'épouvantables catastrophes; elles n'aboutiront qu'à relever le Saint-Siège..., et j'espère qu'en France, le progrès accompli, loin de se ralentir par ce douloureux spectacle, y prendra un nouvel essor.

« La petite indisposition dont vous voulez bien me parler a complètement disparu; mais le froid qui l'avait occasionnée, nous reste avec une persévérance peu agréable.

« Je vous remercie de l'empressement avec lequel vous avez porté au

semaine du carême, dans la chapelle du collège. Depuis que sa parole n'allait plus aux grandes multitudes, il la donnait avec le même soin [1] et le même amour à son jeune auditoire. La prédication était partagée entre trois ou quatre religieux; il parlait, à son tour. Il n'avait pas deux manières de comprendre la parole publique; c'étaient, avec la différence des âges et des idées, le même feu, la même véhémence, les mêmes transports : c'était toujours l'orateur de Notre-Dame [2]. »

Le vendredi, 16 mars, il prononça un beau sermon sur l'*aumône*. Qu'est-ce que l'aumône? Quelle est la vertu qui la produit? Quels sont ses effets par rapport à celui qui la donne et à celui qui la reçoit? Après quelques développements, le Père, rappelant la mémorable parole : *Il y aura toujours des pauvres parmi vous*, se demanda quelle était la loi qui s'interposait entre le riche et l'indigent, pour les unir. C'est la loi de charité. L'aumône est le don volontaire fait à Dieu dans la personne de l'homme. L'homme est convié à se donner, comme Dieu se donne à l'homme. Tandis que Dieu, être infini, n'enlève rien à lui-même pour se donner, l'homme ne peut être généreux qu'en se dépouillant. L'homme donne son argent, son temps, son esprit, son cœur, sa vie... Pour produire cet acte, il faut une vertu. La prudence, la justice, la tempérance ne suffisent pas; au-dessus, sont la générosité, la magnanimité; plus haut, règne la charité... *Deus est caritas*. — Le don, le bienfait sont des noms bénis parmi les hommes. Pourquoi le mot *aumône*, qui veut dire *miséricorde*, est-il dédaigné? La miséricorde n'est-elle pas une noble inspiration du cœur? — Le Père traça le tableau d'une famille indigente visitée par le chrétien qui reconnaît Jésus-Christ dans le pauvre. Il montra, d'une part, le sentiment de reconnaissance qui doit naître chez celui-ci pour le rapprocher du riche, d'un autre côté, l'immense bienfait que l'on se ménage à soi-même en pratiquant l'aumône, les bénédictions que l'on reçoit de Dieu. L'exemple de saint Martin, partageant son manteau avec un pauvre, suggéra au Père un mouvement d'éloquence qui défie toute analyse. « Que je plains, ajouta-t-il, en terminant, que je plains ces hommes riches qui, au sortir de leurs réunions mondaines et rencontrant un pauvre, ne se disent pas : nous venons

R. P. P..... les manuscrits dont je vous avais chargé. Ils lui sont exactement parvenus... »

[1] Il se préparait, en effet, à ses Conférences, comme s'il avait dû s'adresser à un grand auditoire. Le jour où il devait parler à ses élèves, il s'enfermait dans sa chambre, y prenait ses repas et, autant que possible, se consacrait entièrement à cette préparation.

[2] Voy. *Les derniers moments du R. P. Lacordaire*, par un religieux de l'Ordre de Frères-Prêcheurs (le P. Chocarne), Paris, Toulouse, 1861, p. 6.

d'être, pendant quelques heures, de misérables égoïstes, soyons bons, au moins, une seconde[1] !... »

Ses largesses étaient la justification de ses conseils. Il n'est pas une bonne œuvre pour laquelle on ait eu vainement confiance en lui. Les ressources destinées à la charité se multipliaient entre ses mains, au moment même où il luttait contre de sérieuses difficultés pécuniaires pour assurer l'existence et l'accroissement de son ordre en France. Il était devenu, à Sorèze, membre et bienfaiteur des sociétés de secours mutuels ; il avait créé des cours pour les adultes, une salle d'asile pour les enfants et s'était fait le généreux protecteur de l'école primaire qui devait continuer à jouir, après sa mort, des témoignages de sa paternelle bonté ; par lui-même et avec la coopération de la Conférence de Saint-Vincent de Paul établie au collège, il distribuait abondamment des aliments, des secours ; les améliorations apportées par son initiative à l'aménagement de sa vaste maison et la prospérité qu'avait fait naître sa présence avaient tellement accru, dans la petite ville, les occasions de travail que pas un ouvrier n'eût pu se plaindre du défaut d'occupation. Sa sollicitude s'étendait à tout. Il confirmait par un exemple incessant les conseils que le sentiment de la charité lui inspirait.

Le jour même du sermon, dont nous venons d'indiquer les lignes principales, l'un des hommes qu'il aima tendrement, l'un de ceux qui avait le plus éprouvé, à Paris, la bienfaisante influence du P. Lacordaire, M. Émile Sahuc, de Nissan, l'entretint du projet que l'on avait formé d'organiser un pèlerinage des Conférences de Saint-Vincent de Paul, des diocèses de Carcassonne, de Montpellier et de Perpignan, vers l'antique monastère de Fontfroide, près Narbonne. M. Sahuc demanda au Père de vouloir bien y assister et d'y prendre la parole. Le P. Lacordaire avait adhéré avec empressement à ce désir ; il avait même tracé, pour le soumettre à Mgr de la Bouillerie, le programme de la fête. Différentes circonstances devaient empêcher la réalisation de ce projet.

Le Père n'aurait pu, du reste, agir comme il se le proposait. Le lundi, 19 mars 1860, trois jours après le sermon sur l'Aumône, sa santé subissait une profonde altération ; il était saisi, à l'autel, pendant la célébration de la messe, de violentes douleurs de tête et de reins qui l'obligèrent à regagner sa cellule en toute hâte. Les symptômes étaient graves : refroidissement glacial, douleurs persistantes, ébranlement général.

[1] Le Père a dit ailleurs : « La misère est un châtiment; la pauvreté, une bénédiction. — Plus j'étudie les gens heureux, plus je suis effrayé de leur incapacité divine. — Rien de plus misérable, au fond, que ces hommes à qui rien ne paraît manquer... »

Bien des causes avaient concouru à abattre sa forte constitution, « l'excès de travail, sa prodigieuse austérité, une mélancolie profonde, à la vue des hommes et des choses, les ingratitudes, les injustices, les contrariétés des esprits et du temps[1]. » Il avait beaucoup souffert ; nous n'avons pas à rechercher ici quels furent ses chagrins ; si amers qu'ils aient été, ils n'avaient pas aigri son grand cœur ; « les hommes généreux savent mourir lentement, sans maudire personne[2]. » Le Père était, en outre, dévoré par l'inextinguible feu du travail intellectuel ; cette ardeur, trop concentrée au dedans de lui-même, durant ses dernières années, avait contribué à ruiner sourdemeut ses forces. Il en était venu à ne pouvoir apprendre qu'un discours avait été fait sur un sujet quelconque de religion, de philosophie, de littérature, sans se sentir contraint de composer mentalement pour lui seul ce discours qu'il ne devait cependant jamais ni écrire ni prononcer. Son organisation, éminemment sensible, avait été brisée par les secousses et les bonds intérieurs de son âme.

Cette première crise dura quinze jours ; il parut se remettre ; à Pâques, il entendit tous ses pénitents ; l'École entière communia de sa main. Le lendemain, il s'absenta de Sorèze pour remplir les devoirs de sa charge de provincial, pour visiter plusieurs couvents de son Ordre. Prévenu de son passage à Narbonne, M. Sahuc le rejoignit dans le train et l'accompagna une partie du trajet. Le Père était fatigué ; ses traits étaient altérés. Il espérait que le voyage, que le changement d'air le rétabliraient. Il se rendait tout d'abord au monastère de Saint-Maximin, afin d'organiser la fête qui devait y être célébrée, le 20 mai, à l'occasion de la translation des reliques de sainte Marie-Madeleine.

Le 20 avril, il était de retour à Sorèze. Le 23, il écrivait, avec son cœur, à M. Sahuc :

J'apprends que vous venez de perdre l'un de vos enfants, et je m'empresse de vous exprimer mes sentiments de condoléance, bien que Dieu seul soit capable d'adoucir cette perte dans le cœur d'un père. Revêtu de la grâce baptismale, votre enfant a paru devant Dieu et il est heureux dans son sein. Que de périls lui auront été épargnés ! Que de misères et de peines ! Hélas ! nous devrions nous réjouir de voir ces âmes nous échapper si jeunes pour aller à Dieu, pures et sans tache.

La solennité de sainte Marie-Madeleine aura lieu définitivement, le dimanche, 20 mai, dans l'octave de l'Ascension. Je partirai le ven-

[1] *La dernière maladie du R. P. Lacordaire,* par le R. P. Mourey, p. 6.
[2] *Le R. P. Lacordaire,* par M. Auguste Pujol, Toulouse, 1861, p. 43.

dredi 18, et vous prendrai, en passant, si rien ne s'oppose à votre dessein primitif. J'ai demandé qu'une cellule vous fût gardée au couvent.

J'ai placé dans ma chambre, sous la sainte Vierge, votre cher martyr[1], je le prie pour vous et tous les vôtres, et vous renouvelle, etc.

Le 18 mai, le Père passait à Narbonne. Sa première parole fut pour déclarer que, d'après l'avis du docteur Houlès, son médecin, il était obligé de renoncer au voyage de Saint-Maximin; qu'il n'irait que jusqu'à Montpellier, où il avait l'intention de consulter M. le

[1] Le Père parlait du R. P. Courtet, religieux dominicain, martyrisé au Japon, en 1637. Ce courageux missionnaire appartenait, par sa mère, à la famille de laquelle descend M. Sahuc. Notre excellent ami avait été heureux d'offrir au P. Lacordaire le portrait d'un religieux rangé, à juste titre, au nombre *des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, après avoir enduré pour la foi de longs et horribles supplices.

Peu de jours avant les fêtes de Saint-Maximin, le 12 mai 1860, arrivait à Sorèze, un aimable érudit, J.-J. Ampère. Il avait été l'ami intime de M. de Tocqueville et il venait donner des renseignements au P. Lacordaire sur la vie de l'académicien, dont il avait à prononcer l'éloge. L'éminent visiteur, le voyageur infatigable quittait Sorèze, le 16, et adressait de Toulouse les vers suivants à M. Edmond Py qui, sous les auspices du Père, lui avait offert un recueil de poésies intitulé : *Foi et Patrie*.

La muse du coureur, hélas! toujours absent,
Dans le chemin de fer, — son asile ordinaire, —
    Pour la muse stationnaire
Qu'enchaîne dans Sorèze un attrait tout-puissant,
Trace, parmi le bruit horrible, assourdissant,
Du *train* qui gronde et fuit comme fait le tonnerre.
A la grande vitesse, un mot reconnaissant.

Vous qui chantant la *Foi*, qui chantant la *Patrie*,
Le seuil de toutes deux n'avez point dépassé,
N'enviez pas le monde en tous sens traversé,
L'Europe et l'Amérique, et Rome et l'Ibérie;
Car à marcher toujours, souvent on s'est lassé.
Des pieds du voyageur la plante s'est meurtrie
A faire trop de pas, trop loin de son berceau.
Eh! que de fois aussi l'âme fut déchirée,
Du but qu'elle touchait follement égarée!
Pourquoi ce long détour pour aller au tombeau?
Restez dans la *Patrie*, où si bien l'on demeure;
Restez dans la *Patrie*, où si bien l'on s'endort;
Restez avec la *Foi* qui console à toute heure;
    Le repos vaut mieux que l'effort.
Moi, je cherchais toujours; vous, vous étiez au port.

J.-J. AMPÈRE,
De l'Académie française.

16 mai 1860, entre Castelnaudary et Toulouse.

docteur Combal. M. Sahuc fut témoin de sa tristesse, de la difficulté avec laquelle il se résignait à ne pas assister aux solennités qu'il avait organisées. « Croyez-vous, dit-il à plusieurs reprises, que je puisse me dispenser d'aller à Saint-Maximin? J'ai préparé cette fête; beaucoup de personnes amies m'y attendent... Cependant le docteur Houlès m'a déclaré qu'il y allait de ma vie... Ma santé ne m'appartient pas... »

Tout témoignait en lui de l'anxiété qu'il éprouvait. Mais, à mesure que la réflexion l'éclairait sur le parti à prendre, son visage se déridait. A Cette, paraissant résolu, malgré son profond regret, à ne pas aller dans le Var, il était redevenu calme et avait retrouvé sa verve pour raconter des traits de son enfance. — A Montpellier, réprimant définitivement son ardent désir, il s'inclina devant une appréciation médicale qui confirmait la première. Il accomplit là un vrai sacrifice : il eût été si heureux de rendre, par sa voix, un nouvel hommage à la sainte qu'il venait de louer, en des pages admirées, et sous le patronage de laquelle il avait rétabli l'une des plus chères maisons de son ordre. « Il regardait la fondation de ce grand couvent d'études comme l'œuvre capitale de son second provincialat... Huit évêques devaient assister à cette solennité : on s'y était rendu de très loin... On avait des pressentiments; on était venu de Paris recueillir les derniers éclats de cette voix qui s'éteignait[1]. » Le 19 mai il était de retour à Sorèze, et dès le 20 il adressait, à tous les prieurs de son ordre, la lettre où il demandait, non comme un père, comme un supérieur, mais avec l'humilité du saint, « qu'il lui fût permis, sur le déclin où il s'avançait chaque jour, de retrancher quelque chose de son fardeau et d'obéir ainsi aux conseils d'une prudence sans pusillanimité. » — « C'est la première fois, écrivait-il quelques jours après, que mon corps a résisté à ce que je voulais. »

Le 28 mai, il se reprenait à espérer :

Combien je suis touché, disait-il dans une lettre (inédite, comme celles qui précèdent et celles qui suivront), en réponse à une proposition de M. Sahuc, — de l'hospitalité que vous voulez bien m'offrir. Grâce à Dieu, mes forces reviennent et me permettront, je l'espère, d'attendre jusqu'aux vacances le moment d'un repos plus complet... M. Combal n'a trouvé aucun organe atteint, mais un affaiblissement général qui exige beaucoup de repos... Son avis a été tout à fait contraire au voyage de Saint-Maximin, et cependant j'hésitais encore, le samedi, à dix heures du matin... C'est un sacrifice qui m'a été d'autant

[1] *Les derniers moments du R. P. Lacordaire*, p. 7.

plus douloureux que quelques personnes amies, comme vous, m'attendaient à cette fête que j'avais, en partie, préparée [1]...

La fête fut splendide. Les huit évêques attendus étaient présents; on était venu de tous les points de la France. Mgr Plantier, acquittant la dette de l'orateur dominicain, prononça le panégyrique de la sainte... Mais Lacordaire n'était pas là; sa voix ne se faisait pas entendre; un pressentiment, hélas! trop fondé, assombrissait toutes les pensées.

Le Père consentit à se soigner pendant l'été; il se rendit à Rennes-les-Bains. « On espérait que ces eaux réagiraient efficacement contre l'épuisement des forces. Il y fut rejoint par M. l'abbé Henri Perreyve qu'il avait distingué autrefois, au milieu de tant d'autres jeunes gens, au pied de sa chaire de Notre-Dame, qu'il avait deviné et aimé. Il resta trop peu de temps à Rennes pour que le traitement eût son effet. Mais ce régime de baigneur lui était à charge ; ce n'était plus sa vie régulière et occupée; ce n'était plus son Sorèze. Il partit... En revoyant la montagne Noire : « Ah! dit-il, que j'aime à respirer l'air de Sorèze. » Un mieux passager lui fit illusion un instant; il crut que ses forces lui étaient rendues [2]. »

Le 26 août il visitait, à Nissan, M. Sahuc. Il fut heureux que le médecin de la maison amie où il recevait l'hospitalité ne reconnût, comme les docteurs déjà consultés, aucune lésion. Le Père croyait à une anémie qu'il serait possible de combattre. Quoique portant sur son visage des traces de fatigue, il paraissait mieux qu'antérieurement. C'est de Nissan qu'il alla présider le chapitre des prieurs assemblés à Flavigny et se choisir un vicaire provincial. — A titre de souvenir de sa visite, il avait écrit sur une *Imitation de Jésus-Christ*, pieusement conservée, les lignes suivantes : « L'*Imitation de Jésus-Christ* est comme la rosée qui tombe d'un ciel serein. Elle rafraîchit, ranime, nourrit et parfume les âmes. »

Revenu à Sorèze, il écrivait, le 18 septembre, à M. Sahuc :

Je suis de retour ici depuis quelques jours, et je m'empresse, en vous donnant de mes nouvelles, de vous remercier du cordial accueil que j'ai reçu de vous et des vôtres, à Nissan. Veuillez particulièrement en témoigner ma gratitude à monsieur votre père, dont j'ai été heureux de faire connaissance autrement que par son image en vous. J'avais

[1] Ailleurs il a écrit : « Après le Saint-Sépulcre et Saint-Pierre de Rome, il n'y a pas un plus grand pèlerinage que celui de Saint-Maximin et de la Sainte-Baume. » L'œuvre des *Lieux saints de Provence* fut l'une des plus vives préoccupations des derniers temps de sa vie.

[2] *Les derniers moments du R. P. Lacordaire*, p. 9.

si bien commencé mon voyage qu'il ne pouvait manquer de réussir. Le mouvement, le changement d'air, mon pays natal, tout a contribué à me donner des forces et un retour d'appétit. J'ai été aussi bien fortifié par la bonne consultation de M. Cavayé, votre médecin, et je vous prie de le remercier de nouveau des lumières qu'il m'a données. Veuillez lui dire que ma santé continue à progresser...

XIII

C'est sous cette impression meilleure du côté de sa santé que le Père présida à la rentrée scolaire. Rien n'était changé à ses travaux quotidiens; tout était conduit avec la régularité habituelle; il fallait même qu'il réservât une heure chaque jour pour préparer son discours de réception, à l'Académie. Ses intimes savent, en dépit de toutes appréciations contraires, dans quel esprit d'humilité pour lui-même, dans quel sentiment de joie profonde pour la religion et pour son ordre, il se rendit à la séance du 24 janvier 1861.

Paris le revit; on se souvient avec quel empressement. Lorsqu'il parut, plus pâle que sa robe, sur le fauteuil qu'il ne devait honorer qu'une fois, on put croire qu'il subissait l'émotion de ce surprenant triomphe. Non, il venait, soldat blessé à mort au service de l'Église, déposer sur le front de sa mère la couronne qu'il recevait de la France...; il plaçait de ses mains la clé de voûte à l'édifice de toute sa vie : la réconciliation de son siècle, de son pays, de la science, de la liberté avec la foi catholique; il n'était entré dans ce temple de toutes les gloires littéraires que pour y être *le symbole de la liberté acceptée et fortifiée par la religion* [1].

Ce fut un jour solennel que celui où M. Guizot et le R. P. Lacordaire se trouvèrent en présence, l'ancien ministre et le moine, le protestant et le catholique. Ce fut un jour de triomphe pour les idées de tolérance et de paix. Le discours que le Père lut, d'une voix altérée, se ressentait des souffrances, de la lassitude qui l'accablaient depuis un an. Le vol de l'aigle s'était ralenti. M. Guizot le loua en termes saisissants. Nous aimons à relire les belles pages, où une intelligence des plus élevées, des plus sereines, a exprimé avec une impartialité et une noblesse supérieures, son jugement sur l'illustre récipiendaire.

[1] Voy. *Les derniers moments du R. P. Lacordaire*, p. 11. — Voy. le discours du Père, à l'Académie française, Paris, 1861, *in fine*.

Le nouvel académicien fit à l'empereur la visite accoutumée. Il raconta lui-même, à Sorèze, cette entrevue. L'empereur se montra d'une courtoisie parfaite et lui parla de l'admiration qu'avait pour lui l'impératrice qui avait eu le bonheur de l'entendre. L'empereur l'entretint longuement du général Drouot, dont il avait lu, plusieurs fois, dit-il, l'oraison funèbre.

Le Père revint à l'École, très fatigué.

Cependant il prêcha encore, pendant le carême, une fois par semaine. Il prit pour thème de ses conférences le *Devoir*. C'était une idée qui lui était chère, entre toutes, non seulement parce qu'il l'avait creusée, mais parce qu'il la pratiquait depuis son enfance. Il montra que le devoir est la plus grande et la plus généreuse des idées; la plus grande, parce qu'elle implique l'idée de Dieu, l'idée de l'âme, de la responsabilité, de l'immortalité; la plus généreuse, parce qu'en dehors d'elle, il n'y a que le plaisir et l'intérêt. Le devoir est encore la plus grande force pour résister, pour agir. Il est la source de la véritable élévation, dont voici les degrés : les honnêtes gens, les hommes d'honneur, les magnanimes, les héros, les saints. La sanction du devoir est dans la justice des tribunaux, la conscience et le dernier jugement de Dieu. Le devoir est enfin la plus grande source de bonheur, dans l'enfance, dans la famille, dans la patrie, dans la vieillesse [1].

Il nous fut donné d'entendre, le vendredi, 23 mars, la conférence sur le *bonheur que procure l'accomplissement du devoir;* nous en avons gardé l'ineffaçable mémoire.

Par quel sujet plus digne de sa grande âme pouvait-il couronner les enseignements de sa vie? Le devoir n'avait-il pas été sa loi, du commencement à la fin de sa carrière? « L'épreuve, a-t-il écrit, est l'occasion offerte à un être libre de se sacrifier au devoir ou de sacrifier le devoir à soi-même... S'en acquitter, au péril d'être blâmé, est un des mérites les plus réels de l'homme qui en est capable... Le devoir est supérieur à tout. Aucun calcul, aucune crainte, aucune habileté, aucun désir ne doivent prévaloir contre... Ce n'est qu'une route un peu rude pour se retrouver à jamais; c'est la vraie source de tout bien intérieur... » Ne devons-nous pas appliquer au Père la pensée qu'il a exprimée, en ces termes : « Lorsque l'âme est arrivée à un certain degré d'élévation vers Dieu, elle méprise facilement la vie, et c'est alors que Dieu l'y rattache par l'idée du devoir. » Son âme, vivant sur les hauteurs et détachée des

[1] *Les derniers moments du R. P. Lacordaire,* p. 12.

meilleures affections d'ici-bas, par l'irrésistible séduction de la patrie future, n'était retenue que par le lien suprême du dévouement.

La santé du Père était profondément altérée. Il luttait contre le mal, croyant pouvoir par sa volonté, par son énergie morale, rendre à son corps la vigueur qui l'abandonnait.

Le lundi de Pâques, il arrivait chez M. Émile Sahuc, en ce moment à Narbonne. Malgré sa lassitude, il voulait revoir le couvent, le noviciat de Saint-Maximin, la chère fondation où il discernait l'un des signes les plus évidents de la main de Dieu sur son œuvre. Il eut la force de prendre plusieurs fois, le soir, la parole dans ce couvent. « Le Père, entouré d'une couronne blanche de soixante religieux, rangés le long des murs de la grande salle du chapitre de Saint-Maximin, retrouvait pour eux dans son cœur les éclats d'une éloquence qui n'avait plus rien de la terre, les conjurait de redouter les empressements du monde, non ses mépris, et leur révélait dans un langage inspiré l'éternelle beauté de leurs vœux, mariage ineffable entre l'âme et Dieu[1]. »

Le Père revint fatigué : il se plut, de nouveau, à goûter, pendant trois jours, à Narbonne, l'hospitalité qui l'avait un peu reposé, la semaine précédente. Il y arriva le 8 avril. Quoique souffrant, il tint à réaliser le désir qu'il formait depuis longtemps de visiter l'antique abbaye de Fontfroide[2], située à 9 kilomètres. Ce monastère passé à la fin du demi-siècle, entre les mains de particuliers, n'était redevenu une demeure monastique qu'au mois de septembre 1858. Tout y était dans le délabrement; les offices ne pouvaient avoir lieu dans la grande église de l'abbaye; les religieux, des moines bernardins, de l'ordre de Cîteaux, avaient transformé une petite salle en oratoire. C'est là que, le 9 avril 1861, le Père célébra la messe, en présence de tout le couvent : il devait être bientôt contraint, à Sorèze, de renoncer à cette consolation ; il se l'est ménagée à Fontfroide l'une des dernières fois de sa vie. C'était pour lui une cérémonie, une joie toujours nouvelle. Nulle part Lacordaire ne fut aussi beau qu'à l'autel : il y paraissait transfiguré.

Après la messe, le digne prieur, suivi des religieux, en habit de chœur, accompagna le Père dans le salon de réception. Le P. Lacordaire y conversa près d'une heure, avec un charme qui faisait illusion sur l'état de ses forces. A un moment, le P. Marie-Jean, prieur, parla des difficultés inséparables d'une fondation religieuse ! « Ah ! sans doute, c'est difficile, reprit le P. Lacordaire. Mais qu'est-ce

[1] *Les derniers moments du R. P. Lacordaire,* p. 13.

[2] Voy. l'*Etude historique sur Fontfroide,* abbaye de l'ordre de Cîteaux (1093-1790), par M. Émile Cauvet, Narbonne, 1875.

qui n'est pas difficile, en ce monde? Ceux-là mêmes qui se damnent ont bien des difficultés à vaincre. En présence des grâces dont Dieu nous comble, des moyens sans cesse suggérés à sa bonté pour nous sauver, quels efforts, quels soucis, quels remords chez ceux qui repoussent les bienfaits de sa miséricorde! » Sa conversation fut étincelante; son cœur, si rempli d'amour pour Dieu, s'y révéla par des accents d'inexprimable tendresse et d'une haute éloquence. — Le Père emporta le meilleur souvenir de Fontfroide et de son vénéré prieur.

Pendant les trois jours de sa présence à Narbonne, il fit un si bon accueil à plusieurs personnes, il causa avec tant d'élan qu'on ne pouvait deviner toute la gravité de sa maladie. M. Sahuc insistait pour le retenir; le Père se serait décidé à prolonger sa visite; mais il songeait aux jeunes gens dont il était le confesseur à l'Ecole. « Plusieurs, dit-il, m'attendent, et je me reprocherais, toute ma vie, de les empêcher, par mon éloignement, de recevoir la communion. On ne sait pas quelles peuvent être les conséquences d'une telle privation. » Le Père avait fait la même réponse, lorsqu'à Paris, après sa réception à l'Académie, M. de Montalembert l'avait engagé à ajourner son départ. Quelle délicatesse et quelle piété!

Le 11 avril, il rentrait à Sorèze. Son état s'aggrava d'une manière sensible. M. Sahuc ayant insisté pour que le Père vînt se fortifier par un assez long séjour sur les bords de la Méditerranée, reçut la lettre suivante, datée du 27 avril 1861 :

Je voulais, tous les jours, vous remercier de votre bonne et chère hospitalité. Mais, avant de le faire, je désirais être décidé sur la question du changement d'air qui m'est ordonné par les médecins. Ils veulent absolument que je fasse un séjour de quelques semaines dans le Nord, et je me dispose à partir demain, dans l'après-midi, pour cette destination. Il ne faut donc plus que je songe à la Franqui et à vos aimables offres. Le Nord l'emporte sur le Midi, et il est probable, en effet, qu'étant né dans le Nord et y ayant vécu cinquante et un ans, il sera préférable pour me mettre en voie de guérison. Vous excuserez, je l'espère, cette modification dans mes projets.

Le Père partit pour Becquigny (Somme), où il se reposa dans la résidence que lui offrait *une ancienne et respectable amitié*. Les soins attentifs dont il fut entouré lui avaient procuré quelque bien; l'appétit semblait revenir. Mais ces bons symptômes durèrent peu : les docteurs Rayer et Jousset reconnurent une inflammation aux entrailles et une anémie très prononcée.

Le Père désira revenir à Sorèze, à Sorèze dont le nom ne cessait

d'être sur ses lèvres. Le 18 juin, un groupe d'élèves à cheval vinrent à sa rencontre jusque près de Revel et escortèrent la voiture où il avait pris place, avec le R. P. Mourey, sous-directeur de l'École, et le curé de Sorèze. Son retour fut un vrai triomphe. La petite ville était remplie d'une foule nombreuse; sur des banderolles suspendues entre des mâts, des inscriptions résumaient les principaux événements de sa vie. Le bataillon des élèves, sous les armes, musique en tête, le corps des professeurs, les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels dont il était membre honoraire, l'asile et les autres œuvres qu'il avait fondées, s'étaient avancés vers le Père. Un arc de triomphe avait été dressé pour le recevoir. Il en était contristé : « Un arc de triomphe, à moi, à un moine, est-ce possible? » disait-il.

Sa figure pâle et amaigrie portait la trace de grandes souffrances; il monta à l'Ecole, entre les deux rangs pressés d'une population heureuse et impatiente de le revoir, après la plus longue absence qu'il eût faite, depuis son installation à Sorèze. Toutes les têtes étaient découvertes. On l'acclamait. Visiblement ému d'une telle ovation, le Père répondait par des saluts affectueux aux démonstrations qui se succédaient.

Parvenu à la salle des fêtes, il remercia d'une voix ferme, quoique affaiblie, les élèves, les professeurs, les ouvriers, les habitants, de l'accueil qui lui était fait et des marques d'attachement qu'on lui avait données en tout temps. « — Me voici de nouveau au milieu de vous, dit-il en terminant; me sera-t-il donné d'y vivre? Je ne sais. Je m'en remets à la volonté de Celui qui dispose de nos destinées. Je suis prêt à tout, *ad vivendum aut moriendum*. Du moins, je vous laisserai ma tombe. Honorez-la d'une prière, toutes les fois que vous passerez près d'elle... » Ces paroles, d'une si chrétienne résignation, arrachèrent des larmes à l'assistance... Au blanc mat de la mort qui avait envahi ses traits, à la maigreur extrême qui exténuait son corps, il n'était plus possible de se faire illusion.

Le Père reçut alors une nouvelle qui l'accabla de tristesse. Le R. P. Besson, l'un de ceux qu'il avait le plus aimés, pro-préfet des missions apostoliques de Mésopotamie et du Kurdistan, venait de mourir, en Orient, victime de sa charité et de son zèle. Le Père épancha sa douleur dans une lettre adressée à tous les prieurs de la province.

Le 14 juillet, veille de sa fête, l'École s'assembla pour lui exprimer ses vœux; au nom du corps professoral et de tous les élèves, le sergent-major lui offrit un bouquet, qu'il accompagna de paroles touchantes. Le Père s'était traîné dans la grande salle. Il parla à son tour. Son cœur débordait de tendresse pour ces enfants dont il sentait qu'il allait se séparer. Il répéta qu'il était à eux à la vie et à

la mort ; puis il paraphrasa avec mélancolie, l'appliquant à lui-même, une inscription qu'il avait recueillie sur un tombeau, à Rome, près des catacombes de Saint-Laurent : *Pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé.* Le grand orateur atteignit au sublime... Comment décrire l'émotion que ses paroles firent naître !

Le lendemain, la messe dite dans sa chambre était à peine terminée qu'on annonça l'arrivée d'un religieux qui venait apporter les vœux du monastère de Toulouse. Le Père le reçut avec une vive cordialité, lui exprima ses remerciements et s'enquit de tout ce qui intéressait cette maison et chacun de ses membres.

Comme tous les ans, le 15 juillet, jour de sa fête, une grand'messe était célébrée ; des exercices militaires, des assauts d'armes, un banquet, une promenade en musique avaient lieu dans la soirée. Le docteur avait expressément recommandé au Père de ne pas se lever. Quelles ne furent pas la surprise et l'émotion de tous, lorsqu'on vit, au moment où la grand'messe allait commencer, le Père prendre sa place habituelle à la chapelle. — Il voulut même assister, le soir, aux exercices militaires ; il pouvait à peine se tenir debout. — Il lui coûtait tellement, surtout en ce jour, d'être éloigné de ses chers élèves, qu'il eut la force de se présenter au banquet ; mais il allait défaillir ; on dut le ramener au plus tôt...

Jusqu'à la fin de l'année scolaire, les élèves furent témoins de cette lutte d'un vaillant esprit contre les progrès croissants des souffrances physiques.

Le mardi, 6 août, nous arrivions à Sorèze ; le jour se levait, au moment où nous entrions dans cette résidence paisible ; l'un des serviteurs de l'École nous aperçut ; quelques heures après, nous recevions du bien-aimé Père un gracieux billet, qui nous conviait à partager son repas. Avant midi, nous étions près de lui ; nous contînmes difficilement la pénible impression que sa vue produisit en nous... On lisait sur son visage les douleurs que la maladie lui faisait éprouver. Son intelligence ne se ressentait en rien de l'état de sa santé. Le Père nous posa différentes questions sur un sujet qui le préoccupait. Nous nous assîmes ensuite à sa table : ce devait être, hélas ! pour la dernière fois ; nous étions troublé par ce pressentiment, par cette certitude. Le cher malade ne put guère accepter aucun aliment ; mais sa conversation fut plus vive qu'elle ne l'avait jamais été : elle nous révéla tout l'empire qu'exerce une grande âme sur le corps : sa pensée était demeurée nette, forte, lumineuse. Plus la vie se retirait de lui, plus son esprit gagnait en énergie, en vigueur... Il ne put lui-même s'empêcher d'y faire allusion, tant il comptait sur cette force pour dompter le mal physique. Fidèle à notre habitude, nous avons écrit

immédiatement après cet entretien, tout ce que le Père dit devant nous; relevons les paroles suivantes qui nous saisirent :

L'esprit, dit-il, vers la fin du repas, suffit à soutenir les courages en apparence les plus abattus... Je comprends que l'on puisse rester vingt heures à cheval sur un champ de bataille... J'admets ce que l'on raconte d'un général mutilé qui se faisait asseoir sur son cheval, un jour de combat, et montrait ce que l'âme peut communiquer d'énergie à un corps brisé... L'Arioste a pu dire de l'un de ses héros : *Il combattait encore, et cependant il était mort!*... Il y a du vrai, beaucoup de vrai dans cette exagération...

C'est au milieu des nobles excitations de la pensée que nous admirions cette intelligence supérieure.

Le 6 août 1861 était le jour des exercices de fin d'année. Ils se déroulèrent avec la solennité accoutumée. Jusqu'au soir, le Père n'avait pu y paraître. Mais il vint, à la fin du jour, à la séance littéraire de l'Athénée... Nul n'osait espérer sa présence... Quand on l'aperçut, amaigri et légèrement courbé, il y eut comme un frisson dans l'auditoire. L'assemblée était très-nombreuse... Le Père prit la parole; ce devait être la dernière allocution de sa vie. Plus que jamais on était suspendu à ses lèvres. Sa voix put encore remplir la vaste salle des Arts. Il parla de la prospérité de l'École, de ses succès dans les examens subis devant les facultés de Toulouse, devant le jury d'admission à l'École polytechnique; il déclara que, malgré l'agrandissement qu'avaient reçu les édifices, il ne pourrait accueillir, l'année suivante, avec les élèves qui lui restaient, tous ceux qui désiraient entrer au collège; il fit savoir qu'il était obligé par le fait même de tant de demandes, d'élever le minimun de l'âge au-dessus duquel aucun nouvel élève ne pouvait être admis.

Je sais bien, ajouta-t-il, que l'École pourrait contenir un plus grand nombre d'internes; il suffirait d'élever les bâtiments, presque tous à un seul étage, mais il est bon de ne pas environner nos cours intérieures de constructions trop hautes et de conserver les avantages du rez-de-chaussée... L'admission d'un trop grand nombre d'élèves nouveaux nuirait à nos traditions, à l'esprit que nous nous efforçons de maintenir dans l'École; le nouvel élément, au lieu de s'assimiler à l'ancien formé par nos soins et de se fondre avec lui, pourrait l'altérer en le dominant... Ce serait peut-être une prospérité exagérée, éphémère, que nous ne pourrions maintenir, et dont la direction nous échapperait, prospérité dès lors plus apparente que réelle. En ne dépassant pas les limites que nous nous sommes assignées, le succès sera

plus constant, les années pourront s'écouler, sans apporter de changement à l'esprit religieux et fort de cette maison. Ce sera comme l'introduction lente et calme d'un liquide dans un vase déjà plein, où la régularité et la forme du renouvellement modèrent et voilent, en quelque sorte, ce renouvellement même... A la faveur d'une prospérité déréglée, se glisserait dans l'École le *ver rongeur* inhérent à la quantité, à la quantité irréconciliable ennemie de la qualité...

Le Père parla plus d'un quart d'heure... Voici ses dernières paroles :

Je m'arrête...; je suis un vieux soldat qui ne peut plus livrer de grandes batailles. Mon épée est trop lourde pour mes mains; elle s'est brisée... Je bénirai le ciel, si elle s'est brisée à votre service... Ses tronçons demeureront près de ma tombe et seront, je le demande à Dieu, ma gloire pour l'éternité...

Tel fut l'adieu du bien-aimé Père à la jeunesse qui lui a servi de couronne, aux premiers, comme aux derniers jours de sa carrière et qui a recueilli, soit dans cette salle même, soit à la chapelle, les suprêmes accents d'une éloquence que n'électrisa, ni à Notre-Dame ni dans la métropole de Toulouse, une plus haute inspiration... On devine, mais on ne peut exprimer le trouble intime que suscita dans tous les cœurs cet adieu d'une voix expirante.

Le Père eut ensuite pour plusieurs élèves des mots d'un à-propos plein de charme. C'était toujours la même fraîcheur de pensée, la même grâce, la même richesse d'imagination. Ainsi, lorsque le jeune G. Brassier de Saint-Simon s'avança pour lire la harangue d'un vieux soldat de la garde à Napoléon Ier, le Père caractérisa aussitôt en quelques mots le mérite du célèbre auteur des *Mémoires* et invita l'élève, descendant de l'historien, à toujours montrer qu'il tenait de lui plus que son nom.

Une autre lecture fut faite, en sa présence, sur l'*Amitié*, l'amitié qui avait procuré au Père de si pures jouissances. Qui en a parlé dans un langage plus ému! « L'intimité de la vie avec des êtres de choix est, a-t-il dit, ce qu'il y a, sur la terre, de plus doux, de plus parfait, de plus semblable à la vie du ciel... Ce qu'il y a de plus doux au monde, a-t-il écrit ailleurs, c'est d'être oublié des hommes, hormis de ceux qui nous aiment et que nous aimons [1]. »

[1] Quelles pages, sur l'*Amitié*, dans le premier chapitre de la Vie de sainte Marie-Madeleine! — Le 20 février 1859, pendant qu'il écrivait cet ouvrage, il traita devant son Athénée, *de l'amour et de l'amitié*. Un saint, celui-

Aussi ne négligeait-il aucune occasion de faire sentir le prix qu'il attachait à la véritable affection. Ayant à désigner deux membres nouveaux de son jeune institut, de cette réunion d'élèves choisis qui avaient l'honneur de vivre en sa compagnie, après les avoir nommés, il indiqua leurs titres à cette distinction dans les termes délicats qu'il savait si heureusement trouver.

Les deux jeunes gens que je désigne à la fois, ajouta-t-il, ont donné à l'École le spectacle d'une amitié si dévouée, si honnête, si pure, que je veux qu'ils demeurent ensemble pour qu'ils nous continuent ce touchant exemple. Serait-ce être agréable à l'un d'eux, même en lui accordant une récompense méritée, que de le séparer de son meilleur ami?

Dans les assemblées particulières de l'École, il se plaisait à mettre en relief ce sentiment, l'opposant, avec l'autorité la plus élevée, à ces associations infâmes dont le moindre mal est l'absence de toute amitié.

L'un des usages de Sorèze, nous l'avons dit, était de nommer, à la fin de chaque année, un *étudiant d'honneur*. Dans la soirée du

qui a écrit : « J'avais aimé la gloire, mais nulle autre chose, avant d'aimer Jésus-Christ, » pouvait seul aborder ce sujet, dans une réunion de jeunes hommes, et le développer avec la chaste hardiesse, permise à son éloquence. Nous devons à l'obligeance de l'un de ses anciens élèves, M. Maurice Sabatier, devenu l'un des membres les plus distingués du barreau de la Cour de cassation, une analyse de cette conférence; en voici un extrait : « L'amour humain a son principe dans la beauté physique, il est passager comme elle : sans l'amitié, c'est un pur égoïsme. — Le principe de l'amitié, au contraire, est dans la beauté morale. Regardez Madeleine repentante et en pleurs aux pieds du Christ. Jusque-là elle n'avait connu que l'amour sensuel, parce que ses yeux n'apercevaient que la beauté physique; maintenant ils se sont ouverts à la beauté morale, et elle est touchée par l'amitié. — A la différence de l'amour humain, l'amitié n'existe que par la réciprocité du dévouement. Deux vrais amis se donnent entièrement l'un à l'autre; ils n'ont qu'une même fortune, une même volonté, une même vie; c'est un *croisement éternel de deux âmes*, la transsubstantiation de l'une dans l'autre; c'est le dévouement poussé jusqu'à ses extrêmes limites, le mal seul excepté, parce que la loi de Dieu doit tout dominer. On peut donc définir l'amitié *une union étroite et réciproque de deux âmes, à cause de leur beauté morale.*

« Il suit de là que l'amitié, comme l'âme, ne connaît ni le sexe ni l'âge. On la retrouve chez les femmes, comme chez les hommes, et le temps ne l'affaiblit point; car on peut éternellement entendre l'âme.

« Il en résulte aussi que l'amitié est le bien le plus rare, parce que la réciprocité en est l'élément essentiel. Chez les jeunes gens surtout, l'amitié *parfaite* est impossible, à cause, non seulement de la réciprocité, mais du

6 août, le Père décerna ce titre, pour l'année scolaire 1860-1861, à un jeune homme de l'île Maurice. Avant de lui remettre son diplôme, de lui donner l'accolade et de lui passer au doigt l'anneau qui devait sceller son union avec l'École, le Père s'exprima ainsi :

Monsieur, Mme de Maintenon qui a pu dire avoir eu un roi à ses genoux, racontait, un jour, devant des courtisans que, traversant les mers, elle avait passé pour morte, et qu'elle n'avait échappé que par un accident fortuit à la loi commune à tous ceux qui meurent en mer d'avoir les flots pour sépulture. Un favori lui repartit : « Madame, on ne revient pas de si loin pour peu de chose ! » Vous, Monsieur, vous n'êtes pas venu non plus de loin pour peu de chose. Fleur transplantée, bien que vous ayez perdu votre soleil, vous avez, pour nous, gardé votre parfum...

Le Père continua quelques instants encore sur ce ton...

Le R. P. Mourey, sous-directeur de l'École, se fit l'interprète des sentiments de l'assemblée : il y eut un moment d'enthousiasme, lorsqu'il dit, en regardant le Père, qu'à Sorèze, on élevait les enfants comme des fils de France, puisqu'on leur réservait l'éloquence vivante de Bossuet et le cœur de Fénelon.

dévouement absolu qu'elle exige. Pourquoi dit-on alors que les amitiés véritables se forment au collège ? C'est qu'il y a entre les jeunes gens la familiarité qui fait communiquer les âmes l'une avec l'autre et prépare les premiers fondements de ce qui sera plus tard l'amitié, — avantages qui ne se rencontrent pas dans les relations du monde.

« Il en résulte enfin que l'affection d'un ami est le plus grand trésor d'ici-bas, après l'amitié de Dieu. Si la véritable amitié est rare, du moins quand, après avoir passé par les différents degrés de la sympathie, elle parvient au sommet, elle est éternelle... La Trinité elle-même n'est autre chose que trois âmes, trois intelligences infinies, unies entre elles par les liens divins de l'amitié la plus forte, la plus souveraine qui puisse être. Il n'y a guère d'autre exemple d'une amitié qui ait joint trois âmes ; le nombre *deux* est le nombre sacré de l'amitié, parce que le dévouement, le dévouement absolu est un.

« En un mot, et pour tout résumer, l'amour est une passion, — l'amitié, une vertu. »

Dans les séances hebdomadaires de l'*Athénée*, des 13, 20, 27 mars, 3 et 10 avril 1859, le Père aborda un tout autre sujet ; nous trouvons dans le cahier qui nous a été communiqué une réponse succincte aux questions suivantes : « Quelle est la forme de gouvernement qui approche le plus de la perfection, au point de vue des intérêts généraux de l'humanité, c'est-à-dire de la *liberté*, de l'*autorité*, de la *sécurité* qui doit résulter de l'une et de l'autre ? — Quels sont les mérites et les défauts de la *république démocratique*, de la *république aristocratique*, de la *monarchie absolue*, de la *monarchie tempérée ?* » La pensée, dégagée de toute application à tel ou tel peuple, s'élève très haut.

Le lendemain matin, à sept heures, toujours supérieur à ses souffrances et se montrant aimable sous l'aiguillon de la douleur, le P. Lacordaire assista à la séance de la distribution des prix; il ne put toutefois la présider, ne se sentant pas la force de remettre aux lauréats leurs récompenses. Il s'était assis à l'écart. Nous fûmes touché de voir les élèves se diriger vers lui, comme par un irrésistible élan, faire une douce violence à son cœur et apporter, pour les recevoir du Père, leurs médailles et leurs couronnes, rendues plus précieuses en passant par les mains du grand homme. L'émotion l'étreignait : quel spectacle ! La mort gagnait tout ce que dépensait la tendresse.

Nous nous éloignâmes, avec l'impression la plus douloureuse... Nous nous demandions s'il nous serait donné de le revoir.

XIV

La faiblesse augmenta bientôt; les forces s'épuisèrent; quoiqu'il pût à peine manger, les digestions devinrent plus laborieuses; elles furent plusieurs fois troublées par des syncopes. Le voyant fatigué par la moindre nourriture, le docteur Houlès lui demanda s'il n'accepterait pas des huîtres avec plaisir. « Oh! oui, » dit-il avec empressement; mais presque aussitôt il parut confus de la satisfaction qu'il avait témoignée et ajouta, en refusant l'offre qui lui était faite : « *Une pareille fantaisie serait indigne d'un religieux.* »

Le Père ne se leva plus que vers onze heures; il sortait en voiture et aimait à revoir les champs, les vallons, les fermes dont il savait tous les noms et dont la vue le réjouissait.

Il y avait, dans sa santé, des alternances d'aggravation ou de moins fâcheux état. « Il y a du mieux, écrivait-il, à la fin du mois d'août, et quelque espérance d'une heureuse terminaison, avec le temps. » Pour lui, le sacrifice de la vie n'était pas moins consommé.

M. l'abbé Perreyve vint le visiter; pendant le séjour de ce sympathique ami, le P. Lacordaire crut devoir donner sa démission de provincial du grand ordre. Les scrupules de sa conscience lui avaient dicté cette détermination.

Le 11 septembre, il recevait avec une profonde gratitude la bénédiction du Saint-Père.

Le cœur de l'illustre malade l'attirait vers son fidèle ami, M. Sahuc, qui le conviait à venir se réconforter, non loin des rivages de la Méditerranée. Le 4 septembre, le Père lui écrivait : « Je n'ai pas renoncé à vous faire une visite dans ce mois. » Le 16, en effet,

il l'informait qu'il partait, le jour même, de Sorèze, avec la voiture de l'École, accompagné de son domestique, Louis. Le docteur ne le voyait pas, sans la plus vive appréhension, entreprendre ce voyage. Dans une lettre à l'un de ses confrères de Narbonne, M. Houlès disait : « Le Père veut aller passer quelques jours chez M. Sahuc. Ce voyage lui fait un si grand plaisir, que je n'ose pas l'en détourner. Je ne serais cependant pas surpris, si quelque catastrophe survenait pendant le séjour qu'il va faire, à Peyriac. » Mais, par l'énergie, le Père se survivait à lui-même... Il était digne de recevoir la dernière visite qu'ait faite le P. Lacordaire, l'ami respectueux et dévoué qui lui avait donné tant de marques d'attachement.

Le 17, à sept heures du soir, le Père qui avait passé la nuit précédente à Carcassonne, arrivait à Peyriac-de-Mer. Malgré la fatigue de deux jours de voyage, son état ne paraissait pas aggravé. Mais sa figure amaigrie était d'une pâleur, d'une blancheur presque égale à celle de sa robe. Pour marcher, il était obligé de s'appuyer sur une canne. Son œil avait toutefois gardé sa vivacité ordinaire.

Il eut la force de prendre place, matin et soir, à la table de la famille Sahuc. Bien qu'il mangeât excessivement peu, il ne cessait d'éprouver, après ses repas, de vives douleurs d'entrailles. Aussi demeurait-il presque constamment dans sa chambre. Depuis quelque temps déjà, il ne pouvait plus célébrer la messe. M. le curé de Peyriac lui apporta plusieurs fois la communion ; son visage s'illuminait alors d'une surnaturelle expression de piété. — Il était devenu impossible au Père de lire et d'écrire; il dictait ses lettres et se bornait à les signer.

A Peyriac, comme à Sorèze, il put sortir, en voiture, à différentes reprises. Un jour, il avait accepté la proposition de diriger sa promenade du côté de la Nouvelle. Ce projet y ayant été connu, on avait fait aussitôt des préparatifs pour l'accueillir. On devait, après lui avoir souhaité la bienvenue, le conduire à l'église, et le personnel du port lui ménageait une gracieuse réception. Plus souffrant, le Père ne put faire cette promenade. Il ignorait d'ailleurs tout ce que l'on avait préparé à son intention. Lorsqu'il l'apprit, sa bonté lui inspira, en dépit de ses douleurs, cette réponse : « Quelque souffrant que je fusse, je n'aurais pas manqué d'y aller ; je n'aurais pas voulu être en vain la cause d'un si grand dérangement pour tous ces braves gens. »

Le souvenir excellent qu'il avait conservé de sa visite au monastère de Fontfroide et du vénéré prieur lui faisait désirer d'y revenir ; mais, de Peyriac la route était trop difficile : il dut y renoncer, non sans un vif regret.

Le Père sortit deux fois seulement à pied, le lendemain de son arrivée, d'abord, pour faire une visite au Saint-Sacrement : il resta, plus d'un quart d'heure, agenouillé au pied de l'autel; en sortant de l'église, il s'avança, soutenu par le bras de M. Sahuc, jusqu'au bord de l'étang qui sépare Peyriac de la mer; il demeura là quelques instants en silence, immobile, contemplant, par un magnifique soleil d'automne, le spectacle qui se déroulait sous ses yeux. — Un autre jour, il désira aller remercier le bon prêtre auquel il était redevable du divin aliment réservé à sa foi.

Il ne cessait de faire les plus grands efforts sur lui-même pour triompher de la maladie; il lui arrivait d'exprimer l'espoir d'un rétablissement; il se plaisait à citer des malades, de l'état desquels on avait désespéré (M. de Montalembert spécialement) et qui étaient revenus à la santé.

Le Père reçut, chez M. Sahuc, des visites qui lui furent très agréables, notamment des personnes amies, depuis très longtemps en rapport avec l'illustre Dominicain et qui ne l'ayant pas trouvé à Sorèze, après avoir accompli dans ce but un long voyage[1], s'étaient dirigées vers Peyriac.

En l'absence du R. P. Marie-Jean, deux autres religieux, du monastère de Fontfroide, vinrent lui offrir leurs hommages. L'un d'eux, en exprimant au Père les vœux du couvent pour sa guérison, lui dit, dans les termes le mieux choisis, combien sa santé était précieuse, non seulement à son ordre, mais encore à tous les ordres religieux, à l'Église et à la France. « Vous savez bien, mon Révérend Père, repartit le cher malade, qu'il n'y a pas d'homme nécessaire; nous sommes de bien petits instruments entre les mains de Dieu!... » Apprenant, après le départ de ces religieux, qu'ils avaient fait à pied deux heures de chemin dans les montagnes pour le visiter, le Père s'écria : » Oh! qu'ils sont bons! comment ont-ils pu se donner une pareille fatigue pour venir me voir! »

Dans ses entretiens avec M. Sahuc, il parla de la manière la plus intéressante de ses visites au curé d'Ars.

C'est à Peyriac que le Père apprit que sa démission avait été agréée. Bien qu'il se fût résigné à la donner, à cause de son état de faiblesse, il lui coûtait infiniment de ne pouvoir plus être utile à ses frères. M. Sahuc s'efforça de lutter contre son découragement, contre sa tristesse, en insistant sur tous les services qu'il pourrait rendre à son ordre, aussi bien qu'à l'École, par ses conseils et sa

[1] Mme la comtesse de Mesnard et sa fille, plusieurs fois nommées dans sa correspondance; Mme de Mesnard revint à Sorèze, dans les derniers jours de la maladie.

direction, semblable à l'aïeul qui, retenu dans son fauteuil, peut encore être très utile à sa famille... La figure du Père s'éclairait, à la pensée qu'il lui serait possible de servir, jusqu'à la fin de sa carrière, la cause à laquelle il avait consacré sa vie. Admirable exemple d'un dévouement qui ne pouvait se lasser, alors même que les souffrances, que l'altération physique devenaient de plus en plus graves !

Il eût voulu prolonger son séjour, mais le désir de recevoir, à Sorèze, les religieux qui auraient à le consulter, au sujet de l'élection du nouveau provincial et la nouvelle de la prochaine arrivée de M. de Montalembert le décidèrent à partir, le mardi 24 septembre. A dix heures du matin, il quittait Peyriac, bien ému, en adressant à chacun des membres de la famille qui lui était si chère des adieux d'une tristesse et d'une bonté indicibles !

Nulle part le souvenir du Père n'est plus vivant que chez l'ami parfait qui le reçut à son foyer ; unis par une fraternelle affection, nous aimons à nous entretenir de l'homme excellent dont la perte nous semble toujours dater d'hier, tant elle nous fut cruelle, à évoquer ensemble sa douce et bienveillante mémoire, à le rendre présent à nos épanchements, à nos pensées... — Une plaque de marbre a été placée sur l'un des murs de la chambre qu'il a occupée, à Peyriac-de-Mer; on y lit cette inscription :

DU XVII AU XXIV SEPTEMBRE MDCCCLXI,
PEU DE JOURS AVANT SA MORT,
LE R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE
A ÉTÉ DANS CETTE MAISON
L'HÔTE BÉNI ET VÉNÉRÉ
DE SON HUMBLE ET FIDÈLE AMI,
ÉMILE SAHUC.

—

ACCABLÉ PAR LA MALADIE,
IL REÇUT PLUSIEURS FOIS
DANS CETTE CHAMBRE
LA SAINTE COMMUNION.

Grâce à des précautions combinées avec soin, le Père put rentrer à Sorèze sans trop de fatigue. M. de Montalembert y arriva dans la matinée du 25 septembre. « Le Père alla au-devant de son ami qui ne le reconnut pas d'abord (tant la maladie avait déjà fait de ravages). « Eh bien, le P. Lacordaire, où est-il? — Le voilà, » lui dit le P. Mourey. Le cher visiteur se jeta, en pleurant, dans ses

bras... Il venait revoir une dernière fois, dans son ami, l'idéale perfection des deux grandes passions de sa vie : les Moines et la Liberté. Il décida le Père à écrire des Mémoires. M. de Montalembert quittait Sorèze, le 29 septembre, et le lendemain, le Père commençait à dicter une *Notice sur le rétablissement, en France, de l'ordre des Frères-Prêcheurs* [1]. » Cette notice, interrompue par les progrès de la maladie, ne va que jusqu'en 1854. Le Père la composait immédiatement après la messe qui était dite, chaque matin, dans sa chambre. Il la dictait au P. Seigneur avec une lucidité extraordinaire et sans se reprendre jamais.

Le Père reçut, pendant le mois d'octobre, la visite d'autres vieux amis, M. Foisset, son ancien condisciple, qui devait être l'un des historiens de sa belle vie, — M. Cartier, qu'il aimait comme un membre de sa propre famille et qu'il pressa d'écrire la vie du P. Besson, leur ami commun.

Plus le mal avançait, plus les prières s'élevaient ardentes et nombreuses... A Saint-Maximin, les jeunes novices renouvelaient les saintes extravagances des vieux âges de foi. Les uns se meurtrissaient à monter pieds nus les sentiers rocailleux de la Sainte-Baume pour aller demander à Madeleine un miracle ; les autres passaient les nuits devant le Très Saint-Sacrement, et à l'exemple de saint Dominique, les larmes ne leur suffisant pas, mêlaient leur sang à leurs prières.... Tous auraient donné de grand cœur leur vie pour celle du Père... Au soir du neuvième jour de ces pieuses folies, tous les religieux allèrent, pieds nus, prendre les reliques de sainte Madeleine et les porter sur leurs épaules dans les cloîtres et à l'intérieur de la maison. C'était un triste et lugubre spectacle de voir ces longues files de religieux s'avancer, à la lueur des flambeaux, chantant les versets des psaumes les plus suppliants, s'arrêtant, par intervalles, pour élever plus haut leurs plaintes, leurs gémissements, leurs chants. Une grande partie de la nuit se passa à ces cérémonies d'un ineffaçable souvenir. On voulait un miracle ; on croyait que Madeleine obtiendrait encore cette

[1] *Les derniers moments du R. P. Lacordaire*, p. 22. — M. de Montalembert serait arrivé à Sorèze en même temps que le Père; mais, s'étant endormi dans le train, il avait franchi, quelques heures avant, la gare de Castelnaudary, et avait dû passer la nuit à Toulouse. — En revenant de Sorèze, M. de Montalembert s'arrêta à Narbonne, visita la cathédrale de Saint-Just et ne voulut pas s'éloigner, sans s'être rendu au monastère de Fontfroide. Il vit M. Sahuc et lui dit que le Père, malgré son affaiblissement extrême, croyait encore possible son retour à la santé. M. de Montalembert ne s'expliquait pas cette illusion; toutefois il était surpris lui-même des alternances de bien et de mal qui se manifestaient.

fois la résurrection d'un autre Lazare. Lorsque le Père apprit ce que l'on avait fait, à Saint-Maximin, pour sa guérison, il s'écria : « Oh ! les pauvres enfants ! Mais c'est trop !... C'est trop !... » Il pensait souvent à la mort, avant qu'elle vînt le chercher ; combien plus dans les derniers temps ! Il pria le religieux qui lui servait de secrétaire, de lui faire une lecture, chaque jour, dans les œuvres de Bossuet, dans la *Préparation à la mort* ou dans l'*Acte d'abandon à Dieu*. La pensée de la mort devait lui être familière ; sa grande dévotion était celle de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ... Il se faisait lire aussi, chaque jour, quelques pages de la sainte Écriture, particulièrement les *Actes des Apôtres*, les *Épîtres* de saint Paul ou l'Évangile selon saint Jean... Un jour, en voyage, on lui faisait admirer un très beau site, d'où la vue s'étendait au loin : « Oui, cela est bien beau, dit-il ; mais une page de l'Évangile est plus belle que tout cela [1]. »

Nous vîmes le Père le 18 octobre. Les injonctions de son médecin l'avaient astreint à échanger sa robe de moine pour un vêtement moins lourd, plus approprié à son état. Ce changement de costume contribuait à rendre sa maigreur plus apparente. Son aspect était navrant. Il nous parla des dictées qu'il faisait au P. Seigneur, déclarant y trouver un puissant sujet de distraction ; mais il craignait que ses souffrances ne lui permissent pas de les continuer longtemps. Au moment de nous séparer de lui, ne nous dissimulant pas, cette fois, que c'était vraisemblablement pour ne plus le revoir, nous ne pûmes entièrement contenir notre émotion ; ému lui-même, il nous adressa les paroles les plus affectueuses, les dernières que nous ayons entendues sortir de sa bouche ; nous reprîmes quelque force, en lui promettant de revenir prochainement à Sorèze...

M. Sahuc arriva, le 22 octobre, et passa, dans la soirée, une heure avec le Père qui était couché. Le cher malade l'interrogea avec tendresse sur chacun des siens, lui fit, au sujet de ses dictées, une communication semblable à celle que nous avions reçue nous-même, et l'entretint ensuite longuement de la circulaire du ministre de l'intérieur, du 19 octobre, contre la Société de Saint-Vincent de Paul. Il exprima la douleur qu'il en éprouvait et toutes ses appréhensions pour l'avenir. En ce moment, on célébrait une neuvaine pour sa guérison dans l'église d'Avignonet, chère à la famille dominicaine.

[1] *Les derniers moments du R. P. Lacordaire*, p. 25 et suiv. — Cette réponse du Père rappelle une parole de saint Thomas d'Aquin, s'adressant à Jean le Teutonique qui lui avait dit, en montrant Paris, d'une hauteur voisine : « Que donneriez-vous, frère Thomas, pour être le roi de cette belle cité ? — J'aimerais mieux, répartit saint Thomas, avoir le traité de saint Jean Chrysostome sur saint Matthieu que toute cette grande ville. »

Le Père voulait s'y rendre pour la clôture. Bien qu'il fût absolument hors d'état de réaliser ce dessein, le docteur Houlès ne parvint qu'avec beaucoup de peine à l'en dissuader.

Le dimanche, 20 octobre, s'était ouvert, à Toulouse, le chapitre provincial qui devait lui donner un successeur. Le premier devoir des Pères, avant d'entrer en séance, avait été de se rendre à Sorèze auprès de l'illustre restaurateur de leur ordre. Ils y revinrent, après la tenue du chapitre, pour recevoir ses dernières bénédictions. Le Père se montra pleinement résigné... « Je vous serai plus utile là haut, dit-il : priez pour moi. »

Le 31 octobre, une crise qui éclata pendant la nuit, suscita toutes les alarmes [1]. — Les jours suivants furent marqués par une amélioration. Le Père reçut, pour la troisième fois, la bénédiction de Pie IX, avec toutes les grâces spirituelles qu'il pouvait souhaiter.

Le 2 novembre, le vénéré malade fit parvenir une lettre digne d'intérêt à M. Guizot, pour le remercier de l'envoi de son ouvrage sur *l'Eglise et la Société chrétienne*. Ces deux grands esprits se rencontraient en bien des points. La lettre du 2 novembre, la dernière, croyons-nous, que le Père ait adressée, témoigne du lien qui les unissait. Il exprimait « son poignant chagrin des hommes et des choses : on ne peut, disait-il, servir les hommes qu'en s'exposant à leur ingratitude. »

Une nouvelle crise eut lieu dans la nuit du 5 au 6 novembre. « Le 6, au matin, le Père demanda lui-même au P. Mourey l'extrême-onction et le saint Viatique. Les religieux et les élèves de l'institut assistèrent à cette triste cérémonie. Tous pleuraient. Lui seul, calme au milieu des larmes, répondait à toutes les prières. Il fit ensuite ses adieux. Il embrassa chacun des religieux. Il embrassa Frédéric Lacordaire, son neveu, qui lui représentait sa famille et qui ne l'avait pas quitté depuis plusieurs jours. Il voulut embrasser aussi chaque élève de l'institut, lui disant : « Adieu, mon ami, adieu; c'est pour la dernière fois. Soyons toujours bien sage [2]. » Dans l'après-midi, M. le curé de Sorèze le visita. A deux heures, il reçut le saint Viatique de la main du P. Mourey, son confesseur. Puis il lui recommanda en termes touchants son domestique qui l'avait soigné avec dévouement.

Les Pères Captier et Mermet, de la maison d'Oullins, arrivèrent à Sorèze, où étaient déjà le P. Saudreau, provincial, et le P. Chocarne, qui allait être appelé à tracer le tableau saisissant de sa *vie intime*. Le P. Lacordaire témoigna à chacun son attachement. Il

[1] Le Père dut cesser alors la dictée de ses Mémoires.

[2] Voy. *Les derniers moments du R. P. Lacordaire*, p. 30.

bénit aussi avec effusion son médecin, le docteur Houlès, homme d'une haute vertu, le remerciant de ses soins, de sa constante sollicitude.

Dans la soirée du dimanche, 10 novembre, il y eut un mieux inattendu. La situation ne demeurait pas moins très grave. Le Père ne pouvait guère plus accepter que de la glace. M. Sahuc arriva, sur ces entrefaites. Introduit dans la cellule du Père, il fut saisi, à sa vue. Le Père était absolument comme il est représenté dans les photographies faites après sa mort. Assis sur son séant, d'une voix assez forte, mais lente, troublée, avec l'accentuation difficile de chaque syllabe, il dit : « O mon ami, pourquoi avez-vous entrepris un long voyage pour venir me voir! Que vous êtes bon ! » Il eut la force de demander des nouvelles des divers membres de la famille de Peyriac, et apprenant la venue d'un nouveau-né, il ajouta : « Que Dieu bénisse votre nouvel enfant ! » La bonté de son cœur devait se manifester jusque dans l'agonie ! Quelle leçon donnée à l'égoïsme dont le monde est dévoré ! — M. Sahuc exposa qu'il avait formé le projet de faire, en famille, à Sérignan, patrie du P. Courtet, une neuvaine pour demander à Dieu, par l'intercession de ce martyr, le rétablissement de sa santé. « Oh! oui, dit le vénéré malade, le P. Courtet, je le connais... — Je vous bénis, continua t-il, je vous bénis, vous, votre femme, vos enfants, tous les membres de votre famille; je vous bénis de tout mon cœur, » et, d'une voix forte, solennelle, il prononça la formule de la bénédiction : « *In nomine patris*, etc... », en tenant la main étendue sur la tête de ce fidèle ami qui s'éloigna, après l'avoir embrassé. Le Père le suivit du regard jusqu'à la porte de sa cellule, en disant deux fois : « Adieu, adieu. »

Pendant ses longues heures d'agonie, rien ne troublait le recueillement du Père. Quelques-uns de ses élèves entraient de temps en temps dans la cellule, priaient devant le petit autel de bois qui y était dressé et se retiraient en silence.

Les prières continuaient dans tous les couvents de l'ordre, dans presque toutes les maisons religieuses de France.

Une phase meilleure se produisit encore. L'amitié se reprenait à espérer coutre toute prévision humaine... M. l'abbé Perreyve, revenu à Sorèze (le Père l'avait choisi pour être le dépositaire de ses manuscrits); repartit, croyant à une amélioration réelle; il était appelé auprès de Mgr Baudry, évêque de Périgueux, très souffrant, à Amélie-les-Bains.

Empêché, jusqu'à ce moment, malgré notre ardent désir, de regagner Sorèze, nous pûmes réaliser ce projet, dans la nuit du 16 au 17 novembre. Nous eûmes, le dimanche 17, la douleur et la con-

solation de revoir une dernière fois, au milieu de ses souffrances, le saint religieux qui allait se séparer de nous!

Les forces avaient encore décliné : la faiblesse alla croissant « jusqu'à la crise du 20 novembre, au soir... Le Père ne parlait presque plus, et lorsqu'il demandait quelque chose, sa parole embarrassée n'était pas toujours comprise. Dieu, par la main de la mort, lui retirait ainsi, peu à peu, les dons magnifiques qu'il lui avait faits, lui laissant toutefois, dans la pleine liberté de son esprit, le mérite de dire, à chaque sacrifice nouveau : « Père, que votre volonté se fasse et non la mienne ». La parole qui remuait les multitudes, les soulevait ou les apaisait à son gré, cette parole qui avait le secret des grandes joies de l'éloquence, ce fluide d'un divin magnétisme..., ce verbe enflammé qui pénétrait les âmes d'une si ardente émotion..., cette parole aujourd'hui balbutiait comme celle d'un petit enfant. Nous éprouvions, écrit le P. Chocarne[1], une sorte d'humiliation mêlée d'effroi, à entendre ces sons inarticulés sortir d'une telle bouche! Pour lui, toujours calme dans ces ombres de la mort, toujours roi dans ces liens d'esclavage, lorsque, par parole ou par signe, il n'avait pu réussir à se faire entendre, il remerciait du regard la bonne volonté impuissante de ceux qui l'entouraient, et rentrait dans son repos... Le mercredi 20 novembre, au soir, il eut une crise, la plus douloureuse, la plus déchirante de toutes, et qui fut la dernière. Il fut pris de cette angoisse, précurseur d'une mort prochaine, qui jette l'âme dans d'inexprimables tortures... Nous étions tous là, à genoux, retenant nos sanglots, de peur d'accroître sa peine, priant, les yeux fixés sur cette navrante image de notre Père; nous le voyions étendre autour de lui ses bras amaigris, comme un homme qui cherche à se reconnaître dans les ténèbres, ouvrir parfois ses grands yeux qu'il tenait habituellement fermés, promener lentement ses regards sur nous, sur les murs de sa chambre, interroger le ciel, comme si, revenu déjà du rivage de la lumière, il eût peine à s'avouer qu'il était encore sur la rive des ombres. Puis, d'une voix forte et les bras élevés, il s'écria : « Mon Dieu! mon Dieu! ouvrez-moi! ouvrez-moi[2]! » Ce fut sa dernière parole pour nous : les autres, les anges seuls les entendirent. Nos sanglots éclatèrent : un instant après, la voix émue du R. P. Provincial s'éleva au-dessus de nos larmes; les dernières prières commençaient. Le Père attendait cela; car aussitôt il se laissa retomber sur son lit et sut commander encore à la douleur. Nulle plainte, nul cri n'interrompit notre prière; il écoutait,

[1] *Les derniers moments du R. P. Lacordaire*, p. 33 et suiv.

[2] Pendant ses derniers jours, parlant de Dieu, il avait dit ce mot vraiment sien : *Je le regarde.*

recueilli, absorbé en Dieu. Il se frappait la poitrine, et ne pouvant faire le signe de la croix sur son corps, il le faisait sur son cœur... Il baisa le crucifix, le pressa entre ses mains et le conserva sur lui. » Qu'il fut cruel le moment où le P. Saudreau dut, après une poignante hésitation, soutenu par l'assistance de l'un de ses frères, dire à cette grande âme : « *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo!* »

Les prières terminées, la violence de la crise prit fin avec elles. Le Père tomba dans l'assoupissement; le silence n'était interrompu que par de faibles plaintes.

Le P. Mourey ne quitta presque plus le lit du mourant; les autres religieux étaient à quelques pas... Chacun priait... Toute la journée du lendemain s'écoula ainsi. Le 21 novembre, consacré à la fête de la Présentation de la sainte Vierge, était le septième anniversaire de l'installation du tiers-ordre enseignant à Sorèze.

Le soir de ce jour, entre neuf heures et neuf heures et demie, le P. Mourey perçut un dernier et faible gémissement, après lequel la respiration cessa...Le P. Lacordaire n'était plus! Nul sacrifice n'avait suffi à payer à Dieu la rançon de cette âme captive de son éternel amour!

« Le Père vient de mourir. » A cette nouvelle qui brisa tous les cœurs déjà accablés par les angoisses d'une si longue agonie, le jeune Frédéric Lacordaire, les religieux, les professeurs, les élèves de l'institut, quelques autres personnes amies, vinrent s'agenouiller devant ses restes mortels, le baiser au front et s'associer aux prières qui recommencèrent aussitôt. Sa figure avait une expression de joie céleste. Les contractions du dernier combat avaient fait place à la sérénité que l'ange de la mort répand sur le visage des saints.

Il est des règles, des usages qui ne subissent aucune dérogation. La sonnerie des cloches n'a point lieu la nuit, si ce n'est pour annoncer un sinistre. Le deuil qui couvrait Sorèze et allait atteindre l'univers chrétien, fut si vivement senti, que le glas funèbre se fit aussitôt entendre. Délicate inspiration qui montrait que toutes les règles étaient oubliées pour laisser un libre cours à l'explosion de la douleur publique, témoignage simple, non moins que touchant, donné spontanément, sans délai, à la mémoire de son illustre bienfaiteur par la petite ville qu'il avait tant aimée!... On crut à un sinistre matériel; on accourut des campagnes voisines...; c'était, en effet, un immense sinistre, plus grand, pour qui sait discerner la beauté d'une âme, que tant de calamités terrestres!

Plein de vie et d'éclat, qu'il t'aimait, ô Sorèze!
Que ses poumons puissants se dilataient à l'aise

A l'air qui vient de tes vallons!
Malgré tes âpres vents, qu'il aimait tes ombrages!
Qu'il aimait tes vieux murs, peuplés de frais visages!
Qu'il aimait l'ombre de tes monts!

Qu'il aimait ta chapelle et cette simple stalle,
Où lui, cygne pleuré par mainte cathédrale,
Exhalait son dernier accent!
Qu'il aimait, qu'il aimait la cellule bénie
Où, seul, il épanchait son cœur et son génie
Aux pieds du Christ, son confident!

Sans forces, défaillant, comme il t'aimait encore!
En vain Paris l'attend, le conjure, l'implore;
Ce n'est qu'ici qu'il veut souffrir!
En vain la plage d'or de votre mer latine
Lui promet son soleil et sa brise saline;
Ce n'est qu'ici qu'il veut mourir!

Et ses âcres douleurs lui paraissent moins vives,
En entendant les jeux et les clameurs naïves
De ses enfants, essaim joyeux!
Et de son dur chevet, voyant sous sa fenêtre,
Se dérouler l'azur où l'attendait son maître,
Il se croyait plus près des cieux!

. . . .

L'entendre, l'approcher et l'aimer! Quelle extase!
J'en jure par mon cœur qu'un feu soudain embrase
Aussitôt qu'il entend son nom.

. . . .

C'était le souffle ardent des lèvres de ce juste,
C'étaient les vifs éclairs de ce regard auguste,
C'était le geste de sa main,
Qui, comme un vent du ciel, une foudre, une flamme,
Pour le beau, pour le bien, allumait dans notre âme
L'amour puissant et surhumain!

En lutte avec la mort, — cet athlète impassible
Qui longtemps l'étreignit sous son poing invisible,
Qu'il était calme, doux et bon!
Plus éloquent exemple encor que sa parole,

Martyr, il ajoutait sa nouvelle auréole
Aux auréoles de son front!

Le corps était vaincu : le cœur battait encore!
Dans les membres en vain un sang rare, incolore,
Arrêtait son cours endormi.
L'intelligence était plus constante et plus belle,
Telle, quand tout se rend, la forte citadelle
Résiste encore à l'ennemi!

Il n'est plus! Plein d'éclat, mais hélas trop rapide
En jetant sur Sorèze une lueur splendide
S'est éteint ce brillant flambeau [1]!

. . . .

XV

Le Père était mort dans sa modeste cellule[2]. Son corps, revêtu des habits religieux, fut transporté, le lendemain matin, dans une petite chapelle intérieure et y resta trois jours exposé. Pendant la première messe, que célébra le Prieur de Sorèze, le drapeau de l'École, voilé d'un crêpe, demeura incliné vers le corps, et tous les dignitaires du collège vinrent lui faire toucher leurs insignes, l'un son épée, l'autre le grand cordon, les autres, leurs épaulettes, L'affliction des maîtres, des élèves, donnait la mesure de l'attachement que le grand homme avait inspiré.

L'affluence des visiteurs fut considérable : le Père devint l'objet d'un véritable culte. Nous renonçons à raconter les témoignages extraordinaires de la confiance publique en sa sainteté. Le lundi, 25, il fallut se décider à le dérober aux regards, à le déposer dans son cercueil de bois; — il avait expressément déclaré qu'il n'en voulait

[1] *Dernière pensée du P. Lacordaire,* p. M. Edm. Py, p. 10 et suiv.

[2] Cette petite cellule est éclairée par une fenêtre, ouverte sur le parc. Elle ne renfermait que le lit du Père, un prie-Dieu, quelques chaises. Le chambranle de la cheminée est en bois blanc. — Au lendemain de la mort, nous écrivions : « Nous désirerions voir transformer en oratoire la cellule où le Père a vécu. On ne pourrait la consacrer à une destination meilleure qu'en dressant dans ce sanctuaire de l'amour un autel sur lequel viendrait se reposer, aux fêtes de l'ordre ou du Père lui-même, le Dieu qui l'a si fortement nourri pendant son séjour terrestre et dans le sein duquel il s'est envolé. »

La cellule a été conservée dans l'état même où elle se trouvait, au moment de la mort du Père. Un beau marbre de Donnadieu reproduit ses

point d'autre. « Ce fut une heure déchirante, entre toutes, a écrit le Père Chocarne; nous le baisions aux pieds, aux mains et sur le front : c'était pour la dernière fois. Soutenu sur les bras de ses enfants, il descendit dans le lit de son suprême repos. Penchés sur son cercueil, nous l'inondions de nos larmes ; c'était le seul parfum dont il n'avait pu nous défendre de l'embaumer. »

Le 28, jour des obsèques, dix-huit à vingt mille personnes vinrent des contrées voisines, même de résidences éloignées. Parti de Castres, au milieu de la nuit, nous constatâmes, sur tous les points de la route, le concours des populations qui s'acheminaient vers le lieu de la sépulture. Par cette froide nuit d'hiver, on distinguait des ombres mouvantes débouchant de tous les sentiers; on se portait en foule vers Sorèze.

traits. Une plaque, portant une inscription, est depuis plusieurs années placée sur le mur, en face de l'entrée. En voici la copie textuelle :

LE RÉVÉREND PÈRE EN DIEU
FR. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,
MAITRE EN SACRÉE THÉOLOGIE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
APRÈS AVOIR ÉTONNÉ SON SIÈCLE
PAR SON ÉLOQUENCE ET SES VERTUS,
RÉTABLI EN FRANCE
L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE,
FONDÉ LE TIERS-ORDRE ENSEIGNANT
ET CONSACRÉ A CETTE ÉCOLE DE SORÈZE
LES SEPT DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE,
A RENDU SON AME AU SEIGNEUR
PIEUSEMENT ET HUMBLEMENT,
LE 21 NOVEMBRE 1861, A L'AGE DE 59 ANS,
DANS CETTE PETITE CELLULE.

Il y a trois mois, un nouvel honneur rendu à la mémoire du saint religieux a comblé notre vœu ; un autel, en marbre noir, a été dressé au-dessous de la plaque commémorative. M. l'abbé Reynier, directeur du collège, y a célébré pour la première fois la messe au mois de mars dernier.

« La vue de cette tombe, disions-nous, à Sorèze, en 1873, ne fait-elle pas naître une pensée? Sans doute, le bienfaiteur est placé plus haut que tous les hommages, et le cri du cœur vaut mieux que les ovations; sans doute, les honneurs extérieurs, décernés aux hommes, sont trop souvent le signe de la décadence des temps; il est néanmoins des cas, si rares qu'ils puissent être, où une population se doit à elle-même de consacrer, d'une manière sensible, la reconnaissance publique, lorsque l'influence d'une vie s'est projetée sur tout un siècle. Pourquoi la statue du grand orateur chrétien ne serait-elle pas dressée sur l'une des places de Sorèze? Puisse ce vœu, formé dès longtemps par notre respectueuse affection, être entendu et exaucé! » Cette pensée avait obtenu l'adhésion de Mgr Dupanloup; nous regrettons qu'elle n'ait pu être encore réalisée, à Sorèze.

Nous ne reproduirons pas le récit de ces solennelles funérailles [1]. Le vénérable archevêque de Toulouse, Mgr Desprez, présidait la cérémonie. Le cercueil avait été placé dans la cellule du Père; c'est là qu'eut lieu la levée du corps. Le cortège parcourut le parc, l'esplanade, les boulevards, les rues et arriva à l'église paroissiale, où l'office funèbre fut célébré.

Le deuil de la nature répondait à celui des âmes; le ciel était sombre et le sol jonché de feuilles mortes.

Au passage du cercueil, la foule s'agenouillait.

Ce n'est point à l'orateur, ce n'est point à l'homme qui avait fait retentir nos cathédrales de sa voix éloquente que s'adressaient tant d'hommages. La foule n'en sait pas si long. Celui qu'elle pleurait, c'était le religieux bon, excellent, affable avec tous, sensible à toutes les infortunes ; c'était la providence du pays, l'homme qui avait soulagé la misère, ramené le travail, l'homme au cœur d'or, l'homme « *fait de la rognure des anges*, » selon l'expression énergique d'un ouvrier. Chez le peuple, cet homme était si grand, qu'il personnifiait l'ordre entier ; que l'un de ses Frères passât dans la rue, on entendait dire naturellement, sans effort : « Voilà un Père Lacordaire. » Nous recueillîmes une belle parole, échappée aux lèvres d'une pauvre femme et par laquelle débute la notice magistrale de M. de Montalembert : « *Abion un rey, l'aben perdut;* nous avions un roi, nous l'avons perdu. » Le P. Lacordaire méritait que le meilleur résumé de tous les discours, de toutes les louanges, sortît de la bouche des plus petits, des plus humbles.

Pendant l'office, les versets du *Dies iræ*, l'une des plus hautes expressions de la beauté morale, de cette prose quasi divine, furent chantés alternativement par le chœur des élèves et par un religieux qui donna à chaque strophe une intonation, un caractère tel qu'on ne pouvait l'entendre sans discerner le cri d'un cœur brisé, adressant à un Père les derniers adieux : la souffrance que ce cri trahissait faisait craindre, à tout instant, qu'un sanglot n'étouffât une voix si émue.

L'office terminé, Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, monta en chaire. Notre pensée se reportait aux exercices de Sorèze, en 1855, à la magnifique joute d'éloquence qui les avait signalés.

Ce souvenir, Monseigneur l'évoqua lui-même avec bonheur [2].

L'orateur sacré emprunta le texte de son oraison funèbre au verset 11, ch. XXXII, du Deutéronome : « *Sicut aquila provocans ad*

[1] Voy. notamment l'appendice de l'étude déjà citée, de M. Auguste Pujol, sur *le P. Lacordaire*, p. 51 et suiv.

[2] Nous avions publié, en décembre 1861 (Voy. *Revue de Toulouse*, t. XIV,

volandum pullos suos, et super eos volitans, expandit alas suas et assumpsit eos, atque portavit in humeris suis... Comme l'aigle qui provoque ses petits à voler, en volant au-dessus d'eux, il a étendu ses ailes sur son peuple, il l'a pris et l'a emporté sur ses épaules. » Comme l'aigle, il a volé radieux dans les régions sereines de la vérité.

Monseigneur termina ainsi un remarquable exorde : « ...Ce n'est pas un long discours que vous me demandez ; le mort est encore là ; la blessure est encore ouverte ; le deuil est trop récent ; des larmes, des larmes, et non pas des paroles. »

Dans une première partie, Mgr de la Bouillerie montra le P. Lacordaire apôtre de la jeunesse : Sa Grandeur rappela les doutes de ses premières années ; puis elle le suivit dans son éclatante conversion, dans ses travaux de prêtre et de religieux, de prédicateur et de directeur d'une école célèbre...

J'ai nommé Sorèze, messieurs, dit le prélat, ce nom qui renferme aujourd'hui pour nous tant de poignants regrets, nous rappelle aussi la meilleure et la plus douce part de la vie qui n'est plus. Ni les applaudissements de la foule, ni sa gloire, chaque jour croissante, ni le vœu ardent de ses amis, ne purent le détourner de venir s'asseoir à cette ombre qu'il avait désirée, *sub umbra illius quem desideraveram sedi*... Directeur de cette École, il revenait, vous le voyez, à son point de départ ; le fleuve remontait vers sa source, mais ample, majestueux, fécond et aimant mieux rouler ses flots sur les rives fraîches et ombragées de Sorèze qu'entre les bords escarpés du lit glorieux qu'on lui creusait dans les grandes villes. Ici, sa parole avait changé d'enceinte ; mais elle-même n'avait pas changé ; il estimait que ce n'était pas trop de toute sa puissance pour porter vers Dieu les enfants qui lui étaient confiés ; souvent, quand le père de famille qui peut-être avait dû sa propre conversion aux Conférences de Notre-Dame, venait ici entendre l'instruction faite à son fils, il reconnaissait, au génie, celui qui vainement se cachait sous une humilité profonde...

Dans une seconde partie de son discours, Mgr de Carcassonne exposa l'apostolat du P. Lacordaire.

Le génie ne suffisait pas ; l'aigle devait être porté sur les ailes de la pureté et de la simplicité... En un siècle, où ce n'est pas seulement « toute chair qui a corrompu sa voie », mais où l'esprit et le talent

p. 449 et suiv.), l'analyse de ce discours, inséré depuis, dans les *Œuvres*, de Mgr de la Bouillerie, 1872, t. III, p. 1-17.

semblent conspirer de toutes parts pour cette universelle corruption, cet homme nous est apparu, grand entre les plus grands, poète entre les plus poètes, artiste entre les plus artistes; il nous est apparu au-dessus de la tourbe des esprits et des talents malsains; il nous est apparu, vêtu de sa longue robe blanche, comme le génie de la pureté. Toutes les paroles qu'a prononcées sa bouche auront leur écho dans l'avenir, et cependant, j'ose l'affirmer, nulle, nulle ne retentira d'un son plus argentin et plus durable que son immortelle conférence sur la chasteté chrétienne.

Cette chasteté n'est que le rayonnement radieux sur les sens de la pureté de l'âme... La pureté de l'âme! Qui entrera dans les trésors de la neige? *Numquid ingressus est thesauros nivis?* Qui sondera les trésors de la pureté? C'est elle qui nous unit à Dieu..., qui a fait de cet homme un saint..., qui en a su faire un grand instituteur. Son esprit planait au-dessus de vous, parce que son âme planait. Éloquent dans la chaire, oh! comme il devait être plus éloquent encore dans ses intimes rapports avec Dieu. Croyez-le bien, messieurs, lorsqu'on est chrétien, ce qu'on parle et ce qu'on écrit n'est pas le meilleur; c'est ce que l'on médite et que l'on ne dit qu'à Dieu... Cet homme a livré au monde sa parole et ses écrits; mais il n'a révélé la pureté de son âme qu'à Dieu seul..., à Dieu et à vous, mes chers enfants, qui avez eu le bonheur de vivre si près de cette sainte vie. N'est-ce pas la pureté d'âme du maître, jointe à son génie, qui imprimait au front de ses élèves un inimitable cachet. Le jeune homme élevé par lui était chrétien, il était pur; mais dans cette foi sincère et dans cette pureté de mœurs, on sentait comme l'élan de l'élévation chrétienne. Ici encore, l'aigle avait volé au-dessus de ses petits, et il leur avait appris à voler. Toutefois l'aigle avait dû descendre jusqu'à eux; il descendit par sa simplicité.

Que vous devez aimer, entre toutes, mes chers enfants, cette page de l'Évangile, où Jésus-Christ a dit à ses disciples: *Sinite parvulos venire ad me.* Depuis que la grandeur divine a daigné s'abaisser jusqu'à vous, ç'a été le propre de toutes les grandeurs chrétiennes de vous approcher et de vous aimer. Mais, pour vivre de votre vie, il faut devenir simple. Que votre maître a bien pratiqué cette simplicité! Il était simple avec ses amis; il l'était avec tout le monde, presque timide; il était surtout simple avec vous. Il était petit avec les plus petits, et jamais sa hauteur n'a dépassé la tête des plus grands. Si vous étiez présents, il était tout à vous par la parole et par l'action; absents, il vous écrivait ses ravissantes *lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne...* N'est-ce pas cette simplicité, jointe au génie, qui a été le secret de son immense ascendant sur vous?

Nous n'avons pas nous-même été, comme vous, le constant témoin de cette bonté, de cette simplicité, de cette paternité de relations;

mais, chaque année, du moins, il y avait un jour, à Sorèze, où les rapports entre votre Père et vous devenaient publics, le jour où l'on vous distribue les prix que vous avez mérités. C'était alors que la simplicité du grand homme apparaissait à tous les yeux. Celui que l'Académie française était fière d'appeler dans ses rangs, il fallait voir avec quel orgueil il aimait à s'asseoir sur le fauteuil de votre Académie; je n'oublierai jamais l'accent avec lequel cette voix qui faisait tressaillir Paris, désignait les plus sages et les plus instruits parmi vous pour devenir membres de son Institut. Je ne l'oublierai jamais. Pourquoi ne pas rappeler ici, messieurs, l'un des meilleurs souvenirs de ma vie?

Votre Père m'avait demandé de présider l'une de ces solennités, à Sorèze, et il avait voulu que ma parole plus humble se joignît à la sienne. Oh! nos deux voix étaient trop inégales, et mes notes trop faibles se perdaient parmi ses accords... Mais il était si bon et si simple! Ce concert lui plaisait, comme ces concerts de la nature où, à travers les grondements sublimes du tonnerre, on aime à entendre encore le bruit du ruisseau qui murmure. Je ne vous aurai parlé, mes enfants, qu'alors et aujourd'hui, alors, quand je parais vos fronts de couronnes frêles et périssables, aujourd'hui, quand me faisant l'interprète de vos filiales douleurs, je viens déposer, avec vous, sur ce front pâle et glorieux, la couronne de l'immortalité...

Il ne s'est pas démenti jusqu'à la dernière heure. Quand sa bouche devint impuissante à parler, sa main, déjà défaillante, grava encore un touchant témoignage de la pureté de son âme et de sa tendresse pour Jésus-Christ dans ses délicieuses pages sur Madeleine... Et lorsqu'il ne lui fut plus possible ni de parler ni d'écrire, il voulut, au moins, vous demeurer, et ne pouvant plus vous donner sa vie, il vous donna sa mort. Il vous demeura avec sa patience, avec sa résignation à la volonté divine; il vous demeura jusqu'à ses derniers moments si purs et si simples! Celui qui avait pris son vol comme l'aigle mourut avec la simplicité de la colombe.

En présence de cet autel sacré où le pontife vient d'offrir la victime sainte; en présence de ces restes inanimés, mais qui parlent encore, *defunctus adhuc loquitur;* en présence de cet universel concours de sentiments et de prières; en présence surtout d'une telle vie et d'une telle mort, nos larmes seront-elles sans espérance et sans enseignement?

Quand l'orateur chrétien est appelé à retracer la vie guerrière et les victoires d'un capitaine illustre, il ne peut que gémir sur la triste *immortalité que le monde accorde à ses héros*, ou s'il déplore la mort prompte de l'une de ces créatures que la nature et la puissance ont environnées de leur éclat et de leur charme, et qui, brillantes, le matin, comme la fleur, passent le soir, comme elle, il pousse avec effroi le

cri éloquent de Salomon : *Vanité des vanités, tout n'est que vanité.* Mais ici, il ne s'agit pas de l'immortalité que donne le monde. Penseriez-vous que l'aigle a replié ses ailes et s'est abattu là?... Non, non; c'est bien plutôt à partir de ce jour qu'il a pris son vol radieux; mais cette fois, il a dit : *Je volerai et je me reposerai, volabo et requiescam.* Oui, il a volé là où il n'y a plus ni les labeurs de l'esprit ni les peines déchirantes du cœur; il a volé là où l'on se repose : *Volabo et requiescam.* Puisque Dieu nous l'avait donné pour nous provoquer à le suivre, ne le pleurons pas seulement, suivons-le! Élevons, comme lui et avec lui, nos esprits et nos cœurs, *sursum corda ;* cherchons ce qui est en haut, aimons ce qui est en haut, afin que nous-mêmes, nous puissions nous envoler, un jour, sinon sur les ailes de l'aigle, du moins sur celles de la colombe, là où Dieu donne le repos et la gloire : *Volabo et requiescam.*

Au moment même où avaient lieu les obsèques, un service était célébré, à Paris, dans l'église Notre-Dame, en présence du cardinal Morlot.

La chaire, recouverte d'un voile funèbre, témoignait du deuil de l'éloquence sacrée.

La cérémonie religieuse de Sorèze terminée, le corps fut transporté dans la chapelle de l'École. Le Père avait exprimé le désir d'être inhumé au-dessous de la place qu'il avait occupée sept ans à la chapelle; il n'existait pas de caveau; il fallut en creuser un, en quelques jours : les ouvriers, pour lesquels ses souhaits étaient des commandements, rivalisèrent de zèle, en renonçant même à la trêve accordée par la nuit au travail, pour préparer cette dernière demeure de leur meilleur ami. C'est là qu'il repose, là que s'est réalisée la pensée suprême de l'épitaphe qu'il s'était appliquée à lui-même : « *Viventi sepulchrum, morienti hospitium, utrique beneficium.* » Une dernière fois, le 30 septembre 1878, en compagnie d'un ami excellent [1], il nous a été donné, — nous le rappelions naguère, — de revoir, non sans une émotion profonde, le saint religieux dormant son paisible sommeil, — de contempler avec respect sa tête, encore à l'abri, après dix-sept années d'ensevelissement, de la dissolution du tombeau, ses lèvres plus particulièrement conservées, comme par un hommage de la mort elle-même à l'éloquence...

*
* *

Nous avons atteint le terme du récit auquel on a bien voulu nous convier. Que n'est-il moins indigne d'une si grande mémoire !

[1] M. Adrien Clos, maire de Sorèze. — Le corps du Père n'a pas été embaumé : il l'avait expressément défendu.

Il est des êtres bénis qui, lorsqu'ils disparaissent de ce monde, laissent dans les âmes un vide que rien de terrestre ne peut combler. Pour ne pas troubler l'atmosphère sereine qui enveloppe cette étude, nous nous sommes tu, — refoulant en nous nos impressions intimes, — sur les souffrances que le Père endurerait, à la vue de son ordre proscrit, de la religion, de la justice persécutées, des libertés qu'il avait vaillamment conquises, perdues, de si douloureuses prostrations ! S'il vivait, il eût « lancé la vérité contre les profanateurs de la dignité humaine, comme le ciel lance la foudre[1]. »

Lacordaire a été, en effet, l'une des apparitions idéales ménagées par la Providence pour exciter la pensée vers les sommets... *duc in altum* : amant passionné de la liberté qu'a donnée aux hommes le sacrifice du Golgotha ; — si éloquent que ses auditeurs, conservant au dedans d'eux-mêmes l'écho de la parole qui les enivra, ne peuvent sans un mélange de désenchantement, écouter les voix les plus renommées ; — d'une pureté suave : il soumit à sa volonté son ardente nature, cette nature que l'on se plaît à dire, chez tant d'autres, indomptable, et prouva par le témoignage de sa vie combien s'effaçaient, à ses yeux, les attraits qui passent, en présence de l'éternelle beauté ; « si l'amour a des profanateurs qui abusent de son nom, il a des saints qui lui servent de garde et empêchent le moindre souffle d'atteindre, pour la ternir, son immortelle chasteté; » — simple, s'inclinant vers les petits, acceptant avec joie des tâches à l'accomplissement desquelles la médiocrité ne consent pas à s'abaisser; — doux et humble, sauf lorsque le spectacle d'une honte excitait la fierté native, soulevait l'indignation de son âme ; — tolérant et généreux envers tous, rigide pour lui seul, austère jusqu'au delà des limites permises à l'infirmité de nos corps; — attaché à la Patrie « par un des sentiments les plus sacrés du cœur, » à l'Église, comme « à la seule œuvre éternelle, à laquelle nous puissions nous associer ; » à la Foi avec une ardeur, dès longtemps parvenue « de l'amour qui commence à l'amour qui déborde ; » — inaccessible aux faveurs comme aux menaces du pouvoir, ayant horreur de la servilité, où et sous quelque forme qu'il la rencontrât, chez les petits, surtout chez les grands, aimant à suivre « la trace lumineuse qu'ont laissée les rares représentants de l'honneur dans les temps d'abaissement. »

L'homme, s'est-il écrié dans le discours de Saint-Roch, « l'homme n'est pas l'*homo* que les anciens dérivaient d'*humus*, terre, boue, mais le *vir* qui est plus que la terre, qui a du courage, de l'âme, de la virilité, *virtus*. On peut avoir un grand esprit et être une âme

[1] Philippe Ferrère, plaidoyer pour *les héritiers Lemoine*.

vulgaire, une intelligence capable d'illuminer son siècle et une âme capable de la déshonorer; on peut être un grand homme par l'esprit et un misérable par le cœur. »

Celui qui l'a entendu flétrir la faiblesse, la duplicité, les convoitises, — s'il a frémi sous son souffle de feu, — a éprouvé une impression qui peut l'avoir soustrait aux avilissements d'ici-bas. De quelle fortune ont joui ceux qui ont pu l'approcher ! Quelque fier, doux et noble que puisse être tout autre esprit, rencontrera-t-on jamais un commerce plus enviable? Son souvenir suffit à remplir une vie. Quel guide dans les combats et les chagrins de l'existence que cet homme dont le nom s'identifie avec l'élévation morale, pour qui le sacrifice fut le meilleur don de Dieu et qu'a consumé une aspiration incessante vers la liberté de l'âme, sous l'œil du souverain maître !

Lacordaire appartient à toutes les grandes familles de la pensée; il est l'une des plus hautes représentations du côté idéal et divin de la nature humaine. « Ce que ni l'injustice des hommes, ni les trahisons de la gloire ne lui ôteront jamais, — dit éloquemment M. de Montalembert, dont nous avons désiré rappeler l'hommage, aux premières, comme aux dernières lignes de cette modeste étude, — c'est la grandeur de son caractère, c'est l'honneur d'avoir été l'âme la plus virile, la plus fortement trempée, la plus héroïque de notre temps. »

Jules LACOINTA.

LES CHOTTS TUNISIENS

ET LA MER INTÉRIEURE EN ALGÉRIE

I

Les événements politiques qui ont obligé le gouvernement francais à intervenir en Tunisie, et les exigences nouvelles de notre prépondérance dans l'Afrique du Nord, donnent un puissant intérêt d'opportunité au rapport que M. le commandant Roudaire vient de publier sur la mission des chotts [1]. Il est certain que le projet de mer intérieure dont il poursuit l'étude scientifique avec un dévouement si éclairé, est d'une importance plus grande et d'une réalisation moins difficile, maintenant que notre situation vis-à-vis de la Régence est mieux définie et la sécurité de nos frontières tunisiennes mieux assurée. De ce côté, au moins, on peut aujourd'hui ne point abandonner « les longs espoirs et les vastes pensées ».

Il y a quatre ans déjà que l'Académie des sciences récompensait de ses éloges les premiers travaux de M. Roudaire, et encourageait de ses conseils leur achèvement nécessaire. Adoptant, sauf quelques réserves prudentes, les conclusions de son rapporteur, M. le général Favé, la savante compagnie estimait que « l'eau ramenée, par quelque moyen que ce soit, dans les chotts qu'elle a autrefois remplis, près du versant sud de l'Aurès, exercerait, sans nul doute, une très favorable influence sur de vastes contrées, actuellement presque désertes ». Mais elle constatait en même temps que de nouvelles études sur le terrain étaient indispensables. Les deux premières expéditions, en effet, étaient loin d'avoir achevé l'exploration de la Tunisie méridionale. C'est dans cette région que le relèvement du sol, la hauteur des seuils et la résistance des roches laissaient pré-

[1] *Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique sur la dernière exploration des chotts*, par M. le commandant Roudaire. Paris, Imprimerie nationale, 1881.

voir le plus d'obstacles. En outre, le nivellement avait établi que le plus oriental des chotts qu'il s'agit de relier à la Méditerranée, le Djérid, est situé au-dessus du niveau de la mer. On ne pouvait donc tenter d'y introduire les eaux marines pour les déverser ensuite sur les chotts inférieurs, le Rharsa et le Melrir, qu'à la condition d'un approfondissement préalable, opération relativement facile si le fond n'est obstrué que par des sables recouvrant une nappe aquifère [1]. La nouvelle expédition devait donc étudier, par des sondages méthodiques, la constitution du sol et le régime des eaux, en même temps qu'elle compléterait les relevés géodésiques antérieurs. Pour la première partie de cette double mission, M. le commandant Roudaire s'est assuré le concours d'un ingénieur habile dont l'autorité est grande pour tout ce qui concerne l'art du sondeur, M. Dru, qui a coordonné, dans une note spéciale insérée au rapport, tous les résultats acquis au point de vue de l'hydrologie et de la géologie.

Le régime des eaux est plus important que la sécheresse de la contrée ne le ferait supposer; il varie d'ailleurs suivant la nature des terrains. Au sud, dans l'Erg, qui se relie par une pente insensible aux rives du Djérid, les dunes absorbent l'eau des pluies, les emmagasinent pour de longues années dans leur masse sableuse, et les laissent lentement s'écouler de ce filtre naturel [2]. Partout ailleurs, sur les berges des chotts, les calcaires crétacés, à peine recouverts de sédiments moins anciens, donnent naissance à des sources nombreuses et abondantes. Dans les Sebkhas, le sol argilo-sableux offre encore près de la surface des nappes salées, puis en dessous on

[1] M. Tissot, aujourd'hui ambassadeur à Constantinople, qui a si bien étudié cette contrée, s'exprime ainsi : « La vaste et profonde dépression du chott El-Djérid est remplie maintenant, en grande partie, de sables mouvants. La partie centrale du bassin paraît contenir encore toutefois une masse d'eau considérable recouverte d'une croûte saline qui a fait comparer le lac, par les voyageurs arabes, tantôt à un tapis de camphre ou de cristal, tantôt à une feuille d'argent ou à une nappe de métal en fusion. L'épaisseur de cette croûte est très variable : elle n'offre que sur certains points une solidité assez grande pour qu'on puisse s'y hasarder. » (*Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1879.)

[2] L'origine des masses sableuses du désert est toujours fort contestée. M. G. Rolland, ingénieur des mines, qui a fait partie de la mission dirigée par M. l'ingénieur en chef Choisy, pour l'étude du chemin de fer transsaharien, pense que les grandes dunes de sables du Sahara algérien sont de formation contemporaine. Pour lui, ainsi que pour MM. Marès et Duveyrier, l'amoncellement des sables dans les déserts de l'Afrique, comme sur certains rivages de l'Europe, est dû entièrement au vent. L'immense surface d'alluvions et de grès quaternaires du Sahara se réduit incessamment en poudre quartzeuse. Faute d'humidité et de végétation, rien ne fixe les matières qui sont triées et classées par le vent, lequel charrie les petits grains de quartz à la surface et, en certains points, les amoncelle en dunes.

retrouve les eaux douces, qui parfois se font jour à travers la couche superficielle et viennent s'épancher au dehors. Dans le chott Rharsa, l'émergence naturelle des nappes balance l'évaporation atmosphérique ; mais, dans le Djérid, on ne voit plus les vastes lagunes où les chevaux de l'expédition de M. Tissot, en 1857, s'enfonçaient jusqu'au poitrail. M. Roudaire lui-même, de l'une à l'autre de ses missions, a constaté un assèchement notable. Quant à la partie centrale du Djérid, elle est réellement occupée, jusqu'à une grande profondeur, par des eaux et des sables vaseux très fluides [1]; même près des rives, le sol est çà et là tellement imprégné d'humidité, qu'il est élastique et mouvant. Par des ouvertures naturelles, que les indigènes appellent *Aïn-Behhar* (œil de la mer), on aperçoit les eaux à quelques décimètres au-dessous de la surface. Beaucoup de ces orifices sont de véritables puits artésiens, dont les eaux en s'évaporant à la surface déposent une croûte de sel qui, incessamment reprise et reformée, s'épaissit par l'apport quotidien, réduit peu à peu la source et finit par la tarir. Ainsi ont disparu, par l'incurie de leurs habitants, des oasis jadis florissantes. Nefta elle-même, qui dispute à Tozeur le titre de reine du Djérid, de laquelle partent de nombreuses caravanes pour Biskra, Tebessa et le Souf, et dont les riants jardins bordent ce chott, Nefta disparaîtra à son tour par l'ensablement graduel des sources qui l'alimentent. On voit comment les observations nouvelles viennent compléter les premiers aperçus. Il n'est pas besoin, pour expliquer les faits mieux connus, d'imaginer une croûte de sel semblable à une voûte mince, reposant sur de frêles appuis à la surface d'eaux limpides. Cette hypothèse, si elle traduit les récits poétiques des indigènes, aurait le tort de s'accommoder mal avec les lois ordinaires de l'hydrostatique. Mais ce que les sondages ont mis hors de doute, c'est que le Djérid est rempli de sables mouvants et de vases fluides dont la superficie seule, sous l'influence d'une évaporation active, se durcit très inégalement et se recouvre de sel cristallisé. C'est là le « tapis de camphre » des conteurs arabes.

[1] Prenons un exemple. « Au sondage n° 12, exécuté (sur le chott) à 7 kilomètres seulement du bord septentrional, à l'altitude de 13m,68, on traversa d'abord 3 à 4 mètres d'eau et de vase noire liquide, puis des sables vaseux, tellement fluides, que les barres de sonde y furent enfoncées à la main jusqu'à une profondeur de 17 mètres. A ce moment, les hommes ne pouvant plus soulever les barres, on plaça la petite chèvre, et l'on pénétra jusqu'à l'altitude de 11m,71 au-dessous du niveau de la mer, en traversant les mêmes terrains fluides. Les sondages nos 13, 14 et 15, exécutés les jours suivants à l'ouest du sondage n° 12, durent être placés très près du bord du chott, le sol n'offrant pas assez de consistance pour qu'on pût s'aventurer plus loin. » (Roudaire, p. 142.)

La constitution géologique du sol n'est pas moins remarquable que le régime des eaux. Avec leur bordure de roches crétacées, plus hautes et plus dentelées vers le nord, les chotts ressemblent à une immense vallée dont les rives seraient redressées en sens contraire. La pente générale, au lieu d'incliner vers Gabès, s'infléchit dans la direction opposée. Il est assez probable que le fond est constitué par des couches tertiaires analogues à celles que l'on rencontre fréquemment dans la région. Elles recèlent dans la profondeur les amas de sel et de gypse que les eaux souterraines dissolvent dans leur passage et viennent élaborer ensuite à la surface. C'est le soulèvement des terrains crétacés, dont les crêtes rompues et redressées atteignent 400 et 500 mètres d'altitude, qui a donné naissance à la grande dépression. Plus tard, celle-ci a été obstruée d'abord par l'apport des terrains détritiques empruntés aux formations voisines, comblée surtout par les dépôts des sources propres au régime des chotts, et enfin nivelée par les sables de l'Erg, pénétrant sans obstacle par les rives basses du sud-est. A l'époque quaternaire, le Fedjejd, long prolongement du Djérid vers le nord-est, devait être une sorte de chenal faisant communiquer encore les chotts avec la Méditerranée.

Cependant, ainsi que l'a fait remarquer M. Hébert, en présentant à l'Académie la partie géologique du rapport de M. Roudaire, la nature des couches quaternaires indique des dépôts littoraux, de lagunes et de marécages, plutôt que les sédiments d'un golfe librement ouvert, et leur allure atteste que le seuil de Gabès formait déjà alors un relief sous-marin. Quoi qu'il en soit, les divers mouvements des assises crétacées ont fermé, par des seuils successifs, dont le soulèvement s'est prolongé peut-être jusqu'à l'époque actuelle, les bassins alignés parallèlement à l'Atlas, depuis les frontières du Maroc jusqu'aux rivages tunisiens. Tous ces terrains quaternaires, par leur peu de consistance, par la masse d'eau qui les imbibe, par les sources nombreuses qui en émergent, offriraient incontestablement les plus grandes facilités pour l'exécution des travaux que nécessiterait la création de la mer intérieure. Le seuil de Gabès n'est pas, il est vrai, un simple cordon littoral de sables et de cailloux facile à enlever, comme on l'avait espéré tout d'abord. Mais il ne constitue pas néanmoins une barrière infranchissable de roches dures, ainsi que divers géologues semblaient le supposer. On y rencontre des dépressions dont on peut profiter. Celle de l'oued Melah ne renferme en effet que des sables et des marnes. Le calcaire apparaît, à la vérité, dans la profondeur et forme par le plissement des couches une saillie intérieure que les soudages ont atteinte environ à 12 ou 13 mètres au-dessus du niveau de la mer basse. Mais ces alter-

nances de calcaires et de marnes ne peuvent présenter d'obstacles sérieux, et ne motivent même pas un allongement du tracé pour chercher plus loin au nord un passage où les calcaires soient encore moins relevés.

L'achèvement du nivellement s'est effectué avec la précision que comportent aujourd'hui ces opérations. Les portées n'étaient en moyenne que de 95 mètres, et 1511 kilomètres ont été ainsi nivelés pas à pas, dont 422 dans la dernière expédition. L'altitude du seuil de Kriz, évaluée autrefois à 45 mètres, au moyen d'observations barométriques, s'est trouvée à peu près doublée; mais, par contre, on a reconnu dans le voisinage le col de Mouïat Sultan, dont l'altitude n'est que de 50 mètres et qui, en outre, a l'avantage de n'être composé que de marnes et de sables. De décembre 1878 à mai 1879, la température a varié en moyenne de 11°,28 à 18°,39 entre un minimum de 2°,28 et un maximum de 32°,25. L'évaporomètre cylindrique, construit sur les indications de M. d'Abbadie, a permis de mesurer l'évaporation aussi bien pour l'eau salée que pour l'eau douce. Ainsi l'instrument indiquait, en janvier, pour l'eau douce $5^{mm},64$, et seulement $3^{mm},49$ pour l'eau salée; en février, $8^{mm},36$ et $5^{mm},49$, etc... L'hiver a été exceptionnellement sec au sud de la Tunisie, et le pluviomètre n'a reçu que $15^{mm},3$ de pluie en cinq mois.

D'après les traditions encore vivaces dans le pays, d'après divers passages d'Hérodote, de Scylax, de Pomponius Méla, on a été porté à penser qu'à l'époque historique les chotts formaient encore une baie profonde, l'antique golfe de Triton, communiquant librement avec la Méditerranée. C'est une opinion souvent soutenue par les plus hautes autorités [1]. Tout récemment M. de Lesseps a signalé l'indication de ce golfe sur une carte de 1570, visiblement copiée sur une autre beaucoup plus ancienne, antérieure même au treizième siècle. Le problème du Triton est dans la géographie historique de l'Afrique, un de ceux qui ont suscité les plus vives controverses entre les érudits, et la matière semble loin d'être épuisée. Au surplus, quand même cette jonction maritime n'aurait jamais existé, il est deux points hors de doute : d'abord que les dépressions étaient jadis recouvertes par les eaux, puisqu'on y a trouvé des débris de galères romaines; ensuite que les régions voisines, admirablement fertiles alors, sont devenues stériles quand les lacs se sont asséchés. Les faits historiques viennent donc corroborer les inductions scientifiques; ils justifient à leur tour l'espoir qu'en « reliant les chotts à

[1] Notamment par MM. Duveyrier, V. Guérin et Tissot... Petermann pense que le lac Triton comprenait seulement les chotts Fedjedj et Djérid. (*Das Mittelændische Meer und Nord Africa Carte,* voy. P. Petermann.)

la Méditerranée, nous pourrons rétablir les anciennes conditions climatériques et en même temps créer, au sud de l'Algérie et de la Tunisie, une voie commerciale et politique de la plus haute importance ».

II

Ce n'est pas, toutefois, qu'un pareil projet ne rencontre aussi mainte objection. Ici, comme au début des travaux de l'isthme de Suez, beaucoup d'arguments ont été développés par de savants observateurs, jugeant de la région des chotts par analogie avec ce qu'ils ont vu ailleurs, et annonçant tantôt l'impossibilité absolue de l'exécution, tantôt l'inutilité certaine de la dépense, tantôt même les effets néfastes de la réussite. L'auteur du projet aurait pu se retrancher derrière le rapport fait à l'Académie des sciences par M. le général Favé, mais il n'a pas voulu éluder la discussion et a tenu à reproduire les objections, qui ont été, à diverses reprises, opposées au projet de mer intérieure, notamment par MM. Naudin, Cosson, Angot, Ch. Martins et Desor. A la suite se trouvent naturellement les réponses qu'elles ont motivées, soit de M. Roudaire lui-même, soit de MM. Yvon Villarceau, Favé et Brault, soit surtout de MM. de Lesseps et d'Abbadie. A ceux qui craignent que le rivage de la nouvelle mer ne soit une plage basse et un foyer pestilentiel, M. Roudaire montre que sur la plus grande partie du pourtour, d'après les résultats du nivellement, le tirant d'eau serait de 20 à 30 mètres très près du littoral. Au nord du Melrir, la côte, à la vérité, s'abaisserait beaucoup, mais elle serait encore tout à fait analogue à celle de Sfax. M. d'Abbadie, d'ailleurs, fait remarquer justement que partout où s'exerce l'action délétère des eaux dans les pays brûlants, au Brésil comme en Afrique, il s'agit toujours d'eau douce qui s'évapore lentement. Les marécages (*farfaria*) que l'oued Djeddi et l'oued El-Arab forment au nord du chott Melrir, sur 1000 kilomètres de surface, sont précisément dans ce cas : ce sont des marais empestés que fuient les nomades et que supprimerait la mer intérieure. D'autres arguent des incertitudes du nivellement et surtout redoutent pour les dattiers des oasis du Souf l'infiltration des eaux marines qui apporteraient ainsi, non la richesse pour l'avenir, mais la ruine dans le présent. A ceux-ci, les chiffres répondent de la manière la plus concluante. D'abord l'exactitude des opérations géodésiques est telle, que deux nivellements indépendants se sont vérifiés, dans le chott Fedjedj, à 4 millimètres près sur un parcours de 27 kilomètres; et au seuil de Kriz, sur 123 kilomètres, la vérification s'est faite à 206 millim. Ensuite la plus basse

et la moins éloignée des oasis, celle de Debila, ne descend pas au-dessous de la côte 53; les excavations (*ritans*) où l'on plante les dattiers ont environ 10 mètres, et leur fond reste encore à 43 mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire plus haut que le sol de Paris au-dessus de la Manche. On voit que la précision des levés de nos officiers ne laisse plus de base à des craintes très justifiées tant que la topographie était restée incertaine.

La plupart des adversaires du projet de mer intérieure contestent, malgré le rapport si concluant de M. le général Favé, l'heureuse influence que le remplissage du bassin des chotts doit exercer sur le régime climatérique des régions voisines. Ne voit-on pas, en effet, le désert aride s'étendre jusqu'aux rivages de la mer Rouge, de la Méditerranée et même de l'océan Atlantique? L'archipel du cap Vert n'a-t-il pas une véritable constitution saharienne? Sans doute la proximité d'une grande masse d'eau ne suffit pas à elle seule pour garantir la fréquence des pluies et assurer la fertilité de la terre. Les conditions sont multiples et complexes, mais une masse d'eau relativement petite peut exercer, par suite de sa position, une influence considérable. On sait que pour chaque température il est une quantité déterminée d'humidité que l'air peut contenir et qui le *sature;* que la température s'élève, et l'air peut se charger d'une plus grande proportion d'eau; qu'elle s'abaisse au contraire, et la condensation commence. Il est visible alors que la précipitation de la vapeur entraînée dans les mouvements atmosphériques exige que le courant qui l'emporte éprouve un refroidissement au-dessous de son point de saturation. Plus la température est élevée et l'abaissement considérable, plus la pluie est abondante. Ainsi tandis que les vents du nord, à demi saturés à 15 degrés en passant sur la Méditerranée, ne pourraient, même en s'abaissant par exception jusqu'à 0 degré, laisser sur l'Algérie et la Tunisie plus de $0^{gr},65$ d'eau par mètre cube d'air, les vents brûlants du sud, à demi saturés à 30 degrés en été sur la mer intérieure, et s'abaissant toujours au moins à 10 degrés en atteignant l'Aurès, abandonneraient $5^{gr},76$ de vapeur d'eau. Ces chiffres d'ailleurs ne sont pas choisis arbitrairement; ils résument les observations et les mesures consignées au journal de la mission. Les vents du sud sont les plus fréquents, et fussent-ils même fort rares, que de bienfaits apporterait un pareil arrosage sur une région que la sécheresse seule stérilise et où la récolte de l'année est assurée par quelques jours de pluie! La fertilité renommée de l'Afrique romaine, les vestiges nombreux de cités populeuses, aussi bien que les lits larges et profonds de fleuves disparus dans les vallées de l'oued Souf et de l'Igharghar, tout indique un régime climatérique bien différent de celui que

nous observons depuis que les chotts se sont ensablés. A la vérité, on a quelquefois voulu renverser le raisonnement, en disant que si les campagnes étaient arrosées, les villes alimentées et les rivières remplies, ce n'était pas parce que les chotts inondés engendraient la pluie, mais qu'au contraire les dépressions étaient pleines parce que les pluies tombaient en abondance. Le changement de climat se présenterait alors comme un phénomène plus général, et l'assèchement des bassins en deviendrait l'effet au lieu d'en avoir été la cause. Mais un tel changement, dont l'origine nous échapperait, aurait dû, quoique fort étendu par hypothèse, restreindre son influence, puisqu'elle s'est localisée aux alentours des chotts; ceux-ci, en outre, ont été surtout comblés par des sables ensevelissant les nappes et tarissant les sources. Il est donc permis de penser que, les dépressions une fois déblayées et l'ensablement désormais prévenu, le bienfaisant bassin d'évaporation serait sans cesse alimenté, et l'ancien régime climatérique se rétablirait au grand profit de l'Algérie et de la Tunisie.

La présence de la mer intérieure aurait encore une autre conséquence heureuse : elle diminuerait, pour les contrées voisines, l'écart aujourd'hui considérable des températures extrêmes, car la sécheresse en est la principale cause. Après avoir constaté, par des recherches personnelles et d'ingénieuses expériences, la grande opacité de la vapeur d'eau pour la chaleur, le célèbre physicien Tyndall ajoute : « En considérant la terre comme une source de chaleur, on doit admettre comme certain que 10 *au moins* pour 100 de la chaleur qu'elle tend à rayonner dans l'espace, sont interceptés par les 10 premiers pieds d'air humide qui recouvrent sa surface. La vapeur qui absorbe si avidement la chaleur rayonne aussi abondamment. Si l'on enlevait à l'air qui recouvre la terre la vapeur d'eau qu'il contient, il se ferait à la surface du sol une déperdition de chaleur semblable à celle qui a lieu à de grandes hauteurs. La suppression pendant une seule nuit d'été de la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère qui recouvre l'Angleterre, serait accompagnée de la destruction de toutes les plantes que la gelée fait périr. Dans le Sahara, où *le sol est de feu et le vent de flamme*, le froid de la nuit est quelquefois très pénible à supporter. On voit dans cette contrée si chaude de la glace se former pendant la nuit. Partout où l'air est sec, l'échelle des températures est considérable [1]. » Ce que l'on gagnerait à raccourcir cette échelle serait précieux à tous égards, mais ce n'est pas tout. La mer n'exerce pas seulement son

[1] Voy. le remarquable livre de Tyndall, *la Chaleur*, traduction de l'abbé Moigno (Gauthier Villars).

action modératrice du climat, en versant dans l'atmosphère des masses de vapeur qui entretiennent au-dessus du sol une sorte d'écran tempérant la chaleur solaire et diminuant le rayonnement nocturne, elle agit en outre comme un immense réservoir emmagasinant tour à tour et distribuant la chaleur. « Le calcul, dit M. Roudaire, montre que la masse d'eau contenu dans les chotts Melrir et Rharsa, en s'échauffant ou se refroidissant de quelques degrés, abaisserait ou élèverait du même nombre de degrés la température d'un volume d'air qui recouvrirait l'Algérie et la Tunisie d'une couche de 1968 mètres de hauteur. »

Ainsi, par un examen précis qui écarte des comparaisons toujours imparfaites pour une région très spéciale, et par une discussion approfondie qui tient compte des observations recueillies dans la dernière expédition, il semble qu'on ait pu répondre à toutes les objections appuyées de considérations géologiques, physiques et météorologiques. Il reste à envisager le côté technique de la question, c'est-à-dire à mesurer les difficultés du travail et à évaluer le montant de la dépense.

III

Les terrains qui remplissent le lit du chott Fedjedj, bien qu'imbibés par une nappe d'infiltration dont le niveau supérieur s'approche jusqu'à 1 ou 2 mètres de la surface, présentent cependant assez de solidité pour qu'il faille creuser un canal à travers leur masse ; mais le principal obstacle semble être l'énorme quantité de sables vaseux et fluides qui encombrent la partie centrale du Djérid, qu'on doit aussi traverser avant d'atteindre le Rharsa. Toutefois, M. Roudaire estime qu'il est relativement facile de surmonter ces difficultés en utilisant la profondeur du Rharsa, pour y déverser les déblais des tranchées et les boues du Djérid, grâce à un drainage et à une chasse exécutée par les eaux mêmes qu'il s'agit d'introduire. Les vases ramenées par les sondages contiennent deux tiers d'eau : il est clair que leur assèchement produirait déjà un affaissement favorable à l'invasion des eaux marines. Mais M. Roudaire néglige l'influence de cette cause auxiliaire, faute de données exactes pour en mesurer l'importance. On sait enfin combien l'art de l'ingénieur sait employer habilement la puissance érosive des eaux, pour leur faire élargir et approfondir les tranchées à mesure qu'elles les envahissent. Les beaux travaux exécutés en Hollande nous fourniraient de nombreux exemples : pour n'en citer qu'un, rappelons la rectification du Scheur, l'un des bras de la Meuse, par M. Caland. Pour supprimer un coude près de l'embouchure, on a creusé un lit direct de

120 mètres de largeur et de 0 à 3 mètres de profondeur au-dessous de la marée basse. En deux ans le Scheur par l'action lente et continue qu'il a exercée sur son fond et sur ses rives, a porté la largeur de son nouveau chenal à 200 mètres et la profondeur à 10 ou 12 mètres, emportant ainsi de lui-même 5 millions de mètres cubes, tandis que les déblais primitifs, exécutés de main d'homme, n'ont pas dépassé un million et demi de mètres cubes.

N'est-il pas possible d'utiliser de même le passage des immenses masses d'eau qui doivent pénétrer dans les bassins inondables, et ne peut-on pas leur laisser le soin d'approfondir et de déblayer elles-mêmes leur canal d'accès ?

M. Dauzats, l'un des ingénieurs qui ont pris la plus large part aux travaux de Suez, se prononce nettement pour l'affirmative, et M. Roudaire calcule alors minutieusement les dimensions que doit avoir la tranchée initiale, en tenant compte des roches calcaires du seuil de Gabès, dans lesquelles la résistance des rives empêchera tout creusement spontané. Là, il faudra donc donner de suite à la section une étendue suffisante pour que le remplissage puisse s'effectuer, malgré une évaporation qui atteindra sans doute 1 mètre d'eau par an. Dans cette rapide étude, nous ne pouvons suivre ni l'examen des données, ni le détail des calculs, ni la discussion des résultats : largeur des canaux, altitude des déversoirs, vitesse de la veine liquide, durée du remplissage, valeur de l'évaporation, mesure des déblais, etc. Qu'il nous suffise de dire que les prévisions s'appliquent à l'établissement d'un canal ayant une largeur de 49 mètres au plafond, une pente de 3 centim. par kilom., et une profondeur de 8 mètres au-dessous de la marée basse, à l'embouchure de l'oued Melah. Ainsi tracé, après avoir traversé le Djérid et franchi le seuil de Mouïat-Sultan, il déboucherait dans le chott Rharsa à 14^{m}, 81 au-dessous du niveau de la mer. Mais partout ailleurs que dans la courte traversée des calcaires de Gabès, il aura suffi d'ouvrir des tranchées-amorces, étroites et peu profondes, dont le déblaiement et la transformation s'effectueront ensuite par la force des eaux marines élevées à l'aide de deux machines de cinq cent cinquante chevaux, et aussi par le déversement des masses fluides du Djérid. On peut ainsi distinguer trois phases. D'abord les travaux exécutés de main d'homme pour l'établissement de la tranchée-amorce et le percement des seuils ; ils exigeront environ deux ans. Puis l'approfondissement de ce premier chenal pour obtenir une communication étroite encore entre le Rharsa et la mer, ce qui, d'après M. Roudaire, emploiera deux ans et deux cent soixante-sept jours. Enfin la transformation de la tranchée en un canal ayant un fond de 120 mètres de largeur et des berges suivant la pente naturelle au sol, c'est

encore trois ans et deux cent quatre-vingt-onze jours; ainsi en tout huit ans et demi. Qu'on ne craigne pas d'ailleurs que le Rharsa soit ensablé par l'apport d'une masse de déblais qu'on ne peut pas estimer à moins de 560 millions de mètres cubes. L'approfondissement de la tranchée en fournira 140 environ, et 420 proviendront de la transformation en canal. Mais tous ces matériaux épanchés uniformément sur un fond de 1390 kilomètres carrés ne formeraient qu'une couche de 40 centimètres, et les eaux qui les auront apportés relèveront seulement le niveau du chott, d'abord à 22 mètres, puis à 18 mètres au-dessous du niveau de la mer. A la vérité, il faudra pour remplir le bassin introduire encore 186 140 000 mètres cubes d'eau nécessairement limoneuses; mais, fussent-elles chargées de 4 à 500 millions de mètres cubes de sables, ces masses trouveraient facilement à l'étaler sur les fonds du Melrir et du Rharsa, bien loin au-dessous de la côte, 14^{m},81, à laquelle débouchera dans ce dernier le canal d'accès.

Longtemps avant le remplissage du premier chott, on aura creusé, entre lui et le Melrir, le petit seuil d'As'oudje, mais seulement à une faible profondeur, ce qui n'exigera guère comme déblai de main d'homme que le déplacement de 2 000 000 de mètres cubes, et permettra cependant aux eaux de s'ouvrir un passage vers le Melrir dès qu'elles s'élèveront dans le Rharsa. Il ne reste plus à évaluer que le temps nécessaire au remplissage complet des chotts; on peut l'estimer à six années, mais dès la fin de la deuxième, le bassin des lacs serait recouvert de 16 mètres d'eau, et après quatre ans, le canal de communication y pourrait amener les navires d'un faible tonnage. Hâtons-nous d'ajouter d'ailleurs que les opérations de ce genre sont celles qui déjouent le plus souvent les prévisions. Ainsi on se rappelle que le remplissage des lacs Amers s'est effectué en sept mois, malgré l'horizontalité du plafond, et c'est contre la vitesse d'arrivée des eaux qu'il a fallu se prémunir par des barrages capables d'en modérer l'effort.

Tous ces aperçus sont, on le comprend, destinés à montrer seulement la possibilité pratique du travail et les conditions générales de l'exécution; mais dans la mise en œuvre plus d'une modification s'imposera, plus d'un perfectionnement deviendra possible. On pourra, par exemple, à Gabès, utiliser les eaux de la mer, en les emmagasinant à marée haute dans des bassins de retenue qui plus tard deviendraient des ports: puis, en les laissant écouler ensuite, on obtiendra une chasse naturelle qui soulagera d'autant le service des machines élévatoires. Rien n'empêcherait aussi de substituer plus ou moins l'emploi des eaux de l'oued El-Hamma au jeu des machines, ou de varier les dimensions des tranchées pour modifier

en même temps la puissance des courants. Peut-être aura-t-on avantage aussi à évacuer une partie des sables vers la mer par une contre-pente qui y ramènerait les eaux d'abord surélevées. Pour affouiller les fonds, faire ainsi ébouler les berges et faciliter l'entraînement des matériaux, on devra recourir aux excavateurs Sciama : avec un excavateur de vingt à vingt-cinq chevaux, coûtant à peine 30 000 fr., on peut soulever 5000 mètres cubes par jour. On en cessera l'emploi dès que le canal de communication débouchera dans le Rharsa.

Remarquons en passant que si la puissance d'érosion des eaux, loin d'être un danger redoutable, comme le pensait M. Naudin, doit au contraire devenir un auxiliaire précieux pendant la période de creusement, elle ne sera pas davantage à craindre dans le régime normal. En effet, le courant, en arrivant au Rharsa, pourra encore augmenter de vitesse (jusqu'à $1^{m},50$ sans doute) en agrandissant son lit, mais son impétuosité décroîtra rapidement à mesure que le niveau des eaux se relèvera dans les chotts : quand le remplissage sera effectué, le canal n'aura plus qu'à réparer la différence entre la perte provoquée par l'évaporation et le gain apporté par les rivières ou les pluies. Tandis que les eaux sursaturées de sel et alourdies, s'écouleront dans la profondeur vers la Méditerranée, un courant superficiel ramènera de Gabès l'alimentation nécessaire, et sa vitesse ne pourra dépasser 13 à 15 centimètres ; il sera dès lors sans action sur ses berges.

S'il est presque impossible de déterminer à l'avance le plan définitif des travaux et de fixer un terme précis à leur achèvement, il est plus malaisé encore d'apprécier sûrement le taux de la dépense. En raison de l'affluence des ouvriers indigènes qui venaient travailler aux sondages de la mission, et à cause du bas prix de la journée qui aurait pu descendre au-dessous de 1 fr., 50, M. Dauzats, ingénieur à Suez, estime, comme M. de Lesseps, que les prix calculés par M. Roudaire, dans les suppositions les plus défavorables, ne seront probablement pas atteints. On pourrait donc dire en chiffres ronds que le coût du travail serait au plus de 56 millions (55 289 247 fr.), dont 38 pour la tranchée du seuil de Gabès, 14 pour les autres tranchées, 2 pour les deux machines élévatoires et leur consommation de charbon, 2 enfin pour les vingt excavateurs et leur approvisionnement de combustible. En ajoutant une vingtaine de millions pour les dépenses imprévues, on arrive au chiffre maximum de 75 millions. Mais, nous le répétons, c'est fort sagement que M. le commandant Roudaire a peu développé cette partie de son rapport. Après avoir accompli un ensemble d'études géodésiques d'un haut intérêt pour la géographie, il lui a suffi de faire appel à quelques-uns des habiles collaborateurs de M. de Lesseps,

et d'indiquer, d'accord avec eux, les conditions générales d'exécution des travaux projetés. Que d'autres ingénieurs encore discutent le chiffre des évaluations, le profil du canal ou le choix du procédé : quelque bien étudié que puisse être le projet à distance, il devrait néanmoins éprouver plus d'un changement le jour où il s'agirait de le réaliser. Il en a été ainsi pour l'isthme de Suez, et malgré l'expérience acquise depuis lors, il en est encore de même aujourd'hui à Panama où les plans du lieutenant L. Bonaparte-Wyse, bien que maintenus dans leur ensemble, sont profondément transformés dans leurs détails.

Nous nous sommes efforcé de présenter un résumé impartial des divers aspects de la question des chotts tunisiens et de la mer intérieure en Algérie. Tous les documents positifs sont publiés : il appartient aux hommes compétents de les soumettre à un examen décisif et à une discussion sérieuse [1]. Nous ne croyons pas qu'au point de vue technique, on soit menacé de difficultés graves ou de frais exagérés ; mais si l'exécution du projet doit être poursuivie, ceux qui en ont d'abord combattu la réalisation lui auront finalement rendu les plus grands services, en provoquant des études plus nombreuses et plus précises. Que le terme de création d'une mer intérieure soit quelque peu ambitieux, puisqu'il ne s'agit que d'assainir des régions malsaines et de remplir un bassin de 13 à 14 000 kilomètres carrés ; que des rapprochements historiques aient pu séduire l'imagination des voyageurs et des érudits sans constituer, à vrai dire, des arguments positifs pour les géologues ou les ingénieurs ; que l'exécution entrevue au début, avant toute mesure précise, ait paru beaucoup plus aisée et bien moins coûteuse ; que par contre on ait pu s'exagérer l'influence du changement climatérique ou l'importance des conséquences économiques : nous le croyons volontiers, mais comment s'en étonner, et quels labeurs ingrats s'imposerait-on si l'on ne se passionnait un peu pour une idée? Ce qui demeure incontestable, c'est que, d'une part, lorsque les chotts étaient remplis d'eau et leurs affluents bien alimentés, les régions voisines étaient fertiles et les

[1] Un journaliste fort spirituel a combattu le projet de mer intérieure avec une piquante vivacité. Cet article brillant aura sans doute un grand succès, car le Français, même économiste, veut surtout être amusé. Rien n'est divertissant comme l'affirmation dernière de l'auteur qui se défend d'avoir lu une ligne du Rapport de M. Roudaire, et déclare n'en avoir pris connaissance que dans les courtes notes lues, à l'Académie des sciences, par quelques-uns des adversaires du projet. N'ayant malheureusement à aucun degré le talent de distraire les lecteurs moroses, nous n'hésitons pas à les renvoyer à l'article de M. Arthur Mangin, inséré dans l'*Économiste français* du 25 juin.

oasis florissantes; d'autre part, que les conditions topographiques permettent d'inonder à nouveau les chotts, en ressuscitant les oasis disparues devant l'ensablement continu, et en garantissant au climat des températures moins extrêmes et des pluies bienfaisantes. Enfin, si le chiffre de la dépense paraît encore élevé en face des résultats à obtenir, ne faut-il pas tenir compte aussi de la mise en valeur des terrains fertiles, mais abandonnés, qui avoisinent les chotts? Dans l'oued Rhir, des puits artésiens nouvellement forés donnent jusqu'à 3500 litres et des plantations de dix mille palmiers s'élèvent à l'entour. Les rives méridionales du Djérid se trouveront dans des conditions en tout semblables et deviendront sûrement productives. On en peut dire autant de la pêche : on sait que celle du lac Menzaleh est affermée 2 millions. Nul doute que de ce double chef il n'y ait certitude de plus-value ou de richesse créée.

N'est-ce rien aussi que d'obtenir, sur un point très vulnérable, une frontière militaire de la plus haute importance? Si la Tunisie, comme on doit le penser malgré une émotion passagère, est désormais pour nous un allié dont les intérêts se confondent avec les nôtres, par contre, on ne saurait se le dissimuler, la Tripolitaine va devenir le boulevard de l'islam. Le fanatisme religieux et les intrigues politiques en feront une sorte de camp retranché. Déjà mille ferments dangereux s'y agitent; maintes fois en partira quelque cri de guerre sainte parmi les tribus remuantes de nos frontières méridionales. La mer intérieure constituerait une vaste circonvallation couvrant nos territoires et ceux de nos alliés. Appuyée par une de ses extrémités à la mer, cette ligne de défense pourrait être rattachée sans peine au réseau des chemins de fer algériens. Après avoir prolongé jusqu'à Biskra, la ligne, qui l'an prochain, atteindra Batna, il ne resterait guère plus de 65 kilomètres à franchir sur ces plaines unies pour atteindre les rives du Melrir. Pourvue d'une voie ferrée, accessible aux navires à vapeur, flanquée par un port de guerre, cette frontière naturelle serait aisée à défendre et impossible à forcer. Plus avantageuse d'ailleurs que les fortifications militaires, elle servirait en tous temps au développement des arts de la paix, à l'agriculture comme au commerce.

Il est une autre considération, enfin, qu'on nous permettra d'indiquer en terminant. Bien que meurtrie par la guerre et longtemps oublieuse des habitudes fécondes de colonisation, notre patrie garde le souvenir de sa grandeur : elle affirme chaque jour la vitalité de son génie et le ressort de son caractère. Sans doute, malgré le développement inouï des richesses, la gloire des armes conservera toujours le premier rang, parce qu'elle entretient le culte des vertus viriles et le dévouement au devoir, qu'elle exalte le cou-

rage et le sacrifice, qu'elle relève les cœurs au-dessus des intérêts matériels. Mais les travaux de la paix ont légitimement conquis une place de jour en jour plus large dans les préoccupations des peuples. La transformation des communications qui les unissent est le fait mémorable de notre temps. Inquiète de sa renommée, la France, qui faisait volontiers la guerre pour une idée, a pris part plus que d'autres à cette œuvre de civilisation et de progrès. C'est par l'initiative d'un de ses plus illustres enfants, qu'elle a été au loin ouvrir des voies nouvelles, creuser les continents et relier les mers. Au point de vue des conséquences économiques, à la vérité, le remplissage des chotts n'est rien auprès du percement des isthmes de Suez et de Panama; mais, sur le théâtre restreint où la mer serait ainsi contrainte à travailler et à obéir, ce résultat merveilleux frapperait vivement les imaginations et donnerait un haut témoignage de la puissance française. Quand on songe combien de millions sont dévorés par la plus petite expédition militaire, combien de sang et de larmes sont le prix de la victoire, et combien parfois les avantages en sont passagers ou les fruits amers, on trouve bien plus modestes les devis dressés par M. le commandant Roudaire, pour la transformation des chotts tunisiens, et bien plus avantageux le projet chaleureusement patronné par M. de Lesseps, pour le rétablissement de la mer intérieure en Algérie.

A. Delaire.

LE MUSÉE DU BELVÉDÈRE

Sur une élévation couverte par un grand jardin à la française avec arbres taillés, charmilles en haie, allées droites, gazons tirés au cordeau, buis en rosaces, statues mythologiques en plâtre et bassins octogones, se dresse à Vienne le palais du Belvédère. C'est l'ancienne habitation du prince Eugène de Savoie, aujourd'hui occupée par la magnifique collection de tableaux de la maison d'Autriche, et destinée bientôt, me dit-on, à recevoir l'archiduc Rodolphe, héritier de l'empire. On construit sur le Ring un autre palais où seront transportés ces chefs-d'œuvre, mais il sera difficile que le nouveau musée ait jamais le charme paisible du Belvédère d'où l'on contemple la flèche de Saint-Etienne, la vaste et gracieuse étendue de la cité impériale et au loin les contours du Kalenberg, et du Léopoldsberg penchés l'un vers l'autre dans la brume. La demeure du prince Eugène a gardé l'aspect extérieur qu'elle avait autrefois, au temps où l'illustre homme de guerre, dont la statue de bronze s'élève aujourd'hui sur la place de la Burg et dont les cendres reposent dans la cathédrale, y vivait entouré des souvenirs de ses victoires. Au sommet des terrasses successives, elle déploie sa longue façade, ses hautes fenêtres à petites vitres, ses nombreux pavillons symétriques, l'architecture composite de son portail enguirlandé, les balcons, les statues, les trophées de son faîte, les dômes turcs de ses extrémités : cette maison est bien celle du vainqueur de Malplaquet et de Peterwaradin, qui y retrouvait, au retour de ses campagnes, quelque chose de l'aspect des palais de France et des kiosques de l'Orient.

A l'intérieur, le péristyle est monumental : un double escalier de pierre conduit aux portes superbes dont les boutons trop élevés pour des mains de femme ont été faits pour la taille des grenadiers et des heyduques : on entre dans une grande salle arrondie dont les murs sont recouverts de boiseries, de couronnes dorées et d'antes de porphyre, et où l'on a placé les portraits de François de Lorraine et de Marie-Thérèse. L'auguste impératrice-reine, se retrouve partout à Vienne : elle est vivante dans la mémoire du peuple, et dans tous les édifices ; son nom est sacré et son image visible dans sa capitale comme le nom et l'image de Frédéric II à Berlin.

I

Les beaux salons du musée s'ouvrent à droite et à gauche de cette salle circulaire : d'un côté les écoles italienne et espagnole, de l'autre les Hollandais et les Flamands ; à l'étage supérieur, dans des pièces plus petites, sont classés les Allemands. Il n'y a guère de toiles françaises et pas de statues. Les collections sont dans un ordre parfait ; le visiteur n'a qu'à suivre la méthode adoptée qui est excellente ; il voit toute une école d'un seul coup. Ajoutons que nulle balustrade importune ne le sépare des tableaux ; il peut les considérer de près, se rendre compte des moindres détails des lignes et de tous les accents de la couleur. Il est impossible de voir un aménagement à la fois plus simple et plus sage. J'ai rarement admiré un musée aussi favorable à l'étude, soit par la disposition des tableaux, soit par les combinaisons de la lumière. Disons enfin que le Belvédère est une des plus riches collections du monde ; non point qu'on y rencontre de ces chefs-d'œuvre incomparables tels que la *Joconde* du Louvre, la *Madone de Saint-Sixte* de Dresde, la *Vénus* de Florence ou la *Transfiguration* du Vatican ; mais presque toutes les écoles y sont représentées par plusieurs toiles de premier ordre, quelques-unes par de rares merveilles, et la plupart des tableaux sollicitent l'étude attentive. Ils ne sont point accumulés d'ailleurs ; quelques jours suffisent pour les bien connaître, mais ils ont laissé dans l'esprit une trace, et la mémoire les revoit longtemps avec une impression pleine de charme et de douceur.

C'est l'école de Venise qui vous souhaite la bienvenue. La collection des portraits du Tintoret est un des trésors de la galerie : vieillards à barbe blanche, doges vêtus d'hermine, procureurs de Saint-Marc dans leurs pelisses de soie, guerriers cuirassés, sénateurs en toge violette, tous les types de la grande république, les maîtres de cette oligarchie sévère, réapparaissent sur les toiles du peintre dont le faire brusque et puissant, l'éclat concentré, le modelé robuste saisissaient si bien les types énergiques de ses concitoyens. Les splendeurs de Venise ont ébloui Véronèse ; les charmes opulents de ses femmes ont séduit le vieux Palma ; Titien a développé dans ses œuvres multipliées les formes rayonnantes d'une civilisation superbe ; Tintoret a compris avant tout l'austérité hautaine et sombre de ses hommes d'État. Avec sa couleur un peu massive, avec son admirable entente des teintes chaudes, des fortes ombres, avec son accentuation âpre et décisive, il était le peintre prédestiné de ces magistrats et de ces administrateurs, de ces diplomates de tradition et d'expérience, qui avaient vieilli dans les grandes charges,

dont les durs visages, sillonnés de rides, éclairés par des yeux ardents, ennoblis par des barbes blanches, exprimaient toute une politique intelligente, vigoureuse, obstinée, l'âme passionnée et implacable de Venise. Devant ces portraits anonymes, on comprend une race puissante ; ils représentent une aristocratie active, rompue aux affaires, consciente de sa force et qui domine par la supériorité de son caractère, par les ressources de sa volonté, par sa traditionnelle sagesse, par son courage et ses vertus. Remarquez au passage ce beau vieillard aux cheveux ras, à la carnation colorée, à la barbe épaisse et courte ; on sent dans son regard un esprit résolu et lucide : c'est la tête carrée d'un homme d'action qui réfléchit, qui sait et qui veut, mais en même temps c'est l'œil fin d'un personnage qui a beaucoup vu la vie et sait manœuvrer à travers les difficultés de ce monde. Ce rayon de calme lumière qui joue dans la prunelle, cette clarté qui frappe d'aplomb sur le visage, accusent la sécurité de la force. Je retrouve le même sentiment dans ce guerrier cuirassé, à barbe rousse, la main appuyée sur un casque ; mais ici c'est la force matérielle, presque brutale, qui est vivante dans ce visage musculeux et sanguin, pétri d'une pâte rutilante, chaudement traité en plein jour, sans faux-fuyants, avec une sincérité farouche ; le premier de ces deux personnages représente la pensée ferme et souple d'un État bien constitué ; le second en est la hardiesse militaire, l'action décisive, sans fièvre, sans défaillance, la fierté indomptable, l'immuable conviction. Le portrait du doge Nicolò da Ponte placé près d'eux résume en soi ces nobles vieillards, éprouvés par tant de travaux, que la confiance des patriciens appelait à la magistrature suprême ; celui-là est courbé par l'âge, mais son visage flétri, dont le maître a si vigoureusement rendu les rides et le ton de jaune ivoire, garde une dignité rigide ; les joues sont creuses et décolorées, mais l'œil est encore brillant sous ses longues paupières ; la ruse du diplomate apparaît sur sa physionomie débonnaire ; prudent, cauteleux et doux, tranquille dans sa ténacité pensive, il devait être silencieux et inflexible ; sous son manteau d'hermine aux larges boutons d'or ciselé, coiffé du bonnet ducal, cet octogénaire est tout ensemble un patriarche vénérable et un politique subtil ; son corps est affaissé par l'âge, mais son âme n'a point failli. Il porte sur sa figure, à la fois décrépite et malicieuse, austère et fine, le caractère même et l'esprit de la tradition vénitienne, le long souvenir des choses passées, des calculs mystérieux, et il semble que toutes ces sombres combinaisons, que tous ces artificieux enchevêtrements de projets ardus et de décisions poursuivies, repassent devant son placide regard.

Ce doge est un diplomate philosophe, et ce sont les affaires poli-

tiques qui absorbent sa pensée : je trouve plus de profondeur encore dans un tableau voisin à deux personnages, traité dans la manière sombre et morose où se complaît souvent le Tintoret. Un vieillard fatigué, assis dans son fauteuil, la tête penchée, les yeux à demi éteints, fixés dans le vague ; un jeune homme, debout près de lui, figure pâle, insouciante, sans accent : tous deux vêtus de noir. Les visages seuls sont éclairés ; le père semble considérer sa tombe : le fils, presque un enfant encore, n'a rien vu de la vie, ne sait rien : il attend. Rien de plus morne que ces deux êtres. Le poids des jours écrase l'un, rien ne s'est encore révélé dans l'autre : le vieillard considère des ombres, des regrets, la mort prochaine, l'enfant est dans les limbes. L'un s'en va, rêvant aux choses disparues, déjà à demi enfoui sous la cendre : l'autre arrive sans rien deviner ; il est en deçà de la vie, le père est au delà, perdu dans la contemplation de la mort. L'étrange poème de ces deux êtres, placés là côte à côte, est traité avec une ampleur superbe, une brosse indisciplinée, une incorrection apparente qui cache au fond tant de justesse dans le mouvement, avec une pâleur ardente, une entente des couleurs étouffées qui conviennent si bien à ce double néant. Étrange portrait de deux spectres ! il n'y a plus de sang dans les veines du vieillard, il n'y en a pas encore dans celles de l'adolescent ; il se dégage une mélancolie douloureuse de cette inertie sénile et désabusée, de cette jeunesse muette, placées en regard l'une de l'autre et qui contemplent le vide de la mort et l'abîme de la vie avec une égale impassibilité.

Véronèse n'a point de chef-d'œuvre au Belvédère : son tableau de la *Madeleine aux pieds du Sauveur* ne vaut pas le même sujet qui est au Louvre ; c'est une toile décorative dans une gamme rougeâtre qui fatigue. Son *Annonciation* ne nous dit rien de nouveau sur le suave et divin mystère ; le maître a fait cela en hâte, sur la commande de quelque église : l'ange est assez vulgaire, la couleur sans éclat, l'ensemble négligé ; on retrouve toutefois dans cette œuvre secondaire quelques effets heureux : dans leur nuage d'opéra, ses petits anges sont lancés à ravir et la figure de la Vierge est exquise avec son expression candide et ses grands yeux noyés. Il y a bien de la magnificence dans l'*Adoration des Mages*, et l'inspiration de Véronèse s'est donnée carrière au milieu de ces personnages en manteaux dorés ou de satin écarlate, de ces chevaliers en armure complète, de ces petits pages vêtus de soie blanche et or : c'est une scène superbe comme les aimait le peintre de la vie radieuse et des étincelantes parures. J'estime moins le *Jésus et la Femme adultère* : le Christ est debout, froid, sévère, la pécheresse soutient sur sa poitrine ses vêtements éblouissants ; mais la scène s'explique mal :

quelques soldats se groupent au loin, un vieillard encapuchonné de rose s'efface dans le fond; conception bizarre, énigmatique, qui laisse l'esprit hésitant et ne rachète par aucune beauté supérieure l'absence ou le vague de la pensée. En revanche, la *Femme malade qui touche le bas de la robe du Sauveur*, toile de demi-grandeur, d'un coloris délicat, bien équilibré, doux au regard, dans une gamme de tons harmonieux peut être classée parmi les bons tableaux du maître. Le Christ sur un perron, entouré de ses disciples, va franchir le seuil d'une porte : la femme agenouillée sur les marches de l'escalier étend vers lui ses mains pieuses; elle est pâle, frêle, épuisée, ses yeux sont pleins d'une foi touchante, le mouvement du Sauveur, écartant sa draperie, est indécis et gauche, mais la grâce affaissée de la croyante est vraiment une création. Toile de genre, en résumé, plutôt que d'histoire sacrée, mais l'aspect général est séduisant par la grâce des nuances et l'élégance des attitudes. Je remarque en passant, comme une perle, un petit portrait d'enfant vêtu de satin et tenant dans ses bras un épagneul favori : rien de plus net et de plus ferme que cette jolie tête, aux yeux vifs, qui se retourne vers le spectateur avec un si franc sourire. La *Judith* qui est à côté ne nous représente guère la femme qui vient de tuer Holopherne, mais elle est ravissante et splendide : les perles fines s'enroulent dans ses cheveux blonds frémissants, sa robe de soie bariolée s'agrafe avec des pierres précieuses : elle est jeune, belle, opulente, radieuse. L'étincelante palette du maître a versé tous ses trésors sur cette carnation vigoureuse, sur ces étoffes éblouissantes. La *Reine de Chypre*, sa voisine, pâlit auprès de l'héroïne biblique. Véronèse s'est astreint ici à l'exactitude précise du costume, il a cherché et sans doute atteint la ressemblance, et il n'y a pas trace de fantaisie dans ce portrait d'histoire : la patricienne, devenue reine, désenchante un peu nos souvenirs lyriques : c'est une grosse blonde au nez rouge, une figure vulgaire et massive; l'expression est commune et le regard est immobile. Nous avions rêvé autrement la souveraine que Venise triomphante conduisit à Chypre sur sa galère dorée. Voici, pour finir avec Véronèse, une étude sévère et serrée, le portrait du sénateur Marc-Antoine Barbaro : visage officiel et grave, avec une bouche fine et des yeux charmants : ces traits aristocratiques, cette barbe longue, ce vêtement rouge, orné de fourrures, ces mains délicates qui tiennent un papier scellé, tout annonce le grand seigneur homme d'État; mais, ce qui est étrange, la couleur est terne et sans relief : on dirait que l'artiste a voulu essayer une œuvre sobre et dont le dessin puissant fût l'unique mérite; c'est par la justesse des lignes et le caractère significatif de l'ensemble qu'il est parvenu à un effet vraiment grand et inattendu.

Ch. Yriarte, dans le livre qu'il a consacré, il y a quelques années, à Marc-Antoine Barbaro, a parfaitement apprécié cette remarquable toile, un peu froide, un peu raide, mais d'une extraordinaire vigueur, et qui, avec ses qualités et ses défauts, fait exception dans la carrière du maître.

J'avouerai que j'ai été bien souvent détourné de ces graves personnages et de nombreux tableaux historiques ou bibliques d'intérêt moindre, qui les avoisinent, par les ravissantes têtes de femme du vieux Palma. Elles sont de mérite inégal, mais quel éclat de vie, de santé et de jeunesse! c'était pour moi un aspect imprévu du talent de ce grand peintre, et une semblable collection d'études féminines de sa main ne se rencontre nulle part ailleurs qu'au Belvédère. Bien que les couleurs soient parfois quelque peu effacées par le temps, la relation des tons entre eux est si juste, le modelé en pleine pâte lumineuse est si délicatement fondu, les valeurs sont données avec tant de science, qu'on ne saurait regretter en présence de cette harmonie le riche éclat des premiers jours. Sans doute devant cette jeune Vénitienne aux lourds bandeaux blonds, à l'œil fin, aux traits grecs, à la lèvre souriante, qui lève la main droite d'un geste enjoué, nous regrettons aujourd'hui que le teint soit devenu blafard, que les lèvres aient pâli, que le rayon de soleil qui glisse sur les cheveux ait perdu de sa transparence; mais si les valeurs ont baissé d'un ton, comme la symphonie des teintes s'est maintenue exquise et douce, comme ces contours délicats sont restés jeunes, et comme le charme de cette figure parfaite se retrouve immuable dans ces lueurs atténuées! — Auprès d'elle une femme d'une riche carnation, le sein à demi découvert, les vêtements en désordre, les bras nus, le visage un peu large, mais empreint d'une expression exaltée et souriante, tourne contre son cœur un poignard à fine lame : la lumière resplendit sur sa blanche poitrine, et jamais peut-être l'artiste n'a rencontré au même degré la fluidité des teintes onctueuses, la suavité d'un rayonnant clair-obscur. Le catalogue prétend voir Lucrèce dans cette belle créature, mais cet air de joie enthousiaste ne sied pas à la victime de Sextus Tarquin : n'est-ce pas là plutôt Arria s'écriant : « Pœtus, cela ne fait point de mal » ? Question secondaire au fond devant ce poème de couleur radieuse. — Je serais plus curieux de savoir quelle est la merveilleuse jeune fille aux grands yeux noirs, au teint chaud, aux lèvres rouges, dont la chevelure se répand comme une mousse dorée sur ses épaules, dont la manche d'azur déborde sur le cadre et qui porte au sein une petite violette pâlie : les toiles qui l'entourent s'effacent devant sa beauté de patricienne, devant la profondeur inquiétante de ses yeux passionnés, devant l'expression bizarre de son regard ardent et de sa lèvre hau-

taine : certes, elle rêvait à quelque mystérieuse aventure en posant devant le maître : son visage de sphinx est animé d'une flamme intérieure. C'est une étoile des fêtes éblouissantes de Venise, l'héroïne peut-être d'un roman tragique : le vieux Palma l'a peinte lentement, avec amour, blonde comme les blés, svelte comme une nymphe, séduisante comme une sirène, attrayante comme une énigme, beauté dangereuse, enfiévrée, fascinatrice, magicienne de l'Arioste ou conteuse du Décaméron.

Nous passerons vite devant le saint Jean-Baptiste du même maître : il est brillant dans sa tonalité douce, mais trop soigné, trop lustré, d'une beauté de gondolier romanesque : son costume vise presque à l'élégance et sa peau de chèvre a l'air d'une fourrure veloutée. Il y a de belles parties dans une autre toile de Palma, l'*Enfant Jésus adoré par les Saints*, ferme tableau d'église qui n'est point banal : l'enfant divin rayonne de grâce : une gamme de tons roux, savamment dégradés, se développe à travers cette toile vigoureuse.

Je laisse de côté quelques groupes mythologiques ou têtes de femmes de Pâris Bordone, panneaux de salon, allégories sans style : la convention gâte le riche coloris : ce sont des attitudes d'atelier et des figures vulgaires. Je néglige de même, à dessein, plusieurs toiles secondaires du Bassano : la dimension des tableaux de genre ne va guère aux Vénitiens : ils sont rudes, gênés, mal gracieux dans ces petites toiles : il faut à leur imagination fougueuse la liberté des grands espaces où leurs défauts de forme se fondent dans les magnificences de la couleur, où l'absence d'idéal est rachetée par la puissance de la fantaisie. Donnez toutefois un coup d'œil à ce jeune berger du Bassano, couronné de feuillage et soufflant dans ses pipeaux virgiliens : adorable bucolique enfantine, touchée d'une main légère. N'oublions pas, comme contraste violent, du même maître, un *saint François d'Assise*, jaune comme la cire, face de cadavre transfigurée par l'extase, et un superbe *Sacrifice antique* de Farinato, vaste composition décorative où se détache une femme à demi courbée, saisissant d'une main sa longue robe épaisse et chatoyante, de l'autre son enfant nu, ample, forte, hardiment campée et s'enfuyant comme Galatée vers les saules en tournant vers le spectateur sa belle tête blonde aux cheveux tordus.

Nous voici maintenant devant une œuvre singulière d'un Vénitien peu connu, Moretto de Brescia, qui représente par la perfection des lignes, la délicatesse des détails, la netteté des formes, un ensemble de qualités sobres et précises qu'on n'est pas accoutumé de rencontrer dans l'École de Venise. La composition est froide et sévère :

une femme debout, sainte Justine, dit-on, se détache vigoureusement sur un fond de paysage : à ses pieds une licorne accroupie et de l'autre côté, le Donataire du tableau, vêtu de noir et agenouillé. La sainte, de grandeur naturelle, tient de la main droite une palme, et de la main gauche soutient une draperie à ramages travaillée avec une patience digne d'un maître Hollandais : son beau et pur visage, vu de trois quarts, couronné par des cheveux chastement serrés autour de la tête, se tourne avec une expression de bienveillance sévère du côté du personnage qui l'implore. On voudrait un sentiment religieux plus accentué dans ces deux personnages, car il serait possible, n'était-ce la palme de la sainte et l'angélique sérénité de son profil, de prêter au patricien à grande barbe, qui se prosterne, d'autres pensées que celles de la prière : la pose de sainte Justine, toute droite au milieu du tableau, est un peu raide et son visage immobile rentre dans les types placides et muets de la statuaire : mais la riche et harmonieuse couleur de l'ensemble, la chaleur des tons de la robe et du manteau de la sainte, la noblesse de ses traits, la belle lumière du paysage lointain, l'accompagnement bizarre de la licorne mystique, révèlent la main d'un maître arrivé à la plénitude de son talent, en possession de toutes les ressources d'un art consommé, s'inspirant à la fois du rêve virginal de Raphaël et de la chaleur intense du Titien. Moretto de Brescia semble avoir cherché à fondre la pureté des peintres de l'Ombrie et l'éclat vivant des artistes de Venise. Il n'a pas atteint l'originalité par cette compromission étrange, mais son tableau reste un irréprochable modèle de facture, et par la suavité de ses contours, autant que par la gravité de la conception, l'un des précieux ouvrages de la Renaissance.

C'est dans un autre ordre d'idées qu'il faut se placer devant les deux tableaux du Giorgione. J'y retrouve au plus haut degré le caractère exclusif et bizarre du plus absolu des Vénitiens. Sa fantaisie ne relève que d'elle-même : sa fière indépendance s'accuse avec une spontanéité fougueuse : quelle scène vivante et saisissante que son *Guet-apens* farouche ! un bravo cuirassé, à demi caché dans l'ombre, met la main au collet d'un jeune homme couronné de pampres et qui se retourne effaré. Le jeune homme est en pleine lumière : surpris au sortir du festin, il n'a pas encore eu le temps de pâlir : son visage, stupéfait, garde encore les chaudes couleurs de la santé et de la joie : derrière lui c'est la mort qui vient : le sbire Italien tire sa dague et va frapper. Ce drame est rendu avec une concision extraordinaire, une intensité d'allures, une franchise d'expression qui émeuvent sur-le-champ : cette joie tombant dans le traquenard de la violence, cette irruption brutale du reître bardé de fer dans l'insoucieuse gaieté du convive, quelle sombre antithèse ! le

Giorgione, souvent énigmatique dans ses conceptions ardentes, a été cette fois clair et sobre : le visage élégant de l'honnête garçon brusquement interrompu par l'effroi, est modelé avec une entente consommée de la face humaine : la brusquerie du double mouvement de l'agresseur et de la victime ne coûte rien à sa justesse : jamais le maître n'a été plus ferme, plus rapide et plus vrai. — Il s'est livré en revanche à toute la bizarrerie de son imagination aventureuse dans le tableau intitulé *les Trois mathématiciens*, composition d'un aspect douteux, étrange symphonie de couleurs assombries, assemblage hétéroclite de personnages mystérieux : dans la demi-clarté d'une aube incertaine, au milieu d'une campagne qui semble frissonner avant l'aurore d'un jour d'été, les trois savants (si tel est en effet le sujet de cette scène indécise, étudient on ne sait au juste quel aspect d'aurore ou quels astres tardifs. L'un est en costume vénitien, l'autre est habillé en Turc, le troisième qui tient un parchemin chargé de figures de géographie ou d'astronomie a l'air d'un philosophe grec. Est-ce une allégorie ? est-ce un simple caprice? on ne le saurait dire : mais ce que l'on voit bien, c'est la puissance de conception du coloriste hardi qui a su donner une telle chaleur à la tonalité générale d'une œuvre dans la lumière froide et pâle du matin ; Sébastien del Piombo a terminé, dit-on, en 1511, ce tableau, que le maître avait laissé inachevé : je le veux bien, mais la couleur violente des costumes se profilant sur la transparence fraîche de la lumière sans soleil, est un de ces contrastes que recherchait Giorgione, et il l'avait certainement trouvé et exécuté avant que le pinceau eût échappé à ses mains défaillantes.

J'en viens à vous parler du Titien. Il a de belles pages au Belvédère. Plusieurs portraits d'abord : en première ligne celui que le catalogue appelle l'*Antiquaire*, tête vivante, accentuée, intelligente : les yeux sont parlants, le type régulier, la barbe bien taillée : c'est un homme du monde, un gentilhomme ami des belles choses : son collier d'or se détache sur un justaucorps noir dont les manches sont de ce beau rouge mordoré cher à la palette du maître : il tient à la main une statuette ; près de lui, un buste, des monnaies ; au fond, sur une tablette encombrée de livres, se dresse un vieux bronze : dans la pénombre un cartouche d'azur où l'on peut lire une inscription en lettres dorées : *Jacobus de Strada*, *civis Romanus*, *antiquarius*, les noms et titres de ce patricien érudit. Titien se retrouve là dans sa plus large manière, avec une certaine rudesse, mais avec une vivacité d'allures, un brio d'exécution d'autant plus extraordinaire, qu'il avait, d'après la date du tableau, quatre-vingt-dix ans, lorsqu'il fixa, pour jamais, sur la toile, ce type remarquable surtout par l'intensité de l'expression et la lumineuse

fermeté de la couleur. — Auprès de lui le médecin du peintre, le Parme, tout de noir vêtu, les cheveux gris, l'air souriant et grave, le front vaste, austère figure de savant, modelée dans une clarté douce et recueillie. — Puis, le pape Paul III, en pelisse rouge, bordée d'hermine, le dos courbé, la tête en avant, les yeux scrutateurs, la barbe blanche : figure tourmentée de rides, éclairée par la malice du sourire : cet octogénaire, dont l'âme seule semble vivante, est le pontife diplomate qui voulut réconcilier Charles-Quint et François I[er] : le peintre a concentré dans ce pâle visage les soucis de la politique active; la force intérieure rayonne sur cette physionomie à la fois énergique et railleuse. — A côté de cette austère représentation de la pensée invisible, voici une œuvre toute matérielle, une jeune fille, la poitrine à demi découverte, retient d'une main, autour de ses épaules, un lourd vêtement garni de fourrures : le visage est jeune, mais insignifiant; dans cette belle étude le peintre avait un autre objectif : évidemment il a cherché à rendre le contraste violent des chairs d'une blancheur lactée, moelleuse et transparente, avec le violet sombre de la pelisse de velours; rarement son pinceau a été plus riche, sa pâte plus fondue; sous cette fraîcheur de neige on sent courir le sang des veines. — Admirez aussi cette autre étude : l'*Enfant assis, qui joue du tambourin* : ce n'est pour ainsi dire qu'une ébauche, mais comme du premier coup l'effet a été saisi ! quelle grâce enfantine dans ce corps potelé, dans cette jolie tête aux boucles blondes, dans ce geste joyeux, dans ces jambes aux grands plis roses, dans ce rire bruyant et superbe ! — Je n'ose pas trop vanter un des plus célèbres tableaux du maître, la *Danaé* : le Titien a plusieurs fois traité cette scène mythologique, et toujours avec une admirable entente de la beauté matérielle : à ce point de vue, la toile du Belvédère est une des plus éclatantes merveilles qu'il ait modelées : le rendu des formes, en pleine lumière, n'a peut-être jamais été exprimé avec plus de puissance et de splendeur; dans l'ordre des idées plastiques et exclusivement sensuelles, je ne connais point d'œuvre plus achevée. Les imperfections même sont évidemment voulues : le corps est massif, les jambes sont un peu lourdes, le visage est sans pensée, la nudité est effrontément placide : c'est la Vénus vénale dans toute son impudicité indifférente. Avec un sentiment profond de l'être qu'il expose, le maître ne s'est préoccupé ni de l'intelligence, ni de l'âme, ni de la beauté qui les révèle : sa Danaé regarde en l'air avec une curiosité néfaste et satisfaite les pièces d'or qui tombent du nuage igné où apparaît un Jupiter de contrebande et qu'une vieille odieuse reçoit en riant, dans une vasque de métal. Rien ne tressaille dans ces muscles patients et énervés : elle a l'indolence de la courtisane sans passion et sans

rêve, la figure stupide du vice presque inconscient de soi-même, le masque hardi, les amples formes de l'Aphrodite mercantile. Titien l'a faite ainsi à dessein : il lui a refusé volontairement les grâces féminines, l'éclair du regard, le charme du sourire, le reflet de la pensée et n'a songé qu'à reproduire, dans leur riche développement, les formes physiques épanouies dans la clarté.

J'aurais voulu, en revanche, plus de sveltesse et d'élégance dans la *Calisto* du même peintre : c'est une grande toile, un sujet scabreux, traité avec une merveilleuse entente des groupes, une prodigalité de tons ardents, une science des effets lumineux du nu, un sentiment mythologique qui donnent une vie, un mouvement, un éclat singulier, à cette scène comprise et rendue d'une manière presque brutale. La malheureuse nymphe, renversée par ses compagnes, sur l'ordre impérieux de Diane, pleure et se tord sous les mains vigoureuses des chasseresses étonnées et ironiques. Il y a un emportement farouche dans cette démonstration impudique. Mais la déesse, assise sur un tertre, dominant tout d'un geste superbe et indigné, rayonne d'une beauté olympienne au-dessus de cette mêlée un peu grossière de femmes trop lourdes et trop ramassées ; son visage, sévère et cruel, est bien celui d'une immortelle, et dans cette œuvre inégale, d'un dessin épais, d'une tonalité violente, il a gardé la sérénité de l'idéal.

L'une des plus bizarres œuvres du Titien est assurément cet *Ecce Homo*, vaste composition où apparaît toute la liberté en même temps que toute la vigueur de son génie. Ce tableau a appartenu autrefois à la galerie du duc de Buckingham dont il était l'honneur : il est aujourd'hui l'une des toiles saillantes du Belvédère et peut être compté parmi les maîtresses pièces de l'infatigable artiste, qui, à soixante-six ans, c'est-à-dire, à l'époque où l'imagination de la plupart des peintres s'atténue, a traité avec une fantaisie aussi saisissante, une telle vivacité d'accents et une telle puissance dramatique, l'une des plus émouvantes scènes de la Passion. Il y a, dans cette œuvre si originale, comme un pressentiment des capricieuses inventions de Rembrandt, en même temps que toute la richesse des groupes, toute la magnificence de couleur, toute la variété de personnages, de costumes, d'attitudes qui caractérisent les grands travaux de l'école de Venise. En haut d'un escalier qui occupe le centre du tableau, le Christ à demi nu, couronné d'épines, sanglant, courbé, accablé, trop humain peut-être, est entouré des soldats du prétoire. Ponce-Pilate, dans un éclatant vêtement bleu, le montre au peuple en souriant dans sa barbe de faune : au bas des marches, s'agitent les types les plus étranges, dans un désordre impatient et farouche ; homme du peuple à face bestiale, soldat romain appuyé

sur un bouclier jaune où se détache, par un naïf anachronisme, l'aigle noir à deux têtes de l'empire allemand, garde de velours rouge, appuyé sur sa hallebarde, femme en blanc, magistrat en longue robe, puis des cavaliers bardés de fer, des gens enturbannés, toute une horde populaire dont les costumes étincellent. Je ne dirai pas qu'il y ait le moindre sentiment religieux dans cette toile pleine de mouvement et de bruit; c'est une symphonie superbe de tons chauds et de couleurs violentes, et assurément l'un des prodiges de cette palette rayonnante, de ce large et superbe esprit dont la fougueuse indépendance cherche le style et la vie, non pas dans la ligne et l'expression, mais dans l'action et dans la splendeur.

On se repose doucement de ce poème grandiose, en contemplant les trois toiles paisibles et souriantes qui représentent *la Vierge et l'Enfant-Jésus* : sur l'une, l'enfant est debout; sa mère seule auprès de lui le soutient d'un geste simple et recueilli; le corps d'enfant est une merveille de modelé en lumière; j'aime moins la figure de la Vierge, à peine terminée d'ailleurs, sans distinction et d'une assez mauvaise teinte bitumineuse. Dans l'autre tableau dont nous possédons une répétition de même valeur au Louvre, *la Vierge assise* contemple l'enfant étendu sur ses genoux : devant elle saint Jérôme lit dans un grand volume, au fond saint Étienne tient la palme des martyrs et saint Georges en cuirasse regarde la scène tranquille. Tout cet ouvrage est conçu dans une note harmonieuse et les couleurs fondent avec une admirable justesse leurs valeurs apaisées. Mais la sainte Famille qu'on pourrait désigner sous le nom de *Vierge aux cerises* est plus sympathique et plus gracieuse encore : l'enfant s'élance vers sa mère en lui offrant des cerises; rien n'est plus suave que le coloris de son corps charmant, rien de plus vif et de plus délicat que son geste; à l'entour, de saints personnages contemplent, d'un regard attendri, ce mouvement de familiarité enfantine : la Vierge assise couve son fils du plus beau regard maternel, son visage est éclairé par un divin sourire. C'est une expression exquise dans un effet de lumière céleste.

II

Je me suis beaucoup étendu sur les Vénitiens du Belvédère. Venise est, en effet, l'un des grands attraits de la galerie. Venons aux autres écoles italiennes.

Je n'ai rien à dire des maîtres primitifs; le peu de tableaux qui représentent à Vienne ces indécisions de l'art, ne sont point de premier ordre. C'est à Berlin qu'il faut admirer de belles œuvres des peintres hésitants et naïfs de Sienne et des treizième et qua-

torzième siècles florentins. En réalité le grand art au Belvédère ne date que du Pérugin. J'ai bien remarqué un Antonello de Messine, la *Mise au tombeau*, œuvre considérable par ses dimensions, mais d'une sécheresse presque déplaisante, dont le dessin est précis, et anguleux, la couleur juste et froide. Restons-en donc au Pérugin : admirons de lui un grand ouvrage, une *Vierge entourée de Saints*, qui est vraiment un chef-d'œuvre de style hiératique, un type achevé de ce genre imposant, régulier, austère et un peu morne, qui pour le maître de Pérouse a été l'expression même de l'art. Assurément ces compositions symétriques, formées d'une madone au centre, d'anges ou de saints en égal nombre à droite et à gauche, personnages immobiles dont les figures sont uniformément paisibles et pensives, nous paraissent aujourd'hui monotones. Les écoles qui ont suivi nous ont accoutumés à une représentation autrement saisissante et variée de la forme humaine. Rien ne nous émeut dans ces visages dont les lignes pures et les yeux fixés dans le vague n'expriment que le recueillement éternel ; et cependant, sans parler même de la tranquille harmonie du coloris, de la précision d'un dessin impeccable, qualités maîtresses d'un chef d'école, il faut bien reconnaître chez le Pérugin un progrès sensible, même au point de vue de la vie, sur les temps qui l'ont précédé : il a dégagé les corps de la raideur mystique, et, sans oser leur donner encore le mouvement et l'action, il les a du moins replacés dans les conditions naturelles de la beauté sereine. Avant lui, maigre, rigide, transparent, pour ainsi dire pareil aux premières statues de l'école éginétique, le personnage auréolé d'or apparaît comme une ombre extatique enfermé dans ses lignes étroites et dures, sans contour, sans modelé, véritable cadavre agenouillé ou debout, resserré par d'invisibles bandelettes. Le Pérugin a retrouvé ses muscles et sa chair et il a fait circuler le sang dans ses veines. Ses saints et ses anges ne se meuvent pas encore, mais ils peuvent se mouvoir, et leurs corps maintenus dans l'immobilité, par le respect ou la prière, sont aptes à reprendre le sentiment et la vie. L'expression décisive est en puissance dans leurs traits si calmes : encore une étincelle et ces yeux s'animeront; un souffle de plus et l'on verra palpiter leurs poitrines et rayonner leurs sourires; qu'un éclat de soleil tombe sur les couleurs si justes de ces visages et de ces vêtements et vous aurez les teintes chaudes des Vénitiens. Tel qu'il est, ignorant encore les passions et les magnificences de l'art, il a les grâces infinies et les clartés douces d'une aurore. Sa Vierge du Belvédère est une œuvre achevée, superbe, magistrale, mélange mystérieux de la science accomplie des formes et de la vague impassibilité des physionomies et des attitudes; mais au point où en est venu le maître

de Pérouse, comme il faut peu de chose pour que ces physionomies s'éclairent et pour que ces attitudes s'assouplissent! Il marque le *summum* de l'art primitif qui a donné par lui tout ce qu'il comportait de perfection. Évidemment l'esprit humain, après lui, devait chercher autre chose sous peine de copier indéfiniment, sans les surpasser jamais, ces irréprochables modèles; au point où l'art en était venu, possédant la connaissance complète de la plastique immuable, le progrès logique qu'il devait accomplir, à l'aide de cette science acquise, c'était l'expression et le mouvement. Les manifestations de la vie étaient la résultante naturelle et nécessaire de cette correction suprême; l'amour devait animer la froide statue de Pygmalion. L'école de Pérouse avait achevé son œuvre; elle était condamnée à périr comme toute chose de ce monde qui a développé toute sa force, donné tous ses fruits, réalisé tout son idéal. Le point suprême que pouvait atteindre l'art asservi est indiqué par le Pérugin : c'étaient d'autres écoles qui allaient s'élever à la liberté. Ce fut la gloire des Milanais et des Florentins.

Léonard de Vinci est le premier et le plus grand de ces libérateurs. Il a l'honneur d'avoir ouvert la voie, affranchi l'âme, révélé la figure humaine, exprimé dans un regard, dans un sourire, un monde de sentiments, de passions et de pensées inconnues aux vieux maîtres. Ses chefs-d'œuvre de Paris, la *Joconde*, la *Vierge et sainte Anne*, le *Saint Jean-Baptiste*, ont renouvelé, transformé, transfiguré l'art. Il n'est représenté au Belvédère par aucun tableau authentique, mais une *Hérodiade*, modestement désignée comme appartenant à son école, me paraît sinon de sa main (ce qu'il est trop souvent malaisé de déterminer), du moins composée d'après ses dessins et peut-être exécutée sous ses yeux. Lui seul, à cette époque, parmi les peintres milanais dont cet ouvrage révèle incontestablement le style, était de force à concevoir la figure mystérieuse de cette femme souriante et sombre, bacchante ironique couronnée de lauriers; ce long corsage rouge, orné de perles et de broderies, cette tunique bleue, pailletée d'or, dénoncent les fantaisies d'un maître dans l'art du costume : la tête de saint Jean-Baptiste est d'une beauté idéale, mais d'une facture plus molle : la face crispée du bourreau et son bras en raccourci, quelle qu'en soit la haute valeur, attestent plus d'étude et de soin que d'inspiration et pourraient être dus au pinceau d'un savant élève; mais le plus remarquable des disciples de Léonard, le suave Luini, n'aurait jamais inventé l'*Hérodiade*, détachant sur le fond noir, ce profond et implacable sourire qui n'a cessé de hanter l'imagination du divin créateur de la *Joconde*. Il a pu, comme semblent le penser divers critiques, d'après une esquisse du maître et sous sa direction,

s'efforçant de reproduire, autant que possible, son procédé précis, ses lignes serrées et le *sfumato* de ses ombres, amener à la perfection matérielle, peut-être avec un excès de fini, un projet dont il n'avait pas créé l'âme : mais je me refuse à lui attribuer un semblable chef-d'œuvre, une figure d'une originalité aussi saisissante et aussi hardie : j'avoue même, que, si les doutes de critiques sévères ne me forçaient à hésiter devant une affirmation, je considérerais en grande partie du moins l'*Hérodiade* comme une œuvre authentique de Léonard. Luini a traité plusieurs fois ce même sujet : il y a de lui une *Hérodiade* au Louvre et une autre au Belvédère dans la même salle que le tableau qui nous occupe : sans vouloir médire de ces deux toiles, où l'on retrouve les qualités délicates de Luini, sa couleur agréable, le rendu de ses tons, la finesse, la distinction de ses figures, qu'on les compare au bizarre, au merveilleux travail que nous venons de décrire, et elles s'évanouiront comme des ombres. Le caprice du costume, l'effet de pâle lumière, l'énigmatique et farouche expression du visage, la finesse exquise des lignes, tout enfin atteste la pensée profonde, la main svelte et ferme du maître. Qu'un élève ait terminé ce tableau sur une esquisse déjà avancée, qu'il en ait même peint, en se rapprochant avec un soin respectueux de la manière et de la tradition de Léonard, certaines parties secondaires, je le veux bien, mais je persiste à retrouver là, jusqu'à démonstration péremptoire du contraire, le sentiment et même la facture de l'artiste incomparable. Je sais qu'il faut se garder d'attribuer à Léonard toutes les toiles qu'on pare de son nom et que ses œuvres authentiques sont connues, décrites, cataloguées pour ainsi dire ; mais l'*Hérodiade* me semble participer à tel point de son génie que la lui refuser entièrement serait impossible, et je demeure persuadé que le Belvédère possède là, sinon un tableau entièrement fait de la main du maître, du moins une de ses conceptions les plus certaines. Je ne puis douter — et ce serait une recherche à faire — que dans les nombreux dessins de Léonard, on ne retrouve les études, les éléments et les détails même de cette composition dont lui seul pouvait rencontrer les lignes élégantes et la beauté hardie.

Il y a peu de florentins au Belvédère : citons rapidement d'André del Sarto une répétition affaiblie (sinon une copie heureuse) de la *Sainte Famille* du Louvre et une *Mater dolorosa* d'une expression un peu commune : il serait injuste, cependant, de ne point signaler dans ce dernier tableau d'exécution assez molle, le beau dessin du corps du Christ et surtout un ange à demi détourné, vêtu d'une tunique d'un rouge jaunâtre magnifique et dont les cheveux d'or couronnent admirablement la tête d'une distinction exquise. Puis quelle belle, douce, fluide couleur ! quelle sincérité naïve dans les

expressions! L'âme pure du peintre est visible dans cette composition touchante, empreinte d'une douleur si vraie. Ce n'est point ici toutefois qu'il faut étudier André del Sarto. Il est tout entier à Florence et c'est seulement aux Offices, au palais Pitti, dans les fresques des églises qu'on peut comprendre la suavité de son génie et la grandeur de son imagination féconde.

J'ai remarqué, dans la même salle, une tête de jeune homme, par un Florentin inconnu. Le livret ne donne aucun nom, mais on ne peut méconnaître une main habile dans cette figure fine, allongée, délicate, quelque peu dédaigneuse, d'une distinction suprême, encadrée de longs cheveux bouclés, portant tous les caractères de la race des Italiens du nord au seizième siècle. Coiffé d'une toque noire, détachant sur un fond de satin blanc les lignes accentuées à la fois et minces de son visage spirituel et vivant, ce personnage doit être, j'imagine, quelque secrétaire de la sérénissime seigneurie, patricien de haute race et en tout cas de fière mine.

J'aime aussi, bien que la couleur en soit singulièrement pâlie, un Bronzino d'une dessin ample et puissant. C'est une *Sainte famille* qu'on appelle l'*Enfant à l'oiseau*. Le petit Jésus tenant à la main une fauvette est entièrement nu, en pleine lumière, superbement modelé : sa figure ronde et gaie, ses cheveux enlevés, son geste joyeux, son air de vivacité hardie, la belle figure de la Vierge aux yeux baissés vers lui, avec une sollicitude tendre, laissent dans l'esprit une impression nouvelle : on dirait un jeune demi-dieu antique assis sur des nuages, si le candide visage de la mère n'éloignait des pensées profanes. Le peintre a subi l'ascendant des marbres grecs, et le double génie mythologique et chrétien de la Renaissance est palpable, si je puis dire, dans ce curieux ouvrage où luttent le rêve de l'Olympe et la tradition de Bethléem.

Il n'y a au Belvédère, qu'un Mantegna de valeur, mais ce tableau fort petit, étroit, représentant saint Sébastien attaché à une colonne antique, résume étonnamment la manière du maître. Ne connût-on de Mantegna que cette œuvre, on serait suffisamment édifié sur la netteté précise de sa ligne noire qui circonscrit durement les contours, sur la perfection absolue, minutieuse, trop visible, de sa sèche anatomie et des moindres détails secondaires : le saint, entièrement nu, est une académie d'une science merveilleuse; autour de lui les accessoires révèlent trop le soin infini de l'artiste : les moulures de l'arcade, la dalle noire et blanche, les fragments de statue, les bas-reliefs romains ont été traités avec la même conscience rigoureuse, dans la même note claire : la chair et le marbre ont obtenu de lui le même travail ferme et sûr; la même préoccupation du réel dominait sa pensée quand il étudiait le corps

du martyr et les ciselures du chapiteau corinthien : je ne retrouve pas plus trace d'émotion dans la figure que dans les ornements de la pierre : c'est le même trait inflexible, le même aspect glacé : le pilier de porphyre et l'homme ont été peints de la même main tranquille et certaine. Modèle achevé, inspiration absente.

L'école de Parme a donné à la galerie deux admirables portraits du Parmesan : un jeune homme, vêtu de noir, un sculpteur, si j'en juge par un groupe de marbre inachevé posé sur une crédence, et un vieillard à barbe grise, enveloppé d'une pelisse de soie, bordée d'hermine. Ce sont deux ouvrages complets, d'une belle et chaude couleur, d'un dessin magistral : rarement le Parmesan a réussi au même degré. La facture est franche et simple, les tons clairs et transparents, l'expression sympathique, les yeux doux et vivants. Quant au Corrège, on ne jugerait point de son mérite par ses trois tableaux du Belvédère : il faut rendre justice, cependant, à l'élan aérien de l'*aigle enlevant Ganymède*, aussi bien qu'au fini de l'*Io embrassée par Jupiter;* ce dernier tableau, plusieurs fois reproduit, dont il existe notamment une assez bonne répétition au musée de Berlin, est une étude que d'innombrables photographies ont popularisée, mais où l'artiste semble avoir cherché plutôt à exciter une curiosité sensuelle que le sentiment de l'admiration. Je préfère de beaucoup à ces deux toiles le singulier portrait d'un jeune homme maladif, mélancolique, aux yeux cerclés de noir, qui regarde d'un air pensif une sorte d'agrafe d'or qu'il tient à la main : la figure est modelée en pleine pâte avec ce fondu et ce moelleux qui dénoncent sur-le-champ le peintre de l'*Antiope*, et l'on cherche à deviner quel est ce personnage doux et rêveur qui contemple de ses yeux bleu-clair, avec une expression si triste et si vague, le bijou en forme de serre d'oiseau. Il y a là un mystère qui attire et qui retient longtemps devant cette physionomie aristocratique, fatiguée, pâlie, éclairée d'une suave lumière, et qui garde son secret.

Il n'existe dans la galerie qu'un seul Raphaël, mais c'est une œuvre célèbre et l'une des plus parfaites du maître, la *Vierge à la verdure.* L'authenticité de ce tableau est indiscutable ; on en sait l'histoire : il fut offert en 1505 par Raphaël, à Taddeo Gaddi, en souvenir de l'hospitalité qu'il en avait reçue, et certes, c'était là un royal présent ; mais quand même on n'en connaîtrait pas l'origine et la date, on affirmerait le Sanzio à la première vue, tant ce groupe est empreint de grâce exquise et de délicate beauté. Il appartient au meilleur temps de la seconde manière, et par sa disposition rappelle la *Belle Jardinière* du Louvre. Il a tout ensemble le charme naïf et la simple inspiration de la jeunesse du maître, la perfection tranquille de ses premiers travaux, une science plus achevée cependant, une entente

du mouvement et de la vie qui attestent un art pleinement développé, une floraison complète dans toute sa fraîcheur matinale. La Vierge assise sur un tertre de gazon, entourée d'une campagne verdoyante, est le type accompli de la pureté paisible : c'est une jeune fille et une jeune mère, tout l'idéal chrétien. A ses pieds, l'enfant Jésus et saint Jean, tous deux nus, le premier debout, le second agenouillé ; je ne crois pas avoir vu, dans aucun tableau de Raphaël, une symphonie de lignes aussi pure, un accord aussi harmonieux de tous les contours : l'Enfant-Jésus marche à peine, sa mère le soutient doucement de ses deux mains qui l'effleurent : le petit saint Jean, un genou en terre, s'appuie sur une croix de bois : sa tête blonde et bouclée sourit avec une incomparable grâce : ces deux corps modelés en pleine lumière, développent, dans la flexibilité correcte des lignes ondulées, le relief moelleux et les formes légèrement rebondies de la première enfance ; les rondeurs s'effacent doucement dans les transparences de la lumière ; les ombres vagues accusent les courbes suaves ; la finesse d'un coloris non moins juste que sobre, caresse le regard charmé : le pied nu de la Vierge, étendu de profil, achève la gamme des tons d'ivoire qui, du visage et du cou de la jeune mère, descendent sur les corps des enfants : la sérénité du paysage se fond avec la douceur des figures et donne l'impression de la paix céleste. Le ciel bleu, les horizons calmes, ces trois êtres charmants rayonnant d'une vie divine et d'une innocence suprême, ces tons dont les valeurs douces savamment dégradées combinent leurs fraîcheurs amorties, la lumière voilée, l'ensemble de cette scène souriante et printanière, sont comme une vision de béatitude profonde ; c'est une idylle sainte, un ineffable poème plein de recueillement, un rêve paradisiaque et terrestre où rayonne, dans des corps parfaits, la souriante majesté des âmes ingénues.

Je passerai rapidement sur les autres œuvres italiennes, batailles et paysages farouches de Salvator Rosa, vierges pâles aux cheveux blonds cendrés, que Sassoferrato a semées dans tous les musées du globe, violentes antithèses de lumière et d'ombre que le Caravage a transformées d'accident en procédé, tableau d'autel du Francia dans le style hiératique qui plaît à sa pensée sévère, buste du Christ éclatant de lumière de Giovanni Crespi, Saint Michel colossal de Lucca Giordano. Je n'ai pas davantage à vous entretenir de l'école bolonaise : la peinture flasque et boursouflée du Guide est plus incolore et plus vide que jamais dans ses nombreux tableaux du Belvédère ; je ne saurais m'arrêter que devant son *Amour ailé*, mais que dire de sa *Sainte Famille* verdâtre, de sa prétendue *Sibylle*, à figure d'odalisque, corps énervés, chairs sans vie, visages communs, d'une beauté froide et glacée? Je ne recon-

nais plus le peintre de l'*Aurore* dans toutes ces petites œuvres de décadence. Annibal Carrache n'a également ici que des toiles indignes de lui; on ne peut se figurer que ce Christ insignifiant et morne discutant avec la Samaritaine, cette Vénus rougeâtre et mal tournée, soient de la même main qui a tracé les merveilleuses fresques du palais Farnèse; en revanche, Augustin Carrache se révélerait au besoin par son admirable saint François d'Assise, transfiguré par l'extase, et Antoine Carrache, par un joueur de mandoline du dessin le plus ferme, du modelé le plus serré, de la vie la plus intense. Indiquons encore une étude de saint Jean du Guerchin, œuvre de mérite sans doute, mais où nulle qualité maîtresse ne rachète la vulgarité ordinaire des Bolonais.

III

Les Espagnols sont rares à Vienne comme partout ailleurs qu'en Espagne. Notons cependant plusieurs infantes de Vélasquez, vêtues de la façon la plus bizarre, surchargées, sur leurs jupes énormes, de rubans, de bijoux, de torsades, de chaînes, de colliers, de sonnettes, que sais-je, couronnées de coiffures compliquées et raides, véritables édifices chinois; sous ces ornements amoncelés et ces toilettes qui sont un défi au bon sens, apparaissent des visages mornes où l'on voit l'intelligence pétrifiée par l'étiquette. La face est muette, la robe enserre le corps comme une cuirasse; ce sont là des momies couvertes de fanfreluches; la vie est comprimée dans ces vertugadins inflexibles; la redoutable Camerera Mayor a emprisonné, sous prétexte d'une majesté de parade, le mouvement et la pensée dans ces êtres atrophiés, immobiles comme des idoles hindoues; mais le peintre, obligé de retracer ces difformités de la parure et de l'attitude, a pris sa revanche par la couleur et la lumière : il pose, il indique, d'une brosse négligente, avec la fière et libre allure de son génie, les points chatoyants, miroitants; il pique çà et là des étincelles d'écarlate et d'or; son travail est grossier, sans étude, rapide, incorrect, volontairement âpre et inachevé, mais il reprend son bien où il le trouve; ne regardez pas cela de près, c'est informe; à distance, l'effet général rayonne, cette tache est une fleur, ce reflet est un bijou, ce coup de pinceau brusque est un coup de soleil, ces points noirs sont deux yeux vivants, cette robe rouge flamboie : tout se place et tout se tient; ces tons saccadés font une harmonie rude sans doute, aiguë et bizarre, mais saisissante. Étonnantes ébauches qu'une touche de plus, un trait plus net, une ligne plus achevée eût dénaturées. C'est un procédé impérieux, une audace toujours heureuse; ce n'est point le

vrai, ce n'est point le beau, ce n'est plus la science de la forme, mais la justesse du ton supplée à tout, et tout est contenu dans ce modelé violent, dans ces contrastes singuliers, dans ces effluves soudaines de lumière.

Et ce n'est pas seulement pour ranimer la raideur cadavérique de ses augustes modèles, que Vélasquez peint avec cet emportement : dans une grande toile où il représente toute sa famille dans son atelier, et qui est un des chefs-d'œuvre de la galerie, il garde ses mêmes allures fougueuses; sa femme, laide, mal tournée, avec des cheveux de sorcière épars sur ses épaules, des enfants jetés çà et là en désordre, sans poser, comme il les a vus, tout ce groupe est brossé d'une main hâtive, mais avec une puissance souveraine; en trois coups de pinceau précipités, mais frappés juste, ces figures enfantines sont surprises dans leur expression rieuse, candide et futée; ces bonshommes se tiennent carrément sur leurs jambes; une suivante sale, ébouriffée, avec des tresses en queue de rat, trône au milieu de ces petits êtres mal lavés, tandis que le fils aîné du peintre, bambin de sept ans, vêtu en cavalier, avec un pourpoint tailladé, de hautes bottes, une collerette de dentelle, un veston rouge brodé d'argent, se campe fièrement, en vrai hidalgo, sur ses petites jambes, et dresse sa jolie tête de chérubin frisée, son minois rose aux yeux hardis. Tout cela étincelle comme un feu d'artifice au premier plan d'une grande salle pleine d'air et d'ombre.

Murillo n'a qu'une toile, un Jean-Baptiste enfant, avec un mouton d'églogue, œuvre charmante, une de ses perles. Ce tableau est de sa première manière, réelle, modelée en noir, comme une de ses vierges du Louvre et comme la série des petits mendiants de la Pinacothèque de Munich. Mais cette première manière est adoucie, assouplie, laisse pressentir les grâces de la seconde. Ce saint Jean est beau comme un petit berger de Virgile : il a de grands yeux pensifs, une chevelure bouclée, une figure malicieuse et douce; le corps est un chef-d'œuvre de dessin et de suave couleur; toutes les femmes s'extasient, et à bon droit, devant la gentillesse incomparable de cet enfant, pareil à un demi-dieu agreste, dont le visage, la poitrine, les bras s'enlèvent en lumière sur le fond du paysage assombri; le vif éclat des chairs contraste avec la gamme brune des vêtements rustiques, des yeux, des cheveux, des troncs d'arbre, et des terrains, qui développe ses tons accentués et divers du haut en bas de cette toile baignée dans une molle clarté.

C. M.

La fin prochainement.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

RÉPONSE A M. HAVET

Une jeune école qui a la prétention d'avoir inauguré parmi nous le règne de la critique et d'en garder le monopole reprenait dernièrement la parole, après un assez long silence. C'est dans la *Revue des Deux-Mondes* [1] et par la plume de M. Havet, professeur au Collège de France, que cette nouvelle attaque contre nos Évangiles s'est produite. L'honorable professeur, dans un long article, mêle à de vieilles objections quelques assertions originales. Il nous a paru nécessaire d'y répondre, car les plus faibles objections ont toujours la puissance de troubler certaines âmes trop chancelantes dans leur foi. Nous ne ménagerons pas les querelles à M. Havet, car nous prenons l'engagement de ne laisser subsister dans les esprits attentifs qui voudront bien nous suivre aucun de ses arguments.

Nous lui ferons d'abord le reproche d'avoir été trop fidèle aux traditions de l'école à laquelle il appartient. Sa méthode a été inaugurée à Tubingue; il l'a empruntée à Strauss et à M. Renan. Nous l'avons reconnue, c'est bien la même abondance et la même intrépidité d'affirmations, la même insouciance des témoignages, le même dédain des traditions, la même parcimonie de preuves, au nom de la critique et de la science, le même oubli des règles les plus élémentaires de la critique et des conquêtes les moins contestées de la science; enfin, au milieu des erreurs les plus palpables et des plus flagrantes contradictions, la même sérénité imperturbable et naïve. Nous avons nommé M. Renan. Reconnaissons-le cependant, il y a une différence entre M. Renan et M. Havet. Chez celui-ci, le sophisme a plus de franchise, il est moins déguisé sous les parures de la phrase.

M. Renan est surtout un romancier des plus séducteurs, et le critique en lui ignore peut-être tout ce qu'il doit au romancier.

[1] Numéro du 1[er] avril 1881.

A cette époque si fertile en âmes molles et rêveuses, insouciantes de la vérité dont la lumière leur serait même importune, pour atteindre le succès et la popularité, il est souvent moins utile à l'écrivain d'éclairer les intelligences que de bercer les imaginations. Aussi la phrase de M. Renan, avec ses contours un peu vagues mais toujours harmonieux, avec ses nuances délicates et doucement colorées, avec ce rayon de clarté française si bien mêlé aux brumes allemandes, devenait l'auxiliaire le plus utile du sophisme. Dans un certain milieu, et il est fort étendu, on ne discute pas avec qui vous charme, une agréable description y fait pardonner toutes les erreurs et toutes les défaillances du raisonnement, si même elle les laisse apercevoir. Ceci explique à la fois le succès et l'échec de la *Vie de Jésus*. Goûtée et applaudie dans ce milieu (nous ne parlons pas de celui où les suffrages sont d'avance acquis à toute œuvre antireligieuse), elle était discutée, et l'on peut le dire, pulvérisée par les apologistes chrétiens. Ils eurent cette fois en Allemagne l'aide de plusieurs rationalistes, mis en indignation et en verve par l'orgueilleuse nullité de cette critique. Ce fut une véritable défaite. Elle laissa pour seul refuge à M. Renan ce silence dédaigneux qui n'est pas un bouclier, et pour unique consolation un succès éphémère de styliste et de romancier.

M. Havet ne peut compter sur ce dédommagement, et nous n'avons pas à craindre avec lui ce péril. Il ne possède pas au même degré le prestige de l'imagination. Ce n'est point qu'il en soit dépourvu, toutefois, et l'on s'en aperçoit à sa manière de raisonner; mais comme cette imagination s'use à faire de la logique, elle n'apporte plus à la forme qu'un effort épuisé. Nous ne nous en plaindrons pas, quant à nous, car, nous l'avons dit, c'est un voile de moins, et nous sommes convaincus que cette moderne critique, le jour où elle serait sans voiles, serait aussi sans périls, même pour les intelligences les plus désarmées. Elle en conserve encore dans M. Havet, car elle se dissimule souvent sous la multiplicité et dans la confusion des détails, qui, en fatiguant l'attention du lecteur, le distraient du raisonnement quand il existe, et l'empêche d'en remarquer les incohérences et les faiblesses. Pour les mettre en évidence, il nous suffira de les dégager. Mais ce n'est point là une œuvre sans difficultés.

Nous ne sommes point ici, en effet, en face d'une démonstration ni de rien qui y ressemble. Cet article n'est pas une thèse. Aucune question n'y est, je ne dirai pas résolue, mais sérieusement examinée. Toutes, en revanche, y sont légèrement touchées, *très légèrement*. C'est là, dans un esprit distingué, un rare exemple de cette sereine inconsistance d'idées, qui, parfois, nous emporte à

travers les sujets les plus divers, inconscients des difficultés que nous rencontrons, de celles que nous soulevons, et nous persuade que nous avons tout résolu pour avoir tout effleuré.

Afin de mettre un peu d'ordre dans cette confusion, nous avons eu recours à une classification artificielle. Nous avons distingué entre les objections de M. Havet, et essayé de ranger sous un titre commun celles qui nous ont paru avoir entre elles quelque analogie. Nous avons distingué d'abord les assertions générales des difficultés de détails, celles-ci elles-mêmes nous ont paru être de deux sortes et pouvoir se ramener à deux catégories : les invraisemblances et les contradictions ou différences inconciliables. Nous les rappellerons les unes après les autres et nous y répondrons. Mais notre adversaire ne s'est pas borné à faire des objections, il a essayé de reconstituer la figure de Jésus, il a même tenté en quelques endroits d'expliquer son triomphe sur les âmes par la foi. Nous devrons donc aussi examiner ce portrait et apprécier la valeur de ces explications.

I

M. Havet commence par des attaques générales contre l'autorité de nos Évangiles. Les Évangiles sont-ils des livres historiques ou des livres légendaires? toute la question est là. Si leur véracité historique est établie sur d'irrécusables témoignages, les critiques de détail perdent beaucoup de leur importance et ne sauraient raisonnablement ébranler notre foi. Aussi accuserons-nous tout d'abord M. Havet d'avoir éludé cette question capitale, de l'avoir tranchée au lieu de l'avoir résolue. Quelques affirmations gratuites jetées çà et là négligemment n'y pouvaient suffire. Or il s'y est borné. Les voici :

1° Les Évangiles ont été écrits très tard, à une époque éloignée des faits qu'ils racontent ;

2° Les Évangiles ont été écrits en grec et par conséquent pour des pays étrangers à ceux où Jésus a vécu ;

3° Ils sont écrits sans ordre, sans méthode ; ils n'ont pas le caractère d'un récit suivi ;

4° Les temps, les lieux, les personnes, n'y sont pas suffisamment déterminés ;

5° Ils se contredisent entre eux et de cent manières, ainsi que Strauss l'a prouvé ;

6° Les lettres de Paul, dont quatre seulement sont authentiques, ne nous apprennent rien sur Jésus-Christ ;

7° Les Évangiles contiennent un grand nombre de faits surna-

turels qui en bonne critique doivent être écartés avant tout examen.

A ces assertions de l'école critique nous opposons les affirmations suivantes au nom de cette grande école chrétienne si imposante par l'antiquité de ses origines, le génie de ses maîtres, le nombre de ses disciples, l'immensité de ses travaux, et la patience de ses investigations.

1° Nos Évangiles ont été connus et acceptés par la génération contemporaine des apôtres et des disciples immédiats du Sauveur, ainsi que l'atteste un enchaînement d'irrécusables témoignages remontant de nos jours à la naissance du christianisme.

2° Tous les Évangiles n'ont pas été écrits en grec. Saint Mathieu a écrit en hébreu, et il est démontré par l'examen même du texte que son évangile n'a pu être composé que pour des Juifs habitant la Palestine. Tous les Évangiles auraient-ils été d'ailleurs écrits en grec, on n'en pourrait pas conclure qu'ils fussent ignorés du pays où Jésus a vécu; car cette langue y était alors entendue et parlée. Du reste, les relations qui existèrent dès le commencement entre l'Église de Jérusalem et les autres Églises, la dispersion de ses enfants dans tout l'univers après la ruine de la ville sainte, ne permettent pas de croire qu'en aucune hypothèse les témoins oculaires de la vie de Jésus-Christ aient pu ignorer l'Évangile.

3° L'absence d'art, de suite et de méthode, reprochés à nos évangélistes, n'infirmerait en rien l'autorité de leurs récits. Elle est d'ailleurs conforme à leur caractère, à leur condition, aux circonstances au milieu desquelles ils ont vécu et écrit, au but qu'ils se proposaient, à toute la tradition; et de toutes les manières d'écrire l'histoire, c'est la plus incompatible avec le rôle d'imposteur.

4° Le cadre historique des Évangiles est parfaitement déterminé; ils donnent sur les lieux, les personnes, les mœurs, les coutumes, d'innombrables détails que des contemporains seuls et des témoins oculaires ont pu connaître, et la manière dont ils les donnent éloigne toute idée de hasard ou d'artifice.

5° Les contradictions reprochées à nos Evangiles rendraient leur succès inexplicable; elles n'existent pas, et l'effort de Strauss pour les établir a été aussi impuissant que désespéré. Son livre est tombé en discrédit; même en Allemagne, la plupart de ses disciples en ont abandonné les conclusions, et lui-même a été obligé de reculer sur des points très importants.

6° Aucune des épîtres de saint Paul ne peut être attribuée à un faussaire, ni la tradition ni le bon sens ne permettent de le supposer. Les quatre épîtres dont M. Havet lui-même est obligé de reconnaître l'authenticité suppléeraient seules à l'Évangile, car elles en contiennent en substance les faits et la doctrine. Tels sont, d'ailleurs, les

liens étroits entre les livres du Nouveau Testament, que l'authenticité de l'un d'eux étant admise, il devient difficile de rejeter celle des autres. Celle du livre des Actes se déduit de celle des épîtres de saint Paul; celle de saint Luc, de celle des Actes, etc.

7° La prétention de rejeter les miracles de l'Évangile avant tout examen est en bonne critique absolument inadmissible. Elle n'a pour elle ni l'autorité, car les plus grands génies philosophiques et scientifiques ont presque tous admis la possibilité du surnaturel, et beaucoup sa réalité; ni la raison, car aucun système philosophique, même le système positiviste, ne peut conclure logiquement à l'impossibilité du surnaturel. Cette prétention est l'infaillibilité doctrinale dans ce qu'elle a de plus absolu, elle déguise mal le vulgaire sophisme qui substitue l'affirmation à la démonstration.

Suivons maintenant M. Havet dans ses critiques de détail et examinons tout d'abord les invraisemblances invoquées par lui contre l'Évangile.

II

Avant d'entreprendre cet examen, faisons nos réserves sur la valeur de cet argument tiré de l'invraisemblance. Il n'a pas à beaucoup près la portée que notre contradicteur lui donne, et s'il peut venir en aide à la critique, la critique elle-même s'oppose à ce qu'il prévale seul contre l'autorité d'un livre historique, si cette autorité est fondée sur des témoignages imposants. C'est qu'il est très difficile, sauf de rares exceptions, et M. Havet ne les a pas rencontrées (nous le prouverons), de démontrer qu'une invraisemblance existe, du moins s'il s'agit d'événements éloignés de nous par le temps et la distance, et accomplis dans une société dont les mœurs sont absolument étrangères aux nôtres. L'histoire, en fixant les traits saillants d'une époque, laisse bien souvent dans l'ombre beaucoup de détails. Or, dans ce milieu imparfaitement connu ou reconstitué, des faits paraissent sans harmonie, dont l'incohérence apparente tient à l'ignorance de ces détails! Ici l'expérience devait rendre la critique très prudente, car, pour n'avoir pas songé à de pareilles lacunes, combien de fois, en face de nouveaux témoignages ou de monuments récemment exhumés, n'a-t-elle pas dû, vaincue par l'évidence, renier ses affirmations parfois les plus anciennes et les plus absolues. Rarement, d'ailleurs, si même il les connaît et dans la mesure où il les connaît, un critique, préoccupé d'établir une thèse, tient un compte suffisant de cette différence de milieu; et l'effort de l'intelligence, pour se soustraire au spectacle des choses présentes, se transporter dans l'avenir et y demeurer, se trouve plus d'une fois combattu

victorieusement par une certaine tendance à tout ramener dans notre horizon. Voilà l'un des grands reproches mérités, selon nous, par l'école rationaliste. Dans son étude des origines du christianisme, elle a souvent pesé les événements au poids d'une convenance toute moderne et jugé l'Évangile comme un procès d'hier.

Mais il y a à se servir de cette sorte d'objection un péril plus grave, c'est d'en abuser inconsciemment en faveur d'une idée préconçue. L'invraisemblance échappe à toute définition et, comme les choses indéfinies, elle s'accommode merveilleusement aux préjugés et aux illusions. L'on est fort exposé dès lors à prendre pour une réalité une impression purement personnelle. Nos lecteurs en jugeront, mais le fantôme de M. Havet nous paraît être justement l'invraisemblance. Il en a l'esprit hanté. Dès qu'il ouvre l'Évangile, le fantôme se dresse et ne cesse plus de l'obséder ; s'il s'évanouit un instant, tournez la page et le voici qui reparaît. Pour le faire évanouir définitivement, il nous suffira souvent de le toucher, de le regarder et de le faire regarder. Et c'est un conseil que nous nous permettons de donner aux âmes dont les objections de M. Havet auraient troublé la foi. Quand l'honorable professeur crie à l'invraisemblance, ne vous hâtez pas de vous effrayer, c'est sans doute le fantôme. Ouvrez, vous aussi, votre Évangile. Lisez la page incriminée, et souvent à la première lecture, la difficulté disparaîtra, ou plutôt elle ne paraîtra pas, car vous aurez constaté qu'elle est imaginaire.

Observons enfin qu'il y a une raison spéciale d'être circonspect dans l'usage d'un pareil argument, quand on l'applique à l'Évangile et aux origines du christianisme. Cette naissance, cette propagation du christianisme, les plus sceptiques nous l'accorderont, est un fait extraordinaire, unique; les causes de ce fait doivent lui être proportionnées. Or qui ne voit le péril de confondre l'extraordinaire et l'invraisemblable ?

Ces observations faites, nous descendons sur le terrain où M. Havet nous attend, et nous allons l'y suivre pas à pas.

Dès le début de cette polémique, il fixe lui-même les points sur lesquels elle doit porter. Le rôle de saint Jean vis-à-vis de Jésus-Christ, les affirmations par lesquelles Jésus se donne pour le Christ, sa condamnation par le sanhédrin et sa comparution devant cette assemblée, la réprobation des Juifs et la vocation des gentils dont l'idée et la prophétie lui sont attribuées, l'hostilité des pharisiens contre sa personne, voilà autant de faits dont M. Havet se propose d'établir, sinon la fausseté, du moins l'invraisemblance : il avoue toutefois que ces faits ont été jusqu'ici universellement admis. Cette unanimité d'affirmations entre des critiques de convictions,

d'ailleurs si diverses et parfois si opposées, est tout au moins une présomption favorable à ces faits et nous donne le droit d'être exigeant envers une thèse d'une hardiesse inouïe. Mais, avant même de la soumettre au jugement de nos lecteurs, remarquons le contraste entre les affirmations de M. Havet et les documents sur lesquels il les appuie : les affirmations sont donc nouvelles, il en convient lui-même; les documents sont anciens et très connus, car ce sont les Évangiles invoqués contre eux-mêmes. A peine deux ou trois textes étrangers à ces livres sacrés sont-ils cités durant le cours de cette longue discussion. Certes, la perspicacité qui, dans des ouvrages si examinés, si discutés, et depuis si longtemps, aura découvert d'un seul coup tant d'erreurs jusqu'ici absolument inaperçues, cette perspicacité devra être tenue pour merveilleuse, et par conséquent l'avènement de M. Havet dans la critique et dans la science pour un fait mémorable, mais voyons les preuves.

Il s'agit d'abord du rôle de Jean-Baptiste. Nos évangélistes sont unanimes à mettre sur les lèvres de Jean ces paroles, en les appliquant à Jésus : « Il en viendra un plus grand que moi, dont je ne suis pas digne de dénouer la chaussure. Je vous baptise dans l'eau, lui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu. » (S. Matth., III, 11.) Et le quatrième Évangile ajoute, quand Jean voit paraître Jésus : « Voilà l'Agneau de Dieu, celui qui efface les péchés du monde et dont j'ai dit : Il en viendra un après moi, qui existe avant moi, car il est plus grand que moi. » (S. Jean, I, 30.) Quoi de plus clair, de plus précis : Jean attend un plus grand que lui, destiné à une œuvre plus grande que la sienne; il l'annonce, et le désigne du geste et de la voix quand il apparaît.

Ce sont là, d'après M. Havet, de pures imaginations des disciples de Jésus, et il rejette simplement les trois ou quatre chapitres de l'Évangile remplis de pareils témoignages. Encore s'il les rejetait tout entiers; mais non, car il vient de leur emprunter pour nous peindre Jean le récit auquel ces témoignages se trouvent mêlés. Quelle critique l'autorise, voudra-t-il nous le dire, à faire un choix si arbitraire et à prendre dans le même livre, dans la même page, dans la même narration telles phrases et à en rejeter telles autres, sans nous en donner aucune raison, car l'accord de ces textes ou leur incompatibilité avec son idée n'en est pas une? Ce n'est point aux faits de se plier aux idées, mais aux idées de se plier aux faits, tant que subsistent les témoignages sur lesquels ils reposent, et en formulant cette règle élémentaire de critique, nous signalons, dès le début, le défaut capital de toute cette polémique.

Quoi qu'il en soit, M. Havet n'admet pas, quant à lui, cette attitude humble de Jean vis-à-vis de Jésus, ni chez un tel personnage

un si modeste rôle. Non seulement, s'il faut l'en croire, Jean ne s'est pas reconnu inférieur à Jésus, mais il a exercé sur ses contemporains une influence bien supérieure à la sienne. Il est l'auteur réel de la révolution dont Jésus a eu l'honneur. Faire de saint Jean le fondateur du christianisme, certes, voilà une idée nouvelle, mais elle a d'autant plus besoin de preuve.

Or quelle autorité invoque-t-on en sa faveur? De quel raisonnement la soutient-on?

Pas un mot dont nous puissions conclure ni qu'elle soit fondée ni même qu'elle soit acceptée d'un critique quelconque.

Notre contradicteur en appelle à l'Évangile, pour un moment, rentré en grâce, à Tertullien, et le croirait-on, à l'Église elle-même. Il ne conclut pas, il est vrai, mais s'il y a quelque lien entre ses idées, de tels témoignages sont destinés à prouver combien la grandeur de Jean est incompatible avec son rôle de précurseur. Or tous les témoins cités reconnaissent et proclament à la fois l'une et l'autre, et comme ils ont été bien choisis, ils sont contre la thèse qu'il faudrait établir la voix d'une tradition antique, universelle et ininterrompue. On n'est pas plus malavisé.

Mais voici peut-être une objection mieux défendue : Jésus-Christ ne s'est jamais dit le Christ. Ici encore, l'Évangile, dans de nombreux passages, est en contradiction avec M. Havet. Il le reconnaît, mais ces passages lui paraissent plus invraisemblables les uns que les autres.

Il voudrait avant tout établir l'impossibilité de cette affirmation. — Jésus n'a pas pu se dire le Christ. — Le Christ devait être un conquérant, et Jésus est demeuré pacifique. Avant de lui répondre, nous prierons d'abord notre adversaire de s'accorder avec lui-même. Voici ce qu'il écrit à la page qui précède immédiatement celle dont nous nous occupons : « Parmi eux (il parle de chefs de bande, antérieurs à Jésus) il faut mettre à part Judas de Galilée, soit qu'il ait pris le premier ce titre de Christ, soit qu'il y ait attaché un sens nouveau *en faisant prévaloir sur l'idée d'un roi libérateur et glorieux celle d'un missionnaire de Jéhova prophète et révélateur* — et, en effet, Gamaliel rappelle son souvenir comme celui d'un homme qui *déjà* avait voulu être ce que les disciples de Jésus dirent que celui-ci avait été » ; et plus loin : « Après la mort de saint Jean (*qui n'avait pas de bandes derrière lui* et ne combattait point, on nous l'a dit plus haut), *on se mit à croire* qu'il pouvait bien être le Christ. » Pourquoi Jésus ne se fût-il pas emparé à son profit de l'idée d'un Messie pacifique, propagée, et non sans quelque succès, très longtemps avant lui? Pourquoi, aussi bien que Jean, n'eût-il pas rencontré des disciples disposés à voir en lui la réalisation de

cette idée? N'était-il pas tout naturel, au contraire, que trop nouvelle pour se fixer sur Jean, elle vînt se reposer sur lui? Ainsi s'exprime M. Havet lui-même; mais, auparavant, il avait dit : « Jésus n'a pas pu se donner pour le Messie, car il ne pouvait y songer en dehors d'une insurrection. » Est-il, nous le demandons, une plus flagrante contradiction et une plus victorieuse manière de se réfuter soi-même?

Mais, laissant M. Havet à ses contradictions, nous n'hésitons pas, pour nous, à le reconnaître, l'idée du Messie, à l'époque où parut Notre-Seigneur, se confondait dans presque tous les esprits avec celle de conquérant. L'orgueil national s'était voilé le vrai sens des prophéties, si clair pourtant à certaines pages d'Isaïe, de David, de Daniel. Mais, partout, le récit de l'Évangile reconnaît lui-même ou suppose cet état des esprits, les obstacles qu'il créait à Jésus-Christ, et s'harmonise parfaitement avec cette situation difficile. Par là s'expliquent la manière lente et discrète avec laquelle Notre-Seigneur se manifeste, nous le verrons tout à l'heure, l'opposition formidable qu'il rencontre et à laquelle humainement il succombe, l'opiniâtreté des Juifs à le rejeter, malgré les merveilles de sa parole et de ses actes, les répugnances obstinées de ses disciples à le prendre pour qui il se donne, leur espérance gardée jusqu'à la fin d'avoir trouvé en lui, au sens le plus réaliste, le restaurateur d'Israël. Quant au petit nombre de ceux qui acceptent sa mission dans le sens élevé où il l'entend lui-même, leur foi s'explique aussi par une étude plus impartiale des Écritures, par l'éclat de l'enseignement de Jésus et son incontestable empire sur les âmes.

Toutes ces choses ne sont-elles pas vraisemblables, ne devaient-elles pas se passer ainsi, pouvaient-elles se passer autrement, et reste-t-il, nous le demandons, un prétexte à l'objection de M. Havet?

Mais l'imagination ne s'attarde pas aux réalités et celle de M. Havet, moins qu'une *autre*. Il a déjà porté ailleurs son objection. Suivons-le : « Il y a dans l'Évangile des passages nombreux où Jésus se proclame le Christ, quelques autres où il défend qu'on le dise. Ces passages sont inconciliables. Donc Jésus ne s'est jamais dit le Christ. »

M. l'abbé Lemann, professeur d'herméneutique sacrée à la Faculté théologique de Lyon, a déjà répondu à cette objection avec autorité et de la manière la plus péremptoire, sans que jusqu'ici M. Havet ait essayé de se défendre. Nous nous bornerons à résumer cette vigoureuse argumentation. Mais tout d'abord, nous le ferons observer à notre adversaire, sa conclusion dépasse ses prémices.

Pour avoir, en certaines circonstances, interdit à d'autres de faire sur vous-même et en votre nom une déclaration importante, vous ne

vous êtes pas condamné pour cela à un éternel silence à ce sujet, si vous vous êtes réservé cette déclaration pour des temps plus opportuns. Cette observation si simple suffirait seule à résoudre la difficulté. Mais quand on étudie de près la situation où se trouvait Notre-Seigneur, quand l'on considère ses silences et ses déclarations sans les isoler des circonstances où ils se sont produits, tout s'explique, et, chose étrange! les deux objections de l'honorable professeur se résolvent l'une par l'autre : Comment Jésus a-t-il pu se dire le Messie en demeurant pacifique, alors que l'idée de délivrance et de conquête hantait tous les esprits? C'est qu'il l'a fait avec précaution, choisissant sagement les personnes et les circonstances. Pourquoi; s'il se croit et se proclame le Messie, ne le dit-il pas hautement et publiquement, et toujours? C'est que le discernement et la discrétion lui étaient nécessaires, sa mission étant si peu en harmonie avec les préjugés contemporains. Mais cette réponse doit être développée.

M. l'abbé A. Lemann indique trois raisons de la lenteur et des réserves avec lesquelles Jésus s'est manifesté comme Messie. Il fallait ménager les préjugés, sauvegarder l'intérêt de son œuvre, et ne pas confier à ses disciples une mission pour laquelle ils n'étaient pas encore suffisamment préparés. Il fallait ménager les préjugés qui avaient corrompu dans presque tous les esprits l'idée messianique. S'il les eût heurtés, en se déclarant tout d'abord le Christ, la multitude froissée dans ses espérances et dans ses illusions patriotiques, l'eût presque universellement repoussé. Que fallait-il faire? Préparer les esprits par un enseignement progressif et les ramener peu à peu à l'intelligence des prophéties, les subjuguer par l'autorité de sa parole et l'éclat de ses miracles, gagner les cœurs par les prodiges de sa bonté, conduire le peuple à se demander : Quand le Messie viendra fera-t-il de plus grandes choses que celui-ci? Alors, ce serait l'heure de se révéler, mais avec réserve encore, d'abord à quelques âmes choisies, parmi les plus éclairées et les plus droites, à ses disciples, à ses amis, puis enfin au peuple lui-même, au sanhédrin, par cette déclaration si nette que nous entendrons tout à l'heure. Alors, en effet, il n'y avait plus à ménager que la mauvaise foi, indigne de l'être.

Il y a dans cette action lente, mais sûre, qui attire les âmes sans les violenter, une sagesse, une condescendance, un respect de la liberté humaine et, si je puis le dire, une délicatesse d'amour par lesquels Dieu se révèle, non moins que dans les transformations les plus violentes et les plus soudainement accomplies. Ces temporisations lui étaient aussi prescrites par l'intérêt de son œuvre. Ah! sans doute, il lui était facile de briser les résistances, mais Dieu ne brise pas toujours, et il ne lui est pas moins glorieux de vaincre les obstacles

par la sagesse que par la puissance. C'est même l'ordre ordinaire de sa providence de conduire à ses fins les événements d'une main si discrète qu'elle n'en trouble pas le cours. Cet ordre convenait surtout à l'économie de la Rédemption admirablement définie par saint Paul quand il a dit : « Dieu a choisi la faiblesse pour confondre la force, ce qui n'est pas, pour confondre ce qui est. » Voilà pourquoi Jésus-Christ ne dédaigna pas d'être prudent. Mais la prudence lui interdisait de se révéler brusquement, dès les premiers temps de son ministère public. Les ombrages du sanhédrin en effet durent être vite excités; et l'Évangile nous apprend que bien avant la Passion, les princes des prêtres cherchaient à se saisir de Jésus. Il ne devait pas leur en fournir prématurément le prétexte, en se déclarant trop ouvertement le Christ, et surtout le Fils de Dieu. Car il lui fallait le temps d'accomplir sa mission et de jeter dans le monde la semence divine. Aussi est-ce aux approches de la Passion, comme le prouve M. Lemann, que ses déclarations se précisent et deviennent publiques jusqu'à l'heure suprême où, répondant à la question de Caïphe, il rejette tous les voiles. Il le pouvait alors, car son œuvre touchait à son terme, et les persécutions, le supplice qu'il allait provoquer, en étaient l'achèvement nécessaire et providentiel.

Les défenses réitérées à ses apôtres s'expliquent par là même, mais il avait d'autres raisons de leur interdire toute révélation à ce sujet. Ils n'étaient pas encore préparés pour cette mission. L'idée qu'ils avaient du Messie et qu'ils conservèrent si obstinément jusqu'à la Résurrection, nous l'avons vu, était l'illusion populaire qu'il importait de ne pas entretenir, comme ils l'eussent fait. Dans leur ardeur à proclamer la gloire de leur maître, et leur inexpérience, ils eussent probablement manqué de prudence et trahi ses desseins; enfin ils se fussent exposés aux colères du sanhédrin et à ses vengeances avec une âme dont la faiblesse devait fléchir aux premières menaces.

Tout s'explique, on le voit; ces apparentes contradictions s'évanouissent à la lumière d'une saine critique, quand elle ne s'en tient pas aux impressions superficielles, mais se rend attentive aux circonstances, pour juger les événements, dans le milieu même où ils s'accomplissent. Ainsi, regardé de plus près, en détail, ce qui d'abord avait rendu un historien suspect, révèle en lui la conscience exacte de la situation contemporaine et, par conséquent, le témoin bien informé, le témoin oculaire. C'est le triomphe que procure à nos évangélistes l'objection à laquelle nous venons de répondre.

Mais M. Havet, inaccessible à ces considérations, n'en stigmatise pas moins le récit évangélique et le déclare contradictoire, « absurde », et dans son ardeur à poursuivre les contradictions

imaginaires, il ne s'aperçoit point des contradictions très réelles où il tombe de nouveau lui-même. Qu'il nous permette de les lui signaler encore. Après avoir reproduit plusieurs passages où Jésus défend à ses disciples de dire qu'il est le Messie, il conclut : « L'on doit croire d'une manière générale que si Jésus, dans l'Évangile, répète si souvent la défense de dire à personne qu'il est le Christ, c'est que l'auteur a conscience que, du vivant de Jésus, personne ne l'avait entendu dire. » Cette réflexion suppose évidemment que l'Évangile a été connu des témoins oculaires de la vie de Jésus et en a subi le contrôle, autrement la crainte de l'historien ne se concevrait même pas. Or, nos lecteurs se le rappellent, M. Havet, dans un autre passage, nie que ce contrôle ait eu lieu. Mais où éclate la contradiction, c'est quand notre adversaire, après cette réflexion, passe immédiatement à l'examen de la scène fameuse où Jésus nous apparaît au pied du tribunal de Caïphe et s'y déclare le Christ. Ainsi, à peine nous a-t-on montré les évangélistes attentifs à faire disparaître de leurs récits, comme incroyable, toute déclaration publique de leur héros, relativement à sa mission, qu'on emprunte à ces mêmes écrivains, pour le discuter longuement, un récit où Jésus, en face du grand prêtre et du sanhédrin assemblé, dans la plus solennelle et la plus publique de toutes les déclarations, s'affirme le Christ, Fils du Dieu vivant. Une telle manière d'argumenter satisfera-t-elle les esprits critiques? Nous l'ignorons. Assurément, bien des esprits, simplement raisonnables, se refuseront à l'admettre.

M. Havet, cependant, assaille de ses objections cette page immortelle. La scène qu'elle évoque est présente à l'âme de tous les chrétiens. Nul esprit élevé ne lui a refusé, du moins, son admiration. Jamais peut-être Jésus n'eut une attitude et une parole si manifestement divine : « Êtes-vous le Christ, lui demande le grand prêtre. Au nom du Dieu vivant, je vous adjure de nous le dire. — Vous l'avez dit, et je vous déclare qu'un jour vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la vertu de Dieu et venant sur les nuées du ciel. » Après avoir subi tous les outrages dans un si doux silence, incliné par l'amour sous les coups de la haine, relever la tête, avec cette soudaine fierté, au nom de Dieu, pour rendre témoignage à la vérité au mépris de sa vie, évoquer dans une parole, d'une majesté si foudroyante, en face de cet éphémère triomphe de l'iniquité, l'éternel triomphe de la justice vengeresse, c'est beau, c'est sublime, c'est divin, et il nous en coûte de discuter de telles paroles, après les avoir si souvent adorées.

Mais nous sommes avec M. Havet, et avec lui on n'a pas le loisir d'admirer, car son ardeur de chicane est infatigable.

Le fantôme a déjà reparu ou plutôt il est toujours là. Il ne lui

permet pas d'apercevoir la sublimité de cette page qui lui semble, comme il était facile de s'y attendre, pleine d'invraisemblances.

Entre ces invraisemblances, il signale la question du grand prêtre, la manière dont elle est introduite, la manière dont il lui est répondu, la manière dont cette réponse elle-même est accueillie, tout enfin, car tout lui est suspect,

Et d'abord, la question du grand prêtre, M. Havet lui-même l'eût trouvée toute simple, si Caïphe, s'adressant à Jésus, lui eût dit : « Est-ce vrai que vous vous dites le Christ » ; mais voyez la puissance d'une parole, il lui dit : « Êtes-vous le Christ ? » Dès lors, tout devient *absurde*. Même devant ce gros mot, nous persistons à croire que Caïphe a pu se servir de l'une ou l'autre de ces formules. Mais il est plus vraisemblable qu'il a employé celle reproduite par l'Évangile, car elle servait mieux ses intentions ; étant plus nette, elle laissait moins de ressource à l'accusé que l'on voulait perdre, pour l'éluder par une réponse évasive.

Si on lui eût demandé : « Est-il vrai que vous prétendez être le Christ ? » Peut-être, grâce à la discrétion dont il avait usé vis-à-vis de ses ennemis, eût-il pu les mettre au défi de citer un témoignage décisif à l'appui de cette accusation.

Il eût pu le faire sans renier sa *conviction* ou ses prétentions. Mais quand on lui dit : « Êtes-vous le Christ? » Il fallait nécessairement se démentir soi-même ou s'affirmer d'une manière éclatante. Cette formule aussi, si Jésus avait pu s'y tromper, et Caïphe l'espérait sans doute, eût été un piège, car elle supposait dans l'esprit du grand prêtre un doute bien fait pour encourager l'accusé à se trahir. Est-ce donc une chose si nouvelle de voir un juge, et un tel juge feindre une incertitude, pour provoquer l'accusé à un aveu compromettant? Et qu'on ne dise pas que cette feinte eût été compromettante pour Caïphe lui-même? La haine bien connue contre Jésus-Christ, ses machinations pour le perdre, son attitude dans ce jugement, la manière même dont il allait accueillir l'aveu qu'il sollicitait, éloignaient de lui un pareil soupçon.

La question est donc très vraisemblable, mais notre adversaire attaque aussi la manière dont elle est introduite et déclare ce récit absurde.

« Comment, s'écrie M. Havet, faisant allusion à un texte de l'Évangile, on ne trouvait pas deux témoins qui vinssent déposer que Jésus se donnât pour être le Christ, et il a fallu le lui faire dire à lui-même ! Quelle invraisemblance ! quelle absurdité ! »

Que M. Havet relise le récit évangélique et il se convaincra lui-même de son erreur, car la difficulté provient, non du texte, mais d'une interprétation contradictoire à la lettre et au sens du texte.

Saint Mathieu et saint Marc, accusés ici, ne disent point qu'on ne trouvât pas de témoins, mais un témoignage assez concluant pour servir de prétexte à une condamnation capitale. De leur aveu, au contraire, l'on trouva beaucoup de témoins[1], et la preuve qu'on en trouva, c'est, disent-ils encore, qu'ils se contredisaient. Et ces contradictions s'expliquent, si l'on conserva dans ce procès quelque apparence d'équité, si l'on n'y viola pas audacieusement toutes les règles les plus élémentaires de la jurisprudence juive, car, d'après une prescription de la Mischna, les témoins devaient être interrogés à part et l'étaient en effet [2]. Rien ne prouve d'ailleurs qu'on leur eût demandé si Jésus s'était dit le Christ, les évangélistes se taisent à cet égard; et puisqu'on en est réduit aux conjectures, il nous sera bien permis, sans prétendre l'imposer à M. Havet, ni à nos lecteurs, d'exprimer ici notre opinion. Il nous semble probable, et l'Évangile même l'insinue, qu'on essayât d'abord de convaincre Jésus d'un crime moins contestable, par exemple, d'avoir voulu détruire le temple ou encouragé le peuple à la révolte. Si on y fût parvenu, l'exécution devenait facile, car ni le Romains ni même les disciples de Jésus ne pouvaient discuter une sentence aussi justifiée; — mais : s'être dit le Christ, — c'était une chose louable pour les disciples de Jésus, une chose insignifiante pour les Romains, à la fois tolérants et dédaigneux, touchant ces querelles religieuses. Il y avait une opposition à craindre, si les amis du condamné en appelaient à la justice du procurateur. On ne dut donc en venir là qu'après avoir vainement tenté d'établir d'autres accusations auxquelles manqua la concordance des témoins. Au reste, il importe peu, car il est permis aussi de supposer que la question : S'est-il dit le Christ? fut posée aux témoins et provoqua de leur part une réponse affirmative. Cette réponse elle-même a pu être l'occasion de l'adjuration du grand prêtre. Lorsque l'on s'est procuré des témoignages contre un accusé, il importe encore d'obtenir son aveu, et c'est le triomphe de l'iniquité de pouvoir s'arroger cette sentence de la souveraine justice : *ex ore tuo te judico.* Si après avoir entendu un ou plusieurs témoins accuser Jésus-Christ de s'être dit le Christ, Caïphe lui a posé la question, il s'est donc conformé à l'usage des juges de tous les temps et de tous les pays. Rien, on le voit, n'est moins invraisemblable.

Mais la réponse de Jésus ? : « Jamais, nous dit-on, un accusé n'a répondu à ses juges sur ce ton-là », c'est aussi ce que disaient les Juifs (au rapport même de l'Évangile), jamais homme n'a parlé

[1] S. Math., XXVI, 60; S. Marc., XIV, 56.
[2] Voy. Daniel, XIII, 51.

comme cet homme, et nous chrétien, nous nous garderons bien d'y contredire, car la sublime originalité de la parole de Jésus est pour nous l'un des signes de sa divinité. Cette originalité est partout dans l'Évangile et ne peut sérieusement être contestée, par conséquent, même un incroyant n'a pas le droit de s'étonner de la rencontrer ici, mise en relief par la solennité de la circonstance.

Nous sommes donc de l'avis de M. Havet, cette parole n'a pas d'égale. On trouverait peut-être dans des procès célèbres, sur les lèvres de nobles victimes élevées à l'école de Jésus-Christ, quelque écho lointain de ces accents. Cette réponse est donc sans égale, mais nous nions la conséquence qu'il en prétend tirer, car il n'est pas invraisemblable qu'un homme soit constant avec soi-même et garde jusqu'à la fin le génie particulier de sa parole.

La manière dont la réponse est accueillie, l'indignation affectée du grand prêtre, les injures et les violences de ses valets à l'égard de l'accusé, excitent aussi le sourire sceptique de notre adversaire. Il est bien naturel pourtant que la haine éclate dans une assemblée réunie et présidée par elle et que, encouragés par leurs maîtres, des valets se portent à des violences si flatteuses pour lui. Nous réservons, quant à nous, notre étonnement pour une autre circonstance. Personne n'ignore d'ailleurs que chez les Orientaux, et en particulier chez les Juifs, l'action de déchirer ses vêtements était le signe suprême de la douleur et de l'indignation.

Concluons : Dans cette grande scène, l'attitude du grand prêtre, celle de Jésus-Christ, aussi bien que leurs paroles, nous apparaissent absolument conformes aux circonstances, aux mœurs, aux caractères d'ailleurs connus, et n'y laissent aucune place à l'invraisemblance.

M. Havet cependant, avec son intrépidité habituelle, d'autant plus absolu dans ses conclusions, qu'il fut plus faible dans la démonstration, porte sa sentence : « Il est visible, nous dit-il, que toute cette narration a la naïveté enfantine d'une légende populaire, non le caractère d'une histoire. »

Encouragé par le triomphe qu'il s'attribue, sa hardiesse critique ne connaît plus de bornes, et ce que tout le monde admet, il ne craint pas de le contester. Non seulement, s'il faut l'en croire, Jésus n'a pas tenu ce langage devant le sanhédrin, mais il n'y a jamais comparu et il va nous le prouver, toujours à sa manière, car si les affirmations varient, l'argument se reproduit avec une monotonie fatigante. Ne nous lassons point cependant de le suivre.

Il est donc invraisemblable, selon notre contradicteur, premièrement, que ces juges sacrés, après avoir prononcé la sentence, aient eu recours à Pilate pour la faire exécuter. Et d'abord cette sentence a-t-elle été prononcée ou, du moins, l'a-t-elle été d'une manière

légale ? Le récit évangélique ne nous permet guère de le croire, car ces cris confus : Il est digne de mort ! répondant à l'indignation du grand prêtre, ne semblent pas être une sentence régulière. Cette condamnation capitale eût-elle été, d'ailleurs, prononcée, non seulement, le retour au procurateur romain pour la faire exécuter était possible, il était nécessaire, car les Juifs avaient perdu le droit de mettre à mort. M. Havet semble le nier, il est vrai, mais c'est une erreur manifeste. Tous les historiens attestent qu'ils l'avaient perdu. Ce grave événement s'était produit lors de la déposition du roi Archélaüs, fils et successeur d'Hérode, l'an onzième de Jésus-Christ (de l'ère vulgaire) (Josèphe, *Antiq. Jud.*, XVIII, XIII, nº 16). La Judée avait été réduite en province romaine et des procurateurs, administrant au nom de l'empereur Auguste, avaient enlevé au sanhédrin, pour l'exercer eux-mêmes, le *jus gladii*, c'est-à-dire le droit souverain de vie et de mort.

Toute province réunie à l'empire s'en voyait privée, car, au témoignage de Tacite, les Romains se réservent le droit du glaive et négligent le reste ; nous avons ici l'irrécusable aveu du Talmud, si jaloux de l'indépendance nationale : « Un peu plus de quarante ans avant la destruction du temple, dit-il, on enleva aux Juifs le droit de prononcer les peines capitales. » (*Talmud de Jérusalem*, traité Sanhédrin, fol. 24 recto.) Ces quarante ans, dit le savant israélite M. Dérembourg [1], forment un nombre rond. L'époque désignée est celle de Ponce Pilate, qui fut procurateur de l'an 18 à 35. Cependant il n'est guère probable que le *jus gladii* soit resté aux Juifs jusque-là ; il doit avoir cessé, depuis Coponius, an 7 de Jésus-Christ). Il est vrai que plus tard le grand prêtre Ananus tenta de s'affranchir du décret impérial et, sur la seule sentence du sanhédrin, fit lapider saint Jacques et quelques autres, mais il profita pour en venir à ce coup hardi de l'intervalle de temps écoulé entre la mort du procurateur Vertus et l'arrivée de son successeur Albinus. Celui-ci, en l'apprenant, écrivit au grand prêtre pour le menacer d'un châtiment. Au reste, tous les hommes prudents, exacts observateurs des lois, avaient essayé vainement de s'opposer à cette imprudence, ainsi que nous l'apprend Josèphe (*Antiq. Jud.*, XX, IX, nº 1). De tous ces témoignages, il résulte que si le sanhédrin avait conservé le droit de citer les accusés à sa barre, d'examiner les procès, surtout les causes religieuses, de porter certaines sentences, dans le cas où, d'après la loi juive, une condamnation capitale devait être prononcée, il ne pouvait la faire exécuter avant d'en avoir référé au

[1] *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine d'après les Talmuds et les autres sources rabbiniques*, p. 30, Paris, 1867.

gouverneur romain. Or le récit évangélique est en tout point conforme à cette jurisprudence. M. Havet reconnaît lui-même que la sentence du sanhédrin n'était pas valide si la convocation n'avait été autorisée par le gouverneur. Cet aveu nous suffirait, au besoin, car pour la convocation dont il s'agit, faite à la hâte, afin de saisir une occasion favorable, avec la préoccupation de la dissimuler au public, faite au milieu de la nuit, durant les solennités de Pâques, contrairement à toutes les lois, il est infiniment probable que l'assentiment de Pilate n'avait pas été demandé et n'eût pas été obtenu. Il était donc nécessaire en toute hypothèse de recourir à lui, ne fût-ce que pour remédier à tant d'irrégularités.

En dehors même de cette incontestable nécessité, les grands prêtres devaient désirer l'assentiment des Romains à leur vengeance pour en rendre la réalisation plus sûre et plus facile. S'ils avaient voulu procéder seuls à l'exécution avec des forces insuffisantes, ils avaient tout à craindre de cette foule capricieuse, de l'aveu même de M. Havet, indécise entre l'influence qu'ils exerçaient sur elle et le prestige de Jésus. Ne pouvait-il pas le reconquérir au dernier moment et pouvait-on absolument compter sur la lâche abstention des disciples!

Il fallait s'assurer une force, et cette force, les Romains pouvaient seuls la fournir. Et puis, si les grands prêtres ne prenaient pas cette initiative, les amis de Jésus allaient sans doute la prendre. Plusieurs parmi eux avaient du crédit, Joseph d'Arimathie, par exemple, et pouvaient agir sur l'esprit de Pilate. Enfin Caïphe devait être d'autant plus engagé à tenter cette démarche, qu'il était dans les bonnes grâces du gouverneur, protégé par lui, à une époque où le sacerdoce suprême était si instable, il la conserva aussi longtemps à lui seul que ses quatre prédécesseurs immédiats, tout le temps du gouvernement du Pilate. Il pouvait avoir l'espérance d'obtenir de son ami la mort de Jésus, de la lui arracher, au besoin, en soulevant, contre ses hésitations, les émotions populaires. Voilà le dessein imposé par la loi, par l'intérêt de leur vengeance aux princes des prêtres, et nous avons ici contre M. Havet, avec toutes les certitudes historiques, toutes les vraisemblances.

Ne nous attardons pas néanmoins, car voilà déjà notre mobile contradicteur aux prises avec une autre difficulté, une nouvelle invraisemblance. Il la découvre dans l'attitude de Pilate : « Quoi, s'écrie-t-il, voici un gouverneur romain en face d'un homme, et cet homme ose se dire roi, et le gouverneur n'en est pas ému pour ce pouvoir souverain dont il est le représontant jaloux, et il demande naïvement : « Quel mal a-t-il donc fait ? » Que faut-il pour réduire à néant cette formidable objection, un peu d'attention, un peu de

cette faculté modeste, trop dédaignée de M. Havet. Au lieu de citer un texte tronqué, comme il le fait, il faut le citer tout entier. A cette déclaration : « Je suis roi », en effet, Jésus ajoute : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » C'est assez dire que sa royauté est purement mystique. Il dit aussi : « Je suis la vérité. » C'est donc une querelle religieuse, philosophique, une abstraction, et je n'apprendrai pas à l'honorable professeur la tolérance et le dédain de Rome pour de telles prétentions. Il était de leur politique de les laisser comme une illusion de leur dignité et de leur indépendance perdues aux peuples soumis. Ces paroles de Jésus ne pouvaient donc pas exciter les ombrages de Pilate, mais plutôt sa pitié. Ce fut aussi leur effet, d'après le récit de l'Évangile, toujours en harmonie avec les choses contemporaines. Au reste, si Pilate avait pu concevoir quelque alarme, l'état misérable où le Christ lui apparaissait, insulté, conspué, réclamé pour le supplice par ceux dont il se disait le roi, les eût dissipées. Dira-t-on pourtant que ces prétentions si inoffensives, au sens spirituel où les entendait Jésus, pouvaient être dénaturées à Rome par ses ennemis, et lui-même y être représenté comme un perturbateur trop épargné de Pilate? C'est, en effet, ce que supposent nos évangéliques : « Si tu refuses de le livrer, tu n'es pas l'ami de César, » s'écrient les Juifs. Cette menace, à laquelle l'écrivain Philon fait allusion, triomphe des hésitations de Pilate et brise ses dernières résistances.

Cependant chaque ligne de ce récit excite une répugnance nouvelle dans l'esprit, ou pour parler plus exactement, dans l'imagination de M. Havet. Il ne peut pas croire, par exemple, à l'intérêt compatissant que témoigne la femme de Pilate pour ce juste opprimé et à la préoccupation où elle en est. Je laisse aux lectrices de M. Havet le soin de se défendre, car c'est leur cœur qui est ici méconnu dans son plus noble sentiment. Notre adversaire n'en a pas fini avec Pilate. Les fluctuations de cette âme, ses efforts pour sauver Jésus, ses hésitations, et finalement sa faiblesse, tout cela lui paraît bien extraordinaire. « L'absurdité (car il est très prodigue de ce mot) va, dit-il, s'exagérant. » Quoi, vous trouvez tout cela absurde! Vos regards ont donc été bien épargnés, monsieur, qu'ils n'aient jamais vu pareil spectacle. Ce qui vous paraît inouï, impossible, est la banale histoire de la conscience, placée entre l'intérêt et le devoir, entre l'iniquité et la ruine. Aussi ce Pilate, si invraisemblable selon vous, est-il resté le type de la faiblesse humaine aux prises avec la violence. Et non moins que lui, tous ces sombres héros de la Passion : Caïphe, Judas, Hérode, resteront à jamais les types populaires des vices mêlés à ce drame sanglant. Des moralistes de génie, avec une admirable puissance

d'analyse, nous ont montré dans ces physionomies disparues, mais éternellement vivantes sous le regard de la postérité, tous les traits caractéristiques de l'envie, de la haine, de l'avarice, de la trahison, de la frivolité sceptique et cruelle. Cette considération seule ruine votre système, car dès qu'un caractère est aussi universellement accepté comme le type d'une passion ou d'un vice, il ne s'ensuit pas, il est vrai, qu'il ait été réalisé, mais il n'y a pas en lui de trait faux ni contradictoire; il peut n'être pas vrai, il est certainement vraisemblable. Aucun esprit philosophique ne repoussera, je crois, cette conclusion.

M. Havet s'obstine à poursuivre Pilate. L'action de se laver les mains et les paroles du gouverneur en cette occasion lui arrachent ce cri : « Voilà un bien étrange procurateur! » Cette action serait, en effet, bien étrange sur un tribunal français, de nos jours, mais elle convient parfaitement à un juge au milieu des Orientaux, si amis des démonstrations symboliques. Pilate, au reste, n'eût rien inventé ici, car, chez les Juifs, c'était un usage des juges de se laver les mains, après avoir prononcé une condamnation capitale, il n'y ajouta que la parole fameuse, si bien en harmonie avec la circonstance et les sentiments dont il devait être agité : « Je suis innocent du sang de ce juste, je vous en laisse la responsabilité. » Elle provoquait naturellement le cri par lequel le peuple lui répondit. Cette réponse se reproduit chaque fois qu'on essaye d'arrêter, en face du crime, la passion, au nom des responsabilités à encourir. Toujours, elle les accepte résolument et se précipite sur sa proie.

Rien, dans toute cette argumentation, ne résiste donc au plus superficiel examen. L'honorable professeur n'en conclut pas moins : « Il est clair que nous sommes là en pleine légende, revenons à la réalité et à l'histoire. Elle est dans ces simples mots de Tacite : Celui qui leur a donné son nom, Christ, sous l'empire de Tibère et par l'ordre du procurateur Pontius Pilatus, avait subi le dernier supplice. Étouffée ainsi pour un temps, cette abominable superstition s'était déchaînée de nouveau. » Nous n'avons à revenir, on l'a vu, ni à la réalité ni à l'histoire; mais nous en venons volontiers à Tacite, et nous compléterons même les *citations* de M. Havet. Immédiatement avant les paroles rapportées par lui, le célèbre écrivain, parlant des disciples de Jésus-Christ, avait dit « qu'ils étaient à Rome une immense multitude — *ingens multitudo* — que le vulgaire appelait chrétiens — *quos vulgus christianos appellabat* — puis après ces mots : cette abominable superstition s'était déchaînée de nouveau, non seulement dans la Judée, origine de ce mal, mais jusque dans Rome; il ajoute que ces hommes furent saisis sur leur aveu, qu'ils

étaient odieux à tous, et furent moins convaincus du crime d'incendie que de haine contre le genre humain ».

Voilà le texte qu'on a l'imprudence de nous opposer ! Mais c'est une confirmation éclatante du récit évangélique et de la tradition chrétienne[1] ! C'est une partie de notre *Credo*, sous la plume de Tacite ! Que de choses, en effet, dans ces quelques lignes, et quelle précision ! La date de cette page est marquée par l'incendie de Rome, l'an 64 de l'ère chrétienne. Ainsi donc, vingt-sept ans après Jésus-Christ, les chrétiens formaient à Rome une immense multitude ; ils étaient connus du vulgaire sous leur véritable nom ; même avant cette époque, ils avaient été déjà réprimés par l'autorité publique, mais cette répression ne les empêchait pas de se propager avec une telle puissance, que Tacite l'appelle une *irruption;* l'ère des martyrs était commencée, car ils paraissaient devant les tribunaux et y rendaient témoignage de leur foi, puisqu'ils étaient saisis, *sur leur aveu*, et leurs mœurs étaient si différentes des mœurs générales qu'elles paraissaient monstrueuses au peuple corrompu. Et Tacite savait tout cela. Il était au courant de la vie de Jésus-Christ; il connaissait Ponce Pilate, le drame du Calvaire lui était présent.

Il y a encore plus de simplicité que d'audace à invoquer contre nous un témoignage pour nous si victorieux. Tout ce qui est dit sur le point qui nous occupe confirme le récit de l'Évangile. Mais lui, M. Havet, qu'y trouve-t-il en faveur de son hypothèse? Pas un mot. A défaut de paroles, arguera-t-il du silence de Tacite? Quand on sait la concision de cet historien, son dédain pour les coutumes étrangères, quand on songe qu'il ne racontait pas le procès de Jésus-Christ, mais le mentionnait en passant, peut-on s'étonner qu'il se soit borné à en rapporter le trait principal, la conclusion, ce qui l'intéressait comme Romain? De plus grands développements auraient été une longueur, une superfluité dans son récit, et ce n'était pas là, on le sait, le défaut de Tacite.

Nous négligeons, pour le moment, le passage où M. Havet signale une contradiction qu'il croit apercevoir entre le récit des trois premiers évangélistes et celui de saint Jean, relativement aux événements qu'il vient de contester. Nous y reviendrons plus tard.

Voici d'autres arguments en faveur de la même thèse. C'est d'abord la parole de Caïphe, accusant Jésus-Christ de provoquer contre son peuple la colère des Romains. Ces paroles contiennent une prophétie (saint Marc, XI, 48-50). M. Havet, bien entendu, la rejette, et selon un procédé qui lui est habituel pour les besoins de sa cause, il efface une partie de la phrase et accepte l'autre. Ces

[1] Voy. Lacordaire, 42e *Conférence de Notre-Dame*

paroles de Caïphe, du reste, ne prouvent rien, car c'est une politique familière à la haine, et elle est en usage de nos jours encore, de signaler comme dangereux pour le peuple ceux qu'on veut perdre en les lui rendant odieux, et de calomnier leurs actes, en les représentant comme une provocation à la colère de l'étranger et du vainqueur.

De plus M. Havet s'est interdit de partager ici l'opinion de Caïphe. N'a-t-il pas nié, en effet, à Jésus la possibilité de s'être dit le Messie, parce qu'il n'avait pas provoqué d'insurrection? Mais, continue-t-il, saint Paul n'a point parlé de la condamnation de Jésus par le sanhédrin. L'Apôtre n'ayant jamais eu à faire le récit de la mort de Jésus, bien connu de ses auditeurs, son silence s'expliquerait. S'il n'a point parlé d'une manière explicite de Caïphe et du sanhédrin, il n'a point non plus parlé de Pilate ni des Romains, dont notre contradicteur admet cependant l'intervention dans ce procès. Au reste, saint Paul ne s'est pas tu, car dans un passage de l'Épître aux Thessaloniciens, contestée par notre adversaire, mais incontestable, il accuse expressément les Juifs d'avoir mis à mort Jésus, comme ils avaient tué les prophètes (Thess., xi 15); et dans un autre passage de la première Épître aux Corinthiens, il dit : « Personne, parmi les autorités de ce monde, ne l'a connu; si elles l'avaient connu, elles ne l'eussent pas mis en croix. » Cette parole, admise par notre adversaire, convient autant aux autorités juives qu'aux autorités romaines et semble même indiquer plusieurs sortes d'autorités.

Après avoir invoqué le silence de saint Paul, M. Havet se prévaut de celui du Talmud. Malheureusement pour lui, le Talmud, pas plus que saint Paul, ne s'est tu, et il s'harmonisait si bien avec le récit évangélique qu'on a dû le mutiler pour enlever aux chrétiens l'occasion de s'indigner contre l'iniquité du sanhédrin. Cette suppression de textes accusateurs fut ordonnée par le synode juif, réuni en Pologne en 1631, et dans une encyclique juive, reproduite en partie par M. Lémann dans sa réponse à M. Havet, le synode ordonne cette suppression et en avoue naïvement les motifs. L'honorable professeur a donc été victime d'une erreur bien funeste à sa thèse, car en l'exprimant il évoque contre elle un fait immense qui en achève la ruine : l'accord universel des Juifs avec les chrétiens dans le récit du procès de la condamnation et de la mort de Jésus-Christ : « Transportée dans la tradition juive, la question posée par Caïphe se retrouve en sa substance dans les écrits des rabbins. Toute cette tradition, à commencer par les Talmuds pour continuer par Maïmonide, qui en est le point culminant, et aboutir aux écrivains modernes, cadre parfaitement avec les récits évangéliques au sujet de la comparution de Jésus devant le sanhédrin. »

Ainsi s'exprime, avec l'autorité qui lui appartient, dans ces questions, M. l'abbé Lémann; il cite d'ailleurs à l'appui de son assertion, les textes les plus péremptoires. (Voy. *le Christ rejeté*, p. 63 et 67.)

Il reste un dernier argument à M. Havet. Hélas! il n'est pas fait pour le relever d'une si cruelle erreur : « Enfin, nous dit-il, ce qui achève de faire croire que Jésus n'a pas été condamné par le synhédrion, c'est qu'il n'avait pas violé la loi. » Ceci est d'une candeur inattendue! Voici donc un professeur, un critique, vieilli sur les livres d'histoire, très absorbé, sans doute, par ses travaux, mais ayant cependant entendu parler de la Commune et des otages, et n'étant pas absolument dans l'ignorance de notre grande révolution, malgré tout, il vient nous dire : « La preuve que Jésus-Christ n'a pas été condamné, c'est qu'il était innocent! » Cet optimisme, sans doute uni à tant de science et d'expérience, est particulièrement touchant; il a toutefois une conséquence odieuse, c'est de flétrir toutes les victimes et de réhabiliter tous les bourreaux. O Jeanne d'Arc, vous étiez donc bien coupable pour avoir été si cruellement traitée! Mais quoi! l'envie, la haine, l'avarice, toutes les passions que Jésus-Christ devait irriter, eurent-elles jamais besoin de raisons? Quand il le faut, elles se passent même de prétextes; dès qu'elles ont la force, rien ne leur manque plus pour ordonner les meurtres utiles. Mais ici les prétextes et certaines apparences de raisons ne leur manquaient pas, et M. Havet lui-même veut bien nous l'apprendre, quand il nous dit : « En sa qualité d'inspiré, il paraît que Jésus se montrait dédaigneux de certaines règles et de certaines traditions; il ne se croyait pas tenu au jeûne — ni aux ablutions — il fréquentait les publicains et cela faisait scandale. » S'il n'avait donc pas réellement violé la loi, il l'avait violée hardiment au sens étroit des pharisiens. Du reste, il s'était dit le Messie, le Fils de Dieu, nous l'avons prouvé, et si on le prenait pour un imposteur, c'était le plus grand de tous les crimes.

Après cet effort stérile pour établir que Jésus n'a pu être condamné par les Juifs, M. Havet désirerait prouver on le conçoit, qu'il a dû l'être spontanément par les Romains. Selon lui, il a dû leur être suspect, car il provoquait le peuple à la révolte (p. 538) et lui annonçait son affranchissement. Cette opinion de M. Havet est, on l'a vu, contradictoire à celle qu'il exprimait plus haut; mais lui trouve-t-il, du moins, quelque fondement dans l'histoire?

Nos lecteurs vont en juger : Jésus-Christ, dit-il, annonçait que le règne de Dieu approchait. Il suffit d'ouvrir l'Évangile pour se convaincre que Jésus-Christ repoussait toute idée violente d'insurrection et entendait cette révolution dans un sens moral (ainsi

l'avons-nous entendu l'expliquer lui-même à Pilate). Mais, insiste M. Havet, Jésus-Christ se nommait le Fils de l'homme. Or c'était là une provocation. Bientôt il nous faudra renoncer à signaler toutes les contradictions où tombe notre honorable adversaire ; notons pourtant celle-ci : De son aveu donc, Jésus-Christ se disait le fils de l'homme; et il explique ailleurs que cette expression signifiait discrètement le Christ, le Messie, et avait été inventée pour ménager la susceptibilité des Romains (p. 533). Si Jésus ne s'est jamais dit le Messie, comme le prétend M. Havet, comment s'est-il si souvent appliqué un titre qui, selon M. Havet, désigne le Messie, et comment a-t-il pu provoquer les Romains, en usant d'une expression inventée pour les ménager (toujours d'après M. Havet) ? Il cite encore deux passages de l'Évangile, qui doivent enfin nous prouver que Jésus provoquait les esprits à la révolte. C'est d'abord le verset 2 du chapitre XVIII de saint Luc. Le voici : « il y avait dans une cité un juge qui ne craignait ni Dieu ni les hommes. » De plus perspicaces découvriront en quoi une parole si générale, dans une parabole, pouvait exciter les esprits à la révolte ou être offensante pour les Romains. Nous y renonçons, quant à nous. La seconde citation est encore plus remarquable. Il s'agit de prouver, ne l'oublions pas, que Jésus détourne les Juifs de l'obéissance aux Romains. Or quelle scène vient à l'appui de cette accusation? Nous le donnons en mille à nos lecteurs ? Celle-là même où le Sauveur, interrogé par les Juifs, prononce cette parole célèbre, suffisante à elle seule pour anéantir la thèse de l'imprudent professeur : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Parole d'autant plus ferme et décisive qu'elle devait blesser l'orgueil national. La question, évidemment, lui avait été posée pour le mettre dans l'alternative ou de s'aliéner les Romains ou de s'aliéner les Juifs; il ne l'élude pas cependant et y répond avec netteté. Loin d'être l'instigateur de la révolte, il fait un précepte de la soumission à l'autorité romaine.

A ces paroles *provocatrices*, *comme on vient de le voir*, l'on aimerait à ajouter quelques faits. M. Havet en cite timidement quelques-uns. Sa timidité est, au reste, bien justifiée. Quand Jésus est arrêté, garrotté, l'un de ses disciples essaye de le protéger avec l'épée ; même ainsi racontée, il serait bien difficile de voir dans cette légitime défense un acte de révolte, mais M. Havet oublie de dire que Jésus blâme cette violence et guérit lui-même la blessure faite à l'oreille du serviteur du grand prêtre, et voilà comment l'Évangile nous révèle en Jésus le provocateur. Mais il y a autre chose : Au moment où Jésus est emmené captif, l'un de ses disciples, arrêté par les soldats, s'enfuit, en leur laissant sa tunique entre les mains,

preuve évidente que Jésus était bien redoutable, puisque ses plus dévoués disciples s'enfuyaient à la première menace. Enfin Pilate, voulant le sauver, donne au peuple à choisir entre sa délivrance et celle d'un émeutier, — conclusion de M. Havet, — Jésus-Christ devait donc être lui-même quelque peu émeutier. Enfin, quand la foule veut le faire roi, Jésus-Christ se dérobe à ces ovations et s'enfuit au désert, donc son ambition devait le rendre suspect aux Romains. Ainsi raisonne notre adversaire, nous n'éprouvons pas le besoin de le combattre dans ses conclusions triomphantes, nous abandonnons avec confiance ce soin à l'esprit critique de tous nos lecteurs.

M. Havet n'en croit pas moins sa thèse invinciblement établie : Jésus-Christ n'a pu être condamné par les Juifs, il a dû l'être spontanément et exclusivement par les Romains. Mais alors comment tous les chrétiens, d'accord avec les Juifs (nous l'avons prouvé), ont-ils cru à la condamnation de Jésus-Christ par le sanhédrin, comment y ont-ils cru, non pas d'une manière vague, mais avec une foi très arrêtée, à des détails précis, en sorte qu'ils racontent de quelle manière les haines contre Jésus se sont formées, se sont accrues ; quelles colères, quelles hésitations, quels desseins elles ont inspirés ; comment, par qui, en quelles circonstances, ces desseins ont été exécutés ; comment fut arrêtée la victime, devant quel tribunal elle comparut, par qui fut présidé ce tribunal, quelle y fut l'attitude des juges, celle de la victime, ses réponses, la sentence, les suites de cette sentence, etc., etc. Rendons cette justice à M. Havet, il reconnaît cette difficulté et le devoir qu'il a de la résoudre, et voici comment il la résout. Mais ici, il faut le citer textuellement, car on nous accuserait d'exagérer l'invraisemblance de cette réponse. « La chose s'explique, dit-il, si je ne me trompe, par un autre procès (c'est celui de saint Jacques, mis à mort, trente ans après la mort de Jésus, lapidé par ordre du sanhédrin). On se figura naturellement que le frère de Jésus [1] ayant été condamné par le synhédrion, Jésus lui-même avait dû être frappé ainsi. » Ne voit-on pas que cette explication est elle-même inexplicable ! Les chrétiens n'eurent donc, durant trente ans, aucune notion de la mort de leur maître, ou bien ces notions, trente ans après, quand vivaient encore bien des témoins oculaires de la mort de Jésus-Christ, et tous ceux qui les avaient connus, disparurent subitement des esprits et y furent effacées par ce stupide raisonnement : Jésus a dû périr comme Jacques, et ce raisonnement fut universellement accepté. Mais que dirait

[1] Personne n'ignore que la coutume chez les Juifs était d'étendre le nom de frère aux cousins germains. Jacques était le cousin germain de Jésus.

M. Havet, si, m'emparant de cette explication, je l'appliquais à l'un des faits les moins contestés de notre histoire. Si je lui disais, par exemple, Louis XVI n'a pas été mis à mort par la Convention, mais sa sœur Madame Élisabeth, l'ayant été, l'on est arrivé tout naturellement à croire que le frère et la sœur avaient eu les mêmes juges et avaient subi le même supplice. Il me trouverait extravagant. Quelle différence y aurait il pourtant entre mon raisonnement et le sien? La mort de Jésus-Christ est un fait plus important que celle de Louis XVI; nous sommes plus éloignés des scènes sanglantes de la révolution que ne l'était du drame du Calvaire la génération à laquelle il attribue cette erreur, et si les chrétiens étaient disposés à accuser les Juifs, les royalistes avaient de légitimes colères contre la révolution. De quel droit cet argument, extravagant sous ma plume, serait-il raisonnable sous la sienne? A toutes ses autres prétentions, l'école critique ajouterait-elle encore celle de réhabiliter l'absurde par le seul usage qu'elle en fait!

M. Havet passe à l'examen de la quatrième invraisemblance (p. 539) attribuée par lui à l'Évangile : l'annonce faite par Jésus de la réprobation des Juifs et de la conversion des gentils. Il le reconnaît pourtant, nos Évangiles sont pleins de cette double annonce, et elle y est faite en des termes non équivoques. Mais il efface d'un trait cette partie si considérable de nos livres saints et voici les raisons qu'il allègue pour justifier cette suppression : « Ces annonces s'offrent presque partout sous la forme de prophétie; or la prophétie étant de l'ordre surnaturel, par cela seul, doit être rejetée. Tout esprit qui l'admet se place en dehors de la critique »; c'est là notre moindre souci et nous nous y résignerons, quant à nous, chaque fois que la critique elle-même se placera en dehors de la raison. Elle s'y place ici, car l'on reconnaît dans cette prétention le sophisme signalé par nous au début de cette étude : l'affirmation gratuite substituée à la démonstration, l'infaillibilité doctrinale dépourvue d'autorité, opposée comme fin de non-recevoir à la discussion.

On daigne cependant ajouter quelques objections de détail à cet argument sans valeur. Elles sont suggérées à notre contradicteur par l'éloquente apostrophe, où Jésus reproche aux Juifs leurs prévarications passées et futures. « ... Moi aussi, s'écrie-t-il, je vais vous envoyer des prophètes, vous tuerez les uns et les mettrez en croix; et les autres, vous les fouetterez dans vos synagogues et vous les chasserez de ville en ville, afin que retombe sur vous tout le sang du juste répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le sanctuaire et l'autel des sacrifices. Jérusalem, Jérusalem,

qui tues les prophètes et lapides ceux-là mêmes qui t'ont été envoyés, combien de fois j'ai voulu rassembler sous moi tes enfants, de même que la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu. » (Math., xxiii, 31.) La marque d'un autre temps est sur ces paroles, s'il faut en croire M. Havet, car pour lui ce Zacharie est évidemment celui dont parle Josèphe, qui fut assassiné par les fanatiques pendant le siège de Jérusalem, au milieu de l'enceinte sacrée : rien ne le prouve. Il semble beaucoup plus probable que Notre-Seigneur a voulu rappeler cet autre Zacharie, dont le meurtre avait laissé dans les souvenirs une si profonde impression, ce Zacharie, d'après les *Paralipomènes* (II, xxiv, 22), avait été massacré par Joas — *in atrio domus Domini.* — Ce meurtre, dans la circonstance actuelle, était désigné à la pensée de Jésus-Christ, non seulement par le récit authentique du livre sacré, mais par une tradition qui s'y rattachait. D'après cette tradition, Zacharie, au moment d'être exécuté, avait confié sa vengeance à Dieu, et son sang était resté ineffaçable sur les parvis du sanctuaire, criant vengeance comme celui d'Abel. L'allusion à cette croyance dans les paroles de Notre-Seigneur n'est-elle pas manifeste?

Il y a, il est vrai, une objection. Dans les *Paralipomènes :* « Zacharie est appelé fils de Barachie » ; mais elle peut être résolue de deux manières. En supposant que le père de Zacharie, Joïadas, avait deux noms et était surnommé Barachie ou fils d'Achias, rien de plus fréquent chez les Juifs, en prenant le mot fils dans le sens de petit-fils ou d'héritier. Si l'on suppose Zacharie mort avant son père Joïadas, l'auteur des *Paralipomènes* se conforme à l'usage de sa nation en donnant à Zacharie la qualification de fils, c'est-à-dire d'héritier de Joïadas, son aïeul, plutôt que de Zacharie, son père. M. Havet se hâte donc trop de triompher en déclarant cette difficulté insoluble. — Le fût-elle, l'autorité de nos livres saints n'en serait nullement atteinte.

D'ailleurs, poursuit M. Havet, rien ne pouvait conduire Jésus à cette idée de la conversion du monde. Si, par hasard, il l'avait eue de lui-même et spontanément? L'objection est nulle pour le chrétien, mais elle ne peut guère avoir plus de valeur aux yeux de l'incrédule. Ordinairement, en effet, les grands fondateurs, tous ces hommes qui laissent d'eux une trace profonde en ce monde et des œuvres durables, ont des idées nouvelles et originales. C'est en quoi consiste le génie, et les grandes transformations sont la réalisation de ces idées nouvelles. Mais s'il faut absolument à M. Havet une source où Jésus ait puisé, qu'il ouvre les prophéties et lise, par exemple, ces paroles de Daniel (ix, 26, 25). « Après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura

renié ne sera plus son peuple, et un général ruinera la ville et le temple, et après une semaine, le Christ fera alliance avec un grand nombre. Au milieu de cette semaine, l'hostie et le sacrifice cesseront ; l'abomination de la désolation sera dans le temple et y persévérera jusqu'à la fin. » Cette annonce de la réprobation du peuple ancien et de l'alliance avec un peuple nouveau avec les nations, se trouve exprimée bien des fois dans les prophètes. Nous engageons M. Havet à les relire, à ce point de vue, et particulièrement Isaïe, III, XXV, XXVI, XXX, XXXV ; — Michée, IV, 5 ; — Jérémie, XI, 21 ; — Zacharie, XII. — Voilà où Jésus aurait pu prendre cette idée, dans la Bible, dans le livre sacré de sa nation, ce livre lu dans toutes les synagogues et sans cesse entre les mains des enfants d'Israël. Au reste, les événements seuls, au besoin, auraient suffi à lui inspirer ce dessein, car il était naturel qu'il tournât sa pensée vers d'autres peuples, ayant si souvent rencontré parmi ses compatriotes l'aveuglement et l'obstination. Les réponses se pressent donc, et plus décisives les unes que les autres.

M. Havet va maintenant argumenter d'après les faits : non seulement Jésus-Christ n'est jamais sorti de la Judée, mais aucun de ses apôtres n'a de son vivant prêché ailleurs, donc, car c'est ce qu'il faut prouver, il n'a jamais eu l'intention ni l'idée de rejeter les Juifs et de convertir les gentils. Voilà encore une conclusion excessive. La mission personnelle de Jésus a duré seulement trois années, c'était évidemment le temps d'inaugurer son œuvre, d'en jeter les fondements, mais non de l'achever. Or tous les commencements sont nécessairement circonscrits. Il était naturel que Jésus commençât par son peuple et lui offrît d'abord la lumière. Pour avoir rejeté la lumière, et celui qui la lui apportait, Israël devait être lui-même rejeté. Et voilà pourquoi la condamnation et la mort de Jésus devaient précéder la réprobation d'Israël et la conversion des gentils. Les prophètes n'ont cessé d'annoncer les événements, dans cet ordre, et l'on peut lire encore leurs avertissements, non pas seulement entre des mains chrétiennes où ils pourraient être suspects, mais entre celles du peuple réprouvé. Tout y est prévenu, même l'aveuglement qui, sur ses ruines, l'empêche de croire à l'accomplissement des menaces célestes. Jésus, au reste, écho fidèle des prophètes, a toujours fixé à l'époque de sa mort la consommation de son œuvre : « Quand je serai élevé de terre, s'écriait-il, j'attirerai tout à moi ! » De semblables paroles, si souvent répétées dans nos livres saints, ne laissent même pas un prétexte à l'objection de M. Havet. Il insiste pourtant : « Jésus-Christ, dit-il, a défendu formellement à ses apôtres de prêcher aux gentils. » Oui, une seule fois, et c'est arbitrairement que M. Havet donne à cette parole un sens absolu et définitif. Elle

s'explique parfaitement dans un sens provisoire. N'était-il pas nécessaire, en effet, que Jésus instruisît ses disciples et les formât avant de les jeter au milieu des périls, des obstacles de toutes sortes, des persécutions formidables que devait susciter leur prédication? Voilà comment cette parole se concilie avec ce commandement suprême : « Allez, enseignez toutes les nations; allez dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature. » (S. Matth., XXVIII, 19; — S. Marc, XVI, 15; — S. Luc, XXIV, 4, 7.) De quel droit M. Havet dédaigne-t-il des paroles si nettes pour appuyer tout son raisonnement sur une phrase équivoque qui, d'ailleurs, ne les contredit en rien. Pourquoi aussi se taire sur l'attitude que tous les évangélistes donnent à Jésus vis-à-vis des infidèles, quand il en rencontre. Si parfois il paraît d'abord les repousser pour éprouver leur confiance, il ne tarde pas à les accueillir, il les bénit, il les exalte, il accomplit en leur faveur ses plus touchants miracles. Encore une fois, quelle étrange logique! Vous appuyez votre thèse uniquement sur l'Évangile. Or il n'y a pas une page de cet Évangile où elle ne soit contredite, d'une manière éclatante, par des discours et des faits absolument rebelles à votre pensée; une seule parole, en l'exagérant (nous l'avons vu), en la dénaturant, peut être invoquée en sa faveur. Vous vous attachez à cette parole et tenez le reste pour nul. En vérité, fut-il jamais plus audacieux emploi de l'axiome cynique : *Sit pro ratione voluntas!*

Faut-il encore répondre à cette objection : « Le livre des *Actes* témoigne que ce n'est qu'après un certain temps écoulé depuis la mort de Jésus que la bonne nouvelle a été portée aux gentils. » (P. 601.) Faut-il faire observer à M. Havet qu'ordinairement le temps où une œuvre se prépare et commence n'est pas celui où elle se consomme. — Ou à celle-ci, étrange entre les autres : « Jésus n'a pas pu prononcer ces paroles : « Pierre, tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai « mon Église », car de son vivant, il n'avait pas d'Église. » C'est-à-dire, Jésus n'a pas pu fonder une Église parce qu'il n'en avait pas encore; mais c'est parce qu'il n'en avait pas, qu'il en fondait une.

C'est trop nous arrêter à ces puérilités. A la question générale du judaïsme, M. Havet rattache une question secondaire : Jésus-Christ a-t-il eu vraiment les pharisiens pour ennemis? Les évangiles, nos lecteurs le savent, sont remplis de témoignages qui l'attestent; mais ces témoignages, opposés à l'idée de l'honorable professeur, se trouvent par là-même récusés. L'on s'étonne d'abord de le voir si soucieux de réconcilier les pharisiens avec Jésus-Christ. Ce n'est point charité pure, car, en y réfléchissant, on en trouve une raison très intéressée. Cette inimitié, si elle a existé, rend très vraisemblable la condamnation de Jésus par les Juifs, si contestée

par notre adversaire. Ainsi, dans cette singulière polémique, les affirmations naissent-elles les unes des autres, sans aucun fondement dans les choses, mais du seul besoin de se soutenir les unes par les autres. Pourtant, même au premier examen et avec une connaissance superficielle de l'histoire juive à l'époque dont nous nous occupons, il paraît impossible d'admettre que Jésus n'ait pas suscité d'inimitiés, et que ces inimitiés n'aient pas été particulièrement ardentes chez les pharisiens. Le Sauveur, en effet, eut, au moins à certains moments, une grande influence sur le peuple. Ceci est absolumeut incontestable. Or comment cette influence nouvelle n'eût-elle pas irrité les influences rivales et préexistantes? Ce serait une exception unique dans l'histoire. Mais quand Jésus parut, à qui appartenait cette influence dans Israël? Tous les historiens de ce temps s'accordent avec nos évangélistes pour l'attribuer aux pharisiens. Au témoignage de Flavius Josèphe, ils l'exerçaient alors souverainement, ils pouvaient tout auprès du peuple; et les rois, ni les grands prêtres eux-mêmes, n'osaient entrer en conflit avec eux. Comment de tels hommes, si jaloux de la domination, auraient-ils vu sans ombrage les foules attachées aux pas de Jésus? Mais pour d'autres motifs encore il devait leur être odieux. Quelque idée qu'on se fasse de sa doctrine, il fut incontestablement l'instigateur d'une certaine révolution religieuse. Or le principe fondamental du pharisaïsme était l'immutabilité de la révélation mosaïque et le respect des traditions poussé jusqu'au scrupule et à l'ostentation. Pour eux, les usages dominaient la loi elle-même. L'on connaît leurs ablutions multipliées, leurs longues prières consistant souvent en des formules emphatiques, leurs phylactères d'une façon démesurée, dont ils faisaient parade. Tels étaient les pharisiens, et nous empruntons ces traits à des écrivains juifs. — « Jésus, au contraire, c'est M. Havet lui-même qui le dit (p. 607), se montrait dédaigneux de certaines règles pratiques qui constituaient la tradition des écoles; il ne se croyait tenu d'observer ni les jeûnes ni les ablutions, et sans contester le respect du sabbat, il conservait jusque dans ce respect quelque liberté. » Mais n'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour expliquer les haines et les colères des pharisiens! Il y a plus cependant, à cette ostentation pieuse dont ils se faisaient un voile hypocrite ils alliaient souvent l'altération préméditée de la loi, l'ostentation, le superbe contentement d'eux-mêmes, le mépris des devoirs les plus essentiels de la charité. Ainsi nous les représente le Talmud? Les cinq septièmes de la secte, nous dit-il, ne sont que de faux dévots. Or Jésus était un moraliste, de l'avis de tous, un moraliste incorruptible, selon M. Havet, un moraliste austère jusqu'à l'intolérance et la dureté.

Pouvait-il alors épargner de tels hommes et ne pas flétrir leurs vices et leur hypocrisie. Tels étaient les pharisiens, leur influence, leurs principes, leurs vices. Ils étaient, on le voit, les ennemis inévitables, les ennemis nés de Jésus-Christ. Qu'oppose notre contradicteur à des faits si péremptoires? « Les évangélistes ne disent pas qu'ils aient pris aucune part aux poursuites contre Jésus. » Saint Jean le dit expressément, notre adversaire en convient. Les trois autres le disent équivalement, car ils désignent sans cesse, comme les promoteurs du mouvement contre le Christ, les princes des prêtres, le sanhédrin. Or M. Havet devrait savoir qu'à cette époque les princes des prêtres étaient presque tous pharisiens. Le sanhédrin lui-même contenait les membres les plus influents de la secte. Depuis que la reine Alexandra, (l'an 79 avant Jésus-Christ) s'était déclarée en faveur de cette secte, elle avait la haute main dans les affaires et possédait la plupart des places assignées par l'élection populaire dans le sanhédrin. Au reste, si les pharisiens étaient les plus acharnés, ils n'étaient pas les seuls ennemis de Jésus-Christ, surtout à l'heure de la Passion; ils se trouvaient confondus dans la foule, dont ils avaient ameuté contre lui les fureurs. Dès lors on n'aurait pas le droit de s'étonner que les évangélistes, ayant ailleurs fait suffisamment connaître la haine de ces sectaires, ne les désignassent pas ici d'une manière spéciale. Mais voici une autre difficulté. Dans un passage de l'Evangile (Luc, XIII, 31), les pharisiens semblent s'intéresser à Jésus. C'est une altération manifeste du texte, car il n'y est point parlé de pharisiens, en général, ni même d'une réunion de pharisiens, mais de quelques pharisiens (*quidam pharisæorum*), et cela est bien différent, on en conviendra, dans la question présente. Qu'il faut donc accorder d'inattention à M. Havet pour excuser ses méprises! Et puis quand on lit attentivement ce passage, l'on n'est pas convaincu de la bienveillance de ces quelques pharisiens envers Jésus, mais plutôt incliné à croire à une ruse de leur part pour faire taire une voix importune. Ils préviennent, en effet, Jésus des desseins homicides d'Hérode contre lui, et le pressent de s'y soustraire; mais à quel moment? Au moment où Jésus vient de prononcer cette parole si séductrice pour les peuples, si cruelle à leur orgueil, si menaçante pour leur influence, surtout s'ils n'en comprennent pas le sens spirituel! « Les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers. »

M. Havet dit encore que Jésus lui-même a eu des disciples parmi les pharisiens, Gamaliel, par exemple. De ce que Jésus-Christ, dans une secte si nombreuse, ait eu quelques disciples, il ne s'ensuit pas qu'elle n'ait pu lui être, en général, très hostile. Cette ostentation de piété et de rigorisme, si attrayante pour l'hypocrisie, dont elle est le voile le plus impénétrable, a dû séduire aussi quelques

âmes généreuses et sincères, à la recherche d'un idéal de perfection. L'histoire, en effet, l'atteste. Que de telles âmes se soient ouvertes à l'enseignement de Jésus, cela n'a pas lieu de nous surprendre et n'atteint en rien notre assertion. Enfin, et c'est là le dernier argument de notre contradicteur, plus tard, le grand prêtre Hanan ayant fait lapider quelques membres de l'Église nouvelle, les plus honnêtes gens de la ville, dit Josèphe, les plus exacts dans l'observation de la loi blâmèrent cet acte ; donc, conclut M. Havet, Jésus n'a pu être mis à mort par les pharisiens vingt années auparavant. Ces honnêtes gens étaient-ils des pharisiens? Blamèrent-ils l'acte comme imprudent vis-à-vis des Romains, ou comme injuste à l'égard des victimes? Le sens du texte de Josèphe est fort douteux. En tous cas, nous rejetons la conclusion. Il est ordinaire aux haines de s'apaiser quand elles sont assouvies, et celles des pharisiens l'avaient été par le supplice de Jésus. Les passions sont d'ailleurs capricieuses, elles changent avec les hommes, les intérêts, les circonstances, et vingt années suffisent à les apaiser, à les ranimer plusieurs fois.

M. Havet termine ici l'énumération des principales invraisemblances qu'il reproche à nos évangiles. Il en indique encore cependant quelques-unes, mais il n'essaye pas de les démontrer. La trahison de Judas, par exemple, lui paraît suspecte. Il n'en voit pas l'utilité. Cette utilité est cependant facile à découvrir. Les pharisiens avaient lieu de craindre qu'en arrêtant Jésus en public, le peuple, par un retour d'enthousiasme, ne se soulevât en sa faveur. Ils le craignirent, en effet, ainsi que le raconte l'Évangile. Dès lors, il fallait l'arrêter de nuit, dans un lieu solitaire. Pour y parvenir et l'y surprendre au moment favorable, il leur était au moins très utile de gagner quelqu'un de son intimité, initié à ses habitudes. Cet homme fut Judas. Le récit de sa trahison est d'ailleurs confirmé par celui des *Actes* et par une tradition universelle ; le champ acheté avec le prix du sang en était un monument public, et jamais un faussaire n'eût inventé ce détail inutile et dangereux; enfin l'élection de Mathias a seulement dans la défection de Judas sa raison d'être.

Ici, M. Havet en appelle à saint Paul. Le grand Apôtre, en parlant de l'apparition de Jésus à ses apôtres, dit : « Il apparut aux douze; mais si Judas a trahi, ils n'étaient plus douze. » La parole de saint Paul est exacte, si au moment où il écrit, Judas avait déjà un successeur, et si ce successeur avait vu le Christ ressuscité. Or, d'après les *Actes* (I, 15), même avant la Pentecôte, Mathias avait remplacé Judas, et il avait été choisi pour être le témoin de la résurrection de Jésus. Au reste, le nombre douze est ici un nombre symbolique et traditionnel, il désigne une société, et, dans ce cas, il est d'usage encore aujourd'hui de maintenir ce nom, même quand l'assemblée

est accidentellement incomplète. Ainsi dit-on : les Quarante de l'Académie, le Conseil des Dix, de Venise.

L'appel des douze institués par Jésus, pour annoncer sa parole, comme ses envoyés, est nécessairement apocryphe. Pourquoi? C'eût été le premier maître insouciant de recruter ses disciples pour propager sa doctrine et perpétuer son œuvre. Mais, reprend notre contradicteur, on ne voit pas qu'une seule fois, dans l'Évangile, un seul des douze se détache de Jésus et s'en aille prêcher quelque part, ils sont constamment rassemblés autour de lui. Pardon, et vous l'avez admis quand vous avez dit : Lui-même n'est jamais sorti de la Judée, et ses disciples n'ont jamais prêché ailleurs, donc, de votre aveu, ils ont du moins prêché en Judée, et si ce ne furent là que des essais, nous en avons donné la raison. Elle est évidente. C'est seulement après sa mort, poursuit notre imperturbable adversaire, que ses disciples ont porté çà et là la bonne nouvelle (p. 603). Or, voici ce que nous lisons dans l'Évangile : « Puis, appelant près de lui les douze apôtres et leur donnant de nouveau toute-puissance sur les démons comme sur les maladies, il les envoya prêcher deux à deux en Galilée. » (Marc, v, 17.) Ce verset est suivi de longues recommandations relatives à la prédication apostolique. Ce n'est pas tout. En saint Luc, chapitre xii, verset 1, Jésus renouvelle les mêmes instructions aux soixante-douze disciples, en les envoyant prêcher, deux par deux devant lui, dans tous les lieux où il devait venir lui-même.

M. Havet nous donne le droit de le lui demander : a-t-il jamais lu l'Évangile avec attention? Il l'a lu avec préoccupation, ceci est évident. Mais l'a-t-il lu avec attention?

Enfin, voici la dernière invraisemblance signalée par M. Havet. C'est dans le discours sur la montagne qu'il la découvre. Jésus-Christ parle en souverain législateur; reprenant un à un les principaux articles de la loi, il en rétablit ou en perfectionne le sens. Cette autorité paraît à M. Havet de l'amertume et de l'orgueil. « Ces paroles, dit-il, se comprendraient bien mieux à l'époque où la rupture était accomplie entre le judaïsme et le christianisme. » Que deviendrait l'histoire avec cette prétention d'assigner aux faits, non la place où les ont mis les monuments et les témoignages, mais celle qu'on leur aurait choisie, au nom d'une convenance dont on se réserverait, d'ailleurs, le jugement. C'est là l'expression d'une délicatesse d'artiste absolument étrangère à la critique. Le discours de Jésus s'explique parfaitement au reste dans les circonstances où il fut prononcé. Il est d'ailleurs le résumé fidèle de sa doctrine, telle qu'elle est développée dans l'Évangile. Il convient à son rôle. C'est bien là la parole et l'accent d'un législateur et d'un Dieu.

Toutefois, reconnaissons-le, notre adversaire fortifie cette première objection par une difficulté d'une apparence plus sérieuse. Notre-Seigneur, dans ce même discours, dit aux Juifs : « Vous savez qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, tu haïras ton ennemi. » Or, comme le fait observer M. Havet, cette parole ne se trouve pas dans la loi. Voici le verset du *Lévitique* auquel Notre-Seigneur fait allusion : « Ne cherchez point à vous venger et ne conservez point le souvenir de l'injure de vos citoyens. Vous aimerez votre ami comme vous-même. » La difficulté disparaît si Notre-Seigneur ne donne pas ici seulement le texte de la loi, mais aussi l'interprétation qu'il avait altérée. Or c'est ce qu'il fait dans tout ce discours, comme le remarque fort bien un savant exégète, M. l'abbé Fillion, Jésus met habituellement trois choses en regard : le texte de la loi mosaïque, relativement au précepte qu'il veut expliquer; la loi relevée jusqu'à son idéal le plus parfait, telle que les chrétiens la devraient pratiquer; la loi corrompue par les interprétations pharisaïques. Aussi, ne dit-il pas : *vous avez lu*, mais *vous avez entendu*, faisant allusion aux commentaires de la loi donnés au peuple par les docteurs, dans les synagogues. Le silence de ce texte relativement à l'amour des ennemis avait été interprété par les pharisiens de manière à justifier le mépris où ils tenaient l'étranger, leurs haines et leurs violences. Ils avaient dénaturé le sens de ce commandement comme celui du quatrième précepte, ainsi que le leur reproche ailleurs Notre-Seigneur lui-même.

Voici terminé l'examen de la première catégorie d'objections opposées par M. Havet à la véracité de nos saints livres. Nous n'avons pas eu besoin, pour les réfuter, de beaucoup d'érudition. Le plus souvent, le bon sens et un peu d'attention nous ont suffi. Rétablir des textes tronqués, récuser des interprétations arbitraires ou évidemment erronées, rappeler à la mémoire de notre contradicteur les monuments les plus incontestables, lui signaler de flagrantes contradictions, tel a été, à peu près, tout notre travail, et cet échafaudage menaçant, si laborieusement élevé, s'est écroulé sur lui-même, nous osons dire qu'il n'en est rien resté.

Tout n'est pas fini cependant, et M. Havet nous attend sur un autre terrain, car ce n'est pas seulement leurs invraisemblances qu'il reproche à nos Évangiles, mais leurs contradictions ou, si l'on aime mieux, leurs différences inconciliables.

L'abbé H. Chapon,
Vicaire de la cathédrale d'Orléans.

La fin prochainement.

L'ENVERS D'UNE DOT[1]

XVII

Deux jours se sont écoulés, un poids d'angoisse pesant lourdement sur la maison tout entière, et Mlle Joscelynde, appelée en toute hâte, ne quittant pas le chevet de la jeune femme, dont la vie semblait suspendue à un fil.

Mais comme l'aurore joyeuse luit dans la vaste chambre, comme le premier rayon de soleil darde sur le visage pâle d'Éliane, la vieille fille laisse échapper des larmes de bonheur, et presse sur son cœur fidèle un petit être frêle, mais bien vivant, dont les cris semblent ranimer l'existence à demi éteinte de sa mère.

— Donnez-moi mon enfant, dit-elle faiblement, tandis que sur son visage se peint une expression de tendresse qui la transfigure.

Mlle Joscelynde pose sur son lit la petite créature empaquetée dans un châle épais, et Éliane, toute à l'extase de cette joie maternelle, entend soudain un sanglot, poussé par Hervé.

Sa joie, à lui, n'est point sans arrière-pensée; on dirait même qu'elle développe ses soucis et ses remords. N'a-t-il pas dissipé une part considérable du bien de son enfant? N'a-t-il pas à se reprocher son insouciance et son incurie, en face de ce cher petit être, et aussi de celle qui le lui a donné?

Les heures d'angoisse qui viennent de s'écouler lui ont rendu chère la mère de son fils. Des visions à la fois graves et délicieuses lui montrent la vie sous un aspect nouveau; il comprend qu'il a cherché les plaisirs au-dehors, et que le bonheur l'attendait chez lui. Une sublime responsabilité s'éveille dans son âme; déjà il y sent naître des sollicitudes infinies pour ce petit hôte nouveau.

Et Éliane?... Ah! la mère lui révèle la femme! Il entrevoit soudain dans le regard ineffable dont elle enveloppe son fils tous les trésors d'affection de ce cœur dédaigné, et il sent tout ce qu'a d'admirable cette abnégation qu'elle a montrée, et qui se devine encore

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juin, et 10 juillet 1881.

en elle comme la promesse d'un avenir tout de tendresse et de sacrifices.

Comme il voudrait s'agenouiller près d'elle, et réunissant dans une même étreinte sa femme et son enfant, lui dire : — Je ne vous avais pas aimée parce que je ne vous avais pas comprise... Notre fils est un lien nouveau entre nous... Éliane, chère Éliane, soyons tout l'un pour l'autre ! Nous pouvons désormais être heureux !

Ces paroles brûlent ses lèvres, et n'en sortent point, cependant. Le sentiment de ses torts lui cause une anxiété cruelle. Que dira-t-elle quand elle saura qu'il a dévoré presque la moitié de sa fortune ? N'attribuera-t-elle pas les témoignages d'une tendresse si nouvelle à je ne sais quel besoin de se faire pardonner ? Maintenant qu'elle est mère, pourra-t-elle excuser tant de prodigalités ?

Cette terrible réticence le torture. Il couvre son fils de baisers, mais ne trouve pour Éliane que des paroles embarrassées, presque banales...

D'ailleurs, tout n'est-il pas fini ? N'a-t-il point, par son indifférence, glacé ce cœur qui ne demandait qu'à se prodiguer ?... Dans les heures de délire qui ont précédé la naissance de son enfant, délire dont nul n'a pu pénétrer la cause, elle l'a repoussé avec une sorte de violence, presque de l'horreur. Et maintenant elle affecte de s'absorber dans ses joies nouvelles, dans son amour nouveau...

Peu de jours après, Hervé reprit ses courses dans la campagne et ses parties de plaisirs. Dès qu'il rentrait, il courait au berceau de son fils, il le prenait dans ses bras, s'extasiait devant ses progrès, et épiait son premier sourire. Mais M[lle] Joscelynde remarqua avec une douloureuse inquiétude que lui et Éliane, à part les sujets de conversation fournis par l'enfant, n'avaient rien à se dire.

Elle le prit un jour à part.

— Hervé, comment peux-tu laisser si souvent ta femme seule ! Tes amis de Kersay et de Pendily sont de bons garçons, mais terriblement oisifs, perdant à table la meilleure partie de leur temps, et gaspillant leur patrimoine en paris insensés... Ne t'es-tu pas marié pour avoir un chez toi, pour jouir de la confiance et de l'affection de ta compagne?

Hervé soupira, songeant au secret pénible qu'il faudrait bientôt révéler à sa femme, et qu'il essayait d'oublier dans les folles chevauchées et les joyeux dîners de garçon. Puis, il jeta un regard plein de regret vers la porte entr'ouverte par où lui arrivait la voix d'Éliane, disant au bébé ces folies ineffables dont les mères ont le secret.

— Bah ! fit-il, étouffant un soupir, la vie n'est point un roman, et Éliane ne m'aime pas !

Et, sans attendre la réponse de sa tante, il l'embrassa rapidement et s'éloigna sans tourner la tête.

M[lle] Joscelynde rentra, toute songeuse, dans la chambre de M[me] de Ploëmeur. Elle ne craignait plus, maintenant, sa nièce parisienne, et elle s'y attachait d'autant plus, que je ne sais quel instinct lui révélait une souffrance ignorée dans cette âme toujours un peu fermée.

Elle s'empara du bébé, qu'elle regardait comme son bien, et fit sa toilette sous les yeux ravis de la jeune mère, déclarant que jamais enfant ne fut si joli, si étonnamment avancé... Eh! oui, avancé! N'était-ce pas le signe incontestable d'une intelligence précoce d'avoir souri à l'âge de trois semaines?

Eliane écoutait avec délices.

— Ressemble-t-il à son père enfant? demanda-t-elle tout à coup.

— D'une manière frappante, répondit M[lle] Joscelynde d'un accent convaincu. Hervé avait même cette drôle de manière de frotter ses petits poings l'un contre l'autre quand il allait pleurer... Savez-vous que parfois, surtout quand la nuit tombe et que vous êtes endormie, je me reporte au passé, et crois presque que c'est lui-même qui repose sur mes genoux!...

— Vous êtes comme la mère d'Hervé, dit Éliane avec une émotion contenue.

— Oui, répliqua simplement M[lle] de Kerguénoc'h. Je crois qu'il y a chez toutes les femmes un cœur de mère, et je me suis demandé souvent si ma pauvre sœur elle-même eût pu aimer son fils mieux que moi, verser des larmes plus brûlantes sur ses souffrances enfantines, et être plus fière de ses progrès et de sa beauté...

Le bébé s'était endormi. Elle se leva avec précaution, commença d'une voix basse et chevrotante un sône mélancolique, et, tenant d'une main l'enfant contre sa poitrine, arrangea de l'autre, avec une adresse extrême, le blanc petit oreiller sur lequel elle posa avec précaution son doux fardeau. Elle continua à chanter, de plus en plus bas, tandis qu'elle remontait la couverture d'un blanc de neige et abaissait à demi le rideau de mousseline, puis elle vint s'asseoir près du canapé d'Éliane et prit son tricot.

La jeune femme regarda longtemps, avec une expression indéfinissable, ce visage pâle et irrégulier, à demi enseveli dans les tuyaux de mousseline.

— Oui, dit-elle tout à coup, suivant le fil de ses pensées, et reprenant la conversation interrompue, oui, vous avez bien aimé le père de ce cher petit!

M[lle] Joscelynde eut un léger tressaillement de surprise, et, posant son ouvrage, elle prit la main d'Éliane.

— Sans doute, je l'aime, et aussi sa femme et son cher petit enfant... J'ai passé de longues nuits à prier pour le bonheur d'Hervé... Vous aussi, vous l'aimez bien ? ajouta-t-elle d'une voix tremblante.

La main d'Éliane glissa doucement de la sienne, et la jeune femme détourna la tête sans répondre.

— Éliane, mon enfant, reprit la vieille fille avec angoisse, avez-vous quelque chagrin que je puisse connaître et soulager ?

Mme de Ploëmeur lui montra un visage couvert de larmes.

— Tante Joscelynde, dit-elle, employant pour la première fois cette appellation familière, restez toujours avec nous !

Mlle de Kerguénoc'h secoua la tête.

— Cela ne se peut pas, répondit-elle avec douceur. Vous êtes jeunes tous deux, moi vieille et maniaque... Puis... peut-être vais-je vous sembler bien orgueilleuse... je chéris mon indépendance... J'aime ce modeste labeur qui m'a permis d'aider mon cher enfant, moi, vieille fille inutile... Je viendrai souvent à Kersauré... Vous êtes bonne de me parler ainsi, ajouta-t-elle avec émotion ; mais vous pouvez être heureuse sans moi ; vous avez un bel enfant et un bon mari... Oui, un bon mari, continua-t-elle d'une voix tremblante. Savez-vous ce que j'ai parfois pensé? Il peut y avoir des malentendus même entre ceux qui s'aiment bien...

Un soupir étouffé lui répondit, puis Éliane dit d'une voix brève :

— Mon mari ne m'aime pas...

— Oh ! si fait, il aime, et il aimera de jour en jour davantage celle qui lui a donné ce cher enfant... Éliane, reprit-elle avec hésitation, avez-vous quelque chagrin ? Hervé a-t-il eu des torts envers vous ?

Il fallait qu'elle eût un ardent désir de consoler et de rapprocher ces deux cœurs pour solliciter ainsi une confidence, elle si timide et si discrète ! Mais l'âme d'Éliane ne s'épancha point.

— On fait tant de rêves absurdes ! La vie, cependant, n'est pas un roman, répondit-elle, sans se douter qu'elle répétait les paroles que son mari avait prononcées quelques instants auparavant.

Puis, comme pour se faire pardonner sa réserve, elle jeta un de ses bras autour du cou de sa tante, et dit d'une voix caressante :

— Quand bébé saura parler, il vous appellera *grand'mère*, et vous ne saurez refuser de vivre près de lui !

Mlle Joscelynde comprit que son intervention était repoussée. Elle ne parla plus qu'à Dieu de la plaie secrète de ce jeune ménage, et se plaignit doucement à lui d'être inutile en ce monde, et de ne pas même pouvoir consoler ceux qu'elle aimait le plus.

Inutile ! ah ! son ange gardien dut sourire de sa naïve humilité !

Inutile, elle qui avait connu tous les dévouements de la maternité sans goûter les joies de l'épouse et les ivresses de la mère ! Inutile, elle qui, non contente de soulager toutes les douleurs qui passaient sur son chemin, cherchait les malheureux et vivait de charité !... Et son rôle était-il donc fini, maintenant qu'elle offrait pour ceux qu'elle aimait ce qui lui restait de vie ? Sont-ils inutiles, ces anges de prière, trésor ignoré, égide mystérieuse d'une famille qui leur doit peut-être à son insu les meilleures bénédictions ? Et est-il inutile aussi, l'exemple constant, est-elle inefficace la prédication muette de ceux qui ont pratiqué toute leur vie le précepte divin : aimer Dieu par-dessus toutes choses et le prochain comme soi-même ?

XVIII

Le petit Hervé avait trois mois passés. Il se développait rapidement, et devenait de jour en jour plus frais, plus robuste et plus joyeux aussi, poussant maintenant de vrais éclats de rire, et gazouillant dans un bien-être inconscient, sans se douter, l'innocent, que des pensées de guerre et de mort venaient d'éclore autour de lui, et que des mères anxieuses étaient près de voir partir, peut-être pour toujours, les enfants qu'elles avaient tenus entre leurs bras et pour lesquels elles avaient fait leurs plus doux rêves.

Dans l'état d'esprit où se trouvait Hervé, qui reculait chaque jour une révélation de nature, pensait-il, à achever de lui aliéner le cœur de sa femme, ces bruits de guerre furent pour lui une ardente diversion.

Il dévorait les journaux, se sentait pris d'ardeur belliqueuse, et s'irritait devant le calme imperturbable des paysans qui l'entouraient.

Ceux-ci se rassemblaient en groupes compactes à la sortie de la messe et discutaient en secouant gravement la tête. Un jour, des gens de la ville voisine, faisant irruption dans le bourg, promenèrent un drapeau tricolore en criant : A Berlin ! Les paysans ne grossirent point leur troupe légèrement avinée, et comme Hervé s'écriait avec impatience. « Mais vous n'avez donc point de patriotisme ! » un vieux fermier lui répondit, en ôtant de sa bouche sa pipe courte et noircie :

— S'il faut se battre, on se battra, monsieur Hervé, et si les Prussiens viennent jamais en France, on recommencera une chouannerie plutôt que de les y laisser ; mais ce ne sont pas ces braillards-là, voyez-vous, qui font les meilleurs soldats !

Il rongeait son frein, ce jeune officier qui avait brisé son épée dans un jour de folie ; et, n'y tenant plus, enviant la gloire qui s'offrait à

ses camarades, il fit, sans rien confier à sa femme, un voyage à Paris, afin d'obtenir de rejoindre son ancien régiment.

Paris était soulevé. La *Marseillaise* retentissait partout, dans le palais même du souverain. Les élèves des collèges et des écoles renonçaient spontanément à leurs prix pour en consacrer la valeur à l'organisation des ambulances. On exultait, on se félicitait, on allait presque jusqu'à plaindre les Prussiens, si peu prêts, disait-on, et qui n'avaient pas de mitrailleuses !

Hélas ! nous étions frappés d'aveuglement. A peine une voix qui, alors, fut grande et sincère, éveilla-t-elle quelques inquiétudes en osant proclamer la vérité sous les haros de la Chambre. Les provinces partageaient l'enthousiasme général, croyant que nous étions prêts, que nous étions forts, que nous marchions à une victoire facile...

Et pourtant, dans cet enivrement insensé, il y avait une chose qui doit être relevée à notre honneur : nous voulions promener les aigles françaises à Berlin, mais nous ne souhaitions point de conquêtes ; il nous suffisait d'humilier nos voisins, d'assurer nos frontières, de maintenir le rang glorieux de la France.

Les régiments partaient en masse, salués, sur la route, par d'ardentes sympathies. On se disputait l'honneur de les loger, les plus belles mains leur offraient les rafraîchissements et les cordiaux, et, en Alsace surtout, on leur envoyait des tonneaux de vin généreux, sur des chariots couronnés de fleurs.

Enfiévré, ému, Hervé courut chez son ancien colonel, général aujourd'hui, et le supplia de s'employer en sa faveur, de lui faire rendre provisoirement son ancien grade. Mais on n'était pas encore au temps, hélas ! bien proche, où le plus modeste dévouement s'imposait à la patrie éplorée : on rejeta sa demande, et il revint à Kersauré, sombre, irrité et irritable, fuyant de plus en plus le logis où retombait sur lui tout le poids de son inaction.

Éliane vivait dans un état d'angoisse continuelle. Elle osait à peine parler des événements qui remplissaient tous les esprits, et devinait bien, cependant, que le sang de son mari bouillait dans ses veines, et que tous les instincts guerriers de sa race se réveillaient en lui... Mais le cœur d'Hervé était pour elle un livre fermé; elle ignorait jusqu'où allait sa souffrance, jusqu'à quel point le torturait le sentiment de son impuissance, et surtout elle ignorait quels remords et quelle honte se partageaient son âme à l'idée de la fortune à demi dissipée par lui.

Il adressait demandes sur demandes au ministère de la guerre, afin d'obtenir de rejoindre son corps. Enfin il résolut de partir, fût-ce comme volontaire, et un matin, s'enfermant dans sa chambre, il chercha à établir le bilan de sa situation.

Folie et incurie! Voilà ce que lui jetaient à la face, comme une injure sanglante, ces mémoires insensés, ces emprunts faits au capital, ces prodigalités de tout genre... Sa femme avait eu en lui une confiance aveugle, elle lui avait laissé la disposition de sa fortune, et lui, lui qui vivait de sa dot, lui qui n'avait pas eu le cœur de conserver son épaulette et sa solde de capitaine, il avait dissipé plusieurs centaines de mille francs, sans même songer à la jeune famille qui pouvait survenir!

Et tout cela était la conséquence d'une action qui lui apparaissait maintenant dans tout ce qu'elle avait d'indélicat, d'un mariage d'argent! L'argent! il l'avait eu, il l'avait dissipé, attirant par là sur sa tête une nouvelle honte, et il s'était tellement aliéné le cœur de sa femme, ce cœur qu'il savait cependant plein de tendresse, qu'il eût mieux aimé mourir que d'avoir à lui confesser ses fautes...

Le sang bourdonnait à ses oreilles, et il fut pris d'un étourdissement, accompagné d'une faiblesse étrange.

Il recula de nouveau l'aveu fatal.

— Je partirai d'abord, pensa-t-il. De loin, je serai plus fort pour m'accuser... Si je meurs, elle me pardonnera, si je reviens, le prestige de nos victoires la rendra plus indulgente...

Il mit ordre à ses papiers, écrivit deux ou trois lettres, et appela son domestique.

— Jean, dit-il, vous préparerez pour demain matin ma valise, mais sans en parler à ma femme... Je veux aller savoir les nouvelles jusqu'à... jusqu'à Brest... Et maintenant, qu'on selle mon cheval, je vais faire un temps de galop d'ici au bourg.

Soit que le travail de chiffres auquel il s'était livré assidûment depuis le matin l'eût réellement fatigué, soit que les soucis qu'il ressentait et les combats qui se livraient en lui eussent altéré sa santé, il était encore sous l'influence de ce pénible étourdissement lorsqu'il descendit dans la cour.

Éliane était assise près de la fenêtre de sa chambre, décachetant le courrier, arrivé en retard, ce jour-là...

Les yeux dilatés par la surprise et la frayeur, elle relisait une lettre de son oncle, qui venait de lui infliger une blessure cruelle.

Ah! les lettres, ces petites choses blanches et noires, en apparences inoffensives, et qui apportent parfois tant de joie, que de mal elles peuvent causer aussi! Elles font souvent saigner le cœur à l'égal d'une parole dure, impitoyable, d'une injure profonde, elles sont quelquefois plus douloureuses à lire qu'un soufflet sanglant ne serait dur à recevoir...

« Ma chère enfant, » écrivait M. d'Ambreville, « je crois de mon devoir de t'avertir de la situation dans laquelle tu te trouves placée

par suite des prodigalités de ton mari. Ce n'est pas impunément qu'on mène une existence de luxe et d'insouciance. Je viens d'acquérir la conviction que 500 000 francs sont déjà engloutis... Use donc de ton influence, et menace au besoin M. de Ploëmeur d'une séparation de biens; il y va de l'avenir de ton enfant, et l'indifférence ni la faiblesse ne te sont plus permises.

« Je suis désolé d'avoir à te faire souffrir; mais je dois me souvenir que j'ai été ton tuteur, et je ne puis, en conscience, me dérober au devoir pénible de t'avertir de ce qui se passe. »

Suivaient des détails techniques qu'elle ne lut guère et des calculs qu'elle ne songea même point à parcourir, absorbée qu'elle était par cette pensée affreuse :

— Il a ruiné à demi son fils... Et c'est par un autre que lui que je dois apprendre ses folies, il n'a pas même confiance en moi!

Une rougeur fébrile colorait sa joue, son cœur battait violemment, et le papier tremblait entre ses doigts comme la feuille secouée par l'orage.

La bonne anglaise promenait dans la cour le petit Hervé, qui riait au grand cheval de son père et tendait ses bras innocents...

Tout à coup, M. de Ploëmeur parut. Son visage était enflammé et son pas chancelant.

Il courut à l'enfant, qu'il aimait avec passion, et le rire argentin du bébé arriva distinctement aux oreilles d'Éliane. Puis, Hervé s'approcha de son cheval et s'y reprit à deux fois pour se mettre en selle.

L'enfant tendit les bras à son père.

— Donnez-le-moi, dit Hervé, s'inclinant sur son cheval.

La gouvernante s'approcha.

— Non, non! cria Eliane, se penchant à la fenêtre (et le ton de la voix était mélangé de terreur et de colère), non, non! Laissez cet enfant!

Hervé se redressa brusquement à ces accents impérieux, et, haussant les épaules, il enleva l'enfant dans ses bras d'un air de défi.

— Et pourquoi? dit-il d'un ton arrogant, pourquoi ne prendrais-je pas mon fils?

— Laissez-le, laissez-le! Ce cheval est ardent! Hervé, j'ai peur, laissez-le, vous dis-je!

Et Éliane disparut de la fenêtre.

Mais, soit que ses cris eussent effrayé l'animal, soit que Hervé, portant son fils, le maintint d'une main moins ferme, il se dressa sur ses pieds de derrière avec un hennissement...

Éliane arriva dans la cour pour voir rouler sur le sol son mari, tenant toujours l'enfant contre sa poitrine.

Les domestiques s'élancèrent, mais elle les devança, et, se ruant omme une lionne, elle arracha des bras d'Hervé le pauvre petit être, qui poussait des cris perçants.

— Laissez-le!... ne le touchez plus! balbutia-t-elle d'une voix sifflante. Vous l'avez dépouillé, et maintenant vous me le tuez dans un accès d'ivresse !...

D'un bond il fut sur ses pieds, l'œil dilaté par la surprise et l'inquiétude.

—Moi !.. moi ivre !... Vous êtes folle !... Laissez-moi voir mon fils!...

Il la suivait dans sa course désordonnée, mais elle franchit plus vite que lui l'escalier de pierre, et il entendit le verrou brusquement tiré.

— Éliane, ouvrez! Il faut que je le voie! Vous savez combien je l'aime ! Dites-moi qu'il n'est pas blessé !

Les accents de cette voix suppliante pénétraient le cœur d'Éliane malgré sa colère; mais elle se raidit contre la pitié et garda un silence farouche.

— Éliane, reprit-il, je cours chercher un médecin... Laissez-moi l'embrasser auparavant!... Éliane, je vous en prie!... Je le veux !... je le veux, entendez-vous !

L'enfant criait toujours, et il entendait le bruit des baisers passionnés de la mère.

A demi fou de chagrin et de fureur, il se précipita dans la cour, et, s'élançant sur le cheval encore sellé, disparut en quelque secondes dans la direction du bourg.

XIX

Quand Hervé revint au château, une demi-heure après, précédant, dans son impatience, le docteur qui venait plus lentement dans son cabriolet, il trouva la porte des remises ouverte, et le vestibule en désordre.

— Comment est l'enfant? dit-il vivement, s'adressant à la cuisinière, qui se tenait sur le seuil.

— J'espère qu'il n'est pas blessé, monsieur. Cependant une telle secousse, pour un bébé si jeune!... Qui peut répondre des suites, et de l'ébranlement d'un petit cerveau?... Mais où allez-vous, Monsieur ? Madame est partie pour Locoat.

— Pour Locoat ! ..

Le premier mouvement d'Hervé fut de s'élancer de nouveau à cheval; puis, cédant à une réflexion subite, il gravit l'escalier et poussa la porte de la chambre d'Éliane.

Les tiroirs étaient ouverts, et des vêtements jetés en désordre sur les sièges témoignaient de la précipitation du départ.

En proie à une sorte de cauchemar, ayant toujours dans l'oreille ce mot cruel : Vous l'avez dépouillé et vous me le tuez dans un accès d'ivresse, — il entra dans le petit salon et tourna machinalement la clef restée au bureau.

Une lettre dont l'enveloppe était tachée d'encre et l'écriture extraordinairement tremblée était là, une lettre à son adresse.

Il l'ouvrit et lut ces lignes :

« Je ne puis vous revoir, je suis près de vous haïr ! Après m'avoir épousée sans amour, vous m'avez délaissée, dépouillée... Je vous ai vu deux fois, oublieux de vous-même, vous, un gentilhomme, ivre !!... Comment puis-je tracer ce mot ? Je ne saurais supporter votre présence devant mon enfant, mourant peut-être par votre faute... Allez, vous ne savez pas ce que le cœur d'une femme peut contenir d'affection ou de haine ! »

Les tempes d'Hervé battaient violemment ; sa fierté se révoltait sous ces reproches sanglants, et il se demandait avec angoisse ce qu'il allait faire.

Une autre lettre frappa alors son regard. Celle-là ne lui était point adressée : elle portait cette suscription : *Pour remettre, si je meurs, à Mlle de Kerguénoc'h.*

Il hésita à violer ce secret ; mais il était dans un de ses états fiévreux où l'on n'a presque plus conscience de ses actes, et, déchirant l'enveloppe d'un geste égaré, il lut avidemment...

Ah ! comme il l'avait mal connue, cette femme silencieuse et laide qu'il avait offensée ! Quel cœur se révélait dans ses lignes ! Que de souffrances, subies patiemment, dont il retrouvait la trace ! Quelle tendresse ardente pour l'enfant auquel elle voulait donner une autre mère, et quelle affection profonde aussi pour ce jeune mari indifférent dont elle souhaitait le bonheur au-delà du tombeau, et à l'oubli duquel elle se résignait, généreuse, pourvu qu'il pût, avec *son argent*, se marier cette fois selon son cœur !

Il replia la lettre avec une sorte de désespoir tranquille, et dit, sans s'apercevoir qu'il parlait haut :

— J'ai passé à côté du bonheur...

Il ne lui vint pas un instant à l'idée qu'il pût être pardonné. Il se jugea, se condamna lui-même, et pensa que, plus il avait été aimé, plus son bonheur était irrévocablement perdu.

Il sonna, ordonna de préparer sa valise, de venir le lendemain prendre son cheval à Brest, chez un ami dont il donna l'adresse, puis revint au petit bureau pour y chercher une photographie de son enfant.

Un ordre parfait régnait dans les tiroirs en marqueterie ancienne... Voici une petite boucle, blonde et fine comme de la soie, nouée par un ruban bleu, et sur laquelle se trouve cette inscription : *Premiers cheveux d'Hervé...* Mais cette écriture n'est pas celle d Éliane... C'est celle de Mlle Joscelynde, et ces cheveux sont les siens, conservés par la tendresse de la femme dédaignée... Voici un billet écrit par lui à Éliane... Voici une fleur séchée, une rose blanche; sur le papier qui l'enveloppe se trouvent ces mots : *De son premier bouquet.* . Cette grande feuille de papier gris... Eh ! c'est le *saint Pierre* de Saint-Séverin ! Il y a là un souvenir rafraîchissant... Il avait, ce jour-là, dit à Éliane qu'elle était bonne... Puis, une autre fleur séchée, placée dans un carnet avec ces lignes : *Rome, souvenir d'une morte inconnue qui m'a prêché le pardon d'une injure bien sensible...*

L'horloge, en sonnant quatre heures, le fit tressaillir. Il referma le bureau, mit la clef dans sa poche, et descendit, en jetant un regard étrange sur cette demeure qu'il avait relevée au prix d'une bassesse et qu'il ne reverrait peut-être plus...

Le médecin n'était pas encore arrivé.

— Vous direz au docteur que l'enfant est à Locoat, et que je lui adresse toutes mes excuses pour ce voyage inutile, dit-il, tournant la tête vers les domestiques silencieux.

Et il s'élança sur la route de Locoat.

XX

Mlle Joscelynde tricotait derrière son comptoir un petit jupon de laine neigeuse, et ses pensées s'envolaient bien loin de l'attirail vulgaire qui l'entourait, loin du comptoir massif, de la porte vitrée, surmontée de la sonnette, des pots de grès blancs et bleus, des boîtes de cigares enrubannées de jaune.

Il s'était passé, dans ce salon transformé en boutique, assez d'événements pour entretenir les rêveries même d'une personne plus fière que Mlle de Kerguénoc'h ; assez de souvenirs flottaient à l'ombre des murailles antiques pour faire oublier le présent modeste et besoigneux. Les plus nobles personnages de la province étaient venus en ce lieu, on y avait fêté mainte union illustre, maint baptême joyeux, célébré des actes vraiment grands, accomplis par les Kerguénoc'h, des victoires glorieuses auxquelles ils avaient pris part.

Mais l'humble descendante d'une race jadis illustre ne songeait pas, en ce moment, à remuer les cendres dont le temps impitoyable avait terni non l'honneur, mais l'éclat de sa maison. Elle avait bien

d'autres soucis, vraiment, et bien d'autres sujets d'orgueil! Tandis qu'au-dessus de sa tête pendait le portrait d'une ancêtre vêtue de brocart, elle concentrait toute son attention sur les mailles flexibles du petit jupon moelleux, et un sourire épanouissait ses traits en songeant au cher bébé auquel était destiné son travail.

Elle ne se laissa point distraire par le bruit d'une voiture roulant dans la rue déserte; mais une ombre s'interposa entre sa fenêtre et la lumière: elle leva les yeux, et vit le coupé de sa nièce arrêté devant la maison.

Elle poussa une joyeuse exclamation et courut ouvrir la porte... Mais, impétueuse, son enfant dans les bras, Éliane faillit la renverser.

— Un médecin! dit-elle d'une voix brève. Vite, un médecin!... Son père a failli le tuer...

M[lle] Joscelynde devint plus blanche que son grand bonnet de mousseline. Elle ouvrit sans rien dire la porte de sa chambre, puis, ayant donné un ordre rapide, vint retrouver sa nièce.

Les traits d'Éliane étaient tellement bouleversés, qu'elle ne demanda point d'explication.

Elle l'aida à déshabiller l'enfant, qui poussait des cris d'impatience plutôt que de douleur, puis dit doucement :

— Éliane mon enfant, qu'est-il arrivé, et qu'a le cher petit?

— Je n'ai pas vu de blessure... Mais qui peut dire à quel point il a été ébranlé?...

Les dents de la jeune mère s'entrechoquaient. A ce moment le médecin entra; il demeurait à deux portes de là, et s'était heureusement trouvé chez lui.

— Mon fils a fait une chute... Son père l'avait pris sur son cheval, et ils sont tombés tous les deux, dit-elle d'un ton qu'elle essayait de rendre calme.

Le docteur demanda des détails précis sur la manière dont l'enfant était tombé, et l'examina avec soin, tandis que les deux femmes enduraient un cruel supplice.

Enfin, il releva la tête.

— Il n'y a aucune contusion, dit-il; son père l'a préservé instinctivement, c'est évident... J'ai les plus fortes raisons de croire qu'il n'y a pas de lésion interne; il crie franchement, et a conservé toute la connaissance dont son âge est susceptible... Mais, madame, vous avez commis une grave imprudence en infligeant à cet enfant, après un ébranlement pareil, un trajet assez long en voiture, trajet qui eût pu amener des convulsions!

Éliane courba la tête : elle aussi était coupable. Dans son désir de vengeance, pressée d'enlever l'enfant à son père, elle n'avait pas songé qu'il fallait avant tout du calme au cher petit.

— Allons, dit le docteur, ne vous désolez pas, je vais prescrire des frictions, des calmants ; tâchez d'être vous-même bien calme, puisqu'il vit de votre lait... Je suis certain que cet accident n'aura pas de suites; mais il faut rester ici, et ne pas songer avant plusieurs jours à retourner chez vous.

Le docteur écrivit une ordonnance, entra dans des explications minutieuses, et partit en promettant de revenir le lendemain, au point du jour.

Éliane demeura seule avec sa tante, ayant refusé l'aide de la bonne anglaise. L'enfant venait de s'endormir; elle le posa dans son berceau, et revint s'asseoir, épuisée d'émotions, dans une petite bergère, près de Mlle Joscelynde.

Celle-ci lui prit la main.

— Comment se fait-il qu'Hervé ne vous ait pas accompagnée? demanda-t-elle avec douceur.

Les yeux d'Éliane étincelèrent.

— Parce que je me suis enfuie ! répondit-elle d'une voix dont elle contenait avec peine les frémissements, parce que je ne veux plus le revoir ! Il a dissipé la moitié de ma dot, la moitié de la fortune de son fils! Et lorsque... ce terrible accident est arrivé, il... il était ivre !...

Et en prononçant ce mot, elle détourna la tête avec horreur.

Un faible cri échappa à Mlle Joscelynde, qui se leva toute droite.

— Lui !... Oh! jamais, jamais il n'a eu cette passion dégradante! Ne dites pas cela! Ne flétrissez pas le père de votre enfant!

Éliane comprima instinctivement les battements de son cœur, qui se soulevait à se briser.

— Croyez-vous que c'était la première fois? dit-elle, retenant un sanglot. Si j'ai failli mourir en donnant le jour à mon fils, c'est que j'avais eu la douleur, la honte indicible de le voir ivre... Oui, ivre! Et les domestiques ont ri de lui... ri d'Hervé, entendez-vous !

Elle cacha sa tête dans ses mains, et se mit à sangloter... Et une main caressante fut passée autour de son cou, et un visage inondé de larmes effleura sa joue brûlante.

— Ma chérie, calmez-vous... Éliane, mon enfant, il faut pardonner... Il vous aimera un jour, croyez-moi ! Je le connais bien !... Ce sera une terrible leçon, mais une leçon salutaire... Vous le recevrez, n'est-ce pas, ma chérie ?... Ne pleurez pas ainsi... Pensez au cher petit qui a besoin de vous. Restez là bien tranquille, fermez les yeux... Confiez-vous à Dieu, qui est si bon, et à la pauvre vieille tante qui vous aime... Ma fille, il y a des nuages sur notre pauvre ciel humain, mais le bon Dieu y fait briller aussi des rayons de soleil... Soyez calme, pensez à l'enfant !...

Et l'âme malade d'Éliane, bercée par ces douces paroles, connut, au milieu de ses angoisses, la joie ineffable d'être aimée.

Quelques heures après, elle reposait, anéantie, dans une chambre voisine, rassurée par la promesse que lui avait faite Mlle Joscelynde de l'éveiller au premier mouvement de son fils.

Agenouillée devant le berceau massif où avait reposé le père, et où l'enfant retrouvait, dans la même demeure antique, les mêmes soins et le même amour, la vieille fille priait en pleurant dans le silence de la chambre. Le petit garçon reposait, paisible, et elle se rassurait devant ce sommeil calme et pur. Elle était maintenant bien plus inquiète en songeant à son coupable neveu...

Un coup léger, frappé à la porte, la fit tressaillir. Anne-Marie dormait; elle alla elle-même tirer le verrou, et elle étouffa un cri en se trouvant en face d'Hervé, pâle et hagard sous la lueur de la petite lampe.

— Il faut que je te parle et que je voie mon fils, dit-il d'une voix brève. Où est Eliane?

— Elle repose...

— Et l'enfant?

— Je l'ai fait porter dans ma chambre quand sa mère a été endormie, et, grâce à Dieu, il dort tranquillement. Le docteur nous fait espérer qu'il n'y aura aucune suite fâcheuse...

Hervé poussa un long soupir de soulagement.

— Viens, dit Mlle Joscelynde, personne ne nous entendra dans la salle à manger...

Sa pauvre poitrine frêle était secouée par les sanglots qu'elle essayait de contenir; enfin, elle joignit les mains :

— Hervé, Hervé, tu aurais pu être heureux!..,

— Je le sais, dit-il d'une voix saccadée, mais il est trop tard, et je ne souhaite plus qu'une chose, me faire tuer à la première bataille...

Elle tressaillit.

— Te faire tuer! Abandonner ces deux êtres envers lesquels tu as une tâche à remplir, une réparation à...

— Ce n'est pas la première fois, interrompit-il, que je songe à me battre... Je me meurs d'inaction depuis qu'il est question de cette guerre... Le territoire est envahi, et j'éprouve une sensation de rage étrange, comme si l'on avait marché sur le corps de ma mère... On s'est battu déjà, et les premières victimes sont tombées... Conduis-moi près de mon fils...

Elle le précéda, marchant lentement et sans bruit. Il tomba à genoux devant le berceau où reposait le bébé, un peu pâle, mais calme et souriant.

— Tu m'affirmes sur l'honneur que le docteur n'est pas inquiet?...

— Je te l'affirme!... Hervé, ô Hervé, j'ai le cœur brisé!... Est-il vrai que, lorsque... l'accident est survenu...

Elle ne put achever et détourna la tête, mais Hervé avait compris.

— Non, sur ma parole! s'écria-t il avec tant de force que l enfant fit un mouvement dans son sommeil. Une fois, je l'avoue, je me suis laissé aller à chercher l'oubli de cette manière honteuse, et je croyais que nul ne l'avait su... Mais aujourd'hui, j'étais seulement affolé par la pensée de mes fautes, de mes torts envers ma femme... J'ai dévoré la moitié de sa fortune...

Sa voix était brève, presque brisée, son regard fiévreux. Il effleura de ses lèvres les petites mains tièdes de son enfant, et, se relevant, se tourna vers sa tante.

— Je voudrais pleurer comme les femmes, et je ne le puis... Cependant, j'ai le cœur déchiré... Adieu, ma tante!

— Tu ne peux partir ainsi! s'écria-t-elle, tout en larmes. Où vas tu?

— A Brest, où j'ai des renseignements à prendre... On refuse de me rendre mon grade, je vais m'engager comme volontaire dans un des régiments qui sont devant l'ennemi...

— Mais il faut voir ta femme! Vous ne pouvez vous quitter ainsi! murmura-t-elle avec angoisse.

— Si tu éveilles ma femme, répliqua-t il d'un ton sec et résolu, je m'enfuis sans l'embrasser, et tu seras la cause d'un scandale... Elle m'a écrit qu'elle me hait, et je ne veux pas la voir, entends-tu?... Si elle m'adressait des reproches, ils me poursuivraient jusque dans la mort; si elle me pardonnait, mon départ, qui est résolu, serait deux fois plus amer, puisque je la regretterais... Je te défends de l'éveiller!

— Hervé, dit-elle en pleurant, tu penseras qu'il est un pardon que Dieu offre à tous... Tu songeras à ta chère âme?

— Je te le promets...

Sur la poitrine du petit Hervé pendait, attachée à un cordon de soie blanche, une médaille d'or.

— Donne-moi cette médaille, dit-il, sa voix faiblissant.

Elle dénoua le cordon d'une main qui tremblait, et l'attacha au cou de son neveu.

Hervé baisa encore son fils avec une tendresse passionnée, puis, prenant les mains de sa tante, il la regarda avec une expression de tendresse profonde.

— Je te confie ma femme et mon enfant... Si je meurs, fais qu'ils ne m'oublient pas...

Il fit un pas vers la porte, puis parut hésiter.

— Je suis un fou, dit-il, et à nulle autre que toi, je n'avouerais ma

folie... Je voudrais emporter un souvenir de... d'elle, de ma femme...

Mlle Joscelynde joignit les mains.

— Ah! tu vois bien que tu l'aimes!... Laisse-moi l'appeler!

— Non, non, te dis-je! Mais donne-moi quelque chose qui vienne d'elle... Un gant, un carnet, un ruban...

Mlle Joscelynde prit, toute tremblante, le fichu de laine posé sur ses épaules difformes.

— Tu me l'avais envoyé de Paris, et c'est son ouvrage...

Hervé passa la main sur son front. En ce moment, il revoyait Éliane à la vente de charité, et il se méprisait d'avoir pu la tromper, l'épouser sans tendresse...

Il prit le petit châle, et le cacha sur sa poitrine.

— Tu lui diras que j'aurais pu l'aimer si je l'avais mieux comprise... et si elle avait su pardonner...

Mlle Joscelynde voulait parler encore, mais il avait déjà échappé à son étreinte, et son cœur défaillit en entendant le pas qui s'éloignait, pressé et de moins en moins distinct, dans le silence de la nuit.

XXI

Les lueurs grises de l'aube trouvèrent Mlle de Kerguénoc'h pleurant et priant près du berceau de son petit neveu. Celui-ci, bien que son sommeil fût devenu quelque peu agité, ne s'était point éveillé.

— Mon Dieu, que nous devons être reconnaissants! pensait-elle. Un bébé si faible, sortir sain et sauf d'un pareil danger!... Ah! j'irai rendre grâce à notre sanctuaire béni d'Auray! Et si sa mère y consent, je ferai revêtir au cher ange les couleurs consacrées à sainte Anne, notre vénérée patronne [1]!

Puis sa pensée se reportait avec angoisse vers celui qui courait au danger, peut-être à la mort, et qu'elle aimait d'un amour si profond. Par moments, elle se demandait si cette visite inopinée n'était pas un rêve, si ce drame silencieux d'adieux peut-être éternels s'était bien accompli devant ce berceau paisible. Tout avait été si soudain, si rapide, qu'elle avait perdu la notion de ce qu'elle devait faire... N'aurait-il pas fallu, malgré lui, appeler sa femme, et celle-ci seraitelle restée de pierre en face d'un départ aussi poignant? Non, il l'avait défendu, il serait parti sans vouloir courber la tête... Était-il possible, cependant, que tout fût fini? Elle n'avait pas même,

[1] Les mères bretonnes font parfois porter à leurs enfants, après les couleurs de la sainte Vierge, les couleurs consacrées à sainte Anne, le brun et le blanc.

dans son trouble, songé à lui demander où il allait, dans quel corps il s'engagerait... Elle n'avait pas eu le temps de lui adresser ces tendres recommandations, de lui donner ces bénédictions maternelles dont son cœur débordait...

Il fallait le revoir.

Quand cette idée se fut emparée de M[lle] Joscelynde, son plan fut fait. Elle irait à Brest le jour même, et saurait bien découvrir son neveu, dût-elle s'établir à la gare et épier le départ de tous les trains se dirigeant sur Paris et l'Est.

Les vitres blanchissaient, et les premières lueurs du jour rendaient blafarde la lumière clignotante de la lampe. La porte fut poussée doucement, et Éliane, enveloppée dans un peignoir, entra dans la chambre.

M[lle] Joscelynde devint toute tremblante.

— Comment a-t-il passé la nuit? murmura la jeune mère, se penchant avec anxiété sur le berceau. Ne fallait-il pas que je fusse bien brisée, et aussi que j'eusse une grande confiance en vous, pour dormir de ce sommeil de plomb?

— Votre fils n'a pas une seule fois ouvert les yeux, répondit M[lle] Joscelynde; et maintenant, grâce à la tendresse bien entendue qui vous a fait consentir à vous reposer, vous lui donnerez, à son réveil, un lait pur et réconfortant...

— Mais vous êtes, vous, terriblement fatiguée, pauvre tante! dit la jeune femme, lui prenant la main. Cédez-moi votre place, et allez dormir à votre tour.

M[lle] Joscelynde frissonna légèrement.

— Non, Éliane, répondit-elle d'une voix altérée, non, je ne dois pas dormir... La première messe sonnera dans une heure, et je veux y assister, parce qu'il faut que je parte.

— Que vous partiez! s'écria Éliane avec stupeur. Quoi! vous me laisseriez, encore inquiète, seule avec cet enfant?

— Éliane, reprit M[lle] de Kerguénoc'h, toujours plus tremblante, si notre cher petit n'avait pas eu un besoin impérieux de repos et de calme, et si votre devoir le plus pressant n'eût été, en ce moment, de demeurer près de lui, je vous aurais demandé de venir avec moi.

Éliane la regarda, d'abord sans comprendre, puis, joignit les mains.

— Hervé est malade! balbutia-t-elle avec une angoisse soudaine.

M[lle] Joscelynde se laissa glisser sur ses genoux.

— Ah! Dieu soit loué, vous l'aimez encore! dit-elle d'un accent ineffable. Non, il n'est pas malade de corps, bien que son âme soit déchirée; mais il a besoin de votre pardon... Il vous a gravement offensée, je ne l'ignore pas...

Le visage d'Éliane devint rigide.

— Ne me demandez pas de le revoir... J'ai pu, par un reste d'affection, céder tout à l'heure à un mouvement d'inquiétude irraisonné. Mais il n'y a plus de lien entre nous, il n'y en aura jamais!

Le regard de Mlle Joscelynde prit une expression à la fois douloureuse et solennelle.

— Plus de lien entre vous! répéta-t-elle lentement. Et celui que Dieu lui-même a noué aux pieds de ses autels! Celui que vous avez serré de vos mains, et jusqu'à la mort, en jurant d'être sa femme fidèle et dévouée!...

— Lui avait juré de m'aimer et de me protéger, répondit-elle amèrement; cependant il a dépouillé son fils, et il ne m'a montré que de l'indifférence!

— Et ses torts vous délient-ils de vos serments? Ah! Éliane, ma chère fille, faisons notre devoir et prodiguons-nous!... Si l'on ne nous paye pas de retour ici-bas, Dieu sera notre débiteur!

Des larmes tremblaient dans les yeux d'Éliane, bien qu'elle essayât de résister à cette sublime et douce morale.

— Je ne l'aime plus... dit-elle en secouant la tête.

(Et quelle augoisse il y avait dans sa voix!)

— ... Je ne l'aime plus... Deux fois... il a mérité... mon mépris! acheva-t-elle dans un sanglot.

— Une fois, c'est vrai! Mais hier, vous l'avez accusé à tort! Il était, je vous l'affirme, troublé par ses remords et la honte d'un aveu, abattu, souffrant même, mais je vous le répète, Éliane, et vous pouvez me croire, bien qu'il soit mon enfant, hier, du moins, ce n'est pas à une faute dégradante qu'a été dû ce triste accident!

Éliane tressaillit.

— Il vous a écrit? dit-elle, haletante.

— Non... je l'ai vu...

— Il est ici?...

— Non, il est parti, Éliane... Parti sans oser vous revoir, et pour... longtemps, peut-être.

Les larmes involontaires de Mlle Joscelynde révélèrent soudain à Éliane toute la vérité.

— Ah! fit-elle avec désespoir, je savais bien qu'il songeait à se battre!

Elle prit sa tête à deux mains, comme pour étouffer une douleur insupportable, puis, attachant sur sa tante un regard enfiévré :

— Et pourquoi, s'écria-t-elle, ne m'avez-vous pas appelée?

— Parce qu'il ne l'a pas voulu...

Les sanglots d'Éliane s'arrêtèrent.

— Il ne l'a pas voulu! répéta-t-elle lentement. Et vous dites qu'il

se repent, qu'il souffre?... Allons donc!... fit-elle avec un éclat de rire nerveux et strident qui réveilla le petit Hervé.

Il se mit à pousser des cris d'angoisse, et Éliane oublia tout pour le prendre et le suspendre à son sein.

— Éliane, dit M[lle] Joscelynde, regardant la pendule, l'heure s'avance; je vais assister à la messe, puis je partirai pour Brest, et tâcherai de le revoir... Il m'a quittée si vite que, dans ma douleur et mon trouble, je n'ai même pas appris ses projets. S'il n'est pas trop tard, voulez-vous que je le ramène, fût-ce pour une heure, pour recevoir votre adieu et votre pardon?

M[me] de Ploëmeur gardait un silence farouche, les yeux fixés sur son enfant.

— Mon Dieu! s'écria la pauvre fille, comment pourrai-je l'attendrir?... Ne comprenez-vous pas qu'il peut mourir dans cette guerre?

— Il a refusé de me voir, il me hait!

— Vous haïr!... Pourquoi, alors, s'écria M[lle] Joscelynde avec désespoir, pourquoi alors a-t-il pris à mon cou, pour le serrer sur sa poitrine, le fichu que vous aviez tricoté de vos mains?... « Je veux quelque chose qui vienne de ma femme, » m'a-t-il dit. Et il vous haïrait!...

Les yeux secs et brillants d'Éliane s'humectèrent, et s'abaissèrent sur le petit enfant qui se rendormait dans ses bras.

— Soyez généreuse! s'écria M[lle] de Kerguénoc'h. Dieu vous en tiendra compte et bénira votre fils!

Éliane se leva, déposa doucement l'enfant sur l'oreiller encore tiède, et, se retournant vers sa tante, lui prit les deux mains.

— Ramenez-le, dit-elle, avec un calme affecté.

Puis, sa poitrine se souleva, et elle embrassa M[lle] Joscelynde en sanglotant.

— Ah! que Dieu ne punisse pas ma dureté! Qu'Hervé reste près de nous! S'il était tué dans cette horrible guerre, je croirais l'avoir envoyé à la mort!..

XXII

Même dans ce coin de la Bretagne, si éloigné du théâtre de la guerre, il y avait de l'encombrement et du retard dans les communications. M[lle] Joscelynde dut faire une partie du trajet dans une mauvaise voiture, et lorsqu'elle arriva à Brest, il était une heure passée.

C'était le dimanche, 7 août, le premier de ces dimanches douloureux signalés, hélas! par les plus désastreuses nouvelles.

M[lle] de Kerguénoc'h connaissait peu la ville. Elle s'enquit d'abord

des heures de départ des trains pour Paris, et apprenant que le train-poste partait à deux heures, elle s'assit sur un banc, près de la porte de la gare, épiant chaque voyageur, et prête à courir à son neveu.

Elle passa là une demi-heure, qui lui parut longue comme un siècle, croyant parfois reconnaître la taille et la démarche d'Hervé, puis, s'apercevant avec un désappointement toujours plus grand qu'elle s'était trompée.

Enfin, le guichet se ferma, la gare devint déserte, et le sifflet de la locomotive retentit, strident et pressé.

M. de Ploëmeur n'était donc point parti par ce train-là ; il devait se trouver encore à Brest, et s'était peut-être engagé dans l'un des régiments de la ville : tous ne devaient-ils point se remettre prochainement en route?

Mlle Joscelynde arrêta un agent de police, et lui demanda timidement où était la caserne.

— La caserne du régiment de ligne? Au Château... Mais, ma bonne dame, il n'y reste guère de troupes; le régiment est parti depuis plusieurs jours.

— Et où se trouve, s'il vous plaît, le bureau des engagements volontaires?

— A la mairie... Suivez cette rue, là, devant vous, vous y arriverez tout droit.

Elle était épuisée d'émotion et d'anxiété, la pauvre fille, car elle n'avait nulle idée de ce qu'il fallait faire pour trouver son neveu, et elle était brisée de fatigue et de faiblesse. Elle s'achemina cependant vers l'endroit désigné, et, après bien des démarches, compliquées par sa timidité et son inexpérience, elle sortit de la mairie, ayant acquis la conviction que son neveu ne s'y était point présenté.

Il y avait, à la porte, une foule compacte; on lisait une dépêche, placardée contre le mur, et elle essaya de s'approcher pour entendre. Mais elle n'y réussit pas; seulement, des exclamations étouffées et des visages bouleversés éveillèrent son inquiétude, et elle s'adressa à un officier de marine qui se détachait du groupe, enfonçant d'un air sombre sa casquette sur ses yeux.

— Pardon, monsieur... Seriez-vous assez bon pour me dire ce qui est arrivé?

Il la regarda d'un air bourru, comme s'il eût eu peine à cacher une profonde émotion, puis répondit d'une voix étranglée :

— Les Prussiens sont en France, et Mac-Mahon, après un désastre, a dû se replier...

Elle demeura immobile dans la rue, toute tremblante, le cœur brisé, car ce cœur était assez grand pour sentir cruellement, au

milieu des tourments privés, les douleurs de la patrie. Une femme du peuple s'approcha et la toisa un instant du regard.

— D'où sortez-vous donc, madame? dit-elle avec étonnement. Voilà plusieurs heures que cette dépêche est là... A la grand'messe, M. le curé a annoncé, entre deux sanglots, qu'on allait faire des prières publiques... Allez, tout est fini! Il fallait aux Français la première victoire!

Mlle Joscelynde recommença à errer dans les rues, entrant dans chaque hôtel, et s'informant de son neveu sans recevoir aucune réponse satisfaisante.

— Il y a, dit-on, une nouvelle dépêche à la sous-préfecture, s'écria près d'elle un homme qui marchait rapidement.

Les passants désœuvrés, consternés, qui remplissaient les rues, se précipitèrent de ce côté, et Mlle Joscelynde suivit la foule.

Il n'y avait pas de nouvelles dépêches; c'étaient toujours celles du matin qu'on relisait sans cesse : le désastre de Reichshofen, la retraite héroïque, mais sanglante, hélas! du maréchal de Mac-Mahon.

Un vieillard lisait à haute voix pour la foule, au moment où Mlle de Kerguénoc'h put s'approcher. Sa voix défaillit aux derniers mots, mais il se retourna tout à coup :

— Courage, mes amis! Il faut venger cette défaite! Je suis vieux et mon bras ne peut guère être utile à la France, mais mon exemple, du moins, peut être suivi, et si l'on m'accepte, je pars! Qui veut me suivre?

Des cris d'enthousiasme lui répondirent. Un drapeau fut attaché à l'un des arbres de la promenade voisine, et un bureau d'enrôlement s'organisa en plein air.

Mlle Joscelynde, épuisée, pleurant de douleur et d'attendrissement, se laissa tomber sur un banc, suivant du regard les petits enfants qui jouaient à la guerre à deux pas d'elle, et qui enflaient leurs voix harmonieuses pour crier, comme les hommes : Vive la France! A bas la Prusse!

La journée s'avançait, cependant. Elle se leva avec effort, et se traîna vers une chapelle, priant Dieu de l'aider dans la tâche de paix et de réconciliation qu'elle avait entreprise.

Comme elle sortait, un jeune officier l'aborda dans le vestibule (c'était dans la chapelle des Pères Jésuites). Il portait un uniforme foncé qu'elle ne connaissait point.

— Pardon, madame... Pourriez-vous me dire à quel endroit il faut sonner les Pères? Je pars ce soir, et j'ai obtenu à grand'peine une heure qui sera vite écoulée.

Elle regarda autour d'elle, et lui indiqua le petit guichet du Frère portier; puis, comme il la quittait en soulevant son képi, elle l'arrêta.

— Monsieur... vous partez?... Toutes les troupes n'ont-elles donc pas quitté la ville?

— Le 2e régiment d'infanterie de marine, auquel j'appartiens, part ce soir, madame.

— Y a-t-il des enrôlés volontaires?

— Sans doute.

— Pardonnez-moi, mais j'ai un neveu qui est parti hier pour venir à Brest... Il s'est peut-être engagé dans votre régiment?...

— Vous vous en assurerez en allant au quartier, madame; on vous y donnera toutes les informations que vous pouvez désirer.

C'était un nouvel espoir pour la pauvre fille. Elle entra dans un hôtel, prit quelques aliments, et, quoiqu'elle tombât de fatigue, se dirigea vers le quartier d'infanterie de marine, situé à l'extrémité de la ville.

Il offrait un aspect pittoresque, avec sa grande cour ombragée, à l'une de ses extrémités, par des arbres centenaires, et remplie, ce soir-là, d'une animation inaccoutumée. Les soldats étaient en tenue de campagne, et les visiteurs, les amis, les parents, se mêlaient à leurs groupes et ajoutaient à l'effet de ce spectacle.

Ici, un jeune soldat, un genou en terre, vidait sur un mouchoir, étendu sur le sol, le contenu de son sac, tandis que deux de ses camarades, fumant à côté de lui, regardaient d'un œil curieux ses richesses. Là, d'autres soldats enfilaient un cordon dans l'anneau d'une médaille de cuivre, et un jeune officier, s'arrêtant près d'eux, entr'ouvrait sa tunique :

— Bien, enfants, cela porte bonheur... Voyez, j'ai un scapulaire, moi!...

Plus loin, un groupe d'Alsaciens, à l'air placide, chantaient en chœur, à deux parties, et avec un ensemble merveilleux, une ballade allemande, au rhythme mélancolique, buvant à la ronde, entre chaque strophe, à la même bouteille.

Des officiers essayaient leurs capotes d'un nouveau modèle, sur les manches desquelles on avait substitué les simples galons aux gracieuses et trop apparentes arabesques d'or. Enfin, la cantinière se promenait à l'écart; à chacun de ses bras se suspendaient ses enfants, qu'elle quittait, le cœur brisé, bien qu'elle essayât de garder un visage impassible.

Un vieil officier sentit son cœur s'émouvoir en passant près d'elle.

— Allons, dit-il d'un ton bourru, nous ne partons que pour Paris, que diable!

— Pour Paris, oui, mon capitaine, c'était vrai hier; mais après leur défaite, ils auront besoin de nous là-bas!

Le capitaine ne répondit rien. Ils savaient bien tous qu'ils par-

taient pour la guerre, qu'ils ne feraient que traverser Paris, et ils étaient joyeux. Une activité, un entrain inaccoutumé, régnaient dans la grande cour, sauf dans les coins retirés où une mère, une femme, des sœurs, des enfants, un vieux père, se cramponnaient au bras d'un pauvre homme qui faisait bonne figure et parlait de victoire, tout en se disant tout bas qu'il aimerait mieux se trouver sous le feu des Prussiens que sous ces regards pleins de larmes.

M[lle] Joscelynde dut répéter plusieurs fois sa requête. Au milieu de cette agitation, on la renvoyait de l'un à l'autre, tandis que ses yeux voilés de pleurs essayaient de reconnaître Hervé sous chacune des capotes bleues près desquelles elle passait.

Mais il n'avait pas paru au quartier d'infanterie de marine, et elle dut conclure qu'il avait pris, à sept heures du matin, le premier train pour Paris.

Elle quitta le quartier. Aussi bien, c'était l'heure des adieux, et son cœur se déchirait devant les angoisses dont elle était témoin. Et cependant, n'étaient-elles pas plus heureuses qu'elle, ces mères qui avaient pu bénir leurs enfants?

Comme elle s'éloignait, la foule se pressait pour voir partir ces soldats joyeux et insouciants qui devaient être les héros de Bazeilles... Elle vit onduler au bout d'une rue le long cordon des uniformes sombres; les plis du drapeau de soie retombaient le long de la hampe, par cette belle et calme soirée d'août, et elle distingua, mêlés au bruit entraînant de la musique militaire, les pas pressés et sonores de ceux dont un si grand nombre devait rester là-bas...

Alors, songeant à Hervé, elle fondit en larmes, et offrit à Dieu, pour son pays, le sacrifice suprême qui déchirait son cœur.

XXIII

Le lendemain, le soleil inondait le petit jardin de M[lle] Joscelynde. L'air était pur et chaud, les oiseaux chantaient gaîment dans les branches des vieux poiriers moussus, et les insectes au long corset et aux ailes de gaze traçaient sans relâche des cercles fantastiques sur le petit bassin qu'on avait prudemment entouré d'un grillage, alors qu'Hervé était un garçonnet impétueux et téméraire.

Éliane, pâle et défaite, promenait son fils le long d'une allée fleurie de roses remontantes, lorsque le bruit de la voiture publique fit soudain affluer le sang à ses joues.

Elle s'avança, le cœur battant bien fort, vers la porte vitrée qui donnait dans le vestibule... Le visage attristé de M[lle] Joscelynde y apparaissait au même instant.

— Et lui?... Il n'a pas voulu venir? s'écria Éliane, respirant à peine.

— Hélas! mon enfant, il était parti!

Comment décrire la douleur qui, de ce jour, fut l'hôte de la vieille maison?

Peut-être Éliane eût-elle pu, électrisée par nos désastres, enlevée par ce souffle d'honneur qui a fait éclore tant d'héroïsmes à des foyers obscurs, peut-être eût-elle pu se résigner à voir partir son mari, trouvant dans le sentiment du devoir et de l'honneur satisfait une sorte de consolation austère.

Mais être séparés ainsi, avec ce nuage entre eux, ce nuage qui ne serait peut-être jamais dissipé en ce monde. Le voir partir écrasé sous un remords, lui, si fier, le savoir isolé, sans même qu'il eût conscience de l'affection de sa femme, cette affection qui aurait pu lui adoucir les veillées du bivouac, les longues marches, les tristesses de la guerre!... C'était affreux!

Et s'il ne revenait pas? S'il allait rester là-bas, sanglant et rigide sur un champ de bataille, enseveli à la hâte avec des morts inconnus pour dormir son grand sommeil dans un lieu que sa famille ne connaîtrait jamais? Et si, à son dernier moment même, il se croyait poursuivi par... Oh! quel mot affreux! Et cependant, elle le lui avait écrit... par la *haine* de sa femme, de la mère de son enfant!...

Éliane faisait maintenant de longs retours sur elle-même. Si Hervé avait eu des torts, en était-elle exempte? Il était bon, il avait du cœur; sa tendresse touchante pour M[lle] de Kerguénoc'h le prouvait surabondamment. Sa femme n'aurait-elle pu lui apprendre à l'aimer elle-même, à force de patience, de douceur, d'abnégation?

Non, elle s'était réfugiée dans les retranchements glacés de l'orgueil blessé et de la dignité mal comprise; elle avait mis, à cacher sa tendresse, une sorte d'habileté farouche. Et cependant, une occasion s'était offerte de conquérir ce cœur... Il y avait eu cette crise récente de leur vie où le beau rôle s'offrait à elle, où elle pouvait, par un pardon spontané, généreux, s'attacher à jamais la reconnaissance et peut-être l'amour de son mari... Cette occasion suprême, elle l'avait repoussée.

Ah! elle le comprenait aujourd'hui, l'affection humaine ne suffit point ici-bas! Ce n'est pas assez, dans le mariage, de cette pente naturelle de l'âme, sympathie, tendresse, amour, qui, il faut le dire, tend surtout à son propre bonheur et réclame impérieusement le retour... Éliane avait aimé son mari, mais non de cette affection sublime qui est égale dans les bons et dans les mauvais jours, qui s'oublie sans cesse, qui est patiente comme la charité

dont elle émane. Son affection, à elle, avait fléchi au jour de l'épreuve, parce qu'elle ne s'appuyait point sur Dieu lui-même et ne s'inspirait pas uniquement du devoir...

Maintenant (n'était-il point trop tard?) elle comprenait que nul n'a le droit de chercher seulement sa propre joie, qu'il est monstrueux de se prendre soi-même, et cette vie d'un jour, pour but, pour terme, que le devoir est partout, en un mot, et que, là où il y a un devoir, il y a un sacrifice.

Le sacrifice! C'était jadis pour elle un mot inconnu, un mot mystique, qui n'avait que faire, à son sens, de franchir les portes des cloîtres. Beaucoup de leçons (et M[lle] Joscelynde en était une vivante) étaient venues la détromper et lui apprendre que la voie est la même pour tous, et que la vierge derrière les grilles d'un couvent, la mère comblée de joies et de tendresses, le riche dans son palais, le pauvre en sa cabane, tous, en un mot, l'heureux comme l'affligé, doivent à Dieu un même hommage, un don uniforme. Chacun est obligé de marcher sur son cœur pour s'élever ici-bas, et le sacrifice, pratiqué sans relâche, le sacrifice dans l'amour, c'est le mot de notre foi divine...

. . . .

Deux jours après, quelques lignes d'Hervé parvinrent. Il était en route pour rejoindre à Châlons un régiment de chasseurs, et prévenait qu'il ne fallait point compter sur des nouvelles régulières. Dans son billet, adressé à sa tante, il y avait un mot pour Éliane.

« Notre dernière entrevue m'a laissé une douleur insupportable. Je sais que j'ai eu envers vous des torts graves... On pardonne à ceux qui vont mourir... Peut-être ne reviendrai-je pas... Ah! j'aimerais mieux tomber sous une balle que de retrouver à mon foyer, en face de mon enfant, une impitoyable rancune!... Priez-vous pour moi, Éliane? Vous aussi, vous m'avez fait du mal. Et peut-être, cependant, touchions-nous au bonheur; un cœur aimant se fait toujours comprendre. Adieu, que Dieu vous garde, vous et notre fils! Je ne veux pas songer à l'avenir, je souhaite presque la mort... M'écrirez-vous? Il serait cruel de ne point me parler de mon enfant... Mais vos lettres me parviendront-elles?... Adieu encore et pardonnez-moi. »

Éliane pleura amèrement en lisant cette lettre, écrite sous une impression si douloureuse, avec une sorte d'incohérence, et elle prit une plume pour remplir, à son tour, de longues pages, dans lesquelles elle versa tout ce que son cœur contenait de remords, de chagrin et d'affection.

Mais il ne reçut jamais cette lettre, ni aucune de celles qu'elle écrivit. Elles allèrent se perdre, avec tant d'autres effusions tendres

et sacrées, dans ce désordre inséparable de toute guerre, tombées, peut-être, dans des mains indifférentes ou sous des yeux railleurs.

Dans sa lettre à M[lle] de Kerguénoc'h, Hervé se laissait aller à cet enthousiasme mêlé de rage qu'éprouvait, après cette première et fatale nouvelle, tout cœur chevaleresque et français. Il avait avidement recueilli les détails de cette journée d'où l'honneur du moins, était sorti sauf, et parlait de cette charge héroïque des cuirassiers, deux fois légendaires, morts presque tous, ensevelis dans leur gloire, et de cette autre charge des chasseurs, qui, sur un mot, s'étaient fait tuer comme les cuirassiers, avec enthousiasme.

« J'aurais dû être là, » ajoutait-il, « parmi ceux qui, sur un signe, s'élançaient à la mort, ou qui, ayant échappé par miracle peuvent compter dans leurs souvenirs d'avoir vu Mac-Mahon ce jour-là... Cet homme-là est sublime, et sa gloire est sortie plus pure encore de ce désastre... J'ai sous les yeux un billet plein d'enthousiasme écrit au lendemain de la bataille ; j'ai hâte d'aller me battre sous un tel chef, et je pars ce soir... La pensée d'agir calme seule des souffrances qui me rendraient fou... »

Il n'est point dans ma pensée de revenir, jour par jour, sur tant de souvenirs que chacun de nous, parmi cette génération, garde au plus intime de son cœur, dans ce recoin sacré où l'on ensevelit les larmes, les deuils, les douleurs de toutes sortes. Qui ne les a présents, ces jours d'épreuves inouïes où toutes les hontes, tous les désastres nous abreuvaient?... Le dimanche, 14 août, on apprenait que Nancy, l'antique ville des ducs, avait été, dérision suprême, occupée par quatre uhlans!... Le dimanche 28, cinq dragons s'emparaient de Châlons... Et le dimanche, 5 septembre, retentissait dans toute la France frappée de stupeur l'écho terrible de cette inénarrable défaite : Sedan.

Un seul billet d'Hervé était parvenu à Locoat, écrit sur un fragment de papier rayé de bleu, arraché à quelque agenda, et contenant ces lignes :

« Une bataille est imminente. Je suis bien. Je ne reçois rien de vous, j'ai la mort dans l'âme. L'enfant serait-il malade?... Priez pour les soldats... »

Le 5 au matin, comme M[lle] Joscelynde et M[me] de Ploëmeur sortaient de l'église, où elles avaient entendu une messe matinale, une foule nombreuse était assemblée devant la mairie, sur les murs de laquelle une dépêche venait évidemment d'être affichée.

— C'est vrai, dit une femme du peuple, c'est aujourd'hui dimanche! Quel nouveau malheur allons-nous apprendre?

Cette fois, on ne lisait pas tout haut. Chacun s'approchait à son tour, et s'en allait, grave et silencieux.

Eliane, grâce à sa haute taille, put lire promptement, et tourna bientôt vers Mlle Joscelynde une figure livide et un regard plein de terreur.

— Qu'y a-t-il, mon enfant? Au nom du ciel, qu'y a-t-il?

Ce qu'il y avait !... La dépêche annonçait que l'armée tout entière avait capitulé, que l'empereur avait rendu son épée, et que la république était proclamée à Paris...

Ceux qui, pendant la guerre, se trouvaient en province, surtout ceux qui n'habitaient point alors une grande ville, peuvent encore se souvenir de l'impression produite par cette dépêche, la défaite semblant encore aggravée par l'annonce inouïe d'une révolution... En temps de guerre, on s'occupait à proclamer la république !... Que s'était-il donc passé? Qui avait pris le pouvoir, quels étaient ceux qui personnifiaient le nouveau gouvernement, et dont les noms étaient pour la plupart inconnus aux masses ?

Dans cette province, dans cette Bretagne peu accessible aux idées modernes et aux promesses sonores, le mot de république avait laissé un souvenir amer... Chacun rentrait dans sa demeure, silencieux, et Mlle Joscelynde, elle non plus, ne trouva pas un mot à dire. Elle évoquait avec effroi les souvenirs dont sa mère avait bercé son enfance, — les souvenirs sanglants de 93, et elle songeait à deux jeunes parents, tués sur les barricades de la seconde république.

Elle se suspendit, toute tremblante, au bras d'Éliane, et elles rentrèrent s'asseoir dans la grande chambre où le petit Hervé gazouillait entre les bras de sa bonne.

Une même pensée torturait leurs cœurs : on s'était battu, ce n'avait pu être qu'après une lutte opiniâtre, acharnée, sanglante, ce ne devait être qu'acculée, écrasée, décimée, que l'armée s'était rendue... Et Hervé était là !

Elles se tinrent l'une près de l'autre, laissant s'écouler les heures, leur cœur battant d'émoi, parvenues à ce degré d'anxiété où l'angoisse est tranquille, — de la tranquillité morne d'une sorte de désespoir.

Mlle Joscelynde s'arracha la première à cette torpeur.

— Éliane, dit-elle d'une voix altérée, l'heure du repas a sonné. Il faut ménager vos forces pour votre enfant... Je bénis Dieu de ce que vous ayez ce devoir...

Toutes deux s'assirent à la grande table où la place d'Hervé semblait plus vide que jamais ; mais elles essayèrent en vain de manger, et vinrent reprendre leur place près de la fenêtre, en attendant l'heure des vêpres. Elles se tenaient la main, et priaient en silence... et avec quelle ardeur !... Mais il est des déchirements, des écrasements de l'âme dans lesquels les larmes deviennent impossibles, et où la plaie saigne au-dedans...

La rue était déserte. Une impression morne dominait la ville. Tout à coup, un pas inégal et bruyant résonna dans le silence; un ouvrier débraillé passait en chantant, et il s'arrêta devant la fenêtre de M[lle] de Kerguénoc'h, lançant en l'air sa casquette d'un geste stupide, et criant d'une voix avinée : — Vive la république!

Le nouveau gouvernement n'eut pas d'autre acclamation à Locoat ce jour-là... La patriotique petite ville, tout entière aux douleurs de la patrie, se recueillait pour envoyer spontanément au feu tous ses hommes valides.

XXIV

De désastre en désastre...

Ils partent tous, ouvriers et bourgeois, paysans et gentilshommes, oisifs et travailleurs. Ils sont désertés, les manoirs séculaires où l'on accusait la jeune noblesse de se désintéresser du pays, elles ne sont plus peuplées que de femmes et d'enfants, les fermes jadis animées comme des ruches bourdonnantes, elles se refroidissent, les grandes cheminées fumantes des usines. Pas une famille qui n'ait fait son devoir, accompli son sacrifice, envoyé à l'ennemi un fils, un mari, un père. Dans ces régiments improvisés, parmi ces mobiles bretons, dont les plaines qui ceignent Paris gardent maint cadavre, et qui se battirent comme de vieux soldats, il y avait des enfants imberbes et des vieillards, des échappés de collège et des septuagénaires. L'amour du sol en danger leur avait donné l'intuition de leur rude métier ; et dans quelles conditions terribles, pourtant, par quel hiver épouvantable ils en faisaient l'apprentissage!

Hervé n'avait pas donné de ses nouvelles.

Dévorée d'inquiétudes, Éliane avait vu son lait tarir ; mais, comme par une consolation du ciel, l'enfant se développait chaque jour et prenait des forces nouvelles.

Qu'était devenu son mari? Prisonnier? blessé?... Elle n'osait pas même prononcer le mot plus terrible encore qui remplissait de crainte ses pensées...

Mille récits divers parvenaient on ne sait d'où. Dans cette effroyable confusion, amenée par la marche non interrompue de l'ennemi, on ne pouvait obtenir de renseignements vrais, ni contrôler ceux qui circulaient et se contredisaient l'un l'autre.

M[me] de Ploëmeur se rendait sans cesse à Brest. Là, elle apprenait par des officiers ou des soldats évadés que les lettres ne parvenaient point, et que des familles dont les fils étaient vivants n'avaient cependant reçu aucune nouvelle.

Elle parla elle-même à l'un de ces téméraires héroïques qui, au

péril de leur vie, avaient échappé à l'exil en Prusse, et qui revenaient pour un ou deux jours, avant de reprendre du service à Paris ou dans l'armée qui s'organisait vers la Loire. Elle frémissait au récit de ces épopées, de ces angoisses, de ces dangers inouïs. L'un avait dû, sous la blouse d'un meunier, conduire dans sa charrette d'emprunt des ulhans prussiens ; l'autre avait passé de longues heures enfoncé jusqu'à mi-corps dans les herbes vaseuses d'un marais...

— J'aimerais mieux savoir mon mari en Prusse ! pensait-elle avec angoisse. S'il avait voulu fuir, et qu'il eût misérablement péri sous une balle !...

Plusieurs jours se passèrent dans cette angoisse, puis Éliane reçut une lettre inattendue, écrite par Mme Auvran.

« Ma chère Éliane, » disait-elle, « on prétend Paris menacé, et comme rien ne m'étonnerait plus en fait de désastres, je n'ose démentir ces tristes prophéties. Mais n'ayant ici ni père, ni mère, ni mari, ni frère, je ne veux point courir les chances d'un siège, et je ne dois à personne, je pense, d'exposer ma vie et ma tranquillité.

« J'ai su par les d'Ambreville (votre tante et ses filles partent pour Jersey), que votre mari a repris du service. Je vous vois donc triste et inquiète, et je viens vous offrir de vous rejoindre. L'effondrement de toute cette prospérité m'a abattue, je sens soudain que les années me pèsent... Peut-être pourrons-nous nous consoler mutuellement, et s'il y a place pour moi dans votre Kersauré, je serai heureuse d'y vivre quelque temps près de vous et de votre cher bébé.

« Répondez-moi bien franchement et bien promptement ; chacun part, et je suis dans un isolement terrible. »

Éliane lut et relut cette lettre, puis la passa à sa tante.

— Je vais mettre Kersauré à la disposition de Mme Auvran, ajouta-t-elle. Pour moi, je ne puis songer à vous quitter.

Mlle Joscelynde hésita un instant.

— Et pourquoi ne la recevriez-vous pas ici ? dit-elle timidement. Nous autres, habitants des provinces préservées, nous devons bien quelque chose à ceux qui supportent les efforts de la guerre.

— Mais, chère tante, quel dérangement ce serait pour vous !

— Il ne faut pas penser à moi. N'ai-je pas entendu dire que cette dame a été bonne pour ma chère fille quand personne ne s'occupait d'elle? Je crains seulement qu'elle ne trouve mon installation bien incomplète, et ma personne bien rustique... Mais vous serez là...

— Et elle a trop d'esprit pour ne pas vous apprécier, dit Éliane, embrassant avec effusion la vieille fille.

Mme Auvran arriva à Locoat par une pluvieuse journée ; l'air

était si humide, que l'on dut faire une flambée dans la chambre lambrissée de châtaignier qu'on avait préparée pour la voyageuse.

Elle était bien changée. Son entrain était abattu, des fils blancs qu'elle ne songeait point à cacher rayaient sa brillante chevelure, et elle semblait avoir tout d'un coup accepté les quarante ans qu'elle portait bien aujourd'hui.

Nul ne sut ce que coûtait à Mlle Joscelynde l'arrivée d'une étrangère sous son toit, ni quels battements de frayeur agitèrent son pauvre cœur timide lorsque l'élégante Parisienne franchit le seuil de sa porte. Elle dissimula soigneusement son émoi ; n'eût-elle pas accepté tous les ennuis du monde, alors qu'elle jugeait une diversion salutaire à sa chère Éliane ?

Les personnes laides, les êtres disgraciés de la nature connaissent seuls la secrète terreur des nouvelles connaissances. Si humble, si résignée que fut la pauvre vieille fille, elle n'avait pu se défaire (et elle n'en avait que plus de mérite) de la souffrance toute féminine qu'elle éprouvait à paraître devant des inconnus avec sa figure émaciée, sa taille exiguë et contournée, ses manières hésitantes et timides...

Mais Mme Auvran ne songea pas à sourire. Il y avait dans le regard de Mlle Joscelynde quelque chose dont elle ne se doutait pas dans sa modestie, — une révélation de beauté, une puissance de tendresse à laquelle ne se trompa point la femme futile, mais sagace.

Elle ne montra non plus ni exigences ni ennui. La vie monotone, régulière, presque monacale de cette petite ville consternée sembla même lui convenir. Elle avait dit vrai, elle était changée. Ce bouleversement subit, cet effondrement de ce qui l'entourait avait imprimé à son âme une grande secousse, et cette secousse devait lui être salutaire. Le repos, le silence de ce milieu nouveau était une sorte de baume pour son âme un peu meurtrie, et soudain détachée de la jeunesse longtemps prolongée. Elle prit à cœur d'encourager et de consoler Éliane, s'attacha passionnément à l'enfant, et pénétra, avec sa nature fine, la nature concentrée mais si riche de Mlle Joscelynde.

— Je ne suis plus moi, dit-elle un jour avec un sourire, comme, assise près de ses hôtes derrière le petit comptoir, elle faisait de la charpie pour les ambulances. Vous qui savez comment j'ai toujours vécu, Éliane, ajouta-t-elle, comprenez-vous que je me sois pliée si vite à cette existence différente, et que je sois devenue presque dévote ?...

Elle rangea avec adresse les petits paquets qu'elle venait d'effiler, et reprit d'un ton moitié joyeux, moitié ému, que celles qui l'écoutaient se rappelèrent plus tard avec attendrissement :

— J'ai été témoin une fois d'une conversion de ce genre... Une

femme de mes amies, brillante, adulée, mondaine au point de ne pouvoir supporter une heure de calme et de solitude, changea tout à coup, se mit à fréquenter les églises, à aimer les sermons, à fermer sa porte aux indifférents. — Mais vous devenez dévote! lui disais-je. Et elle me répondait avec un beau sourire : Oui, vraiment, c'est un flot qui m'entraîne, je me laisse porter... Un mois après, elle mourait, — une mort frappante, subite. Si je l'avais vue moins joyeuse, j'aurais cru à un pressentiment...

Éliane, impressionnée sans savoir pourquoi, ne trouva rien à répondre. Mme Auvran prit la main de Mlle Joscelynde.

— Vous avez toujours aimé Dieu, vous! dit-elle avec un sourire ému. Pour ramener à lui des mondaines comme Éliane et moi, il faut des souffrances, des déceptions, de la lassitude, ou des coups violents comme cette guerre...

Ah! bien d'autres ont été transformés par cette épreuve terrible! De la souffrance sort le salut, et, qu'il récompense ou châtie, Dieu a toujours en vue le bien des âmes...

A la fin du mois de septembre, Mlle Joscelynde reçut une lettre timbrée du Mans.

Elle était seule en ce moment, et l'ouvrit avec angoisse, se demandant s'il s'agissait d'Hervé.

Cette lettre était ainsi conçue :

Hôpital du Mans, 28 septembre 1870.

« Mademoiselle,

« Un pauvre blessé nous a été apporté il y a quinze jours. On l'avait recueilli sans connaissance dans un wagon, se dirigeant vers Brest, ainsi qu'en témoignait son billet. En ouvrant les yeux, il délirait, parlant toujours d'une adresse qu'il avait oubliée. Il portait des habits de paysan, presque en lambeaux; mais on a trouvé sur lui l'aigle d'un drapeau, cachée sur sa poitrine, et nous avons compris qu'il devait s'être battu, puis évadé du camp prussien. Son alliance ne portait que deux prénoms et une date, et il n'avait point de papiers, mais seulement une photographie d'enfant et une médaille.

« Deux blessures, dont l'une à la tête, l'avaient épuisé par la perte du sang. Hier seulement la fièvre s'est calmée, et il a pu parler, nous dire son nom, et nous donner votre adresse.

« Je vous prie instamment, dans l'intérêt du pauvre blessé, de venir le voir, et de le transporter dans un appartement sain et isolé. Il arrive ici des convois de varioleux, le typhus sévit, et dans l'état de faiblesse où l'ont réduit des blessures d'ailleurs sans gravité, nous ne répondrions pas de lui s'il était atteint par la contagion.

« Veuillez croire, Mademoiselle, à mon dévouement en Notre-Seigneur.

« Sœur Marthe. »

Une seule pensée surnagea dans le chaos de sentiments qui remplirent le cœur et l'esprit de Mlle Joscelynde à la lecture de cette lettre : Hervé était vivant!

Elle se leva, chancelante de joie, ouvrit la porte de la chambre où Mme Auvran et sa nièce faisaient de la charpie, seule occupation à laquelle pût d'ailleurs se livrer la pauvre Éliane.

— Dieu soit loué, il vit!

Ce fut tout ce qu'elle put dire, et la jeune femme, lui arrachant d'un geste la lettre qu'elle tenait encore entre ses mains, commença à lire avidement, bien que ses larmes l'aveuglassent. Elle non plus ne sembla pas comprendre que son mari était blessé, affaibli, presque privé de sens, et de plus, dans une atmosphère qui pouvait d'un moment à l'autre lui devenir fatale... Il vivait et il était tout près d'elle!

— Je vais partir! dit-elle, joignant les mains avec une sorte d'extase.

Mme Auvran s'était emparée de la lettre à son tour.

— Éliane, dit Mlle Joscelynde, n'est-ce pas à moi d'aller le soigner? Si vous tombiez malade, que deviendrait votre fils?

— Dieu me gardera... Mon devoir m'appelle près de mon mari... Songez qu'il est resté sous cette impression si cruelle... Oh! j'ai hâte de le voir, hâte de prendre ma place à ce chevet et dans cette vie!

— Éliane, dit Mme Auvran qui repliait la lettre tout en regardant la jeune femme, quand vous êtes vous-même et que vous permettez à votre âme de mettre la tête à la fenêtre, c'est-à-dire de resplendir dans vos yeux, vous êtes presque jolie, ma chère... Allez au Mans, et ayez confiance en vous...

— En Dieu, surtout, murmura Mlle Joscelynde.

Et se tournant vers Mme Auvran, elle dit d'un ton plein de prière :

— Vous aimez tant l'enfant!... Le garderiez-vous pendant notre absence?

Mme Auvran vit Éliane tressaillir, et elle prit les deux mains de la vieille fille.

— Ma chère mademoiselle Joscelynde, vous êtes si dévouée qu'on peut vous parler sans hésiter des plus pénibles sacrifices... Je pense, comme Éliane, que sa place est près de son mari; c'est son devoir d'y aller, et c'est aussi l'intérêt de son bonheur... En reprenant à la vie, M. de Ploëmeur doit voir tout d'abord le visage de

sa femme penché sur lui. Mais il faut tout prévoir... Si Éliane venait à tomber malade, si... (je puis le dire sans crainte, car je vois qu'elle y a pensé elle-même), si elle était atteinte de la variole ou du typhus, que deviendrait l'enfant?

— Mais ne voudriez-vous pas le garder, le soigner pendant quelques semaines?

— Oh! de tout mon cœur... Mais je vois que votre nièce avait espéré mieux.

— Chère tante, s'écria Éliane, si Dieu me prenait, ne faut-il pas qu'il reste une mère à cet autre Hervé? Ah! gardez-moi mon fils!

S'il y eut dans la vie de Mlle de Kerguénoc'h, dans cette vie privée de joies et remplie de maints soucis, un combat cruel à livrer, un sacrifice difficile à accomplir, ce fut celui-là. Quoi! son neveu, son fils était couché sur un lit d'hôpital, malade, peut-être mourant, et on voulait la retenir loin de lui! Et s'il allait partir de ce monde sans qu'elle lui dît adieu? Elle l'avait revêtu de ses premiers langes... N'était-ce pas à elle à le rattacher à la vie, ou à lui adoucir le passage suprême et à lui fermer les yeux?

Mais la lutte dura peu. Elle leva ses yeux chargés de larmes vers l'image de Celui qui avait été le confident et le soutien de ses douleurs silencieuses, et dit simplement, bien que sa voix tremblât bien fort :

— Je resterai...

— Et moi, je vous promets d'accompagner votre nièce, et, avec l'aide du ciel, de vous les ramener tous deux! s'écria avec chaleur Mme Auvran.

XXV

Les voilà au Mans, sonnant à la porte de l'hospice, et une terreur affreuse s'empare soudain du cœur d'Éliane. Pour la première fois elle songe que son mari peut être en danger, qu'il peut... oh! non, cette pensée est trop horrible, et elle se cramponne au bras de son amie, prise d'une faiblesse soudaine.

On les introduit dans un petit parloir pauvre et propre, où règne un grand calme, un grand silence, bien qu'à deux pas soit la maladie sous ses formes les plus repoussantes, et que la mort elle-même plane sur la charitable maison.

Éliane est de plus en plus pâle.

— Du courage, dit Mme Auvran. Allons, Éliane, votre tante nous a appris à toutes deux à prier Dieu, non pas seulement du bout des lèvres... Ayez confiance, et soyez forte...

La porte s'ouvre, et une religieuse paraît. Éliane court à elle et lui prend les deux mains :

— Mon mari!... oh! mon mari!... s'écrie-t-elle d'une voix entrecoupée.

— M. de Ploëmeur, ajoute Mme Auvran.

La religieuse, gardant les mains de la jeune femme dans les siennes, la conduit à un siège, et la contraint doucement à s'asseoir.

— Je vais vous mener près de lui dans un instant... Mais d'abord, remettez-vous un peu, il faut du calme près des malades, vous le savez bien, pauvre chère madame...

Cette douce voix détend les nerfs d'Éliane. Des larmes coulent de ses yeux, mais le violent tremblement de ses membres s'apaise.

— Nous le soignerons ensemble, reprend la sœur avec une nuance de compassion, et nous prierons beaucoup...

— Je veux l'emmener!... Vous avez dit que l'air de cet hôpital est dangereux à respirer...

— Vous ne pourriez l'emmener en ce moment... Les blessures qu'il a reçues ne sont pas refermées... Les longues marches, les privations les ont aggravées, bien qu'elles n'offrent pas de caractère inquiétant... Et puis... il faut bien que je vous le dise, il a la fièvre.

— Ah! il a la variole, et il est mourant! s'écria Éliane avec désespoir.

— Non, non, rien n'est perdu... Ne vous agitez pas ainsi!

— Calmez-vous, Éliane, dit Mme Auvran. Comment voulez-vous soigner votre mari avec de pareils élans de découragement?

— J'espère que nous le sauverons, reprit la sœur. Allons, vous sentez vous capable de le voir? Vous savez qu'il faut contenir votre chagrin? Il y a d'autres malades dans la salle, et toutes nos chambres particulières sont occupées...

Comme la religieuse se dirigeait vers la porte, elle se tourna tout à coup vers Mme Auvran.

— Êtes-vous la parente de M. de Ploëmeur? demanda-t-elle en hésitant.

— Non, ma sœur, son amie et celle de sa femme.

— Alors, si aucun lien de famille ne vous oblige à vous exposer, vous ferez bien de ne pas entrer dans cette salle, qui est vraiment infectée... La variole est mauvaise en ce moment...

Mme Auvran fit un geste insouciant.

— Bah! ma vie n'appartient à personne, et si je meurs, nul ne souffrira de ma perte. J'ai promis de ne pas abandonner cette pauvre petite... Laissez-moi faire une bonne œuvre, ce sera peut-être la seule de ma vie, qui a été terriblement inutile.

— Non, ne venez pas! dit faiblement Mme de Ploëmeur.

— Je ne vous quitterai pas, mon enfant...

... Est-ce dans un rêve qu'Éliane traverse cette longue salle au

parquet brillant, aux rideaux de neige, par les fenêtres de laquelle on voit passer des nuages légers sur le ciel bleu, tandis que de tièdes rayons de soleil s'étendent sur les murs en bandes lumineuses?... Non, c'est la réalité... De ces lits si blancs s'échappe un concert de plaintes, de gémissements, de râles... Des visages tuméfiés et hideux se montrent sur les oreillers, et dans ce coin, ces rideaux abaissés voilent sans doute un cadavre, auprès duquel une religieuse agenouillée achève la dernière prière...

La sœur s'arrête au milieu de la longue rangée de lits.

— Le voici...

Éliane se laisse tomber sur ses genoux. Est-ce vrai? Est-ce donc lui?... Le front est serré par un bandeau que traversent, çà et là, des gouttes de sang... Les traits sont enflés, les yeux clos, et une voix rauque, impossible à reconnaître, s'échappe des lèvres entr'ouvertes et pousse des plaintes inintelligibles.

— Quoi! c'est lui! murmure comme malgré elle Mme Auvran.

Elle le revoit, si beau, si fier, si dédaigneux dans son élégant uniforme...

— Oh! c'est affreux! Quelle guerre!... A quoi tient notre vie!

Et des yeux de la femme mondaine tombent des larmes de compassion, — de ces larmes qui purifient et renouvellent le cœur dont elles jaillissent en lui donnant l'avant-goût de la charité.

— Voici ce qu'on a trouvé sur lui, dit la sœur à voix basse.

Et, allant à une armoire, elle en retire le fragment d'une aigle arrachée, du moins, aux trophées prussiens, une mignonne et souriante photographie, enfermée dans un médaillon, et un fichu tricoté, jadis blanc et neigeux, tout ensanglanté.

— Nous lui avons laissé son alliance, et aussi une petite médaille en or... Allons, courage, madame! Je vais obtenir que vous restiez passer même les nuits dans la maison; mais ce sera à la condition de ménager vos forces, de prendre souvent l'air, et de vous reposer chaque fois que je vous le dirai...

— Et moi, je réclame la même faveur, dit Mme Auvran. Voilà de nouveaux malades qui vous arrivent, et vous devez succomber à la fatigue... Laissez-moi vous aider... A Paris, les religieuses accueillent les femmes du monde qui leur offrent leur bonne volonté!

De ce moment, leur tâche commença. Mme Auvran, la taille ceinte d'un grand tablier, et un petit bonnet d'infirmière posé sur ses cheveux brillants, parcourait la salle, sans frayeur, sans dégoût, avec son joyeux sourire et son gracieux entrain... Éliane ne quittait le chevet de son mari que pour s'agenouiller dans la petite chapelle, ou pour faire quelques pas dans la cour, son chapelet à la main.

Aux grandes épreuves les grands courages et les grands dévoue-

ments. Les sœurs admiraient ces deux femmes, surtout celle qui n'était pas soutenue par une affection terrestre, et qui, d'un seul coup, était devenue si experte en charité...

Ç'a été l'honneur des femmes de cette époque de se trouver à la hauteur d'une tâche si sublime. Nous en avons vu, de ces créatures délicates qu'une larme rebutait, qu'une plaie eût fait fuir, devenir les hôtes des ambulances et des hôpitaux. Nous avons été les témoins de ces transformations qui, dans un roman, paraîtraient invraisemblables, mais qui étaient des miracles de charité... Beaucoup d'entre elles avaient peut-être contribué, par leur luxe et leur légèreté, à cet abaissement des mœurs, à cet énervement dans l'éducation, que l'on dut reconnaître en face de l'épreuve... Elles saisissaient d'un cœur fidèle l'occasion de réhabiliter et de placer aussi haut que jamais l'honneur des femmes françaises...

De longs jours d'angoisse étaient réservés à Éliane... L'ennemi approchait, et elle se demandait avec terreur si elle pourrait enlever son mari avant que le pays fût souillé par les hordes prussiennes.

Il fut longtemps entre la vie et la mort... Ouvrirait-il les yeux? Cette plainte affreuse cesserait-elle de sortir de sa bouche? Son regard se poserait-il une fois sur le visage de sa femme, et s'il devait mourir, s'en irait-il au moins conscient de sa présence, la main dans la sienne, assuré de son pardon, de son amour, de cette tendresse purifiée qui revit au-delà du tombeau?

Enfin, un jour, le calme se fit: il parut goûter un repos bienfaisant, et sa voix non plus plaintive, mais faible comme un souffle, demanda où il se trouvait.

Eliane voulut s'élancer; la religieuse lui imposa silence d'un geste et prit les mains du malade.

— Vous êtes sauvé, je l'espère... Vous êtes dans la maison du bon Dieu, et vous verrez bientôt, quand vos yeux malades s'ouvriront, des figures amies... On vous a bien soigné, bien aimé...

— Je suis donc en France?... Et l'aigle?... Je l'ai sauvée...

— Ne parlez point... Vous la remettrez vous-même à vos chefs... Reposez-vous, et quand vous serez encore mieux, et bien calme, je vous apprendrai de bonnes nouvelles... Tous ceux que vous aimez sont bien, et pensent à vous...

Il était si faible, — ce premier retour à la vie, à l'intelligence, était si imparfait, qu'il tomba dans un état à demi inconscient, où il sentait cependant un commencement de bien-être, et où il rêva qu'une pluie tiède tombait sur ses mains, et qu'un baiser effleurait ses pauvres yeux encore fermés.

De longues heures se passèrent ainsi. Il avait le sentiment de n'être jamais seul, une main attentive disposait ses oreillers, pressait

sur ses lèvres brûlantes le jus des grains de raisin, et se posait, comme un calmant, sur son front encore enflammé.

Puis, la nuit se fit de nouveau, il s'endormit du sommeil profond et paisible de la convalescence.

Au réveil, ses paupières enflées purent laisser filtrer un faible rayon de lumière. Les rideaux de son lit étaient soigneusement baissés, mais une ombre se pencha sur lui.

— Vous êtes sauvé, répéta la voix douce de sœur Marthe. Il faut remercier Dieu. Il vous réserve encore une grande joie... Il y a ici quelqu'un qui vous aime, qui vous a soigné tendrement, sans crainte de la contagion... Savez-vous que vous avez eu la petite vérole ?

— Ma tante !... balbutia-t-il.

Un sanglot à demi étouffé s'échappa du cœur soudain déçu d'Eliane. Ce n'était pas son nom à elle, qui venait sur les lèvres d'Hervé !

— Non, dit la sœur, votre tante n'est point ici : elle s'est dévouée pour rester près de votre fils.

— Alors... oh ! ce n'est pas possible !...

— Allons, mon cher enfant, êtes-vous assez fort pour voir votre femme ?

— Éliane !... Ah ! ne me trompez pas !...

On ne pouvait se méprendre à ce cri...

Les rideaux s'écartèrent, le monde extérieur apparut de nouveau à celui qui avait failli mourir, — un coin de ciel pur s'encadrant dans la fenêtre, un rayon de soleil dansant sur son lit... Et, personnifiant cette sensation joyeuse du retour à la vie, ce fut sur le visage d'Eliane, couvert de larmes et radieux de tendresse, que se reposa son regard ravi...

XXVI

Pauvre Mlle Joscelynde ! Elle avait cruellement souffert, pendant ces longues alternatives d'espoir et de crainte, guettant l'arrivée du facteur avec une angoisse toujours renouvelée, suspendant pour ainsi dire sa vie à ces courts bulletins qu'Éliane lui adressait chaque matin, et se faisant pourtant joyeuse, malgré le déchirement de son cœur, afin de ne pas assombrir la petite vie qui s'épanouissait sous sa garde...

Elle avait vieilli pendant ces jours cruels ; sa pauvre taille frêle s'était encore courbée, ses bandeaux gris étaient devenus d'un blanc d'argent, et chaque heure d'inquiétude avait imprimé sa trace sur cette figure pâle et flétrie.

Mais quel jour mémorable et délicieux fut celui où elle apprit

que ses chers enfants revenaient près d'elle! Il aurait fallu la voir, retrouvant soudain ses forces et un regain de jeunesse pour préparer et embellir la vieille maison de famille. Malgré les supplications d'Anne-Marie, elle se mit à frotter elle-même les meubles de chêne, à arranger sur le dressoir les faïences anciennes qu'Eliane aimait, à remplir de houx, de lierre et de fleurs d'automne les vases antiques et les profondes embrasures.

Son cœur bat à se briser, tandis qu'attentive à tous les bruits, elle épie l'arrivée de la voiture... Les revoir, — les revoir heureux, et leur rendre leur fils, beau et vigoureux, quelle joie ineffable, presque trop vive pour cette terre!...

La voiture se fait entendre... Elle se rapproche, et Mlle Joscelynde, portant son petit neveu dans ses bras tremblants, sort sur le seuil de sa porte...

Eliane descend la première... Le bonheur transfigure, Mlle Joscelynde se demande si elle a jamais été laide...

Puis, son neveu paraît...

Ah! pauvres joies humaines! Voici la goutte d'amertume qui empêche le cœur de les boire jusqu'à l'ivresse...

Son neveu bien-aimé, l'enfant de ses soins, de sa tendresse, de ses larmes, il a perdu cette beauté dont il est presque permis aux mères de s'enorgueillir... Ses traits gardent la trace de la terrible maladie dont il a failli mourir, un de ses bras est encore en écharpe, et sa haute taille fléchit sous un reste de faiblesse...

Un nuage voile les yeux aimants de Mlle Joscelynde, puis le bonheur surnage, et les voilà tous dans la grande chambre aux meubles antiques où elle a vu jadis la mésintelligence du mari et de la femme...

Dieu soit loué, leurs cœurs sont unis!

Hervé jouit de son fils, qu'il baise avec passion, il est heureux de revoir sa vieille tante, joyeux d'être entouré de tant d'objets pleins de souvenirs... Le repas les amène dans la salle à manger, là même où il a dit adieu à Mlle Joscelynde trois mois auparavant... Hervé interrompt le récit de la bataille, les détails de son évasion, qui font palpiter les deux femmes, pour pousser une exclamation joyeuse devant sa grande chaise de bébé, remise à neuf pour son fils, devant la timbale que l'enfant lance en riant comme une balle, devant les mets bretons qu'on lui sert...

Et chaque fois qu'un plaisir nouveau, qu'une réminiscence agréable s'offre à lui, son regard cherche celui de sa femme... Désormais, ils n'ont plus qu'une vie, et la vieille tante dévouée en bénit Dieu tout bas...

— Et Mme Auvran? s'écrie-t-elle tout à coup.

Elle sait que leur amie est restée au Mans, mais elle se reproche de l'avoir oubliée dans sa joie... Pour la première fois, elle s'accuse d'avoir été égoïste...

Les yeux d'Éliane se mouillent de larmes.

— Elle est admirable, répond-elle. Nous avons en vain cherché à l'emmener... Laissez-moi, nous disait-elle avec son plus radieux sourire, je suis encore utile ici, et il me semble que ma chère petite enfant perdue est plus près de moi... Je la revois chaque nuit, et quelque chose me dit que nous nous rejoindrons bientôt...

. . . .

Le bonheur ne se raconte guère. Celui d'Hervé et d'Éliane, si tardivement conquis, fut cependant traversé. La France agonisait, et Éliane dut, dans une anxiété suprême, laisser partir de nouveau son cher convalescent...

Du moins, ils étaient unis maintenant, et les angoisses, si horribles qu'elles fussent, étaient adoucies par une inaltérable tendresse.

Que de projets formés pendant cette absence ! On habiterait Kersauré ; Hervé, en attendant le moment de s'occuper de l'éducation de son fils, se livrerait à de sérieuses études d'agriculture, et fuirait pour toujours cette terrible oisiveté qui avait failli perdre son bonheur...

Le jour où il revint, trouvant dans les tendresses qui l'accueillaient une consolation pour les douleurs patriotiques qui avaient brisé son cœur de Français et de soldat, Éliane éprouva de nouveau, et bien douloureusement, que la joie et la peine se touchent ici-bas...

Mme Auvran, demeurée à l'hôpital du Mans, venait de succomber au typhus en soignant des blessés Prussiens.

Elle avait tracé, d'une main mourante, deux lignes presque illisibles pour Mme de Ploëmeur :

« Remerciez Dieu... L'ouvrière de la onzième heure..... La chère petite voix m'appelait d'en haut... Je suis heureuse... »

M. Maryan.

LE FUSIL DU ROI

VOYAGE DU MAJOR SERPA PINTO

DANS L'AFRIQUE AUSTRALE[1]

IV

Ce fut seulement le 6 mai que le major se trouva en mesure de quitter le pays des Bihenos. La veille de son départ, une troupe de déserteurs et vagabonds portugais, qui fuyaient dans cette contrée lointaine la rigueur des lois, se présenta tout à coup devant lui. Celui qui paraissait le chef de la bande, et dont tout l'extérieur décelait un coquin de la plus vile espèce, lui fit à mots couverts, mais fort intelligibles, l'ignoble proposition de s'associer à lui, afin d'exercer ensemble le trafic des esclaves.

Stupéfait de tant d'audace, le major ne répondait rien. L'homme se redressant alors, prit un ton menaçant et lui déclara que s'il refusait d'avoir part à son honnête entreprise, il soulèverait contre lui tout le pays.

— Dès les premiers mots, mon digne ami, j'ai vu qui vous êtes, répliqua le major; je vais user avec vous d'une égale franchise, et vous apprendre à me connaître.

Appelant ses serviteurs, il fit saisir le misérable, qui fut lié à un arbre voisin, où cinquante vigoureux coups de fouet furent la récompense de sa harangue.

Le district où se trouvait la caravane est infecté par l'odieux trafic de bétail humain qui dépeuple l'Afrique centrale. Les mar-

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1881.

chands européens, nègres ou mulâtres, attisent la discorde entre les naturels ; à la suite des guerres qu'ils ont suscitées, ils enlèvent les captifs, et les vendent sur quelques-uns des nombreux marchés de l'intérieur.

Quelques jours après avoir quitté le Bihé, le major suivait dans le district occupé par les Ganguellas, les bords fertiles et plantureux de la rivière Cuanza, lorsqu'on vint lui dire qu'un mulâtre, chef d'une petite caravane, demandait à s'établir tout près du campement portugais, afin d'augmenter ainsi la sécurité commune. L'autorisation fut accordée, quoique avec une certaine répugnance. Quelques heures plus tard, comme le major s'occupait à écrire son journal, un bruit étrange, pareil à celui d'un marteau qui frappe sur l'enclume, parvint à son oreille. Augusto, envoyé pour en connaître la cause, lui apprit que le mulâtre en question conduisait une bande d'esclaves ; c'était en rivant les fers de ces malheureux qu'il avait attiré sur ses actes une attention dont il redoutait sans doute assez peu les effets.

A cette nouvelle, l'indignation du major fut si violente, qu'elle lui ôta pendant quelques instants, tout contrôle sur lui-même. Ainsi, dans l'enceinte même du camp, sous la protection du drapeau portugais, un misérable osait le braver audacieusement et amener des esclaves ! Cette conduite méritait un châtiment exemplaire.

— A mort ! A mort le trafiquant ! s'écrièrent Augusto et quelques autres nègres, en voyant le courroux de leur maître.

Mais le voyageur était parvenu à maîtriser sa colère. Il fit venir l'insolent mulâtre, et lui demanda compte de sa conduite. L'homme commença par nier ; le major, d'une voix de tonnerre, lui intima l'ordre de délivrer sur l'heure ses victimes.

Un sourire moqueur et un haussement d'épaules furent toute la réponse du trafiquant. C'était plus que le Portugais n'en pouvait supporter. La fureur qu'il contenait à grand'peine fit explosion. Il fondit sur le mulâtre, le saisit à la gorge, et tira son couteau !...

En cet instant, il aperçut le canon de trois ou quatre fusils braqué sur la tête de son adversaire. Cette vue le rendit à lui-même. Des cris de mort contre la caravane entière retentissaient dans le camp, et le major connaissait la férocité des nègres, quand ils croient avoir de leur côté la force et le droit. Dominant donc le tumulte, il donna l'ordre à Augusto et à Verissimo de débarrasser les esclaves de leurs chaînes, et de les amener en sa présence. Les fers furent jetés dans la Cuanza, sauf toutefois ceux qui furent réservés pour les chefs de la caravane, et les gardiens des infortunés captifs.

Cet acte de justice calma l'effervescence des serviteurs du major ; les esclaves furent mis en liberté ; quelques-uns demandèrent à

suivre leur libérateur, tous reçurent l'assurance que leurs oppresseurs seraient tenus hors d'état de leur nuire.

Mais le rôle de redresseur de torts est plus ingrat peut-être dans l'Afrique centrale que dans tout autre pays du monde. Le major ne tarda pas à l'éprouver. Il était sur le territoire des Luchazes, tribu voisine des Ganguellas, quand il fit de nouveau la rencontre d'une bande d'esclaves. Les gardiens étant peu nombreux, mettre les prisonniers en liberté ne fut pas chose difficile. Mais, à la grande mortification du major, ces malheureux, pour la plupart des enfants et des femmes, déclarèrent n'avoir que faire de la protection qui leur était offerte. Ils venaient de fort loin, n'avaient aucun moyen de retourner dans leur pays, et préféraient suivre leurs maîtres, que de s'exposer à un sort peut-être encore plus cruel.

« Après tout, n'avaient-ils pas raison? conclut mélancoliquement le major. Il nous est aisé, en Europe, de décréter l'abolition de l'esclavage; il n'est pas si facile de mettre en liberté de malheureuses créatures quand on est loin de toute nation civilisée. Une bande de ces captifs se compose de nègres appartenant à différentes tribus, quelquefois fort distantes les unes des autres. Un voyageur qui voudrait rendre ses protégés à leurs familles, devrait entreprendre d'interminables voyages. Les abandonner après les avoir mis en liberté, c'est les livrer en pâture à l'avidité de la première peuplade qui voudra s'emparer de leurs personnes; car les trafiquants ont soin de prendre des êtres sans défenses, des enfants et des femmes. Je l'affirme avec tristesse, ni la génération actuelle ni celle qui doit venir après nous ne verront l'abolition de l'esclavage; les navires qui font croisière sur les côtes empêchent l'exportation de la denrée humaine; mais les nations civilisées ne peuvent intervenir dans l'intérieur. Selon moi, l'odieux négoce des trafiquants ne cessera que le jour où la polygamie aura disparu de l'Afrique centrale; jusque-là, en dépit de l'influence européenne, la brutale sensualité du nègre retiendra la femme esclave et prisonnière. »

Le pays que traversait la caravane paraissait avoir été naguère populeux et cultivé; de vastes champs portaient encore la trace du travail de l'homme, des villages dévastés offraient aux regards des huttes en ruines; nulle part un être vivant qui pût dire la cause de ces désastres. Mais, hélas! il était trop facile de la deviner: l'esclavage avait produit ces maux; les habitants de ce sol fertile gémissaient sans doute au loin dans les fers de quelque trafiquant. On avait dû égorger les hommes faits et les vieillards, et emmener le reste de la population.

Un autre sujet de méditation s'offrit bientôt à l'esprit attristé du major. Il était sur le plateau qui sert de partage au système fluvial

de l'Afrique. Jusqu'alors les rivières qu'il avait traversées portaient à l'Océan le tribut de leurs eaux : « Leur murmure, dit-il, qui si souvent avait bercé mon sommeil, me semblait établir un lien entre moi et ma chère patrie. Combien de fois ma pensée avait suivi leur cours jusqu'à cet Atlantique dont les flots baignaient les rives du Portugal ! Maintenant, le charme était rompu. La rivière que je voyais couler à mes pieds se dirigeait vers l'est. Un an s'était déjà passé depuis que j'avais dit à mon vieux père un adieu qui pouvait être éternel. Combien de temps serais-je encore éloigné des miens, errant au fond des solitudes de l'Afrique? »

Parfois, une inexprimable impression d'isolement venait s'emparer de son âme et lui causer une mélancolie profonde. « Ce sont des moments dont on ne saurait peindre l'angoisse, écrit-il, que ces combats d'une volonté qui flotte incertaine entre l'espérance et le découragement. A qui pouvais-je confier mes tristesses? Dans le sein de quel ami pouvais-je verser mes inquiétudes pour obtenir en échange un mot de sympathie? Seul! J'étais seul, complètement seul au milieu de contrées barbares, dont le langage et même les idées m'étaient inconnus. Je compte pour peu de chose la faim, la soif, la maladie, tous les maux qui dans ces régions assaillent l'explorateur; l'homme doit avoir une constance capable de résister à de pareils assauts. La souffrance véritable, c'est le trouble d'esprit; voir devant soi l'abîme, entendre la raison qui le montre prêt à saisir sa proie, et vouloir néanmoins le franchir. La souffrance véritable, c'est de songer aux serviteurs fidèles qui suivent avec une aveugle confiance le maître dont la témérité va peut-être les vouer à la mort. Oh oui! c'est une souffrance que la responsabilité terrible d'une expédition semblable, quand on est seul à en porter l'écrasant fardeau. Je suis père, j'ai vu s'éteindre dans mes bras une enfant adorée, je n'ai pas, même alors, senti le vide immense, l'accablement profond, que j'éprouvais en Afrique. »

Si le major comptait pour *peu de chose* la faim et la maladie, ce n'était pas faute de connaître ces hôtes peu commodes. Ses approvisionnements d'étoffes et de verroteries diminuaient d'une manière inquiétante; il était contraint de les économiser avec un soin parcimonieux. Tantôt les naturels mettaient à trop haut prix les vivres qu'ils pouvaient offrir ; tantôt le pays était désert, le gibier rare; quelques poignées de farine de massongo, aliment maigre et insipide, composaient tout le repas de l'Européen et de ses hommes, après une longue journée de marche au milieu des forêts vierges, ou sur les bords marécageux d'une rivière. Les porteurs indigènes avaient une ressource; ils dévoraient avec avidité les énormes fourmis qui, dans ces climats, forment des monticules aussi consi-

dérables que les huttes les plus spacieuses, et qui, vu leur nombre, offrent de loin l'apparence d'un grand village. Mais Verissimo et les autres serviteurs du major aimaient mieux souffrir la faim que de toucher à ces mets peu engageants.

Tous rivalisaient néanmoins de dévouement et de courage. Dans les premiers jours de juillet, on arriva au pied de la Serra Cassara-Caiera, plateau qui forme la partie la plus haute de ce pays accidenté, mais les pentes de la montagne étaient relativement douces, et les porteurs luchazes s'excitaient les uns les autres par un chant du pays, que l'on peut traduire de la manière suivante :

« Le colera (sorte de reptile venimeux) n'a ni mains, ni pieds, ni jambes, et pourtant il gravit la Serra! Pourquoi ne le pourrions-nous pas faire, nous qui avons des bras et des jambes, des pieds et des mains? »

On arriva en effet au sommet du plateau, d'où un magnifique panorama s'offrit aux yeux des voyageurs. Quatre rivières, le Cuango, le Cuito, le Cuiba et le Cuime, visibles à une grande distance, serpentaient au milieu d'une végétation splendide; le versant oriental surtout présente une si grande variété d'arbres magnifiques, ombrageant de verdoyantes et pittoresques vallées, que le major n'avait encore vu en Afrique rien de pareil.

Au delà de cette montagne, régnait, disait-on, l'abondance, et la caravane pourrait se dédommager de la diète forcée qu'elle venait de subir. On entrait dans le bassin du Zambèse, et quelques jours plus tard, le major avait la joie, inexprimable pour un explorateur, de contempler la source et de déterminer la position du Cuando, un des principaux affluents du gigantesque fleuve africain.

Cette importante rivière sort d'un lac situé au milieu des forêts et des jungles; le Portugais en suivit le cours l'espace de plusieurs lieues; il était plein d'une noble fierté en songeant qu'il comblait ainsi peu à peu quelques-unes des trop nombreuses lacunes de la science; mais l'ennemi contre lequel il avait déjà tant de fois lutté, la fièvre, vint de nouveau le terrasser au milieu de ses travaux. Le 10 juillet le vit une fois encore en proie au délire; nul Européen n'était là pour ordonner les remèdes nécessaires, et lui-même se trouvait hors d'état de rien prescrire. Verissimo, fort en peine, ne savait que résoudre, quand Augusto eut l'idée d'amener près de la couche où gisait son maître un docteur indigène. Le noir Esculape, averti de la gravité du cas, vint avec tout l'appareil de son art. Grâce à ses soins, la poitrine oppressée du malade fut bientôt couverte des amulettes les plus précieuses, et surtout de petites cornes d'antilopes remplies de drogues infaillibles; un bracelet de dents de crocodiles fut placé à son bras gauche; enfin, pour com-

pléter le pouvoir du magique charme, deux gigantesques cornes de buffle furent suspendues à des poteaux, et placées à l'entrée de la tente. Cela fait, le docteur se retira, et les serviteurs du major attendirent, avec une inquiétude mêlée d'espoir, l'effet de ces puissants remèdes.

La jeunesse et une vitalité puissante furent sans doute de meilleurs antidotes ; le patient reprit ses sens, et ne put s'empêcher de sourire en voyant l'attirail bizarre dont l'avait entouré la sollicitude de ses nègres. Une forte dose de quinine empêcha le retour de ces terribles accès : mais la crédulité des naturels ne manqua pas d'attribuer aux amulettes une guérison si prompte.

A peine remis de cette nouvelle secousse, le voyageur ordonna de lever le camp, et reprit la direction de l'est. On éprouve, en parcourant les pages de ce journal écrit avec une martiale simplicité, un sentiment d'admiration pour l'énergie, nous allions dire pour l'héroïsme de cet explorateur qui, seul, malade, presque sans ressources, n'en continue pas moins, avec une indomptable persévérance, de poursuivre le but qu'il s'est tracé. L'abondance promise par les guides continuait à n'être qu'un mirage ; la faim pressait cruellement les voyageurs ; malgré la faiblesse causée par sa maladie récente, le major dut prendre son fusil et faire dans la forêt des expéditions désespérées, trop heureux de rapporter enfin, après d'incroyables fatigues, la pièce de gibier qui était pour lui et ses hommes une question de vie et de mort.

Le 25 juillet, la petite caravane, après avoir traversé une de ces forêts vierges, sombres et grandioses, comme il n'en existe plus guère qu'en Afrique, campa dans le pays des Ambuellas, sur les bords de la rivière Cuchibi. Ce cours d'eau présente un aspect différent de ceux que le major avait franchis jusque-là ; il ne coule pas au milieu d'une sorte de plaine marécageuse, il ne s'infléchit pas brusquement, mais son lit, parfaitement encaissé, décrit de longues courbes au sein d'une vallée qu'il fertilise sans la rendre humide et malsaine.

Le roi de ce district, Cabu-heu-ue, jouit d'une réputation d'hospitalité justement acquise. Dès qu'il sut l'arrivée des voyageurs, il envoya au campement du maïs, du manioc, et quelques volailles. On pense avec quelle joie ce présent fut accueilli par des gens affamés qui, depuis tant de jours, ne s'étaient point trouvés à pareille fête. Le maïs bouilli leur parut un régal digne d'un roi : « Je le saluai avec révérence, écrit le major Pinto, et je remerciai le ciel ; le règne du massango était terminé ! »

Le généreux sova vint le lendemain faire visite à ses hôtes. C'était un homme avancé en âge, son visage était sympathique et bienveil-

lant ; ses traits réguliers eussent pu le faire prendre, si ce n'eût été la couleur de sa peau, pour un rejeton de la race juive. Grâce à la libéralité des trafiquants qui parcourent ce district, il était richement vêtu ; il portait un uniforme quelque peu fantaisiste, une cravate aux vives couleurs et, par-dessus ce costume, un burnous blanc. La conversation s'engagea, mais d'une manière moins faite pour encourager l'expansion, que pour permettre au sova de calculer ses réponses. L'interprète du major transmit à haute voix les paroles de son maître à l'un des officiers de Cahu-heu-ue, celui-ci à un autre dignitaire, qui les répéta lui-même à un troisième, ce dernier enfin s'adressa au prince, dont la réponse exigea les mêmes intermédiaires. Ainsi le veut l'étiquette. Ce n'est pas précisément le moyen de dire beaucoup de choses en peu d'instants. Le major, qui désirait reprendre aussi promptement que possible, son chemin vers l'est, essaya néanmoins d'obtenir quelques informations sur le royaume de Baroze, pays situé dans le haut Zambèse, et qu'il devait traverser ; soit ignorance, soit calcul prudent, le vieux chef, à l'extrême mortification du major, déclara ne rien savoir sur cette contrée peu sûre et agitée de révolutions continuelles.

Tandis que le Portugais songeait ainsi à de futurs travaux, une aventure des plus piquantes l'attendait le jour même. Comme il revenait au camp après une courte excursion, il entendit des chants et des rires, mêlés à de nombreuses salves de mousqueterie, et aux accords médiocrement harmonieux de la musique indigène. Plusieurs jeunes filles, reconnaissables à leurs bracelets de bois emblématiques, dansaient avec les hommes de l'escorte, tandis qu'une foule d'indigènes se livraient aux démonstrations les plus bruyantes. L'ombre des grands sycomores protégeait les groupes joyeux contre l'ardeur du soleil, le major suivait d'un œil rempli d'intérêt les évolutions des jeunes Ambuellas, dont quelques-unes, dit-il, « avaient un type véritablement caucasien, et dont la grâce eût fait naître l'envie au cœur de plus d'une Européenne ».

Ce qu'il ignorait, c'est que ces réjouissances étaient des fêtes nuptiales. Les hospitaliers Ambuellas, peu scrupuleux en ces matières, font volontiers contracter à leurs filles des unions avec les étrangers qui viennent sur leur territoire, sans s'inquiéter beaucoup de la durée plus ou moins longue de pareils mariages. Ce que le Portugais prévoyait moins encore, c'est que lui-même, lui qui, par respect pour sa propre dignité, avait fait vœu de mener une vie austère, lui qui, par la sobriété de sa vie et la rigidité de ses principes, excitait l'admiration de ses propres serviteurs, il allait se trouver l'objet de cette compromettante courtoisie !

En approchant de sa tente, il aperçut les deux filles du vieux

sova, Opudo et Capéu, qui, par l'ordre de leur père, se présentaient pour être les fiancées de l'homme blanc. Le refus de l'étranger semblait impossible. et l'on avait à l'avance brûlé force poudre pour célébrer ces noces illustres. L'une des princesses était âgée de vingt ans à peu près ; l'autre, qui était remarquablement jolie pour une Africaine, en comptait à peine seize. L'aînée parlait le hambundo, dialecte que possédait aussi le major. Il essaya de faire comprendre aux jeunes Ambuellas que, si reconnaissant qu'il fût de l'honneur qui lui était offert, il ne pouvait les prendre pour épouses.

— Vous nous méprisez! s'écria Opudo avec indignation. Les femmes de votre pays sont-elles donc plus belles que ma sœur ?

Capéu était assise sur une peau de léopard ; ses grands yeux noirs, doux comme ceux de la gazelle, étaient timidement fixés sur l'étranger : la lumière du dehors éclairait vivement le profil de la jeune Ambuella, qui se détachait sur le vert feuillage des parois de la tente.

— Si vous êtes chef parmi les Faces-Pâles, reprit Opudo avec fierté, nous sommes, nous, les filles d'un sova !

Comment faire entendre raison à l'altière princesse ? L'embarras du major était extrême. Par bonheur, une de ses servantes, une négresse nommé Mariana, vint, avec la finesse d'une femme, le tirer de cette situation difficile. Après avoir, à plusieurs reprises, frappé ses mains l'une contre l'autre, selon le salut en usage chez les Ambuellas, elle expliqua aux deux princesses que l'homme blanc était marié dans son pays, et que sa loi lui défendait d'avoir plusieurs épouses. Ses arguments réussirent à convaincre les jeunes filles, elles se retirèrent, mais elles revinrent le lendemain et les jours suivants, apportant pour la table du major ce que le district produisait de plus exquis, veillant à son bien-être, aplanissant pour lui les difficultés. La belle Capéu avait sans doute calmé le ressentiment de sa sœur ; peut-être espérait-elle, à force de soins et de sollicitude, gagner le cœur du farouche étranger. C'était en vain qu'il cherchait à fuir leur présence ; s'il faisait une reconnaissance dans le voisinage, elles étaient ses guides ; s'il se rendait en canot à l'île qui servait de résidence au sova, elles lui tenaient lieu de rameurs. maniant avec autant de grâce que de dextérité les légères embarcations du pays ; plus d'une fois, il les aperçut, le soir, assises près du feu du campement. Comme il les pressait de chercher un abri.

— Nous sommes, lui répondit amèrement Opudo, pareilles aux faunes de la forêt ; peu nous importe où nous prenons notre repos.

Mais si flatteur qu'il fût pour le major d'être l'objet de ces touchantes attentions, de voir tous ses désirs devinés ou prévenus, il ne voulait pas se laisser prendre aux enchantements des deux noires

Armides. Il se hâta de se pourvoir de vivres, car les Ambuellas sont habiles aux travaux agricoles et possèdent de riches cultures, puis, ayant dit un cordial adieu au vieux sova, il fit ses préparatifs de départ. Ce ne fut pas sans peine qu'il arracha ses compagnons aux délices de cette Capoue de l'Afrique centrale ; mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'au moment de se mettre en marche il aperçut, en tête de la caravane, les deux filles du chef, Opudo et Capéu ! D'une voix dont la brusquerie cachait mal une nuance de tristesse, l'aînée des deux sœurs lui apprit qu'elles avaient résolu de l'accompagner jusqu'aux frontières du pays des Ambuellas.

L'heure des adieux vint pourtant. Opudo exprima l'espoir que le voyageur, à son retour, viendrait une fois encore sur les rives du Cuchibi, et peut-être y fixerait sa résidence. Quant à Capéu, un regard de ses beaux yeux, regard empreint d'une muette éloquence, en disait plus que de longs discours. « Une amitié toute platonique s'était formée entre nous, ajoute le major ; je ne pus m'empêcher de regretter le départ des deux fidèles créatures. »

Ce récit ne fait-il pas songer à la gracieuse idylle de l'*Hôtesse Arabe :*

Puisque rien ne t'arrête en cet heureux pays,
Ni l'ombre des palmiers, ni le jaune maïs,
Ni le repos, ni l'abondance ;
. . . .
Adieu, voyageur blanc, songe un peu quelquefois
Aux filles du désert.....
Souviens-toi, car peut-être, ô rapide étranger,
Ton souvenir reste à plus d'une.

A l'est du pays des Ambuellas, s'étend, à une hauteur de 3900 pieds au-dessus du niveau de la mer, la vaste plaine de Nhengo qui, dit-on, se prolonge vers le sud jusqu'au confluent du Cuando et du Zambèse. Les provisions dues à la bienveillance d'Opudo et de Capéu furent bientôt épuisées ; les naturels refusaient de rien vendre, le gibier n'offrait qu'une ressource insuffisante, la caravane connut de nouveau les horreurs de la faim. Poussé par le désespoir, et aussi par les conseils violents d'un serviteur du trafiquant Silva Porto, Caiumbuca, dont la présence devait lui être plus tard bien fatale, le major résolut d'enlever de force les vivres qu'on lui refusait. « Seul au centre de l'Afrique, écrit-il, avec une grande tâche à remplir et l'honneur de mon drapeau à garder intact, quelles angoisses ne devais-je pas éprouver ? En de

telles situations, il faut être un démon ou un saint. Je me sentais parfois devenir tour à tour l'un et l'autre. »

Réunissant les hommes que la maladie et les privations n'avaient pas trop affaiblis, le major se mit à leur tête, marcha vers le village et somma les habitants d'avoir à lui livrer des vivres. Les indigènes répondirent par un refus plus insolent encore que le premier. Mais ils avaient compté sans la supériorité des armes de l'Européen. La bourgade fut emportée d'assaut. Toutefois le major, arrêtant l'ardeur de ses hommes, rendit les prisonniers faits pendant l'action et paya au chef les denrées qu'il avait prises.

Le guide qui dirigeait la caravane vers les sources du Zambèse n'était pas un Ambuella ; il appartenait à une curieuse tribu voisine, celle des Mucassequeres, dont nous devons dire quelques mots. « Ces hommes, d'une race complètement distincte, sont, écrit le major, les vrais sauvages de l'Afrique centrale ; ils ne construisent ni huttes ni cabanes ; pareils aux animaux, ils n'ont d'autre demeure que la forêt immense ; nés sous un arbre, ils sont contents d'y mourir ; ils méprisent aussi bien les pluies torrentielles que le soleil brûlant, et ne cherchent pas même, comme les hôtes du désert, une tanière pour s'y abriter. Jamais ils ne cultivent le sol ; les racines, le miel, les produits de la chasse, forment leur seule nourriture ; l'arc, les flèches, sont leurs seules armes ; mais ils savent s'en servir avec une incroyable adresse. Aussi craintifs que sauvages, ils ne les emploient du reste que pour se procurer des aliments ; ils semblent avoir conscience de leur condition inférieure, car jamais ils n'attaquent les autres tribus. Ils ne sont pas moins déshérités au physique, leur laideur est repoussante. Pour décrire en quelques mots les deux peuples qui se partagent ces régions, il suffit de dire que l'Ambuella est un nègre au type caucasien, tandis que le Mucassequere, beaucoup moins foncé de couleur est, en quelque sorte, un blanc de la race des Hottentots. Ce sont les tribus de ces nomades sauvages qui, en grande partie, fournissent d'esclaves les caravanes du Bihé.

L'agile Mucassequere qui, pareil à tous les sauvages, savait parfaitement s'orienter au milieu des marécages et des forêts, conduisit en quelques jours la caravane jusques sur les bords du Zambèse, où elle arriva le 25 août. Avec quelle émotion religieuse le major Pinto salua le grand fleuve qu'il était venu contempler de si loin, ce fleuve auquel restera éternellement attaché le nom de Livingstone ! Les hommes de l'escorte poussaient des acclamations frénétiques ; leur maître, au contraire, gardait le silence, l'œil fixé sur le labyrinthe de lacs et d'îles formé par les eaux du géant africain !

V

La région du haut Zambèse, entre le 15e et le 18e parallèle sud, est le siège d'un puissant empire, le Lui ou Baroze, qui, après maintes révolutions, obéissait, en 1878, à un jeune prince de vingt ans, nommé Lobossi. Quel accueil ce potentat ferait-il au major? Favoriserait-il l'expédition? Voudrait-il y mettre obstacle? De son bon vouloir dépendait le succès de l'entreprise, car notre Portugais avait, le matin même, distribué les dernières rations à ses hommes.

Tout parut d'abord marcher à souhait. Les officiers de Lobossi vinrent au-devant de l'étranger jusqu'aux frontières du royaume, et le conduisirent à Lialui, capitale du Baroze, où il fut reçu en grande pompe. Douze cents guerriers, rangés sur deux lignes parallèles, attendaient, au port d'armes, l'hôte européen. Le major Pinto ne tarda pas à paraître, escorté par un grand de l'empire et trente hommes de la suite de ce dignitaire. Quand le voyageur fut arrivé à la maison qu'il devait occuper, on le fit asseoir sous un dais préparé à l'avance, et la cour entière vint lui rendre hommage. Il lui fut ensuite permis de se livrer au repos, tandis que ses hommes attaquaient vaillamment les pièces d'excellente viande qui leur étaient offertes.

Une réception si flatteuse autorisait les conjectures les plus favorables. Le lendemain, le major fut admis en présence du monarque lui-même.

Lobossi, de taille très haute et bien proportionnée, portait de larges pantalons de cachemire, et un manteau de même tissu était jeté sur sa tunique aux brillantes couleurs. Une paire de souliers, des bas d'une blancheur parfaite, et un large chapeau gris, orné de deux plumes d'autruche, complétaient son costume. Il était assis sur un large fauteuil; près de lui, sur un siège moins élevé, se tenait le président du conseil, le ministre Gambella, puis venaient trois ou quatre seigneurs de haut rang. Le vaste espace laissé devant le trône était occupé par un millier de courtisans, accroupis sur le sol, et placés plus ou moins près de la personne du monarque, selon leur importance relative.

A l'arrivée du major, le roi se leva et l'assemblée entière suivit son exemple. Le Portugais serra la main du jeune prince, puis s'assit sur le siège qui lui avait été destiné, entre Lobossi et Gambella.

Après un échange de compliments qui « paraissaient mieux con-

venir à une cour européenne qu'à un peuple barbare », le major Pinto expliqua au roi qu'il n'était pas un trafiquant, mais un envoyé du roi de Portugal, et qu'il ne pouvait délivrer son message devant une assistance si nombreuse.

— La réception qui vous a été faite, répondit gracieusement le roi, prouve que nous ne songeons pas à vous confondre avec les trafiquants. Vous êtes mon hôte, et comme j'aurai, je l'espère, le bonheur de vous garder quelque temps à ma cour, nous pourrons parler d'affaires à loisir.

Deux jours plus tard, en effet, le major fut mystérieusement amené, vers neuf heures du soir, dans l'intérieur de la résidence royale. Lobossi l'attendait, assis près d'un feu brillant allumé dans un vaste brasiero de terre, d'une longueur de 2 mètres. Non loin de là, rangés en demi-cercle, une vingtaine d'hommes, armés de sagaies et couverts de boucliers, se tenaient silencieux et immobiles comme des statues.

Gambella devait assister à la conférence. Avec l'art d'un diplomate consommé, il sut mêler à l'entretien force questions insidieuses, faites pour s'assurer adroitement de la sincérité du major. Il était sans doute excusable, car, n'en déplaise au Portugais, un étranger venu de si loin aurait fort bien pu n'être qu'un imposteur.

On parla du commerce du pays, des relations à établir avec les colonies portugaises, et de l'avantage qui en résulterait pour le Baroze. Gambella, les yeux fixés sur le voyageur, ne perdait pas un des mouvements de son visage. Lobossi, au contraire, se livrait tout entier à la joie que lui causaient les perspectives ouvertes devant ses regards. On convint que le roi enverrait dans le Benguella une députation, sous la conduite d'un homme sûr, muni de lettres du major Pinto. En échange, il serait fourni à l'Européen des porteurs et tous les approvisionnements nécessaires pour continuer son voyage.

En dépit de la fièvre, dont les fréquents accès continuaient à miner ses forces, le major était radieux. Cette fois encore pourtant, ses espérances devaient être brusquement détruites.

Nous avons dit que le Baroze avait été le théâtre de révolutions fréquentes. Un des compétiteurs de Lobossi, Mannanino, avait obtenu l'alliance d'un État voisin, celui des Matebelis; en outre, il avait réuni autour de sa personne une bande de hardis partisans, et il méditait de reconquérir par la force la couronne qu'il avait perdue. Lobossi, voulant le prévenir, avait envoyé une armée à sa rencontre ; il attendait anxieusement des nouvelles, et le major lui-même n'était pas sans inquiétude, se demandant quelles pourraient être pour son entreprise les suites d'une révolution nouvelle du pays.

Tout à coup, par une pluvieuse et triste matinée de septembre, la nouvelle se répandit dans Lialui que le hardi prétendant, aidé de quelques *muzungos*, c'est-à-dire des trafiquants portugais, avait mis les troupes de Lobossi en pleine déroute. Les messages ajoutaient même qu'il marchait sur la capitale.

Toute la ville fut en rumeur. Les uns parlaient de s'enfuir, les autres voulaient courir aux armes, chacun maudissait les *muzungos*.

— Par bonheur, se dit le major Pinto, personne ici ne se doute que les Portugais de la côte orientale et ceux du Benguella sont un seul et même peuple. Ma vie, sans cela, ne tiendrait guère qu'à un fil.

Comme il faisait cette réflexion, Augusto entra fort agité :

— Maître, le roi vient d'assembler tous nos hommes. Il prétend que vous avez l'intention de joindre les *muzungos*, et il ajoute qu'il va vous obliger à quitter le pays, à retourner au Bihé.

Avant que le major pût répondre, Gambella parut. Le ministre venait, de la part de Lobossi, signifier au major qu'il eût à reprendre au plus vite la route du Benguella. Quant à suivre la direction de l'est, c'était précisément le théâtre de la guerre, il n'y fallait pas songer.

Contrairement à toutes les coutumes du Baroze, le ministre avait gardé ses armes ; le major Pinto suivit son exemple en jouant avec un magnifique revolver.

— Dites à Lobossi, répliqua-t-il, que je ne retournerai pas dans le Benguella. J'éviterai de me mêler à la guerre, mais si je suis attaqué, je saurai me défendre, et si je succombe, le roi de mon pays demandera au vôtre compte de mon sang.

Cette fière réponse exaspéra Gambella. Le major apprit plus tard que, ce jour même, au conseil de Lobossi, le tout-puissant ministre avait réclamé sa mort. L'Européen avait cependant trouvé un appui. C'était le général en chef de l'armée, ce Machauana qui avait été l'ami de Livingstone, et qui, en souvenir du grand voyageur, gardait pour les blancs la sympathie la plus vive. Lobossi avait refusé d'attenter à la vie de son hôte, mais des projets de vengeance n'en couvaient pas moins dans l'ombre.

Toujours intrépide, le major sortit cette nuit-là, comme il le faisait souvent, pour prendre quelques altitudes. Il passait à quelque distance d'un fourré, quand une sagaie, lancée par une invisible main, arriva si près de lui, qu'elle effleura son bras gauche.

Tirer son revolver et le décharger dans la direction de l'assassin fut pour le Portugais un acte d'instinct plutôt que de réflexion. Le misérable s'enfuit alors vers la ville ; puis, se voyant poursuivi par un ennemi plus agile que lui-même, il essaya de se soustraire à sa

vue en se cachant dans les hautes herbes. Le major, néanmoins, parvint à se saisir du meurtrier; il était blessé, car notre voyageur avait l'œil sûr et la main prompte; trop paralysé d'ailleurs par la crainte pour faire aucune résistance, il se laissa conduire au campement, où sa plaie fut reconnue peu dangereuse.

Le calme se rétablit peu à peu dans le campement, mais le major ne ferma pas l'œil de la nuit. Au milieu du silence profond, un coup, frappé doucement à sa porte, le fit tressaillir. Qui pouvait venir à cette heure? En un instant, il fut sur pied. C'était la jeune négresse Mariana, qui, un doigt sur ses lèvres, s'avançait doucement vers lui :

— Maître, murmura-t-elle à son oreille, quand elle fut tout proche, soyez sur vos gardes; Cainmbuca vous trahit. Je l'ai vu parler à Gambella. En revenant, il a réuni les hommes de Silva Porto. J'avais l'éveil et j'écoutais. Ils menaçaient de vous tuer; ils se vantaient d'avoir excité le roi contre vous. Comme vous ne connaissez pas la langue du pays, quand vous faites dire à Lobossi une chose, ils en inventent une autre, de manière à provoquer l'indignation du conseil. Ils prétendent que vous voulez vous joindre aux Muzungos. Verissimo était avec eux. Soyez sur vos gardes. Ils sont tous — tous très méchants!...

Cette révélation était pour le major un coup terrible. Il avait en Verissimo une entière confiance; quant à Cainmbuca, c'était Silva Porto lui-même qui le lui avait recommandé d'une façon particulière. Mais le Portugais, dans les audiences qu'il avait obtenues de Lobossi, avait déclaré au roi que, pour entretenir avec les Européens des relations amicales, il devait renoncer au commerce des esclaves. Cette condition n'avait sans doute pas été transmise. Était-ce là pourtant ce qui lui avait valu la haine de Cainmbuca? Ce misérable était-il l'agent secret des trafiquants? Quoi qu'il en soit, le voyageur devait à la fois se garder contre les ennemis du dehors et les trahisons du dedans. Un courage moins ferme se fût laissé abattre; le major, au contraire, puisait dans les circonstances difficiles un redoublement d'énergie. « Un homme averti en vaut mille, se répétait-il à lui-même; nous verrons bien si je ne suis pas en état de tenir tête à ces mécréants! »

Tout d'abord, il se rendit auprès du roi pour porter plainte de la tentative de meurtre dont il avait failli être victime. La surprise et l'horreur de Lobossi parurent aussi profondes que sincères; mais un rapide regard échangé entre Gambella et l'assassin, que le major avait amené avec lui, montra que si le jeune prince était innocent, une main puissante avait pourtant dirigé le crime.

Le ministre se répandit en protestations de sympathie; tout son

regret, s'écria-t-il, était que l'étranger eût épargné la vie du coupable. « La seule présence de Gambella, dit le major, était cependant pour moi un danger, je sentais qu'une épée de Damoclès restait suspendue sur ma tête. »

Son second soin fut d'aviser aux complots de ses propres hommes. Il avait résolu que les traîtres seraient livrés par un des leurs, et il avait jeté les yeux sur Verissimo. Moins endurci que Cainmbuca, cet homme pouvait être amené au repentir, à l'aveu de ses menées criminelles.

Sans lui adresser une parole, le major plaça entre ses mains une lettre, adressée à Benguella, et dans laquelle l'explorateur disait, qu'ayant lieu de soupçonner la fidélité de Verissimo, il priait le gouverneur de se saisir de la femme, du fils et de la mère du jeune mulâtre.

— Leur vie répondra de la mienne, ajouta-t-il par forme de péroraison.

Inutile de dire que la prétendue lettre était une invention pure; mais quelques jours auparavant, la députation envoyée par Lobossi était partie pour le Benguella, et la ruse du major avait une grande apparence de vérité.

Verissimo, frappé de terreur, se jeta aux genoux de son maître, implora son pardon et révéla le complot dans tous ses détails.

— C'est bien, dit le major; je vois que tu comprends l'étendue de ton crime. Relève-toi et ne parle à personne de notre entretien. Je te charge de surveiller Caiumbuca; garde-toi d'oublier jamais quels gages me répondent de ton obéissance.

C'était beaucoup d'avoir inspiré au mulâtre cette crainte salutaire et de s'être ainsi ménagé des intelligences parmi les ennemis. D'un autre côté, le roi, mû par l'indignation que lui causait l'attentat de la nuit précédente, ouvrait l'oreille aux conseils pacifiques de Machauana, et se montrait disposé à laisser l'Européen suivre, en quittant le Baroze, la direction qu'il lui plairait de choisir. L'horizon semblait donc s'éclaircir quelque peu.

Assis à la porte de sa hutte, le major songeait à profiter sans retard du bon vouloir si vacillant du jeune prince. L'air était pur, la fraîcheur de la nuit semblait délicieuse, de tristes pensées se mêlaient pourtant à l'inébranlable foi qui toujours avait soutenu l'Européen. Qui pouvait dire si, en ce moment même, on ne décrétait pas sa mort? Tout à coup, son attention fut attirée par de brillantes lueurs qui semblaient flotter autour du campement. Surpris de ce phénomène et pressentant un piège, il s'élança d'un bond vers la palissade qui entourait sa demeure... La vérité tout entière lui fut alors révélée; un cri d'horreur s'échappa de ses lèvres.

Plusieurs centaines de noirs entouraient la station et jetaient des brandons allumés sur les huttes qui, couvertes seulement d'herbes sèches, prenaient feu aussitôt. Avivées par un fort vent d'est, les flammes s'étendirent en quelques minutes dans toutes les directions; leurs gerbes sanglantes s'élevaient vers le ciel, éclairant d'une sinistre lumière les hommes de l'escorte, qui se précipitaient hors des huttes embrasées.

Augusto et quelques serviteurs dévoués accoururent en hâte se ranger auprès de leur maître qui, toujours plein de sang-froid en face du péril, appela d'une voix haute ses hommes saisis de panique et réussit à les réunir autour de lui au centre du camp, dans un espace découvert que les flammes ne pouvaient atteindre.

Aidé par Augusto et les fidèles qui l'avaient suivi depuis Caconda, il retourna dans sa hutte, que l'incendie commençait à gagner, il mit en sûreté sa provision de poudre, ses instruments, ses papiers, fruit d'un si long labeur. Verissimo se tenait près de lui.

— Je puis me défendre longtemps, lui dit le major; cours à Lialui; apprends au roi que son peuple nous attaque. Vois aussi Machauana, informe-le de notre péril.

De tous côtés, en effet, les sagaies pleuvaient sur la petite troupe qui se défendait vaillamment et répondait par des décharges multipliées. Déjà quelques-uns des serviteurs les plus dévoués du major entre autres le nègre Manuel, étaient tombés près de lui, atteints de graves blessures. Les assaillants se frayaient un passage au milieu des huttes en cendres; la lueur rouge de l'incendie permettait d'évaluer leur nombre. Ils étaient cent contre un! L'officier portugais, debout auprès de son drapeau national, encourageait les siens et leur donnait l'exemple. Ses hommes, surpris d'abord, s'étaient promptement ralliés, mais il en manquait un, celui qui aurait dû se trouver au premier rang, Caiumbuca!

Cependant les indigènes, pareils à de noirs démons, tenant d'une main leur bouclier, brandissant de l'autre la sagaie meurtrière et poussant des cris sauvages, gagnaient toujours du terrain. Augusto, qui combattait comme un lion, se tourna tout à coup vers son maître avec un regard d'angoisse. Son arme venait d'éclater. Le major fit donner à l'intrépide nègre le fusil qui lui servait à lui-même pour la chasse à l'éléphant, et une boîte de cartouches. Augusto courut à l'endroit où la mêlée des assaillants était la plus épaisse et déchargea le terrible engin..... Mais l'effet dépassa de beaucoup son attente; les vociférations de guerre et de victoire se changèrent en gémissements et en cris de détresse; les indigènes, comme s'ils eussent été soudainement pris de vertige, s'enfuirent dans toutes les directions.

Qu'était-il arrivé? Le major l'apprit le lendemain de la bouche de Lobossi. Au fond de la boîte de cartouches remise à Augusto, se trouvaient quelques balles qui contenaient de la nitro-glycérine. Dans la chaleur de l'engagement, l'officier portugais l'avait oublié. C'était l'effroyable explosion de ces projectiles qui avait jeté la terreur parmi les indigènes.

Lobossi se défendit d'avoir ordonné l'attaque, mais il ne chercha plus à retenir un hôte qui s'était montré si terrible. Le major put panser en paix ses blessés, ensevelir ses morts, et quitter enfin, le 9 septembre, cette terre inhospitalière. Livingstone, pourtant, y avait laissé de profonds souvenirs, tout empreints de bienveillance et de concorde; par quel fatal concours de circonstances fallait-il que la trahison des propres serviteurs de l'officier portugais eût changé en haine les dispositions premières des indigènes du Baroze? Pourquoi fallait-il que lui, représentant officiel d'une nation civilisée, ne pût laisser derrière lui qu'un renom d'épouvante? On doit, sans nul doute, attribuer ces faits à la sourde hostilité des marchands d'esclaves, hostilité personnifiée par Caiumbuca.

Le fourbe n'avait cependant pas craint de reparaître au campement. Il exerçait un empire absolu sur une partie des hommes de l'escorte, les nègres de Silva Porto; entrer en lutte ouverte avec lui était impossible, le major le pensa du moins, mais il eut bientôt sujet de s'en repentir.

Les voyageurs, qui se dirigeaient vers le sud-est, suivaient le cours du Zambèse, et campaient, à quelques jours de là, sur les bords du fleuve, quand, une nuit, Augusto entra tout effaré dans la hutte du major :

— Maître, s'écria-t-il d'une voix altérée, nous sommes trahis, l'escorte a pris la fuite, emportant tous les bagages!

Le major se vêtit à la hâte, et s'élança au dehors.

Le campement était désert.

La foudre, tombant à ses pieds, lui eût causé une secousse moins terrible. Un rire amer, effrayant, s'échappa de ses lèvres. Son œil hagard s'arrêta sur Augusto, Verissimo et deux ou trois autres serviteurs qui lui demeuraient fidèles. Comment pouvaient-ils s'attacher encore à sa fortune? Pourquoi ne l'abandonnaient-ils pas au destin qui s'acharnait sur lui?

Les misérables avaient tout emporté, sauf les papiers et les armes qui se trouvaient dans la tente du major; mais à quoi serviraient les fusils? Pas une cartouche ne restait. Tout s'était fait dans le plus profond silence, et les chiens de garde, à qui les déserteurs étaient connus, n'avaient pas donné l'alarme.

Les coudes sur les genoux, la tête enfouie dans ses mains, le

major passa le reste de la nuit près du feu du campement, regardant les flammes sans les voir, n'ayant pas une pensée, pas un sentiment, hormis celui de la souffrance. Une sorte d'instinct lui rappela pourtant qu'il était sans armes. Il se fit donner un fusil, le plaça machinalement sur ses genoux et reprit sa position première. Peu à peu, la lumière revint dans son cerveau troublé; mais ce fut pour lui laisser mieux comprendre l'horreur de sa situation. Comment se procurer des vivres? Jusqu'alors la chasse avait été une ressource, bien limitée parfois, mais néanmoins suffisante pour qu'il fût assuré de ne pas mourir de faim; maintenant il était dépouillé de ses munitions, sa seule espérance! « C'est dans des instants comme ceux-là, écrit-il, que l'on se tue ou que l'on devient fou ! »

Il avait laissé tomber sa tête sur sa poitrine, et considérait d'un œil morne le fusil posé sur ses genoux. Une idée se forma par degrés dans son esprit; un souvenir se réveilla. Il rentra dans sa tente, prit une valise qui lui servait d'oreiller, en tira un étui en cuir de de forme rectangulaire, bas et long... D'une main tremblante, il l'ouvrit, en examina fiévreusement le contenu ; puis il courut vers une malle qui contenait, entre autres instruments, un sextant de Casella dans une caisse maintenue en place par deux boîtes de fer-blanc. Alors il sortit de la hutte, et se dirigea vers la Zambèse, au lieu où, la veille, il avait laissé son filet de pêche. L'engin y était était encore, retenu par des poids de plomb. Le major chargea le tout sur ses épaules et revint au campement, courbé sous ce lourd fardeau. « Celui qui aurait guetté mes mouvements, écrit-il, m'aurait pris pour un fou ; je l'étais en effet, mais de joie. Ce que renfermait l'étui de cuir, c'était la vie, le salut, la victoire ; c'était, pour mon pays, la réalisation d'une œuvre utile, ardemment désirée; c'était le couronnement de l'édifice, obtenu en dépit de tous les obstacles; c'était, en un mot, une arme qui allait me permettre d'achever mon expédition, c'était le *fusil du roi!*

Pour comprendre l'exaltation du major, il faut savoir que le don précieux qui lui avait été fait par le roi de Portugal au moment du départ, semblait préparé par la Providence elle-même pour le tirer de la situation désespérée où il se trouvait. Jusqu'ici, bien pourvu d'armes et de munitions, il n'avait pas eu besoin d'y recourir, et ne l'avait guère considéré que comme un objet de luxe. Combien il en bénissait aujourd'hui l'auteur! L'étui du fusil renfermait sous la forme la plus réduite tout ce qui était nécessaire pour fondre les balles et charger les cartouches, quand une fois on avait les enveloppes de métal, dont chacune, grâce à un ingénieux système, pouvait servir indéfiniment. Une boîte, jointe à l'appareil, contenait

cinq cents capsules. Enfin, les deux cassettes de fer blanc, dont le major, faute de mieux, s'était servi pour retenir son sextant de Casella, renfermaient chacune un kilogramme de poudre!

Dès que le jour parut, le voyageur se mit à l'œuvre; il continua jusque vers le milieu du jour, puis, après un court sommeil, il reprit de nouveau sa tâche. Bientôt il eut l'inexprimable joie d'avoir entre les mains de quoi tirer environ trois cents coups de feu!

De même qu'un malheur, un heureux événement n'arrive jamais seul. Une nouvelle, apportée par Verissimo, vint le lendemain ouvrir devant ses yeux une perspective inattendue. Un chef indigène s'était rendu à Lialui, pour demander au roi une audience. Il était, disait-on, envoyé par un missionnaire chrétien qui sollicitait l'autorisation de visiter le Baroze. Lobossi avait refusé; il ouvrait ses États aux trafiquants, mais, — par leur conseil peut-être, — il les fermait à l'apôtre de l'Évangile.

Cependant le major restait plongé dans une rêverie profonde. D'après les renseignements de Verissimo, le missionnaire se trouvait à Patamatenga, c'est-à-dire à une distance d'environ 125 lieues vers le sud. Malgré les difficultés de la route, on pouvait y parvenir en cinquante ou soixante jours, d'autant plus que Lobossi, tout en refusant une escorte et des vivres, avait néanmoins accordé quelques canots pour descendre le Zambèse.

Le parti du major était pris. Il irait à Patamatenga, il demanderait au missionnaire son assistance; il pourrait enfin se confier à la loyauté d'un Européen.

Avant de mettre ce projet à exécution, il dut d'abord s'arrêter quelques jours, retenu par la fièvre. Le 25 septembre seulement, trois frêles canots, sur l'un desquels était l'officier portugais, descendirent lentement le cours du Zambèse. La navigation fut difficile. Tantôt le lit du fleuve était rempli d'herbes aquatiques dont la végétation luxuriante barrait le passage; tantôt les eaux, séparées en bras multiples et formant de petits lacs, étaient si basses, qu'il fallait traîner les embarcations, enfoncées dans le sable et dans la boue. Puis vint la région des cataractes. Quelques-unes, entre autres celles de Gonha, offraient le plus ravissant paysage. « Ce site, dit le major, ne peut être appelé imposant ou grandiose, mais il attire et charme les yeux. La riche végétation de la forêt se mêle si harmonieusement avec les teintes de l'eau et des rochers, pour former un délicieux ensemble, qu'on croirait une toile due à l'étude savante d'un grand artiste. »

L'aspect enchanteur de ce tableau n'empêchait pas les rapides et les chutes d'apporter aux voyageurs de sérieuses entraves. Une

autre cause qui retardait encore leur marche, c'était la nécessité de la chasse; le major mettait un soin religieux à ne pas dépenser inutilement sa poudre; il avait calculé qu'il pouvait tirer cinq coups de feu par jour; grâce à son adresse peu commune, il réussit à pourvoir aux besoins de la petite troupe; la peau et le surplus de la chair des animaux tués étaient échangés, dans les villages, contre quelques fruits et quelques poignées de céréales.

On avait dépassé les limites du Baroze; l'intrépide voyageur touchait au terme poursuivi avec une si indomptable détermination, mais sa constitution, tellement ébranlée déjà, s'altérait chaque jour. Une violente inflammation du foie mit sa vie en péril. Lui qui, toujours, au milieu des événements les plus tragiques, avait gardé une ferme confiance dans le succès de son entreprise, il crut sa dernière heure arrivée. Il fit venir près de sa couche Augusto et Verissimo, leur montra ses papiers, leur donna les instructions nécessaires pour remettre entre les mains du missionnaire européen ce précieux dépôt... Les deux serviteurs pleuraient, convaincus, eux aussi, que leur maître ne reverrait jamais les plages de l'Europe.

Pour soulager les atroces douleurs qu'il ressentait, le major essayait vainement tous les remèdes en son pouvoir. Il eut un jour l'idée de faire, sous la peau, une forte injection de sulfate de quinine. Presque contre son attente, il éprouva un léger soulagement. Il renouvela plusieurs fois l'épreuve à intervalles rapprochés, la fièvre céda; la mort s'était vue de nouveau enlever sa proie.

La station où résidait le missionnaire se trouvait alors à quelques jours de marche seulement, car il avait quitté Patamatenga pour se rapprocher du Baroze. C'était un Français; le major l'avait appris et il en avait éprouvé une satisfaction inexprimable. Outre la sympathie profonde qui unit les deux nations, il avait sans doute un autre motif pour sentir augmenter sa confiance. Il espérait rencontrer un coreligionnaire, un catholique. Il n'en était rien : M. François Coillard est protestant, mais un de ces protestants qu'anime l'esprit de l'Évangile; le voyageur mourant devait trouver sous son toit la charité d'un chrétien, le dévouement d'un ami.

L'espace nous manque pour suivre le major Pinto à travers les derniers incidents de son voyage. Laissant le Zambèse pour se diriger vers le sud, il franchit, en compagnie du missionnaire, le désert de Baines, étudia la civilisation toute jeune, et qui déjà donne tant d'espérances, du pays des Bamanguatos, ces indigènes qui, barbares hier, doivent à leur roi Khama une transformation merveilleusement rapide. Il visita aussi les Boërs, et il consacre plusieurs chapitres d'un vif intérêt à ce peuple curieux dont nos lecteurs ont pu, il y a quelques mois, apprendre ici même

à connaître l'histoire et les mœurs [1]. Il touchait aux colonies anglaises. Le 19 avril 1879, près de deux ans après son départ, il s'embarquait à Durban pour l'Europe.

L'expédition du major Pinto marque une nouvelle phase dans les explorations africaines. Ce n'est plus l'amour seul de la science qui inspire son entreprise ; le patriotisme, les vues de colonisation y ont une large part. Il étudie les sources du Cunene et du Zambèse, reconnaît le Cuando, fournit des informations précieuses sur les races indigènes qui habitent ces régions ; mais il ne se préoccupe pas moins des perspectives ouvertes à l'initiative du Portugal ; et sans doute, en dehors des révélations et des aveux qu'il ne peut s'empêcher de faire à un public déjà quelque peu éclairé par d'autres voyageurs, il a dû rapporter à son gouvernement des faits qui sont de nature à éveiller des réflexions sérieuses. Chaque page de son livre est empreinte d'une tristesse trop motivée par le spectacle qu'il avait sous les yeux. Les établissements portugais de l'intérieur, loin de se fortifier et de s'étendre, tombent chaque jour en ruines ; les colons, et quelquefois les fonctionnaires eux-mêmes, composés d'hommes sans scrupules, rebut de la métropole, apportent plutôt des obstacles à la civilisation qu'ils n'en hâtent les progrès ; enfin l'esclavage, plus ou moins déguisé par la crainte des lois, n'en continue pas moins à étendre sa lèpre hideuse sur des contrées nominalement soumises au Portugal. Le major Pinto, avec une grande véhémence, cherche à laver son pays de ce crime, et nul ne peut mettre en doute son témoignage :

« Les trafiquants qui pénètrent dans l'intérieur pour faire le commerce des esclaves, s'écrie-t-il, n'ont aucun droit à se dire Portugais. Ce sont des convicts, des criminels échappés des prisons du littoral, des voleurs, des assassins que leur pays a rejetés avec horreur, et qui vont parmi les sauvages continuer leur sanglante carrière. De tels hommes ne peuvent déshonorer une nation, car ils n'ont pas de patrie... Leur honte ne saurait rejaillir sur un noble peuple, qui, le premier, s'est uni à l'Angleterre pour mettre un frein à l'odieux trafic des esclaves, un peuple dont les vaisseaux font sur les côtes une croisière non moins vigilante que celle de la Grande-Bretagne elle-même, un peuple dont la législation est une des plus généreuses, des plus libres du monde entier. »

Nous accueillons de grand cœur cette justification du Portugal. Il n'en reste pas moins vrai que, pour ses intérêts coloniaux, la présence de pareils bandits est un danger redoutable. Ce furent leurs

[1] *Les Boërs et le Transvaal*, 25 mars 1881.

intrigues qui entourèrent de tant d'embûches les pas du major. Lui-même le reconnaît : « Il est plus difficile de voyager dans les parties de l'Afrique traversées par ces hommes que dans les régions peuplées de cannibales. Le sauvage n'est pas toujours hostile à l'étranger, ou du moins, il l'est ouvertement. Mais le marchand d'esclaves sème autour de l'explorateur le mensonge et la trahison. L'indigène est comme le lion du désert, on peut le combattre; le trafiquant est le reptile venimeux qui se cache dans le marais fétide; on éprouve son venin avant de l'avoir aperçu. »

Les colonies anglaises, que le major visita sur la fin de son voyage, présentent un aspect bien différent des établissements portugais. Partout les villes se fondent, les voies de communication s'improvisent avec une activité qui tient du prodige; une population saine, intelligente, laborieuse, arrive à flots pressés; apportant avec elle la civilisation de l'Europe. La domination anglaise s'étend depuis le Cap jusqu'aux rives du Limpopo; elle les a déjà franchies, et partout le voyageur rencontre assistance, hospitalité, bon vouloir. « De pareils contrastes, ajoute le major, peuvent se passer de commentaire. » Si le Portugal veut accroître en Afrique sa richesse et son influence, il faut qu'il apporte à la colonisation des nouveaux éléments. Ce n'est pas avec le rebut impur vomi par les bagnes que l'on peut fonder un empire prospère. L'exemple de la Grande-Bretagne montre à tout peuple désireux de marcher sur ses traces quelle voie il doit suivre.

Pierre du Quesnoy.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire de la Terreur*, par Mortimer-Ternaux, t. VIII. — II. *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*, par M. Henri Wallon, t. IV. — III. *Mémoires sur les comités de Salut public, de sûreté générale et sur les prisons*, publiés par M. de Lescure. — IV. *Les origines de la France contemporaine*, t. III. *La conquête jacobine*, par M. Taine. — V. *André Chénier et les Jacobins*, par M. Oscar de Vallée. — VI. *L'École sous la révolution française*, par M. Victor Pierre. *L'instruction publique en France pendant la révolution*, par M. Hippeau.

I

On a pu, jusqu'à ces derniers temps, se tromper, à plus d'un égard, sur la révolution française. On la connaissait mal; les histoires que nous en avions étaient toutes écrites au point de vue d'une idée et au bénéfice d'un parti. Pour ne pas la voir désormais telle qu'elle fut, il faudra être de fait ou volontairement aveugle. La lumière sur les hommes et les choses de ce temps, sur les idées et sur les faits, nous arrive aujourd'hui de tous les côtés, large, directe, sans intermédiaire, sans réflecteurs, et de plus loin qu'elle n'avait fait encore. Nous n'en sommes plus à n'avoir pour l'étudier que les travaux de ses premiers historiens. Les livres de l'école libérale pas plus que ceux de l'autre n'ont, en ce moment, d'autorité. L'idée, chez les uns comme chez les autres, y domine et y gouverne les faits. Or, aujourd'hui, grâce aux recherches qui ont mis les faits à découvert, ce sont eux qui parlent, et leur langage diffère singulièrement de celui auquel on nous avait accoutumés.

Ce qu'ils nous apprennent d'abord, c'est la vraie date de la Révolution. On la fait commencer seulement à 1789 ; c'est une erreur, elle remonte plus haut. Elle avait eu en province, avant cette année, des préludes d'une signification sinistre dont le souvenir s'était perdu, et dont M. Taine vient, en les rappelant, de nous montrer toute la gravité. Cette révolution avant la Révolution, racontée d'une façon si saisissante par l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, un autre historien également distingué pour l'élévation et la sagacité de son esprit, M. Mortimer-Terneaux, l'avait signalée, il y a tantôt vingt ans, dans son *Histoire de la Terreur*, ainsi que le rappelle M. le baron de Layre

en tête du volume complémentaire qu'il vient de publier de ce grand et curieux travail [1].

Ce volume, le huitième de l'ouvrage, et qui devait en être le dernier, paraît-il, était achevé, au moins dans sa partie principale, quand la mort fit tomber la plume des mains de l'auteur. Il clôt la première période de la tyrannie révolutionnaire, et c'est la seule, assure M. de Layre, que Mortimer-Ternaux avait entrepris de raconter. La répression de l'insurrection girondine et royaliste des départements de l'Ouest et du Midi, ou, en d'autres termes, la victoire du jacobinisme en est le sujet. Sauf en ce qui concerne la Vendée, l'histoire de ce soulèvement est aujourd'hui peu connue. Elle méritait d'être reprise non seulement pour l'intérêt du fait en lui-même, mais pour l'intelligence des événements qui en furent la suite. Rien dans les révolutions, n'aide plus au succès d'un parti que les attaques maladroites et sans raison solides dirigées contre lui. La cause des 21 députés expulsés de la Convention le 2 juin 1793 méritait-elle une prise d'armes de la province contre leurs adversaires et était-elle de nature à inspirer une résolution héroïque? Non sans doute. « Pour pénétrer les masses, dit M. Mortimer-Ternaux, à propos de la différence qu'offrirent entre elles l'insurrection de la Normandie et celle de la Vendée, pour pénétrer les masses, il faut des idées grandes et simples : généreuses ou perverses, elles poussent au dévouement ou au crime, mais elles seules produisent le mouvement et la vie. Or la querelle engagée entre les montagnards et les girondins n'était, aux yeux du plus grand nombre, qu'une lutte de personnes. Les deux partis déployaient également le drapeau de la république et ne semblaient en désaccord que sur des détails secondaires. Qu'importait aux populations normandes que cette république procédât d'Athènes ou de Sparte, que, pour dogme religieux, elle acceptât le scepticisme de Voltaire ou le déisme de Rousseau? Bien autrement ardentes et profondes étaient les questions qui soulevaient les habitants de la Vendée. Pour eux, il s'agissait de savoir si la religion de leurs pères serait abolie, si le prêtre qu'ils vénéraient leur serait arraché, si les églises bâties par la piété des siècles passés seraient souillées par les pratiques de ces *intrus* qu'un régime odieux voulait leur imposer. »

Ce défaut d'inspiration sérieuse et profonde explique mieux encore que l'inhabileté des chefs, la pusillanimité des soldats et l'impuissance des moyens, l'échec des résistances girondines, dont M. Mortimer-Ternaux fait du reste un récit vif, pittoresque, dont les détails sont pris, pour la plupart, dans des documents d'origine locale et inédits. Il ne

[1] *Histoire de la Terreur* (1792-1794), d'après des documents authentiques et inédits, par M. Mortimer-Ternaux, de l'Institut. T. VIII, Calmann-Lévy, éditeur.

pouvait entrer dans son plan de refaire l'histoire de la guerre de la Vendée; ils s'est borné à en esquisser les péripéties principales. L'héroïque défense de Lyon n'a non plus chez lui que quelques pages, mais elles sont empreintes d'une éloquente admiration pour la cité vaincue et d'une vive horreur pour les bourreaux que la Convention chargea de ses vengeances. L'auteur y flétrit, en particulier, l'appel fait par ceux-ci aux instincts pillards des villageois d'alentour et les encouragements données à leurs dévastations.

Une erreur où nous sommes bien près de tomber encore, avait déterminé ce soulèvement de la province : elle voulait forcer la Convention à se retirer, espérant qu'une assemblée nouvelle dissiperait les haines, rapprocherait les partis et ramènerait une ère de paix. L'expérience devrait nous avoir démontré ce qu'il en est de ces attentes. C'est une erreur du même genre qui arma Charlotte Corday : cette Velléda solitaire pensait qu'en tuant un homme elle tuerait ses idées. Son histoire venait naturellement après celle de l'insurrection provinciale. M. Mortimer-Ternaux lui a consacré un chapitre d'une impartialité sympathique et qui devra être le dernier mot sur elle.

Ce volume de l'*Histoire de la Terreur* semble d'ailleurs tout entier à l'adresse, non pas seulement de ce temps-ci, mais de ce mois, de ce jour même. Plusieurs des faits qui y sont rapportés paraissent dater d'hier. On y trouve, discutées déjà des questions qui viennent encore de l'être, ou le seront demain au Luxembourg ou au Palais-Bourbon : celle, par exemple, du scrutin de liste ou du scrutin d'arrondissement, qui fut débattue le 29 juin 1792, entre Fonfrède et Delacroix, avec les mêmes arguments qu'hier entre le Sénat et la Chambre des députés, et celle de l'instruction obligatoire et naturellement laïque, dont Lakanal développait le plan bucolique et sentimental dans l'intervalle des dénonciations et des motions sanguinaires qui se produisaient journellement à la tribune. On croirait n'être pas à quatre-vingt-dix ans des événements; on se demanderait presque si au lieu d'un livre, ce n'est pas le journal d'hier que l'on tient; ce sont les mêmes propositions, les mêmes vœux, les mêmes interpellations qu'aujourd'hui : preuve nouvelle que la révolution reprend autant qu'elle le peut à 93, et qu'il ne tiendra pas à elle que nous ne revenions à ce touchant régime.

II

Le livre de Mortimer-Ternaux se termine à la création du tribunal révolutionnaire, et se lie ainsi à celui de M. Wallon, dont le quatrième volume a paru il y quelques semaines [1].

[1] *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris,* par H. Wallon, de l'Institut, t. IV. Librairie Hachette.

A la date où il s'ouvre, le mouvement révolutionnaire est arrivé à ce moment d'accélération irrésistible et fatale qui précède toute chute. Le jacobinisme est atteint, à cette heure, d'une véritable hystérie sanguinaire. Le tribunal révolutionnaire ne fonctionne pas assez vite à son gré; il faut en simplifier les opérations. C'est l'objet de la loi du 22 prairial (10 mai 1794), proposée par Couthon au lendemain de la fête de l'Être Suprême, et appuyée par Robespierre encore dans l'ivresse du rôle qu'il avait joué dans cette solennité, et où ses ennemis l'avaient aidé à se compromettre. Une tentative d'assassinat, dirigée contre lui par un ancien garçon de la loterie, et les instances suspectes d'une jeune fille pour le voir, furent le prétexte de cette réorganisation du tribunal de sang et de la nouvelle puissance d'extermination qui lui fut conférée. Il y aurait matière à un roman dans l'histoire de ce maniaque honnête qui, à défaut de Robespierre, qu'il ne peut rencontrer, tire sur Collot-d'Herbois qu'il manque, si on voulait la lier, comme le fit, mais sans fondement, le tribunal, à celle de cette jeune et jolie royaliste de Paris qui, bien qu'elle sût le danger qu'elle courait d'aller en prison et à l'échafaud peut-être, chercha à pénétrer chez Robespierre, « uniquement pour voir comment est un tyran. » Cette aventure, effet étrange mais naturel d'ailleurs, de l'excitation fièvreuse des esprits, fut habilement exploité par la faction jacobine, qui en fit le point de départ d'une prétendue conspiration contre les purs républicains, de laquelle elle s'autorisa pour donner un plus grand essor aux exécutions. Dès lors, par suite, la violation des principes posés et des lois faites par elle, devient plus impudente encore; le nombre des délits prévus est augmenté, et, au délit de la parole, s'ajoute celui du silence ; il n'y a plus que des simulacres d'enquêtes, d'interrogatoires et de débats ; « le tirage des jurés n'est plus qu'un triage », comme dit M. Wallon ; les jugements sont signés en blanc ; la minute porte des additions et des ratures qui ne sont point approuvées, et le bourreau fait tomber des têtes qui ne sont pas portées sur sa liste. On guillotine comme on condamne, à tort et à travers, et les condamnations, au lieu d'être individuelles, ne se font plus que par fournées. La place Louis XV devient un abattoir.

Cela avait été dit, mais jusqu'ici cela n'avait pas été démontré et mis sous les yeux. On pouvait en taxer le récit d'exagération. Les crimes du tribunal révolutionnaire, si l'on eût continué à en parler sans preuves positives et matérielles à l'appui, devenaient une légende qu'on eût pu suspecter. Il était temps de sortir de ces généralités qui menaçaient de tourner à la déclamation, et de mettre les faits au jour crûment et sans phrases. C'est la pensée heureuse qu'a eue M. Wallon. Il aurait pu, comme tant d'autres, et mieux que d'autres, écrire des pages éloquentes sur la dérisoire justice de la Révolution.

Il a préféré en montrer les actes. Les archives de l'État conservent les registres des arrêts du tribunal révolutionnaire et toutes les pièces qui s'y rapportent : dénonciations, enquêtes, poursuites, interrogatoires, réquisitoires, jugements. Ce sont ces documents que l'auteur reproduit textuellement, et tout au long, quand ils ne sont pas, — ce qui arrive souvent, — la répétition les uns des autres, en se bornant à les lier par un récit sommaire pour en montrer la suite et l'enchaînement, ou à les accompagner de quelques notes pour en rectifier les erreurs ou en expliquer l'esprit et la relation avec les événements généraux. M. Wallon s'abstient, autant qu'il le peut, de réflexions, de considérations, d'impressions personnelles ; ses pages sont quelque chose comme les comptes-rendus de nos journaux judiciaires, et nous font, dans la mesure où l'éloignement le permet, assister aux terribles assises qu'alimentait Fouquier-Tinville. Toutes sont intéressantes à quelque titre, dans ce quatrième volume notamment, où les accusés sont plus mêlés qu'ailleurs, où les gens du peuple, ouvriers, soldats, cultivateurs, sont envoyés confusément à la guillotine avec les gens de robe et d'épée, et quelquefois avec leurs dénonciateurs. Certains interrogatoires sont de curieux sujets d'étude psychologique et morale, comme celui de Cécile Renault ; d'autres, comme ceux de Marie Langlois et des frères Rabourdin, reppellent tout à fait les *Acta martyrum* de la primitive Église. Dans leur ensemble, ces scènes (c'en sont de véritables) constituent un vivant tableau de mœurs. Le drame qu'elles composent n'est pas encore à son dernier acte, car elles ne vont que jusqu'au 7 juillet 1794 ; mais, par leur caractère même, elles en annoncent la fin. Nous ne sommes pas loin du 9 thermidor.

III

Une histoire qui serait à faire, à côté de celle du tribunal révolutionnaire, c'est celle des Comités révolutionnaires de salut public, de sûreté générale et autres, qui furent ses pourvoyeurs. Grand en serait l'intérêt, mais elle offre tant de difficultés, que personne encore n'a osé l'entreprendre. « Après la réaction de thermidor, dit M. de Lescure, les volumineuses archives des Comités ont subi, à diverses reprises, des triages de précaution, des fouilles et des spoliations intéressées. La plupart des pièces qui avaient été l'arrêt de mort de tant de victimes ont disparu, quand la Terreur fut condamnée à son tour, quand la délation poursuivit les délateurs et quand les proscripteurs furent menacés de proscription. »

Tout en montrant quels sont les obstacles que rencontrerait un pareil travail, M. de Lescure en a tracé une vive esquisse en tête du dernier volume publié par lui dans la nouvelle série des Mémoires

relatif à l'Histoire de France pendant le dix-huitième siècle [1]. N'y a-t-il pas là une promesse implicite ? Nous le désirerions, le succès du livre de M. Wallon devrait, ce semble, porter le laborieux écrivain à entreprendre cette étude, A défaut de l'histoire qu'il en fera peut-être un jour, M. de Lescure a donné sur ces Comités de sûreté générale et de salut public, dans le volume dont nous parlons, une édition nouvelle des Mémoires de Sénart qui, ayant été secrétaire du Comité de sûreté générale, fut le témoin oculaire et auriculaire des choses qu'il raconte. Son récit est fait, il est vrai, dans un violent esprit de réaction et peut être, par là, suspecté de partialité et d'exagération. Mais on ne saurait contester qu'il ne soit vrai dans l'ensemble et le fond. Sénart n'a pas tout inventé, et retirât-on la moitié des infamies qu'ils a racontées, qu'il en resterait assez pour flétrir à jamais la mémoire de ceux qui les ont commises. Ces Mémoires, qui n'avaient pas été réimprimés depuis leur première publication, en 1824, et qui étaient presque oubliés, méritaient de revoir le jour et de prendre place parmi les documents dont s'éclairera, dans un temps donné, l'histoire de la Révolution.

A la suite des « révélations » de Senart (c'est le titre prétentieux que leur avait donné l'auteur) et qui remplissent presque tout le volume. M. de Lescure a réimprimé un épisode fort curieux sur l'histoire, d'ailleurs aujourd'hui très connue, des prisons pendant la Terreur. C'est la relation faite par la comtesse de Rohan, née de Girardin, de sa detention au château de Chantilly, transformé en prison par un arrêté de Collot-d'Herbois. Ce récit, très rare et dont les allégations ont été récemment confirmées par un illustre et compétent écrivain, est saisissant de simplicité, et contraste d'une manière sensible, sous ce rapport, avec le pamphlet qui le précède. Un intérêt du même genre, mais plus vif et plus touchant, s'attache aux pages qui terminent le volume. Ces pages contiennent la correspondance de Roucher, l'infortuné compagnon d'André Chénier dans son intrépide campagne contre les jacobins et dans son courageux trajet de la prison à l'échafaud. « On trouvera, dit M. de Lescure, que ces lettres sont le meilleur, et on regrettera qu'elles aient été le dernier de ses travaux. »

IV

M. Taine n'en est pas encore à ces sanglantes vigiles du 9 thermidor; le troisième volume des *Origines de la France contemporaine* s'arrête où commence celui de M. Mortimer-Ternaux, au 2 juin 1793,

[1] *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France au dix-huitième siècle*, nouvelle série, publiée sous la direction de M. de Lescure. Librairie de Firmin Didot.

à l'expulsion des girondins. Ce volume a pour titre particulier : *La conquête Jacobine* [1]. Il reprend la suite des faits où s'était arrêté le précédent, c'est-à-dire aux élections du mois de juin 1791.

Il s'agissait, en ce moment, dit M. Taine, de renouveler la garnison de la citadelle publique : c'était la deuxième et même la troisième fois depuis 1789. A chaque fois, par petits pelotons, les jacobins s'étaient glissés dans la place ; cette fois il y entrèrent par grosses troupes. « Si l'on passe en revue tous les postes de la forteresse, ajoute l'auteur, on peut estimer que les assiégeants en occupent un tiers, et peut-être davantage. »

C'est à nous montrer comment ils ont conquis le reste, comment ils sont devenus maîtres de la place, qu'est consacré ce troisième volume. Il s'ouvre par deux chapitres préliminaires d'une grande puissance d'analyse philosophique et historique, qu'on pourrait intituler : *Physiologie du Jacobin*. M. Taine y explique comment et de quels éléments s'est formé, chez nous, ce parti que toutes les sociétés d'ailleurs ont connu, parce qu'il naît de deux vices inhérents à l'espèce humaine, l'orgueil et la dogmatique, et aux attaques duquel n'ont résisté que celles qui étaient fortement organisées. Or telle n'était plus la nôtre, en 1789. « Ici, dit M. Taine, les barrières vermoulues ont craqué toutes à la fois, et les gardiens, débonnaires, incapables, effarés, ont laissé faire. Aussitôt la société dissoute est devenue un pêle-mêle, un chaos qui s'agite et crie, chacun poussant, poussé, tous exaltés d'abord, et se félicitant d'avoir enfin les coudées franches, tous exigeant que les nouvelles barrières et les nouveaux gardiens soient aussi débiles, aussi désarmés, aussi inertes qu'il se pourra. C'est ce que l'on a fait... A présent, l'esprit dogmatique et l'amour-propre intempérant peuvent se donner carrière. »

Mais ce ne sont pas seulement les idées qui se sont détraquées, ce sont les sentiments qui se sont pervertis : des perspectives illimitées s'ouvrent devant tous les yeux, des convoitises auparavant inconnues s'allument dans tous les cœurs. Pouvant tout espérer, on ose tout tenter. Dans cette société en décomposition, le jacobinisme pousse et se développe « comme fait le champignon dans une terre qui fermente. » Ainsi que toutes les plantes mauvaises, il a une sève étrangement active. D'ailleurs tout le favorise, même ce qui devrait l'arrêter, nous voulons dire la diminution de la fièvre générale et la rentrée des masses dans la vie normale. Comme aujourd'hui, les abstentions des honnêtes gens laissaient le champ libre aux gredins. La nation abdiquait la royauté qu'on lui avait faite, comme le souverain faisait de celle qui lui était restée. M. Taine analyse l'action destructive du jacobinisme

[1] *Les Origines de la France contemporaine,* par M. Taine, de l'Académie française. T. III. *La conquête Jacobine*. J. Librairie Hachette.

avec le soin que mettrait un médecin à rechercher les causes et à suivre la marche d'un cancer. Nul symptôme ne lui échappe, mille faits, mille détails demeurés dans l'oubli, et dont l'action fut pourtant réelle, sont ici rappelés et remis à leur rang d'influence. Avait-on suffisamment tenu compte jusqu'ici, par exemple, dans nos histoires de la Révolution, des actes de sauvagerie commis dans les provinces, des associations révolutionnaires qui s'y étaient formées et affiliées les unes aux autres, de « cette confédération de douze cents oligarchies qui manœuvraient leur clientèle de prolétaires sur le mot d'ordre expédié de Paris, et formaient en réalité un État complet, organisé, actif, avec son gouvernement central, sa force armée, son journal officiel, sa correspondance régulière, sa politique déclarée, son autorité établie, ses représentants et agents locaux? » De même qu'au début de son ouvrage, M. Taine avait démontré l'accomplissement de la révolution avant la Révolution, de même il établit ici le fait de la conquête du jacobinisme réalisée avant la constatation de sa conquête officielle. Donc ce qui restait à faire au jacobinisme, en 1791, pour achever son œuvre, était relativement peu de chose. « Quand un arbre est déraciné, il est aisé de l'abattre, dit M. Taine; à présent que les jacobins ont tranché toutes ses racines, il leur suffira d'une poussée au centre, pour faire tomber le tronc. »

Cette « poussée » ce ne sont pas les jacobins, ce sont les girondins qui la donnent sottement au profit des jacobins. « Jamais on n'a mieux travaillé pour autrui : toutes les mesures par lesquelles ils croyaient ressaisir le pouvoir n'ont servi qu'à le livrer à la populace. » Après avoir fait passer, en éloignant l'armée de Paris et en y appelant les fédérés, la force militaire aux mains des jacobins, il ne restait qu'à leur remettre l'autorité civile, et les girondins qui leur ont fait le premier cadeau ne manquent pas de leur faire le second, en décrétant la publicité des séances de tous les corps administratifs, c'est-à-dire en les soumettant aux clameurs impérieuses et aux violences brutales de la plèbe. Alors se lève la terrible Commune de Paris, cette vipère odieuse dont les sages hommes d'État de la Gironde ont si soigneusement préparé l'éclosion. Vains sont leurs efforts, au milieu de l'émeute du 10 août, pour défendre la royauté dégradée et annulée par eux, plus vaines encore leurs velléités de résistance aux brigandages de la canaille triomphante, pendant l'intervalle qui s'étend du 10 août à l'ouverture de la Convention. Les excès de cette période d'anarchie n'ensanglantèrent pas seulement Paris, comme on le croit; ici encore, M. Taine rappelle le rôle trop oublié de la province, rôle nécessaire à connaître pourtant et à bien établir pour expliquer les événements ultérieurs. La Convention ne se comprendrait pas, si l'on n'examinait de près la situation convulsive dont elle est issue. Pouvait-elle n'être

pas sanguinaire, enfantée comme elle l'avait été dans le sang, et dominée par un parti dont le dogme a l'idée homicide pour fondement? dit M. Taine.

Ah! ce dogme du jacobinisme, nous ne le connaissons pas assez; nous n'avons pas suffisamment analysé le principe d'où il part, l'esprit dont il est animé, ou plutôt l'instinct sauvage et antisocial qui le pousse encore aujourd'hui. Le grand et suprême mérite du livre de M. Taine sera d'en avoir pénétré le secret et d'en avoir mis au jour le féroce caractère, en recherchant derrière les faits, sans se laisser abuser par leurs motifs apparents, le mobile réel qui les a produits. *La conquête jacobine* n'est pas tant, comme le dit l'auteur, l'histoire des pouvoirs publics depuis 1789, que l'étude du vice originel et incurable dont ils sont atteints.

Cette consultation médico-sociale serait de nature à faire désespérer de l'avenir, si l'on s'en tenait à la morne contemplation des faits accomplis et des sinistres symptômes qui s'accusent encore, et si l'on ne se rappelait qu'il est écrit que « Dieu a fait les nations guérissables. »

V

De quelque beaux dehors qu'il se couvrît en commençant, le jacobinisme n'en imposa pas à tout le monde. De bonne heure et avant qu'il se fût complètement dévoilé, son masque lui fut arraché d'une main hardie par un écrivain qui ne pouvait être suspect de haine pour les idées que la France venait d'acclamer, car il avait célébré la séance du Jeu de paume, chanté la liberté,

La liberté législatrice,
La sainte liberté, fille du sol français.

Nous avons nommé André Chénier. Déjà le mois dernier son nom est venu ici, à l'occasion des nouvelles recherches de M. Becq de Fouquières sur sa vie et ses œuvres. Une autre publication, plus récente, le ramène encore aujourd'hui et l'impose en quelque sorte à cette Revue bibliographique. L'ouvrage dont il s'agit et qui a pour titre : *André Chénier et les jacobins* [1] rentre directement, en effet, dans la catégorie de ceux dont nous venons de parler. Le chantre de « *Néère* » et de *la jeune Tarentine*, y est étudié à un point de vue qui n'est pas précisément nouveau, mais où il méritait d'être envisagé de plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Tout le monde sait qu'il fut victime de la haine des jacobins, dont il avait dénoncé les secrets desseins et signalé les

[1] *André Chénier et les jacobins*, par Oscar de Vallée, 1 vol. in-12. Calmann-Lévy, éditeur.

manœuvres hypocrites; mais l'origine, les incidents et les détails de la lutte qu'il engagea contre eux et où il périt sont généralement peu connus. M. Oscar de Vallée a pensé, et avec raison, qu'il y aurait intérêt et utilité à en remettre aujourd'hui le tableau sous les yeux. L'ancien et savant magistrat n'est pas de ceux qui s'abusent sur l'état présent de la société, et qui croient que la force de la Révolution s'est usée avec le temps. A son avis, le jacobinisme est tel encore qu'André Chénier le vit et le combattit un des premiers. « J'ai cru trouver dans cette lutte et dans ces cruels souvenirs, dit M. Oscar de Vallée, un enseignement opportun — ce mot ne m'effraye pas; et j'ai, par la plume de Chénier beaucoup plus que par la mienne, voulu placer sous nos yeux quelques fragments d'histoire qui sont comme un miroir où chacun, je le sais bien, verra les choses à sa manière, et suivant son goût; mais j'espère que beaucoup y verront ce que j'y ai vu moi-même d'un regard impartial. »

C'est donc une leçon à l'adresse de notre temps que M. Oscar de Vallée a cherché dans l'histoire d'André Chénier. Il ne faut pas s'attendre à trouver ici ce qui fait aujourd'hui l'appât — appât souvent trompé — des livres qui touchent à la vie des hommes célèbres, des faits nouveaux, des documents inédits. M. Becq de Fouquières n'a rien laissé à faire de ce côté ; mais il y avait à étudier, dans les renseignements qu'il a recueillis sur son poète bien-aimé et dans ce qui a été publiée de ses travaux politiques, la pensée et le sentiment qui les dictèrent. C'est ce que vient de faire M. Oscar de Vallée. Son ouvrage est, en quelque sorte le commentaire des *Œuvres en prose d'André Chénier*, publiées par M. Paul Lacroix et qui avaient déjà donné une si haute idée de l'esprit du malheureux poète. Ces pages le grandissent encore. D'après M. de Vallée, en effet, André Chénier n'aurait pas appartenu seulement à l'élite de la génération de 89, et n'aurait pas été seulement un loyal partisan de la liberté, mais il aurait eu la clairvoyance politique qui manqua, dans plus d'une occasion, aux chefs du mouvement dans lequel il s'était jeté et où il avait porté une ardeur qui ne semblait pas compatible avec la perspicacité et la modération dont il fit preuve dès les premiers jours. De bonne heure, il aurait entrevu, pour la France entraînée, la possibilité d'aboutir aux abîmes; le premier, peut-être, il découvrit les secrètes aspirations de la faction jacobine, et, s'il n'en fut pas le premier révélateur, il s'en montra au moins l'adversaire le plus intrépide. Un parti sur lequel il ne s'abusa pas non plus, comme le firent tant d'autres, c'est celui des girondins; il l'attaqua avec une âpre vigueur dans ses chefs, Brissot, qu'il méprisait, et Condorcet, qu'il avait estimé et aimé d'abord, mais dont il n'hésita pas à se séparer dès qu'il connut à fond sa vilaine âme. Bref, ce que l'étude patiente des faits a appris à

M. Taine, André Chénier l'aurait vu d'intuition, et l'aurait dit avec une imprudence qu'il s'avouait, mais qui n'était à ses yeux qu'un stricte devoir. Aussi n'est-ce pas seulement sa supériorité d'intelligence politique, mais son patriotique courage que M. Oscar de Vallée proclame avec une émotion qui grandit de page en page et devient presque lyrique à la fin. Ce panégyrique n'est-il pas toutefois un peu excessif? Nous ne nions pas que la figure d'André Chénier ne soit bonne à montrer en ces jours d'énervement, mais ce n'est pas un type complet à nos yeux; une chose a manqué à ce martyr, la foi religieuse, qui rend seul le sang fécond.

VI

Un vétéran de l'Université, partisan empressé du ministre actuel de l'instruction publique, comme il l'a été de ses prédécesseurs, vient de publier un livre où certains pourront trouver trop de zèle, mais qui a, pour nous, le mérite d'enlever ce qu'il pourrait rester de doutes sur les desseins que nourrit M. Jules Ferry dans les décrets qu'il fait rendre et les lois qu'il propose. Ce livre[1] a, en effet, pour objet de montrer que les lois faites jadis par les jacobins sur l'enseignement public sont la source où puise aujourd'hui M. Ferry, et de réclamer pour lui l'honneur de marcher sur leurs traces. « C'est, dit l'auteur, du même patriotisme relevé par une raison supérieure que se sont inspirés, comme notre vaillant ministre, M. Jules Ferry, les orateurs qui, dans nos deux chambres ont enfin réussi à rétablir la société civile dans ses droits si longtemps méconnus, en lui rendant la direction de l'instruction publique. » Et, pour que nous sachions bien ce que nous réserve, dans cet ordre, la législation future, M. Hippeau nous retrace, avec les considérants qui la motivèrent, celle dont jouit la France dans les dernières années du dix-huitième siècle. Ces « Rapports et discours » de Talleyrand, Condorcet, Lakanal, Fourcroy et autres, dont les conclusions, pour la plupart, eurent sanction légale, ne sont pas assez connus aujourd'hui. On ne sait pas assez tout ce qu'il y avait là de libéralisme dérisoire et d'impudente tyrannie, et c'est véritablement un service que M. Hippeau rend, sans le vouloir, aux honnêtes gens en leur remettant ces documents sous les yeux.

Une chose dont n'a garde de parler le panégyriste de M. Jules Ferry, et qui est de nature à nous rassurer un peu, c'est l'infécondité, l'impuissance, l'échec misérable de ces grands efforts de régénération

[1] *L'Instruction publique en France pendant la Révolution*, par M. C. Hippeau, professeur honoraire de Faculté, secrétaire du Comité des travaux historiques. 1 vol. in-12. Librairie Didier.

intellectuelle de la Révolution, notamment dans les régions où l'on aspirait le plus à réussir. Le coup monté contre l'enseignement primaire manqua complètement, en ce sens au moins que, si tout fut détruit, rien ne parvint à se fonder, rien ne réussit et ne dura. C'est ce qu'un écrivain laborieux, connu déjà par de solides travaux d'histoire contemporaine, M. Victor Pierre, vient de montrer dans une étude pleine de faits neufs et du plus actuel intérêt[1].

« Les écoles de tout ordre s'étaient écroulées dit-il, avant même que leur arrêt fût prononcé, et lorsque, sur les emplacements vides, on tenta de reconstruire, il n'apparut que des décrets, nombreux il est vrai, mais dont M. Jules Simon lui-même a dû écrire qu'ils furent « hardis mais stériles. »

Rien de cela n'était bien connu jusqu'ici, et en paritculier le fait étrange de cet écroulement complet, sans cause directe et en moins de trois années, de tous les établissements d'instruction publique dont la France se glorifiait depuis si longtemps et à si bon droit. M. Pierre a le premier, croyons-nous, signalé cette mort par inanition, qu'amena l'aveugle manie de détruire sans remplacer, dont fut prise l'Assemblée, si étrangement appelée Constituante. Le premier aussi, pour certain, il a montré, pièces en main, quels furent le caractère et l'esprit des établissements que les diverses Assemblées essayèrent de mettre à la place des anciens, et c'est des documents inédits pour la plupart et empruntés aux archives de l'État ou des communes qu'il a tiré les traits peu glorieux sous lesquels il les peint. En regard des tristes écoles de l'État, M. Pierre a placé le tableau des écoles établies ou relevées par les particuliers et dont la difficile existence inspire à double titre la sympathie, parce qu'elles témoignent du courage des hommes qui les dirigèrent et qu'elles furent par la nature de leur enseignement, une protestation contre les doctrines que le gouvernement cherchait à propager. Comparée à celle des autres, — tous les témoignages contemporains le prouvent — leur fortune fut relativement prospère. « Instituteurs ou prêtres, c'était autour de ceux qui étaient restés fidèles à l'Église que se pressaient les populations, tandis qu'elles se détournaient des autres qui avaient préféré la politique à la foi. » Que la troisième république recommence, dans l'enseignement public les tentatives de la première, elle le peut, mais le même sort les attend. N'en avons-nous pas déjà la preuve ?

P. Douhaire.

[1] *L'École sous la Révolution française.* In-12. Librairie de la Société typographique.

MÉLANGES

T. W. ALLIES, A LIFE'S DECISION
C. Kegan, Paul 1880, in-8° de XVI-364 pages. — Prix 10 francs.

PER CRUCEM AD LUCEM, THE RESULT OF A LIFE. Londres, 1879, 2 vol. in-8° de VIII-422 et x-497 pages. — Prix, 30 francs.

Le nom de M. Allies est bien connu, non seulement en Angleterre, chez les catholiques et chez les anglicans, mais encore sur le continent, en France, en Italie et en Allemagne. Sa conversion fit du bruit en 1850, et elle le méritait, d'abord à cause du mérite personnel de M. Allies, et aussi à cause des circonstances qui la précédèrent et qui la suivirent. Newman avait précédé M. Allies de plusieurs années, Manning le suivit à quelques mois de distance, et plusieurs autres personnages moins célèbres l'accompagnèrent. L'Angleterre était alors, en effet, travaillée par un profond malaise dû à sa constitution religieuse. Les âmes d'élite — et elles étaient nombreuses — se sentaient à l'étroit dans ce système hybride qui a la prétention de concilier le calvinisme et le catholicisme; elles étouffaient sous la compression de la *suprématie royale* par laquelle l'anglicanisme a remplacé la suprématie papale, et c'est pourquoi elles émigraient en plus ou moins grand nombre vers les régions du catholicisme, qui ont été et seront toujours, quoi qu'en dise le protestantisme, la véritable terre de la paix et de la liberté.

Ce que l'Angleterre sentait alors, elle le ressent à l'heure présente et voilà pourquoi les conversions continuent toujours.

Ceux qui désirent connaître l'état religieux de l'Angleterre liront avec fruit le premier des volumes que nous annonçons. Le *Life's Decision* nous permet d'accompagner, dans sa marche, une âme, qui, établie d'abord dans l'anglicanisme et ne doutant nullement de sa vérité, finit cependant par arriver au catholicisme. Écrit en 1853, uniquement pour satisfaire la légitime curiosité d'amis intimes et avant tout de la famille, ce volume paraît aujourd'hui, à la distance de près de trente ans, offrant plus d'intérêt qu'un roman et n'ayant rien perdu

de son actualité. Il n'est pas de livre, en effet, qui, avec l'*Apologia* de Newman, aide mieux à suivre les *étapes* d'une conversion de l'anglicanisme au catholicisme. Nous avons de la peine à comprendre, nous catholiques, qu'on puisse demeurer anglican de bonne foi, lorsqu'on est instruit, et cependant rien n'est plus ordinaire que de trouver des anglicans qui ont peu ou pas de doutes sur la légitimité de leur position religieuse. Les faits qui nous paraissent le plus évidents ne frappent nullement ceux qui ont été élevés dans les erreurs de l'anglicanisme ; il faut qu'ils travaillent et que les circonstances les favorisent encore pour découvrir les vérités les plus palpables, et souvent ils n'arrivent à saisir ces faits ou ces vérités qu'au bout de longues années. Heureux même ceux qui y parviennent !

Pour ne citer qu'un exemple qui rentre, du reste, dans notre sujet, quel est le catholique instruit qui ne comprend ces deux faits : 1° que l'essence de l'anglicanisme réside toute entière dans la suprématie royale, et 2° que cette suprématie royale n'est pas autre chose que le transfert au roi d'Angleterre du pouvoir de juridiction exercé par le pape dans tous les pays catholiques? — Ces deux faits, tout le monde les saisit, et cependant il a fallu quatorze ans d'étude à M. Allies pour arriver à les voir ; M. Allies écrivait en faveur de l'anglicanisme, et il ne connaissait pas son essence. Un jour, un trait de lumière frappa son esprit, et la suprématie royale reconnue le convertit.

Cela nous paraît étrange à nous catholiques et à nous Français. Et cela ne l'est pas cependant. On n'aura pas de peine à s'expliquer cette apparente anomalie, lorsqu'on aura lu le *Life's Decision*. Les essais réunis dans les deux autres volumes, en particulier, celui qui traite de l'éducation dans les universités anglaises, expliqueront aussi comment des hommes droits, éclairés, honnêtes, restent dans un système qui nous semble, à nous, si faux et si illogique. Ils mettent, en effet, à nu le vice radical de l'éducation du clergé anglican, nous voulons dire, l'absence de toute formation systématique dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre moral. Pour être anglican, il n'est pas nécessaire de connaître à fond son *Credo*, il suffit d'être antipapiste. On peut même être ministre sans savoir un mot de théologie et sans s'être jamais préparé sérieusement à remplir les devoirs pastoraux.

Dans le *Life's Decision*, M. Allies expose l'histoire de ses opinions religieuses jusqu'à sa conversion ; mais, en parlant de lui, il parle aussi de ses contemporains, dont plusieurs portent des noms illustres et dont il publie des lettres en grand nombre. On trouvera à chaque page les noms de Newman, Pusey, Gladstone, Wilberfoce, Manning, Coleridge, Keble, Forbes, Patterson, sans parler de beaucoup d'autres dont la réputation est moins européenne. Dans les deux autres volumes, M. Allies a réuni un certain nombre d'*Essais*, publiés avant ou

après sa conversion, et qui ont conservé encore de l'intérêt pour le public auquel il s'adresse. Ces essais sont souvent mentionnés dans le premier ouvrage et lui servent de commentaire ou de pièces justificatives. On les lira avec fruit, quoique plusieurs traitent de matières très connues des catholiques. M. Allies écrit pour ses anciens coreligionnaires; à ce point de vue, rien n'est inutile dans ces volumes; il y a plus d'une âme en Angleterre qui traverse les crises par lesquelles M. Allies lui-même est passé, et à laquelle ses écrits pourront servir de fil conducteur pour arriver à la vérité. L'introduction qu'il a placée en tête du *Per Crucem ad Lucem* est très remarquable; elle frappera tous ceux qui la parcourront de bonne foi, et nous sommes sûrs qu'elle ébranlera plus d'un anglican, inquiet sur la position qu'il occupe et soupirant après le repos dans la possession de la vérité.

En souhaitant à M. Allies beaucoup de lecteurs, nous répondons à un de ses vœux les plus chers, car, s'il a entrepris de publier l'histoire de sa conversion, c'est dans l'espoir qu'elle pourrait faire du bien et contribuer au salut de quelques âmes. Nous espérons que son espoir ne sera pas déçu. Lorsque M. Allies quitta l'Église anglicane, il donna l'exemple d'un grand sacrifice; il renonça à l'honneur et à la fortune pour suivre la voix de la conscience et pour demeurer fidèle à son devoir. Or, on ne rappelle jamais de pareils exemples sans fruit pour les âmes; et, s'il est des moments où il soit bon de contempler le dévouement et le sacrifice, c'est assurément dans les jours comme les nôtres, où l'on n'aperçoit, de toutes parts, que des âmes aplaties ou des cœurs énervés par la passion de l'argent et l'amour du plaisir.

Abbé Martin,
Professeur à l'École supérieure de Théologie de Paris.

QUINZAINE POLITIQUE

23 juillet 1881.

La république a plus de politiciens que de politiques ; on ne saurait nier pourtant que les politiciens qui ont institué la fête du 14 juillet n'aient été, par aventure, des politiques, quand ils ont cru nécessaire ou du moins utile à leur gouvernement la consécration officielle d'une journée de solennité publique et de plaisir populaire : notre race française aime ce genre de parade et de divertissement ; son imagination a du goût pour les gouvernements qui l'amusent et qui semblent croire à leur durée, à leur pérennité. C'est un sentiment qu'il ne faudra pas que nous négligions, nous autres monarchistes, quand la fortune de la France nous aura rendu, tôt ou tard, la monarchie; outre l'histoire de l'empire et de la république, il y a une philosophie qui nous le commande. Seulement, nous aurons sans peine une date plus noble à choisir, un souvenir plus pur à célébrer : nous ne marquerons pas à la France, pour la fête de la monarchie, un anniversaire qui puisse lui rappeler une scène de forfaiture, d'indiscipline et de massacre : ce ne sont pas ces leçons qui conviennent à notre esprit français. Nous aurons, en outre, assez de sagesse pour ne pas mesurer au bruit et à l'éclat de la fête la force du gouvernement : que ce soit la foule ou tel ou tel magistrat qui déploie les drapeaux, allume les lampions et tire les feux d'artifice, il n'en est pas moins certain, après tout un siècle d'expérience, que ces témoignages d'allégresse n'assurent plus pour un gouvernement, quel qu'il soit, le respect du lendemain. Donc, quand il serait vrai que, cette année, les flammes, les chants, les ovations de la fête eussent égalé tout ce que l'enthousiasme de la république avait, l'an dernier, de plus brillant et de plus retentissant, il serait peu sérieux d'y voir des présages ou des gages qui donnassent à la république le droit de compter sur l'avenir. L'avenir ! Le 15 juillet, quand à tant d'autels ou parmi tant de banquets on invoquait le

nom du chef de la maison de France, les prières du matin, les discours du soir, en adressant à M. le comte de Chambord tant de vœux et d'espérances fidèles, disaient que la monarchie est prête à servir la France, dès le premier signe que lui fera cette France encore abusée. Et, de bonne foi, si la république, en expulsant don Carlos quelques jours après, n'a réellement voulu, selon certaines notes des gazettes républicaines, que le punir d'avoir assisté à la messe de la Saint-Henri, un dépit si vif et une irritation si violente prouvent-ils que la république ait bien dans sa destinée la confiance profonde dont elle se targue ?

La république, qui prétend n'avoir encore qu'un règne et qu'un gouvernement de deux années, est déjà, ce semble, dans cette période de fautes et de malheurs qu'annonçaient, dès 1878, les prophéties des gens sagaces. Non seulement les évènements ne la favorisent plus; mais chacun de ses actes avertit l'observateur intelligent qu'elle a commencé de se perdre. Supposons que la loi, par laquelle M. Jules Ferry a voulu rendre obligatoire et civique l'enseignement primaire, pût être acceptée des populations avec ses minutieuses et ridicules sévérités; supposons que les corrections subies par cette loi aient un peu adouci tout ce qu'elle aurait eu d'inique ; supposons même que la Chambre, en haine de M. Jules Simon autant que de Dieu, refuse de la sanctionner, cette loi qui force encore l'instituteur à enseigner les devoirs de l'homme envers Dieu; par conséquent, admettons que cette loi ou ne soit pas pour les familles un édit scolaire trop tyrannique ou que le désaccord du Parlement empêche de la promulguer telle que le Sénat l'a votée : en est-il moins manifeste que la république a tenté de faire ainsi une loi d'athéisme, une loi qui ne veut pas plus tolérer dans l'école la notion d'un Dieu que le catéchisme d'une religion quelconque? Et pense-t-on que les populations puissent estimer longtemps un gouvernement qui trouble, par cette intolérance à la fois antiphilosophique et irréligieuse, la paix de nos générations? Pense-t-on que cette intolérance, qui, hier encore, dictait à la Chambre les votes par lesquels elle supprime l'aumônerie de l'École normale et change l'église Sainte-Geneviève en Panthéon, puisse ne pas paraître systématique et fanatique à ceux mêmes à qui M. Jules Ferry se flatte de démontrer qu'il combat le « cléricalisme » seulement? Voici, d'autre part, la loi sur la presse : le Sénat l'a ratifiée avec une sorte d'indifférence : les uns la jugeaient trop licencieuse, les autres trop peu libérale, presque tous inégale et illogique. Supposons que, dans l'état actuel du journalisme, cette loi n'aggrave guère le mal ou qu'elle n'opère aucun bien. N'en est-il pas sûr que, durant ce débat, on a vu les anciens

champions du libéralisme républicain, entre autres M. Pelletan, refuser aux journaux ces mêmes droits que jadis ils déclaraient aussi indispensables à la vie et à la moralité de l'État que la lumière et le mouvement à l'existence de l'individu? Et, quand c'est contre M. Jules Simon, resté fidèle à ses doctrines, que ces oublieux républicains se forgent des arguments et réunissent leurs suffrages, est-ce que ces contradictions, ces palinodies, ne discréditent pas la république autant que le parti républicain ? Est-ce que la république, en démentant de plus en plus son idéal et ses principes, ne détruit pas sa propre raison d'être? Est-ce que le parti républicain, en violant ses promesses, ne ruine pas son autorité?

Enfin, il n'est pas jusqu'à la démission de M. Andrieux qui ne soit un préjudice pour la république. Certes, si M. Andrieux, qui exécuta les décrets avec tant de zèle et une désinvolture si malséante, avait, le 29 juin 1880, renoncé à sa fonction pour ne pas renier la cause et de la liberté et de la légalité, il se serait davantage honoré. Il aurait bien porté quelque atteinte, ce semble, à la réputation de la république en attestant ainsi, lui républicain, lui révolutionnaire et athée de la veille, que la république demandait à ses préfets, à sa police, des services aussi arbitraires et d'aussi injustes offices. Mais nous ne croyons pas que M. Andrieux fasse, involontairement, moins de tort à la république en offrant aujourd'hui aux historiens de ce régime et à tous les spectateurs de cet étrange gouvernement l'exemple d'un préfet de police, qui, tout ennemi qu'il est des conservateurs et des catholiques, s'en va, cinglant de ses adieux comme d'un coup de fouet le ministre de l'intérieur et confessant que son administration se désorganise par la faute des radicaux de toute catégorie à qui la municipalité de Paris est livrée et à qui le ministre obéit. Depuis un an, M. Andrieux a lutté, d'une volonté nerveuse, l'allure fringante, le verbe strident, avec un courage ferme et hautain, contre cette municipalité démagogique qui, comme lui-même l'a dit, aspire à devenir une Commune : bien qu'avec un peu d'emportement et de caprice, il soutenait contre elle, non seulement l'intérêt de son administration, mais de l'État ; il tenait tête à cette municipalité envahissante en même temps qu'il surveillait et réprimait la tourbe des communards amnistiés. Il avait appris, dans cette lutte, à être un homme d'ordre ; on le taxait d'être quasi « un réactionnaire ». Succombe-t-il, parce que, désirant régler les rapports de la police avec la municipalité et avec l'État par une meilleure loi que celle de M. Constans, il a été indépendant et il a déplu à ce rigide ministre? A-t-il eu peur de la sentence de la Chambre, dans l'affaire de cette dame Eyben qui réclamait l'autorisation de le poursuivre pour une arrestation plus

ou moins scandaleuse et dont il a parlé, à la tribune, avec une hardiesse si virulente et si peu décente? Non, ce ne sont pas ces raisons qui ont décidé M. Andrieux à se démettre. Abandonné par M. Gambetta et trahi par M. Constans, il était las de résister au Conseil municipal de Paris en appuyant un gouvernement si faible et si mou. Certainement, M. Andrieux a fini par n'avoir plus confiance, sinon en lui-même, du moins dans ce ministère; en partant, il s'affranchit d'un gouvernement qui lui paraissait manquer de capacité, de vigueur, de dignité même. C'est une victoire pour le Conseil municipal, et M. Camescasse, qui succède à M. Andrieux, ne tardera pas à sentir combien la force et l'orgueil de ce Conseil s'en seront accrues. En attendant, n'est-il pas instructif de constater qu'un préfet, que sa haine du « cléricalisme » avait illustré autant que son amour de la république, est sacrifié par le gouvernement à la municipalité, pour n'avoir pas sacrifié à la municipalité le gouvernement?...

La Chambre aide amplement, on le sait, ce gouvernement trompeur à toutes les fautes qu'il commet tour à tour contre la liberté ou contre l'ordre. Dans sa séance du 11 juillet et dans celle du 12, elle était sourde aux avis des ministres. Mais n'ayez garde de penser qu'elle fût, cette fois, plus raisonnable qu'eux, plus soucieuse de ses anciens programmes, plus respectueuse des vrais besoins de l'État. Non, c'était uniquement à ses intérêts électoraux que la majorité satisfaisait, en votant, au grand dépit de M. Jules Ferry et de M. Magnin, soit avec M. Sarrien qui, sur les excédants du budget, fait attribuer par l'État une somme de 15 millions aux communes pour acquitter leur contribution dans l'impôt de l'instruction gratuite et obligatoire, soit avec M. Jametel qui prélève sur le reste des excédants une somme de 40 millions pour en remplir une caisse de réserve où l'État puisera de quoi subvenir au dégrèvement de l'impôt foncier et des « autres impôts » dont souffre l'agriculture. En vain M. Jules Ferry s'écrie-t-il que M. Sarrien détruit ainsi toute l'économie de la loi nouvelle qui répartit entre l'État et les communes les dépenses de l'instruction gratuite et obligatoire. Vainement M. Magnin qualifie-t-il de « platonique » la demande de M. Jametel et déclare-t-il avec un dédain superbe que c'est un vœu digne seulement d'un conseil général. Soit. Le député républicain, qui peut décharger sa commune au détriment de l'Etat, s'inquiète-t-il, non seulement de savoir s'il dérange les savantes combinaisons de M. Jules Ferry et de M. Magnin, mais de considérer vertueusement si ses principes ne lui commandent pas de distribuer entre la commune et l'État, dans une proportion équitable, les sacrifices et les bienfaits? S'inquiète-t-il davantage de peser honnêtement la valeur et d'estimer sérieusement le prix du « bon billet » de 40 millions

qu'il délivre à l'agriculture, pour une période douteuse d'excédants plus ou moins problématiques et qui serait pour elle presque l'âge d'or? Ce qui importe à ce député républicain, affamé de popularité et ravi de se constituer des titres si facilement, aux frais de l'Etat et fût-ce avec de simples chimères, c'est de capter d'avance, mensongèrement ou non, la gratitude bonasse de son électeur; et voilà pourquoi il est ce jour-là si libre, si rebelle, si féroce, devant ces ministres avec lesquels il rivalise ordinairement de servilité. Au surplus, nous sommes dans un temps où chacun, soit ministre, soit député, jongle si aisément avec les millions de la France! Et vraiment faut-il demander à cette république, qui est devenue un régime de spéculations effrénées et qui, de jour en jour, imite plus visiblement le Directoire dans ses mœurs financières comme dans les autres, faut-il lui demander d'épargner les promesses alors que, gaspillant capital et revenus, elle épargne si peu les emprunts? Leurrer le présent, obérer l'avenir, n'est-ce pas sa pratique familière?

A son intérêt politique la Chambre subordonne même l'intérêt national. — Faisons nos élections! Gardons jusqu'au 18 ou 25 septembre, jusqu'au 2 octobre, ce ministère qui n'a pas d'unité, ces ministres qui n'ont point d'union! Maintenons tel qu'il est ce gouvernement de M. Grévy et de M. Gambetta, de M. Jules Ferry et de M. Constans! Ajournons le remplacement des ministres ineptes qui affaiblissent si misérablement notre puissance militaire ou qui dirigent si maladroitement nos agents diplomatiques! A plus tard le soin de la patrie! Vaquons d'abord aux affaires du parti républicain! Il faut que le parti ne trouble le gouvernement par aucune crise ministérielle; il faut que le gouvernement ne divise le parti par aucune hostilité ni d'un ministre avec un ministre, ni d'un préfet avec nos candidats! Restons donc neutres, muets même et inertes, quelque blâme que puissent mériter le général Farre, M. Barthélemy Saint-Hilaire ou n'importe qui de leurs collègues! — Voilà le pacte électoral qui règle tout, en ce moment, dans le ministère et à la Chambre. Depuis quelques semaines, il n'y a plus de jour où, malgré la surveillance qu'on exerce sur les dépêches et les lettres du public, il n'arrive d'Algérie des nouvelles qui accusent l'impéritie de M. Albert Grévy ou du général Farre. Bou-Amema brave toujours nos troupes; ses cavaliers sont venus frapper aux portes de Saïda; cette rébellion qu'on pouvait sans peine comprimer pendant l'hiver de 1880 et que, malgré les avertissements des généraux, M. Albert Grévy n'a pas voulu étouffer alors, a envahi une moitié de la province d'Oran; nos tribus désertent et passent du côté de l'ennemi; les peuplades du Maroc se remuent, à la frontière; nous en sommes

réduits à défendre péniblement les abords du Tell; huit mille colons espagnols ont fui ces champs et ces hameaux que le drapeau français ne sait plus protéger; dans toute l'Algérie, il n'y a plus que terreur, assassinats et vols, le long des routes; et, d'un bout à l'autre de nos confins, à travers tout le Sahara, on entend gronder comme une tempête de fanatisme musulman qui va se déchaîner peut-être jusque sous les murs de Constantine ou dans la plaine de la Mitidja. Or, de tout ce mal la responsabilité retombe sur la tête de M. Albert Grévy et du général Farre : il n'y a, d'Alger à Paris, qu'un cri parmi les populations et dans l'armée, pour dénoncer l'imprévoyance nonchalante de l'un, l'incurie de l'autre et son despotisme tracassier. Mais qui songe donc, dans la Chambre, à demander compte à M. le général Farre de la prétention néfaste avec laquelle il a commandé, du fond de ses bureaux, à l'aide du télégraphe, tous les mouvements stratégiques, toutes les opérations tactiques des généraux, tous leurs actes administratifs et jusqu'à des achats de mulets, en Algérie comme en Tunisie? Qui l'interroge, sinon sur les frais nouveaux des expéditions, au moins sur le nombre des bataillons qu'il disloque depuis quinze jours, de Cherbourg à Lyon, de Paris à Bayonne, dans les régiments qu'il n'avait pas encore démembrés? Quelqu'un réclame-t-il de lui une enquête, un rapport, qui renseignent le Parlement sur les causes de nos échecs et sur les destitutions des généraux Osmont et Cerez, des colonels Innocenti et Mallaret? Non, certes; car M. Gambetta ne le veut pas et la Chambre ne l'ose pas; et le général Farre continue librement, avec une sorte d'immunité criminelle, les œuvres de son génie ignorant et brouillon! Quant à M. Albert Grévy, c'est un personnage sacré, puisque c'est le frère de M. le président de la république, et le droit de sa naissance républicaine fait plus pour lui, dans cette démocratie, que celui d'une naissance royale, dans une monarchie : il n'y a pas dans ce siècle un seul prince qui eût pu jouir d'un pareil privilège d'impunité; il n'y a pas un prince qui eût pu perdre avec une telle tranquillité l'honneur et tous les biens de la France, dans une colonie arrosée si longtemps et si largement du sang français! Mais quoi! Oter au frère de M. le président de la république un pachalick qui lui procure un bénéfice de plusieurs centaines de mille francs, parmi les délices de son palais de Mustapha, ce serait léser la majesté même qui dort au palais de l'Elysée! Et, quand M. du Bodan interpelle M. Jules Ferry, pour savoir si le général Saussier sera soumis aux ordres de ce généralissime civil, de cet avocat bombardé commandant des forces de terre et de mer de l'Algérie, qu'il ne s'avise pas de dire ou que ce commandement légalisé par un décret est nécessaire et doit avoir toute sa suprématie légitime

sur celui du général Saussier, ou qu'il est inutile, vain, dangereux même, et doit être aboli : M. Jules Ferry répondra que le commandement militaire de M. Albert Grévy serait ridicule, s'il s'exerçait militairement, mais qu'il sert à rehausser l'autorité civile du gouverneur général, à marquer sa « supériorité hiérarchique », et que, par conséquent, on ne peut pas en priver la dignité de M. Albert Grévy. Ainsi M. Albert Grévy porte l'épaulette du chef et ne porte pas l'épée du soldat : ceci serait comique, cela ne l'est pas ; et ces mêmes députés, qui, dans les couloirs de la Chambre, proclament unanimement que M. Albert Grévy est pour l'Algérie un gouverneur incapable, un commandant ridicule, consacrent cette théorie de M. Jules Ferry par un vote et par des applaudissements après lesquels l'Algérie n'a plus le droit de se plaindre, l'armée de s'étonner, la France de s'alarmer !

Cependant il est temps que la France en finisse avec cette guerre d'Afrique. Ce n'est pas au Sahara, ce n'est pas parmi les ruines de Carthage, ce n'est pas aux bords de la grande Syrte, ce n'est pas dans les sables de la Tripolitaine, qu'elle a, en vérité, le loisir prodigue de disperser les forces que, depuis ses cruelles blessures de 1870, elle amassait derrière les Vosges, pour y défendre les dernières ressources de sa fortune et les dernières espérances de sa destinée. Elles s'en vont, ces forces suprêmes, du côté où nous n'attendions pas d'attaque : elles s'en vont en Afrique, sur tout le littoral de la Tunisie, dans les profondeurs de l'Algérie et aux limites du Maroc ; elles s'en vont vers les passages des Alpes, et déjà on leur montre les passages des Pyrénées. L'Italie s'arme contre nous, elle emprunte pour s'armer encore davantage : au moindre signe de M. Bismarck, elle provoquerait aussitôt la France ; la république a changé l'amitié perfide de l'Italie en une inimitié audacieuse. L'Espagne, qui n'aimait pas le gouvernement de cette république si hospitalière et si encourageante aux Zorilla comme aux Castelar, écoute de plus en plus volontiers les conseils de Berlin ; elle réclame, sur le ton même de la menace, une indemnité pour ses nationaux massacrés à Saïda ; les marins d'un de ses vaisseaux ont failli se battre avec nos gendarmes et nos soldats, dans le port d'Oran ; ses journaux excitent à un conflit, et M. Constans connaît mal le peuple espagnol, quelque expérience qu'il paraisse avoir jadis acquise à Barcelone, s'il pense apaiser l'Espagne en donnant à M. Sagasta la satisfaction de voir don Carlos expulsé de Paris par la police de la république. A Constantinople, le sultan se prépare et s'ingénie manifestement à se venger, non seulement de ceux qui, au Congrès et à la Conférence de Berlin, ont dessiné ces plans de partage dont la Grèce s'est prévalue contre la Turquie, mais de ceux qui, après

avoir méprisé à Tunis sa vaine revendication, prétendent l'intimider et peut-être le déposséder à Tripoli : assisté en secret par l'Angleterre et par l'Italie, enhardi peut-être par une plus grande puissance, le sultan a devant la France une attitude à laquelle, ce nous semble, il faut prendre garde autrement que pour s'écrier avec une colère insolente, comme certains journalistes inspirés par M. Gambetta, qu'on ira « le mettre à la raison » dans Constantinople même, s'il ne pacifie pas sans retard son belliqueux pacha de Tripoli et les marabouts fanatiques de la Tripolitaine. Une croisade musulmane de toute l'Afrique contre l'Algérie n'est pas plus un jeu pour la France aujourd'hui qu'une campagne d'Orient, qu'une bataille de Navarin. La France n'a pas d'aventures à courir. Diplomatiquement, la république l'a isolée; elle n'a pas dans toute l'Europe une seule alliance, et rien n'indique avec une plus douloureuse justesse l'état précaire où elle est réduite que cette nouvelle, encore vague, d'un traité quelconque qui unirait la France à l'Allemagne : si la France devait prendre M. de Bismarck comme protecteur, ce serait hélas! qu'elle aurait bien à s'épouvanter de son sort!... Militairement, l'expédition de la Tunisie éparpille nos forces et nous entraîne à l'inconnu : il a fallu augmenter en toute hâte la garnison de la Manouba; il a fallu bombarder pendant une dizaine de jours la ville de Sfax, et, après des essais malheureux dont les troupes traîtresses du bey, follement emmenées en guise d'auxiliaires, ont été les témoins joyeux, il a fallu envoyer plusieurs bataillons pour débarquer, sous les feux de toute une flotte de cuirassés, et pour s'emparer de Sfax réduit en cendres; demain il faudra occuper Gabès, l'île de Djerbah, Kairouan, puis Sousse, puis Monastir, et, de point en point, toute la Tunisie. Ce n'est pas seulement une trentaine de mille hommes et une partie de notre marine que cette expédition peut retenir loin de la France, loin de ses frontières et de ses côtes; c'est la liberté d'action de la France qui serait entravée là, en 1882, comme en 1866, au Mexique. Il est temps, nous le répétons, que la république cesse de compromettre la France dans ces difficultés. Ou la France aurait, impuissante et haletante, le spectacle d'un remaniement opéré sous ses yeux dans tel ou tel territoire de l'Europe, peut-être même dans son propre voisinage; ou bien, tout à coup, la patrie serait en danger!...

L'Europe est attentive à ces événements, qui sont peut-être le commencement d'une autre phase pour quelques-unes des puissances dont M. de Bismarck surveille les actes ou s'est assujetti les intérêts. En même temps, cinq ou six des nations européennes étaient hier ou seront demain agitées, comme la France, par des querelles ou des luttes électorales. La Hongrie a renouvelé son Parlement; M. Tisza

tient désormais sous sa baguette une majorité nombreuse et dévouée; mais les partis extrêmes se sont renforcés, eux aussi. La Bavière achève ses élections : les conservateurs ont jusqu'à ce moment l'avantage sur leurs adversaires. Dans le Danemark, le gouvernement a dû dissoudre encore une fois le Folksthing. Heureux Danemark que la république française pourrait imiter, à la grande joie des contribuables! La majorité du Folksthing est trop économe : elle ne dépense pas d'avance, comme notre Parlement républicain, les excédants futurs du budget; elle ne consent même pas à en dépenser les excédants actuels; elle thésaurise; elle s'obstine à rejeter toutes les demandes de crédit qu'on lui adresse, même les plus légitimes; et voici qu'on prie les électeurs de créer un Folksthing un peu moins avare. En Bulgarie, le prince Alexandre, brouillé avec les chefs du parti prétendu libéral, était en face d'une Assemblée qui prenait plaisir à repousser chacune de ses propositions : sûr d'avoir à Saint-Pétersbourg l'assentiment du général Ignatieff, il a fait un coup d'Etat électoral; il a congédié ses ministres et convoqué une Assemblée qui aurait à réviser la constitution et à le munir de pouvoirs équivalant à une dictature. Grâce à sa magie et à la docilité de son peuple, les élections ont été telles que le prince Alexandre les souhaitait : l'Assemblée tout entière est à ses genoux, sauf six opposants qui, avec une prudence tout orientale, n'ont pas même osé paraître. Le prince s'est hâté de spécifier les conditions moyennant lesquelles il rendra prospère et libre sa chère Bulgarie; on a voté à l'unanimité, par hourras, et tout est fini : les députés sont retournés dans leurs villages. En Italie et en Belgique, peu s'en est fallu que la réforme de la loi électorale ne fût la ruine immédiate du ministère. La loi accorde désormais l'électorat, en Italie, à tout citoyen qui payera un cens de 19 francs 80 centimes de contributions directes et qui pourra réclamer par écrit son bulletin de vote : les *inalfabeti*, ceux qui ne savent pas lire, ne sont pas jugés dignes d'être électeurs. La question du scrutin de liste, qui était un sujet de discorde entre tous les groupes de la gauche, a été ajournée. A Bruxelles, on débattait la loi relative aux députations permanentes. M. Janson et six de ses amis qui composent avec lui l'extrême gauche du parti libéral, annoncent soudain qu'ils veulent l'extension du droit de vote. Qu'ils persistent, et M. Frère-Orban, que cette réforme effraye, est vaincu; il y aura une majorité contre la loi qu'on discute. La peur a régné trois ou quatre jours dans le ministère belge; déjà le parti catholique avait l'espérance de ressaisir le gouvernement. Par quelle mystérieuse vertu M. Frère-Orban a-t-il réussi à ramener à lui six des sept dissidents? A en croire son

discours, il aurait reconnu que M. Janson et ses adeptes, après avoir voulu supprimer le cens électoral et instituer le suffrage universel, ne voulaient plus, avec une modestie louable, que la simple « adjonction des capacités »; et il a déclaré que la section centrale pouvait au moins étudier ce projet : lui-même s'associerait impartialement à cette étude. Il paraît que cette déclaration, ornée de compliments qui flattaient l'orgueil de M. Janson et de ses amis, les a contentés : ils ont fait leur soumission; le ministère était sauvé ! Toutefois il a été parlé du suffrage universel à la Belgique et, dans cette discussion, le parti libéral s'est un instant divisé; on peut conjecturer que ce sera pour les libéraux belges une cause de dissidence de plus en plus grave; quant à la Belgique, Dieu la préserve des perturbations radicales que la France doit à l'aveugle souveraineté de son suffrage universel !

Dans la nuit du 12 juillet, un fait non moins triste qu'odieux a troublé Rome et bientôt le monde catholique tout entier. On transférait de la crypte de Saint-Pierre les restes de Pie IX à son mausolée de Saint-Laurent. C'était dans l'ombre que le cercueil de Pie IX passait, à travers les rues où tant de fois il avait béni la foule et où la foule l'avait tant de fois acclamé. Des prêtres et des fidèles escortaient, avec des torches, le char funèbre et récitaient des psaumes. Rien de plus humble et de plus grand, dans sa poésie mélancolique, dans sa tristesse religieuse. Eh bien ! la fureur des sectaires et des révolutionnaires qui commandent aujourd'hui à la populace de Rome n'a pas même épargné ce cercueil deux fois sacré : ils ont hué de leurs sifflets et de leurs cris injurieux ce mort qui avait tant aimé non seulement Dieu et l'Église, mais l'Italie et Rome; ils lui ont lancé des pierres; ils l'auraient jeté du pont Saint-Ange dans le Tibre, s'il l'avaient pu; et, dans les rixes qui ont éclaté sur le passage du convoi, le sang a coulé : scandale indigne de l'humanité, et qui déshonore, sinon la Rome nouvelle, du moins cette vieille Italie à laquelle la papauté donna, outre l'empire chrétien de l'univers, une gloire dont toute l'Europe fut un jour jalouse. En temps utile, on avait averti de cette cérémonie presque secrète le gouvernement italien; sa police, s'il l'avait vraiment voulu, aurait pu prévenir ce désordre; la loi fameuse des garanties, cette loi qu'il invoque avec tant de faste hypocrite, lui ordonne de déployer autour du cercueil d'un pape la même pompe militaire qu'aux funérailles du roi; et peut-être Victor-Emmanuel, qui, à l'heure où la mort le surprit, s'occupait à régler ce cérémonial pour Pie IX, eût-il pris ce soin : le roi Humbert n'a pas même pris une précaution. Quelle leçon ! quel avertissement ! Et comme les catholiques qui, l'archevêque de Paris et celui de Tolède à leur tête, protestent déjà devant Léon XIII affligé,

ont raison de demander à l'Italie de quelle protection le Pape jouirait à Rome, s'il sortait du Vatican et s'il traversait, vivant, à la lumière du jour, dans toute la majesté de son sacerdoce, ces rues que Pie IX n'a pu traverser, mort, couvert par les ténèbres et entouré de ces prières et de ces chants qui, dans tous les pays civilisés, enseignent au passant silencieux un peu de pitié ou de respect. Cette expérience est douloureusement décisive. Si, désormais, les libéraux qui, déclarant toute volontaire la captivité du Pape, l'invitaient naguère à se promener devant le Quirinal, autour de Monte-Citorio, comme un simple citoyen, sous les auspices de la loi des garanties, répétaient encore cette invitation, le souvenir de cette nuit lugubre du 12 juillet ne l'arrêterait pas seulement sur le seuil du Vatican; il saurait que de tels discours ne peuvent plus être qu'une moquerie sinistre ou une ruse féroce.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

QUATRE ANS DE LÉGISLATURE

La Chambre de 1877 a vécu. Son existence officielle ne prendra fin que le 14 octobre prochain ; mais avant quinze jours ses membres auront été remplacés.

Peut-être sommes-nous encore trop près d'elle pour qu'il soit possible de porter sur tous ses actes l'arrêt impartial et définitif de l'histoire. Mais, au moment où elle comparaît devant le pays, où chacun de nous dans sa conscience d'électeur va avoir à prononcer son verdict, le devoir de tout citoyen est de rechercher quelle a été l'œuvre de ces quatre années, de se demander en quel état nos mandataires ont pris la France, en quel état ils nous la rendent aujourd'hui.

Une autre Assemblée a reçu, il y a dix ans, la patrie sanglante et mutilée des mains d'un gouvernement de hasard. Cette Assemblée a été attaquée, calomniée par tous les partis : elle aurait pu cependant montrer, avec un certain orgueil, les plaies du pays cicatrisées, ses finances plus prospères que jamais, son armée réorganisée, ses moyens de défense presque complètement reconstitués, l'Europe entière confiante et sympathique.

Et pourtant, dans ce pauvre pays où tout était à refaire, des préoccupations d'un ordre différent auraient pu distraire l'Assemblée de 1871 de son œuvre administrative. La France n'avait pas de forme définitive de gouvernement et le premier devoir de nos représentants avait été de lui donner une constitution.

Nous ne nous prononcerons pas sur cette partie de leur œuvre : ce que nous voulons constater, c'est que, malgré des préoccupations, des luttes de l'ordre politique le plus élevé, l'Assemblée a su réorganiser l'administration, l'armée, les finances de la France. Tout ce qu'elle a fait subsiste ; et si, par exemple, les ressources annuelles de notre budget ont présenté plus de 500 millions d'excédant dans ces derniers exercices, c'est à ses heureuses combinaisons financières que nous le devons ; la Chambre actuelle n'a rien changé à notre

système d'impôts et nous croyons qu'en agissant ainsi elle a fait preuve d'esprit politique.

Au milieu des luttes et des déchirements des partis, dans une période qu'on pourrait appeler de combat, l'Assemblée nationale a refait la France; elle a su se montrer patriotique et désintéressée.

Ses successeurs avaient une tâche plus facile : ils trouvaient le pays avec un régime défini dont ils n'avaient pas à discuter la forme, ils trouvaient la paix au dehors, le calme au dedans. Sans doute bien des choses restaient à faire, sans doute la guerre de 1870 nous avait légué de lourdes charges et bien des questions d'organisation intérieure étaient encore en suspens. Mais ce n'était pas une tâche ingrate de diminuer pour les contribuables des charges trop pesantes, de soulager l'agriculture, d'organiser les communes, de régler tout notre régime économique et commercial, grâce à l'expiration prochaine des traités; et, en assurant la liberté et la concorde à l'intérieur, de rendre plus complètement à la France le prestige et les amitiés auxquels elle a droit en Europe.

Cette tâche, au reste, M. Gambetta lui-même la dépeignait ainsi quand, en 1879, il prenait pour la première fois possession du fauteuil présidentiel : « Nous pouvons, nous devons tous à l'heure actuelle sentir que les gouvernements de combat ont fait leur temps. Notre république enfin sortie victorieuse de la mêlée des partis doit entrer dans la période organique et créatrice. Ainsi, Messieurs les Députés, je vous inviterai surtout à concentrer votre ardeur, vos lumières, vos talents, tous vos efforts sur les grandes questions scolaires, militaires, financières, industrielles, économiques dont vous êtes saisis et dont les jeunes générations, l'armée, les travailleurs, les producteurs, la nation en un mot, attendent légitimement la solution. Mandataires deux fois sacrés du suffrage universel, vous avez obéi à la première de ses volontés en sauvant la république. Vous exécuterez les autres en lui assurant, d'accord avec le gouvernement, les bienfaits de la paix, les garanties de la liberté, les réformes réclamées par l'opinion et fondées sur la justice [1]. »

Et revenant sur cette idée au mois de novembre suivant, le président de la Chambre ajoutait :

« Vous avez, Messieurs, amassé, préparé bien des matériaux de reconstruction ; vous avez élaboré bien des projets, il faut aboutir [2]. »

A quoi a-t-on abouti?

Les adversaires de cette Chambre disent tout haut qu'elle fut violente et passionnée; que, toujours renfermée dans l'esprit de secte

[1] Séance du 6 février 1879 : *Officiel* du 7.
[2] Séance du 27 novembre 1879 : *Officiel* du 28.

le plus étroit, elle n'a jamais connu cette noble et large passion du bien public sans laquelle une majorité au pouvoir ne reste jamais qu'un parti ; que nos députés n'ont jamais su s'élever au-dessus de leurs intérêts particuliers et qu'ils laissent derrière eux une situation pleine de troubles et de dangers.

Ces accusations sont-elles fondées?

Est-il vrai que la majorité ait eu constamment pour but de détruire toutes les garanties de la liberté de ses adversaires et cela sans même rendre au droit et à la justice le stérile hommage de l'hypocrisie? que, pour elle, les intérêts du pays se soient résumés dans les intérêts électoraux de ses membres?

Est-il vrai que la Chambre de 1877, chargée de régler la situation économique de la France, laisse aujourd'hui le commerce et l'industrie dans l'incertitude et le désarroi?

Est-il vrai que l'agriculture n'ait pu obtenir d'elle le moindre soulagement à ses souffrances?

Est-il vrai que nos finances aient été grevées de trois milliards d'emprunts nouveaux en quatre ans?

Est-il vrai que d'imprudentes entreprises aient compromis le sort de l'Algérie?

Est-il vrai que nous soyons aujourd'hui isolés en Europe?

Nous allons essayer de répondre à ces questions.

I

Le programme tracé à la Chambre par M. Gambetta comprenait en première ligne *les garanties de la liberté*.

Qu'est-ce que la liberté? Nous éprouvons quelque honte à être forcé de le redire ici, à répéter ce que tout le monde sait et ce que tout le monde sent, à savoir que la liberté, sous peine de perdre son nom, ne saurait être le privilège de quelques-uns, qu'il est de son essence de luire pour tous, qu'elle appartient à la minorité comme au reste des citoyens et que prétendre la réserver au parti vainqueur seul, c'est fonder la pire des tyrannies. Un pays libre est celui où les faibles sont garantis contre les forts.

La théorie contraire a pourtant été soutenue à la tribune française aux applaudissements de la majorité républicaine.

Le 21 juin 1879, M. Paul Bert résumait un de ses discours par cette pensée de Leibnitz : « La liberté n'est pas due à ceux qui ne veulent s'en servir que pour enseigner à haïr et à renverser toutes les

libertés[1]. » Et il faisait de cette maxime une traduction pratique : la liberté n'est pas due à nos adversaires. Théorie commode, théorie d'un sectaire qui n'admet d'autre liberté que celle de penser comme lui ; théorie la plus odieuse de toutes, car nous ne connaissons rien de pire qu'une tyrannie sans scrupules, agissant toujours avec les maximes de la liberté sur les lèvres.

Ne prononçons pas le mot de liberté quand il s'agit de la Chambre de 1877. Elle n'a eu qu'une passion et ce n'était pas celle-là. M. Gambetta savait la flatter cette passion quand il s'écriait dans un discours fameux : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » Ralliée par ce cri, la meute entière s'élance. La persécution pour les gens religieux, la licence la plus outrée pour les socialistes, voilà ce que nous donnera la Chambre, et tout de suite elle se met à l'œuvre sans se soucier de rester conséquente avec ses propres principes.

Ces sentiments se montrent avec tout leur éclat dans la grande œuvre, nous allions dire dans l'œuvre unique, de la Chambre qui vient de finir : les lois d'enseignement.

La liberté pour les jacobins, avons-nous dit, c'est le droit de penser comme eux ; ne pouvant façonner à leur gré l'esprit déjà mûri de la génération actuelle, ils prétendent enlever au père son enfant et le priver du droit de l'élever à sa guise. Le trop fameux article 7 reste attaché comme un stigmate au front de nos députés, et c'est au nom de la liberté qu'il a été défendu. « La loi, dit M. Paul Bert, rend cette liberté d'enseigner à tous ceux qui font preuve de capacité et de moralité dans des conditions déterminées[2]. » Certes, voilà un principe largement posé et l'on ne voit pas d'abord comment les religieux seront exclus. Que vient faire l'article 7 dans une loi si libérale ? Oh ! mon Dieu, c'est bien simple, et M. Paul Bert va nous le dire. Écoutez, car l'explication en vaut la peine : L'article 7 *c'est simplement la création d'un nouvel ordre d'indignité particulière qui pèsera sur une catégorie de citoyens*[3]. En bon français, tout le monde aura le droit d'enseigner ; seulement, ceux qui font concurrence à nos écoles, qui ont eu la déloyauté de conquérir la confiance des pères de famille, ceux-là justifieront vainement des conditions de capacité et de moralité qui suffisent pour les autres ; ceux-là nous les mettons hors la loi. Leibnitz est là d'ailleurs pour fournir à M. Paul Bert une nouvelle justification de cette mesure ; n'a-t-il pas dit que *la tolérance elle-même n'est pas due aux intolérants*[4] ? Les congréganistes ne pensent pas comme nous, ils sont

[1] *Officiel* du 22 juin.
[2] Séance du 21 juin 1879 : *Officiel* du 22.
[3] *Id., id.*
[4] *Id., id.*

donc intolérants, nous ne devons donc pas les tolérer. Voilà le syllogisme dans toute sa simplicité.

Dans le parti républicain quelques cœurs honnêtes se sont révoltés devant ce cynisme. Personne n'a oublié le discours indigné et courageux de M. Lamy, l'accès de fière éloquence dans lequel il déclara relever le drapeau des libertés nécessaires « et *vous ne nous le ferez pas abaisser*, ajouta-t-il, *que vous ne l'ayez salué*, *parce que nous avons pour nous vos discours et votre passé*[1]. »

Hélas! que signifient les discours et les engagements passés pour des hommes qui détiennent le pouvoir et sont décidés à en user sans scrupule contre leurs adversaires?

Le Sénat s'est révolté, il n'a pas permis que l'iniquité se consommât; on sait ce qui en est résulté. « Vous ne nous permettez pas, lui a-t-on dit, de priver de ses droits toute une catégorie de citoyens, vous nous refusez une arme légale contre une des libertés constitutionnelles du pays, eh bien! nous ferons pis sans vous et malgré vous! »

Nous ne raconterons pas la longue et révoltante campagne de l'expulsion des religieux, les violences qui ont soulevé la conscience de l'Europe entière, la violation à main armée du domicile de citoyens paisibles et inoffensifs. Nous ne montrerons pas le navire qui emportait vers la libre Amérique les Dominicains français, croisant peut-être celui qui ramenait en France les incendiaires de la Commune. Les démissions jetées à la face du gouvernement par des magistrats français plus soucieux de leur honneur que de leur place ont frappé en plein visage un garde des sceaux assez osé pour prescrire à ses parquets de violer la justice qu'ils étaient chargés de défendre. Ce que nous pourrions dire n'ajouterait rien à la réprobation publique. Nous voulons seulement établir que tous ces actes, la Chambre les a voulus, les a encouragés, les a approuvés, qu'elle en partage la responsabilité; bien plus, que cette responsabilité lui appartient presque tout entière. Rappelons-nous l'interpellation de M. Devès[2], dénonçant publiquement les membres des congrégations, réclamant à grands cris la proscription de vingt mille Français; rappelons-nous plus tard les interpellations de M. Lamy[3], celle de Mgr Freppel[4] dédaigneusement repoussées par l'ordre du jour; rappelons-nous cette liste de confiscation demandée au gouvernement et l'état de tous les biens des congrégations publié à

[1] Séance du 26 juin 1879 : *Officiel* du 27.
[2] Séance du 16 mars 1880 : *Officiel* du 17.
[3] Séance du 2 mai 1880: *Officiel* du 4 mai.
[4] Séance du 2 juillet 1880 : *Officiel* du 3.

l'*Officiel*[1], rappelons-nous cet impôt inique fait pour une seule catégorie de possesseurs[2] et arrêtons-nous un instant pour faire un rapprochement instructif.

Devant la Chambre et devant les tribunaux, les congrégations se sont défendues en disant que, si des lois ont réglé les conditions exigées pour obtenir la personnalité civile, cette personnalité était une faveur dont il leur était loisible de se passer; qu'en renonçant à ses avantages, elles pouvaient invoquer le droit commun. Il leur fut répondu, au nom de la majorité, que toutes associations étaient interdites à moins d'être autorisées par la loi, que cette autorisation ne pouvait résulter que du décret ou de la loi conférant la personnalité civile. Et le ministre ajoutait : « L'Etat aura toujours à se préoccuper des dangers que pourra lui faire courir l'extension des congrégations et des associations en général... je crois qu'avant de les laisser s'établir, il a le droit de connaître leurs statuts et de s'assurer si ces statuts, bien que conformes en apparence à la loi civile, ne cachent pas des tendances qui puissent mettre en péril nos institutions et les lois[3]. »

Admettons-le pour un instant. Seulement nous voudrions qu'un homme d'État républicain consentît à nous expliquer comment, avec quelque apparence de cette qualité que les Anglais appellent *consistency* et qui n'a pas de nom dans la langue parlementaire française, la Chambre qui applaudissait cette théorie a pu voter le 9 juin 1881 la loi sur les syndicats professionnels? Il est instructif de relire le rapport et le discours de M. Allain Targé, d'y voir soutenir une thèse diamétralement contraire, d'entendre dire que les associations syndicales entre les ouvriers peuvent se former sans condition, que la personnalité civile est une faveur sans laquelle les associations peuvent librement exister et que les formalités exigées par la loi n'ont pour but que de la conférer à ceux qui la réclament[4]. Les étrangers pourront faire partie des associations ouvrières, les associations pourront se fédérer sur toute l'étendue du territoire. Il semble que la Chambre, dans cette loi, se soit approprié tout ce que disaient les congrégations pour leur défense et se soit en même temps attachée à réaliser de tout point le programme du

[1] *Officiel* des 26, 27, 28, 29, 30 avril, 1, 3, 4, 5, 6, 7 mai 1881.

[2] Loi du 28 décembre 1880. Discussion à la Chambre les 9, 11 et 13 décembre 1880. La loi a été fort adoucie par le Sénat.

[3] Déclaration de M. de Freycinet, président du conseil, au Sénat. Séances des 24 et 25 juin 1880.

[4] Séance du lundi 23 mai 1881 : *Officiel* du 24. Remarquez l'interruption de M. Brisson qui voudrait voir poursuivre les associations ouvrières qui auraient un caractère catholique.

congrès socialiste de Marseille en 1879, où l'on exaltait les associations syndicales comme le plus puissant levier de destruction sociale.

Tout pour les socialistes, rien pour les catholiques, voilà le mot d'ordre, voilà l'égalité nouvelle; on l'avoue du reste cyniquement et, quand on vote le droit de réunion, on ajourne la discussion du droit d'association, sous prétexte que ce droit pourrait servir aux catholiques. Haine à la religion! cette passion éclate sous toutes les formes, même les plus contradictoires. Le 11 juin 1880, la Chambre abroge la loi de 1814 sur le travail du dimanche; le 29 mars 1881, elle vote une loi proposée par M. Nadaud, limitant à six jours le travail des ouvriers dans les usines; il est vrai qu'elle ne fixe pas le jour de ce dimanche laïque et qu'on pourra le célébrer le lundi. Nous pourrions constater bien d'autres contradictions chez ces prétendus hommes politiques : n'avons-nous pas vu hier, par exemple, ceux-là même qui refusaient avec indignation des juges à des gens violemment arrachés de chez eux au mépris des droits les plus sacrés, qui consacraient les immunités de l'administration en refusant de voter la loi sur la responsabilité des fonctionnaires[1], prétendre forcer un ministre qui s'y refuse à poursuivre devant les tribunaux civils un ancien ministre des travaux publics pour un devis que ses successeurs ont dépassé[2].

Voilà le respect de la Chambre pour ses propres théories.

Mais revenons aux congrégations. Si elles sont dissoutes, leurs membres dispersés conservent du moins de par la loi l'exercice de leurs droits de citoyens; ils remplissent, pour la plupart, ces conditions de capacité et de moralité dont parlait M. Paul Bert, ils peuvent enseigner individuellement. Mais M. Paul Bert l'a juré : nul n'enseignera que lui et ses amis. Quelle loi ne peut-on tourner avec un peu d'adresse? Certes, en principe, les membres des congrégations dissoutes conservent le droit d'enseigner; mais un droit ne vaut qu'autant qu'il y a un tribunal pour le défendre; mettons la main sur ce tribunal et nous aurons confisqué du même coup la liberté tout entière de l'enseignement! Nous laisserons à nos adversaires le droit nominal d'enseigner, mais nous aurons soin de les faire condamner dès qu'ils prétendront user en quoi que ce soit de ce droit. — Et le plan est mis en œuvre avec une duplicité à laquelle il faut rendre hommage.

La loi de 1850 avait organisé sur de larges bases un conseil supérieur de l'instruction publique : des membres de l'Université y siégeaient à côté d'évêques, des professeurs libres à côté de membres

[1] Proposée par M. Versigny le 22 février 1878.
[2] Séance du 28 juillet 1881 : *Officiel* du 29.

du Parlement; ce conseil offrait à tout le monde des garanties et de grands pouvoirs disciplinaires lui avaient été confiés aussi bien sur l'enseignement libre que sur l'Université. On proposa de changer la composition de ce conseil; le ministre laissant, de parti pris, dans l'ombre le côté important de la question, vint d'un ton doux exposer qu'un conseil destiné à diriger l'Université serait mieux composé s'il ne comprenait que des universitaires; l'Université est une grande famille capable de se diriger elle-même et pouvant trouver dans son sein des éléments suffisants pour assurer sa propre discipline.

Personne n'aurait contesté l'existence d'une Université indépendante et chargée de régir ses propres membres; mais qu'allaient devenir les attributions contentieuses du Conseil supérieur par rapport à l'enseignement libre? Les laisser au nouveau conseil, c'était constituer les professeurs de l'État juges de leurs rivaux et ils repoussaient eux-mêmes un aussi déshonorant cadeau. On invitait publiquement l'Université à un grand combat contre cet enseignement libre à côté duquel, pendant de longues années, elle avait vécu paisible et l'on ajoutait qu'elle serait juge du camp et qu'il lui appartiendrait d'écarter à tout moment les adversaires qui la gêneraient. En vain les adversaires du projet prirent-ils dans d'éloquents discours la défense des principes éternels de la justice sociale, en vain demandèrent-ils, si l'on voulait constituer ce conseil de famille de l'Université, que l'on établît à côté d'elle, pour juger l'enseignement libre, un tribunal digne de ce nom, n'ayant pas d'intérêt dans chacune des causes qui lui seraient soumises, ne dépendant pas du ministre; ils disaient parler au nom de l'honneur et de l'intérêt même de l'Université. La Chambre avait un parti pris : elle refusa d'écouter les conseils de républicains tels que M. Bardoux [1]. Le sacrifice de l'enseignement libre était décidé; il fallait une commission d'exécution des basses œuvres du ministre. Ce qu'ont été les décisions du nouveau conseil supérieur de l'instruction publique, ce qu'il a fait de la liberté de l'enseignement, ce qu'il fait des lois mêmes qu'il était chargé d'appliquer, l'histoire le dira un jour, et nous n'avons pas à devancer la sévérité de ses arrêts; nos lois défendent de discuter des jugements qui, à défaut d'autre autorité morale, ont du moins celle de la chose jugée.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps à la loi de l'enseignement supérieur qui, laissant hypocritement subsister les facultés libres fondées par des catholiques, leur a enlevé tout moyen d'existence en interceptant savamment toutes les sources de leurs revenus. Des violences ouvertes nous eussent paru plus dignes d'une Chambre

[1] Séance du 17 juillet 1879 : *Officiel* du 18.

française : Je ne trouve rien de si laid et de si lâche, dit Montaigne, comme de n'oser dire tout ce qu'on ose faire.

Mais détournons les yeux de ce spectacle, nous avons hâte d'arriver à l'enseignement primaire. On veut s'emparer de celui-là comme des autres. On sait quel rang honorable tiennent, parmi les instituteurs publics, les Frères de la doctrine chrétienne; on sait quels sont les succès de leurs élèves et leur congrégation est heureusement reconnue par la loi. Elles sont reconnues aussi pour la plupart ces religieuses qui dans toute la France prodiguent l'instruction aux enfants du pauvre. On ne saurait les expulser; mais on les atteindra par la loi sur les titres de capacité [1]. Quelle iniquité a été habillée de plus beaux principes? « N'est-il pas juste que tous les instituteurs soient capables? qu'ils soient, par conséquent, pourvus d'un brevet de capacité? Qui pourrait justement y contredire? Les congréganistes étaient jusqu'à présent sous le régime de la lettre d'obédience, il faut faire cesser une loi d'exception ; nous leur ferons passer à tous, aux vieux comme aux jeunes, un examen à notre guise. S'ils sont capables, qu'ont-ils à craindre? et nous trouverons là un moyen facile d'en éliminer une bonne part. » Le Sénat a adouci la loi en dispensant de l'examen ceux qui auraient un certain nombre d'années d'exercice; mais le principe voté par la Chambre n'en subsiste pas moins, et l'on voit d'ici toutes les conséquences qui peuvent en être tirées.

Le gouvernement est maître de ne plus admettre que qui lui plaît à donner l'enseignement primaire; c'est le moment de rendre cet enseignement obligatoire et d'en tracer le programme. C'est, d'ailleurs, dans les traditions des républiques : à côté de l'esclavage, Sparte et Athènes avaient l'instruction commune et obligatoire; nos jeunes citoyens doivent se considérer comme heureux d'être provisoirement dispensés du brouet. Le père de famille enverra donc obligatoirement son fils à l'école; s'il veut le faire instruire chez lui, il devra se conformer strictement aux programmes officiels. La loi a organisé un examen, on n'y interrogera pas l'enfant sur ses devoirs religieux, mais on constatera si le père lui a donné une suffisante instruction *civique*, et nous comprenons à demi mot : c'est le culte de Dieu remplacé par le culte de la république [2]. Un amendement voté par le Sénat et prescrivant d'enseigner aux enfants leurs devoirs envers Dieu et la patrie, a été rejeté avec indignation par la Chambre [3] ; ce sont là mots réactionnaires. Réactionnaire aussi, cette idée du Sénat,

[1] Loi du 16 juin 1881.

[2] M. Jules Ferry vient de l'affirmer dans un grand discours prononcé à la Sorbonne : *Dieu*, a-t-il dit, *c'est la république* : *Officiel* du 4 août 1881.

[3] Séance du 25 juillet 1881 : *Officiel* du 26.

d'admettre un représentant de la famille dans le tribunal qui va juger de l'instruction de l'enfant et ordonner peut-être qu'il soit arraché de la maison paternelle ; la faction républicaine entend que l'enfant soit livré à sa merci, sans recours, sans contrôle. Réactionnaire davantage encore cet autre article, également voté par le Sénat et également rejeté par la Chambre [1], qui permettait au curé de venir donner, *après les classes*, l'instruction religieuse aux enfants dont les parents l'auraient réclamé et profaner par sa présence le temple de la laïcité.

Les sectaires qui nous gouvernent professent pour la religion le plus profond respect, à la condition qu'elle plane dans des régions si hautes, qu'elle reste invisible aux yeux de tous ; plus de religion dans l'école, plus de religion dans les cimetières [2], arrière ces routiniers qui ont le vieux préjugé de vouloir dormir en terre sainte ; nous devons tous pourrir laïquement, la sainte égalité l'exige.

On tolère le curé dans son église à la condition stricte qu'il s'y enferme, et encore la laïcisation de l'église Sainte-Geneviève, à Paris, est-elle votée [3] ; mais l'on prendra soin d'arrêter le recrutement du clergé, à l'avenir : il faut que les églises mêmes soient vides. La Chambre l'a décidé ; désormais on enverra les jeunes séminaristes éprouver leur vocation dans les casernes, on espère bien qu'une année de cette vie laïque aura raison des plus rebelles [4]. La commission a eu cependant un scrupule sur ce point. Qui sait ? il pourrait y avoir des convictions tenaces qu'une année de chambrée ne suffirait pas à ramener. Aussi a-t-elle modifié le projet du gouvernement, et elle est venue proposer à la Chambre, par l'organe de l'inévitable M. Paul Bert, de porter à cinq ans la durée du service militaire pour les prêtres [5]. La Chambre aurait voté sans doute cette aggravation ; mais M. Jules Ferry est monté à la tribune, il a expliqué qu'avec une année de caserne le but serait suffisamment atteint, que cinq ans pourraient passer pour une déclaration de guerre ouverte à la religion, que cela pourrait faire mauvais effet sur les électeurs, et que les élections étaient proches ; cet argument a convaincu tout le monde [6].

[1] Séance du 25 juillet 1881 : *Officiel* du 26.
[2] Séance du 7 mars 1881 : *Officiel* du 8.
[3] Séance du 19 juillet 1881 : *Officiel* du 20.
[4] Séances des 5 et 7 avril 1881 : *Officiel* des 6 et 8.
[5] Séance du 24 mai 1881 : *Officiel* du 25.
[6] Séances des 27 et 28 mai 1881 : *Officiel* des 28 et 29.

II

Que penseront nos électeurs? Après la satisfaction de leurs passions de sectaire, voilà en effet la constante préoccupation de nos députés. Comme candidats, ils faisaient jadis sonner bien haut le nom de la liberté, nous avons vu ce qu'ils en ont fait; ils ne parlaient que de leur patriotisme, de leur dévouement à la chose publique, ont-ils mieux tenu cet engagement? Le désintéressement de nos députés! Quel sujet pour l'écrivain politique!

Et par désintéressement nous n'entendons pas parler de cette vertu vulgaire de l'homme d'État qui le met au-dessus des tentations de l'argent, qui l'empêche de trafiquer de sa position pour des avantages matériels. Il ne nous convient pas d'envisager ce côté répugnant de la question. Nos députés, pendant ces quatre années, ont pris soin de se jeter les uns aux autres, sous ce rapport, bien de la boue au visage; deux projets de loi ont fini par être déposés à la fois à la Chambre et au Sénat [1] pour interdire tout tripotage aux membres du Parlement. D'autres rechercheront quels scandales ont rendu ces lois nécessaires, ce métier de police nous déplaît.

Il est un désintéressement d'un ordre plus élevé. L'homme politique doit avoir d'autres soucis que ceux de sa réélection, il ne doit pas trembler devant le mécontentement de l'électeur; sa vue doit porter plus loin que les limites de son arrondissement. Quand nous parlons de respect de soi-même, de dégagement de tout intérêt personnel, de constante préoccupation des grands intérêts de l'État, nous voudrions avoir fait le portrait de nos députés. Hélas! ce portrait serait loin d'être exact.

Dès les premiers jours de la réunion des Chambres, la majorité tient à s'affirmer et voici le grand scandale des invalidations qui commence. Les discussions en sont instructives : on ne recherche pas si telle ou telle élection a été entachée de pression officielle, on demande avec anxiété si, dans tel arrondissement, le candidat républicain a quelque chance d'être élu, et l'on se trompe parfois dans ses calculs. Nous pourrions citer telle circonscription où le député élu fut invalidé parce qu'un collègue républicain se disait assuré de faire nommer son propre gendre; et, quelques semaines plus tard, le conservateur ayant été réélu, il n'était bruit dans les couloirs de la Chambre que de la semonce adressée au conseiller malencontreux. Par ses renseignements intéressés, il avait induit le parti

[1] Chambre, séance du 21 juillet 1881 : *Officiel* du 22. Sénat, séance du 25 juillet 1881 : *Officiel* du 26.

républicain à une fausse manœuvre. La politique devient facile quand on la réduit à une question de clientèle électorale; mais elle n'en devient pas moins passionnée.

Quand elle eut bien invalidé, quand elle eut pris possession de tous les sièges que la pression électorale pouvait mettre entre ses mains, la majorité républicaine se tourna du côté des fonctionnaires, et leur révocation devint sa constante préoccupation. Sur cette question deux ministères tombèrent successivement. Ni M. Dufaure ni M. Waddington ne donnaient assez prompte satisfaction aux affamés qui assiégeaient leur cabinet. — Que sera notre influence si nous ne disposons de toutes les places dans notre arrondissement? Nous avons des électeurs à satisfaire. Révoquez, déblayez le terrain et faites des places pour les plus pressés. — Les ministres eurent pendant deux ans l'honnêteté d'essayer d'un semblant de résistance; mais leurs successeurs ne furent pas tourmentés par les mêmes scrupules. Ils ne se montrèrent guère plus soucieux des titres de ceux qu'on leur faisait nommer qu'ils ne l'étaient des droits de ceux qu'ils révoquaient. La brièveté de cette étude nous empêche de citer des exemples de ce favoritisme éhonté; nous ne le regrettons pas. Il a été pratiqué partout sur une grande échelle, et chacun trouvera facilement près de lui plus d'un nom à mettre ici. De puissantes amitiés suffisent pour occuper les fonctions les plus élevées; quel scrupule retiendrait personne quand les ministres eux-mêmes s'attribuent leur part dans la curée? Le général Farre n'a pas oublié de récompenser ses propres services en se maintenant illégalement dans le cadre d'activité, tandis qu'il faisait passer le général Bourbaki dans le cadre de réserve [1].

On trouva vite bien restreint le nombre des places dont les ministres peuvent librement disposer; il fallut en agrandir le nombre.

La magistrature était protégée par son inamovibilité, mais la magistrature ne passait pas pour républicaine. Nos oreilles sont encore pleines de toutes les phrases écrites jadis sur la nécessité de son indépendance; et, au moment où nos magistrats donnaient de cette indépendance envers le pouvoir la preuve la plus éclatante, changeant brusquement de langage, les républicains déclarent qu'il faut se défaire d'une institution ennemie. Oui, la magistrature en France a osé rester fidèle à ses traditions, elle a osé appliquer la loi sans distinction de parti, aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui. Quel crime! Et il resterait impuni! Sept propositions de loi sont soumises à la Chambre [2] et ce n'est pas la moins violente

[1] Décret du 3 mai 1881. Voir aussi l'interpellation de M. le prince de Léon. Séance du 14 mai 1881 : *Officiel* du 15.

[2] Projets du ministre (20 janvier 1880), de M. Boysset (22 mars 1879), de

qui est votée. Pendant un an l'inamovibilité de la magistrature sera suspendue ; pendant un an, dénonciations et révocations pourront se donner libre carrière et au bout de l'année les heureux élus seront inamovibles à leur tour, car il faut protéger une magistrature républicaine contre tout retour de fortune et une forte augmentation de traitement payera les engagements pris envers les puissants du jour et assurera à la clientèle des situations rémunératrices [1].

Après les magistrats, les agents dépendant des diverses administrations du ministère des finances. Jusqu'en 1879, ces nombreux agents étaient, du moins pour les emplois inférieurs, nommés par les directeurs généraux du ministère, et ceux-ci poussaient le scrupule jusqu'à refuser de désorganiser tel service local et de remplacer un bon agent qui, pour tout crime, ne se pliait pas suffisamment aux exigences de son député. Le décret du 29 décembre 1879 a tout changé. Désormais les nominations se feront par un sous-secrétaire d'Etat député ; et le sous-secrétaire d'État ne signera pas une nomination sans une enquête sur les sentiments politiques de l'agent.

Il est encore une autre administration dont il aurait fait bon s'emparer ; elle ne dépend malheureusement pas de l'État, celle-là. Ce sont les chemins de fer. Et pourtant il y a là deux cent mille agents ! deux cent mille places ! Quelle manne électorale ! L'idée fixe de la Chambre a été de racheter les chemins de fer ; et quand, devant l'opposition des Chambres de commerce, des populations intéressées, du pays tout entier, il a fallu momentanément renoncer à la plus grande partie de ce projet, elle a songé à enlever du moins aux Compagnies la libre disposition de leurs agents. Comment ! un homme qui serait notre agent électoral et laisserait son service en souffrance, pourrait être révoqué ! Quel scandale ! Et l'on prépare une loi pour empêcher les Compagnies de rester maîtresses chez elles. Après avoir supprimé l'inamovibilité de la magistrature, on prétend établir celle des employés de chemins de fer [2]. Nous avons tort de parler de cette loi ; car, en fin de compte, elle n'a pas été votée, mais l'intention reste.

Et ce n'est pas seulement dans ces lois intéressées que l'intention de nos députés se découvre avec une si touchante naïveté. Il est amusant de voir comment les ministres issus de cette majorité connaissent bien l'Assemblée à laquelle ils s'adressent, comme ils

MM. Brisson et Boulard (18 décembre 1879), de M. Mir (même date), de M. Goblet (27 janvier 1880), de M. Varambon (27 janvier 1880, de MM. Versigny et Bernard (14 février 1880).

[1] Adopté dans la séance du 22 novembre 1880 : *Officiel* du 23.

[2] Séance du 3 mars 1881 : *Officiel* du 4.

savent toucher la corde sensible et comment ils emploient l'argument personnel quand ils veulent emporter un vote douteux.

Nous avons vu plus haut M. Jules Ferry obtenir une seule année de service militaire pour les séminaristes comme pour les instituteurs, en parlant de l'apaisement nécessaire pendant la période électorale. Cet argument est familier au ministre, et jamais il ne manque son effet.

En janvier 1881, la discussion du divorce a donné lieu à un étonnant discours de M. Cazot, de cet homme qui tient en France la place d'un garde des sceaux [1]. Son sujet était des plus élevés qui puissent être traités à une tribune ; il avait à défendre devant la Chambre l'institution du mariage, *la véritable molécule sociale, le seul élément solide qui reste dans ce pays*, pour parler comme M. Brisson. (Le vice-président de la Chambre n'a pas poussé la franchise jusqu'à dire à qui était due cette décomposition sociale.) Nous résumons les conclusions du discours du ministre : « Vous n'êtes pas, Messieurs les députés, intéressés à voter le divorce, puisqu'en votre qualité d'hommes une liberté de fait vous appartient toujours dans le mariage et, en votre qualité de députés, vous êtes intéressés à ne pas le voter, car les élections sont proches et votre popularité en pourrait souffrir. » MM. Naquet et Madier de Montjau ont beau crier : « Vous avez donc grand peur des électeurs ! » L'effet était produit, et le divorce fut rejeté. Il faudrait un volume pour relever tous les discours où cet argument suprême a été invoqué ; le gouvernement s'en est servi pour faire repousser la révision de la constitution réclamée par M. Barodet, et, quand est venue la question de l'Algérie... Mais ici cette préoccupation de la Chambre prend un tel caractère de culpabilité, que nous nous réservons d'en parler dans un paragraphe spécial.

Faut-il rappeler la servilité de la Chambre envers M. Gambetta et les ministres qu'il lui imposait? les bassesses, les adulations qui ont fait plus peut-être pour déconsidérer nos députés que d'autres fautes plus graves? La raison de leur conduite est simple : c'est que chacun songeait sans cesse au jour fatal de la réélection, et chacun sentait que ce jour-là il faudrait avoir pour soi celui que l'on croyait alors le grand électeur de France. Nous sommes las de cet écœurant spectacle. Que la nouvelle Chambre soit ce qu'elle voudra ; mais, pour Dieu ! qu'elle ne soit ni servile ni intéressée !

[1] Séance du 3 février 1881 : *Officiel* du 9.

III

L'œuvre de la Chambre a été une œuvre de guerre et d'impiété. Pour satisfaire ses passions antireligieuses, elle a détruit en deux ans l'ouvrage de soixante années et nous a ramenés de plus d'un demi-siècle en arrière dans la voie de la liberté. Pour façonner une France à son gré, elle n'a pas craint d'attenter au droit sacré du père de famille. En dehors de cette œuvre, elle n'a su que rester servilement attachée aux plus mesquins intérêts. N'avait-elle donc rien de mieux à faire? Ne s'offrait-il à elle aucune noble tâche? Aucune grande et utile réforme?

Nous ne parlerons pas de cette loi municipale si attendue, si nécessaire. Il faut convenir que la commission s'est trouvée dans une fâcheuse position : forcée par ses engagements antérieurs à rendre, dans son projet, aux conseils municipaux la nomination des maires des chefs-lieux de canton, l'intérêt électoral l'empêchait de laisser venir une semblable proposition en discussion [1]. Les communes en seront quittes pour attendre des temps meilleurs où les intérêts de la liberté et de la politique soient d'accord pour régler en paix leur situation.

Mais il était, en 1877, des questions plus hautes, des plus hautes que l'homme d'État puisse avoir à régler : la situation économique de la France tout entière était en suspens, les traités de commerce expiraient; après une expérience de vingt années, la France reprenait sa liberté, et de la décision de la Chambre allait dépendre le sort de notre industrie pendant de longues années. L'agriculture de son côté souffrait, qu'allait-on faire pour elle? Quelles qu'elles fussent, les décisions de la Chambre devaient atteindre les sources vives de toute la richesse du pays. Saisie dès le premier jour de ces importantes questions, qu'a fait la Chambre? Rien. Nous nous trompons, elle a voté le tarif général des douanes [2], mais elle l'a voté sous la réserve expresse que jamais il ne serait appliqué. Chaque industrie est venue à son tour plaider sa cause à la tribune; chacune a cherché à tirer à soi un coin du tarif pour s'en couvrir, à chacune la Chambre a donné satisfaction autant qu'elle l'a pu; que risquait-elle en effet? C'était entendu : nous restions sous le régime des traités de commerce, le tarif contenait seulement les prétentions de la France, et il devait être cédé sur ces prétentions ce qui serait

[1] La proposition est du 26 novembre 1877, et le rapport de M. Jozon n'a été déposé que le 16 novembre 1880. La Chambre n'a pas encore délibéré.

[2] Séance du 4 juin 1880 : *Officiel* du 5.

nécessaire pour arriver avec les pays étrangers à ces transactions que consacrent les traités. Or les prétentions de la France ont été trouvées inacceptables même comme base de discussion ; la Chambre avait par avance lié les mains de ses négociateurs et les conférences avec l'Angleterre ont été interrompues. Que faire cependant? On ne pouvait appliquer le tarif, tout le monde le reconnaissait. On a prorogé d'abord de six mois les traités existants [1], puis, il y a quelques semaines, sur l'aveu d'impuissance qu'est venu faire le gouvernement, une nouvelle loi les a prorogés encore de trois mois [2]. Triste expédient, la Chambre laisse aujourd'hui la France dans une situation plus incertaine qu'elle n'était il y a quatre ans. Nous avons l'échec des négociations en sus ; l'industrie n'a pas de lendemain, tout est remis en question, et les statistiques de la douane nous indiquent pourtant quelles sont les souffrances de la production et combien tous les ans elles s'aggravent.

Certains économistes veulent que la prospérité nationale se mesure par la différence qu'il y a entre les importations et les exportations. Si un pays, disent-ils, importe plus qu'il n'exporte, s'il est forcé d'acheter plus qu'il ne vend, il s'appauvrit ; il s'enrichit au contraire quand il vend à l'étranger beaucoup plus qu'il ne lui achète. En 1875, les exportations de la France dépassaient ses importations de plus de 250 millions. Le pays, d'après la théorie que nous venons d'exposer, s'enrichissait donc. En 1880, voici les chiffres de l'importation et de l'exportation tels que les donne la douane, sans tenir compte du commerce d'entrepôt et de transit et céréales comprises :

Importations.	4,907,000,000
Exportations.	3,400,000,000
Différence.	1,507,000,000 [3]

Nous avons importé pour 1507 millions de plus que nous n'avons exporté et, toujours d'après la même théorie, nous nous sommes appauvris de cette somme. Voilà la situation dans laquelle la Chambre laisse la France, et à cette situation elle n'a trouvé d'autre remède qu'un tarif qui ne doit pas être appliqué. Certes, il avait

[1] Loi du 6 août 1879.

[2] Loi du 20 juillet. Votée à la Chambre le 6 : *Officiel* du 7.

[3] On dira peut-être que la mauvaise récolte de 1880 est la cause principale de l'excès de nos importations. Nous le voulons bien, mais nous ferons observer qu'en 1879, cet excédent était déjà de 1364 millions. Nous avons pour 1879, des tableaux d'où est soustrait tout le commerce des céréales, et, cette défalcation faite, les importations restent en excédant de 521 millions ; en 1875, les exportations dépassaient les importations de 261 millions. (Voir Rapport Pouyer-Quertier. — *Officiel* du 2 mars 1881.)

raison le vénérable M. Desseaux, le président d'âge de la Chambre, quand, ouvrant la session de 1881, il disait : « Sans doute nous n'avons pas réalisé toutes les réformes que réclamait l'opinion publique, mais, pour compléter cette partie de notre tâche, nous léguerons à nos successeurs de consciencieuses études [1]. » De consciencieuses études sont peut-être une viande un peu creuse pour soulager des maux *réels*.

S'il résulte des chiffres de la douane que l'industrie a souffert, il en résulte également que l'agriculture souffre de son côté et dans une proportion bien plus forte encore. A-t-on fait quelque chose pour elle ?

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que les objets de consommation nécessaires au pauvre comme au riche doivent être frappés de taxes élevées. Nous estimons que non seulement ces taxes ont l'inconvénient d'amener le renchérissement d'objets de première nécessité tels que le pain et la viande, mais qu'elles ont encore celui de manquer absolument de proportionnalité ; elles atteignent même parfois les contribuables en proportion inverse de leurs revenus. Mais, sans frapper d'aucun droit le blé ni les bestiaux étrangers, il était bien des moyens de venir au secours de la culture en France. La concurrence étrangère est si désastreuse pour nos cultivateurs à cause des lourdes charges qui pèsent sur la propriété foncière en France, charges qui ne grèvent pas les terres en Amérique, par exemple.

L'impôt foncier, celui des portes et fenêtres, les taxes personnelles et mobilières, les droits d'enregistrement et de timbre comprenant cette taxe écrasante des droits de mutation, les prestations en nature et nous pourrions ajouter une bonne part des impôts indirects, des octrois et des droits sur les boissons, retombent d'un poids bien lourd sur chaque hectare de nos terres. Et non seulement l'agriculture en France supporte des droits hors de toute proportion avec ceux qui grèvent l'agriculture à l'étranger, mais ces droits encore sont absolument injustes quand on les compare avec ceux qui atteignent la propriété bâtie, par exemple, et surtout les valeurs mobilières et industrielles. Dégrever la propriété foncière, c'est rétablir l'égalité des citoyens devant l'impôt. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une démonstration et dans des calculs qui ont déjà été faits plusieurs fois. Dans un discours resté fameux, un ancien ministre des finances, aujourd'hui président du Sénat, a commencé contre l'impôt foncier la campagne du bon sens et de la justice. Quand la Chambre a discuté le tarif général des douanes,

[1] Séance du 20 janvier 1881 : *Officiel* du 21.

les divers adversaires des taxes protectrices de l'agriculture et le gouvernement lui-même, ont pris l'engagement de diminuer par des allègements d'impôts, l'inégalité des conditions de lutte entre nos agriculteurs et ceux des pays étrangers. Belles promesses! mais autant en emporte le vent.

La veille du vote de l'absurde crédit obtenu par M. Armez malgré la commission du budget, malgré le ministre de l'instruction publique[1], on comptait sur un excédant de recettes; mais la Chambre ne voulait pas l'employer à aider l'agriculture, c'était à dégrever le papier qu'il était destiné. Et pourtant, au moment de se séparer, la Chambre fut prise d'un scrupule; ces paysans si méprisés par les avocats de nos villes, ces agriculteurs que dédaignent si fort tous les agioteurs de la politique, ils ont leur voix comme les autres, ils ont même des voix en fort grand nombre. Au moment des élections, il était politique de leur donner une apparence de satisfaction. On aurait peine à deviner ce qu'a été cette satisfaction.

Toutes les ressources disponibles du budget étaient gaspillées; la Chambre, un peu étonnée elle-même du résultat de ses votes, repoussait successivement tous les amendements tendant à un dégrèvement; comment, en effet, dégrever sans argent? Je ne sais quel scrupule agitait pourtant tous les esprits; depuis six mois on promettait des dégrèvements au pays et on ne lui allait en accorder aucun. Un député eut une idée triomphante : il y a au budget un article 32 qui en consacre plus particulièrement le déficit. On sait (et nous reviendrons plus tard sur cette question) que pour donner aux additions des recettes et des dépenses du budget une apparence d'équilibre, le ministre des finances n'a affecté que 103 millions au remboursement des 170 millions d'obligations sexennaires qui viendront à échéance en 1882. C'est à peu près comme si un commerçant mettait dans sa caisse 10 000 francs pour parer à des échéances de 20 000. Seulement on compte sur des excédants de recette pour combler le déficit, et l'article 32 décide que ces excédants, s'il y en a, serviront à payer les obligations à leur échéance; s'il n'y a pas d'excédants, le ministre est autorisé à équilibrer son budget en empruntant.

Le moyen est assurément commode. M. Jametel proposa de l'employer pour aider l'agriculture. Puisqu'il peut y avoir des excédants, pourquoi ne pas décider par avance qu'il serviront à dégrever l'agriculture? Cela coûte bien peu. — Mais, répond le ministre, comment voulez-vous disposer d'excédants qu'on ne connaîtra que dans deux ans et qui n'existeront peut-être jamais? C'est inouï comme

[1] Séance du 11 juillet 1881 : *Officiel* du 12.

procédé financier. — On aurait pu répliquer que le ministre disposait bien lui-même d'excédants incertains pour payer des dettes à échéances fixes; mais la discussion ne s'est pas prolongée, et la Chambre a voté une disposition qui peut se résumer ainsi. Si en 1882 les recettes présentent des excédants qui permettent d'abord de rembourser les 67 millions d'obligations échues, il sera ouvert avec le surplus un compte spécial de 40 millions de francs destiné à *couvrir le Trésor des premières pertes à subir sur les dégrèvements qui pourraient être opérés soit sur l'impôt foncier soit sur tous autres impôts pesant sur l'agriculture*[1]. Ainsi le budget est en déficit et, *si* il y a en 1882 des excédants suffisants pour combler ce déficit, le surplus formera un fonds qui *pourra* être employé à couvrir les dégrèvements qui *pourraient* être votés en faveur de l'agriculture, et on ne spécifie même pas lesquels!

C'est une plaisanterie, a crié après le vote un membre de la Chambre; M. le rapporteur général du budget, obligé par ses fonctions à plus de tenue parlementaire, est venu à la tribune pour qualifier simplement la mesure de *manifestation stérile*[2].

Des manifestations stériles! L'agriculture n'a rien pu obtenir d'autre de la Chambre, et encore ces manifestations n'ont-elles pas été nombreuses, les sympathies de nos députés ne sont évidemment pas de ce côté. A-t-on, par exemple, tenté quelques efforts contre ce fléau qui a ruiné une si grande partie de la France, le phylloxera? Non, on a nommé successivement trois commissions et on a donné au gouvernement le droit de brûler les vignes infestées; mais des vignes aujourd'hui détruites continuent à payer l'impôt foncier et le gouvernement s'est laissé donner par une industrie privée la plus sanglante des leçons. La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a mis à la disposition de tous les viticulteurs qui voudraient s'en servir des insecticides au prix coûtant et elle envoie gratis des agents pour apprendre à les employer. L'État n'a rien fait; il n'avait certes pas à se prononcer entre les divers systèmes de préservation que l'on tente, mais il rentrait peut-être dans son rôle de faciliter à chacun des essais auxquels la fortune publique est si directement intéressée, d'offrir les remèdes, quels qu'ils soient, au prix coûtant, de prévenir des spéculations comme celle, par exemple, à laquelle le Midi est en ce moment en proie. D'ingénieux industriels, prévoyant la vogue prochaine de la vigne américaine, ont su y former des pépinières; et ils vendent 1500 francs un millier de plants dont la valeur intrinsèque est bien de 15 francs. On dit que l'État a fini par comprendre qu'il était de son devoir de

[1] Séance du 12 juillet 1881 : *Officiel* du 13.
[2] *Id., id.*

suivre cet exemple : il a créé une petite pépinière sur une échelle si dérisoire que les viticulteurs qui s'adressent à elle obtiennent jusqu'à 2 et 3 pour 100 des plants qu'ils ont demandés.

Non, la Chambre et le gouvernement n'ont rien fait pour l'agriculture, non, ils sont décidés à ne rien faire. L'agriculture ne doit en rien prétendre à cette manne du budget si largement dispensée à d'autres ; elle ne peut même pas espérer de voir régler ses intérêts par des lois sérieusement étudiées. La Chambre était saisie depuis 1878 d'un projet de Code rural longuement élaboré par le Sénat, plus longuement préparé par le Conseil d'État. Il y avait là une œuvre législative de grande portée, qui aurait honoré le Parlement et qui répondait à des besoins universellement reconnus. Mais en quoi le code rural pouvait-il flatter la passion de la Chambre? Les divers projets furent enterrés dans les commissions. Un titre pourtant vint en première délibération, il s'agissait de règler le régime des chemins ruraux, des enclaves, des clôtures mitoyennes. A l'appel du projet, personne ne prit la parole pour la discussion générale ; le président lut successivement les cinquante articles, ils furent adoptés par une Chambre distraite, qui vota machinalement, sans qu'un discours ait été prononcé, sans qu'une explication ait été demandée [1] ; un projet de loi d'intérêt local obtient souvent plus d'attention ; et cette première *délibération* terminée, il ne fut jamais passé à une deuxième [2]. Nous aurions tort d'ailleurs de prendre la peine d'établir quel peu d'intérêt portent la Chambre et le gouvernement à l'agriculture. Le gouvernement a tenu à ce que personne ne s'y puisse tromper ; un ministre présidant un des concours régionaux les plus importants de France, a eu la charitable pensée de le proclamer publiquement : Agriculteurs, a-t-il dit, ne comptez pas sur nous, ne comptez que sur vous-mêmes [3].

Nous doutons que le langage tenu à nos paysans pendant la période électorale reproduise absolument ces paroles officielles.

IV

Mais laissons de côté toutes les réformes qui s'imposaient à la Chambre, oublions toutes ces questions économiques, industrielles,

[1] Séance du 8 mars 1881 : *Officiel* du 9.

[2] Qu'a fait depuis 1878 la commission chargée de procéder à une enquête sur le régime général des eaux et leur aménagement au point de vue de l'agriculture et de l'industrie? A quoi a servi celle nommée en 1877 pour procéder à une enquête sur le régime des boissons sinon à enterrer cinq propositions de lois utiles que la Chambre lui a successivement renvoyées ?

[3] Discours prononcé à Versailles, par M. Barthélemy Saint-Hilaire, le 26 juin 1881 : *Officiel* du 30.

agricoles, qu'elle avait mission de trancher, qui formaient, à proprement parler, l'essence de son mandat et sur lesquelles elle n'a témoigné qu'impuissance. Sans prendre aucune mesure nouvelle, a-t-elle, du moins, su gérer convenablement la fortune publique qui lui était confiée? nous la rend-elle augmentée ou diminuée?

Avant de disparaître, elle a éprouvé le besoin de se prodiguer à elle-même des louanges; et, sans se rappeler que les éloges sont bien fades quand ils retournent d'où ils sont partis, elle a fait déclarer, par la bouche de son rapporteur, tout ce que le pays lui doit : « Elle a voté 289 millions de dégrèvement, elle a amorti 1 milliard, elle a consacré 1500 millions aux grands travaux publics, et enfin elle a triplé le budget de l'instruction publique [1]. »

Certes, voilà une phrase électorale suffisamment bien tournée et nous nous gardons d'en contester les termes; ils sont exacts. Mais, ainsi groupés, ces chiffres laissent supposer une situation financière absolument différente de la réalité. M. Bocher, M. Caillaux, M. Buffet ont excellemment démontré au Sénat tout ce qu'il y a d'artificiel dans cet échafaudage de mots [2].

La Chambre a voté 289 millions de dégrèvements! Oui, sans doute; mais les dépenses n'ont pas diminué d'un sou et les contribuables ne payent pas un franc de moins. En fait d'économies, on a réduit le traitement des évêques et on a supprimé les aumôniers militaires, mais toutes nos autres dépenses ont augmenté. — Comment s'expliquent alors les dégrèvements? — C'est que nous jouons sur les mots. Nous autres simples particuliers, qui ne sommes pas forcés de toujours comprendre les finesses du langage financier, nous pouvons nous imaginer que dégrever le pays de 289 millions, c'est lui demander de payer au Trésor 289 millions de moins. Or rien n'est plus faux. Tout le monde convient, et M. Rouvier comme les autres, c'est d'ailleurs imprimé tout au long dans le budget, que nous payerons, en 1882, 2856 millions d'impôts; tandis qu'en 1876, par exemple, nous ne payions que 2575 millions [3]. Il y a donc pour le pays augmentation et non diminution des charges.

Seulement la plus grosse part des revenus du budget vient de l'impôt indirect, de cet impôt que nous pourrions appeler un *tant pour cent* sur les affaires industrielles, sur la consommation du pays. Quand, en 1871, l'Assemblée nationale a dû pourvoir à toutes les charges résultant de nos malheurs, elle a dû établir des impôts nombreux et d'un taux élevé à raison même des souffrances du

[1] Séance du 20 juin 1881 : *Officiel* du 21.

[2] Sénat, séances des 23, 25, 26, 27 et 28 juillet : *Officiel* des 24, 26, 27, 28, 29.

[3] Loi de finances du 3 août 1875, art. 12.

pays et du temps d'arrêt que subissait son commerce. On avait promis de diminuer l'impôt dès que l'état du budget le permettrait. Les affaires ont repris avec la paix, la richesse publique s'est accrue, la consommation a augmenté et le produit du *tant pour cent* perçu sur cette consommation a augmenté avec elle. Les 289 millions abandonnés sont loin de comprendre tout l'accroissement du produit des impôts, et personne ne peut contester, malgré les dégrèvements qu'on fait sonner si haut, que nous ne devions payer en 1882, 281 millions de plus qu'en 1876.

Si la Chambre a reçu du pays 281 millions de contributions de plus par an, en a-t-elle profité au moins pour faire des économies? a-t-elle employé cet excédant à payer ses dettes? — Certes, nous répond M. Rouvier, nous avons amorti 1 milliard. — Et M. Rouvier a raison, on a remboursé des dettes. M. Bocher trouve 770 millions au lieu d'un milliard [1]; mais nous passerons condamnation sur le chiffre. Seulement ici, comme partout, à côté des chiffres fort exacts cités par M. Rouvier en tête de son rapport, il en est d'autres tout aussi intéressants, un peu perdus peut-être dans le corps de ce même rapport, et qu'il est utile de mettre en pleine lumière : ce sont ceux des dettes nouvelles. Un milliard a été amorti ; mais 4 milliards ont été empruntés. Et encore par l'amortissement d'un milliard ne faut-il pas entendre le payement volontaire et anticipé d'une dette non échue, mais simplement le remboursement d'obligations échues et exigibles que la France n'eût pu refusé de payer sans laisser protester sa signature. M. Rouvier, avec la vanité qu'il tire de son amortissement, nous paraît fort ressembler à un fils de famille qui aurait souscrit un billet de 1000 francs, et, voyant ce billet venir à échéance, en aurait pris prétexte pour emprunter 4000 francs; il rentre alors tout glorieux chez ses parents et brandissant le papier acquitté : « Voyez, s'écrie-t-il, je paye mes dettes; mon billet de 1000 francs est remboursé ! »

Quatre milliards d'empruntés! le détail en est dans le discours de M. Bocher à la page 1239 du compte rendu officiel des séances du Sénat; et, en retranchant le milliard amorti, il nous restera en 1882 3 milliards de dettes nouvelles!

C'est, nous dit-on, pour les travaux publics; et ce n'est vrai que dans une certaine mesure. Mais ces travaux publics eux-mêmes, si légèrement engagés, sait-on qu'ils nécessiteront un nouvel emprunt de plus de 4 milliards? Sait-on ce que représentent pour le contribuable de pièces d'or péniblement amassées ces chiffres avec lesquels nos députés jonglent avec une si parfaite désinvolture? —

[1] Sénat. Séance du 23 juillet 1881. *Officiel* du 24.

Oui, nous sommes partisans des travaux publics, oui, nous croyons qu'il n'y a pas d'argent mieux placé que celui consacré à mettre entre les mains du pays de nouveaux instruments de travail et de production ; mais encore faut-il quelque proportion entre les besoins et les dépenses. On décrète du premier coup 6 milliards de travaux ! On rachète au prix de 350 millions (500 avec les travaux complémentaires) des chemins de fer qui, aux termes de leur acte de concession, seraient revenus gratis à l'État ; et on prend pour prétexte qu'il ne faut pas faire perdre de malheureux souscripteurs dont la plupart ont réalisé leurs pertes, tandis que tous les titres ont été accaparés par de trop puissants spéculateurs [1].

Certes il faut des chemins de fer, il faut donner aux produits du commerce et de l'agriculture des débouchés nouveaux, mais il suffit de tracer sur une carte les 11 000 kilomètres de nouvelles lignes compris dans les projets de la Chambre pour juger du premier coup d'œil de ce que sera une partie de ces travaux neufs. Il faut dépenser des millions ! tant pis si la ligne fait double emploi avec une autre ; tant mieux même si la ligne à qui l'on vient faire concurrence appartient à une grande Compagnie. Si nous n'avons pas pu, par exemple, racheter l'Orléans, tâchons du moins de le ruiner ; et, si les lignes que nous construisons ne font pas leurs frais, la bourse des contribuables est toujours ouverte et la Compagnie des chemins de fer de l'Etat se garde de rendre ses comptes.

La Chambre affolée semble poussée du besoin de gaspiller et de gaspiller encore ; ses défenseurs osent mesurer ses mérites au chiffre de ses dépenses. Les ministres demandent grâce parfois devant les crédits, qu'on leur jette à la tête ; M. Jules Ferry, M. Rouvier supplient qu'on ne gratifie pas le budget de l'instruction publique de 15 nouveaux millions ; — nous en serons embarrassés, disent-ils ; — la Chambre les vote quand même [2].

Aussi a-t-elle emprunté à toutes mains : obligations sexennaires, 3 pour 100 amortissable, banque, Crédit foncier, villes, départements, chambres de commerce, tout lui est bon : elle veut avoir beaucoup dépensé. Le budget ordinaire ne peut plus supporter le faix des dépenses ordinaires qui lui incombent ; on payera la différence sur le budget d'emprunt. On emprunte pour les routes nationales, on emprunte pour les constructions des ministères, on emprunte pour les dépenses ordinaires de la marine, on emprunte pour payer les fonctionnaires des travaux publics. On finit même par voter en 1881, pour l'exercice courant, 617 millions de dépenses sans ressources correspondantes même d'emprunt ; la

[1] Loi du 18 mai 1878.

[2] Séance du 11 juillet 1881 : *Officiel* du 12.

nouvelle Chambre consolidera; on lui laisse la consolation de choisir le prêteur auquel elle s'adressera pour payer les dettes de ses prédécesseurs [1].

Aussi les ministres s'en donnent-ils à cœur joie, et les demandes de crédit pleuvent dru comme grêle. Le ministre des travaux publics propose d'entretenir les routes nationales avec l'emprunt; un reste de bon sens empêche la Chambre d'y consentir et l'on n'imputera sur le budget extraordinaire que les lacunes de ces routes [2]. Bientôt même les ministres engageront les dépenses sans avoir de crédits ouverts. Nous avons parlé des poursuites ordonnées contre un ancien ministre pour avoir présenté un devis dépassé par ses successeurs; la Chambre n'a jamais eu pour ses ministres de semblables scrupules. Elle passe condamnation sur l'acte du ministre de la guerre transportant sans autorisation l'école des sous-officiers d'Avor à Saint-Maixent. La mesure était loin d'être unanimement approuvée, plusieurs orateurs protestaient et le crédit allait sans doute être refusé quand le rapporteur monte à la tribune : — « Permettez, Messieurs, dit-il, nous pensons comme vous au sujet de la mesure en elle-même, elle est détestable; mais la question n'est plus entière, la dépense est faite, il ne vous reste plus qu'à la voter. » Et l'on vote [3].

Il faut pourtant un budget en équilibre. On a pour cela deux moyens. Le premier, nous l'avons vu, c'est d'emprunter, c'est d'imputer sur le budget extraordinaire toutes les dépenses gênantes, et Dieu sait si la liste en est instructive! Le second moyen est plus simple encore; il consiste à dire : — « Nous devons rembourser 170 millions d'obligations qui tombent à échéance à 1882, nous ne porterons au budget qu'un crédit de 103 millions. » On espère avoir un excédant pour payer la différence; si cet excédant ne se réalise pas, on empruntera. Et voilà un budget en équilibre [4]!

Ce ne sont pas seulement les financiers de l'État qui semblent pris de l'affolement des millions; partout semble perdue la faculté de calculer et de raisonner les dépenses. La fureur de l'emprunt a gagné les départements et les communes. Jamais les projets de loi d'intérêt local n'ont été aussi nombreux que pendant la législature

[1] Séance du 17 juin 1881 : *Officiel* du 16.

[2] Séance du 2 juillet 1881 : *Officiel* du 3.

[3] Séance du 2 juin 1881 : *Officiel* du 3.

[4] Loi du 29 juillet 1881, art. 31. Sans parler des articles 8 et 10 ouvrant 461 millions de crédits extraordinaires sans ressources correspondantes et pour lesquels la Chambre nouvelle devra emprunter; de telle sorte qu'avec les 617 millions dont nous parlions plus haut, un nouvel emprunt de 1078 millions est indispensable.

qui vient de finir, et la plus grande part ont pour objet d'autoriser des emprunts.

Ouvrons au hasard l'*Officiel* et lisons, en tête du compte rendu de chaque séance de la Chambre, les deux ou trois colonnes où viennent s'amonceler des crédits qui passent sans discussion et inaperçus, je ne dirai pas du Parlement, mais assurément du public. Nous ne prendrons pas pour exemple une des dernières séances de la session ; car on y a expédié de ces projets une proportion bien supérieure à celle de tout le reste de l'année. Arrêtons-nous à la séance du 8 juillet[1] ; elle ne nous paraît pas, sous ce rapport, dépasser la moyenne.

Avant de reprendre ses délibérations sur le budget de l'État, la Chambre a donc autorisé, le 8 juillet 1881, sans discussion :

1° Le département du Nord à emprunter pour ses instituteurs.	400,000
2° La ville de Compiègne pour ses écoles.	87,500
3° Le département de la Haute-Garonne (chemins vicinaux).	2,937,500
4° La ville de Caen (travaux municipaux).	2,100,000
5° Le département des Bouches-du-Rhône (chemins vicinaux).	4,500,000

Elle a voté également, toujours sans discussion :

6° Pour la navigation de la Garonne et de la Gironde. . . .	30,000,000
7° Pour le colmatage de la Crau, une garantie d'intérêt sur une somme de.	24,000,000
8° Pour le canal de Canet, à construire par l'État.	860,000
9° Le chemin de fer de Fougères à Vire dont la dépense n'est pas estimée.	

Voilà des crédits, montant au moins à 65 millions, autorisés ou votés sans discussion, devant des banquettes vides et simplement pour se mettre en appétit, — et à chaque séance il s'en vote autant.

La France est riche, nous dit-on, — c'est le langage habituel des prodigues. Pour notre part, nous ne la croyons pas ruinée, mais combien de temps une fortune, même celle d'un État comme le nôtre, peut-elle résister à un gaspillage sans trêve et sans mesure ?

V

A défaut d'amour pour la liberté, à défaut de désintéressement, à défaut d'ordre dans les finances publiques, à défaut d'habileté à régler les intérêts économiques du pays, la Chambre de 1877 a-t-elle eu du moins ce souci de ses propres droits qui a souvent suppléé dans des Assemblées à d'autres qualités plus actives ? Elle eût bien

[1] *Officiel* du 9 juillet 1881.

mérité du pays si, restant simplement fidèle à la constitution, veillant avec scrupule aux intérêts de la France, elle se fût contentée d'exiger de chacun, et des ministres comme des autres, le respect des lois du pays. Elle ne l'a pas fait.

Nous avons des lois de finances[1] exigeant que *les comptes définitifs à produire à l'appui du projet de loi spécial que le ministre des finances est tenu de présenter chaque année pour le règlement définitif du budget du dernier exercice clos, soient établis et publiés dans les deux premiers mois de l'année qui suivra la clôture de cet exercice.* Il s'en suit qu'en février 1881, par exemple, le ministre des finances aurait dû fournir les comptes définitifs de l'exercice 1879 ; à la fin de juin dernier ceux de 1878 n'étaient pas encore produits, non plus que la situation provisoire de 1880. Sans ces comptes, tout contrôle des budgets devient illusoire. On comprend combien il est difficile de voter sur des exercices futurs quand on ignore le résultat des exercices passés ; mais les républicains savent ce qu'ils font. Interpellé par M. de Ladoucette, le ministre n'a fait aucune difficulté de reconnaître qu'il *est un peu en retard ;* c'est tout simple d'ailleurs et c'est la faute de ses collègues. La Chambre paraît trouver cela aussi simple que lui et s'empresse de passer à l'ordre du jour[2].

Nous avons des précédents parlementaires de tous les temps et de tous les pays pour la nomination de la commission du budget : toujours et partout les majorités se sont fait honneur de faire entrer dans cette commission des membres de la minorité, toujours et partout les partis qui se respectent ont traité publiquement les affaires de finances ; ils ont tenu à appeler eux-mêmes le contrôle de leurs adversaires. La Chambre actuelle a fait de sa commission du budget un comité secret, tout membre de la minorité en est soigneusement exclu ; certes nous ne prétendons pas qu'il s'y passe rien qu'on ait intérêt à cacher, mais comme procédé parlementaire le fait est inouï[3].

Nous avons des dispositions législatives exigeant qu'une loi règle définitivement chaque exercice ; et, dès les premiers jours de la première session, cinq projets de loi furent déposés par le ministre des finances, ayant pour objet de régler définitivement les cinq exercices 1870, 1871, 1872, 1873 et 1874. Les quatre derniers de ces projets ont été votés, et plus tard les exercices 1875 et 1876 ont aussi été réglés. Mais quant à la loi sur l'exercice 1870, la Chambre paraît avoir été résolue à ne pas le laisser venir en discussion. En

[1] Loi du 9 juillet, 1836, art. 2.
[2] Séance du 20 juin 1881 : *Officiel* du 21.
[3] Séance du 12 juillet 1881 : *Officiel* du 13.

vain la commission a-t-elle terminé ses travaux, en vain M. Baïhaut, dès le 28 juillet 1879, a-t-il déposé son rapport ; pendant deux ans on l'empêche de venir à l'ordre du jour. Et quand tous les moyens dilatoires sont épuisés, on imagine de demander le renvoi du dossier au ministre de la guerre ; en voici encore pour quelques années. La loi ne sera pas appliquée ; mais les membres tout-puissants du gouvernement de la défense nationale seront sauvés du déshonneur d'une discussion publique de leurs actes [1].

Nous avons un plan de défense du territoire : une commission spéciale, formée des généraux les plus compétents, l'a élaboré ; l'Assemblée nationale l'a approuvé, et l'exécution en est confiée à l'honneur du ministre de la guerre. Les fonds nécessaires sont votés et disponibles dans les caisses du Trésor, et le pays se repose dans la confiance que ses sacrifices portent leurs fruits. A son arrivée aux affaires, le général Farre modifie les plans, suspend les travaux, sans même consulter la Chambre, et quand ces faits sont signalés à la tribune, quand on apprend avec stupeur qu'à l'insu de tous, on bouleverse notre système de fortifications, pas un membre de la majorité ne proteste [2].

Nous avons une loi militaire, et le temps de service des troupes est législativement fixé. Il s'est trouvé un ministre de la guerre pour changer administrativement cette loi, pour substituer, de son autorité privée, au service légal de cinq ans un nouveau service, dit de quarante mois, pour renvoyer malgré eux dans leurs foyers, et sans ressources pendant six mois d'hiver, des jeunes gens qui n'auront pas le temps de retrouver des moyens d'existence et qui resteront à la charge de leurs familles, pour appeler en été sous les drapeaux un nombre d'hommes supérieur à l'effectif légal, nombre tel que les moyens de couchage, pour ne prendre dans les rapports officiels qu'un détail, se sont trouvés insuffisants. Et quand le ministre est interpellé à ce sujet, quand l'illégalité de son procédé lui est démontrée à la tribune, quand il est forcé de confesser lui-même que cette expérience illégale, il la fait contre l'avis motivé de la presque unanimité des commandants de corps d'armée, la Chambre passe à l'ordre du jour [3]. Il est vrai que les élections étaient proches et peut-être est-ce pour cela aussi que le service de trois ans, repoussé par tout ce qui est militaire, populaire seulement parmi les conscrits, n'a pas été l'objet d'un vote formel. Entre l'armée, qu'ils n'oseraient encore si gravement compromettre, entre leur popularité, qu'ils

[1] Décret du 30 juin 1881.

[2] Séance du 7 juillet 1881 : *Officiel* du 8. — Lettre du général de Rivière, publiée dans le *Moniteur universel* du 12.

[3] Séances des 7 et 8 juillet 1881 : *Officiel* des 8 et 9.

craignaient de risquer en repoussant la proposition Laisant, nos députés ont été embarrassés. Ils ont commencé par ajourner la question de tout leur pouvoir ; le projet de loi avait été déposé en décembre 1877, la commission nommée a lentement poursuivi ses études, l'affaire n'est venue en séance publique qu'en 1881. Et l'on a trouvé une nouvelle échappatoire ; la Chambre a témoigné sa sympathie à la réduction du service militaire en déclarant qu'elle passait à la discussion des articles, voilà pour l'électeur ; elle a renvoyé ensuite l'article premier à la commission, ce qui est un enterrement de première classe, voilà pour l'armée[1]. Telles sont les finesses que l'on décore aujourd'hui du nom de politique.

Mais la Chambre a une responsabilité plus lourde pesant sur sa tête. Elle a laissé faire autre chose que manquer aux lois de la comptabilité publique, qu'arrêter sans son aveu des fortifications ordonnées, qu'usurper le pouvoir législatif qui peut seul régler tout ce qui concerne le service militaire, elle a vu violer avec la plus sereine indifférence le droit qui lui appartient, de par la constitution, de décider de la paix et de la guerre.

On comprend que nous voulons parler de Tunis et des affaires d'Algérie.

Qu'un parti abuse de sa victoire à l'intérieur et renie ses principes en confisquant la liberté de ses adversaires, qu'il se compromette à plaisir par ses propres fautes, c'est l'histoire de bien des partis. Mais, en matière de politique extérieure, il ne peut plus y avoir de partis, il n'y a que des Français unis dans un dévouement commun à la patrie commune ou des criminels trahissant leur pays.

Nous ne ferons pas l'histoire des fautes commises en Algérie : nous croyons que l'établissement du gouvernement civil a été une grave erreur, mais nous n'en sommes plus à compter les fautes et les erreurs de la Chambre, nous portons contre elle une plus grave accusation. Nos députés connaissaient-ils la valeur du présomptueux incapable qui régente notre colonie? Pour des raisons de parti, ont-ils *sciemment* compromis la situation de notre colonie africaine?

Si tous les républicains ne sont pas d'accord sur le mérite du gouvernement civil, chacun du moins est éclairé sur celui du gouverneur. Écoutez parler les députés de l'Algérie; et pourtant quelle sourdine on les force à mettre à leurs plaintes! Que d'indignations refoulées! Que de questions annoncées et jamais posées, ou tellement adoucies dans leur forme qu'elles ne sont plus qu'un prétexte à un vote de confiance! Quel souci la Chambre a-t-elle montré pour cette terre arrosée pendant cinquante ans de sang français, devenue nôtre par

[1] Séance du 18 juin 1881 : *Officiel* du 19. L'ajournement est prononcé par 262 voix contre 172.

la plus noble des conquêtes, par le plus sacré des droits, par le nombre des enfants de la France tombés et ensevelis sur son sol? Dès l'année dernière, on signalait de l'agitation dans le Sud, on parlait du désordre inouï qui, de par le gouverneur, régnait dans l'œuvre de la colonisation. M. Albert Grévy, durant la session du Conseil supérieur [1] vient avec la béate suffisance qui le caractérise glorifier sa propre administration! « Nous aurons, en quelques mois, doublé le territoire civil qu'il avait fallu depuis la conquête un demi-siècle pour constituer. » Evidemment, là où avait échoué le maréchal Bugeaud, M. Albert Grévy avec une grotesque mascarade d'employés civils en sabre, en bottes et en képi est venu et a vaincu. En mars 1881, la question est posée devant la Chambre : M. Thompson expose l'indécision, l'hésitation, l'inertie de l'administration algérienne. M. Albert Grévy, ce gouverneur qui n'a pas sous ses ordres les armées de terre et de mer, mais seulement leurs commandants suivant l'explication de M. Jules Ferry, a traversé la Méditerranée pour confondre ses adversaires : « Notre politique dans le Sud... a pour but de substituer progressivement à l'ancienne organisation aristocratique, féodale, militaire, une organisation démocratique et civile... l'Algérie est calme, elle est sage, elle travaille, elle est pleine de confiance et d'espérance, parce qu'elle voit se développer chaque jour les éléments de sa prospérité et les conditions certaines de son brillant avenir [2]. » Le 7 avril suivant, on demandait à la Chambre les premiers crédits pour l'expédition de Tunisie.

L'opinion publique n'avait pas eu le temps de s'émouvoir, nos députés celui de comprendre; lors de la folle expédition méditée du côté de la Grèce, le gouvernement avait pu être arrêté; dans l'affaire des fusils expédiés, le Parlement avait eu une lueur de patriotisme; nous n'avons pas eu ici cette bonne fortune. La Chambre se laisse doctement expliquer que la constitution n'est pas violée, que la guerre n'est pas déclarée au bey de Tunis et qu'on s'est contenté de la lui faire. La Chambre approuve, comme elle approuvera dans un mois un *traité de paix* avec ce souverain auquel on n'a pas déclaré la guerre. Le gouvernement s'enorgueillit d'avance de l'éclat qu'une campagne contre les Kroumirs va jeter sur les armes françaises; aux yeux de l'Allemagne attentive et railleuse, il laisse, dans sa folle confiance, le désordre le plus pitoyable régner dans l'expédition des troupes; ce qui n'empêche pas M. Jules Ferry, interpellé de nouveau le 11 avril, de déclarer à la tribune : « Dans un mois le gouvernement vous fera

[1] *Officiel* du 15 décembre 1880.

[2] Séance du 24 mars 1881 : *Officiel* du 25. Évidemment les Arabes sont des ingrats en ne se laissant pas ainsi démocratiquement organiser.

part des incidents qui se seront passés et il affrontera sans crainte la responsabilité, cette responsabilité dont il se fait gloire [1]. » Nous avouons pour notre compte qu'un frisson involontaire nous a saisi en lisant ces paroles, qu'un sinistre souvenir a traversé notre esprit et que nous avons songé malgré nous à un autre ministre qui jadis affrontait aussi d'un cœur léger les plus effrayantes responsabilités.

Aujourd'hui, nous connaissons la situation ; le traité conclu avec le bey n'a pas été ratifié par son peuple ; le fanatisme musulman est déchaîné ; au lieu de punir les Kroumirs et de nous retirer, nous avons voulu aller à Tunis et nous n'en pouvons plus sortir ; il nous faut occuper le pays, il nous faut bombarder Sfax et conquérir Djerbah, il faut nous établir solidement sur les frontières de Tripoli ; et pendant ce temps l'Algérie est en feu, et nous n'osons pas y envoyer des troupes suffisantes de peur de laisser deviner à l'électeur français la gravité de la situation ; et l'incendie gagne, et le gouvernement ne fait pas son devoir, et la Chambre néglige le sien, tandis que nos soldats souffrent sous un climat meurtrier et que toutes les dépêches sont interceptées par ordre supérieur. Le 26 juillet, M. Jules Ferry monte encore à la tribune, mais son langage est moins assuré : « Oui, il y a des difficultés en Algérie, mais il faut bien vous garder d'en exagérer le caractère et la portée ; elles ne dépassent ni les forces, ni la volonté de la France, ni l'autorité du Parlement, ni la compétence du gouvernement qui a la confiance des deux Chambres [2]. »

Nous nous plaisons, en effet, à le croire ; où en serions-nous si la révolte de l'Algérie était au-dessus des forces de la France, si notre armée entière ne pouvait vaincre une population arabe de trois millions d'habitants, y compris les femmes et les petits enfants ? Ce que nous disons à M. Jules Ferry, c'est simplement qu'il y a en Algérie de graves difficultés, comme il l'avoue lui-même, que ces difficultés sont dues à l'impéritie, à l'imprévoyance, à la sotte jactance du gouvernement ; qu'elles nous coûteront beaucoup de temps, beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent, quand il eût été facile de les prévenir ou de les atténuer ; qu'on les laisse s'aggraver de parti pris de peur d'effrayer le pays avant les élections ; qu'on augmente ainsi volontairement d'avance la quantité de sang qu'il faudra verser et que c'est un crime devant le pays.

Que M. Jules Ferry soit tranquille, nous ne disons pas autre chose ; nous ne prétendons pas, comme il a l'air de le croire, que la France doive être battue par les Arabes, mais nous ne trouvons pas qu'il y ait dans ce qu'il avoue une responsabilité dont il puisse *se faire gloire*.

[1] *Officiel* du 12.
[2] *Officiel* du 27.

Ce que nous disons encore, c'est que notre politique étrangère a été conduite de la façon la plus lamentable, c'est que nous voici brouillés avec cette Italie que les catholiques n'eussent pas voulu voir faire sous l'empire, mais avec laquelle ils ont su vivre dans les meilleurs termes tant qu'ils étaient au pouvoir. Tandis que les républicains, après avoir réclamé vingt ans une Italie unie et puissante à notre porte, s'arrangent pour en faire notre ennemie irréconciliable dès qu'ils arrivent aux affaires.

Ce que nous disons, c'est que nous avons des difficultés avec l'Espagne dont nous n'avons même pas su protéger les nationaux qui s'étaient abrités sous notre drapeau; c'est que la Turquie nous est hostile et que nous avons commis l'insigne folie d'avoir été chercher son voisinage à Tripoli, en conquérant Tunis et en oubliant que la meilleure sauvegarde de la paix entre deux grandes puissances est de conserver entre eux un petit État qui serve de tampon.

Tous les principes de la diplomatie ont été mis en oubli dans l'enivrement d'une vaine victoire; nous voici en froid avec l'Angleterre, et nous avons avec elle bien des intérêts communs en Égypte et ailleurs. L'Allemagne seule nous approuve et nous encourage, et notre ministre des affaires étrangères s'applaudit publiquement de son appui.

Nous sommes moins fiers, nous l'avouons; être seuls en Europe, seuls avec la dangereuse amitié de l'Allemagne, avec des complications imminentes à Tunis et à Tripoli, avec une révolte non comprimée en Algérie, avec un gouvernement décidé à ne pas agir avant que les électeurs lui aient donné carte blanche, ce n'est pas un résultat dont notre patriotisme puisse se réjouir.

La Chambre connaissait les dangers de la situation, mais elle était résolue à ne rien faire : c'est notre grand grief contre elle. Entre des ministres qu'elle juge nécessaires à son succès électoral et le salut de l'Algérie, elle n'a pas hésité. Nous ne trouverons pas en elle un reste de ce patriotisme qui anime encore le cœur du fils du dernier de nos paysans!

Les avocats réunis au Palais-Bourbon savent ce qu'ils font; ils savent l'Algérie compromise, la nécessité d'y prodiguer le sang et l'argent de la France, ils ont vu la situation difficile que la politique du gouvernement nous crée en Europe; non seulement ils l'ont vu, mais ils en conviennent. Ils ne font pas difficulté de l'avouer à chacun dans les couloirs de la Chambre ; mieux que cela, leurs journaux l'impriment. — Des fautes graves ont été commises et des mesures de sécurité publique sont urgentes, disent-ils. — Ils haussent eux-mêmes les épaules en parlant du ministre incapable qui dirige nos affaires. Mais le journal *la République française* déclare,

d'un ton doctoral[1], qu'on ne peut ébranler un ministère deux mois avant la période électorale. Un général qui, en présence de l'ennemi, refuserait de faire marcher ses troupes et laisserait, pour un motif personnel, l'étranger pénétrer en France, serait assurément déféré à un conseil de guerre et condamné. Quelle peine ne mériterait pas une Chambre qui laisse l'insurrection s'étendre en Algérie de peur qu'un envoi de troupes ne fasse mauvais effet, qui laisse le ministère persister dans sa folle aventure de Tunisie parce qu'elle n'ose l'ébranler avant les élections ?

Aussi que ne fait-on pour se soustraire à la justice publique? Voyant la lumière se faire sur ses actes, voyant l'esprit des électeurs s'éclairer peu à peu, voyant le châtiment s'approcher, la Chambre laisse le ministère convoquer hâtivement et prématurément les électeurs. Devant le décret du 29 juillet, le sentiment du pays a été unanime. A droite comme à gauche, le même cri est sorti de toutes les bouches : on veut escamoter les élections ! — On ne veut pas que le pays ait le temps de comprendre, on ne veut pas que les fautes commises aient pu produire toutes leurs conséquences, on ne veut pas d'une Chambre élue librement et en connaissance de cause. On va nommer des députés appelés à nous demander de grands sacrifices de sang et d'argent, à se prononcer sur les questions les plus graves, et on commence par vicier leur élection dans sa source. — Ce complot contre la dignité et la sécurité de la France réussira-t-il? M. Jules Ferry n'a-t-il pas trop compté sur la confiante crédulité du suffrage universel? Nos maîtres s'imaginent avoir assez bien pris leurs mesures pour échapper cette fois à son verdict. Peut-être ont-ils raison; peut-être ces élections précipitées, faites en pleine moisson, donneront-elles le résultat qu'ils en attendent; mais, quant au châtiment final, nous sommes tranquilles : la justice, de son pied boiteux, atteindra tôt ou tard de telles gens et de tels actes. Un jour infailliblement le pays se retournera vers ces faux libéraux, vers ces faux patriotes et leur dira : Arrière ! J'acceptais la république pour avoir la paix au dehors, la liberté à l'intérieur ; vous m'avez donné la persécution et la guerre, arrière ! Je ne vous connais plus !

Ce jour-là sera-t-il dans dix jours? Personne n'en a l'espérance, mais personne ne croit non plus qu'une victoire momentanée obtenue par de semblables procédés, puisse retarder longtemps le triomphe de la vérité, de la justice et de la liberté.

F. D'AILLIÈRES.

[1] 12 juillet 1881.

LES

DERNIERS JOURS DE MAZARIN

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1]

I

MAZARIN A VINCENNES. — SA DERNIÈRE MALADIE[2].

Après avoir entendu son arrêt de mort et donné de si vifs regrets à la vie, le cardinal n'avait pas tardé à reprendre le dessus et à montrer autant de calme et de liberté d'esprit que par le passé. Afin d'écarter les pensées funèbres, il voulut se donner la distraction d'entendre Molière et sa troupe, qui, pour le moment, faute d'une scène disponible, étaient en vacances[3]. La salle de spectacle du Petit-Bourbon venait d'être démolie, et, en attendant que celle du Palais-Royal, mise à leur disposition par le roi, fût réparée, les comédiens de Monsieur donnaient des représentations particulières aux gens de cour et de finance, qui les appelaient pour égayer leurs conviés. A la soirée du cardinal[4], Molière joua le rôle de l'Étourdi

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1881.

[2] *Erratum* : Dans notre premier article, *Correspondant* du 10 juillet dernier, p. 83, 14e ligne, au lieu de *cardinal de Metz*, lisez *cardinal de Retz*.

[3] La salle du Petit-Bourbon où jouait la troupe de Monsieur, venait d'être emportée par un alignement (*Muze historique* de Loret, 30 octobre 1660. — Basin, *Notes historiques sur la vie de Molière.*)

[4] Basin, dans son ingénieuse et savante étude sur la vie de Molière, commet plusieurs erreurs. Il suppose que cette représentation fut donnée au Louvre, que le cardinal avait quitté pour faire place à la nouvelle reine et à sa maison. Loret, à qui il emprunte tout son récit, ne désigne pas le lieu, mais il ne peut être question que du palais Mazarin. Il assigne à la représentation la date du 26 octobre, tandis que Loret ne précise pas le jour; enfin, il ajoute que le roi assista debout au spectacle, derrière le

et celui du marquis de Mascarille dans les *Précieuses*, et il dérida si bien l'illustre malade, que celui-ci, pour lui témoigner sa satisfaction, lui fit don, ainsi qu'à sa troupe, d'une somme de 1000 écus [1].

Le cardinal s'était si bien trouvé d'un tel régime, qu'il eut soin d'en user encore à quelques jours de là, comme nous le dirons bientôt.

On était arrivé aux fêtes de la Toussaint, et tandis que la cour faisait ses dévotions à Saint-Germain l'Auxerrois, que le jeune roi touchait les malades d'écrouelles, que la reine-mère s'était enfermée pour quelques jours au Val-de-Grâce, le cardinal, travaillé par sa goutte, avait gardé la chambre. Dès qu'il se sentit mieux, il se fit porter à Vincennes, vers le 10 novembre, afin de tout faire disposer pour y recevoir la cour qui voulait y prendre quelques distractions.

fauteuil du cardinal, tandis que ce même Loret, qui n'eût pas laissé passer un tel détail, est absolument muet sur la présence du roi, ce jour-là, chez le cardinal.

[1] Voici comment Loret, dans sa *Muze historique*, parle de cette représentation :

De Monsieur, la Troupe comique
Eut, l'autre jour, bonne pratique,
Car, Monseigneur le cardinal,
Qui s'était un peu trouvé mal,
Durant un meilleur intervalle,
Les fit venir, non dans sa salle,
Mais dans sa chambre justement,
Pour avoir le contentement
De voir, non pas deux tragédies,
Mais deux plaisantes comédies,
Savoir celle de l'*Étourdi*,
Qui m'a plusieurs fois ébaudi,
Et le marquis de *Mascarille*,
Non vrai marquis, mais marquis-drille,
Où l'on reçoit à tous moments,
De nouveaux divertissements.
Jule, et plusieurs grandes personnes,
Trouvèrent ces deux pièces bonnes;
Et par un soin particulier
D'obliger leur auteur Molier,
Cette généreuse Éminence
Leur fit un don en récompense
Tant pour lui, que ses compagnons,
De mille beaux écus mignons.
On a mis à bas le théâtre,
Fait de bois, de pierre et de plâtre,
Qu'ils avaient au Petit-Bourbon :
Mais notre Sire a trouvé bon
Qu'on leur donne et qu'on leur apprête,
(Pour exercer après la fête
Leur métier docte et jovial)
La salle du Palais-Royal,
Où diligemment on travaille
A leur servir vaille que vaille.

Il avait fait de cette prison d'État dont il était gouverneur, sa résidence d'été, et n'y avait rien négligé de tout ce qui pouvait servir à son agrément et à sa défense. Il l'avait transformée à l'intérieur en habitation princière, afin de pouvoir, de temps à autre, y donner l'hospitalité à Louis XIV. Par ses ordres, Philippe de Champagne avait décoré les murs des salles d'une série de peintures, et Colbert avait fait dessiner, autour du château, d'immenses parterres à compartiments remplis de fleurs. Enfin de vastes dépendances, avec étables et écuries pour les plus belles races de vaches et de chevaux, avaient été construites derrière le donjon [1].

Le roi n'était pas mieux gardé que son premier ministre. Le donjon était garni d'une excellente artillerie, les fossés peuplés d'animaux féroces, ours, tigres et lions, et les abords du château protégés par les mousquetaires à cheval de Mazarin, et par des pelotons de ses trois cents gardes à pied, portant « une petite mantille rouge », à ses armes relevées en broderie sur l'épaule [2]. Tout cela devait donner à réfléchir aux vieux frondeurs qui auraient eu quelque envie de tenter un coup de main sur la personne de Son Éminence.

Ce luxe de précautions ressemblait fort à celui dont s'entourait Louis XI au Plessis-les-Tours, seulement il y avait entre ce roi atrabilaire et le cardinal une différence marquée, c'est que celui-ci fit bien meilleure contenance devant la mort.

Vers les premiers jours de novembre [3], Louis XIV et la jeune reine avec leur suite vinrent s'installer pour une semaine auprès de Mazarin. Rien de tout ce qui pouvait contribuer aux divertissements de ces illustres hôtes n'avait été omis par le cardinal. Il n'eut garde d'oublier le premier de tous. Il fit venir Molière et sa troupe, qui jouèrent tous les soirs pendant ce temps-là. Écoutons le récit du gazetier-rimeur de Mlle de Montpensier, qui nous fait assister à toutes ces fêtes :

> « Depuis sept jours, le roi, la reine,
> Sont au beau château de Vincenne,
> Pour le temps doucement passer
> A se divertir et chasser.
> . . . .
> . . . .
> Durant ces sept jours l'Éminence,
> Modèle de magnificence,

[1] *Le Palais Mazarin,* par le comte de Laborde.
[2] Lettre de Guy-Patin à Falconet, 6 mai 1659.
[3] La cour se rendit à Vincennes le 12 ou le 13 novembre. (*La Muze historique* de Loret.)

A somptueusement traité
Très bien des gens de qualité ;
Et dans ce manoir délectable
Il a tenu si bonne table,
Par les soins de M. Colbert,
Esprit rare, intendant expert,
Que, dans les banquets d'Assuère,
On n'eût pas fait meilleure chère.
Outre le plaisir de courir,
De jouer et de discourir,
Quand ce venait vers la soirée,
De mille flambeaux éclairée,
Les Espagnols, par trop mignons [1],
Floridor et ses compagnons,
Sieur Molier et ses camarades,
Tous gens bien faits, et non maussades,
Représentaient à qui mieux mieux
Des sujets graves [2] et joyeux,
Jouans si bien leurs personnages,
Qu'illec on vit rire des sages,
. . . .
Qui, dit-on, n'avaient jamais ri ;
D'ailleurs notre porte-couronne,
Qu'un beau feu toujours aiguillonne,
Ne fut (m'a dit certain rimeur)
De sa vie en meilleure humeur [3]. »

Le cardinal, homme d'esprit et qui faisait si grand cas des choses de l'esprit, ne s'égaya pas moins que le roi aux premiers essais de Molière, à l'inimitable comique de son jeu. Il riait fort, comme on le sait, à la lecture des *Provinciales*, tout en y puisant, sans la moindre indignation et le moindre scrupule, de si bons arguments en faveur de sa casuistique politique et privée [4].

[1] Il s'agit probablement de la troupe d'acteurs espagnols que le cardinal avait fait venir d'Espagne après la signature du traité des Pyrénées.

[2] Il est fort probable que Molière donna alors à la cour une première représentation de son *don Garcie de Navarre,* qu'il devait jouer au commencement de 1661, pour l'ouverture du théâtre du Palais-Royal, mis à sa disposition par le roi.

[3] *La Muze historique* de Loret, édition Livet, t. III, p. 281. Du (samedi) 20 novembre 1660.

[4] Sainte-Beuve, *Port-Royal,* t. II, p. 555. Mazarin était très faussement accusé par les pamphlétaires de la Fronde d'avoir un goût marqué pour les livres infâmes. Ils imaginèrent même de lui fabriquer toute une biblio-

Après le départ de la cour, il resta à Vincennes, où il fut fréquemment assailli de cruels accès de goutte, que Loret a pris soin d'enregistrer dans sa *Muze historique*[1]. Il y fut souvent visité par le roi et les deux reines, qui passaient plusieurs jours auprès de lui. Bientôt Marie-Thérèse fut retenue à Paris par l'état avancé de sa première grossesse et Anne d'Autriche resta seule à Vincennes pour y donner tous ses soins au cardinal[2]. Sa chambre était si près de la sienne, que toutes les nuits elle entendait sans cesse les gémissements que lui arrachaient ses douleurs aiguës[3]. Peu à peu la goutte remonta des jambes dans l'estomac, et dégénéra en hydropisie du poumon[4]. Dès lors, on ne parvint à prolonger les jours du malade, sans cesse suffoqué par des étouffements, que par l'emploi fréquent de l'émétique, alors fort à la mode, et des purgations[5]. Le cardinal passa tout l'hiver dans une perpétuelle langueur[6]. Ses souffrances l'avaient tellement aigri, qu'il ne souffrait plus qu'avec impatience, de même que la plupart des goutteux, les soins dont il était l'objet. Montglat, d'accord sur ce point avec Mme de Motteville, nous apprend que, lorsque la reine-mère venait faire de longues séances auprès de son lit, « il la traitait comme une chambrière, et quand on lui venait dire qu'elle montait pour aller chez lui, il refrognait les sourcils et disait en son jargon : « Ah ! cette femme me fera mourir tant elle est importune, ne me laissera-t-elle jamais en repos ? »

Il ne se contentait pas de rudoyer cette princesse, qui, plus d'une fois, avait joué, pour le sauver, la couronne de son fils, et à qui il devait sa haute fortune, « il lui rendait de mauvais offices auprès du roi, lui disant qu'elle gâterait tout s'il lui donnait de l'autorité. » Ce fut une des dernières leçons qu'il fit à ce prince avant de mourir. Il poussa même si avant son ingratitude et son peu de respect pour ses maîtres, que les courtisans en haussaient les épaules et disaient « qu'on n'avait jamais vu faire litière de la royauté comme il faisait ». Il s'était tellement insinué dans leur esprit et rendu si nécessaire, qu'il ne gardait plus en leur présence aucune contrainte et ne craignait aucune disgrâce[7].

thèque diabolique : *La prise du bagage, meubles et cabinet de Mazarin, par les habitants de la ville d'Angers*. Paris, in-4o, 1652.

[1] 11, 18 et 25 décembre 1660; 29 janvier 1661. A cette dernière date, Loret constate un mieux, qui permit au cardinal de venir à Paris, mais il retourna à Vincennes le 7 février, et cette fois pour n'en plus revenir.

[2] *Mémoires* de Mlle de Montpensier, édition Charpentier, t. III.

[3] *Mémoires* de Mme de Motteville, édition Charpentier, t. IV.

[4] *Ibid.* et Lettres de Guy-Patin.

[5] *Mémoires* de Montglat, de Mme de Motteville et Lettres de Guy-Patin.

[6] *Mémoires* de Montglat.

[7] *Mémoires* du marquis de Montglat.

Malgré son état fort inquiétant, il ne cessait de s'occuper des affaires de l'État, d'entretenir avec tous les ambassadeurs français en Europe une active correspondance et d'avoir de longs entretiens avec le roi.

On était arrivé aux premiers jours de février 1661. Louis XIV se préparait à danser son grand ballet de l'*Impatience* dans lequel devaient figurer, entre autre personnages, le prince de Condé et le duc de Beaufort. Non seulement Mazarin voulut assister à la fête, mais encore en diriger lui-même les préparatifs. En dépit de la goutte, de la gravelle et de l'hydropisie, il se fit porter bravement au Louvre, où l'on avait préparé son appartement pour le recevoir [1]. Le ballet devait être dansé dans la grande *salle de Peinture* où l'on admirait alors de nombreux portraits de rois de France et de princes du seizième siècle, dus au pinceau de Janet et de Porbus. Depuis quinze jours, ces portraits avaient été enlevés [2], et le cardinal était occupé à faire construire le théâtre, « dont la décoration était de colonnes de brocatelle d'or, à fond vert et rouge, découpée à Milan [3] », lorsque tout à coup le feu prit à ces magnifiques décors, et l'incendie « consuma, en peu d'heures, le dessus de la galerie, dont le plafond, peint par Freminet, représentait la défaite des Titans par Jupiter [4]. » Le Louvre était menacé d'une entière destruction malgré les efforts du prévôt des marchands, et de la foule armée de seaux d'eau, lorsqu'il fut sauvé par un frère Augustin du grand couvent. Ce moine intrépide, au péril de sa vie, se fit attacher par le milieu du corps avec une chaîne de fer, et, suspendu au milieu des flammes, il détacha avec tant de force les poutres et les solives enflammées,

[1] Me fondant sur une assertion du comte de Laborde, dans son *Palais Mazarin*, j'ai dit dans une note de mon premier article, p. 87 (*Correspondant* du 10 juillet dernier), que Mazarin, depuis le mariage du roi, n'avait pas gardé son appartement au Louvre et qu'il l'avait cédé à la famille royale. Mais il résulte du testament du cardinal que, s'il en céda l'usage à la cour, il ne s'interdit pas de venir l'habiter, de temps en temps, à de rares intervalles. L'affirmation de Laborde m'avait fait rejeter le récit de Brienne lorsqu'il assure que le cardinal fut obligé de fuir précipitamment du Louvre, lors de l'incendie qui y éclata aux premiers jours de février 1661. Mlle de Montpensier attestant le même fait dans ses *Mémoires*, le récit de Brienne ne saurait plus être contesté. (Voy. le *Correspondant* du 10 juillet, p. 72, note 1.)

[2] *Muze historique* de Loret, 12 février 1661. Brienne, qui écrivait ses *Mémoires* quarante ans après cet événement, dit que ces magnifiques portraits périrent dans l'incendie, mais Loret, qui écrivait, au jour le jour, sa *Gazette* rimée, assure qu'ils avaient été enlevés depuis trois semaines par les soins d'un dessinateur, le sieur Gessé.

[3] *Mémoires* de Louis-Henri de Loménie de Brienne.

[4] *Ibid.*

qu'il parvint à se rendre maître du feu[1]. Les appartements du roi et de la reine, contigus à la salle de Peinture, furent préservés. Il n'en fut pas de même de celui du cardinal. On peut juger de son épouvante au milieu de ce désastre et de l'affolement général. A peine eut-il le temps de fuir, « soutenu sous les bras par son capitaine des gardes[2]. » « Il était tremblant, abattu, et la mort paraissait peinte dans ses yeux, soit que la peur qu'il avait eue d'être brûlé dans son lit, l'eût mis en cet état, soit qu'il regardât ce grand embrasement comme un avertissement que le ciel lui donnait de sa fin prochaine[3]. » Pâle, défait, effaré, ne répondant à personne, il monta dans sa chaise qui l'attendait au haut du grand escalier, « et le descendit ainsi à l'aide de quatre porteurs et de ses gardes, tandis que les Suisses, rangés sur les marches à droite et à gauche, se passaient de main en main les seaux d'eau, ou couraient les jeter sur les flammes qui dévoraient déjà l'appartement dont il venait de sortir[4]. »

Ce soir-là, l'illustre malade, à qui cette émotion avait porté un coup funeste, alla coucher dans son palais, et, peu après, il se hâta de regagner Vincennes d'où il ne devait plus revenir. Son mal s'était aggravé d'une manière alarmante, et la cour, qui s'était réfugiée à Saint-Germain, pendant que l'on réparait au Louvre les dégâts causés par l'incendie, revint en toute hâte s'installer auprès de lui à Vincennes[5]. Bien que le cardinal sût à quoi s'en tenir sur l'extrême gravité de son état, il ne voulut pas que les distractions et les plaisirs de la cour fussent interrompus un seul instant autour de lui. Étendu sur son lit, il prenait part au jeu tous les soirs, et ne laissait percer aucune émotion à travers le pâle sourire qui errait sur ses

[1] Le feu prit le dimanche, 6 février, à neuf heures du matin. Brienne et Loret, dans sa *Muze historique* du 12 février, font mention de l'admirable dévouement de cet Augustin sans le nommer.

[2] *Mémoires* de Brienne.

[3] *Mémoires* de Brienne. Peu après l'incendie on fit courir ce quatrain :

Ce feu n'est point un feu fatal,
Qui de notre grand roi brûle la résidence,
Mais un feu de réjouissance
De la prochaine mort de Jules cardinal.

[4] *Mémoires* de Brienne. Bien que Loret soit muet sur cet épisode, il est pleinement confirmé par M[lle] de Montpensier. « Le roi, dit-elle, dansa son ballet. M. le cardinal avait la goutte ; il eut grande peur. Il se fit porter à Vincennes et n'en est pas revenu. »

[5] La cour arriva à Vincennes le 11 février et la reine-mère s'y rendit le même jour. Ce jour-là, sur le soir, on donna de l'émétique au cardinal, ce qui lui fit grand bien, et on lui en redonna le 13, « dont il se porta mieux un jour ou deux, à cause de la grande évacuation ; mais aussitôt après, il retomba dans ses mêmes maux. » (*Mémoires* de M[me] de Motteville.)

lèvres. Il fut même le premier à presser le roi, très alarmé de son état, de se rendre deux fois à Paris pour y danser son grand ballet[1]. « On joua dans sa chambre, auprès de son lit jusqu'au jour même où le nonce du Pape, instruit qu'il avait reçu le viatique, vint lui conférer l'indulgence, après quoi les cartes disparurent[2]. » Rien ne peut mieux donner une idée de l'étonnant sang-froid du malade que la conversation qu'il eut un soir avec le commandeur de Souvré, qui tenait son jeu. Souvré ayant fait un beau coup pour le compte du cardinal et s'empressant de le lui annoncer, pour lui faire plaisir, « Commandeur, lui répondit Mazarin en souriant, je perds beaucoup plus dans mon lit que je ne gagne et ne peux gagner à la table où vous tenez mon jeu. — Bon, bon! reprit Souvré, ne faut-il pas enterrer la synagogue avec honneur? — Oui, dit le cardinal, mais ce sera vous autres, mes amis, qui l'enterrerez, et je payerai les frais de la pompe funèbre. » Il dit ces mots avec beaucoup de force et de présence d'esprit[3]. Jusqu'aux derniers moments il sut donner à sa conversation un tour facile et spirituel[4]. Et pourtant Mazarin avait montré plus d'une fois qu'il était loin d'être un héros[5]. Mais sa longue habitude de dissimuler ses émotions sous un air impassible, et le rang illustre des spectateurs qui devaient assister au dernier acte de la tragédie, le maintinrent constamment jusqu'à la fin à la hauteur de son rôle.

Il venait de paraître une grande comète, et ses familiers, superstitieux et crédules comme on l'était encore, ne manquèrent pas de lui dire que c'était pour lui que se manifestait ce prodige. « Il eut la force de se moquer d'eux et leur dit plaisamment que la comète lui faisait trop d'honneur[6]. »

Louis XI, après une attaque qui le laissait à moitié perclus,

[1] Le roi partit exprès de Vincennes, le 22 et le 25 février, pour aller au Louvre danser son ballet.

[2] *Mémoires inédits* de Louis-Henri de Loménie de Brienne. On sait comment Paul Delaroche s'est inspiré de cette scène.

[3] *Ibid.* « Je ne puis assez admirer, reprend Brienne, qu'un homme qui craignait tant la mort, parce que son cœur ne tenait qu'à la terre, parlât si bien, agit si mal. »

[4] Barrière.

[5] On sait ce que disait de lui son frère, le cardinal de Sainte-Cécile : « *Il mio fratello è un* etc., *fate rumore, egli havra paura.* » La duchesse de Nemours et tous les *Mémoires* du temps disent qu'on n'obtenait rien de lui que par la peur.

[6] Lettre de M[me] de Sévigné à Bussy Rabutin, Paris, 2 janvier 1681, édit. Hachette, t. VII, p. 134. « On dit... qu'on voit une comète vers le septentrion, qui a des cornes. Nos huguenots mal contents disent que ce sont le Pape et Mazarin qui partiront bientôt pour l'autre monde... » (Guy-Patin à Falconet, 4 mars 1661.)

Louis XI, afin de se prouver à lui-même et de prouver à ses sujets que le roi de France était encore debout et toujours en état de se faire craindre, visitait Paris, couvert de somptueux vêtements, de riches fourrures, se montrait en tous lieux, passait les Suisses en revue et se prodiguait plus qu'il n'avait jamais fait en bonne santé. Mazarin eut une velléité semblable, et ce rapprochement ne laisse pas d'être curieux. Ce que les hommes politiques craignent le plus de voir mourir en eux, c'est le pouvoir, et voilà pourquoi jusqu'à leur dernier soupir ils cherchent à faire illusion. Le cardinal donc, peu de jours avant sa mort, « se fit faire la barbe et relever la moustache au fer ; on lui mit du rouge aux joues et sur les lèvres, et on le farda si bien avec de la céruse et du blanc d'Espagne, qu'il n'avait peut-être été de sa vie ni si blanc ni si vermeil. Montant alors dans sa chaise à porteurs, qui était ouverte par devant, il alla faire, en ce bel équipage, un tour de jardin pour enterrer, comme il le disait lui-même, la synagogue avec honneur. » A la vue de ce moribond que les courtisans venaient de voir dans son lit si pâle et si défait, et qui leur apparaissait tout à coup tout frais, tout rajeuni, avec toutes les apparences de la santé, ils regardaient cela « comme un songe, comme une vision. » Toujours impitoyables, ils disaient : « Fourbe il a vécu, fourbe il a voulu mourir[1]. »

Le comte de Nogent, mauvais plaisant, le voyant dans cet équipage, lui dit : « L'air vous est bon : il a fait un grand changement en vous; Votre Éminence devrait le prendre souvent. » « On ne sait, dit Brienne, qui assistait à cette scène étrange, si le cardinal rougit ou pâlit à ces mots qui découvraient sa fourberie; mais il est certain qu'il en fut frappé, et que l'on s'aperçut du changement de ses yeux, si l'on ne put s'apercevoir de celui de son visage. Le cardinal dit : « Retournons, je me trouve mal. » Nogent poussant sa pointe avec une cruauté sans égale, lui dit : « Je le crois, car Votre Émi-« nence est bien rouge. » Autre coup de poignard qu'il enfonça dans le cœur du cardinal[2]. »

Lorsqu'on reporta le malade dans son lit, il se laissa tomber à la renverse, comme un homme pris d'une syncope. On lui donna de quelque liqueur, cela le fit revenir, et son valet de chambre Bernouin,

[1] *Mémoires* de Louis-Henri de Loménie de Brienne. « Je suis persuadé, dit Brienne, que cet effort qu'il faisait sur lui-même avança sa mort de quelques jours. S'il n'eut point fait cette fourberie à la nature, il n'aurait pas sitôt succombé; mais cette folie, grande devant Dieu, était plus grande encore devant les hommes, etc. »

[2] *Mémoires* de Louis-Henri de Loménie de Brienne. Gourville, dans ses *Mémoires*, confirme ce fait de la promenade du cardinal en litière, peu de jours avant sa mort, ajoutant qu'il en fut témoin et lui adressa la parole.

qui se croyait tout permis, lui dit assez brusquement : « Je savais bien que cela arriverait, et je vous l'avais dit. A quoi bon cette momerie? » Le cardinal ne répondit mot, et l'on fit sortir tout le monde de sa chambre, pour qu'il pût prendre quelque repos [1].

A la nouvelle de cette petite comédie que venait de jouer Mazarin, la reine-mère ne put s'empêcher de le blâmer : « Tout le monde sait bien, dit-elle, l'état où il est, à quoi bon le déguiser; cela ne sert qu'à faire parler [2]. » Et en effet, cette singulière aventure servit ce jour-là d'unique entretien à toute la cour, et jamais le cardinal ne fut criblé de plus d'épigrammes.

Le 22 février, il se sentit plus mal et plus oppressé. Il comprit qu'il n'avait plus de temps à perdre pour régler ses affaires et mettre sa conscience en règle. Il reçut la visite du roi et de la reine-mère; « il leur parla de sa mort et leur dit des choses si touchantes », pendant deux heures, qu'ils le quittèrent les larmes aux yeux [3].

Sur la fin du mois, son mal empirant tout à fait, il se hâta de marier sa nièce Marie Mancini au connétable Colonna, en lui donnant pour dot 100 000 livres de rentes en Italie. Par un noble sentiment de reconnaissance pour la mémoire du cardinal de Richelieu, il voulut que son parent, le grand maître de l'artillerie, M. de la Porte de la Meilleraye, fils du maréchal de ce nom, fût son principal héritier. Il le choisit donc pour époux de sa nièce Hortense, lui fit quitter son nom et lui donna, avec des biens [4] et « établissements prodigieux », le duché de Rethelois qui, désormais, dut s'appeler Mazarini, et dont M. de la Porte porta le titre et le nom [5]. Depuis longtemps le grand maître était amoureux d'Hortense et avait refusé la main de la comtesse de Soissons, dans l'espoir d'obtenir celle de cette belle personne, mais le cardinal, qui, jusque-là avait montré de l'aversion pour lui, et qui la réservait pour quelque souverain, la lui avait refusée. La mort le prenant à la gorge [6] et ne lui donnant pas le

[1] Ce fut probablement alors que le comte de Fuensaldaña, ambassadeur d'Espagne, voyant le cardinal près de rendre le dernier soupir, dit gravement : « *Este señor representa muy bien el difunto cardinal.* (Ce seigneur représente bien le cardinal défunt.)

[2] « Il ne devait point se faire la barbe, dit la reine, cela précipita sa mort. » (*Mémoires* de Brienne.)

[3] *Mémoires* de Mme de Motteville. Le 28 février, il signa le traité de Louis XIV avec le duc Charles de Lorraine; ce fut le dernier acte politique de sa vie.

[4] Saint-Simon, d'après des comptes produits dans un procès, les évalue à 28 millions. Ce chiffre doit être exact, car dans un manuscrit des *Mémoires* de Mme de Motteville, ces biens sont estimés à 1 500 000 livres de rente.

[5] Mazarin lui donna en même temps le duché de Mayenne.

[6] Expression de Mme de Motteville.

temps de réaliser ses rêves ambitieux, il fallut bien qu'il prît M. de la Porte « comme son pis aller [1] ». Bien que le grand maître possédât une immense fortune, le cardinal, à tous les points de vue, ne pouvait faire un choix plus détestable. C'est en vain que l'on chercherait dans tout le dix-septième siècle un homme plus extravagant et plus follement dissipateur que M. de la Meilleraye. Ses étranges aventures et celles de sa femme semblent plutôt appartenir au roman qu'à l'histoire. En peu d'années, il eut dévoré tous ses biens personnels avec la dot princière de sa femme, et il couvrit le nom de Mazarin d'un ridicule ineffaçable [2]. Ce fut à ce personnage dont la tête, déjà, ne paraissait pas fort solide, que le cardinal crut devoir sacrifier son propre neveu, Philippe Mancini, qui dut se contenter d'être, après lui, duc de Nivernois, et gouverneur de Brouage et de la Rochelle.

Le sort des personnes de sa famille ainsi réglé, il ne restait plus au cardinal qu'à disposer de ses biens. Mais, pour se rendre compte des scrupules dont il fut pris, ou plutôt de l'extrême embarras où il se trouva, au moment de dicter son testament, il convient d'étudier l'origine et la source de ses immenses richesses.

[1] *Mémoires* de Mme de Motteville.

[2] Voy. les *Mémoires* de la duchesse de Mazarin, la plupart des *Mémoires* du temps, et le *Palais Mazarin*, par le comte de Laborde. — Le 28 février, le roi alla souper au palais Mazarin avec le grand maître et sa jeune femme. (*Gazette* de Renaudot.) « La piété, dit Saint-Simon, en parlant du duc Mazarin, la piété, toujours si utile et si propre à faire valoir les bons talents, empoisonna tous ceux qu'il tenait de la nature et de la fortune par le travers de son esprit. Il fit courir le monde à sa femme avec le dernier scandale; il devint ridicule au monde, insupportable au roi... Il se retira dans ses terres, où il devint la proie des moines et des béats, qui profitèrent de ses faiblesses et puisèrent dans ses millions. Il mutila les plus belles statues, barbouilla les plus rares tableaux, fit des loteries de son domestique, en sorte que le cuisinier devint son intendant et le frotteur son secrétaire..., etc., etc. On ne finirait point sur toutes ses folies... Il ne faisait qu'aller de terre en terre; et il promena pendant quelques années le corps de Mme Mazarin, qu'il avait fait apporter d'Angleterre, partout où il allait. Il vint à bout, de la sorte, de la plupart de tant de millions... » Ceux de nos lecteurs qui voudraient avoir un compte plus exact des folies de M. de la Meilleraye n'ont qu'à relire la page 391 du tome X des *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Sautelet, et la lettre de Mme de Sévigné à sa fille, 13 août 1689.

Il eut, de plus, le duché de Ferreti en Italie et beaucoup d'autres biens.

II

RICHESSES DE MAZARIN ET LEUR ORIGINE. SON TESTAMENT

Rien n'est plus avéré que Mazarin avait été ruiné de fond en comble pendant les troubles de la Fronde. Tous les Mémoires du temps sont unanimes sur ce point. Lui-même le déclare formellement dans nombre de lettres qu'il écrivait à la reine et aux secrétaires d'État pendant qu'il était exilé. Il ne rentra à Paris qu'en 1653 et mourut au commencement de 1661. Or, dans cet espace de sept années, il trouva moyen d'amasser une fortune de 200 millions, suivant les uns[1], de 150 millions, selon les autres[2]; de 50 millions, d'après l'estimation du surintendant Fouquet, qui nous semble bien au-dessous de la vérité[3]. Il fut prouvé dans un procès, en pleine Chambre du parlement, que la seule dot d'Hortense Mancini fut de 28 millions[4]. On peut juger du reste par ce seul chiffre.

Par quelles voies, par quels moyens, et en si peu de temps, le cardinal avait-il acquis une fortune si prodigieuse? D'après un état de ses pensions et appointements dressé par Colbert, pour l'année 1656, on voit qu'il touchait annuellement, comme ministre, 20 000 livres; comme cardinal, 18 000 livres; comme membre du conseil, 6000 livres; pour sa pension extraordinaire, 100 000 livres; comme surintendant de l'éducation du roi, 60 000 livres. En tout, 204 000 livres[5] de traitement pour ses diverses fonctions auprès du roi. En y ajoutant les revenus des vingt-sept grosses abbayes et de l'évêché de Metz qu'il avait cumulés sur sa tête, et ceux de ses gouvernements de Vincennes, d'Alsace, de la Rochelle, etc., qui ne pouvaient guère dépasser 6 ou 700 000 livres, on arrive à peine

[1] Suivant Voltaire, d'après une assertion de M. de Caumartin.

[2] Lettre de Guy-Patin à Falconet du 22 mars 1661.

[3] *Défenses* de Nicolas Fouquet, t. XIII, p. 263. Brienne dit « plus de 50 millions; » Gourville, 48 millions; Pomponne, 40 millions.

[4] *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Sautelet, t. X, p. 390. « J'ai su de bonne part, dit Brienne (t. II, p. 245), qu'après la mort du cardinal, on trouva neuf millions dans le bois de Vincennes, cinq au Louvre, sept à la Bastille, huit à la Fère, et quinze ou vingt à Sedan ou à Brisach. » L'abbé de Choisy dit qu'on trouva à Sedan, chez le maréchal de Fabert, 5 millions, 2 à Brisach, 6 à la Fère et 5 ou 6 à Vincennes. Il ajoute que le cardinal avait aussi de l'argent dans son appartement au Louvre, et que Bernouin, son premier valet de chambre, s'en empara, accusation qui est répétée par Brienne.

[5] En 1658, le palais Mazarin, avec cinq maisons qui en dépendaient, était évalué à 1 200 000 livres; le roi avait payé à M. Tubeuf, l'ancien propriétaire du palais, le reste du prix d'acquisition, c'est-à-dire 189 000 livres.

au chiffre d'un million pour le total de ses revenus. On a prétendu que son immense fortune n'avait pas eu d'autre source que ses économies et un habile emploi de ses fonds[1]. Mais, en admettant que Mazarin n'eût dépensé que la moitié d'un million par an, pour les dépenses de sa maison, qui était tenue sur un plus grand pied que celle du roi, et qu'il eût mis en réserve, chaque année, 500 000 livres, afin de se former un capital, pour sept années, on ne peut arriver qu'au chiffre de 3 500 000 livres. Il faut donc chercher ailleurs les origines de sa fortune. Tous les Mémoires du temps sont d'accord sur ce point que le cardinal s'enrichissait par tous les moyens possibles. Il n'en est pas, même parmi ceux qui lui sont favorables, qui osent parler de son désintéressement. Bornons-nous à citer deux ou trois témoignages dignes de confiance. « Il était si attaché à l'argent, dit le marquis de Montglat, qu'il en faisait des bassesses indignes de son rang. Il vendait tout, offices et bénéfices, et il faisait commerce de tout. » L'honnête et véridique M[me] de Motteville, qui n'était que l'écho de ce qui se disait autour d'elle à la cour et dans le cercle de la reine, dit, sans hésiter, « qu'il pillait tout, laissait faire sur les peuples les plus énormes voleries qui se soient jamais faites, » et « qu'on trouva peu après sa mort, qu'il avait rempli de trésors innombrables les places de sa domination et celles de ses amis, etc. »

Un savant de nos jours, Pierre Clément, qui était plus en état que personne de se prononcer sur cette question et de porter une sentence sans appel, puisque nul mieux que lui n'a connu à fond les papiers de Colbert, l'intendant de Mazarin, Pierre Clément déclare que : « *La preuve aujourd'hui certaine* de l'amoncellement prodigieux de biens que fit le cardinal, en quelques années, par toutes sortes de moyens, *est sa punition dans l'histoire*[2]. »

Il est une source que l'on n'a pas assez consultée et qui, pourtant, nous fait mieux comprendre que toute autre en quoi consistaient les malversations de Mazarin. Ce sont les *Défenses* de Nicolas Fouquet, qui, de son vivant, ont été imprimées en Hollande[3]. Fouquet était assurément un grand coupable, mais il est hors de doute que si Mazarin eût vécu autant que lui, le surintendant eût été sûr de

[1] M. de Laborde dans le *Palais Mazarin*.

[2] *Lettres, Instructions et Mémoires* de Colbert, par P. Clément, t. I[er], *Introduction* : « On dit que le feu Mazarin a laissé 150 millions de biens, écrivait à Falconet Guy-Patin, le 22 mars 1661. Il faut qu'il ait bien volé. Le roi devrait prendre tout cela et soulager son pauvre peuple qui souffre depuis si longtemps. » Nous donnons ce passage comme un écho des bruits de Paris au moment de la mort du cardinal.

[3] En quatorze petits volumes. On sait qu'il existe à la Bibliothèque nationale, un volumineux recueil manuscrit du procès de Fouquet.

l'impunité, car il eût été impossible de toucher à l'un sans toucher à l'autre. Le soin extrême que l'on mit, pendant plnsieurs années, à cacher le testament de Mazarin, la défense faite par cet acte de faire aucun inventaire, pour que le chiffre de sa fortune restât à jamais ignoré, prouvent à quel point le cardinal craignait que la lumière se fît après sa mort.

Nous tenons pour vraies la plupart des accusations de Fouquet contre Mazarin, parce que les contemporains ont porté le même témoignage que lui sur des points essentiels, que l'avocat général du roi ne les a nullement détruites, et qu'enfin, il serait impossible d'expliquer la fortune du cardinal, si l'on n'en tenait pas un compte sérieux.

Mazarin s'était chargé à forfait de la plupart des dépenses de l'État et de celles de la maison du roi, dépenses pour l'armée, pour la guerre, pour les vaisseaux, les galères, l'artillerie, les fortifications, les traitements des ambassadeurs, les pensions étrangères, les ligues des Suisses; dépenses pour le jeu et les divertissements du roi, ballets, comédies, deuils de la cour, renouvellements de meubles, vaisselle et choses semblables[1]. Ces diverses dépenses s'élevaient, suivant l'évaluation de Fouquet, à 24 ou 25 millions par an; le cardinal exigeait que le surintendant la lui versât en argent comptant; sous un prétexte ou sous un autre, il éludait constamment de lui en délivrer des reçus[2] et disposait de toutes ces sommes sans contrôle. Toutes ses volontés étaient absolues, et l'on conçoit qu'il avait ses motifs pour n'observer aucune forme. Si Fouquet lui eût opposé la moindre résistance, il eût été infailliblement destitué et brisé; il trouvait d'ailleurs trop bien son compte dans cette affreuse confusion que le cardinal jetait à bon escient entre les recettes et les dépenses; aussi avait-il accepté à ses risques et périls d'être sans cesse à découvert.

Mazarin gagnait sur tous les marchés, sur toutes les fournitures de l'État et de la maison du roi, sur les vivres de l'armée et les munitions de toute sorte. « Il regardait comme un vol qu'on lui faisait tout gain qui ne tombait pas dans sa bourse[3]. » Il se faisait donner sur les fermes, traités et affaires particulières, des pensions et gratifications[4], et malheur aux fermiers qui auraient oublié de lui offrir des pots de vin au renouvellement de leurs fermes. Il s'était chargé pendant les dernières années de sa vie du pain de munition, pour la somme de 4 500 000 livres de forfait[5]. Il le faisait fabriquer

[1] *Défenses* de Nicolas Fouquet, t. II, p. 71.
[2] *Ibid.*, p. 73, et t. VIII, p. 275.
[3] *Mémoires* de Mme de Motteville. Note de M. Riaux, l'éditeur.
[4] *Défenses* de Nicolas Fouquet, t. II, p. 78.
[5] *Défenses* de Fouquet, t. II, p. 259.

au meilleur marché possible et retranchait aux officiers généraux les rations de pain, les charrois et les autres gratifications qu'un munitionnaire sous leur charge ne pouvait se dispenser de leur payer[1]. Sa vénalité et sa rapacité étaient si connues, « que les traitans avaient la hardiesse de lui offrir tête à tête des gratifications sur leurs traités ; que Rambouillet lui proposait de blanc en blanc une pension pour avoir une ferme ; d'autres en usaient de même pour éviter une enchère[2]. » Il exigeait des pensions des premiers présidents de certains parlements et des gouverneurs de places, lorsqu'ils entraient en fonctions[3]. Nicolas Fouquet, dans ses *Défenses*, qui sont accablantes pour Mazarin, l'accuse d'avoir détourné à son profit des sommes considérables sur ses marchés à forfait pour la guerre, la marine, l'artillerie, les galères, les fortifications. Il l'accuse de n'avoir pas payé « tous les officiers qu'il devait payer », d'avoir laissé périr « les vaisseaux et les galères », de n'avoir pas fait fortifier et réparer les places : « le tout pour faire des deniers revenans bons[4]. »

Sur un de ces points, nous avons pu vérifier la parfaite exactitude des accusations de Fouquet contre Mazarin. Pendant tout son ministère, nos agents diplomatiques à l'étranger ne pouvaient obtenir de lui le payement de leurs traitements ; les archives des affaires étrangères sont pleines de leurs inutiles réclamations et de leurs plaintes à ce sujet.

Le cardinal, pour son usage particulier, avait un registre général de ses dépenses et de ses gains, plus ou moins illicites[5] ; mais il eut bien soin de n'en jamais donner de double à Fouquet, non plus qu'il ne lui délivrait de quittances de toutes les sommes qu'il avait touchées de lui. Aussi, le malheureux surintendant, tout coupable qu'il était, n'avait-il pas raison de se plaindre d'être traité si différemment que le cardinal ne l'avait été lui-même ? « Pour ce qui est de ces 25 millions par an, disait-il, personne ne m'en a jamais rendu compte, et on ne le demande peut-être pas encore à présent à ceux qui en ont disposé. On ne veut pas y voir clair : on ne me représente pas les états pour en contredire la recette et la dépense. Sont-ce là les formes du royaume ? Est-ce la disposition des ordonnances ? Peut-on dissimuler le principe et la cause de cet abus et de cette confusion dans l'administration des finances ? N'est-on pas assez convaincu que c'est M. le cardinal Mazarin qui en est l'ordonnateur

[1] *Défenses* de Fouquet, t. IV, p. 265.
[2] *Ibid.*, t. IV, p. 267.
[3] *Ibid.*, t. V, p. 42.
[4] *Ibid.*, t. II, p. 169.
[5] *Ibid.*, t. IV, p. 216-217.

souverain et absolu[1]?... Ces vérités, ces démonstrations, ces convictions, font voir trop manifestement à tous les gens de bien qu'on ne fait pas justice quand on me recherche pour les fautes d'autrui; quand on fait un choix de moi pour avoir mes biens et mes emplois et pour garantir le nom, les biens et les commis du grand ordonnateur général, qui a tant ordonné de choses à son profit particulier, qui a mis tant de millions à couvert pour lui-même, et qui a fait tous les désordres et donné lieu à tous les abus, en prenant à forfait toutes les principales dépenses du royaume pour y trouver son compte[2]. » Et plus loin : « Ne restera-t-il pas assez de lumières à ceux qui ont eu connaissance de l'amas de richesses de ce ministre, qui n'avait rien en 1653, pour remonter à la source d'où elles sont coulées[3]? .. » « Le premier ministre, qui était ruiné lui-même, s'est gorgé de biens, et a enrichi tous ses domestiques[4]... » « M. le cardinal était gueux et il est devenu riche; j'étais riche et je suis devenu gueux[5]. » Fouquet soutint plus tard qu'il devait plus de 12 millions lorsqu'il fut arrêté, « dont la plus grande partie avait été empruntée pour le service du roi, par son ordre, sur sa parole, et mes biens, ajoutait-il, n'allaient pas à cette somme, et demeuraient à l'abandon, saisis et dissipés[6]. »

Ces accusations sont terribles, et cependant Fouquet ne disait pas tout. Le cardinal, non content de s'être fait munitionnaire, fournisseur de l'État et de la maison du roi à forfait, prélevait encore des taxes extraordinaires sur les généralités par simples lettres de cachet; il s'adjugeait les plus belles abbayes vacantes et même l'évêché de Metz [7], bien qu'il ne fût pas prêtre, et il en touchait les revenus. Consentait-il à se dessaisir de quelques abbayes lorsqu'elles venaient à vaquer, ce n'était jamais en faveur des plus dignes, mais des plus offrants.

Comment ne pas donner raison au cardinal de Retz lorsqu'il a dit de Mazarin « qu'il introduisit *le filoutage* dans le ministère »?

Bien que le cardinal ne passât pas pour avoir la conscience fort

[1] *Défenses* de Fouquet, t. VIII, p. 277.
[2] *Ibid.*, t. VIII, p. 278.
[3] *Ibid.*, t. VIII, p. 320.
[4] *Ibid.*, t. IV, p. 240.
[5] *Ibid.*, t. IV, p. 246.
[6] *Ibid.*, t. XIII, p. 263. Le cardinal avait conseillé, en 1648, la banqueroute, et cette inique mesure fut cause, en grande partie, des désordres de l'État. Depuis, il proposa plusieurs fois de toucher aux rentes et de faire une nouvelle banqueroute. Fouquet soutient qu'il s'y opposa énergiquement et l'empêcha de passer outre.
[7] Dans notre premier article, *Correspondant* du 10 juillet, p. 83, lisez *évêque* désigné de Metz, au lieu d'*archevêque*.

timorée, il était donc fort embarrassé pour savoir comment il pourrait disposer de tant de richesses frauduleuses, et ses craintes, à défaut de ses scrupules, augmentaient à mesure que la mort approchait. Dans cette perplexité, il fit appeler son confesseur, le P. dom Ange de Bissari, Théatin [1]. Le moine lui dit sans hésiter qu'il serait damné, s'il ne restituait le bien qu'il avait mal acquis. « Hélas ! lui répondit le cardinal, je n'ai rien que des bienfaits du roi. — Mais, reprit le Théatin, il faut bien distinguer ce que le roi vous a donné d'avec ce que vous vous êtes donné à vous-même. — Ah ! si cela est, dit le cardinal, il faut tout restituer [2]. »

On peut juger dans quel état d'inquiétude il se trouvait. Comment sauver tous ses trésors? Comment s'y prendre pour que ses héritiers ne fussent pas inquiétés après lui? Pour que les gens de justice n'eussent pas le droit de se fourrer dans ses affaires et de les examiner de trop près, Colbert trouva un ingénieux moyen de résoudre la difficulté. Il conseilla au cardinal de « faire une donation testamentaire de tous ses biens en faveur du roi, qui ne manquerait pas, vu son bon cœur, de les lui redonner sur-le-champ. L'expédient plut à Son Éminence, il fallait peu de chose pour calmer ses remords. Il fit la donation le troisième de mars [3]; mais il fut deux jours fort en peine, parce que le roi, qui l'avait acceptée, ne dit mot. *Ma pauvre famille!* s'écriait-il dans son lit devant Colbert, Rose [4] et Bernouin, son premier valet de chambre, *ah! ma pauvre famille n'aura pas de pain!* Colbert le réconfortait et lui apporta

[1] Il fut un des premiers Théatins venus en France, en 1638, sous la conduite de D. François-Marie de Monaco, leur premier supérieur.

[2] *Mémoires* de l'abbé de Choisy. Son récit doit être fort exact, car il coïncide parfaitement avec un passage du testament de Mazarin dont nous allons faire mention.

[3] « Déclare mondit seigneur testateur, que son intention avait toujours été de laisser au roi tous ses biens, pour en disposer ainsi que bon semblerait à Sa Majesté ; et que, pour cet effet, il avait fait sa disposition au profit du roi par-devant lesdits notaires soussignés, le troisième jour des présents mois et an; mais, parce qu'il a plu au roi d'avoir la bonté de lui témoigner que, nonobstant cette disposition, Sa Majesté désirait que Son Éminence ait à disposer de tous ses biens, il en a ordonné selon qu'il est contenu en son présent testament, etc. » (*Testament et codicilles de très illustre et éminentissime seigneur Jules, cardinal Mazarini, duc de Nivernois et Donziois,* des 3, 6 et 7 mars 1661 ; dans les *Œuvres de Louis XIV,* t. VI, p. 292 et suivantes.) Fouquet eut connaissance de cette manœuvre du cardinal pour se mettre à couvert, et il ne manqua pas d'en tirer parti dans ses *Défenses,* t. II, p. 94 et 95.

[4] Le président Rose, premier secrétaire de Mazarin, et qui devint plus tard secrétaire particulier du roi. L'abbé de Choisy, à qui nous empruntons ces curieux détails, dit qu'il les tenait de la bouche même du président Rose.

enfin, le 6 de ce mois, la donation du roi qui le remettait en possession de ses richesses immenses [1]. Il refit aussitôt ce fameux testament dont on a tant parlé, par lequel il dispose de plus de 50 millions [2]. » Ce ne fut que deux jours avant sa mort, le 7 mars, qu'il y mit la dernière main.

Nous avons dit que son principal héritier était Armand Charles de la Porte, marquis de la Meilleraye, duc Mazarini, auquel il laissait tous ses biens, après qu'il aurait acquitté tous ses legs particuliers, « disposition dont personne, pas même, dit-on, le légataire universel lui-même, n'a pu connaître l'étendue, puisqu'il y avait interdiction expresse et réitérée de faire inventaire [3] ». Mancini, neveu du cardinal, eut pour sa part les duchés de Nivernois et Donziois et 600 000 livres en deniers, à la charge de ne pouvoir se marier sans le consentement du roi et de porter, ainsi que les aînés de sa descendance masculine, les armes de Mazarin. Il héritait de plus du palais Bentivoglio et de rentes considérables assises sur des banques romaines. A sa sœur Martinozzi, le cardinal léguait 18 000 livres de rente viagère; à la princesse de Conti et à la duchesse de Modène, filles de cette dame, outre ce qu'elles avaient reçu en dot, 350 000 livres à chacune d'elles et autant en recouvrements de créances; au fils aîné du duc de Mercœur, 300 000 livres d'argent comptant, sans parler d'autres droits sur les aides ou le domaine; à la comtesse de Soissons, 300 000 livres, avec dispense de rembourser à sa succession 250 000 livres qu'il venait de payer à la princesse palatine, Anne de Gonzague, pour la charge de surintendante de la maison de la jeune reine, dont il l'avait dépouillée récemment pour la faire passer sur la tête de cette nièce.

Marie Mancini, mariée depuis peu au connétable Colonna, devait se contenter de la dot qu'elle avait reçue, sans qu'elle eût le droit de rien réclamer de plus à la succession du cardinal. Quant à sa dernière nièce, Marie-Anne Mancini, trop jeune encore pour être établie, il lui laissait 600 000 livres de dot, avec le gouvernement d'Auvergne, à celui qui l'épouserait. Elle devint plus tard duchesse de Bouillon et l'amie et la protectrice de la Fontaine. Le palais Mazarin, avec les statues et bustes de marbre et de bronze dont

[1] Louis XIV, le 6, rendit à Mazarin sa donation, avec un brevet portant : « qu'il renonçait à tout ce que cet acte contenait à son profit, et donnait en pur don au cardinal et à ses héritiers, tout ce que Son Éminence avait acquis pendant son ministère, etc... »

[2] *Mémoires* de l'abbé de Choisy. Choisy prétend que le roi, après la mort de Mazarin, et d'après les conseils de Colbert, rentra en possession de 15 millions, argent comptant, que le cardinal avait déposés en divers lieux. Brienne, qui devait savoir à quoi s'en tenir, confirme le même fait.

[3] Basin, *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*.

il était orné, fut laissé par moitié aux ducs Mazarini et de Nivernois-Mancini. Sur les meubles de ce palais, évalués à la somme de 960 000 livres, le cardinal ordonna que son neveu et ses nièces pussent en prélever pour une valeur de 360 000 livres, le surplus devant rester au duc Mazarini, légataire universel.

Outre la valeur du legs universel, que le cardinal avait soin de ne pas indiquer, et que l'on sut être plus tard de 28 millions, comme nous l'avons dit plus haut, il venait donc de distribuer en legs plus de 8 millions aux seuls membres de sa famille.

Restaient les legs destinés à la couronne, à la famille royale et les legs pieux. A la couronne le cardinal fit don de dix-huit gros diamants, qui devaient porter le nom de *mazarins*, de tous les tableaux ornant sa bibliothèque (qui figurent actuellement au Louvre), et de deux grandes tapisseries. Au roi, il légua deux beaux cabinets, à la jeune reine un bouquet de diamants, à la reine-mère deux diamants, un rubis, trois cabinets et six guéridons ; au duc d'Anjou trente et une émeraudes, un cabinet de jaspe, une tenture et 60 marcs d'or. Bien minces témoignages de reconnaissance pour tout ce qu'il leur devait. Quant aux legs pieux, sans compter 100 000 écus qu'il avait déjà donnés aux Théatins, les sommes qu'il laissait aux églises, aux hôpitaux et aux pauvres, s'élevaient à 160 000 livres. « Une sorte de libéralité qui tient d'assez près à celle-ci était inscrite en faveur des gens de lettres pensionnés par le cardinal, dit non sans malice le spirituel Basin. Il « leur laissait, durant toute leur vie, le revenu dont il avait bien voulu les honorer. »

Les domestiques de Mazarin eurent à se partager 180 000 livres. Colbert eut pour sa part « la maison où il logeait, joignant le palais de Son Éminence », à la charge par lui de conserver et mettre en ordre les papiers du cardinal, afin que le roi pût les consulter au besoin. Il faut ajouter, à la louange de Colbert, qu'il s'acquitta fort scrupuleusement de cette tâche, puisque c'est à ses soins que nous devons les magnifiques collections de la correspondance de Mazarin qui se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, à la bibliothèque Mazarine et aux Archives du ministère des affaires étrangères.

Don Luis de Haro, le comte de Fuensaldagne, les cardinaux Sacchetti, Albizzi, Colonna, eurent en souvenir des tableaux, des horloges, des tentures. Le maréchal de Gramont recevait quittance de 100 000 livres que lui avait prêtées Mazarin. Voilà pour les dons particuliers.

Quant aux legs qui pouvaient flatter sa vanité, le cardinal se montrait plus prodigue[1]. Il mettait 600 000 livres à la dispo-

[1] Basin.

sition du Pape, pour faire la guerre aux Turcs, ce à quoi il n'avait guère songé de son vivant. Enfin, il laissait 2 millions, et de plus 15 000 livres de rentes sur l'Hôtel de Ville, pour la fondation d'un collège et d'une académie où seraient gratuitement élevés soixante enfants de gentilshommes ou principaux bourgeois, appartenant aux quatre provinces ou *Nations* que, par les traités de Westphalie et des Pyrénées, il avait réunies à la France : Alsace, Artois, Roussillon et territoire de Pignerol. Cet établissement devait s'appeler le *Collège des Quatre-Nations*, et le cardinal voulut qu'il s'élevât en face des Tuileries, de l'autre côté de la Seine. Ce collège fut achevé en 1684 et ouvert en 1688. Au dix-neuvième siècle, il est devenu le palais de l'Institut.

A l'exemple de Richelieu, qui avait élu sa sépulture à la Sorbonne, dont il était un des bienfaiteurs, Mazarin voulut que son tombeau s'élevât dans la future chapelle de son collège et que son corps y fût déposé [1]. Il faisait don à ce collège de tous ses livres et manuscrits, à la condition que la bibliothèque destinée à les recevoir fût ouverte deux fois par semaine aux gens de lettres. C'est cette riche collection qui forme maintenant le fonds principal de la bibliothèque Mazarine. Le cardinal désigna pour ses exécuteurs testamentaires le premier président du Parlement de Paris, le surintendant Nicolas Fouquet [2], Michel Le Tellier, Ondedei, évêque de Fréjus, et Jean-Baptiste Colbert [3].

Le roi trouva bon non seulement que le cardinal disposât de tous ses biens comme il l'entendrait, mais il l'autorisa de plus à partager les abbayes dont il jouissait sans bulles, entre les fils de ses nièces et ses créatures. L'abbaye de Saint-Victor de Marseille et celle de la Trinité de Vendôme échurent au duc de Mercœur, devenu plus tard cardinal de Vendôme; l'abbaye de Saint-Honorat et celle de Saint-Jean des Vignes de Soissons au second fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini ; la Chaise-Dieu, en Auvergne, au cardinal Man-

[1] La chapelle en dôme (devenue aujourd'hui la salle d'assemblée générale des diverses sections de l'Institut, était richement décorée, et renfermait le mausolée du cardinal par Coysevox. Sous la Terreur, ses ossements furent jetés dans la fosse commune, et, depuis, son tombeau a été transféré au Louvre, dans le musée de sculpture moderne. L'acte de fondation, qui devait être enregistré au Parlement, fut dressé à part, en dehors du testament, le 6 mars.

[2] Ce choix prouve suffisamment que Mazarin était loin de désirer que le surintendant fût inquiété après sa mort.

[3] Il existe deux copies manuscrites du testament de Mazarin, à la Bibliothèque nationale, fonds Bouhier, n° 31 ; Lamoignon, supplément français, n° 177. On en trouve une autre aux Archives du ministère des affaires étrangères. Dès 1663, on publia à Cologne un texte très incorrect de ce testament.

cini ; Le Bec à l'abbé Colbert ; Cercamp en Artois à l'abbé de Lionne avec Saint-Mélène de Rennes ; Saint-Bénigne de Dijon, à l'abbé Le Tellier, depuis archevêque de Reims ; Grand-Selve, de l'ordre de Cîteaux, à l'abbé Roquette, depuis évêque d'Autun, celui que l'on a prétendu faussement avoir servi de type à Molière pour le *Tartuffe*. D'autres abbayes de moindre importance furent distribuées par le cardinal à ses domestiques, les abbés Siri, Bentivoglio et Ondedei, évêque de Fréjus. L'abbaye de Saint-Denis, qui à elle seule rapportait plus de 120 000 livres, fut destinée au cardinal de Retz, dans le cas où il consentirait à se démettre de l'archevêché de Paris. Outre les abbayes dont il fut permis au cardinal de disposer, il en possédait encore plusieurs très considérables dont le roi se réserva les nominations : Saint-Ouen de Rouen et Saint-Étienne de Caen, Saint-Arnoul, Saint-Clément et Saint-Vincent de Metz (sans compter l'évêché) ; Saint-Médard de Soissons, Saint-Pierre de Corbie, Saint-Lucien de Beauvais, Saint-Martin de Laon, Saint-Taurin d'Évreux, Saint-Michel en l'Herm, Moissac et la riche abbaye d'Ourscamp [1].

Le prince de la Roche-sur-Yon, second fils du prince de Conti et d'Anne-Marie Martinozzi, à qui l'on offrit plusieurs de ces abbayes, les refusa très noblement, en disant avec esprit « que ne se sentant pas appelé à l'état ecclésiastique, il ne voulait point manger des raisins sans cultiver la vigne ». Combien son grand oncle le cardinal Mazarin avait été loin de tels sentiments !

On ne tarirait pas sur les traits d'avidité du cardinal. Un jour le vieux comte de Brienne et Michel Le Tellier se disputaient pour un de leurs fils l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon et le pressaient de la leur donner. Il leur répondit que, se trouvant dans la nécessité de les désobliger l'un ou l'autre, il ne voyait pas d'autre moyen de les mettre d'accord que de la garder pour lui-même.

Pendant sa dernière maladie, la charge de premier président de Bretagne étant venue à vaquer, la reine-mère la demanda pour d'Argouges, intendant de sa maison ; le cardinal la lui promit, mais il exigea 100 000 écus de son protégé. D'Argouges, se trouvant hors d'état de lui donner une aussi forte somme, le cardinal lui refusa la charge. A cette nouvelle, la reine laissa éclater son mécontentement : « Ne se lassera-t-il jamais, s'écria-t-elle, de cette sordide avarice? Sera-t-il toujours insatiable? Et ne sera-t-il jamais soûl d'or et d'argent ? » Ce discours ayant été rapporté à Mazarin, et la reine étant montée dans sa chambre pour le voir : « De quoi vous avisez-vous, Madame, lui dit-il d'un ton colère et sans garder le

[1] *Mémoires inédits* de Louis-Henri de Loménie de Brienne, t. II, p. 134 à 138.

moindre respect, de quoi vous avisez-vous de venir voir un insatiable, un homme plein d'une avarice sordide et qui ne sera jamais soûl d'or et d'argent? » On peut juger de la confusion de la reine. Mazarin déclara tout net qu'il voulait les 100 000 écus. D'Argouges ne voulut point de la charge à ce prix, mais, après la mort du cardinal, il l'obtint pour rien [1].

Cette soif inextinguible de tout accaparer pour lui et les siens ne l'abandonna pas un seul instant jusqu'à son dernier soupir. Ce fut l'avant-veille de sa mort qu'il força la princesse Palatine, Anne de Gonzague, à se démettre de sa charge de surintendante de la maison de la jeune reine, au profit de sa nièce la comtesse de Soissons, et qu'il obtint aussi de la reine-mère que la surintendance de sa maison, dont il était pourvu, passât sur la tête d'une de ses autres nièces, la princesse de Conti [2]. En un mot, gouvernements, évêchés, bénéfices, argent comptant, tout ce qui était disponible et tout ce qui ne l'était pas, il fit tout donner à ses amis et à ses créatures. « Il disposa de tout le royaume comme bon lui semblait [3]. »

III

DERNIERS MOMENTS DE MAZARIN D'APRÈS UNE RELATION INÉDITE

Mazarin s'était toujours entouré d'un si grand mystère sur son véritable état dans le sacré-collège, que les contemporains, même ceux qui l'approchaient de plus près, n'ont jamais su à quoi s'en tenir sur la question de savoir s'il était prêtre ou non. Brienne, le croyant dans le sacerdoce, s'étonne de ne pas lui avoir vu lire une seule fois son bréviaire. Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, ne doute pas qu'il ne soit prêtre, lorsqu'il dit dans ses Mémoires que Mazarin administra l'extrême-onction à sa nièce la duchesse de Mercœur [4]. Les contemporains, le voyant évêque de Metz, ont pu le supposer dans les ordres; en réalité, il ne fut jamais qu'évêque *désigné* de ce diocèse, et jamais le Pape ne lui en délivra les bulles.

De notre temps on a découvert plusieurs preuves que Mazarin n'était pas prêtre, bien que quelques critiques se soient attachés à démontrer le contraire. Celle qui nous semble la meilleure et qui

[1] *Mémoires* du marquis de Montglat.

[2] *Mémoires* de Mme de Motteville.

[3] *Ibid.*

[4] *Mémoires* de Daniel de Cosnac, t. Ier, p. 254. Cosnac ne dit pas qu'il a été témoin de la scène et ne parle que par ouï-dire. Il est fort possible toutefois que le cardinal, très ignorant des usages de l'Église, ait cru qu'en sa qualité de membre du sacré-collège, et sans être prêtre, il avait le droit de conférer les sacrements.

résout la question d'une manière définitive, c'est la déclaration, que nous avons trouvée dans ses oraisons funèbres prononcées à Rome, qu'il mourut *cardinal laïque*[1]. Mazarin n'était pas même diacre; il n'était que clerc tonsuré. Cette circonstance nous met tout à fait à notre aise pour examiner quels furent au fond ses sentiments religieux et ses croyances.

Le plupart des auteurs de Mémoires de son temps s'accordent à lui reconnaître peu de religion. Le cardinal de Retz, qui est fort suspect sur ce chapitre, va même jusqu'à dire qu' « il se moqua de la religion ». Le vieux frondeur Guy Patin écrivait, trois jours avant sa mort : « Il est Italien, et de ce pays-là il y a bien des gens qui font de bonne heure provision d'athéisme, afin que les scrupules de conscience ne les empêchent jamais de faire fortune, car, après tout, le mal qu'ils font ne leur paraît que des peccadilles[2]. »

Mme de Motteville, qui, pendant plusieurs années, le vit sans cesse et de fort près, et qui, bien que prévenue contre lui, était assez chrétienne et assez femme de bien pour dire la vérité sur un point si essentiel, Mme de Motteville ne laisse aucun doute sur ce chapitre : « Le cardinal Mazarin avait été soupçonné de n'avoir pas eu beaucoup de religion. Sa jeunesse était déshonorée par une mauvaise réputation qu'il avait eue en Italie; et, comme je l'ai dit en parlant de lui, il n'avait jamais témoigné assez de vénération pour les mystères les plus sacrés[3]. »

Nombre d'autres témoignages que nous mettrons bientôt sous les yeux du lecteur, sont d'accord sur ce point qu'au fond il était plus philosophe que chrétien. En voici, comme il semble, une preuve caractéristique : Lorsque sa nièce, Marie Mancini, après avoir renoncé à l'alliance de Louis XIV, était abîmée dans sa douleur, quelle lecture lui conseille-t-il pour y puiser quelque consolation? — L'*Imitation de Jésus-Christ?* — Point du tout : les œuvres de Sénèque le moraliste. Et c'est bien à ce point de vue que le juge aussi Mme de Motteville : « Sa vie, moralement bien réglée, ne paraissait pas avoir pour règle de sa sagesse les maximes évangéliques, et il serait à souhaiter pour lui que les dernières années de sa vie, où il avait fait des actions de vertu, eussent été entièrement

[1] Ces oraisons funèbres en français, en latin, en italien et en espagnol, furent prononcées devant l'abbé Elpidio Benedetti, mandataire du cardinal et l'un de ses principaux exécuteurs testamentaires. (*Pompa funebre nell'esequie celebrate in Roma al cardinale Mazarini,* etc., in-f°, Roma, 1661.) Voyez, sur la prétendue prêtrise de Mazarin, un article du savant M. Chéruel dans la *Revue critique* du 3 août 1872, p. 77-78, et l'Appendice de notre ouvrage : *Louis XIV et Marie Mancini*.

[2] Lettre à Falconet du 4 mars 1661.

[3] *Mémoires* de Mme de Motteville, édit. Charpentier, t. IV, p. 229 et suiv.

réglées sur le désir de son salut. » Un tel jugement nous semble respirer autant de bonne foi que de sincérité et de vérité. Jusqu'à sa dernière maladie, le cardinal, soit indifférence, soit faute de temps, avait fort négligé de s'éclairer sur les questions qui touchent aux dogmes et aux sacrements. On pourra en juger à certaines questions qu'il adresse à M. Joly, et que nous avons eu soin de souligner. Mais, six semaines avant sa mort, comme il tenait à remplir ses derniers devoirs de chrétien en pleine connaissance de cause, il fit choix d'un savant théologien qui pût l'éclairer sur les points essentiels de la religion catholique. D'après les conseils du maréchal de Gramont, il jeta les yeux sur M. Claude Joly, curé de Saint-Nicolas des Champs, qui devint plus tard évêque d'Agen. Ce M. Joly s'était fait une assez grande réputation dans la chaire par une éloquence simple, instructive, touchante, que soutenait l'exemple d'une vie irréprochable[1].

Six semaines environ avant sa mort, le cardinal envoya auprès de lui le maréchal de Gramont pour le prier de se rendre à Vincennes, et M. Joly, montant sur-le-champ dans le carrosse du maréchal, s'empressa d'accourir auprès de l'illustre malade. « Vous voyez, messieurs, leur dit Mazarin, une personne qui souffre beaucoup. Il ne tient pas à Dieu de me mettre en état de salut, priez-le pour moi et que les douleurs qu'il m'envoie me soient utiles. » Après une heure d'entretien, le cardinal se tournant vers M. Joly : « Je vous prie, Monsieur, lui dit-il, de me vouloir assister à la mort. Je vous ai choisi pour me rendre ce bon et dernier office ; ne me refusez pas vos assistances, lorsqu'il sera temps. » Depuis cette entrevue, un mois s'écoula sans que le malade se crût suffisamment en danger pour avoir recours au ministère de ce digne prêtre.

Il existe dans les Archives du ministère des affaires étrangères un document inédit du plus grand intérêt, qui a pour titre : *Les dernières paroles de feu M. le cardinal Mazarin*[2]. Cette relation

[1] Il était né à Bury-sur-Orne, dans le diocèse de Verdun; il devint évêque de Saint-Pol de Léon, puis évêque d'Agen, le 15 mars 1665, et mourut le 21 octobre 1678. Le P. Rapin dit qu'il n'était pas l'ami des Jésuites et qu'il leur défendit de prêcher dans leur église. (*Mémoires* du P. Rapin, t. III, p. 499.) Il ne faut pas le confondre avec un autre Claude Joly, son contemporain, qui était chanoine, official et grand chantre de Notre-Dame de Paris, et auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et d'érudition. Le Claude Joly, dont nous nous occupons, a laissé huit volumes de prônes et de sermons, plusieurs fois imprimés et qui ont été mis en ordre par l'avocat Richard. Boileau a lancé contre Joly un vers de ses satires.

[2] Négociations des Pyrénées. Espagne, 1659-1661, t. LXXI, copie. — Il existe à la Bibliothèque nationale, ms. fr., n° 3949, une autre copie de cette Relation, qui offre quelques variantes et quelques additions. Elle se trouve dans le même volume qu'un acte de fondation de messe à Saint-

anonyme est si précise, si remplie de détails, qui n'ont pu être connus que des deux principaux interlocuteurs, Mazarin et M. Joly, qu'il semble de toute probabilité qu'elle n'a pu être écrite que sous l'inspiration de celui-ci, ou du moins d'après ses souvenirs [1]. Nous aurons soin d'en citer les principaux passages en alternant, par ordre chronologique, avec le récit d'autres faits qui se présentent aux mêmes dates.

« Le lundi, dernier jour de février..., M. le cardinal envoya chercher M. Joly, qui se rendit aussitôt au bois de Vincennes. Étant dans la chambre de Son Eminence, dont la maladie était notablement augmentée, après quelques entretiens spirituels, Elle lui dit : qu'Elle n'avait point de regret de quitter ce monde; qu'Elle avait un grand mépris pour toutes les choses de la terre; qu'encore que quelques-unes de ses actions n'ayent pas été dans une approbation générale, Dieu était témoin qu'il avait toujours eu de bonnes intentions [2]. »

Le 3 mars, le mal avait fait des progrès si rapides, que le cardinal pensa qu'il était temps de se mettre en règle avec sa conscience et le monde. Après s'être confessé au P. Théatin, il reçut le saint viatique [3]. « La reine-mère fut réveillée avec cette nouvelle : elle l'entendait hurler les nuits, parce qu'il était logé de l'autre côté de sa chambre, et son mal était de cette nature qu'il étouffait continuellement [4]. » On le croyait si mal que l'on ne pensait pas qu'il pût passer la journée. Le roi tint son conseil dans lequel il décida que Le Tellier, Fouquet et Lionne seraient appelés désormais à le servir et non plus à gouverner comme le cardinal [5]. C'était Mazarin lui-même qui avait engagé le roi à ne plus nommer après lui de premier

Denis pour le repos de l'âme de Mazarin, fondation faite par J.-B. Colbert. Le fragment que nous venons de citer ci-dessus est emprunté à cette Relation.

[1] Ce qui donne à cette pièce un sceau d'authenticité incontestable, c'est, en dehors de son caractère de sincérité, son voisinage à côté d'un autre acte inédit du plus haut intérêt, nous voulons parler des dernières instructions inédites de Mazarin au roi.

[2] *Dernières paroles de feu M. le cardinal Mazarin.*

[3] « Le jeudi, troisième de mars, qui fut le jour qu'il communia, dit Mme de Motteville, la reine-mère me fit l'honneur de me dire, en présence du roi, que le cardinal était alors bien petit devant Dieu; qu'il avait de grands sentiments d'humilité et qu'elle espérait que Dieu aurait pitié de lui. Ce sont deux choses difficiles à pouvoir accommoder ensemble, que l'humilité chrétienne avec l'amour des biens de la terre et de cette grandeur qui lui faisait disposer de tout un royaume comme bon lui semblait. »

[4] *Mémoires* de Mme de Motteville, qui fut témoin oculaire des derniers moments du cardinal.

[5] *Ibid.*

ministre et à gouverner seul. Le même jour l'illustre malade fit appeler les trois ministres dans sa chambre, et, en présence du roi, il fit leur éloge, y compris celui du surintendant Fouquet[1]. Mazarin venait de recevoir une lettre d'avis dans laquelle on le prévenait que le cardinal de Retz n'attendait que sa mort pour rentrer dans Paris et pour tout mettre en combustion afin de devenir son successeur[2]. Cette crainte, moins chimérique qu'il ne semble, empoisonna ses derniers moments. Depuis quelques jours, il avait donné à Louis XIV, sous le sceau du secret, les conseils et les instructions les plus impitoyables contre l'ancien chef de la Fronde, qu'il lui avait montré sous le jour le plus odieux[3]. Il avait fait promettre au jeune roi que non seulement il ne le choisirait pas pour son successeur, mais qu'il ne souffrirait jamais qu'il remontât sur son siège d'archevêque de Paris[4]. Le 3 mars, séance tenante, il fit dresser par les trois ministres qu'il avait appelés auprès de lui, une ordonnance royale des plus menaçantes contre Retz et ses adhérents, et, le 8, la veille de sa mort, elle fut criée dans les carrefours de Paris à son de trompe. L'audacieux prélat avait écrit que « dans peu il se rendrait à Paris en personne », et le roi, soufflé par Mazarin, lui répondait, en défendant à tous ses sujets, sous peine de confiscation de corps et de biens, de lui donner asile, et ordonnait à tous les gouverneurs et lieutenants généraux de l'arrêter, lui et ses partisans, partout où l'on pourrait les découvrir[5]. On prétend qu'à la nouvelle de la publication de cette ordonnance, le moribond ne put réprimer un sourire de joie et qu'il répondit à M. Claude Joly, qui l'exhortait à se réconcilier avec son archevêque, que cette affaire ne regardait que l'État et qu'il l'avait suffisamment traitée avec son confesseur[6].

Le 5 mars, on ordonna pour le cardinal des prières publiques de quarante heures dans toutes les églises de Paris, ce qui, jusque-là, ne s'était pratiqué que pour les rois[7].

Le dimanche 6, il signa son testament, « et comme il avait déjà reçu le saint viatique, il parut vouloir donner le reste de son temps à son salut[8]. » « Il envoya un billet à M. Joly, par lequel

[1] *Défenses* de Fouquet, t. VIII, p. 133 et suiv.

[2] *Mémoires* du P. Rapin, t. III, p. 165.

[3] Lettre inédite d'un anonyme à l'abbé Charrier, 4 avril 1661. Collection de l'auteur.

[4] *Mémoires* du P. Rapin, t. III, p. 165.

[5] Voyez notre livre : *Le cardinal de Retz et ses missions à Rome*, p. 7 et suiv.

[6] *Ibid.*

[7] *Gazette* du 5 mars 1661. *Mémoires* de Mme de Motteville. Guy-Patin fait la remarque qu'il n'y avait pas grande presse dans les églises.

[8] *Mémoires* de Mme de Motteville.

il le priait de le venir voir, et l'assurait qu'il voulait mourir entre ses mains, et le même jour il lui dit : « Je ne suis pas content, je voudrais bien sentir une plus grande douleur de mes péchés; je suis un grand criminel, je n'ai d'espérance qu'en la miséricorde de Dieu [1]. »

Malgré ces lugubres préparatifs, il ne cessait de montrer « beaucoup de fermeté et de tranquillité d'esprit [2]. Il s'occupa des affaires d'État avec Michel Le Tellier et fit même plusieurs dépêches pour Rome qu'il signa de sa main [3].

Le 7, après avoir pris congé du roi, de la reine-mère et de Monsieur, et leur avoir donné de gros diamants et des émeraudes d'un grand prix, il les « supplia de ne plus prendre la peine de le venir voir [4] ». Il reçut la visite du prince de Condé et de Turenne et leur offrit à chacun un diamant, en les comblant de louanges et des marques de son amitié [5]. Enfin, il envoya l'évêque de Poitiers aux membres de l'assemblée du clergé et un de ses amis à ceux du Parlement pour les assurer qu'il mourait leur serviteur [6]. Ces derniers devoirs accomplis envers la famille royale et les grands corps de l'État, il fit appeler Mgr Picolomini, le nonce en France, pour qu'il lui appliquât l'indulgence plénière *in articulo mortis*, que les Papes accordent à tous les princes du sacré-collège [7]. Le nonce lui adressa un petit discours latin « plus pieux qu'élégant [8] », et le cardinal lui répondit en italien pour qu'il le recommandât aux prières du chef de l'Église. Après avoir congédié le nonce, il pria M. Joly de ne plus le quitter. « Il ne s'était point confessé à lui, mais il parut ne penser plus qu'à sa conscience. Son confesseur ordinaire, ajoute Mme de Motteville, était Théatin, homme simple et d'une singulière piété, mais qui, peut-être, ignorait les périls où peuvent tomber ceux qui ont trop adoré la faveur, la fortune et les richesses. »

Le cardinal « pria M. Joly de lui dire les choses nécessaires à son

[1] *Dernières paroles de Mazarin.* — Voici ce que dit Mme de Motteville à la même date du 6 mars : « Il envoya chercher M. Joly, curé de Saint-Nicolas des Champs, homme de grande réputation, et le pria de ne le plus quitter. Il fit paraître des sentiments de piété et demanda miséricorde; mais tous ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront point au royaume des cieux. Il faut néanmoins que nous espérions tous en cette divine miséricorde, et pour nous et pour les autres; c'est la richesse des pécheurs. »

[2] Mme de Motteville.

[3] Mme de Motteville.

[4] *Mémoires* de Mme de Motteville.

[5] *Ibid.*

[6] *Ibid.*

[7] *Mémoires* de Brienne.

[8] *Ibid.*

salut, et de le traiter comme un simple particulier, sachant bien qu'il n'y avait qu'un seul Evangile pour les grands et pour les petits. Environ les dix heures du matin, avant que de recevoir l'extrême-onction, il se réconcilia au P. Théatin, son confesseur ordinaire, *et puis il pria M. Joly de lui dire les effets de ce sacrement, et les dispositions nécessaires pour le recevoir utilement.* Ce sacrement lui fut administré par le trésorier de la sainte chapelle de Vincennes, en présence d'un grand nombre d'archevêques, d'évêques, d'autres personnes de qualité et d'une partie de son domestique. A toutes les onctions qui se faisaient sur son corps, il produisait des actes de contrition avec toutes les marques extérieures d'une grande piété. A la fin de la cérémonie, il récita le symbole des apôtres et produisit dévotement tous les actes de religion que l'on fait d'ordinaire produire aux malades dans cette extrémité.

« Le même jour, il reçut les derniers adieux de quelques personnes de la première condition, comme de M. le cardinal Picolomini, auquel il fit donner un billet de 200 000 livres pour continuer la guerre contre le Turc, de M. Séguier, chancelier de France et de M. de Turenne. Il pria M. Joly de ne le point quitter et de lui parler toujours de Dieu, s'étant remis du soin de ses affaires temporelles à ses domestiques auxquels il donna sa bénédiction. Cette action l'ayant un peu fatigué, il se fit porter de sa chaise, où il avait reçu l'extrême-onction, sur son lit, et, tout le reste du jour, il fit plusieurs actes de foi, d'espérance, de contrition de ses péchés et de confiance en la miséricorde de Dieu. Il prononça des passages des plus tendres et des plus affectifs des *Psaumes*, et ordonna des aumônes considérables pour être distribuées aux prisonniers et aux pauvres des paroisses de Paris. Il récita plusieurs fois le Psaume : *Miserere mei Deus*, ayant la tête nue, quelquefois les bras étendus et puis joignant les mains entre lesquelles il tenait un crucifix, et levant les yeux vers le ciel avec beaucoup de sentiments de piété. Toute la nuit du lundi au mardi se passa de la sorte [1]. »

Mme de Motteville complète ce tableau par quelques intéressants détails. Elle nous montre le cardinal, entouré de ses domestiques, assis dans sa chaise, « en simarre de couleur de feu, » sa calotte sur la tête, la barbe faite, « étant propre et de bonne mine », « comme un homme qui voulait braver la mort. » Elle ajoute qu'il leur parla fort chrétiennement, qu'il leur demanda pardon avec de grandes marques d'humilité, « confessa qu'un de ses crimes devant Dieu avait été la colère et la rudesse qu'il avait eu pour eux ; » qu'il

[1] *Les dernières paroles du cardinal Mazarin.*

leur dit à tous ce qu'il leur laissait par son testament et qu'il « fit toutes ces choses d'une manière douce et obligeante [1]. »

Vers le soir, le cardinal parapha son testament et signa encore des dépêches pour le service du roi. Il entendait rester le maître jusqu'à la fin [2], et pour lui donner cette dernière satisfaction, le roi et la reine-mère lui envoyèrent demander encore ce qu'il désirait qui fût fait après sa mort. « Ses paroles étaient autant d'oracles qui ordonnaient de l'avenir [3]. » Mais, en attendant que le cardinal rendît le dernier soupir, le roi, cette nuit-là, réunit son conseil des ministres et commença à parler en maître. Le vivant s'essayait à prendre la place du moribond. Comme on s'attendait à chaque instant à la mort du cardinal, la reine-mère, dont la chambre se trouvait trop près de la sienne, alla coucher dans celle du roi. Cependant Mazarin passa encore cette nuit et dormit même trois heures [4].

« Le mardi, 8 mars, à six heures du main, il désira que l'on dît la messe dans sa chambre, *et pria M. Joly de lui dire les effets de ce sacrifice, ajoutant que, peut-être, il n'avait pas ouï la messe une fois en toute sa vie selon les intentions de l'Église* [5]. A quoi M. Joly ayant obéi, il entendit la messe avec grande application d'esprit. »

Un léger mieux s'étant produit, on pensa que sa vie pourrait encore se prolonger, mais bientôt il tomba dans un tel état de faiblesse que l'on jugea qu'il n'irait pas loin [6]. Jusqu'au dernier moment, il resta persuadé que les médecins n'avaient pas connu son mal et l'avaient traité à contre sens. « Ils m'ont tué », murmurait-il. Ce jour-là, le premier médecin du roi, Vallot, l'ayant engagé à prendre un bouillon, il le refusa, « et regarda cet homme d'une manière fixe et perçante, qui fit juger aux assistants qu'il le regardait comme un homme qui l'avait mal servi [2]. » Il ne pardonnait pas non plus à Guénaud de lui avoir si brusquement annoncé que c'en était fait de lui, et il ne lui laissa pas le moindre souvenir dans son testament [7], non plus qu'à ses autres médecins, tandis qu'il légua

[1] On remarquera que le récit de Mme de Motteville est, sur tous les points principaux, absolument conforme à notre relation anonyme. « Il s'occupa, dit-elle, le reste du jour à faire des actes de foi et de contrition; ce qu'il fit d'une manière dévote, ferme et tranquille. »

[2] Mme de Motteville.

[3] Mme de Motteville.

[4] *Mémoires* de Mme de Motteville.

[5] Il est inutile d'appuyer sur cette question de Mazarin, qui est vraiment caractéristique.

[6] *Mémoires* de Mme de Motteville.

[7] Il avait promis à Guénaud de lui laisser une abbaye de 4000 livres de rentes, nommée Val-Chrétien près de Soissons; la veille de sa mort il la donna en sa présence à l'abbé de Tallemant. (Guy-Patin, 22 mars.)

4000 livres à son apothicaire. Ses ressentiments contre la Faculté étaient si vifs qu'il crut devoir demander une dernière absolution pour avoir murmuré contre elle [1]. Il passa toute cette journée dans de grandes souffrances, ce qui ne l'empêcha pas de donner ses dernières instructions à Colbert et de recommander M. Joly au roi. Le jeune prince lui fit répondre qu'il n'aurait garde d'oublier son dernier vœu [2] et qu'il éprouvait « beaucoup de peine de ne le point voir. » Le cardinal, qui voulait lui épargner le spectacle de son agonie, lui fit dire qu'il le remerciait de cette délicate attention, mais qu'il n'était plus temps « qu'il pensât à lui », qu'il le suppliait seulement « de se souvenir des dernières paroles qu'il lui avait dites [3]. »

« M. Joly lui ayant demandé s'il ne voulait pas bien faire quelque satisfaction publique pour tous les mauvais exemples et scandales qu'il pouvait avoir donnés pendant le cours de sa vie, « Très volontiers, lui dit-il, et ayant pris le cierge bénit à la main, tête nue, et par forme d'amende honorable et de réparation publique, il demanda à Dieu pardon de tous ses péchés et pria ceux qu'il pouvait avoir offensés de le lui pardonner. Il renouvela ensuite les protestations et les vœux de son baptême. Depuis ce temps jusqu'à sa mort, il demeura dans de grandes langueurs et dans une espèce d'agonie. Il souffrait extrêmement sans se plaindre, s'excitant soi-même à se conformer à la volonté de Dieu, disant qu'il était un grand pécheur et qu'il méritait les plus grands supplices. Il regarda la mort avec beaucoup de fermeté, et, dans l'ardeur de son mal, il se disait souvent : « Courage, il faut souffrir ! Courage, il faut souffrir ! » Il dit deux fois : « Je me réjouis que Dieu me conserve mon jugement, afin de sentir mes douleurs et de faire un peu pénitence.

Une autre fois il dit à M. Joly : « Parlez-moi toujours de Dieu, « bien que je ne réponde pas, je ne laisserai pas d'entendre, et je vous « serrerai la main pour vous le témoigner. » M. Joly le portant à la douleur de ses péchés et à la confiance en Dieu par Jésus-Christ, il lui répondit : « J'éprouve déjà sa miséricorde. » Souvent il prononçait avec grand respect le saint nom de Jésus, disant qu'il était toute son espérance. Il avait sans cesse en bouche quelque parole de la Sainte Écriture. Il tenait toujours en main un crucifix qu'il baisait et adorait par de fréquentes reprises. »

Le soir, son agonie fut terrible. M. Joly lui ayant dit que c'était la nature qui payait son tribut, il lui répondit : « Je souffre beau-

[1] *Mémoires* de Mme de Motteville.

[2] Plus tard Louis XIV nomma M. Joly, évêque d'Agen.

[3] *Ibid.* Ces dernières paroles du cardinal sont celles que le roi dicta, quelques heures après à Rose, secrétaire de son cabinet et dont nous parlerons bientôt.

coup, mais je sens que la grâce est encore plus forte que le mal[1]. »

« Il envisagea la mort avec une telle fermeté qu'il dit à M. Joly qu'il avait du scrupule de ne la pas assez craindre. » Son agonie augmentant, il dit à Bernouin, un de ses valets de chambre, en se tâtant lui-même le pouls : « Je souffrirai encore beaucoup[2]. »

« Environ la minuit, il dit à M. Joly : « Je vais bientôt finir, mon « jugement se trouble, j'espère en Jésus-Christ[3]. »

« Environ deux heures après minuit, tenant son crucifix en main, M. Joly le lui fit baiser et adorer, et s'étant mis en devoir de prononcer plusieurs fois le très saint nom de Jésus, sans autres signes extérieurs que d'entr'ouvrir un peu la bouche, il remit son esprit entre les mains de Dieu[4]. »

Tel est le récit anonyme des derniers moments de Mazarin que nous avons trouvé aux Archives du ministère des affaires étrangères, et qui renferme des détails si précis qu'il semble n'avoir été dicté ou inspiré que par un témoin oculaire, fort probablement par M. Joly lui-même.

Il nous a paru intéressant de rapprocher de cette relation quelques autres détails, moins empreints de candeur, et tout à fait dans le caractère de Mazarin, qu'un solitaire de Port-Royal, M. Hamon, homme respectable, disait tenir de la bouche même de M. Joly auquel il avait donné des soins dans une maladie[5]. « Le cardinal Mazarin, étant très mal, envoya quérir M. Joly, curé de Saint-Nicolas des Champs, maintenant évêque d'Agen. Il le sut pendant qu'il faisait son prône, et il le dit tout haut. Il alla donc au bois de Vincennes, et il voulut d'abord parler à ce malade de quelques points importants de sa vie, *dont l'un était des deniers publics qu'il avait eus en maniement. Mais, et sur celui-là et sur les autres, il*

[1] *Mémoires* de Mme de Motteville.

[2] *Ibid.*

[3] *Les dernières paroles de Mazarin.*

[4] *Les dernières paroles du cardinal Mazarin.* Le récit de Mme de Motteville est à peu près conforme sur quelques points à celui de l'auteur anonyme. « A deux heures après minuit, dit-elle, il se remua un peu dans son lit et dit : Quelle heure est-il? Il doit bien être deux heures? » M. Joly et Bernoin dirent alors entre eux tout bas qu'il irait bien encore jusqu'à dix heures du matin. Le malade ensuite demeura environ une demi-heure à prier Dieu et souffrant. Alors, il passa en disant : « Ah! sainte Vierge, ayez « pitié de moi, et recevez mon âme. » Il expira entre deux et trois heures, le 9 mars 1661.

[5] Au Ménil Saint-Denis, où M. Joly se trouvait en 1663 ou 1664 chez M. de Montmor. La note manuscrite de M. Hamon, que nous citons, a été insérée par le chanoine Hermant dans ses Mémoires manuscrits, et Sainte-Beuve l'a reproduite dans son *Port-Royal,* 3e édition, t. IV, appendice, p. 585.

s'en tira avec adresse et sans vouloir y entrer, témoignant à M. Joly qu'il l'avait seulement envoyé quérir pour l'entendre parler de Dieu. Il le fit donc et se mit sur son lit : le cardinal, qui était déjà dans les inquiétudes de la mort, le tenait embrassé et avait passé une de ses jambes par-dessus celles de M. Joly, auquel il ne donnait pas un moment de patience : car, aussitôt qu'il se taisait, il lui disait fortement : « Parlez-moi de Dieu, monsieur Joly, » de sorte qu'il l'étouffait presque. Il reprit néanmoins haleine pendant quelques intervalles. Après qu'il fut mort, il alla trouver le roi qui lui demanda de quelle manière il était mort. M. Joly répondit au roi qu'on pouvait dire qu'il avait vérifié en sa personne ce qu'on dit ordinairement, qu'il était mort comme il avait vécu. Le roi témoigna par sa contenance et changeant de visage que ce discours le surprenait et l'affligeait. M. Joly s'en aperçut, de sorte qu'il s'avança vers le roi, qui se détournait un peu, et lui ajouta : « Mais, Sire, je « puis dire à Votre Majesté pour sa consolation que je n'ai jamais vu « une si grande ardeur d'entendre la parole de Dieu ; » et il lui en fit ensuite le détail, ce qui remit le roi en bonne humeur. »

Bien que le récit de M. Hamon ne soit pas dénué de malice, il contient un fonds de vérité évident. Il est impossible, en effet, qu'un directeur de conscience aussi scrupuleux que l'était M. Joly, n'ait pas amené son illustre interlocuteur sur le chapitre des malversations et des restitutions, et il est de toute vraisemblance, le caractère de Mazarin étant donné, que, pour couper court aux questions gênantes de M. Joly, il lui ait brusquement adressé, et à plusieurs reprises, les paroles que met dans sa bouche M. Hamon [1].

Ce qu'il y a de certain, c'est que les avis ne furent guère partagés sur les véritables sentiments du cardinal à ses derniers moments. Gens de cour, hommes du monde, anciens frondeurs, jansénistes et Jésuites s'accordèrent presque tous à dire que sa fin avait été plus d'un philosophe que d'un chrétien. Nous savons que Mme de Motteville se prononce dans ce sens. « Il mourut, dit Mme de la Fayette, avec une fermeté *beaucoup plus philosophique que chrétienne* [2]. Brienne ne peut croire que « le cardinal, chargé du bien d'autrui, » puisse « en être quitte envers Dieu, pour faire bâtir un collège et

[1] Le P. Daniel, à la suite de son *Histoire de France*, au t. XVI, p. 85, a inséré un *Journal historique de Louis XIV*, dans lequel se trouve un récit de la mort de Mazarin, où l'on ne voit pas les détails donnés par M. Hamon. A propos de ce journal, Sainte-Beuve dit dans son *Port-Royal* : « Les paroles de Mazarin à M. Joly y sont présentées sous un autre jour, et l'on peut dire, à contre sens, d'après ce faux principe de toujours farder la mort des hommes illustres : on les fait ou plus chrétiens ou plus repentants, ou plus en possession d'eux-mêmes qu'ils ne l'ont réellement été. »

[2] *Histoire de Mme Henriette d'Angleterre.*

une église, » et que le roi ait pu lui faire une donation valable de ce qu'il lui avait soustrait.

L'homme qui nous semble avoir le mieux compris les divers aspects et le vrai caractère de cette mort, c'est le P. Rapin, jésuite. Écoutons-le : « Ce malade qui venait de régler la destinée de tous les peuples de l'Europe... par la paix qu'il avait conclue avec l'Espagnol, pour ne pas donner mauvaise opinion de sa fermeté à tant de nations qu'il avait rendues heureuses, trouva encore le moyen de mourir de bonne grâce, en cachant sa faiblesse et en ne montrant que sa vertu [1]. Il crut devoir à l'honneur de son nom et à la gloire de son heureux ministère, de terminer sa vie sans laisser paraître aucune crainte de la mort ; ce qu'il fit si bien qu'on peut dire qu'il eut soin de mourir *plus en grand homme qu'en vrai chrétien*. Ce n'est pas, ajoute le P. Rapin, qu'il manquât à rien de ce que demandait de lui sa conscience ; il se confessa plusieurs fois au P. dom Ange, Italien, supérieur des Théatins, son ancien confesseur, et reçut les sacrements avec assez d'édification, n'oubliant rien de ce qu'ordonne la religion en cette extrémité. Mais l'affectation qu'il eut de dire adieu à toute la cour, qu'il fit passer en revue, pour ainsi dire, à la ruelle de son lit, afin de donner idée à ses amis de sa fermeté, parut mêlée d'un peu d'orgueil ; les dévots y trouvèrent à redire [2]. » « On parla diversement de cette mort, dit-il enfin ; Joly en fut tellement édifié, qu'il résolut d'en faire l'éloge en son sermon le dimanche suivant. Ses amis ne le lui conseillèrent pas ; en effet, *il y parut plus de philosophie que de christianisme.* »

Un des partisans du cardinal, Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, ne détruit en rien cette manière d'envisager cette mort, tout en la présentant avec plus de grandeur et de bienveillance. Il en parle d'ailleurs, presque en témoin oculaire, car il était dans la chambre de Mazarin au moment où on lui administrait l'extrême-onction. « Je trouvai la chambre toute remplie de monde à genoux. M. le cardinal était assis dans un fauteuil, à côté de son lit... Il mourut véritablement en grand homme, disposant tranquillement de ses affaires... ne témoignant aucune crainte basse, n'affectant aucune grandeur

[1] *Vertu* dans le sens de *courage*.

[2] *Mémoires* du P. Rapin, t. III, p. 107 et suiv. « Ce bruit qu'il fit, continue Rapin, d'envoyer quérir Joly, curé de Saint-Nicolas des Champs, célèbre prédicateur, le matin du second dimanche de carême, pendant qu'il prêchait à un grand peuple, comme il avait coutume, pour venir l'assister à la mort, passa pour un reste de vanité, dans un homme, qui, après avoir fait tant de fracas pendant sa vie, en voulut faire encore à sa mort ; car rien ne pressait, et le curé aurait pu achever son sermon, puisqu'il ne vit le malade qu'à cinq heures du soir. »

de courage ; et, comme s'il n'eût pas daigné se préparer pour cette dernière action, après avoir rempli chrétiennement ses devoirs envers Dieu, il la fit de même qu'une autre action de sa vie, c'est-à-dire comme un vrai sage, à qui la mort paraissait indifférente, et qui se regarde mourir comme un spectateur [1]. »

Le seul point sur lequel tous les témoignages sont unanimes, c'est que Mazarin fut « intrépide devant la mort [2]. » Mme de Motteville a dit d'une façon charmante, qu'il lui fit *bonne mine.*

IV

DERNIÈRES INSTRUCTIONS INÉDITES DE MAZARIN AU ROI. — TABLEAU DE LA COUR ET DE PARIS APRÈS LA MORT DU CARDINAL.

A peine Mazarin eût-il rendu le dernier soupir, que le roi se hâta de convoquer le chancelier et ses ministres. Il les reçut debout et la tête couverte. « Messieurs, leur dit-il d'un ton bref et en les saluant, je vous ai fait assembler... pour vous dire que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal ; il est temps que je les gouverne moi-même. Vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les demanderai [3]. » Il y avait plus d'un demi-siècle que la France n'avait entendu un pareil langage dans la bouche de ses rois. On peut juger de l'étonnement des ministres qui, jusque-là, n'avaient vu dans Louis XIV qu'un jeune homme livré tout entier à ses plaisirs et à la galanterie. Ils ne furent pas moins surpris de voir que la reine-mère n'avait pas été appelée au conseil, non plus que le maréchal de Villeroi, gouverneur du jeune prince, que la voix publique avait désigné comme le successeur du premier ministre.

Après avoir ainsi parlé en maître et donné quelques larmes à Mazarin, le roi, fuyant le spectacle de la mort, quitta précipitamment Vincennes pour se rendre au Louvre. Il était accompagné de sa mère, dont le chagrin s'effaçait d'heure en heure, au souvenir des ingratitudes du défunt et de ses rudesses. Ils trouvèrent Marie-Thérèse déjà toute consolée de la perte du cardinal, dont l'avarice l'avait laissée jusque-là dans un véritable état de gêne. Le roi seul la sentait vivement, mais la reine-mère, pour chasser de son esprit ce souvenir funèbre, défendit que l'on en parlât plus longtemps, et,

[1] *Mémoires* de Daniel de Cosnac, t. Ier.
[2] Lettre de Guy Patin à Falconet, mars 1661.
[3] *Mémoires* de Louis-Henri de Loménie. Le sens de ces paroles est confirmé par Mme de Motteville, qui se trouvait alors à Vincennes.

en peu de jours, on ne goûta plus au Louvre que le charme du repos et le plaisir de la liberté[1].

Dès le lendemain de son arrivée, le jeune roi s'empressa de dicter au secrétaire de son cabinet les instructions secrètes qu'il tenait de Mazarin mourant. Plusieurs contemporains surent à quoi s'en tenir sur l'existence de ces instructions, mais ils n'en connaissaient pas le texte, ce qui ne les empêchait pas de le commenter chacun à sa façon. Ce qui serait important à savoir, dit Louis-Henri de Brienne, « ce sont les instructions secrètes que, prêt à quitter le ministère, le cardinal, *comme on l'assure*, laissa *par écrit* au roi. D'autres prétendent qu'il se contenta de dire de *vive voix* à Sa Majesté ce qu'il était nécessaire qu'Elle sût des affaires et des intérêts de son État ; il lui recommanda surtout avec beaucoup de chaleur, s'il faut les croire, de n'avoir jamais de premier ministre, et lui dit qu'un roi, qui ne pouvait gouverner par lui-même, n'était pas digne de régner : effet de la jalousie du favori, qui était en peine de voir, même après sa mort, un autre à sa place. »

Mme de Motteville dit, de son côté, que Mazarin, soit par le désir de faire son devoir, en donnant au roi de bons conseils, soit dans la crainte d'avoir un successeur, lui laissa pour principale maxime de faire lui-même ses affaires et de ne plus avoir de premier ministre. Puis elle ajoute : « Il lui laissa des conseils et des préceptes estimables que le roi lui-même *écrivit*, afin de s'en souvenir. »

Ces instructions de Mazarin, que nous avons découvertes aux Archives du ministère des affaires étrangères et que nous allons publier pour la première fois[2], sont d'autant plus intéressantes, que Louis XIV, dans ses *Mémoires* (année 1661), les passe entièrement sous silence et semble puiser dans son propre fonds celles qui sont les plus caractéristiques de toutes : les maximes sur le pouvoir absolu[3]. Le cardinal donnait au roi certains conseils que lui-même avait été fort loin de suivre pendant son long ministère de dix-huit ans : par exemple, de n'accorder les bénéfices ecclésiastiques qu'aux

[1] *Mémoires* de Mme de Motteville.

[2] M. de Pomponne écrivait ce qui suit à Arnaud d'Andilly (*Mémoires* de Coulanges, p. 378) : « Il lui laissa des instructions par écrit, et, deux jours avant sa mort, il l'entretenait encore et lui faisait promettre de relire souvent les derniers conseils d'une vieille expérience. » Mazarin confia la garde de tous ses papiers à Colbert, avec ordre de les communiquer au roi toutes les fois qu'il le lui demanderait.

[3] Voici le titre des instructions de Mazarin à Louis XIV : « *Mémoire dont le roi lui-même dicta la substance au sieur Rose, secrétaire de son cabinet et relut tous les articles après les avoir fait étendre en sa présence en la forme ci-dessous.* (Archives du ministère des affaires étrangères. Espagne, 1659-1661. Négociations des Pyrénées, t. LXXI.)

gens de mérite et de vertu; de considérer la noblesse comme sa principale force et de lui donner toute sa confiance; de diminuer les impôts de toute sorte, etc.

Voici le texte de ce curieux document dans lequel Louis XIV parle à la première personne :

« A Paris, au château du Louvre, le 10 mars 1661.

« M. le cardinal, sentant approcher sa fin et désirant se débarrasser de toutes les affaires du monde, pour vaquer ensuite tout entier aux pensées de l'éternité, donna ses derniers moments de la vie temporelle à l'amour qu'il a toujours eu pour le bien de mon État et pour ma gloire particulière, et dans ce sentiment, il me laissa plusieurs avis très importants et entre autres ceux qui suivent, et que j'ai recueillis le mieux que j'ai pu.

« Premièrement, de maintenir l'Église dans tous ses droits, immunités et privilèges, comme en étant le fils aîné, sans permettre qu'ils soient affaiblis sous quelque prétexte que ce puisse être; que j'y étais obligé en conscience, comme aussi de bien prendre garde que ceux à qui je donnerais des bénéfices eussent la capacité, la piété et les autres qualités requises pour les remplir dignement, et surtout qu'ils soient bien intentionnés pour mon service et pour le repos de cet État, ajoutant que je devais tenir la main à ce que le luxe ne se glissât parmi eux, et qu'au surplus, ils ne fissent rien d'indigne à leur profession ni leur caractère.

« A l'égard de la noblesse, que c'était mon bras droit, et que j'en devais faire cas, et la traiter avec bonté et confiance en tous rencontres.

« Que pour la magistrature, il était juste de la faire honorer, mais qu'il était très important d'empêcher que ceux de cette profession ne s'émancipent, et de les obliger de se tenir dans les bornes de leur devoir, sans songer à autre chose qu'à rendre également à tous mes sujets la justice que je leur ai déposée.

« Que, par tous les devoirs d'un bon roi, j'étais obligé de soulager mon peuple, non seulement sur la taille, mais aussi sur toutes les autres impositions, de quelque nature qu'elles soient, autant néanmoins que le pourraient permettre les dépenses nécessaires et indispensables pour la conservation générale de l'État, dans laquelle se rencontre la leur particulière.

« Que j'avais auprès de ma personne des serviteurs fort capables et d'une entière fidélité; que c'était à moi à discerner à quoi chacun d'eux est propre pour les employer selon leur talent.

« Que je devais bien prendre garde que chacun soit persuadé que *je suis le maître*, qu'on ne doit attendre les grâces que de moi seul

et surtout ne les distribuer qu'à ceux qui les méritent par leurs services, par leur capacité, et par leur attachement à ma seule personne.

« Que je devais avoir soin que tous ceux de mon conseil vivent en bonne intelligence entre eux, de peur que leur division ne préjudicie à mon service ; entendre leurs avis sur les occurrences, chercher toujours le meilleur parti parmi leurs différentes opinions et prendre ma résolution de moi-même, et, après cela, la soutenir hautement, sans permettre qu'il soit donné la moindre atteinte à mon autorité.

« Que si quelqu'un de ceux que j'emploie dans mes affaires était assez malheureux pour rien entreprendre sans mon ordre, il fallait absolument l'éloigner de moi comme indigne de me servir.

« Que je ne devais souffrir aucun scandale dans ma cour, ni tolérer le libertinage, que j'y étais obligé selon Dieu et que même, selon le monde, il y allait de mon honneur, et qu'il était bon que chacun sût que, sur cette matière, je serai sévère au dernier point et n'excepterai personne.

« Que je ne devais non plus souffrir ni la secte des jansénistes, ni seulement leur nom, et que j'étais obligé d'employer pour cet effet tous mes soins et toute mon autorité. »

Ici s'arrêtent brusquement les instructions du cardinal. Elles avaient dû s'étendre à bien d'autres questions, et il eût été fort intéressant de savoir comment il les avait résolues. Pour quelle cause mystérieuse Louis XIV ne jugea-t-il pas à propos de les révéler en entier à son secrétaire ? C'est ce que l'on ignore. Tout ce qu'il est permis de savoir, c'est que le texte que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, se termine par cette note significative : « *Le roi, par de certaines intrigues, cessa de dicter la suite de ces Mémoires.* »

Il est probable que le cardinal avait conseillé au roi d'écarter de ses conseils certaines personnes, telles que Condé, le maréchal de Villeroi, le cardinal de Retz, etc., qu'il lui avait donné la mesure du plus ou moins de capacité de certaines autres, et qu'enfin il avait exprimé des maximes de gouvernement qu'il eût été dangereux de confier au papier.

Quoi qu'il en soit, on sait comment, et de point en point, hors sur le chapitre des mœurs et celui des impôts, Louis XIV suivit scrupuleusement les conseils de Mazarin. On peut dire que la plupart de ces articles lui servirent de règle de conduite pendant tout son règne. Il en était trois surtout qu'il n'avait garde d'oublier, tant ils étaient conformes à sa passion naturelle pour le pouvoir absolu.

Il est curieux de rapprocher de ces trois articles des instructions du cardinal ce que Louis XIV, pendant la même année 1661, écrivait en tête de ses Mémoires, qui commencent peu après la mort de Mazarin : « Surtout j'étais résolu à ne prendre point de premier ministre, et à ne pas laisser faire par un autre la fonction de roi, pendant que je n'en aurais que le titre. Mais au contraire je voulus partager l'exécution de mes ordres entre plusieurs personnes, afin d'en réunir toute l'autorité en la mienne seule [1]. » Comme on le voit, c'est dans les instructions de Mazarin qu'il puisa cette maxime fondamentale de son gouvernement, bien qu'il n'en fasse pas connaître la source dans ses Mémoires. Il y attachait un si grand prix, qu'il ne la perdit jamais de vue, et, lorsque, à la fin de son règne, il envoyait son petit-fils en Espagne, il lui disait dans des instructions, écrites de sa main : « Je finis par un des plus importants avis que je vous puisse donner. *Ne vous laissez pas gouverner. Soyez le maître; n'ayez jamais de favori ni de premier ministre.* Écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera les conseils nécessaires tant que vous aurez de bonnes intentions. »

Deux cardinaux avaient fondé en France le pouvoir despotique et l'on peut dire que le Grand Roi le tenait bien plus de leur main que de ses aïeux, parmi lesquels, sauf sous Louis XI, ne prévalurent jamais de telles maximes. Sous le règne de Louis XIV, plus d'assemblée des états généraux, plus de vote libre des impôts, plus de remontrances des parlements; plus de vestige des anciennes libertés, et, dès lors, plus de sécurité pour les biens et pour les personnes. La noblesse asservie, abdiquant toute participation au gouvernement de l'État, inonde les antichambres du Louvre et de Versailles, pour mendier un regard du maître; la bourgeoisie, lasse de ses premiers essais politiques, n'a plus d'autre occupation que les querelles du jansénisme, et le peuple, inconscient de sa force, se fait tuer bravement sous les drapeaux du roi. On n'entend plus qu'une seule voix, celle du souverain, et tout fait silence; une seule tête commande, et on lui obéit; mais, peu à peu, aux jours des revers, on finit par la rendre responsable de toutes les fautes commises, et, après un siècle et demi d'un tel régime, cette tête roule sur un échafaud.

Mazarin avait si bien persuadé à Louis XIV que le prince de Condé et les anciens frondeurs avaient voulu le détrôner, qu'il ne se contenta pas de la déclaration qu'il avait faite à ses ministres à Vincennes. Il voulut de nouveau affirmer et proclamer son pouvoir

[1] *Mémoires de Louis XIV,* édition Ch. Dreyss, t. II, p. 385-386.

souverain devant les grands du royaume, afin de dissiper tous les doutes et de chasser toute espérance du cœur des ambitieux. Le jour même où il dicta les instructions de Mazarin, il convoqua au Louvre les grands officiers de la couronne. Après avoir fait l'éloge du cardinal et témoigné le regret de n'avoir pu le conserver plus longtemps à la tête des affaires, il déclara qu'il voulait à l'avenir gouverner lui-même son royaume, « qu'il espérait que Dieu lui ferait la grâce de s'en bien acquitter et de bénir les bonnes intentions qu'il avait d'agir selon la justice et la raison ; que, pour cet effet, il ne voulait point de premier ministre [1]; » et qu'il ne serait permis aux officiers de sa couronne et à ses ministres de lui donner des conseils qu'autant qu'il les leur demanderait. « Cette résolution fut prise pour resserrer le secret des affaires et pour en bannir M. le Prince et les grands du royaume, qui tous, s'ils y avaient eu la moindre part, en auraient voulu prendre une plus grande, et auraient affaibli l'autorité royale autant qu'ils auraient pu [2]. » Et afin qu'il ne restât plus aucune velléité à M. le Prince d'avoir part aux affaires, le roi, ce soir-là, le fit entrer dans le petit cabinet de la reine et lui lut, en présence de la cour, les dernières instructions que lui avait laissées Mazarin [3].

Cependant, le corps du cardinal fut exposé pendant deux jours aux regards du peuple. Le 9 et le 10 mars, une foule immense se précipita sur le chemin de Vincennes, avide et curieuse de se repaître d'un tel spectacle. Tous les Mémoires du temps sont unanimes pour dire qu'elle y montra plus de contentement que de tristesse. « Le 11, le corps du cardinal fut porté à l'église de Vincennes, où son service fut fait sans beaucoup de cérémonies [4], » et, en attendant qu'il pût être transporté dans la chapelle du *Collège des Quatre-Nations*, on le déposa dans le caveau de la sainte chapelle de Vincennes [5].

Il faut dire, pour rendre hommage à la vérité, que la mort du cardinal fut saluée comme une délivrance, non seulement parmi les anciens frondeurs, mais en tous lieux, à la cour, à la ville, dans toute la France et jusque dans sa propre famille. « Jamais nouvelle ne fut reçue avec tant de joie dans tout le royaume, dit le marquis

[1] *Mémoires* de Mme de Motteville.

[2] *Ibid.*

[3] Mme de Motteville a eu soin de nous dire qu'elle assista à cette lecture.

[4] *Mémoires* de Mme de Motteville.

[5] Aujourd'hui (29 mars) a été porté le cœur de Mazarin, en fort grande cérémonie, à neuf heures du soir, du bois de Vincennes à la chapelle des Théatins, qui est au faubourg Saint-Germain près du *Pont-Rouge* (Lettres de Guy Patin).

de Montglat, car personne n'avait jamais été haï si universellement que lui. » « Il était impossible (dit de son côté M[me] de Motteville après avoir énuméré tous les défauts du cardinal qui le rendaient si haïssable, son avidité, son avarice, sa duplicité, son égoïsme, son ingratitude pour la reine-mère et pour tous ceux qui lui avaient rendu des services), il est impossible que, depuis le roi jusqu'au moindre de ses sujets, hormis peu de personnes qui lui avaient de grandes obligations, on ne fût bien aise d'en être délivré. » Que dit la duchesse de Mazarin, sa propre nièce dans ses Mémoires? Il ne reçut des siens « que des marques d'aversion, même après sa mort. Si vous saviez avec quelle rigueur il nous traitait en toute chose, vous en seriez moins surpris. Jamais personne n'eut les manières si douces en public et si rudes dans le domestique, et toutes nos humeurs et nos inclinations étaient contraires aux siennes... « A la première nouvelle de sa mort, dit-elle ailleurs, mon frère et ma sœur (Marie Mancini), pour tout regret, se dirent l'un à l'autre : « Dieu « merci, il est crevé. » A dire vrai, je n'en fus guère plus affligée. »

Les bruits les plus étranges coururent sur sa maladie et sur les causes de sa mort. On prétendit, par exemple, qu'il avait été empoisonné [1], et ce soupçon prit de telles proportions dans la cervelle d'un pauvre prêtre nommé Blache qu'il en devint fou pour tout le reste de sa vie et fut enfermé comme tel à la Bastille où il mourut. Il essaya de démontrer, en accumulant les plus folles visions dans un mémoire in-4° de plus de 600 pages, écrit de sa main, que l'auteur de la mort de Mazarin n'était autre que le cardinal de Retz, qui s'était servi, pour lui administrer le poison d'un nommé Pietro empoisonneur de profession et de la marquise d'Assérac [2], parente de Retz, et qu'il prétend avoir été une aussi habile empoisonneuse que la Brinvillers. Suivant l'abbé Blache, Mazarin ayant accepté en présent, de la main de Pietro, « une tabatière magnifique garnie de diamants, remplie d'un tabac de Pongibon,... préparé de *l'élixir d'hérédité*, une prise de ce tabac fut cause de sa mort. »

Lorsque l'on fit l'autopsie du corps du cardinal, on trouva dans l'aorte du sang figé, même desséché, et la malignité publique ne manqua pas de dire qu'il avait dans le cœur une petite pierre, « ce qui convenait fort à sa dureté naturelle [3]. »

[1] Lettres de Guy Patin.

[2] Ce mémoire manuscrit in-4° appartient à la bibliothèque Mazarine. M. Sardou, de l'Académie française, possède une déclaration autographe de l'abbé Blache dans laquelle il renouvelle son accusation contre le cardinal de Retz. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'au siècle dernier, Rolland, l'un des présidents du Parlement de Paris, ait pu prendre cette accusation au sérieux, et l'ait consignée dans ses œuvres imprimées.

[3] *Mémoires* de M[me] de Motteville et lettres de Guy Patin. Celui-ci dit que

En parcourant les lettres de Guy Patin, on peut se faire une idée de la physionomie de Paris après ce grand événement qui ouvrait aux imaginations une nouvelle carrière. Pendant plusieurs mois, le ministre défunt défraya toutes les conversations. Les anciens frondeurs s'évertuaient à rimer contre lui les épitaphes les plus outrageantes [1]. Le nombre qui en courut est prodigieux. Ce fut comme une renaissance de la Fronde. Peu de ces petites pièces satiriques étaient réussies, et Guy Patin constate avec raison quelles étaient plus *communes* que *bien salées*. La plupart roulent sur les exactions du cardinal et sont d'une violence extrême. Trois ou quatre à peine sont dignes d'être citées [2].

En voici une assez piquante :

Jules, le cardinal, gît dessous ce tombeau,
Passant, serre ta bourse et tiens bien ton manteau.

Et une autre à deux tranchants, contre Mazarin et le cardinal de Retz :

Ci-gît l'Éminence deuxième,
Dieu nous garde de la troisième.

On commençait à en avoir assez du gouvernement des cardinaux, et l'on savait que Retz, en fait de tyrannie, ne l'eût cédé en rien à Richelieu et à Mazarin.

Le bruit s'étant répandu que ces épitaphes allaient être publiées en un recueil, le roi, pour protéger la mémoire du cardinal contre ce dernier outrage, défendit à tous libraires et imprimeurs, sous les peines les plus sévères, de rien imprimer ni sur sa mort ni sur sa vie [2]. Il défendit même qu'on dît du mal de lui dans le Louvre où les courtisans ne se gênaient plus pour le déchirer. « Il n'en faut donc point parler, écrivait plaisamment Guy Patin, ni en mal, de peur de déplaire au roi, ni en bien, de peur de mentir [3]. »

On ne saurait nier que, pour les contemporains, ce qui fut surtout visible et sensible ce fut le mal, c'est-à-dire l'accaparement scandaleux que fit Mazarin à son profit d'une partie de la fortune publique, et la destruction des libertés qu'il poursuivit incessamment et consomma au profit du despotisme.

le sang était figé *usque ad insignem duritiem,* ce qui donna lieu à la fable de la pierre.

[1] Lettres de Guy Patin à Falconet des 15 et 22 mars 1661.

[2] En 1693, on réunit ces petites pièces de vers en un recueil intitulé : *Le tableau de la vie et du gouvernement de Messieurs les cardinaux de Richelieu et de Mazarin et de M. Colbert,* etc., Cologne, chez Pierre Marteau.

[3] Lettres de Guy Patin.

Quant au bien, c'est-à-dire ces glorieux traités de Westphalie et des Pyrénées, qui avaient donné à la France plusieurs provinces et augmenté ses frontières naturelles, les ennemis sans nombre du cardinal se refusaient à reconnaître toute l'étendue de ces bienfaits pour n'avoir pas à y mesurer leur reconnaissance.

Au milieu de ce débordement de haines sans grandeur, de vers satiriques, et d'outrages, un seul homme osa braver cette Fronde posthume, et faire hautement l'éloge de l'illustre négociateur qui laissait la France plus puissante et qui, après plus de vingt ans de guerre, avait assuré son repos et celui de l'Europe. Isaac Renaudot[1], dans la *Gazette*, le journal officiel de la cour, après avoir retracé en quelques lignes l'illustre carrière du grand ministre et les services qu'il avait rendus à la France, terminait ainsi son apologie : « Si sa vie a été pleine de merveilles, sa mort ne l'a pas été moins, par la pieuse et ferme résolution avec laquelle on peut dire qu'il l'a affrontée, et par les soins, qu'après ceux de sa conscience, il a continué de prendre, jusqu'à l'extrémité, des affaires du roi, avec la même présence d'esprit et le même zèle infatigable qu'il avait montré dans sa santé la plus vigoureuse. » C'est ainsi, ajoutait-il, qu'après s'être consumé pour le bien public », « pour porter la monarchie française au point où nous la voyons », il est mort « au lit d'honneur en présence de Leurs Majestés qui l'ont incessamment assisté durant sa maladie[2]... »

Aujourd'hui nous sommes de l'avis de Renaudot.

La France moderne, qui n'a pas les mêmes griefs que celle du temps de Mazarin pour être frondeuse, ne se souvient plus que des agrandissements qu'elle doit à son génie.

R. Chantelauze.

[1] Fils de Téophraste Renaudot, le fondateur de la *Gazette,* mort en 1653; Isaac la continua jusqu'en 1679.

[2] *Gazette* du 12 mars 1661, nº 32.

L'INSTITUTRICE LAÏQUE

— « Le maire du Voucoux annonce à ses concitoyens que l'école laïque des filles sera ouverte le 1er septembre 1880. — Il invite les pères de famille à se conformer aux décisions du conseil municipal et à confier leurs enfants à la nouvelle institutrice choisie par l'autorité supérieure. »

Cette affiche était apposée partout : sur les colonnes grecques du péristyle de l'Église, sur les murs du cimetière et jusque sur la façade intérieure de la station du chemin de fer. Les voyageurs partant pour Marseille ou revenant d'Italie apprenaient ainsi que le Voucoux inaugurait sa nouvelle école, mais ne cherchez pas sur les cartes le point précis où un tel événement se produisit le 1er septembre 1880 : c'est un village inconnu de huit cent cinquante âmes, c'est même un chef-lieu de canton à 10 lieues de Paris. Là commencent les plaines de la Brie, contrefaçon des plaines de la Beauce; là finit le dernier contrefort des collines qui bordent la Seine.

Laon, le Puy et Rodez sont perchés sur des montagnes : le Voucoux est étagé sur un coteau qui semble d'autant plus élevé qu'au delà le pays est uni et le sol plat; à l'ouest, au midi, sa terre rocailleuse, chauffée par le soleil, est réputée excellente pour la vigne, et ses habitants se vantent de n'être ni fermiers ni cultivateurs comme tous leurs voisins; ils sont négociants, parce qu'ils trafiquent de leur vin après l'avoir amendé, travaillé, corrigé et considérablement augmenté.

Leur prétention va plus loin; ils représentent l'intelligence et le progrès dans un canton arriéré, Athènes en pleine Béotie. Ils lisent, ils raisonnent, ils apprennent; chez eux, les cabarets sont des cafés et au-dessus de la boutique du mercier on lit une enseigne qui porte : *Librairie*, *papeterie*, *articles divers*. Quand une troupe foraine passe sur la grande route, dans la plaine, elle dédaigne les bourgs voisins qui sont plus populeux, et hisse la charrette où sont entassés les décors jusqu'au Voucoux; là on aime la chansonnette, on applaudit les enfants de treize ans qui débitent des gaudrioles, on saisit facilement les jeux de mots à double détente du comique

qui parle en vers et en prose, qui porte la perruque rousse et les faux cols gigantesques. C'est au Voucoux et dans la salle où se joue la comédie et où se font les noces, que se tiennent les réunions électorales du canton ; et si les gens d'en bas considèrent le Voucoux avec une certaine terreur, ceux du Voucoux les regardent du haut de leur coteau avec un mépris peu dissimulé.

La morale de ce monde enseigne qu'il vaut mieux être craint que dédaigné, et peu à peu le Voucoux imposera ses idées et fera la loi dans la plaine, mais la lutte sera vive, et ses péripéties méritent d'être étudiées.

L'affiche blanche tirée à cent exemplaires — il y a dans le village cinquante-trois filles capables de suivre les classes — a été collée sur les murs pendant le mois d'août.

Le lendemain, une affiche bleue, imprimée à deux cents exemplaires, était placée à droite et à gauche de l'affiche blanche, et annonçait « aux mères de famille que l'école libre de jeunes filles, dirigée par les sœurs de la Délivrance qu'elles connaissaient depuis si longtemps, serait ouverte le lundi 6 septembre ». Et ce placard était signé : « Le Comité des mères de famille. »

C'était une déclaration de guerre aux idées municipales, un coup de foudre éclatant dans un ciel serein, un acte de résistance formelle, mais légale, et la « place des Ormes » vit pour la première fois, depuis le jour de septembre 1870 où l'étendue des désastres de l'armée du Rhin fut connue, un véritable rassemblement se former devant la mairie.

Autour de cette place se trouvent réunis tous les éléments de la vie d'un village : ici, la haute tour de la mairie flanquée des écoles ; à droite, l'église avec son portail grec ; mais, en face, l'orangerie du château, qui ouvre ses larges fenêtres exposées au midi, est livrée à une escouade d'ouvriers arrivés de Paris par le premier train et qui badigeonnent, repeignent les murs, clouent des tables et des bancs, et transforment avec une rapidité surprenante tout le vieux bâtiment. Dans quel but ? Que font-ils ? Pourquoi cette métamorphose ? Voici que l'un d'eux dresse une échelle et déploie une longue bande de toile. Il la fixe et on lit : « École libre des jeunes filles. »

— La place, qui va être le champ de bataille où les deux écoles lutteront, était l'une des gloires du Voucoux, et l'orme y régnait seul. Dans ce village, il est roi ; le château s'appelle le château des Ormes ; dans les chapiteaux de l'église, on voit des feuilles d'orme qu'on retrouve encore dans les armoiries des vieux sceaux de la mairie.

L'histoire apocryphe de la nourrice grecque qui découvre l'acanthe, cette parasite des terres sèches de l'Orient, étalant ses larges feuilles sur la fosse de l'enfant regrettée et qui confie à ses

volutes les souvenirs, les jouets et les statuettes saintes que le cercueil n'a pu contenir, est devenue au Voucoux une légende française. On prétend qu'au moyen âge tout ce coin de terre, plaine et mont, était couvert de bois, et qu'un architecte — trouvant sous les grands ormes touffus, séculaires et noueux, dont le feuillage formait une masse compacte, cette fraîcheur qui saisit sous les voûtes d'une basilique romane, imagina d'imiter, dans les arceaux de l'église, les branchages s'inclinant d'un arbre à l'autre et trouva l'ogive en regardant les ramures des ormes. Cette tradition locale, qui ne dépasse pas un rayon d'une douzaine de lieues, suffit à la glorification du Voucoux, et ne vaut-elle pas l'anecdote athénienne qui attribue le chapiteau corinthien au sculpteur Callimaque?

Les ormes du Voucoux méritaient d'être ainsi glorifiés. Ils s'élevaient hauts, épais et noirâtres. De tous les points de la plaine, on les voyait au-dessus des toits de tuiles rouges, des jardins clairsemés entre les granges et les haies, et des longues lignes tracées par les ceps de vigne. Ce large dôme se détachait sur le ciel bleu, mais on distinguait de plus loin encore, perçant au-dessus, une tour carrée partant comme une fusée et dont les pierres vieilles de cinq cents ans restaient blanches. C'était la mairie. Elle était établie dans le donjon d'un château fort détruit, dont les ormes de la place dessinaient l'enceinte. Les vieillards du canton se souvenaient d'avoir appris la révolution de Juillet, en voyant un drapeau tricolore sur la tour du Voucoux, qui servait alors de piédestal et d'abri au télégraphe, et déjà le village avait, par sa situation même, ce précieux privilège de connaître le premier les nouvelles de Paris. Sa suprématie était de longue date et ne s'appuyait donc pas seulement sur des traditions.

A côté du donjon se trouvaient des pierres couvertes d'inscriptions et encastrées dans le mur : ici, ces caractères gothiques apprenaient au passant lettré que le bailli qui, sous Louis IX, avait rendu la justice aux habitants du Voucoux, *sub ulmo* « sous l'orme », était enterré dans le lieu même où il avait éteint ou résolu tant de procès ; là, cette dalle effacée parlait de *Vallis ulmorana*; et la science de l'étymologie, qui a fait venir cheval d'*equus*, trouvait dans ces deux mots l'origine de « le Voucoux ». Ce n'était pas, d'ailleurs, un médiocre avantage que de pouvoir loger la mairie, la justice de paix et le greffe, dans une tour du treizième siècle, capable de contenir, de plus, une pompe à incendie, et dans les greniers les bustes de tous nos souverains depuis quatre-vingt-dix ans, y compris celui de la république de 1848.

Une tourelle juxtaposée au donjon renferme l'escalier tournant qui dessert tous les étages : au bas, la salle de la mairie ; au-dessus, la

justice de paix; plus haut encore, le cabinet du maire, qu'éclaire une étroite fenêtre, resserrée dans les murs épais. Elle domine la plaine; de là l'œil s'étend sur 10 lieues de pays et passe au-dessus des ormes; mais dès qu'il s'abaisse sur le village, il trouve pour unique point de vue l'orangerie du château, bâtie précisément en face de la mairie et sur laquelle on lit : *École libre de jeunes filles.*

Il n'est pas besoin d'être antiquaire, ni de savoir déchiffrer les inscriptions de la tour, pour pressentir, dans le choix de l'emplacement de cette école, une vengeance de femme, un raffinement d'hostilité, une rancune satisfaite et un gros chagrin pour le maire. C'est la concurrence qui s'affiche. C'est le drapeau ennemi planté sur les remparts mêmes.

Pour prêcher la paix entre le château et la mairie, il n'y a que l'église, qui les sépare. Elle est vieille, puisqu'elle vit l'ogive succéder au plein cintre; elle est ornée d'un portail qui date de 1820, et pour entrer sous ses voûtes, aussi sombres que celles des ormes, il faut passer entre deux colonnes ioniques, où s'arrondissent les affiches municipales; mais l'église est là, en dehors du champ de bataille. Elle supporte les affiches blanches qui lui sont imposées, elle n'arbore pas les affiches bleues, qui lui sont cependant plus agréables, et les lettres dorées de la frise disent : « Paix aux hommes de bonne volonté. » Si l'école libre a pour elle le patronage évident du château qui la loge, et la tacite protection du curé, l'école communale est matériellement et moralement appuyée par la mairie. A l'époque où on a donné à cette église ogivale dont le porche sculpté s'écroulait, un portail renouvelé de Pæstum, on a élevé, de chaque côté de la tour, deux maisons jumelles et sans caractère. Ce sont les écoles, ou plutôt, selon le langage nouveau et officiel, c'est le *groupe scolaire.* Couverte de capucines et de vigne vierge, gaie, ouverte au soleil, montrant aux fenêtres des langes qui sèchent, celle-ci est destinée aux garçons et loge l'instituteur et sa famille. L'autre est restée correcte et froide. Les persiennes du haut sont fermées; les vitres sont dépolies, et malgré une couche de peinture fraîchement donnée, elle a emprunté aux sœurs qui viennent de la quitter, après l'avoir habitée pendant soixante ans, une tenue rigide, un air réservé et un peu de la physionomie discrète des religieuses. Sous le badigeon jaune, une grande silhouette se dessine encore au milieu du bâtiment. La statue de la Vierge étendant les bras, qui était placée au-dessus de la porte, a disparu; derrière, le mur s'était noirci, les araignées et les mousses s'étaient entassées là, et on retrouve, malgré la couche de peinture, les lignes et l'ombre de l'image supprimée.

Ces changements ne se produisent pas dans un village sans

causer des étonnements et des froissements que l'observateur ne doit pas dédaigner.

On vote l'établissement de l'enseignement laïque, on adopte les théories nouvelles, on imite les villes, on obéit avec empressement aux instigations venues de haut lieu.

C'est le principe qu'on accepte, mais chacun tient à rester étranger aux moyens d'exécution, et réprouve les conséquences logiques et fatales du principe même. On veut l'enseignement laïque et on est surpris de ne plus voir les sœurs ; on a décidé que l'école sera laïque, et dans le groupe même qui s'est formé devant les affiches et qui commente le grand événement du jour, on regrette que la statue qui était sur l'école depuis un demi-siècle ait disparu ; les symboles et les images doivent cependant se modifier suivant le goût du jour, et il faut que les choses extérieures donnent aux petites filles une idée juste de l'enseignement nouveau et pratique qu'elles vont recevoir !

Trouver le point de départ de la laïcisation de cette école serait chose facile : nul n'y songeait en 1879, et dès les premiers jours de 1880, les meneurs du conseil municipal l'ont réclamée. La lumière s'est faite tout à coup pour eux ; ils ont découvert subitement que leurs filles ne savaient rien, que les sœurs n'avaient pas de brevet, que l'enseignement était détestable et qu'une réforme était nécessaire.

Leurs yeux se sont ouverts à la suite d'une conférence faite par un orateur de Paris dans cette salle de « deux cents couverts » dont le Voucoux était fier.

Que de fois on a reproché à la Restauration d'avoir encouragé les *missions!* Un capucin descendait un matin des profondeurs de la diligence; le soir, il prêchait, et on se croyait obligé d'aller l'entendre. Il faisait déchirer quelques exemplaires du Voltaire Touquet, il bénissait une grande croix plantée sur un carrefour et convertissait, dit-on, quelques vieillards endurcis.

De nos jours, c'est par l'express qu'arrivent les prêcheurs, et celui qui n'irait pas les écouter serait un clérical. Ils ont un habit noir; on paye dix sous pour les voir, cinq fois plus qu'à l'église, et ils prêchent contre les sœurs et contre les écoles congréganistes avec une liberté de langage et une énergie qui ne seraient pas tolérées sous le froc.

C'est la *mission* de l'enseignement laïque, et le passage d'un de ces prédicateurs officiels avait révolutionné le Voucoux. Il avait adjuré les habitants d'exiger une institutrice pour leurs filles, et tandis que le capucin renonçait, naguère, aux pompes et aux œuvres de Satan, en se portant fort pour ses auditeurs, le missionnaire civil avait fait signer aux siens, séance tenante, une pétition tout impri-

mée, qui mettait l'autorité municipale en demeure de réformer « le personnel enseignant » et de détruire « des méthodes arriérées et barbares ».

Le mot d'ordre fut ainsi donné et le courant devint irrésistible. Une congrégation civile de libres-penseurs fut constituée, une association d'adversaires des sœurs s'organisa : ce fut une question d'amour-propre communal et de vanité locale. Le Voucoux ne pouvait rester en arrière; il était tenu d'avoir une école laïque. Quant à la municipalité elle vit venir l'orage et se prépara à céder.

M. Vaudremont était alors maire du Voucoux et conseiller général du canton; aux prochaines élections sénatoriales, il espérait arriver au Sénat et il tenait à ne perdre d'ici là aucunes chances.

S'il défendait les sœurs trop vivement, il était forcé d'abandonner la mairie; s'il n'était plus maire du canton, il ne serait pas réélu conseiller général; et s'il n'était plus conseiller général, le Sénat ne le compterait jamais parmi ses membres. Au point de vue politique ces quatre lignes suffisent.

Son portrait est plus difficile à tracer. Il devait avoir cinquante ans. Grand, mince, le teint rouge, la moustache grise et effilée, les cheveux blancs et taillés en brosse, il avait l'air crânement militaire, et rien n'était moins trompeur que son air. A vingt-deux ans il avait quitté l'école d'application de Metz et s'en était allé comme lieutenant d'artillerie en Afrique; au siège de Sébastopol, un boulet lui laboura la jambe droite. La guerre de 1870 le trouva colonel; un coup de sabre, qui enleva une bonne partie de son bras gauche, lui valut l'étoile de général et les honneurs de la mise à la retraite. Mais pendant qu'il avait couru le monde, son père et sa mère étaient morts, lui laissant une belle fortune, une grande terre au Voucoux, et pour toute parenté, une tante, la baronne des Ormes; c'est ainsi qu'il était venu soigner près d'elle ses infirmités et occuper ses loisirs en acceptant la mairie.

Chaque matin, son valet de chambre, avant de l'habiller, lui donnait des soins minutieux : il fallait lui rattacher un bras mécanique artistement travaillé, puis replacer les tiges d'acier articulées qui consolidaient la jambe droite. L'œuvre accomplie, il avait une fière tournure et restait gai et essentiellement bon enfant.

Au reste, il montait toujours à cheval, faisait au besoin ses quatre lieues à l'heure et sa partie de chasse à l'ouverture. Quoique le regret d'avoir quitté l'armée, l'ennui de ses blessures, l'habitude de la vie solitaire que mène tout officier supérieur resté garçon, et un vieux fonds de misanthropie, lui fissent trouver un certain charme dans l'existence qu'il menait au Voucoux, il n'avait nullement

renoncé à Paris, ni au club ni au théâtre, et son petit appartement de la rue de Penthièvre le revoyait souvent.

Le château du Voucoux qu'habitait Mme des Ormes, avait gardé, avec ses murs de briques, sa vieille architecture, tout le caractère d'une demeure seigneuriale. On le voyait de loin, comme la tour; les allées qui l'entouraient descendaient jusqu'au bas du coteau, et la grille qui ouvrait sur la place, à côté de la future école, annonçait une demeure aristocratique et faisait grande figure dans le village; mais ce qu'on nommait la maison du général était plus élégante et d'un goût plus moderne. C'était une large bâtisse à l'italienne, relevée par de grands vases de faïence rouge qui se détachaient autour des toits plats et par une vérandah qui couvrait toute la terrasse : partout des fleurs, des pelouses toujours tondues, et au bas de la côte une belle ferme dont les dépendances s'étendaient dans la plaine.

Vaudremont s'était plu depuis dix ans à décorer cette maison : le « bibelot » occupait chaque jour quelques-unes de ses heures oisives, et il rapportait fréquemment de Paris des tapisseries, des armes et des bronzes, pour ne pas laisser un mur nu, un meuble sans surcharge d'objets rares.

Il avait, au grand étonnement de ses ouvriers, bouleversé une moitié du rez-de-chaussée pour y faire une pièce immense qui lui servait de cabinet, de fumoir, de bibliothèque; tendue en verdures flamandes sous un plafond couvert de tableaux encadrés dans la boiserie, remplie de crédences et de bahuts où s'entassaient les poteries et les statuettes, elle était éclairée par des portes vitrées qui ouvraient sur le parc, et l'hiver une haute cheminée en bois sculpté y brûlait au besoin un orme entier.

Pendant que la conférence anticléricale avait lieu, par une des plus froides soirées du mois de janvier 1880, Vaudremont était assis au coin de cette cheminée et songeait. Il ne fumait pas, il mâchait des cigares; il n'avait pas dîné. Sur une table, près de lui, le café était servi et il n'y touchait pas. Dans un coin, son chien se cachait sous une chaise, pressentait l'orage et n'osait s'approcher du feu; les domestiques, guidés par le même instinct, se taisaient à l'office et guettaient quelque coup de sonnette tumultueux et rageur. Ils n'avaient jamais vu le général d'aussi mauvaise humeur depuis longtemps, et le fait est qu'il contenait et réprimait un formidable accès de colère.

To be or not to be. Envoyer promener le conseil municipal, l'école, l'enseignement laïque si on venait l'ennuyer avec toutes les idées nouvelles et toutes ces demandes de changement, c'était bien tentant et son orgueil l'y poussait, mais il était homme, et l'idée de ne plus

rien être dans ce village où il régnait, dans ce canton qu'il gouvernait et dans ce département qu'il devait bientôt représenter au Sénat, était intolérable. Il hésitait, ou plutôt il allait faiblir : de là son irritation.

Quand le gouvernement l'avait nommé maire en 1871, il venait d'entrer au conseil municipal, acclamé par tous les électeurs; il avait triomphé peu de temps après aux élections du conseil général sans plus de difficultés, mais depuis deux ans il rencontrait partout un concurrent dont il aurait assuré le triomphe en renonçant à la lutte.

La question de principe se compliquait donc pour lui d'une question de personne, et il voulait battre encore et battre toujours M. Borneau.

Ce Borneau était un ancien filateur qui s'était retiré au Voucoux vers 1875, et qui professait, sous la forme la plus obséquieuse, les opinions les plus avancées. Il avait organisé une loge maçonnique dont il était le vénérable, un orphéon dont il était le directeur, un cercle dont il était le président; le journal radical du département était commandité par lui et insérait chaque semaine une « chronique du Voucoux », dans laquelle les opinions rétrogrades du maire furent souvent signalées. Il se vantait d'être, non pas charitable, mais bienfaisant, parce qu'il donnait de l'argent, non point aux plus pauvres, mais aux plus intransigeants. La manie politique l'avait atteint sur ses vieux jours, et c'est à soixante ans qu'il s'était pris d'une ambition sénile; mais il regagnait le temps perdu. Déjà il avait obtenu un succès; il était entré le premier au conseil municipal; il s'était présenté aux dernières élections du conseil général contre Vaudremont; lui aussi prétendait au Sénat. Jamais homme ne fut en apparence plus pacifique, plus respectueux, plus conciliant : « Mes amis politiques, disait-il, me portent contre l'illustre général dont nul plus que moi ne reconnaît la supériorité. » L'échine courbée, cérémonieux et verbeux, affectant les bonnes manières du marchand qui s'efforce de faire acheter un *rossignol* par des provinciaux, ou du dentiste forain qui arrache les dents sans douleur en relevant ses manchettes, il comblait de petits soins, de politesses gênantes, d'attentions indélicates, l'*illustre général* qui éprouvait le besoin de se montrer porc-épic en face de ce personnage empressé. Borneau s'était juré d'arriver au pouvoir sans violences, sans rupture, sans combat. Il était en bonne voie.

Quand le phyloxera avait fait son apparition dans les vignes du Voucoux, il avait institué des conférences scientifiques pour éclairer les « viticulteurs ». C'était l'acheminement aux conférences anticléricales. Un savant montrait l'affreuse petite bête à l'aide d'un microscope solaire; on la voyait projetée dans « la salle de deux

cents couverts, » sur une toile bien tendue, remuant ses pattes qui tuent la vigne, et chacun s'en allait satisfait : « C'est pourtant le père Borneau qui nous l'a fait voir. » Pendant ce temps, Vaudremont, débordé, dépassé, haletant dans ce steeple-chase, donnait des tonneaux de soufre, des hectolitres de phénol, répandait des brochures scientifiques, s'affiliait aux sociétés savantes et cherchait vainement le remède qu'on n'a pas découvert encore.

Aux distributions de prix de toutes les communes du canton, Vaudremont envoyait deux livrets de la Caisse d'épargne : total, 40 francs.

Borneau distribuait lui-même deux montres en simili-or, fabriquées à Genève et non garanties, du prix de 6 francs chacun. L'enfant qui recevait la montre était bien plus heureux que celui qui méritait le livret, et si la montre ne marchait pas, c'était sa faute, sa très grande faute. « Il est brise-fer », disait sa mère qui ne pouvait suspecter la valeur du cadeau d'un homme si généreux et si peu fier.

Il avait aussi des revolvers de pacotille venus de Liège en droite ligne pour le tir des pompiers ; et là encore les couverts d'argent poinçonnés, d'un bon poids, d'une forme respectable, que le général accordait généreusement au meilleur tireur, étaient moins enviés et moins recherchés que le pistolet belge.

Borneau, tout rond, traînant son gros ventre sur de petites jambes, cachant ses yeux éraillés sous des lunettes bleues, riant toujours, était plus populaire que le général dont le geste raide et le ton militaire imposaient aux paysans. Il avait l'hospitalité facile. On s'amusait chez lui. Après dîner il ouvrait ce qu'il nommait ses bibliothèques : d'un côté, des liqueurs de tout genre ; de l'autre, des livres dont il montrait discrètement les gravures en murmurant à l'oreille du visiteur intrigué : « C'est du fruit défendu. »

Vaudremont avait tort quand il disait : « Cet animal-là possède tous les vices », mais il était juste de reconnaître que Borneau en avait une quantité peu respectable. Envieux, débauché, sournois, perfide, habile aux intrigues, aux menées, aux conspirations de cabaret, c'était un adversaire à redouter, quoiqu'il fût méprisable.

La conférence sur l'enseignement laïque était son œuvre. Membre actif de la ligue de l'enseignement, influent par le poids de sa souscription, il avait trouvé l'orateur qui devait semer la bonne doctrine dans la population du canton, et depuis huit jours, il avait battu le pays pour placer des billets ou préparer le succès, mais il s'était bien gardé d'agir en dehors du maire. Il l'avait officiellement prévenu, officieusement invité ; il l'avait même prié cérémonieusement de venir dîner chez lui, avant la conférence, avec le personnage qui

devait porter la parole, et il avait eu soin d'ajouter : « C'est un sénateur. »

Vaudremont avait tout naturellement refusé et maintenant il attendait des nouvelles. Son anxiété était grande. Combien Borneau avait-il réuni d'auditeurs? Combien de conseillers municipaux avaient répondu à l'appel, aux prières, à la pression de Borneau?

Il en était là de ses réflexions et il attendait, lorsqu'une vague rumeur frappa ses oreilles. Il écouta, puis allant vivement à la fenêtre, il se promena sur la terrasse. Le froid était extrême; la neige tombait en rafales blanchies, mais une grande lueur éclairait la silhouette décharnée des ormes de la mairie. Des torches allaient et venaient. Une sorte de procession s'organisait bruyamment, puis tout à coup un silence, et aussitôt l'orphéon entonne la *Marseillaise*.

— Ils chantent la *Marseillaise* près du château! que va dire la baronne? s'écria Vaudremont.

Au même moment, un domestique lui annonça que le brigadier de gendarmerie et le garde champêtre demandaient à lui parler.

Se calmant aussitôt, refermant la croisée et se rejetant dans son fauteuil, il reçut dignement les deux pauvres diables qui, effrayés du tumulte et de la manifestation, venaient prendre ses ordres.

— Mon général, ils reconduisent ce monsieur de Paris jusqu'à la station. Il est en voiture avec M. Borneau, mais tous le suivent à pied et vous entendez comme ils chantent! Jamais on n'a vu encore pareille chose au Voucoux!

— Vous en verrez bien d'autres, brigadier; il faut les laisser faire. Mais y avait-il beaucoup de monde à la... conférence?

— Mais oui, mon général. Ils étaient deux cent quatre-vingt-onze. Je les ai comptés.

— Et Luzard y était-il?

— M. Luzard y était.

— Et Combelle?

— M. Combelle y était aussi, mon général.

— Est-ce qu'ils descendent au chemin de fer?

— Ils chantent devant la voiture.

— Que toutes les grippes, les pneumonies, les bronchites, les rhumatismes, et avec cela les cinq cent mille diables puissent se mettre à leurs trousses. Ces gens-là sont fous, ma parole d'honneur!

Et le général fit un geste pour congédier les deux représentants de la police locale, mais le garde champêtre, au moment où il allait se retirer, revint timidement sur ses pas.

C'était un vieux soldat du régiment de Vaudremont auquel il était tout dévoué.

— Mon général, excusez-moi : est-il vrai que les sœurs vont être renvoyées? dit-il.

Vaudremont faillit perdre encore patience, mais il fit un dernier effort et répondit.

— Je n'en sais rien, mon garçon. Ça t'ennuierait-il de ne plus leur confier tes filles?

Le garde champêtre tenait à conserver sa place et avait par instinct de conservation une prudence tout opportuniste. Il se borna à dire :

— Ces questions-là regardent ma femme, comme mon général le sait.

La réponse fit réfléchir Vaudremont. Il allait avoir contre lui toutes les femmes, et sa tante, Mme des Ormes, et sa cousine Mme de Léré, s'il abandonnait les sœurs, mais le garde champêtre lui-même ne les soutiendrait pas.

*
* *

Mme des Ormes était une petite vieille affable et active, qui avait conservé l'esprit prime-sautier, la finesse d'observation et les délicatesses de manières d'une société qui n'est plus. Elle avait la répartie prompte, elle raillait avec un art infini et sans blesser; elle racontait un peu longuement, mais avec tant de netteté, avec des observations si justes et si inattendues, qu'on lui demandait, comme à la sultane des *Mille et une nuits*, de continuer toujours. Son mari avait occupé une place distinguée dans la diplomatie; elle avait beaucoup vu, beaucoup voyagé, beaucoup retenu et aimait à dire : « Quand j'étais à Rio Janeiro », ou bien : « Je me rappelle qu'à Saint-Pétersbourg »; ses récits n'étaient pourtant jamais les mêmes, sa mémoire était imperturbable, et elle savait causer sans médire, tandis qu'aujourd'hui on médit sous prétexte de causer.

Son mari et elle restèrent jeunes longtemps. Recevant beaucoup, allant tous les soirs dans le monde, ils ne passaient que deux mois aux Ormes; mais quand elle devint veuve, ses goûts changèrent et elle prit l'habitude de rester plus longtemps à la campagne. Le mariage de sa fille la laissa seule, et jamais elle ne s'ennuya moins; elle réunissait autour d'elle des amis; les tours du château étaient assez grandes pour qu'elle pût en inviter beaucoup. Vaudremont passait presque toutes ses soirées chez elle à cette époque : leurs propriétés se touchaient; une porte ouverte dans le mur des deux parcs permettait au neveu d'aller chez sa tante sans traverser le village.

Cette femme d'esprit s'était cependant trompée une fois bien lourdement et dans les circonstances les plus graves. Vers 1865,

elle avait marié sa fille à un homme qui lui semblait réunir toutes les perfections désirables et qui avait mis en défaut son expérience, sa perspicacité et son bon sens. M. de Léré fut un mari détestable, et quand il mourut, sa belle-mère ne le pleura point. Elle ramena sa fille aux Ormes; l'année de veuvage était passée au moment où le Voucoux devenait le théâtre de la grande bataille de la laïcisation; et Mme de Léré, dont le mari, député de l'Ouest, avait été mêlé à toutes les luttes parlementaires, s'amusait à étudier les mêmes passions sur un si petit théâtre.

C'était aussi une femme d'esprit et, de plus, une femme charmante; mais d'un esprit plus moderne, et moins agressive que sa mère, elle était moins disposée aussi à tout excuser et à tout pardonner. Abreuvée de déceptions, de désenchantements, elle avait atteint ce degré de résignation qui n'est pas encore l'indifférence. Ses yeux mélancoliques regardaient les choses de ce monde avec une nuance de mépris que tempérait le sourire de ses lèvres; et dans la plénitude de vie de la trente-cinquième année, elle se plaisait, après une existence agitée et malheureuse, à se laisser aller en paix et à se recueillir près de sa mère. Si la lutte du général avec le Borneau l'intéressait presque autant que les péripéties du 24 mai et celles du 16 mai, c'est qu'elle trouvait plaisir à taquiner Vaudremont, à piquer au vif ses ambitions politiques; et lui, qui l'avait vue enfant, se sentait parfois heureux d'être égratigné par cette jolie main.

Aussi le lendemain du jour marqué par les incidents de la fameuse conférence, alla-t-il sans regret essuyer l'orage chez Mme des Ormes: il s'attendait bien à l'accueil qui lui serait fait par sa tante, mais il tenait à prendre ses avis, à recevoir ses reproches et à écouter ses railleries.

Le dîner venait de finir. La baronne était près du feu. Sa dame de compagnie lui lisait le journal, et Mme de Léré, assise au piano, laissait courir ses doigts au hasard; dès que le général parut, elle mit la pédale et écrasa les touches en jouant: *Amour sacré de la patrie* avec une lenteur et une majesté propres à accompagner l'entrée de Vaudremont, qui marqua le pas involontairement.

— Continuez, Lucile, continuez, dit-il. Nous sommes condamnés à entendre cette musique-là, et une femme politique comme vous doit être habituée à la contradiction. Une *Marseillaise* de plus ou de moins dans la vie, la belle affaire, vraiment!

— Tu as, mon neveu, dit Mme des Ormes en le faisant asseoir en face d'elle, une manière charmante de rassurer les gens. On nous réveille à onze heures dans ta commune paisible par des chants qui n'ont rien d'harmonieux et par une illumination qui nous a fait croire que tout était en feu. Lucile elle-même a perdu son impassi-

bilité : elle est accourue dans ma chambre, et l'éducation des femmes est si négligée, qu'elle ne savait pas ce qu'on chantait, mais tu viens de voir qu'en vingt-quatre heures, elle s'est mise à ton niveau. C'est une de ces gracieusetés qu'elle te réserve et qui peuvent à la fin devenir compromettantes.

— Eh bien, oui, ma tante, on en est arrivé au Voucoux à ne plus sentir le froid ou à se moquer de la neige dès qu'on parle des empiètements du clergé, mais que voulez-vous que j'y fasse? Si je montais des conférences, personne ne se dérangerait pour y aller : c'est l'histoire du fruit défendu que vous nous avez fait avaler.

— Nous en sommes bien revenues depuis le paradis, Frédéric. Tu me parais, du reste, plus atteint que nous par cette explosion de musique radicale, je dois te consoler. Que te demande-t-on en réalité? de renvoyer les sœurs. De qui cela dépend-il? Du conseil municipal, or tu dois tenir ton conseil comme tu tenais tes soldats, ou bien on t'a changé ; je ne te reconnais plus et je te renie pour mon neveu.

— Avez-vous fait un pointage? dit brusquement Mme de Léré.

— Un pointage? demanda Vaudremont surpris.

— Il prétend gouverner les hommes, il ne sait même pas ce que c'est que de pointer les consciences! Mais, malheureux, il faut toujours connaître les forces dont on dispose! J'ai passé des nuits à pointer les membres de l'Assemblée nationale, à calculer le nombre des ardents, des tièdes, des ennemis ; c'est comme cela que nous avons pu réussir.

— Vous appelez le résultat auquel nous sommes arrivés : réussir. Vous n'êtes pas difficile, madame.

— Tout est relatif en ce monde, mon général, mais voyons quelles sont les voix sur lesquelles vous comptez? Vous êtes douze dans le conseil. Quels sont les opposants, compris Borneau?

— Borneau dispose de trois voix qui lui sont invariablement acquises.

— Quatre sur douze! mais c'est la victoire!

— Comme vous y allez! Luzard, mon ancien cocher a tourné; il a été à la conférence. Il demande que tout soit laïque! Combelle, le fermier de votre mère, a suivi l'exemple et est devenu radical.

— Cela ne m'étonne pas de la part de Combelle, dit la baronne. Il vient d'obtenir que je répare sa ferme : il me devait bien de chercher à démolir l'école des sœurs. Quant à Luzard, tu l'as accablé de bienfaits, Frédéric. Il te volait, tu l'as chassé, au lieu de le faire pendre; il veut te chasser de la mairie : c'est heureux qu'il ne cherche pas à te faire pendre.

— Six contre six, continua gravement Mme de Léré. Soit! La voix

du maire est prépondérante. Nous tenons encore le succès, il est maigre, mais je ne suis pas difficile, et je m'en contente.

— Ma pauvre Lucile, tu me fais douter de ton expérience en matière politique et je comprends que feu ton mari n'ait jamais suivi tes avis. Tu ne vois donc pas que notre maire ne compte pas sur une voix, une seule, pas même sur la sienne.

— Ma tante...

— Chut ! mon neveu : laissez-moi vous parler raison une bonne fois... Tu es un girondin, tu as échappé à l'échafaud, je ne sais comment. On a dû te rebouter, te recoller, te guérir, je ne sais où, mais tu t'appelles Buzot et tu as aimé M[me] Rolland; tu te nommes Jerôme Pétion, et tu es persuadé que la reine et M[me] Élisabeth ont cherché à te séduire; tu appartiens à la grande classe des honnêtes gens qui poussent la faiblesse jusqu'à l'héroïsme et la niaiserie jusqu'au suicide. Tu as gardé l'espoir d'apprivoiser Borneau, de convaincre Luzard, de ramener Combelle, et un beau jour tu t'apercevras que tout le monde t'a abandonné et que tu restes seul. Ce jour-là tu auras honte d'être tout seul de ton avis et tu voteras comme les autres.

— Vous m'écrasez sous votre bienveillance, ma tante, et vous avez trop bonne opinion de moi. Pourquoi ne dites-vous pas tout de suite que je renverrai les sœurs, que je chasserai le curé et que je démolirai l'église ?

— Non pas, mais tu laisseras chasser, renvoyer, et démolir !

— Je ne puis pas à moi tout seul empêcher une bande de fous de faire des folies, mais je m'en irai avant qu'ils aient commencé.

— Tu livrerais de bonne grâce la mairie à Borneau !

— Jamais ! Je la lui laisserai le jour où je ne pourrai plus diriger le navire. Je veux sombrer à pic.

— Ah ! si Frédéric se mêle de navigation maintenant, s'écria M[me] de Léré, nous sommes perdus.

— En résumé, dit tristement M[me] des Ormes, tout ceci est fort grave, et je vois bien que nos pauvres sœurs n'en ont plus pour longtemps. Elles parties, ce sont les filles abandonnées à des influences nouvelles, laissées sans surveillance pendant que leurs mères sont aux vignes ; ce sont les pauvres mal secourus ; c'est le bureau de bienfaisance transformé en instrument électoral, et les bons de pain distribués à ceux qui votent bien, refusés à ceux qui votent mal...

— Et c'est précisément ce qu'ils cherchent, reprit Vaudremont. Vous ne vous figurez pas combien tous ces gens-là calculent ! ils veulent avoir les mères de famille dans leur camp, et le moyen c'est de s'emparer de l'instruction des filles. Ceux qui résistent encore

sont taquinés, ennuyés, chansonnés; pour supporter les railleries quotidiennes, les persécutions grossières, les lourdes plaisanteries de cabaret, il faudrait qu'ils fussent des héros.

— Allons, ma mère, tout est fini : ce n'est plus la peine de pointer! Frédéric nous demande des héros! Il va se soumettre puis se démettre sans même tenter un 16 mai! Pourquoi ne pas se démettre tout de suite ?... Un bon mouvement, mon cousin. Laissez tout là; envoyez-les promener tous... Plantez des laitues, comme Dioclétien, qui avait assez des hommes et des batailles : si vous voulez, nous irons vous acheter de la graine à Paris, là-bas, sur le quai...

Mme de Léré présentait en même temps une tasse de thé au général, qui la prit en silence; il était songeur, et sa tante, qui le suivait et l'observait, détourna la conversation et fit signe à sa fille de l'aider à dissiper le nuage qui s'amassait sur le front de son neveu.

Quand il se fut retiré rasséréné, parce qu'il avait été distrait, Mme de Léré dit à sa mère .

— Il restera à la mairie et c'est lui qui chassera les sœurs ?

— J'en ai peur, répondit Mme des Ormes.

— Et nous le laisserons faire! Mais il nous suffit de replacer les sœurs dans une maison du village et d'ouvrir une école qui sera à nous, contre l'école communale qui sera à eux.

— Quand j'ai épousé ton père, il m'a appris en quoi consiste la diplomatie : tandis que l'administration est l'art de faire exécuter le plus aisément possible la volonté du gouvernement, la diplomatie est le secret de découvrir la volonté de nos adversaires et de profiter de leurs fautes. Frédéric ne se doute pas que les sœurs peuvent revenir : si nous laissons soupçonner notre projet elles sont perdues.

— Votre idée est sans doute fort juste, mais j'avoue qu'elle est si fine, si raffinée...

— Tu ne comprends pas : je m'explique. Admets que Borneau apprenne que les sœurs seront replacées, ici-même, par nos soins. Il les fera tout de suite traquer, persécuter ; comme institutrices communales, elles sont encore sous la férule de l'inspecteur et du préfet : elles seront forcées de quitter l'école communale avant le terme fixé, et alors l'école nouvelle sera déshonorée avant d'être ouverte. On aura déclaré officiellement que nos religieuses sont incapables; on aura imaginé contre elles quelque bon petit procès et nous aurons assez à les défendre, quand elles ne dépendront plus des autorités auprès desquelles nos adversaires ont tant de crédit. Laisse moi donc faire; profitons du répit qui nous est accordé et pendant lequel on n'imaginera pas de se débarrasser d'elles...

— Mais Frédéric, s'écria Mme de Léré, ne se prêterait pas à ce régime de persécution, ne fût-ce que par haine de Borneau...

— Et par crainte de tes reproches, n'est-ce pas?

— Je ne me flatte pas, répondit Mme de Léré, d'avoir cette influence sur lui. Il défendrait nos sœurs; il les défendra, soyez en sûre.

— Frédéric n'y pourrait rien et laisserait faire. N'en venons pas là, Lucile, et ne parlons plus de nos sœurs! Il faut les préparer au départ. Il faut courber la tête devant l'orage qui se prépare. On les renverra au moment des vacances, en août, et elles s'en iront sans qu'on ait eu besoin de les traquer et de les persécuter.

— Et puis...

— Et puis nous les ramènerons pour la rentrée des classes, ou bien je m'avouerai vaincue par Borneau et je lui offrirai ta main.

Mme des Ormes avait raison de considérer la lutte comme très sérieusement engagée. Vaudremont ne s'était pas exagéré le péril de la situation. La pétition imprimée avait circulé dans la commune, après avoir été signée par le public qui assistait à la conférence, et elle avait été apostillée par la plupart des habitants : elle réclamait l'enseignement laïque. Il était sage de ne pas laisser le mal s'aggraver, et de saisir tout de suite le conseil municipal de la question; mais autant le général avait été franc devant sa tante, autant il avait peur des discussions tumultueuses de la mairie. Il ne redoutait pas seulement les perfidies de ses adversaires, il craignait les gaucheries de ses amis. Le plus ardent défenseur des sœurs était l'ancien greffier de la justice de paix, qui ne manquait jamais l'occasion de le compromettre par ses propositions saugrenues et ses accès de zèle intempestif, et il pressentait bien que ce personnage essentiellement maladroit et indisciplinable allait lui créer plus d'un embarras.

La salle de la mairie était éclairée par deux lampes. Un bon feu ronflait dans le poêle, et tout le monde fut exact. On s'observait en parlant de la neige, du froid, des vignes qui gelaient, du prix des vins, et, pareils à ces bretteurs qui se donnent la main avant de croiser le fer, les adversaires qui allaient tout à l'heure se trouver face à face causaient amicalement. Le général s'était assis sur un coin de la table, et discutait avec Borneau, pour savoir le degré de chaleur qu'il fallait maintenir dans les serres; le greffier donnait une consultation amicale au traître Combelle, qui avait un procès au possessoire. Cependant le général était agité et nerveux; serré dans une veste de velours noir, sur laquelle se détachait sa rosette rouge; une cravate bleue nouée négligemment autour du cou, il se préparait à présider le conseil militairement; s'il affectait le sans-façon dans sa tenue et le laisser-aller avant l'ouverture de la séance, il savait maintenir gravement l'ordre dans les débats, mais son com-

pétiteur, dont les manières étaient tout autres, n'en était pas moins fort habile et redoutable.

Borneau avait l'habit noir et la cravate blanche : les fonctions d'un conseiller municipal ne sont-elles pas une magistrature? Il était toujours gai, tandis que le général était toujours sérieux; il avait le mot pour rire ; il connaissait le nom du moindre des habitants du village, et tandis que Vaudremont leur disait : « mon ami, » lui les appelait impertubablement : « père un tel » . La popularité est là.

Enfin Vaudremont se redressa. Il frappa sur la table, s'assit dans un fauteuil et promena un regard froid sur les onze têtes qui le regardaient. Ce qu'il allait dire, il l'avait préparé ; et sa tante, si elle l'avait entendu, aurait été satisfaite.

Après avoir lu la pétition et rappelé qu'elle avait été provoquée dans une réunion publique, il indiqua que le conseil, élu non pour exécuter les fantaisies des électeurs, mais pour examiner et décider ce qui convenait le mieux à la commune, devait délibérer en toute liberté, puis il entreprit de défendre les sœurs sur le terrain sentimental et financier. Il tira à toutes volées et à boulets rouges.

« Moi, dit-il, je ne mets pas mon drapeau dans ma poche : je suis pour les sœurs. C'est mon père qui les a fait venir ici, il y a soixante ans. Elles ont soigné ma mère à son lit de mort, quand j'étais en Crimée; c'est à elles que vous devez d'avoir d'honnêtes filles qu'on épouse les yeux fermés et qui font de bonnes mères de famille ; je ne change pas mes chevaux borgnes pour des chevaux aveugles, et une institutrice en chapeau et en robe de couleur ne m'inspirera pas la même confiance et ne vous donnera pas autant de garantie, malgré tous ses diplômes. Et puis, que voulez-vous, je sais compter ! Trois femmes font plus de besogne qu'une seule, et les trois sœurs coûtent moins qu'une laïque ; nous allons grever notre budget, qui est lourd. Ça nous coûtera au moins 500 francs de plus... »

Et il groupa les chiffres, les reproduisit, les fit miroiter sous toutes les faces. Il insista sur la dépense avec lenteur et ténacité. Il répéta deux fois de suite sans se lasser tous ses arguments, et chaque fois il revint sur la même idée en la martelant et en la ramenant toujours dans la tête de ses auditeurs comme le forgeron qui retourne le fer sur l'enclume et le pousse sans cesse sous le marteau jusqu'à ce qu'il ait obéi aux coups et accepté la forme imposée.

Pourquoi réimprimer ce qu'il disait et où le discours de ce soldat n'a-t-il pas été fait? où le débat ouvert dans ce village ne s'est-il pas engagé? où donc, en France, le même problème ne s'est-il pas posé et où les mêmes efforts n'ont-ils pas été tentés?

Découragé quand il était chez la baronne, Vaudremont essayait bravement ici de tous les moyens et combattait, à peu près, comme il avait fait en 1870. A la fin, il fut ému. On ne pouvait pas l'accuser d'avoir peur, lui qui avait laissé quelque chose de son corps partout où l'on s'était battu depuis vingt-deux ans ; on ne pouvait lui reprocher d'être un ignorantin ou un clérical, car il appartenait à la race tant soit peu incrédule des élèves de l'Ecole polytechnique, mais il rappela que les sœurs se trouvaient partout où il avait été blessé et qu'elles l'avaient soigné partout où il était tombé.

Les discours des militaires ont de ces éclairs qui rendent l'émotion communicative, parce qu'ils peuvent tout dire et qu'ils sentent vivement. Les vibrations de leur cœur sont puissantes, et Vaudremont regagna des voix quand il fit appel à ceux qui avaient confiance en lui, quand il déclara que défendre les sœurs était pour lui un devoir de piété filiale et de reconnaissance. Il disait cela en agitant son bras gauche qui rendait le son du bois quand il frappait sur la table, et quelques-uns des adhérents de Borneau se sentaient gagnés et regardaient ce bras, en se demandant si le manchot n'avait pas raison.

Borneau vit nettement que la lutte serait chaude. Il ne pouvait nier que l'unique institutrice laïque coûterait plus que les trois sœurs. Il glissa sur la question financière, parce que Vaudremont en avait fait son argument principal, mais il insista sur la nécessité qui s'imposait au Vaucoux de tout sacrifier à l'instruction, comme les autres villes de France. Il appuya sur le mot *ville*, pour bien marquer qu'il défendait les intérêts d'une ville; il railla ces trois femmes dont aucune n'était assez instruite pour avoir un brevet, et enfin il lança l'argument écrasant : « Elles n'ont pas d'enfants, comment pourraient-elles soigner nos enfants ? » Et comme c'était le thème habituel de toutes les déclarations qu'ils avaient entendues, ses partisans applaudirent.

Jusque-là personne n'avait fait valoir ni pour ni contre l'enseignement donné par les sœurs un autre argument : le général n'avait pas parlé du caractère religieux de leur maison. Il avait craint de gâter sa cause auprès d'une majorité mal disposée. Borneau avait évité d'engager la discussion sur ce terrain, parce que ses visées ambitieuses l'obligeaient à ménager la bourgeoisie ; néanmoins, il crut nécessaire de déclarer que si les opinions du maire étaient bien connues, les siennes ne l'étaient pas moins : il était franc-maçon, libre-penseur et, comme membre de la ligue de l'enseignement, il était tenu de combattre l'enseignement clérical.

Vaudremont connaissait ses conseillers ; il suivait leurs mouvements, étudiait leurs physionomies, et voyait avec une secrète satis-

faction que le moment du vote qui approchait les rendait perplexes et inquiets.

Dans ces réunions, les paysans sont presque toujours impénétrables, et il fallait que la question fût brûlante pour qu'ils laissassent percer leurs impressions.

Les sœurs reprenaient du terrain, et Borneau aussi bien que Vaudremont s'en rendaient compte, mais l'ancien greffier s'agitait sur sa chaise. Il voulait parler et, quelque effort que fît le maire pour ne pas voir ses coups d'œil désespérés et les mouvements de sa main qui s'élevait pour demander à être écouté, il ne put à la fin lui refuser la parole quand il la réclama. Hélas! ce qu'il dit d'abord et qui était juste et vrai, fut le signal de la déroute. Il entreprit d'établir que les sœurs, soutenues par la vocation religieuse, étaient bien supérieures aux institutrices laïques; puis il essaya de toucher les pères de famille en leur démontrant la nécessité de l'enseignement religieux.

Il fut long, prolixe, ennuyeux.

Borneau feignit de s'assoupir.

Malgré un regard furieux du général, Luzard provoqua un gros éclat de rire en chantonnant à mi-voix : « Esprit-Saint, descendez des cieux. »

Enfin, le vieillard, démonté et exaspéré, interpella Borneau :

— Comment monsieur peut-il voter librement, puisque c'est lui qui a tout organisé pour faire signer la pétition? Comment peut-il se dire indépendant, puisqu'il avoue être l'adversaire des sœurs! Comment cela! je vous le demande, je le lui demande. Oui, monsieur Borneau, je vous demande si, loyalement, honnêtement, la main sur la conscience, vous ne devez pas vous récuser?...

Et il répétait sa question avec une telle insistance que Vaudremont essaya de l'arrêter. Ce fut en vain. Borneau lui-même demanda à répondre à l'interpellation directe; puis après avoir essuyé ses lunettes et les avoir assurées sur son nez avec un geste de triomphe, il dit du ton le plus posé et le plus doux :

— Monsieur a raison et je le remercie d'éveiller les scrupules de ma conscience. J'ai eu le mérite de secouer l'opinion publique dans notre chère commune et de prendre l'initiative d'une mesure nécessaire, j'oserai dire indispensable. Cela me suffit. Je suis lié par mon passé, je ne suis pas indépendant par suite des engagements que j'ai pris et, comme je suis un homme d'honneur, je me retire. Je cède aux observations judicieuses de notre collègue...

Et sur ce il se leva, il mit son cache-nez et son paletot fourré, il décrocha son chapeau pendu à une patère et travailla à couvrir ses mains de gros gants de tricot.

On insista pour le retenir; le général dut le prier de rester, mais lui, inflexible et majestueux :

— La conscience parle, messieurs. Je ne puis prendre part à cette discussion, du moment où je suis suspect à un de mes collègues... Seulement on mettra au procès-verbal les motifs de ma récusation.

Et il s'avança vers la porte. Il tournait déjà le bouton, lorsqu'une réflexion soudaine parut lui traverser l'esprit, et doucement, *sotto voce*, presque amoureusement, il lâcha une flèche qui bourdonna à l'oreille du général et lui glaça le cœur, comme le son du clairon sonnant la retraite au moment où la victoire peut être encore disputée :

— Suis-je le seul dans cette situation délicate? dit Borneau. Nul plus que moi ne respecte notre éminent et honorable maire, et nul plus que lui ne sait ce que c'est que l'honneur et la délicatesse, mais n'est-il pas aussi lié que moi par des engagements antérieurs? Peut-il détruire ce que son père a créé? et ne nous a-t-il pas dit qu'il était hautement pour les sœurs? Est-ce que je serai le seul qui se récusera?

Vaudremont vit rouge. Il bondit et fit deux pas en avant, très résolu à assommer Borneau, puis il comprit qu'il allait se commettre, il entrevit la fausseté de la situation dans laquelle il se trouvait et, se calmant tout à coup, il saisit, lui aussi, son chapeau, salua l'assemblée sans dire mot et se retira lentement.

Borneau avait pris les devants et tournait à gauche en courant, malgré le verglas.

Le général alluma un cigare et s'en alla à droite, en disant tout bas : *Di meliora piis!*

Malgré les tas de neige et le froid, il fit le trajet sans hâter le pas, en sifflant une fanfare de chasse et en dessinant dans l'ombre des arabesques avec sa canne, mais il n'en éprouvait pas moins cet intolérable malaise et cette irritation désespérée qu'on ressent sous le coup d'une injure dont la réparation est impossible. Borneau s'était moqué de lui, mais pouvait-il songer à le provoquer? Borneau l'avait forcé à quitter le conseil municipal et à perdre l'avantage d'avoir voix prépondérante, de diriger le débat et de contenir les indécis. mais pouvait-il le lui reprocher, puisque tout le mal venait de l'honnête greffier, du chef du parti conservateur au Voucoux? Il aurait, bien plus que le soir où il avait entendu chanter la *Marseillaise*, voulu se heurter contre un adversaire digne de lui par ses biceps et capable de lui opposer une résistance sérieuse; et, sentant amèrement le ridicule de sa retraite et le désordre de ses idées, il répétait tout bas la sage doctrine de Molière :

Un certain Grec disait à l'Empereur Auguste
Que, lorsque une aventure en colère nous met,
Nous devons avant tout, dire notre alphabet,
Afin que dans ce temps la bile se tempère.

Il allait peut-être suivre le conseil et chercher le calmant, lorsqu'il entendit dans le lointain des bruits de grelots : c'était l'omnibus venant de la station située au bas de la côte et ramenant au Voucoux ceux de ses habitants qui étaient allés à Paris. Au moment où la voiture passa près de lui, l'unique lanterne l'éclaira en plein.

— Holà! hé! cria le cocher pour arrêter ses chevaux. Mon général, j'ai une dépêche pour vous!

Et il tira des poches de son lourd manteau une enveloppe que Vaudremont saisit précipitamment.

Il était bien près de sa demeure, mais la boutique du boulanger devant laquelle il passait était éclairée par les premiers feux du four qui allait s'allumer. Il entra machinalement et prit à peine garde aux effarements du geindre que sa brusque apparition surprenait. S'approchant du point où la flamme flamboyait et y jetant l'enveloppe bleue, il lut la dépêche avec une précipitation fébrile :

— « *Préfet à maire du Voucoux.*

« Sénateur très malade, saisi par le froid rigoureux. Fluxion de poitrine grave compliquée par l'âge. On doit supposer vacance du siège dans un temps prochain. Souhaits et sympathies. »

Vaudremont replia le papier et fit un petit signe amical au boulanger qui était accouru pour le recevoir.

Pendant la séance il avait beaucoup pensé à sa tante et encore plus à Lucile. Il avait entrevu une tête douce et chérie qui lui était apparue déjà aux heures les plus solennelles de sa vie : c'était sa mère, et elle lui avait recommandé ces pauvres filles en cornette blanche et en robe de bure qu'elle aimait. Sa conscience avait parlé encore plus haut, et le dégoût lui était monté au cœur : s'allier avec ces lâches, ces malotrus, ces insulteurs de Dieu, ces radicaux de village! Impossible! Le Borneau lui était odieux et l'enseignement laïque l'exaspérait.

Il avait donc accentué tout ce qu'il avait préparé, insisté sur tout ce qu'il croyait décisif, et c'est de propos délibéré et en toute conscience qu'il s'était jeté tête baissée et sabre en main sur l'ennemi, mais son devoir n'était-il pas fait et sa conscience n'était-elle pas déchargée?

Un immense calme s'était fait dans son esprit. Le sang refoulé circulait désormais librement : le cœur était devenu léger, et, s'il battait encore précipitamment, ce n'était plus l'agitation tumul-

tueuse causée par l'indignation morale qui en accélérait les mouvements, mais les aspirations énergiques de l'ambition contenue et la joie d'un triomphe certain et d'une victoire prochaine.

Si le siège occupé au Sénat par ce vieillard malade devenait vacant, Vaudremont était sûr d'entrer bientôt au palais du Luxembourg, et là il pourrait se moquer de Borneau, protéger les sœurs, et, inamovible pour quelques années, imposer sa volonté au conseil municipal qui serait trop heureux et trop fier d'être présidé par un sénateur.

*
* *

Le général dormit mal : cette fois, sans l'assistance de M[me] de Léré, il calcula toutes ses chances et pointa les voix sur lesquelles il pouvait compter.

L'administration l'appuierait : n'était-ce pas prouvé par la dépêche du préfet qui craignait la candidature compromettante de Borneau et acceptait le concours d'un homme indépendant et influent comme Vaudremont? Il avait du bon, ce préfet; Vaudremont le reconnaissait tout à coup et se disait, pour cacher sa palinodie : « C'est le dernier qu'ils aient conservé en France! » Puis il se reprochait d'avoir trop souvent refusé ses invitations. Il avait eu soin heureusement de l'amener un jour chasser au Vaucoux. Quant aux maires du département, ses collègues au conseil général se chargeraient de le voir : il était réellement le candidat du conseil. Il était populaire, riche, estimé. Pourquoi donc ne réussirait-il pas?

Il avait des chances, il était presque sûr d'être élu ; il serait élu.

Les questions de politique générale et de finances l'occuperaient peu, mais il dirait son fait à l'intendance, il discuterait le budget de la guerre avec sévérité, il serait indépendant. Et, en rêve, il cheminait vers le Sénat, portant « sur un coussinet » sa candidature prochaine et entrevoyant l'avenir nouveau qui allait s'ouvrir devant lui sous les couleurs les plus roses.

Mais la petite question locale, la question des sœurs !

Elle lui revint à l'esprit non pas pour raviver sa colère de la veille, mais pour le gêner et le préoccuper. Sa sortie si brusque était, en somme, très heureuse, et Borneau lui avait rendu service sans le savoir.

Après tout on ne pouvait pas lui demander de se sacrifier à l'école congréganiste. Il avait loyalement pris sa défense, n'était-ce pas suffisant?

M[me] des Ormes, les sœurs, les gens du monde seraient bien difficiles si cela ne les satisfaisait pas; et devant le public qui juge

les candidats, devant les libres-penseurs, et il s'en trouve parmi les électeurs sénatoriaux, il n'en serait pas moins le maire d'une commune laïcisée. Vaudremont examinait ainsi les chances d'un double jeu sans se douter qu'il capitulait avec sa conscience. Tout lui paraissait explicable, limpide, honnête, dès que le but de ses ambitions pouvait être atteint à ce prix, et ce fut seulement dans la matinée qu'il s'occupa de savoir ce que le conseil munipal avait décidé en son absence.

Son adjoint lui apprit qu'on avait voté la transformation de l'école des filles à partir du mois de septembre suivant. Les sœurs termineraient leur année d'enseignement, et pendant ce temps, la commune se procurerait des ressources pour faire face aux dépenses nouvelles.

Cette combinaison convenait fort au général : elle lui laissait du temps.

— Et à combien de voix tout cela a-t-il été voté? dit-il négligemment.

— Six voix pour ; trois voix contre et une abstention.

Vaudremont calcula mentalement. Borneau avait rallié deux voix flottantes. Le greffier avait conservé deux alliés fidèles, mais qui donc s'était abstenu?

Il cherchait la clef du mystère, lorsqu'il remarqua l'embarras de son adjoint.

Les adjoints sont des êtres à part et constituent une espèce particulière. On naît adjoint. C'est un dérivé du genre neutre. On meurt adjoint presque toujours. Les maires changent; les gouvernements tombent; les conseils municipaux se renouvellent : l'adjoint, personnage nécessaire et muet, factotum de la mairie, indifférent entre tous les partis, reste à son poste et s'y montre aussi dévoué et aussi empressé à bien faire. Vaudremont reconnut dans l'abstention de son adjoint l'un des signes du temps : l'adjoint était, comme le garde champêtre, opportuniste; il voulait marcher d'accord avec le général, s'il restait à la mairie, et ne pas se brouiller avec Borneau, si jamais Borneau prenait sa place. Ce résultat, quoique inattendu, montrait que les idées nouvelles allaient au pas gymnastique. Le général le comprit; il vit qu'il fallait se hâter, s'il ne voulait pas demeurer trop loin de la tête de colonne. Le Voucoux marchait plus vite que lui, mais tout le département ne suivait-il pas le même train et la France elle-même n'obéissait-elle pas au même mouvement?

En vingt-quatre heures, l'aspect des choses avait donc changé pour lui, quand il reçut la visite de la vieille sœur qui dirigeait l'école.

Cette visite le troubla et il se mit sur la défensive. Il allait sans

doute avoir à essuyer des récriminations, des plaintes, des doléances; il était prêt à tout entendre et à tout endurer, parce qu'il avait dit vrai hier en parlant de sa reconnaissance et de son dévouement pour les sœurs, mais il ne fallait pas se compromettre, encore moins s'attendrir!

Il connaissait mal celles qu'il avait voulu sauver. La sœur Félicité avait près de soixante-dix ans. Aussi loin que remontassent les souvenirs de Vaudremont, il se rappelait l'avoir vue au Voucoux, et elle devait certainement beaucoup souffrir de quitter ce village où elle avait vécu et fait du bien depuis un demi-siècle ; en la voyant Vaudremont lui-même éprouva un sentiment pénible, une émotion douloureuse et un serrement de cœur violent. Que devait-elle donc ressentir elle-même? Elle était cependant alerte, calme, et son bon sourire illuminait toujours son visage sous la coiffe blanche.

— Je viens vous remercier, monsieur le maire, dit-elle, de tout ce que vous avez fait pour nous?

— Comment vous savez déjà, ma sœur...

— Oh ! on s'est bien vite pressé de nous dire ce que ces messieurs avaient décidé : les uns nous l'ont appris pour nous faire de la peine, mais bien d'autres pour nous regretter.

— Vous savez si je regrette aussi cette décision. J'aurais voulu vous garder... Vous surtout. Il y a si longtemps que nous nous connaissons, et il est si pénible de se séparer à nos âges...

— Vous êtes bien bon, monsieur le maire, mais les sœurs sont comme les soldats : elles ne s'appartiennent pas. Nous faisons vœu d'obéissance et tous les jours notre supérieure peut nous envoyer à l'autre bout de la France. Nous devons être toujours prêtes à partir. Mais, moi, je pars avant les autres...

— Partir! pourquoi donc, ma sœur? Vous avez le temps. Attendez les vacances. Attendez. Les circonstances peuvent changer.

— Non, je ne puis pas attendre. J'avais prévu ce qui est arrivé, je l'avais écrit à notre mère, et elle m'a ordonné de revenir près d'elle le lendemain du jour où on aurait décidé de nous retirer l'école. Je prendrai le train de quatre heures et demie après la classe du soir.

— Ma pauvre sœur! ma bonne sœur Félicité! dit Vaudremont, qui se troublait. Vous allez être bien regrettée, et tout le monde ira vous reconduire et vous dire adieu. J'irai vous serrer la main...

— C'est ce qu'il ne faut pas. Vous seul devez savoir que je m'en vais pour toujours. Notre mère a été indulgente pour moi : elle a craint que je ne fusse malade sans doute, à mon âge, si je restais ici à compter les jours et à regretter nos enfants. Il ne faut pas d'adieux! Mes sœurs croient que je m'absente pour un jour, que je

vais coucher à la maison de Paris. Je ne dis adieu à personne, à personne, si ce n'est à vous, parce que j'en ai reçu l'autorisation. Demain, celle qui me remplace sera ici, et puis toutes les trois partiront aux vacances sans rien dire. Oh ! nous ne ferons pas de bruit et nous remercions ces messieurs de nous avoir laissé du temps ! Vous pouvez leur dire que les classes seront bien faites jusqu'au dernier jour et que jamais nos sœurs ne parleront de leur départ aux petites. Il ne le faut pas. Ce serait mal, et soyez sûr que leur départ sera comme le mien.

Vaudremont courbait la tête et se rappelait ce qu'était pour lui les départs de garnison : les habitudes changées brusquement, les amitiés rompues, l'inconnu s'ouvrant tout à coup devant les yeux, les séparations cruelles, les adieux, et la conduite que faisaient les amis fidèles jusqu'au tournant de la route d'étape, là où l'on voit pour la dernière fois le clocher de la ville. Il songeait à cette vieille fille qui allait partir seule, et disparaître obscurément lorsqu'elle aurait pu toucher bien des cœurs et faire couler bien des larmes en annonçant son départ.

Cependant la vieille sœur était pressée. Elle avait repris le grand parapluie en coton bleu qui était resté appuyé contre sa chaise, et elle cherchait quelque chose dans les profondeurs de sa poche avec un cliquetis de chapelets et de gros sous.

— Voilà la clef que je dois vous laisser en partant, monsieur le maire.

— Qu'est-ce que c'est que cette clef, ma sœur !

— Mais c'est votre clef ! la clef du caveau que votre mère m'avait laissée.

Sa voix trembla un peu et elle laissa paraître quelque chose de la tristesse qu'elle étouffait, mais rapidement elle reprit tout son empire sur elle-même. Sa figure jaune et ridée avait recouvré son expression placide quand elle se leva :

— Adieu, monsieur le maire, je prierai Dieu pour vous et pour elle.

Il avait eu raison, le maire de Voucoux, quand il s'était promis de ne pas se laisser ébranler par l'émotion ! La sœur était partie et il portait la main à ses yeux et la ramenait mouillée par une larme discrète. La clef était devant lui sur la table, et il la regardait fixement.

Cette grosse clef noircie ouvrait le caveau dans lequel dormaient du grand sommeil son père, sa mère, et elle ne devait plus jamais servir que pour laisser passer par la porte de bronze son propre cercueil : elle venait de quitter les mains fidèles qui en avaient eu toujours la garde ; désormais il devait la conserver. Entre lui et la mort, il n'y aurait plus d'intermédiaire.

Jamais jusqu'à ce jour, il n'avait cherché à savoir qui soignait l'allée, qui renouvelait les fleurs autour de ce tombeau, visité une fois par an — et cependant la sœur lui avait souvent demandé des chrysanthèmes, des géraniums : il ne s'était pas douté qu'elle les portait au cimetière. D'autres fois, il l'avait rencontrée, la pauvre vieille, cachant un petit râteau sous les plis de sa large manche, et il n'avait pas songé qu'elle venait d'arracher la folle avoine et de ratisser le sable auteur de cette sépulture où reposait la première bienfaitrice de l'école.

Vaudremont ne savait que faire de cette clef, à qui la confier.

Il y a de ces missions douloureuses, mystérieuses, que les sœurs acceptent, pour l'accomplissement desquelles on compte toujours sur elles. On les appelle à la veillée des morts et, sans savoir à qui on remet le soin de garder ce lit sur lequel repose pour la dernière fois le cadavre raidi d'un être aimé, on abdique entre leurs mains l'accomplissement des soins les plus pieux, en se fiant non pas aux personnes, mais à la pérennité de la congrégation, à la religion des vœux.

Il était seul. Mme des Ormes avait quinze ou vingt ans de plus que lui. Mme de Léré se remarierait. Il resterait sans famille, vieux célibataire, et personne ne songerait à lui après sa mort.

Sa mère, en mourant, seule aussi, puisqu'il était en Crimée et que la baronne sa tante était alors à l'étranger, avait remis cette clef funèbre à des gardiennes scrupuleuses, liées par le devoir, obéissant à un serment sacré, se transmettant une consigne comme le soldat relevé de garde qui donne le mot d'ordre à celui qui prend sa place, asservies par leurs convictions religieuses et par l'abnégation de leur vie publique à la dure observance de leur ordre.

Il avait le respect des tombes, ce culte populaire en France, la dernière forme d'une croyance spiritualiste, et il se demandait qui donc, les sœurs parties, veillerait sur sa tombe, puisqu'il ne s'était pas occupé depuis vingt-cinq ans du caveau dans lequel reposaient ses parents.

Il se rappelait maintenant le jour où, étendu sous une tente, souffrant de sa blessure, souffrant plus encore du froid, mal soigné par son ordonnance, il attendait avec tant d'impatience la distribution des lettres venant de France : c'était en 1855, au mois de janvier, au siège de Sébastopol. Le vaguemestre passe et remet le paquet ! que de lettres ! La première qu'il ouvrit était de la sœur Félicité. Elle lui annonçait la mort de sa mère, à qui elle avait fermé les yeux ; elle lui redisait les dernières paroles de la morte, et elle avait plié dans un coin de l'enveloppe une petite mèche de cheveux blancs. C'est depuis ce jour qu'elle avait eu en garde la clef fatale. Borneau

avait peut-être raison : on aurait sans doute pu reprocher à l'écriture de la sœur d'être mal formée, à son orthographe d'être irrégulière, et cependant de toutes les lettres lui annonçant la même nouvelle, c'est celle-là qui avait le plus ému Vaudremont. Bien des fois il l'avait relue et il avait toujours pleuré en la relisant. Il l'avait gardée pieusement là, dans ce tiroir, à côté de lui. Là aussi se trouvait le testament de sa mère, et tous les souvenirs douloureux venaient brusquement l'assaillir : il sentait un poids pesant sur sa conscience, le remords le prenait à la gorge et en ce moment il oubliait le Sénat.

Il voulut se rassasier de ces impressions funèbres. Il alla visiter le cimetière. Quelqu'un y était déjà venu. Sur le tapis de la neige on voyait la trace noire des sabots de la vieille sœur. Pour la dernière fois, elle avait repoussé la neige autour du monument et sur le socle elle avait laissé un petit bouquet de fleurs d'hiver; mais, comme l'ouvrier qui quitte pour toujours son travail et qui brise l'outil devenu inutile, elle avait abandonné son petit râteau. Il était posé à côté des chaînes de l'entourage. Vaudremont le prit et l'emporta...

... Mme des Ormes ignorait comme tout le monde le départ de la sœur. Assise dans le salon, près de la fenêtre, tenant une tapisserie à la main, elle avait interrompu son travail et regardait la campagne morne, glacée, que les dernières lueurs du couchant éclairaient encore. Dans la plaine, on distinguait la lanterne rouge de la locomotive qui s'avançait en jetant un nuage de fumée et en déroulant la longue ligne des wagons. Le train s'arrête. Le coup de sifflet prolongé retentit jusqu'au château, soufflé par le vent d'ouest, puis le train repart à toute vapeur dans la direction de Paris.

— Lucile, ton cousin devient fou, s'écria la baronne. Borneau et les écoles ont évidemment dérangé son cerveau. Le voilà tête nue, au bout du parc, qui contemple les espaces et qui pose pour la statue du désespoir.

C'était Vaudremont, en effet. Il regardait passer le train de quatre heures et demie qui emportait la sœur...

Paul Bril.

La suite prochainement.

LE MUSÉE DU BELVÉDÈRE[1]

IV

Nous avons parcouru les maîtres des écoles d'Italie et d'Espagne. Ils occupent toute l'aile droite du palais du Belvédère. Revenons dans le grand vestibule : l'aile gauche et le second étage appartiennent aux Flamands, aux Hollandais et aux Allemands.

Les grands Flamands, Rubens, Van Dyck, Jordaëns, occupent plusieurs salons particuliers. Rubens, surtout, couvre un vaste espace de nombreuses toiles dont trois ou quatre sont colossales. Arrachés à l'incendie du couvent des Jésuites d'Anvers, *le Saint Ignace chassant les démons*, l'*Assomption de la Vierge* et les *Miracles de saint François Xavier* sont des compositions du plus grand caractère décoratif, où la prodigieuse imagination du maître s'est donné carrière. Nulle part peut-être il n'a déployé un tel nombre de personnages, une telle science des mouvements, une entente des groupes aussi parfaite au milieu d'une action aussi intense et d'attitudes aussi hardies. Nulle part il n'a montré une connaissance plus grande du corps humain, du jeu des muscles, et des harmonieuses combinaisons des lignes. On dirait, tant la vie est visible, tant la réalité est prise sur le fait dans ses violences les plus étranges, tant la lumière éclatante donne de saillie aux formes robustes, que tous ces êtres se meuvent en vérité et qu'on assiste à une scène merveilleuse. Le génie du maître a rarement été aussi bien servi par cette facilité qui ne redoute rien et rencontre du premier coup, par une inspiration rapide, le trait exubérant sans doute, mais toujours précis dans ses audaces. Il est impossible de décrire froidement de semblables œuvres, on ne peut les analyser en détail : le tout, la masse, l'effet général, s'imposent au regard et le captivent sans qu'on puisse s'arrêter à tel ou tel groupe, encore moins à telle ou telle figure. L'ensemble paraît avoir été conçu d'un seul bloc, et c'est dans l'ensemble, en effet, que résident la beauté superbe et la puissance de l'œuvre : ce serait méconnaître le caractère de semblables ouvrages, dont la valeur est dans l'équilibre et dans l'accord

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1881.

de l'action, que de les étudier dans leurs diverses parties isolées. Des symphonies aussi grandioses et aussi complètes doivent être envisagées d'un seul coup d'œil et comprises spontanément.

L'unité de la composition apparaît dans la complication même des personnages, et demeure invariable aussi bien dans les petites ébauches primitives que le musée possède de ces vastes ouvrages que dans l'œuvre définitive où plusieurs groupes sont modifiés. Le *Saint Ignace chassant les démons* est fondu d'un seul jet dans toute son étendue : la haute architecture des portiques, le saint grave et calme dans sa puissance miraculeuse, les possédés qui se tordent avec des raccourcis, des cambrures et des convulsions farouches, les démons ailés et flamboyants qui s'envolent, les spectateurs effarés, forment, à travers les enchevêtrements des corps, des gestes, des expressions qui se heurtent et s'entre-croisent, à travers les tons juxtaposés dont les valeurs se fortifient les unes les autres, un tout d'une ampleur resplendissante, et si je puis emprunter une comparaison à la musique, un accord fait de plusieurs notes, mais ne donnant qu'un son magnifique. Il en est de même de l'*Assomption;* la Vierge apparaît dans une clarté fulgurante; les anges l'entourent; les groupes humains vigoureusement musclés, athlètes charnus et belles filles flamandes, sont enveloppés tous, du haut en bas de la toile, dans une dégradation de lumière qui de la splendeur céleste descend progressivement aux intenses tonalités de l'ombre; toute cette masse de rayons et de teintes assombries va du ciel à la terre avec une merveilleuse justesse de saillies et d'atténuations, se répandant sur tous les accidents de la forme, du geste, des attitudes, et tout cela se lie par une suite de combinaisons de la couleur et de la ligne dans une seule et même action dont l'œil embrasse instantanément l'éclat superbe et les contours homogènes. Cette puissance de concentration indispensable dans des œuvres d'une dimension pareille, mais qui n'appartient qu'au génie servi par une science profonde, est plus visible encore peut-être dans *le Saint François Xavier ressuscitant les morts.* Les scènes et les groupes sont multipliés sur cette toile immense : les cadavres sortent des tombes, les statues des faux dieux s'écroulent, leurs prêtres s'enfuient, les assistants s'extasient; des soldats cuirassés, des personnages vêtus de robes vénitiennes contemplent le miracle; le saint se dresse au-dessus de la foule bariolée et frémissante; en l'air la Vierge et les anges interviennent dans les nuages. Il est sorti de l'imagination ardente du peintre assez de personnages pour dix tableaux magnifiques, et il n'y a qu'un seul tableau, tant l'enchaînement des formes tumultueuses et des couleurs prodiguées est conduit d'une main magistrale, tant la vie est répandue avec une énergie

souveraine, tant la pensée générale est accusée avec une netteté lumineuse, tant l'œuvre est fondue dans une éblouissante harmonie.

C'est là ce qui me frappe surtout dans ces trois vastes tableaux et ce qui, à mon sens, les place au premier rang parmi les ouvrages du maître. Les grandes qualités et les défauts de Rubens, ses ardeurs, ses audaces, la violence de son dessin, les intempérances de sa couleur, la richesse inépuisable de son inspiration, y resplendissent avec une sincérité superbe ; et, de plus, jamais il n'a rencontré au même degré à travers la turbulence des détails la magnifique beauté de l'accord. Toute cette agitation dramatique, toutes ces étincelantes variétés des tons, la tranquille majesté de saint Ignace, de la Vierge, de saint François Xavier, en contraste avec ces frénésies, ces stupeurs, ces effarements terrestres, se mêlent et se confondent dans une splendeur imposante, dans une même conception colossale, dans la même sérénité, par la force d'un art souverain qui enveloppe les masses matérielles dans la même pensée et le même rayon.

Rubens peut être étudié au Belvédère sous tous les aspects de son génie. Les trois ouvrages dont je viens de parler en montrent toute l'étendue et toutes les ressources dans les compositions les plus vastes : le tableau, désigné sous le nom des *Quatre parties du monde* qu'il représente sous la figure des quatre grands fleuves, le Danube, le Nil, le Gange et le Maranhan accompagnés de quatre rivières et entourés d'enfants et d'animaux, est un prodige du genre allégorique. Dans ces robustes corps de demi-dieux et de nymphes, toute sa science de la chair et de la lumière s'accuse avec une incomparable vigueur ; ces torses radieux, ces larges poitrines, ces muscles puissants, ces amours mythologiques qui se roulent au milieu des tigres et des léopards, dénoncent au premier regard son exubérant génie.

Le grand triptyque qui représente au centre la Vierge remettant une chasuble à saint Alphonse, sur les deux volets l'*Archiduc Albert et l'infante Claire-Eugénie* est un Rubens relativement sobre, avec des formes plus contenues et une couleur fluide. Le peintre a soigné d'une façon inaccoutumée les détails de ce bel ouvrage destiné à des princes d'un caractère réservé et d'une piété sévère. J'admire surtout l'archiduc à genoux, revêtu du long manteau de drap d'or et d'hermine, et la fille de Philippe II, figure maigre osseuse, pointue, aristocratique à l'excès, égrenant de ses mains fines un chapelet de perles. L'effet général est adouci, la lumière tamisée ; le maître a pris sur lui-même, il a resserré ses lignes, tempéré sa violence, mis le frein à son imagination, dompté ses ardeurs, le débordement accoutumé de sa brosse fougueuse. Même effort, moins heureux dans le *Saint Ambroise refusant à Théodose l'entrée de l'église de Milan.* De belles gravures ont popularisé ce

tableau de grand style où le peintre a cherché à reproduire avec mesure et solennité une noble scène historique, mais où son génie impatient s'est évidemment trouvé à l'étroit. Rubens est gêné dans un sujet précis ; il faut plus de liberté à ses allures impétueuses, et son inspiration personnelle ne s'accommode pas aisément d'une donnée dont il n'est pas le maître absolu. Les groupes secondaires sont froids, l'évêque n'a pas la dignité des saintes colères, le Théodose est timide jusqu'à la bassesse. Je ne retrouve pas là les richesses de couleur, la vie, le mouvement que Rubens prodigue quand sa pensée est indépendante. En revanche, il s'est trop abandonné à la hardiesse de sa conception, à l'exubérance de son pinceau épris des formes charnelles dans le *Cimon et Ephigénie;* ces trois corps de femmes endormies sont groupés comme pour un décor ; il n'y a guère de souci de la beauté, même de la beauté flamande, dans cet amas de nudités sans grâce. C'est une scène de roman grec traitée dans un style de kermesse qui ne sied guère aux réminiscences antiques.

Quelle différence d'accent dans cet autre tableau qui est une des perles du Belvédère, les *Trois enfants jouant avec un agneau*. C'est une toile de moyenne grandeur, mais où le peintre a concentré un merveilleux trésor de lumière. Cette œuvre étincelle à un tel degré, qu'elle éteint tout ce qui l'entoure : ces corps, charmants et potelés, sont splendides comme le soleil. Je lisais, dans un journal artistique de Vienne, qu'on a placé ce tableau, par curiosité, auprès des plus brillantes toiles de Venise ; elles semblaient pâles, tant ces Amours sont éclatants et pour ainsi dire pétris de rayons célestes. Ce tableau est un foyer ; et quelle malice dans ces regards, quelle gaieté enfantine dans ces physionomies ! Le musée de Berlin possède une précieuse reproduction du même ouvrage, moins brillante peut-être, mais superbe encore. Il faudrait voir l'une près de l'autre les deux toiles pour décider entre elles ; mais ce qui est certain, c'est que Rubens, seul de tous les maîtres, a pu modeler en pleine lumière sans aucun artifice de pénombre des corps aussi peu accusés, en saisir les moindres reliefs avec une telle justesse et concentrer dans un si petit espace une telle intensité de jour ; ces corps ne sont pas seulement entourés, enveloppés de lumière, ils en sont pénétrés, si je puis dire, et l'air qui les inonde semble s'imprégner de leur clarté.

Je dois citer, en terminant, plusieurs portraits de Rubens, le sien d'abord, une de ses dernières œuvres : il n'avait plus alors le grand air de sa jeunesse, et je l'eusse à peine reconnu ; les traits sont fatigués, les yeux presque éteints. Il a mieux réussi le jeune et ravissant visage qu'il appelle *Sainte Régine* et qui sourit d'un si beau sourire, sous un voile blanc si léger avec un regard un peu vague ; c'est une œuvre enlevée du premier coup, faite de verve d'après un

modèle un peu immobile peut-être, mais animé par la passion de l'artiste. La même passion, mais sensuelle et presque grossière par la composition, est visible dans le portrait de sa seconde femme, Hélène Fourment, chef-d'œuvre de couleur moelleuse et dorée, mais étrange et indiscrète fantaisie. Il l'a traitée comme un modèle, presque nue, retenant à peine autour de sa large taille un manteau de velours noir qui fait ressortir les chairs lumineuses, les formes massives et grasses de la belle Flamande. La figure est jeune, gracieuse, souriante ; la poitrine, magnifique ; les jambes, épaisses et lourdes. Le souci de la réalité plastique a préoccupé exclusivement le peintre ; il s'est complu ou plutôt il s'est oublié dans ces détails étudiés avec un soin inaccoutumé ; il a modelé dans une pâte légère et brillante la beauté matérielle qui l'avait séduit. Le grand et noble artiste, avec la candeur d'un génie accoutumé aux nudités que la ligne ou le rayon font chastes pour les yeux sévères, n'a pas songé qu'il représentait sa femme et ne s'est préoccupé que du développement des formes selon son idéal, de la quantité de clarté, c'est-à-dire de nu nécessaire pour les masses de l'ombre. Et c'est ainsi qu'Hélène Fourment, l'honnête et pudique Anversoise, pose devant la postérité dans un costume de déesse sur les nuées.

Je ne saurais quitter Rubens sans dire un mot de Jordaëns, qui a si hardiment forcé tous les défauts de son maître et qui semble avoir voulu prouver qu'on pouvait être un grand peintre avec les plus exubérantes inspirations du colosse dont il était l'imitateur. Sa *Fête des rois* du Belvédère est plus brutale et plus désordonnée encore que celle du Louvre. Ces ivrognes grotesques exagèrent toutes les attitudes déhanchées de la joie grossière ; on croit les entendre rire à gorge déployée, chanter à tue-tête, pousser des cris farouches ; ils se tordent comme en délire, trébuchent sur leurs sièges, s'emplissent de vin et de viande avec une gloutonnerie hébétée ou furieuse, gesticulent avec frénésie : grasses commères, buveurs écœurés, enfants effarés, vieillards cramoisis, gens débraillés, se heurtent, se pressent se poussent pêle-mêle avec les plats qui tombent, les verres qui se choquent, les brocs qui se renversent. C'est un festin de Trimalcion, traduit en flamand populaire, une orgie de famille qui finira sous la table ; mais la flamboyante couleur, l'éclair des yeux, la vie à outrance, ce tourbillon de faces rutilantes, attestent une puissance irrésistible, un tempérament de peintre vraiment formidable, torrent bourbeux sans doute et plein d'écume, mais aussi plein d'étincelles.

Jordaëns a pris de Rubens les audaces ; Van Dyck, les élégances. On comprend quelle était l'envergure de Rubens quand on constate qu'en effet ces deux peintres opposés viennent de lui et lui ont emprunté tout ce qu'ils ont été. Forcez quelques-unes des kermesses

du maître d'Anvers, vous avez Jordaëns ; raffinez un peu quelques-uns de ses portraits, vous avez Van Dyck. Il embrasse ces deux pôles contraires dans la vaste ampleur de son génie qui contient encore de l'un à l'autre, tant d'inspirations, que ces deux esprits, inégaux sans doute et séparés par des abîmes, n'ont jamais aperçus. On ne pourrait pas s'expliquer comment ils dérivent tous deux du même atelier si l'on ne se rappelait les formes diverses, les créations multiples, les innombrables aspects de la vie et de la couleur qui ont jailli comme d'inépuisables gerbes de cette source féconde.

Van Dyck a pris la meilleure part ; Jordaëns la moindre, l'inférieure, les scories magnifiques encore, mais souillées de tant d'écume ! Van Dyck s'est maintenu dans les régions les plus hautes. Il y a de lui, au Belvédère, un Christ en croix, de demi-grandeur, qui suffirait à la gloire d'un peintre. La désolation sombre de la nature fait ressortir la lumineuse beauté du corps divin ; la figure sanglante et radieuse exprime à la fois les tortures humaines et la sublime joie du sacrifice ; le corps est tout ensemble céleste et vivant, il s'affaisse et resplendit ; il est glorieux et plein d'angoisses. La goutte de sang qui ruisselle le long des membres épuisés par la souffrance et transfigurés par la mort, accuse les horreurs du supplice dont le rayonnement de la croix fait une apothéose. Nul maître n'a compris aussi profondément la mystérieuse antithèse du Calvaire ; et parmi tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont essayé de reproduire cette scène lugubre et sacrée, je ne vois qu'Albert Dürer dans son merveilleux Christ du musée de Dresde, qui ait atteint, par l'expression du regard douloureux et résigné, une égale beauté pathétique ; encore doit-on reconnaître chez Van Dyck un sentiment plus saisissant de l'infini ; c'est la douleur d'un homme sans doute, mais le regard de la victime échappe à la terre, il s'élance vers les espaces rayonnants, on se sent en présence de l'offrande suprême et de l'agonie d'un Dieu.

Que vous dirai-je ensuite des portraits de Van Dyck ? Et cependant on sait qu'il y excelle. Le Louvre, avec le *Charles I*er, possède sans doute en ce genre le chef-d'œuvre de l'artiste, mais que de nobles et intelligentes figures historiques dans ce salon du Belvédère où l'on a réuni, comme dans une galerie d'ancêtres, ces seigneurs et ces grandes dames dont Van Dyck était le peintre prédestiné ! Admirez surtout ce petit-fils du roi Jacques d'Angleterre, ce prince Rupert qui fut si célèbre plus tard par ses exploits contre les Têtes-Rondes ; il n'était qu'un tout jeune homme, presqu'un enfant, lorsque, vêtu de velours noir, il posait devant le maître : sa fraîche figure est déjà pensive ; ses beaux cheveux, coupés droit sur le front, encadrent ses joues rosées ; sa main fine et blanche est ciselée comme un joyau ; sa haute origine est visible dans l'élégance de la taille, la grâce de

l'expression, la délicatesse des attaches. Le peintre a rencontré rarement un modèle aussi charmant; il a travaillé cette figure exquise avec une sympathie évidente, sa ligne n'a jamais été plus pure, sa couleur plus fluide; le souci de la perfection est sensible dans tous les détails de cette œuvre caressée avec amour. Arrêtons-nous encore devant le portrait du marquis de Moncade; le suave pinceau qui a reproduit la juvénile beauté du prince Rupert est ici avant tout vigoureux et libre: cette ferme figure, à cheveux gris et moustaches grises, entourée d'un large col, est traitée dans la manière la plus franche, d'une main sûre, dans une belle lumière; elle est fière, ouverte et vivante. J'en dirai autant de cet autre personnage inconnu, au front large, aux cheveux relevés, à la moustache fauve, vêtu de satin blanc et rouge, le manteau noir sur l'épaule; et aussi de la comtesse de Solms, avec ses cheveux blonds, sa figure spirituelle, son ravissant costume historié de rubans et de légères dentelles, de chaînes et de colliers, ses mains en fuseau. A côté d'elle, et comme pour démontrer la robuste facilité du maître dans les visages les plus divers, la face colorée de Jean de Montfort s'entoure d'un col à gros tuyaux; ses yeux vifs étincellent, ses lèvres ont un franc sourire. Van Dyck a rendu aussi bien la force de cette physionomie que la grâce féminine de la blanche comtesse de Solms; ce teint vigoureux et ces traits accusés lui sont aussi familiers que les moelleuses douceurs et les lignes plus vagues des femmes de race; il affine d'ordinaire et amollit Rubens, en cherchant plus que lui les délicatesses du dessin et les grâces de l'attitude, mais il retrouve souvent, en s'inspirant de lui et en procédant de lui, les expressions énergiques, les fortes carrures, les vigueurs du coloris, la vie intime. Peintre amoureux des élégances mondaines et du charme aristocratique, il eût été trop délicat peut-être si le colosse d'Anvers ne l'eût pénétré de sa flamme et ne lui eût inoculé, dès sa jeunesse, par son irrésistible exemple, une puissance qu'il n'a jamais perdue.

Passons maintenant, en quittant Rubens et son école, à un autre géant, tellement personnel, celui-là, qu'il n'a pu avoir d'élèves et qu'il a emporté avec lui tout le secret de son génie, je veux parler de Rembrandt, mais sans dissimuler que la galerie ne possède point de lui d'œuvre hors ligne. Assurément, quand on a vu la *Ronde de nuit*, d'Amsterdam, le *Samson et son beau-père*, de Berlin, la *Proserpine*, du même musée, les *Disciples d'Emmaüs*, et le *Tobie*, du Louvre, le *Reître* de Dresde, le *Samson enchaîné*, de la collection Harrach de Vienne, la série de tableaux bibliques épars dans tous les musées de l'Europe, et où la bizarre interprétation de l'histoire ou de la légende sert de prétexte aux inépuisables et foudroyants effets de lumière et d'ombre en même temps qu'elle manifeste sous

tant de formes étranges les caprices prodigieux de cette imagination souveraine, on ne rencontre rien de nouveau dans les Rembrandt du Belvédère.

Ce ne sont que des portraits, de valeur fort inégale, et qu'il faut passer rapidement en revue; plusieurs sont dans la manière claire, et comme tels assez curieux dans l'œuvre du maître. J'ai remarqué une jolie tête de jeune homme blond, coiffé d'une toque de velours noir, avec un beau sourire et d'agréables yeux bleus; c'est d'un faire lâché, mais brillant et facile : ébauche rapide où Rembrandt se révèle par ses négligences hardies et toujours heureuses. L'aimable Daniel Seghers a entouré ce portrait d'une guirlande de fleurs légères, fines tulipes roses et blanches, jacinthes et œillets sauvages d'un vif éclat; leur coloris et leur fraîcheur ne souffrent pas du voisinage; le gracieux visage s'embellit au contraire de ce cadre printanier. Dans la même gamme de tons clairs, mais traités avec plus de soin et dans des proportions plus amples, deux portraits de grandeur naturelle, l'un de quelque bourgmestre, l'autre d'une riche bourgeoise hollandaise attirent sur-le-champ le regard. L'homme est coloré, sa barbe est courte, son front est quelque peu dénudé, sa collerette à gros bouillons ressort sur son costume noir; son geste indique qu'il parle, et en effet il y a l'éloquence dans ses yeux et dans ses lèvres entr'ouvertes. La femme a une honnête et placide figure; elle porte gaiement sa fraîche et vigoureuse quarantaine; sa robe au corsage doré, les jolies dentelles de son bonnet, sa collerette frangée, attestent que cette grasse et saine commère a du bon bien de par le monde. On attribuerait volontiers ces deux toiles si nettement dessinées, d'une couleur si légère et presque minutieusement achevées, à Ferdinand Bol, à Mirevelt ou à Franz Hals plutôt qu'à Rembrandt. Le livret, cependant, que j'ai tout lieu de croire sincère, et qui, soit dit en passant, est en général fort réservé, ne témoigne ici d'aucune hésitation, et il faut bien admettre l'authenticité de ces deux portraits si vigoureux après tout et de tons si riches à la fois et si limpides. Ce n'est pas la manière accoutumée du maître, et je ne retrouve pas les audaces et les contrastes de son procédé; mais il a pu, ne fût-ce que par une singulière fantaisie, se faire sobre et serré, s'amuser au détail et travailler dans le plein jour. Quoi qu'il en soit, ces tableaux lui font honneur, tout en démontrant, s'ils sont vraiment de lui, qu'il pouvait éviter à volonté les masses d'ombre et les coups de soleil, peindre simplement, avec le souci de la perfection relative, et rencontrer les tons justes et paisibles de la nature. A ce point de vue, ce sont des toiles de grand prix, d'autant que leur mesure ne coûte rien à leur mérite et qu'elles sont dignes de tout point, par la force et par l'éclat, du maître qui,

par exception, les a peintes avec autant de finesse que de sincérité.

Nous le retrouvons bientôt d'ailleurs avec ses violences systématiques. Voici un jeune homme avec un hausse-col de fer dont la tête lumineuse émerge du demi-jour; toute la puissante incorrection de Rembrandt apparaît dans cette chaude peinture; les mains sont à peine indiquées, mais la plume blanche de la toque est d'un ton suraigu et le visage resplendit. Voici un vieux Juif qui sort de la nuit, tout doré par un jet de lumière inattendu; voici encore un autre jeune homme, chantant, dit le livret, lisant, plutôt je crois, quelque livre de gaudrioles, si j'en crois son rire guilleret et son air attentif; il est tout entier dans l'ombre, mais un rayon de soleil merveilleux caresse le nez et le haut du front. Tout Rembrandt est là.

Je le reconnais bien encore dans ce portrait d'une vieille bonne femme qu'on prétend être sa mère. Enveloppée d'une cape brune, sèche, décrépite, s'appuyant sur son bâton, elle présente son visage vénérable de paysanne toute ridée, encadré de bandelettes blanches comme une momie d'Égypte; mais quelle belle teinte cuivrée sur cette face ravagée et quel éclat magique dans le vague reflet de soleil couchant qui l'enveloppe et la transfigure!

On s'attend bien qu'il y au Belvédère comme partout des portraits de Rembrandt par lui-même, et c'est par là que je veux finir. Il n'est pas ici jeune comme à Berlin et comme à Paris, encore moins joyeux et chantant la fanfare d'allégresse, comme dans cette admirable toile de Dresde, où il s'est représenté costumé en reître et avec sa femme, Saskia, sur ses genoux. C'est un homme déjà mûr, mais encore dans la force de l'âge, simplement vêtu d'un sarrau brun; aucun ornement, aucune fantaisie de costume, rien que le visage éclairé; mais ce visage est un prodige : nez épaté, grosses lèvres, cou charnu, rien qui séduise dans la forme. Si l'on s'approche, on n'aperçoit qu'un empâtement de couleurs confuses; mais reculez de deux pas, c'est une fascination qui vous saisit : les yeux noirs dardent des éclairs, la chair des joues, brune et jaunâtre, frémit; toute cette grossière et large tête s'éclaire d'un rayon fulgurant. Le génie altier, dominateur du maître, est vivant dans ces traits épais, sous ces rudes sourcils, sur ce front rugueux. Nul portrait de lui ne redit mieux sa force et ne révèle mieux sa nature ardente et superbe.

L'âge, du reste, ne lui enlève rien de son énergie; il s'est peint lui-même dix ans plus tard : le voici vieillard, mais quelle verte vieillesse! Dans cette rocailleuse ébauche, pleine de reliefs inattendus, de lumineux empâtements, d'ombres et de clartés poussées à outrance par sa main brutale et fougueuse, comme on le retrouve encore! de près, c'est une palette en désordre; à deux pas de distance, c'est lui, c'est le maître, c'est le vieux Rembrandt farouche. Il a

abdiqué ses élégances de cavalier d'autrefois ; ses colliers, ses toques de velours ont disparu ; mais sur ce visage ravagé par le travail et le chagrin, la puissance de l'âme et de la pensée est toujours visible ; l'expression s'est assombrie, le masque s'est épaissi, le regard flamboie toujours et nous éblouit encore.

V

Examinons maintenant les Flamands et Hollandais de second ordre. Que de belles journées d'étude à résumer en quelques lignes ! On s'oublie à considérer longuement ces mille détails achevés, mais leur description lasserait la patience du lecteur qui nous suit. Ce sont bien cependant des merveilles d'art solide et souvent parfait qui rachètent le peu d'élévation du sujet par la netteté d'une reproduction minutieuse et sincère, par le souci constant du réel et par toutes les grâces de l'exécution.

Il faut citer au passage l'*Homme à la fenêtre*, de Hoogstraeten : la tête ridée et barbue sort d'un étroit vasistas, et l'on dirait qu'elle sort de la toile ; le défaut serait de jouer au trompe-l'œil. L'exactitude est excessive, pas un pli de la figure et pas un poil de barbe n'est négligé ; la science est poussée à l'extrême. On aimerait sentir une main plus libre, une couleur moins sèche ; on ne peut cependant refuser au moins sa surprise à cette œuvre vivante, irréprochable, d'un aspect si imprévu. Il y a bien là de l'artifice sans doute, quelque chose qui rappelle le diable sortant d'une boîte, mais comme cet effet bizarre est rendu avec énergie et quelle profonde étude de la figure humaine ! Cette science est palpable encore dans le sobre et beau portrait de vieillard de Govaert Flinck ; l'exécution est un peu molle peut-être, mais admirez la majesté familière de ce simple artisan, à barbe blanche, vêtu de velours brun, coiffé d'un toquet rouge, dont les yeux gris, le front chauve, accusent une vague tristesse. Govaert Flinck a, dit-on, renoncé à son art par un sentiment trop vif de la supériorité de Rembrandt. C'était une modestie outrée, car ce vieillard, si naturel dans sa pose, si noble dans son expression simple, est vraiment un magnifique ouvrage, conçu et parachevé dans une tonalité sévère qui ferait honneur aux plus grands artistes.

Sur les panneaux voisins s'étalent de superbes natures mortes de Fyx, traitées avec la riche variété de son pinceau facile : gibier de toute sorte, paons splendides, chiens de chasse, draperies éclatantes, aiguières dorées, plats ciselés, fruits du paradis terrestre ; des basses-cour d'Hondekoeter pleines de coqs battant des ailes ; des marchés

au poisson de Van Es où resplendissent humides encore tous les monstres de la mer avec leurs écailles miroitantes, leurs ventres argentés, leurs nageoires bleuâtres; de belles marines de Backuysen avec leurs vastes eaux grises, leurs galiotes à proue dorée, leurs voiles tremblantes au vent; de brillants clairs de lune de Vander Neer.

Arrêtons-nous devant Ruysdaël. Voici une de ses œuvres capitales, un de ses poèmes, devrais-je dire, développés avec la simplicité grandiose qui est le caractère propre de son grave et calme génie. Au premier plan ces terrains sablonneux qu'il aime, maculés çà et là de touffes d'herbe sèche dont l'aride verdure fait ressortir les jaunes fluctuations de la dune; au delà s'étend, à toute profondeur, traversée par un chemin plein d'ornières, une masse confuse de bois épais. Au-dessus le ciel plane, et c'est un de ces ciels de Ruysdaël, qui sont tout un tableau plein de nuages étagés, de clartés atténuées, d'espaces infinis, de perspectives transparentes. Sur la terre, les grands arbres avec leurs feuillages superbes, leurs sommets touffus, les savantes combinaisons de leurs branches et de leur ombre, laissent dans l'âme l'impression morne de la solitude. Une mélancolie irrésistible se dégage de cette scène si vraie dans sa solennité muette; le regard se promène longtemps à travers les vastes terrains sous la verdure épaisse, il erre sur les talus dénudés, circule parmi les troncs d'arbre moussus, et l'on demeure pensif devant ce calme et ce silence. C'est la nature réelle rendue dans toute son âpre rudesse et sa tranquille beauté.

Du même maître, non loin de là, des monts rocheux, un lit de torrents, des eaux pleines d'écume, et encore une autre petite toile, une clairière, un chemin désert, une petite mare, un bouquet d'arbres: ce n'est rien et c'est tout, la nature même. C'est la grandeur de ce colosse du paysage; il ne recherche pas les effets étranges, il n'ajoute pas aux choses une majesté factice, il prend les objets les plus simples, un arbuste, un tertre, un petit sentier, ce que l'on voit tous les jours, mais il en saisit l'expression sévère. Telle est sa supériorité sur les purs réalistes, comme Hobbema, que cependant je ne voudrais pas diminuer; considérez son beau tableau, qui avoisine les toiles de Ruysdaël; rien de plus achevé que ce fouillis d'arbres, que ces deux bouleaux, l'un debout, l'autre renversé, que ce bord de rivière avec ses talus sablonneux; mais quelle sécheresse dans cette vérité si précise, quelle froideur dans cette tonalité verdâtre! Ruysdaël, non moins exact, sait donner à sa couleur une fluidité séduisante; il y a toujours une douceur vague dans ses teintes lumineuses ou sombres. Il ignore sans doute les grands rayonnements, et ses aspects sont en général dans le demi-jour, mais son demi-jour et ses nuances indécises enveloppent les objets comme

d'une caresse, et dans les coins de nature les plus vulgaires en apparence il exprime une pensée ; je ne sais quoi de pénétrant, de recueilli, de serein, flotte dans l'air autour de ses arbres tranquilles, de ses clairières ondoyantes et de ses petites maisons abritées.

VI

Je me suis reposé un moment sous ces ombrages, et j'ai respiré à pleins poumons les parfums de l'herbe et des feuillées. Rentrons dans les intérieurs avec Téniers, qui distrait si agréablement de tant d'œuvres austères. Ses tableaux sont comme la petite pièce après le drame, la note joyeuse et légère après la symphonie auguste. Dans tous les musées du monde, le maître inépuisable a répandu ses bonshommes et ses commères, ses « magots », comme disait Louis XIV ; on les retrouve partout comme de vieilles connaissances et toujours avec plaisir. Ses cabarets ou ses greniers sont remplis de si merveilleux détails : cruches de grès, chaudrons de cuisine, escabeaux, ustensiles, vasques ciselées, bouteilles de verre, touchés avec tant de sagesse à la fois et de finesse, piqués si légèrement de pointes de lumière. Voici une *Fête villageoise*, sujet tant de fois traité par le peintre et toujours avec le même bonheur : le branle est donné, toutes ces bonnes gens s'enlèvent à ravir dans leur ronde joyeuse ; à gauche, une table où l'on fait ripaille ; à droite, dans un coin, les seigneurs du pays qui viennent s'égayer à voir cette grosse joie, ces bons rires, ces trépignements d'ours en cadence, ces farceurs avinés et ces gloutons à large panse. Citons pour mémoire plusieurs petites toiles agréables, mais analogues à ce qu'on voit de Téniers dans toutes les galeries, cabarets, fumeurs, joueurs de cartes, servantes récurant des chaudrons. Arrêtons-nous devant la *Charcutière*, vigoureuse étude réaliste, baignée dans un beau rayon de soleil ; au fond, un porc éventré rappelle, sinon avec le même éclat, du moins avec une égale exactitude, le bœuf écorché de Rembrandt, qui est au Louvre. L'*Enfant au chien* avec les deux gamins qui regardent les cabrioles du roquet est une des amusantes toiles de Téniers, dans une note claire où apparaît plus nettement peut-être que partout ailleurs sa manière caractéristique de poser la couleur par petites touches légères et précises.

Admirez maintenant comme un vrai chef-d'œuvre le *Vieux et sa servante*. Ce bonhomme égrillard lutine vivement une maritorne qui ne résiste guère ; à l'entour, dans une cuisine, brocs, tables et légumes se heurtent en désordre ; par une petite fenêtre passe la tête d'une vieille qui épie toute la scène avec des yeux perçants et

irrités. Comédie de bas étage, si l'on veut, mais traitée avec infiniment d'esprit, le pinceau le plus sobre, dans une lumière doucement tamisée; rarement Téniers a été à la fois aussi naturel et aussi brillant, aussi vif d'expression. C'est une peinture franche et solide: L'effet est atteint du premier coup; la couche de couleur est si mince, tant la touche a été sûre et correcte, qu'on voit tout le tissu de la toile.

J'ai remarqué encore deux tableaux de lui qui sortent de ses sujets ordinaires. Une étable avec une belle vache rousse que trait une grosse fille en conversation avec un compère, dont la chemise, grassement peinte, rayonne sous un large rayon de soleil, et un petit berger vêtu de gris entouré de ses chèvres, pastorale vraiment rustique, églogue flamande d'un ton vigoureux, rudement plaquée de lumière. Il faut aussi rappeler une œuvre fort curieuse du même maître, non pas au point de vue du travail qui n'est point saillant, mais à cause du sujet dont l'intérêt historique est de premier ordre pour le musée du Belvédère : c'est une visite de l'archiduc Léopold dans sa galerie de tableaux à Bruxelles. On retrouve, dans les tableaux reproduits en petit par Téniers, un grand nombre de ceux que nous venons d'étudier, les femmes de Palma, les portraits de Titien et sa *Vierge à la cerise*, les Giorgione, que sais-je, la plupart des belles œuvres italiennes du Belvédère, dont l'origine et l'authenticité se trouvent attestées ainsi d'une manière irrécusable. N'oublions pas, en terminant cette revue rapide, le *Tir au perroquet*, toile officielle, il est vrai, et qui ne séduit guère, mais sur laquelle Téniers a concentré des centaines de personnages suivant des yeux une fête populaire : c'est un prodige de patience exécuté avec un rare talent, une remarquable entente des groupes, et qui témoigne une fois de plus de la facilité du peintre là même où il n'est plus maître de son sujet et où il doit assujettir à l'exactitude d'un fait la liberté de sa fantaisie.

Les émules de Téniers sont bien loin de lui. Il y a de l'entrain sans doute et une verve endiablée dans cette *Sorcière* de Ryckaert, chassant à grands coups de balai tous ces monstres échappés de l'enfer, gnomes à figures atroces, chauve-souris formidables, serpents ailés, animaux impossibles entrevus dans un cauchemar. Il y a de la gaieté dans les scènes populaires du même artiste, et un sentiment de la réalité dans son *Pillage d'un hameau par des reîtres*, mais sa couleur est lourde, les attitudes communes, l'effet est cherché à grand'peine. Les petites toiles mythologiques de Téniers père, dans un tout autre genre, ses nymphes, ses dieux dans des parcs Louis XIV, au milieu de paysages verdâtres, sont également bien loin des œuvres du grand David; on y sent l'embarras de la main, l'hésitation d'un artiste imparfait, une inspiration médiocre et vul-

gaire. Je dois cependant citer avec éloge l'*Arracheur de dents*, de Van Ostade; la pose naturelle du patient, l'attention du frater, les physionomies des spectateurs, sont traités avec une rare finesse, une connaissance achevée du visage humain; c'est une œuvre de prix. Je n'en dirai pas autant du *Buveur*, d'Adrien Brauwer, assis sur son tonneau : la tête est insignifiante, la couleur uniforme; en somme c'est peu de chose, et il ne faudrait pas juger Brauwer sur cette faible et informe ébauche. Au contraire, l'*Intérieur de paysans*, de Crasbeck, est une de ses belles œuvres; il y a là un vieux bonhomme, la forte tête du village, assis dans son fauteuil entouré de tous les personnages du pays, patriarche rustique, face judicieuse et bornée, épaisse et vénérable, peinte de main de maître, type achevé de l'ancien du hameau dont Téniers n'eût peut-être pas rendu avec autant de puissance et de profondeur la sénilité rugueuse et la lourde majesté.

Je n'ai vu nulle part un Crasbeck de cette force, et j'en dirai autant du tableau de Jean Steen que le catalogue intitule *Vie dissolue*. Je n'aime guère en général, je l'avoue, les œuvres de ce peintre déhanché et vulgaire : le Louvre a de lui un intérieur de cabaret vraiment immonde; mais sa toile du Belvédère, quelle que soit la platitude de sa couleur uniforme et grise, est à mes yeux de premier mérite par son expression morale; c'est la représentation la plus singulière et la plus saisissante du désordre. Dans une grande salle froidement éclairée, un jeune homme à demi ivre, l'air hébété, tend son verre d'une main mal assurée à une fille décolletée; derrière lui, un maître pédant, tout en noir, face à soufflets tout abrutie, cause avec une vieille sorcière; sur l'épaule du pédant un canard s'épate en roulant ses yeux effarés; au fond, un joueur de violon ricane avec une donzelle qui paraît s'amuser du spectacle; une grosse mère s'endort au coin d'une table autour de laquelle trois enfants font un bruit d'enfer, renversent les brocs, essayent de fumer une pipe éteinte; un chien sur la table grignote un pâté en débris; dans un panier suspendu au plafond sont entassés toutes sortes d'objets incongrus, béquilles, paperasses, fagots, fleurets, paquets de cartes; par terre, des tas d'ordures, des pelures d'orange, des pots cassés, des chapeaux défoncés; un porc fouille le tout de son groin; c'est un capharnaüm matériel et moral, toutes choses allant à vau-l'eau, la vie dans la poussière, dans le gâchis, le rire idiot, le sans dessus dessous du bien et du vrai, le triomphe de la déraison. Tout cela est peint sans grâce, presque sans art; les murs tombent sur les personnages, il n'y a ni jour ni air, et cependant on est surpris, et l'impression qui reste de cette peinture sèche et morne reste profonde dans la pensée. On pourrait mieux rendre, mais non pas mieux exprimer l'ignominie visible de

la débauche, de la nonchalance, le sans-souci de la fainéantise, l'affaissement de la conscience humaine.

Dans le même ordre d'idées, deux têtes de bohêmes, admirables, chefs-d'œuvre d'un peintre peu connu, Pauditz, arrêtent longtemps le regard. L'une représente un gros garçon avec des cheveux d'un blond de filasse, une toque à plumes extravagantes, face de pitre et de filou. L'autre, d'un art supérieur, est le type accompli du vieux bandit mendiant : il semble que Béranger ait pressenti ce visage ravagé, ses yeux rougis, cette expression qui décèle tous les vices et toutes les misères quand il a écrit sa chanson du *Vagabond*. La bise, la souffrance, la faim et la soif, la débauche surtout, ont usé, tanné, déprimé cette figure pleine de tons verdâtres. Imaginez un vieux beau qui a fait tous les métiers, du brigand au saltimbanque, et qu'on ne voudrait pas rencontrer au coin d'un bois. Un chapeau défoncé, à bords plats et rongés, abrite d'une ombre grise cette physionomie rusée et farouche, moqueuse et haineuse. Le regard a des reflets verts, le barbe hérisse ses poils blanchâtres, la bouche plissée, fine, serrée, exprime une méchanceté froide : âme perverse, capable de tout et capable de rien, cet homme est la dégradation morale visible, le mauvais sujet hâve et sombre, vaincu par la vie, mais révolté.

Reposons-nous de ces réalités redoutables, en contemplant de beaux portraits d'Anton Moor, celui d'un gentilhomme en pourpoint de soie noire, à barbe carrée dont les traits nettement accusés indiquent l'intelligence dans toute sa vigueur et la santé dans sa plénitude, et celui d'une femme de quarante ans dont le regard plein de finesse, le teint pâle, l'attitude simple et digne, l'aspect réfléchi, laissent l'impression d'une personne spirituelle, honnête, mais qui connaît bien le monde, s'attache aux choses pratiques et ne se laisserait aisément duper par personne. Ces deux têtes sont peintes avec cette force et ce brillant coloris, ce relief puissant qui caractérise tous les portraits du grave et savant artiste. J'en dirai autant du *Charles IX*, de Clouet, belle page historique, d'un ton si juste, d'un dessin si sobre, et dont la distinction, la pâleur mate, les yeux clairs, indiquent si bien les traits caractéristiques des derniers Valois : la fausseté de l'âme, la pauvreté du sang, la finesse aristocratique des lignes, la majesté mièvre et incolore.

Il y a au Belvédère, à côté des grandes salles, deux petits salons qu'on appelle le cabinet blanc et le cabinet vert et où sont réunis la plupart des petits Hollandais. Collection de toiles rares et exquises : admirez au passage une nature morte de David Hems : des tulipes, des iris et des roses de Roland Savery; un vase de cristal rempli de fleurs sorties des jardins enchantés d'Abraham Mignon ; des guirlandes de Daniel Seghers encadrant des statues de la Vierge ;

un fouillis merveilleux de roses blanches, de belles-de-nuit, de papillons, de libellules, de nids d'oiseaux, signés de Van Huysum, un monceau de fleurs des champs de Breughel de Velours, une *Halte de cavaliers au bord de l'eau*, enveloppée, par Wouwermans, de toutes les séductions d'un ciel harmonieux reflété dans une rivière cristalline, des intérieurs d'église de Peter Neefs ; deux têtes de Denner, peintes avec la perfection que l'on connaît et son vernis rosé qui reproduit les tons de chair avec une réalité prodigieuse, études incomparablement exactes, minutieuses à l'excès, qui ne négligent pas le moindre pli du visage, la moindre transparence des veines, œuvres de patience plutôt que de génie, visant presque au trompe-l'œil, mais vivantes après tout malgré leur apparence de laque et de nacre ; et plus loin un joueur de cornemuse tirant la langue à son public par J. Tilius, un peintre qui abuse des tons polis, cuivrés, vernissés, de la perfection, si j'ose le dire, mais qui a touché d'un pinceau bien juste et bien léger cette jolie caricature.

Dans ce genre achevé, dans ces scènes familières, c'est toujours à Terburg, à Gérard Dow, à Miéris qu'il en faut revenir. Ils savent ne pas outrer les expressions, ils ne cherchent pas comme Tilius à faire rire ; ils saisissent sur le fait la vie intime et donnent aux figures, aux attitudes et aux choses un charme que le fini du détail, loin d'atténuer, rend plus sensible encore. La *Femme qui pèle une pomme* est un des jolis tableaux de Terburg : on le retrouve là avec tout son naturel un peu lourd, sans séduction et sans grâce, mais sincère et précis ; le baby qui attend patiemment en regardant à la fois sa mère et le fruit qu'elle lui prépare est le type vivant de la convoitise enfantine. La *Jeune fille qui écrit*, du même maître, n'est ni jolie ni bien tournée, mais comme son expression réfléchie est exacte, comme sa main court sur le papier, comme toute l'attitude correspond bien à sa pensée, quelle harmonie dans toutes ces lignes studieuses ! Il ne faut ici parler que pour mémoire des menus détails de ces charmantes œuvres, des arabesques du tapis, du moelleux des étoffes, de l'éclat des vases : il n'y a plus rien à dire sur cette perfection des accessoires. Nous la retrouvons, plus fine encore peut-être dans Miéris, et surtout dans ses deux admirables toiles du Belvédère, et qu'il faut classer hardiment parmi les chefs-d'œuvre de la galerie. Le *Cavalier chez la marchande* est à la fois d'une facture exquise, de la plus haute élégance de coloris, et si l'on n'envisage que l'expression, un tableau pétillant d'esprit. Debout, devant le comptoir où s'étalent des étoffes chatoyantes, le jeune seigneur tout en causant prend le menton de la gentille marchande avec un air si fin, un si heureux sourire ! il est tout ensemble hautain et galant, protecteur et engageant : la satisfaction de soi-même, la

fatuité et la bonne humeur étincellent dans son œil brillant. La jeune femme coiffée d'une cornette blanche, vêtue d'une casaque de velours noir bordé de cygne, d'une jupe de satin qui miroite, se laisse faire en vraie coquette flattée des attentions du gentilhomme. Au fond, un vieux assis au coin du foyer se retourne en souriant et escompte à l'avance ce que doit rapporter à la boutique la politesse familière du riche et noble acheteur. La scène est gaie, lumineuse, quelque peu légère, mais avec convenance : le fini dans le rendu des choses égale la justesse des expressions ; le baudrier, l'épée, le tapis de table brodé d'or sur fond cramoisi, la chaise de vieux chêne, le lustre de cuivre, les velours et les dentelles, dépassent pour ainsi dire les élégances réelles par le brillant, le poli des tons, la richesse des nuances. Miéris seul peut lutter avec Miéris dans cet ordre de perfections : la *Consultation du docteur* rivalise avec le *Cavalier chez la marchande*. Le médecin en longue robe de velours, la toque sur la tête, se tient auprès de la patiente souffreteuse et endolorie. Il tâte le pouls et fait la grimace ; elle le regarde d'un œil inquiet et triste. Pas de sujet plus simple sans doute : le maître l'a rendu avec un naturel incomparable, une naïveté d'expression qui séduit sur-le-champ le regard et l'esprit. Et quel velouté dans les tons, quel charme dans les moindres détails de l'appartement, dans ce bassin de cuivre, dans ce bahut de chêne surmonté de vases bleus du Japon, dans le délicat modelé des visages, dans les moindres nuances des costumes ! C'est là un Miéris de la plus belle eau que les amateurs payeraient des prix fous dans une vente et qui jamais ne serait trop cher.

Ce n'est pas là, dit-on, du grand art. Je le veux bien ; et si l'on cherche de la peinture large, épaisse, un style magnifique et superbe, qu'on aille à Venise, à Florence ou à Anvers : c'est une autre façon de concevoir la nature et d'interpréter la vie humaine, et je ne comprends pas qu'on chicane ces merveilleux artistes sur la forme de leur étude et la portée de leurs œuvres. Voici, par exemple, Gérard Dow, qui a de nombreux détracteurs parce qu'il est, à leur gré, trop soigneux des moindres choses, trop *léché*, trop verni, poli comme l'ivoire ou l'agate. Assurément, ce docteur qui examine une fiole à la lumière, et qui rappelle celui de la *Paralytique* du Louvre, est traité avec une perfection extraordinaire : la buire de marbre veiné, le vieux livre, les vitraux plombés, le plat de cuivre, sont autant de prodiges d'imitation ; mais ne nous y trompons point : cette imitation n'est ni froide ni servile, ce rendu minutieux n'est pas obtenu aux dépens de l'ensemble du tableau ; en serrant de près le réel, le maître n'en a pas moins rencontré l'unité de la composition et le charme de la vie. Cette vieille femme, qui regarde un pot de fleurs sur sa fenêtre, bien que ses rides soient scrupuleuse-

ment indiquées une à une, n'en est pas moins enveloppée dans un pâle et doux rayon de soleil. A Dieu ne plaise que je reproche rien à ces artistes consciencieux et sobres, dont l'inspiration est secondaire, je le veux bien, et qui n'ont rien, sans doute, des grands élans, des grâces infinies, des rayonnements superbes qui ont immortalisé les Titien, les Raphaël, les Rubens, mais qui ont interprété avec tant de finesse et d'élégance la vie familière, les intérieurs délicatement éclairés, les objets qui nous entourent, les incidents ordinaires des choses humaines, les scènes intimes, qui sont pour ainsi dire la monnaie courante de l'existence moderne et le spectacle de tous les jours.

VII

Il me reste à vous parler des Allemands et de quelques Flamands primitifs, dont les œuvres sont réunies dans plusieurs petits salons du second étage du Belvédère. Holbein et Albert Dürer dominent tout parmi ces maîtres : nous les étudierons en terminant ; indiquons d'abord rapidement les antiques, les saints de Théodoric de Prague sur fond d'or, pareils aux coups d'essai naïfs de l'école de Sienne et des premiers Florentins ; les rétables du peintre inconnu désigné sous le nom bizarre du « Maître de la mort de la Vierge », étonnant assemblage de la raideur hiératique dans certains personnages, et chez d'autres, du mouvement le plus vrai et des détails les plus fins de la vie active ; auprès de lui apparaissent les types immobiles d'Hugo von der Goës, placés sous des arcades qui encadrent des castels et des prairies en miniature, et surtout un *Christ mort* de Memling, traité avec un admirable pathétique, ressortant en lumière dans toute la raideur du cadavre, au milieu des femmes éplorées, en face de la Vierge qui s'affaisse, magnifique drame devant lequel on oublie les erreurs de la perspective et les formes anguleuses des figures, pour ne songer qu'au sentiment profond de la douleur et de la foi. Citons les deux portraits d'hommes de Jean Van Eyck : l'un sur fond noir, d'où ressort une figure lumineuse, aux yeux fins, limpides, inoubliables, l'autre, toute ridée, tannée, flétrie, d'une étonnante justesse dans les tons bruns et jaunâtres ; le *Saint Jérôme* de Quentin-Metzys, étude achevée de vieillard desséché par les ans et par les austérités ; le *Bijoutier*, du même, offrant une bague avec l'air grave, attentif, de l'homme pratique absorbé par l'idée du marché qu'il va conclure. Les Van Orley, incompréhensibles parfois, doubles panneaux où les légendes d'Antiochus et les scènes des Actes des Apôtres servent de prétexte aux plus incroyables anachronismes de costumes,

à des groupes de figures grotesques et farouches, à des prodiges de détails exacts, étincelants de couleur, d'une richesse merveilleuse, exécutés avec la plus minutieuse finesse et avec une puissance de tons qui ne laissent pas songer aux défectuosités et aux maladresses de l'ensemble; remarquons encore les solides portraits d'Amberger, figures de petite dimension, d'une si grasse peinture, d'une vie si intense; le vieux livre et les tapis de Marcus Gérard, véritable sujet d'un tableau qui représente une femme à face ingrate; et aussi toutes ces œuvres anonymes de maîtres de la haute et de la basse Allemagne, des écoles flamandes du seizième siècle, inspirations religieuses si touchantes dans leur expression naïve, pleines d'hésitations dans la facture, de fautes dans le dessin, d'incertitudes de perspective, mais qui nous charment par la grâce de leurs types recueillis, pâles et doux, auréolés d'or.

Ce sont là de curieuses œuvres plutôt au point de vue de l'histoire de la peinture que dans l'ordre des idées esthétiques. Il faut examiner de plus près les tableaux de Lucas Cranach et la collection si précieuse des panneaux du vieux Breughel. Les têtes de jeunes filles, de Cranach, si peu séduisantes qu'elles semblent au premier coup d'œil, sont des chefs-d'œuvre de dessin sévère. On les retrouve, à peu près pareilles, dans deux tableaux, avec leur costume saxon du seizième siècle, leurs robes de velours rouge, leurs gros colliers d'or, leurs toques et leurs résilles. Ces figures sont maigres et sans grâce, mais ces traits irréguliers sont tracés de main de maître, les yeux sont vivants, la lourdeur des physionomies est ici un caractère de race fortement accusé et relevé par la netteté des lignes, par la vivacité de la couleur; la raideur des attitudes, si monotone qu'elle soit, ne messied pas d'ailleurs à ces types chastes. J'aime aussi, du même maître, ce portrait d'inconnu, vu de trois quarts, coiffé d'un chapeau noir, mais surtout l'admirable portrait de Luther, digne d'Holbein : c'est un petit tableau, modelé avec une étonnante justesse : la tête est grosse, carrée, presque matérielle, l'obstination se révèle dans tous les traits : pensif, studieux, tenant en main un livre entr'ouvert, le grand réformateur a l'air d'un bon bourgeois allemand; rien de supérieur dans cette physionomie froide et patriarcale. Le peintre a surpris l'expression familière de ce colosse trapu, le caractère lourd que la figure du moine fougueux d'Augsbourg a affecté en vieillissant. C'est un Luther satisfait, paisible, triomphant, mais sans emphase, plein de santé, en équilibre. Cranach l'a peint respectueusement, mais avec une fidélité implacable, tel qu'il était dans son intérieur, père de famille plus que chef de secte, n'ayant plus rien du lutteur, philosophe au repos, à demi homme d'Église et à demi bourgmestre. C'est une œuvre historique d'une haute valeur,

en même temps qu'un des plus solides et des plus exacts portraits que l'on ait légués à la postérité.

Les panneaux de Breughel le Vieux forment une collection; ce n'est qu'au Belvédère qu'on peut étudier et connaître ce maître naïf et malin, si libre d'allures, si consciencieux dans la forme, et dont le talent simple et robuste prend par instant des proportions épiques. Son fils aîné, Breughel dit *de Velours*, soit, comme le prétendent des biographes, à cause du choix de ses justaucorps, soit à cause du caractère moelleux, velouté de ses tableaux azurés remplis de personnages fins comme des miniatures; son second fils, Breughel, qu'on a appelé d'Enfer, parce qu'il se plaisait à peindre les flammes du Tartare antique et les feux éternels où se tordent les damnés de Dante, sont bien loin l'un et l'autre de son vigoureux génie. Le vieux Breughel est un des maîtres peintres de la Hollande; grotesque parfois, il sait, quand il convient, être grave, et sa trivialité n'est que la forme extérieure de son imagination puissante. Il ignore l'art de la composition et ne sait pas faire converger autour d'un centre les mille détails de son œuvre; il multiplie, avec une prodigalité extraordinaire, les objets et les personnages, mais ses types rustiques accusent une rare entente des choses réelles, le sentiment de la vie. Ses grands tableaux du Belvédère ont été pour moi comme une révélation de cet artiste qui n'est pas estimé à son prix d'après ce qu'on en voit ailleurs, et qui mérite d'être placé parmi les plus laborieux et les plus pénétrants interprètes des scènes inférieures de l'existence humaine. Voyez sa *Noce de paysans*, d'une couleur un peu rude sans doute, mais traitée avec une connaissance si profonde des attitudes; il y a là tel homme portant un plat, tel autre versant du vin dans son verre, tel autre encore, vu de dos, assis à table, qui sont des merveilles de naturel et de précision; admirez sa *Dispute du Carême et du Carnaval*, étonnante mascarade, bouffonnerie de cent personnages qui se meuvent en désordre à l'entour de l'antithèse du ventru sur son tonneau et de la maigre fée de la pénitence, brouettée par des moines effarés. C'est une charge, si vous le voulez, mais qui n'est pas ignoble et déhanchée comme les débauches de Jordaëns, de Steen ou de Brauwer. Breughel ne force pas la nature; il la prend comme elle est sous sa forme brutale, avec ses angles et ses violences, mais en serrant de près la réalité. Il laisse aux hommes et aux choses leur aspect risible ou vulgaire, mais il ne dépasse jamais la mesure; et sa ligne, même dans la caricature, reproduit le type vrai. Ce grand et sérieux mérite est visible surtout dans un tableau charmant qui représente un paysan qui surprend un enfant perché dans un arbre. Sur un fond de paysage agreste, traité dans une gamme légère et lumineuse, la

figure narquoise de l'homme des champs se détache avec précision. Le peintre a saisi là non pas seulement l'expression d'un individu, mais celle de tous les campagnards rusés. Il n'a pas été moins heureux dans son tableau des jeux d'enfant, où il a réuni toute une multitude de gamins rieurs, courant, sautant, marchant sur la tête, se suspendant en grappes les uns aux autres dans une confusion charmante et dont il semble qu'on entende le bruit. Il ne faut pas, je le répète, chercher de composition régulière dans les singuliers ouvrages de Breughel : son *Massacre des Innocents*, par exemple, l'un de ses plus beaux ouvrages, est une suite de scènes, et non pas un ensemble ; et, de plus, rien n'est moins biblique et rien n'est moins oriental que ce village des Flandres, envahi par des reîtres qui tuent à tort et à travers et qui piétinent dans la neige. La couleur locale est absolument inconnue à Breughel, mais en revanche chacun de ses groupes de soldats furieux et de mères sur la défensive est vraiment très dramatique et touchant. Sa *Tour de Babel* est un monde, une prodigieuse fourmilière d'hommes, de chevaux, de chariots superposés dans une construction d'une architecture inouïe. Son *Chemin du Calvaire*, où l'on voit les larrons harangués par des capucins et toute une populace en mouvement à travers un paysage rempli de moulins à vent, de maisonnettes, de potences, de voitures et de corbeaux, ne donne sans doute pas la moindre idée de la vraie scène historique, et l'on ne comprend pas comment le récit évangélique a pris cet aspect dans l'imagination du maître, mais la variété des groupes est merveilleuse ; ces mille personnages que rien ne rattache les uns aux autres sont peints avec une franchise, un esprit, une légèreté de pinceau, une verve brillante, une richesse de détails qui révèlent à la fois une imagination inépuisable, un sentiment du pittoresque poussé à l'extrême, un art achevé bien que naïf, le bizarre et prodigue génie d'une époque enfantine et incertaine. Tous ces tableaux du vieux Breughel, réunis dans une même salle, montrent le maître sous les aspects les plus divers ; ils concentrent en eux, si je puis dire, à l'état rudimentaire, l'ensemble des qualités spéciales que les grands Hollandais et Flamands développeront et perfectionneront plus tard, auxquelles les Téniers et les Terburg, les Van Ostade et les Miéris donneront leur plein caractère et leur complète intensité; toute une école est là, déjà vivante, et l'on en constate la vigoureuse et saine origine. Le vieux Breughel est un ancêtre ; sa glorieuse postérité l'a fait quelque peu oublier, mais il n'est que juste de saluer en lui avec respect l'initiateur de cet art, expressif et sincère, qui a raconté dans ses innombrables œuvres tant de scènes de la vie humaine.

Je me suis écarté des Allemands. J'y reviens en terminant cette

étude, avec leurs deux colosses, Holbein et Albert Dürer. Il n'y a au Belvédère que des portraits d'Holbein : c'est à Dresde qu'il faut admirer son œuvre capitale, sa *Vierge avec l'enfant malade;* mais ses portraits, en réalité, ceux de Bâle, ceux de Berlin, ceux de Vienne, constituent la majeure partie de ses travaux : on peut dire qu'on le connaît bien quand on les a étudiés. C'est dans cette reproduction si profonde de la figure que son génie est visible : génie calme, sévère, qui se complaît parfois avec excès dans la perfection des accessoires, mais qui donne tout leur accent psychologique à des traits immobiles. Jamais il ne cherche l'effet dans les expressions étranges, dans les jeux de physionomie, dans l'éclat des regards, dans les émouvantes grâces des sourires; toutes ses figures sont austères et placides; une immuable sérénité domine leurs lignes plus ou moins belles, mais toujours apaisées. Elles ne sont point froides, cependant, ni insignifiantes, tant elles sont pénétrées de lumière et tant la vie qui les anime est intense bien que voilée; mais les passions de leur âme y demeurent concentrées, l'artiste n'a voulu les voir que sous l'aspect des êtres immuables. En ce sens, il se rapproche de l'art grec dont il ignore la beauté superbe, mais qui n'admettait guère, comme lui, que les formes graves, silencieuses, tranquilles. Les sculpteurs attiques cherchent exclusivement l'idéal; Holbein, le réel; mais celui-ci comme ceux-là reproduisent systématiquement le repos et la dignité de la face humaine. L'*Anne de Clèves*, du musée du Louvre; l'*Argentier de Henri VIII*, du musée de Dresde; le *Marchand*, de la galerie de Berlin; la *Jeanne Seymour*, le *John Chambers*, le *Tybis*, le *Bourgeois anglais*, la *Femme au bonnet brodé d'or*, du Belvédère, révèlent la même inspiration imposante et douce. La *Jeanne Seymour* est une œuvre où le souci des détails du costume, des dentelles, des bijoux est exagéré et absorbe trop l'attention du spectateur; mais quelle pureté digne de Raphaël dans ce visage pâle, glacial, d'une raideur toute britannique! quelle sobriété dans ces lignes, dans cette couleur transparente! Comme les moindres nuances de la vieille et grave figure de John Chambers, le médecin de Henri VIII, sont rendues avec une puissance superbe! Que dire de ce Tybis, vu entièrement de face, modelé en pleine lumière, et de cet inconnu vêtu d'un habit à revers de soie violette qui fixe sur le passant son regard sympathique et franc avec une si énergique majesté! Ce sont des portraits qui donnent de la nature humaine une idée supérieure; et indépendamment de la fermeté d'un art impeccable, cette manière de comprendre l'homme demeurera la gloire d'Holbein.

Il ne me reste à vous parler que d'Albert Dürer, et je ne saurais mieux finir. Ses tableaux du Belvédère sont de sa meilleure facture

et de son meilleur temps. Si j'excepte le *Christ en croix* qui est à Dresde et dont j'ai eu l'occasion de parler plus haut, je n'ai vu de ce grand maître aucune œuvre d'une beauté supérieure à ses tableaux de Vienne. Le peintre de Nuremberg ne plaît pas à tout le monde : il ne séduit pas au premier coup d'œil : capricieuse et singulière, son inspiration ne procède pas de cet universel sentiment du beau qui s'impose à tous les esprits; elle n'emprunte rien aux autres écoles. La Renaissance n'a point éclairé de ses souvenirs antiques ce génie essentiellement national et personnel. Son œuvre, indépendante, complète dans toutes ses parties, où la pensée et la forme sont dans une parfaite harmonie, ne doit rien qu'à son temps, à son pays, à la puissante initiative de l'artiste; elle se présente dans l'histoire de l'art, non point comme un accident, non point sans racines sans doute, car on y retrouve quelques-uns des caractères de ces maîtres peu connus de la basse Allemagne qui ont exprimé confusément au moyen âge le génie naïf et réservé des peuples germaniques, mais comme une création unique, d'une supériorité écrasante sur tout ce qui l'a précédé et l'a suivi en Allemagne, comme une manifestation imprévue et superbe de l'idéal plastique au delà du Rhin. Soit qu'il s'attache avec une ténacité qui ne connaît ni distraction ni défaillance à la recherche du vrai, soit qu'il s'abandonne à son imagination audacieuse et parfois mystique, Dürer est toujours libre et seul : nul grand artiste ne l'a devancé et ne le fait pressentir; nul élève ne le suit et ne l'achève. Il rayonne isolé dans sa majesté hautaine. Il n'a rien demandé qu'à soi et n'a rien livré à d'autres. La pureté de sa ligne, la délicatesse de sa couleur, son intelligence de la vie, son sentiment des choses surhumaines, son modelé comme son style, son réalisme comme ses rêves, ne ressemblent en rien au dessin, au coloris, à la précision, à l'idéal ou à la fantaisie des autres maîtres. Il a tout tiré de son propre fonds dans quelque ordre d'idées qu'il se soit placé : sa grâce comme sa force ont leur cachet spécial et n'appartiennent qu'à lui. La finesse exquise de ses contours, la précision de son dessin ne sont pas inférieures à la perfection de Raphaël, mais n'y font même pas songer. Son archaïsme n'est pas celui des premiers Italiens; la netteté exquise de ses détails ne rappelle en rien celle des Hollandais. Son sentiment religieux n'est pas celui de Van Eyck ou de Memling, encore moins de frà Angelico. Il a toutes les qualités souveraines au même degré que tous ces maîtres, mais il exprime autrement : il parle un autre langage.

Ses deux Vierges blondes et roses du Belvédère sont des diamants d'une incomparable transparence : l'une avec ses cheveux de soie et d'or, son visage souriant et potelé, son ingénuité visible, fait

penser aux jeunes filles rêvées par les Minnesinger; l'autre, plus mince, le front couvert d'un voile aérien, encadrée dans ses tresses légères, est la jeune mère allemande dans toute sa grâce naïve et pudique. Le dessin est rude; toutes les difficultés sont abordées de front dans les tons clairs; il y a un peu de bosselage et pour ainsi dire de martelage dans le modelé, mais quelle science sûre d'elle-même! Quelle piété intime et ressentie dans ces figures, quelle ineffable chasteté dans ces regards et jusque dans les nuances douces de ces roses, de ces azurs, de ces blancheurs idéales! A côté de ces deux radieux visages, pareils à des apparitions célestes, quelle antithèse où se révèle la puissante variété du génie d'un grand artiste dans cette figure de jeune homme, type rude et carré, vrai Bavarois aux cheveux roux, grave, musculeux, d'expression un peu lourde, tête d'homme d'armes du temps de Goetz de Berlichingen; admirez encore le réalisme superbe de ce médaillon d'un marchand de Nuremberg, aux traits anguleux, froids, sévères, un peu communs dans la forme, mais si délicatement ciselés. Le maître, qui pouvait à la fois peindre ces deux Vierges et ces visages contemporains si vivants, touchait aux deux pôles de l'art, l'idéal et le réel; il atteignait le charme dans le rêve et la précision dans le vrai : on mesure par ces œuvres si différentes et d'une égale beauté sa colossale envergure.

Albert Dürer, présente, en effet, ce double caractère : il est tout ensemble un mystique profond et un réaliste précis. Ses portraits, il est vrai, par l'exactitude excessive et riche parfois de leur exécution vigoureuse, donneraient l'idée d'un artiste exclusivement attaché à la reproduction précise des formes extérieures; mais comme il échappe dans ses tableaux à cette tyrannie de la matière! Je n'ai pas à parler ici de ses eaux-fortes, où son inspiration est plus spontanée, plus personnelle encore, soit qu'il fasse errer des chevaliers bardés de fer dans des forêts où s'entre-croisent les sinistres réseaux des branchages difformes, soit qu'il dresse des déesses nues dans quelque vallon sombre d'un Brocken fantastique, soit qu'il représente au sein d'un mystérieux paysage la figure allégorique de la Mélancolie couronnée de fleurs étranges. Ses tableaux, où se développe, en définitive, toute sa pensée, participent de sa double et constante préoccupation de l'idéal surhumain et de la forme terrestre. Son *Christ*, de Dresde, l'une des merveilles de l'art moderne, résume au plus haut degré, par son expression divine et la perfection de ses lignes, les deux aspects de son génie : j'en dirai autant des deux Vierges que j'ai essayé de décrire tout à l'heure. Elles appartiennent à la fois à la terre, à la terre allemande, bien entendu, et aux régions célestes. Ce sont des femmes et aussi des créations idéales.

Voici maintenant deux œuvres qui attestent, une fois de plus, la

double puissance du maître : l'une est toute humaine, et l'autre est une vision. La première est un tableau célèbre : les *Martyrs de Perse*. Dans un vaste paysage, Albert Dürer a concentré plus de cent personnages, les victimes et les bourreaux ; les victimes accablées par toutes les variétés de supplice, celles-ci décapitées, celles-là précipitées sur des piques, les autres frappées à coups de sabre et de massue, traînées sur le sol, attachées à des poteaux sanglants ; les bourreaux dans toutes les attitudes de la violence farouche, depuis le soldat qui exécute jusqu'au roi à cheval, entouré de ses sicaires et qui contemple avec une gravité inflexible ce spectacle formidable. Au centre, par un étrange oubli de toute vraisemblance, le peintre s'est représenté lui-même considérant la scène horrible. Les défauts de cet ouvrage apparaissent au premier coup d'œil : il n'y a aucune unité dans le drame. C'est une série d'épisodes juxtaposés, et la perspective même est fort incertaine ; mais la magnificence de la couleur, la variété des personnages, le fini des détails, la saisissante énergie des groupes, rachètent amplement les incohérences de la composition. Dürer s'est maintenu là, volontairement, dans la reproduction réaliste d'une tragédie atroce ; il s'est imposé une exactitude absolue, poussée jusqu'à l'excès, jusqu'à la représentation repoussante des blessures les plus affreuses, des têtes coupées, des corps défigurés. Nous avons, là, devant les yeux, dans toute son étendue, l'aspect rude, brutal, matériel de son génie.

Mais, à côté de cette œuvre plus juste que belle et plus terrible qu'émouvante, voici tout un merveilleux poème où le même artiste, s'élevant brusquement au-dessus de l'étude des corps et de la contemplation d'un fait historique, entre dans le domaine mystique avec un prodigieux essor. Dans cette composition étrange, les personnages ne dépassent pas les dimensions du *Christ* de Dresde, c'est-à-dire environ 20 centimètres de hauteur, et tout le tableau n'a guère plus d'un mètre et demi d'élévation : mais c'est toute une conception du paradis tel que le comprenait le moyen âge, tout un Olympe céleste et humain, un assemblage singulier de figures divines et de groupes terrestres. La scène se passe dans les nuées, dans l'azur ; au bas du tableau, un vaste paysage, la mer et ses horizons lumineux, une ville étageant ses édifices sur une colline, de verdoyants promontoires ; puis au-dessus un vaste espace, au-dessus encore, dans l'éther rayonnant, sur de larges nuages, des saints et des anges ; en haut la Trinité fulgurante : Dieu le Père, la tête ceinte de la couronne des Césars d'Allemagne ; le Fils en croix, soutenu par les mains du Père ; l'Esprit-Saint, planant sous la forme de la colombe. Des deux côtés, les séraphins avec des ailes roses, vertes, bleues ; les vierges martyres auréolées ; puis toute une foule singu-

lière de bienheureux qui adorent; des rois avec la Toison d'or au cou; des princes du saint-empire, casqués et cuirassés, puis la masse confuse de ces gens de toute race et de toute tribu, qu'a rêvés l'Apocalypse autour du trône de l'Agneau : costumes bizarres, mitres extraordinaires, robes orientales, diadèmes resplendissants, manteaux d'or et de pourpre, chasubles couvertes d'arabesques, prodiges de couleurs et de rayons, œuvre de peintre et d'orfèvre, toutes les merveilles de la plus étincelante palette, les reliefs métalliques du plus délicat ciseleur. Chaque figure de cette multitude, les jeunes filles et les pontifes, les gens du peuple et les chevaliers, les prophètes et les archanges sont traités avec une perfection égale, une étonnante variété d'attitudes dans la même prosternation et dans la même extase, tous sont absorbés dans une pensée unique, dans l'adoration du Christ crucifié et du Jéhovah qui le présente au monde ébloui. C'est toute une vision conçue sous des formes pieuses, réelles et en même temps séraphiques et glorieuses : c'est la terre transfigurée, la terre ai-je dit, et il faut ajouter la société d'un siècle chevaleresque ravie dans une contemplation idéale, affirmant sa foi, transportée à travers un nimbe rayonnant. Je ne connais pas d'œuvre plus singulière et plus saisissante, à la fois aussi caractéristique d'une époque déterminée et plus profondément pénétrée de la lumière idéale et de la splendeur éternelle. Toute l'inspiration d'Albert Dürer, son tempérament humain et son sentiment religieux, son idée mystique et sa puissance matérielle sont concentrés dans cette merveilleuse apothéose. Il avait bien, d'ailleurs, la certitude d'avoir tracé là une de ces pages maîtresses, qui font époque dans la vie d'un artiste et dans l'histoire de l'art, car il s'est placé lui-même, non point dans les espaces célestes, mais sur la terre dans le paysage dominé par les personnages radieux : au coin de droite, sur un tertre, on le voit debout, rêveur, tenant à la main un parchemin encadré, sur lequel on lit ce grand nom : « Albertus Dürer Noricus, » et cette date : 1511. Son génie était à son apogée; il s'était concentré dans ce chef-d'œuvre où il embrassait à la fois la terre et le ciel.

Nous terminerons, par ce tableau qui est la gloire de l'école allemande et qu'elle n'a jamais surpassé, cette longue étude du musée du Belvédère et nos souvenirs des belles heures que nous avons passées à contempler tant d'œuvres que la plume peut bien rappeler, mais qu'elle est impuissante à décrire.

C. M.

LES RÉVOLTES DE SIMONE

Simone Varcourt avait vingt ans depuis trois mois, quand on la fiança au comte Roger d'Assy.

Elle était entrée au couvent lors du second mariage de son père, pour accomplir le dernier vœu de sa mère mourante. La pauvre femme, sentant sa fin, avait voulu préserver du fond de sa tombe l'enfant qui lui coûtait la vie, en exigeant cette promesse suprême.

Simone était fort riche du côté maternel; cependant un chuchotement, significatif dans sa discrétion, s'éleva aux quatre coins du noble faubourg, quand son mariage avec Roger d'Assy fut connu. — C'est que la vieille comtesse, fière comme Junon elle-même, avait fait sucer à son fils autant d'orgueil que de lait, l'élevant dans les purs principes, et tonnant avec fureur contre les mésalliances. Et voilà que tout d'un coup, sans paraître hésiter, elle en tolérait une pour son fils : comment expliquer une pareille contradiction?

La grande dame était d'un abord difficile et peu disposée à se laisser pénétrer, quand il s'agissait de sa conduite privée. Elle eût volontiers dit, comme Louis XI : « Je jetterais au feu mon bonnet, s'il connaissait mes pensées »; mais dans son cercle intime, on s'étonna si fort, qu'elle daigna un beau jour s'expliquer comme suit :

« Que voulez-vous? Si Roger a beaucoup d'esprit, il ne sait rien que se ruiner noblement et nous mettre avec beaucoup de grâce — lui et moi — sur la paille. C'est un peu dur; je ne puis, à mon âge, solliciter une place du gouvernement. Receveuse des postes! me voyez-vous dans ce rôle? Je jetterais les facteurs à la tête des importuns; ou marchande de tabac, encore? J'exècre cette poudre et tous ceux qui en usent..... J'ai donc cherché une fillette assez riche pour acheter notre nom. Car c'est cela, en somme, et c'est triste. J'ai trouvé; l'enfant est belle et semble douce. Nous la formerons. »

En entendant Mme d'Assy annoncer de sa voix brève et cassante qu'elle « formerait » sa jeune belle-fille, quelques femmes encore assez jeunes pour avoir de la compassion se regardèrent et frémi-

rent; il était facile de prévoir que cette tutelle — ce joug, pourrions-nous dire — ne serait pas, comme celui de l'Évangile, tout d'amour et de paix.

Les heures qui précèdent un mariage se traînent lentement quand deux fiancés amoureux regardent ensemble la pendule. Leur brièveté est terrible si elles amènent la réunion de deux cœurs qui se repoussent... Longues ou courtes, elles s'égrènent avec leur passive régularité.

Pendant qu'on faisait à la Madeleine les préparatifs de ce noble hymen, les rares invités assez favorisés pour assister à l'ennuyeuse cérémonie qui se nomme signature du contrat, revinrent atterrés; il n'y avait pas eu de contrat — il n'y avait plus de mariage!... On s'épuisait en conjectures, mais finalement on ne savait rien.

La douairière d'Assy n'était plus abordable, et devenait tout à fait « pomme verte ».

Poussée à bout par la curiosité aux abois d'une vieille chanoinesse, sa cousine par alliance, qui n'ayant jamais pu consommer le malheur d'un époux, faisait profession de se réjouir du malheur des autres, elle répondit avec un regard noir et un laconisme énigmatique :

— C'était une impossibilité — qu'on ne m'en parle plus!

Le comte, son fils, se promena le sourire aux lèvres, une fleur à la boutonnière, très élégant, très satisfait; mais ses meilleurs amis dirent très bas à tout le monde qu'il étouffait de rage et qu'il avait pour cela d'excellentes raisons.

Il vint un moment où tous ces murmures discrets prirent les proportions d'un bourdonnement formidable, que la bonne éducation, particulière aux classes élevées, fut impuissante à contenir. Ce fut le jour où Simone Varcourt, la fiancée dédaignée de Roger d'Assy, épousa brusquement l'oncle paternel dudit comte, un superbe vieillard de soixante et quinze années.

Si le jeune homme gagnait à ce mariage une tante ravissante, il y perdait le plus clair de son avoir, le marquis d'Hérigny étant depuis longtemps sa suprême espérance.

Simone possédait du chef de sa mère 50 000 francs de rente. Le marquis en annonçait le double. Ce n'était pas le Pérou, mais cela faisait une bonne maison. On peut vivre à moins — en tout pays.

Cette fois, les choses ne traînèrent pas. Le contrat se signa à huis clos. La publication des bans précéda de quelques jours seulement le mariage, et par une radieuse matinée de printemps, entre une première haie de fleurs et une seconde haie, moins poétique, de curieux des deux sexes, Simone Varcourt, enveloppée de ses voiles, comme une jeune Juive, s'achemina vers l'autel.

La foule, désappointée, ne vit de la fiancée qu'une taille élégante et très souple, se dégageant des flots de satin, et les fleurs de la couronne qui tremblaient un peu sur de splendides tresses brunes.

En revanche, le marié excita l'admiration générale; il marcha droit comme un homme de vingt ans, très beau, très noble, très souriant, sous ses épais cheveux blancs... Il prononça avec une énergie juvénile le mot qui lui créait une nouvelle existence, à l'âge où l'on pense à mourir, et caressa sa jeune femme, agenouillée près de lui, d'un regard rempli de paternelles tendresses.

En sortant de la Madeleine, la nouvelle marquise ne prit que le temps d'échanger sa toilette contre un costume de voyage, et les époux partirent pour l'Italie.

Quand ils furent enfermés tous deux dans le coupé qui les emportait sur la route blanche à travers un nuage de poussière, le marquis attira sa jeune femme près de lui avec l'affection protectrice de l'aïeul qui se voit revivre dans l'enfant confiant et aimé.

— Embrassez votre père, chère enfant, dit-il, tâchez d'oublier et de pardonner... si vous pouvez.

Simone se redressa toute pâle, avec une flamme sombre dans ses yeux bleus, frangés de noir; et d'une voix où vibrait un ressentiment passionné :

— Monsieur le marquis, dit-elle, pour ce que vous avez fait, je vous vénère et je vous aime. Vous êtes noble et bon... vous ne pouviez rien de plus, mais tant que mon cœur battra, il souffrira, et souffrir... c'est se souvenir.

. . . .

Six mois après, à la fin d'un hiver que le marquis et la marquise d'Hérigny passèrent ensemble à Florence, la jeune femme revint seule à Paris.

Le deuil sous lequel elle reparut, plus belle et plus touchante, recouvrait du moins une sincère douleur ; son mari était mort en lui souriant, et elle se trouvait seule dans la vie une fois encore.

On connaissait fort peu la jeune veuve. La rumeur qui avait, lors de son mariage, agité la sphère parisienne où elle semblait destinée à vivre était depuis longtemps apaisée. Elle s'enferma dans une retraite absolue, seule habitante de l'immense hôtel que les d'Hérigny possédaient depuis un siècle et demi au milieu de la rue de Grenelle, et vécut là, entourée de vieillards, encadrée par ce lieu austère qui convenait à sa sévère et délicate beauté.

Un soir — son veuvage durait depuis deux ans — deux siècles! Elle s'était promenée longtemps dans le grand jardin, ménagé, par un rare privilège, derrière son hôtel, et dont l'étendue lui ôtait même le prétexte d'une sortie qui l'eût ramenée au milieu des vivants.

Lasse de marcher sous les tilleuls centenaires dont les branches tordues et bizarres se croisaient en berceau et interceptaient avec un soin jaloux le moindre rayon égaré, frissonnante sous cette ombre humide, elle se sentit soudain si solitaire, si inutile, si abandonnée, qu'elle se mit à pleurer avec les sanglots et l'abondance de larmes d'une enfant.

A cette heure désolée, elle eût donné sans regret sa couronne de marquise pour entendre une voix jeune et fraîche répondre à la sienne, pour être sollicitée au rire par un éclat de rire, pour reposer ses grands yeux fatigués de larmes sur deux yeux sympathiques et gais. Ses instincts de jeunesse, cruellement comprimés, venaient tous à la fois, comme une volée d'oiseaux prisonniers, se heurter aux barreaux de leur prison, et Simone s'effrayait de les sentir si forts, en face d'elle, si faible.

Du sein même de son désespoir, une vision consolante surgit. Elle rentra à l'hôtel, courant au travers des pelouses; puis, sans réfléchir, sans hésiter, elle écrivit quelques lignes d'une main fiévreuse, mit un baiser sur l'enveloppe, et le cœur plus calme, elle attendit.

II

Voici ce que la marquise d'Hérigny écrivit un soir d'automne, entre deux sanglots, à Mme Etienne Clarvey, sa plus ancienne amie :

« Je t'aime, je souffre, et je te reviens!... n'est-ce pas assez, avec une âme comme la tienne, pour que je m'élance en toute confiance, sûre de trouver tes bras ouverts?... Je ne te demande pas pardon. Je ne t'explique rien, je suis meurtrie, désenchantée, je veux pleurer sur ton cœur... Je sais que tu es mariée depuis quatre ans. Dis-moi l'histoire de ton mariage. Ton mari est-il assez généreux pour me laisser vivre dans ton ombre chérie? S'il ne l'est pas, Gabrielle... je crois que je mourrai. »

Huit jours après, Mme Etienne Clarvey répondit en ces termes à son amie.

« Avant toute autre chose, ma Simone :

« Je n'ai pas à t'ouvrir les bras. Ils ne se sont jamais fermés, et, le voudrais-tu encore, jamais ils ne se fermeront, non plus que le cœur... Je sais que tu as souffert. Hélas ! la loi de souffrance est générale. Les larmes sont pour tous les yeux, les croix pour toutes les épaules. Mais si ton passé a eu quelques heures douloureuses, l'avenir te reste, long et libre encore, et ne pouvons-nous essayer, à nous deux, d'y introduire un peu de joie?

« Ta vie n'est pas perdue, pour quelques années cruelles, pour

quelques injustices du sort. Je ne puis être triste, puisque tu me reviens, chère enfant prodigue!

« Je savais bien que notre amitié était solide comme le monde... et bien meilleure que lui.

« Regarde le ciel : il n'est jamais si bleu qu'au lendemain d'un orage. Nous ferons comme le ciel, ma chérie.

« Remontons un peu le sentier, veux-tu? Où en étions-nous de la vie, petite Simone, lors de notre dernier baiser? C'était, si je me souviens, en septembre, il y avait des grappes dorées à la vieille vigne, tout autour du préau; les petites filles jouaient aux barres, et nous, les grandes, — les vieilles, comme elles disaient, — nous nous promenions la main dans la main, le cœur noyé de la même amertume, car il fallait se quitter, et nous nous aimions bien!

« Tandis que j'étais plongée dans la tristesse, je reçus de mon père la lettre ci-dessous, consolante au possible :

« Ma chère enfant, je deviens un très vieux père à mesure que tu « te fais jeune fille. Il me faut un successeur, comme il te faut un « mari; j'ai trouvé l'un et l'autre dans la personne du docteur « Étienne Clarvey. J'en suis content. Les malades aussi. Je sais que « tu t'en rapportes à moi; tu vas donc l'épouser le plus tôt possible, « afin de me donner le repos du corps et de l'esprit.

« Je t'envoie de l'argent; achète un trousseau confortable; sans « fanfreluches, ton mari ne t'en demandera pas. — Véronique ira « te chercher le 16 au soir. « TON PÈRE DÉVOUÉ. »

« Voilà!

« Je sais que la réalité est toujours un peu brutale. Mais c'était y entrer bien vite; mon père parlait à son aise de m'en rapporter entièrement à lui; il m'était permis, cependant, de croire à quelques dissidences d'opinion entre mes vingt-deux printemps et ses soixante hivers.

« Aurais-tu trouvé une pierre assez dure pour briser ta jolie tête brune, ma pauvrette, en face d'une pareille aventure? Moi, très sage, j'ai paisiblement attendu Véronique et l'avenir, résignée, en principe, au docteur Étienne, tout en me réservant le droit d'en appeler, si l'arrêt de la cour me semblait trop rigoureux.

« Voici comment je raisonnais.

« Toutes les situations ont un bon et un mauvais côté. Ce mauvais côté est utile pour nous faire apprécier le bon à sa valeur, mais le découragement double la somme de ce mal nécessaire, gâte le présent, décolore l'avenir, et nous rend responsables, vis-à-vis de nous-mêmes, de beaucoup de tourments, faciles à éviter avec un peu de patience et d'énergie. Il est donc d'une bonne philosophie de jouir du bien de toutes ses forces, sans solliciter, par des terreurs hâtives, le malheur à s'approcher de nous.

« Tout cela est bien positif, n'est-ce pas, ma chérie ?

« Tu vas voir que le positif est drôle parfois, aux prises avec l'inattendu.

« Je suis partie, quinze jours après cette lettre et ces réflexions, avec Véronique et un trousseau confortable ; portant, comme Malborough, cuirasse et bouclier, pour me défendre des autres et de moi-même ; l'amour en personne, s'il se mettait en guerre, n'avait qu'à se bien tenir.

« Véronique conduisait l'antique cabriolet vert et jaune, traîné par Cocotte, et je venais de m'endormir pour ne pas rêver éveillée, — occupation malsaine à mon sens, — quand... voici où l'invraisemblable commence.

« Cocotte aperçoit sur la route quelque chose visible pour elle seule. Un tronc, un lièvre, son ombre peut-être... Ce quelque chose l'enchante ou l'effraye. Elle veut le poursuivre ou le fuir. Je ne sais ; mais, attraction ou frayeur, le résultat fut le même. Elle partit comme le vent, secouant ses deux longues oreilles, secouant la voiture, dont les ressorts crient et grincent, secouant Véronique, qui crie et grince aussi, secouant ta très humble servante, qui crie tout bas par orgueil, avec une frayeur terrible.

« Peu à peu, la voiture, lasse de grincer, se sépare en deux parties, et pendant que le train de devant, emporté par Cocotte affolée, va répandre la terreur au milieu des populations, le train de derrière se renverse et nous dépose, Véronique et moi, au fond d'un grand trou, rempli d'herbes, de vase et de grenouilles.

« Ici, mon récit devient incomplet. Véronique a sans doute recommandé son âme et la mienne au paradis entier. Nous avons dû écraser beaucoup d'innocentes grenouilles. Mais je m'étais évanouie, comme une petite maîtresse : j'en suis encore humiliée à l'heure présente.

« Quand j'eus recouvré mes esprits, je me trouvai couchée, et presque enterrée dans un énorme tas de foin, au milieu d'un appartement sans meubles et sans fenêtres qui ressemblait fort à une grange, avec un monsieur très noir et assez laid, dont le regard ironique me déplut tout d'abord.

« J'essayais de me lever pour me soustraire à cet examen, quand, tirant une main de sa poche et désignant mon tas de foin, il me dit :

« — Restez là, mademoiselle.

« L'esprit d'indépendance que tu sais se trouva mortifié, et je répondis sèchement :

« — Je ne resterai pas là. Je veux m'en aller.

« — Très bien, fit-il, allez-vous-en, mademoiselle.

« Il parlait bien ! J'essayai, sans retard, de m'en aller ; mais ma

tête tourna et je retombai sur mon foin, désolée de donner raison, par ma faiblesse, à cet étranger qui m'examinait toujours sans bouger plus qu'une souche.

« Le corps, mauvais serviteur, me refusait ses services. Restait l'esprit et la langue, son interprète fidèle. Je n'étais pas perdue tout à fait.

« Je m'appuyai sur le coude, et je dis, avec la raideur et l'impertinence dont je puis disposer :

« — Qui êtes-vous, monsieur, et que faites-vous là ?

« — Je suis un homme charitable, puisque je vous soigne, quoique vous soyez, mademoiselle, peu agréable à soigner. Je fais... tout ce qui concerne mon état.

« Son état ! C'était un boucher, peut-être... un boucher endimanché !

« — Et qu'est-ce que vous avez fait de ma bonne, monsieur ?

« — Votre bonne est partie pour Sivray, mademoiselle, et va ramener monsieur votre père, d'un instant à l'autre.

« — Véronique est incroyable, murmurai-je. Et... elle est partie à pied ?

« — Elle a pris ma voiture.

« Il avait une voiture, c'était toujours cela. Ma vieille nourrice n'en était pas moins inexcusable de m'avoir ainsi laissée sans connaissance, sur un tas de foin, avec un inconnu...

« Le bon sens, qui ne m'abandonne pas longtemps, grâce à Dieu et à l'éducation que j'ai reçue de mon père, me revenait par éclairs révélateurs, en même temps que le désir de mettre un peu de roman au début de cette vie pratique dans laquelle on m'introduisait les yeux fermés.

« Mon garde-malade ne disait plus rien. Il regardait le ciel, la route solitaire, le vent dans les arbres, et s'intéressait surtout au manège de deux pies qui faisaient leur nid tout au haut d'un grand peuplier.

« — Monsieur, dis-je subitement.

« Il abaissa avec nonchalance les yeux sur moi.

« — Voulez-vous fermer la porte ? l'air est trop vif et me donne le frisson.

« D'un seul pas, il se rapprocha, enveloppa mon poignet de sa grande main, et s'assura que ma peau tiède et souple n'annonçait aucune souffrance.

« — Vous mentez, mademoiselle, fit-il nettement. Vous n'avez ni frisson ni fièvre. Vous avez un caprice, voilà tout.

« Il ferma néanmoins la porte, et cette obscurité me donna réellement le frisson. Je n'avais pas peur, du reste ; cet homme ne m'ef-

frayait pas, il m'irritait, et j'aurais donné beaucoup pour le mettre en colère.

« Dans ce louable but, je l'interpellai de nouveau.

« — Monsieur !

« — Plaît-il ?

« — Voulez-vous ouvrir la porte ?

« Sans se fâcher et sans rire, il fit tourner la porte sur ses gonds avec un bruit de ferraille rouillée, et me rendit l'air et la lumière.

« Le roc était dur. Résolue à l'entamer à mes risques et périls, je multipliai les coups de pic.

« — Voulez-vous vous en aller, monsieur? dis-je. Vous me gênez.

« Il se pencha un peu plus au dehors, pour regarder à l'aise les deux oiseaux qui se becquetaient avec un ramage étourdissant.

« Il me faudra de la poudre, pensai-je; et je criai très haut, plus haut que les pies :

« — Monsieur !...

« Cette fois, il se retourna.

« — Très bien, dit-il, cela va mieux. Les forces reviennent.

« Il se moquait, mais à froid, sans se permettre un sourire.

« — Je voudrais savoir si vous êtes médecin, dis-je en m'asseyant sur mon foin.

« — Je le suppose, mademoiselle.

« — Ne seriez-vous pas, par hasard, le docteur Étienne Clarvey, mon futur mari ?...

« Victoire ! j'avais mis le feu à la mine ! il rougit prodigieusement, cet homme impassible, et se retournant.

« — Vous avez deviné cela ? dit-il. Eh bien, si j'étais votre futur, cela vous contrarierait-il beaucoup ?

« — Ex-ces-si-ve-ment !... fis-je, en scandant les syllabes.

« — Ah ! Et pourquoi ?

« — Devinez...

« — Je ne devine pas les énigmes, grommela-t-il.

« — C'est que c'est si facile à deviner, dis-je en joignant les mains, de l'air le plus candide.

« — Ecoutez, dit-il. Écoutez bien; je suis le docteur Étienne Clarvey, oui ; votre futur, c'est autre chose. J'avais presque accepté votre main...

« — Mille remerciements, monsieur.

« — Taisez-vous, s'il vous plaît. J'avais presque accepté, parce qu'on vous disait bonne; vous me semblez... le contraire, et je ne suis point d'humeur à rester en suspens; votre père est un imprudent qui préparait, avec des intentions excellentes, une irréparable sottise, car il ne connaît ni vous ni moi...

« Il me déplaisait moins, ce terrible homme, à mesure qu'il devenait plus méchant; j'avais cru voir dans ses yeux, lorsqu'il parlait de la folie de mon père, une sorte de lueur humide qui m'intriguait.

« Je me mis debout, non sans peine.

« — Docteur, dis-je, je voudrais bien marcher; mais j'ai peur de tomber; voulez-vous me prêter votre bras?

« Il me souleva comme une plume et me posa contre le battant de la porte, au grand air.

« Je devais être très pâle, car il me dit brusquement, en apportant près de moi une partie de mon lit de foin.

« — Aimez-vous le cognac?

« — Je ne pense pas, fis-je tout interdite de la question; on ne nous en servait pas au couvent les jours de fête.

« — Que sais-je, moi! grommela-t-il. Enfin, que vous l'aimiez ou non, il faut avaler cela.

« J'avalai une cuillerée d'un liquide très fort que je trouvai détestable, et qui me réchauffa des pieds à la tête; puis, sans retard, obéissant au plus pervers et au plus naturel des instincts, je cherchai à exercer mes forces contre celui qui me les avait rendues, en renouant l'entretien.

« — Ainsi, docteur, dis-je, vous trouvez que mon père, cet homme si généralement estimé, est un vieux fou?

« — Oui, mademoiselle; tâchez de dormir.

« Il resta silencieux. Je n'avais pas envie de dormir, et je voulais causer.

« — Vous n'êtes pas très aimable, monsieur, dis-je.

« — Libre à vous de me trouver gauche, noir, maussade et désagréable. Je suis tout cela, et on a dù vous en prévenir. Je ne vous cherchais nullement quand vous êtes venue vous casser la tête, ou peu s'en faut, à mes pieds. Votre père sera là dans un quart d'heure, En attendant, laissez-moi en paix.

« Il était féroce, et je m'amusais royalement, mais la conversation était difficile à soutenir.

« — Me trouvez-vous laide, monsieur? fis-je en me plantant devant lui, les yeux bien ouverts, la bouche en cœur, la taille cambrée, cherchant à faire ressortir tous mes avantages.

« Surpris de la question, il me toisa de la tête aux pieds, avec la bonne grâce d'un ours en cage, qu'un badaud taquine en passant.

« — Vous n'êtes pas mal, dit-il. Comme tout le monde.

« — Comme tout le monde! simplement? Voyez, je conservais encore quelques illusions.

« — Les illusions sont une sotte chose, dit-il. J'en conservais encore hier, comme un absurde rêveur que j'étais...

« — Et vous n'en voulez plus avoir aujourd'hui, parce que vous m'avez vue?... Ce n'est guère flatteur !

« Il s'est jeté, littéralement jeté, sur mes deux mains, et les a meurtries d'une étreinte énergique.

« — Ne plaisantons plus, enfant, m'a-t-il dit. J'ai quinze ans de plus que vous. Je suis un amoureux triste, gauche et farouche... Telle qu'on vous avait dépeinte, je vous croyais capable de supporter ma vie, sauvage et sérieuse comme moi-même : cela n'est pas. Cette vie vous serait à charge, car jamais vous ne pourrez m'aimer.

« Il oubliait sa colère en me regardant, et j'étais enchantée de la tournure que prenait mon roman, quand la voix de mon père, dominant le galop furieux d'un cheval, vint mettre un terme à cette intéressante situation.

« Il sauta lestement à terre, et s'adressant à son ami, avant même de me regarder :

« — Eh bien, Étienne, dit-il, avais-je raison ? C'est tout à fait une typhoïde que la fermière du bois Corbault commence. Mais je la sauverai.

« — Qui vivra verra, reprit mon futur. Pour moi, elle ne l'a pas.

« Heureusement, mon père n'entendit pas.

« — Tu es encore en vie, fillette, grâce au ciel, dit-il en me serrant avec tendresse sur son cœur. Tu nous reviens, ta place est marquée sur terre. Et c'est beaucoup de se savoir utile, depuis quarante ans cette pensée me fait vivre; à propos, comment trouves-tu ton mari?

« — Va au diable, cria mon irascible docteur. Si j'épouse ta fille, tu l'iras dire à Rome.

« — Quelle mouche te pique ? fit mon père tranquillement. Pourquoi ne veux-tu plus épouser Gabrielle?

« — Parce que tu m'as trompé, trompé, trompé ; parce que ta fille est jolie, et que tu ne me l'avais pas dit, parce qu'elle a de l'esprit et que je l'ignorais.

« — Tu ne me l'avais pas demandé, et je ne supposais pas que cela pût lui nuire ni t'affecter sérieusement. Est-ce là tout ce que tu as à lui reprocher?

« — Enfin elle me déteste d'avance. Demande-le-lui plutôt.

« — C'est parfaitement vrai, dis-je en souriant à mon père.

« Pauvre père ! cet affreux docteur avait osé dire qu'il ne me connaissait pas ! il lut ma pensée dans ce sourire, et poussant mon futur vers moi.

« — Embrasse-la donc, grand sot, dit-il.

« Et ce fut tout ; mon roman finit ainsi. Je me suis mariée, simplement, sans illusions décevantes, sans luttes passionnées, sans

regrets amers. Je vogue à pleines voiles dans la réalité, et je ne m'en plains pas.

« Maintenant, mon amie, revenons à toi. Il me faut aborder un sujet pénible. Tu as souffert, je le sens à la tendresse et à la pitié qui m'inondent le cœur, mais je ne sais rien de plus. Comment te guérir, sans connaître bien ton mal? J'aime mieux les blessures franches que ces plaies inconnues pour lesquelles chaque froissement est une torture renouvelée. Tu vas donc tout me dire ou, mieux, tout m'écrire, car je ne veux pas qu'une confidence douloureuse nous gâte les joies de l'arrivée et du revoir. Je m'engage à t'envoyer en échange le portrait ressemblant et non flatté de tous ceux qui m'entourent. Pour moi, je reste ce que je suis. Ta vieille et dévouée,

« GABRIELLE. »

Mme d'Hérigny à Mme Étienne Clarvey.

« J'ai tort de me révolter, dis-tu? Tu me parles de patience et d'oubli, tu me prêches doucement, comme un enfant mutin, prêt à sourire, la figure couverte de larmes...

« Tu invoques la loi de la souffrance, tu crois que je la repousse d'instinct, et que je me suis enfuie à la première morsure de la douleur, épouvantée de ma blessure, trop lâche pour essayer de la guérir. Tu crois enfin que j'espérais beaucoup de la vie, et qu'il a suffi d'une seule déception pour m'abattre.

« Gabrielle, nous avons grandi tout près l'une de l'autre; la même main a souvent agité nos deux berceaux, et mon cœur se rappelle trop fidèlement ce temps paisible pour que le tien ait oublié. Fut-il jamais une enfant plus facile à satisfaire que moi? Livrée à mes seules ressources, quand on m'eut séparée de toi, je ne connus pourtant pas l'ennui; un rayon de soleil me jetait dans l'extase; une caresse me faisait pleurer de joie...

« Et tu crois que l'enfant rêveuse et naïve, si facile à contenter, est devenue, sans autre cause que les mensonges ordinaires de la vie, une femme désespérée, méfiante, haineuse?... haineuse! je te vois sourire :

« Haineuse, dis-tu, elle, ma Simone! »

« C'est vrai, cependant.

« Dans le chaos de sensations qui se heurtent et se confondent en moi, la haine domine. Haine impuissante, mais implacable, contre ce monde misérable qui m'a faite ce que je suis, en me laissant la mémoire de ce que j'étais, et l'affreux regret de ce que j'aurais pu être...

« Tu admets que j'ai souffert... mais que sais-tu de cette souffrance? Sais-tu qu'on a pris de la boue à pleines mains pour en souiller ma pureté d'enfant? Sais-tu que j'ai vu des mères écarter leurs filles de moi, comme d'une brebis pestiférée? Sais-tu qu'une charité cruelle a mis sous mes yeux ces lignes que je n'oublierai plus, et qui résument ce que je puis attendre de la justice des hommes?

« Elle est belle... elle est riche... mais trop fière. On a beaucoup parlé d'elle... médisance ou calomnie, il en reste quelque chose... désormais... c'est une fleur fanée.

« Et pourquoi, grand Dieu! m'a-t-on arrachée à cette solitaire obscurité qui est la vraie sauvegarde de la femme? pourquoi m'a-t-on méprisée ainsi? Parce que j'ai été juste, loyale, généreuse, sincère; parce que, frémissante devant l'outrage, sans un bras pour me venger, sans une mère pour me guider, j'ai souffleté la lâcheté cupide d'un homme avec la seule arme qui restât à ma faiblesse.

« Te raconterai-je mon triste roman? hélas! il faut bien avouer la pensée qui me fait hésiter... si tu allais ne pas me croire!

« Oui. J'en suis venue là. Forte de ma propre estime, que j'ai conservée entière; sûre de ton cœur... Je l'ai vu à l'épreuve! malgré moi, je tremble encore...

« Mon mariage s'est décidé très vite. Je connaissais à peine mon père; depuis son second mariage, depuis dix ans, je l'avais aperçu au parloir, quelques heures à peine; son regard morne et sa contenance embarrassée me paralysaient. Je l'aimais pourtant, mon pauvre père! j'aurais voulu déverser sur lui toutes les tendresses perdues de mon cœur... je n'osais pas...

« J'habitais sa maison depuis six mois à peine, que je pouvais déjà me rendre compte des difficultés de ma vie dans ce milieu tourmenté.

« Sans être méchante, ma belle-mère n'avait pas la moindre notion de ce tact exquis, vertu souveraine de la femme. Elle aimait son mari, mais ne savait pas lui épargner les mille tracasseries de l'existence journalière, si absorbantes quand elles viennent compliquer une gêne voisine de la pauvreté.

« Injuste à mon égard, elle me rendait responsable du caprice de la destinée qui m'avait faite riche, alors que ses enfants, mes pauvres petits frères, étaient nés et devaient vivre pauvres. Cette fortune dont j'étais innocente, et qui ne m'avait donné aucun bonheur, éleva, dès le principe, une barrière entre nous; je la sentais jalouse et irritée. Je la redoutais comme une coupable, et de cette froideur craintive, commandée par sa propre attitude, elle me faisait un crime.

« Je vis Roger d'Assy trois fois, puis on me dit qu'il désirait m'épouser. Je devinais sans peine que ma présence créait à mon père un tourment de plus, et je sentais péniblement l'indifférence hostile qui m'entourait. Le comte était empressé, il m'adressait des paroles flatteuses, et m'associait, en souriant, à ses projets d'avenir... Je crus, dans ma folie, que c'était là l'amour.

« L'idée ne m'était pas venue qu'on pût m'aimer, non... — ne profanons pas le mot! — qu'on pût me vouloir seulement parce que j'étais riche... je n'analysais pas mes sentiments personnels, sûre que, s'il le voulait, je serais pour lui une compagne dévouée et fidèle.

« Sa mère, la comtesse d'Assy, me faisait peur; le regard de ses yeux bleu pâle pesait sur mon front, tranchant comme l'acier; elle ne m'aimait pas, elle me subissait, et cette contrainte était visible et blessante.

« Un soir, huit jours avant mon mariage, mon père me remit en pâlissant les écrins qui faisaient partie de mon héritage. Comme je touchais en tremblant ces diamants qui ont paré la mère inconnue que je pleure chaque jour, M[me] d'Assy m'enleva un des colliers, et le faisant miroiter aux feux des lampes :

« — Voyez, Roger, dit-elle, avec un sourire satisfait, ce bijou seul est une fortune.

« Prenant alors ma main, elle la pressa pour la première fois avec un semblant d'affection.

« Cette caresse me troubla, et je regardai son fils, mon fiancé.

« Roger ne soutint pas mon regard ; il ferma brusquement l'écrin, et rougit.

« — Suis-je donc si riche? demandai-je le lendemain à mon père, en me retrouvant seule avec lui.

« — Mon enfant, tu es fort riche, en effet, dit-il avec un soupir en passant sa main sur son front.

« Je regardai avec effroi ses traits altérés et vieillis, et saisie d'un irrésistible désir de lui parler une fois au moins de mes appréhensions, de ses chagrins, de ma timide et sincère tendresse, je nouai mes bras autour de son cou.

« — Mon père aimé, murmurai-je, êtes-vous riche, vous? Mes frères le seront-ils?

« Il tressaillit, et se dégagea doucement.

« — Mes fils sont comme moi, Simone, dit-il. Ils sont pauvres.

« — Et cela vous afflige?

« — Je puis les faire vivre aujourd'hui, mon enfant, mais je suis vieux, bientôt je leur manquerai, et cette crainte m'est une lourde croix. Ta mère m'avait tout donné, sa jeunesse, sa beauté, sa fortune... ; mais je la payais en retour d'une affection si profonde et

si absolue, que je n'en étais pas humilié. Ce fut une félicité complète, un rêve de bienheureux..., nous t'avions ardemment désirée. Tu fus reçue avec une ivresse folle, hélas! et ta mère mourut en souriant, au milieu des premières joies que tu lui donnais...

« Deux larmes roulaient lentement sur ses joues flétries. Je le regardai avec surprise, et il devina ma pensée.

« — Nous étions trop jeunes et trop heureux pour songer à l'avenir, mon enfant, dit-il, et je n'avais jamais admis la possibilité de la perdre ou de lui survivre.

« Quant à mon second mariage, pense à mon effroyable isolement! Puis, je croyais te rendre une mère, Simone.

« — Ah! murmurai-je, le cœur serré par un pressentiment cruel, une mère ne se remplace pas.

« J'embrassai mon père, et je sortis chancelante.

« L'enfant était morte, la femme s'était subitement éveillée, secouant et dépouillant son ignorance comme un lange. Mais que de déchirements dans ce réveil!

« Quelques heures avant, la comtesse d'Assy, adressant à mes bijoux le sourire qu'elle avait toujours refusé à la fiancée de son fils, m'avait enseigné le soupçon, et je gardais comme une épine au fond du cœur l'impression causée par la rougeur subite de Roger, se troublant sous mon regard. Les cheveux blancs de mon père et les anxiétés qui tremblaient dans sa voix venaient de m'apprendre les luttes et les devoirs de la vie.

« En huit jours, je sus ce que c'était que vouloir, combattre, agir. Il me fallut vaincre des résistances, acheter la discrétion des uns, dissiper l'incrédulité des autres. Il me fallut jouer un rôle, moi confiante et naïve; rien ne m'arrêta; j'accomplis un acte de justice que ma mère aurait béni, en m'appauvrissant au profit du père et des frères que je chérissais, et faisant disparaître du même coup une inégalité dont je rougissais.

« Le soir venu, le soir du dernier jour, pendant que les invités se réunissaient sous la haute surveillance de Mme d'Assy, arrivée la veille, Roger m'offrit son bras, et m'entraîna doucement dans une allée étroite et sombre.

« Quand nous fûmes loin, sous ce ciel que perçaient les premières étoiles, enveloppés d'un calme reposant, une détente soudaine se fit en moi. Après les difficultés et les terreurs de ces heures décisives, je sentais un immense désir de paix et d'espoir... Je regardai Roger; il était beau sous la lueur adoucie du crépuscule, ses yeux brillaient d'une douce flamme.

« A ce dernier instant, pensai-je, en face de cette nature si belle, seul près de moi, il ne pourra pas mentir, et sa sincérité décidera

de notre avenir, car, s'il est bon et s'il m'aime, je l'aimerai.

« — Monsieur d'Assy, lui dis-je sans réflexion, sans retenue, entraînée par cette soif de vérité dont je souffrais à mourir, si j'étais pauvre... m'aimeriez-vous? m'épouseriez-vous?

« Il eut un brusque mouvement de recul, si brusque que mon bras passé sous le sien retomba.

« — Qu'avez-vous, Simone? murmura-t-il sourdement; puis, reprenant mon bras et me couvrant tout entière de son regard ardent :

« — Riche ou pauvre, je vous adore, dit-il, car vous êtes belle à ravir les anges.

« — Mais cette beauté vous suffirait-elle... seule? répondez-moi, je vous en supplie, Roger.

« Un éclair bleuâtre, un de ces longs éclairs dont le ciel est sillonné pendant les soirs d'été, passa rapide à l'horizon.

« Le regard du comte d'Assy croisa le mien, et il hésita... le temps que mit cet éclair à s'éteindre... Nous entendions marcher dans les allées voisines, on nous cherchait.

« Il m'entoura de ses bras, et effleura de ses lèvres mon front et mes cheveux.

« — Je t'aime, dit-il!

« Je m'enfuis éperdue, affolée, presque heureuse.

« Dans le salon, on causait, on riait, les lustres jetaient leurs flots de lumière sur la verdure et les fleurs. Ce bruit me fit mal, cette clarté m'éblouit, et je regrettai l'allée sombre qui s'était éclairée pour moi d'un rayon d'espoir.

« Le comte d'Assy n'écouta pas la lecture monotone du contrat, il murmurait de tendres paroles, en pressant ma main qu'il avait gardée dans les siennes.

« Parmi le murmure poli des voix assourdies, je ne distinguais plus, depuis quelques minutes, le timbre toujours haut et bref de la comtesse; le notaire arrivait à l'énumération de mes biens : elle écoutait.

« Soudain, sa voix vibra, claire et impérative :

« — Roger, disait-elle, venez près de moi, je vous prie.

« Mon fiancé se leva à regret.

« — Je reviens, dit-il, ma Simone.

« Un voile passa sur mes yeux.

« — Adieu... murmurai-je... sans avoir conscience de ma pensée.

« La mère et le fils s'étaient enfermés dans un salon voisin, nous distinguions le bruit d'une discussion animée; les notaires sortirent à leur tour, bientôt mon père les suivit.

« Au milieu de l'étonnement général, personne ne songeait à

prendre près de moi la place laissée vide... et je restai seule pendant que ma vie se décidait, pendant qu'on me marchandait.

« Je souffrais un étrange supplice, mais ce que j'avais fait, je me savais gré d'avoir osé le faire.

« Cela dura dix minutes. On m'accordait, paraît-il, l'honneur d'une discussion... Enfin, mon père reparut, pâle comme un spectre. Tous l'entourèrent. Il ne vit rien, n'entendit rien, et vint droit à moi.

« — Simone, dit-il, mon enfant... rien n'est définitif. Il est temps encore... ta générosité va briser ton avenir.

« — Dites plutôt, mon père, qu'elle me sauve ! m'écriai-je.

« Et le retenant à deux mains, je le forçai de s'asseoir près de moi.

« Le notaire de la famille d'Assy reparut bientôt, balbutiant quelques excuses banales. Il parla d'indisposition, de malentendus... le pauvre homme, son rôle était dur ! Moi, j'écoutais le roulement d'une voiture qui s'éloignait, et dont les roues, broyant à chaque tour une illusion ou un rêve de mon pauvre cœur, y imprimaient leur trace sanglante...

« Tu crois que ce fut tout, peut-être ? Tu ne sais rien.

« Dans l'excitation de cette scène, je souffris peu d'abord ; il fallait sauver ma dignité de femme ; pour cela, j'appelai à mon aide tout ce que j'ai de courage et de fierté, et je distribuai autour de moi de tranquilles sourires. On me crut indifférente, ou prévenue, ou rassurée d'avance sur le résultat final.

« Tout était dit, ma vie était perdue, manquée. Je me retrouvai seule, gardant aux lèvres un sourire de commande, pendant que je marchais au hasard à travers le joyeux désordre de ma chambre. Les cachemires et les dentelles débordaient des tiroirs entr'ouverts. Les diamants scintillaient dans leurs écrins de velours ; sur le canapé bleu, ma robe de mariée s'affaissait, comme abandonnée... Je sentais mon front brûler et se briser dans le cercle de fer qui l'étreignait... puis il me vint au cœur une douleur aiguë. Je tombai sur le divan même, et la tête plongée dans ce fouillis de moire, de rubans et de fleurs, je perdis conscience de moi-même.

« Y avait-il dix minutes ou deux heures que je dormais ? la notion du temps m'échappait. Ma belle-mère entra.

« Rien ne pouvait m'être plus pénible que l'intervention de cette femme cruellement indiscrète.

« J'aurais voulu prier, pleurer... me débattre dans mon angoisse, mais seule, puisque je n'avais pas de mère...

« Elle s'approcha, timide et presque servile.

« — Ne vous désolez pas, Simone, dit-elle ; tout n'est pas fini, il

vous écrit. Voici un mot qu'il a remis ce matin à votre femme de chambre, en lui donnant 100 francs pour avoir votre réponse.

« Il avait fui, parce que j'étais moins riche... et que, son chiffre étant fixé, je ne remplissais plus le programme. Maintenant, il m'écrivait. Et ma belle-mère, docilement, me tendait cette lettre comme le baume destiné à panser ma blessure.

« Le papier me brûlait, j'ouvris pourtant.

« Mon ange adoré, disait Roger... je suis tombé du paradis, je « souffre plus que vous. »

« — Qui donc lui avait dit que je souffrais ?

« Je dépens de ma mère, et j'ai dû obéir, mais vous savez que je « vous aime, et que nous ne pouvons pas vivre séparés. Accordez-« moi quelques minutes ce soir, chez vous, à dix heures, si vous « voulez ; votre femme de chambre me conduira... ne refusez pas de « me rendre la vie... en me rendant l'espoir. »

« Puis quelques phrases encore aussi maladroites... aussi outrageantes.

« Que pensait-il, Gabrielle? Me voulait-il pour maîtresse ? C'est possible, après tout. J'étais simple, j'étais crédule... j'étais belle... et il m'avait aimée... jusqu'à concurrence d'un million...

« Ma belle-mère se rapprocha de moi.

« — Eh bien, chère enfant, dit-elle, êtes vous consolée?

« Consolée! oui, je l'étais. Comme le feu absorbe l'eau, la rage avait bu mes larmes.

« — Vous aviez raison, madame, dis-je froidement. C'était partie remise. Ce soir nous recommencerons.

« Elle pâlit, la pauvre femme... mais cette angoisse de mère, j'en eus pitié.

« — Ne craignez pas, repris-je plus doucement. Rien n'est changé... rien ne peut changer désormais à ce que j'ai résolu. Seulement... laissez-moi, voulez-vous?... je meurs de fatigue...

« Je ne savais pas encore que la femme offensée ne peut se venger de celui qui l'outrage, sans que cette vengeance se retourne contre elle. J'étais livrée à moi-même, folle de colère. Atrocement malheureuse, atteinte dans les fibres les plus sensibles de mon cœur, je voulais blesser à mon tour. Peu m'importait le danger et l'imprudence des moyens.

« J'écrivis trois lignes, sans date, au revers de la lettre du comte :

« Venez ce soir, chez moi, à dix heures, je vous attends. »

« Et je signai.

« Le soir, à l'heure précise, il arriva, par la porte du parc, restée ouverte. Il marchait doucement, cherchant la fenêtre de ma chambre,

sans doute. C'était tout simple, n'est-ce pas? J'avais reçu sa lettre, je l'avais lue, j'y avais répondu. Rien de mieux... j'étais de facile conquête!

« Le salon du rez-de-chaussée donne accès dans le jardin par quelques marches fort basses.

« J'entends encore, — j'entendrai toute ma vie, — le bruit de ses pas indécis faisant crier le sable des allées, puis montant doucement.

« Quand le comte fut tout en haut, sur la dernière marche, j'ouvris la porte-fenêtre, et il se trouva devant moi, aveuglé par les flots de lumière qui tombaient directement sur lui des lustres resplendissants. Comme la veille, le salon était joyeusement rempli de clartés et de fleurs. Comme la veille, les parents et les amis s'y pressaient anxieux.

« Je pris la main du comte.

« — Venez, lui dis-je, on vous attend.

« Il me suivit sans résistance, et je le sentais trembler. L'imprévu, la brusquerie de cette scène le terrifiaient.

« Il arrivait... prêt à triompher sans effort des larmes et de la faiblesse d'une enfant, et il se trouvait aux prises avec l'amour-propre outragé d'une femme.

« Je m'étais assise près de mon père. Il restait debout, chancelant et troublé comme un condamné.

« — Monsieur d'Assy, dis-je, vous m'avez écrit ce matin... vous désiriez me revoir. Après le malentendu d'hier, rien n'était plus naturel; je suis prête à vous entendre ; c'est ce que vous désirez, n'est-ce pas?

« Il ne put se méprendre, car ma voix et mes yeux lui criaient mon mépris. La sueur roulait en gouttes énormes sur son front, mais pas un mot ne sortit de ses lèvres contractées.

« — Il paraît, mon père, dis-je en souriant — j'avais tous les courages, ce soir-là — il paraît que M. d'Assy n'a pas, depuis hier, recouvré la parole. Nous attendrons, rien ne presse. Voulez-vous être assez bon pour le faire reconduire?

« Mon père sonna, le domestique vint, et le comte d'Assy, pâle comme un mort, le suivit dans la rue.

« Cette scène avait eu cinquante témoins, j'étais vengée, mais j'étais perdue. Ni la mère ni le fils ne devaient me pardonner.

« Ils agirent habilement, les infâmes !

« A partir de ce jour, Mme d'Assy, quand on prononçait mon nom, se retranchait derrière des réticences embarrassées... elle avait un sourire compatissant... quelques phrases sévères à l'adresse de ce mauvais sujet, son fils... J'étais un peu jeune, un peu folle... elle

s'en était aperçue... à temps. — Elle avait dû agir en conséquence... mais il n'y avait rien... rien autre chose... pouvait-on supposer!... grand Dieu... jamais... jamais... ce serait affreux !

« Lui, avait une autre manière.

« Il riait très haut de sa mésaventure, affectant une confusion humble, sous laquelle perçait la satisfaction du triomphe.

« — Ma mère a été un peu dure, murmurait-il. Pauvre petite !... C'est dommage, elle m'aimait bien... voyez plutôt...

« Et il montrait avec indifférence, sans y attacher autrement de portée, les fatales lignes qui me condamnaient.

« Quand il avait surpris des regards étonnés ou railleurs, il reprenait sa lettre en toute hâte.

« — Comment, comment... disait-il... n'allez pas supposer, au moins... ce serait affreux... injuste... il n'y a rien... rien... c'est une charmante enfant, que j'aime infiniment... Je ne l'ai pas épousée, c'est vrai... ma mère est si rigoureuse... nous avions eu quelques démêlés... de fortune.

« Il passait pour très généreux... Ah ! les infâmes ! les infâmes !

« Quand mon père, désespéré, voulut leur disputer les débris de mon honneur, on alla à lui les mains tendues avec des regards attendris, comme à un malheureux dont il faut respecter la douleur ou ne pas exaspérer la folie.

« Le vieillard parla plus haut. Il essaya de réveiller ce qui, chez mon ancien fiancé, tient lieu de cœur... Roger d'Assy s'inclina, la tête découverte, jouant très noblement son personnage ; il déclara qu'il n'acceptait pas un duel avec un homme vénérable, digne de tous les respects. Il le suivrait sur le terrain, s'il y était forcé, mais il irait sans armes... et ne se défendrait pas.

« La galerie battit des mains... Et mon père est mort de douleur.

« Il me reste peu de chose à te dire maintenant. Sur ce fond de bassesses et de lâchetés, ressort une noble et chère mémoire, celle du marquis d'Hérigny, mon mari.

« Oncle maternel de mon fiancé, il avait assisté à la rupture de notre mariage, et en avait connu imparfaitement les causes, comme il avait su l'humiliation infligée à son neveu, seulement d'après les suppositions et commentaires du public. Il avait trop vécu avec sa sœur et son neveu pour les croire sur parole. Il vint à moi, loyalement, franchement, me demander une explication franche et loyale.

« — Je pressens une grande infamie, mademoiselle, me dit-il. Il me faudra rougir de mon propre sang... dites... que puis-je faire ?

« Mon père était mort depuis quelques semaines, j'étais seule, pleurant ma vie triste et mon dernier appui. Sa pitié me dilata le

cœur. Je lui dis tout… mes craintes, mon espoir, mes tortures, mon imprudence. Il pleura mon malheur et sa honte… et me tendit les bras… Éperdue, je m'y jetai. Un mois après, je portais son nom. Mais ce dernier bonheur, d'être la compagne, l'enfant d'un homme loyal, Dieu me l'a retirée. Il est mort. Je suis seule de nouveau, et sous la cendre amoncelée qui recouvre mon cœur, la dernière étincelle est bien morte.

« Par malheur, je suis si jeune que mon corps indocile se débat et lutte encore pour vivre… c'est pour cela que, dans mon agonie, je crie vers toi ! »

Madame Étienne Clarvey à la marquise d'Hérigny.

« C'est une triste histoire, ma Simone, bien triste. J'ai souffert, pleuré et rougi avec toi. Je t'ai comprise, je t'ai aimée d'une tendresse infinie.

« Dans cette solitude où tu vis, enveloppée de ta révolte, accablée sous une monstrueuse injustice, tu caresses ta douleur, tu te regardes vivre et souffrir, en cherchant, comme le gladiateur antique, la place pour tomber et mourir.

« C'est mal, ce que tu fais, Simone ; reprends courage, il le faut ; tout te manque, dis-tu ? non, puisque je te reste. Tu verras comme je sais aimer depuis que j'ai connu les tortures et les joies de la maternité ! la femme n'est complète que le jour où elle est mère, et je t'aime en mère, mon enfant chérie ; non, ta vie n'est pas finie ; elle commence. Tu étais si droite et si pure, que tu as traversé toutes ces turpitudes sans en être atteinte. Plus tu as souffert, plus tu as droit à ta part de joies. Tu retrouveras ici, ma bonne Simone, cette consolante certitude.

« Parlons un peu maintenant, si tu le veux, de cette famille qui va devenir la tienne. Tu ne dois pas arriver en étrangère, alors que tous attendent une sœur longtemps absente et désirée.

« Nous sommes considérés ici, en général, comme d'assez bonnes gens, mais fort originaux ; ne t'effraye pas : la plupart de ceux qui emploient cette épithète ne la comprennent pas ; l'effet n'en est pas moins produit. L'originalité consiste, pour nous, à rester tels que Dieu nous a créés, ayant reconnu l'impossibilité de faire mieux. Il est certain, de plus, que si nous voyons le vrai et le bien au bout d'une route, nous ne nous détournons pas uniquement pour aller faire la culbute là où le précédent mouton a sauté… nous ne sommes pas serviles… Nous ne sommes pas esclaves, nous marchons librement, la tête haute, parce que nous n'avons rien à cacher… la main

tendue, parce que nous ne comprenons pas la vie sans la charité, ayant gravé dans nos cœurs et sur nos portes cette devise vraiment divine : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît. »

« Mon père et mon mari sont adorés ici ; je vis dans cette auréole, dont la reconnaissance augmente chaque jour le rayonnement, comme une pauvre petite planète qui gravite humblement en bénissant son étoile, et cela vaut mieux que la gloire mondaine, je te jure.

« Mon père n'a qu'une passion, ses fleurs. Il a des joies charmantes quand elles entr'ouvrent au soleil leurs corolles nuancées de pourpre ou d'azur, et qu'il peut admirer leurs tons mats et veloutés, la délicatesse infinie des tissus et des feuilles. Il les soigne et les opère avec la gravité délicate que ses malades apprécient chaque jour. Sa sereine vieillesse fait plaisir à voir au milieu des massifs odorants et des buissons de roses.

« Quand j'ai souri au gai sourire de cet homme simple dont la longue vie a été consacrée au bien de tous, je regarde le ciel avec reconnaissance.

« Mon mari a une passion aussi. Oserai-je te l'avouer? et ne suis-je point aveuglée par un condamnable orgueil ? Non, je suis sûre de mon fait ; sa passion, c'est moi ! Depuis le jour, resté célèbre, où mon père me poussa dans ses bras, pour lui bien démontrer que je le détestais, notre tendresse a prospéré si bien qu'il faudrait maintenant arracher le cœur pour déraciner l'arbre.

« Ce n'est pas qu'il me flatte : il parle haut, et commande en maître. Mais nous avons refait le code ensemble : Je désire... il ordonne, et... cela revient au même... La loi de notre ménage est l'entente cordiale de deux puissances, nous obtenons ainsi une très douce vie.

« Dans notre cercle intime, nous avons encore ma belle-mère et son dernier fils. Mme Clarvey est une femme des anciens jours. Il y a sur son front bombé, dans son regard lent et profond, les traces de méditations constantes. On y devine la pensée perspicace que les femmes habituées à souffrir ensevelissent dans un silence absolu. Elle a perdu huit enfants sur les dix que Dieu lui donna... c'est te dire qu'elle est morte huit fois, de ces huit agonies. Sous son deuil austère, elle reste calme, mais on ne la voit pas sourire ; sa parole brève, aux intonations brisées, ressemble à un sanglot comprimé, et la douleur prend une forme vivante sur son visage pâle et macéré.

« Elle vit avec son dernier fils, Richard, et il n'existe pas de meilleur ménage que celui de la mère et du fils. Ce grand homme

barbu garde des tendresses d'enfant pour le cœur ulcéré dont il est le dernier rayon.

« La vertu filiale est la plus grande perfection de mon beau-frère; c'est même, à vrai dire, sa seule perfection. Chez lui, l'originalité n'est pas un défaut ni une qualité, c'est la nature, l'homme même.

« Dès sa naissance, ce singulier garçon n'a rien fait comme tout le monde ; il arrivait le dixième, sans être attendu ni désiré : le père, accablé des soucis de sa nombreuse famille; la mère, faible et souffrante; les frères aînés, prêts à devenir des hommes; les grandes sœurs, trop occupées de leur avenir pour bercer tendrement ce retardataire. On le mit en nourrice, assez loin du nid maternel; puis, tout en l'aimant bien, on n'en parla plus.

« Lui, justement, voulut vivre et garder sa place au soleil; il utilisa ses premières dents à dévorer, comme sa mère nourrice, du lard et du pain bis, but du gros cidre normand de préférence au lait doux, et poussa comme un champignon.

« Un jour, son père se souvint qu'il avait un dixième enfant quelque part. Il écrivit, on l'amena, et il resta tout étonné devant le superbe rejeton qui se tint planté devant lui, droit et raide, une main sur les yeux, tout prêt à crier de frayeur devant l'auteur de ses jours.

« Sa mère qui avait pleuré déjà devant deux berceaux vides, le prit par le cou et l'embrassa si fort, que l'enfant, réchauffé par cette première effusion maternelle, consentit sans trop de larmes à rester dans cette famille qui était la sienne, mais où il se trouvait absolument dépaysé.

« Plein de cœur et d'intelligence, sauvage et concentré, pensant beaucoup et parlant très peu, il s'éleva tout seul, gardant ses bons et mauvais instincts dans leur naturel primitif, et se faisant ainsi un caractère à part, qu'il conserva toute sa vie.

« Depuis qu'il sait vouloir, Richard a appris vite et bien une infinité de choses; sa vie a été une étude perpétuelle, et c'est merveilleux, tout ce qu'il sait.

« Il a étudié la médecine avec entêtement; absolu en toute chose, il voulut arracher à la science le secret de ne plus souffrir.

« Cela, Dieu seul le pourrait... et Dieu ne le veut pas!...

« A la suite de ces recherches, dont l'inutilité l'a exaspéré, il est devenu très habile, mais un peu misanthrope, un peu sceptique, à ses heures. Il est capricieux, comme on nous accuse faussement de l'être ; impressionnable et nerveux, comme nous le sommes réellement, du fait de notre nature. Il adore ma pauvre belle-mère, et la fait vivre six jours par semaine sur des charbons ardents, quand son humeur a des accès de fièvre.

« Il n'est plus très jeune, — trente ans sonnés, — et se défend du mariage avec la même horreur sainte que nous mettons, nous chrétiens, à renier Satan, ses pompes et ses œuvres.

« J'ai essayé, il y a six mois, de concert avec deux cousines dévouées, et pour satisfaire les vœux secrets de ma belle-mère, d'enchaîner ce célibataire endurci.

« Malgré sa mauvaise volonté évidente, nous avions si bien préparé les voies que les choses allèrent bien d'abord. Nous avions réponse à toute objection.

« — Je veux me marier sans présentation, disait Richard, sans simagrées officielles.

« — On vous les évitera, mon frère.

« — Je ne veux pas poser dans un salon, la bouche en cœur.

« — Vous ne poserez pas, mon cousin.

« — Je ne veux pas subir trois mois de postulat.

« — Vous ne postulerez pas, Richard, mon ami.

« — Et... vous me conduirez par la main, Gabrielle, en disant aux parents et à l'enfant rougissante :

« — Voilà mon ours... qu'en dit le cœur?

« — Je vous conduirai, oui, Richard, et je dirai cela, si vous l'exigez.

« Vraiment, nous ne pouvions faire plus... Il était résigné, mais point du tout amoureux.

« A tour de rôle nous essayions de réchauffer cette glace.

« — Enfin, Richard, disait mon mari, elle est bien, cette jeune fille, très bien même. La trouves-tu jolie?

« — Oui... assez...

« — Tu pourras l'aimer, sans trop d'effort?

« — Oui... assez...

« — Et la dot! te suffit-elle?

« — Oui... du reste, ça m'est égal.

« — Et ta future belle-mère? est-elle assez charmante, assez gracieuse pour toi?

« — Oui, oui..., mais, Étienne, tu ne comptes pas me faire épouser aussi ma belle-mère?

« Jamais plus de flamme que cela.

« Nous lui mettions dans toutes ses poches gauches (côté du cœur) des portraits de sa fiancée, pour les retrouver, trois jours après, en compagnie de cigares, crayons, boîtes d'allumettes, etc.

« Nous le chargions de beaux bouquets qu'il oubliait dans l'antichambre, ou qu'il offrait, les yeux en l'air, aussi gracieusement qu'il eût remis sa clef à son portier.

« On donna une soirée en son honneur; il pleura presque en

endossant son habit, et nous dit, au moment du départ, en se regardant avec mélancolie dans la glace :

« — Mes enfants, je vous remercie bien de la peine que vous prenez pour me faire si beau... et si bête. Mais j'ai des pressentiments... ce sera en pure perte.

« Il accumula les sottises, se cacha dans les embrasures, déchira trois robes, refusa obstinément de chanter, même avec sa fiancée, et se sauva comme un voleur, sans dire bonsoir à personne.

« Le lendemain, la jeune fille me confia ingénument qu'elle craignait de ne jamais aimer Richard.

« — J'y ai mis de la bonne volonté, ajouta-t-elle. Je resterai volontiers son amie... mais sa femme ! il oublierait au bout de huit jours qu'il est marié, et je mourrais de dépit et de colère.

« Quand je répétai cet avœu à Richard, effrayée d'avance du mal que j'allais lui faire, il rayonna.

« — La chère enfant ! s'écria-t-il ! vraiment ! elle a dit cela ! Eh bien, Gabrielle, je la bénis... Et que Dieu soit également loué dans son saint Paradis !

« Voilà Richard Clarvey, ma chérie ; tu connais maintenant le monde dont je suis la reine et l'esclave heureuse ; tu remarqueras que je ne t'ai pas parlé de mon fils, tel qu'il est, ni de ma fille, telle qu'elle sera. Je ne sais pas les peindre, je ne sais que les adorer. Les hommes peuvent nous imposer de rudes devoirs, nous priver de bien des droits, nous faire verser bien des larmes. Mais Dieu nous a donné la compensation en faisant de nous les mères, c'est-à-dire la lumière, la providence, la vie de nos petits enfants. Tu verras les miens, ma Simone. J'en dirais trop et pas assez : je ne puis pas parler d'eux, c'est trop cher, trop intime, trop mon sang et ma vie. Viens vite, nous te ferons, à nous tous, un cœur nouveau et, j'espère, un durable bonheur. »

En envoyant à la marquise d'Hérigny la biographie détaillée de son beau-frère Richard, Mme Étienne Clarvey n'avait pas raisonné son action. Elle avait obéi à un instinct féminin mal défini, mais très accentué.

Heureuse à son gré dans une union qui donnait satisfaction à tous ses sentiments honnêtes et tendres, elle mettait volontiers sous les yeux incrédules et découragés la douce image de son bonheur domestique. Convaincue par son expérience personnelle de l'à-propos et de l'excellence du mariage, elle considérait comme un agréable devoir de faire passer sa conviction dans les esprits, en leur présentant d'abord le résultat obtenu, comme une exhortation irrésistible à user du même moyen.

Elle cherchait le bien, et le faisait toujours avec intelligence et dévouement, voire même avec une certaine intrépidité, aimant mieux échouer quelquefois que regretter toute la vie une occasion perdue.

Il faut le reconnaître, dans la situation de Simone, le bien devenait difficile à faire. Malgré ses déboires passés, en dépit de ses dénégations, la jeune marquise gardait un cœur très vivant, très passionné, très avide de bonheur; mais ramener dans ce cœur rongé de doutes la confiance et la notion vraie sans lesquelles il est impossible de rendre aux gens et aux choses la justice qui leur est due, c'était une tâche ardue et délicate.

Très résolue à rendre son amie heureuse, avec ou sans son concours, Gabrielle était encore troublée et hésitante sur la manière d'arriver à ce but.

Il est telle entreprise périlleuse dont le succès paraît certain tant qu'il nous reste vingt-quatre heures de répit. L'esprit abonde en ressources, en combinaisons triomphantes; vienne le moment d'agir... le rayon doré qui cachait les difficultés de l'entreprise s'éteint subitement, l'hésitation naît, et l'idée de chercher du secours autour de soi se présente tout naturellement.

Appuyée sur le bras de son mari, quelques heures avant l'arrivée de son amie, Mme Clarvey rêvait au moyen de s'en faire un allié, que son bon sens connu rendrait précieux.

On l'a dit avant nous : « Ce qu'il y a de plus rare dans la vie, c'est de savoir jusqu'à quel point il faut lutter contre la fortune, avant de s'avouer vaincu. Céder trop tôt, c'est lâcheté. S'acharner trop longtemps, c'est folie. » Mais l'équilibre parfait de l'âme est difficile à établir; que dis-je? difficile!... L'a-t-on jamais possédé ici-bas, et ne serait-ce pas là simplement ce secret de bonheur qui se dérobe depuis des siècles aux recherches passionnées des sages et des fous?

Les deux époux arrivèrent en causant sur une terrasse qui dominait à la fois la route et la vallée. Une charmille la couvrait, et des arcades, taillées régulièrement dans son épais rideau, permettaient à l'œil de se reposer sur un horizon de fraîche verdure.

L'automne commençait à peine. Septembre avait été si doux, que les fleurs foisonnaient au revers des fossés, comme aux premiers beaux jours. L'air était sain, le ciel d'un bleu foncé, et d'une grande pureté; la campagne gardait encore les séductions dont le printemps et l'été venaient de la combler, mais l'hiver qui approchait lui donnait en plus cet attrait de fragilité et d'incertitude toujours si vif pour le pauvre cœur humain.

N'est-il pas vrai que le bonheur perdrait sa saveur complète et

puissante si nous étions sûrs du lendemain? N'est-il pas vrai que toute possession paisible amène la satiété, et que la satiété ne vient jamais sans traîner l'ennui à sa suite?

La jeune femme s'était assise, très désireuse de continuer la conversation commencée et de l'amener sur le sujet qui la préoccupait; elle ne vit pas sans un certain dépit son mari ouvrir un gros volume et s'absorber tranquillement dans sa lecture.

— Étienne, dit-elle au bout d'un instant, veux-tu me faire la grâce de m'écouter?

Le docteur glissa avec résignation son couteau d'ivoire entre les pages du livre.

— Eh bien, fit-il, de quoi parlerons-nous?

— J'ai le cerveau travaillé par une idée réjouissante et importune à la fois. Or je ne puis rien sans toi, ami, puisque tu me complètes.

Le docteur Clarvey leva les bras au ciel avec une désolation comique.

— Des flatteries! dit-il. C'est donc bien grave!

— Non, non. Tu as retenu, j'espère, la triste histoire de Simone, et tu la plains toujours?

— Ce récit date d'hier, et nous en avons d'ailleurs si longuement parlé que je croyais le sujet épuisé. Je garde mon impression première; ton amie est une enfant malheureuse et intéressante, à laquelle j'offre de grand cœur l'hospitalité. N'est-ce pas ce que tu désires?

— Tu es un excellent homme, mais... n'aurais-tu pas quelque lumière... spéciale, sur l'hospitalité... telle que je l'entends?...

— Ma chère enfant, il y a le vivre et le couvert; de la bonne amitié, un air remarquablement pur, les soins dévoués d'un médecin, dans le cas, peu désirable, où ils deviendraient nécessaires... nous avons aussi le chapitre des distractions honnêtes. Ceci est de ton ressort.

La jeune femme soupira. Étienne ne la comprenait ni ne l'aidait.

— Sommes-nous heureux, nous? dit-elle tout d'un coup, en se redressant. Oui ou non?

Le docteur regarda avec tendresse la femme chérie qui lui posait, sans trembler et le sourire aux lèvres, cette question téméraire. Son visage était encadré et comme éclairé par une légère écharpe écarlate; une grosse tresse blonde, dérangée par la marche, retombait sur l'épaule, et chaque torsade dénouée formait une boucle d'or qu'elle tournait machinalement sur ses doigts. Comme son mari se taisait, la jeune femme réitéra sa question.

— Sommes-nous heureux, dis?

Il se leva, en laissant glisser son livre, et l'entoura de ses bras.

— Tu m'as donné toutes les joies de la vie, chère âme, dit-il.

— Alors, je m'y connais, murmura-t-elle en s'abandonnant plus encore, et renversant sa jolie tête pour rencontrer les yeux et les lèvres de son mari. Je m'y connais en bonheur?

— Assurément, bien-aimée.

— Il faut m'aider, alors, à rendre Simone heureuse. Tu diras que je fais du roman. Mais il me semble que la destinée nous l'amène par un travail lent et continu, depuis longtemps... depuis toujours, et que nous arrivons à la crise décisive de sa vie.

— Et c'est en raison de cette croyance que tu t'élèves d'avance comme un ange protecteur pour lui ménager un abri sous ton aile? reprit le docteur avec raillerie. Il faut de la poésie dans la vie, mon enfant, mais pas trop n'en faut. Je crois peu en général à ces prédestinations romanesques et mystérieuses... Je crois à l'aide de Dieu. Je crois que le ciel nous aide, mais que nous devons compter aussi sur notre propre énergie. Enfin, je crois fermement qu'une amie prudente et dévouée, comme toi, est un précieux trésor.

Le docteur s'interrompit pour regarder venir sur la route poudreuse, entre deux haies fleuries, la voiture qui amenait Simone.

Comme sa femme s'élançait, avec un cri de joie, il la retint près de lui.

— Laisse, dit-il, je veux voir.

Puis se ménageant un observatoire entre les branches touffues de la charmille, il attendit.

La voiture vint s'arrêter, au pied même de la terrasse, et la jeune femme descendit lentement promenant autour d'elle un regard triste et interrogateur.

C'était toujours la ravissante tête qui inspirait à Gabrielle, incapable de jalousie, une admiration mêlée de fierté. Elle était grande, souple, si naturellement élégante, qu'elle imprégnait de grâce tout ce qui la touchait. L'ébène de sa splendide chevelure, relevée en grosses ondes, faisait ressortir les purs contours du visage et la blancheur de la peau qui prenait à la moindre émotion les teintes douces de la rose sauvage, épanouie loin du soleil. Avant d'entrer sous le toit hospitalier auquel elle venait demander la tendresse et l'oubli, Simone se détourna et regarda pendant quelques instants la route qu'elle avait parcourue. Le soleil se couchait derrière de grands nuages de pourpre. Le feuillage encore vert des chênes et des châtaigniers bruissait au vent du soir, tandis qu'un brouillard blanc et diaphane montait lentement au-dessus des prairies. C'était un de ces soirs où la paix se respire, se goûte, et où elle s'impose même aux âmes les plus tourmentées; sous cette impression, la faculté de souffrir s'engourdit... Les yeux se mouillent, les lèvres

s'entr'ouvrent, les bras se tendent, comme si l'être tout entier s'unissait pour pressentir le bonheur et l'étreindre... puis à mesure que le soleil disparaît, la glace se reforme, le cœur se resserre, la réalité se représente plus cruelle après ce moment d'oubli, et avant que le crépuscule soit tombé, la douleur, compagne acharnée de notre course ici-bas, a ressaisi sa proie.

Simone éprouva ces sensations avec une intensité cruelle. Ses mains jointes se contractèrent dans une étreinte convulsive, elle respira péniblement, comme si sa poitrine oppressée eût voulu se délivrer d'un poids écrasant, puis elle releva la tête avec le tressaillement inquiet et sauvage du ramier qui n'ose se confier à la solitude du bois perdu où il a enfin trouvé un refuge.

Le docteur la regardait toujours, son œil devenait humide, et sa sympathie s'accusait assez pour rassurer complètement sa femme, et lui laisser le champ libre pour les projets et les rêves.

— Pauvre enfant! murmura-t-il. Viens, Gabrielle.

Ils descendirent ensemble les marches moussues, ombragées par un énorme sorbier dont les merles se disputaient les baies rouges, et avant que la jeune femme eût rattaché son masque d'insensibilité mondaine, Gabrielle la couvrait de baisers.

— Es-tu assez jolie! dit-elle, reprenant sans tarder ses façons d'autrefois. Mais regarde-la, Étienne! Veux-tu qu'il t'embrasse, chérie? je ne serai pas jalouse, je t'aime tant!

Le docteur posa affectueusement ses lèvres sur le front charmant qui s'avançait vers lui.

— Madame, dit-il, me voulez-vous pour ami? voulez-vous vivre avec nous sous la baguette de la fée despote qui préside ici?

— Despote! dit Gabrielle avec un sourire... accepte, ma Simone, il ment...

La jeune femme se retourna, très pâle.

— Vous êtes bons, dit-elle, bons tous deux, mais vous, monsieur, vous ne me connaissez pas... Et elle, ne me connaît plus.

— Nous vous connaissons, madame, assez pour vous croire... vous plaindre et vous aimer... Vous trouverez une vieille affection dans un nouvel ami. Acceptez-vous?

Elle releva sa tête découragée, et essayant un sourire :

— Faites de moi ce que vous voudrez, dit-elle...

Ils remontèrent le jardin, un peu émus tous trois.

Une cascade d'éclats de rire s'échappait par une fenêtre entr'ouverte, et bientôt deux têtes s'y encadrèrent, l'une toute blanche, l'autre blonde, rieuse et frisée.

— Mon fils et mon père, dit Gabrielle.

Le vieillard avait soulevé dans ses bras encore vigoureux le

corps souple et remuant de l'enfant, et le balançait en mesure au-dessus de la fenêtre. Le petit garçon résistait en riant, couvrant de baisers les joues ridées et les cheveux argentés de l'aïeul, qu'il tenait étroitement enlacé.

Le docteur s'arrêta, les bras tendus vers la fenêtre.

— Envoyez, mon père, dit-il...

L'enfant se laissa glisser, et retomba d'aplomb sur les épaules de son père, où il assujettit ses petits pieds, sans quitter des yeux la voyageuse dont l'élégance et la beauté le subjugaient.

— Eh bien, Georges, fit le docteur après quelques secondes d'examen, je demande le résultat de tes réflexions.

L'enfant releva sur son père ses grands yeux bleus, et parlant d'un ton bref, en véritable enfant gâté qu'il était :

— La dame est très belle ! dit-il. Ce sera ma femme...

— Madame la marquise, reprit gravement le grand-père en s'inclinant devant Simone, vous voilà un chevalier, mais vos beaux yeux induisent Georges en tentation, et lui font commettre de graves infidélités. Je lui connais déjà trois femmes, au moins !

— Oui, dit l'enfant ; mais... celle-là, c'est la vraie ; veux-tu, madame ?

Devant la franchise de cet accueil, devant cette bienveillance cordiale que l'aïeul, le père et l'enfant exprimaient chacun à leur manière, la jeune femme sentit son cœur se dilater. Elle n'avait jamais douté de Gabrielle, mais son entourage l'effrayait, et rien ne pouvait lui être meilleur que la simplicité avec laquelle on serrait les rangs pour lui ménager sa place dans ce doux cercle de famille, sans bouleversements, sans préparatifs. On ne recevait pas une étrangère, on adoptait une enfant, et cette adoption lui dilatait le cœur.

André Mouëzy.

La suite prochainement.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

RÉPONSE A M. HAVET[1]

III

DES DIFFÉRENCES INCONCILIABLES

C'est l'imagination de M. Havet, nous l'avons prouvé, qui a mis dans nos Évangiles les invraisemblances dont il s'est fait un argument contre leur autorité. Les contradictions ou les différences inconciliables qu'il leur reproche ont-elles plus de réalité? Nous allons l'examiner; mais avant de répondre à cette nouvelle objection, nous demandons à M. Havet la permission de préciser en quel sens et dans quelle mesure elle nous paraît recevable, et, dans le cas où elle le serait, quelle conclusion il peut légitimement en tirer. Nous n'avons pas la pensée d'établir qu'il n'existe entre nos évangélistes aucune différence. Il nous semblerait déraisonnable de l'entreprendre.

Cette uniformité entre plusieurs écrivains serait sans exemple, et si elle était établie, la plus décisive objection contre leur autorité, car elle ne s'expliquerait pas en dehors d'une entente ou d'une convention entre eux. Jamais, en effet, l'on ne vit deux hommes, fussent-ils les plus clairvoyants, les plus sincères, et doués l'un et l'autre de la mémoire la plus fidèle, s'accorder en tout dans un long récit. Toujours, au contraire, ils diffèrent par certains détails. Ce que l'un dit, l'autre l'omet. Souvent même cet accord parfait ne se rencontre pas dans la narration d'un seul témoin racontant deux fois les mêmes faits.

S'agit-il de reproduire la physionomie morale d'un homme? Ici non plus une telle identité n'est point possible. Comme un homme n'est pas une statue, et qu'une même physionomie, si elle est vraiment vivante, a plusieurs aspects et une infinité d'expressions aussi variables que les sentiments et les événements qui les provoquent, comme, au reste, les spectateurs sont eux-mêmes diversement impressionnables, ils en reproduisent des traits différents, quoique

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1881.

facilement réductibles à l'unité. Voilà pourquoi l'on méconnaît les lois de la nature quand on exige de plusieurs historiens de si parfaites rencontres, et l'on se place en dehors de toute critique sérieuse quand on prétend infirmer leur autorité, en signalant dans leurs récits de ces différences conciliables avec un accord substantiel. Et encore, quelques contradictions, même parfaitement démontrées, ne suffisent pas à ruiner la valeur historique d'un livre, si elles ne sont pas assez nombreuses et assez graves pour contre-balancer les garanties qu'il donne, d'ailleurs, de son exactitude. Les écrivains même les plus incontestés sont sujets à de pareilles erreurs. En veut-on des exemples? L'historien Josèphe, si agréable à M. Havet, dans ses *Antiquités*, dit qu'Hérode Antipas fut exilé par Caligula à Lyon; or, dans la *Guerre des Juifs*, il est dit qu'il fut exilé en Espagne, où il mourut. Florus et César décrivent l'un et l'autre la bataille de Pharsale. Dans l'énumération qu'ils font des armées en présence, il y a une différence de cent cinquante mille hommes. Il en est de même des historiens grecs. Bander a pris à tâche de signaler les différences entre les deux récits du passage des Alpes, par Annibal, que racontent Tite Live et Polybe. Dans cette page, relativement assez courte, il en a relevé plus de cinquante. De tels exemples sont innombrables. En a-t-on conclu que le témoignage de ces historiens était sans valeur, ni même que les faits étaient racontés d'une manière contradictoire; la bataille de Pharsale, le passage des Alpes étaient de pures inventions ou des légendes? M. Havet aurait-il donc (ce qui n'est pas, nous nous hâtons de le dire et nous allons le prouver) relevé, dans nos Évangiles, des différences en apparence inconciliables, les historiens ayant en leur faveur tant de témoignages irréfutables et toutes les garanties de véracité, on n'en pourrait rien conclure contre la croyance qui leur est due, ni même contre les récits où ces différences se rencontreraient.

Et qu'on ne prétende pas faire ici à nos écrivains sacrés un sort particulièrement rigoureux, en invoquant contre eux leur inspiration. Les rationalistes ne se fussent-ils pas interdit à eux-mêmes cette objection, elle serait ici sans portée. L'on entendrait, en effet, l'inspiration d'une façon bien étroite, si on la croyait destinée à ramener tous les écrivains à une si violente uniformité. Saint Jean Chrysostome en avait une idée à la fois plus large et plus juste, quand il disait : « Nous vous prions de considérer que dans les choses essentielles, quant à celles qui constituent la règle de la vie et de l'autorité de la prédication, il n'existe pas entre les évangélistes l'ombre d'une discordance. Mais si, sur les miracles, ils ne rapportent pas tous les mêmes, si l'un raconte celui-ci et l'autre celui-là, ce n'est pas une raison pour nous troubler. Ils ont été d'accord sur

la plupart des faits, et néanmoins chacun a dit quelque chose de particulier, de manière à ne paraître ni superflu ni aventureux, et à fournir un contrôle des autres récits » (S. J. Chrysos., Matth. § 1.)

M. Havet peut se convaincre que si ses objections nouvelles sont nouvelles, du moins on y a depuis longtemps répondu. L'inspiration est donc une influence puissante, mais discrète, de l'Esprit-Saint. Elle respecte, dans l'écrivain, non seulement sa liberté, mais sa personnalité tout entière; elle s'harmonise parfaitement avec l'épanouissement spontané de son intelligence, de son cœur, de son génie particulier, et sait le maintenir sûrement dans les limites de la vérité, le préserver de toute erreur essentielle, le guider toujours, sans pourtant le contraindre. Certaines différences entre les évangélistes sont donc compatibles, non seulement avec leur véracité, mais avec leur inspiration.

Si à ces considérations générales, on ajoute que les évangélistes ont écrit chez des peuples différents et pour des buts divers, qu'aucun d'eux, la tradition l'atteste, n'a eu l'intention de faire une histoire complète de Jésus-Christ, l'on comprendra mieux encore leurs divergences. Comment, saint Mathieu ayant à persuader des Juifs, saint Marc, des Romains, saint Luc, des Grecs, saint Jean, à confondre des hérétiques, se seraient-ils rencontrés dans un choix et dans un groupement identique des faits, et auraient-ils accentué tous les mêmes traits de la physionomie divine dont ils devaient mettre en relief un côté spécial? D'ailleurs, écrivant les uns après les autres, et saint Jean, bien des années déjà après les trois autres, n'était-il pas naturel qu'ils cherchassent plutôt à se compléter qu'à se reproduire d'une manière rigoureuse?

En rappelant ces règles si simples, dont aucune critique sérieuse n'a le droit de s'écarter, nous avons répondu d'avance aux nouvelles objections de M. Havet. Ne laissons pas toutefois de les examiner et de les résoudre l'une après l'autre.

L'Évangile le plus ancien, selon M. Havet, quoique toute la tradition y contredise, et le seul auquel l'honorable professeur accorde quelque confiance, est celui de saint Marc.

Aussi semble-t-il ordinairement le prendre comme règle et terme de comparaison. Il essaye d'abord de le mettre en contradiction avec celui de saint Mathieu, et il énumère plusieurs points sur lesquels les deux Évangiles sont inconciliables. M. Havet n'exprime pas toujours, il est vrai, explicitement cette conclusion, mais elle est toujours dans sa pensée, car il suppose toujours que les différences qu'il signale sont un motif pour renoncer à l'un des deux témoignages mis par lui en présence. Il faut bien d'ailleurs, nous l'avons vu, que telle soit sa conclusion, autrement toutes ces consta-

tations seraient sans conséquences critiques. Où M. Havet trouve-t-il donc ces différences inconciliables entre saint Marc et saint Mathieu? C'est d'abord qu'en saint Mathieu : Jésus parle davantage et d'une manière plus passionnée qu'il ne le fait en saint Marc. Que Jésus parle davantage en saint Mathieu, nous en convenons et l'expliquons de la manière la plus simple. Saint Marc est plus court, reproduit moins de faits et, par conséquent aussi, moins de discours et il a une concision plus grande. Cette concision tient, soit au génie différent de saint Marc, soit aux goûts du peuple romain pour lequel il écrivait, selon le témoignage de Papias et d'une tradition unanime. Les Romains, à la différence des Orientaux, préféraient la netteté un peu sèche de la phrase à ses développements oratoires. La même raison explique les suppressions faites par cet évangéliste au sermon sur la montagne. Ce sermon est juif en grande partie, il traite de l'infériorité de la loi, en signale les commentaires pharisaïques, toutes choses que les Romains n'étaient pas préparés à comprendre et qu'il leur était inutile de savoir. Aussi saint Marc garde-t-il seulement de ce magnifique discours les préceptes de morale éternelle — le sacerdoce qui est le sel de la terre — la lumière qu'il ne faut pas mettre sous le boisseau — l'unité et l'indissolubilité du mariage, la pureté du cœur. Mais est-il vrai, comme le prétend M. Havet, que la parole du Maître soit plus passionnée, c'est-à-dire plus énergique dans saint Mathieu? Cette appréciation n'a vraiment que la valeur d'une impression personnelle. Beaucoup de critiques ont émis une opinion contraire. D'après eux, saint Marc, avec sa concision, en omettant souvent les développements du discours et se bornant à reproduire les traits les plus vifs et les plus substantiels, a donné un relief plus saisissant encore à la parole divine, dont la force et l'autorité en saint Mathieu sont pourtant si imposantes. Ce sont là, au reste, des appréciations trop vagues et prêtant trop à l'arbitraire et à la fantaisie pour servir de base à une critique sérieuse. Fussent-elles acceptées, elles n'établiraient jamais entre deux historiens une contradiction, car il resterait cent manières de les expliquer et de les justifier.

Après cette première objection, notre adversaire en formule une autre. Celle-ci a, du moins, le mérite d'être plus nette. La voici : Saint Mathieu, d'accord en cela, M. Havet le reconnaît, avec saint Jean et saint Luc, met sur les lèvres de Notre-Seigneur s'adressant à Dieu, cette appellation d'une tendre intimité : Mon Père, que le Jésus de Marc ne connaît pas. Voilà l'affirmation de M. Havet. Or j'ouvre l'évangile de saint Marc, xiv, 36, c'est l'heure de l'agonie et de la prière suprême de Jésus. Voici ses paroles : « MON PÈRE, tout vous est possible, éloignez donc ce calice. Que votre volonté se

fasse et non la mienne. » Encore une fois, M. Havet a-t-il pris la peine de lire nos Évangiles avant de les critiquer ?

Quelle contradiction va-t-il maintenant nous signaler pour racheter cette fâcheuse méprise? Écoutez (p. 613) : En présence du grand prêtre, Jésus ose tenir ce langage : « En vérité, je vous le dis, les femmes publiques et les publicains vous précéderont dans le royaume des cieux. » Or ces paroles diffèrent essentiellement de celles prononcées, dans une autre circonstance, par le Jésus de saint Marc ; autre chose, en effet, est de déclarer que ce sont les malades qui ont besoin de médecin, ou que ce ne sont pas les justes qu'il faut appeler à changer de vie, — autre chose de faire rentrer les femmes publiques dans le royaume des cieux avec les prêtres. Nous en convenons, c'est autre chose, mais la question n'est pas là. Ces deux paroles sont-elles inconciliables sur les lèvres de Jésus? L'on sera donc condamné à se répéter sans cesse pour ne pas se contredire? Car enfin ces deux paroles se déduisent l'une de l'autre, se complètent et s'expliquent l'une par l'autre. Au fond, elles expriment la même pensée. La première donne aux pécheurs l'espérance de la réhabilitation et les y appelle; la seconde nous montre d'avance cette réhabilitation réalisée : Les pécheresses converties et pardonnées entrant au ciel, avant les prêtres corrompus et orgueilleux, obstinés dans leurs vices, — Madeleine y précédant Caïphe, car c'est à de tels hommes que parle Jésus, le contexte le prouve. Et en parlant ainsi, loin de dire des choses inconciliables, il suit le cours de sa pensée, et l'achève.

Notre adversaire continue, en nous rappelant trois paroles de Notre-Seigneur. L'une, en saint Mathieu : « Bienheureux les pauvres! » — l'autre, en saint Luc : « Malheur à vous, riches! » — et l'autre, en saint Marc : « Et Jésus, ayant regardé ce jeune homme riche, l'aima et lui dit : « Vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, « et suis-moi. » J'en appelle à tout esprit libre de préventions. Que prouve le rapprochement de ces trois paroles, sinon le parfait accord des évangélistes? Louer la pauvreté, la proclamer bienheureuse, plaindre la richesse, conseiller à ceux que l'on aime de quitter la richesse pour la pauvreté, ce sont là encore trois choses qui, loin de s'exclure, sont, pour ainsi dire, corrélatives. Pour M. Havet, elles sont inconciliables, et il argumente pour nous démontrer que le même homme n'a pas pu dire : Bienheureux les pauvres et malheureux les riches! Ne sentez-vous pas, dit il, quelle colère éclate dans cette dernière parole? En vérité, non. Il vous plaît d'y voir une malédiction, nous n'y voyons qu'un avertissement des périls attachés à la richesse, périls indéniables, et c'est la charité qui donne cet avertissement et le rend énergique.

Mais enfin, reprend-il, cette parole diffère par le ton de celle adressée au jeune homme riche. Quoi! pour s'accorder avec soi-même, il faudra n'avoir, avec une seule idée, qu'un seul accent. Décidément, pour l'honorable professeur, l'unité c'est l'identité, et c'est aussi l'immobilité. Sans doute, ces deux paroles, expression de la même idée, diffèrent d'accent, comme diffèrent les circonstances au milieu desquelles elles sont prononcées, et ceux à qui elles s'adressent. Dans le premier cas, Jésus parle à la foule; or un reproche adressé à une foule doit être plus accentué, car par sa généralité même, il perd de sa force et produit moins d'impression sur les âmes. Il y a moins à craindre qu'il ne soit blessant, car on se résigne facilement à être blâmé quand on partage ce blâme avec beaucoup d'autres. Et puis qu'étaient ces riches de Jérusalem interpellés par Notre-Seigneur? M. Havet semble ignorer leur corruption, leur dureté. S'il désire être renseigné à cet égard, nous le renvoyons à son historien de prédilection, à Josèphe. Voici comment il s'exprime : « C'était une époque féconde en toutes sortes de crimes, il n'y a pas d'actions mauvaises et impies, on ne saurait même en imaginer, qui ne fussent commises; ils étaient tous tellement corrompus dans la vie privée, comme dans la vie publique, qu'ils rivalisaient d'attentat contre Dieu et d'injustice contre les hommes. Les GRANDS foulaient le peuple. » C'est à de tels riches que Jésus disait : « Malheur aux riches! » Dans le second cas, au contraire, il s'adresse à une âme jeune, qui s'est gardée pure au milieu de ces périls, elle a des désirs élevés, ses questions les révèlent, mais elle est faible. Il faut en même temps la conquérir par la tendresse et la stimuler par un appel généreux, et si la parole de Jésus reste impuissante, ce n'est point qu'elle manque, en cette occasion, de tendresse ni de force. M. Havet eût compris tout cela lui-même si, au lieu d'isoler une parole pour l'interpréter au gré de son idée préconçue, il l'étudiait dans son contexte. C'est là en critique une règle élémentaire, dont il s'affranchit en toute occasion.

Il ajoute, et ceci serait d'une grave conséquence, si des assertions avaient quelque exactitude, en saint Luc, dans la parabole de Lazare, Jésus condamne le riche non pour être dur, mais pour être riche; il se passionne pour l'aumône au point de trouver bonne et sainte celle qu'on fait avec le bien volé; il veut qu'on ne reçoive à sa table que des boiteux et des estropiés. Si nous n'avions égard à cette prodigieuse puissance d'inattention, dont, nous l'avons vu, l'honorable professeur est doué, notre réponse serait simple : nous l'accuserions de falsifier les textes, car une telle interprétation est évidemment contraire à leur sens; donnée en dehors de toute citation, elle équivaut à une véritable falsification. Le riche condamné est

celui dépeint dans l'Évangile, comme un homme d'une dureté impitoyable, passant chaque jour à côté du pauvre Lazare qui gît à sa porte, témoin impassible de sa lente agonie, et le laissant mourir de faim pour ne lui pas donner une miette de son abondance, tandis que lui-même passe ses jours en perpétuels festins, dans l'orgie. De quel droit venez-vous dire que celui qui condamne ce riche, un tel riche, après avoir eu soin de nous le représenter sous ces traits odieux, le condamne, non pour sa dureté, mais pour sa richesse. Aussi le bon sens chrétien ne s'y est-il pas mépris, et pour tous les lecteurs de l'Évangile, excepté pour M. Havet, cette parabole est celle du *mauvais* riche. Quant à celle de l'économe infidèle (S. Luc, ch. XVI), à laquelle notre contradicteur fait allusion, lorsqu'il ose accuser la morale évangélique d'excuser le vol pour encourager l'aumône, qu'il la relise, cette parabole, si toutefois il l'a lue. Il n'est pas démontré, il le verra, que l'économe infidèle n'ait pas dédommagé son maître, en grevant son bien des remises faites aux débiteurs, car ce maître, loin de blâmer la conduite de son intendant, la loue. Ce serait inexplicable, on en conviendra, si ce maître avait été la victime de telles générosités ou si, tout au moins, il n'y avait pas consenti; mais dans ces deux cas l'intendant serait justifié. Au reste, et ceci répond à tout, Jésus loue, non pas la moralité d'une telle conduite, mais son habileté, et la met en opposition avec la conduite des enfants de la lumière, parfois si peu avisés. Il ne cesse, au reste, jusqu'à la fin de ce récit, de placer l'économe infidèle parmi les enfants de ténèbres; singulière expression, M. Havet voudra bien le reconnaître, appliquée à un homme dont on veut exalter la conduite morale en la donnant pour exemple. Il reste un mot obscur, il est vrai : Notre-Seigneur exhorte à faire l'aumône avec l'argent de l'*iniquité*. Ce mot peut se prendre en deux sens : l'argent est le fruit ou bien l'instrument de l'iniquité. Ce dernier sens est le plus en harmonie avec l'exhortation de Notre-Seigneur, car il nous conseille de faire de nos biens un usage charitable. Au reste, c'est un précepte de la morale chrétienne que le bien injustement acquis, s'il ne peut être restitué au propriétaire véritable, ne doit pas cependant demeurer au spoliateur, mais être employé en bonnes œuvres.

Voici une troisième difficulté : Jésus ordonne de n'admettre à sa table que les pauvres boiteux; elle s'appuie également sur la fausse interprétation d'un texte dont le sens pourtant est clair : On lit en saint Luc, XIV, 12 et suiv. : « Lorsque vous faites un festin, n'invitez pas vos amis ni vos frères qui sont riches, mais quand vous dressez votre table, faites-y asseoir les pauvres, les faibles, les boiteux et les aveugles; et alors vous serez bien heureux, car ils n'ont pas de quoi vous le rendre, vous recevrez votre récompense au dernier

jour. » Cette parole, sublime de pitié et de tendresse pour les délaissés de ce monde, devient, sous la plume de M. Havet, un argument contre la morale évangélique : elle révèle en Jésus un exalté et un fanatique, car c'est pour le prouver qu'il la rappelle. Il veut, dit-il, qu'on ne reçoive à sa table que des mendiants et des estropiés. D'abord Jésus n'impose rien, c'est un conseil dont le sens évident est celui-ci : « Quand vous voudrez vous assurer une récompense, au dernier jour, *dans ce cas*, n'agissez point par intérêt, mais par charité; n'invitez point les riches qui vous le rendraient, mais les pauvres incapables de vous le rendre. » De cette interprétation à celle de M. Havet, on voit la distance. Au reste, car c'est la thèse, en quoi ces paroles sont-elles inconciliables avec les déclarations de Notre-Seigneur dans les autres Évangiles? Serait-ce avec celles-ci : « Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde! Ce que vous ferez au moindre de ces petits, vous l'aurez fait à moi-même; » ou bien avec cette sentence du Juge suprême : « Venez posséder le royaume qui vous a été préparé. J'avais faim, et vous m'avez rassasié. J'avais soif, et vous m'avez donné à boire. Chaque fois que vous avez fait l'une de ces chosos au moindre de vos frères, vous l'avez fait à moi-même? »

M. Havet est-il plus heureux quand il veut mettre en contradiction saint Luc et saint Marc? Le premier, dit-il, nous représente Jésus dédaigneux des ablutions; et le second attribue cette négligence à ses disciples. Mais ici encore, les deux évangélistes en cela, loin de se contredire, s'éclairent et se confirment. N'est-il pas vraisemblable que les disciples se dispensaient des ablutions, autorisés et encouragés par l'exemple de leur maître? La contradiction, une fois de plus, reste à la charge de l'honorable professeur. Dans ce passage, il n'admet pas que Notre-Seigneur ait pu s'abstenir des ablutions; c'est, dit-il, une exagération de saint Luc; or il y a un instant (p. 607), il écrivait, en parlant de Jésus : « Il paraît qu'il ne se croyait tenu d'observer ni les jeûnes ni les ablutions » ; et il voyait dans ce mépris un signe d'hallucination, un argument en faveur de sa thèse. Que voulez-vous? Alors il lui était utile de l'admettre, maintenant il lui est nécessaire de le nier, n'est-ce pas une raison suffisante pour défendre, à deux pages d'intervalle, deux opinions contradictoires?

Mais le raisonnement suivant est d'une logique plus étonnante encore (p. 615). Nous le reproduisons dans toute sa splendeur, en lui donnant, il est vrai, quelques développements, mais très légitimes, car nous ne ferons que rétablir des textes tronqués ou, s'il préfère, abrégés par notre adversaire (p. 615). « Voyez encore, nous dit-il, combien le Jésus de Marc est incompatible avec celui de saint

Luc : l'un, celui de saint Marc (au mépris des préjugés pharisaïques), fréquente les publicains et leur donne cette marque de courageuse sympathie de venir s'asseoir à leur table; — l'autre, celui de saint Luc (voyez-vous la contradiction?) met le publicain, humble et repentant, au-dessus du pharisien orgueilleux, et déclare l'un justifié et non pas l'autre. — De plus (car une fois que ces évangélistes se contredisent, ils ne connaissent plus de bornes), de plus, d'après le Jésus de saint Luc, le Samaritain, qui recueille un blessé, le soigne tendrement et le guérit, est le prochain de ce blessé, et non pas le prêtre impitoyable au pauvre voyageur, — chose imaginable et évidemment incompatible avec le Jésus de saint Marc, si ardent à recommander la charité et la miséricorde! Est-ce assez inconciliable? Eh bien ! ce n'est pas tout, voici le comble ! Toujours ce même Jésus de saint Marc, allant de Galilée à Jérusalem, prend la route du Jourdain pour ne point passer par l'odieux pays de Samarie (car M. Havet, ignorant les faits les mieux attestés de la vie du Sauveur, est ici au courant de ses plus secrètes intentions, il est si intéressé à les connaître !). Ainsi donc pour résumer cette merveille d'argumentation : d'un côté, un Jésus bienveillant pour les publicains jusqu'à partager leur repas ; — de l'autre, un Jésus qui pardonne à leur humilité et à leur repentir, met un Samaritain charitable au-dessus d'un prêtre égoïste et, de plus, prend la route par delà le Jourdain, pour aller à Jérusalem; comment jamais les accorder. » Ainsi raisonne M. Havet. — Quant à la répugnance de Jésus à traverser la Samarie, c'est là une pure imagination de M. Havet, il n'en est pas question dans l'Évangile, — l'Évangile, au contraire, nous raconte que Jésus y vint quand, une première fois, il quitta la Judée pour se soustraire aux menaces des pharisiens et regagna cette partie de la Galilée, où régnait Philippe, frère d'Antipas, homme paisible et modéré, au témoignage de Josèphe ; — non seulement alors Jésus traversa cette terre maudite, il rompit avec les préjugés de sa nation, en ayant avec la Samaritaine ce fameux entretien, raconté par saint Jean, et, à la prière des habitants du pays, il séjourna quelque temps dans leur ville principale, Sichem, leur annonça la bonne nouvelle, et plusieurs crurent en lui. (Jean, IV, 42.) Plus tard, il est vrai, en revenant à Jérusalem, il évita de passer par la Samarie, mais après avoir tenté de le faire; et, cette fois, repoussé par les Samaritains eux-mêmes qui lui refusèrent l'hospitalité parce qu'il retournait à Jérusalem (Luc, IX, 51, 52, 53.) Voilà pourtant de quel voyage, M. Havet nous dit : dans saint Marc, Jésus, pour aller de Galilée en Judée, prend par delà du Jourdain, dans l'intention évidente d'éviter la terre maudite de Samarie, tandis que, dans saint Luc, il le traverse librement sans s'en soucier. Or on

vient de le voir, l'un et l'autre s'accordent, seulement saint Luc explique le fait, et saint Marc se borne à le constater.

Enfin, M. Havet reproche au Jésus de Luc un enthousiasme qui lui fait oublier la réalité. — « Ne lui demandez plus quand viendra le royaume de Dieu, s'il est ici, s'il est là. — Le royaume de Dieu est au dedans de vous. » Si l'honorable professeur connaissait la langue chrétienne, il n'aurait pas vu là une difficulté. Ce mot : le royaume de Dieu, si souvent employé dans l'Écriture et dans la prédication chrétienne, a plusieurs sens, bien qu'essentiellement il signifie toujours la rencontre de Dieu et de l'homme, mais il exprime les différentes manières dont elle peut se produire : la manière extérieure, quand Dieu se manifeste à l'homme par la prédication, les miracles; — et la manière intime ou mystique, quand il lui parle directement à l'esprit et au cœur par les secrètes inspirations de sa grâce. La parole de Jésus est donc simple comme s'il eût dit : « Ne cherchez pas toujours et exclusivement ces signes extérieurs dont souvent vous corrompez le sens, mais recueillez-vous pour écouter dans votre conscience la voix intime de Dieu. » Ces paroles sont parfaitement en harmonie avec celles que lui prête saint Jean quand il lui fait dire : « Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera; nous viendrons en lui et nous y ferons notre demeure. » Ou bien, avec celles de saint Luc : « Quand le Paraclet sera venu, il fera revivre en votre âme toutes mes paroles. » Ce sont là, en effet, autant d'expressions de l'action de Dieu dans les âmes de son royaume intérieur. Et voilà comment, en cette circonstance encore, le Jésus de saint Luc diffère de celui des autres Évangiles.

Est-il besoin de relever la fausse interprétation donnée par notre contradicteur à ces paroles adressées par Jésus à ses disciples : « Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous obéissent, mais parce que vos noms sont écrits dans le ciel. » Selon M. Havet, cette parole est synonyme de celle-ci : Les miracles ne sont rien et ne servent de rien (p. 615). Notre-Seigneur a dit à quoi servent les miracles; il l'a dit vingt fois : à attester l'autorité et la divinité de sa mission, et rien dans cette réprimande ne détruit ni n'amoindrit ses précédentes déclarations. Le sens en est évident pour qui veut être attentif et comprendre. Il avertit seulement ses disciples que cette puissance miraculeuse ne leur a pas été donnée pour leur être un sujet de vaines satisfactions et exalter leur orgueil d'une manière plus générale encore, il enseigne au monde que ce n'est pas l'éclat des œuvres, mais leur valeur morale qui en fait le mérite et conduit l'homme à la félicité.

Au sortir de ces arguments sans portée, quand ils ne se retournent pas contre sa thèse, notre adversaire semble avoir trouvé

dans l'histoire de la *femme au vase de parfum* l'occasion d'un triomphe facile et éclatant; aussi il s'y étend avec complaisance. — « Voyez, dit-il, quelle transformation elle a subi en passant d'un Evangile à l'autre, de saint Marc à saint Luc. Avec le premier nous sommes à Béthanie, à la veille de la mort du Sauveur, le vase est répandu sur la tête, etc., etc. — Tout est bien changé dans le troisième Évangile. C'est un repas quelconque loin de la mort de Jésus, le repas a lieu chez un pharisien. La femme fond en larmes, verse son parfum sur les pieds du Maître, les essuie avec ses cheveux; — celui-ci y répond par tout un discours qui se termine par cette belle absolution : « Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beau- « coup aimé », où tous les esprits élevés ont vu la plus sublime expression qui soit, peut-être, de la miséricorde et du pardon, de la puissance du repentir et de la réhabilitation.

Quelles différences! quels contrastes et, dès lors, quel triomphe pour M. Havet! Un mot le fait évanouir. Il y a, en effet, dans ces deux pages, non pas une, mais deux histoires, et personne, que je sache, n'avait songé jusqu'ici à les identifier. Quelles raisons allèguerait-on pour le faire? Cette effusion d'un parfum était un acte de vénération très en usage chez les Orientaux, et il a dû se renouveler bien des fois à l'égard de Jésus.

L'infatigable professeur abandonne enfin saint Luc pour en venir à saint Jean. Selon lui, il n'y a pas à en tenir compte, tant il est différent des autres évangélistes; il est à part; il ne prononce que des discours absolument inintelligibles à la foule, pleins de mystères, de symbolisme et de métaphysique. Nous n'espérions pas de M. Havet un jugement plus équitable sur le plus lumineux des évangélistes, et nous pensions bien que ses préjugés, son ignorance absolue de la théologie et des éléments de la doctrine chrétienne, le cours ordinaire de ses pensées, lui rendraient inaccessible la sublimité de saint Jean. Toutefois cette exécution nous paraît un peu sommaire. M. Havet sait-il ou a-t-il oublié que le quatrième évangéliste rapporte, mêlés à ses discours, dans une indivisible unité, une multitude de faits? Ignore-t-il qu'aucun autre évangéliste n'a raconté les événements d'une manière plus étendue et plus précise? Qu'il relise, au chapitre Ier, la vocation des apôtres, le miracle de Cana, la première descente à Capharnaüm; au chapitre IV, l'épisode de la Samaritaine; celui de la guérison de l'aveugle-né, au chapitre IX; celui de Lazare, au chapitre XI; et la double apparition aux disciples, après la résurrection, aux chapitres XX et XXI, et il en sera convaincu lui-même, nul n'est plus attentif que saint Jean à marquer les circonstances particulières de temps, de lieux, de personnes, à décrire les usages, à indiquer le sens précis des paroles de Jésus-Christ, la

signification de certains mots, comme *Siloé-Sistrothos*. Quelquefois même, il interprète les paroles en apparence les plus mystiques dans le sens le plus réaliste. Saint Jean est donc avant tout un historien, et ne voir en son Évangile qu'un recueil de discours métaphysiques, c'est absolument le méconnaître et le mutiler. Au reste, quand il rapporte les faits racontés par les autres évangélistes, il est en parfait accord avec eux. Sans doute, souvent il raconte ce qu'ils taisent et tait ce qu'ils racontent; mais ces omissions et ces additions sont trop en harmonie avec son plan, révélé par la tradition et mis en évidence par le texte lui-même, pour nous embarrasser un instant. Saint Jean, au témoignage de l'histoire, a eu un double but : 1° établir contre les premiers hérétiques la divinité de Jésus-Christ; 2° compléter les autres évangélistes. Il choisit donc de préférence les événements et les paroles les plus propres à établir sa thèse, et ceux qui ont été négligés des autres évangélistes. Qu'on le lise attentivement, et du commencement à la fin on le trouvera fidèle à ce double dessein. Mais ces différences elles-mêmes, sérieusement examinées, nous apportent la démonstration la plus convaincante du lien qui unit son Évangile aux trois autres, et ruine absolument la prétention de M. Havet de le mettre à part. Saint Jean ne redit pas ordinairement les récits des autres évangélistes, les choses racontées par eux seraient-elles utiles à son but, mais ordinairement il rapporte des faits et des paroles qui s'y réfèrent et les confirment. Il complète les autres, il les éclaire, il les explique, il y fait allusion, et cela, non pas de loin en loin, mais pour ainsi dire à chaque page, à chaque ligne, de manière à éloigner toute idée de hasard ou d'artifice en de pareilles rencontres.

Ce rôle de saint Jean vis-à-vis des autres évangélistes est déjà visible à ne regarder que son plan général, mais à l'examen des détails, il devient tout à fait évident et incontestable. Les trois premiers s'en tiennent à la Galilée, c'est le théâtre à peu près exclusif où ils nous montrent Jésus : ils le ramènent bien à Jérusalem, mais presque jamais ne l'y suivent avant l'époque de la Passion. Jean, au contraire, à partir de la première pâque, s'attache à raconter les événements accomplis en Judée. Jésus retourne-t-il en Galilée, il le conduit jusqu'à la frontière, mais là il le quitte, et ceci serait inexplicable, s'il ne s'en référait à des récits précédents. Il n'y a qu'une exception pour le miracle de la multiplication des pains, et la raison en est évidente; ce fait se liait à la promesse de l'Eucharistie dont saint Jean expose, en cet endroit, la doctrine avec une invincible clarté. Les détails sont innombrables, et nous sommes obligés de nous borner dans nos citations; en voici quelques-unes, concluantes à elles seules : Saint

Jean ne dit pas, comme saint Mathieu et saint Luc, que Jésus soit né à Bethléem, mais il constate la croyance en vigueur parmi les Juifs que c'est là où devait naître le Messie. Il ne raconte pas le mariage de Marie avec Joseph ni la naissance de l'enfant, mais il la met dans la bouche des contemporains du Sauveur. Quand, au chapitre III, verset 23, il parle du baptême de Jean, il ajoute : « Car Jean n'avait pas encore été mis en prison. » Cette parenthèse ne peut être ni une allusion à un passage précédent, car il n'a point parlé de cette captivité, ni la rectification d'un bruit populaire, car il écrit en Asie, mais un éclaircissement au récit de saint Mathieu, qui paraîtrait contredire ce que Jean raconte ici. Dans le récit de Lazare, il fait remarquer que Marie est celle qui oignit de parfums les pieds du Sauveur, il suppose la chose connue, mais il ne l'a pas racontée lui-même; il s'en rapporte donc à d'autres récits. Il explique le sens de la promesse : *Quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cælis*. Il ne rapporte pas l'institution de l'Eucharistie, mais on ne peut supposer qu'il ne la connaissait pas, car il l'annonce, et personne n'a parlé avec autant d'étendue et de force de ce grand mystère (ch. VI). D'ailleurs, en racontant le lavement des pieds, il donne la plus grande idée de cette scène.

L'on trouve dans le récit de la Passion des textes non moins décisifs. Il omet la belle profession de sa divinité, faite par Jésus devant Caïphe, et toute la scène qui s'y rapporte; mais un mot du grand prêtre à Pilate résume tous ces faits : « Nous avons une loi, et d'après cette loi il doit mourir, parce qu'il s'est dit le Fils de Dieu. » Par cette phrase : « Il fallait qu'ainsi fût accomplie la parole de Jésus, prédisant de quelle mort il devait mourir, » il s'en rapporte à saint Mathieu, chapitre XX, verset 18, car lui-même n'a pas cité cette prophétie. Voilà quelques exemples, entre beaucoup d'autres. Ainsi, dans le récit de saint Jean, partout et dans les endroits où on les chercherait le moins, cent liens se découvrent qui unissent invinciblement son Évangile à celui des trois synoptiques et ne permettent pas de le mettre à part. Strauss, le plus outré des critiques, a été lui-même obligé de le reconnaître, dans sa *Seconde Vie de Jésus* (t. II, p. 140, 217).

Parlons maintenant de ces sublimes discours si dédaigneusement traités par M. Havet. Nous ne nierons pas qu'ils ne soient en quelque chose différents de ceux des trois autres. L'accent en est ordinairement plus pénétrant encore, la tendresse y est plus expansive, les considérations mystiques y ont plus de développements et d'ampleur, et la pensée, un vol plus constamment sublime. Mais toutes ces différences s'expliquent par le génie de l'auteur, par sa plus grande intimité avec le Maître, par l'auditoire

spécial auquel il le fait parler, souvent par les circonstances particulièrement solennelles et émouvantes dans lesquelles il le représente; enfin, par le but qu'il se propose. Saint Jean, on le reconnaît dès sa première page, est une nature tendre et délicate; admis dans l'intimité du Maître, à un degré inconnu des autres apôtres, faut-il s'étonner s'il a trouvé, dans des souvenirs plus attendris, une fidélité et une puissance singulières pour reproduire la parole et l'accent de ce Maître? La différence du langage s'explique aussi par la différence des lieux. Dans les autres Évangiles, c'est en Galilée, au milieu des paysans et des bateliers, que Jésus se fait entendre. En saint Jean, c'est à Jérusalem, en face des scribes et des pharisiens, armés contre lui d'une métaphysique raffinée et de toutes les subtilités du sophisme. Venait-il y parler, comme à Capharnaüm, sur les bords du lac de Tibériade, à des villageois, comme aux théologiens et aux savants, dans le temple. Et puis saint Jean s'arrête de préférence aux scènes les plus émouvantes de la vie de Jésus, pour recueillir ses paroles. — C'est sur le tombeau de Lazare, son ami. — C'est surtout à la Cène, à cette heure des adieux, des suprêmes recommandations, entre l'Eucharistie et la croix, en face de la trahison et de la mort, dans une parfaite intimité. Comment, à une telle heure, défendre son cœur et ses lèvres d'une nouvelle puissance d'amour. Le docteur Strauss lui-même l'avoue, ces circonstances expliquent suffisamment l'éloquence et les effusions particulières à cet entretien. Enfin saint Jean, il ne faut pas l'oublier, s'adresse à des contradicteurs. — On le provoque à développer, à défendre, à mettre dans une lumière éclatante, invincible, ce qu'il a suffi aux autres d'exprimer, et ce qu'il doit mettre ainsi en évidence, c'est la divinité même de son Maître. On le voit donc, cette différence de langage, bien exagérée d'ailleurs, s'explique par de sérieuses raisons et n'en laisse aucune à M. Havet pour récuser le témoignage de saint Jean et le mettre à part des autres; d'autant plus que, sous cette forme parfois différente, c'est entre eux et lui une parfaite conformité de doctrine; tout dans l'Évangile converge à établir la divinité de Jésus-Christ, un dogme nettement exprimé par saint Mathieu, saint Marc et saint Luc.

A toutes ces raisons, M. Havet n'oppose qu'une difficulté et elle est nulle; il la trouve dans ces paroles de Jésus à la Samaritaine : « Femme, crois-moi, le temps va venir où vous n'adorerez plus le Père sur cette montagne, non plus qu'à Jérusalem. Le temps va venir, et c'est tout à l'heure, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. » Cette parole, selon M. Havet, est en contradiction avec le langage de Jésus dans les autres évangélistes; il néglige de nous indiquer ces passages con-

tradictoires. Nous serons plus précis et nous lui rappellerons que Jésus, annonçant dans les autres Évangiles la ruine du temple et de la ville sainte, il est tout naturel qu'il prédise ici que le culte n'y sera plus rendu au vrai Dieu. — Quant à l'adoration en esprit, elle est aussi une conséquence de cette habitation de Dieu en l'homme, de ce royaume intérieur dont nous avons lu la révélation dans les autres évangélistes [1].

M. Havet est donc convaincu d'impuissance quand il veut mettre nos évangélistes en désaccord; non seulement il n'y réussit pas, mais, nous l'avons prouvé, le plus souvent ses efforts se retournent contre lui-même. Avouons, pour excuser cette faiblesse et réduire notre victoire à ses modestes, mais justes proportions, que, s'il est une chose facile à démontrer et impossible à nier, c'est l'accord substantiel entre les historiens de Jésus-Christ. C'est trop spéculer sur l'ignorance ou la simplicité des chrétiens que de vouloir les tromper sur une chose si évidente, car une lecture, même superficielle des Évangiles, la révèle aux esprits les moins pénétrants.

En tous, c'est le même personnage, un homme sorti des rangs du peuple, étranger aux sectes et aux écoles, enseignant de son propre fond, sans aucune science acquise. Tous le déclarent le Messie, attendu par Israël et prédit par les prophètes, — le Fils de Dieu; — et si saint Jean met plus en relief la divinité de Jésus-Christ, il ne dit pourtant à cet égard rien de plus net, rien de plus décisif que saint Mathieu et saint Luc, et saint Marc nous rapportant la confession de saint Pierre ou la réponse solennelle de Jésus à l'adjuration du grand prêtre devant le sanhédrin. Tous racontent les mêmes faits principaux de sa vie et de sa mort, soit dans leur ensemble, soit dans leur détail. Le plus grand nombre de ces miracles est raconté par les trois premiers; le quatrième n'en reproduit que trois, mais il les suppose tous. Au reste, ces miracles ont partout le même caractère, tenant plus encore de la bonté que de la puissance; bien qu'ils soient accomplis avec une autorité souveraine, ils le sont sans appareil, ordinairement d'une simple parole brève et impérieuse, celle d'un maître envers la nature, compatissante et encourageante pour l'affligé; ils ne sont jamais accordés à la fantaisie ou à la curiosité. Dans tous les Évangiles aussi, le but de ces miracles est hautement exprimé par Jésus : c'est de rendre témoignage à l'autorité de sa mission. C'est, au reste, la même morale, se ramenant aux trois grands préceptes de la charité, de

[1] Voy. le développement de cette thèse dans : *la Croyance due aux Évangiles*, de M. Wallon; dans *les Origines du christianisme*, de Mgr Ginouilhac; dans *le Christianisme et les temps présents*, de M. l'abbé Bougaud (2e volume). Nous avons nous-mêmes fait de nombreux emprunts à ces savants auteurs.

l'humilité, de la mortification des sens et des passions mauvaises, mais dominée par celui de la charité.

L'on retrouve dans les quatre Évangiles, non seulement le même enseignement, mais la même manière d'enseigner. Jésus n'est point un philosophe qui disserte ni un docteur qui développe un texte et le commente laborieusement; il affirme avec autorité, jamais il ne cherche, ni ne doute, ni n'hésite. Les objections trouvent toujours sur ses lèvres une réponse péremptoire. Si elles sont sincères, ou elles viennent d'une défaillance de la foi, alors il affirme avec une nouvelle énergie ce qu'il vient de dire; ou elles viennent d'une erreur de l'esprit, alors il s'explique de manière à dissiper tout malentendu; si elles sont perfides, en posant à ses interlocuteurs une question analogue, il les met dans l'embarras et les oblige à se trahir. Au reste, partout, unie à cette autorité, l'on retrouve la même tendresse dominante. Veut-on la faire revivre? Voici des traits qui, entre beaucoup d'autres, provoqueront l'attention de l'esprit et l'attendrissement du cœur : « Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé. Je suis venu pour les malades. Venez à moi, vous tous qui souffrez et êtes accablés, et je vous soulagerai. Laissez les petits enfants venir à moi. Ce que vous ferez au moindre de ces petits, vous l'aurez fait à moi-même. Mon commandement est que vous vous aimiez les uns les autres. Prenez sur vous mon joug, car mon joug est doux et mon fardeau léger. »

N'est-ce pas, dans toutes ces paroles, le son d'une même âme? Y a-t-il là deux voix, deux accents? Ces traits se heurtent-ils? Ne sont-ils pas parfaitement harmonieux? Nous les avons empruntés pourtant à tous les Évangiles.

Mais cette harmonie apparaît plus étonnante encore dans le récit de la Passion. Des écrivains, livrés aux inspirations de leur propre pensée et infidèles à leurs souvenirs, n'auraient point manqué, dans le désir d'exalter leur maître, de le faire paraître stoïque au milieu des souffrances et en face de la mort. Aucun de nos évangélistes ne le tente ni ne cherche à voiler les défaillances de la nature ou à étouffer son cri : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. S'il est possible que ce calice s'éloigne de moi. Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné [2]? » La force, la patience, l'inaltérable et magnanime douceur, la parfaite possession de soi-même s'y montrent aussi, mais inséparables de ces angoisses, dans une alliance inaccessible à l'imagination humaine; elles s'y montrent d'autant plus souveraines qu'elles règnent librement dans les plus doulou-

[1] Voy. le développement éloquent de cette thèse dans *le Christianisme et les temps présents*, par M. l'abbé Bougaud, t. II, ch. IV.

reuses étreintes. Ainsi donc, qu'on étudie Jésus dans saint Mathieu, dans saint Marc, dans saint Luc ou dans saint Jean, il est partout reconnaissable et égal à lui-même. On l'a dit [1], il n'y a dans l'Évangile qu'une même âme, qu'un caractère, c'est-à-dire, il n'y a qu'un seul Évangile, bien qu'il y ait quatre évangélistes.

Mais cette unité dans l'œuvre suppose l'unité du modèle. Comment, en effet, quatre historiens, des hommes d'un génie si divers, écrivant à des intervalles de lieux et de temps considérables, avec une si visible indépendance, représentant leur héros dans les circonstances les plus variées et les plus extrêmes, dans ses rapports intimes avec ses disciples, en face de la foule, au milieu des émotions populaires, dans les dernières humiliations, en proie aux plus atroces souffrances, sous les étreintes même de la mort, se fussent-ils tous rencontrés dans le même idéal, et dans un idéal incomparable, supérieur à toute conception humaine, *unique*, si cet idéal ne s'était jamais réalisé, si au moment même où ils écrivaient, il n'était pas là vivant devant eux, soit dans leur propre souvenir, soit dans le souvenir de ceux qu'ils entendaient et interrogeaient ? Des différences de détails, fussent-elles nombreuses et considérables, n'atteignent pas, on le comprend, ce substantiel accord et n'infirment en rien nos conclusions. Que dis-je? Elles les confirment, car plus nos adversaires y insistent, plus ils font ressortir et reconnaissent eux-mêmes l'indépendance avec laquelle ont écrit nos évangélistes et se trouvent pressés entre ces deux questions. Si les évangélistes ont écrit indépendamment les uns des autres, comment expliquer tant de ressemblances ? S'ils se sont concertés, comment expliquer tant de différences et, selon vous, de contradictions ? Encore une fois, il n'y a qu'une manière de résoudre cette difficulté, et notre conclusion s'impose : l'unité d'un modèle reproduit fidèlement, mais librement. Est-il besoin d'ajouter que dès qu'on a constaté cet accord, le système des interpolations, cette lente élaboration de l'Évangile par de nombreux écrivains, sans aucun lien entre eux, déjà incompatible avec les faits, devient incompatible avec la raison elle-même. Elle se refuse non seulement à l'admettre, mais à l'examiner, car l'absurdité de cette hypothèse devient éclatante.

IV

Après avoir mutilé l'Evangile et effacé presque tous les traits de la divine physionomie qu'il reproduit, il reste à la reconstituer, car enfin, selon l'aveu de M. Havet lui-même, Jésus a vécu, et d'une

[1] M. l'abbé Bougaud, *le Christianisme et les temps présents.*

vie si puissante, qu'il a entraîné la foule et, nous ajoutons, conquis la foi de l'univers. Comment l'ouvrier d'une telle œuvre se fût-il évanoui tout entier, ou n'eût-il laissé de lui qu'une physionomie effacée et indécise? Rendons cette justice à notre adversaire, il aperçoit cette difficulté et tente de reconstituer la physionomie de Jésus; mais où va-t-il en chercher les traits? Le croira-t-on? dans ces mêmes Évangiles dont il vient de nier l'autorité. C'est dans ce livre dont il ne reste pas une page qui n'ait été lacérée par lui, uniquement dans ce livre qu'il va puiser pour nous refaire un Christ conforme à sa pensée, et qu'il a la prétention de nous faire accepter comme véridique! Il va jusqu'à se servir des paroles tout à l'heure signalées par lui-même comme absolument inadmissibles. En veut-on un exemple? Il dit : « Quand Jésus s'écriait : « Vous verrez le Fils « de l'homme, assis à la droite de la vertu de Dieu, et marchant sur « les nuées », ces paroles transportaient les esprits » (p. 610). Or, nos lecteurs se souviennent de la longue démonstration dans laquelle il s'efforce de prouver que ces mêmes paroles n'ont pas été prononcées et n'ont pas pu l'être. O logique du préjugé! Voilà de ces choses impardonnables même à un critique. Nous n'avons pas, on le comprend, à discuter cette logique, il suffit de la constater.

Quoi qu'il en soit, étudions ce portrait à titre de fantaisie curieuse et triste. M. Havet ne reste pas ici dans l'indécision des lignes et des contours; du premier mot, il exprime le trait principal, — le Christ, — son Christ est un inspiré, un halluciné, un fou. Il recule devant ce dernier mot, nous le savons, mais qu'importe s'il accepte la chose, et il l'accepte. Quelle différence l'esprit le plus subtil pourrait-il apercevoir entre cette hallucination de tous les instants, comme il va nous la peindre, manifeste dans chaque action, chaque parole, chaque attitude, chaque geste, pour ainsi dire, et la folie elle-même. L'honorable professeur devient insaisissable en voulant établir cette distinction, Jésus est donc un exalté, un halluciné! le mot prononcé, il faut le justifier. Dès lors, le choix des textes, leur interprétation, leur groupement, tout devient un visible effort vers ce but.

L'on trouverait, je crois, difficilement un exemple aussi remarquable de cette illusion d'esprit qui ramène à une idée préconçue les faits mêmes les plus rebelles (p. 605).

Pourquoi et en quoi Jésus est-il un halluciné?

Il est halluciné parce qu'il parle d'autorité, parce qu'il exige la foi à sa parole et à sa doctrine, parce qu'il subordonne les affections et les intérêts privés à ceux de son œuvre et de son apostolat, parce qu'on s'attache à lui avec enthousiasme (car les actions des autres font aussi partie de son hallucination). En veut-on une autre preuve

et assurément bien inattendue de la part d'un libre-penseur : il est halluciné parce qu'il garde sa liberté d'esprit et refuse de se plier aux observations minutieuses et hypocrites des pharisiens et aussi parce que, d'après M. Havet, il ne jeûne pas ou jeûne moins ; — halluciné, si son langage est ferme et sévère comme lorsqu'il s'élève contre l'incrédulité et l'intelligence obstinée de ses disciples, s'il leur signale les dangers de la richesse ; — non moins halluciné, s'il s'attendrit sur les humbles et les souffrants, quand, au désert, il gémit : « J'ai pitié de cette foule » ; — halluciné, quand il témoigne de la plus calme modération en apaisant les ombrages de ses disciples : « Maître, viennent-ils lui dire, nous avons vu un homme qui chasse les démons autour de nous, mais nous nous y sommes opposés parce qu'il ne vous suit pas, et Jésus de leur répondre : « Laissez-le faire, qui n'est pas contre nous est pour nous. » Oui, ces paroles sont citées par M. Havet, comme une preuve de l'exaltation de Jésus. (P. 609, 3e paragr.) Il avoue bien le bonheur des réponses de Jésus à ceux qui veulent l'embarrasser et admire la façon dont il se dégage des difficultés par l'élévation et la finesse de sa pensée, mais s'imaginerait-on qu'il y voie une objection contre sa thèse — au contraire elle en est confirmée. Cette souplesse de l'esprit et de la parole — et nous ajoutons ce bon sens si prompt, si constant, si invincible — s'accorde (comme tout le reste d'ailleurs) avec l'exaltation de l'inspiré.

Ainsi donc, que Jésus soit doux ou sévère, calme ou ému, qu'il se taise ou qu'il parle, qu'il revendique ses droits ou se montre inaccessible aux ombrages, quoi qu'il dise, fasse ou ne fasse pas, tout lui est tourné à hallucination ! Certes, après avoir lu ce portrait, l'on sera instruit sur cent manières, et très nouvelles, d'être halluciné ! C'est celle de ne pas l'être qui reste absolument introuvable. Si de tant de manières l'on est halluciné, qui donc peut se vanter de ne l'être pas ? M. Havet lui-même est-il bien sûr de ne l'avoir jamais été ?

Reviendrons-nous maintenant sur ce portrait pour en signaler les traits profondément altérés ou de pure imagination ? Relèverons-nous, par exemple, cette étrange prétention, quand il s'agit de juger la parole d'un moraliste, d'attribuer à la colère et à l'amertume tous les reproches qui se mêlent à son enseignement ? Au reste, quand on prête l'oreille à ces réprimandes divines, c'est bien plus encore l'accent de la pitié que celui d'une légitime indignation qui nous arrive ! Ce sont ordinairement les gémissements et comme les désespoirs de l'amour en face des âmes qui refusent la lumière et le salut. A ces reproches se mêlent les traits d'une exquise miséricorde, et M. Havet lui-même les cite parfois, mais sans paraître en

comprendre le contraste touchant! L'on conduit à Jésus un possédé que ses disciples ont été impuissants à délivrer, il commence à s'indigner contre leur manque de foi, après tant de merveilles?

« O race sans foi, jusques à quand vous souffrirai-je; amenez-le-moi, et il le guérit. » N'est-ce pas adorable? La justice parle quelquefois, mais c'est toujours la bonté qui agit.

Il est une autre scène également touchante, celle où Jésus rencontre une femme syrophénicienne, qui lui demande la guérison de sa fille : « Il n'est pas bon, répondit-il, feignant un instant de partager le préjugé des Juifs, de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens. — Seigneur, répond humblement la suppliante, mais n'est-il pas permis aux petits chiens de se nourrir des miettes qui tombent de la table de leur maître? » Et Jésus aussitôt tout attendri : « Va, ta fille est guérie! O femme, ta foi est grande! »

Eh bien! M. Havet rappelle cette scène en témoignage de la dureté de Jésus. La fin, n'est-il pas vrai, en explique le commencement et révèle jusqu'à l'évidence l'intention de Notre-Seigneur en prononçant cette dure parole : « Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens. » Mais le préjugé ferme les yeux à l'évidence, et M. Havet, conformément à son habitude, isole le discours des faits qui le commentent, afin d'être libre de l'interpréter selon les besoins de sa thèse.

La même préoccupation l'empêche de saisir, sous une métaphore transparente, le sens de cette exhortation : « Si ton bras te fait faillir, coupe ton bras; — si ton œil te fait faillir, arrache ton œil! » Avec une simplicité inconnue de nos enfants chrétiens, il semble prendre ce précepte dans le sens littéral : Quoi de plus âpre! s'écrie-t-il. Il faut donc l'apprendre à cet éminent professeur : ce bras, cet œil, désignent les choses les plus chères qui doivent être, quand il est nécessaire, sacrifiées au devoir et à l'honneur! Sa conscience, nous en sommes persuadé, accepte ce précepte, si dur qu'il soit, et nous sommes convaincu, pour nous, qu'il est cruel, non de l'enseigner, mais de le dissimuler aux âmes.

Dans son ardeur à faire ressortir ce qu'il nomme la dureté de Jésus envers les riches (et nous avons vu si cette sévérité était justifiée), notre adversaire omet tout ce qui détermine et atténue le sens des paroles divines à ce sujet. Dans la réponse faite au jeune homme riche, il y a deux choses bien distinctes : le précepte et le conseil. — « Que ferai-je pour mériter la vie éternelle? demande-t-il à Notre-Seigneur, et Notre-Seigneur lui répond : « Tu connais les commandements (et il les énumère), ne commets ni meurtre ni adultère, etc. » Voilà ce qui est nécessaire, mais suffisant même à un riche pour se sauver. Il n'est pas question d'abandonner ses biens.

C'est seulement sur une nouvelle instance du jeune homme que Jésus, voyant la pureté de cette âme, ses velléités généreuses, la regarde avec tendresse et conçoit pour elle l'ambition d'un plus grand détachement, d'une plus grande élévation morale, et lui donne non plus le précepte (car il vient de l'exprimer et il n'a rien dit alors de semblable à ce qu'il va dire), mais le conseil de quitter tous ses biens et de le suivre. Cette distinction est évidente, mais elle échappe à M. Havet, et, confondant le précepte et le conseil, il s'écrie : « Voyez comme il est dur ! » Comme si l'on pouvait témoigner plus d'estime à une âme qu'en la jugeant digne d'une vie généreuse, et lui montrer plus d'amour qu'en l'y conviant! Il nous cite encore les paroles de Jésus : « Combien il est difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux », mais en laissant celle qui l'atténue : « Ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu. »

Mais que dire quand il accuse de nouveau le Christ d'avoir été dur envers les infidèles, de les avoir exclus de son royaume, et d'en être resté à la conception étroite d'une restauration juive?

Nous avons déjà réfuté cette affirmation, elle méconnaît audacieusement l'Évangile tout entier. Chaque fois, en effet, que la pensée ou le regard de Notre-Seigneur se porte vers les païens, c'est pour annoncer leur vocation ou déjà les accueillir.

Voici des textes formels, pris dans tous les Évangiles, et il y en a d'autres : « Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi! — Je vous le dis, en vérité, beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident s'asseoir avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux, et les fils du royaume seront jetés dehors. » (S. Matth., VIII, 11 et 12.) Et ne dites pas : « Nous avons pour père Abraham, car j'ai la puissance de susciter de ces pierres des enfants d'Abraham. » (*Ibid.*, III, 3.) « N'avez-vous pas vu que la pierre qu'ils ont rejetée est devenue la pierre angulaire d'un autre édifice? » (S. Marc, XII, 10.) Et quand Madeleine vient de répandre le parfum sur ses pieds : « Ce que cette femme vient de faire sera publié à sa louange au monde entier, *in universo mundo*. — Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » (S. Luc, XXIV, 4-7. — S. Marc, XV, 15. — S. Matth., XVIII, 19-20.) Si l'on ajoute à ces discours tant de paraboles, où la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils sont exprimées d'une manière si transparente, celle du festin et des ouvriers de la onzième heure, par exemple; si l'on se souvient que Jésus a prédit la ruine de Jérusalem et la destruction du temple, la démonstration sera aussi complète que possible.

Nous le savons bien, notre contradicteur efface d'un trait tous ces textes, mais nous avons vu pour quelles frivoles raisons, ou

plutôt il n'en donne pas et il est impossible d'en apercevoir aucune, sinon que ces textes le gênent.

Examinons maintenant les faits. Je les résume en un mot : chaque ois qu'un infidèle s'adresse à Jésus, il l'accueille, opère un miracle en sa faveur, exalte sa foi et l'oppose à l'incrédulité juive. Ainsi en agit-il envers le centurion, la femme syrophénicienne, envers la Samaritaine, et il n'est pas une oreille chrétienne où ne retentissent ces paroles : « Femme, votre foi est grande. — En vérité, je n'ai pas trouvé tant de foi en Israël. » Et au lépreux guéri et reconnaissant : « Où sont les neuf autres. Quoi, il n'y a que cet étranger (c'est encore un Samaritain). Va, ta foi t'a sauvé. » Et c'est devant de semblables paroles et de tels faits qu'on ose nous dire : Le Jésus, le Jésus des Évangiles (car M. Havet lui-même n'en connaît pas d'autre) a rejeté les païens; il s'en est tenu à l'idée étroite d'une restauration juive (p. 613). Et qu'oppose-t-on à l'évidence même? Justement cette scène de la femme syrophénicienne où nous voyons une païenne guérie et exaltée par Jésus-Christ. (Voilà ce qui prouve que Jésus rejetait les païens.) Mais dans cette scène, on ne veut voir qu'un mot, en l'interprétant dans un sens qui fait violence au texte. Qu'oppose-t-on encore? Cette autre parole de Jésus : « Je suis venu sauver les brebis perdues de la maison d'Israël. » Quelle pitié! Comme si en exprimant le dessein de l'heure présente, l'on s'interdisait tout autre dessein pour l'avenir? Notre-Seigneur lui-même en reproduisant cette parole dans cette même scène de la femme syrophénicienne, en repousse le sens exclusif par un mot que l'inattention de M. Havet s'est bien gardée d'apercevoir : « Laisse-moi d'ABORD nourrir les enfants »; ce *d'abord*, ce *prius*, ce seul petit mot : *sine me prius saturari filios* (S. Marc, VII, 27), ruine l'argumentation du contradicteur. C'est donc dans le texte qu'il nous oppose et sur les lèvres de Jésus que nous trouvons encore sa réfutation. Mais nous craindrions d'offenser nos lecteurs en insistant davantage.

Nous ne répondrons pas non plus à l'honorable professeur quand il accuse l'Évangile de ne pas contenir la doctrine chrétienne ni sur la Trinité, ni sur la Rédemption, ni sur l'Incarnation, ni sur le Baptême, ni sur l'Eucharistie, etc. Cette assertion est contraire aux textes les plus évidents. Elle ne peut en imposer qu'à ceux qui n'ont jamais lu l'Évangile.

Il nous reste maintenant à recueillir le dernier mot de M. Havet sur Jésus, celui qui résume son jugement. Le voici : « Jésus n'est pas un penseur, il n'a pas apporté la lumière dans les ténèbres, il a d'ailleurs toutes les idées fausses qu'on avait autour de lui, et sa foi est encore bien étroite. » Il veut bien avouer cependant que son

cœur eut ses tendresses et ses générosités! Nous ne nous indignerons pas contre ce jugement : disciple et prêtre de ce Dieu méconnu et outragé, nous avons appris, durant cette longue discussion, à contenir notre émotion, tandis que notre main frémissait en retraçant ces outrages. Ce jugement, nous ne le discuterons pas non plus. L'homme qui, après avoir lu l'Évangile, même avec inattention, après avoir étudié le christianisme, ses origines, son règne, même superficiellement, a pu refuser le don de la pensée à l'auteur de la plus profonde, de la plus universelle, et l'on pourrait dire de la seule (tant le reste s'efface devant elle) transformation intellectuelle et morale subie par le monde, et ne voir en lui qu'un esprit étroit, ne nous comprendrait pas. M. Havet, on le dit, et nous voulons bien le croire, a des facultés remarquables, mais il manque certainement de cette faculté supérieure, celle qui couronne l'intelligence humaine, celle qui apprécie les œuvres du génie et peut les juger, il n'a pas le sens du sublime. Peut-être, est-il perspicace à saisir l'idée quand elle revêt une forme inférieure, dans les dédales du discours; mais si elle jaillit de l'intuition, pleine, concise dans son expression, à la fois la plus éloquente et la plus simple, elle lui échappe. Autrement il eût partagé, nous ne disons pas seulement avec les croyants, mais avec tous les philosophes chrétiens ou incroyants, leur admiration pour l'Évangile et son héros.

Il attaque à ce sujet MM. Renan et Rousseau; il eût pu en attaquer bien d'autres et de plus puissants, car en refusant à Jésus ce don de la pensée, il s'isole lui-même du monde des penseurs, et cette scission est irréparable.

V

EXPLICATIONS DE L'ŒUVRE DE JÉSUS

Quand, après des efforts inouïs et au mépris de l'histoire et de la raison (je l'ai démontré), la nouvelle critique est arrivée à amoindrir, pour les esprits abusés, la vie de Jésus-Christ et sa personne, à en éloigner le surnaturel; un fait demeure pourtant, et d'autant plus formidable qu'on l'a dégagé de tout ce qui l'expliquait, un fait immense, car il remplit l'histoire et le monde, un fait prodigieux, car il a tout détruit ou tout transformé; un fait indéniable, la voix unanime de dix-huit siècles le proclame, et il défie encore la contestation, car il est là vivant sous nos yeux et ne paraît pas incliner vers sa ruine! je veux dire : la conversion du monde, l'établissement du christianisme et sa perpétuité, le triomphe de la foi!

Jusqu'ici presque tous les rationalistes s'accordaient à l'expliquer

surtout par le génie du fondateur, la puissance de son esprit et de son âme qu'ils exaltaient à l'envi des chrétiens, jusqu'à faire de Jésus un homme divin, un demi-dieu, pour se dispenser de le reconnaître pour Dieu ! Toute insuffisante que soit cette explication, M. Havet n'en a même pas la ressource, car il se défend, pour lui, de cet enthousiasme ; Jésus n'est à ses yeux, nous venons de le voir, qu'un esprit étroit et assez borné ! Le fait est toujours là pourtant, et il faut l'expliquer. Pourquoi n'y a-t-il, à vrai dire, dans l'histoire que deux époques : les temps avant et ceux après Jésus-Christ ? Par quelle puissance, le temps a-t-il été si soudainement saisi dans sa course et si irrémédiablement brisé ? Comment de païen, le monde est-il devenu chrétien ? Comment cette transformation des idées, des usages, des mœurs individuelles et sociales, s'est-elle accomplie ? Comment cette conversion s'est-elle faite avec cette rapidité attestée par Tacite, par Pline, et si éloquemment exprimée par Tertullien quand il s'écriait : « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons vos palais, vos maisons, vos villes, vos bourgs ; nous ne vous laissons que vos temples, et pour nous venger il nous suffirait de vous fuir. Vous seriez effrayés de votre solitude » ? Comment cette transformation a-t-elle été si invincible qu'elle ait elle-même vaincu les préjugés de la foule, la résistance des superstitions populaires, le dédain haineux des philosophes, trois siècles de la plus effroyable persécution, et ce qui lui était plus redoutable : la volupté, l'orgueil, toutes les passions poussées au désespoir par la doctrine chrétienne ? Comment a-t-elle été si universelle, car elle n'a laissé intacte aucune race, aucun pays, aucune classe, aucune philosophie, aucune science, aucune ignorance ? Voilà la difficulté, voilà ce qu'il faut expliquer, car le triomphe de Jésus par la foi, c'est tout cela.

M. Havet, toujours intrépide, nous déclare qu'il ne trouve à cela aucun embarras ; voyons pourtant (p. 507) : « Il reste, nous dit-il, à la critique un devoir : celui de rechercher comment on est venu à croire à ces miracles (ceux de Jésus-Christ), c'est ce qui n'est pas très difficile à dire, dans le cas présent : On a cru que Jésus avait fait des miracles, parce qu'on a cru que Jésus était le Christ, et qu'on croyait que le Christ devait faire des miracles. Il est dit, en effet, dans Isaïe, qu'au temps marqué par Jéhovah pour le salut de son peuple, les yeux des aveugles s'ouvriront, les oreilles des sourds entendront, etc. Dès lors, ceux qui crurent, après la mort de Jésus, que le Christ était venu, crurent nécessairement aussi que les signes annoncés avaient pu se produire et *par conséquent* qu'ils s'étaient produits. L'imagination émue construit d'elle-même une espèce de syllogisme : il devait faire cela, il l'a donc fait. »

La chose est, en effet, très simple; aussi n'est-ce pas la simplicité, mais l'efficacité du procédé que nous nous permettons de contester. Ainsi donc avez-vous inventé une histoire bien merveilleuse et désirez-vous la faire croire au monde? Arrangez votre histoire de manière à la rendre à peu près semblable à quelque vieille prédiction que vous trouverez dans un vieux livre — et puis racontez-la hardiment, si, comme cela est à croire, des gens qui n'ont aucune raison pour accepter votre parole sans preuves, si surtout vous prétendez la leur imposer, et en ont beaucoup pour la contrôler, s'ils daignent l'écouter, hésitent à vous donner leur foi, — ne vous découragez pas, — c'est le moment de vous servir du vieux livre; ouvrez-le, lisez la prophétie et alors, ou M. Havet se trompe beaucoup, vos auditeurs concluront que la chose est arrivée puisqu'elle était annoncée [1]. M. Havet, il est vrai, complète ailleurs cet argument (p. 619), mais hélas! il ne le fortifie pas. Jésus-Christ, selon lui, a dû exercer une grande puissance, car malgré l'étroitesse de ses idées, il avait si bon cœur, il aimait tant sa patrie et les pauvres! ce qui suffit évidemment à transformer le monde!

Nous n'humilierons pas nos lecteurs jusqu'à leur démontrer l'inanité de ces explications — c'est leur être indulgent que de leur refuser d'être sérieuses!

Notre tâche est terminée. Nous avons tenu notre engagement; nous ne nous sommes pas fatigué de suivre notre adversaire dans les évolutions les plus capricieuses de sa pensée, et nous n'avons laissé sans réponse aucune de ses objections. Toutefois, avant de le quitter, nous voudrions nous rendre compte du faux principe d'exégèse qui a pu faire descendre un esprit distingué jusqu'à cette incroyable faiblesse d'argumentation. Elle est, si je ne me trompe, la conséquence d'un principe ou plutôt d'une méthode acceptée par toute l'école de Tubingue, et grâce à laquelle, elle conserve jusque dans la multiplicité de ses systèmes une certaine unité. Presque tous les rationalistes, en effet, s'accordent à substituer dans l'étude de l'histoire religieuse l'hypothèse à l'observation. L'on commence par faire un acte de foi à sa propre perspicacité, puis, après un regard rapide jeté sur l'ensemble des faits évangéliques, l'on se retire en soi-même dans la solitude de son imagination, et là se fait une histoire idéale *a priori;* ensuite, possédé par cet idéal préconçu,

[1] M. Havet avoue, pour fortifier un peu cet argument, que Jésus a fait certains miracles très admissibles, en guérissant par son geste et son aspect beaucoup de maladies nerveuses. Les maladies nerveuses ne manquent pas de nos jours, mais ce qui manque absolument, ce sont les médecins qui les guérissent d'un geste et par leur seul aspect. Ces sortes de maladies sont au contraire très rebelles.

l'on revient aux faits, non point pour les contrôler à leur lumière, mais pour les plier à ses exigences. Alors s'exerce la plus capricieuse des tyrannies et la plus implacable, celle de l'idée préconçue sur le fait, s'il lui est rebelle; comme il doit arriver bien souvent, on l'altère, on l'interprète, on le mutile ou on l'efface, selon qu'on le trouve peu conciliable ou absolument incompatible avec l'idée favorite. Dès lors, les mots perdent leur vraie signification — l'on appelle invraisemblable, ce qui contrarie — impossible, absurde, ce qui ruine l'hypothèse. Nous en avons signalé trop d'exemples chez notre adversaire, pour devoir justifier encore cette accusation; ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu nous suivre durant cette longue polémique conviendront, nous en avons la confiance, qu'elle en est une conclusion légitime.

Si cette méthode venait à prévaloir définitivement, ce serait l'anéantissement de l'histoire; mais nous n'avons pas cette crainte, car, malgré les plus ingénieux efforts pour se défendre en se dissimulant, le sophisme est frappé d'impuissance quand il s'attaque non seulement à la science, mais au bon sens. Au reste, il n'en est pas à sa première défaite. Quand dans la première moitié de ce siècle, Schelling eut la prétention de constituer *a priori* les sciences naturelles, sans aucun recours à l'expérience, ce fut dans le monde savant et philosophique une profonde émotion. Ses élucubrations trouvèrent même parmi des esprits distingués d'intrépides défenseurs; mais bientôt l'école expérimentale, par ses découvertes, réduisit à néant toutes les fantaisies de Schelling. L'hypothèse pourtant, si on en use avec discrétion, peut être utile au progrès scientifique. Dans cet ordre, elle a plus d'une fois tracé les voies à l'expérience, mais elle n'a aucun rôle à remplir dans l'étude de l'histoire. Aussi l'histoire ne lui sera-t-elle pas moins fatale que la science, et déjà en s'y mêlant, elle y a été mortellement blessée, les témoignages les plus accablants sont venus faire évanouir ses conceptions les plus chères. Aux hypothèses évanouies, elle en a, il est vrai, substitué d'autres, elle a retrogradé sans s'avouer vaincue. Cette dissimulation ne lui sera pas toujours possible, car l'on peut reculer devant certaines conclusions rigoureuses, mais non y échapper toujours. Un jour ou l'autre, il lui faudra bien aborder le terrain où la provoque depuis si longtemps l'école chrétienne. La défaite et la victoire y seront décisives et visibles aux yeux les moins clairvoyants, car la logique y aura des étreintes auxquelles les plus subtils ne pourront échapper. Il faudra formuler des principes, dire nettement à quelles conditions l'histoire existe, quels sont les signes auxquels on la discerne de la fable et de la légende.

Alors, ou nos adversaires formuleront leurs principes et ils se

mettront eux-mêmes en dehors du sens commun, puisqu'ils ne pourront le faire sans nier l'histoire et l'histoire tout entière — ou ils les amenderont jusqu'à les rendre raisonnables, alors nous pourrons les appliquer sans crainte à nos Évangiles, à tous nos livres sacrés, et cette phrase échappée à Rousseau, dans une heure de bon sens et de sincérité, sera le dernier mot de toute cette polémique : « Les faits de Socrate, les faits dont personne ne doute sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. »

En attendant cette complète revanche de la logique et du bon sens, il nous est déjà permis de triompher au nom de la vérité religieuse. Ce n'est point, en effet, pour elle un médiocre triomphe d'avoir réduit ses adversaires à une situation si dure pour l'esprit, d'autant plus que parmi eux bien des hommes de talent se sont rencontrés. Sans leur attribuer ce génie que M. Havet donne si libéralement à M. Renan, son ami, nous reconnaissons, dans leur rang, des esprits ingénieux, des travailleurs ardents, surexcités par des préjugés et souvent, hélas! par la passion antireligieuse, des écrivains habiles à faire valoir les plus modestes ressources.

Comment ces hommes, après des efforts si obstinés, après la collation de tant de manuscrits, le dépouillement exact des documents fournis par une connaissance plus complète de l'Orient, après la synthèse des grands travaux des éruditions italiennes, françaises et hollandaises, après le progrès réalisé dans la philologie, avec de tels secours, en sont-ils arrivés, dans leur polémique, à ce résultat dont M. Havet vient d'étaler la pauvreté dans les colonnes si hospitalières parfois de la *Revue des Deux-Mondes?* Ils sont donc en lutte contre la puissance même de la vérité, car des efforts à la fois si laborieux et si stériles révèlent les causes invincibles.

L'abbé H. Chapon,
Vicaire de la cathédrale d'Orléans.

MÉLANGES

DEUX NOUVEAUX OUVRAGES SUR LA RÉVOLUTION ET L'ÉMIGRATION [1]

Ce qu'il y a de plus curieux et de plus neuf à la fois dans l'histoire de la Révolution, c'est celle de la contre-révolution, qui n'existe, sauf pour l'épique mouvement de Vendée, qu'à l'état rudimentaire et fragmentaire. Peu à peu cependant les documents sortent des archives publiques ou privées. La province recueille ses souvenirs au moment où la tradition orale en va disparaître. Et depuis quelques années on peut suivre, à la trace de lumière qu'il laisse après lui, ce grand travail d'investigations locales, poursuivies à l'honneur de la vérité et de la justice, et en vue d'une équitable répartition des responsabilités sur ce passé le plus proche de nous, et plus obscur, plus troublé que le passé lointain.

Et quand il se trouve pour démêler les fils de ces tentatives dont les auteurs les ont plus d'une fois embrouillés et perdus, un esprit avisé et subtil, et doué du talent d'écrivain nécessaire pour donner du relief à des figures restées indécises, pour peindre, avec les couleurs qui leur sont propres, ces mouvements divers condamnés à une certaine et mélancolique monotonie par leur perpétuel insuccès, et la toujours inutile leçon des causes de cet insuccès, on rend grâces aux préparateurs obscurs de cette palette qui a servi à faire un bon tableau, et on admire une fois de plus la souplesse de talent d'un romancier qui a voulu ajouter à ses succès ceux de l'histoire et qui y a réussi. C'est de l'histoire en effet et de la meilleure, puisqu'elle a pour elle le double mérite de la nouveauté du sujet et de l'impartialité des jugements, que ce récit des conspirations royalistes du Midi; et cette histoire a tout l'attrait d'un roman.

Quelle figure romanesque, quelle existence dramatique, par exemple, que celle de ce Charrier, notaire de Nasbinals, dans l'Aveyron, ancien député aux états généraux, qui improvise une armée populaire de deux mille royalistes, commandée avec lui par un petit état-major d'émigrés et de prêtres réfractaires, s'empare de Marvéjols, de Mende, emporte, après un combat sanglant, où ses deux canons de bois cerclés de fer,

[1] *Histoire des conspirations royalistes du Midi sous la Révolution* (1790-1793), d'après les publications contemporaines, les pièces officielles et les documents inédits, par Ernest Daudet. Hachette, 1881, in-18.

Émigration et Chouannerie. Mémoires du général Bernard de la Frégeolière, publiés et complétés par son arrière-petit-fils. 1881, in-8°. Librairie des Bibliophiles. Jouaust.

traînés par des vaches, font merveille, le château de Chanac ; tient en échec les forces révolutionnaires, les défie de la retraite souterraine où il est caché avec sa femme et un paysan fidèle, et enfin, trahi par un de ses anciens soldats, fait prisonnier, traduit devant le tribunal criminel, interrogé par un marquis conventionnel, son ancien rival politique, M. de Chateauneuf-Randon, est guillotiné à Rodez, le 17 juillet 1793 ! Il avait trente-huit ans.

Et quel autre personnage de roman que le curé-prieur de Chambonnas, l'éloquent et impétueux Claude Allier ! Il traverse de son pas impérieux tout le livre de M. E. Daudet, car il fut l'acteur principal et fatal de chaque acte de ce drame de la Vendée du Midi, qui eut ses explosions, depuis 1790, dans le Vivarais et le Gévaudan avant la Lozère. Allier monta, le 5 septembre 1793, sur l'échafaud dans cette ville de Mende, où il était entré en triomphateur peu de temps auparavant.

Quels types encore que cet abbé-soldat, l'abbé de la Bastide de la Molette, ancien gendarme du roi, puis chanoine et grand vicaire d'Uzès, que nous trouverons dans les successives prises d'armes avortées du camp de Jalès et du château de Bannes, à côté de l'aventureux Dominique Allier, du politique M. de Malbosc, du fantasque et malheureux comte de Saillans !

M. Daudet a raconté, avec des détails neufs, des couleurs à la fois vives et sobres, et une abondance de documents qui atteste une laborieuse information et défie la contradiction, ces épisodes divers de la contre-révolution armée dans le Midi, dont plusieurs fois les efforts toucheront au succès, toujours compromis par l'isolement et la précipitation des mouvements, la rivalité des chefs, le défaut d'une direction souveraine et incontestée, l'absence, qui fut aussi une des fatalités de la Vendée, des princes au nom desquels on se battait.

Toute une partie de la guerre de Vendée, mais au moment et dans les pays où elle s'appela chouannerie, revit dans les *Mémoires* du général Bernard de la Frégeolière, d'une de ces familles de gentilshommes militaires dont l'orgueilleuse pauvreté ne connaissait les princes qu'à cheval et ne faisait sa cour qu'à l'armée. Les états de service du héros de ces *Mémoires*, publiés par l'un de ses arrière-petits-fils, tous anciens officiers comme lui, dont la famille comptait, en 1870, onze membres sous les drapeaux (deux sont restés sur le champ de bataille), disent en peu de mots son histoire et l'écrivent avec son sang : gardes du corps, armée des princes, campagne de 1793, retraite de Hollande, Quiberon, armées catholiques et royales de l'Ouest, 1796-1799-1813, Cent jours, 1832. Que de souvenirs évoquent toutes ces dates ! Ces souvenirs étaient pour le général Bernard de la Frégeolière des souvenirs personnels. Et il a bien fait de les écrire, bien qu'il ne se piquât pas d'être auteur et préférât pour s'exprimer l'épée à la plume.

Mais c'est bien mieux qu'un auteur, c'est un homme, c'est un héros, c'est un de ces témoins qu'on aime à entendre et qu'on se plaît à croire, car ils sont de ces témoins dont parle Pascal, qui se font tuer. Et ce qu'il y a de plus étonnant dans l'histoire de Bernard de la Frégeolière, c'est qu'il ait pu survivre à tant d'occasions de se faire tuer, qu'il recherchait loin de les fuir, et qu'il ait pu se tirer, avec des bles-

sures, de tant de défilés tragiques où la mort l'attendait à un rendez-vous qu'il trouva toujours moyen d'esquiver.

C'est là la grande et la noble originalité qui plane sur ces récits sincères et frustes, où on ne sent pas la collaboration de la plume d'un Barante ou d'une Genlis, comme dans les *Mémoires* de Mesdames de la Rochejacquelein, de Bonchamps et de Sapinaud.

Nous apprécions exactement, grâce aux *Mémoires* de Bernard de la Frégeolière, les sentiments qui inspirèrent la détermination d'un grand nombre d'émigrés, en dehors de ceux qui composèrent l'émigration *fate* de Bruxelles, selon l'amère qualification de Chateaubriand, et l'émigration brouillonne de Coblentz. La Frégeolière émigra en 91 par dévouement, pour continuer à servir au dehors le roi qu'il ne pouvait plus servir au dedans à son gré, et avec un désintéressement tout à fait chevaleresque; car il laissait en France une femme mère de son onzième enfant, mais qui sacrifiait son cœur comme il sacrifiait sa vie, et il fit la guerre à ses dépens, ne calculant pas plus avec sa bourse qu'avec sa peau, et les blessures faites à sa fortune qu'avec celles faites à son corps. Tout ce qui touche à l'émigration dans ces souvenirs de Bernard de la Frégeolière, est très intéressant par l'accent net, vif et franc des aveux de ce soldat fieffé qui ne raisonne pas en politique, mais se bat pour le plaisir de se battre, en l'honneur d'une cause qu'il croit la meilleure.

Mais là où ces souvenirs ajoutent à leur charme un véritable attrait de curiosité et de nouveauté historique, c'est dans les détails que la Frégeolière donne sur l'expédition de Quiberon, son avortement, les causes de l'insuccès, et surtout sur la chouannerie de l'Anjou et du Maine, dont il ne cessa de faire partie qu'au retour du roi, battant la campagne dans son propre pays, au milieu de mille dangers et des plus étranges aventures, avec les chefs de division Sans peur et Gaullier, et sous la direction tour à tour de MM. de Scépaux, de Bourmont, de Rochecotte. Les intrigues et les mystères de la pacification, sous Hoche et Hédouville, sont là révélés ; mais ce qu'il y a de plus curieux et de plus dramatique, c'est la persistance de ces cadres insurrectionnels, vivaces et tenaces, qui se perpétuent au milieu de la persécution et du dépit de l'administration et de la police jusqu'en 1813, où éclate une première explosion royaliste qui ne se referme que pour attendre l'occasion décisive des Cent jours.

Le général Bernard de la Frégeolière, dont le dévouement avait survécu à tant d'épreuves, et survécut à celle qui dut lui être le plus pénible, celle d'une politique et impolitique indifférence pour tant de services que devait couronner et ne couronna pas la pairie, fut mis, par suite de la réforme de la maison du roi, d'office à la retraite de colonel, le 31 octobre 1815, bien que confirmé le même jour dans son grade de maréchal de camp. Ce fut un rude coup pour le grand soldat qui continua jusqu'à sa mort (25 janvier 1835) à donner l'exemple de toutes ces qualités de foi, d'abnégation, de bravoure qui ont fait de lui un représentant typique et un digne historien des héros de la guerre des géants.

M. de Lescure.

REVUE DES SCIENCES

Physiologie : Vaccinations préventives contre la rage. — Premières expériences. — Moyen de rendre les animaux réfractaires au virus rabique. — Météorologie : La sécheresse exceptionnelle du mois de juillet. — La plus haute température observée à Paris. — Le thermomètre à Paris plus élevé qu'aux Antilles et au Sénégal. — Prévision des étés secs. — Influence des comètes sur la chaleur de l'été. — Erreurs et préjugés. — Astronomie : La comète de 1881 n'est pas la comète de 1807. — La nouvelle comète. — Physique : Le spectre de l'arc électrique et le spectre des comètes. — Médecine : Les bains de mer et les maladies d'oreille. — Avis aux baigneurs. — Mécanique : Les ruptures d'essieux des omnibus. Les ruptures d'essieux des chemins de fer. — Différences. — La pompe Shone pour irrigation. — Ventilation des longs tunnels. — Histoire naturelle : Les insectes électriques.

Depuis les beaux travaux de M. Pasteur, la physiologie entre chaque jour dans une voie féconde. M. Galtier, professeur à l'École vétérinaire de Lyon, vient de communiquer à l'Académie des sciences, par l'intermédiaire de M. Bouley, le résultat d'expériences d'une extrême importance, qui nous font prévoir le jour où nous serons enfin maîtres d'une maladie qui ne pardonne pas, de la rage. Il s'agit de véritables vaccinations préventives contre le virus rabique. On sait tous le succès que viennent d'obtenir les vaccinations préventives contre la maladie charbonneuse, à Melun d'abord, et ces jours derniers à Chartres. Il n'est plus douteux qu'on puisse mettre à l'abri du charbon les bêtes à cornes. La conviction est faite, et le procédé va se répandre dans toute l'Europe. M. Galtier, depuis deux ans, a étudié un autre mode de vaccination spécial à la rage. Les essais ne sont pas très avancés, mais ils donnent de grandes espérances de réussite.

Le savant expérimentateur a été conduit à cette conclusion essentiellement remarquable. Quand on introduit du virus rabique dans le sang des moutons par injection intraveineuse, et qu'ensuite on inocule le même virus dans le tissu cellulaire, les moutons ne contractent pas la rage. Ils la contractent au contraire par simple inoculation, quand l'injection intraveineuse n'a pas été opérée préalablement. M. Galtier a inoculé la rage à vingt moutons. Dix seulement avaient été vaccinés par

son procédé. Ces dix moutons se sont montrés réfractaires à la rage et n'ont présenté aucun symptôme morbide. Les dix autres, non vaccinés, sont tous morts enragés.

L'expérience est concluante, bien qu'elle n'ait été faite que sur un nombre relativement restreint d'animaux. Elle l'eût été bien davantage si elle avait été réalisée sur des chiens : Pourquoi M. Galtier a-t-il choisi des moutons plutôt que des chiens ? Parce que la période d'incubation chez le chien est très variable et quelquefois très longue ; il eût fallu garder en observation des chiens, pendant non seulement des semaines, mais même des mois. Cependant l'expérience va pouvoir être reprise. M. Pasteur a démontré, en effet, tout dernièrement, que le chien contractait la rage par la trépanation du cerveau ; l'injection directe du virus dans le cerveau amène infailliblement la rage, et dans ce cas, la période est invariablement réduite à une quinzaine de jours. On pourra facilement conserver les animaux en observation pendant un temps aussi court.

Si ces essais réussissent, et c'est plus que probable, sur le chien comme sur le mouton, on sera bien prêt d'avoir enfin trouvé le moyen de guérir de la rage. En effet, il suffira de pratiquer vivement sur tout animal mordu, une injection intraveineuse de virus rabique pour le rendre réfractaire à la maladie. La méthode bonne pour le chien le sera très vraisemblablement pour l'homme. Des injections intraveineuses, faites en temps utile, empêcherout la terrible maladie d'accomplir son œuvre. Nous le répétons, l'expérience n'a pas encore prononcé : mais tout porte à croire que les espérances ne seront pas déçues.

Nous avons traversé pendant le mois de juillet une période de chaleurs exceptionnelles ; jamais la température ne paraît s'être élevée aussi haut à Paris que le 19 juillet. Il s'est produit ce jour-là, dit M. Renou, le savant directeur de l'Observatoire du parc Saint-Maur, une température tout à fait extraordinaire. Le thermomètre est monté à 38°,4 vers trois heures de l'après-midi. C'est un degré absolument anormal qui n'a jamais été atteint à Alger, aux Antilles et à Cayenne.

Le 15 juillet, la température s'était déjà élevée à 37°,8, degré qui n'avait jamais non plus été authentiquement constaté à Paris. En effet, il existe bien des chiffres plus grands dans les tableaux météorologiques, mais tous ces chiffres sont contestables. Ainsi, pour citer un exemple, le 17 août 1701, d'après Cassini, le thermomètre serait monté à 40° centigrades, précisément dit l'observateur, à la température du sang humain ; or la température moyenne du sang n'est que de 36°,85 ; d'ailleurs le maximum lu sur le thermomètre de la Hire n'avait été que de 77°,5, ce qui correspond en degrés centigrades à 32°,35. On peut relever dans toutes les anciennes observations des

erreurs de même genre. Tout dépend de l'instrument, de sa situation, de son orientation, de son abri, etc... C'est ainsi que le public constate souvent des températures inexactes; le thermomètre n'est pas rigoureusement réglé; il est placé sur du bois coloré, sur de l'ardoise, etc., qui modifie la température; il reçoit incidemment de la lumière réfléchie, etc. Les causes d'erreur sont multiples; à défaut de bonne orientation, on ne peut guère s'en rapporter qu'aux indications d'un bon thermomètre tourné en fronde, à l'abri du soleil.

Quoi qu'il en soit, les observations de M. Renou sont rigoureuses et impriment à l'été de 1881 une caractéristique manifestement sèche. Les sources se sont taries sur beaucoup de points de la France. L'eau a dû être rationnée à Paris. La question qui vient toujours sur les lèvres en pareil cas est sans cesse la même. Ne pouvait-on prévoir le caractère essentiellement sec de la saison? Nous n'hésitons pas à répondre par l'affirmative. Nous avons donné ici même le résultat de nos recherches sur la distribution des années pluvieuses, des grands hivers et des étés chauds. Nous avons écrit en 1879 que les étés 1881 et 1882 seraient des étés secs; l'évènement nous a donné encore raison.

Le caractère météorologique d'une année pour une localité donnée, est tout entier dû aux courants atmosphériques qui s'établissent sur cette localité. La quantité de pluie qui tombe sur le globe reste toujours sensiblement la même; c'est seulement la distribution de l'eau qui varie. Or nous avons établi à plusieurs reprises que les courants pluvieux ou secs descendaient ou montaient en latitude selon les mouvements du soleil et de la lune. Le soleil fait prévaloir les courants pluvieux dans nos régions quand il est dans l'autre hémisphère. La lune exerce mensuellement une action analogue; et cette action varie beaucoup selon ses déclinaisons. Notre satellite s'écarte en deçà et au-delà de l'équateur de quantités variables selon l'année. Ce sont ces écarts extrêmes qui semblent jouer le plus grand rôle dans l'itinéraire des courants atmosphériques. Il résulte en effet, de plus de vingt années d'observation que les années pluvieuses, *sous nos latitudes* surviennent quand les déclinaisons extrêmes de la lune atteignent 28°, 26° et 18°. Elles sont séparées par des périodes voisines de trois ou six ans. Citons quelques exemples.

1879, déclinaison extrême, 26°; 1876, déclinaison extrême, 28°; 1872, déclinaison extrême, 26°; 1866, déclinaison extrême, 18°; 1869, déclinaison extrême, 26°; 1856, déclinaison extrême, 28°; 1853, déclinaison extrême, 26°; 1846, déclinaison extrême, 18°, etc. [1].

Les hivers rigoureux correspondent, à un an près, aux mêmes déclinaisons. Ainsi 1879, 1875, 1871, 1867, 1859, 1857, 1853, 1846, 1827,

[1] Voir le *Correspondant* du 10 janvier 1880.

1835, 1830, 1829, 1822, 1819, 1816, 1815, 1812, 1809, 1804, 1801, 1798, 1792, 1788, 1785, 1782, etc.

Le étés secs viennent naturellement vers le milieu de la période qui sépare deux années pluvieuses. Par exemple, en partant des chiffres précédents : 1874, 1869, 1863, 1857, 1854, 1849, 1842, 1832, 1825, etc.

Si l'on applique la règle à l'été de 1881, on trouve que la prochaine année pluvieuse doit survenir vers la déclinaison extrême de 18°, soit vers 1884. La précédente était venue à la déclinaison 28° en 1879 ; par conséquent les étés secs doivent se produire vers la moitié de la période, soit en 1881, 1882. Il était donc bien facile en tenant compte de ces considérations élémentaires d'annoncer qu'à partir de 1880 nous marchions momentanément vers un maximum de sécheresse.

Quelques personnes se sont demandé si la comète Cruls n'était pour rien dans les chaleurs exceptionnelles de juillet. On dit qu'en général les années à comètes sont des années chaudes, des années à bon vin et à bonnes récoltes. Arago a déjà répondu à la question et combattu ce préjugé. L'illustre astronome écrivait il y a cinquante ans, en tête d'un article intéressant, le titre suivant : « la future comète modifiera-t-elle sensiblement le cours des saisons dans l'année 1832 ? » Le titre qu'on vient de lire, dit Arago, a déjà sans doute rappelé la belle comète de 1811 ; la température élevée de cette année, la récolte abondante qui en fut la suite et surtout les excellentes qualités du vin de la comète. Je n'ignore donc pas que j'aurai bien des préventions à combattre pour établir que ni la comète de 1811, ni aucune comète connue n'ont jamais occasionné sur notre globe le plus petit changement dans les saisons.

Arago présente ensuite pour appuyer sa démonstration un tableau des températures moyennes depuis 1735 jusqu'en 1832 et il met en regard le nombre des comètes observées. Il en conclut qu'il n'existe aucune relation entre l'apparition des comètes et les chaleurs excessives.

On pourrait d'ailleurs faire remarquer aux incrédules que si une comète devait par une cause ou une autre élever la température, évidemment son action s'appliquerait à toute la terre ; or les fortes températures relevées cette année comme en 1811 ne s'appliquent qu'à des régions distinctes, à des latitudes peu étendues, absolument comme les basses températures ne surviennent habituellement que dans des régions circonscrites. Ce sont des accidents locaux et nullement des phénomènes généraux. Les influences cosmiques n'y sont évidemment pour rien. Cette simple remarque suffit pour renverser la théorie des influences sur la température des comètes en général et de la comète 1881 en particulier.

Puisque nous sommes revenus indirectement sur la comète de Gruls, il est bon d'ajouter qu'il pourrait bien se faire qu'on se fût trop hâté de l'assimiler à la comète de 1807. De prime abord, les éléments de la comète de 1881 paraissaient identiques à ceux de la comète de 1807. Mais vérification faite, il y a beaucoup de divergences; les positions des périhélies diffèrent de plus de 6°, les nœuds sont distants de plus de 3°; bien que les deux astres suivent des chemins assez semblables, les astronomes s'accordent maintenant à penser que la nouvelle comète n'est pas la comète calculée, en 1807, par Bessel. On avait mis sur le compte de Bessel, l'erreur qui faisait que la comète était revenue après soixante-quatorze ans au lieu de revenir après une période voisine de dix-sept cents ans. Il pourrait bien arriver, au contraire, que l'erreur fût imputable aux astronomes modernes, et en particulier à M. Gould, qui s'est trop dépêché sur une simple coïncidence de marche de conclure à l'identité de deux astres. A vrai dire, nous ne serons réellement fixés sur ce point que, lorsque groupant toutes les observations faites en Amérique et en Europe, on aura pu recommencer pour la comète actuelle le travail complet que Bessel avait entrepris pour la comète de 1807. M. Bigourdan, de l'Observatoire de Paris, conclut de ses calculs que c'est la première fois que nous voyons la comète 1881, et que nous ne la reverrons plus.

On avait aperçu, en 1733, une très belle comète au cap de Bonne-Espérance; 1733-1807-1881 formaient précisément trois périodes de soixante-quatorze ans. On était tenté d'assimiler les trois astres. Il résulte des recherches faites par M. Oudemans dans les Archives des colonies du gouvernement hollandais, à la Haye, que la comète de 1733, dont il est fait mention dans un ouvrage de Struyck, n'a été notée au passage que par quelques observateurs, et surtout par l'équipage du navire *Ypenwode* qui naviguait en vue du cap. D'après cette observation un peu vague, il n'y a aucune analogie à établir entre la comète de 1733 et celle de 1881.

La comète de 1881 s'en va donc dans l'espace immense, après nous avoir visités, sans que nous ayons chance de la retrouver jamais à portée de nos télescopes. En ce moment, premiers jours d'août, la comète est toujours visible comme une étoile de cinquième grandeur entourée d'une nébulosité; la queue est réduite à 2°.

Une nouvelle comète qui sera la comète C de 1881 nous est arrivée encore de l'hémisphère austral. Elle n'est pas encore très visible à l'œil nu; avec une bonne jumelle, on peut l'apercevoir après une heure du matin, à peu près à la place où s'est montrée la comète précédente, le 23 juin; elle est dans le voisinage du Cocher sur le prolongement d'une ligne menée de *Alpha* à *Beta* du Cocher.

M. Jamin a eu l'occasion, récemment, dans le courant de recherches entreprises sur la lumière électrique, de faire éclater l'arc électrique dans une sphère de verre au sein de laquelle on avait fait le vide préalablement.

Le flux électrique élève à l'incandescence l'extrémité des charbons, et des particules charbonneuses passent d'un charbon sur l'autre; il y a usure mécanique des charbons, mais il n'y a pas combustion.

M. Jamin a prié M. Thollon d'examiner avec son puissant spectroscope le spectre de l'arc électrique jaillissant ainsi dans le vide. Or M. Thollon a constaté l'identité complète entre le spectre de la lumière électrique et le spectre que lui a donné la comète. Il en résulterait comme l'a suggéré M. Berthelot que la lumière cométaire serait d'origine électrique. Des vapeurs de carbone dans le vide de l'espace échauffées par un courant électrique et devenues incandescentes donneraient le spectre observé.

La démonstration est loin d'être complète. Toutefois, ces analogies spectrales sont intéressantes à enregistrer.

Nous sommes en pleine saison des bains de mer. Aussi ne nous semble-t-il pas superflu de prévenir les baigneurs qui ne craignent pas de se battre avec les vagues qu'ils courent le risque de contracter certaines maladies de l'oreille assez graves. Que de fois avons-nous entendu se plaindre de bourdonnements persistants, les nageurs qui, par gros temps, n'hésitent pas à crever les grosses vagues et à passer à travers la masse d'eau bouillonnante. Il est bon qu'on sache qu'on peut devenir sourd à la suite d'un bain de mer.

L'oreille est très impressionnable aux influences atmosphériques. Les courants d'air, le froid humide, suffisent souvent pour occasionner des otites (inflammation de l'oreille). Il est tout simple que le contact de l'eau froide et salée soit une source de maladie. M. le docteur Sexton, chirurgien en chef du dispensaire de New-York pour les maladies d'oreille, a appelé l'attention sur la fréquence des accidents produits par le contact de l'eau de mer. Sur huit cents cas qu'il a eu à traiter personnellement de mai à septembre, il a relevé soixante-cinq cas, ayant pour origine les bains de mer. Ses confrères de New-York observent par an plus de mille cas de ce genre. Le choc de la vague peut aussi blesser le tympan. Ordinairement les accidents consécutifs se traduisent par une otite suppurée, une extension au tympan qui se perfore, et aux cellules mastoïdes. M. Sexton, a observé trois cas avec accidents méningitiques graves, mais non mortels. Il y a souvent douleur atroce, bourdonnements, vertige, surdité, gêne de la mastication, parfois même du délire, M. Sexton, va jusqu'à conseiller de ne jamais plonger si l'on tient à conserver l'intégrité de l'ouïe. Dans tous les cas,

il ne faut pas s'aventurer sous les vagues sans avoir placé dans le creux de l'oreille un tampon de coton très serré.

Un médecin espagnol, M. le docteur Luis Sunè y Molist a observé de son côté, cette année encore, dix cas de surdité à la suite des bains de mer.

Quand un accident de cette nature survient, le meilleur remède consiste à injecter de l'eau douce et tiède dans l'oreille ou dans le nez et à placer dans le conduit auditif un tampon de coton imbibé d'huile.

Depuis quelques mois les essieux des voitures d'omnibus se brisent comme par enchantement. Pendant une semaine les accidents se sont multipliés à Paris presque chaque jour. Assurément on ne peut pas empêcher les essieux de se casser; mais il serait facile de les surveiller et de prévoir des ruptures qui peuvent être suivies d'accidents mortels. Une inspection convenable permettrait de mettre au rebut les essieux dangereux. C'est effectivement un préjugé de croire qu'une rupture d'essieu survient comme un coup de foudre. Un choc même violent sur le pavé ou à l'angle d'un trottoir ne suffit pas pour produire une rupture. Les ingénieurs de chemins de fer savent parfaitement que lorsqu'un essieu se rompt, la cassure présente, en général, des traces d'oxydation sur une portion considérable de sa surface. Puisque l'intérieur de la cassure est oxydé, c'est qu'elle est vieille; c'est qu'elle remonte déjà à un nombre respectable de mois. La brisure d'abord faible s'est agrandie peu à peu et il n'y a eu rupture que lorsque une fraction notable de la section de l'essieu a été séparée. Il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas pour les essieux d'omnibus comme pour les essieux de chemins de fer. Il paraît donc évident que si les essieux se rompent, c'est qu'ils sont déjà entaillés depuis longtemps : il est manifeste que l'on ne visite pas assez sérieusement les essieux des voitures d'omnibus.

M. Maurice Lévy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dit fort explicitement : « Une visite périodique, une visite mensuelle, par exemple, faite avec soin, éviterait d'une manière absolue tout accident, car dans l'intervalle d'un mois, il est impossible qu'un essieu, même plus ou moins défectueux au moment de la réception puisse être atteint assez profondément pour être ensuite achevé par un choc [1]. »

On ne peut faire le même reproche aux Compagnies de chemins de fer lorsque les essieux et wagons se brisent. L'expérience a montré que la rupture s'effectue à l'intérieur des moyeux des roues, c'est-à-dire en des points que l'on ne peut inspecter. On sait que les essieux des wagons font corps avec les roues. C'est à quelques millimètres de distance de l'aplomb extérieur du moyeu qu'a lieu la cassure. Il faudrait

[1] Le *Génie civil*, 1er août 1881.

pouvoir *ausculter* le moyeu pour prévenir les accidents. La brisure lente de l'essieu près du moyeu n'est rien moins que rassurante. On peut voyager avec un essieu presque brisé sans le savoir et tout à coup un choc violent peut déterminer la séparation définitive de la roue et de l'essieu. On sait ce qui survient en pareil cas. La roue près de laquelle la rupture a eu lieu s'en va et tombe au dehors de la voie; l'extrémité brisée de l'essieu devenu libre s'implante dans le sol et avec la roue unique qui y est adaptée, il se place en travers de la voie. Tous les véhicules qui suivent doivent franchir cet obstacle; on comprend ce qu'un pareil saut pour des voitures animées de vitesses de 60 et 70 kilomètres à l'heure doit coûter de vies humaines.

M. Maurice Lévy propose pour mettre les voyageurs à l'abri de ces accidents épouvantables de soutenir simplement les essieux par des étriers en fer fixés près des roues au caisson de la voiture. Ces étriers ne serviraient pas en temps ordinaire; mais si un moyeu se brisait, l'essieu tournerait encore horizontalement dans l'étrier et ne tomberait pas sur la voie. La voiture continuera à rouler tant bien que mal sur ses trois roues restantes et soutenues par ses bancs d'attelage jusqu'à la première station. Si même, elle penchait sur la voie, les voitures suivantes la heurteraient assurément, mais le danger serait très atténué. Le moyen préconisé par M. Lévy est peu coûteux et simple à réaliser. Il est à souhaiter qu'il soit mis à l'essai sur une de nos lignes de chemins de fer.

M. Alfred Durand Claye, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a expérimenté dernièrement à Paris une nouvelle pompe due à M. Isaac Shone et qui est très employée en Angleterre pour enlever les eaux d'égouts et les porter sur les terrains à fertiliser. Cette pompe pourra rendre des services dans tous les travaux d'irrigation. Elle fonctionne par l'intermédiaire d'air comprimé. Un récipient sphérique ou cylindrique est muni latéralement d'un tuyau d'arrivée de l'eau; il est muni à sa base d'un second tuyau qui est recourbé et monte verticalement; c'est le conduit de refoulement. Et c'est tout.

L'appareil est installé en contre-bas de façon que l'eau à élever descende par le tuyau d'arrivée et tombe dans le récipient. Cette eau soulève un flotteur. Quand le récipient est presque plein et que le flotteur est parvenu à la partie supérieure, il agit sur un bras de levier qui ouvre un tiroir. De l'air comprimé pénètre par cette ouverture, refoule le liquide et le chasse dans le tuyau de montée. Dans ce tuyau se trouve une soupape à boule de façon à empêcher l'eau qui est entrée de redescendre. Quand l'air comprimé à vidé le récipient, le flotteur est redescendu et le tiroir se ferme; toute communication avec le réservoir d'air est interrompue. L'eau descend de nouveau dans le récipient. La

même manœuvre se répète et le liquide est encore chassé dans le tuyau de montée et ainsi de suite.

Cet appareil porte le nom d'*injecteur Shone*. On peut en disposer tant qu'on veut dans un espace donné et le faire fonctionner avec l'air provenant d'un réservoir unique. On établit ainsi de véritables batteries d'épuisement ou d'irrigation. Quant à l'air comprimé, on l'emmagasine à l'aide d'une machine à vapeur, à gaz, soit par une turbine, une roue hydraulique, un moulin à vent, etc. Les machines sont rudimentaires. On réalise une économie de force motrice et d'installation. Le système fonctionne, paraît-il, avec succès depuis 1879 dans le *Sewage-Farm* de Hovod-y-Wern près de Wexham. On a essayé à Paris le plus petit modèle. La capacité de l'injecteur mesure environ 283 litres ; d'un côté, il recevait les eaux d'égouts, de l'autre, il les refoulait à 8 mètres de hauteur. Le remplissage de l'injecteur et le refoulement durent 75 secondes. La machine à comprimer l'air était installée à 300 mètres de l'injecteur ; elle est du type de celles qui servent sur les locomotives à la manœuvre des freins Westinghouse.

On sait combien les longs tunnels sont mal aérés. Le *Metropolitan Railway* de Londres, notamment entre Edgeware Road Station et Knig's Cross, jouit d'une réputation très méritée d'insalubrité. Les puits d'aérage sont insuffisants et l'atmosphère se charge d'acide carbonique, d'oxyde de carbone, d'acide sulfhydrique, etc. Plusieurs accidents mortels ont eu lieu en 1867, au moment des fortes chaleurs. Il passe par an deux millions et demi de voyageurs sur cette ligne souterraine. On s'est ingénié à trouver des dispositions propres à atténuer le mal. On a construit des locomotives condensant leur propre vapeur. Dans la partie du *Metropolitan Railway* qui est complètement dépourvue de puits d'aérage, on a employé un stratagème qui mérite d'être cité. On a eu l'idée de faire servir à l'aération du souterrain le large tube de la *Pneumatic dispatch Company*. A chaque passage des petits wagons qui transportent les paquets et qui sont entraînés par compression et aspiration d'air, des soupapes font communiquer le tube et le tunnel au moment de l'aspiration, et l'air vicié s'engouffre dans le tube. Les soupapes fonctionnent seize à dix-huit fois et restent ouvertes deux ou trois minutes, entraînant ainsi par jour environ 50 000 mètres cubes d'air vicié.

M. Richard Neale a eu dernièrement l'idée de faire absorber l'acide carbonique du souterrain par des réservoirs obliques installés sur un vieux wagon et pleins de chaux. Chaque train emporterait son réservoir de chaux. En calculant les dimensions du tunnel et le nombre des trains qui passent par heure, M. Neale a essayé de montrer que tout l'air passant au-dessus de chaque train serait facilement dépouillé de

son acide carbonique et de son acide sulfhydrique. L'idée du docteur Neale ne manque pas d'originalité, et nous la signalons pour cette raison; mais le procédé ne nous semble pas très pratique ni très efficace. D'ailleurs l'acide carbonique n'est pas le seul gaz gênant dans les tunnels, l'oxyde de carbone, la fumée, la vapeur, la température, contribuent surtout à rendre l'atmosphère irrespirable. Les « poumons chimiques » de M. Neale ne purifieront pas l'air à ce point de vue. La solution paraît ailleurs. Il semble que le mieux est encore de ventiler énergiquement à l'aide d'appareils d'aspiration puissants. Le jour n'est pas loin où vraisemblablement, on fera disparaître ces graves inconvénients en substituant, pour le passage des longs souterrains, l'électricité à la vapeur!

Enregistrons, pour finir, un fait curieux, s'il est exact, et dont les auteurs responsables sont des entomologistes américains. Il paraîtrait que certains insectes présenteraient comme quelques poissons et notamment la torpille, le gymnote, la propriété de donner des commotions et des secousses électriques à ceux qui les toucheraient. Kirpy et Spence ont décrit un de ces insectes le *recluvius œrratus*, bien connu dans les Antilles sous le nom de *wheel bug*. M. de Gray, de Gratz, a éprouvé une violente secousse se ressentant depuis la main jusqu'au coude en touchant un scarabée de la famille des *elateridæ*. M. Blakenoy ramassa un jour, dans l'Amérique du Sud, une grande chenille velue. Il reçut immédiatement une secousse très violente qui paralysa le bras au point de faire croire à un médecin appelé en toute hâte que la vie de l'expérimentateur était en danger. Certains insectes seraient donc électriques au même titre que les poissons.

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

9 août 1881.

Le croirez-vous? Nous sommes dans la période des élections, quoique dans la saison des récoltes et au temps des conseils généraux. Regardez aux murs, écoutez ces discours : il vous faudra bien constater que nos élections législatives se feront le 21 août. C'est une surprise, et les journaux républicains ont eux-mêmes crié au scandale. On conjecturait, on affirmait que ces élections se feraient pendant les derniers jours de septembre ou dans les premiers d'octobre : une circulaire du général Farre, par un calcul qui n'était, ce semble, qu'une supercherie, les annonçait même pour le 18 septembre. Pourquoi cette précipitation violente? M. Clémenceau l'a demandé au gouvernement; mais M. Jules Ferry n'a répondu qu'en invoquant son droit, en attestant sa volonté; et peu s'en est fallu que la Chambre déçue, étonnée, irritée, n'infligeât un blâme à ce ministre impérieux et perfide; car, tout en convenant qu'il était libre de choisir la date du scrutin, elle prétendait au moins savoir les raisons qui lui imposaient le choix d'une date si prématurée. Oh! les raisons de ce ministère républicain ne sont pas de celles qui s'avouent à la tribune, sous la lumière éclatante de la publicité; mais, s'il en a une honte discrète, si la pudeur de ses anciens principes et de ses vieilles promesses l'oblige à dissimuler, ces raisons n'en sont pas moins connues de tous les gens un peu perspicaces. Ce qui l'a décidé à ce coup d'État électoral, c'est non seulement le désir pusillanime d'abréger la durée du débat et de la lutte, c'est non seulement l'espoir de déconcerter et de troubler par cette brusquerie les apprêts et les efforts de ses adversaires, c'est la crainte de voir la masse des électeurs s'instruire et s'alarmer de sa politique extérieure, de cette politique incapable, brouillonne, téméraire, qui, de Dulcigno à Tunis, s'en va perdant de plus en plus la paix de la France avec sa liberté d'action; c'est la peur de laisser aux populations le loisir d'entendre les clairons qui appelleront bientôt un corps d'armée ou deux au fond de l'Algérie, dans le sud de la Tunisie et sur les confins de la Tripolitaine. Il ne fallait pas qu'en présence même des faits et dans l'émotion des événements, le suffrage universel pût s'effrayer et des fautes commises et des nécessités provoquées par

le gouvernement; il fallait donc se hâter, pour se débarrasser des témoignages éloquents et importuns qui allaient parler si haut et si nettement au suffrage universel; il fallait tout presser, pour mieux cacher ou dérober au public toutes ces vérités : on a anticipé les élections; et, grâce à cette ruse et à cette violence, voilà comment la république, complétant ses mensonges et achevant ses tromperies, prouve à la France qu'elle est excellemment le gouvernement du pays par le pays, le gouvernement le plus apte et le plus enclin à éclairer la nation sur tous ses intérêts, le gouvernement qui consulte le peuple le plus loyalement et le plus sérieusement dans ses comices électoraux ! Il ne lui restait guère que cette preuve à nous donner... Les élections nous apprendront bientôt si ce gouvernement abuseur, cyniquement infidèle à toutes les maximes de son libéralisme, est plus sincère dans les exhortations vertueuses que ses ministres viennent d'adresser à tous les fonctionnaires, en les priant de s'abstenir de toute intervention électorale, de toute candidature officielle...

Tandis qu'un journal, inspiré d'ordinaire par M. Gambetta lui-même, qualifiait d'avance du nom de « Chambre bâclée » la Chambre plus ou moins éphémère que les élections obscures et rapides du 21 août vont créer, M. Gambetta saluait d'un adieu banal, dans une oraison funèbre médiocrement louangeuse, la Chambre dont le règne finissait ainsi, le 29 juillet. Cette Chambre, il est certes superflu d'en retracer ici l'histoire. Quelle tourbe de démocrates inconnus, ignorants, ineptes, indisciplinés, s'agitait sur ses bancs; quelle fut l'intolérance de sa majorité; ses coups de proscription, ses jugements arbitraires, ses votes changeants; ses tumultes hideux, ses scènes honteuses; combien, courtisanesque ou lâche, elle a prostitué devant la dictature de M. Gambetta ses devoirs parlementaires et sa dignité; comment elle n'a enfanté ni un grand orateur ni un homme d'État; pourquoi elle n'a pas constitué un seul ministère uni et durable; par quelles défaillances elle a manqué à ses fastueuses promesses de réformes politiques et sociales; quelle rage l'animait contre « le cléricalisme » et comment sa besogne principale fut la série de lois haineuses qu'elle a forgées contre les catholiques et la religion ; avec quelle fureur elle a sacrifié à ses sectaires les libertés de la conscience et de l'enseignement; son indulgence pour la Commune; le peu qu'elle a fait pour l'agriculture et même pour l'industrie; comment elle a quadruplé le budget de l'instruction publique, non seulement sans que le pays en sentît réellement le bienfait, mais en outrant la dépense afférente de l'État et en livrant l'Université à des essais confus qui n'ont encore eu d'autre avantage que de bouleverser ses traditions et ses méthodes; tous les tripotages financiers qu'elle a favorisés, la cupidité de ses spécu-

lateurs, la complaisance avec laquelle elle achetait des chemins de fer qui enrichissaient leurs syndicats, son amour des sinécures et des traitements multiples ; le désordre qu'elle a mis dans l'administration ; les menaces dont elle a poursuivi la magistrature ; la désorganisation qu'elle a commencée dans notre puissance militaire ; son soin d'augmenter le nombre des fonctionnaires et sa tendance à ériger l'État en un maître universel et omnipotent : tout cela, on ne l'a pas oublié, et, de toutes parts, on le rappelle aujourd'hui à cette Chambre qui a si bien mérité d'avoir pour suzerain un Gambetta et pour auxiliaires ou pour représentants devant la France et l'Europe un Constans, un Cazot, un Farre, un Barthélemy Saint-Hilaire ! Après quatre ans de discussions, cette législature n'a su ni refaire avec l'Angleterre et l'Italie un traité de commerce, ni donner à l'armée cette loi de l'intendance que, depuis trois ans, le Sénat a élaborée et que nos désastres de 1870 avaient rendue si nécessaire. Voilà son bilan ! Et ce n'est pas assez pour rehausser et pour illustrer un pareil règne que l'honneur d'avoir intrônisé M. Jules Grévy, avec sa majesté indolente et sa nullité volontaire, comme président de la république, et M. Albert Grévy, avec son orgueilleuse incapacité, comme gouverneur général de l'Algérie ! Ce n'est pas même assez de la gloire d'avoir mis le bey de Tunis sous le protectorat de la France et la France sous la protection de M. de Bismarck !...

Si, omettant tout ce qu'il y a de lointain déjà dans cette histoire, les électeurs voulaient uniquement juger cette Chambre selon ses œuvres d'hier ou en regard du jour présent, ils n'auraient, en vérité, qu'à prêter l'oreille aux derniers discours du Sénat. Quel est l'état de nos finances? M. Caillaux, M. Buffet, M. Bocher, l'ont dit. La république, depuis 1878, a augmenté démesurément chacun de ses budgets. La dette publique, d'abord par la faute de l'empire et ensuite par celle de la république, s'est accrue de 8 milliards, depuis 1870 ; si l'on exécute entièrement le plan de M. de Freycinet, elle se sera, à la fin, accrue de plus de 17 milliards : la France sera le peuple le plus endetté du monde. Et, comme si la république était trop riche, elle a refusé, pour des raisons toutes politiques, l'économie annuelle de 75 millions qu'elle pouvait réaliser par la conversion de la rente. En pleine paix, la république emprunte tous les deux ans un milliard, pour des travaux qu'elle entreprend plutôt qu'elle ne les effectue et qu'elle pourrait opérer plus sûrement, plus lentement. Elle dévore ainsi la subsistance de l'avenir. Ses emprunts lui servent, d'ailleurs, à combler plus ou moins secrètement, chaque année, les déficits de ses budgets. Car, s'il est exact de dire qu'elle a, d'une part, amorti 770 millions, depuis 1878, et que, d'autre part, elle a dégrevé 112 millions dans ce même intervalle de temps, il faut

se souvenir aussi qu'elle a emprunté près de 4 milliards; et elle emprunte avec cet égoïsme des gouvernements qui, n'étant pas assurés de la durée, bornent leurs calculs aux besoins factices d'une popularité journalière. Encore le contribuable, à qui la république vante ses dégrèvements prodigieux, sent-il sa charge s'allourdir de plus en plus. Oui, par année, on a dégrévé 22 millions en moyenne, mais on a emprunté, en moyenne aussi, 4 à 500 millions. Oui, depuis 1878, on a des excédants de 204 millions; mais c'est si peu par la vertu de nos ministres et de nos députés républicains qu'antérieurement, sous le régime des conservateurs, ces excédants étaient de 240 millions. Et quelle irrégularité dans les comptes! Après onze ans, les comptes de 1870 ne sont pas encore réglés, bien que le projet de loi spécial et nécessaire ait été présenté en 1876 et le rapport déposé au commencement de 1879. On brouille les exercices; on puise arbitrairement dans le compte de la liquidation; on emprunte des deux mains, à la dette flottante et à la dette consolidée, pour établir le budget de 1882 : il manque à ce budget, sur ses ressources propres, 150 millions au moins pour être en équilibre. Telle est l'œuvre financière de cette Chambre. Et en quel état sont nos affaires étrangères? La France a-t-elle refait sa fortune en Europe, comme M. Gambetta l'a osé affirmer, à Tours, dans un emphatique mensonge? Hélas! on sait le contraire. Après avoir facilité au Congrès de Berlin la politique qui détachait de l'Occident l'Autriche pour la pousser en Orient, après avoir aidé au partage de la Turquie et l'avoir même aggravé, la république a tour à tour excité et abandonné la Grèce : sa versatile diplomatie lui a non moins aliéné la Grèce que la Turquie. En Orient, elle a mécontenté l'Angleterre; à Tunis, elle s'est attiré la haine de l'Italie, et, comme M. le duc de Broglie l'a rappelé au Sénat avec tant de justesse et de discrétion dans son éloquent discours du 25 juillet, les ministres qui ont ainsi soulevé contre la France l'inimitié de l'Italie sont les mêmes hommes qui accusèrent le gouvernement du 16 mai d'offenser l'Italie par leur « cléricalisme » et de la forcer à une rupture s'il triomphait des 363, dans les élections. L'Espagne elle-même est arrogante avec la république; elle nous demande avec une bruyante colère des indemnités pour les colons qu'elle rapatrie, depuis les troubles désastreux de la province d'Oran. La Russie suspecte ce gouvernement républicain qui lui a refusé l'extradition de Hartmann. La France n'a ainsi ni un allié ni un ami en Europe; elle en est réduite à se mettre sous le patronage de M. de Bismarck comme sous une sauvegarde, et la république, par une lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire, témoigne « sa reconnaissance » au grand Chancelier, pendant qu'elle offre une croix ou des palmes au banquier Blei-

chrœder qui rançonna Paris en 1871 et au publiciste Nordan qui, hier encore, dénigrait injurieusement la France à Berlin, dans un livre et dans un journal. Voilà l'œuvre diplomatique et nationale de cette Chambre! Elle laisse l'Algérie sous le commandement vaniteux et incapable de M. Albert Grévy, sous ce commandement qui, comme M. le comte d'Haussonville l'a démontré si clairement, n'a pas même sa responsabilité propre; et l'on ignore quels sacrifices d'hommes et d'argent aura coûtés à la France cette rébellion de Bou-Amema que M. Albert Grévy et le général Farre n'ont pas su réprimer en temps opportun. Nos armes sont engagées dans l'inconnu en Tunisie: après une campagne qu'avec une subtilité digne d'un sophiste athénien, M. Barthélemy Saint-Hilaire ne veut pas appeler une guerre, il a fallu bombarder et prendre d'assaut, dans une lutte pénible et avec un courage plus d'une fois admirable, les villes de Sfax et de Gabès; il a fallu occuper l'île de Djerbah; il a fallu montrer les canons de toute une flotte cuirassée, depuis la Goulette jusqu'aux abords de Tripoli; il faudra, dans l'intérieur, aller assiéger la cité sainte de Kairouan et pacifier tout le sud de la Tunisie; il faut déjà protéger les environs de Tunis et les fermes du bey contre les tribus pillardes : c'est tout un corps d'armée qu'on aura ainsi à disséminer dans la Tunisie et qui ne pourrait pas, en 1882, concourir à la défense de la patrie. Et, non contente de ces expéditions qui affaiblissent en Europe la puissance et la liberté de la France, la Chambre décrétait encore, à sa dernière heure, une expédition au Tonkin!...

C'est de cet état financier, militaire et diplomatique, de la France, que devraient s'enquérir les électeurs du 21 août. Car qu'est-ce qu'il importe de savoir, après cette première phase du gouvernement républicain? Est-ce si, théoriquement, la république est le gouverment le plus rationnel et le plus digne d'éternité? Ou si, pratiquement, après notre infortune de 1870, elle sert le mieux la France? Mais, cette question, les politiciens de la gauche rivalisent à qui l'esquivera le plus adroitement, et, comme toujours, leurs professions de foi ne contiennent guère que des dogmes, leurs harangues électorales ne sont que la dispute des principes qui doivent constituer « la vraie république ». Le plus solennellement attendu de ces discours, celui que M. Gambetta a prononcé au banquet de Tours, a déçu tout le monde, ceux qui sont inquiets du sort de la France et ceux qui ne sont préoccupés que des vertus de la république. Le discours de M. Gambetta n'a été fait ni pour énoncer à la France tous les vœux du parti républicain, ni pour indiquer les conditions au prix desquelles la république serait enfin dans sa plénitude. Repu de pouvoir, et, sinon assagi par l'expérience, du

moins instruit par sa fortune à paraître plus sage, M. Gambetta a cessé d'être le tribun de Belleville et même l'orateur de Romans : ne lui demandez plus une de ces séries de formules abstraites qui plaisent tant à nos réformateurs et qui, brièvement, en quelques articles, mentionnent tous les remèdes dont l'État a besoin, tous les spécifiques propres à le transformer. Modestement, M. Gambetta estime qu'il faut se contenter de cinq ou six améliorations : la France lui paraît si heureuse sous le régime de la république, le pays lui semble « si tranquille sur ses destinées », qu'il juge inutile de pousser un grand « cri », d'émettre « un grand programme ». Quels changements suffiront donc à la république pour avoir réalisé toutes « ses promesses », pour être définitivement le « gouvernement d'émancipation sociale et de liberté plénière » qu'elle doit être, selon son idéal? Après les « lois réformatrices » élaborées par cette Chambre incomparable de 1877 qui a « doté » la France de tant de « bienfaits », M. Gambetta pense qu'il faut seulement : 1° modifier le « recrutement » du Sénat et restreindre ses attributions par une nouvelle loi constitutionnelle, sans réviser la constitution sur aucun autre point; 2° fondre en une masse compacte tous les groupes républicains de la Chambre, pour former « une majorité ministérielle » qui soit stable et puissante; 3° rétablir les droits et restaurer le crédit de « l'administration générale », pour rendre « à l'État et à ses agents », avec « leurs véritables prérogatives », l'indépendance et l'autorité qu'ils ont perdues; 4° organiser un enseignement « graduel » et gratuit qui prépare l'enfant à tous les examens, donner à bon marché l'instruction secondaire et multiplier les bourses dans les lycées, pour permettre « à chacun de devenir l'égal de tous » grâce à son intelligence et à son honnêteté; 5° accorder aux ouvriers la liberté « absolue » d'association, pour permettre « à ceux qui ont des bras et des outils » de « forcer » ensemble, selon le mot élégant de M. Gambetta, « la porte du bien-être; » 6° créer un système public d'assurances qui vous protègent contre toute espèce de risques et de fléaux, contre la grêle, contre l'inondation, contre tous les caprices ruineux de la nature, comme contre l'incendie ou la mort. Voilà les réformes que M. Gambetta préconise dans son discours de Tours : ce sont celles qu'à l'en croire, les électeurs doivent énumérer dans leurs cahiers, stipuler dans leurs contrats; que si les députés qui seront nommés le 21 août les accomplissent totalement, la république aura commencé d'être une démocratie juste et féconde, la France sera pour toujours dans l'ère de la prospérité.

Pour pouvoir être le programme commun du parti républicain, il faudrait que ce catalogue des réformes prescrites par M. Gambetta

à la nouvelle Chambre eût plus d'ampleur et fût plus détaillé : il y a tant d'autres réformes que les candidats de la république se sont habitués à promettre ou que leurs électeurs s'obstinent à espérer, et que M. Gambetta, soit par artifice, soit par impuissance, paraît décidé à négliger! Comparé à son antique programme de Belleville, et même à celui de Romans, le programme de Tours est bien court, bien terne; il est trop peu radical pour les démocrates de Belleville; il n'est pas assez irréligieux pour ceux de Romans. Quoi! s'écrient déjà les uns, M. Gambetta laissera subsister tant d'abus qu'il a juré de détruire, et, tout en se prétendant « fidèle » à sa théorie de l'impôt sur le revenu, il n'ose pas encore réclamer cet impôt! Quoi! disent les autres, M. Gambetta a donc fini déjà la guerre implacable qu'il déclara, du haut de nos rostres, « au cléricalisme », et, comme si les décrets du 29 mars lui semblaient clore les hostilités, il ne nous annonce plus le moindre coup, il ne nous prophétise même plus la séparation de l'Eglise et de l'État!... Ainsi, le programme de Tours paraît insuffisant, incomplet, à cette même foule de républicains dont M. Gambetta flattait jadis, dans sa harangue de Romans, dans son serment de Belleville, les chimériques convoitises ou les haineux préjugés. Il y en a, en outre, une multitude aux yeux de qui M. Gambetta n'est plus qu'un réformateur timide, trop craintif pour tout faire ou pour ne rien faire, et qui ne sait rien faire qu'à demi jusqu'à l'heure où, le couteau sur la gorge, on le contraint avec une dernière menace : par exemple, il veut tout simplement renouveler le Sénat; mais eux, les Clémenceau, les Louis Blanc, les Lockroy, les Maret, les Yves Guyot, les Hovelacque, ils veulent l'abolir, ce Sénat odieux, ce Sénat inutile! Enfin, on trouvera, dans les rangs mêmes des modérés, un certain nombre de critiques sagaces à qui le programme de Tours semble vague, presque inintelligible, peu rationnel, peu pratique, surtout illusoire et quasi charlatanesque. Ceux-là sont étonnés que ce discours de Tours, qui conseille une révision partielle de la constitution, contredise si violemment ce discours de Cahors, qui niait l'utilité d'une révision quelconque. Ils ne se demandent pas seulement quelles querelles M. Gambetta va émouvoir et quels conflits il provoquera pour changer les origines du Sénat et pour lui ôter son pouvoir financier, son droit budgétaire; ils se demandent comment, pour l'élection des sénateurs amovibles, M. Gambetta établira ce qu'il appelle « l'égalité proportionnelle des communes », et comment, pour la réélection des sénateurs inamovibles, il pourra assembler un Congrès sans mettre en discussion le principe même de l'inamovibilité; ils se demandent aussi comment il pourra, pour la nomination de chaque sénateur inamovible, réunir les deux Chambres, sans qu'un

jour ou l'autre, le Congrès, usant de sa souveraineté sous l'empire variable des événements et de ses passions, entreprenne d'opérer brutalement dans la constitution tel ou tel changement capital. Quel genre de réforme sérieuse propose-t-il, d'autre part, quand il veut agréger et confondre en une « majorité unitaire » tous les groupes républicains de la Chambre? Ou les électeurs assureront par leurs choix la prépondérance d'un groupe; ou il y aura des groupes inégaux qui se disputeront la domination de la Chambre, et c'est d'eux qu'il faudra que M. Gambetta obtienne, par sa seule éloquence, un si miraculeux effort de discipline, la fusion panthéiste où ils n'ont pas voulu s'absorber en 1876 ni en 1877; mais s'imaginer qu'un mandat des électeurs puisse obliger des députés librement et diversement élus à ne composer qu'un groupe et que M. Ribot consente d'avance à venir s'asseoir fraternellement à côté de M. Ranc ou M. Margaine à côté de M. Duportal, sous le regard et le sceptre de M. Gambetta, c'est plus qu'une naïveté. Quant aux procédés qui rendront plus respectable et plus indépendante « l'administration de l'État », M. Gambetta ne les précise pas. Sera-ce par des lois ou par des actes ministériels? Sera-ce par sa propre autorité? On ne sait. Enfin, si M. Gambetta compte sur les bourses des lycées, sur les œuvres des syndicats professionnels et sur les contrats d'assurances obligatoires, pour réconcilier les classes, pour guérir la misère du peuple et pour pacifier dans la société les intérêts et les appétits qui y sont en lutte, c'est qu'il a plus que des utopies généreuses : il ne connaît pas l'infatigable âpreté, la fureur insatiable du parti révolutionnaire qui s'agite au fond de la république, et qui, vers l'heure même où paraissait ce programme de Tours, jetait de si féroces clameurs, revendiquait des droits si sauvages et projetait des réformes si subversives dans les clubs électoraux de Paris, de Lyon, de Marseille et de Saint-Étienne!...

En réalité, ce discours de M. Gambetta, ce n'est pas tant le programme des réformes nécessaires à la république que celui des moyens dont il a besoin pour préparer son propre gouvernement, pour consolider sa propre suprématie. Que, sincèrement ou non, M. Gambetta croie au pouvoir qu'aurait l'instruction pour égaliser démocratiquement la société; qu'il croie à la vertu qu'aurait le « pécule » pour créer « la moralité »; qu'il croie à la bienfaisance de l'État convertie en Compagnie d'assurances générales pour préserver le travailleur contre tous les maux et toutes les misères : ce n'est pas le moment de débattre ces doctrines de M. Gambetta. Évidemment, il y a dans ces sentences, dans ces promesses, bien moins des principes qui ont sa foi que des mots sonores dont il connaît la magie électorale : toute cette partie de son programme n'est faite

que pour capter le populaire; M. Gambetta, qui se sent plutôt né pour être un personnage politique, tribun ou dictateur, veut bruyamment jouer, dans une certaine mesure et pendant cette période, sinon l'apôtre socialiste, du moins l'homme d'État qui emploierait et tournerait volontiers le gouvernement au bonheur de la masse et de l'individu. Qui sait? Peut-être M. Gambetta, si jaloux d'être considéré dans toute l'Europe comme le rival et l'antagoniste de M. de Bismarck, veut-il devenir son émule dans cet essai de socialisme gouvernemental que M. de Bismarck tentait naguère et vainement avec sa loi de l'assurance obligatoire. Ce qui n'est pas douteux, c'est que M. Gambetta, qui pense déjà, comme M. de Bismarck, qu'on peut régenter l'opinion publique par des journaux habilement appropriés à la sienne, pense aussi qu'on peut régir en maître tout l'État avec un Parlement, pourvu qu'on sache s'en asservir la majorité; et tel est tout le secret, tout le dessein de M. Gambetta, quand il veut donner au Sénat une nouvelle investiture et composer dans la Chambre un groupe unique avec tous les groupes de la gauche. Au Sénat, il lui faut une majorité docile, qui accepte toutes ses lois et qui obéisse à tous ses ordres : de là cette triple combinaison à l'aide de laquelle il veut non seulement diminuer la minorité conservatrice, mais même épurer, quand il lui plaira, la majorité républicaine; or, quand les attributions du Sénat auront été réduites, quand son droit de contrôler et d'amender le budget lui aura été retiré, le Sénat ne sera plus qu'une Chambre d'enregistrement qui sanctionnera, de sa signature complaisante, tous les édits de M. Gambetta! De même, à la Chambre, une majorité qui formerait, sous son empire, une seule et même troupe, cette majorité qu'il appelait jadis « plénière » et qu'il appelle maintenant « unitaire, » serait entre ses mains l'instrument d'une tyrannie irrésistible : cette masse comprimerait sous sa discipline toutes les velléités d'indépendance particulière, elle anéantirait dans ses votes tous les suffrages distincts ou résistants; de plus, elle s'assujettirait absolument tous les ministères; elle permettrait surtout à M. Gambetta de gouverner sans régner, sans daigner être ministre lui-même, et en attendant qu'il voulût bien devenir président de la république. Quant à l'honnête désir qu'il a de renforcer l'administration, de rendre du prestige et de l'autorité à ces mêmes préfets et sous-préfets dont lui et ses amis ont tant avili les offices, qui ne devine l'usage auquel le jacobinisme de M. Gambetta réserve cette administration, esclave et rampante devant le souverain, arrogante et despotique devant les sujets? Qui ne devine pourquoi M. Gambetta, prêt à ressaisir le gouvernement de la république, veut accroître la force de l'État, c'est-à-dire sa propre puissance? Certes, le discours de Tours ne

nous révèle pas l'ambition de M. Gambetta ; elle était déjà manifeste ; mais ce discours nous montre ses derniers calculs, ses dernières dispositions : c'est le programme préparatoire de son gouvernement personnel. Et voilà pourquoi, à notre avis, toute la question électorale sera de savoir, le 21 août, si d'abord la France, persuadée par le discours de Tours, livrera oui ou non la république à M. Gambetta, et si ensuite la république, gouvernée au Sénat et à la Chambre par une majorité complètement « opportuniste, » livrera à M. Gambetta la France, ses affaires étrangères, ses armées et ses drapeaux?

Ce discours de M. Gambetta, qui, dans sa phraséologie, banale, est l'un des plus incorrects qu'il ait prononcés, n'a, pour le fond, satisfait personne, dans le parti républicain lui-même; et M. Gambetta, ni dans les rues de Tours, ni dans celles de Châteaudun, n'a rencontré ces faveurs de la popularité qu'il y cherchait : décidément, son éloquence et sa fortune paraissent décroître depuis son triomphal voyage de Cahors. Se ménage-t-il des moyens plus puissants pour la dernière heure? Ses promesses seront-elles plus radicales et plus nombreuses, à Belleville ? Sa voix y sera-t-elle plus vibrante ? Y ramènera-t-il à lui les amours du peuple ? De son côté, M. Jules Ferry, qui parlera ce soir à Nancy, soutiendra-t-il son rôle et, répliquant à M. Gambetta, répétera-t-il sa devise de Vesoul : « Ni révision ni division ? » On l'ignore, au moment où nous traçons ces lignes, et, pour dire vrai, tout est encore confusion, conjecture, doute, mystère, dans les élections qui se préparent. En tout temps, le suffrage universel a ses profondes énigmes. Cicéron, la veille d'un comice, n'osait pas prévoir à Rome, dans l'enceinte étroite des Quirites, le vote du lendemain. Qui pourrait s'en flatter, devant cette mer du suffrage universel, dont les flots sont si capricieux et les rivages si bas ? Toute prophétie serait vaine. Au surplus, dans cette agitation, rien n'est encore définitif; tout se fait et se défait en vingt-quatre heures. Il n'y a donc aujourd'hui que peu de choses à discerner sûrement dans la masse des événements et peu de traits parmi les tendances des esprits. La foule, dans les campagnes et dans la plupart des villes, n'avait jamais été si indifférente. Est-ce parce que son scepticisme politique se serait augmenté? Ou bien parce qu'elle croit n'avoir aucun problème vital à résoudre? Mais, dans les bas-fonds de nos cités démocratiques, le remuement est plus vif que jamais. Les clubs sont tumultueux. On y crie : « Vive la Commune ! — A bas la patrie ! » On y crie, en désignant M. Gambetta et les opportunistes : « A bas les ventrus! A bas les pourris ! » On oppose à M. Gambetta, dans Belleville, deux communalistes, et trois mille électeurs le déclarent « indigne de recevoir le mandat de député ». Les socialistes affichent les programmes les

plus révolutionnaires; le comité central ouvrier de la Seine, entre autres, réclame la suppression du budget des cultes, la confiscation « des biens du clergé », la suppression des armées permanentes, l'armement général du peuple, l'impôt unique et progressif du revenu. M. Gambetta préside, lui, un « comité de publicité et de propagande électorale » qui est le grand électeur du parti : il élimine les indépendants, ceux qui lui ont refusé le scrutin de liste; il adopte et patronne les serviteurs dociles : tyrannie partiale qui arrache cette protestation à l'un des exclus, à M. Gatineau, combattu, tout membre qu'il était de l'Union républicaine, par un jeune satellite de M. Gambetta : « Ne veut-on pas créer une Chambre de valets, ce qui expliquerait la grande quantité de fonctionnaires qui briguent non pas un siège, mais une banquette au palais Bourbon, devenu l'antichambre d'un maître? » M. Gambetta recrute déjà, dans la gauche modérée et jusque dans le centre gauche, beaucoup de ces courtisans. Tandis que les républicains, désabusés et dégoûtés comme M. Beaussire, comme M. Fréminet, qui « répugne à compromettre sa dignité dans une mêlée où la victoire semble n'avoir plus que la valeur d'un succès individuel », se retirent tristement de l'arène, M. Léon Renault et M. Germain, au contraire, acceptent le programme de M. Gambetta : ils sont prêts à réviser avec lui la constitution pour modifier le régime électoral du Sénat! De toute évidence, la majorité des candidats républicains est hostile au Sénat : cette réforme, tôt ou tard destructive, du Sénat, c'est dans leurs programmes un point commun.

Dès ce moment on pourrait croire que, dans ces élections, le centre gauche s'anéantira, la gauche modérée diminuera d'une moitié peut-être, le groupe de M. Gambetta s'élargira considérablement, l'extrême gauche sera plus dense et plus forte. Mais les signes de ces élections sont encore si variables qu'on ne saurait s'y fier. Contentons-nous de noter, en passant, la fin du parti bonapartiste. M. Rouher rentre dans la retraite ; M. Haussmann avoue à M. Galloni d'Istria, dans une lettre publique, que « l'avenir » du parti bonapartiste ne lui « apparaît que sous une forme encore indécise, à travers le voile d'un deuil lamentable » : ni l'un ni l'autre ne veut servir la cause du prince Napoléon. En vain, ce César radical, qui est prêt à revêtir l'étrange personnage d'empereur républicain, dit-il, dans un pompeux manifeste, au petit comité qui compose sa cour : « Nous voulons la révision pour obtenir que la voix du peuple se fasse enfin entendre et désigne directement son chef responsable. » Cette sorte d'empire, par la bizarrerie de son gouvernement comme par l'indignité de son prince, n'a plus de partisans. C'est aujourd'hui au parti conservateur et catholique, c'est demain au parti monarchiste

qu'il reste à sauvegarder la société, à sauver la patrie, à préserver la France contre cette république tyrannique, impie, imprudente et prodigue. Il serait puéril de vouloir nous dissimuler que le parti conservateur est lui-même en proie au découragement, dans ces élections. Mais il ne périra pas, et, quand il aurait quinze ou vingt députés de moins dans la nouvelle Chambre, peu importe actuellement : il a l'avenir ; c'est à lui que la France remettra tôt ou tard le soin de ranimer sa vie souffrante et de relever sa grandeur abaissée. Nous constatons que si, dans ces élections, il a peu de vigueur et d'activité, il est sage cependant : il résiste presque partout aux conseils des violents ou des impatients. Ses embarras, ses difficultés, le silence mélancolique de ses chefs et toutes ces nécessités qui, plus ou moins latentes, se font toujours sentir à la dernière heure, ont restreint la prétention des téméraires qui voulaient, il y a quelques mois, poser brusquement la question de la république et de la monarchie : on a compris, dans ces circonstances, l'impossibilité de demander formellement au suffrage universel de 1881 ce qu'on aurait pu et dû demander à l'Assemblée nationale de 1873. Nous voyons bien, dans un département, un comité qui délivre des brevets de royalisme et qui, choisissant les royalistes éligibles au premier degré, intime aux autres la défense « d'exister. » Mais il n'est pas vraisemblable que ce comité, ajoutant à la candidature obligatoire le programme obligatoire, force ses candidats à proclamer la monarchie en arborant le drapeau « national » devant les électeurs : l'exemple de Mgr Freppel nous autorise à penser que, même sous la direction de ce comité, on sera plus habile, moins fougueux, plus intelligent des intérêts du parti conservateur. Nous ne pouvons que le redire avec la même loyauté : il faut agir selon ses moyens et selon le temps, comme selon l'urgence de ses besoins. Dans nos dangers communs, les monarchistes sont et doivent être avant tout des conservateurs et des catholiques qui, unis par les mêmes espérances, s'associent contre les mêmes maux et s'allient à quiconque veut garantir avec eux leurs biens menacés et leurs droits attaqués. Ils ont un devoir supérieur qui peut devenir singulièrement fructueux : c'est de voter, dans tout le pays, pour le candidat qui défendra et qui maintiendra le mieux contre la république des Ferry, des Constans, des Cazot et des Farre, nos libertés religieuses ou politiques, les institutions nécessaires de notre société chrétienne et française, la discipline de notre armée, la puissance militaire et l'honneur de la France.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

M. DE BISMARCK SOCIALISTE

Depuis quelques années, il s'est produit une évolution remarquable dans la politique du chancelier allemand. Entré, en 1862, au ministère des affaires étrangères de Prusse, il se montra, pendant les quinze ans qui suivirent, préoccupé surtout de former, puis de consolider l'empire allemand ; à ses yeux, la question d'unité nationale primait toutes les autres, notamment les questions économiques. Vers 1877, quand l'empire allemand lui paraît solidement constitué, c'est au contraire à ces questions qu'il s'attache tout à coup avec l'ardeur passionnée qu'on lui connaît. Sans perdre jamais de vue la politique extérieure, il songe avant tout à améliorer la situation économique du pays, la condition des ouvriers en particulier, et, pour y parvenir, il s'engage dans une voie tout opposée à celle qu'il avait précédemment suivie. Jusqu'alors, en effet, appuyé au parlement sur les nationaux libéraux qui l'avaient aidé à faire l'empire allemand, il avait paru, comme ses alliés, incliner vers le libre-échange modéré. Mais, fatigué de l'obligation de demander sans cesse au parlement des augmentations d'impôts directs qui deviennent de plus en plus difficiles à arracher, il se déclare subitement protectionniste, afin que les douanes et les impôts indirects lui fournissent, chaque année, par leurs plus-value croissantes, les ressources nécessaires à l'empire. Les progressistes et une partie des libéraux nationaux refusant de le suivre dans cette voie, M. de Bismarck abandonne sans scrupule ses alliés de la veille, les poursuit de sa haine et de ses sarcasmes, cherche l'appui des conservateurs dont il avait depuis longtemps déserté la cause, se rapproche même quelque peu du groupe du centre qu'il avait si vivement irrité par le *Kulturkampf*, et, avec le concours difficilement obtenu de ces anciens adversaires, entreprend de remanier dans le sens protectionniste toute la législation de l'Empire.

Protectionnisme et socialisme se touchent, répète-t-on souvent ; le chancelier allemand paraît vouloir donner raison à ce dicton ; car les mesures récentes qu'il a prises, les lois qu'il a proposées à la

dernière session du Reichstag, ont une saveur socialiste qui n'a pas échappé à des connaisseurs tels que MM. Bebel, Liebknecht et autres chefs du parti socialiste allemand. Comme on le verra plus loin, ces propositions de loi n'ont pas eu, devant le Reichstag, le sort qu'attendait le chancelier; les unes ont été rejetées ou ajournées, les autres amendées dans les parties mêmes auxquelles le gouvernement attachait une importance spéciale. Profondément irrité, mais nullement découragé par cet insuccès, M. de Bismarck compte prendre sa revanche devant le nouveau Reichstag qui va être prochainement élu. On conçoit dès lors quelle importance le chancelier attache à ces élections. « Que le pays lui envoie des députés dociles, et il pourra faire adopter promptement l'ensemble du programme économique qui doit, dans sa conviction, développer considérablement la richesse de l'Allemagne et faire surtout le bonheur de tous les travailleurs manuels. » Telle est la phrase qu'il ne cesse de répéter en ce moment et de faire répéter de toutes parts; une forte pression administrative aidera d'ailleurs les électeurs peu éclairés à bien comprendre « leurs vrais intérêts ».

Si les élections répondent à son attente et à ses *efforts*, comment va se dérouler la politique du chancelier allemand? Jusqu'où ira-t-il dans cette voie du socialisme d'État où il vient d'entrer? En étudiant les mesures récemment proposées au Reichstag par M. de Bismarck, on peut deviner par avance quelle sera son attitude devant le prochain Reichstag; cette question une fois résolue, on sera naturellement amené à rechercher quels résultats le chancelier peut attendre de cette subite évolution démocratique. Une semblable étude présente, même pour nous autres Français, un intérêt sur lequel il paraît superflu d'insister.

I

Pourquoi M. de Bismarck, après avoir, durant quinze années, concentré presque exclusivement son attention sur les questions de politique proprement dite et de diplomatie, change-t-il tout à coup d'attitude et incline-t-il vers le socialisme autoritaire?

Assez sceptique par nature, il essaye volontiers, l'un après l'autre, les divers procédés du gouvernement qui peuvent accroître son autorité. D'ailleurs, au fond, le prince-chancelier a toujours été socialiste dans une certaine mesure; on se rappelle peut-être avec quel sans gêne il a parlé un jour, à la tribune, de ses relations avec le célèbre socialiste Lassalle et du cas qu'il faisait de son talent. Assurément le puissant ministre allemand n'a jamais fait et ne fera

jamais cause commune avec l'école socialiste anarchique, fort nombreuse en Allemagne, qui ne cherche qu'à détruire toutes les autorités établies et à faire « la liquidation de la vieille société ». Non, mais l'immixtion de l'État dans les questions économiques et sociales ne lui a jamais répugné. Régler, par des lois, le travail de l'ouvrier, lui venir en aide, en puisant au besoin dans les caisses publiques, faire, en un mot, de l'État une seconde Providence qui veille spécialement sur la classe la plus nombreuse et la moins fortunée, — avec l'espoir, bien entendu, d'avoir son appui politique; — ces idées qui constituent l'essence du socialisme d'État et qui sont si hautement répudiées par l'école libérale, n'ont jamais eu M. de Bismarck pour adversaire. C'est, du reste, la prétention bien connue de tous les autoritaires de veiller avant tout sur les masses pour les mieux dominer.

Jusqu'à ces dernières années, avons-nous dit, les penchants socialistes du chancelier restèrent à peu près à l'état platonique. Quand il vit l'empire d'Allemagne constitué, il commença à chercher ce qui pouvait en compromettre la durée. Le principal danger lui parut venir d'abord du clergé catholique. Bien que le patriotisme du clergé eût été, pendant la guerre de 1870, au-dessus de tout soupçon, le chancelier s'imaginait que sa soumission à l'autorité pontificale constituait une menace permanente pour l'autorité civile : de là cette longue et odieuse campagne du *Kulturkampf*, qui n'eut d'autre résultat que de détruire la paix religieuse, d'alarmer les consciences catholiques, d'affaiblir l'État et de donner plus d'audace au parti révolutionnaire. Ce dernier croissait rapidement en nombre et en influence : chaque élection témoignait de ses progrès, et bientôt les attentats de Hœdel et de Nobiling contre l'empereur d'Allemagne, attentats qui faisaient comme un sinistre écho à ceux de Saint-Pétersbourg, prouvèrent que c'était ce parti seul, et non point le clergé catholique, qui mettait en péril sérieux le trône impérial comme la société allemande.

Sans désavouer sa politique antérieure, sans panser toutes les plaies qu'il a faites, M. de Bismarck se montre alors moins rigoureux à l'égard du clergé catholique et réserve toute son énergie pour sévir contre les socialistes anarchistes. Une loi draconienne contre eux est présentée aux Chambres allemandes et votée par elles, et bientôt il ne se passe pas de jours sans que les journaux enregistrent l'expulsion ou l'internement de quelques socialistes, la dissolution d'associations suspectes, ou la saisie de brochures dangereuses. — Mais ces mesures sévères n'eurent pas tous les résultats qu'en attendait leur auteur : au lieu de s'agiter au grand jour, la démagogie socialiste se mit à travailler dans l'ombre, sans rien

perdre de sa force. Les dernières élections complémentaires au Reichstag montrèrent que partout où les socialistes étaient puissants avant leur excommunication politique, ils avaient conservé toute leur influence. Sentant l'impossibilité d'étouffer ses adversaires par le seul emploi de la force, le chancelier résolut de les combattre également avec d'autres armes; sa tactique nouvelle, il l'a indiquée en présentant au Conseil économique et au Conseil fédéral les projets dont nous aurons à parler. « Pour mieux résister au socialisme, dit-il à ces deux assemblées, *je suis décidé à lui prendre ses propres armes* [1]. » En d'autres termes, au socialisme anarchique, il veut opposer le socialisme d'État, convaincu qu'au moyen de cet antidote, il rattachera à l'empire et à son chef les masses entraînées aujourd'hui dans la voie révolutionnaire.

Il se met aussitôt à l'œuvre avec sa passion habituelle : malgré l'état de sa santé, que ses familiers dépeignent comme fort délabrée, il ajoute un nouveau fardeau à ceux qu'il porte déjà et prend en main le ministère du commerce; désormais, il aura pleine liberté pour l'élaboration des lois qu'il veut présenter au Reichstag. Cependant il lui faut des auxiliaires dans le travail qu'il prépare; ses projets ont besoin d'être d'autant mieux étudiés qu'ils rencontreront, — M. de Bismarck s'y attendait dès le premier jour, — une vive opposition au sein du Reichstag. Pour se procurer ces auxiliaires, à la fois dociles et expérimentés, M. de Bismarck imagine de créer un *Conseil économique*, institution originale par son mode de recrutement comme par ses attributions, et dont il convient de donner ici une idée exacte.

Ce *Conseil économique* (*Volkswirthschaftsrath*) a été créé d'abord pour le seul royaume de Prusse; mais il doit, dans la pensée du chancelier, s'étendre à l'Allemagne tout entière. Aux termes de l'ordonnance royale qui l'institue, il est appelé à donner un avis sur les avant-projets de lois ou d'ordonnances qui concernent d'importants intérêts économiques, commerciaux, industriels, agricoles ou forestiers. Le gouvernement n'est jamais tenu de le consulter, mais prend son avis *lorsqu'il le juge à propos*. Ce Conseil se compose de soixante-quinze membres, nommés par le roi pour une période de cinq années; sur ce nombre quarante-cinq membres ont été proposés par le ministre du commerce et de l'industrie, le ministre des travaux publics et le ministre de l'agriculture, sur la présentation de listes doubles, émanées, après élection, des chambres de commerce, des syndicats, de corporations commerciales et

[1] Voyez le *Bulletin de statistique et de législation comparée* (nº de février 1881), dans lequel ce discours a été traduit en partie.

des sociétés agricoles. Les mêmes ministres ont proposé au choix du souverain les trente autres membres dont quinze au moins devaient appartenir à la classe des artisans et ouvriers. Ainsi constitué, le Conseil économique est divisé en trois sections, celle du commerce et de l'industrie, celle de l'agriculture et celle des travaux publics, présidées chacune par le ministre compétent.

Dans la pensée du chancelier, ce Conseil économique doit servir de point d'appui au gouvernement pour lutter plus à l'aise contre les chambres de Prusse et celles de l'Empire. Quand des projets de lois sur des questions économiques, industrielles ou commerciales, auront été étudiés et approuvés par ce parlement au petit pied, composé d'hommes compétents et pleins d'expérience, les « politiciens » de la Chambre prussienne ou du Reichstag oseront-ils les repousser ou les défigurer par des amendements ? M. de Bismarck pensait que non. Aussi ne dissimulait-il pas sa confiance dans les résultats de cette nouvelle institution. En ouvrant cette assemblée à Berlin, le 27 janvier dernier, il insistait sur le précieux concours qu'elle fournirait au gouvernement : « Votre rôle, disait-il aux membres assemblés, sera de *servir de contre-poids aux théoriciens et aux doctrinaires qui sont* TROP NOMBREUX *dans les Assemblées législatives.* » Il ne perdit pas une occasion de prodiguer au nouveau Conseil les marques de sa sympathie : à peine réunis à Berlin, ses membres furent attirés et fêtés dans les soirées de la chancellerie ; le puissant ministre serrait sans fierté les mains calleuses des plus modestes d'entre eux et causait avec tous de la façon la plus familière.

On ne sera pas surpris que les parlements de Prusse et d'Allemagne aient vu d'un assez mauvais œil la naissance de ce parlement rival : contrairement aux espérances de M. de Bismarck, ils ne se gênèrent aucunement, comme on le verra tout à l'heure, pour amender ou même rejeter les projets approuvés par le Conseil économique. Ce résultat put accroître le ressentiment du chancelier contre les députés, mais il ne diminua en rien sa confiance dans le service du nouveau Conseil. Après avoir doté la Prusse de cette assemblée, il voulut en créer une semblable pour l'empire allemand, et vint demander au Reichstag un crédit de 80 000 marcs (100 000 fr.), pour allouer des frais de route et d'entretien aux cent vingt-cinq personnes qui devaient composer ce Conseil supérieur du commerce. Le Reichstag ne s'est pas montré favorable à cette nouvelle dépense. Deux de ses membres les plus distingués, MM. Reichensperger et de Bennigsen ont, au nom de leurs partis, combattu avec une grande énergie l'extension immédiate à tout l'Empire d'une institution qui, en Prusse, n'avait pas encore donné des preuves suffisantes

d'utilité ; et, malgré les efforts désespérés de M. de Bœtticher, suppléant le chancelier malade, la demande du gouvernement fut repoussée par 153 voix contre 102. Dans un pays parlementaire, ce vote eût entraîné la retraite du ministre ; mais le prince de Bismarck n'a pas l'habitude de céder dans ses conflits avec les Chambres. Non seulement il ne se retira pas, mais, malgré le vote du Reichstag, il annonça l'intention de créer le Conseil économique supérieur, qui recevra, au moyen d'un virement de crédit, l'indemnité de 80 000 marcs.

En attendant qu'il donnât au Reichstag cette nouvelle preuve de sa déférence, le chancelier se hâta de soumettre au Conseil économique prussien deux projets de loi qu'il avait déjà élaborés, et qui, dans sa pensée, forment les deux premiers articles de son programme socialiste. De ces deux projets auxquels il attache une si grande importance pour l'avenir de la classe ouvrière, l'un a trait à l'organisation des corps de métiers ou corporations, l'autre à l'assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents dont ils peuvent être victimes. Étudions-les successivement.

II

Le projet sur l'organisation des corps et métiers, soumis d'abord au Conseil économique, paraît avoir obtenu son entière approbation. On pourra s'étonner qu'un corps composé d'hommes compétents en matière économique et sociale n'ait pas demandé la modification de plusieurs articles qui prêtaient le flanc à la critique. Peut-être, après les éloges et les avances flatteuses qu'il avait reçues de M. de Bismarck, se sentait-il mal à l'aise pour attaquer son œuvre ? Toutefois nous n'avons aucun droit de suspecter son indépendance, n'ayant pas sous les yeux le compte-rendu de ses délibérations. Du Conseil économique, le projet sur les corps de métiers, projet applicable à toute l'Allemagne, est passé non point aux Chambres prussiennes, mais à celles de l'empire allemand, et d'abord au Conseil fédéral ou Bundesrath [1]. Également approuvé par cette Chambre, il

[1] On sait que l'empire d'Allemagne comprend deux Chambres qui partagent avec l'empereur le pouvoir législatif. La Chambre haute, nommée *Bundesrath* ou Conseil fédéral, contient 59 membres nommés, pour chaque session, par les divers États de l'empire allemand; chacun d'eux a un nombre de délégués, proportionné à l'importance de sa population; ainsi, la Prusse est représentée au Bundesrath par 17 membres, la Bavière par 6 membres, le Wurtemberg par 4, etc., etc. — L'autre Chambre, ou *Reichstag*, représente non plus les États individuellement, mais la nation allemande tout entière; elle comprend 397 membres nommés pour trois ans,

a été soumis enfin au Reichstag où l'attendaient des destinées plus agitées.

Dans le discours prononcé, au nom de l'empereur, le 15 février, à l'ouverture de la dernière session du Reichstag, nous lisons que ce projet de loi « a pour but de grouper les forces isolées de tous ceux qui exercent le même métier *en unions corporatives*, et d'augmenter par là leur force productive ainsi que leur valeur morale ». Il donne, en effet, à tous ceux qui exercent pour leur compte personnel une profession industrielle, le droit de s'unir en une corporation. La mission de ces nouvelles corporations doit consister à développer l'esprit de corps, à fortifier l'honneur professionnel, — à resserrer, pour le bien mutuel, les liens entre maîtres et compagnons, — à organiser, dans le détail, tout ce qui concerne l'apprentissage, ainsi que l'éducation technique et morale des apprentis, — à trancher les contestations soulevées entre compagnons et apprentis. — Ces corporations peuvent encore s'occuper d'autres intérêts professionnels : elles sont autorisées spécialement à ériger des écoles techniques pour apprentis, — à établir des examens de maîtres et de compagnons, — à fonder des caisses pour le soutien des associés, de leurs compagnons ou apprentis, en cas de maladie, incapacité de travail, etc., etc, — à ériger des juridictions arbitrales devant remplacer la justice ordinaire dans les conflits entre les associés et leurs compagnons. Toutefois, il est permis d'appeler devant la justice ordinaire contre les décisions arbitrales.

Ces corporations sont autorisées à ester en justice, à être propriétaires. Elles sont soumises à la surveillance des autorités communales. En dehors de leurs membres actifs, elles peuvent avoir des membres d'honneur. L'accès de la corporation ne peut être refusé à ceux qui se sont conformés aux dispositions légales et statutaires. La sortie de la corporation est toujours permise.

Tel était, dans ses dispositions saillantes, le projet imaginé par M. de Bismarck. La première et la seconde lecture de ce projet, au Reichstag allemand, donnèrent lieu à peu d'incidents. Un député conservateur saxon, M. Ackermann, vice-président du parlement, félicita M. de Bismarck de s'être préoccupé du sort des 1 580 000

par le suffrage universel. Le président du Bundesrath est le chancelier de l'Empire, celui du Reichstag est élu par les députés.

Le royaume de Prusse comprend également deux Chambres : 1° la *Chambre des seigneurs*, composée des princes du sang, de princes médiatisés, de représentants de la noblesse territoriale, des universités, du haut commerce, etc., etc., choisis tantôt par le roi, tantôt par les électeurs les plus imposés ; — 2° la *Chambre des députés*, nommée à l'élection pour une période de trois ans.

petits artisans de tout genre qui existent en Allemagne ; puis, à part quelques critiques touchant l'admission des membres d'honneur étrangers à l'industrie, il donna au projet l'acquiescement le plus sympathique. Les députés libéraux et les membres du centre tinrent à peu près le même langage. Seul, un ancien ouvrier, M. Hartmann, député socialiste, condamna la proposition du gouvernement comme impuissante et inefficace ; et quelques-uns de ses arguments méritent d'être remarqués : « Le mal social actuel, dit-il, réside dans l'organisation industrielle moderne, à laquelle le projet n'apportera aucun changement. L'apprenti, au lieu d'être élevé par un maître soucieux de son avancement, n'est plus que le *domestique du patron*. De même le compagnon *n'appartient plus à la famille du maître*, celui-ci ne s'inquiète plus de son avancement moral et ne lui demande que du bon travail. Le travail n'est plus qu'une entreprise où l'offre et la demande se trouvent en présence. » En un mot, aux yeux du député socialiste, il faut renoncer à tout espoir d'établir, au moyen des corporations, des rapports de protection, de confiance et de sympathie entre patrons et ouvriers.

Plus vif fut le débat en troisième lecture, dans la séance du 9 juin dernier. Contrairement à un vote antérieur du parlement, le gouvernement, d'accord avec le parti conservateur, voulait décréter implicitement le caractère obligatoire des corps et métiers. Dans ce but, il demandait qu'il pût être interdit aux maîtres ne faisant pas partie d'une corporation d'avoir chez eux des apprentis ; c'était obliger indirectement le maître ouvrier à s'enrôler dans ces associations. Devant cette innovation, le parti libéral et de nombreux députés qui s'étaient ralliés au projet à cause de son caractère non obligatoire, retirèrent aussitôt leur adhésion. Un des principaux membres du Reichstag, M. Lasker, fit surtout impression sur l'assemblée, en attaquant l'article au nom de l'égalité et du droit commun : « L'institution tout entière, a-t-il ajouté, est imprégnée d'un esprit étroit, centraliste et *policier*, dont la conséquence sera de mettre la corporation aux mains de l'administration, *qui s'en servira comme d'une machine électorale.* » Finalement, l'article fut rejeté par 125 voix contre 122, puis le reste du projet fut adopté.

On ne saurait être étonné de ces critiques ; les membres du Reichstag eussent pu facilement les multiplier. L'association des membres d'une même profession peut avoir de grands avantages ; ce serait répéter un lieu commun que de dire combien l'isolement de l'individu et l'antagonisme de tous les intérêts économiques dont l'union serait si féconde, sont un des maux de la société moderne. En lisant, dans le projet de M. de Bismarck, le but et l'objet des corporations, on est d'abord tenté de croire qu'elles vont remédier

promptement à ce mal. Mais ce n'est pas à l'État qu'il appartient de créer des associations de ce genre; son rôle se borne à les *laisser se former*, dès que le besoin s'en fait sentir. Le gouvernement allemand commettait une première faute, en voulant les rendre obligatoires; il en commet une seconde, en les soumettant à une surveillance trop étroite de l'administration. Sans doute, l'administration ne peut ignorer complètement les actes de ces associations, ne fût-ce que pour signaler à l'autorité judiciaire les illégalités qu'elles commettraient. Mais le discours de M. Lasker, mentionné plus haut, indique que l'administration allemande entend mettre la main à tous les rouages de cette institution nouvelle, faire intervenir sans cesse dans les réunions l'œil de la police, et « user de la corporation comme d'une machine électorale ». Dès lors, il est douteux que l'institution créée par M. de Bismarck ait un succès sérieux et durable. Les membres de l'association, qui auront été plus ou moins forcés d'y entrer, ne se sentiront pas *chez eux*, et ne prendront pas de goût au développement de leur œuvre. Les étrangers à l'association le regarderont avec méfiance; comme le loup de la fable, ils trouveront que ce dogue porte au cou trop de traces de son collier officiel. L'exemple du second empire est là pour prouver qu'un patronage officiel trop étroit fait plus de tort que de bien aux institutions économiques, tandis que l'exemple de l'Angleterre montre que c'est par la liberté qu'elles vivent et prospèrent [1].

III

Le projet sur l'assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents paraissait avoir, aux yeux de M. de Bismarck, plus d'importance encore que le précédent. Le discours du trône, lu au nom de l'empereur, à l'ouverture de la dernière session du Reichstag, le 15 février, le recommandait en ces termes à l'attention des députés :

Pour remédier, par la voie législative, aux plaies sociales, il ne suffit pas d'assurer la répression des excès socialistes, il faut en même temps, et dans la même mesure, poursuivre l'amélioration réelle du sort des ouvriers.

A ce point de vue, il convient de s'occuper tout d'abord de ceux d'entre eux qui se trouvent hors d'état de gagner leur vie dans leur intérêt. Sa Majesté l'empereur a fait parvenir au Conseil fédéral un projet de loi sur l'assurance des ouvriers contre les suites d'accidents; ce projet répond à un besoin également ressenti par les classes

[1] Voyez notamment les deux ouvrages de M. le comte de Paris sur les *Trades-Unions* et sur la *condition des ouvriers en Angleterre*.

ouvrières et par les chefs d'industries. Sa Majesté l'empereur espère qu'il rencontrera en principe l'adhésion des gouvernements confédérés, et que le Reichstag l'accueillera avec plaisir, comme un utile complément de la législation qui tend à protéger l'Empire contre les menées socialistes. L'expérience a démontré l'insuffisance des mesures prises jusqu'ici pour mettre à l'abri de la misère les ouvriers auxquels l'âge ou les accidents ont ôté toute ressource, et cette insuffisance n'a pas peu contribué à pousser une partie de la classe ouvrière dans la voie des revendications sociales et démocratiques.

Avant d'être présenté au Reichstag, ce projet avait été, comme le précédent, étudié et approuvé par le Conseil économique de Berlin et par le Conseil fédéral. Il est facile de résumer assez brièvement ses principales dispositions.

Tous les ouvriers et employés, occupés dans les mines, carrières, fabriques, usines, etc., etc., dont le salaire annuel est inférieur à 2000 marcs (2500 fr.), — à l'exception des ouvriers de la navigation et des chemins de fer, — doivent être assurés contre les suites des accidents auxquels leur travail les expose. Aux termes du projet, l'assureur était l'Empire lui-même : la direction générale et la caisse de l'assurance étaient centralisées à Berlin. Mais dès la première lecture du projet, les députés des États, inquiets de ce nouvel acte de centralisation, décidèrent que chaque État fédéral établirait pour son compte une assurance à laquelle participeraient toutes les industries situées sur son territoire. Toutefois, la fixation du taux des primes à payer et la constitution du fond de réserve seront réglées par une loi impériale.

Le contrat d'assurance est rédigé après que le patron d'un établissement a adressé au département de l'assurance un avis indiquant le mode d'exploitation, le nombre des ouvriers et le taux des salaires. La direction en prend note et remet à l'intéressé un certificat d'assurance. Les patrons qui manquent à cette prescription ou donnent des renseignements inexacts s'exposent à une pénalité. En outre, lorsqu'un accident arrivera à l'un des ouvriers qui n'auront pas été assurés, le chef de l'établissement en sera responsable comme l'État l'eût été vis-à-vis d'un ouvrier assuré.

Quelles sont les indemnités accordées à l'ouvrier, en cas d'accidents entraînant incapacité de travail ? Dès que l'incapacité de travail a duré plus de deux semaines, le droit à l'indemnité est ouvert. Cette indemnité comprend les frais du traitement médical, et une rente annuelle, jusqu'à la cessation de l'incapacité ou au décès, rente variant de 25 à 66 2/3 0/0 du salaire, selon la gravité du cas. — En cas de mort, la famille de l'ouvrier reçoit : 1° 10 0/0

du salaire annuel pour les frais d'enterrement; 2° les frais du traitement médical, s'il a été appliqué; 3° une somme s'élevant à 66 2/3 0/0 du salaire annuel, depuis le jour où l'accident est arrivé jusqu'au jour où le blessé a cessé de vivre; 4° une rente annuelle pour les survivants, c'est-à-dire la veuve, les descendants ou ascendants. Cette rente varie de 25 à 66 2/3 0/0 du salaire annuel que gagnait le soutien des survivants. — L'indemnité due doit être payée immédiatement après la constatation définitive de l'accident, alors même que le blessé ou les bénéficiaires de l'assuré recevraient d'autres sommes, soit de sociétés de secours mutuels, soit d'autres associations de bienfaisance. Le chiffre de l'indemnité due, dans chaque cas, est fixé par le département de l'assurance : le recours aux tribunaux ordinaires est accordé aux intéressés contre les décisions de cette autorité.

Comment sont constatés les accidents ouvrant droit à indemnité? Dès qu'un accident susceptible d'entraîner, soit la mort du blessé, soit une incapacité de travail de plus de deux semaines, survient dans un établissement industriel, le patron est tenu d'en faire immédiatement la déclaration par écrit à l'autorité de police, qui, de son côté, avise l'office de l'assurance et fait procéder aux constatations nécessaires.

A part l'article du projet qui créait à Berlin une caisse et une direction uniques d'assurance pour tout l'Empire, et qui fut amendé, ainsi qu'on l'a vu, dans un sens particulariste, toutes les dispositions qu'on vient de relater rencontrèrent peu d'opposition au Reichstag. Il n'en fut pas de même de la question de savoir *par qui devait être supportée définitivement la prime d'assurance;* c'est un des points auxquels le chancelier attachait avec raison le plus d'importance. Il avait songé d'abord à mettre les deux tiers de la prime d'assurance à la charge du patron et l'autre tiers à la charge de l'assistance publique, lorsque le salaire annuel de l'ouvrier était inférieur à 750 marcs; si le salaire était supérieur à cette somme, la moitié de la prime était supportée par le patron, l'autre moitié par l'ouvrier lui-même; mais il changea bientôt de système, et, dans le projet présenté au Reichstag, le payement des primes était réglé de la façon suivante : 1° Pour les ouvriers dont le salaire annuel ne dépasse pas 750 marcs, le patron devait payer deux tiers de la prime et l'État un tiers; 2° pour les ouvriers dont le salaire est compris entre 750 et 1000 marcs, le patron supportait les deux tiers, l'assuré un tiers de la prime [1]; 3° pour les ouvriers dont le

[1] Le patron devait faire à l'État l'avance de la portion des primes dues par les ouvriers; lors de la paye, il déduisait cette somme du montant de leur salaire. (Art. 15 et 16 du projet.)

salaire est supérieur à 1000 marcs, le patron et l'assuré devaient payer chacun la moitié de la prime.

La commission du Reichstag n'adopta pas cette solution et fut d'avis *d'exclure complètement l'intervention pécuniaire de l'État.* A l'article proposé par le gouvernement, elle substitua un projet d'article ainsi conçu : « La prime d'assurance est payée deux tiers par le patron, un tiers par l'assuré. Les caisses de secours, instituées par la loi pour assister les ouvriers infirmes, peuvent se substituer à l'assuré pour le payement de la part qui lui incombe. » Ces propositions de la commission donnèrent lieu, entre les représentants du gouvernement et les différents partis du Reichstag, à un débat aussi vif qu'intéressant ; il est utile d'en résumer ici les parties principales.

D'après les socialistes, c'était le patron seul qui devait, dans tous les cas, supporter la totalité de la prime : tel est le système qu'est venu soutenir à la tribune M. Hasenclever, l'un de leurs chefs : « Si, dit-il, on fait payer à l'ouvrier une partie de la prime destinée à le mettre à l'abri de la misère, c'est lui reprendre d'une main ce qu'on lui donne de l'autre. » Quant à l'État, il eût admis son intervention, pour le payement de la prime, si la loi eût été applicable à tous les ouvriers sans distinction ; mais, comme elle laisse sans protection un certain nombre d'entre eux, l'orateur ne veut pas « qu'on prenne à une partie des contribuables leur argent pour le donner aux autres ». — Le parti progressiste, par l'organe de l'un de ses principaux orateurs, M. Richter, s'éleva également contre le projet, en attaquant surtout dans son ensemble la politique intérieure du chancelier : « En faisant contribuer l'État au payement de la prime, dit-il, on se propose *de mettre la main sur l'ouvrier, de s'emparer de sa personne*, tel est le but vers lequel on tend. Si cela continue, nous reculerons non seulement au delà de 1848, au delà même de 1808, mais nous retournerons au temps de Frédéric-Guillaume Ier, au temps où l'on capturait des recrues la nuit et où la canne du caporal gouvernait le pays tout entier. »

Un membre du parti conservateur, M. de Kleist-Retzow, avait au contraire approuvé l'idée mère de la loi ; en consacrant la protection du pauvre par le riche, du domestique par le maître, de l'ouvrier par le patron, en réalisant la solidarité universelle sous la protection de l'État, cette loi lui semblait être un heureux retour aux principes chrétiens. L'orateur ayant ensuite reproché vivement aux économistes du parti national libéral, aux hommes de l'école de Manchester, comme il les appelle, leur aveugle pusillanimité, M. Bamberger lui répond au nom de son parti :

Quels sont donc les principes des hommes de Manchester, comme

on les appelle ? Ils veulent que l'ordre public ait pour base la moralité et l'excellence des mœurs publiques dans la liberté. Ils n'admettent pas qu'il existe chez l'homme une incapacité innée qui l'empêche de s'élever de la condition la plus basse à la situation la plus haute ; ils croient que, dans ces grandes questions, la prétendue sagesse de l'État et la soi-disant expérience des bureaux ont chance d'aboutir à des sottises. Pour eux, la condition absolue des progrès ici-bas, c'est le développement de l'initiative privée et de la conscience personnelle.

En Angleterre, où ces idées prévalent, les sociétés d'assurance pullulent et prospèrent sans que l'État ait à s'en mêler ; et en France, la situation des ouvriers est telle, qu'ils ne voudraient point d'une législation comme celle qu'on prépare. En Allemagne, l'État poursuit les socialistes, mais cela ne l'empêche pas d'adopter néanmoins leurs idées.

A la fin de ce débat, le projet de la commission qui mettait, dans tous les cas, la prime d'assurance à la charge du patron pour les deux tiers, et de l'assuré pour un tiers, fut adopté par le Reichstag.

Telles étaient les modifications apportées au projet du gouvernement, après la seconde lecture. M. de Bismarck, qui avait accepté la substitution de plusieurs assurances locales à l'institution unique dont il avait d'abord proposé la création, consentait aussi, en principe, à la suppression des subsides de l'État pour le payement des primes, mais il y mettait cette condition expresse que la somme qui primitivement devait être fournie par l'État, serait versée par le chef d'industrie et non par l'ouvrier assuré. En d'autres termes, il voulait que pour les ouvriers dont le revenu annuel ne dépasse pas 750 marcs, toute la prime fût payée par le patron. C'était un pas vers la solution réclamée par le socialiste Hasenclever. M. de Bœtticher, ministre d'État, en annonçant au Reichstag que le chancelier adhérait, faute de mieux, à cette combinaison [1], n'a pas dissimulé les inconvénients qu'elle présentait : « Elle placera, a-t-il dit, le chef d'industrie dans l'alternative de prélever les sommes mises à sa charge sur le capital d'exploitation, ce qui pourrait, dans certains cas, compromettre ses affaires ; ou de s'indemniser, en diminuant le salaire des ouvriers, ce qui irait précisément à l'encontre du but que l'on se proposait. » Bref, M. de Bœtticher a si bien réussi à démontrer les inconvénients de l'amendement qu'il acceptait néanmoins, que cet amendement a été repoussé. Le Reichstag a maintenu l'article qu'il avait voté en seconde lecture, et aux termes

[1] Le chancelier, souffrant d'une phlébite, n'a pu assister à la discussion de son projet devant le Reichstag, et s'est fait remplacer par M. de Bœtticher.

duquel le patron doit payer les deux tiers de la prime d'assurance, pour les ouvriers de toutes catégories, quel que soit leur salaire, le troisième tiers étant à la charge des assurés eux-mêmes. Finalement, le projet de loi, tel qu'il avait été proposé par la commission, a été voté sans changement, en troisième lecture, par 145 voix contre 108. La majorité se composait des conservateurs, d'une fraction de nationaux libéraux et du centre; l'opposition, de quelques nationaux libéraux, des progressistes, socialistes, Polonais et Alsaciens.

Le chancelier ayant déclaré que le système adopté par le Reichstag, relativement au payement des primes, lui paraissait inapplicable, le projet, tel qu'il avait été voté, avait peu de chances d'être sanctionné par le Conseil fédéral. Il vient, en effet, d'être rejeté par la Chambre haute, plus docile que le Reichstag à l'influence de M. de Bismarck.

IV

On voit que les débuts de M. de Bismarck, dans la voie des réformes sociales, n'ont pas été couronnés de grands succès : le Conseil économique supérieur rejeté par le Reichstag, la loi sur les corporations amendée en plusieurs points, la loi sur l'assurance obligatoire contre les accidents tellement modifiée et défigurée que le chancelier est réduit à la faire rejeter par le Conseil fédéral, tels sont les résultats médiocres de sa première campagne. Mais il faudrait connaître bien mal le chancelier pour croire qu'il va se retirer sous sa tente, découragé de ses premiers échecs. Il est habitué, depuis de longues années, à faire peu de cas des décisions parlementaires, et l'attitude du Reichstag l'inquiète d'autant moins que cette assemblée législative est arrivée à l'expiration de son mandat, et va être, dans quelques semaines, soumise à une réélection.

Obtenir un nouveau Reichstag plus docile à ses vues, telle est à l'heure actuelle la grosse préoccupation de M. de Bismarck; et, pour discréditer ses adversaires dans l'esprit des masses, pour les faire échouer aux élections, il n'est aucun moyen qui lui répugne. On a blâmé, à diverses reprises et avec raison, l'intervention de certains gouvernements français dans les élections; le chancelier lui-même, en février 1871, à la veille de la nomination de notre Assemblée nationale, prétendait que les élections dans les départements occupés seraient les plus libres que la France ait jamais connues. Eh bien! quand on voit aujourd'hui la façon dont il *prépare* les élections au Reichstag, on peut douter que jamais ministère français ait cherché davantage à influencer les électeurs.

Veut-on savoir d'abord en quels termes M. de Bismarck s'exprime

sur le compte de l'ancien Reichstag? Dans un discours prononcé le 5 mai dernier, précisément au sein du Reichstag, pour obtenir que cette assemblée ne fût convoquée que tous les deux ans, il disait, à la face même de ses adversaires, que son but, en rendant les séances du Reichstag moins fréquentes, était de faciliter l'élection de gens *sérieux et pratiques*, tels que les médecins, les marchands, trop occupés pour siéger sans cesse, et *de rendre, au contraire, plus difficile l'élection des orateurs de profession*, des *gens qui se font une mission de* VAINS BAVARDAGES *à la tribune*[1]. Le même jour, en achevant ce discours, il conjurait une partie des députés de ne pas faire cause commune avec « *la coalition libérale, qui est décidée à faire de l'opposition quand même* ». Un peu plus tard, dans une lettre au club conservateur de Berlin, il écrit qu'il voudrait « affranchir la vie économique de l'Allemagne de la sujétion où la tiennent les divers partis politiques, mus uniquement *par leurs intérêts* ÉTROITS ET EXCLUSIFS[2] ».

Ces citations, qu'il serait facile de multiplier à l'infini, suffisent à prouver que le chancelier poursuit un double but : diminuer de plus en plus l'importance du Reichstag, en ruinant l'autorité de ses membres, en créant à côté de lui un Conseil économique, en faisant voter les budgets pour deux années, ce qui réduira de moitié le nombre des sessions, — et en même temps, rendre cette assemblée de moins en moins indépendante, en écartant de son sein, par la pression électorale, une partie des opposants.

En dehors des révolutionnaires, des Polonais et des Alsaciens, ce sont les libéraux nationaux dissidents, et surtout les progressistes, qui ont le plus mal accueilli le programme socialiste de M. de Bismarck; les conservateurs et les députés du centre, — ces derniers, sous réserve de renonciation définitive au *Kulturkampf*, — s'y sont montrés moins défavorables. Aussi le chancelier fait-il des avances de tout genre aux conservateurs dont les candidats sont fortement appuyés par lui près des électeurs. Avec les membres du centre catholique, qui ne lui ont donné qu'un concours limité et indépendant, ses rapports sont moins intimes; cependant, pour gagner leurs sympathies, le chancelier leur laisse espérer encore une fois un compromis avec le Vatican; sans « aller à Canossa », selon sa célèbre expression, il a, disait-on récemment, entamé de nouvelles négociations avec la curie romaine; peut-être essaye-t-il en ce moment de s'entendre avec elle pour pourvoir, à l'aide d'un *modus vivendi*, à l'administration des évêchés vacants. Une tentative en ce sens, dût-

[1] Voyez la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, du 6 mai dernier.
[2] Voyez cette lettre dans le journal le *Temps*, du 15 juin 1881.

elle ne pas aboutir, fera bonne impression sur les députés catholiques et leurs électeurs.

En revanche, c'est contre « la coterie libérale », contre une fraction de nationaux libéraux, surtout contre les progressistes, qu'il use de toutes ses rigueurs. On a vu déjà avec quelle sévérité il s'exprime sur leur compte. Leur attitude, pendant le débat de la loi sur l'assurance obligatoire, va lui servir d'instrument de propagande électorale. « C'était le chancelier qui voulait dispenser de toute contribution au payement de la prime d'assurance, les ouvriers gagnant moins de 750 marcs; les députés de l'opposition ont mis à leur charge 1/3 de la prime; c'est donc le chancelier qui est le véritable ami des classes nécessiteuses. Lui seul comprend leurs intérêts; c'est pour lui, c'est-à-dire pour ses candidats, qu'il faut voter. » Ce langage que les fonctionnaires du second empire ont tenu parfois, dans les plus mauvais jours de la candidature officielle, ce ne sont pas seulement les journaux officieux et les fonctionnaires allemands qui l'emploient aujourd'hui, c'est le chancelier lui-même qui se l'approprie et le fait répéter par son entourage. Dernièrement, des paysans de Grosswaldstadt, en Franconie, lui ayant écrit pour adhérer à son programme économique, M. de Bismarck se hâtait de les remercier, en ajoutant que l'exécution de son programme économique dépendait essentiellement de l'appui de la population rurale : « Celle-ci, disait-il, est assez forte pour faire prévaloir, par la voie légale, ses intérêts et ceux de tout le peuple; mais il faut qu'elle n'élise comme représentants que des députés décidés à protéger le travail et la production allemande, etc. [1]. » Si cette lettre contenait, comme le prétendent les journaux libéraux, l'excitation d'une classe de citoyens contre les autres, que faut-il penser du discours tracé, quelques jours après, par le second fils du chancelier, le comte Wilhelm de Bismarck, député au Reichstag, que son père vient de nommer à un poste de confiance dans la chancellerie impériale?

Le 25 juin dernier, une réunion des divers groupes conservateurs se tenait à Berlin; elle était présidée par le comte de Rantzau, et le comte Herbert de Bismarck, l'un gendre, l'autre fils aîné du chancelier, qui ont présenté à l'assemblée le comte Wilhelm de Bismarck; ce dernier a pris aussitôt la parole pour expliquer la politique de son père, qui, « voyant l'horizon européen serein, tourne maintenant son attention vers la politique intérieure, et s'applique à protéger l'industrie, le commerce et les *intérêts du plus grand nombre* ».

[1] Cette lettre a été reproduite en entier pas les journaux allemands et par le *Temps*, du 22 juin.

Après avoir attaqué avec violence les progressistes et tous ceux *dont l'opposition a rendu stérile la dernière session*, l'orateur a exprimé l'espoir « que le gouvernement irait encore plus loin dans la politique douanière, et qu'il affranchirait l'agriculture et l'industrie de la concurrence étrangère ». A l'entendre, — mais cette assertion aurait besoin d'être vérifiée, — cette politique douanière aurait déjà produit « des effets bienfaisants, amené la renaissance de l'industrie et l'augmentation des salaires ». Examinant ensuite l'attitude hostile du Reichstag à l'égard du Conseil économique de l'Empire, M. Wilhelm de Bismarck a déclaré qu'elle était profondément regrettable, et il a engagé les électeurs « *à nommer* des députés plus soucieux des intérêts des travailleurs ». Puis il a poursuivi en ces termes :

Les inconvénients du parlementarisme et la trop grande fréquence des élections, telles sont les raisons qui ont porté le chancelier à proposer de ne réunir le Reichstag que tous les deux ans. Mais l'opposition a refusé, dans l'intérêt des journaux qui manqueraient de nouvelles.

Les libéraux insinuent qu'ils voteraient l'impôt du tabac si on leur concédait en échange un régime plus parlementaire, — autrement dit, si MM. de Forkenbeck, Lasker et Richter devenaient ministres. Mais *il serait risible d'entendre appeler Lasker « Excellence », si ce n'était funeste !*

L'orateur promit enfin que le nouveau Reichstag referait la loi sur l'assurance des ouvriers et établirait cette assurance pour la vieillesse et les infirmités, comme pour les cas d'accidents et de maladie. Il conclut en ces termes : *A bas la tyrannie progressiste !* — Il paraît que ce discours fut accueilli avec enthousiasme par l'assistance, qui s'écria : « Vive Bismarck ! Vive le chancelier ! » — « Allez à lui, a répondu l'orateur, c'est votre plus ardent ami [1] ! »

On assure que M. de Bismarck, tout en ayant inspiré les parties principales de ce discours, aurait blâmé comme excessives les railleries et les attaques de son fils contre les principaux chefs du parti libéral et progressiste. Nous ne savons ce qu'il y a de fondé dans cette affirmation de la *Presse* de Berlin; toujours est-il que le chancelier poursuit avec une ardeur chaque jour croissante sa campagne contre les hommes que son fils a tournés en ridicule. Pour mieux intimider les électeurs, il fait déclarer, par la *Correspondance provinciale*, que « tous ceux qui voteront pour l'opposition, voteront *ipso facto* contre la personne même de l'empereur ». La *Correspondance provinciale* qui, pendant toute la période électorale, se

[1] Voy. la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, du 26 juin, et le *Temps*, du 27 juin.

tire à 200 000 exemplaires, réédite, à ce sujet, d'anciennes paroles du roi Guillaume, disant : « Une attitude hostile envers mon gouvernement est inconciliable avec la fidélité envers ma personne. » Ces procédés électoraux, nous les avons vus employés dans notre pays : auront-ils en Allemagne le succès qu'ils ont eu parfois en France?

A l'égard des socialistes révolutionnaires qui, tout en félicitant le chancelier d'entrer dans la voie du socialisme, restent cependant dans l'opposition, il se montre encore plus rigoureux qu'à l'égard des progressistes. C'est en Saxe, et surtout à Leipzig, que les socialistes ont leur centre d'action et comptent le plus grand nombre d'adhérents. Pour les poursuivre jusque dans leurs derniers retranchements, M. de Bismarck a arraché au ministère saxon la proclamation de l'état de siège en Saxe [1]. Cette mesure lui a permis de faire expulser de Leipzig un grand nombre de socialistes avec leurs chefs Bebel, Liebknecht, Hasenclever, et d'enrayer la propagande électorale de ce parti. Dès la veille de la publication de l'ordonnance, un député socialiste à l'ancien Reichstag, M. Kaiser, était arrêté par la police qui faisait saisir chez lui des listes de souscription en faveur des socialistes expulsés. M. Liebknecht, réfugié à Mayence, où il est candidat, voit la police surveiller chacune de ses démarches; tous les jours, les feuilles saxonnes enregistrent de nouvelles expulsions de socialistes. Tous les obstacles qui pourraient gêner la liberté d'action du chancelier sont immédiatement écartés de sa route; ceux des ministres, ses collègues, qui n'approuvent pas sans réserve sa politique, doivent aussitôt quitter le pouvoir. Il y a peu de mois, il a suffi de quelques dissentiments pour que le chancelier éloignât du gouvernement, par les procédés les moins chevaleresques, le comte Eulembourg. Dernièrement encore, le comte Stolberg, auquel son immense fortune et sa haute situation ne permettaient pas d'accepter le rôle effacé auquel il se voyait condamné, a dû donner sa démission. Bientôt les collègues de M. de Bismarck ne seront plus, selon l'expression de la *Gazette Nationale*, que des fantômes; et le moment viendra peut-être où le chancelier ne sera plus entouré que des membres de sa famille.

Ce n'est pas seulement par l'intimidation et les actes de force, c'est aussi par les promesses de tout genre que le chancelier compte agir sur les électeurs. On a vu déjà, dans le discours du comte Wilhelm de Bismarck aux comités conservateurs de Berlin, tout ce que le chancelier doit faire pour le bonheur de l'Allemagne, lorsqu'il aura un Reichstag favorable à sa politique. M. de Bismarck, de son

[1] Ordonnance du 27 juin 1881.

côté, ne perd aucune occasion de répéter, comme dans sa lettre aux paysans de Franconie, que s'il n'est plus gêné par des députés hostiles, il saura « protéger le travail et la production allemande, en allégeant les charges nationales et communales ». Toutes les faveurs qu'une ville ambitionne lui sont immédiatement accordées ou promises, s'il y a espoir d'influencer, par ce moyen, le vote des électeurs. La ville de Ratzebourg désirait une garnison : le prince de Bismarck s'empresse de lui en accorder une et d'écrire au Conseil municipal combien il est heureux d'avoir pu ainsi lui être agréable. Et le fils aîné du chancelier, en envoyant cette lettre, ajoute que « M. de Bismarck n'a pu que *très difficilement* obtenir l'octroi de cette faveur à la ville de Ratzebourg [1] ». — A mesure que les élections approchent, les journaux officieux insistent de plus en plus sur les importants projets dont le chancelier saisira le nouveau Reichstag, aussitôt après sa réunion : « M. de Bismarck, dit la *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 30 juin, soumettra au nouveau parlement une proposition tendant à venir en aide aux classes laborieuses dépourvues de ressources, et à créer une caisse de retraite pour les victimes d'accidents, les invalides du travail et les ouvriers âgés. » Jusqu'au jour du scrutin, les promesses vont s'ajouter aux promesses; elles deviendront si nombreuses que le chancelier, malgré sa prodigieuse mémoire, en oubliera probablement une bonne partie... après l'élection du nouveau parlement.

V

Quel sera le résultat de tous ces efforts du chancelier pour obtenir un Reichstag dévoué à sa politique économique? Il serait téméraire de le prédire. En France même, et à bien plus forte raison à l'étranger, les élections trompent souvent tous nos calculs. Cependant il suffit de lire les journaux d'outre-Rhin pour voir qu'entre le gouvernement et l'opposition, la lutte est des plus vives, et que le vainqueur, quel qu'il soit, ne triomphera pas sans difficulté. Le parti libéral dissident, surtout les progressistes, si violemment attaqués par le chancelier, se défendent avec grande énergie ; ils ont trouvé, lors des élections précédentes, de chaudes sympathies dans beaucoup de villes, et rien ne montre qu'ils les aient perdues. Le vœu que bon nombre d'entre eux émettent, en faveur d'une réduction des charges militaires, n'est pas fait pour diminuer le nombre de leurs adhérents. — Les socialistes, de leur côté, malgré toutes les

[1] *Gazette d'Augsbourg*, des 9 et 10 juillet.

poursuites dont ils sont l'objet, luttent plus vivement que jamais; avant qu'aucun autre parti opposant n'eût organisé la résistance, ils avaient déjà des candidats désignés dans toutes les circonscriptions où ils comptent des adhérents. Si la persécution gouvernementale leur a fait perdre des sièges, lors du récent renouvellement de la Chambre basse de Saxe, ils ne désespèrent pas de prendre leur revanche aux élections pour le Reichstag : n'ont-ils pas, dans d'autres cas presque aussi récents, obtenu des succès inespérés, par exemple, aux élections municipales de Mannheim, où ils ont fait passer seize de leurs candidats? — Le centre catholique, dont l'appui est, en ce moment, si utile au chancelier, ne paraît vouloir lui donner son concours qu'avec réserve et sous certaines conditions. En vain le chancelier, pour gagner les bonnes grâces de ce parti, annonce-t-il, dans ses journaux, qu'il fait élever le traitement minimum des curés de 1500 à 1800 marcs, et que des négociations sont engagées avec Rome pour la nomination d'un nouvel évêque de Trèves [1]; le centre, qui a des raisons pour se défier des promesses vagues, surtout quand elles émanent du palais Radziwill, déclare, dans la *Germania*, son organe, qu'il n'appuiera, aux élections, que des candidats partisans d'une liberté sérieuse et complète pour l'Église catholique [2]. — Les conservateurs seuls se rallient franchement et sans réserves à la politique de M. de Bismarck; soutenus par la main vigoureuse du chancelier, ils reviendront probablement au Reichstag plus nombreux que par le passé. Le résultat des élections aux parlements locaux de Saxe et de Bavière, où ils viennent de gagner un certain nombre de sièges, semble un présage de leur succès aux élections générales. Mais, à moins que ce succès ne dépasse toute attente, il semble impossible qu'ils forment à eux seuls la majorité dans la prochaine assemblée. Ils ne pourront rien, sans le concours du centre catholique, concours qui, on vient de le voir, pourra souvent leur faire défaut. En somme, il est permis de supposer que, malgré toute la pression électorale à laquelle il a recours, M. de Bismarck trouvera encore, dans le nouveau Reichstag, sinon peut-être une majorité hostile, au moins une forte opposition.

Mais, quelle que soit cette opposition, le chancelier, habitué à

[1] Voyez le journal *le Temps*, du 4 août 1881.

[2] D'ailleurs, les relations que certains membres du centre passent pour entretenir avec la famille de Brunswick et quelques princes dépossédés, ne peuvent que nuire à leurs bons rapports avec M. de Bismarck. Ainsi le correspondant allemand du *Temps* lui télégraphiait-il de Berlin, à la date du 12 juillet : « Le bruit court ici que M. Windthorst, chef du centre, a eu des entretiens secrets avec le duc de Brunswick. On soupçonne des menées guelfes, et ces soupçons nuisent à l'apaisement du différend entre le centre et le gouvernement. »

lutter contre les parlements, ne reculera pas dans la voie où il s'est engagé. Il y a quelques jours encore, le 3 août dernier, répondant à l'adresse de l'Union réformatrice de Chemnitz, il a déclaré qu'il poursuivrait la réalisation de ses projets économiques à travers tous les obstacles et tant que ses forces le lui permettraient. Ainsi, il avait demandé, au dernier Reichstag, le vote du budget pour deux ans; il le demandera encore, à la nouvelle assemblée. Il avait insisté pour la création d'un Conseil économique applicable à tout l'Empire; il insistera de nouveau, s'il n'a déjà créé ce Conseil de sa propre autorité. Il avait soumis au Reichstag un certain nombre de lois protectionnistes ; il s'attachera de plus en plus à protéger l'industrie allemande contre la concurrence étrangère, par des douanes qui lui assureront en même temps les recettes dont il a besoin. Il avait demandé la création d'une assurance obligatoire contre lès accidents industriels avec payement par l'État, au profit des ouvriers les moins fortunés, de toute la portion de la prime que ne supporterait pas le patron; il représentera ce projet au prochain Reichstag, en y ajoutant probablement, ainsi qu'il l'annonce lui-même, un projet d'assurances obligatoires sur la vie, et une série de mesures destinées, dira-t-il, à transformer la condition de l'ouvrier, à assurer l'aisance à ses vieux jours, un capital à sa famille, etc.

Supposons qu'il réussisse à faire voter tous ces projets. A quel résultat arrivera-t-il? Laissons de côté les conséquences que pourra avoir sa politique protectionniste. Le chancelier affirme et fait affirmer par tous ses organes officieux que la protection développera, dans une large mesure, l'industrie et le commerce allemands. Il est permis d'en douter; déjà plusieurs chambres de commerce d'Allemagne ont désapprouvé le régime douanier inauguré par M. de Bismarck : beaucoup d'autres suivront probablement cet exemple. Mais ne nous arrêtons pas à ce sujet, et recherchons immédiatement quelles peuvent être les conséquences de l'introduction du socialisme d'État dans la législation allemande.

Cette question demande à être traitée sans parti pris. Un certain nombre d'économistes, d'ailleurs fort autorisés, avaient à peine lu les premiers articles des projets économiques du chancelier, qu'ils refusaient d'aller plus loin, en disant : « L'immixtion de l'État dans les intérêts privés ne peut qu'être funeste; toute proposition de loi entachée de ce vice radical doit être impitoyablement repoussée. » Autant que personne, nous redoutons l'intervention de l'État dans le domaine des intérêts privés, et nous avons eu maintes occasions de le répéter; mais il n'y a pas de règle sans exceptions : l'Angleterre elle-même, si opposée à l'extention des pouvoirs de l'État, n'a-t-elle pas sa loi des pauvres, à laquelle elle ne renonce pas, malgré les

critiques dont elle est l'objet? Tout en reconnaissant qu'il importe de ne pas multiplier les exceptions de ce genre, et de ne pas s'aventurer sur la pente si glissante du *socialisme d'État*, voyons si, dans le cas présent, l'état de l'Allemagne justifie des mesures comme celles que le chancelier veut faire adopter par le nouveau Reichstag.

A l'appui de cette politique économique, les amis de M. de Bismarck invoquent d'abord la condition misérable des populations ouvrières. « Dans l'état de choses actuel, disent-ils, la misère de l'ouvrier ne fait que s'accroître : n'est-il pas urgent que l'État vienne à son secours et essaye sur son mal l'effet de nouveaux remèdes? » Nous n'avons pas à entrer ici dans les détails statistiques sur le nombre des pauvres en Allemagne, et à rechercher dans quelle proportion la misère y est plus forte qu'en France ou en Angleterre. Mais il suffit de connaître les chiffres de l'émigration allemande, de savoir que, depuis un an, 175 000 Allemands ont débarqué dans le seul port de New-York, pour se faire une idée des souffrances qu'éprouvent les populations ouvrières du pays. Car cette émigration allemande — qu'on ne l'oublie pas — diffère profondément de l'émigration anglaise. Souvent l'émigrant anglais a des capitaux, et s'il les emporte au delà des mers, c'est pour leur faire produire un intérêt plus élevé; l'émigrant allemand n'a que ses bras et ceux de sa famille pour tout capital; c'est le plus souvent la misère, la faim, qui le chassent d'Allemagne.

On ajoute, à l'appui de la politique économique du chancelier, que le principe du socialisme d'État est déjà accepté par beaucoup d'Allemands, et que son application ne soulèvera jamais dans la masse de la population les répugnances et les objections dont elle serait l'objet en d'autres pays. Il y a encore du vrai dans cette observation. En Allemagne, surtout en Prusse, l'individu a été, depuis longtemps, sacrifié à l'État; aussi le socialisme d'État, tel que le comprend M. de Bismarck, a-t-il trouvé sur cette terre des conditions favorables à son développement. Il est, chaque jour, professé dans les chaires de certaines universités et a des partisans dans toutes les classes de la société. On doit reconnaître qu'en cherchant à appliquer son programme, M. de Bismarck répond aux vœux de bon nombre de ses compatriotes.

On pourrait donc, au moins dans une certaine mesure, s'abstenir de critiquer les projets du chancelier, si ces projets semblaient devoir atteindre leur double but, qui est de désarmer le socialisme et d'améliorer réellement la condition du travailleur. Mais ces résultats seront-ils obtenus? Il est permis d'en douter. Au premier abord, on serait tenté de croire que l'ouvrier assuré contre les accidents, les maladies, etc., sera dans une situation plus heureuse

qu'auparavant; mais allons au fond des choses : rendre l'assurance de l'ouvrier *obligatoire*, et contraindre en même temps le patron à payer une prime pour tous les hommes qu'il emploie, c'est accroître les salaires. Quelques rares patrons, favorisés de la fortune, pourront, sans trop de difficultés, supporter cette nouvelle charge; mais dans les années fréquentes où l'industrie allemande souffre, comment feront les patrons moins fortunés? Ils seront naturellement condamnés à augmenter le prix de leurs produits, afin de reporter sur le consommateur la charge mise sur leurs propres épaules. Le prix des marchandises s'élèvera donc, et le budget de l'ouvrier sera le premier à en souffrir. Ajoutons que l'accroissement de prix des objets ayant pour effet habituel de restreindre la consommation, les fabricants vendront moins, devront dès lors restreindre leur production, et congédier partie de leurs ouvriers. Ne vaudrait-il pas mieux, pour ces derniers, avoir du travail et pas de contrat d'assurance?

Quant à la question de savoir si le socialisme révolutionnaire désarmera devant le chancelier, elle est facile à résoudre. On sait déjà combien la lutte entre eux est ardente, et elle ne s'apaisera pas. Sans doute, au début de la discussion de la loi sur les assurances ouvrières, l'un des chefs du socialisme révolutionnaire, M. Liebknecht, avait félicité le chancelier *de ne plus faire que de la politique socialiste*[1]; mais il ajoutait aussitôt :

« Le chancelier s'imagine qu'il nous tient; c'est nous, au contraire, qui le tenons. C'est l'agitation socialiste qui l'a forcé à faire quelque chose pour les ouvriers. Vous n'auriez rien fait pour nous, *si notre agitation croissante ne vous avait fait peur.* » Passant ensuite à l'examen du projet de loi sur l'assurance ouvrière, il prononçait ces paroles : « Quand le chancelier aura, de sa main puissante, *fait entrer la nouvelle loi, comme la pointe d'un coin, dans l'organisation sociale moderne, il faut espérer que le gros bout fera éclater le reste.* » Voilà, exprimées en termes fort nets, les prétentions des chefs du parti socialiste; il faut que les lois de M. de Bismarck détruisent l'organisation actuelle de la société et lui en substituent une nouvelle, conforme aux vœux des anarchistes. Telle n'est pas, on comprend, la pensée de M. de Bismarck; aussi ne pouvait-il rallier sérieusement à lui les chefs du parti socialiste; loin d'être leur allié, il se montre chaque jour leur adversaire le plus ardent, et on voit avec quelle rigueur il les poursuit de ville en ville et fait saisir tous leurs écrits. S'il reste ainsi brouillé à mort avec les chefs du parti socialiste, peut-il du moins se flatter qu'il détachera

[1] Voy. son discours dans le *Bulletin de statistique et de législation comparée.* (Juillet 1881.)

d'eux les masses actuellement soumises à leur direction? Rien n'est plus douteux, au dire des organes allemands les plus autorisés. L'influence de ces chefs sur la masse ouvrière des villes et même sur les paysans de certaines provinces est trop solidement établie, pour pouvoir être anéantie par quelques mesures législatives, surtout si ces mesures n'améliorent guère la condition du travailleur.

Pour arriver à des résultats si médiocres, on n'introduit pas dans une législation un principe aussi grave, aussi dangereux que le socialisme d'État. Une fois entré dans cette voie, il est toujours difficile de s'arrêter; après avoir rétabli les corporations, puis assuré obligatoirement l'ouvrier contre les accidents, le chancelier voudra rendre aussi obligatoire en sa faveur l'assurance sur la vie par l'État; il mettra ainsi la main sur une foule de services laissés jusqu'alors à l'initiative privée, et dont la gestion par l'État grossira, dans une mesure énorme, l'armée si considérable des fonctionnaires allemands et les dépenses déjà si respectables du budget. Jusqu'ici, ce n'est pas par cette voie que les peuples sont arrivés à la véritable prospérité matérielle et surtout à la paix sociale.

Il n'est pas sans intérêt, pour nous autres Français, d'insister sur ces questions, car, chez nous aussi, M. de Bismarck a des disciples. La proposition Nadaud, relative à une caisse de retraite pour les ouvriers, reproduit, en les aggravant notablement, les parties les plus fâcheuses du programme économique du chancelier; au parlement comme dans la presse radicale, il ne manque pas de gens qui, comme M. Louis Blanc, voudraient concentrer aux mains de l'État la propriété de toutes les mines, carrières, établissements industriels, banques, assurances, chemins de fer, voies navigables, et faire de l'État le dispensateur suprême de tous les salaires comme de toutes les faveurs. Singulière contradiction qu'on a déjà plusieurs fois relevée! Les mêmes hommes qui réclament le plus vivement l'instruction intégrale du peuple, la diffusion des lumières, l'affranchissement de l'individu, sont ceux qui, en même temps, s'efforcent le plus de grandir les attributions de l'État et, par conséquent, de restreindre l'initiative privée et de mettre l'individu en tutelle!

Faut-il conclure de ces critiques qu'il n'y ait rien à faire, chez nous comme en Allemagne, pour assurer l'ouvrier contre les accidents industriels, et lui permettre de toucher une rente dans sa vieillesse ou de transmettre à ses enfants un petit capital? Telle n'est pas notre pensée. Facilitons à l'ouvrier l'assurance contre les accidents, l'assurance sur la vie, mais ne la rendons point obligatoire pour lui; en outre, confions le soin de ces assurances à l'industrie privée et cherchons à réduire autant que possible, en cette matière,

le rôle de l'État. On nous fera immédiatement une objection : « Chez nous, dira-t-on, depuis une loi du 11 janvier 1868, dans chaque trésorerie générale de France, dans chaque recette particulière, dans chaque perception, dans chaque bureau de poste, un service, relevant de la Caisse des dépôts et consignations, est organisé pour recevoir des primes d'assurance sur la vie et délivrer en retour des polices garanties par l'État. Dans cette loi de 1868, tout a été combiné pour offrir aux petites épargnes des avantages qu'elles ne trouveraient pas ailleurs. Les tarifs de cette caisse d'assurances par l'État sont bien inférieurs aux tarifs des compagnies privées; là où celles-ci demandent une prime annuelle de 2 fr. 40 pour 100, l'État se contente de 1 fr. 77. Il semblerait qu'avec tous ces avantages, la caisse d'assurances de l'État dût être infiniment prospère. Eh bien, non! Dix ans après sa fondation, alors qu'elle eût dû être bien connue et appréciée, elle n'avait assuré, pendant toute l'année 1878, que le chiffre dérisoire de 85 845 francs, tandis que la plus petite des compagnies privées avait assuré 3 *millions* de francs et la plus grande, 64 *millions* pendant la même année! Cet insuccès, ajoute-t-on, prouve que l'assurance, encore peu connue et peu goûtée, surtout dans les classes ouvrières, doit être rendue obligatoire pour améliorer sérieusement la condition des travailleurs. »

Telles ne sont pas nos conclusions; nous reconnaissons volontiers que l'assurance est encore peu connue; nous ajouterions même, comme on l'écrivait naguère, qu'il faut presque un *apostolat* pour la répandre. Les uns comprennent mal les combinaisons sur lesquelles repose le mécanisme de l'assurance; pour les autres, il est désagréable d'entendre parler de morts ou d'accidents; d'autres hésitent à verser une prime pour un bénéfice dont ils ne jouiront peut-être jamais, etc. Assurément ces objections empêchent la conclusion de bien des contrats d'assurances; et cependant les compagnies privées réussissent; pourquoi l'État seul échoue-t-il comme assureur, malgré les avantages exceptionnels qu'il offre? Parce qu'il n'a pas de courtiers, comme les compagnies privées. On n'imagine pas au prix de quels efforts, de quelles démarches, de quelles peines de tout genre, les courtiers parviennent à faire signer des contrats d'assurance. Les objections dont nous parlions tout à l'heure, ils passeront, s'il le faut, des heures à les réfuter; s'ils n'ont convaincu qu'imparfaitement leur client, ils reviendront à la charge jusqu'à ce qu'ils aient réussi! Comment attendre les mêmes efforts d'un employé de l'État? Que lui importe la signature de quelques contrats de plus ou de moins? Ses appointements n'en seront pas modifiés.

Les compagnies privées peuvent donc bien mieux que l'Etat propager l'usage de l'assurance parmi les classes ouvrières. Mais,

dira-t-on, les primes qu'elles exigent sont trop fortes ; les conditions qu'elles font aux assurés ne sont pas assez avantageuses pour attirer une nombreuse clientèle ouvrière. Actuellement, ceci peut être vrai ; mais qui empêcherait qu'une société d'assurances, soit une des sociétés existantes, soit une compagnie nouvelle, ne prît précisément comme spécialité les assurances ouvrières, et ne diminuât le chiffre des primes, en recevant, comme dédommagement de ce sacrifice, une subvention de l'État? Beaucoup de personnes se récrieront contre cette idée d'une subvention de l'État à une compagnie privée ; à tous points de vue cependant, cette solution nous semblerait préférable à l'exploitation des assurances ouvrières par l'Etat. D'abord, ainsi qu'on l'a dit, la compagnie privée, par ses courtiers répandus dans tous les départements et intéressés au développement de l'affaire, réussira infiniment mieux que l'État ; ensuite la subvention que l'État lui donnerait sera toujours moins lourde pour les finances publiques que les dépenses qu'il ferait, s'il était lui-même assureur [1].

Une compagnie privée, du genre de celle dont nous souhaitons la formation, existe en Angleterre ; et bien qu'elle ne soit même pas subventionnée par l'État, bien qu'à nos yeux ses tarifs soient trop élevés, son succès est complet et ne cesse de s'accroître. La *Prudential*, — tel est le nom de cette compagnie, — a deux branches : une branche d'assurances sur la vie et une autre qu'elle appelle la branche industrielle et qui reçoit les contrats des ouvriers. En 1878, la branche industrielle, avait en cours 3 659 432 polices lui donnant un revenu annuel de 56 000 000 francs. Voilà où peut en arriver l'assurance populaire confiée à l'initiative privée; quel est le secret du succès de la *Prudential?* le même que pour toutes les compagnies d'assurances, c'est-à-dire l'entremise des courtiers [2].

Entrons dans une voie semblable ; que l'État encourage l'assurance dont les bienfaits ne sont plus contestés aujourd'hui, mais qu'il ne l'impose à personne ; qu'il laisse, en outre, à M. de Bismarck le soin de se transformer en grand assureur et de faire fonctionner une nouvelle machine administrative aussi coûteuse que compliquée ! Si nos gouvernants veulent faire quelques emprunts aux idées ou à la politique du chancelier allemand, ce n'est assurément pas par celui-là qu'ils doivent commencer !

Anatole LANGLOIS.

[1] Une solution de ce genre a été proposée plusieurs fois. Voy. notamment le *Parlement* des 3 et 8 octobre 1880.

[2] Voyez le *Parlement* du 8 octobre 1880.

MYSTÈRES ET PROBLÈMES HISTORIQUES

PASCAL ET MLLE DE ROANNEZ

I

Les fêtes de l'inauguration solennelle de la statue de Pascal, œuvre de M. Guillaume, à Clermont, le 5 septembre 1880, et les discours prononcés, à cette occasion, par MM. A. Mézières, de l'Académie française, Paul Janet, de l'Académie des sciences morales et politiques, et Bardoux, député, ont rappelé l'attention des lettrés sur les problèmes et les mystères de la vie de l'auteur des *Pensées* et des *Lettres provinciales*.

Cette vie de Pascal, prématurément consumée par l'intensité dévorante du feu intérieur, est, pour le lecteur d'aujourd'hui, habitué, par les indiscrétions de la chronique quotidienne, à une abondance de renseignements, faite pour rassasier les curiosités les plus exigeantes, pleine de contradictions et d'obscurités.

Blaise Pascal est mort à trente-neuf ans, après avoir traîné une existence valétudinaire. Le témoignage de ses *Pensées*, si laconique, si énigmatique qu'il soit, ne permet pas de douter qu'il ait succombé plus encore à ce tourment moral qui lui arrache parfois des soupirs d'une si pénétrante mélancolie, qu'à ce mal physique qui termine banalement la plupart des existences humaines.

Mais on est réduit aux conjectures sur la cause de ces tristesses, de ces angoisses, dont le secret ne lui est jamais échappé, scellé sur ses lèvres par une volonté opiniâtre et cette implacable pudeur des âmes fières. On ne peut que soupçonner, par le rapprochement de certaines dates et de certains noms, qu'il fut, lui aussi, le héros et le martyr de quelque grande passion contrariée, dont la lutte, avec le

devoir et la foi, constitue ce roman de conscience, ce drame psychologique, dénoués par une mort précoce.

Ce dénouement, il n'est pas permis de l'attribuer exclusivement à quelqu'une de ces douleurs des âmes généreuses, qui rongent et détruisent leur enveloppe corporelle : le désespoir d'un effort toujours inégal à l'ambition; la tristesse farouche que le perpétuel obstacle de l'infirmité humaine inspire aux intelligences éprises de l'infini ; le doute tenace, qui empoisonne la recherche de la vérité.

Tout cela, sans doute, a contribué à l'inquiétude de cette vie intellectuelle si calme à la surface, si troublée dans ses profondeurs, qui s'est heurtée sans cesse à d'insurmontables barrières qu'a seule renversées la mort libératrice. Mais, encore une fois, la vraie cause, la cause décisive de cette incurable tristesse, de cette inépuisable amertume dont la contagion vous gagne à la lecture assidue des œuvres de Pascal, elle est encore à trouver ; et si on la trouve jamais, ce sera en la cherchant, non dans son esprit, mais dans son cœur, non, certes, dans les *Lettres provinciales* ni même dans les *Pensées*, mais peut-être dans ce court fragment dont le caractère autobiographique éclate à chaque ligne, dans ce charmant et douloureux chef-d'œuvre : le *Discours sur les passions de l'amour*, dont nous allons essayer de soulever les voiles et de deviner l'énigme.

II

Posons nettement la question : il sera plus facile d'approcher de la solution, sinon de la résoudre.

Nous croyons que le mot de l'énigme dont nous parlions tout à l'heure est un nom, et que ce nom est celui de Charlotte Gouffier, sœur du duc de Roannez, ami de Pascal, morte duchesse de la Feuillade.

Nous croyons que Pascal aima, comme on aime quand on n'aime qu'une fois et qu'on jette dans un grand sentiment toutes les forces d'une grande âme. Nous croyons qu'il aima Charlotte de Roannez, quelque distance que les préjugés sociaux missent entre elle et lui : la foi chrétienne n'admet pas de ces distinctions entre des âmes soumises au même Dieu et capables d'aspirer au même ciel. C'est peut-être par amour, plus encore que par raison, que Pascal fut un grand chrétien. Il trouvait, en effet, dans la loi divine la consolation et l'espérance de cette égalité entre les âmes, revanche de cette égalité entre les conditions que lui refusait la terre. Il n'est pas, devant Dieu, de classes privilégiées.

C'est pour cela que Pascal, dont l'amour pour Mlle de Roannez

rencontrait dans le monde des obstacles insurmontables et qui ne pouvait ouvrir à sa passion l'issue du mariage, se retira du monde et fit tout pour en retirer Mlle de Roannez. Il l'aima en Dieu, pour l'épouser en Dieu, au jour des rendez-vous sans déception et des unions sans séparation. A ceux auxquels les chemins de ce monde sont fermés, les voies de l'autre sont ouvertes. Pascal se jeta donc dans la religion, de tout le double élan de son cœur et de son génie, et il y poussa avec lui celle qu'il aimait avec cet égoïsme sublime de l'effort vers le salut, qu'excuse et sanctifie le dévouement qui fait qu'on ne veut pas se sauver seul.

Cette jalousie héroïque du converti qui cherche à convertir, cette inquiétude d'une double responsabilité, s'attestent, pour qui sait les lire et y entendre ce qu'elles n'osent dire, dans bien des passages des *Pensées*. Ces sentiments respirent et soupirent dans ces effusions de Pascal au pied de la croix, dans les tendresses subites de ce génie austère, dans cette prédilection de sa pitié et de sa piété pour le Fils de Dieu crucifié, ressuscité, rédempteur. Pascal, qui souffre et qui aime, est surtout chrétien, parce que le christianisme est une religion de charité et d'amour; les derniers doutes de son esprit ont cédé aux besoins, aux désirs, aux espoirs de son cœur. Voilà notre thèse. Nous allons la soumettre successivement à la triple épreuve de la discussion des faits, de la discussion des opinions de tous ceux qui ont étudié Pascal d'un peu près, de la discussion de son propre témoignage, dans les aveux indirects, les confidences involontaires des *Pensées* et surtout du *Discours sur les passions de l'amour*.

Disons-le tout d'abord : nous n'avons pas la prétention d'avoir trouvé seul un nom prononcé avant nous par des bouches plus autorisées que la nôtre. Nous ne nous targuons d'aucune découverte. Notre unique ambition serait d'avoir fait prévaloir, sinon jusqu'à l'évidence, du moins jusqu'à la probabilité la plus proche de la certitude, l'opinion, contraire à celle de plusieurs de nos devanciers, dans laquelle nous persistons, malgré leurs objections, à savoir : que c'est Mlle de Roannez qu'aima Pascal, que c'est elle qu'il faut voir derrière le *Discours sur les passions de l'amour*, d'autant plus présente qu'elle est invisible, d'autant plus nommée qu'elle n'est nommée nulle part, sinon par ce silence même, comme il faut voir Béatrice derrière la *Vie nouvelle* de Dante, et Laure derrière les *Sonnets* de Pétrarque.

Dès 1843 et 1844, les deux hommes qui ont le plus fait dans notre temps pour la mémoire de Pascal, qui ont pieusement restauré sa gloire, et pour cela sont entrés le plus avant dans l'intimité de sa pensée, M. Cousin, le promoteur de cette révolution si simple et

pourtant deux cents ans ajournée, qui consistait à rétablir, d'après les manuscrits autographes, le texte original des *Pensées*, défiguré par les scrupules de l'esprit de famille et de l'esprit de secte; M. Faugère, le premier éditeur du texte ainsi rétabli, avaient rencontré sur leur route quelques traces qu'on n'avait pas effacées, de Mlle de Roannez, et s'étaient arrêtés devant elle.

Dans son *Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal*, lu devant l'illustre compagnie, dans ses séances des 1er avril, 1er mai, 1er juin, 1er juillet et 1er août 1842, M. Cousin, faisant allusion à Mlle de Roannez, et remarquant que plusieurs des *Pensées* avaient été empruntées, par les pieux et sévères éditeurs de Port-Royal, aux lettres que Pascal lui avait adressées, écrivait :

Ce n'est pas ici le lieu de faire connaître la pieuse et cruelle entreprise de Port-Royal sur cette noble et aimable personne qu'un zèle farouche disputa si longtemps aux liens les plus légitimes de la nature et du monde, et qui, divisée avec elle-même dans ce terrible combat, finit par mourir misérablement, chargée des anathèmes de Port-Royal, malheureuse et désespérée d'avoir été une fille soumise et une épouse irréprochable.

Dans la Préface de la troisième édition de ce rapport devenu, avec les adjonctions et commentaires, un véritable ouvrage intitulé : *Des Pensées de Pascal*[1], M. Cousin signalait, comme le plus beau trophée de ses nouvelles conquêtes d'infatigable et passionné chercheur, « ce beau fragment sur l'*amour*, dont la découverte inattendue émut, il y a une année, dit-il, les amis de notre grande littérature et demeurera, s'il m'est permis de le dire, la récompense de mes travaux sur Pascal ».

Ce fragment sur l'*amour*, c'est-à-dire le *Discours sur les passions de l'amour*, fut publié, par M. Cousin, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1843. De l'*Introduction* qui précède ce morceau, de la *Note* additionnelle qui le suit, de la note de la page 58 du volume, contenant un raccourci biographique sur Mlle de Roannez, il résulte que, dans la pensée de M. Cousin, on ne peut attribuer ces réflexions de Pascal sur l'*amour* qu'à l'influence d'une grande passion que lui aurait inspirée une personne du plus grand monde, mais que cette personne ne saurait être, comme on le croirait volontiers, Mlle de Roannez. Les raisons que le philosophe donne à l'appui de la deuxième partie de ses conclusions sont loin de valoir

[1] Paris. Lagrange et Joubert, 1847, in-8°.

celles qu'il fournit en faveur de la première. On en jugera par les citations suivantes :

Vous dirai-je toute ma pensée ? En plus d'un endroit (du *Discours sur les passions de l'amour*), je crois sentir comme les battements d'un cœur encore troublé, et dans l'émotion chaste et tendre avec laquelle l'auteur peint le charme de ce qu'il appelle une *haute amitié*, je crois surprendre l'écho secret et la révélation involontaire d'une affection que Pascal aurait éprouvée pour une personne du grand monde. On ne parle point ainsi d'un sentiment aussi particulier, quand on ne l'a pas dans le cœur ; conçoit-on d'ailleurs un homme comme Pascal s'amusant à disserter sur l'amour pour faire parade de bel esprit ? Pascal n'a jamais écrit que sous l'empire d'un sentiment irrésistible, qu'il soulageait en l'exprimant. C'est l'homme en lui qui suscite l'écrivain. Je me trompe fort ou ce discours trahit, dans la vie intime de Pascal, un mystère qui peut-être ne sera jamais entièrement expliqué [1].

Nous traitons avec la déférence qu'elle mérite l'opinion de l'illustre écrivain auquel le monde lettré doit la révélation du Pascal authentique, la découverte et la publication première du *Discours sur les passions de l'amour* et des lettres à Mlle de Roannez. Mais notre respect n'a rien de servile, et nous ne saurions nous associer à l'espèce de dédain avec lequel M. Cousin refuse d'approfondir comme inconvenante, indigne de la gravité critique, la question de savoir si l'objet de la passion de Pascal fut ou ne fut point Mlle de Roannez. A propos de la pensée que Pascal eut un moment de s'établir dans le monde et selon le monde, c'est-à-dire de se marier, d'offrir à une femme, pour perpétuer avec elle sa famille, son nom de très honorable et ancienne bourgeoisie, rehaussé même, sous Louis XI, par l'anoblissement, sa fortune médiocre que le renoncement au monde de sa sœur Jacqueline pouvait accroître dans une certaine mesure, et sa réputation fondée sur les premiers témoignages d'un génie scientifique précoce, M. Cousin s'amuse un moment à quelques conjectures sur la carrière que Pascal eût embrassée.

On ne voit guère, dit-il, qu'il eût pu, dans l'état de la société au dix-septième siècle, en trouver une autre que la magistrature, par exemple, la chambre des monnaies ou la cour des aides, où déjà quelques membres de sa famille occupaient une place, et où sa qualité de calculateur et de savant eût été de mise. A la rigueur, il eût pu acheter une charge au parlement de Paris, comme Carcavi, et Fermat, à celui de Toulouse. Quant au mariage, il est absolument impossible et par-

[1] *Des Pensées de Pascal*, etc., p. 384-485.

faitement inutile de conjecturer quelle personne Pascal avait en vue. Il pouvait aspirer aux partis les plus honorables. Mais c'est aussi par trop ignorer le siècle de Louis XIV, que d'imaginer qu'il eût jamais osé élever ses prétentions jusqu'à Mlle de Roannez, la sœur d'un duc et pair, la future duchesse de la Feuillade [1].

Le dernier mot de M. Cousin sur cette question qui offusque son orthodoxie hiérarchique, c'est celui-ci : Examinant le témoignage de Fléchier (dans son livre des *Grands Jours d'Auvergne*), sur une passion de Pascal pour une Sapho clermontoise, et détournant ses yeux, qu'effarouche ce roman provincial, vers les salons célèbres du temps, M. Cousin se demande, une dernière fois :

Laquelle, parmi tant de femmes du grand monde qu'il rencontrait chez Mme de Sablé et ailleurs, toucha ce cœur si ardent et si fier. Qui le sait aujourd'hui et qui peut le dire? — ajoute-t-il avec la componction doctorale d'un maître qui déclare interdite ou tout au moins *réservée* cette investigation d'où il est revenu bredouille. — Disons seulement, — conclut-il, — mais disons bien haut à l'honneur de Pascal, que nulle part on ne trouve le moindre indice sur lequel il soit permis de supposer que jamais il ait levé les yeux sur la sœur de son ami, la sœur d'un duc et pair, Mlle de Roannez, alors toute jeune et réservée à Dieu ou aux partis les plus considérables. Pascal en prit soin comme d'une âme précieuse et fragile qu'il fallait disputer au monde et garder à Port-Royal. Toute autre hypothèse est une injure à sa loyauté et à son bon sens [2].

Voilà qui est bien absolu, bien tranchant, bien superbe. Mais une affirmation n'est pas une raison. Un haussement d'épaules ne prouve rien. Ce n'est pas avec les partis pris, les gestes impérieux de l'infaillibilité, les hauts le corps de la pudeur indignée, qu'on résout un problème et qu'on décide un débat. Le procès si olympiennement clos demeure toujours ouvert, et nous ne sommes pas seuls à penser, en dépit de l'oracle, que l'objet de la passion de Pascal a pu et dû être Mlle de Roannez. Pourquoi donc Pascal n'a-t-il pas pu l'aimer? Est-on maître en ces matières-là? et le cœur se plie-t-il ainsi à volonté au joug des convenances ? Qu'y a-t-il donc de moins volontaire, de moins raisonné que ce sentiment qu'on appelle l'amour, auquel il peut suffire d'un regard pour enchaîner à jamais une âme, dont tous les moralistes constatent, dont tous les casuistes reconnaissent l'irrésistible contagion, l'inévitable coup de foudre, l'empire despo-

[1] *Des Pensées de Pascal,* p. 434.
[2] P. 452.

tique et fatal sur toute une vie? Pascal a donc, avec ce tempérament ardent, ce caractère opiniâtre que la maladie, aidée du fanatisme de la foi, ne parvint à dompter que tard, à plier qu'avec peine au joug de l'entier abandon à l'autorité, parfaitement pu aimer Charlotte de Roannez. Malgré lui, si l'on veut, sans songer à l'épouser, soit : le mariage n'est pas l'unique, l'indispensable fin de l'amour. Pascal a aimé Charlotte en Dieu, pour Dieu; il l'a poussée vers le cloître, en même temps qu'il s'enfonçait dans la solitude d'une retraite farouche. Soit, mais l'amour en Dieu peut bien être le dénouement désespéré ou résigné d'un drame de cœur, la transfiguration sublime d'une passion sans autre issue que le ciel. L'amour en Dieu comporte, comme tout amour, une certaine part d'égoïsme, la jalousie en Dieu. Nous n'en demandons pas davantage. Il nous suffit que M. Cousin n'ait pas établi *a priori*, comme il s'en flattait *ex cathedra*, qu'il était ridicule de supposer que Pascal eût aimé M[lle] de Roannez. Cette idée de mariage tourmente le grand écrivain, par trop attaché aux résultats ordinaires, vulgaires, bourgeois, d'une passion partagée.

Encore une fois, qui parle de mariage? Il ne s'agit pas de savoir si Pascal voulut épouser M[lle] de Roannez, mais seulement de savoir s'il l'aima. Il n'y a donc pas à se formaliser, à se scandaliser, à crier à l'impossibilité morale et sociale d'une telle dérogeance. Et d'abord, pourquoi mener si grand bruit? La chose, certes, n'eût pas été sans difficulté. Mais enfin, dans ce siècle de Louis XIV, dont M. Cousin se considère comme le dernier représentant et le gardien traditionnel, on vit plus d'une fois de pires affronts aux préjugés de caste. L'héritier de Louis XIV lui-même, le premier Dauphin, épousant secrètement, il est vrai, M[lle] de Chouin; une princesse du sang, M[lle] de Montpensier, épousant le mince gentilhomme de Gascogne, appelé Lauzun; le page Rabutin, épousant une princesse d'Allemagne; une fille des d'Olbreuse de Saintonge, devenant reine de Pologne; le duc de Lorraine, Charles V, disputant, au marquis de Lassay, cette Marianne, fille de l'apothicaire Pajot; Louis XIV lui-même, enfin, épousant la veuve Scarron, n'ont pas été choses moins étonnantes, moins dignes du fameux *crescendo* d'épithètes de M[me] de Sévigné, que l'union de M[lle] de Roannez, fille de grande maison, mais sans grande illustration ni grands biens, très inférieure aux Montmorency, aux Rohan, aux la Rochefoucauld et à bien d'autres, avec un homme de génie, de vieille souche parlementaire et, après tout, noble, puisque sa famille avait été anoblie. On eût vu, en somme, dès le commencement du règne de Louis XIV, ce qu'on vit plus d'une fois sous le règne de son successeur, notamment lorsque la duchesse de Chaulnes épousa M. de Giac, simple maître des requêtes. On l'eût vu avec

surprise, avec regret, avec colère, si l'on veut ; peut-être Pascal eût encouru la disgrâce sinon le *veto* du roi, et se fût exposé aux suites du dépit d'une famille considérable. Nous ne répondrions pas qu'il n'eût risqué la lettre de cachet, la Bastille, l'exil. Mais en admettant qu'il eût voulu pousser le roman, le scandale jusque-là, qui ne sait que plus d'un éclat de ce genre s'est terminé aussi par le mariage furtif ou ostensible, clandestin ou public, en Hollande ou en Angleterre, en dépit des impuissants carreaux de Jupiter?

Pourquoi pousser d'ailleurs la thèse à l'extrême? Il ne nous est pas du tout nécessaire ni même utile d'examiner la question du mariage, très accessoire dans les passions profondes, dans les romans de la réalité, contrairement aux romans de la fiction, aux compositions dramatiques où ce dénouement est de rigueur. Pascal aima-t-il, oui ou non, Mlle de Roannez? Voilà toute l'affaire. M. Cousin, sans en être si sûr que cela, dit non. D'autres pensent oui, et le disent sans s'embarrasser de cette oiseuse hypothèse du mariage qui a obturé le sens critique, habituellement si sagace, de M. Cousin. Si nous consultons M. Prosper Faugère, un des hommes qui, avec MM. Cousin, Sainte-Beuve et Havet, ont le mieux connu Pascal, l'ont le plus étudié, ont eu avec lui, à travers les manuscrits originaux, le commerce le plus intime et le plus étroit, nous le trouvons beaucoup moins dédaigneusement sévère que M. Cousin, à l'égard de l'hypothèse de l'amour de Pascal pour Mlle de Roannez, que disons-nous? nettement affirmatif sur plus d'un point.

L'auteur de l'ouvrage intitulé : *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*[1], publié, pour la première fois, conformément aux manuscrits originaux, en grande partie inédits, demeuré capital pour l'étude de Pascal, et décisif et définitif sur certains points, développe plusieurs propositions favorables à notre thèse, de façon à ne laisser à ses successeurs qu'à ajouter, et c'est là l'unique ambition de cette étude, quelques raisons nouvelles à celles qu'il fournit. Écoutons donc M. Faugère :

Le *Discours sur les passions de l'amour* se rattache-t-il à quelque circonstance particulière de la vie de Pascal? Nous n'en doutons pas; et voici les conjectures qui, rapprochées entre elles, nous semblent avoir la portée d'une véritable démonstration.

Longtemps avant que ce *Discours* nous fût connu, et sur la simple lecture des lettres de Pascal à Mlle de Roannez, nous avions pensé qu'il avait eu pour elle une vive inclination. Sous les formes graves et sévères que revêtent les exhortations religieuses qu'il lui adresse, on sent une tendre sollicitude que la charité seule n'expliquerait point.

[1] Paris. Andrieux, 1844. 2 vol. in-8°.

Charlotte Gouffier de Roannez avait quinze ou seize ans lorsque Pascal se lia d'une étroite amitié avec son frère. Cette amitié devint l'origine d'un sentiment plus vif. Reçu à tout moment dans l'intimité de l'hôtel de Roannez, Pascal se trouvait souvent dans la compagnie de la sœur de son ami. Peu à peu il s'habitua à la voir et à l'aimer; et sans calculer la distance du rang, peut-être conçut-il l'espérance de devenir son époux. Charlotte de Roannez joignait sans doute à l'éclat de sa naissance les agréments d'une belle physionomie, et surtout le charme des qualités morales, puisqu'elle fut aimée de Pascal...

N'y a-t-il pas un sentiment et une révélation de sa situation personnelle dans ce passage du même Discours : « Quand on aime une dame sans égalité de condition, l'ambition peut accompagner le commencement de l'amour, mais en peu de temps il devient le maître : c'est un tyran qui ne souffre point de compagnon, il veut être seul; il faut que toutes les passions ploient et lui obéissent. Une haute amitié remplit bien plus qu'une commune et égale le cœur de l'homme, et les petites choses flottent dans sa capacité. Il n'y a que les grandes qui s'y arrêtent et y demeurent. »

M. Faugère explique ensuite que le projet de mariage un moment caressé par cette ambition que Pascal, dans son discours, voit sans déplaisir mêlée à l'amour pour l'exalter et l'ennoblir, fut sans doute contrarié par tant d'obstacles, quoiqu'il ne fût pas aussi invraisemblable ni impossible qu'il l'a paru à M. Cousin, que Pascal dut se résoudre à y renoncer, non sans combat et déchirement.

Il s'enfonça de plus en plus dans les austérités et dans les méditations mystiques. Qui pourrait dire que l'amour déçu n'eût pas une part dans son retour à la vie religieuse?

Et après tout, son âme n'était-elle pas de celles qui ne trouvant pas ici-bas de cœur assez fidèle et assez vaste pour s'y épancher, se détournent vers la source même de toute beauté et de tout amour, et vont se consumer au sein de l'Être souverainement parfait, éternel et infini?

Pascal trouva-t-il de la réciprocité dans les sentiments de Mlle de Roannez? Il est permis de le croire, quand on voit s'établir entre eux un commerce épistolaire qui suppose le plus haut degré d'estime et de confiance mutuelle. A notre grand regret, on ne connaît rien des lettres de Mlle de Roannez à Pascal, et l'on ne possède que quelques fragments de celles que Pascal lui adressa; la rigidité des copistes jansénistes n'a conservé de ces lettres que les passages qui pouvaient fournir matière à édification.

Pascal était alors engagé dans sa lutte avec les Jésuites; et cependant il trouvait encore le temps de s'occuper de la direction religieuse

de Mlle de Roannez. De la même plume qui traçait les *Provinciales*, il lui écrivait pour la soutenir de ses conseils et de ses exhortations contre les séductions mondaines. Et telle était l'influence de ses directions, que Mlle de Roannez quittait sa famille et venait entrer au noviciat de Port-Royal, pour se faire religieuse. Quel spectacle sévère et touchant que celui de Pascal, revenu de toutes les illusions de la renommée et de la fortune, n'ayant plus qu'une seule ambition, celle d'arriver à la perfection en vue de Dieu et de l'éternité, et s'efforçant, au milieu des plus graves travaux, de disputer au monde, pour la donner à la religion, une personne qui ne pouvait être à lui !

M. E. Havet, dans son édition critique et classique, et vraiment définitive, des *Pensées* de Pascal, est moins affirmatif que M. P. Faugère. Sans être offusqué par l'hypothèse du drame, du roman de cœur entre Pascal et Mme de Roannez, il n'en trouve aucune trace assez précise pour fournir matière à discussion, et il écarte, non par mépris de l'inconvenant, comme M. Cousin, mais par horreur du goût rigide de la certitude en toutes choses, toute tentation à cet égard.

Le fragment du *Discours sur les passions de l'amour*, dit-il, appartient sans doute aux années 1652 ou 1653, seule époque où il semble qu'on puisse placer la vie mondaine de Pascal. Il avait vingt-neuf ou trente ans.

Il est clair qu'une femme du grand monde toucha le cœur de Pascal ; c'est pour elle que furent écrites ces pages ; elle ne les a jamais vues peut-être, mais Pascal les écrivait comme si elle eût dû les voir. Il mettait là ce qu'il n'osait dire. Quant à deviner quelle a été cette femme, c'est ce qui me paraît impossible, et ce que je n'essayerai pas.

Dans ses *Remarques* sur les lettres de Mlle de Roannez, le judicieux éditeur se borne à y voir, en dehors de tout intérêt personnel, un monument du zèle religieux implacable et jaloux de Pascal, et de cet âpre goût de domination qui lui faisait exercer un empire si tyrannique sur l'âme enthousiaste de sa sœur Jacqueline, sur l'âme douce et faible de Mlle de Roannez, dont il inspira, dirigea, violenta même quelque peu la vocation indécise, et qu'il jeta dans les bras de Dieu plutôt qu'il ne l'y mena, avec quelque chose du fanatisme du sectaire.

Il est temps, maintenant que la connaissance des opinions autorisées sur le sujet nous a initiés à ses difficultés et à son intérêt, d'esquisser la simple et touchante histoire de la catéchumène de Pascal, pour aborder plus commodément ensuite les questions qui s'y rattachent.

III

Charlotte Gouffier, fille de Henri Gouffier, marquis de Boissy, duc de Roannez et de Marie Hennequin, sa femme, était née le 15 avril 1633, ainsi que le constate l'acte de baptême relevé aux registres de la paroisse de Saint-Merry, par M. P. Faugère. Elle avait donc dix ans de moins que Pascal, né en 1623.

La double conversion de Pascal, sa première renonciation au monde et sa retraite définitive se rapportent l'une à son séjour à Rouen, en 1646 (il avait alors vingt-quatre ans), l'autre à son séjour à Paris, et à la fin de l'année 1654. Pascal avait alors trente et un ans. C'est entre ces deux retraites, l'une passagère, l'autre définitive, entre ces deux coups de foudre de la grâce, pour parler le langage janséniste, dont le premier l'étourdit, l'ébranla, et dont le second l'abattit, le terrassa à jamais dans la poussière de l'humilité absolue et de la pénitence à outrance, que Pascal, à qui les médecins avaient, dans l'intérêt de sa santé déjà minée par l'activité intellectuelle (l'âme déjà chez lui dévorait le corps, la flamme consumait le boisseau), conseillé, ordonné même de s'abstenir de tout travail et de toute étude, traversa le monde, non sans s'y plaire, y jouit des premières faveurs de sa réputation naissante, et s'y lia intimement avec le jeune duc de Roannez. Une communauté d'idées et de goûts fit partager au futur duc et pair les prédilections scientifiques de son ami, en attendant qu'il s'associât au sacrifice religieux de toute affection et de tout intérêt qui termina et abrégea sa vie.

La mort de son père, survenue à la fin de 1651, laissait Pascal libre de sa conduite et maître de sa fortune. Valétudinaire, déjà touché de la grâce, ainsi qu'en témoignent les termes stoïques de sa lettre sur l'événement qui en faisait le chef de la famille, et n'ayant jamais eu de goût que pour les plaisirs de l'esprit, Pascal, sans doute, n'apportait pas dans le monde les dispositions qui rendent accessible à ses entraînements. Pourtant, l'ardeur de ce caractère bouillant dont parle Jacqueline, celle de ses sœurs qui, participant le plus de sa nature, le comprenait et le connaissait le mieux, permet de penser que s'il ne perdit pas la tête dans le tourbillon de la vie profane, s'il ne commit que de ces fautes légères dont il s'accusait et se frappait plus tard la poitrine avec l'exagération de repentir de toutes les conversions, du moins il s'enfonça assez avant dans l'initiation pour aller jusqu'à l'expérience et son inévitable amertume. C'est ce qu'insinue M. Cousin dans le passage suivant :

Il y eut donc un intervalle de plusieurs années, de 1652 jusqu'à la fin

de 1654, pendant lequel Pascal fut un homme du monde. Que fit-il durant ces deux années? Nous l'ignorons, mais nous connaissons Pascal; nous savons qu'il ne faisait rien à demi; et on peut affirmer qu'une fois entré dans la vie mondaine, il y porta son caractère, sa curiosité, son ardeur.

Le même auteur cite des témoignages contemporains qui permettent d'apprécier le degré de complaisance que mit Pascal à participer à cette dissipation dont les mœurs du temps rendaient la contagion dangereuse; il est certain qu'il y perdit beaucoup de son austérité, si ce n'est plus. M[me] Périer, sa sœur, écrit :

Les médecins crurent que pour rétablir entièrement sa santé, il fallait qu'il quittât toute sorte d'application d'esprit et qu'il cherchât, autant qu'il pourrait, les occasions de se divertir. Mon frère eut quelque peine à se rendre à ce conseil, mais enfin il le suivit et il s'imagina que les divertissements honnêtes ne pouvaient pas lui nuire et ainsi il se mit dans le monde. Mais quoique, par la miséricorde de Dieu, il se soit exempté de vices, néanmoins, comme Dieu l'appelait à une plus grande perfection, il ne voulut pas l'y laisser...

A ce témoignage anodin et que la double piété fraternelle et janséniste a couvert de ses voiles, M. Cousin oppose celui, plus significatif, « d'un homme parfaitement informé, l'exact auteur de l'excellent mémoire sur Pascal, inséré dans le recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal, Utrecht, 1740 ».

M. Blaise Pascal ne put goûter la retraite de sa sœur (Jacqueline), car il n'était plus le même qu'auparavant. Comme on lui avait interdit toute étude, il s'était engagé insensiblement à revoir le monde, à jouer et à se divertir pour passer le temps. Au commencement, cela était modéré; mais, enfin, il se livra tout entier à la vanité, à l'inutilité, au plaisir et à l'amusement sans se laisser aller cependant à aucun dérèglement. La mort de monsieur son père ne lui donna que plus de facilités et de moyens pour continuer ce train de vie, mais lorsqu'il était le plus près de prendre des engagements avec le monde, de se marier et de prendre une charge, Dieu le toucha...

Le même recueil constate que sa sœur Jacqueline, devenue, par ses conseils, religieuse à Port-Royal, gémissait de voir celui qui l'avait si énergiquement poussée à ce havre de grâce, déserter le pieux rendez-vous où elle l'attendait, et courir les périls et les tempêtes dont il l'avait préservée.

Marguerite Périer, dans son mémoire sur la vie de son oncle,

n'hésite pas à confesser qu'il s'était un peu enfoncé dans les plaisirs et le montre à la veille de prendre sans retour des engagements conformes à cette nouvelle vie, puisqu'il était en dessein d'acheter une charge et de se marier, et en conférence avec ses conseils pour assurer la réalisation de ce projet. Marguerite Périer ajoute qu'il résista à toutes les adjurations de sa sœur pour l'en détourner; ce qu'elle ne dit pas, et ce que nous savons par le propre témoignage de Jacqueline Pascal elle-même, c'est que son frère, en vue sans doute de ces desseins d'établissement et pour accroître ses chances de succès, avait apporté dans le règlement de leurs affaires communes et dans son opposition au désir de sa sœur Jacqueline d'entrer à Port-Royal avec une dot, une âpreté intéressée, presque égoïste, qui n'est pas du tout conforme aux sentiments de détachement qu'il ne devait professer que plus tard. Nous pouvons maintenant reproduire les conclusions suivantes de M. Cousin, auxquelles nous sommes heureux de nous associer.

Puisque Pascal cherchait à se marier, il est assez naturel qu'il ait fait attention aux femmes et recherché leur compagnie. Il était d'une famille depuis longtemps anoblie, en possession d'une assez belle fortune, célèbre depuis son enfance et de toutes parts lié avec ce qu'il y avait de mieux. Son portrait est là, pour nous dire quel était son noble visage; ses grands yeux lançaient des flammes; et dans ce temps de haute galanterie, Pascal, jeune, beau, plein de langueur et d'ardeur, impétueux et réfléchi, superbe et mélancolique, devait être un personnage intéressant au dernier point.

Nous n'y contredirons pas, tant s'en faut. Mais là où M. Cousin ne voit que de bonnes raisons pour justifier la recherche, par Pascal, d'un beau mariage, pourquoi n'en verrions-nous pas autant et d'aussi bonnes pour justifier notre opinion, qu'il ne partage point, que Pascal, tel qu'il l'a peint et situé dans le monde, pouvait, non sans témérité, mais sans ridicule, prétendre même à la main de Mlle de Roannez, et que peut-être il se flatta un moment de cette ambition égale à son mérite?

Cela dit, nous ferons remarquer, en ce qui touche le portrait de Pascal, qu'il ne cite, pour justifier son appréciation de ses avantages personnels, que l'admirable portrait, gravé par Edelinck, pour les *Hommes illustres* de Perrault (tome Ier). Ce portrait n'est pas le seul pour confirmer son impression, qui est aussi la nôtre.

En dehors de celui peint par Quesnel, après la mort de Pascal [1], et

[1] Le portrait, peint par Quesnel, le frère du théologien, était, en 1844, en la possession de M. Guerrier de Romagnat.

qui a servi de type à toutes les images qu'on possède de lui, il en existe deux très caractéristiques. Le premier a été publié en fac-simile par M. P. Faugère, dans son ouvrage sur Pascal (1844), et reproduit depuis dans le *Magasin pittoresque*. C'est le portrait à la sanguine, dessiné, par Domat, sur une page d'un *Digeste* qui lui avait servi quand il écrivait son ouvrage des *Lois civiles*.

C'est à Paris, où il s'occupait alors, avec Pascal, à des expériences de physique, vers 1648, que Domat a dû, selon M. Faugère, dessiner ce portrait. Pascal avait alors vingt-cinq ou vingt-six ans. On y remarque un éclat dans le regard et une énergie dans les lignes du visage qui justifient l'impression exprimée par M. Cousin.

Il en est de même d'un autre portrait fait, à la date de 1658, par un artiste dont le nom n'a pu être déchiffré, qui représente Pascal à l'âge de trente-cinq ans. Ce portrait, appartenant à M. Devès, à Aurillac, a été signalé au public par notre ami M. Dominique Mirande, un de ces avocats lettrés qui font honneur au barreau de province et ne seraient pas déplacés à celui de Paris[1].

Nous reprenons, après avoir un moment interrompu le brillant écrivain, la citation de cette éloquente page, où il peint Pascal et le place si exactement au milieu de cette société que nul ne connaît mieux que l'auteur de *Mme de Longueville*, de *Mme de Chevreuse*, de *Mme de Sablé*.

Les plaisirs de la paix succédaient aux troubles de la Fronde. Le bel esprit, la politique et l'amour rapprochaient tout ce qui était distingué. Des débris de l'hôtel de Rambouillet se formaient l'hôtel d'Albret, l'hôtel de Richelieu, et beaucoup d'autres cercles et *réduits* célèbres. En 1652, Mme de Sablé, Mme de la Suze, Mme de la Fayette, Mme Scarron, Mme Cornuel, Mme de Coulanges, Mme de Sévigné ; et dans des régions plus élevées, mais voisines, Mme de Longueville, Mme de Guéménée, la Palatine, Mme de Lesdiguières, étaient ou dans l'éclat de la jeunesse, ou très belles encore, et passionnées pour la gloire en tout genre. Il est très possible que dans ce monde d'élite, où Pascal devait être admis et recherché, il ait rencontré une personne d'un rang plus élevé que le sien, pour laquelle il ait ressenti un vif attrait qu'il aurait renfermé dans son cœur, l'exprimant à peine pour lui-même dans le langage ardent et voilé de ce discours énigmatique. L'amour alors ne passait point pour une faiblesse, c'était la marque des grands esprits et des grands cœurs. Rien donc de plus naturel que Pascal n'ait pas su ou n'ait pas voulu se défendre d'une impression noble et tendre, et que lui aussi, comme Descartes, il ait aimé.

[1] Le portrait a été gravé dans le *Magasin pittoresque* de 1871, p. 364.

Telles étaient les inductions, les intuitions de M. Cousin, quand il publia, pour la première fois, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1843, le *Discours sur les passions de l'amour*. C'est au même écrivain qu'est due la confrontation du texte mutilé des *Pensées*, avec les extraits, révélés également par lui au public des lettres, à Mlle de Roannez, qui, détournées de leur destination et soumises à l'alambic de Port-Royal, ont fourni à ses rigides éditeurs presque tout le chapitre sur les *Miracles*. Enfin, c'est toujours M. Cousin qui, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, de septembre-octobre 1843, publiait la très importante notice de Marguerite Périer sur M. et Mlle de Roannez. Rien n'équivaut, pour l'abondance des renseignements qu'il donne et surtout de ceux qu'il laisse deviner, à ce récit original de la sœur de Pascal, qui avait vu, à Port-Royal, Mlle de Roannez et avait suivi toute sa destinée. Cette destinée, en un mot, fut d'être conquise à Dieu par Pascal, qui se vengeait ou se consolait ainsi de n'avoir pu la conquérir pour lui-même.

Nous ne pouvons ici, à notre grand regret, que résumer ce document, en en exprimant les faits essentiels.

Le duc de Roannez avait eu l'occasion de rencontrer Pascal dans le monde. Sans être pieux, il était, dès l'âge de dix-neuf à vingt ans qu'il avait alors, peu porté à la frivolité et au *libertinage* (dans le sens de liberté ou plutôt de licence d'esprit, d'incrédulité, en un mot, qu'il avait alors). Et bien que peu instruit, par suite des fâcheuses lacunes d'une éducation négligée, il avait l'esprit droit et le goût de ces spéculations ou expériences scientifiques, qui avaient rendu illustres la jeunesse et l'enfance même de Pascal.

Un mutuel attrait de sympathie lia bientôt les deux jeunes gens, Pascal, plus âgé de quelques années, traitant son ami en frère aîné, ornant pour lui de douceur l'empire de son autorité précoce, se passionnant d'abord pour la culture de son esprit, et plus tard se passionnant pour l'œuvre de son salut. La liaison devint si étroite, que le duc mena une fois ou deux Pascal, qui était son voisin, dans son gouvernement de Poitou, « ne pouvant se passer de le voir », et qu'à son retour à Paris, pour l'avoir toujours sous la main, il lui ménagea un logement dans son propre hôtel. Sa société devint celle de Pascal, avec qui il se plut à partager sa table et ses voitures. C'est dans son carrosse que Pascal se promenait lors de ce terrible accident du pont de Neuilly, en 1654, qui le laissa suspendu sur l'abîme, pendant ces minutes, longues comme des siècles, où l'on entrevoit l'éternité, et dont l'angoisse décida de sa conversion définitive.

Pascal entraîna son ami à sa suite dans ce retour à la religion, où

il faut faire la part de la crainte autant que de l'amour, et du désespoir plus encore que de l'espérance.

Lorsque M. de Roannez eut environ vingt-deux ou vingt-trois ans, dit Marguerite Périer, M. Pascal s'étant donné pleinement à Dieu, et ayant pris la résolution d'abandonner le monde entièrement, persuada à M. de Roannez d'entrer dans les mêmes sentiments. Il y entra très fortement et, environ à vingt-quatre ou vingt-cinq ans, il résolut, avec M. Pascal et M. Singlin, entre les mains duquel M. Pascal l'avait mis, de prendre quelque temps pour examiner devant Dieu ce qu'il devait faire; il prit ce temps-là. M. Pascal demeurait alors chez lui; il lui avait donné une chambre où il allait de temps en temps, quoiqu'il eût une maison dans Paris. Enfin, M. de Roannez, après bien des réflexions, prit sa résolution; il se détermina absolument à abandonner le monde; il le déclara à M. Singlin et à M. Pascal, et leur dit qu'il prendrait l'occasion, dès qu'il pourrait la trouver, d'avoir l'agrément du roi de vendre son gouvernement et de se retirer à l'Institution.

M. de Roannez renonça à tout dessein d'établissement dans le monde, et il refusa les chances qui s'offraient à lui, et que dans d'autres temps il eût recherchées, considérant le succès, comme un bonheur inespéré, d'épouser M[lle] de Menus, la plus riche héritière du royaume. Cette détermination, qu'on attribua, non sans raison, à l'influence de Pascal, déchaîna contre lui le mécontentement de deux familles puissantes, et il n'échappa qu'en quittant brusquement l'hôtel à une tentative d'assassinat; vengeance subalterne que favorisaient, si elles ne l'avaient point suscitée, les colères plus hautes, les plus puissantes rancunes dont il avait attiré sur sa tête les représailles.

Délivré de toute contrainte par la mort de son grand-père, le comte d'Harcourt, qui s'était fait le chef de la cabale contre Pascal, débarrassé de tout scrupule par le mariage de M[lle] de Menus avec M. de Vivonne, le duc de Roannez vendit son gouvernement et se retira moralement du monde, où ne le retenait plus que son respect pour sa mère, qu'une entière retraite eût désespérée.

De tels partis sont facilement contagieux, surtout dans les familles où règne une influence impérieuse, absorbante comme celle de Pascal, que servaient le prestige d'un puissant esprit, tout entier à sa proie attaché, et l'exemple de son propre sacrifice. Ce sacrifice eût paru plus désintéressé, s'il eût pu se consacrer par le témoignage d'un renoncement absolu, dont il ne se sentit pas la force. Car, après avoir incliné le frère à l'imiter, il y décida la sœur, non sans plus d'une traverse et plus d'une vicissitude, séduisant ainsi à Dieu,

après sa propre famille, la famille de Roannez tout entière. Celle-ci s'était en vain flattée de conserver au moins au monde une fille qui, par substitution, pourrait perpétuer le titre et le nom héréditaires.

Au grand chagrin de sa mère, qui avait déjà vu deux filles la quitter pour entrer en religion (l'aînée fut abbesse de Riel, sous la règle et le costume de Saint-Benoît, l'autre devait mourir aux Filles-Dieu), Mlle de Roannez ne tarda pas à sentir l'aiguillon de la même vocation.

Elle était allée, en 1656 ou 1657, faire une neuvaine à la Sainte-Épine, à Port-Royal, et demander à la relique miraculeuse la guérison d'un mal d'yeux dont elle souffrait.

Le dernier jour de sa neuvaine, raconte Mme Périer, elle fut touchée de Dieu si vivement que, durant toute la messe, elle fondit en larmes; madame sa mère, qui y allait tous les jours avec elle, fut surprise de la voir en cet état. Mlle de Roannez la pria de ne pas sortir sitôt de l'église. Enfin, en étant sortie et en retournant chez elle, elle témoigna à madame sa mère qu'elle voulait se donner à Dieu. Elle resta quelques jours chez elle, et ensuite elle s'échappa un matin, et alla à Port-Royal demander à y être reçue. M. de Singlin et la mère abbesse jugèrent à propos de lui faire ouvrir la porte. Elle y entra et se mit au noviciat avec une ferveur extraordinaire, sous le nom de sœur Charlotte de la Passion, et y prit le petit habit. J'y étais alors et j'en fus témoin. Madame sa mère, l'ayant appris, alla à Port-Royal faire des plaintes, et enfin, ne pouvant obtenir qu'elle sortît, au bout de trois mois elle s'adressa à la reine mère, qui lui donna une lettre de cachet qui lui ordonnait de sortir. Alors, avant que de sortir, elle prononça des vœux de chasteté, je ne sais si ce fut à l'église ou en présence des religieuses, et se coupa les cheveux. Depuis cela elle resta chez elle dans une retraite et une séparation absolue du monde; cela dura jusqu'à la fin de 1663. Durant tout ce temps-là, elle renouvelait ses vœux toutes les fois qu'elle communiait ; elle les écrivait et les signait dans un petit livre qu'elle avait exprès pour cela ; elle y ajouta même le vœu d'être religieuse.

Ce vœu, contracté dans l'exaltation d'une foi sincère et peut-être d'une passion contrariée, Mlle de Roannez le tint, tant qu'elle fut soutenue dans les luttes pénibles dont il fut la cause, par l'influence de ce conseiller de prédilection à la satisfaction duquel, plus encore qu'à celle de sa conscience, elle avait sacrifié ses scrupules les plus légitimes, ses sentiments les plus naturels.

Cette influence dominatrice, souveraine, qui avait pris possession, au nom de Dieu, avec une énergie que l'intérêt de Dieu n'animait

pas seul, et un zèle où l'on sent frémir plus d'un reste de l'égoïste humanité, c'était celle de Pascal, comme ne permet guère d'en douter cette correspondance de 1656, que nous ne possédons que par extraits, par fragments, où les pudeurs farouches de Port-Royal, servies par les scrupules du duc de Roannez lui-même, chargé de l'examen des papiers de Pascal, n'ont rien laissé que ce qui était édifiant. Nous ne saurons donc jamais que la moitié du secret, sauf à deviner le reste. Le voile janséniste, le plus épais de tous les voiles sectaires, ne nous découvre du mystère que ce qu'il n'importait pas d'en cacher. Nous savons, parce que nul intérêt ne s'y opposait, au contraire, que Mlle de Roannez fut la pénitente de ce directeur qui s'appelle Pascal; qu'elle avait mis son esprit, sinon son cœur, entre ses rudes mains et qu'il disposait impérieusement de sa volonté. Nous savons qu'au moment le plus chaud de sa lutte contre les Jésuites, il se détournait de la composition des *Provinciales*, pour encourager et soutenir dans sa résistance, aux objurgations de sa famille et aux regrets du monde, cette catéchumène de qualité, qui préférait désobéir à sa mère que lui désobéir. Port-Royal était fier d'une pareille conquête, plus fier encore peut-être de la devoir à Pascal. On le sent au pieux orgueil avec lequel il s'en pare, on le sent mieux encore au dépit jaloux avec lequel il épouse la cause de Pascal, et venge par ses anathèmes l'infidélité faite à sa mémoire.

Car Mlle de Roannez trompa les espérances fondées sur elle. Son cœur s'amollit aux larmes d'une mère, d'une sœur. Cette immolée volontaire *qui ne respirait plus que du côté du ciel*, pour parler comme Bossuet, dans le sermon sur la profession de Mme de la Vallière, se retourna du côté de la terre, céda un jour aux obsessions de sa famille, sortit de l'ombre où elle s'était plongée, rentra à demi dans le monde, s'y laissa courber, par devoir plus que par goût, au joug d'un mariage de convenance. Quelle clameur de haro ce fut derrière ces grilles austères qu'elle désertait! on en pleura dans les cellules; on marqua de noir le jour du scandale; on voila de deuil le portrait de celle qu'on considérait comme une relapse, et que les *Nécrologes* traitent comme telle, malgré son repentir. Charlotte de Roannez, sur laquelle on avait compté pour être l'héroïne de cet amour de Dieu que Port-Royal pratiquait à l'espagnole, avec un raffinement de férocité dans le sacrifice, qui ne laissait plus de place à aucun sentiment humain, n'en fut que la victime, et c'est à nos yeux une des plus douces et des plus touchantes figures qui aient traversé le parloir glacial de cette école du stoïcisme chrétien dont les épreuves surhumaines ont brisé tant d'âmes plus « jolies », suivant le mot de Mme d'Épinay, que belles, plus tendres que fortes.

Jacqueline Pascal elle-même n'a-t-elle pas succombé, à trente-six ans, au supplice d'un cas de conscience? Tout homme n'est pas capable de supporter les angoisses et le cilice qui dévorèrent, d'ailleurs, avant quarante ans, la santé physique et la santé morale de Pascal. Peu de femmes pouvaient résister aux luttes du Formulaire, aux rigueurs de la persécution, à ce fanatisme de la grâce qui ne récompensait que les immolations complètes, que les sacrifices entiers, sans restriction et même sans soupir. Des mères Agnès, des mères Angélique sont des exceptions dans leur sexe, d'un exemple aussi stérile qu'admirable. On comprend donc très bien que Charlotte de Roannez, une fois Pascal mort, Jacqueline morte, Mme Périer rentrée à Clermont, n'ait pu supporter le régime qui donne une si pâle, une si triste physionomie aux religieuses peintes d'après nature par Philippe de Champaigne. On peut juger du régime pratiqué par Pascal, de ce jansénisme ardent et farouche, quand on apprend qu'il voyait dans le seul fait de prononcer le nom doux et sacré de la femme une atteinte à la pudeur, qu'il se retranchait comme un plaisir confinant au péché les soins de sa sœur et les caresses de ses nièces, quand on se souvient qu'il écrivait, à propos d'un projet de mariage pour Marguerite Périer, cette lettre étrange, où, de l'avis conforme des directeurs de Port-Royal, MM. de Sacy, de Rebours et Singlin, le mariage est flétri « comme la plus périlleuse et la plus basse des conditions du christianisme ». Aucun des membres de la famille Périer n'osa braver l'anathème et s'engager dans les liens du monde; les fils furent prêtres, les filles vécurent sinon au couvent, du moins dans la retraite et le célibat. Mlle de Roannez n'en fit pas autant. Elle recula devant ce cruel idéal de perfection qui consistait à se dépouiller de tout sentiment humain, même le plus naturel et le plus légitime. Aussi il faut voir de quel ton les *Nécrologes* et Mme Périer elle-même parlent de sa faiblesse, avec quelles réticences on la raconte, avec quelle peu charitable joie, dissimulée sous les formes de la pitié, on constate qu'elle ne lui porta point bonheur.

Charlotte de Roannez, en effet, ne fut point heureuse. Ame douce et tendre, esprit faible et timoré, elle s'exagéra sans doute les conséquences et la responsabilité du mauvais exemple qu'elle avait donné. On ne contracte pas impunément l'habitude de souffrir et de s'humilier. Les scrupules du cloître la suivirent dans le monde. Elle en vint à se frapper la poitrine, comme d'un crime, de l'innocente faute d'avoir cherché dans les devoirs de l'épouse et de la mère le bonheur qu'elle n'avait pas trouvé dans leur absence; elle en vint à se féliciter de ses douleurs, en offrant l'hommage expiatoire à cette ombre irritée de Pascal, qu'elle croyait entendre lui reprocher sa sortie du cloître comme une infidélité. Elle laissa une somme de

3000 livres à Port-Royal, pour l'entretien d'une sœur converse chargée d'y tenir la place qu'elle y avait quittée. Mais achevons cette triste histoire de Mlle de Roannez, rentrée dans le monde en 1665, et devenue peu de temps après la duchesse de la Feuillade, et laissons-la raconter à la sœur de Pascal elle-même :

Le mariage ne fut pas plus tôt fait que Mme de la Feuillade reconnut sa faute, en demanda pardon à Dieu et en fit pénitence ; car elle eut beaucoup à souffrir et reconnaissait toujours que c'était Dieu qui le permettait, pour la punir. Elle eut un premier enfant qui ne reçut pas le baptême ; le second fut un fils tout contrefait par les jambes ; le troisième fut une fille qui demeura naine depuis deux ans jusqu'à onze et douze ans, sans croître du tout ; ensuite elle crût un peu, mais elle mourut à dix-neuf ans subitement ; le quatrième est M. le duc de la Feuillade d'aujourd'hui[1]. Après avoir eu ces enfants, elle eut des maladies extraordinaires ; il lui fallut subir des opérations cruelles qu'elle souffrit toujours en esprit de pénitence, et elle disait : « Je suis bien heureuse de ce que Dieu m'envoie des occasions de souffrir : cela me fait espérer qu'il veut recevoir ma pénitence. » Les chirurgiens étaient surpris qu'elle marquât un air de jubilation quand ils venaient pour la panser de maux très douloureux. Elle est morte dans ces sentiments après une terrible opération (en 1683, à peine âgée de cinquante ans).

C'est M. Cousin, à qui il faut toujours en revenir, quand il s'agit de Pascal, qui a publié le premier la relation de Mme Périer que nous venons d'analyser. Lui-même en a fait ressortir l'importance, et a signalé la lumière qu'elle projette sur les obscurités de la vie intime de Pascal, mystérieuse et énigmatique comme lui. Il fait précéder dans ce but la publication de la notice biographique de la sœur de Pascal sur le duc et Mlle de Roannez, d'un *avant-propos*, où il énumère les conquêtes sur l'inconnu que cette publication fera faire aux biographes. Du bilan qu'il dresse à cet effet, il résulte que ce document nous révèle plusieurs faits avant lui ignorés, dont l'intérêt n'est pas contestable. Il nous permet de mesurer le degré d'intimité d'une liaison telle, que Pascal accompagna plusieurs fois son ami en Poitou dans son gouvernement ; qu'il avait une chambre dans son hôtel ; que c'est lui qui mit le duc entre les mains de cet abbé Singlin, le grand directeur de conscience de Port-Royal, dont les conseils devaient décider Pascal lui-même à sortir du monde ; que ce zèle indiscret, que ce prosélytisme jaloux, que cet empire passionné sur le frère et la sœur que Pascal exerçait, excitèrent la colère de la famille du duc de Roannez, notamment de son grand-

[1] Mort en 1725, sans postérité.

père, le comte d'Harcourt, et de sa mère, à ce point que la vie de leur dominateur fut menacée. Enfin, M. Cousin a soin de remarquer qu'on peut tirer de ce récit, par voie de conjecture, la date des lettres de Pascal à Mlle de Roannez, et les placer à cette époque où, forcée par une lettre de cachet de quitter Port-Royal et de rentrer dans sa famille, Mlle de Roannez y vivait comme elle eût fait dans un cloître, occupée de lectures et d'exercices de piété, c'est-à-dire à peu près depuis l'année 1657 jusqu'à la mort de Pascal en 1662.

Toutes ces réflexions sont d'une justesse et d'une solidité telles, que nous allons nous en servir pour étayer nos conclusions.

IV

Pour tous ceux qui ont bien voulu suivre les déductions qui se dégagent de tout ce qui précède, il résulte de cette *Étude*, dont le cadre étroit exclut des développements faciles à trouver, une fois le fil conducteur en main, les faits suivants :

1° Il n'est pas contestable qu'il n'ait existé entre Pascal et Mlle de Roannez des relations forcément étroites et affectueuses, puisqu'elles sont consacrées par la plus grande marque de confiance qu'une femme puisse donner à un homme : la direction de sa conduite, l'abandon de son âme, le gouvernement de sa conscience.

2° Que ces relations, facilitées par la liaison intime de Pascal avec le duc de Roannez, et son logement dans l'hôtel même du duc, eurent leur apogée en l'année 1657, date des lettres de Pascal à Mlle de Roannez, dont l'ombrageuse censure de Port-Royal n'a laissé subsister que les fragments édifiants.

3° L'opinion de ceux qui ont vu dans cette coïncidence, cette simultanéité de la vocation religieuse de Pascal et de Mlle de Roannez, de leur renonciation au monde et de leur retraite, le dénouement d'un mystérieux et pathétique drame de cœur, le témoignage d'une résolution désespérée de n'appartenir à personne, ne pouvant se posséder sur la terre, la preuve d'un sacrifice mutuel, l'aveu d'une sorte de mariage en Dieu, ne manque ni d'indices favorables ni d'arguments plausibles.

4° Il est impossible de ne pas voir de ces indices, de ces arguments, dans l'âpreté jalouse avec laquelle Pascal pousse sa mystique fiancée à la résistance au vœu de sa famille, qui est de l'établir dans le monde, *de la marier*, dans le mépris qu'il en contracte contre le mariage chrétien lui-même et l'indignation passionnée avec laquelle il s'enfonce, le cilice aux reins, le feu du délire extatique aux yeux, dans les mortifications du jansénisme à outrance. Ce jansénisme-là,

fondé sur le sacrifice égoïste et sublime à un seul sentiment de tous les autres, n'était pas autre chose, selon les adeptes, que le retour du christianisme aux puretés et aux rudesses de ses sources originelles, aux pratiques monacales du temps des apôtres et des martyrs, à la vie ermitique du désert, à la vie souterraine des catacombes, à la perpétuelle communion en Dieu des âmes dont la macération de la chair exaltait la force, aux délices de l'amour fraternel, dont les torches du cirque étaient les flambeaux nuptiaux, dont le sacrifice était l'effusion du sang versé en commun, sous la dent des tigres et des lions, et dont les anges tendaient aux élus, dans une vision du ciel ouvert, la récompense suprême dans la palme étincelante.

5° Enfin, n'est-il pas permis de voir d'autres indices, d'autres arguments favorables à nos hypothèses, dans le soin pieux et politique en même temps avec lequel Port-Royal surveilla la publication des *Pensées* de Pascal, et les renforça, sans en dire la provenance, des fragments édifiants empruntés à sa correspondance avec Mlle de Roannez : correspondance où nous ne possédons que les fragments des lettres de Pascal et ne connaissons rien de celles de Mlle de Roannez? Cela s'explique quand on apprend que c'est le duc de Roannez qui prit la part principale à la révision des papiers de Pascal, et présida au travail des censeurs jansénistes.

Notre conviction redouble, bien loin d'en être affaiblie, à la lecture de cette notice sur les Roannez, due à la plume de la sœur de Pascal, et non destinée à la publicité, où respire un culte si jaloux de cette chère mémoire, qu'elle semble trouver outragée par la défection de Mlle de Roannez, comme par une infidélité non seulement à Dieu, mais à un homme, et qu'elle venge en s'étendant avec complaisance sur les malheurs et les maux qui la punissent. On s'étonne moins, on se scandalise moins de ces duretés, quand on voit le sentiment qui les inspire, quel qu'il soit, confirmé par les aveux, les repentirs, les regrets, les remords même de celle qui fit de sa vie une pénitence perpétuelle, se félicitant de l'excès de ses douleurs et craignant qu'il ne pût jamais égaler celui de ses fautes.

Des preuves? nous dira-t-on. Il y a là des inductions, des présomptions, mais aucun témoignage direct et décisif. Nous n'avons jamais prétendu le contraire. Mais nous ferons remarquer, avec une humilité qui n'est pas celle de la confusion, que cette absence de preuves existe dans presque toutes les sciences humaines, sauf les mathématiques, dont le champ étroit et borné n'admet que l'évidence ; mais que, partout ailleurs, on se heurte au doute inévitable, au mélancolique *peut-être*, à l'ironique *Qu'en sait-on?* L'histoire n'a pas une de ses pages où la lumière ne lutte avec l'ombre, et qui puisse se parer de ce trophée de l'absolue certitude. Elle est pleine

de mystères, autant que la religion. La foi y joue un non moindre rôle. Nous ne prétendons pas, pour ce que nous avons dit, au privilège de l'infaillibilité. Nous serions récompensés de nos efforts au delà de notre ambition et surtout de notre mérite, si nous avions simplement réussi à persuader au lecteur, comme nous en sommes convaincu, que Pascal aima Charlotte de Roannez, qu'il en fut aimé; que ne pouvant s'épouser matériellement devant les hommes, ils s'épousèrent moralement devant Dieu, renonçant au bonheur terrestre, pour donner à leurs espérances communes l'horizon infini du bonheur céleste; enfin que, si Charlotte de Roannez, plus faible que Pascal, se laissa un moment séduire, après sa mort, par les tentations du monde, elle racheta la faute d'une infidélité passagère par cette pénitence expiatoire, exaltée, où il est difficile de ne pas voir quelque chose de plus que l'ordinaire, où la ferveur de la piété semble s'allumer à l'amour, où le dégoût de la terre sert de masque à l'impatience du ciel, où la crainte de l'enfer dissimule mal l'espérance du paradis, dont le plus grand attrait sans doute, pour les âmes les plus pures, est la certitude d'y retrouver, à un rendez-vous sans séparation, ceux dont on fut séparé ici-bas.

M. de Lescure.

LES RÉVOLTES DE SIMONE[1]

II

Quand Simone ouvrit les yeux le lendemain, fraîche et reposée, après dix heures d'un sommeil que depuis longtemps elle ne connaissait plus, le coude appuyé sur son oreiller, elle écouta la maison se réveiller ; puis, attirée par le soleil et les gazouillements d'oiseaux, elle courut à la fenêtre sur le bout de ses pieds nus, et, relevant à deux mains ses épais cheveux noirs, elle aspira avidement cet air de la vraie campagne, à peu près inconnu aux Parisiens.

Un incompréhensible tapage la fit soudain tressaillir, et, avant qu'elle en eût discerné la cause, elle se sentit étouffée par les énergiques caresses de deux magnifiques épagneuls, qui, de leurs pattes, de leur langue et de leur queue touffue, lui souhaitaient aussi la bienvenue.

La jeune marquise aimait beaucoup les chiens, aussi rendait-elle sans colère leurs caresses aux braves bêtes, quand un troisième intrus s'élança à son tour dans sa chambre, et resta stupéfait devant ce gracieux tableau : la jeune femme enveloppée d'un peignoir de mousseline, les bras et les pieds nus, charmante dans cet abandon, et les deux chiens qui roulaient sur ses genoux leur tête aux yeux aimants, en léchant ses petites mains.

— Madame, commença le chasseur — car c'était un chasseur, prêt à partir en guerre — je suis désolé... je suis désolé... mes chiens sont des animaux stupides...

Remarquant le sourire que la jeune marquise ne cherchait pas à retenir, il se mordit les lèvres avec dépit :

— Moins stupides que moi, ajouta-t-il... qui diable aussi pouvait supposer... sortirez-vous, vilaines bêtes?

Ces derniers mots à peine prononcés, les chiens décampèrent l'oreille basse, suivis de près par leur maître.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 août 1881.

Sur la dernière marche, il rencontra Mme Etienne Clarvey, qui accourait effarée :

— Mon Dieu, Richard, fit-elle, d'où venez-vous?

— Je viens de faire une sottise, naturellement, mais vous l'avez voulu. Pouvais-je deviner, en suivant ces damnées bêtes qui couraient d'instinct au-devant de vos caresses habituelles, que vous aviez déménagé?

— J'ai donné ma chambre à Simone, parce qu'elle est plus claire et plus gaie... vos chiens l'ont réveillée peut-être?

— Si ce n'était que cela! mais soyez sûre que Simone, puisque Simone il y a, était parfaitement réveillée, et même fort impertinente...

— Comment... vous l'avez vue?

— Je l'ai trouvée dans les bras de mes chiens, riant des excuses que je me disposais à lui faire, et que je n'ai pas faites, je vous l'affirme.

— Cela commence bien, murmura Gabrielle, ne sachant si elle devait rire ou gronder.

Elle jugea prudent de laisser venir, et sans s'arrêter à l'incident, elle se retourna vers Richard, qui bouclait sa carnassière, la lèvre avancée et l'œil sombre :

— Vous me rapporterez un perdreau, n'est-ce pas, Dick, fit-elle? et vous dînerez avec nous?

— Pour la perdrix, oui, si j'en rencontre une; pour le dîner, non.

— Pourquoi non, mon frère?

— Parce que je ne sais pas plus amuser les Parisiennes que les perruches; parce que je suis furieux d'être privé, du fait de celle-ci, — j'entends la Parisienne, — du seul intérieur possible que j'aie rencontré dans ma vie.

— Mais vous ne connaissez pas Simone. Vous ne savez pas quel charme elle apportera dans cet intérieur que vous aimez. Je vous en prie, Richard, attendez avant de juger.

— Grand bien lui fasse. J'ai suffisamment vu. N'insistez pas, Gabrielle, ou je me sauve au pôle Nord.

— C'est complet, murmura la jeune femme. Faites donc des projets!...

Elle monta cependant près de son amie. En général habile, elle voulait ménager toutes ses ressources, et battue d'un côté, se dédommager de l'autre, si faire se pouvait, afin que la journée ne fût pas absolument mauvaise.

La jeune femme, très rouge, relevait avec peine ses grands cheveux épars...

— Je viens d'apprendre ton aventure, fit Gabrielle en l'embrassant

tendrement. N'es-tu pas tout à fait dévorée? J'ai donné à mes chiens de détestables habitudes.

— Les chiens sont de bonnes bêtes et ne m'ont fait aucun mal.

— Leur propriétaire, mon beau-frère Richard, est désolé...

— Oui, il me l'a dit. Ah! c'est ton beau-frère, leur propriétaire? Eh bien, Gabrielle... Mais puis-je dire ma pensée? Y tiens-tu plus que ça, à ton beau-frère?

— Ah! mon Dieu! ma chère, dis, murmura la jeune femme avec résignation.

— Alors, ma toute belle, j'aime bien mieux ses chiens!...

Telle fut la première entrevue de la marquise Simone d'Hérigny et de Richard Clarvey.

III

La seconde rencontre fut à peine moins désastreuse. Pour donner à son amie un aperçu de la vie des champs, Gabrielle l'emmena un jour visiter une ferme appartenant à son père, et citée, dans le pays, comme type de ferme modèle.

— Simone n'a pas la moindre idée des vraies vaches, du vrai lait et des vraies bergères, dit-elle en riant à son mari. Il faut lui faire connaître tout cela pendant que je me traîne encore. En ce qui concerne les vaches et les bergères, la vérité sera trop nue pour son imagination et... son odorat. Nous n'avons pas ici de cornes dorées, de houlettes enrubannées, et nos gros sabots sentent le fumier; c'est égal, il faut voir. Après quoi, nous renverrons la Vérité dans son puits, et nous remettrons des rubans roses aux bergères. Est-ce dit, Simone?

Cela fut dit. La famille entière partit un matin, dans un grand char-à-bancs de voyage, et Richard, après une belle résistance, dut prendre les rênes.

Pour obtenir cette concession, sa belle-sœur s'était engagée par serment à n'exiger de lui, strictement, que ce qu'il voudrait bien donner. On ne devait pas lui parler, il éviterait ainsi le plus léger effort d'esprit; on devait le laisser chasser tout le jour dans les guérets et les ajonnières, sans manifester aucun étonnement, aucune désapprobation. On devait, en un mot, respecter sa liberté individuelle dans sa maussaderie la plus absolue, moyennant quoi il s'engageait à concourir au bien-être général en conduisant l'attelage; à découper la poularde et le gigot emballés dans les paniers, et à déboucher sans bruit le champagne, puisque la marquise d'Hérigny n'aimait pas ces petites explosions.

Quand cet engagement fut signé, Gabrielle eut un soupir d'allègement.

— C'est bien tout, dit-elle, nous pouvons partir? Est-ce difficile, Seigneur mon Dieu, de faire du bien aux gens, malgré eux! Grâce au ciel, Simone ne sait rien de ces compromis.

Quant à cela, elle se trompait.

La jeune marquise avait suivi toutes ces péripéties, et si elle en avait ri, c'était pour ne pas s'en offenser.

Le voyage fut charmant; la voiture roulait entre deux haies vertes et touffues; si les arbustes sauvages n'avaient plus de fleurs, l'automne avait nuancé leur feuillage, et les baies rouges de l'églantier, les grappes noires du troëne, les prunelles d'un bleu foncé, égayaient la verdure. La nature s'éveillait avec un murmure confus et indéfinissable, les oiseaux chantaient sous les feuilles, les papillons secouaient la poussière brillante de leurs ailes; à mesure que le soleil montait, les flots d'une lumière dorée coloraient le faîte des grands arbres, les pétales des fleurs trempées de rosée commençaient à briller, et chaque rameau secouait sa perle étincelante; l'air était assez vif déjà pour rendre infiniment agréable la flambée qu'on alluma à l'arrivée dans la grande salle de la ferme.

Pendant que les fagots achevaient de se consumer, éclairant tour à tour la tête blonde de Gabrielle et le beau visage sérieux de Simone, la fermière trottait, alerte encore, pour préparer la table et le repas, et la jeune marquise regardait avec un intérêt curieux tout ce qui l'entourait.

Son amie avait raison : elle ne se faisait pas la moindre idée de la vieille vie campagnarde, chantée le plus ordinairement par des poètes qui ne la connaissent pas, et n'en sont pas moins crus sur parole, leurs lecteurs étant ignorants comme eux.

Le vieux fermier avait pris possession de son maître, et, sans une seconde de répit, il lui parlait successivement des semailles d'hiver, de l'élevage des bestiaux, du drainage des prés, etc. Tout cela était rustique et monotone, peut-être, mais il y avait sur l'honnête figure du vieillard tant de désintéressement, un attachement si vrai pour la prospérité de l'œuvre; le maître, de son côté, le payait de ses soins par une attention si affectueuse et si patiente, que Simone, prise au charme qui émane de tout devoir simplement accompli, ne songeait pas à s'ennuyer.

Elle eut même un moment d'attendrissement vrai, en voyant les deux vieillards se serrer la main au départ, pendant que le fermier rendait à son maître cette justice qu'il n'avait pas mendiée.

En se reposant, à l'arrivée, la jeune marquise regardait cette grande salle aux solives brunes, aux murs blanchis sur lesquels les

lueurs mourantes du foyer faisaient danser des ombres folles, ces lits énormes, drapés de serge rouge à rayures jaunes, une de ces vieilles étoffes fabriquées par nos ancêtres, solides et résistantes comme eux; la table carrée en chêne plein, les grosses liasses d'oignons pendantes au-dessus, les dressoirs aux bois noircis, naïvement égayés de faïences enluminées; puis, sur la table, — on ne les attendait pas, — une soupe au lard couronnée de choux, qui fumait et sentait bon. Ce matin-là, les alentours de la ferme, comme la ferme elle-même, présentaient un véritable tableau de paix et de prospérité champêtres. Dans les cours, dans les étables, partout le mouvement et la vie.

— Eh bien! madame, que vous en semble? fit le docteur qui la regardait en souriant.

— C'est adorable, monsieur, c'est à devenir fermière!

Richard trouva cette affirmation si dénuée de sens et de vérité, qu'il rompit soudain son vœu de silencieuse bouderie.

— Vous, fermière, madame! y songez-vous? Et le fumier? Et les sabots? Les moutons crottés? Et le fermier surtout?

Simone le regarda, étonnée.

— Je reconnais, dit-elle, que j'ai obéi à l'enthousiasme du moment en parlant d'habiter une ferme. Je ne suis pas digne de cette vie des champs, bien que je sache, à l'occasion, en apprécier les charmes. Je suis devenue trop complètement Parisienne.

— Je ne comprendrai jamais l'attrait que Paris inspire à ses habitants, reprit Richard, tout pensif.

— Je croyais, monsieur, que vous aviez habité Paris plusieurs années?

— Il est vrai, madame, que j'y ai perdu cinq années de ma vie. J'en suis revenu à demi mort et très désanchanté, après y avoir fait une triste figure.

— Ecoutez les rossignols, fit soudain Gabrielle, alarmée secrètement de la tournure que prenait l'entretien, ils donnent un concert, là-bas, dans la vallée; vous aimez le rossignol, du moins, Richard?

— Non, certes, je ne l'aime pas : c'est un oiseau civilisé que l'orgueil a perdu.

— Taisez-vous! vous êtes un indigne. Je suis sûre que le premier Paradis était peuplé de rossignols.

— Erreur, Gabrielle; il n'y avait dans le Paradis d'Adam que des serpents, des pommes et nos premiers parents, qui ont écouté les uns, mangé les autres, et se sont fait mettre à la porte, où nous sommes tristement restés.

— Hélas! fit le vieux médecin, avec son gai sourire, il faut arriver à mon âge et soigner les souffrants depuis quarante ans,

pour comprendre le mal fait par Adam à sa pauvre famille ! Mais il faut se consoler. Allons dîner, voulez-vous ?

Après le repas, abondant et prolongé, Gabrielle, profitant de la bonne humeur expansive qui suit la satisfaction légitime de l'appétit, emmena son beau-frère dans le potager, derrière la ferme, et, l'arrêtant entre un carré de choux superbes et un plan d'artichaux qui promettait, elle l'apostropha, très sérieuse et dépitée.

— Richard, dit-elle, vous devenez vraiment trop désagréable ; que vous a fait Simone pour que vous cherchiez sans cesse une nouvelle boutade à son adresse ?

— Je cherche ! Dieu du ciel ! Gabrielle, je n'ai pas cherché ; cela vient tout seul, je vous jure.

— Sans être aimable, vous pourriez être poli, lui rendre quelques petits services.

— Cela, de grand cœur ; mais elle ne m'en demande pas.

— Je crois bien, qu'elle n'en demande pas ! Vous êtes insensé, Richard.

Le jeune homme se prit la tête à deux mains.

— Donnez, s'il vous plaît, ma sœur, des exemples de petits services ; je suis si novice !

— Mon Dieu, c'est très simple ; la vie de tous les jours vous fournit mille occasions. Le jardin de Sivray est rempli de fleurs. Simone les adore ; lui avez-vous offert jamais un pauvre bouton de rose ? Elle se promène : le soleil perce les nuages, vous êtes à deux pas ; au lieu de courir chercher son ombrelle, comme l'exige la plus élémentaire politesse, vous attirez philosophiquement votre chapeau sur vos yeux pour vous garantir, vous ! Vous avez une belle voix, — si vous l'ignorez, je vous l'apprends, — depuis l'arrivée de Simone, vous fuyez le piano par système, alors que vous lui seriez infiniment agréable, en chantant pour elle et avec elle. Enfin vous vous renfermez dans un « quant à moi » toujours absolu, quelquefois hostile, sans daigner vous apercevoir que vous vivez du même air qu'une femme jeune, jolie, intelligente... et veuve, enfin !...

Richard eut un brusque soubresaut...

— Ah ! bah ! dit-il. Est-ce sérieux, cette idée? avez-vous rêvé vraiment de précipiter votre pauvre serviteur, avec cette jeune dame qu'il ne peut souffrir et qui le déteste, dans le plus redoutable des abîmes ?...

— L'abîme ! un mariage heureux ! vous êtes un pécheur endurci. Simone n'est pas ici pour vous, mais pour moi ; c'est mon amie la plus chère : laissez-moi jouir en paix de sa présence qui m'est douce ; vous le voulez, n'est-ce pas ?

Richard aimait beaucoup sa belle-sœur ; il la quitta, résigné à lui

obéir en tout ce qui ne compromettait pas sa situation de célibataire. Par malheur il est difficile de faire bien ce qu'on n'a jamais fait, et il était le moins prévenant des hommes.

La marquise d'Hérigny visitait, en compagnie du vieux docteur, les bâtiments, les prés et les champs, et s'amusait comme un enfant de toutes ces choses nouvelles.

Gabrielle la retrouva, immobile sur un sillon, pétrifiée d'étonnement, devant le fils aîné de la ferme qui retournait d'énormes mottes dans un champ fraîchement labouré.

Le robuste garçon accomplissait comme un jeu ce travail dont la vue seule épouvantait Simone. A chaque effort nouveau, quand il enfonçait sa bêche plus profondément dans le sol, il aspirait une large bouffée d'air pur, les veines de ses bras se gonflaient, son torse musculeux se dessinait sous sa chemise de toile jaune; de temps à autre, il s'arrêtait, et répondait, appuyé sur le manche de sa bêche, aux questions bienveillantes de son maître.

— Quel hercule, ma chère! fit Simone, en passant son bras sous celui de son amie; c'est presque effrayant, cette force! A-t-il un cœur, cet homme énorme?

Gabrielle sourit et s'adressant au travailleur :

— C'est bientôt le grand jour, je crois? dit-elle avec bonté; vous savez, Mathurin, que j'offre la couronne et le bouquet d'oranger.

— Merci, maîtresse, reprit le brave garçon en rougissant de plaisir; Jeanne-Marie sera bien fière... la noce est pour le mois qui vient.

Simone toisa de nouveau le fermier de la tête aux pieds, puis se retournant, effarée, vers son amie :

— Comment, dit-elle, ce colosse se mariera! mais c'est à peine croyable!

— Sa fiancée l'attend depuis deux ans, ma chérie, repoussant tous les hommages avec une rare constance. C'est la plus jolie fille du pays. Elle est riche, il n'a rien; que veux-tu? l'amour est aveugle!...

La marquise d'Hérigny devait marcher ce jour-là de surprise en surprise, et la fidélité de Richard à tenir ses promesses lui en ménageait une complète. Vers le soir, au moment où le vent s'élevait, refaisant les dernières ardeurs du soleil désirables et bienfaisantes, il accourut, armé du parapluie de coton rouge que la fermière réservait pour les grands jours, et le tint au-dessus de la jeune femme, avec la grâce et l'insupportable constance d'un chinois de paravent.

Il fourragea, comme un chevreuil grisé de bourdaine, un massif de dahlias, seul ornement du jardin, et écrasa Simone sous une

brassée de ces lourdes fleurs. Enfin, au retour, il la supplia de chanter, tourna les feuillets avec zèle, et renversa en applaudissant la partition sur les genoux de la marquise : ce fut le coup de la fin. Le brave garçon alla se coucher, enchanté de lui-même !

— Gabrielle doit être bien contente, se disait-il.

Pauvre Gabrielle !

Quand elle accompagna, suivant sa coutume, Simone chez elle, celle-ci lui dit sans préambule :

— Ma chère amie, si tu m'aimes, il faut obtenir de ton beau-frère qu'il redevienne égoïste et taciturne comme devant. Sa nouvelle attitude m'épouvante, et je me reconnais coupable des plus mauvaises pensées à son sujet.

— Vraiment, Simone ?

— Oui, je me rappelle une fable... tu sais : il est question de la maladresse irréparable d'un ami dévoué. Je suis certainement très confuse... très reconnaissante... mais j'ai grand peur de recevoir bientôt le pavé sur la tête... tâche qu'il laisse la mouche tranquille ; veux-tu, Gabrielle ?

VI

En quittant la retraite luxueuse où elle vivait depuis deux ans, la marquise d'Hérigny avait accompli un véritable acte de courage. Plongée dans la paresse d'âme et la dangereuse apathie qui suivent les grandes secousses morales, elle se regardait souffrir avec une sorte de volupté. Jeune, fière et belle, elle ressemblait à ces fruits d'apparence vermeille que ronge un ver invisible. Secouant sa torpeur, un dernier élan l'avait jetée dans le milieu sain et absolument nouveau qui convenait à la sensibilité délicate et presque douloureuse, triste regain laissé par les froissements de sa vie, et il lui fallut peu de jours pour en ressentir le bienfait.

Entraînée, par un courant d'affection, dans cette ruche bien organisée, où chacun avait ses habitudes laborieuses et régulières, la jeune femme n'osa plus se perdre dans ses amères rêveries ; suivant son amie pas à pas, elle respira avec délices ce parfum reposant qu'exhalent l'épouse aimée et la mère heureuse, et laissa la main douce et ferme de Gabrielle élever peu à peu une barrière entre le passé et l'avenir.

Certes, si la destinée voulait enfin lui ménager un dédommagement, elle ne pouvait choisir une incarnation plus charmante que la compagne du docteur Clarvey.

Tout en s'intitulant femme très positive, elle savait garder la mesure juste, l'équilibre parfait, et mettre dans les plus petits

événements assez de grâce et de poésie pour leur donner de l'attrait.

Supportant les misères quotidiennes avec une inaltérable bonne humeur, elle s'occupait toujours des autres, et affirmait gaiement que cette charitable disposition d'esprit n'était que de l'égoïsme raffiné, puisque le contact journalier des misères d'autrui lui remplissait, par comparaison, l'âme de reconnaissance.

— Je ne découvrirai pas une seconde fois l'Amérique, disait-elle ; mais je suis sûre de trouver toujours un heureux côté à chaque chose. Il ne faut pour cela que chercher avec une bonne volonté sincère, et non pas en regardant de mauvaise grâce à travers ses doigts. Se plaindre de tout est un système déplorable, et c'est fatiguer le sort lui-même, que lui présenter sans cesse l'agressive et méfiante figure d'un hérisson roulé en boule.

Très différente des amis redoutables qui publient leur dévouement à son de trompe, et exigent une gratitude éternelle pour une épingle offerte à propos, Mme Etienne Clarvey semblait toujours, en obligeant les autres, se rendre service à elle-même, et, par cette charmante manière, elle doublait le bienfait et rendait la reconnaissance facile et douce.

Simone demeurait depuis six semaines sous ce toit hospitalier, quand elle se trouva initiée, du même coup, en quelques heures, aux plus terribles menaces et aux joies les plus pures de la vie.

Elle trembla, quand un même nuage d'angoisse vint autour d'elle assombrir tous les fronts. Elle entendit le faible vagissement d'un enfant répondre à un suprême cri de délivrance ; elle vit avec une émotion inconnue le docteur Clarvey se cacher le front en sanglotant sur les mains de sa femme, alors qu'il remettait en ses chères mains maternelles, le petit être fragile et rose qui lui devait la vie.

Elle se surprit à contempler avec un intérêt attendri cette ébauche de femme. Car c'était une fille, suivant le désir de Gabrielle. Et l'admiration de tous était si naturelle qu'elle fit comme les autres, et trouva superbe ce pauvre bébé d'une heure, perdu dans les dentelles et les rubans bleus.

L'enfant avait quinze jours, et la famille entière s'était réunie entre son berceau et le lit de sa mère, au moment où Gabrielle essaya le coup d'Etat qu'elle rêvait depuis longtemps, et qui lui semblait de la meilleure diplomatie.

Posant sur les genoux de la marquise sa petite fille qui dormait, elle réclama le silence, et elle commença sans préambule.

— Vous saurez tous que Simone sera marraine de ma fille. Dieu ! que cela fait de bien à dire : ma fille ! Donc, Simone sera marraine, avec Richard, naturellement.

Richard, qui lisait dans la fenêtre, se retourna par un soubresaut.

— Parrain, moi, dit-il! avec madame! et d'une fille! vous n'y songez pas, Gabrielle, c'est tout ce qu'il y a de plus invraisemblable.

Dans ces exclamations sincères, trop sincères, Simone saisit seulement les deux mots qui la concernaient; elle avait redouté une politesse excessive, elle se heurtait à une répulsion avouée, et n'en était pas plus satisfaite.

— Voyons, Richard, continua Gabrielle toute à son sujet, vous trouvez bon, je suppose, de baptiser cette enfant?

— Ma chère sœur, le baptême est une institution que je respecte infiniment. Il est très à propos que vous baptisiez votre fille: mais je trouve moins à propos d'être partie, et partie nécessaire dans cette cérémonie.

— Ne peux-tu donc, Richard, rester une heure tranquille dans une église? reprit le docteur avec reproche. En réalité, nous ne te demandons que cela.

— Pardon, fit le jeune homme, pardon; à mon sens, c'est tout autre chose. J'ai connu autrefois les obligations d'un parrain, et je me sens incapable, en conscience, de diriger, d'édifier, de sanctifier ma pauvre nièce... Sérieusement, Gabrielle, — Dieu me garde de vous affliger! — mais il faut y songer. Vous êtes tous des gens d'un grand sens; vous avez des vertus, de la religion. Moi, j'ai à peine du bon sens, très peu de vertus, point du tout de religion.

— Je t'en prie, Richard, dit le docteur sérieusement, ne te pose pas en sceptique aussi absolu. Tu me fais une peine véritable; de plus, tu te trompes toi-même. Parce que tu as vu, comme moi, certains dévots se rendre haïssables, eux, leur dévotion, et le Dieu qu'ils inventent pour lui offrir en holocauste la réputation de leur prochain et le cœur de leurs ennemis s'ils peuvent l'arracher, cela ne veut pas dire que le culte de Dieu, le vrai culte du vrai Dieu, largement compris et pratiqué dignement par des esprits droits et justes, ne mérite pas tous les respects. Il y a des preuves.

— Oui, il y a ma mère, d'abord! fit le jeune homme en inclinant sa haute taille, et en couvrant de baisers le front ridé et les yeux mouillés de la vieille femme; je suis un âne bâté et un mauvais sujet si je vous fais pleurer, chère sainte. Je serai parrain pour vous plaire; je me ferais moine, si vous le désiriez. Voyons, souriez un peu à ce grand misérable qui vous aime...

Comment appelons-nous ma filleule, Gabrielle?

— Mon ami, cela regarde Simone.

Richard, dans son expansion filiale, avait perdu de vue la marquise d'Hérigny et la pénible nécessité de réciter avec elle le *Credo*,

le *Pater* et l'*Ave;* ce souvenir mit un peu de glace sur sa chaude bonne volonté. Cependant il se tut.

— Eh ! voulez-vous bien, chère madame, reprit le docteur Étienne, qui n'avait pas plus saisi l'hésitation de son frère que la secrète mortification de Simone, voulez-vous bien accepter pour compère cet original personnage?

— Je vous avoue, monsieur, reprit la jeune femme, que dans un baptême je considère, avant tout, l'enfant; ensuite, les parents; et très peu, aussi peu que possible, le parrain. Dans ces conditions, je serai très volontiers marraine avec monsieur.

La leçon était verte : Richard la reçut en toute humilité. On décida que la fillette se nommerait Jane-Simone-Marie. Et la journée se termina par des projets de fête.

V

Le malheur veille sans relâche à la porte des gens heureux et, par un cruel raffinement du sort, c'est toujours aux heures de paix qu'il étend son aile noire. Toute félicité porte avec elle, comme une pointe d'amertume, le pressentiment de sa fin prochaine. Ceux que l'expérience a instruits le sentent et tremblent toujours.

Un matin, la marquise d'Hérigny, descendant de sa chambre, se rencontra dans la salle basse avec le docteur Clarvey et son frère; elle vit un sombre nuage sur leurs traits, et les interrogea vivement.

— Il ne faut pas vous tourmenter, madame, fit Richard en haussant légèrement les épaules.

La jeune femme se retourna vers le docteur.

— Gabrielle!... dit-elle, toute saisie.

— Gabrielle est bien, madame; grâce au ciel, nous sommes rassurés de ce côté; mais Georges est souffrant, très souffrant, même; je crains un terrible mal dont j'ai soigné déjà plusieurs cas isolés; mon fils est fort, il se sauvera, j'espère. Mais l'autre enfant? mais la mère qui ne sait rien encore?

Et le pauvre homme, menacé dans ses plus chères affections sans que son dévouement pût détourner le danger, ne chercha plus à retenir une larme d'angoisse qui glissait sur sa joue.

Accoudé sur la cheminée, le menton dans sa main, profondément soucieux, Richard réfléchissait.

— Pleurer soulage, mais ne remédie à rien, dit-il en relevant la tête avec énergie. Prends courage, Étienne, et allons au plus pressé. Je vais parler à Gabrielle. — Venez, madame, et faites-vous une

physionomie souriante. Toi, mon pauvre frère, reste là ; ta femme lit, d'habitude, à livre ouvert dans tes yeux : tu ne la tromperais pas une seconde.

Il quitta la pièce ; Simone, tremblante, le suivit.

A demi couchée sur sa chaise longue, Gabrielle regardait dormir sa fille avec une joie si complète, une quiétude si profonde, que les deux jeunes gens, appelés à jouer près d'elle le rôle de messager de douleur, échangèrent un regard désolé, et l'opinion qu'ils avaient l'un de l'autre était si défavorable, que leur surprise fut sincère, en voyant la pitié empreinte dans leurs yeux.

Gabrielle leur sourit.

— Vous venez voir mon trésor, dit-elle.

— Nous venons voir sa mère, surtout, fit Richard en embrassant sa belle-sœur avec une amicale brusquerie.

Puis, sans attendre davantage :

— A propos, ma chère amie, dit-il, il vous faut choisir aujourd'hui même entre vos deux trésors. Déjà l'embarras des richesses, mon Dieu, oui.

— Choisir ! et pourquoi ? dit la jeune femme étonnée, mais toujours souriante.

— Mon absurde neveu, votre fils, s'est avisé de gagner la rougeole, la plus bénigne des rougeoles, Gabrielle, mais enfin, il faut renoncer à lui pour quelques jours, puisque cette demoiselle, ma filleule, qui ne vit que par vous, serait infailliblement prise du même mal si vous voyiez son frère, et courrait un danger sérieux. Pour Georges, il subira seulement quelques jours de réclusion, et bénéficiera d'une quantité de gâteries, destinées à le rendre plus pervers encore que par le passé, si faire se peut...

Gabrielle se souleva, toute pâle.

— Mon fils, murmura-t-elle ! ah ! j'étais trop heureuse ! Richard, ne me trompez-vous pas ?

— Vous savez, Gabrielle, que je ne suis pas menteur, fit le jeune homme en gardant ses yeux obstinément fixés sur le crayon dont il affinait la pointe, et qu'il écrasa sur son ongle par un brusque mouvement. Si j'avais la moindre inquiétude, nous verriez-vous ainsi rassurés ? Voyez ma mère ? voyez madame ? leur trouvez-vous des physionomies sinistres ?

Rassurée par ces sourires menteurs, et trop faible encore pour analyser avec sa netteté habituelle la privation qu'on lui imposait, ses causes et ses résultats, Gabrielle se résigna et consentit à se reposer entièrement sur son frère et son amie ; Richard alla sans retard rejoindre le docteur.

— Le plus fort est fait, dit-il, en soupirant d'aise. Ma mère ne

la quittera pas, tu la soigneras : moi, je me réserve Georges, moi seul, entends-tu? ton devoir t'éloigne de lui, et tu m'offenserais mortellement, comme médecin et comme frère, en hésitant une minute.

Étienne serra la main de son frère.

— Je n'attendais pas moins de toi, dit-il. Allons voir mon fils, c'est la dernière fois, Richard, je te le promets.

Georges dormait empourpré par la fièvre ; mais comme ils s'approchaient de lui, les deux hommes virent avec un indicible étonnement la taille gracieuse de Simone, penchée sur le petit lit.

— Simone!... madame!... vous ici! s'écria le médecin ; mais c'est une affreuse imprudence, retirez-vous.

— Vous ne savez pas, madame, continua Richard, quelle est la maladie du pauvre enfant, sans quoi, vous seriez partie déjà, vite et loin.

La jeune femme rougit : un pli hautain se dessina entre l'arc délicat de ses sourcils.

— Vous ai-je donné le droit de douter de moi à ce point, monsieur? dit-elle.

Puis, se retournant, les mains jointes, vers le docteur indécis et troublé.

— Ah! dit-elle avec un irrésistible accent de prière, laissez-moi! je vous en prie, laissez mon cœur malade et brisé chercher le remède dans l'accomplissement d'un devoir, dans les satisfactions du dévouement! si j'ai perdu le bonheur pour moi-même, donnez-moi cette jouissance dernière de me sentir utile aux autres, en m'oubliant un instant pour eux.

Étienne se taisait. La jeune marquise ajouta, en essayant de sourire :

— Dieu m'a tant éprouvée déjà, qu'il n'osera plus, peut-être, me retrouvant avec vous sous sa main terrible, frapper d'aussi rudes coups.

Le docteur hésitait encore.

Simone se pencha sur l'enfant qui entr'ouvrait les yeux et cherchait, à travers les rêveries de la fièvre, à reconnaître ceux qui l'entouraient.

— N'est-ce pas, Georges, dit-elle, en serrant avec tendresse sa pauvre petite tête brûlante, que tu me veux près de toi, pour te guérir et t'aimer?

L'enfant sourit à la vision charmante et murmura :

— Je t'aime bien.

Puis sa tête retomba sur la poitrine de Simone. Le docteur était vaincu.

— Vous le voulez? dit-il... je me rends; soyez donc un paratonnerre entre Dieu et nous... et puissiez-vous écarter la foudre de ces têtes chéries!

VI

C'est seulement quand ils se retrouvèrent seuls dans le pavillon isolé où avait été transporté l'enfant malade, que Richard Clarvey et la marquise d'Hérigny songèrent à s'occuper de la situation bizarre créée par leur dévouement.

Dans leur première inquiétude, ils avaient, d'un commun accord, fait abstraction de toute idée personnelle, pour songer au soulagement de ceux qu'ils aimaient; maintenant leurs services étaient acceptés; il s'agissait de remplir ensemble le rôle délicat qu'ils avaient sollicité, et les difficultés de ce rôle devenaient visibles.

L'enfant était malade, sans doute; mais le médecin le plus habile ne pouvait forcer la marche du temps; il fallait attendre et laisser agir la nature; enfin, être prêts toujours à la seconder, si des crises décisives se présentaient.

Quand le danger est imminent, une fièvre d'angoisse paralyse toute autre sensation. Ici le danger n'existait pas encore; il était incertain, on espérait le prévenir... c'était un dévouement très réel, mais passif.

Entretenir une température chaude dans la chambre du malade, soutenir son courage et ses forces par des cordiaux et de bonnes paroles : cela ne suffisait pas pour occuper l'intelligence des deux jeunes gens et les sauver d'un embarras réciproque. Ils allaient avoir forcément des loisirs, et, entre un homme de trente ans et une jeune femme de vingt-deux... qui se détestent!... ces loisirs sont difficiles à dépenser.

Peut-être serait-il à propos, pour l'intelligence du récit, de compléter ici le portrait de Richard, tracé précédemment, à grands coups d'ébauchoir, par M[me] Étienne Clarvey.

Au milieu de sa vie studieuse et presque claustrale, Richard avait conservé à son insu une grande fraîcheur de sentiments et une naïveté de cœur qui formaient un piquant contraste avec son esprit blasé et le matérialisme tranquille qu'il affectait.

Il aimait passionnément l'étude; doué d'aptitudes rares et d'une ardeur de travail infatigable, il poursuivait la science pour elle et non pour ses applications lucratives, et n'avait jamais voulu faire partie de ce qu'il appelait les savants enrégimentés et salariés. Son humeur libre et cassante repoussait tout frein, toute direction, toute contrainte. Il lui eût semblé payer trop cher les palmes de l'Institut

elles-mêmes, en leur sacrifiant une heure d'indépendance. Il était né chercheur, comme tous les esprits vifs et puissants, et il avait rêvé la gloire d'ouvrir une nouvelle route à l'intelligence humaine ; mais la passion qu'il apportait dans ses recherches, les mystères et les profondeurs qu'il rencontrait à chaque pas, le troublaient et l'irritaient en même temps.

Ne voulant pas voir dans un Dieu créateur la source de toute justice, de toute bonté, de toute force morale, il avait cherché ailleurs la raison motrice de cette force et de ce bien répandus dans le monde, et était arrivé à des conclusions si imparfaites, que, loin de l'aider à persuader les autres, elles ne le persuadaient pas lui-même.

Nerveux et sensible à l'excès, il souffrait de son incertitude, et n'avait pas l'incrédulité bien portante dont parle un auteur de ce siècle... C'est ainsi qu'après avoir crié à tous que Dieu n'existe pas, que le ciel est vide, et que l'homme naît, vit et meurt au hasard, il se surprenait à genoux, invoquant l'Être inconnu dont il niait l'existence et dont il raillait la puissance consolante.

Dans un autre ordre d'idées, les mêmes faits se reproduisaient. En raison de la vie cénobitique qu'il avait choisie et pratiquée dans toute sa rigueur, le jeune homme avait pris en dégoût les mièvreries et les passe-temps inutiles qui sont l'élément nécessaire de certaines femmes, et la cause principale de leurs maux et de leurs fautes.

Il se joignait à cette répulsion une crainte inavouée, une sorte de pressentiment que ces êtres fantasques et ignorants pouvaient à l'occasion devenir dangereux, et découvrir, malgré cette ignorance même, le défaut de la cuirasse qui défendait son âme froide et sa vertu sévère.

Dans ces dispositions, habitué aux efforts continuels de la pensée, Richard était rarement aimable, jamais courtisan ; vivant ainsi sans distractions, sans amis, plongé dans un travail absorbant, ne connaissant aucune des aisances de la vie, il s'était fait une habitude de son austérité, de sa chambre froide et nue, du vieux mur taché de mousse verdâtre qui formait son horizon.

En cinq ans Richard était arrivé à un état de dessèchement moral et scientifique si complet, qu'une allumette l'eût fait flamber comme un feu de paille, ou éclater comme un volcan endormi sous la lave.

Paris, dont le sol brûle toujours, ne lui convenait plus. Il le sentit, et s'enfuit à Sivray, pour y vivre en ermite. Par bonheur, sa mère était là, et elle fit de son ermitage un nid très supportable, ouaté de prévenances et de tendresses.

Le docteur Clarvey, consterné à la vue de son frère, soigna son corps surmené, lui persuadant qu'il faut manger pour vivre, que les

nuits sont faites pour dormir, et que les savants doivent, comme le reste des hommes, travailler et se reposer à leurs heures.

Gabrielle mit son âme au même régime. Sans le contredire jamais, épousant, au contraire, sa querelle avec la vie, elle sut le ramener à des idées justes.

Le patient se trouvait bien de cette double cure, et s'il tourmentait encore ses docteurs par des retours offensifs, il professait pour eux un véritable culte.

— Eh bien, mes pauvres amis, leur disait-il plaisamment, que vous en semble ? aurez-vous bientôt assez léché votre ours ? Concevez-vous quelque espoir de le rendre à demi présentable ?

Richard entrait en convalescence quand la marquise d'Hérigny arriva chez son frère, et cette arrivée lui déplut extrêmement.

Il reprit, du coup, son humeur atrabilaire, sa vieille théorie contre les femmes, et détesta d'instinct la nouvelle venue, simplement parce qu'elle le gênait, et qu'il avait senti à son approche la perception confuse d'un danger.

Les espérances matrimoniales que sa belle-sœur avait conçues et lui avait confiées dans une effusion de cœur bien regrettable, achevèrent de le rendre intraitable.

Cela dit, on ne s'étonnera plus du malaise visible qu'éprouva le jeune homme, en se voyant réduit, pour un temps indéterminé, à la société exclusive de la marquise d'Hérigny.

Simone s'était assise près de la cheminée ; machinalement, elle posa ses pieds sur les chenets, et Richard, machinalement aussi, se prit à considérer ces tout petits pieds, chaussés de mules à talons hauts, qui se chauffaient sans coquetterie aucune, et qui étaient d'une délicatesse idéale. Richard put s'en convaincre ; mais il reconnut aussi la nécessité d'entamer au plus vite la conversation sur un sujet quelconque, s'il ne voulait pas en venir, pour passer le temps, à détailler minutieusement la très réelle beauté de la jeune marquise. Justement, elle lui en fournit le prétexte. Relevant ses yeux qu'elle avait tenus fixés avec mélancolie sur les cendres rouges du foyer, elle l'interrogea ainsi :

— Croyez-vous, monsieur Clarvey, que cette maladie soit longue et dangereuse ?

— Dangereuse, madame, je ne le crois pas, à moins de complications imprévues ; longue, oui, assurément. Et... à ce sujet, madame, ne croyez-vous pas, puisque nous voici, sans appel, condamnés l'un à l'autre...

— Condamnés est bien le mot, reprit la jeune femme, froissée une fois encore.

Richard se frappa le front de son poing fermé.

— Je ne fais que des sottises, murmura-t-il. Cela vous offense... et cependant, madame, je vous jure que tel n'était pas mon désir.

Simone comprit la vérité de son regret.

— Voyons, fit-elle, ce que vous vouliez dire?

— Franchement, madame, je ferais mieux de me taire, sous peine d'envoyer à l'enfer un pavé de plus; mes intentions sont excellentes, et je les dénature fatalement, tant je les exprime mal.

— Je suis prévenue maintenant, dit Simone, désarmée par cet humble aveu. Allez... je vous arrêterai à temps.

— C'est parfait, alors; il me paraît certain, — soyez franche, madame, — que nous avons éprouvé, vous et moi, à première vue, une... absence de sympathie extrême.

Il s'arrêta, après cette énormité, attendant une interruption prévue. La jeune femme se taisant, il continua.

— C'est infiniment malhonnête, ce que je dis là. Mais je crois que nous sommes exposés, par la trempe particulière de nos deux esprits, à nous contredire sans cesse; or la contradiction irrite et blesse, même les sages et les flegmatiques. Cela est connu. Donc, nous nous détesterons toujours un peu. Je ne voudrais pas dépasser la mesure de ma pensée, ajouta-t-il poliment, car, en ce qui me concerne, cette disposition malveillante s'est déjà beaucoup modifiée, et...

La jeune femme l'arrêta du geste.

— Oh! dit-elle, faites-moi grâce de la restriction, je vous prie, monsieur; j'accepte la pensée entière, et votre accès de franchise me semble fort à propos. Il importe que nous soyons fixés. Dès mon premier jour ici, vous m'avez maudite de grand cœur, — cela se voyait, — malgré les regards suppliants de cette pauvre Gabrielle, qui rêvait un autre résultat, entraînée par sa charité universelle. Vous vous êtes enfermé dans une réserve qui méritait bien, parfois, une autre nom... vous avez fui systématiquement la maison du docteur... Et tout cela, pourquoi? Vous ne pouviez détester à ce point une étrangère dont les bons et mauvais côtés vous sont absolument inconnus. Non; mais cette étrangère n'était pas aussi inoffensive qu'elle-même le croyait d'abord. Vous aviez daigné trouver bons les soins pieux et exclusifs dont mon amie, avec sa bonté d'ange, entoure votre misanthropie. Je suis venue, et cette même bonté lui a fait reporter sur moi une partie des soins et de la tendresse qu'elle vous prodiguait. Voyant cela, et remontant de l'effet à la cause, vous êtes resté dépité et jaloux, et vous m'avez vouée à tous les dieux infernaux... ne m'interrompez pas : j'ai fini tout à l'heure. Pour moi, je me suis, de prime-abord, peu occupée de vous. Je vous trouvais maussade, je l'avoue, et je ne déplorais pas vos

fréquentes absences... au contraire... Je vous ai plaint quelque peu en discernant les motifs de vos bouderies; mais comme ces motifs devaient disparaître avec moi, dans un délai bref, j'ai pensé que vous n'étiez pas généreux de m'en vouloir ainsi, de ce que je goûtais, en passant, le gâteau préparé pour vous... Pour cette appréciation, assez vague et sans importance, le mot antipathie est trop fort, convenez-en. Je ne donne pas ma haine, non plus que mon estime, sans de sérieuses raisons. Mettons donc indifférence, s'il vous plaît.

— Vous êtes dure, madame, fit Richard, qui avait rougi.

— Non pas dure, reprit la jeune femme plus doucement, mais vraie, toujours.

L'enfant se plaignait dans son sommeil.

Richard courut à lui, le releva sur ses oreillers avec l'adresse et la sollicitude d'une mère, et préparant une potion calmante, il la lui fit doucement avaler, cuillerée à cuillerée, après quoi, il revint, tout songeur, reprendre sa place au foyer.

— Connaissez-vous Franklin, madame? dit-il après un instant de silence. Oui, n'est-ce pas? Il a, je crois, comparé le cœur humain à une meule qui se broie elle-même, quand elle n'a plus rien à broyer. Depuis longtemps déjà le grain manque à mon moulin et la meule tourne sur mon cœur... Ce n'est pas gai, madame; mais voilà que je me prends à trouver des analogies entre nos deux meules : je veux dire, entre nos deux cœurs. Si je suis incapable d'une galanterie banale, j'apprécierais très bien la faveur de votre amitié. Toute sympathie dispose à l'indulgence... vous me passerez ma maussaderie, mes boutades d'ermite mal élevé. Je vous passerai...

Il s'interrompit, et regarda la jeune femme attentivement.

— C'est que je ne vois pas, vraiment, dit-il avec une bonne foi naïve, ce que j'aurai à vous passer...

Plus émue qu'elle ne voulait le paraître, la jeune marquise lui tendit la main.

— Voyez pourtant ce que c'est que de s'entendre! dit-elle en souriant.

Pendant de longs jours, des semaines, un mortel mois, les deux jeunes gens restèrent associés dans leur tâche de dévouement; il fallut disputer au tombeau la chère vie menacée, et triompher d'un péril dont chaque seconde augmentait la gravité. Le pauvre petit luttait contre le mal, soutenu par ces énergiques et tendres volontés. On eût dit que la mort avait marqué en rouge cette jeune tête, comme l'arbre condamné à la hache dans l'épaisseur d'une forêt, tant elle revenait à l'assaut sans répit ni pitié.

Plus d'une fois, Richard désespéra; plus d'une fois, il joignit des

larmes sincères à celles de la marquise d'Hérigny; plus d'une fois, l'énergie de la jeune femme ranima son courage qui faiblissait devant l'impuissance de ces efforts et l'effrayante responsabilité qu'il assumait seul.

Ils vécurent de la même vie pendant ces trente jours, respirant le même air, souffrant les mêmes angoisses, soutenus par les mêmes espoirs, s'appuyant l'un sur l'autre avec une sympathie qu'ils ne devaient plus perdre désormais.

A mesure que la maladie de l'enfant se prolongeait et perdait sa menaçante gravité, les incidents de cette existence commune se multipliaient, empruntant aux circonstances un caractère moitié sérieux et moitié comique dont les jeunes gens s'amusaient franchement.

L'envoi des bulletins concernant la santé de Georges devenait dans la monotonie absolue de cette vie l'événement important de la journée, et parfois une véritable distraction.

Ces billets, courts d'abord, quand l'inquiétude faisait trembler la main, prirent insensiblement des proportions de véritables lettres, quand Simone tenait la plume.

Richard se fût volontiers reposé de ce soin sur la jeune marquise; mais elle ne l'entendait pas ainsi; le papier, la plume et l'encre, disposés complaisamment sur la petite table, devaient servir à tour de rôle, et elle surveillait et réprimandait avec une grâce mutine ces élans de paresse journaliers. »

« Georges va bien, écrivait le jeune homme, positif comme un médecin. La fièvre ne reparaît plus qu'à des intervalles éloignés, la tête est libre, l'appétit satisfaisant; dormez tranquilles. »

Il posa la plume et se renversa sur son fauteuil, les yeux demi-clos.

— Et puis? fit Simone qui lisait par derrière.

— Mais c'est suffisant, je pense, madame, que dirai-je de plus?

— Ce billet est court comme une ordonnance, sec, triste; voyons, trouvez autre chose.

Richard se pencha de nouveau, écrivit cinq lignes, et les présenta docilement à Simone.

Elle lut tout haut :

« Madame la marquise d'Hérigny est un ange de dévouement. Georges l'adore et la persécute. Elle est pour moi l'objet d'une surprise persistante, et je lui adresse mentalement les éloges que je ne saurais pas formuler. »

Simone posa la feuille commencée et rougit.

— Ce n'est pas cela du tout, dit-elle.

Avec la même soumission, Richard ajouta :

« Et qu'elle me semble, du reste, peu disposée à accepter. »

— C'est mieux ainsi, dit la jeune femme, rassurée par la restriction ; maintenant, donnez la place.

Sa plume courut bientôt sur le papier.

Elle avait une écriture fine, déliée, charmante, et cependant relevée par des traits énergiques. Si l'âme se peint réellement dans les caractères que la main trace, inspirée par le cœur, elle était bien partagée.

Bientôt la page fut couverte de lignes serrées; comme elle relevait la tête pour laisser à l'encre le temps de sécher, Richard s'en empara sans façon, et s'apprêtant à lire :

— Vous permettez? dit-il.

— Comment? mais pas du tout, je ne permets pas.

Il recula, un peu déconcerté.

— Je croyais qu'il s'agissait de Georges, fit-il, s'excusant.

— Et vous désiriez avoir mon opinion sur la maladie? fit la jeune femme avec une nuance d'ironie. En effet, il est question là dedans de Georges... et de son oncle.

— Hélas! hélas! Je suis le seul oncle de Georges!

— C'est bien cela, de son oncle, M. Richard Clarvey.

— Je ne puis pas abuser de ma force pour me procurer la jouissance de cette lecture, madame; j'aime mieux vous prier bien humblement, cela me ferait tant plaisir!

— Cela ne vous fera pas plaisir du tout, monsieur, dit Simone, en retrouvant son rire jeune et frais. Mais, si vous le désirez tant... lisez.

« Il est onze heures; nous avons partout ici, en nous et autour de nous, du soleil et de l'espérance. Georges rivalise de patience avec son médecin, et je ne sais, vraiment, laquelle de ces deux patiences m'émerveille le plus.

« L'enfant souffre, mais cette souffrance l'abat et le calme, tandis que le malheureux médecin, très bien portant, livré à ses seules ressources dans la société redoutée d'une Parisienne, est très véritablement à plaindre.

« Les petits oiseaux se trompent de saison et chantent comme au printemps; notre malade en est réjoui, et nous demande à chaque heure de nuit s'il est bientôt jour pour les oiseaux: je me porte à ravir; je t'aime à cœur perdu; je crois à la bonté de Dieu, puisqu'il te rend ton fils, et je retrouve un vrai bonheur en me sentant utile à sa mère bien-aimée. »

Richard n'ajouta cette fois aucun commentaire; il prit la main de Simone avec un profond respect et la baisa. Jamais il ne s'en était permis autant.

Le lendemain, comme la jeune mère aux abois réclamait avec insis-

tance la permission de voir son fils, Richard écrivit de nouveau :

« Soyez patiente, chère sœur, gardez votre berceau, puisque ce berceau vous garde, et laissez passer quelques jours encore. Si nous apercevons un pan de votre robe aux abords du pavillon, Mme d'Hérigny part pour Rome, et moi pour Saint-Pétersbourg. »

Simone rit :

— Nous pourrions même aller à Rome ensemble, dit-elle.

— Ah ! fit Richard, vraiment, vous m'accepteriez pour compagnon de route?

— Pourquoi pas? reprit-elle, candide. Vous avez bien l'humeur un peu changeante, mais on se forme en voyage. Et puis ce voyage lui-même est si incertain !

— Eh bien! moi, madame la marquise, je ne vous emmènerais pas à Rome; je me ferais prendre en tout lieu pour un Bartholo jaloux et ridicule.

— Pourquoi, jaloux? dit-elle.

— Mais simplement, madame, parce que vous êtes très belle.

— Tant que cela! murmura-t-elle, en arrachant avec distraction les fleurs d'une grappe de glycine.

Il écrivit encore :

« Je viens de dire à Mme d'Hérigny qu'elle était fort belle; croiriez-vous, ma chère, qu'elle en a paru surprise et médiocrement flattée? Est-ce la conscience de sa valeur... ou ne serait-ce pas plutôt parce qu'elle est aussi modeste que belle, et que le vrai mérite s'ignore toujours? »

Quand Gabrielle lut ces lignes, elle se mit à rire franchement.

— Ils vont bien, murmura-t-elle, ces désenchantés qui se détestent! Ah! les contradictions de l'esprit humain !

Une nuit, ou plutôt un matin, à l'aube, la jeune marquise, fatiguée de veille, s'assoupit près du petit lit, et Richard, debout au chevet, se prit à regarder en silence ce pâle visage, à demi enseveli dans la masse dénouée de ses cheveux noirs.

Le sommeil lui donnait une exquise douceur, en effaçant l'expression hautaine et tourmentée des traits; l'ombre des cils baissés rendait les joues plus blanches ; au travers des lèvres entr'ouvertes comme pour le sourire, une respiration égale et douce qui soulevait à peine la poitrine, glissait comme un souffle embaumé. Sous ce regard persistant qu'elle pressentait dans le rêve, la jeune femme s'éveilla.

— Je crois vraiment que j'ai dormi, dit-elle, se redressant à demi, passant la main sur son front avec un léger sourire. Quelle garde-malade je fais ! Et l'enfant, monsieur Richard, l'enfant?

— Georges dort, madame; il est sauvé, bien sauvé, cette fois.

Dans la période aiguë du mal, au moment où le danger éclatait avec toutes ses menaces, la jeune femme avait repoussé d'instinct tout pressentiment sinistre, comme si le seul fait d'admettre un malheur le rendait possible. Ceux qui ont veillé des malades aimés reconnaîtront ce sentiment-là ! Maintenant, près du lit de l'enfant sauvé, elle imitait ces marins rentrés au port, qui regardent avec un indicible bien-être la lutte de la tempête et des flots ; et songeant au désespoir de Gabrielle, pleurant sur son premier-né, et aux joies de cette résurrection, elle joignit les mains et s'écria dans un transport de bonheur :

— Ah ! pauvre mère !... Dieu soit mille fois béni !

Richard la contemplait toujours, et s'enivrait de cette grâce, de cette beauté accomplie du corps, centuplée à ce moment par la beauté de l'âme qu'il avait si longtemps méconnue.

Étonnée de son silence, Simone leva les yeux et demeura interdite du changement étrange de sa physionomie. Elle retrouvait bien le front large et sans rides, un front de rêveur et d'artiste ; le regard franc, la bouche railleuse et sévère ; mais une âme neuve éclairait cette tête, et lui donnait un rayonnement inconnu. Jamais Simone ne l'avait vu ainsi, et elle n'osait s'en affliger ou s'en réjouir.

Lui, cependant, se rapprocha de quelques pas.

— Madame, dit-il, voilà que nous sommes rassurés ; c'est le moment de vous demander pardon. Je me suis trompé quelquefois dans ma vie, je crois avoir eu toujours le courage d'humilier mon amour-propre aux pieds de celui que mon erreur offensait ; jamais cette erreur n'a été aussi grossière que le jour où je me suis permis de vous juger. Je vous connais maintenant... je me repens... Voulez-vous me pardonner ?

La jeune femme n'avait jamais recherché la louange ; une flatterie, si adroite qu'elle fût, la laissait dédaigneuse et froide ; mais cette simple amende honorable, tombée des lèvres de Richard, eût pour elle un charme profond.

Il l'avait jugée égoïste, dépourvue de sensibilité et de courage. Revenu de son erreur dès la première épreuve, il reconnaissait généreusement ses torts ; Simone était trop femme pour ne pas goûter ce triomphe, mais elle était trop femme aussi pour avouer la jouissance qu'elle en ressentait.

— Si c'est une simple justice que vous me rendez, monsieur, dit-elle, je l'accepte, parce qu'elle m'est due. Mais il ne faudrait pas cependant passer d'une exagération à une autre. Toutes les femmes, croyez-le, ont un cœur plus ou moins caché, et près d'un enfant mourant, le cœur se retrouve, sans qu'il lui soit besoin d'effort, et sans qu'on lui doive de reconnaissance.

— Mais dans cet air malfaisant, vous exposez votre vie, madame, et votre beauté.

— Ma beauté ! dit Simone amèrement, j'en fais peu de cas, je vous assure. Quant à la vie... elle a si mal tenu ses promesses, que j'en eusse fait volontiers le sacrifice pour sauver cet innocent chérubin. Le courage est facile lorsque le coup que nous affrontons ne doit faire pleurer personne, s'il devient fatal.

Ils se turent tous deux; dans cette chambre sombre, remplie d'une vague odeur d'éther, où la lampe de nuit pâlissait devant les lueurs roses de l'aube, ils restaient alanguis et charmés par la paix délicieuse qui suit les grandes crises, craignant de rompre ce charme par un mouvement ou par une parole. La fatigue corporelle, dont ils n'avaient pas conscience à ce moment, existait très réelle, et leur ôtait la force de mentir, en doublant leurs facultés aimantes.

Doucement, sans quitter sa place, Richard prit la main de la jeune femme dans les siennes.

— Êtes-vous heureuse, Simone? murmura-t-il tout bas.

Elle essaya faiblement de retirer sa main ; lui la retint, et l'appuya sur son cœur.

— Comprenez-vous, dit-il, que vous m'avez vaincu, que je suis à vous, malgré moi ; à vous, comme un esclave... à vous, tant que durera ma vie? Comprenez-vous que je vous aime, trop profondément pour que votre volonté et la mienne y puissent rien changer jamais?

Simone avait pâli. Secouant la tête avec une violence presque menaçante, afin d'écarter le fluide enivrant dont elle se sentait entourée par la passion de cet homme énergique et sincère :

— Taisez-vous, dit-elle, taisez-vous, malheureux. Il ne faut pas que cela soit ; il faut rejeter cette chimère ; que suis-je pour vous? que savez-vous de moi?

— Vous êtes la femme que j'aime : tout est là ! avant votre règne, mon cœur dormait, vous l'avez réveillé ; tous ses battements, toutes ses tendresses ne sauraient plus être qu'à vous.

— Ainsi, reprit lentement la jeune femme dont les joues s'animaient d'une légère teinte rosée, vous me donneriez votre cœur, votre vie, votre nom, sans rien demander, sans rien savoir de moi, seulement parce que vous m'aimez?

— L'amour, selon moi, ne marche jamais seul, madame, reprit le jeune homme avec fierté. Il ne peut naître et vivre sans être appuyé d'un côté sur l'estime, de l'autre sur la foi ; si je n'avais en vous la plus absolue confiance, je ne vous aimerais pas, et je vous aime.

La jeune marquise se leva, tremblante.

— Vous pensez cela ? dit-elle ; vous agiriez ainsi?

Il lui sourit avec amour, et la soutenant de son bras robuste :

— Sans hésiter, répondit-il.

Puis il ajouta encore à voix basse :

— Parce que je vous aime.

Simone se dégagea doucement :

— C'est bien, dit-elle ; vous êtes bon ; je me souviendrai...

VIII

A partir de ce moment, une existence nouvelle commença pour eux.

Gabrielle avait appris, en même temps que la guérison de son fils, l'effroyable danger qu'il avait couru. Elle gardait à ses deux sauveurs une tendre reconnaissance, et les voyait avec une indicible joie s'engager dans la route qu'elle avait, la première, ouverte devant eux.

Par une entente tacite, les deux jeunes gens ne parlaient jamais d'amour ni d'avenir. Mais, dans ce milieu bienveillant et complice, l'union de leurs cœurs était étroite comme si leurs deux existences eussent été mêlées heure par heure depuis qu'ils étaient sur terre, et la vie commune leur était si douce, que l'idée d'une séparation possible ne se présentait plus à leur esprit.

Richard s'était donné sans réserve, sans regrets, sans retour.

L'imagination et le cœur, humblement soumis jusque-là à la volonté, avaient brusquement rejeté le frein et pris l'essor. Il n'y avait rien à faire qu'à se soumettre ; avec un caractère absolu, un cœur trop jeune, un esprit plus vieux que son âge, ce revirement complet pouvait se prévoir d'avance.

S'il essayait parfois encore de repasser ses anciennes théories et de jeter un coup d'œil en arrière sur les trente années si vite oubliées, loin de s'adresser aucun reproche, loin de faire quelque effort pour reconquérir son indifférence paisible et détruire le charme qui l'enchaînait, il rapportait de ces voyages rétrospectifs au pays des souvenirs une crainte terrible de voir l'enchantement cesser, la sirène s'ensevelir sous une vague, l'ange remonter au ciel sur un rayon.

Il se réfugiait alors près de Simone ; pendant de longues heures, il admirait sa tête gracieuse penchée sur le métier, ses petites mains adroites nuançant et démêlant les écheveaux, et s'enivrait de l'avenir d'espoir promis par ses doux regards bleus.

Il l'avait aimée, ne connaissant d'elle que sa beauté et son dévouement. La retrouvant secrètement enivrée et plus belle de ce trouble

inconnu, il lui découvrait chaque jour des grâces nouvelles, devant lesquelles fondaient, comme la neige au soleil d'avril, ses sophismes, ses terreurs, ses pronostics les plus noirs ; il admirait son besoin de dévouement, ses sensations neuves, cette hésitation triste des âmes blessées. Se plaisant à interroger l'âme de la jeune femme, il s'humiliait à chaque instant devant les simplicités naturelles et exquises dont toute sa science ne lui avait pas donné la moindre idée. Enfin, après avoir professé que l'amour est une dégradante folie, une sujétion contre laquelle tout esprit libre doit réagir, il sentait que son cœur indomptable, son caractère altier, sa volonté de fer, avaient fléchi au premier choc, et qu'il était désormais comme un autre, hélas ! à la merci d'une lèvre en fleur, d'une boucle d'ébène, d'un regard attendri.

Ajoutons que sa défaite, si c'en était une, lui semblait de beaucoup préférable à ses triomphes passés ; il était confiant, paisible, satisfait, et s'irritait seulement de ne pouvoir faire partager sa superbe confiance à celle qu'il aimait ainsi.

La jeune marquise avait l'esprit trop droit et trop franc pour dissimuler ses sentiments vis-à-vis des autres et vis-à-vis d'elle-même ; mais elle était de ces natures appelées par l'intensité de leurs sentiments à connaître dans sa plus exquise expression la félicité idéale, comme elles sont condamnées à subir, dans leur plus extrême rigueur, les désespoirs et les déchirements de l'âme. Élues ou victimes, elles ne sentent rien à demi, et meurent souvent de leur bonheur perdu. Gardant encore les meurtrissures cruelles de sa première lutte avec la vie, la marquise d'Hérigny s'effrayait de sa tendresse naissante comme d'un crime, et mesurait avec terreur le chemin parcouru ; incapable de reculer — elle aimait trop déjà — mais n'osant avancer, sûre, dans sa triste expérience, que le malheur, fidèle à son rôle, se tenait là tout proche, et révélerait sa présence par une subite explosion, quand elle se serait livrée tout entière.

Bien différente de Richard, qui savourait son amour heureux en plein azur, la jeune femme restait plus bas, dans la région des orages, attendant la foudre avec angoisse.

Gabrielle gémissait de ces craintes, et tout en encourageant Richard, elle sermonnait Simone, en particulier.

— Gronde-moi, lui répondit un jour celle-ci, avec une détresse qui l'apaisa soudain ; gronde-moi, tu as raison, mais je ne puis faire mieux ; tu as vu les enfants frissonner quand la nuit tombe, fouiller les coins noirs de leurs yeux agrandis, et créer des fantômes pour s'en effrayer à l'aise. Ils ont peur... d'avoir peur. Je suis ainsi... c'est une soif de souffrance... douloureuse et inassouvie. Je la redoute, cette souffrance... et je la cherche. Je veux la fuir... et je

cours au-devant d'elle; quand elle m'épargnerait peut-être, j'accélère sa marche, et je me laisse écraser sans défense.

Devant cet humble et triste aveu, Gabrielle se tut, mais sa bonne humeur constante en était ébranlée; elle versa son mécontentement et ses craintes dans l'âme patiente de son mari.

— Quel mal se donne cette enfant pour ne pas être heureuse! s'écriait-elle exaspérée. Tu m'écoutes, Étienne? Eh bien, je comprends aujourd'hui cette phrase du romancier anglais : « Il y aurait de quoi faire beaucoup d'heureux avec le bonheur qui se perd en ce monde. » Simone veut scruter la vie. Elle lui demande raison du mal passé, et veut lui arracher ses secrets d'avenir. Richard l'aime follement, et ne voit que par ses yeux... Quand donc Dieu leur donnera-t-il cette suprême sagesse de vivre en paix sous sa garde, en s'aimant tout bêtement — comme nous, par exemple? C'est si bon, cette bêtise!

IX

Un soir, tous étaient réunis dans la chambre de Mme Clarvey où, depuis la maladie de Georges, se passaient les soirées.

La petite filleule dormait à poings fermés, à l'ombre du lit maternel, et Georges, peu disposé à l'aller rejoindre, disputait en riant à sa mère les divers objets de sa toilette, se faisant payer d'une caresse chaque concession nouvelle.

La jeune marquise le regardait pensivement.

— Que ne restons-nous toujours à cet âge! murmura-t-elle.

— Vous n'êtes pas courageuse, madame, reprit le docteur avec gaieté; de plus, vous ne savez pas... Demandez plutôt à ma femme, si jamais ses joies d'enfant ont valu ses bonheurs de mère?

— Il n'ajoute pas que je préfère encore ses gronderies sévères aux humiliations qu'on nous imposait au couvent; tu te rappelles, Simone, ce bonnet de nuit trois fois grand comme nos têtes rebelles, et que, de plus, on nous mettait à l'envers? Je l'ai porté huit jours au moins, plutôt que d'avaler le brouet règlementaire.

La jeune marquise sourit à ces souvenirs, et machinalement se rapprocha de la table couverte d'albums.

Pendant son séjour à Paris, Richard s'était permis, comme distraction unique, de rassembler, en un même lieu, tous les personnages connus de l'époque. Ils étaient groupés là, suivant le rang qu'ils occupaient dans le monde ou leur degré de célébrité : artistes, écrivains, acteurs, princes par le sang, princes de la mode, vieillards, jeunes hommes, femmes, enfants.

Simone retrouvait avec intérêt ces noms et ces physionomies qui,

pour la plupart, lui étaient connus, et qui fournissaient, en passant à tour de rôle sur la sellette, des thèmes inépuisables à la conversation.

Elle avait feuilleté les grands albums de cuir rouge; un seul restait, beaucoup plus petit.

— Ici, dit Richard en le lui présentant, ce sont les amis — ils sont rares — vous voyez, madame.

Il y avait, en effet, beaucoup de places inoccupées.

La jeune femme allait refermer le livre, quand elle recula sa chaise par un brusque mouvement et devint toute blanche, son doigt crispé indiqua un portrait, resté seul, et comme oublié entre deux feuillets vides.

— Et cela, Richard, dit-elle, haletante... cela? c'est un ami... aussi?

— Cela, dit-il, c'est un assez singulier personnage, qui n'est pas à sa place ici, parmi mes amis. Je le tirai, un jour, tout à fait par hasard, d'un mauvais pas fort ridicule, et il s'avisa, bien qu'il fût très grand seigneur, de me garder de la reconnaissance et de m'honorer plus tard du rôle de confident, dans une bizarre aventure concernant son mariage.

Simone ne pouvait plus pâlir; par un dernier effort d'énergie, elle se leva, les deux mains sur son cœur, comme pour en comprimer les battements désordonnés, et se tournant vers son amie :

— Ma lettre, dit-elle, d'une voix brève et dure; donne, donne vite... tu l'as gardée... de semblables lettres ne se déchirent pas...

— Simone, ma bien-aimée, je t'en supplie, calme-toi.

— Je suis très calme, donne, te dis-je; comprends donc que tu me tues...

Épouvantée, Gabrielle ouvrit son secrétaire, et sans dire un mot de plus, remit à la marquise d'Hérigny la confession passionnée qu'elle lui avait adressée deux mois auparavant.

La jeune femme s'en saisit avec une violence presque brutale, et la jetant sur la table devant Richard, pétrifié de surprise.

— Lisez, dit-elle ! monsieur Clarvey, vous ne me connaissez pas. Les fleurs fanées se foulent aux pieds avec mépris...

Puis ses bras retombèrent, ses traits crispés prirent une expression de navrante douceur, pendant que ses yeux bleus, remplis d'une tendresse égarée, se fixaient sur le jeune homme.

— C'est dommage, murmura-t-elle... car... je vous aimais bien !

Elle ouvrit la porte en chancelant, et on l'entendit monter l'escalier, en s'arrêtant à chaque marche. Resté seul avec le docteur et sa femme qui se regardaient consternés, Richard les interrogea tour à tour.

— Ayez pitié de moi, dit-il; je deviens fou; qu'ai-je dit? qu'ai-je fait? Pourquoi me fuit-elle? Comment Roger d'Assy peut-il l'émouvoir à ce point?

— C'est bien cela, fit Étienne, répondant à sa pensée intime et au geste désespéré de sa femme.

— Mon pauvre enfant, c'est une inconcevable fatalité. Je puis la plaindre... et te plaindre, rien de plus.

— Gabrielle, dit-il encore, je suis à la torture... dites, vous qui la connaissez, et qui l'aimez...

La jeune femme était pâle, et ses lèvres tremblaient.

— Vous avez gagné sa tendresse par votre entière confiance, dit-elle; une fois votre femme, elle vous eût dit, j'en suis sûre, la douleur qui a pesé sur sa vie et vous l'en eussiez mieux aimée, comme nous! Maintenant... c'est autre chose... Simone est pure comme les anges, je m'en fais le garant, mais elle est défiante et passionnée... et elle a cruellement souffert.

Lisez sa lettre, puisqu'elle le veut, et que Dieu nous éclaire!...

— Mais que va-t-elle faire? Que va-t-elle devenir?

Gabrielle se levait déjà, le docteur Clarvey l'arrêta.

— Elle souffre, dit-il; laisse-la pleurer. Toute son âme est employée à supporter et à dominer sa douleur, ne lui demandons pas d'autre effort. Demain nous verrons...

X

Quand Gabrielle, incertaine et tourmentée, se hasarda, le soir même, à pénétrer dans sa chambre, elle fut effrayée du caractère froid et concentré de sa douleur, et du calme de sa voix que démentaient l'altération de ses traits et la rougeur brûlante de ses joues.

Elle essaya inutilement de provoquer une confidence... ou une larme... la jeune femme l'interrompit brusquement.

— Pas un mot, dit-elle, je t'en prie; ne me force pas à penser, je me briserais la tête sur les cailloux de la route... Je te bénis pour ce que tu as voulu faire. Je t'aimerai jusqu'à mon dernier souffle; mais je devais m'attendre à cela; quand le malheur me voit, il accourt. Prends garde à toi si tu m'aimes, je te serai fatale aussi...

— Simone, ma pauvre enfant, ne blasphème pas ainsi... ne sais-je pas aujourd'hui que je te dois la vie de mon fils?

Un frémissement douloureux secoua les membres de la jeune femme au souvenir des heures inquiètes et délicieuses qu'elle avait passées avec Richard au chevet du cher petit être sauvé par eux.

— Je n'ai rien fait, dit-elle, d'une voix basse et hésitante. Je ne pouvais rien que l'aimer; un autre...

— Mais cet autre, ton départ va le tuer, reprit Gabrielle avec énergie; en rendant cet homme qui t'aime fou de désespoir, peux-tu bien assigner une limite à sa folie? Tu ne le connais pas comme moi; attends au moins... O malheureux enfants!

— Il a pu aimer cet infâme, reprit la jeune femme dont les yeux lancèrent une flamme sombre; tôt ou tard, il le croira, et la mort me serait douce, Gabrielle, en regard de cet outrage... Laisse-moi partir; — tiens, veux-tu me rendre un service? un vrai? fais mes malles; j'en suis incapable. J'étouffe dans cet appartement fermé; parler m'est insupportable, et mes yeux brûlent. Je vais au grand air, sur la terrasse là-bas; ne crains rien, je suis forte...

Très inquiète, mais sentant, avec le tact délicat et sûr qui la guidait toujours, que le seul soulagement possible pour Simone dans la crise douloureuse qu'elle traversait, était une entière liberté, la jeune femme la laissa partir, puis doucement, avec des précautions infinies, elle la suivit. Si les femmes ont pour souffrir des puissances ignorées, elles ont du moins la faculté de se comprendre très vite en leurs douleurs.

La nuit était belle et déjà froide; la lune glissait dans les profondeurs du ciel, glaçant tous les objets de sa lumière pâle, les revêtant d'une teinte uniforme et détachant avec netteté leurs plus petits détails.

Elle aperçut bientôt la taille svelte de Simone qui tranchait sur le noir des charmilles. La jeune marquise regardait avec une fixité maladive le ciel si pur sous son semis d'étoiles, la campagne endormie, les prés baignés de clartés et enveloppés d'un brouillard floconneux. Peu à peu elle s'affaissa sur ses genoux devant le mur couvert de lierre et de mousse, et cachant sa tête entre ses deux bras repliés, elle sanglota tout haut.

Cette convulsion de douleur attrista et rassura Gabrielle.

— Elle souffre encore, se dit-elle, mais du moins, elle pleure. Pour apaiser un semblable orage, il fallait une pluie rafraîchissante: laissons passer la crise.

XI

Quand la marquise d'Hérigny, rassasiée de larmes, releva la tête, elle n'était plus seule. Les bras croisés, immobile et pâle, Richard la regardait.

Leurs yeux se rencontrèrent, et la jeune femme, bouleversée par une émotion terrible, essaya de se relever et d'appeler un reproche

sur ses lèvres ; mais ses forces et son cœur trahirent sa volonté ; elle se tut, et retomba défaillante.

Richard la souleva, et la couchant à demi sur l'épaisse verdure qui recouvrait le banc rustique, il resta debout devant elle.

— Et c'est ainsi que vous m'aimez ! dit-il avec une amertume si profonde, qu'elle était presque de la dureté. Comment donc, Simone, comprenez-vous l'amour?

La jeune femme ne répondait pas, il continua :

— Parce qu'un misérable vous a insultée, parce que votre âme a été méconnue, parce que vous avez été, pauvre enfant généreuse, victime de cœurs lâches et vils, vous vous cachez dans l'ombre, la tête basse, les yeux éteints, martyrisée par vos cruelles défiances ; vous doutez de tous, même de moi !... Un jour, il n'y a pas longtemps, Simone, vous vous êtes révoltée, en me demandant de quel droit je doutais de vous... aujourd'hui je vous répète, dans la tristesse et l'indignation de mon âme : que vous ai-je fait, pour que vous doutiez de moi?

— Cet homme vous a parlé ; c'était votre confident, votre ami ; vous avez vu cette odieuse lettre, vous avez ri, vous avez cru, enfin !...

— J'ai connu toute votre histoire, c'est vrai ; j'ai considéré cette infamie comme la conclusion bien digne d'une vie débauchée et inutile... et j'ai plaint la femme inconnue qui plaçait si mal son amour et sa confiance.

La jeune femme releva la tête.

— Son amour ! dit-elle avec un frémissement de dégoût.

— Je ne vous connaissais pas, Simone, reprit-il doucement.

Une idée étrange et cruelle traversa soudain l'âme tourmentée de la malheureuse enfant.

— Vous m'avez aimée et choisie sans me connaître, dit-elle lentement. Maintenant que vous savez tout — c'est à votre loyauté que je m'adresse, Richard — regrettez-vous votre choix?

— Quand je vous ai donné mon cœur, Simone, ma confiance a été à vous ; maintenant, comme alors, ce que vous direz, je le croirai ; vous êtes ma foi, mon amour, mon bonheur, ma vie !

La jeune femme saisit les deux mains de Richard, et baissant les yeux pour ne pas voir les ravages du coup qu'elle allait porter :

— Et cependant, si c'était vrai ! dit-elle...

Il bondit, comme si la morsure d'un serpent l'eût atteint en plein cœur.

— Madame, dit-il, d'une voix creuse et brisée, cessez ce jeu cruel, je ne puis plus... vous jouez avec des sentiments terribles... Reprenez cette phrase menteuse que vous me jetez comme un défi, comme un aveu, et que je voudrais, pour la moitié de mon sang,

n'avoir pas entendue... Dites que vous avez menti pour voir jusqu'où pouvait aller ma tendresse... Dites que la soif de souffrance qui vous dévore est enfin apaisée... et que vous êtes lasse de me tenir sur la croix avec vous... je vous pardonnerai encore, car après cela, après ce supplice... je puis tout supporter; dites, Simone, par pitié!

La jeune femme était d'une pâleur mortelle, et dans le silence de cette nuit sereine, on entendait les battements irréguliers de son cœur.

— Je vous fais souffrir, Richard, dit-elle, c'est affreux; je le sens, mais je ne puis changer. J'ai le doute et la révolte dans le sang; je ne puis croire à la franchise, je ne puis croire au dévouement; je vous aime et je ne puis croire à votre amour.

Elle s'arrêta, haletante.

— Pardonnez-moi, mais... répondez-moi; cette lettre... vous l'avez vue, je l'ai écrite; un jour, vous pourriez croire! si c'était vrai, ce qu'il a dit, le monstre!... que feriez-vous!...

Richard se redressa, dominant de toute sa haute taille la jeune femme affaissée.

— C'est trop, dit-il sourdement. Simone, Simone, saurez-vous jamais de quel amour je vous aimais!... de quel piédestal vous tombez! Je vous élevais si haut, que toutes les adorations de mon cœur pouvaient à peine me porter jusqu'à vous... il me faut briser de mes mains mon idole adorée!... vous le voulez. Eh bien, comprenez-moi; je pourrais vaincre vos révoltes à force de tendresse, je pourrais vous supporter cruelle et railleuse, je pourrais vous venger, et je vous vengerai; mais je lutterais en vain contre le mépris, et si vous aviez dit vrai, malgré ma folle passion, le mépris viendrait...

Il soupira profondément et se tut.

Stupéfaite, interdite, la jeune femme le regardait toujours.

— Vous n'avez rien à me dire, Simone? murmura-t-il.

Ses lèvres se contractèrent, mais elle ne prononça pas un mot, et baissa lentement les yeux.

Il recula, s'enfonçant dans les profondeurs obscures de la charmille, et la contempla quelques secondes encore, éclairée par cette lumière adoucie, frêle et gracieuse comme une apparition évoquée par la magie, et qui doit pâlir et s'effacer aux premières blancheurs du matin.

Il eut un geste de colère folle, puis deux larmes jaillirent brusquement de ses yeux.

— Adieu, murmura-t-il, adieu, mon bonheur!

Et il disparut dans la nuit.

XII

Gabrielle n'avait rien vu, rien entendu; quand la marquise d'Hérigny rentra, le front haut, l'œil sec, la narine frémissante, elle la trouva paisiblement assise au milieu des caisses presque vides.

— Tu vois, ma chérie, commença-t-elle, j'ai espéré que le calme de cette belle nuit t'inspirerait mieux que mes paroles.

Simone se pencha sur une malle ouverte, y précipitant fiévreusement le linge et les vêtements qui couvraient les meubles.

— Gabrielle, dit-elle, de sa voix brève et saccadée, il s'agirait de ma vie, il s'agirait de la tienne, bien autrement précieuse et sacrée à mes yeux, que je partirais encore; je partirais, dût le monde s'écrouler, et ensevelir sous ses ruines les misérables qui m'ont faite ce que je suis.

— Mais où veux-tu aller, ma pauvre enfant?

— Je n'en sais rien, le plus loin possible, où le hasard me poussera; tu le sauras, je te le promets. Mais aujourd'hui, fais-moi l'aumône de ton indifférence, Gabrielle, je t'en supplie!

Et elle partit ainsi...

André Mouëzy.

La suite prochainement.

DEUX POLÉMIQUES

CHRISTOPHE GLUCK ET RICHARD WAGNER

Quelqu'un demandait un jour à Turgot ce qu'il pensait de la querelle des gluckistes et des piccinistes, alors dans sa période la plus bruyante, — on allait jouer *Armide;* — et le bon ministre, plus préoccupé sans doute de la *guerre des farines* que des disputes de l'Opéra, répondit « que si l'on était en droit d'aimer la musique de Gluck, il lui semblait, par contre, difficile de pouvoir supporter les gluckistes ».

A la vérité, les excès de certains batailleurs du *Coin du roi* n'étaient guère de nature à gagner la sympathie du public à l'œuvre du musicien allemand, et l'on peut affirmer que rarement cause meilleure fut servie par d'aussi maladroits défenseurs. Il ne se passait pas de jour que le *Journal de Paris* ne publiât les appréciations les plus ridicules, les critiques ou les éloges les plus outrés, souvent même des insultes grossières à l'adresse de quiconque faisait mine de refuser l'encens au nouveau dieu de la musique.

Chaque production nouvelle de l'auteur d'*Orphée* ou du chantre d'*Orlando* servait de prétexte à une multitude d'écrits de tout genre et de tout format, qui, dès le lendemain, faisaient à grand fracas leur apparition aux devantures des libraires, que des émissaires zélés colportaient un peu partout : dans les salons et les boutiques, sur les quais et les boulevards, à la cour et au cabaret à la mode, jusque dans la ruelle où la beauté en vogue tenait ses audiences galantes.

C'est, pendant cinq années, un débordement d'épigrammes, de pamphlets, de comédies, de lettres, de réponses, de dialogues, de mémoires, de vaudevilles, de quatrains, de satires, de chansons. Quand les raisons bonnes ou mauvaises viennent à manquer, on a recours au langage des halles : « Vous n'êtes que le savetier de Quinault », crie l'abbé Arnaud à Marmontel; « Et vous, le galopin de

Gluck! », riposte l'auteur des *Incas*. Que si la Harpe essaye de mettre les deux champions d'accord, il s'entend, à son tour, traiter de « bâtard, de fantoccini, lâche rimeur tout couvert d'infamie ».

Quiconque soutient le mérite de l'auteur de *Didon* est « un âne », — tout admirateur de la musique nouvelle un « maraud ».

On voit, pour des chansons, les amis se refroidir, les sociétés se diviser, les haines s'allumer; les auteurs de la querelle y perdent la décence, la paix et le fruit qu'ils auraient pu retirer de leur union : c'est la prophétie de Suard qui se réalise [1].

En faisant ici le procès des gluckistes, je n'ai pas l'intention d'amnistier leurs adversaires, dont les répliques virulentes, les traits acérés, les personnalités mordantes remplissaient les colonnes du *Mercure* et du *Journal de littérature*, leurs organes attitrés; mais il faut bien convenir que, dans ce tournoi mémorable de sottises et de violences, la palme resta au bataillon dont le célèbre abbé Arnaud, l'anonyme de Vaugirard, et le bailli du Rollet s'étaient reconnus les chefs. Et quand Suard déclarait « ne pas comprendre comment on pouvait avoir figure humaine en n'aimant pas Gluck » ; — quand l'acteur Larrivée refusait de saluer un homme qui n'appréciait pas les beautés d'*Alceste;* — quand, enfin, le fougueux Arnaud soutenait qu'on pourrait fonder une religion rien qu'avec l'air de Calchas : *Au faîte des grandeurs*... les champions de la musique italienne étaient bien obligés de s'avouer vaincus. Il est difficile, en effet, d'aller plus loin dans la voie de l'exagération et des puérilités.

I

Or, un siècle plus tard, le *Tannhauser* fait sa première apparition en France [2], et voilà la guerre qui se rallume, tout aussi ardente, tout aussi acharnée qu'à l'époque où le bâton de Francœur donnait le signal d'interminables discussions. Seulement la musique italienne est à présent maîtresse de la place, et c'est le continuateur de l'œuvre

[1] Suard., *Petites lettres*.

[2] C'est grâce à la protection dont l'honorait la dauphine Marie-Antoinette, que l'auteur d'*Iphigénie* put forcer les portes de l'Opéra. Quatre-vingt-sept ans après, l'empereur Napoléon III, cédant aux instantes recommandations de Mme la princesse de Metternich, donnait à l'administrateur de l'Académie de musique l'ordre de monter *Tannhauser*. Gluck et Wagner se sont ainsi présentés au public français sous le patronage de deux femmes de goût et d'esprit, dont l'éducation musicale s'était faite en Autriche. Ce n'est pas le fait le moins curieux à relever dans l'histoire de ces réformateurs qui ont, entre eux, tant de points de ressemblance.

de Gluck qui se trouve en butte aux attaques passionnées des descendants de la Harpe et de Marmontel. Aujourd'hui, comme alors, ce sont des littérateurs, moins que cela, des journalistes, qui ont la prétention de protéger la routine contre l'envahissement des idées nouvelles; et R. Wagner serait bien en droit de rééditer à leur adresse la fameuse lettre que l'auteur d'*Armide* écrivait au pédant qui l'avait si furieusement malmené.

Au reste, il n'est rien de changé dans l'ordre et la marche du programme. Les arguments invoqués de part et d'autre sont les mêmes, les injures s'échangent avec non moins d'animosité qu'au bon temps du *Mercure* et du *Journal de Paris;* les calomnies s'entassent et servent de moyens d'attaque, à défaut de bonnes raisons; tout le monde, en un mot, se croit apte à aborder la discussion, à résoudre le problème; et, avec un peu moins de talent que la Harpe, le premier venu peut se vanter « d'en avoir plus appris sur l'art musical, en quelques heures de réflexion, qu'un maître qui l'a cultivé pendant toute sa vie [1] ».

Mêmes erreurs, mêmes exagérations, mêmes préjugés, mêmes dissertations creuses sur un sujet que bien peu, parmi ceux qui le traitent, se sont donné la peine d'approfondir. Le tout assaisonné de moins d'esprit et de plus de méchancetés; car, en ce siècle de naturalisme, le vocabulaire de la polémique s'est enrichi d'une foule d'expressions blessantes : et un Allemand original, M. Wilhelm Tappert, a pu, « dans ses heures d'oisiveté », dresser un *Dictionnaire d'incivilité*, *contenant les expressions grossières*, *méprisantes*, *haineuses et calomnieuses qui ont été employées envers Richard Wagner*, *ses œuvres et ses partisans*, *par ses ennemis et ses insulteurs* [2].

Eh bien, dans cette lutte des formules de convention contre l'art raisonné, dans cette discussion ardente où la critique la plus sérieuse se laisse aller à invoquer, comme décisifs, les arguments les plus étrangers à la cause, le dernier mot de l'intolérance et de l'injure reste aux partisans de la vieille école musicale; et quand on a lu ces diatribes violentes qui visent l'homme, au lieu de s'attaquer à l'œuvre, quand on a parcouru la liste des absurdités mises à l'actif du maître qui se pose en continuateur de la réforme tentée, il y a plus d'un siècle, par l'auteur d'*Iphigénie* et d'*Alceste*, on peut bien avouer, en reprenant le mot de Turgot, que s'il est possible d'admettre l'ancien système, il est difficile, en revanche, de se laisser séduire par ceux qui s'en sont faits les défenseurs et les protagonistes.

La masse du public, qui ne se soucie guère des dissertations

[1] Lettre de Gluck à la Harpe.

[2] Édité à Leipzig, par E. W. Fristzch. 1878.

esthétiques et se garde bien d'approfondir toute question qui lui paraît tant soit peu complexe, s'est depuis longtemps rejetée, en ce qui concerne la musique de Wagner, sur trois ou quatre griefs principaux dont nous allons en quelques mots discuter la valeur.

On reproche donc, par-dessus tout, au compositeur de Munich, les excentricités et les erreurs de sa vie privée, l'injustice des critiques qu'il s'est permis de formuler sur le compte de certains rivaux, enfin sa haine pour la France.

La première de ces accusations n'est vraiment pas sérieuse. Quand je lis la *Nuit d'octobre*, je ne m'inquiète pas de savoir si Musset buvait de l'absinthe ou n'en buvait pas. J'aurais applaudi Paganini et Liszt, en dépit de leur charlatanisme, et peut-être même amnistié le communard Courbet, en faveur du peintre de la *Remise des chevreuils*. Il serait aisé d'accoler à chacune de nos gloires les plus pures le nom d'un des péchés capitaux, et qu'est-ce que cela prouverait en somme?... Les défauts de l'homme m'importent peu; c'est l'artiste seul qui appartient au public, et si les efforts de son génie parviennent à exciter mon admiration, je n'irai pas rechercher si sa vie a été plus ou moins exempte de reproches.

Lorsque j'entends le chœur des *Pèlerins*, le prélude de *Lohengrin*, la ballade du *Vaisseau fantôme*, la prière de *Rienzi* et la marche funèbre du *Crépuscule des dieux*, je ne pense qu'au talent qui a pu enfanter de semblables merveilles, sans me préoccuper autrement de l'être original, disons le mot, grotesque, qui achète par an plusieurs centaines d'aunes de satin, pour s'en faire des robes de chambre. Quel est l'artiste dont la biographie ne révèle quelque excentricité de ce genre? Depuis Hummel, qui se coiffait d'un bonnet de nuit pour diriger l'exécution de son *septuor*, jusqu'à Félicien David, qui revêtit l'habit bleu barbeau des saint-simoniens, et alla chanter sur les hauteurs de Ménilmontant des cantiques à la louange du père Enfantin.

Quant à cette brutalité de caractère dont se sont formalisés à un si haut point les musiciens de l'Opéra, au cours des répétitions du *Tannhauser*, je ne pense pas que le *maestro* qui nous occupe ait quelque chose à envier à Lulli, qui brisait son violon sur la tête d'un exécutant; à Hændel, qui jetait une cantatrice par la fenêtre; à Cherubini, qui entrait dans les classes du conservatoire à la façon du dompteur qui s'introduit dans la cage de ses animaux; à Mendelssohn, qui, au dire de Berlioz, se transformait en « porc-épic sitôt qu'on lui parlait de musique, en sorte qu'on ne savait par où le prendre pour éviter de se blesser »; à Gluck, enfin, qui injuriait à tel point les interprètes de ses œuvres, que ceux-ci pouvaient à peine retenir leurs larmes.

R. Wagner ne s'est pas fait faute, il est encore vrai, de critiquer, dans quelques articles de gazette, les opéras de Meyerbeer, de Rossini, d'Auber, dont la renommée semblait porter ombrage à son incommensurable vanité. Mais ne sait-on pas que la jalousie a été de tout temps le péché mignon des artistes, et que ceux-là même n'en ont pas été exempts qui ont éprouvé constamment les faveurs de la fortune?

Rossini prétend que « la musique de Weber lui donne la colique ». Les succès de Meyerbeer et d'Halévy l'irritent profondément, et quand on lui demande pourquoi il n'a rien produit après *Guillaume Tell:* « J'attends, répond-il, que vos Juifs aient fini leur sabbat! » — Le sabbat, on le devine, c'est *la Juive* et *Robert le Diable*. Weber, de son côté, ne laisse échapper aucune occasion d'insulter l'auteur de *Tancredi*. Mendelssohn traite Berlioz de « caricature sans une étincelle de talent », trouve la musique de Meyerbeer « froide et dénuée de sentiment », et « abandonne *Guillaume Tell* au mauvais goût des Français ». Berlioz appelle Dalayrac un « imbécile » et Bellini un « polisson ». Berton estime que l'auteur de la *Vestale* ne mérite pas la *considération* des vrais artistes. Cherubini et, à sa suite, Boïeldieu et Paër affectent de ne voir qu'un pathos inintelligible dans l'œuvre de Beethoven.

Peut-on imaginer un éreintement plus farouche que celui dont Schumann gratifie l'auteur des *Huguenots*: « Je ne saurais dire, écrit le musicien de Zwickau, l'aversion que m'inspira cette œuvre dans son ensemble. J'avais toutes les peines du monde à vaincre ma répugnance; j'étais fou de rage et de colère. Après plusieurs auditions, je trouvai çà et là quelques pages excusables qui méritaient d'être jugées moins sévèrement, mais mon opinion finale resta la même, et je ne cesserai de répéter à ceux qui osent comparer même de très loin les *Huguenots* à *Fidelio* ou à d'autres œuvres de cette trempe, qu'ils n'entendent rien à la musique. »

Les boutades de Wagner sont bien anodines, si on les compare aux traits venimeux que Schumann décoche, dans la *Nouvelle Gazette musicale*, à tous les génies illustres que nous nous faisons un honneur de respecter.

Et dans des temps plus éloignés ne voit-on pas Gluck dénigrer Mozart; Hændel prétendre sérieusement que « son cuisinier sait mieux l'harmonie que l'auteur d'*Iphigénie* »; Haydn, se borner à voir dans Beethoven un « pianiste de quelque valeur »; et Jean-Jacques Rousseau mettre son *Devin du village* bien au-dessus des opéras de Rameau?

Wagner, on le voit, n'est pas le premier qui soit convaincu d'avoir dénigré ses confrères, et s'il est vrai qu'il a un peu forcé la

note, on avouera aussi que peu de novateurs se sont vus comme lui en butte aux calomnies et à l'injustice. L'exagération dans l'attaque appelle bien un peu, ce me semble, la violence dans la riposte.

Si, d'autre part, l'auteur de *Tannhauser* a refusé aux Français le sens musical, que ceux-ci ont la prétention de posséder dans toute sa plénitude, ne s'est-il pas rencontré dans cette opinion avec Rousseau, qui écrit [1] : « Les Français n'ont pas de musique, et si jamais ils en ont une, c'est tant pis pour eux » ; — avec Grétry, qui affirme [2] que « le Français est celui de tous les peuples qui a reçu de la nature le moins de dispositions pour la musique » ; — avec Berlioz [3], qui appelle les Parisiens « peuple de crapauds, public d'épiciers » ! Et notez bien qu'au moment même où Rousseau, Grétry, Berlioz, les traitaient de la sorte, ces bons Français n'avaient pas assez d'applaudissements pour le *Devin*, pour *Richard Cœur de Lion*, pour l'ouverture des *Francs Juges*. En vérité, voilà de bonnes leçons de patriotisme à donner à un Allemand!

Je ne m'arrêterai pas plus qu'il ne convient à un troisième grief, en apparence beaucoup plus sérieux que tous les autres, puisqu'il semble devoir obstinément fermer à Wagner les théâtres et salles de concerts de ce Paris intelligent qui a pu prendre Offenbach pour une gloire nationale et *Roland à Roncevaux* pour de la musique. En voyant la grande capitale assiégée par les troupes du roi de Prusse, le musicien de Bayreuth s'est souvenu des sifflets du 13 mars 1861, et il s'est vengé platement, lâchement, en Allemand qu'il est, en écrivant un pamphlet qu'il décore du titre pompeux de *Comédie à la manière antique*, et dans laquelle défilent pêle-mêle : le restaurateur Brébant, le directeur de l'Opéra Perrin, le photographe Nadar, Gambetta, Ferry, Jules Favre, Flourens, Rochefort, etc., etc. Loin de moi l'idée de défendre cette épaisse et lourde plaisanterie, ni de mêler à tout ceci l'aigreur d'une discussion politique. Je ferai remarquer, néanmoins, que les attaques contenues dans *Une Capitulation* sont moins dirigées contre la France que contre certaines personnalités du trop célèbre gouvernement de la « Défense nationale » ; cette particularité semblerait expliquer l'opposition acharnée faite aux différentes tentatives de R. Wagner par un certain parti, dont la moindre prétention est d'incarner l'idée de la patrie dans la forme de gouvernement qu'il affectionne.

Ah ! comme c'était un adversaire mille fois plus dangereux ce C.-M. de Weber, dont la muse farouche, redressant les aigles prus-

[1] Lettre sur la musique.
[2] *Mémoires sur la musique,* t. Ier.
[3] Lettres à Ferrand.

siennes abattues par Bonaparte sur les champs d'Iéna et de Friedland, soufflait au cœur de la jeune Allemagne la haine du nom français et conduisait les troupes alliées sous les murs de Paris aux accents belliqueux des *Chasseurs* de Lützow, ou du *Chant de l'épée!* Ce qui n'empêcha pas le *Freischütz* d'avoir, peu de temps après, les honneurs de l'Académie *nationale* de musique, en même temps que le *Don Juan* de Mozart, autre ennemi déclaré de notre pays.

Espérons que la même longanimité s'étendra avant peu à l'œuvre de R. Wagner, et que les Français ne seront plus réduits à aller applaudir à Bruxelles, à Londres ou à Vienne, tels opéras qu'ils se croiraient obligés à siffler chez eux.

II

Je me suis laissé entraîner à m'occuper plus que je ne comptais le faire des accusations dont le maître de l'avenir est l'objet de la part de certaines gens qui se soucient peu d'étudier sa réforme autre part que dans les *Nouvelles à la main* des petits journaux. Aussi bien cette digression ne dépasse pas les bornes que je me suis imposées dans cette étude. Elle m'aidera à mieux établir ce fait : que dans le procès intenté au réformateur de Munich, il n'est pas une seule raison, bonne ou mauvaise, qui n'ait été déjà mise en avant dans des luttes antérieures. La question en est encore au point où l'a laissée la célèbre querelle des gluckistes et des piccinistes; et en ce qui concerne même les plus petits détails de la cause, dans les moindres subtilités de l'argumentation, on peut dire que nul ne peut se vanter d'avoir rien découvert de nouveau.

De toutes les propositions contenues dans les trois ou quatre brochures publiées par Wagner, il n'en est pas de plus faussement interprétée que cette fameuse théorie d'une *Musique de l'avenir*, généralement regardée, grâce à quelques plaisanteries peu ingénieuses, comme la plus ridicule des spéculations.

Nous allons essayer de la réduire à sa véritable expression, et pour cela nous la considérerons au point de vue où s'est placé l'auteur même de l'*Œuvre d'art de l'avenir*. Car, ne l'oublions pas, il y a dans Richard Wagner deux personnalités bien distinctes : le théoricien et le compositeur. Elles demandent à ne pas être confondues; car si le premier entreprend de réformer radicalement, impitoyablement, la musique d'opéra, le second, par contre, ne met en pratique, dans la plupart de ses œuvres musicales, qu'un nombre très restreint des idées qu'il a préconisées dans ses écrits, et n'hésite pas à faire de fréquentes concessions aux préjugés que ses propres théories condamnent.

Ce n'est donc ni dans *Rienzi*, ni dans le *Vaisseau fantôme*, ni dans *Tannhauser*, ni même dans le *Lohengrin*, qu'on peut étudier le système révolutionnaire. Ces œuvres-là, Wagner les condamne, les renie, et ne cesse de les signaler comme des péchés de jeunesse, des fautes échappées à un talent qui cherche encore sa voie.

Tel, Beethoven affectait un profond dédain pour ses premières productions, écrites sous l'influence de l'admiration passionnée qu'il avait vouée à Mozart; et quand on discutait, par hasard, en sa présence, le mérite des derniers quatuors (op. 127, 130, 131, 132, 135) de la *Symphonie avec chœurs*, de la *Messe en ré*, il s'écriait d'un air de triomphe : « Ah! oui, vous vous étonnez, vous ne comprenez pas, parce que cela ne se trouve pas dans un traité de basse fondamentale[1]! » Qui sait si, en ce moment où il faisait si bon marché des doctrines de l'école, l'immortel auteur de *Fidelio* ne dédaignait pas la *sonate pathétique?* N'avons-nous pas vu Rossini se reprocher en termes amers sa carrière italienne[2], et déclarer n'avoir fait jouer *Tancredi* que pour aider de quelques paoli le pauvre ménage du trompette de Pesaro? *Les Diamants de la couronne* ont-ils rien de commun avec le *Séjour militaire?* Verdi n'a-t-il pas mis tout son soin à faire oublier dans *Aïda* et la messe de *Requiem*, les cavatines de *Nabuco* et les strette d'*I Lombardi ?* Il n'est pas rare de voir les productions des maîtres présenter des traces de semblables évolutions, et cette particularité vient fortifier le raisonnement de ceux qui admettent la *perfectibilité indéfinie* de la musique, et en appellent à la postérité de l'indifférence ou de l'hostilité de leurs contemporains.

La musique, on le sait, se distingue de la peinture, de la sculpture, de la poésie, en ce qu'elle ne revêt aucune des formes précises de ces différents arts, et qu'elle se meut librement dans le domaine illimité de l'imagination. La sculpture et la peinture ne s'adressent qu'aux regards, et les sensations qu'elles font naîtres s'évanouissent rapidement. La poésie, pour exercer son charme, emploie des pensées délicates, des comparaisons hardies, d'adroites recherches de style. Mais dans ses conceptions les plus audacieuses, le poète, comme le peintre, comme le sculpteur, est invinciblement astreint à des convenances relatives, et ne peut dépasser un certain nombre d'idées principales qui toutes ont un rapport plus ou moins direct avec les manifestations de la vie réelle. Mettez l'homme le plus ignorant, le paysan le moins dégrossi, en présence d'un paysage de Ruysdaël, de Poussin ou de Diaz; il reconnaîtra tout de suite les arbres

[1] Fétis.
[2] *Rossini*, par H. Blaze de Bury.

qui poussent dans son champ, les sites qu'il a admirés au cours de ses promenades; et même dans les groupes les plus mythologiques de Coustou ou de Pradier, il saisira aisément l'analogie existant entre les nymphes de marbre et la femme qui a servi de modèle à l'artiste. Conduisez-le ensuite au théâtre et faites-lui entendre *Andromaque* ou *Amphitryon.* Les intentions de Racine et de Molière lui échapperont peut-être, mais, à coup sûr, il se rendra compte — dans la mesure de son jugement — de l'action scénique qui est développée devant lui; et, sans pouvoir apprécier le génie du poète, il versera pourtant des larmes en assistant aux douleurs de l'infortunée mère d'Astyanax, et rira de bon cœur à la discussion si amusante de Sosie avec Cléanthis, sa difficile épouse.

Il n'en est pas ainsi pour la musique. Autant de caractères divers, autant d'appréciations différentes, autant de « calculs secrets que l'âme, selon l'expression de Leibnitz, opère sans s'en apercevoir ». En écoutant une symphonie de Beethoven, celui-ci sera vivement impressionné, celui-là demeurera insensible. Telle œuvre conspuée au delà des Alpes sera considérée comme un chef-d'œuvre de l'autre côté du Rhin. Et cela, parce que l'art dont nous nous occupons s'exprime invariablement dans un langage de convention que chacun est libre d'interpréter en raison de son organisation particulière et du degré relatif de son éducation artistique. Voilà pourquoi Gluck sera obligé de remanier complètement l'*Alceste* italienne pour la faire jouer à Paris; voilà pourquoi Rossini et, après lui, Verdi se livreront à un travail analogue, le premier, pour *Mosè*, le second, pour *I Lombardi*, devenus, grâce à ces changements, le *Moïse* et la *Jérusalem* que nous connaissons.

Etendons maintenant à la généralité ces phénomènes d'évolution que nous avons remarqués dans la manière de certains compositeurs. Le raisonnement par induction nous sert ici à merveille, et aboutit à cette conclusion que, plus qu'aucun art, la musique se ressent d'influences multiples dues aux milieux dans lesquels elle se développe. Elle se modifie, se perfectionne, se transforme en même temps que le goût s'épure, que les habitudes changent, que les préjugés disparaissent, que de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations, suscitent des découvertes nouvelles.

Nous la voyons, au temps des luttes scolastiques, enserrée dans les formes arides et sévères du *déchant* et du *canon*, — ces dignes frères du syllogisme; — puis, elle devient solennelle, guindée, majestueuse, pour plaire au monarque qui a le talent d'imprimer à toutes choses le cachet du siècle dont il est l'immortel inspirateur. Sous Louis XV, elle se fait mignonne, doucereuse, se voue à la mièvrerie, s'enjolive d'une foule de traits légers et gracieux, et se glisse

en badinant jusque dans les hymnes sacrées de l'Église. Vient ensuite la révolution qui abat les perruques, déchire les saintes de Mignard, brise les angelots de Bernus, fait saluer son avènement par les roulements de tambour de Santerre et le crépitement des fusillades de Valmy. La musique suit le mouvement. Aux accords de musette, aux airs langoureux, aux tendres madrigaux, succèdent les éclats de trompette, les chants de victoire, les odes à la liberté, les hymnes à la Raison, entonnés par des bandes de mille chanteurs, sous la direction de Gossec ou de Catel.

Avec le premier Empire tout devient froid, gris, roide, boursouflé, solennellement ennuyeux. C'est le temps des peintures de David, des tragédies de Ducis et des cantates de Lesueur. Après avoir successivement endossé la robe de docteur, l'habit à la française et la carmagnole, la musique se pavane dans l'habit vert à palmes d'or, se coiffe du chapeau à plumes, ceint l'épée à garde d'acier, et devient personnage officiel. Enfin, à une époque où le souffle révolutionnaire passe dans tous les cœurs, échauffe toutes les imaginations et renverse toutes les croyances, l'artiste s'affranchit volontiers des règles, des traditions et des convenances. Les entreprises les plus audacieuses, les théories les plus invraisemblables ne tardent pas à être imitées, souvent même exagérées. Un pangermanisme mal entendu travaille à abattre les frontières, à confondre les genres, à amalgamer les styles : c'est un nouvel édifice de Babel qui se fonde, et peut-être, hélas ! une nouvelle confusion de langues qui se prépare. On voit donc que la musique subit une foule d'influences, qui, sans porter atteinte à sa beauté absolue, ne laissent pas d'altérer sensiblement les formes sous lesquelles elle se manifeste à nous. C'est par conséquent, je le répète, un art d'émotions et de pensées, qui peut vieillir, disparaître, rajeunir, suivre, en un mot, les variations de l'esprit humain et se plier à tous les caprices de la mode.

Si, pourtant, nous parcourons son histoire, nous voyons que ceux-là qui ont eu la hardiesse de penser autrement qu'on ne pensait avant eux, ceux-là qui ont dénoncé les erreurs ou proclamé les grandes découvertes ont été honnis, méconnus, injuriés, depuis Philoxène, blâmé par les philosophes de son temps pour avoir essayé d'intervertir les *modes*, jusqu'à Richard Wagner, regardé comme un fou pour avoir osé porter la main sur le drame lyrique tel qu'on le comprend depuis Cambert et Lulli. Dans tous les temps, chez tous les peuples, la routine, « ce magasin de contre-sens » comme dit Rousseau, la routine s'est constamment mise en travers des idées neuves et généreuses. L'abbé Arnaud rapporte [1] qu'en

[1] Lettre à M. le comte de Caylus.

1571 quelques musiciens demandèrent l'autorisation d'établir une académie de leur art. La musique, telle qu'ils l'entendaient, était un mélange de diatonique, de chromatique et d'enharmonique, de sorte qu'elle parcourait plusieurs modes dans le même sujet. C'était là, comme on le voit, une violation manifeste des doctrines de Platon et d'Aristote; aussi les membres du parlement, délégués pour examiner la requête, la repoussèrent à l'unanimité, et proscrivirent l'innovation comme tendant à jeter le désordre dans l'art!

Lorsque Monteverde, au dix-septième siècle, établit les fondements d'une tonalité nouvelle, en employant des dissonances naturelles, ne fut-il pas l'objet d'attaques furieuses de la part des vieux maîtres qui n'admettent que les harmonies consonnantes? — Celui qui, pour la première fois, a tenté de moduler du ton de *fa* naturel en celui de *ré bémol* n'a-t-il pas été considéré comme un novateur dangereux? — Quand Rameau porte l'ordre et la lumière dans les principes jusqu'alors diffus et compliqués de la musique, au moyen de sa découverte magnifique de la basse fondamentale — la seule chose, d'après Beethoven, qui, après l'idée de la Divinité, ne saurait être discutée — de combien d'injures, de sarcasmes, de traits envenimés n'est-il pas accablé! On l'appelle « distillateur d'accords baroques », « faiseur d'opéras bourrus », Iroquois, Hottentot! que sais-je! Et Grétry, le bon et doux Grétry, l'auteur de *Colinette* et de *Zelmire*, ne raconte-t-il pas dans ses mémoires qu'il fut considéré comme un révolutionnaire, quand il voulut transporter la comédie lyrique à l'Opéra! ne s'est-il pas rencontré un obscur pédant [1] qui a traité la *symphonie héroïque* de *contraire aux bonnes mœurs!* Rappelez-vous l'indignation que souleva au sein de l'Institut l'audace d'Auber faisant éclater, au début de son ouverture de la *Muette*, un foudroyant accord de septième diminuée! En vérité, ces hardiesses ont été rapidement dépassées, et nous avons pu entendre dans un ouvrage récent une mélodie développée un certain temps dans le ton de *fa dièze mineur*, tandis que l'orchestre joue obstinément en *la*.

Je ne parlerai que pour mémoire des humiliations, des déboires, des insultes de tout genre qu'eut à endurer H. Berlioz. Voilà pourtant un musicien dont l'œuvre fut en son temps regardée comme atroce, barbare, inexécutable. Aujourd'hui le public acclame la *Damnation de Faust* et n'a pas assez d'applaudissements pour les moindres productions du chantre d'*Harold* et d'*Énée*.

Combien d'exemples de ce genre nous apprennent à nous défier des jugements du jour et à attendre ceux du temps!

[1] Denis Weber, directeur du conservatoire de Prague.

Or quelle est la pensée qui a pu soutenir le courage de ces illustres novateurs dédaignés de leurs contemporains, combattus au nom de la routine, sinon que leur génie serait, en dernière analyse, apprécié à sa valeur, grâce à cette marche lente, mais sûre, que suit l'esprit humain dans la voie du progrès? Lorsque Grétry trace, dans son *Essai sur la musique*, un plan de réforme qui ne saurait être rejeté par les partisans les plus exclusifs des idées modernes, n'avoue-t-il pas humblement qu'il fonde toutes ses espérances sur « Dieu et le temps ? » Et à une époque où l'opéra n'est qu'un tissu d'invraisemblances, un ramassis d'airs empreints de la plus désespérante banalité, de détails hors de situation, de hors-d'œuvre ridicules inventés uniquement pour le triomphe du virtuose, ne se trouve-t-il quelques esprits perspicaces qui rêvent pour le drame lyrique des destinées plus nobles, et désespèrent en même temps de voir accueillir par un public ignorant et routinier les réformes qu'ils proposent ? « Peut-être, écrit Framery [1], qu'UN JOUR notre nation qui marche lentement dans la carrière des arts, mais qui finit toujours par arriver au but plus sûrement que toute autre, sentira mieux le prix de cette unité, sur laquelle elle se montre aujourd'hui si indifférente ! »

Wagner, à son tour, a pensé « que la situation subordonnée du théâtre dans notre vie publique ne lui permettait pas de croire que son idéal pût arriver actuellement à une réalisation complète [2] ». Et il s'est dit : dans dix ans, dans vingt ans, dans un demi-siècle peut-être, le public reviendra au culte de l'art sérieux ; peu à peu les anciens usages disparaîtront, les théories qu'on repousse aujourd'hui seront, grâce « à Dieu et au temps », reconnues justes et dignes de satisfaire les gens de goût. Le drame lyrique, tel que je le conçois, succédera à l'opéra italien, de même que le système de Morse a fait oublier les frères Chappe, de même que la lumière oxydrique doit forcément détrôner la chandelle

Croyez-vous que les merveilles du *Prophète* ou de l'*Étoile du Nord* eussent été appréciées à leur valeur par ce public qu'effarouchaient déjà les audaces de Gluck? « Il y a gros à parier, écrivait Bachaumont [3], que le chef-d'œuvre prétendu (*Alceste*) de M. Gluck ne prendra pas dans ce pays-ci. » — « Tout beau, répliquait l'Orphée allemand, si ma musique ne prend pas aux premières représentations, elle prendra aux dernières ; si ce n'est cette année, ce sera l'année prochaine, ce sera dans dix ans, parce que c'est la

[1] *Encyclopédie.*
[2] *L'Œuvre d'art de l'avenir.*
[3] *Mémoires secrets,* t. IX, p. 136.

musique la plus analogue à la nature, et je n'en connais pas de plus vraie [1]. »

Et voilà réduite à son expression exacte cette théorie de la musique de l'avenir, qui, si elle froisse notre vanité, ne peut manquer de flatter singulièrement l'amour-propre de nos descendants.

Si maintenant j'examine ce que peut avoir de neuf le reproche fait communément à Wagner d'abuser des sonorités de l'orchestre et de torturer le gosier des chanteurs, soit en écrivant les parties au-dessus du registre normal, soit en forçant trop souvent les voix à dominer le fracas des instruments de cuivre, je remarque que, ici encore, les détracteurs de Wagner n'ont pas le mérite de l'invention. « Il semble, dit Grétry, que depuis la prise de la Bastille il soit impossible de faire de la musique autrement qu'à coups de canon. » — Et il ajoute : « La musique de Gluck est belle, mais elle a le tort d'être souvent au delà des forces humaines, quant aux voix. Une voix seule ne luttera jamais sans risques contre quatre-vingts ou cent instruments qui jouent, qui frappent, qui sonnent de toutes leurs forces [2]. » L'auteur de l'*Essai sur les révolutions de la musique* [3] avoue, lui aussi, « que personne n'a fait bruire les trompes, ronfler les cordes et mugir les voix comme l'Orphée allemand ». Ne croirait-on pas lire l'appréciation de M. Scudo sur *Tannhauser?* Et notez bien que l'écrivain des *Mémoires* avoue tout le premier que « la musique bruyante a toujours réussi en France » ; à telles enseignes que Traetta, assourdi par le bruit de l'orchestre de Gluck, déclarait que « les Français possèdent des oreilles de corne » (*I Francesi hanno le orecchie di corno*). — Caraccioli les croit simplement « doublées en maroquin [4] ». N'oublions pas, enfin, que les piccinistes logeaient plaisamment leurs adversaires à Paris, dans la « rue des Grands-Hurleurs ».

Marmontel signale le même abus dans un pamphlet [5] qui met une chanteuse aux prises avec l'administrateur de l'Opéra.

> Et mes poumons ? demande Rosalie [6].
> — Soyez tranquille, ils vous seront payés ;
> Sur mon état ils seront employés.
> — Rien n'est plus juste, et la règle établie

[1] *Journal de Paris*, 24 août 1788.
[2] *Mémoires sur la musique*, t. II.
[3] Marmontel.
[4] La Harpe, *Correspondance littéraire*.
[5] *Polymnie*.
[6] Mlle Levasseur, dite Rosalie, cantatrice célèbre, qui créa le rôle d'Alceste. C'est dans sa maison que Gluck était logé.

Veut qu'en dépense on porte à l'Opéra
Tous les chanteurs que Monsieur crèvera.

Plus loin, le chantre d'*Orlando* raconte que :

Il (Gluck) fit hurler la reine Clytemnestre,
Il fit ronfler l'infatigable orchestre.
Du *Coin du roi* les antiques dormeurs
Se sont émus à ces longues clameurs ;
Et le parterre éveillé d'un long somme
Dans un grand bruit crut voir l'art d'un grand homme.

Rapprochez de ce dernier trait l'épigramme inspirée probablement à quelques musiciens de l'Opéra pendant une représentation de *Castor et Pollux*.

Si le difficile est le beau,
C'est un grand homme que Rameau.
Mais si le beau, par aventure,
N'était que la simple nature,
Le petit homme que Rameau !

Il est évident que la musique de Rameau dut paraître très difficile aux violonistes qui conservaient leurs gants pour jouer les petits ballets de Lulli; et, sans aller si loin, je suppose que l'ouverture de *Guillaume Tell* a dû paraître indéchiffrable à la plupart des virtuoses habitués aux accompagnements si peu recherchés de *Montano* et de *Lucile*. Mais il ne faut pas perdre de vue que les acteurs et les instrumentistes doivent être dressés uniquement dans le but de faire valoir la musique, et que celle-ci a un rôle plus relevé que de satisfaire les exigences et les caprices de tel ou tel virtuose en vogue. L'orchestre, d'autre part, est chargé, dans le nouveau drame lyrique, de peindre les situations, de dessiner les caractères, de souligner, pour ainsi dire, les moindres détails de l'action scénique, en sorte que le compositeur est excusable de multiplier les difficultés d'interprétation dans certains cas où la nécessité de l'expression musicale le commande. Nous n'avons donc plus à faire, on le comprend, à cet orchestre de l'Opéra, si plaisamment comparé par Mercier à « *un vieux coche traîné par des chevaux étiques, et conduit par un sourd de naissance*[1] ».

Mais ce n'est pas tout. On accuse Wagner de supprimer les duos, les ensembles, les chœurs, en haine de la *convention* qui, selon la

[1] *Tableau de Paris.*

nouvelle doctrine, doit être à tout jamais bannie de l'Opéra. Sans m'arrêter à discuter la valeur d'une telle assertion, je m'aperçois qu'une critique analogue fut adressée, il y a cent ans et plus, à l'auteur d'*Alceste*. « Il fut décidé, dit la Harpe [1] en parlant des gluckistes, qu'on pouvait se passer d'airs ; que c'était même le mieux, toujours à cause de la nature, qui ne veut pas qu'on chante si bien dans la passion. » Et dans un autre passage : « Il n'est point vrai que les airs dramatiques, les duos, les trios de situation, refroidissent le drame et ralentissent l'action [2]. »

Je me demande, dès lors, pourquoi, un peu plus loin, le docte littérateur prétend qu' « il n'est nullement convenable à la dignité des deux héros d'*Iphigénie* de chanter ensemble » : opinion déjà avancée, d'ailleurs, dans la *Lettre sur Omphale :* « Les duos sont hors de nature, — écrit M. de Grimm, — car rien n'est moins naturel que de voir deux personnes se parler à la fois durant un certain temps, soit pour dire la même chose, soit pour se contredire, sans jamais s'écouter ni se répondre. *Or le meilleur moyen de sauver cette absurdité, c'est de traiter le plus souvent le duo en dialogue* [3]. »

On ne s'attendait guère à voir la facture particulière à *Tristan et Iseult*, prévue, approuvée, conseillée par l'auteur du *Petit prophète!*

Wagner, dit-on encore, manque d'inspiration et croit à tort que l'on peut remplacer la mélodie par les recherches des accompagnements. L'auteur d'*Orphée* s'est également vu reprocher de « réparer le défaut de chant par sa profonde connaissance de l'harmonie et des effets qu'on peut en tirer [4] ». Marmontel écrivait sur le même sujet : « Avec un orchestre bruyant et gémissant, avec des sons de voix déchirants ou terribles, croirons-nous posséder la musique théâtrale par excellence? L'Opéra sera-t-il privé des charmes de la mélodie [5]? » Quelques années auparavant, un certain abbé Desfontaines avait accusé Rameau de « sacrifier les plaisirs de l'oreille à de vaines spéculations harmoniques » [6].

Ce n'est donc pas la première fois que l'on en veut à un musicien de transporter, comme l'a dit quelqu'un, la statue dans l'orchestre et le socle sur la scène ; et, en cela comme en tout le reste, les détracteurs de *Lohengrin*, de *Tristan*, de *Tannhauser*, ne font que rééditer les vieilles incriminations soulevées par l'épître dédicatoire d'*Alceste*.

[1] *Journal de littérature.*
[2] *Journal de politique et de littérature.*
[3] *Lettre sur Omphale.*
[4] *Journal de littérature.*
[5] *Essai sur les révolutions de la musique.*
[6] Fétis, *Biographie universelle.*

« La cadence, monsieur, que faites-vous de la cadence »? s'écriait l'interlocuteur de l'abbé Arnaud [1]. — La *cavatina!* rendez-nous *la dolce cavatina!* répètent les admirateurs de Bellini et de Donizetti. Les *dilettanti* de l'Académie de musique n'ont peut-être sifflé si vigoureusement *Tannhauser* que parce que le compositeur n'avait pas cru devoir y intercaler un ballet. — N'avons-nous pas vu Vestris condamner *Iphigénie* pour cela seul que l'ouvrage ne contenait pas la moindre *gavotte* [2] ?

Il serait aisé de poursuivre ce curieux rapprochement et de signaler l'analogie constante qui existe entre les différentes critiques dirigées à cent ans d'intervalle contre les deux grands révolutionnaires de la musique. On a fait à Wagner un crime d'être sorti de la voie tracée par ses devanciers. Comme si Meyerbeer et Rossini s'étaient souciés de copier la manière de Rameau ou de Campra! comme si les opéras-comiques de Grétry avaient quelques points de commun avec les *pastorales* d'Emilio Cavaliere? Autre temps, autres mœurs, autre musique. Pouvons-nous comprendre aujourd'hui que les soldats du grand Condé soient montés à l'assaut, excités par des airs de violon? Éprouvons-nous une forte émotion en écoutant cette douce musique de Monsigny, qui fit couler tant de larmes des yeux de nos belles grand'mères? Les opéras de Cherubini, de Salieri, de Berton, soulevaient, au commencement de ce siècle, des transports d'enthousiasme. Quel est celui de nos théâtres qui entreprendrait de monter à nouveau *Lodoïska*, *les Danaïdes* ou *Montano et Stéphanie?*

Ita verborum vetus interit ætas.

Les formules musicales ne sont pas plus éternelles que les expressions littéraires.

Un soir qu'on jouait, à l'Opéra, le *Devin du village* — c'était, je crois, dans les dernières années de la Restauration, — l'actrice chargée du rôle de Colette vit tout à coup tomber à ses pieds, en manière de bouquet, une de ces énormes perruques poudrées, frisées, martelées qui donnaient aux chefs de Géronte et de don Bartholo un aspect si vénérable. On comprit l'allusion; et Berlioz, qui raconte le fait dans ses *Mémoires*, ajoute que l'œuvre de J.-J. Rousseau parut ce soir-là sur l'affiche pour la dernière fois.

Le plus grand tort de Wagner est d'avoir eu, à sa suite, un certain nombre de partisans trop zélés qui ont abusé, on peut le dire, du *coup de la perruque*. Le public s'est fâché, — c'était son droit;

[1] *La Soirée perdue.*
[2] *Correspondance secrète,* t. Ier.

— mais il a voulu faire remonter au maître la responsabilité des sottises de quelques disciples, et voilà l'erreur.

Il n'est pas rare de voir l'exagération compromettre les idées les plus justes, les innovations les plus heureuses.

Il est exact que le système du maître de Bayreuth présente des erreurs nombreuses, des réformes irréalisables, je dirai même des côtés ridicules ; mais, quel que soit l'avenir qui lui est destiné, on peut dire qu'il a fixé les lois de l'expression musicale et des convenances réciproques du poème et de la musique, sans lesquelles le drame lyrique ne saurait satisfaire les gens de goût. Admettons que toutes ces questions aient déjà appelé l'attention de Rousseau, de Gluck, de Beethoven. Il y a beau temps que Gœthe a expliqué le procédé.

— *Wer was dummes, wer was kluges denken*
Das nicht die Vorwelt schon gedacht,[1] —

fait sentencieusement observer au jeune bachelier Méphistophélès ratiocinant dans le fauteuil du docteur Faust.

Si étrange que puisse paraître une découverte, si neuve qu'apparaisse une idée, soyez bien sûr que les germes en existaient dans quelque ouvrage du passé. Il est bien difficile de faire du nouveau, et c'est encore se créer des droits au respect de la postérité que de mettre les vieilles théories en relief, de les analyser, de les rajeunir à propos, et de leur valoir ainsi un triomphe définitif.

Eugène de Bricqueville.

[1] *Faust.*

L'INSTITUTRICE LAÏQUE[1]

Le Sénat conservait toujours l'une de ces illustrations les moins connues. Malgré tous les augures contraires, le sénateur dont Vaudremont guettait l'héritage se maintenait en vie; ses poumons endoloris, ses rhumatismes anciens, sa constitution débile, avaient déjoué tous les calculs. Pendant l'hiver on le croyait mourant, le printemps l'avait trouvé malade encore, l'été l'avait remis, mais la chute des feuilles pouvait lui être fatale, et les ambitions restaient en éveil.

Le général avait dû, par conséquent, continuer son rôle de candidat en expectative; il était allé un peu plus souvent à la préfecture. Il avait légèrement accentué ses votes au conseil général. On prétendait même que le nouveau journal républicain qui venait d'apparaître et qui atténuait les notes discordantes de la feuille écarlate commanditée par Borneau, trouvait en lui un banquier généreux; il est du moins certain que, ne voulant pas se laisser distancer par son rival, il dépensa 500 francs pour faire tirer du haut de la mairie, le jour de la fête du 14 juillet, un feu d'artifice dont les fusées furent vues de dix lieues à la ronde.

Il suivait le courant et ne pensait plus aux sœurs.

A la fin d'août, elles étaient parties séparément et silencieusement. L'école avait été fermée pendant les vacances. Le silence s'était fait sur la grande question de la laïcisation, et le conseil municipal avait voté les fonds nécessaires pour transformer l'enseignement.

Vaudremont s'était résigné à tout préparer pour qu'à la rentrée cette transformation fût faite. L'inspecteur d'académie qui, dans chaque département, tient entre ses mains tout le personnel enseignant, avait promis de lui donner une institutrice d'élite : rien ne devait donc troubler la métamorphose. Il la laissait accomplir sans y apporter ni entraves ni entrain, mais comme une nécessité fatale. Sa tante elle-même avait semblé s'y soumettre.

Elle était partie pour Paris peu de temps après le vote du mois

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 août 1881.

de janvier. Elle était revenue au Voucoux en été; puis en juillet, elle était allée aux bains de mer. Souvent elle avait lancé de son côté quelques traits mordants; Mme de Léré l'avait bien encore taquiné, cependant un sorte de trêve lui était accordée par toutes deux, et il en avait profité.

La trêve était rompue aujourd'hui.

La baronne et sa fille étaient revenues inopinément de Dieppe, sans le prévenir; et, tout à coup, le jour même de leur retour, l'affiche bleue annonçant l'ouverture d'une école libre lui apprenait qu'elles l'avaient joué par leur silence, qu'elles avaient endormi sa vigilance et que, désormais, il fallait qu'il comptât avec elles. Comme il était homme d'esprit, il ne put méconnaître que le tour était bien joué; mais comme il était homme avant tout, son amour-propre fut blessé, et il comprit qu'il devait se tenir sur la défensive.

Mme des Ormes avait si bien pris ses mesures, que rien de ses projets n'avait transpiré et que la surprise fut générale. Il y avait quelque chose de comique dans l'ahurissement de l'autorité municipale et des amis de Borneau. Le populaire, qui est frondeur et gouailleur, s'en aperçut vite; et le groupe de causeurs et de curieux qui s'était formé devant la mairie approuvait l'idée de la concurrence, parce qu'il entrevoyait l'amusement et les péripéties d'une lutte. On n'épargnait pas les quolibets au général, et les plus radicaux n'étaient pas les derniers à rire.

Il ne voulut pas cependant laisser percer sa mauvaise humeur ; le soir venu, il alla au château pour faire, selon l'expression vulgaire, « contre mauvaise fortune bon cœur ».

Quand il entra, la baronne était étendue sur une causeuse dans le grand salon aux boiseries blanches : les fenêtres étaient encore ouvertes et deux bougies enfermées dans des globes concentraient sur elle toute la lumière. Pendant que sa fille restait assise dans le coin le plus obscur, elle décachetait des lettres entassées sur une coupe devant elle, déchirait les unes, mettait les autres de côté, et procédait avec la régularité et la rapidité du mouvement d'un fonctionnaire qui ouvre son courrier.

— J'étais sûre que nous te verrions, Frédéric, dit-elle, et je te remercie d'être venu. C'est noble et généreux de ta part!

Vaudremont ne s'attendait pas à cet accueil : il croyait que sa tante ne lui parlerait pas des écoles et le laisserait aborder lui-même la question; mais il ne fut pas démonté et répondit sur le même ton :

— Votre retour m'a surpris et charmé, ma tante, et j'avais hâte de savoir comment vous alliez.

— Ça va très bien. La maison qu'on nous avait retenue à Dieppe

est inhabitable : on voit la mer de côté. Il faut loucher ou se donner un torticolis pour apercevoir une pauvre petite vague, et au bout de huit jours j'en avais assez. Figure-toi que Lucile elle-même voulait revenir, et que pour la première fois nous nous sommes trouvées d'accord : cela t'étonne, mais nous vieillissons, mon neveu, et nos angles disparaissent.

— C'est vrai, dit en riant Lucile qui tendait la main à Vaudremont; quand j'ai revu le Voucoux, j'ai trouvé qu'il était bien inutile de nous fatiguer à aller là-bas, et que nous avions ici plus de tranquillité et, pour ma mère, un air aussi bon.

— Cela vous apprendra à avoir des goûts fidèles : on cherche le mieux et on revient toujours au point de départ.

— Sois béni, mon neveu, pour cette sentence digne d'un mathématicien et d'un philosophe; tu me rassures et tu me consoles.

— Vous consoler, ma tante, et pourquoi ?

— Parce que je vois que tu ne cherches pas le mieux.

— Vous voulez dire le progrès, ma tante...

— Tu me concèdes que le mieux n'est pas le progrès, nous sommes d'accord. Embrassons-nous, mon neveu.

— Dès qu'il s'agit de votre santé, je cherche le mieux, quel que soit le nom que vous lui donniez.

— Et dès qu'il s'agit de nos écoles tu cherches le progrès, quel que soit le mal qu'il peut faire.

— Je vous prends à témoin, Lucile, dit gaiement Vaudremont; c'est votre mère qui ouvre le feu !

— Mais, malheureux, tu choisis mal tes alliés ! c'est Lucile qui t'a déclaré la guerre; c'est Lucile qui veut te faire concurrence; c'est Lucile qui crée l'école libre et je te dénonce le comité des mères de famille comme étant composé d'une seule et unique personne : Lucile ! Elle pourrait être mère de famille, mais grâce à Dieu, il n'en est rien !

— Je vois maintenant pourquoi vous êtes revenues toutes deux ! Vous aviez préparé votre plan et vous arrivez pour assister à ma défaite ?...

— Tu te trompes encore. Nous n'avons pas de plan, mais nous avons eu une inspiration. Tels les grands capitaines... mon neveu.

— Prenez garde, ma tante, vous vous associez tellement à ma cousine, que je vous vois déjà deux dans votre comité.

— Deux ! il croit que nous ne sommes que deux ! Le comité se compose d'une seule personne, il est vrai, mais derrière elle, derrière nous, si tu veux, car je ne puis pas laisser cette enfant aller toute seule, dit en riant Mme des Ormes, il y a une force à laquelle tu ne songes pas.

— Et cette force, c'est...

— C'est l'opposition, mon neveu. Nous sommes l'opposition dans ta monarchie qui n'a rien de constitutionnel, je t'en préviens, et nous aurons pour nous tous les mécontents. Voilà le plan, je te le dévoile loyalement, puisque tu tiens au mot, et je vais te raconter comment l'inspiration nous est venue. Le lendemain de notre arrivée à Dieppe, Lucile a eu la fantaisie de faire une promenade en voiture découverte : j'étais sûre qu'il pleuvrait. Nous allions devant nous et je ne sais où le cocher nous menait quand le ciel devint noir, le vent s'éleva : c'était l'averse que j'avais pressentie. Lucile ne voulut pas me couvrir comme Paul fut abritée par Virginie, et il nous fallut tout simplement demander asile à un menuisier. Tu ne peux t'imaginer, mon neveu, comme ces Normands travaillent bien le sapin! Il y avait dans cette boutique des bancs et des tables d'école en bois vernis d'un modèle charmant, d'un goût exquis, d'un dessin d'une pureté!... Enfin l'inspiration nous est arrivée avec la pluie, et nous avons calculé que nous aurions bien quarante filles qui viendraient à la concurrence. — Ne te plains pas! je te laisse deux demi-douzaines de gamines! — nous avons songé que, sous ton administration paternelle et éclairée, la population augmenterait et nous avons commandé quinze bancs et quinze tables. Notez bien, mon neveu, qu'il y aura quatre enfants par table! Et puis Lucile a fait faire deux chaires, toujours en sapin, qui sont des merveilles... mais le soleil était revenu, et en retournant à Dieppe, nous nous sommes trouvées très embarrassées de nos acquisitions et de notre commande. Que veux-tu, l'inspiration a parfois des défaillances! Où mettrions-nous les bancs et les tables et les chaises? Où mettrions-nous les classes? Le comité a réfléchi; il a délibéré longuement et enfin la décision a été prise. Il a été décidé que la vieille orangerie serait transformée en école : j'ai voulu que les jeunes administrées de mon neveu fussent élevées là ou poussait l'emblème de la virginité, et j'ai cru que cette pensée délicate et classique ne te laisserait pas insensible. Tout le reste est l'œuvre de Lucile, je lui en laisse la responsabilité et la gloire. Elle a écrit à mon architecte, elle a exigé que tout fût fait en vingt-quatre heures; elle lui a dit d'envoyer des ouvriers de Paris en aussi grand nombre qu'il le faudrait; elle a tout commandé et il me semble qu'elle a été comprise et obéie.

— Je vois bien l'école, ma tante, mais je ne vois pas l'institutrice?

Mme des Ormes joignit les mains, parut stupéfaite de la question, et sonna.

— Apportez une lampe, dit-elle à son vieux valet de chambre.

Quoique bien habitué aux façons de sa tante, Vaudremont fut surpris et la regarda à son tour avec étonnement.

— Viens t'asseoir près de moi, Lucile, reprit-elle gravement. Le moment solennel est venu, et il ne faut rien perdre du jeu de sa physionomie. Il faut le contempler bien en face... Tu me parles d'institutrice ! mon neveu, le comité des mères de familles te ramène les anciennes sœurs : tu reverras la sœur Félicité avec son parapluie bleu, la sœur Vincent qui chante faux, la sœur Joseph qui va au marché avec un si gros pannier. Nous te les ramenons toutes les trois, et elles étrenneront nos bancs et nos chaires en sapin de Norvège. Es-tu content ?

Vaudremont ne put dissimuler l'impression que lui causait cette nouvelle, et Mme des Ormes mit ses lunettes pour le regarder.

— C'est prodigieux, Frédéric, comme tu ressembles à feu Nicolas Pawlowitch, ancien empereur de toutes les Russies ! Je te l'ai toujours dit, mais, ce soir, la ressemblance est singulière, surprenante, terrifiante ! En 1846, j'étais au bal de la cour, lorsqu'on annonça au czar que la Pologne venait de se révolter... Pourquoi ouvres-tu ainsi les yeux devant ta vieille tante ! tu connais bien la Pologne, mon neveu !... les redingotes à brandebourgs, Poniatowski, *finis Poloniæ !* Il faudra que tes enfants sachent tout cela avec l'enseignement nouveau !... Eh bien, donc, en 1846, le czar, voulant rester impassible et continuer le quadrille dans lequel il figurait, eut un froncement des sourcils que tu as reproduit merveilleusement tout à l'heure et un tremblement dans les ailes du nez que je n'ai jamais revu sur une autre tête humaine que la tienne. Cela te reprend ! cesse, je t'en conjure ! Retiens-toi ! Tu me fais penser à la Sibérie !

Vaudremont et Lucile se mirent à rire, et Mme des Ormes avait ramené la conversation sur ce ton railleur qu'elle aimait. Toutefois, son neveu lui répondit avec un peu d'émotion.

— Vous savez que j'avais vu partir les sœurs avec chagrin, mais je vous avoue que je les vois revenir avec déplaisir. C'est trop de deux écoles dans un village, et vous allez mettre le feu au Voucoux.

— Et tes pompiers ! Voilà huit ans que tu m'as fait leur donner une pompe aspirante et refoulante, comme celle de ton ministre, M. Constans ! Elle porte mon nom : « la Joséphine », ce qui a été une galanterie de ta part. Éteins les feux que nous allons allumer !

— Ma tante, vous plaisantez toujours, mais croyez-vous qu'il soit bien sage de jouer avec l'éducation des enfants et d'exciter les passions dans un moment comme celui-ci où toutes les têtes sont montées ?

— Voilà encore une allusion à la Sibérie, qui m'épouvante ! Mais, à te dire vrai, je suis de ton avis et j'ai subi l'influence de Lucile, sans être convaincue qu'elle eût raison.

— Vous allez nous trahir, ma mère, s'écria Mme de Léré. Il ne nous a rien dit de ses projets et vous révélez tous les nôtres !

— Je suis grande et généreuse, ma fille. Oui, mon pauvre Frédéric, m'était avis qu'il fallait te laisser faire, laisser arriver ton institutrice laïque, et attendre qu'on réclamât nos sœurs; nous aurions peut-être attendu longtemps, mais l'expérience aurait été faite, et personne n'aurait pu nous reprocher d'avoir contribué à déprécier ton œuvre. J'aurais voulu plus de patience politique et moins d'opposition taquine, mais nous sommes femmes; nous croyons que votre éducation sans Dieu est mauvaise; qu'une maîtresse qui ne parlera jamais de l'autre monde à nos petites filles, les élèvera mal; que l'enseignement ne peut être séparé de l'instruction, et que l'instruction sans religion est une loi sans sanction.

— Ma tante, je veillerai, vous le savez bien, à ce que les enfants ne soient pas retenues en classe à l'heure du catéchisme. Elles seront libres d'aller à l'église, et le curé leur donnera l'instruction religieuse; j'y tiens beaucoup.

— Je t'ai déjà dit ce que je pense de cette instruction scindée. La religion formera un « cours facultatif »; et je me rappelle qu'au collège, tu n'a pas appris l'allemand parce qu'on ne l'enseignait que dans un cours de ce genre. Les enfants croiront bien vite que ce qui n'est pas enseigné à l'école n'est pas nécessaire. De là à ne plus croire à rien, il n'y a pas loin. Et puis qui leur fera réciter le catéchisme? A quel moment l'apprendront-elles?

— Quand j'étais au collège, on ne me faisait pas apprendre le catéchisme en classe et cependant...

— Frédéric, ne te prends jamais comme un exemple, je t'en prie. Je serais forcée de blesser ta modestie.

— Vous êtes vraiment trop bonne, ma tante, mais vous détournez la conversation. Le curé s'occupera du catéchisme, l'institutrice s'occupera de l'enseignement matériel, et les choses marcheront bien si vous ne me créez pas à plaisir des difficultés.

— Je te répète que je désirais te laisser le champ libre. Ce qui m'a convertie aux idées de ma fille, c'est la pensée que les enfants qui passeront par les mains de ton institutrice, seront des femmes un jour, des mères de famille et que nous n'avions pas le droit de faire une expérience à leur détriment. Vous n'avez pas encore trouvé le moyen de vous passer de nous pour arriver au monde dont vous êtes le plus bel ornement, et nous vous formons quand vous êtes tout petits. Ce que vous avez de meilleur vous vient de vos mères, et si nous laissons gâter les mères dans la graine, tu verras dans vingt ans les beaux fruits qu'elles produiront. Je ne serai plus là pour en juger, et voilà peut-être pourquoi je me suis pressée de couper court à l'expérience.

— Tout cela, dit amèrement Vaudremont, parce qu'une sainte

femme qui n'a pas le costume religieux, mais qui est aussi pieuse que vous deux, va désormais diriger l'école du Voucoux ! Vous me prenez donc pour un athée! Je n'ai pas l'intention de livrer ces enfants à un enseignement mauvais, et la personne qui va venir ici mérite votre estime.

— Je parie que c'est Rosalie, dit Mme de Léré.

— C'est Rosalie, en effet, dit Vaudremont avec une certaine fierté.

— Tu aurais pu choisir plus mal : c'est une fille du pays, une brave fille et je serai contente de la revoir. Mais comment quitte-t-elle une école de ville, où elle gagnait de quoi faire vivre ses parents, pour venir s'enterrer ici ?

— Ses parents sont morts, sa santé décline, et elle prend sa retraite en revenant au Voucoux ; de même que vous avez, Lucile, trouvé l'air natal meilleur pour ma tante que l'air de la mer, Mlle Rosalie espère se rétablir dans la commune qu'elle a quittée depuis quinze ans.

— Vous ne nous dites pas tout. Combien la payez-vous ?

— Douze cents francs.

— La pauvre fille ! Et elle fera son ménage, elle soignera les petites, elle balayera les classes ?

— Non, nous avons retenu la vieille Claudine, qui la servira pour trois cents francs.

— Douze et trois font quinze, dit Mme de Léré, qui de quinze retire neuf, il reste six. Frédéric a résolu ce beau problème de supprimer trois sœurs, qui recevaient 900 francs, et de ramener cette pauvre Rosalie, qui a toujours été poitrinaire et qui coûtera 1500 francs.

— Êtes-vous charitable, madame, quand vous reprochez à Rosalie qui est très instruite, qui a travaillé plus que vos chevaux ne travaillent, pour acquérir son brevet, d'être un peu bossue et tant soit peu pulmonaire ?

— Êtes-vous juste, Frédéric, quand vous remplacez trois sœurs qui consacrent toutes leurs journées à vos enfants, par une seule personne, parce qu'elle a un diplôme ? Êtes-vous économe quand vous payez 1500 francs la maîtresse plus capable, à vos yeux, tandis que vous donniez 300 francs à chacune de ces sœurs ? La quantité, la vocation, le dévouement, valent bien votre diplôme ?

Toutes les fois que Mme de Léré et Vaudremont engageaient une de ces discussions terribles, Mme des Ormes les laissait faire ; mais ce jour-là elle sentit que le maire qu'elle avait agacé doucement, allait riposter aigrement à sa fille.

— Lucile, tu as tort, dit-elle. Frédéric fait ce qu'il peut. C'est un homme à l'eau, c'est un noyé qui surnage après être resté un mois

dans les bas-fonds. Tu n'as pas de rivière ici, c'est ce qui nous manque, et tu serais cruelle si tu me le rappelais. Je ne puis te montrer l'état dans lequel notre maire, personnage distingué et nécessaire, se trouve en ce moment. Il nous ménage parce que je suis sa tante; mais, au fond, il nous envoie à tous les diables, parce que nous ramenons les sœurs, et par-dessus tout il craint la concurrence.

— La concurrence, ma chère tante! j'avoue que je ne vois pas comment Mlle Rosalie redouterait ces excellentes religieuses!

— Quand ton oncle était à Rio, un Anglais débarqua avec une machine pour rouler les cigares : elle représentait le travail de dix hommes et marchait avec quelques kilos de charbon, mais à la fin de l'année il se trouva qu'en produisant à lui seul — sa machine aidant — autant de cigares qu'en auraient fabriqué dix hommes, il ne gagnait pas plus qu'un seul d'entre eux. Il avait plus de fatigue; sa machine développait une chaleur insoutenable; il vivait seul; il s'épuisait..... et il devint poitrinaire comme Rosalie. « J'ai un brevet », disait-il; et il avait effet uu brevet S. G. D. G., comme cette petite Rosalie a un diplôme ; mais il avait compté sans la puissance du travail collectif et de l'association.

— Vous parlez, comme les sages de la Grèce, par apologue, ma tante, mais votre doctrine arriverait à supprimer toute méthode nouvelle, tout progrès, toute substitution de procédés ingénieux et plus simples à des manières de faire qui sont restées immuables depuis deux cents ans. Une seule institutrice, sortant de nos écoles normales, peut relever ici le niveau de l'instruction et donner aux enfants un enseignement plus simple, plus rapide et plus complet que celui des congréganistes. Elles suppléent à la science par le nombre ; on supplée actuellement au nombre par la méthode.

— Viens ici, Frédéric, viens et regarde cette plaine que la lune éclaire, et que tu peux voir d'un œil impartial, puisqu'elle dépend de dix communes que tu ne gouvernes pas, ô despote! Distingues-tu ce qui brille sur la terre? Vois-tu ces coutres, ces socs, ces charrues qui lèvent vers le ciel leurs mancherons? Le soc et le coutre reçoivent un éclair de lumière : tout le reste du squelette de la charrue se distingue en noir sur le chaume. On commencera bientôt le labourage, puisque l'outil du labour est déjà apporté. Va donc proposer à nos voisins de Quincy, de Mourinville et des Oulmeaux, d'employer de ces charrues à vapeur qui défoncent un hectare en quelques heures! Ils t'enverront promener, mon général ; ils te diront : « Nous connaissons notre sol ; nous savons où il faut défoncer et où il faut gratter seulement la mère nourrice. Vous voulez soumettre à un niveau égal, à un travail mécanique, au régime d'une manu-

facture de labourage, ce qui est essentiellement relatif et variable. Nous avons plus d'avantage, pour la petite culture, à employer la vieille charrue et la division du labour. Vos machines sont bonnes dans les terres sauvages, pour la grande culture, là où il y a l'immensité. » — Je t'en dirai autant à l'égard de nos écoles. Pour le Voucoux, il suffit de trois charrues légèrement attelées. Celle-ci défoncera la tête dure de la petite Jeanne; celle-là pourra creuser l'intelligence de Denise. Envoie ton jardinier, avec ses filles, à Paris, tu trouveras chez les sœurs elles-mêmes l'enseignement moderne, la machine perfectionnée et brevetée; et comme elles la manient d'une main dévouée et avec une patience éprouvée, la moisson est abondante. Ici, le travail lent, mais sûr, d'après l'ancienne méthode, vaut mieux, et tu risques toi aussi de mettre le feu avec ta machine; tu vas incendier les chaumes, ce qui fera l'affaire de tes pompiers.

— Vous parlez de mieux en mieux, ma tante ; ajoutez même que je suis un girondin et que je mourrai de ma main si je ne péris sur l'échafaud ; mais, pour l'amour du bon Dieu, que je vénère autant que vous, dites-moi une bonne fois ce que vous voulez que je fasse? Vous m'accordez que j'ai combattu pour vos sœurs le bon combat et que les gros bataillons l'ont emporté. Vous ne niez pas que tout ce pays est livré aux francs-maçons et que votre drapeau, mis au vent, vous ferait lapider. Je ne puis que courir des bordées comme vous avez vu faire aux barques de Dieppe, à moins d'émigrer à l'intérieur, de bouder contre mon siècle et de me condamner à l'inactivité la plus absolue : si je fais cela, je serai oublié, renié, classé parmi les invalides, mis à la retraite pour toujours, si jamais notre pays rentre dans son bon sens et revient à ses vieilles traditions. On me recevra comme Louis XVIII faisait accueil aux anciens chefs vendéens, qui l'assommaient de leurs protestations de dévouement et le gênaient de leur zèle arriéré.

— Cours tes bordées, mon neveu, mais vas-y de franc jeu. Il faut, selon les règles de cet art nautique, auquel tu me parais te consacrer sur tes vieux jours, aller de droite et de gauche dans d'égales proportions, pour se rapprocher insensiblement d'un but fixé d'avance. Dis-moi quel est ton but, Frédéric, et surtout n'appuie pas tant sur la gauche.

— Arrêtez, s'écria Mme de Léré qui voyait à son tour, et non sans quelque inquiétude, la conversation devenir une discussion et le ton s'élever, arrêtez ! Je viens en parlementaire. Je n'ai pas de drapeau blanc à la main, mais je ne vous demande pas moins solennellement de suspendre les hostilités. Frédéric est libéral : au nom du comité des mères de famille, que je représente, je le prie de nous dire s'il

maintiendra la balance entre son école et la nôtre, et s'il n'exercera pas, en faveur de Rosalie, une pression officielle et inique. Cousin, c'est la concurrence, vous savez, je la demande loyale! Nous sommes les faibles, les opprimés; nous sommes la minorité. Nous ne sollicitons de vous que la liberté de vivre au soleil dans notre orangerie et d'élever nos enfants au plein jour; mais gare à vous si vous nous créez des difficultés saugrenues et si vous jetez trop de bâtons dans nos jambes. Ce sera alors la guerre aux couteaux, et je vous préviens que si mon école est fermée, je jure à la vôtre une de ces guerres que Rome a soutenues et que Carthage a inventées.

— Lucile est une Romaine, dit gaiement le général, mais elle a bien mauvaise opinion de sa famille si elle croit vraiment que je vais persécuter les sœurs. Je vous ai dit ce que je pensais de leur départ, qui m'a affligé, de leur retour, que je crois intempestif. Vous les avez ramenées, qu'elles vivent en paix et qu'elles soient certaines que jamais je ne ferai rien contre elles.

— Je vous remercie, continua Mme de Léré, et pour vous récompenser je vais vous dire franchement ce que je compte faire... Oh! n'allez pas croire que je commets une imprudence, je vous sais assez fier pour ne pas nous copier et je m'assure la priorité en piquant votre amour-propre. Nous avons été jusqu'ici en retard, mon brave ami; vous avez bien fait de nous le reprocher et vous nous avez appris qu'on pouvait mieux réussir sans jeter le froc ou la cornette aux orties. Je vais installer une école modèle qui fera rougir votre école municipale : vous verrez chez nous, sans compter nos jolis bancs de sapin, nos tables à pupitres couronnées à l'Exposition en la personne de leur inventeur, nos chaires monumentales, quoique légères; vous y verrez tout ce qu'il y a de plus nouveau dans l'art pédagogique. Vous n'avez que deux cartes murales, j'en ai acheté six; vous n'avez pas de tableaux d'histoire, j'en ai deux collections; vous n'avez ni poids ni mesures pour enseigner le système décimal, je viens d'en faire venir une série : et si vous trouvez jamais le bien, je vous affirme que je ne me reposerai pas avant d'avoir découvert le mieux.

— Ne vois-tu pas qu'elle veut te montrer demain son école, reprit la baronne. Fais-lui cette concession, si tu ne crains pas de te compromettre.

Vaudremont parut embarrassé et réfléchit quelques instants. Mme de Léré vit son hésitation et, décidée à l'épargner, elle vint encore à son secours.

— Ma mère se trompe, je ne veux rien vous faire voir avant que tout soit terminé et que nos sœurs soient arrivées. Elles étaient déjà

placées dans d'autres écoles, et vous n'imagineriez pas ce qu'il m'a fallu de lettres, d'efforts et de prières pour les ravoir.

Il avait fallu non moins d'efforts au général pour obtenir l'institutrice qu'il avait désirée, et il pouvait aujourd'hui plus que jamais se féliciter d'avoir si bien choisi. C'est le 31 août, la veille de la rentrée des classes, qu'elle arrivait. Ponctuel jusqu'à la minutie, exact jusqu'à la manie, il avait indiqué le tracé qu'elle devait prendre; et pour se rendre plus populaire, il avait annoncé qu'il irait la chercher à la station et qu'il la ramènerait lui-même à l'école où le conseil municipal devait la recevoir. En agissant ainsi et en mettant sa voiture à la disposition de Mlle Rosalie, Vaudremont cédait moins cependant au désir de complaire aux partisans de l'enseignement laïque qu'à un sentiment charitable. C'est le matin que l'école devait ouvrir; c'est le matin, suivant toutes les traditions municipales, que les inaugurations ont lieu. Or le seul train qui mît de bonne heure le Voucoux en communication avec le chef-lieu, n'était pas desservi par l'omnibus, et il était juste que le maire ayant voitures, cochers et chevaux, ne laissât pas la nouvelle maîtresse gravir toute seule la côte et chercher à haut prix un messager pour porter ses bagages.

Le 31 août, au matin, la plaine était noyée dans ces vapeurs cotonneuses qui sont la gloire de l'automne. Le brouillard planait au ras des chaumes en masses compactes que le soleil dorait d'en haut sans fendre ni traverser leur épaisseur. Le Voucoux sur sa hauteur rayonnait; la tour paraissait d'une éclatante blancheur; la tête des ormes, jaunissant déjà, marquait sur le ciel bleu et limpide une silhouette énorme; et ce paysage, dont le caractère était essentiellement doux et le cadre modeste, trouvait une certaine grandeur alpestre dans ce contraste brutal : sur la plaine une ombre humide; en haut la lumière, la chaleur, les tons vermeils de septembre approchant; et si de la plaine on ne voyait pas le haut du coteau, on n'apercevait du sommet que les ondes blanchâtres et flottantes de la brume.

Le break de Vaudremont descendait au grand trot la côte et entrait déjà dans la zone du brouillard, lorsqu'il dut ralentir sa marche : une autre voiture, allant plus lentement, descendait aussi et tenait le milieu de la route. C'était l'équipage de Borneau.

Borneau avait donc voulu lui aussi aller au-devant de l'institutrice laïque et être des premiers à lui faire ses offres de service. Le général fut mécontent de le rencontrer toujours devant lui; et apercevant sur le bord du chemin le cantonnier qui mesurait des tas de cailloux, il s'arrêta pour donner des ordres.

Cependant le train arrivait : les voyageurs étaient descendus.

Quelques paysans remontaient au Voucoux; d'autres se rendaient dans les villages voisins.

Vaudremont passa en revue tous les visages et n'aperçut pas Rosalie.

Une jeune fille de vingt ans, une blonde ardente, dont les cheveux indisciplinés s'échappaient d'un petit chapeau de paille bordé de rubans bleus, était seule assise sur un banc à côté d'une vieille femme. Elle était en conférence avec Borneau, et paraissait dépitée, inquiète et tout à la fois profondément embarrassée. On lui désigna le général qu'elle attendait évidemment avec impatience, car elle se leva précipitamment et lui remit une lettre. Quelques larmes roulaient dans ses yeux, mais leur expression, atténuée en ce moment par le trouble qu'elle subissait, était un peu hautaine et fière. C'était de fort beaux yeux, grands, profonds, d'une nuance incertaine entre le vert et le bleu, qui regardaient en face et qui brillaient trop. Le mouvement qu'elle avait fait en rejetant sur l'épaule d'un geste théâtral le châle gris qui l'enveloppait, montra au général, interdit, qu'elle était grande, élancée, bien faite.

Sa robe noire était très simple, presque pauvre, mais elle moulait un jeune corps vigoureux et en pleine sève. La jeune fille était réellement une jolie femme. Vaudremont, qu'elle étudiait de son côté, le constata tout de suite, et Borneau l'avait vu avant lui.

La lettre était signée par l'inspecteur d'académie. Il était désolé : Mlle Rosalie, tombée malade, à la veille de son départ, était forcée de l'ajourner, et l'inspecteur envoyait au Voucoux le seul « sujet » disponible.

C'était ce « sujet » de vingt ans que Vaudremont avait devant lui.

« Mlle Lauzet est une des plus brillantes de l'école normale de Paris, fille d'un ancien officier; j'ai pensé qu'elle trouverait près de vous la protection et les conseils dont elle a besoin. La santé de sa mère l'oblige à vivre à la campagne et à renoncer à une carrière plus brillante et plus lucrative dans la capitale; vous trouverez en elle une institutrice d'élite. Le personnel dont nous disposons est si restreint que je ne puis mieux vous donner. »

En lisant, Vaudremont mordillait sa moustache : il entendait le rire franc et argentin de Mme de Léré qui serait si justifiée quand elle apprendrait sa mésaventure; il comparait mentalement la vieille Rosalie à cette belle fille, et la cornette des sœurs à ce chapeau bleu, et il se sentait ridicule dans son étrange désappointement. Le ridicule était ce qu'il craignait par-dessus tout, aussi prit-il rapidement son parti.

Borneau était empressé : il causait avec la vieille mère de l'insti-

tutrice, personnage muet, dolent, gardant quelques prétentions aux belles manières, quelques débris d'un bien-être disparu depuis longtemps. Une miniature représentant le capitaine Lauzet en uniforme de cuirassier brillait à son cou, et elle portait sous le bras un petit chien : « Une vraie mère d'actrice », se dit Vaudremont, qui paraissait s'y connaître.

— Soyez la bienvenue dans notre commune, mademoiselle, vous y êtes attendue avec impatience, vous y serez reçue avec empressement et je suis sûr que madame votre mère s'y plaira. Vous pouvez être certaine aussi que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour faciliter votre installation...

Il débita avec une amabilité un peu officielle ce petit discours que la jeune fille écouta en baissant les yeux pour la première fois, et il s'aperçut alors avec terreur qu'elle avait aux pieds des bottines à talon pointu dont la vue seule le fit frémir.

— ... Mais, reprit-il, vous devez être pressée de visiter l'école et de vous trouver chez vous. Où sont vos bagages?

Mlle Lauzet se retourna, montra quelques caisses, des paquets, une cage, un grand fauteuil et de menus objets qui venaient d'être entassés dans un coin de la salle d'attente.

Il eut en ce moment un trait de génie.

— Cher monsieur Borneau, rendez-moi, je vous prie, un service. Votre voiture est là : chargez-vous de conduire ces dames pendant que je vais faire placer tout cela dans mon break.

Mme Lauzet ne voulait pas que M. le maire prît cette peine, mais il insista; et comme Borneau était enchanté de la commission, Vaudremont eut bientôt le plaisir de soulever le bras rondelet de la jeune institutrice et de l'installer dans la victoria où elle fit fort bonne figure. Les chevaux partirent; il vit de loin les rubans bleus qui voltigeaient dans l'air, et Borneau assis près du cocher, sur le siège, qui se retournait pour continuer la conversation et expliquer les beautés du pays; — puis, laissant son cocher et les facteurs entasser les caisses, il remonta à travers les vignes, maudissant l'inspecteur, pestant contre les jeunes filles et envoyant à tous les diables l'enseignement laïque.

Il venait de se tirer d'un mauvais pas, puisqu'il avait délégué à l'ancien filateur le soin de présider à l'entrée triomphale de la nouvelle maîtresse d'école, mais il prévoyait qu'il aurait avec elle plus d'un déboire et que ses manières, ses habitudes et son ton déplairaient peut-être aux habitants du Voucoux, et motiveraient certainement, de la part de Mme des Ormes et de sa fille, quelques plaisanteries dont il redoutait la pointe acérée et les piqûres cuisantes.

*
* *

Quand la mère de Vaudremont amena, sous la Restauration, les sœurs au Voucoux l'école fut meublée par elle et ce mobilier, suffisant pour les congréganistes, était demeuré la propriété de la commune. Mais lorsque le général alla, dans l'après-midi, visiter Mlle Lauzet, il fut frappé du dénuement dans lequel elle se trouverait. Jamais il ne s'était préoccupé de savoir comment trois religieuses vivaient dans ce petit bâtiment qu'on venait de remettre à neuf; il était surpris de son aspect misérable et de la pauvreté qui y régnait.

La jeune institutrice le reçut dans le parloir où elle avait cependant disposé déjà quelques-uns des objets apportés de Paris : le portrait de son père, placé au milieu de pistolets et de sabres qu'une croix d'honneur sous verre couronnait; un cadre renfermant des médailles obtenues par elle; des livres scolaires et une rangée de volumes plus mondains : des romans à la couverture jaune ou verte, des livraisons fanées, déchirées, usées, entassés dans une étagère d'acajou; sur la cheminée, une pendule d'un certain prix dont le socle dépassait la tablette et servait de support à la Vénus de Milo en bronze. Devant cette cheminée, une vieille peau de lion que le capitaine avait sans doute rapportée d'Afrique, étalait ses blessures, ses taches et la grosse tête de la bête dépouillée de ses poils et privée de l'un de ses yeux d'émail.

Mlle Lauzet s'occupait activement de tout mettre en place : montée sur une chaise, aidée par la vieille Claudine qui paraissait complètement hébétée, elle clouait de petits rideaux à la fenêtre et les doublait d'une percaline bleue; ce transparent prétentieux répandait dans la pièce froide et humble des reflets qui choquèrent le bon goût du général, et cependant il était ému de voir avec quelle gaieté l'institutrice procédait à son humble installation. Elle ne se plaignait pas; elle ne réclamait rien; elle ne demandait aucun changement, aucune amélioration. Ainsi dressée sur l'escabeau, les bras en l'air, la poitrine en avant, tenant le marteau d'une main et disposant les plis de l'étoffe de l'autre main, elle se retournait à demi pour parler au général, qui l'aurait trouvée plus charmante dans cette pose, si le regard eût été moins brillant et le sourire des lèvres plus naturel.

— C'est fait, dit-elle en descendant lestement du piédestal où elle était restée peut-être un peu trop longtemps, et vous voyez, monsieur le maire, que nous serons dans un palais. J'ai déjà visité M. le curé qui nous a parfaitement reçues : il est très bien votre curé! Ma mère lui a dit que je jouais de l'orgue, et il a paru enchanté.

Grâce à vous tout le monde nous fait excellent accueil; jusqu'à ce bon M. Borneau, qui nous a envoyé des fleurs et des rideaux.

Toute l'émotion, toute l'inquiétude qu'elle avait éprouvées en abordant Vaudremont dans la gare avait disparu. Maîtresse d'elle-même, voulant se montrer forte et de bonne humeur, elle s'était assise près de sa mère sur une chaise de paille et semblait s'y trouver bien. Elle secouait la poussière accumulée dans les plis de sa robe avec des mouvements pleins de chatterie et de gentillesse, et ramenait ses bandeaux toujours ébouriffés, puis reprenant un ton plus grave :

— C'est demain à huit heures et demie, n'est-ce pas, monsieur le maire, que je dois ouvrir les classes? Me ferez-vous l'honneur de me présenter aux enfants?

— Certainement, répondit le général, mais vous pouvez en prendre à votre aise pendant les premiers jours, les enfants ne sont jamais très exactes pour la rentrée!

— Oh! je saurais si bien me faire aimer par elles, que vous ne les reconnaîtrez pas dans un mois. Je ne crains pas l'école libre...

Elle souleva le rideau bleu et regarda, sous le grand arceau des arbres, l'orangerie de Mme des Ormes, dans laquelle des ouvriers travaillaient encore, et, avec une nuance de dépit qui n'échappa point à Vaudremont, elle continua :

— Et cependant les sœurs vont être mieux installées que nous! quelle jolie classe! des bancs tout neufs! et des tables sur le modèle nouveau!...

— Ne regardez point cette école, lui dit Vaudremont, et ne vous occupez pas de ce qui s'y passe. Vous représentez et vous dirigez ici l'école de la commune, celle qui doit être ouverte partout et que l'État protège; mais il y a place au soleil pour tout le monde, et l'autre école n'est point une rivale pour vous. Elle sert à répandre l'instruction au même titre que vous, et nous devons nous féliciter chaque fois que nous voyons les efforts se multiplier. Ne pensez qu'à vos élèves et réjouissez-vous s'il en est qui aillent ailleurs, car elles vous laissent plus de temps à consacrer à l'école communale.

Ceci fut dit d'un ton positif et avec l'accent bref du militaire, et Mlle Lauzet était trop intelligente pour ne pas comprendre que Vaudremont ne voulait pas l'entendre reparler de l'école nouvelle. Borneau lui avait évidemment donné déjà des instructions; elle parut désappointée et pâlit légèrement en entendant le général. Il craignit même de l'avoir blessée, et il continua doucement et presque paternellement en s'adressant à la mère :

— Vous devez avoir beaucoup à dépenser, madame. Je mets là, au nom de la commune, une petite somme qui vous aidera...

Comptez sur moi et surtout ayez toujours confiance en mes avis.

Quand il fut parti, Mme Lauzet courut ouvrir l'enveloppe posée discrètement sous la pendule :

— Deux cents francs! dit-elle en serrant les deux billets avidement, mais sa fille détourna tristement la tête.

Elle ne souriait plus ; elle avait quitté son masque de commande ; elle regardait cette place vide, cet horizon borné, ces murs nus ; elle sentait le poids écrasant de la solitude ; et pendant que sa mère déballait, essuyait et liait déjà une longue conversation avec Claudine, elle cachait sa tête dans ses mains, en disant : « Mon Dieu ! mon Dieu ! que je suis malheureuse ! »

Vaudremont avait deviné cette nature incomplète ; c'était une enfant bien douée et mal élevée ; c'était une déclassée. Il avait vu maintes fois de ces filles d'officiers qui sont forcées de porter fièrement la misère et qui mangent parfois du pain sec pour avoir des gants ou des rubans. Il lui avait suffi de regarder ses bottines prétentieuses et d'entendre parler sa mère pour la juger, et cependant il se sentait porté vers elle, parce qu'elle paraissait bonne, qu'elle avait la dignité de la pauvreté et que tous ses défauts qu'il pressentait étaient le résultat fatal de l'éducation qu'elle avait reçue. Peut-être la jugeait-il avec trop d'indulgence en songeant à ses yeux indéfinissables et en se la rappelant, dans le plein jour de la fenêtre, éclairée par le soleil et tout animée par l'effort qu'elle faisait ; peut-être cédait-il seulement à la pitié, néanmoins il sortit de l'école dans une étrange disposition d'esprit.

Il était déçu et mécontent.

L'institutrice qu'il avait rêvée n'était pas faite à cette image. Il entrevoyait mille difficultés dans la direction de cette école, et se sentait pour la première fois responsable de l'enseignement que les petites filles du Voucoux allaient recevoir. Un mouvement instinctif le porta à écrire au préfet, à aller trouver l'inspecteur, à réclamer un autre « sujet », à faire valoir tous les inconvénients d'un pareil début. C'était là une question d'argent sans doute, et il aurait facilement indemnisé Mlle Lauzet. Il n'eut pas le courage cependant d'agir ainsi et de la renvoyer, même avec toutes les précautions possibles. Il se dit que ce serait dur et cruel, qu'il briserait son avenir, qu'il fallait la voir à l'œuvre, que peut-être cédait-il à des préventions, et que ce n'était pas la faute de cette jeune fille si elle était jolie et gâtée par sa mère.

A ce point de vue, Vaudremont ne se trompait pas.

L'institutrice laïque devrait toujours être une vieille fille comme Rosalie ; quand elle a vingt ans, elle se voue à une existence douloureuse qui ne peut être soutenue que par l'ardeur de la vocation.

Mlle Lauzet avait été élevée au hasard, suivant les changements de résidence de son père, suivant ses ressources aussi. Quand il ne pouvait payer les frais de son éducation, elle restait avec sa mère, lisant toutes sortes de livres, et formant seule son esprit et son intelligence; quand il mourut, l'implacable nécessité l'amena à réfléchir sur son avenir et à chercher sa voie dans la vie. Pendant quelques mois elle songea à monter sur les planches, et sa mère n'y mit pas obstacle, mais l'honneur la retint. Elle se prépara courageusement à entrer à l'école normale; elle travailla avec une ardeur qui fut remarquée; elle accomplit de prodigieux efforts pour obtenir ce brevet qui pouvait lui assurer le pain quotidien, et à vingt et un ans elle échouait dans ce village qu'on lui avait vanté comme un *poste* exceptionnel. Au maire, on l'annonçait comme un *sujet* d'élite; à elle-même, on avait présenté le Voucoux comme devant lui assurer de brillants débuts; et tout de suite elle se voyait isolée, glacée dans cette froide maison où tout rappelait le long séjour des congréganistes, condamnée à lutter contre les anciennes maîtresses, surveillée par les uns, examinée avec défiance par les autres, ballottée entre les souvenirs de ceux qui regrettaient les sœurs et la réserve de ceux qui attendaient une institutrice de quarante ans bien sonnés. Elle avait compris cette défiance, en lisant sur le visage du général une déception profonde quand il l'avait vue pour la première fois à la gare; et si elle l'avait regardé d'un œil profond et dur, c'est qu'elle avait voulu s'armer pour la lutte.

Elle ne cherchait pourtant pas la lutte; elle ne la désirait pas; mais elle la prévoyait en tenant à en sortir à son honneur. Ni son éducation ni sa nature ne la portaient à se montrer hostile aux religieuses; elle aurait désiré la paix; elle acceptait d'être maîtresse d'école pour vivre — rien de plus. Cependant elle voulait que son inexpérience n'éclatât pas : pour la cacher, elle se raidissait; pour dissimuler son embarras, sa tristesse, ses soucis, elle prenait cet air assuré et hautain, qui avait d'abord froissé Vaudremont. Une coquetterie toute féminine la poussait à paraître habituée au monde et à quêter un compliment; une curiosité qui pouvait devenir malsaine l'excitait à prendre le ton tranchant et l'allure masculine; les romans que sa mère lisait lui avaient donné les idées les plus fausses; et quand, le cœur gonflé, elle pleurait en se disant malheureuse, elle ne calmait ses nerfs malades et son imagination troublée qu'en rêvant au sort de celles qui, moins jolies, moins instruites, moins libres, sont déjà mariées à son âge.

On lui avait enseigné que le soin de ses élèves devait occuper ses journées; que le soir serait attendu par elle avec impatience pour lui assurer un repos nécessaire. Elle connaissait imperturbablement

ses obligations, ses devoirs, le mode d'emploi de tout son temps, ses droits aussi, tels qu'on les lui avait enseignés à l'école normale.

— Tu seras heureuse, toi, lui disaient avec envie ses compagnes; tu sors la première, tu as des prix; tu iras tout de suite dans une école de canton, puisque tu ne dois pas rester à Paris. Ta carrière est assurée et sera brillante!

Quelle était donc la situation des autres, puisqu'elle se sentait si malheureuse, quelques heures seulement après son installation, et qu'elle était disposée à trouver dans cette école rivale la raison d'être des difficultés qu'elle entrevoyait, — cherchant quelqu'un à accuser, quelque chose à briser et une occupation pour son esprit irrité et inquiet?

Ce qu'elle ressentait, c'était le poids d'une situation fausse. Elle venait de parcourir le village avec sa mère. Quelques habitants du pays lui avaient présenté leurs enfants et lui avaient parlé; mais elle s'apercevait que l'existence qu'elle allait mener serait bien sévère, la solitude bien complète. Personne ne se trouvait dans cette commune à son niveau : Borneau, le général, le juge de paix, Mme des Ormes, étaient trop haut; la femme illettrée et commune de l'instituteur, la mercière, la femme du brigadier, l'épicière, ne pouvaient frayer avec elle : « Roi ne peut, prince ne veut », se disait-elle avec mélancolie, et elle enviait les sœurs qui vivent trois ensemble; elle enviait cet instituteur borné et vieillissant, qui s'était marié et qui avait toute une famille autour de lui.

Le lendemain, la porte de la classe ouverte, elle attendit bravement ses élèves.

Vaudremont et son adjoint étaient là.

Une quinzaine d'enfants arrivèrent, étonnées, embarrassées; plusieurs étaient escortées par leurs mères, qui les recommandaient à des soins particuliers; d'autres venaient seules, ouvrant de grands yeux, répondant à peine et ne pouvant indiquer ce qu'elles avaient appris. Vaudremont, debout sur le seuil, attendait; neuf heures venaient de sonner. Il était évident que seize enfants seulement assisteraient à la première leçon. Il entendait Mlle Lauzet, d'une voix qu'elle tâchait de rendre douce et familière, mais qu'un certain trouble faisait trembler, leur demander leur nom, et il reconnaissait que les plus pauvres, celles dont les parents étaient inscrits au bureau de bienfaisance, étaient seules exactes. Combelle et Luzard n'avaient pas envoyé leurs filles, ainsi des autres.

Avant de se décider entre les deux écoles, ils attendaient.

— Mauvais début, disait l'adjoint à voix basse.

— N'allez pas décourager la maîtresse, lui souffla Vaudremont.

Les enfants sont encore en vacances ; les parents sont si faibles et si négligents !

— Il y a autre chose, général. Quand on verra que les pauvres sont seules encore ici, les riches enverront leurs enfants à l'autre école.

Cette réflexion frappa si vivement le maire, qu'il envoya son adjoint relancer Combelle et Luzard ; mais ils répondirent comme d'un accord commun que rien ne pressait, qu'ils voulaient connaître l'institutrice avant de lui confier leurs filles, qu'on leur avait annoncé Rosalie, et que cette belle demoiselle était trop élégante pour le Voucoux, tout cela accompagné de quelques plaisanteries sur le bon goût du maire qui ne se mariait pas. Borneau arriva sur ces entrefaites ; il se fit fort de ramener les hésitants ; néanmoins il éprouva la même déception que Vaudremont et vit avec douleur les bancs dégarnis.

Cependant M[lle] Lauzet avait commencé : elle examinait les livres apportés par les petites filles, elle s'assurait de leur degré d'instruction, elle se promenait entre les bancs en causant avec chacune d'elles, et il était évident qu'elle faisait de grands efforts pour leur plaire ; mais de temps en temps elle regardait Vaudremont, Borneau et l'adjoint et, d'un coup d'œil, elle leur exprimait toutes ses inquiétudes.

Ils restaient impassibles. La dignité que prête à tout fonctionnaire l'accomplissement de ses devoirs pesait sur eux : le général craignait que l'enseignement laïque ne fût pas aussi populaire qu'il l'avait cru ; son adjoint se demandait si le vent n'allait pas changer dans les hautes régions de la politique ; Borneau était surpris de l'infidélité de ses meilleurs électeurs et cherchait comment il expliquerait l'échec de sa campagne. Tous trois se contenaient et s'efforçaient de rendre courage à la pauvre fille qui voyait son école délaissée ; et aucun d'eux, dominés qu'ils étaient par leurs préoccupations personnelles, ne comprenait que ce qu'ils voyaient s'accomplir devant eux était le résultat même du régime nouveau imposé à l'enseignement de l'enfance. Le choix n'était pas encore fait entre les deux écoles. L'étiquette officielle ne suffisait plus, puisque le système trouvé bon hier était aujourd'hui délaissé ; et les pères de famille, après avoir, en principe, concédé à ce qu'ils appelaient leurs convictions politiques, l'abandon de l'enseignement donné par les sœurs, se réservaient la faculté de renier dans la pratique toute leur doctrine et de choisir pour leurs filles l'école qui leur paraîtrait la meilleure.

Les sœurs qui revinrent *incognito* au jour indiqué par les affiches bleues eurent donc tout d'abord un nombre d'enfants plus considé-

rable que l'école communale : l'habitude, le désir de conserver le même système d'éducation, la certitude de trouver près d'elles une sécurité absolue leur ramenaient leurs anciennes élèves. Vaudremont du haut de la tour, dans son cabinet municipal, put souvent contempler la sortie des deux écoles : il venait chaque jour dans cet observatoire d'où il pouvait tout voir sans être vu, et il constata sans peine l'infériorité de son école. Mlle Lauzet, enveloppée dans un châle qu'elle ramenait sur sa tête, conduisait tristement jusqu'au milieu de la place une vingtaine de petites filles presque toutes en bas âge, dont la tenue révélait aux yeux les moins clairvoyants la misère ; à un signal, les rangs étaient rompus, elles se séparaient et couraient bruyamment par les rues pour rejoindre la maison paternelle. En même temps les sœurs sortaient et lâchaient gaiement leurs élèves, plus nombreuses et pour la plupart plus grandes. Le contraste était saisissant ; et chaque jour Mlle Lauzet rentrait à pas lents, la tête baissée, paraissant fatiguée et découragée, tandis que Vaudremont quittait la fenêtre avec un geste de colère.

Un jour où précisément il venait d'abandonner son poste d'observation, il entendit un pas léger dans l'escalier de la tourelle qui conduisait à son cabinet.

Deux coups timides furent frappés à sa porte.

C'était Mlle Lauzet.

Elle était pâle, ses yeux étaient rouges : elle avait perdu cette assurance et cet air dégagé que le général lui avait reprochés au premier abord. S'affaissant sur le siège que, tout étonné de sa visite, il lui avait offert, elle pleura encore pendant quelques instants ; puis, au milieu de ses larmes, elle commença le récit de ses déceptions :

— Vous êtes bon, vous êtes très influent, monsieur... je vous en supplie, venez à mon secours. Je ne réussirai pas ici : je le vois, je le sens bien, j'en suis sûre. Obtenez mon changement ; faites-moi envoyer ailleurs. Depuis trois semaines j'ai tout fait pour l'école, mais on se défie de moi ; on me regarde avec malveillance. Les pauvres qui ont besoin de vous m'envoient seuls leurs enfants ; c'est à peine si j'ai deux ou trois filles de vignerons ou de marchands...

Le général n'était pas homme à se montrer indifférent devant cette douleur qui lui paraissait d'autant plus sincère que lui-même venait de faire à peu près les mêmes réflexions. Il regardait avec commisération cette jeune fille dépouillée de ses mièvreries. Elle était de celles que les larmes n'enlaidissent pas. Oppressée, haletante, elle tenait les yeux baissés, ses mains étaient jointes, mais il se devait à lui-même de cacher ses propres impressions. S'il se prêtait à son départ, c'était la ruine de l'école communale, et main-

tenant il ne pouvait s'avouer vaincu. N'eût-il pas été désastreux, d'ailleurs, pour les débuts de la pauvre fille d'être déplacée comme elle le désirait, au bout de si peu de temps?

— Essuyez vos yeux, lui dit-il, je ne veux pas vous voir pleurer. Tous les débuts sont durs dans la vie, mais vous avez pour vous toutes les ressources de la jeunesse et du savoir. Vous réussirez, je m'en charge. Vous ne tenez pas compte des habitudes invétérées, des mœurs routinières de nos paysans : ils vous viennent, mais lentement, c'est leur allure constante. Vous avez débuté avec quinze élèves; vous en avez vingt aujourd'hui, dans deux mois vous en aurez trente.

— Non, monsieur, non, je ne me fais pas de si grandes illusions. Vous voulez me donner un espoir que je n'ai pas. Je sens qu'on a assez de moi...

— Mais qui donc, ma chère enfant? Tout le monde vous aime et vous respecte au Voucoux. Le conseil municipal a la plus grande confiance en vous...

— On me méprise, au contraire, parce que je suis jeune; on se moque de nous parce que nous sommes pauvres, ma mère et moi; on nous délaisse parce que nous sommes étrangères. Nous ne voyons personne; personne ne nous parle... Obtenez par pitié qu'on m'envoie ailleurs; ma mère mourrait ici.

— Mon enfant, vous ne pouvez pas encore avoir eu en si peu de temps des relations, d'autant plus qu'on est habitué ici à voir des sœurs qui vivent solitaires, mais avec le temps tout changera.

— Les sœurs! mais, monsieur, vous ne voyez donc pas qu'elles sont traitées autrement que moi! Le jeudi elles mènent leurs enfants jouer dans le parc de Mme la baronne, tandis que je suis forcée de mener les miennes le long des routes, au hasard. Ces petits détails, qui ont l'air de n'être rien, font beaucoup dans l'esprit des enfants; et hier on me l'a dit assez haut et assez brutalement.

— Qui cela donc? qui s'est permis?...

— Oh! je ne me plains pas et ne prenez ce que je vais vous dire que comme une indication, un simple renseignement. Vous ne vous imaginez pas, monsieur le maire, comme ces enfants sont arriérées! J'ai voulu leur donner des « leçons de choses » pour rendre mon enseignement plus varié et plus utile, et ma seconde leçon a porté sur la vigne, sur le vin, sur sa fabrication. J'ai dicté aux *grandes* un résumé de ma leçon, mais cela n'a pas plu au père d'une élève, M. Luzard : il vient de venir me prévenir très brutalement qu'il me reprenait sa fille, et que s'il me l'avait confiée, c'est parce qu'on l'y avait forcé. Cet homme-là veut que les enfants restent dans leur ignorance. Il m'a dit qu'il désirait ne pas entendre parler des mé-

thodes nouvelles. Vous voyez, monsieur, qu'au lieu de gagner du terrain, j'en perds.

Vaudremont comprit immédiatement ce qui avait dû se passer et entrevit une difficulté imprévue.

D'après les méthodes nouvelles d'enseignement, les institutrices doivent en effet, sous le nom de « leçons de choses », mettre dans l'esprit des enfants quelques notions de chimie et de physique appropriées aux usages et aux besoins de la vie : c'est ce que les Allemands, que nos novateurs ont copiés, appellent des *realiens;* mais cet enseignement pratique qui peut être très bon dans les villes, est peu profitable dans les campagnes où les enfants en savent souvent plus que leurs maîtres sur certaines industries locales. M[lle] Lauzet avait cru faire merveille en s'occupant tout de suite de la vigne dans un pays de vignobles. Elle avait décrit les procédés à l'aide desquels on mesure la force alcoolique des vins, elle avait même parlé de l'alcoomètre, à l'aide duquel un négociant en vins peut constater si la pièce qu'il vient d'acheter au vigneron a été affaiblie et additionnée d'eau. Or Luzard, qui s'était enrichi singulièrement vite au service de Vaudremont, achetait les récoltes des petits cultivateurs et les revendait en quantité plus grande d'après des procédés de multiplication dont il avait le secret. Déjà il avait eu à soutenir des procès à ce sujet, et il considérait l'alcoomètre comme une invention pernicieuse et diabolique.

— Je devine, dit le général à M[lle] Lauzet, ce qui vous est arrivé avec Luzard, j'arrangerai cela, mais il n'y a pas là de quoi vous désoler ! Remettez-vous ! Demandez-moi conseil avant de vous lancer dans des nouveautés qui étonnent et qui effrayent même. Que diable ! je ne dois pas faire peur à la fille d'un officier ! Est-ce que vous n'avez pas confiance en moi, par hasard ?

Cela fut dit d'un ton paternel et familier. M[lle] Lauzet sourit ; sa figure s'illumina d'un rayon d'espérance et de joie. Elle saisit en se levant les mains du général avec expansion, les serra fortement en le remerciant d'un regard caressant, doux et prolongé qui l'embarrassa :

— Que vous êtes bon ! dit-elle, que je suis touchée de votre accueil. Oui, certes, j'ai confiance en vous, et je vous supplie de guider une pauvre fille bien délaissée et bien malheureuse ! Gardez-moi votre bienveillance... et donnez-moi un peu d'affection.

En la voyant partir, Vaudremont resta indécis. Il hésitait à soupçonner que cette jeune fille ne parlât pas franchement et jouât devant lui une sorte de marivaudage et de scène de coquetterie. Elle avait pris, dans le milieu peut-être pédantesque d'où elle sortait, des habitudes déclamatoires ; on lui avait dit sans doute qu'une

institutrice devait se faire respecter en se montrant sûre d'elle-même; elle était réellement malheureuse et il fallait la plaindre. Cependant l'émotion que ressentait le général, malgré sa vieille expérience, était sincère; il se rappelait la chaude étreinte de ces deux mains caressantes et en gardait une impression étrange.

Il lui parut très urgent de mettre fin à l'incident soulevé par Luzard, qui pouvait déconsidérer l'école et l'institutrice, mais il avait brisé tous rapports avec son ancien cocher surpris en flagrant délit de vol et chassé honteusement. Borneau, seul, pouvait exercer de l'influence sur ce triste personnage, et Vaudremont devait depuis longtemps une visite officielle à Borneau, avec lequel il conservait, en homme du monde, des relations de voisinage froides mais correctes.

En quittant la mairie, il se rendit donc chez son concurrent.

Malgré ses principes si avancés, Borneau passait pour un despote dans sa maison. Elle était tenue avec un ordre parfait, une régularité merveilleuse, et ses domestiques le redoutaient.

Le général fut introduit dans un salon où s'étalait tout le luxe bourgeois; et l'ancien filateur, toujours flatté de ses bien rares visites, le reçut avec les plus grands égards.

— Je viens vous parler de l'école, lui dit Vaudremont. Elle ne marchera pas, si nous ne nous en mêlons, et voici un incident nouveau qui peut avoir des conséquences graves et amener le départ de notre jeune institutrice.

Borneau, à cette communication, devint grave et soucieux; il se rapprocha du général et l'écouta avec une anxiété manifeste. En apprenant la démarche de Luzard, il bondit.

— L'imbécile! dit-il, j'avais obtenu de lui qu'il envoyât sa fille à l'école au lieu de la mettre à Paris, en pension, et j'en arrive à regretter ce que j'ai fait.

— Il ne s'agit pas de cela, reprit le général, il faut qu'il nous la laisse; il faut que nous ne perdions aucune élève, et même que nous en reprenions aux sœurs. Vous seul avez de l'influence sur cet homme, et je viens vous demander de le faire agir; c'est indispensable, c'est de la plus grande urgence!

Borneau était fort embarrassé.

— Vous vous trompez, mon général, si vous croyez que ces gens-là me demandent des avis. Quand ils ont une idée dans la tête, on ne peut pas la leur arracher. Ils paraissent m'obéir parce que je pense comme eux sur bien des choses, mais sur d'autres ils sont d'un entêtement!

— Enfin, vous ne pouvez pas admettre qu'un conseiller municipal qui a réclamé l'enseignement laïque, soit le premier à faire déserter l'école laïque?

— Sans doute, sans doute ! je vais aller le voir, je lui parlerai raison, et il faudra bien qu'il me cède ; mais il y a encore d'autres reproches qu'on adresse à notre pauvre institutrice.

— Quoi donc? s'écria Vaudremont.

— Elle n'a pas conservé les livres dont se servaient les sœurs ; elle a changé jusqu'aux alphabets, et je sais que cela a mécontenté beaucoup de parents et troublé les habitudes des enfants.

— Mais, mon cher monsieur, il ne pouvait en être autrement avec l'enseignement laïque que vous avez voulu ; je vous disais bien que vous vous heurteriez à toutes ces difficultés d'exécution, vous avez passé outre, et maintenant il n'est plus possible de reculer. Nous devons, par tous les moyens, réussir.

— C'est ce que je répète à Mlle Lauzet, mais j'aurais voulu qu'elle procédât plus doucement, plus lentement. Elle a tout de suite brisé avec les anciennes méthodes, et elle a mécontenté tout le monde.

— Elle n'est pas coupable, répondit Vaudremont avec un soupir. Tout ceci est la conséquence fatale de la décision qui a été prise. On ne procède pas progressivement à un changement d'enseignement et de méthode ; on détruit, on fait du nouveau, et les enfants sont les premières victimes de l'innovation.

Borneau n'était pas convaincu, mais il avait encore une communication à faire au général, et il hésitait.

— On reproche aussi à l'institutrice de mener promener ses élèves dans la campagne, tandis que les enfants des sœurs peuvent jouer le jeudi dans le parc du château.

— Vous savez que Mme des Ormes a toujours donné cette permission aux sœurs ; elle n'a pas changé ses habitudes.

— Oui, mon général, mais j'avais pensé... je m'étais dit... que nous pourrions peut-être accorder chez nous la même autorisation à l'institutrice. Elle conduira chez moi, jeudi prochain, toute sa classe, mais l'effet serait bien meilleur si vous, dans votre haute position, vous la traitiez de même.

Vaudremont comprit où voulait en venir Borneau, qui, évidemment, voyait Mlle Lauzet assez fréquemment ; il cherchait à se rendre toujours populaire, et de plus il attirait chez lui cette jeune fille qui souffrait de son isolement, mais ce rôle de Mécène pouvait avoir ses inconvénients et ses dangers, et ne convenait pas au général.

— Ceci, dit-il, mérite réflexion, et pour le bien des enfants il ne faut pas risquer de compromettre l'institutrice. Je ne puis me décider aussi vite que vous, et rien ne presse puisque ces promenades du jeudi vont bientôt finir.

Borneau ne fut pas mécontent de cette réponse évasive qui lui

laissait le champ libre, mais le général en s'en allant conçut de nouveaux soupçons et se décida à étudier de plus près le caractère de Mlle Lauzet. La pensée que Borneau pouvait prendre sur elle un certain empire lui était désagréable; il éprouvait pour lui une répulsion encore plus vive; et, sans en comprendre le motif, il ne voulait pas que ce malotru pût compromettre la jeune institutrice.

L'enseignement laïque l'occupait peu; il ne songeait pas à surveiller l'école libre qui prospérait, mais il prenait plaisir à aller causer après l'école avec Mlle Lauzet; et sa gaieté, son entrain, ses petites médisances perfides, ses taquineries coquettes l'amusaient. Il s'habituait peu à peu à aller chaque jour à la mairie sans que rien l'y appelât si souvent et à descendre dans le parloir dont les rideaux bleus ne l'offusquaient plus. Grâce à lui, l'aspect des lieux avait changé : la peau de lion avait fait place à un tapis qui, pour être de teinte douce et peu tapageuse, n'en était ni moins chaud ni moins épais, sans qu'on sût si l'argent sortait de la caisse municipale ou de sa bourse; quelques meubles coquets étaient arrivés de Paris, sans qu'on en sût mieux l'origine précise; désormais une bibliothèque en bois noir cachait sous ses glaces garnies de rideaux les romans qu'il apportait et dont il aimait à entendre la jeune fille critiquer ou admirer l'intrigue.

Mlle Lauzet elle-même ne se plaignait plus du Voucoux, et ne parlait plus de son isolement et de ses souffrances. Elle paraissait avoir retrouvé sa bonne humeur et elle semblait plus à l'aise qu'aux premiers jours ; mais elle avait enlevé du rez-de-chaussée le portrait du capitaine de cuirassiers et l'avait sans doute transporté dans sa chambre.

Vaudremont, tout en se laissant aller doucement sur cette pente dangereuse, s'étonnait de ne jamais rencontrer Borneau dans son chemin. Depuis le jour où il avait été lui parler de Luzard, il ne l'avait pas aperçu; jamais il ne l'avait vu entrer au parloir quoique son intervention s'y manifestât : son jardinier avait retourné et replanté le jardin de l'école, et son mauvais goût se reconnaissait dans les pots criards et trop chargés d'ornements qui étalaient des fleurs de serre sur la cheminée, à côté de la Vénus de Milo. Jamais non plus Mlle Lauzet ne parlait de lui.

Un jour, Vaudremont vit sur sa table un rouleau de musique, mais elle le resserra rapidement : « Ma seule distraction, dit-elle, est de jouer de l'orgue dans votre église, » et il songea qu'il n'y avait que trois pianos au Voucoux, celui du château, celui qui brillait chez Borneau, président de l'orphéon et amateur platonique, et le dernier qui se cachait dans un petit salon toujours fermé près de son cabinet.

Une autre fois Mlle Lauzet lui parla d'un roman qu'il s'était bien gardé de lui donner ; puis brusquement, avec un merveilleux sang-froid, elle partit d'un éclat de rire : « Je ne sais plus ce que je dis, je confonds les titres », et elle reprit un autre sujet de conversation.

Dans cette sorte d'intimité qui s'était ainsi établie entre le maire et l'institutrice, une convention tacite était intervenue. Vaudremont se rendait à la mairie dans l'après-midi, donnait des ordres au brigadier, au garde champêtre et à l'instituteur, qui lui servait de secrétaire. C'est avant le dîner qu'il descendait l'escalier de la tourelle et passait dans l'école ; mais, le soir venu, il ne venait jamais de ce côté, et quand il n'allait pas chez Mme des Ormes, il ne cherchait point à savoir comment Mlle Lauzet occupait les longues heures de la veillée. Envers lui, elle ne gardait pas la même discrétion : elle le questionnait sans cesse sur le château ; elle lui parlait de son cabinet, de ses collections, de ses armes, de ses tapisseries, et, sans lui témoigner directement le désir d'aller chez lui, elle essayait de l'amener à satisfaire une curiosité toute féminine.

Il n'avait pas paru la comprendre, et cette situation fausse continua pendant deux mois.

L'attrait qu'avait pour lui cette étrange fille ne le faisait pas se départir d'une singulière correction de tenue et d'une certaine rigidité de principes. Il avait assez de dignité pour modérer les bizarreries de la jeune institutrice, assez d'indépendance pour contenir ses ambitions, assez de froideur pour calmer ses élans d'indépendance et de jeunesse. Mais, dans la monotonie de sa vie rurale, elle lui donnait la distraction d'un parfum inconnu, d'un fruit exotique, d'une innocence parisienne, d'une coquetterie raffinée. Rien de plus.

Dans les hasards de sa vie militaire, il avait toujours gardé le souvenir de son premier capitaine, le capitaine Durand, sous les ordres duquel il avait été placé en arrivant à Tlemcen, et il avait profité de la leçon prise sur le vif.

C'était un excellent officier, sorti de l'École polytechnique dans un bon rang, exact, brave, dévoué à son métier, qui avait appris l'arabe plus vite que l'algèbre, toujours prêt à accepter les corvées, toujours disposé à trouver que toutes choses allaient bien en ce bas monde, assez riche pour faire honneur au régiment, assez philosophe, c'est-à-dire assez modeste, pour ne jamais chercher à être en rien le premier et assez sûr de lui pour accepter quelquefois d'être placé en seconde ligne.

Vaudremont avait été attiré tout de suite vers lui, et en le fréquentant il avait appris rapidement ce qu'il avait besoin de savoir pour

se plier à la vie militaire. Sur aucun sujet il ne l'avait surpris en défaut. Sec, correct, laborieux, entouré de livres que chaque courrier lui apportait, étudiant toujours, dessinant quand il était en campagne, faisant assez de musique quand il restait en garnison pour avoir toujours chez lui un piano ouvert, le capitaine Durand lui était apparu comme un officier modèle, et cependant il s'était bientôt aperçu que son idole n'avait pas d'autel et qu'on soumettait depuis longtemps cet officier à une sorte de quarantaine.

Au café militaire, il restait isolé. Personne ne se permettait de le railler, de l'attaquer, mais personne ne causait avec lui. Quand il sortait à cheval, il restait seul. En campagne, sa tente n'était pas, le soir, entourée, visitée, fréquentée.

On voyait sa maigre silhouette dessinée sur la toile par la chandelle réglementaire et toujours il était solitaire. Il lisait.

Quand le colonel vint visiter enfin la batterie détachée à Tlemcen, il appela Vaudremont, le dernier venu de son régiment, et après l'avoir examiné, interrogé, félicité, il lui dit brusquement : « Vous êtes fait pour réussir, mais j'ai appris que vous étiez très lié avec le capitaine Durand. Est-ce vrai ? »

Vaudremont ne put que répondre : « Oui, mon colonel. »

— Le capitaine Durand est un excellent officier... Il avancera... à son tour. Rien à lui reprocher : son service est parfait; je suis content de vous voir sous ses ordres... mais, croyez-moi, lieutenant Vaudremont, vous ferez bien dans votre intérêt de ne pas suivre son école.

Le futur maire du Voucoux, qui était bien loin de songer alors à l'enseignement laïque, ne put que saluer son colonel, en lui promettant de suivre ses avis sans en deviner la portée, mais il résolut d'étudier son capitaine et de découvrir quelle était la tare cachée de cet homme impeccable qui l'avait séduit.

Le capitaine Durand avait pris l'habitude d'aller chaque soir fumer sa pipe chez une marchande de tabac mauresque, une fille bizarre, qui parlait fort bien l'arabe, qui lui expliquait certaines difficultés des dialectes africains et qui avait de singuliers regards et des allures étranges. Il restait assis dans sa boutique *coram populo;* il se retirait bien avant que la boutique fût fermée, satisfait d'avoir entendu le langage dont il cherchait à résoudre toutes les difficultés, heureux d'avoir surpris une nuance de ces mystérieux dialectes, radieux quand il était parvenu à comprendre certains de ces idiotismes qui rapprochent toutes les langues de l'Orient. Il s'était retrempé dans un milieu jusqu'alors inabordable pour lui; il avait trouvé la clef des problèmes que les spahis de Tlemcen n'avaient pu lui expliquer, et jamais il n'avait remarqué que la Mauresque était jeune et que les

autres officiers venaient avec plaisir et sans nécessité chez elle.

Quand ils soulevaient le tendelet qui servait de porte au petit magasin, Durand cessait de parler arabe et prenait une mine sombre, mais chaque soir on le retrouvait là, méthodique, immuable et grognon.

Vaudremont avait compris que cette assiduité passive, cette présence continue dans la boutique, la vue de cet uniforme près de ce comptoir, avaient motivé des commentaires malveillants et, à son grand regret, il avait cessé de voir aussi souvent le capitaine Durand.

Il était donc formé par l'expérience : il savait que l'institutrice du Voucoux pouvait être non moins dangereuse que la marchande de tabac de Tlemcen.

Cependant Mme des Ormes avait cessé de lui parler des écoles; après quelques plaisanteries sur les toilettes de Mlle Lauzet, Mme de Léré avait gardé le silence à son sujet, et il en arrivait à regretter ces coups d'épingles, ces allusions, ces taquineries, ces discussions auxquelles il était si habitué.

C'est ainsi que l'automne s'écoula. La chasse, les soins que Vaudremont eut à prendre de sa candidature, quelques visites à Paris, occupèrent son temps sans le détourner toutefois, dès qu'il revenait au Voucoux, du chemin conduisant à la mairie et à l'école.

*
* *

A la fin de novembre, Vaudremont alla chasser dans les Ardennes : une lettre vint lui apprendre qu'un de ses parents, avec lequel il avait débuté en 1850, passait quelques jours chez Mme des Ormes. Il répondit en annonçant son retour et en invitant à dîner chez lui, pour le jour même où il reviendrait au Voucoux, tous les hôtes du château.

Il arriva la nuit. Sa journée fut employée à donner quelques ordres nécessaires, et vers cinq heures il se rappela qu'il était maire, mais il donna peu de temps aux affaires publiques, et pressé de revoir la jeune institutrice, il descendit chez elle.

En l'apercevant, elle parut surprise, et malgré ce merveilleux sang-froid qu'il avait déjà remarqué en elle, il constata qu'elle était contrariée et embarrassée. Néanmoins elle lui affirma qu'elle savait qu'il était de retour, qu'elle attendait sa visite : « Voyez, dit-elle, je me suis habillée pour vous recevoir; et pour bien vous le prouver, j'ai mis une robe neuve, une belle robe, que je ne remettrai plus que le jour de Noël. Vos bons conseils, votre protection, votre solli-

citude, m'ont transformée ; et je me plais tant au Voucoux, que je veux me faire jolie et être admirée par toutes vos dames. »

Et elle se retournait pour faire valoir les plis de la jupe, l'harmonie du corsage et l'édifice de sa coiffure, dans laquelle des camélias étaient délicatement posés. Quand elle se replaça en face du général il remarqua que dans les plis du fichu de mousseline et dans l'échancrure de la robe il restait encore une feuille de camélia, une seule, oubliée peut-être, laissée par inadvertance après qu'un bouquet avait été enlevé.

En une seconde il entrevit un mystère et en trouva l'explication. Il n'y avait que trois pianos au Voucoux et aussi que trois serres. Ni sa tante ni lui ne cultivaient les camélias, mais le jardinier de Borneau en avait formé une collection qui, chaque année, lui méritait une médaille tantôt de bronze, tantôt d'argent, quelquefois de vermeil ou de platine.

M[lle] Lauzet avait donc reçu deux bouquets de camélias. En l'entendant venir elle avait vivement arraché celui qui était devant elle, sans s'apercevoir qu'une feuille se cachait dans les plis de sa robe et sans se rappeler que l'autre bouquet avait été placé sur sa tête. Il ressentit du côté gauche une douleur aiguë, cuisante, intolérable. C'était la jalousie.

M[lle] Lauzet ne savait pas son retour ; ce n'est pas pour lui qu'elle s'était parée ! Sa seule distraction n'était pas de le voir ; elle avait d'autres relations au Voucoux, et dès lors ce rôle de protecteur platonique et de confident passionné qu'il acceptait depuis trois mois n'était que ridicule et inconvenant, comme celui du pauvre capitaine Durand à Tlemcen.

Elle lui parlait avec volubilité, pendant qu'il faisait ces réflexions sinistres, d'un nouvel alphabet adopté pour les écoles, et sous prétexte de le lui donner, elle le quitta et monta près de sa mère : N'était-ce pas pour la prévenir du contre-temps ? pour l'avertir qu'elle ne devait pas descendre parce qu'elle aussi s'était parée ? Il pensa tout à coup que le jardin de l'école donnait sur un chemin désert ; que par là, elles pouvaient communiquer, sans être vues, avec la plupart des maisons du village, et il regardait de ce côté quand elle revint, preste et souriante, lui rapportant le petit livre et prête à mentir encore et à le tromper toujours.

Il partait.

« Quoi, sitôt ? Et qui vous presse ! Et pourquoi me quitter ? moi qui vous attendais et qui étais si heureuse de vous revoir ! »

Mais il ne l'écoutait pas ; il était fatigué, il avait du monde chez lui ; il avait hâte de rentrer ; il reviendrait demain et il regardait encore cette feuille de camélia qui décélait la trahison.

Avec le tact féminin et le don de divination que développe la coquetterie raffinée, elle pressentit une rupture. En le reconduisant elle porta vivement la main à sa tête et toucha le bouquet ; elle comprit tout, puis elle resta quelques instants sur le pas de sa porte entr'ouverte et poussa un soupir lorsqu'elle le vit s'éloigner sous l'ombre profonde des ormes.

Quand ses hôtes arrivèrent chez lui, il aurait volontiers réclamé la trêve de Dieu. Il était dans une sorte de contrainte devant sa tante. Mme de Léré l'embarrassait. Mme des Ormes le connaissait heureusement trop bien pour ne pas deviner à peu près ce qu'il éprouvait et elle avait trop de tact et d'esprit pour ne pas le dérider bientôt. Sans penser aux Kroumirs, elle mit le colonel, qui habitait depuis quelques jours au château, sur le long chapitre de l'Afrique ; et le curé, qui était aussi invité, sur l'avant-dernier mandement de son évêque. Vaudremont finit par oublier l'école, l'institutrice et les camélias, en retrouvant un ami des anciens jours.

Quand on passa au billard, il n'avait vraiment plus de soucis. Les cigares étaient allumés ; la fumée s'épaississait : le curé qui était Breton, bon vivant et qui ne craignait pas le tabac, causait avec le colonel, tandis que Mme des Ormes, sa fille et les autres dames étaient restées dans le hall de Vaudremont.

En se recueillant pour faire un carambolage difficile et délicat qui allait décider de la partie, il crut s'apercevoir que son ami jetait sur lui un regard étonné et railleur. Par bonheur il avait déjà calculé l'*effet* et visé la bande ; la bille, habilement poussée, atteignit le but en assurant sa victoire, mais il était préoccupé de tout autre chose. Un secret pressentiment l'avertissait qu'on parlait de lui, et il se rappela tout à coup les incidents de la journée ; il alla s'asseoir près du curé, mais celui-ci était lancé dans un long récit et racontait au colonel l'histoire de tous les enfants de Saint-Brieuc qui sont devenus officiers d'artillerie.

Il s'était donc trompé ; toutefois des rires retentissaient dans son cabinet ; Mme de Léré parlait haut : « Ce ne sont pas des cheveux blonds, ce sont des cheveux rouges, d'abominables cheveux rouges », disait-elle. Évidemment il était question de Mlle Lauzet ! On se moquait de lui ! Il souleva les portières sans bruit, il se plaça silencieusement devant son bureau et s'aperçut qu'il était purement et simplement question d'une actrice du Théâtre-Français.

Ennuyé, effaré, boudeur, il ouvrit au hasard l'alphabet qu'il avait rapporté de l'école et le parcourut machinalement, mais le colonel, ayant fini son cigare, l'avait suivi et regardait les fusils arabes, les armes rares, les yatagans accrochés sur les tapisseries.

— Voilà d'anciennes connaissances, s'écria-t-il en prenant une

paire de longs pistolets au canon de cuivre, à la crosse incrustée d'argent. J'étais avec toi quand tu as acheté ces tromblons au bazar de Tlemcen.

A ce nom, Vaudremont revit le tendelet rayé de rouge et de vert; la boutique sombre, mal éclairée par une lampe fumeuse; les deux grands yeux brillants, provoquants, cernés de henné de la Mauresque, et deux épaulettes d'or dans l'ombre; il se rappela les rideaux bleus, la Vénus manchotte, les vases déclamatoires de Borneau, le bouquet de camélias révélateur, et les deux épaulettes d'argent du capitaine Lauzet dont le portrait n'était plus resté témoin muet des causeries du parloir.

Comme pour aviver encore ces souvenirs, ces reproches de la conscience, cette plaie toute récente, le colonel s'était retourné vers lui en faisant sonner la batterie des pistolets et en ajoutant :

— Et Durand ! tu ne me parles pas de Durand ? T'en souviens-tu ?

Vaudremont s'en souvenait certainement !

— Il s'est retiré depuis longtemps; il est colon ; il a une ferme sur les bords de la Tafna. J'ai passé l'an dernier huit jours à chasser la perdrix rouge avec lui, et, le soir, nous avons, parbleu ! parlé de toi avec sa femme... Il cultive le tabac et a épousé la Mauresque de Tlemcen... te la rappelles-tu? Cette histoire-là ne pouvait avoir d'autre fin.

Cette fois, Vaudremont sentit la botte lui arriver droit en pleine poitrine, et sans croire qu'il y eût une allusion à ses propres pensées, il grommela une réponse et reprit l'A, B, C, mais une ombre s'entreposa entre les lampes et lui : Mme de Léré était devant lui.

Appuyant ses deux bras sur le bureau, elle le regardait.

Tout le monde était passé dans le billard ; ils étaient seuls.

— A quoi pensez-vous, cousin ?

— Je pense qu'il est dans la vie des heures où la bêtise humaine dépasse toutes les bornes; je pense que bien fous sont ceux qui changent, qui varient, qui ne voient pas que le *bien* est près d'eux et que le *mieux* est impossible; je pense que la vie est courte, que mes cheveux sont blancs, que je suis un invalide et que, depuis quelques mois, je ne fais que de mauvaise besogne...

Et comme Mme de Léré baissait ses yeux fiers et veloutés et se reculait...

— ...Je pense, continua-t-il, que voici un livre stupide et que, ce livre-là, c'est moi qui le fais mettre aux mains des petites filles de ce village ! Mon vieil alphabet ! mon ancienne croix de Jésus ! on me l'a changée. Je ne m'y reconnais plus ! A la première page je lis : *Le pope nous a bénis. — Le domino badina*, et je me demande

comment on explique à ces enfants ce qu'est un *pope* et un *domino*, et comment les dominos *badinent!*

— Vous en trouverez bien d'autres, reprit Mme de Léré, si vous allez plus loin, car je connais mieux que vous les livres de l'enseignement laïque.

Elle reprit la brochure que Vaudremont venait de rejeter et elle déclama.

— « Une fatalité me domine. — Une taxe injuste me révolte. — Madame a relu la note du menu. — Le vote du député mérite la popularité. » — Faites donc comprendre aux enfants ces mots : taxe, fatalité, vote et menu! Il est vrai que je vois plus loin : « *Le maire est trompé!!!* »

— Est-ce une vérité? dit Vaudremont.

— Je l'ignore, mais du moins, c'est une leçon qui peut-être transpire même dans un alphabet!

— Ah! les alphabets! continua le curé en quittant la salle de billard, et en se mêlant à cette conversation qui devenait délicate; ce n'est pas chose facile à faire! quand on a voulu en fabriquer un nouveau, dans l'esprit moderne et à l'usage des écoles laïques, on a cherché à écarter tous les mots empruntés à la langue religieuse. Il a fallu en trouver d'autres qui fussent aussi faciles à épeler. Tous ces mots doivent être simples. On a pris *domino;* on a banni *paradis*. On accepte *pope* et on supprime *pape; taxe* est bon; *clocher* est mauvais. *Dieu* est effacé, mais on prend *député* ou *maire*. Tout est là, monsieur le général. Voilà le secret du nouvel alphabet. Il est libre-penseur. Ceci doit tuer cela! et c'est logique. L'enseignement religieux doit être supprimé dans les classes et on change jusqu'au titre du premier livre : celui-ci s'appelle le *Syllabaire de la méthode rationnelle*. On n'est pas façonné encore à cette méthode, mais les temps sont proches où, quand même les enfants viendraient à l'église, ils ne comprendraient plus notre langue; avant de leur apprendre le catéchisme, il faudra leur enseigner le sens des mots, nouveaux pour eux.

— C'est à quoi nous mène l'enseignement laïque, dit Mme de Léré.

— Pour moi, je me moque de l'enseignement laïque, fit le colonel, mais depuis trois jours que je suis aux Ormes, j'ai rencontré deux fois une belle fille qui m'a fait retourner. On m'a appris que c'était votre nouvelle institutrice, et je trouve que si la méthode est mauvaise la maîtresse est bonne à voir.

— Ajoutez, reprit le curé, que je la crois une honnête fille, qu'elle est très respectueuse pour moi...

— Et que, dimanche dernier, pendant toute la messe, elle a

joué sur l'orgue des variations très heureuses sur *Lohengrin* de Wagner.

— Vous lui en voulez donc toujours, madame? ce n'est pas charitable, car je vous assure qu'elle est malheureuse. Nous autres prêtres, nous sommes plus indulgents. Les lois récentes demandent à ces jeunes institutrices autant de vertu, de réserve, de tenue dans la vie qu'à des religieuses qui vivent ensemble et qui se suffisent ainsi. J'ai cherché bien souvent ce que peut devenir une enfant comme celle-ci, et je ne vois pas ce qu'elle doit attendre ou espérer durant ces belles années de jeunesse où le cœur parle si facilement; qui épousera-t-elle? Elle n'a pas de dot à offrir aux fils des fermiers. Un employé des contributions indirectes ou de l'enregistrement suit sa carrière et ne peut se fixer au Voucoux. Pour un philosophe, ce serait une étude curieuse que de savoir ce qui se passe dans ces jeunes têtes et à quoi tant de travail, d'études, d'efforts ou de souffrance peut aboutir; mais si je me pique de n'être point un philosophe, du moins je suis sûr que votre institutrice a éprouvé déjà bien des déboires; elle les a confiés sans doute à M. le maire...

— Son malheur c'est d'être pauvre, dit Vaudremont : c'est la fille d'un officier sans fortune...

— Je crois en effet qu'elle souffre, dit Mme de Léré gravement, mais le rang qu'elle occupe au point de vue social est faux...

— Elle le sent, continua le général...

— Elle vous fait donc ses confidences?...

— Non, Lucile, continua Vaudremont, qui ne voulait pas abandonner Mlle Lauzet si vite, c'eût été une lâcheté à ses yeux.

— Comment savez-vous alors ses pensées intimes?

— Elle m'a tout simplement demandé de la faire placer dans une autre commune; et vous étiez un peu cause de son découragement.

— Moi!

— Elle porte envie aux sœurs qui se promènent dans le parc de ma tante, tandis qu'elle a été réduite à conduire ses élèves sur la grande route.

— Pourquoi ne la traitez-vous pas comme ma mère traite les sœurs? Si vous la croyez digne d'élever les enfants du village, elle mérite d'entrer dans vos jardins. Il faut, comme représentant du gouvernement que nous possédons, lui accorder tous les égards, sans quoi vous contribuerez à accentuer l'isolement dont elle se plaint. Vous avez encore des préjugés, mon cousin; mauvaise affaire pour vous, nous sommes à une époque où on les combat!

Mme de Léré était troublée, irritable. Tout le monde, sa mère elle-même, remarquait son agitation.

Vaudremont se sentait non moins nerveux :

— Je cède peut-être en effet au préjugé, dit-il, et vous me le faites vraiment croire ; mais si je reçois chez moi la maîtresse d'école, vous serez la première à me blâmer et surtout à la blâmer, ma chère Lucile !

— Pourquoi donc, je vous prie !

— Parce qu'avant d'être institutrice, elle est femme.

— Mais vous allez bien chez elle, à l'école ?

— C'est le maire qui va chez elle, toute la différence est là !

— Oh ! avant d'être maire vous êtes homme, Frédéric !

Sur ce mot qu'elle laissa échapper avec une colère contenue, Mme de Léré se retira pour suivre sa mère, qui se préparait à retourner au château. Le trajet était court, et Vaudremont, toujours mécontent, préoccupé, inquiet, les accompagna.

Le colonel lui prit le bras et le retint en arrière-garde.

— Ecoute-moi, Vaudremont, je suis un détestable diplomate, et je sens que tout à l'heure j'ai fait une faute grossière, un monumental pataquès, en parlant de ton institutrice, mais je crois voir que tu joues un jeu dangereux, que tu te laisses prendre à des manèges qui te faisaient sourire quand tu étais lieutenant...

— Encore un cancan, une médisance ! répondit le général d'un ton saccadé. Il ne peut donc y avoir dans un village une institutrice qui soit jolie sans qu'on la déchire à belles dents, et n'est-il plus permis d'avoir pour elle un peu de pitié ?

— Ta pitié est tendre ; ta tendresse est pitoyable, mais tu m'as l'air de faire souffrir une femme aimable, tandis que ce bloc enfariné et roussâtre qui t'attire à l'école, mon général, ne me dit rien qui vaille. Tu froisses un cœur délicat, tu négliges le bonheur qui est sous ta main, là, près de toi, pour te laisser prendre par des coquetteries que je veux bien croire instinctives et naïves, mais qui n'en sont pas moins dangereuses. Tu piques, tu irrites la jalousie dans ce qu'elle peut avoir de plus précieux et de plus intime, et un beau jour tu te réveilleras brouillé avec ta cousine et dégoûté de ton institutrice.

Le général allait se récrier, quoiqu'il sentît que ces observations étaient justes, quand Mme de Léré, qui marchait en tête du groupe, s'arrêta et fit impérieusement le geste du silence.

La nuit était splendide : c'était le dernier adieu de l'automne. Le froid était sain sans être piquant. La transparence de l'air était extrême et le ciel partout étoilé et scintillant. A travers les ormes qui se dépouillaient de leurs feuilles et annonçaient peut-être ainsi l'heure fatale aux sénateurs valétudinaires, la lune lançait des rayons tristes et doux. Dans le village endormi rien ne troublait la majesté

du silence, rien... si ce n'est les sons d'un piano qui résonnait du côté de la maison de Borneau.

— Qui donc peut jouer, à dix heures du soir, chez M. Borneau, la *Marche des fiançailles du Lohengrin?* dit tout bas Mme de Léré, en se rapprochant de Vaudremont.

Il le savait bien et se sentit honteux, sans se trouver surpris.

— Oh! l'alphabet nouveau est donc prophète?

— Que dit-il? répondit instinctivement Vaudremont.

— Il dit : « Le maire est trompé. »

— Je ne reconnais plus le Voucoux, s'écria la vieille Mme des Ormes : tantôt, par 20 degrés de froid et à onze heures du soir, on chante la *Marseillaise*, ici même, sur cette place; tantôt, un peu moins tard, mais encore la nuit, toujours la nuit, les radicaux font de la musique transcendantale et nous initient aux secrets de Wagner. Qu'en dis-tu, Frédéric? Es-tu pour la musique de l'avenir?

— Je préfère celle qui plaît à Lucile.

— Libre à toi, général, de venir plus souvent l'entendre chez moi.

— Eh bien! ma tante, je vous demanderai de l'autoriser à en faire bientôt *chez nous*...

A ce moment le piano devint plus bruyant, les arpèges redoublaient, le final retentissait, et le curé, qui, lui seul, n'avait pas été opportuniste ce soir-là, disait au colonel :

— Regardez notre église, comme la lune l'éclaire bien en ce moment!

On lisait toujours sur le fronton grec : « Paix aux hommes de bonne volonté. »

Paul Bril.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La foire électorale. Le 14 juillet et ses six feux d'artifice. La grande revue et les spectacles gratuits. La Sainte-Marianne et la Saint-Henri. Une opération militaire du général Farre. Le supplice du feu et le supplice de la soif. La vente des diamants de la couronne et la laïcisation du Panthéon. Un monument-thermomètre. — Vacances et distributions des prix. Le grand concours. Inauguration du discours français. A quoi servait le discours latin. M. Jules Ferry montant au Capitole. Une citation latine du grand maître de l'Université et son commentaire. Le triomphe de Stanislas. Concours pour le prix de Rome. Concours du Conservatoire. Sainte-Mousseline. Une décoration dramatique. Séance annuelle de l'Académie française. Le rapport sur les prix littéraires et le rapport sur les prix de vertu. M. de Montyon et son époque. La philanthropie et la charité. — Théâtres : *Un patriote,* par Mlles d'Artois et Gérard. Reprise de l'*Œdipe roi,* traduit par M. Jules Lacroix. L'art et le métier dans Sophocle. Paul de Saint-Victor.

I

Nous pensions respirer un peu dès que les Chambres entreraient en vacances, mais le gouvernement n'a donné la clef des champs à nos législateurs que pour ouvrir aussitôt la période électorale. Sans transition, sans nous laisser le temps de reprendre haleine, aussitôt la tribune du Palais-Bourbon fermée, les tribunes des réunions publiques se sont rouvertes, et nous étions encore fatigués du bruit des discussions parlementaires que nous nous sommes trouvés assourdis par les vociférations des clubs. Voilà ce qui s'appelle tomber de Charybde en Scylla.

Oh! qui nous délivrera des politiciens de carrefour, des Danton de la borne, des Mirabeau de barrière, race impudente, à la mâchoire et à la voix de dogue, effrontés flagorneurs de toutes les convoitises, de tous les appétits, de toutes les jalousies, de toutes les haines, de toutes les violences, de tous les rêves ténébreux et malfaisants qui peuvent hanter la tête sans cervelle de la démagogie; sophistes grossiers et violents qui versent au peuple le vin bleu de leur élo-

quence empoisonné par des infusions de toutes les théories malsaines, et entretiennent en ces pauvres esprits une ivresse comparable à celle de l'absinthe frelatée.

Ne pourrait-on nous laisser en repos au moins pendant l'été? Mais non : c'est justement, cette année du moins, la saison où cet insupportable tapage s'élève au diapason le plus aigu. Nous avions encore dans l'oreille, quand s'est élevé, d'un bout à l'autre de Paris et de la France, le discordant concert de la foire électorale, tous les pétards et toutes les *Marseillaise* du 14 juillet, dont j'espère bien qu'aucun de mes lecteurs n'a le coupable espoir de trouver ici la description. J'ai fui les splendeurs et la cohue de la fête nationale dans un village des environs de Paris, où elle m'a poursuivi sous forme d'inauguration d'un buste de la République, avec discours de M. le Maire, défilé des sapeurs-pompiers et fanfare jouant : *Aux armes, citoyens!* Mais le soir, mes instincts de chroniqueur m'ont plié à un compromis, grâce auquel j'ai pu, du haut d'une terrasse, contempler le spectacle de Paris flambant dans la nuit, tout enguirlandé de cordons lumineux, de becs de gaz, de lanternes vénitiennes, de verres de couleur, et embrasser d'un coup d'œil circulaire les six feux d'artifice qui se tiraient sur les divers points de l'enceinte parisienne. Voilà comme on frappe l'imagination des masses et comme on relève son prestige! Le gouvernement actuel est assurément le premier qui se soit acquis ce titre glorieux devant l'histoire, de faire tirer six feux d'artifice à la fois le jour de sa fête. Qu'on nie encore l'éclat jeté par la présidence de M. Grévy! En promenant mes regards sur les six *bouquets* pyrotechniques qui s'épanouissaient à la fois en éventails, en batteries croisées, en soleils tournants, en spirales, en girandoles, en fleurs, en fusées, en jets et pluies de feu, le mot de Napoléon me revenait à la mémoire et je me disais à moi-même : « La république est comme le soleil; aveugle qui ne la voit pas! »

Par un rapprochement singulier où l'on peut trouver, suivant sa disposition d'esprit, une épigramme ou un avertissement, la fête républicaine a pour lendemain dans le calendrier la fête royaliste. Après sainte Marianne, type de la sainte laïque et radicale, vient saint Henri, qu'on ne chôme pas dans les mêmes paroisses. Ceux qui se rencontraient le 15 juillet à l'église Saint-Germain des Prés ne s'étaient certainement pas rencontrés la veille sur la place de la Bastille. A la messe de la Saint-Henri on remarquait, comme les années précédentes, la présence de don Carlos; et, pour la première fois, trente et un élèves de Saint-Cyr en uniforme Quelques jours après, un arrêté d'expulsion était signifié au duc de Madrid, et les trente et un saints-cyriens étaient versés comme simples soldats

dans des régiments d'infanterie. Ah! c'est que nous avons un gouvernement vigoureux! Dès qu'on se permet d'en douter, il le prouve en frappant un grand coup sur ces coquins de conservateurs, ces scélérats de cléricaux, ces monarchistes subversifs et perturbateurs de l'ordre social, qui se permettent de *manifester* en assistant à la messe. Le général Farre, pour ne parler que de lui, se retrouve tout entier dans ce genre d'opérations militaires. On l'a accusé d'avoir manqué d'énergie et de décision dans la répression de la révolte algérienne : eh bien, vous allez voir si la vigueur lui fait défaut!... Bou-Amema lui résiste ; mais il est venu à bout, en un tour de main, de trente et un élèves de Saint-Cyr. Quel homme! quel général! quel puissant ministre de la guerre! Tel ce bravache de comédie qui, après avoir été battu à plates coutures, criblé de nasardes et de croquignoles dans la rue, rentrait chez lui en faisant claquer les portes et fouettait ses enfants pour prouver qu'il avait du cœur.

A la grande revue de la veille, le succès principal, comme toujours, avait été pour le bataillon de Saint-Cyr, et aussi pour le nouvel uniforme des chasseurs à cheval, dont la physionomie élégante et pittoresque a ravi les suffrages de la foule. Il faisait une chaleur de 36 degrés. La plaine de Longchamps ressemblait à une fournaise. Elle fumait comme un morceau d'amadou sur lequel on concentre avec une lentille les rayons solaires. Et tout à coup elle a fini par prendre feu. On parle d'un bout de cigare imprudemment jeté par un fumeur, mais la chaleur torride suffirait à expliquer ce commencement d'incendie, qu'il a fallu circonscrire en ouvrant autour du foyer des tranchées à coups de sabre. Et les malheureux soldats, en armes depuis l'aube, sanglés dans leur uniforme et chargés de leur fourniment, ont dû rester immobiles pendant de longues heures sous ce soleil africain, dont les flèches étaient plus meurtrières à supporter que les balles de l'ennemi. On trouve ainsi moyen de faire pour eux d'un jour de fête nationale un jour de fatigante et dangereuse corvée. On les exhibe comme les lampions, les drapeaux et les mâts de cocagne; on les fait servir à l'amusement de la foule avec les spectacles gratuits et les feux d'artifice!

Le supplice du soleil était redoublé par le supplice de la poussière, dont les tourbillons, soulevés sous les pas des chevaux et le piétinement d'une foule immense, pénétraient dans les yeux, dans les narines et dans la gorge. Une femme du peuple, pendant les funérailles de Mirabeau, entendant un citoyen se plaindre que l'administration municipale n'eût pas fait arroser les rues, leur adressa cette réponse que les journalistes du temps qualifient de sublime : « Elle a compté sur nos larmes. » Le 14 juillet, M. Alphand avait sans doute compté

sur notre sueur. Pendant plusieurs semaines, l'arrosage de la voie publique a dû être complètement suspendu, au moment même où il était le plus nécessaire. Paris, traversé par un grand fleuve, desservi en outre par l'Ourcq, la Vanne, la Dhuys et la Marne, qui lui apportent le tribut de leurs ondes, par les sources d'Arcueil, par les puits artésiens de Grenelle et de Passy; Paris, ce colosse toujours altéré, était sérieusement menacé d'une disette d'eau. Les sources baissaient et menaçaient de tarir; les réserves étaient épuisées. Il avait fallu régler parcimonieusement ou suspendre tout à fait les services aquatiques. Et le public savait, par les échos du conseil municipal comme par les affiches alarmantes de l'administration, que des mesures plus graves encore étaient imminentes. Déjà le Parisien, avec son imagination ardente et mobile, se représentait sous les plus effroyables couleurs les tortures du pays de la soif. Il songeait au Sahara et au radeau de la Méduse; il se voyait faisant queue avant le jour aux fontaines, comme jadis aux portes des boulangeries, et emportant avec avidité, après de longues heures d'attente, le bidon auquel il était réduit pour sa provision quotidienne. Heureusement, le ciel eut pitié de nous, et la pluie vint détendre une situation qui commençait à tourner au drame. Mais que les savants aillent donc maintenant combattre la croyance populaire à l'influence des comètes sur la température! Plus que jamais ils y perdront leur latin.

Avant de se séparer et malgré la précipitation de son départ, la Chambre a encore eu le temps de voter deux mesures qui tenaient à cœur à la majorité républicaine et anticléricale : la vente des diamants de la couronne et la laïcisation du Panthéon. A quoi bon des diamants de la couronne, puisqu'il n'y a plus de couronne? Soyons pratiques : vendons-les pour utiliser un capital immobilisé et improductif, et afin qu'ils n'attirent plus les prétendants. Pourquoi aussi ne point raser définitivement les Tuileries et semer des choux sur leur emplacement, comme avait fait jadis Chaumette dans le jardin du Château? Quelques représentants, plus fiers que les autres, trouvaient que la république est assez riche pour payer sa gloire et se parer des dépouilles opimes de son adversaire, au lieu de les mettre à l'encan, comme une marchande à la toilette. M. Lockroy lui-même, qui n'est point suspect, demandait qu'on gardât du moins les diamants qui ont une valeur artistique et auxquels s'attache un souvenir. Mais la parole entraînante de M. Benjamin Raspail, digne fils de son père, a fait écarter ces scrupules. Le fait est qu'on se représente difficilement M. le président Grévy avec le Régent à son chapeau melon et la plaque du Saint-Esprit, en diamants, sur son paletot, ou le vaillant général Farre, brandissant contre les élèves de Saint-

Cyr le glaive flamboyant orné de quinze cent quatre-vingt-neuf roses.

Nul autre édifice n'a subi, comme le Panthéon, le contre-coup de nos variations politiques. Il a pris, quitté, repris, requitté et repris encore la croix qu'on veut lui enlever de nouveau. Ce n'est plus un monument, c'est un thermomètre, et si l'on abat la croix, rétablie après la Commune, nous conseillons de la remplacer par une girouette.

Que de péripéties il a traversées ! Que de vicissitudes il a vues et subies ! Que de variations dont il a reçu l'empreinte et garde le témoignage ! Les fluctuations des choses ont contribué à lui donner dans ses moindres détails un caractère hybride, équivoque et contradictoire. Le premier grand homme porté au Panthéon, Mirabeau, en devait être honteusement expulsé deux années plus tard. Le deuxième, Voltaire, en a été, dit-on, clandestinement enlevé sous la Restauration. Le dernier qu'y déposa la révolution, Marat, fut revomi à l'égout. Parmi les illustrations, généralement modestes, dont le premier empire enrichit ses caveaux, on compte plusieurs athées, et un cardinal. Gros, chargé de décorer la coupole, y représente d'abord Napoléon et Marie-Louise, en compagnie de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis ; le 10 août 1814, il reçoit l'ordre d'y substituer Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême ; après les Cent-jours, ordre de revenir au projet primitif; après Waterloo, ordre de reprendre le second. Et tous ces ordres étaient imperturbablement signés par le même fonctionnaire. Le premier frontispice devait représenter la vie de sainte Geneviève ; il était à peu près achevé en 1830 : on le jeta de côté pour le fronton de David d'Angers. Ce fronton lui-même, comme s'il eût voulu participer au caractère général de l'édifice, mêle, dans un assez étrange amalgame, Fénelon au patriarche de Ferney, et au régicide David le royaliste Malesherbes. Quand le Panthéon fut rendu au culte, il n'en conserva pas moins, sous la croix relevée, ce profane bas-relief, et dans ses cryptes, les tombes de Rousseau, de Voltaire et de Cabanis. On dit la messe sur ces peu édifiantes reliques.

Rappelons aussi les peintures philosophiques commandées à M. Chenavard, en 1848, et remplacées, trente ans plus tard, par la décoration religieuse d'après le programme de M. de Chennevières. L'exécution en a été commencée. Déjà MM. Puvis de Chavannes, Joseph Blanc, Maillot, ont représenté sur les murs de l'église divers épisodes de la vie de Clovis et de la patronne de Paris. M. J.-P. Laurens a presque terminé les *Derniers moments* et les *Funérailles* de la sainte, quoique son œuvre soit encore cachée aux yeux du public. On a vu au Champ de Mars les compositions de M. Cabanel sur la vie de saint Louis. Bien d'autres encore ont travaillé longue-

ment à la partie de la décoration qui leur a été confiée. Que va-t-on faire de tout cela, si le vote irréfléchi de la Chambre a des suites, comme il est à craindre, quoiqu'il soit encore permis d'espérer le contraire? Indemnisera-t-on les artistes, après avoir passé plusieurs couches de badigeon sur leurs peintures? Il ne faut point espérer des radicaux la tolérance montrée par les catholiques : ils ne souffriront pas dans leur temple laïque la présence de tant de saints; ils les expulseront comme de vulgaires jésuites. Tout au plus pourra-t-on utiliser le *Triomphe de Clovis*, de M. Joseph Blanc, cette frise opportuniste que nous avons vue à la dernière Exposition, car il suffira d'en effacer les auréoles pour en faire, au besoin, le triomphe de Gambetta, — si M. Gambetta triomphe.

Nous n'avons pas essayé de dire les titres de l'église Sainte-Geneviève à conserver la destination pour laquelle on l'a bâtie et dont elle est en possession ininterrompue depuis bientôt trente ans, les œuvres qu'on y a établies, les services rendus par le corps des chapelains, les hommes distingués qu'il a fournis à l'Eglise, au professorat, à la science et aux lettres. Les radicaux nous répondraient, s'ils daignaient nous répondre quelque chose : « Vous sortez de la question. » Eh! qu'est-ce que cela leur fait, les services rendus? Ce qu'on peut espérer de plus favorable, c'est qu'ils y soient indifférents. Et l'on aurait tort de l'espérer pour la plupart d'entre eux, car leur haine est en proportion même de ces services.

II

Le mois d'août est l'époque classique des vacances. La Chambre a donné le signal; les collèges ont suivi de près. Nos lycéens ont moissonné tous les lauriers laissés disponibles par le général Farre. La distribution des prix du grand concours a eu lieu le 3 août, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Elle était présidée par M. Jules Ferry pour la troisième fois, phénomène qui ne s'était pas encore produit en république. Jusqu'à présent, dans cette grande solennité scolaire où, par une antithèse frappante, la fête de la jeunesse ramenait invariablement l'appareil d'une antique et immuable tradition, le ministre était le seul *accessoire* qui changeât chaque année. Tout le reste, autour d'eux, était empreint de la majesté de l'âge; tout semblait calculé, — la vieille Sorbonne, le discours latin, les quatre facultés en costume d'apparat, les massiers portant en main les attributs universitaires, — pour les frapper d'une impression de respect. Mais M. Ferry n'est point de ceux qui craignent de porter la main sur l'arche : il a voulu rajeunir l'édifice au risque de

l'ébranler, et le grand concours lui-même a subi des réformes qui semblent présager sa ruine. On a restreint le nombre des classes qui y prennent part, on a restreint le nombre des matières, on a restreint les heures des compositions; on a expulsé le vers latin comme une épave de l'ancien régime, transféré le prix d'honneur au discours français, congédié enfin le discours latin d'apparat, qui rendait pendant une heure une ombre de vie à cette langue morte, gardienne incorruptible de tant de chefs-d'œuvre, et donnait à la fête comme une solennité liturgique.

L'honneur d'inaugurer cette dernière innovation est échu à M. Marion, professeur de philosophie à Henri IV, qui, au début de sa harangue, a jeté sur la tombe du défunt, avec une politesse discrète, quelques fleurs chétives. M. Marion avait pris pour thème l'utilité pratique de la philosophie à notre époque, et déjà, sur ce simple titre, nous sentant plein de son sujet, nous admirions sa noble hardiesse, non sans trembler un peu sur l'avenir de cet homme courageux. Il est certain qu'il faut beaucoup de philosophie à l'époque où nous vivons; mais l'orateur en a eu plus encore que nous ne le pensions : il ne s'est pas montré seulement résigné, il s'est montré content et presque joyeux. C'est véritablement trop de zèle pour la noble science qu'il est chargé d'enseigner. Il a dépassé le but. La philosophie de M. Marion nous a paru un mélange de l'optimisme de Pangloss avec le positivisme de M. Comte, auquel il a rendu en passant un hommage qui a dû faire plaisir à M. Gambetta.

Il est vrai que certaines croyances sont mortes, a-t-il dit en substance, mais d'autres sont nées ou en voie de naître. Le respect n'a pas disparu, comme on le dit, il se transforme ou se déplace. Sans doute il est un respect qui s'en va, c'est celui des apparences : nos habitudes de critique et de grande publicité lui sont mortelles. Mais le respect des personnes et de leurs droits, le respect des faibles, le respect de la pensée n'est-il pas plus général qu'on ne l'a jamais vu? Il semble qu'on n'a jamais salué de meilleur cœur les honnêtes gens, et je ne crois pas que le nombre en ait jamais été plus grand.

Ces choses ne manquent point d'une certaine hardiesse, mais dans un sens différent de celui que nous attendions. Quelles sont les *certaines croyances* à la mort desquelles M. Marion invite ses jeunes auditeurs à se résigner; celles qui sont nées *ou en voie de naître* (on n'est pas plus accommodant), par lesquelles il trouve les premières avantageusement remplacées? Qu'entend M. Marion par les *apparences* qui ne peuvent plus subsister avec nos habitudes de critique, et que n'a-t-il désigné plus nettement les objets que délaisse à juste titre notre respect transformé? Le respect des personnes et de leurs droits, le respect des faibles! il a dit cela devant M. Jules

Ferry. Il ne manquait à la réunion que M. Constans, ministre de l'intérieur, et quelques capucins, pour donner à la philosophie de M. Marion un ragoût plus piquant encore.

Il nous semble que ce discours, malgré certaines qualités que nous ne contesterons pas, eût gagné à être en latin : d'abord parce que « le latin dans les mots brave... la vérité » ; puis, — pour les parties où l'antiphrase s'étale moins hardiment et qui tiennent plus du lieu commun que du paradoxe, — parce que la période cicéronnienne eût pu jeter un voile, mais un voile de pourpre, — *purpureus pannus*, — sur les pauvretés de l'expression et de l'idée. Le latin était, pour les orateurs de la Sorbonne, un secours plus qu'un obstacle : sous cet abri enjolivé de centons de Virgile ou d'Horace, derrière ce bouclier tout couvert de ciselures élégantes dont les détails échappaient aux yeux profanes, ils pouvaient ingénieusement cacher le vide de la pensée. Tels passages qui eussent fait pauvre figure au grand jour prenaient une physionomie tout à fait engageante dans la pénombre mystérieuse de la vieille langue, et le discours latin nous a fait plus d'une fois songer au mot de Figaro sur la musique : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. »

Quant à M. Jules Ferry, suivant son usage il est monté au Capitole, mais sans remercier les dieux : il n'a remercié que la république et lui-même. Toutefois, en se mirant dans son œuvre, avec la complaisance d'un Narcisse ministériel et vosgien, et en proclamant que l'ensemble dépasse toutes ses espérances, il a légèrement indiqué quelques points noirs : « un certain excès, une émulation un peu exubérante du côté des enseignements nouveaux. On dit que les sciences, si longtemps reléguées au dernier plan, développeraient dans le conflit du passé et du présent une ambition sans mesure. On dit, chose plus grave, que les antiques routines, les leçons dictées, les devoirs écrits refleurissent *sans vergogne* parmi les nouveautés, et que, dans certaines classes, nos enfants ne sont point soulagés ». Eh ! mais il me semble que ces points noirs obscurcissent singulièrement le tableau ! L'ambition sans mesure développée par les sciences au détriment des lettres, c'est là précisément ce qu'on avait déjà vu se produire dès l'origine de la bifurcation, cette funeste réforme due à un ministre qui avait pourtant plus d'expérience que M. Ferry, — « un ministre dont l'Université ne bénit pas la mémoire, » ce qui est vrai, quoique ce ne fût peut-être pas à M. Ferry de le dire, parce qu'il faut respecter ses prédécesseurs si l'on veut être respecté soi-même par ses successeurs. M. Ferry est-il donc tellement sûr que l'Université bénira sa mémoire ? Est-il sûr qu'elle la bénisse dès maintenant ? Suivant toutes les probabilités, il vivra assez longtemps pour voir ses

réformes rejoindre celles de M. Fortoul, sans être accompagnées davantage par les bénédictions de l'Université. Il viendra un moment, et ce moment n'est pas éloigné, ou le barbarisme germanique des *leçons de choses*, qu'on met à toutes sauces aujourd'hui et qui est la *tarte à la crème* des pédagogues contemporains, ne pourra plus être prononcé sans un sourire, et où les devoirs écrits, — partie essentielle d'un enseignement solide et durable, quoi qu'en puissent penser les gens qui réforment les programmes de l'instruction publique comme ils réformeraient le programme des courses, — refleuriront avec moins de *vergogne* encore parmi les nouveautés défleuries.

Le silence des professeurs est la leçon des grands maîtres de l'Université. Si M. Jules Ferry n'avait un bandeau d'infatuation sur les yeux et sur les oreilles, il eût pu recueillir cette leçon au passage de son discours que nous venons de citer, comme à ceux où, avec un tact si contestable, il s'est longuement étendu, devant les professeurs d'humanités, sur la création d'un nouvel enseignement secondaire spécial et d'un troisième baccalauréat, qui va faire concurrence aux deux autres et abaisser encore la valeur d'un titre déjà suffisamment déprécié. Parmi les réformateurs de l'enseignement dont le grand maître actuel de l'Université est l'instrument et l'organe, les uns sont les ennemis prononcés des divers baccalauréats, qu'ils voudraient abolir, — et voici qu'on en accroît le nombre ; les autres, au lieu de l'abolir, demandent qu'on en relève le niveau, — et voici qu'on crée un baccalauréat spécial à l'usage de ceux qui n'auront pu atteindre aucun des deux autres !

En finissant, M. Jules Ferry a annoncé la prochaine reconstruction de la Sorbonne, et à ce propos il a éprouvé le besoin de faire une citation latine, luxe que ne s'était pas permis M. Marion. Rappelant qu'on avait posé avec fracas, il y a vingt-six ans, la première pierre de la nouvelle Sorbonne, en n'oubliant dans la cérémonie que les millions nécessaires : « Comme Abraham en son sacrifice, a-t-il ajouté, on s'était dit sans doute : *Deus providebit. Deus*, c'est la république. » On n'a pas plus de goût et d'esprit. Cette courte phrase, où l'épigramme prend la forme d'un axiome, vaut tout un long poème ; en habile homme, M. le ministre a trouvé moyen d'y enter une inconvenance sur une flagornerie, et une impiété sur un impertinent quolibet. Là où le Dieu d'Abraham et de M. Fortoul n'a rien su faire, le Dieu de M. Ferry réussira sans peine, ce qui prouvera une fois de plus sa supériorité, dont la première, celle qui dispense d'énumérer toutes les autres, c'est qu'il existe, tandis que le Dieu adoré encore en 1855 n'existait pas. Retenez cela, jeunes élèves, — et retenez surtout qu'il s'est trouvé en l'an 1881 un

grand maître de l'Université pour vous tenir ce langage devant vos parents et vos professeurs!

Le fait le plus saillant du grand concours a été le triomphe du collège Stanislas, qui a disputé la première place au redoutable Louis-le-Grand, avec un prix de plus, quelques accessits de moins et les deux tiers des prix d'honneur à lui seul. Il n'a pas seulement vaincu les lycées parisiens, dit un journal républicain et libre-penseur rédigé par des universitaires, il les a écrasés. Ce grand triomphe n'est point l'effet du hasard et n'a pas éclaté comme un coup de foudre; il a été préparé par un effort soutenu. Chaque année, le collège s'en rapprochait, et déjà il s'en était fallu de bien peu qu'il n'y arrivât. Il est d'autant plus significatif que Stanislas ne reçoit ni externes ni élèves des pensions voisines, et il prend plus d'éclat encore par le contraste avec un passé qui n'est pas bien loin de nous.

J'étais justement occupé à lire, au moment du grand concours, l'*Histoire du collège Stanislas*, publiée il y a quelques mois par les soins de M. l'abbé de Lagarde, directeur actuel de cet établissement. Cette lecture, où l'on suit en tous ses détails les vicissitudes de la maison d'éducation fondée en 1804 par M. Liautard, est pleine de détails intéressants, mais plus instructifs encore. Certes, il est attachant de suivre en ses diverses étapes la marche parfois laborieuse et troublée de ce collège où Lacordaire préluda à ses Conférences de Notre-Dame, où ont professé Leverrier, Ozanam, Anatole Feugère et tant d'autres d'où sont sortis tant de brillants élèves devenus des hommes éminents et qui est représenté aujourd'hui à l'Académie française, sans parler des autres sections de l'Institut, par cinq de ses membres. Mais il est instructif de voir sa fortune hausser ou baisser suivant qu'il se rapproche ou s'éloigne de l'esprit qui avait présidé à sa fondation, et, malgré les plus brillantes promesses, les résultats décroître dès que la discipline est ébranlée. On y voit quelle réunion, quel équilibre de qualités diverses il faut pour former un véritable instituteur des esprits et des âmes, tout ce qu'une œuvre d'éducation exige de sagacité, de vigilance, d'effort assidu, d'habileté, de dévouement, d'affection et de respect pour la jeunesse, de bienveillance et d'équité, de douceur et de force. On y voit aussi comment une seule lacune peut stériliser des qualités et des efforts qui sans elle eussent été féconds, toute la distance qu'il y a de la théorie à la pratique, de l'intelligence au caractère, d'un philosophe à un maître, et comment on peut être capable d'instruire et de charmer les hommes sans l'être d'élever les enfants.

Voilà pourquoi la décadence de Stanislas commença sous l'abbé

Gratry, son directeur le plus éminent, et qui avait tant de parties d'un excellent éducateur. Voilà pourquoi elle s'accéléra sous M. Goschler, qui le laissa à deux doigts de sa perte, réduit à moins de cent élèves et relégué aux derniers rangs du concours. Voilà pourquoi, depuis vingt-cinq ans, sous MM. Lalanne et de Lagarde, il s'est relevé d'un mouvement progressif et continu, comme un vaisseau qu'on renfloue, et vogue maintenant toutes voiles dehors, portant haut son pavillon sur lequel est écrite la belle devise : *Français sans peur, chrétien sans reproche.* Le mérite particulier de Stanislas, c'est l'alliance étroite de l'instruction universitaire et de l'éducation chrétienne. Par un privilège unique, il réunit en lui les avantages d'une institution libre aux garanties d'un enseignement fourni et contrôlé par l'État. Tout en se rattachant à l'Université, il n'est pas absorbé par elle : sous ce lien, qui lui donne un appui sans lui imposer une servitude, il garde la liberté de ses mouvements, son indépendance et son autonomie morales. Sa marque propre c'est d'être avant tout une *maison d'éducation*, comme l'avait nommé son fondateur, ce qui est encore le meilleur moyen d'être une bonne maison d'enseignement, — et de s'appliquer à former l'homme complet, à élever son âme, sa volonté, son caractère en même temps que son intelligence.

Nous n'avons presque rien à dire des concours pour le prix de Rome, qui n'ont offert cette année qu'un très médiocre intérêt. Le concours de peinture notamment, — la *Colère d'Achille*, — n'a produit qu'une série de froids pastiches, sans relief, sans personnalité, qui dénotaient dans leur ensemble un sentiment très imparfait, une connaissance très insuffisante de la poésie homérique et de la grande antiquité grecque. Peut-être ce sentiment fait-il un peu moins défaut dans le tableau qui a obtenu le premier prix, et qui se distingue par une certaine physionomie archaïque : c'est là sans doute ce que l'Académie des beaux-arts aura voulu encourager, malgré les incorrections du dessin et la pauvreté de la couleur.

Nous ne nous arrêterons pas davantage aux concours du Conservatoire, bien que la presse ait pris l'habitude, depuis quelques années, de s'en occuper longuement et de surexciter ainsi le précoce orgueil de ces comédiens en herbe. Jadis la critique laissait passer, en n'y prêtant qu'une attention rapide et distraite, ces exercices d'écoliers. Aujourd'hui elle les apprécie en détail, elle les discute, elle les met en lumière, elle en grossit démesurément l'importance. Des élèves qui n'ont obtenu qu'un accessit et qui se jugeaient dignes du prix, écrivent des lettres de réclamation et de protestation aux journaux. Il se révèle chaque année dans ce petit monde des susceptibilités nerveuses, des vanités maladives, des prétentions colos-

sales, et l'on y voit éclater des tempêtes dans un verre d'eau qui font parfois autant de bruit que de grands orages. Suivant l'usage, la distribution des prix n'a pas été sans soulever des manifestations tumultueuses, que le président du jury s'efforçait de réprimer d'un regard sévère. M. Ambroise Thomas n'a point, en pareilles rencontres, l'indifférence indulgente et sceptique de son prédécesseur. Il faut le louer de ses efforts pour introduire en ces concours une tenue plus décente, du côté des artistes aussi bien que du public. C'est ainsi qu'il a imposé l'uniformité de costume aux concurrentes. Désormais plus de ces toilettes scandaleuses que M. Auber, lorsqu'il ne sommeillait pas, lorgnait avec son éternel sourire anacréontique, que des ingénues de seize ans étalaient avec orgueil, que les camarades contemplaient avec une admiration jalouse et qui faisaient dire aux reporters étonnés : « Comment ! déjà ! » Agnès peut venir dans son coupé jusqu'à la porte, mais elle en descend en robe de mousseline. C'est toujours quelque chose, faute de mieux.

La distribution des prix du Conservatoire a eu aussi son événement : la décoration accordée à M. Got. Comme l'a dit un des critiques dramatiques les plus écoutés, ce jour restera une date dans l'histoire du théâtre, et M. Got peut être assuré maintenant, quand même son talent serait oublié, que son nom traversera les âges, parce que c'est à lui que s'attachera le souvenir d'une révolution, longtemps réclamée par les uns, non moins énergiquement repoussée par les autres. La chose s'est faite, comme il convenait, avec une mise en scène digne de la Comédie-Française : cris, transports, rappels. M. Turquet a détaché sa propre croix pour la passer à la boutonnière du nouveau chevalier : tel Napoléon Ier sur les champs de bataille. M. Perrin a pressé dans ses bras le doyen de la Comédie. Ses camarades, présents à la séance, se sont distingués par la vigueur de leurs bravos : plus d'un peut-être applaudissait à la première nomination d'un comédien, en songeant surtout à la seconde. Des dames agitaient leurs mouchoirs. On a vu perler des pleurs dans quelques beaux yeux. Le soir, il y a eu bouquet et harangue au foyer du Théâtre-Français. M. Got jouait le jour même : la distinction qui lui a été accordée a donc pu recevoir directement et immédiatement l'approbation du public, par d'unanimes claquements de main auxquels ne s'est mêlé aucun sifflet. C'est la première fois qu'une nomination dans la Légion d'honneur se trouve soumise à la ratification du parterre, et cette épreuve lui a été favorable. Après la pièce, on a rappelé à grands cris le nouveau chevalier, et M. Delaunay, qui l'avait déjà harangué dans la coulisse, est venu haranguer les spectateurs à leur tour, pour les prier d'excuser son camarade en raison de l'émotion qu'il éprou-

vait. M. Got a fait preuve de tact en se dérobant autant qu'il l'a pu à une ovation où le légionnaire et le comédien, le ruban rouge et la souquenille de Trissotin se trouvaient forcément confondus. Toutes ces marques de la faveur publique paraîtront à beaucoup une justification complète de la mesure ; mais il se pourrait que quelques-uns y vissent, au contraire, un nouvel argument à l'appui de leurs doutes.

On dit que cet heureux dénouement n'a point été atteint sans difficultés. M. le président de la république hésitait. Il s'est produit au dernier acte des tiraillements dramatiques qui, en jetant l'incertitude dans l'esprit du spectateur, ont redoublé l'intérêt et l'émotion. Le chancelier de la Légion d'honneur a fait savoir que le conseil de l'ordre, dont la plupart des membres étaient absents (ce sont sans doute des opportunistes) n'avait donné son approbation que par une minorité de cinq voix sur quatorze. Il demandait un sursis. Mais comment oser paraître devant le public du Conservatoire sans lui apporter la nouvelle si impatiemment attendue et qui devait être pour la majorité des spectateurs un espèce de triomphe personnel ? M. le sous-secrétaire d'État aux beaux-arts eût été sifflé comme un mauvais acteur. On ne pouvait exposer la république à un tel échec. Le gouvernement veut bien être sifflé par les cléricaux ; il ne veut pas l'être par les comédiens. Il a donc décidé de passer outre. Après un retard d'une heure, qui avait jeté les angoisses les plus tragiques dans l'âme de M. Coquelin et pendant lequel Mascarille et Sganarelle parlaient déjà d'élever des barricades, M. Turquet a fait enfin son apparition d'un air résolu, portant le bienheureux décret dans sa poche. — Ah ! c'est que nous avons un ministère énergique, — dans les circonstances vraiment graves comme celle-là !

Toutefois il ne l'a pas été jusqu'au bout. M. le sous-secrétaire d'État, en décernant la croix à M. Got, s'est exprimé en ces termes, qui n'ont pas toute la netteté souhaitable. « C'est comme professeur que M. Got est décoré, mais le gouvernement n'a pas oublié, cependant, qu'en le décorant, il honorait le doyen de la Comédie-Française. » Le décret inséré au *Journal officiel* ne fait aucune allusion au comédien, pas plus qu'il ne mentionne l'approbation du conseil de l'ordre. L'obstacle a donc été tourné plutôt que franchi, et malgré les apparences, la grosse question qui a soulevé tant de polémiques n'est point réellement tranchée. Le théâtre et la personne avaient été parfaitement choisis pour désarmer autant que possible les susceptibilités ; mais il manquera à ce précédent la complète et inattaquable correction qui lui était nécessaire pour faire autorité. Ce n'est point le comédien qui a été décoré, c'est le professeur au Conservatoire et à l'École normale. Ce n'est point Bellac, ni maître Pathelin, ni Giboyer, ni le duc Job : c'est M. Got.

La distribution des prix à l'Académie française a entendu des discours plus spirituels et plus éloquents que celles du Conservatoire et du grand concours. Et tout d'abord le rapport du secrétaire perpétuel de l'illustre compagnie. J'admire chaque année avec quelle aisance M. Camille Doucet accomplit ce tour de force, rendu de plus en plus difficile par le nombre toujours croissant des prix et des livres couronnés. Ce n'est pas une tâche médiocre de passer en revue plus de quarante auteurs et autant d'ouvrages, en caractérisant chacun d'eux par quelques lignes où la justesse de l'idée doit revêtir une forme ingénieuse ou piquante, et en variant les formules de l'éloge de façon à éviter toute monotonie.

Et pourtant les concurrents semblaient avoir pris pitié cette année, sinon de l'Académie, au moins de son rapporteur. Parmi les cent soixante-dix-huit pièces de vers présentées au concours de poésie, aucune n'a été jugée digne de récompense. Et le sujet était l'éloge de Lamartine, — de Lamartine qui n'est pas seulement un poète, qui est la poésie même ! Ah ! pauvre grand homme, quel triste coucher de soleil après quelle éblouissante aurore ! Et comme le malheur de tes dernières années semble s'être attaché à ton tombeau et s'acharner après ta mémoire ! Tu n'as pu même obtenir à l'Académie l'éloge funèbre qu'elle accorde à chacun de ses membres. Et lorsqu'elle demande aux poètes de payer sa dette, pas un qui se sente inspiré par un tel nom et un tel sujet ! Eh bien, les poètes sont des ingrats, et c'est à leur honneur autant qu'à sa gloire qu'ils doivent songer dans deux ans, lorsque reviendra ce concours.

L'Académie n'a pas décerné non plus le prix créé par une dame de New-York en faveur du meilleur ouvrage sur l'amélioration du sort des femmes. Avec une hardiesse et une tournure d'esprit tout américaines, la fondatrice, Mme Botta, semblait inviter Mmes Paul Minck, Hubertine Auclerc, Louise Michel à se disputer son prix, et faire une avance aux théories les plus radicales de l'émancipation féminine, en proposant, comme thème général, les modifications à apporter, dans l'intérêt d'une civilisation plus haute, aux relations non seulement domestiques, mais politiques et sociales de la femme. L'Académie effarouchée, — et il y avait de quoi, — a représenté qu'elle est une compagnie purement littéraire, « amie de tous les progrès, mais ennemie de toutes les révolutions », et désireuse d'abandonner à d'autres le périlleux honneur de traiter des questions d'une nature aussi délicate. D'un commun accord, le sujet du concours fut réduit à des proportions plus modestes, et toute liberté d'action réservée à l'Académie. Peut-être eût-elle mieux fait de refuser un prix qui demeurait inquiétant par son origine et par le privilège attaché à ces sortes de questions, d'attirer les esprits

téméraires et de provoquer les solutions chimériques. Je crains que l'illustre compagnie, chaque fois que reviendra la distribution des prix Botta, n'ait à se défendre, comme elle a déjà dû commencer à le faire, contre l'invasion des paradoxes et des utopies.

On était curieux d'entendre M. Renan sur les prix de vertu. La vertu est particulièrement gâtée depuis quelque temps à l'Institut : voici cinq années de suite qu'elle a pour rapporteurs MM. A. Dumas, J.-B. Dumas, Jules Simon, Sardou et Renan. Ce sceptique a fait un sermon charmant, touchant, édifiant sur les actes de charité, de dévouement et de sacrifice couronnés par l'Académie. Sans doute le bout d'oreille du virtuose passe çà et là. Il a des pseudonymes coquets, d'élégantes et décentes périphrases pour éviter les désignations d'une netteté trop grossière. Il loue M. de Montyon d'avoir vu « que la vertu est un genre charmant de littérature ». Ailleurs il considère l'âme comme un instrument dont on peut tirer d'admirables choses, quand « un *artiste suprême* se trouve là pour faire jaillir la source des larmes, de la prière intime et de l'amour ». L'intelligence de M. Renan est si souple et si fine qu'elle peut s'appliquer à tous les sujets et y trouver souvent le ton juste. Son discours est tout rempli de jolis traits et d'agréables tableaux où l'orateur rend sans aucun embarras un hommage toujours respectueux, quelquefois attendri, aux sentiments et aux croyances qui ont inspiré les vertus dont il parle.

Ces vertus se rattachent toutes à la charité, et toutes aussi, ou peu s'en faut, ont pour héroïnes des personnes appartenant aux conditions les plus humbles. Comme toujours, les domestiques abondent. Le défilé un peu monotone de ces braves gens a été cette fois très heureusement varié par quelques figures originales et pittoresques : l'ancienne esclave Francilie Laquinte, la mulâtresse Paula Yvor, la centenaire Marie Coustot, qui sert aujourd'hui, toujours sans gages, les petits enfants des maîtres qu'elle servait déjà à seize ans, dans les dernières années du dix-huitième siècle. « Elle a cent deux ans, et elle est vertueuse, dit M. Renan ; vous avez vu là un mérite de plus. Le vieillard, en perdant ses illusions, ne perd-il pas ses *meilleures raisons* d'être vertueux ? *Illusion divine, illusion providentielle assurément,* la vertu n'en est pas moins, comme l'amour, le résultat d'un charme en dehors de la raison, qui nous entraîne, nous séduit. Il ne faut pas, pour s'y livrer, qu'on ait trop bien vu que tout est vanité. » Le commentaire n'est pas heureux. Non, le vieillard, en perdant ses illusions, n'a pas perdu ses meilleures raisons d'être vertueux, s'il a gardé sa foi. La vertu n'est pas une illusion, même providentielle, et pour les nobles âmes qui ont placé leur idéal et leurs espérances plus haut que la terre, elle a son

origine, comme le devoir et comme le sacrifice, ailleurs que dans un charme auquel on se laisse entraîner et séduire. Ce serait là un fondement bien fragile et bien décevant. Le charme peut s'y ajouter par surcroît, comme une récompense terrestre et anticipée, mais il naît des mêmes sources que les sublimes vertus du dévouement et de l'abnégation, et ce n'est pas lui qui les produit. Il est bien vrai que le vieillard de l'Ecclésiaste s'écrie : « Tout est vanité! » mais l'auteur de l'*Imitation* ajoute en le commentant : *Præter amare Deum*. M. Renan a oublié la fin et la moralité de sa citation. L'amour de Dieu est la grande flamme à laquelle, chez les héros de la charité, s'est toujours allumé l'amour de l'homme, et c'est par là que la charité chrétienne l'emporte sur la charité légale et administrative, sur la charité philosophique et humanitaire, ses sœurs cadettes.

Le dix-huitième siècle a créé la philanthropie. Le mot vient du grec, mais l'idée n'en vient pas. Même en se séparant du Christ, les philosophes s'inspiraient de lui ; ils lui rendaient un hommage involontaire en cherchant à reprendre son œuvre pour leur propre compte. Lorsqu'elle n'en est pas un plagiat laïque, la philanthropie n'est qu'un pseudonyme de la charité. Elle a la lumière et la chaleur d'un reflet. Sa fécondité est en proportion des principes chrétiens qu'elle a gardés, parfois à son insu, car le christianisme a si bien imprégné le monde et pénétré l'humanité d'outre en outre qu'on ne peut pas plus s'en séparer que de l'atmosphère où l'on vit et qu'on lui emprunte les meilleures armes pour le combattre.

La fondation de Montyon fut empreinte, à l'origine, de cet esprit du dix-huitième siècle qui voulait remplacer le christianisme par la vertu, — une vertu abstraite, sans aliment et sans support, — et qui, quelques années avant la révolution, prétendit régénérer le monde et faire refleurir partout l'innocence, le dévouement, la bienfaisance, par un système de récompenses matérielles et morales ordonné avec art. « On était incrédule aux miracles, a dit M. Vitet dans son discours de 1857, mais à ceux du passé seulement ; quant à ceux de l'avenir, les miracles de la sagesse humaine, on y croyait. Chacun marchait avec ferveur. L'émulation passait surtout pour un levier magique... l'âge d'or, qu'il voyait devant soi. » Son premier prix de vertu, fondé en 1782, fut le pendant de l'institution des rosières, qui se répandait alors sur toute la face de la France. Il voulait, comme il le dit dans sa lettre à l'Académie, que les actions louables fussent louées, que la vertu eût sa récompense comme le talent, afin de « jeter dans le public la semence des mœurs », en tirant de l'obscurité ce qui était digne d'exemple, — et il confiait ce soin aux Quarante, tant parce qu'il considérait les lettres comme la grande puissance du siècle et l'illustre corps comme exerçant la plus

haute magistrature de la pensée, que pour marquer le caractère de son institution et pour donner plus d'éclat, plus de portée à son œuvre. Suivant le commentaire ingénieux de Nodier, « si l'Académie fut chargée de la gestion des legs pieux, c'est parce que M. de Montyon pensait qu'il n'appartient qu'à l'intelligence d'apprécier convenablement la vertu, qui n'est elle-même qu'une intelligence accomplie de nos devoirs et de nos destinées. »

L'intention était excellente, si le moyen pouvait sembler contestable, et les chrétiens eux-mêmes ne sauraient avoir aucune objection contre le concours de la philanthropie quand elle se fait l'auxiliaire de la charité, quand elle agit à côté d'elle, à sa place et à son plan, sans se poser en ennemie. Celle de M. de Montyon ne fut jamais une ennemie ; il est certain toutefois que, d'accord avec le mouvement de son époque, il voulut d'abord contribuer pour sa part à fonder un ordre moral indépendant de l'ordre religieux, dont on avait fait son deuil, et, comme l'a dit M. de Salvandy, donner quelque consistance à ce qui n'en avait aucune, en matérialisant pour ainsi dire la vertu, et en substituant des récompenses humaines aux récompenses divines. Mais son récent biographe, M. Fernand Labour, au livre duquel l'Académie ne pouvait moins faire que de décerner l'une des récompenses fondées par l'homme de bien dont il a écrit la biographie [1], fait observer que lorsqu'il rétablit ses prix de vertu, à son retour de l'exil, après la chute du premier empire, sa première inspiration s'était modifiée et qu'il entendait alors rattacher la loi morale au principe et au sentiment religieux. Le testament où il a donné à ses fondations leur forme et leurs proportions définitives débute par une véritable profession de foi :

« Je demande pardon à Dieu de n'avoir pas rempli exactement mes devoirs religieux ; je demande pardon aux hommes de ne pas leur avoir fait tout le bien que je pouvais et, par conséquent, que je devais leur faire. »

Ainsi, en mourant, dit M. Labour, Montyon s'inclinait devant la religion, et, en lui rendant ce dernier et éclatant hommage, il ne donnait aucun démenti aux principes qui avaient guidé sa longue existence ; il unissait, dans un suprême adieu, ce que le dix-huitième siècle avait séparé bien à tort, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Sainte-Beuve lui-même, dans le discours qu'il prononça en 1865, a célébré cette réconciliation, sur le terrain commun de la vertu, de l'idée philosophique, revenue de ses prétentions premières, avec la foi religieuse : celle-ci s'associant à la philanthropie au lieu de s'en alarmer comme d'un empiètement ou d'une concur-

[1] *M. de Montyon d'après des documents inédits,* Hachette, 1 vol. in-18.

rence; celle-là s'accommodant à merveille des vertus chrétiennes qu'elle rencontre.

Sans doute, les canonisations laïques de l'Académie sont parfois sujettes à caution, et exposées aussi, comme les couronnements de rosières, à des démentis dont elle n'est pas responsable et contre lesquels la mort de ses lauréats serait seule une garantie. Mais il est difficile de contester qu'elle ait généralement fait des prix mis à sa disposition par la générosité du célèbre philanthrope et de ses émules, le meilleur et le plus judicieux emploi. On a élevé bien des objections, souvent fort plausibles et dont quelques-unes même ont trouvé un écho jusque dans l'enceinte académique, contre l'institution des prix de vertu. Une fois l'utopie tuée par le réveil sinistre qui avait suivi les beaux rêves de 1780, on se jeta à l'extrémité opposée. L'idée d'encourager la vertu par des moyens humains fut traitée de contresens et de profanation. On l'accusa de vicier dans son essence, de dessécher dans sa racine, de corrompre dans sa source, de méconnaître dans sa noblesse en lui offrant un salaire, ce qui n'existe qu'à la condition d'un désintéressement absolu. La vertu qui ne s'ignore point elle-même, qui ne se suffit point, qui aspire à la renommée, aux médailles, aux récompenses pécuniaires, n'est plus la vertu. La morale n'est pas un champ dont on puisse entreprendre la culture par des procédés artificiels, ni un produit qu'on doive primer comme ceux des comices agricoles.

Sans méconnaître la valeur des objections que nous venons de résumer, il faut tout au moins reconnaître que cette institution peut se justifier à des points de vue divers et qu'elle a rendu à la morale publique des services qui, pour n'être pas toujours ceux qu'avait prévus et que visait M. de Montyon, pour n'être pas aussi efficaces qu'il l'avait espéré sans doute, n'en sont pas moins réels. Quand même elle n'aurait servi qu'à constituer, par la longue série des rapports, une *Morale en action* écrite par les maîtres de l'éloquence, dont tous les exemples sont authentiques et puisés dans les mœurs contemporaines et qui chaque année s'accroît de nouvelles pages, ne serait-ce donc rien? Ce chapitre du budget moral de la France et d'un budget dans lequel il n'y a pas de déficit, suivant un mot de M. Saint-Marc Girardin, est bon à remettre périodiquement sous les yeux du pays. Il est bon aussi, comme l'ont dit plusieurs orateurs de l'Académie, particulièrement M. Viennet et M. de Tocqueville, d'avoir associé l'art de bien dire au devoir de bien faire et mis le premier au service du second, pour lui montrer son vrai but. Ce qu'exprimaient encore sous une autre forme M. de Laprade, qui a loué, dans la double fondation du philanthrope, ce qu'elle a fait pour l'heureuse direction des lettres en associant aux mêmes honneurs les bonnes

actions et les bons écrits, puis M. Camille Rousset, en disant : « Le caractère particulier de cette fondation, c'est que les belles œuvres reçoivent les louanges d'abord et que le dernier mot appartient aux bonnes œuvres. » M. de Salvandy surtout, qui fut quatre fois rapporteur des prix Montyon, s'est montré infatigable à en faire ressortir l'utilité morale, bien que personne n'ait mieux vu que lui le vice originel de la froide philanthropie des encyclopédistes. Il loue Montyon d'avoir obligé l'Académie à reconnaître quelque chose de plus grand que le succès de l'esprit, à s'incliner devant une puissance plus haute que la sienne, à proclamer dans le sanctuaire des lettres que la vertu doit dominer les lettres et les gouverner. Il le loue d'avoir voulu que les bonnes actions fussent traitées comme les grandes actions, « et que la vertu misérable eût sa part, sans l'avoir cherchée, du respect et des souvenirs publics. » Il nous le montre recourant, pour rendre les hommes meilleurs, « au ressort de l'émulation, assisté de ces deux aiguillons puissants : la renommée et les récompenses. » A ce dernier point de vue, dont la justesse est sujette à contestation, je préfère celui de M. Guizot, qui voit dans la fondation des prix de vertu un moyen de combattre le penchant au pessimisme et à la misanthropie, au découragement et au dénigrement. N'oublions pas non plus, comme l'a dit Ch. Nodier avec une vérité démontrée par de nombreux exemples, que les prix obtenus par la vertu peuvent être envisagés comme moins destinés à la récompenser « qu'à la seconder dans ses bienfaits et à l'encourager dans ses sacrifices. »

Nous trouverions encore d'autres arguments dans les extraits que nous donne M. Labour. Nous aimons mieux nous arrêter à la façon originale dont M. Renan a défendu les prix Montyon, en plaidant spirituellement les circonstances atténuantes. La vertu ne pourrait être considérée comme lucrative que si on lui décernait des récompenses de 100 000 francs; mais celles dont dispose l'Académie sont insuffisantes à lui faire perdre son mérite. « Et d'abord vous êtes seuls au monde à la récompenser; puis vous ne récompensez que les plus humbles vertus; puis vous les récompensez si modestement, que, supposé que personne pût avoir l'idée de concourir en vue de vos médailles, oh ! vraiment ce serait de sa part le plus misérable des calculs... Vous réservez vos prix pour la femme dévouée, pour l'homme du peuple courageux, qui, sans se douter de l'existence de vos fondations, ont suivi l'inspiration spontanée de leur cœur. Il n'y a donc aucun danger, messieurs, que vos récompenses, comme on l'a dit, gâtent la vertu dans sa source et renversent les fondements de l'ordre moral. Malgré tout ce que vous faites et ce que vous ferez, le métier de la vertu restera toujours le plus

pauvre des métiers. Nul ne sera tenté de l'embrasser par l'espoir des profits qu'on y trouve. Parmi les quarante ou cinquante vies vertueuses dont les actes authentiques ont passé sous nos yeux, il n'y en a pas une seule qui, à n'envisager que les rémunérations mondaines, n'eût gagné à suivre une autre direction. Le monde est plein de gens singulièrement habiles à deviner ce qui mène à la fortune; or jamais on n'a vu personne prendre la vertu comme une carrière avantageuse, comme un moyen de réussir. La concurrence sur ce champ-là est tout à fait nulle; les gens avisés vont ailleurs. »

III

La Gaîté, devançant les autres théâtres, a fait sa réouverture par un long drame de MM. d'Artois et Gérard : *Un Patriote*, qui avait partagé, il y a quelques années, le premier prix du concours Michaëlis, ouvert pour célébrer le centenaire de l'indépendance américaine. C'est naturellement la guerre de l'Indépendance qui est mise en scène, avec son héros Washington, le seul personnage historique de la pièce. La France est représentée par un jeune gentilhomme breton, suivi de quatre matelots muets; par le nom de la Fayette, qui retentit de temps à autre et par la *Marseillaise* jouée dans un entr'acte, en compagnie de l'hymne national américain. Il était tout naturel que les auteurs usassent du moyen de succès que prêtait à leur ouvrage le concours de la France; sachons-leur gré de n'en avoir pas abusé.

Le patriote est un ancien fermier qui a pris la fuite et s'est fait colporteur en se déguisant sous un faux nom, après avoir frappé et blessé sa femme dans une scène d'ivresse. Il est pris pour un espion anglais par des badauds de Philadelphie, qui sont sur le point de l'écharper; un jeune officier américain le sauve, et cette aventure lui inspire l'idée d'expier sa faute et de se réhabiliter à ses propres yeux en profitant des facilités que lui donne l'exercice de sa profession pour rendre à son pays des services occultes ennoblis par le patriotisme et par le danger. Washington accepte ses offres après l'avoir mis à l'épreuve, et c'est lui qui, au dénouement, rend témoignage à son honneur et le relève de son infamie devant sa fille. On voit que MM. d'Artois et Gérard se sont directement inspirés de l'*Espion* de Cooper. Leur pièce est loin d'avoir la valeur du roman célèbre que tout le monde a lu, mais, malgré des longueurs, un penchant à la caricature dans la partie comique, une allure épisodique et un peu décousue, elle a des situations dramatiques et bien traitées; elle est soigneusement écrite et on l'écoute avec intérêt.

La Comédie-Française a repris l'*Œdipe roi* de Sophocle, traduit par M. Jules Lacroix. Nous n'avons pas à étudier aujourd'hui dans tous leurs détails une traduction âgée de près d'un quart de siècle et une œuvre qui date de près de deux mille trois cents ans. Aristote considérait l'*Œdipe roi* comme le chef-d'œuvre de la tragédie, parce que, sous la perfection de forme, avec les développements de caractères et de passions qui caractérisent le génie de Sophocle, il réunit la terreur d'Eschyle à la pitié d'Euripide. Jamais le premier, même lorsque les enfants mouraient de peur et que les femmes avortaient à l'apparition des Euménides poursuivant Oreste, n'a poussé plus loin l'épouvante et l'horreur ; jamais le second n'atteignit à un plus déchirant pathétique et n'arracha plus de larmes. La fatalité qui plane sur toute la pièce, en nous montrant la faiblesse et la vanité de l'homme sous la main des puissances mystérieuses qui le mènent, laisse cependant place au jeu de la volonté humaine. Ce n'est pas seulement l'aveugle destin qui précipite Œdipe du sommet des prospérités dans l'abîme, c'est son propre orgueil, son désir impérieux de tout vaincre et de tout dominer, sa violence et son emportement qui ne veulent rien entendre.

Le beau style de Sophocle a disparu en grande partie sous la traduction de M. Jules Lacroix, œuvre très méritoire et très digne d'estime, mais qui, en s'efforçant d'être toujours littérale, n'a pu toujours être élégante et touche parfois à la sécheresse ou au prosaïsme. Ce qui n'a point disparu et ce qui a surtout frappé le public des deux premiers soirs, blasé sur tous les genres d'habileté dramatique, c'est l'art profond de Sophocle à ménager et graduer l'effet, dans une progression constante de l'intérêt, de l'émotion et de la terreur, avec la simplicité de moyens qui est la marque du génie grec à sa grande époque. La fable de l'*Œdipe roi* n'est pas sans ressemblance avec celle de quelques mélodrames et de quelques romans contemporains. Nous l'avons vue, nous la revoyons sans cesse, variée en mille formes, sur la scène ou dans les livres des conteurs à la mode, cette donnée de l'homme entreprenant une enquête pour trouver le mot d'une énigme, s'acharnant à la poursuite d'un secret, dont la découverte tombe tout à coup sur lui ou sur l'un des siens comme un coup de foudre. Par là on pourrait presque dire que l'*Œdipe roi* est l'aïeul et le type d'un genre d'ouvrages qui a valu à miss Braddon en Angleterre, en France à M. Gaboriau, à M. du Boisgobey et à leurs imitateurs, de vifs succès de curiosité. Que l'ombre de Sophocle nous pardonne ces rapprochements imprévus ! Ils ne sont pas inutiles puisqu'il s'agit de montrer que ce grand poète connaissait à fond toutes les ressources de l'art, et même du *métier*. Nul auteur contemporain d'un drame

policier et judiciaire où il s'agit d'ouvrir une serrure à secret dont on a perdu la clef, ne saurait mettre dans cette enquête un intérêt plus poignant et de plus tragiques alternatives.

Après une exposition d'une simplicité et d'une grandeur saisissantes, l'action marche droit au but, d'un pas ferme et franc, débarrassé d'épisodes et de complications inutiles, mais avec des péripéties savantes qui, sans en arrêter la marche, la rendent plus émouvante encore. La lumière va grandissant toujours, et à mesure qu'elle éclaire successivement chaque partie des épaisses ténèbres; à mesure que le terrible rayon avance, on le voit se diriger inexorablement sur Œdipe et le désigner à tous les regards. Il arrache lui-même, lambeaux par lambeaux, l'affreuse vérité; emporté par une force aveugle, par une volonté fatale, il provoque, les uns après les autres, tous les coups qui vont l'écraser; lui-même il s'enveloppe dans un cercle de dépositions qui ne lui laisseront plus d'issue et finiront par l'acculer en face de son double crime. Il se débat comme un lion qui veut briser les filets du chasseur invisible, et parfois semble sur le point de les rompre, mais toutes ses espérances avortent, tous ses efforts le trahissent, toutes ses découvertes l'accablent; les apparences les plus favorables se changent, dès qu'il en approche, en réalités terribles; les plus heureux présages se retournent contre lui. Ses amis s'efforcent de l'arrêter dans cette course aveugle à l'abîme; il les écarte et passe outre. Le vieux Tirésias, poussé à bout par ses sarcasmes, l'accuse hautement d'être le meurtrier de Laïus, et Tirésias est un mortel divin dans l'esprit duquel habite la clairvoyance infaillible; Œdipe le sait, et pourtant il ne le croit pas, il ne saurait le croire : sa superbe l'aveugle; il s'emporte et soupçonne le vieillard d'être l'instrument de Créon dans un complot ourdi contre sa puissance.

Jocaste l'encourage dans son incrédulité. Pour l'y affermir, en cette grande scène qui est restée l'admiration des siècles, elle lui dit la mort de Laïus, et c'est ce récit, fait pour rassurer Œdipe, qui jette en son âme la première lueur, le premier pressentiment de la vérité. La confidence de Jocaste provoque la sienne; il lui raconte le meurtre de cet inconnu qu'il a tué jadis sur un chemin, et tous deux, déjà frappés au cœur par un même soupçon, cherchent à se rassurer l'un l'autre en s'attachant à tout ce qui diffère dans les deux récits. L'admirable coup de théâtre que le récit de cet envoyé de Corinthe qui vient faire part à Œdipe de la mort de Polybe, son père putatif, et, au moment où, dans son deuil, il triomphe de ce premier démenti donné à l'oracle, lui révèle, pour achever de l'affranchir de toute crainte, que la femme de Polybe n'est point sa mère! L'affreuse lueur grandit; le mot qui devait délivrer l'âme

d'Œdipe de ses terreurs est justement celui qui les déchaîne. Il essaye de fermer encore les yeux et de se cramponner désespérément à des illusions que l'interrogatoire du vieux berger et sa confrontation avec l'envoyé de Corinthe dissipent violemment, et c'est lui qui, jusqu'au bout, s'emportant contre les hésitations et les réticences du berger, comme il l'a fait contre celles de Tirésias, achève de déchirer le voile bienfaisant qui le cachait à lui-même. L'éclair jaillit du choc de cette conversation entre deux pauvres gens, humbles et terribles instruments du Destin.

Oui, je conçois l'exclamation d'un spectateur qui, plus familier avec les drames du boulevard qu'avec ceux de la Grèce antique, après avoir suivi, haletant, toutes les péripéties de l'action, se retournait vers son voisin en s'écriant : « Mais c'est plus fort que Dennery ! » Voilà une découverte que la traduction de M. Jules Lacroix a permis aux Parisiens de faire, et que Voltaire n'avait point faite quand, pour se justifier d'avoir accommodé au goût du dix-huitième siècle une pièce qu'il dénaturait en croyant la transformer, il en relevait les grossièretés, les invraisemblances, les contradictions, les absurdités, les fautes contre le bon sens, les déclamations, les vers inutiles, le plan défectueux. Que n'avons-nous l'*Œdipe* dont Racine, suivant Fénelon, avait tracé le plan, avec un respect scrupuleux de la belle simplicité du monument original ! Ce ne serait pas Sophocle, mais ce serait digne de Sophocle. A défaut de cette transposition, faite par un maître, du génie grec dans le génie français du grand siècle, la version presque littérale de M. Jules Lacroix nous a permis du moins d'apprécier par nous-mêmes, sur l'œuvre vivante, replacée autant que possible dans son cadre, la valeur de ces puériles critiques et a permis à tout le monde d'avoir, en cette circonstance, plus d'esprit que Voltaire.

Comme un sanglier traqué par les chiens, Œdipe a fait face et tenu tête jusqu'à la fin. Il ne se défend plus maintenant, il est vaincu ; la meute des furies l'enveloppe et s'abat sur lui. Jocaste se pend, et lui-même se dérobe à la lumière du jour en se crevant les yeux. La pièce est terminée ici ; mais Sophocle, après une action qui s'est passée tout entière en récits, plus poignants dans la succession de leurs coups dramatiques que si les faits eux-mêmes eussent été placés directement sous les yeux du spectateur, n'a pas hésité à faire revenir sur la scène Œdipe avec ses orbites vidées et sa figure teinte de sang. Il arrive à tâtons et remplit tout le dernier acte de ses lamentations et de ses adieux déchirants. Il s'humilie sous la main des dieux qui l'ont frappé ; il fait réparation d'honneur à Créon, en confiant ce qu'il a de plus cher à celui qu'il avait injustement accusé ; il presse dans ses bras, avec une tendresse

mêlée d'horreur, les déplorables fruits d'un hymen maudit. Il semble qu'après nous avoir si longtemps serré et broyé le cœur sous un entassement de catastrophes qui révoltent la nature, Sophocle ait voulu nous soulager en ouvrant la source des larmes. Comme Chapelle qui pleurait sur la mort de Pindare, nous avons pleuré l'autre soir sur les malheurs d'Œdipe. C'est ainsi que ce post-scriptum tragique, si je puis ainsi dire, qui semble d'abord postiche et prolongé outre mesure, est encore en son genre une invention de génie. Et tandis que le triste jouet des divinités puissantes qu'il avait méconnues dans l'enivrement de sa prospérité s'enfonce lentement dans l'exil, environné de la nuit éternelle, image et châtiment de son aveuglement moral, le chœur, organe du poète, qui plane au-dessus de ces ténèbres sanglantes pour faire entendre des conseils de modération et de sagesse, pour supplier les dieux, pour dégager la leçon des choses, pour rétablir cette mesure et cet harmonieux équilibre du génie grec dont l'idéal est parfois singulièrement troublé par les horreurs et les déchirements de l'action, résume la moralité du drame en cet axiome d'une vérité éternelle : O hommes, n'appelez jamais un homme heureux avant qu'il ne soit descendu dans la tombe !

MM. Beulé et Prévost-Paradol, qui étaient des lettrés, ont dû songer douloureusement, avant de mourir, à cet axiome de la sagesse antique. Et M. Gambetta ferait peut-être bien de le méditer à son tour.

La mélopée du chœur, représenté par deux jeunes filles et un vieillard, les entrées et sorties des principaux personnages dans les passages les plus pathétiques, la pantomime et les évolutions du peuple prosterné devant le palais d'Œdipe ou la statue de Pallas, sont soutenues par les accords d'une orchestration discrète, généralement expressive, parfois originale, très bien appropriée à son rôle et qui doit valoir à M. Membrée de sincères éloges. La pièce est jouée avec un ensemble très satisfaisant. Bornons-nous à signaler M. Mounet-Sully, dont la déclamation un peu trop chantante se livre à certains éclats immodérés, mais qui a su être tour à tour tragique et attendrissant, et dont la physionomie, les gestes, les attitudes, étudiés avec art, gardent jusque dans l'affaissement farouche ou l'emportement dramatique des lignes sculpturales ; puis Mlle Lerou, une débutante, couronnée l'an dernier au Conservatoire, qui, malgré l'insuffisance de ses moyens physiques, a fait preuve dans le personnage de Jocaste d'une intelligence et d'un sentiment remarquables. Quant à la mise en scène, elle a été réglée avec un goût et un style où l'on sent la direction d'un véritable artiste.

Nous avons perdu un beau feuilleton sur *Œdipe roi* en perdant

M. Paul de Saint-Victor. Lui seul peut-être, dans la presse et parmi les critiques du lundi, était capable de parler d'une telle œuvre avec une grandeur et un éclat dignes d'elle. La mort de ce maître écrivain, disparu dans la force de l'âge, est un deuil cruel pour les lettres françaises. Le *Correspondant* en doit d'autant plus prendre sa part que M. Paul de Saint-Victor n'était pas tout à fait un étranger pour lui. On ignore généralement qu'il a fait ses débuts dans ce recueil, où il publiait dès 1845, à peine âgé de dix-huit ans, un article sur *la Magdeleine* du père Rémi, de Beauvais, et l'année suivante, une étude sur Fazio degli Uberti, prémisses d'un talent dont la magnificence allait bientôt charmer et éblouir tous les regards.

Depuis trente ans, M. Paul de Saint-Victor s'était particulièrement voué à la critique dramatique et au compte-rendu des Salons, deux genres subalternes qu'il a élevés à la plus haute dignité littéraire. Le feuilleton du lundi, qui semble participer toujours à la fragilité des œuvres qu'il enregistre et qui abaisse tant d'écrivains, faits pour de plus nobles tâches, à l'humiliante besogne d'analyser et d'apprécier chaque semaine de sots vaudevilles, d'ineptes féeries, de grossiers mélodrames, avait pris sous sa plume aristocratique et hautaine une ampleur inaccoutumée. Il touchait à peine d'un doigt dédaigneux à ces platitudes — moins, ce semble, pour les indiquer au lecteur qui voulait être informé que pour les écarter de sa route et s'échapper en digressions éblouissantes. Le vaudeville du jour n'était pour lui qu'un prétexte, un point de départ — le clou auquel ce Véronèse du feuilleton accrochait son tableau. Il ne touchait terre que pour rebondir, et même lorsqu'il marchait, on sentait qu'il avait des ailes. Même en ses exécutions, il gardait ses manières de gentilhomme : quand il prenait M. Zola entre ses mains gantées, c'était Apollon écorchant Marsyas. Dans ses feuilletons du *Moniteur universel*, ambroisie olympienne servie chaque lundi aux lettrés, et qu'ils savouraient avec une volupté toute spirituelle, il reste des trésors enfouis qu'il n'a pas daigné recueillir.

M. Paul de Saint-Victor ne laisse derrière lui que trois ou quatre ouvrages, pas un de plus : encore de ces quatre ouvrages, en est-il trois : *Barbares et bandits*, les *Femmes de Gœthe*, *Hommes et dieux*, qui ne sont pas, à proprement parler, des livres, mais de simples recueils d'articles. Après avoir semé ses perles une à une, il réunissait les plus belles pour en faire un collier. Le dur travail, sans cesse renaissant, du journalisme — cet énorme tonneau que des milliers de Danaïdes remplissent chaque jour et qui s'écoule aussitôt pour être rempli de rechef et s'écouler encore — a peut-être étouffé dans son germe un chef-d'œuvre qu'il n'a pu mûrir. Ne pouvant le faire dans son ensemble, il l'a fait du moins en détail.

Si, jusqu'à l'an dernier, il n'avait écrit que des pages isolées, tout au plus des chapitres, on peut dire sans hyperbole que ces pages ne sont pas seulement, pour la plupart, des fragments ciselés, sculptés, fouillés, historiés avec amour et portant jusqu'en leurs moindres recoins la signature d'un artiste de race, mais qu'elles forment souvent une œuvre complète par elle-même et non sans grandeur en ses proportions réduites.

Il avait jeté au vent, avec une prodigalité superbe, depuis plus de vingt années, des milliers de feuillets épars quand il songea à publier son premier volume : *Hommes et dieux.* A qui voudrait prendre une juste idée de l'écrivain, c'est celui-là que je conseillerais de lire. Il semble qu'on se promène dans une galerie peuplée de tableaux, de statues, de bronzes, de bas-reliefs, de portraits larges et vivants comme des Titien, élégants comme des Van-Dyck, fins comme des Clouet et comme des Isabey. M. Paul de Saint-Victor avait achevé à Rome ses études commencées à Fribourg chez les Jésuites. Les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance italienne furent ses initiateurs, et de ce premier enseignement donné par l'art, son esprit garda toujours le pli. Ce qui domine en lui, c'est le sens plastique. Ses jugements prennent la forme d'une œuvre originale et vivante. Il transporte dans la critique littéraire et dramatique les allures de l'écrivain d'art, qui voit partout des tableaux et qui en fait toujours. La *Vénus de Milo*, qui ouvre le volume, est taillée avec amour dans le plus pur bloc de Paros. Il passe de Diane à Proserpine, d'Homère à l'*Anthologie*, de la Grèce à l'Égypte, de Marc Aurèle à Attila, des Bohémiens aux grands d'Espagne, de la *Chanson de Roland* au *Décaméron* avec une souplesse et une variété extraordinaires, en gardant pourtant toujours comme la marque générale de son talent une égale richesse de coloris. Très éclectique et comprenant toutes les formes du beau, — comme il méprisait, quelque déguisement qu'elles prissent et sous quelque nom qu'elles se dérobassent, toutes les formes du laid, du médiocre et du banal, — il était également propre à les reproduire toutes. Quand il sculpte la blanche et froide effigie de Diane dans le marbre de son style, quand il chante Hélène ou Vénus, vous le prendriez pour un pur classique, nourri avec les Muses sur le Pinde et baigné dans les flots de l'Ilissus, — comme Th. Gautier, dont il diffère d'ailleurs par d'autres côtés. Il a le sentiment profond et la sérénité lumineuse de l'art grec. Son style, qui s'amusait d'abord à tirer des feux d'artifice dans les yeux du lecteur et que, — selon le mot de Lamartine, dont il avait commencé par être le secrétaire, — on ne pouvait lire qu'avec des lunettes bleues, s'était calmé et assagi, sacrifiant un peu de son exubérance sans rien perdre de sa

richesse et gagnant en précision, en justesse, en propriété de termes tout ce qu'il avait élagué d'excessif. Mais même sous une perfection classique il conserve, dans le sentiment et dans la forme, la marque romantique. Une prédilection secrète le pousse vers l'étude des époques primitives ou des hommes de la décadence ; il a le goût de l'étrange; son amour de la Grèce ne refroidit pas son admiration pour Victor Hugo; ses pages les plus étonnantes sont celles que lui inspirent des figures singulières ou farouches, des œuvres et des êtres en dehors des conditions ordinaires de l'humanité : les Gitanos, Attila, Charles XII, Benvenuto Cellini, César Borgia, Frédéric Guillaume, le Grand Caporal de Prusse. Son style lui-même a des recherches de coloris, des rapprochements imprévus, des images hardies, des trouvailles d'expression, des curiosités et des raffinements qui ne se rencontrent pas dans le plus riche des styles classiques.

Les portraits tracés par cette plume qui a toute la magie d'un pinceau, sont de véritables résurrections. M. Paul de Saint-Victor voit dans chaque figure le trait caractéristique et essentiel ; il y va droit, mais il s'y tient trop. En poussant ce trait à outrance, en le tournant et retournant sous toutes ses faces, il arrive sinon à dénaturer, du moins à limiter la ressemblance. Il fixe son modèle et l'immobilise dans une pose admirable, en rapport avec sa véritable physionomie, gracieuse ou cynique, héroïque ou féroce, mais sans tenir suffisamment compte des nuances. Il ramène toutes les figures à des types frappés en médailles d'or. Ne lui demandez pas les subtilités d'une analyse complexe, les patientes et sagaces investigations d'une critique inquiète : il fait ses portraits comme par une intuition subite, avec un coup d'œil merveilleusement juste, mais qui parfois s'arrête à la surface sans creuser jusqu'à l'âme intime et profonde. Il peint un peu la nature morale comme la nature physique. A force de ne s'attacher qu'à un ordre particulier de détails, tous choisis dans le même sens, et de les accumuler avec une infatigable et magnifique abondance, il en arrive tantôt à produire des effets presque fantastiques, comme dans cette longue étude sur la *Cour d'Espagne au temps de Charles II*, la plus étonnante peut-être du livre, tantôt à laisser une lacune importante, ou même à fausser un détail vrai en exagérant sa valeur et en le poussant au premier plan.

Barbares et bandits, ce sont les Prussiens et les communards. Vous y trouverez de belles pages, toutes vibrantes de patriotisme, car l'auteur n'est point un impassible, comme son maître Gautier, et il ne se borne pas à la note purement pittoresque des *Tableaux du siège;* — des variations brillantes, d'étincelantes amplifications, mais

aussi du remplissage et bien des études qui ne tiennent les unes aux autres que par un lien très fragile et se rattachent au cadre de l'ouvrage d'une façon tout à fait factice. Son seul vrai livre, composé avec suite et sur un plan d'ensemble, quoique le caractère fragmentaire y soit encore visible, c'est les *Deux Masques*, dont il n'a eu le temps de publier que le premier volume. Cette histoire du théâtre, qui va de Thespis à Voltaire et à Beaumarchais, mais sans avoir aucunement la prétention d'être complète, et qui est comme un grand *passe-partout* où il pouvait glisser les innombrables études sur le théâtre grec et le théâtre français éparses dans son œuvre, est achevée en manuscrit, dit-on. Dans la pensée de M. Paul de Saint-Victor, les *Deux Masques* posaient évidemment sa candidature à l'Académie, comme le *chef-d'œuvre* exécuté jadis par celui qui aspirait à la maîtrise. Le premier volume est consacré tout entier à Eschyle et aux figures confuses de ses prédécesseurs, à peine détachées à demi du brouillard de la légende : c'est un peu long et, quelles que soient les pages admirables semées dans ces analyses, plus étendues que les pièces elle-mêmes; malgré toute son érudition, la beauté de son style, la vie de ses portraits, la vigueur et le relief avec lesquels il a caractérisé le génie d'Eschyle, ce volume ne se lit pas sans une certaine fatigue. Il se complaît à y décrire les âges rudimentaires, les mythes obscurs, à dégager les symboles, les légendes, tous les germes qui fermentent et vont éclore dans cette enfance chaotique où le génie grec se prépare comme dans la chaudière magique de Médée. Mais le lecteur voudrait pouvoir se reposer en chemin. M. Paul de Saint-Victor ne pratique pas assez la loi des contrastes et des repoussoirs. La perfection impeccable et toujours soutenue de son style fait songer à l'inexorable azur de ce ciel de l'Orient où l'on voudrait voir un nuage. On aspire à un peu d'ombre comme à une oasis, et l'on éprouve je ne sais quel vague besoin de se détendre, fût-ce au prix de quelques fautes de français, comme Ménage en sortant de l'hôtel Rambouillet.

Qu'on prenne ce rapprochement pour ce qu'il vaut et sans en dépasser les termes, car M. Paul de Saint-Victor ne parle jamais la langue de la petite chambre bleue. Il est exquis et raffiné autant que magnifique; il n'est jamais précieux. L'érudition qu'il a puisée dans une immense lecture n'a rien de pédantesque, et la multitude d'allusions, de citations, de rapprochements heureux et d'éclatantes images qu'elle lui fournit se fond harmonieusement dans le tissu du texte. Nulle part on ne sent l'effort dans ce qu'il écrit. Il cherchait sans doute, mais il semble avoir toujours trouvé sans chercher. On dirait que son style s'épanouit de lui-même en gerbes de métaphores

lumineuses et colorées; que les fleurs et les diamants naissent sous sa plume enchantée comme sur les lèvres de la jeune fille de Perrault. C'est avec une aisance souveraine et une victorieuse allure que sa période, aux plis moelleux et nets à la fois, coupée avec un art accompli, sans jamais s'embarrasser les pieds dans sa tunique, sans déranger en rien les lignes admirablement équilibrées de ce rhythme savant qui vaut celui des poètes, mais qui est pourtant toujours celui de la prose, étale les trésors de son opulent vocabulaire. Son défaut est de ne pas s'arrêter à temps; et, de même qu'il lui arrive de dépasser la mesure exacte de la vérité par l'exagération de la note vraie et du ton juste, de nous accabler sous trop de splendeurs, de baigner ses tableaux d'une lumière trop égale en son intensité et qui gagnerait quelquefois aux artifices du clair-obscur. Il est donné à bien peu d'hommes d'encourir un pareil reproche, et somme toute, si M. Paul de Saint-Victor n'a eu que l'invention de détail et l'imagination du style, s'il a été bien dépassé comme penseur et comme critique, il serait difficile de trouver un rival à l'écrivain.

Victor Fournel.

REVUE CRITIQUE

I. *La diplomatie française vers le milieu du XVIe siècle. Correspondance de Guillaume Pellissier,* par M. Jean Zeller. 1 vol. — II. *Hugues de Lionne. Ses ambassades en Espagne et en Allemagne. La Paix des Pyrénées,* par M. Valfrey. 1 vol. — III. *Écrits inédits de Saint-Simon,* publiés par M. Faugère, t. III. — IV. *Correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède en France, et de son successeur, le baron Brinkman,* publiée par M. Léouzon le Duc. 1 vol. — V. *Histoire de l'empire ottoman,* par M. de la Jonquière. 1 vol.

I

Deux choses, entre autres, ont concouru à faire la France ce qu'elle est — ce qu'elle fut, voulons-nous dire — la guerre et la diplomatie. L'œuvre de l'une est bien connue; il n'en est pas ainsi de l'autre; en France, il n'y a de populaire que les hommes qui ont gagné des batailles; ceux qui ont cherché à les empêcher, ou qui, n'ayant pu y réussir, ont travaillé à en recueillir le fruit, ne jouissent que d'une renommée restreinte et peu enthousiaste. La plupart même et les plus éminents sont à peine connus. Tel est cet évêque de Montpellier, Guillaume Pellissier, l'un des plus habiles négociateurs du temps de François Ier, dont un jeune professeur, M. Jean Zeller, vient de nous révéler le rôle et presque l'existence[1]. La correspondance de ce prélat avait été signalée, et quelques-unes de ses lettres publiées dans ces derniers temps; mais elle n'avait pas été l'objet d'une étude spéciale. Elle le méritait bien cependant par l'abondance et l'importance des lumières qu'elle répand sur la seconde partie du règne de François Ier et l'idée très nouvelle, au moins selon M. Jean Zeller, qu'elle donne de ce roi.

On sait ce qu'en pensait Louis XII, qui devait bien le connaître, ce semble, et la crainte qu'il avait de son tempérament impétueux et de son humeur chevaleresque. « Ce gros garçon me gâtera tout! » disait le bon prince, en songeant à la différence qu'il y avait entre les goûts de son successeur et les siens. Or il paraît que Louis XII se trompait, à bien des égards, et que, jusqu'ici, les historiens se seraient trop laissés influencer par son opinion. Sans doute, le « gros garçon » de vingt ans avait bien les défauts que redoutait son oncle, et il ne le

[1] *La diplomatie française vers le milieu du seizième siècle, d'après la correspondance de Guillaume Pellissier évêque de Montauban, ambassadeur de François Ier à Venise,* par Jean Zeller. 1 vol. in-8°. Librairie Hachette.

prouva que trop vite; mais il possédait aussi, paraît-il des qualités qu'on ne lui eût pas soupçonnées et qui ne furent évidemment point l'unique fruit de ses revers. « Les correspondances des ambassadeurs et les autres documents de la diplomatie de ce prince, dit M. Jean Zeller, nous le font voir sous un jour tout nouveau, et nous permettent de le compter au nombre des grands politiques de son temps. Les historiens contestent ses capacités politiques et prétendent qu'il n'avait ni la portée d'esprit ni le caractère de l'homme d'État. Ils oublient que, parmi les souverains de son temps, il se montra l'un des plus habiles à se rendre compte des ressources et des dispositions des différents États, à choisir ses alliés, à démasquer ses ennemis, à les opposer les uns aux autres et à mettre en balance et en équilibre les puissances qui se partageaient le monde. » Ce qu'il y a de certain au moins, c'est que ce prétendu chevalier d'un autre âge avait toute la ruse et la duplicité de son temps. Toutefois son habileté personnelle était ça et là assez grossière. Ainsi, pour éviter d'avoir avec les ambassadeurs étrangers des entretiens où il craignait de se laisser prendre, il les mettait dans l'impossibilité de lui parler. Les déplacements fréquents auxquels il avait habitué les personnes qui le suivaient de loin le servirent à merveille, assure M. Jean Zeller. Il prenait, comme on dit vulgairement, la clef des champs, obligeait les ambassadeurs à courir à sa suite sans se laisser jamais rejoindre, les déconcertait par l'imprévu et la rapidité de ses voyages et s'arrangeait de façon à les tenir toujours hors de sa portée.

Il n'en était pas ainsi de son conseil secret ou conseil des affaires, comme on l'appelait, et dont les membres le suivaient partout, notamment sa sœur, la reine de Navarre, qui en faisait partie, et qui, pour ce motif, dit l'ambassadeur Dandolo, était obligée de se trouver partout où allait le roi; ce qui, au sentiment du diplomate vexé, « était aussi assujettissant et incommode que possible », mais dont jugeait autrement sans doute la spirituelle princesse.

C'est elle qui avait fait nommer l'évêque de Montpellier à l'ambassade de Venise, la plus importante de toutes alors, parce que, comme disait un écrivain du temps cité par M. Zeller, « Venise était l'œil de tout l'Occident, *Oculus totius Occidentis;* on y voyait des représentants de toutes les nations, et des commerçants de tous les pays; on y trouvait réuni, comme dans un abrégé de l'univers, ce que l'on admirait en détail dans les divers lieux du globe. » Ajoutons que c'était là que l'on savait le mieux ce qui se passait dans le reste du monde.

Pour être en faveur auprès de la reine de Navarre, il fallait être autre chose encore qu'un fin diplomate; beaucoup de littérature et un peu de bel esprit était nécessaire. Or Guillaume Pellissier avait de tout cela, plus que de doctrine peut-être et de sévérité dans les mœurs; il a été accusé sur ces deux chapitres; mais où il fut tout à fait recom-

mandable, aux yeux des lettrés de son temps, c'est dans le zèle qu'il mit à recueillir, pour la bibliothèque du château royal de Fontainebleau, des manuscrits grecs, hébreux et syriaques, à faire prendre copie de ceux qu'il ne pouvait acquérir, et à procurer au roi des professeurs étrangers pour son futur Collège de France. La botanique même lui devrait, paraît-il, l'importation de plantes rares, et le premier essai, chez nous, d'un *Jardin d'Acclimatation*.

Ce n'était là que l'accessoire de sa mission ; son objet principal était d'aider aux manœuvres diplomatiques de François Ier du côté de l'Italie et de l'Orient, en l'éclairant sur ce qui s'y passait et en veillant à l'exécution des instructions données aux agents publics et secrets de la France : singulier rôle pour un évêque, car c'était surtout et avant tout l'alliance du Grand-Turc et du roi très chrétien qu'il s'agissait d'entretenir. C'est là la tâche dont Guillaume Pellissier s'acquitta durant quatorze ans avec succès et manifestement sans scrupule.

C'était une grande et peu édifiante nouveauté, que cette union du chef des croyants et du fils aîné de l'Église; Charles-Quint chercha à profiter de la surprise qu'elle causa et à ameuter la chrétienté contre la France. Il n'y réussit pas autant qu'il l'espérait. Néanmoins ce fut alors, pour bien des âmes, un sujet de scandale, et, aujourd'hui même, c'est, pour plus d'un historien, un sujet, sinon de blâme au moins de regret. Il faut considérer pourtant qu'il y allait de la liberté de l'Europe et même de l'Église, si l'ambition de Charles-Quint n'avait été tenue en échec, et si l'expansion de la maison d'Autriche n'avait été arrêtée, — et elle ne pouvait l'être sans le concours de l'empire ottoman. François Ier répondait avec raison à ceux qui lui reprochaient de rompre, sur ce point, avec les traditions de ces prédécesseurs : « Je ne puis nier que je désire voir le Turc très puissant et prêt à la guerre; non pas pour lui, car c'est un infidèle, et nous autres sommes chrétiens; mais pour affaiblir la puissance de l'Empereur, pour le forcer à de grosses dépenses et pour rassurer tous les autres gouvernements contre un si grand ennemi. » Il y avait d'ailleurs à cet apparent abandon de la politique nationale une réelle et efficace compensation pour les chrétiens : leur tutelle par la France dans tous les États musulmans était concédée par les Turcs; c'est de François Ier que datent ces stipulations protectrices, connues dans l'histoire sous le nom de *Capitulations*, si soigneusement maintenues par la monarchie et qui ont valu à notre nom la considération particulière dont il jouit encore dans tout l'Orient. N'était-ce pas là encore une façon de croisade?

Il ne paraît pas que Guillaume Pellissier ait eu en vue particulièrement cette croisade-là, et qu'il ait cherché à user, en faveur des Églises restées sous la domination turque, des bons rapports du gouvernement français et du gouvernement ottoman. Ses préoccupations étaient

généralement d'autre sorte; pénétrer les machinations de l'Empereur, gagner au roi des partisans parmi les petits princes, lui recruter des soldats chez les condottieri qui pullulaient encore en Italie et travailler les hauts fonctionnaires vénitiens, voire les membres du conseil des Dix, pour leur soutirer, à prix d'or, les secrets de l'État, voilà ce dont il s'occupait surtout, paraît-il. Il s'y prit mal un jour et mal lui en prit. Ses manœuvres furent découvertes et un de ses agents saisi. Lui-même courut risque d'être écharpé dans une émeute, et son gouvernement fut obligé de le rappeler. Il se retira dans son diocèse, où il fut mal accueilli, et mourut profondément dégoûté du monde. Son nom n'a pas, selon M. Zeller, la place qu'il mérite parmi les diplomates et les promoteurs de la Renaissance. L'étude que vient de lui consacrer le jeune érudit l'y mettra-t-elle à un rang plus élevé? Nous en doutons, pour notre compte; mais, en tout cas, comme c'est un travail sérieux et de première main, si la mémoire de Pellissier n'en tire pas grand profit, l'histoire de son temps y gagnera d'être mieux connue sur des points importants et demeurés obscurs.

II

La lutte engagée par François Ier contre Charles-Quint ne finit pas, comme on sait, avec ces deux princes; elle continua avec des fortunes diverses, — bien que sans plan suivi, au milieu des guerres religieuses, pour reprendre, mais cette fois résolument et d'après des idées bien arrêtées sous le ministère — nous allions dire sous le règne — du cardinal Richelieu. Comme au début, la diplomatie y eut une part aussi large que la guerre. Mazarin poursuivit, sur ce point, l'œuvre de Richelieu, et, comme lui, s'y aida d'habiles diplomates.

Au premier rang de ceux qu'il y employa se place, sans contredit, Hugues de Lionne. Son nom est bien connu, mais sa renommée, quoique grande, n'est pas à la hauteur de ses services. Il a laissé sur ses négociations des Mémoires qui sont importants, mais trop réservés, et qui sont loin de satisfaire la curiosité qu'ils excitent : effet, sans doute, d'un reste de discrétion professionnelle. Sa correspondance officielle, en revanche, est pleine de renseignements précieux pour l'histoire, comme nous l'avons dit ici, il y a deux ans, en annonçant le premier volume de l'étude qu'en a entrepris M. Valfrey. Ce volume prenait Lionne au début de sa carrière diplomatique, alors que, n'étant encore que simple secrétaire de la reine, il partait, en 1655, pour son ambassade de Rome. Le second, qui vient de paraître [1], nous

[1] *Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne. La paix des Pyrénées,* d'après sa correspondance conservée au ministère des affaires étrangères, par M. J. Valfrey. 1 vol. in-8°. Librairie Didier.

le montre dans son grand rôle, au milieu des labeurs qui devaient amener le traité des Pyrénées et consommer l'abaissement de la maison d'Autriche. De même que pour le précédent volume, M. Valfrey a, dans un excellent résumé historique, retracé les événements qui amenèrent les missions de Lionne à Madrid, à Francfort et à Saint-Jean-de-Luz. La première période de ce résumé, ainsi que la première négociation directe de la France avec l'Espagne, s'arrête à un fait étrange pour sa date : le traité de 1655, par lequel la France catholique et monarchique s'alliait avec la république protestante d'Angleterre, et, pour obtenir la coopération de cette puissance contre l'Espagne, consentait, sur la demande du régicide Cromwell, à expulser les fils réfugiés de Charles Ier.

Ce pas énorme et vraiment scandaleux fait dans la voie de la politique d'intérêt inaugurée par Richelieu, n'eut pas, pour le moment, le résultat qu'en avaient attendu le ministre et le négociateur et n'amena pas l'Espagne à composition. Philippe IV continua la lutte et donna même à Mazarin une leçon d'honneur et de loyauté, en refusant l'expulsion du prince de Condé, dont on faisait une des conditions de la paix proposée ; le roi les accorda toutes, sauf celle-là. C'était chevaleresque, ont dit tous les historiens. Peut-être, hélas ! faut-il, après information et réflexion, rabattre de ce jugement. Il est permis de soupçonner que le monarque ne se montra si coulant sur les autres clauses et si résistant sur celle-ci, que parce qu'elle lui offrait un prétexte honorable pour repousser un traité qu'il ne voulait pas signer. Lionne est à lire sur ce point.

Cet échec, que le grand négociateur subit du reste avec dignité, fut suivi, pour lui, d'un second, auquel il paraît avoir été moins sensible, et auquel, dans le fait, il devait un peu s'attendre. Il s'agit de la tentative faite, en 1657, par Mazarin, à la mort de Ferdinand III, pour mettre un prince français, sinon Louis XIV lui-même, sur le trône impérial d'Allemagne. Cette entreprise, très curieuse en elle-même et qui emprunte aux événements dont nous venons d'être témoins et victimes, un intérêt particulier, est un épisode peu connu. C'est exactement la répétition de la fameuse candidature de François Ier. La corruption y fut éhontée, comme un siècle avant, et l'or de la France y fut prodigué aux électeurs allemands, qui tendirent tous avidement la main, mais n'en votèrent pas moins contre le candidat français. Il faut voir, dans les lettres de Lionne, le jeu de cette grande comédie ; on y trouvera les détails les plus piquants sur les acteurs, notamment sur ce « marquis de Brandebourg » dont le fils devait être le premier roi de Prusse et dont un des descendants devait être proclamé empereur d'Allemagne à Versailles. Là s'offrent avec les événements de nos jours des rapprochements nombreux et saisissants.

Lionne ne revint pas de son ambassade d'Allemagne, le portefeuille aussi vide que la bourse. Toutefois la convention qu'il fit signer aux électeurs était peu de chose en comparaison du triomphe qu'il obtint, deux ans après, au traité des Pyrénées. Ce traité est sa gloire. Si la conception en revient à Mazarin, Lionne a droit d'en revendiquer le succès ; il est l'œuvre de sa vie, et cette œuvre est plus grande encore qu'on ne le croit. C'est ce qui ressort avec évidence du livre de M. Valfrey.

III

Des *Ambassades d'Hugues de Lionne*, aux *Écrits inédits de Saint-Simon* dont le troisième volume vient de paraître [1], le passage est d'autant plus naturel, que ce volume contient de Lionne deux lettres inédites, qui en sont assurément le morceau le plus piquant et le plus curieux. De ces deux lettres, dont la rédaction lui appartient, l'une est signée de lui, l'autre de Louis XIV. Elles ont pour objet « la chose la plus surprenante, la plus étonnante, la plus incroyable, etc. », mandée par Mme de Sévigné à Mme de Coulanges, bref, le mariage de « Mademoiselle, la grande Mademoiselle... » avec M. de Lauzun (que de Lionne écrit *Lozun*). Oui, cette ridicule passion de vieille fille força le grand roi à requérir la plume du célèbre négociateur du traité des Pyrénées, alors son ministre des affaires étrangères ; car elle pouvait le brouiller avec les souverains de l'Europe et devenir presque un *casus belli*. Cela vous surprend, lecteurs. Écoutez l'histoire, ou plutôt écoutez Louis XIV la racontant par la plume de Lionne à l'un de ses ambassadeurs :

« Il y a environ dix à douze jours que ma cousine, n'ayant pas encore la hardiesse de me parler elle-même d'une chose qu'elle cognoissait bien me devoir infiniment surprendre, m'escrivit une longue lettre pour me déclarer la résolution qu'elle disoit avoir prise de ce mariage, me suppliant par toutes les raisons dont elle put s'adviser d'y vouloir donner mon consentement... Ma response par un billet que je luy escrivis fut que je luy demandois d'y mieux penser, et surtout de prendre garde de ne rien précipiter dans une affaire de cette nature qui pouvoit irrémédiablement estre suivie de longs repentirs... Elle continua néantmoins par de nouveaux billets et par toutes voyes qui lui purent tomber dans l'esprit à me presser vivement de donner ce consentement... Enfin voyant qu'elle avançoit trop peu à son gré dans sa poursuite, après avoir trouvé moyen d'intéresser dans sa pensée la principale noblesse de mon royaume, elle et le comte de Lozun me détachèrent quatre personnes de cette première noblesse, qui furent les ducs de Créqui, de Montosier, le maréchal d'Albret et le marquis de Guitry,

[1] *Écrits inédits de Saint-Simon,* publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères, par M. P. Faugère. T. III. Librairie Hachette.

grand maître de ma garde-robe, pour me venir représenter que si, après avoir consenti au mariage de ma cousine de Guise, non seulement sans y faire la moindre difficulté mais avec plaisir, je résistois à celui-ci que sa sœur souhaitoit si ardemment, je ferois cognoistre évidemment au monde que je mettois une très grande différence entre des cadets yssus de maisons souveraines, et les officiers de ma couronne, ce que l'Espagne ne faisoit point, et au contraire préféroit ses grands à tous princes étrangers... »

Notez cette raison diplomatique : l'Espagne pouvait voir une critique de ses usages dans le refus du roi ! cela décida Louis XIV à donner un consentement *tacite*, comme il le dit lui-même, en appuyant sur le mot. Mais, folle de joie d'avoir si bien réussi, la vieille fille oublia la situation où elle s'était mise, et, de suppliante exaucée, elle se fit pupille obéissante, disant partout que, si elle faisait ce mariage, c'était parce que le roi l'avait voulu ! En apprenant ce propos, qui le transformait en oncle de comédie, le grand roi fut pris de colère, fit venir sa cousine et lui signifia l'interdiction formelle d'épouser le comte de Lauzun. Les pleurs, les cris, les évanouissements de Mademoiselle n'y firent rien. Elle dut obéir et renoncer au beau cadet de Gascogne, qui, lui, en prit son parti avec une parfaite « résignation », affirme la royale missive.

Tout était fini du côté de la cour, ou, du moins, le roi s'étant fâché, personne ne se permit de rire de l'histoire. Elle manquait de grandeur, et Louis XIV craignait fort qu'on en rît à l'étranger et qu'il parût y avoir joué un rôle ridicule. Voilà pourquoi il voulut la présenter lui-même sous son vrai jour. Le souci du roi, à cet égard, encore plus que la crainte d'avoir blessé la cour d'Espagne, perce dans la lettre dont le ministre accompagna celle du souverain à ses ambassadeurs. « Je m'asseure, y disait-il, qu'on advouera de delà, que nostre maistre est sorti de tout cet embarras en grand homme qui sçait se posséder, et par un moyen qui luy a donné à mon sens une nouvelle et plus esclatante gloire qu'il n'eust pu l'acquérir dans le gain d'une grande bataille. »

Ceci se passait en 1670 ; on n'était qu'au début du règne, et voyez déjà quelles proportions avait la flatterie, même chez un grave ministre !

Ces deux pièces, les plus piquantes du volume, n'en occupent que les quatre à cinq dernières pages. Elles se sont trouvées dans les papiers de Saint-Simon qui en avait eu, on ne sait comment, une copie et l'avait remise au duc de Bourgogne (on comprend bien pourquoi), en lui présentant son *Mémoire sur la dignité de duc et pair*. Ce mémoire est le morceau capital du volume dont il remplit les quatre cents premières pages. Il n'est plus permis aujourd'hui de regarder ce grand travail et tout ce que Saint-Simon a écrit ailleurs sur le même sujet, comme l'œuvre d'un maniaque éloquent et le produit d'une vanité fiévreuse et alarmée. Saint-Simon, avec ses bizarreries et son origina-

lité, était un esprit sain, éclairé et élevé : ses relations intimes avec le duc de Bourgogne en seraient la preuve, au besoin. Il voyait clairement la situation compromise de la royauté et sentait le besoin d'une réforme dans la constitution.

Qu'il ait fait, dans le projet de réforme qu'il rêvait, une part prépondérante à la pairie, rien de plus naturel de la part d'un duc et pair. « Il ne fut pas du reste, dit M. Faugère, ni le premier ni le seul qui entreprit cette campagne en faveur de la pairie restée célèbre ; mais il porta dans cette tâche une telle fécondité de ressources, une telle prodigalité d'efforts, que l'honneur de la lutte comme le souvenir de la défaite sont demeurés attachés à son nom ». C'est au point de vue dont nous parlons qu'il faut se placer pour lire et apprécier le Mémoire sur la dignité de duc et pair, ainsi que les trois écrits qui suivent dans le volume, ayant tous empreints du même esprit et, au fond, le même but, notamment le dernier, réplique vive et sensée aux prétentions du Parlement qui aspirait à devenir le premier corps de l'État. Que ceux qui s'obstinent à voir dans Saint-Simon un aristocrate exclusif et intransigeant, lisent les lignes suivantes formant la conclusion de cet écrit : « Si on veut achever la démonstration par réunion, nul des trois ordres ou corps de l'État, Ecclésiastique, Noblesse et Tiers État, ne peut espérer, chacun à part, la mesme grandeur, la mesme force, la mesme autorité, que représentant toutte la nation par l'union de tous les trois ensemble ».

N'est-ce pas déjà là un homme de 1789?

IV

Le titre de *Correspondance diplomatique* donné par M. Léouzon Le Duc aux lettres qu'il vient de publier [1] du baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris sous Louis XVI, ne doit pas être pris dans le sens rigoureux du mot. Il n'y est pas question de négociations à suivre, d'intrigues à déjouer, d'alliance à préparer. Plus tard, le baron de Staël eut à traiter diplomatiquement avec la France ; mais, à l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire de 1783 à 1792, les lettres qu'il adressa à Gustave III, son maître (pour parler comme alors) — celles au moins que nous avons ici — sont d'un caractère privé et n'ont d'autre objet que de tenir le roi au courant de ce qui se passe à Paris et à Versailles, à la ville et à la cour. Mais, comme dès le premier moment l'état des affaires publiques est grave, ces lettres ont immédiatement de l'importance et leur intérêt s'accroît à mesure qu'elles se suivent. Gendre de

[1] *Correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède en France et de son successeur le baron Brinkman,* documents inédits sur la révolution, publiés par M. Léouzon Le Duc. 1 vol. in-8°. Librairie Hachette.

Necker, dont il avait demandé la fille n'étant encore qu'attaché de légation et qu'il n'obtint qu'en devenant ambassadeur, M. de Staël était, par les relations de son beau-père autant que les siennes et celles de sa femme, en position d'être bien renseigné et de bien voir. Sans doute ses opinions subissaient l'empire du milieu où il vivait; néanmoins, soit l'effet des dissentiments conjugaux qui ne tardèrent pas, dit-on, à s'élever dans son intérieur, soit toute autre cause, il a dans plusieurs endroits, son jugement à lui sur les personnes et les choses, et ce jugement est remarquable pour la pénétration et la franchise. Cet étranger, au tempérament froid, avait, avec un grand esprit d'observation, un don de prévision fort rare dans la société où il vivait. Il signale, bien avant leur accomplissement, les conséquences de faits sur la suite desquels on était, autour de lui, dans une parfaite sécurité; peu s'en faut qu'il ne dise, en toutes lettres au roi de Suède ce que M. Taine a naguère démontré, à savoir que la révolution est faite avant d'avoir commencé; il en voit un symptôme, dès la clôture de l'Assemblée des notables, dans l'intelligence et la capacité qu'ils ont montrées pour les affaires. « Le public est surpris, dit-il, de la noble conduite des notables; en général, on ne s'attendait pas à tant de connaissances en matière d'administration, ni à tant de force et de chaleur pour les intérêts de l'État. » Ils sont, il est vrai, touchés jusqu'aux larmes du discours que leur adresse le roi en leur demandant une augmentation d'impôts de 60 millions, mais ils ne sont pas gens à se laisser dominer par le sentiment, ils demandent des comptes, parlent d'économies, et « il semble, ajoute M. de Staël, qu'ils témoigneront leur reconnaissance pour le roi plutôt en l'éclairant qu'en lui obéissant aveuglément. » Les états généraux sont en germe dans cette attitude des Notables. Le roi la voyait-il? Non assurément, s'il faut en croire l'ambassadeur de Suède, car Louis XVI fut, d'un sans-façon extrême avec ces honorables représentants du pays. « L'Assemblée des notables devait finir aujourd'hui, écrit M. de Staël, mais la cérémonie de la clôture a été remise à demain. On prétend que le roi, n'ayant pas voulu renoncer à la chasse au cerf, qui vient tous les quatre jours, a mieux aimé garder les notables un jour de plus. — Des personnes qui aiment moins la chasse que le roi, ajoute-t-il malignement, attendent avec une grande impatience la fin de l'Assemblée pour voir quel sera le résultat des profondes réflexions qui ont été faites sur l'administration, et si la lumière qui est jetée sur presque toutes les branches produira quelque bon effet pour l'État. »

C'est là une des nombreuses critiques dont Louis XVI est l'objet dans les lettres de M. de Staël, qui est sévère à son endroit, mais, au fait, pas plus que l'histoire qu'il n'a fait que devancer. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'est pas plus indulgent pour l'Assemblée constituante,

dont il dénonce fréquemment à Gustave III l'irréflexion, l'imprudence, la rage de détruire sans remplacer, les injustes soupçons envers le roi et son aveugle empressement à réduire à rien l'autorité royale et à entraver l'exercice du peu qu'elle en laisse subsister. Ici encore et plus qu'ailleurs, le diplomate a vu juste et souvent à l'avance. C'est par les ces appréciations d'un étranger et d'un contemporain, plus que par renseignements nouveaux, peu importants en effet et en petit nombre, que la correspondance du baron de Staël-Holstein a du prix. Le sort du souverain à qui ces lettres sont adressées et celui du roi dont la situation les a motivées offrent à la fois un contraste et un rapprochement qui en fera rechercher la lecture : à moins d'un an de distance, Gustave III tombait sous le pistolet d'Ankastrœm pour avoir enlevé trop de liberté à son peuple, et Louis XVI montait sur l'échafaud pour en avoir trop laissé prendre au sien.

V

L'empire ottoman n'était pas décidément aussi malade, en 1855, que le disait l'empereur Nicolas, car il vit toujours et paraît même devoir vivre longtemps encore. Il est condamné toutefois, cela n'est pas douteux ; un mal d'origine le mine, sorte de phthisie qui s'est déclarée chez lui, ainsi qu'elle fait chez certains sujets, du jour où ils ont atteint leur complet développement. Il s'en ira peu à peu, comme il fait depuis deux siècles : son avenir est écrit dans son passé. Ce passé offre donc un intérêt tout particulier, qu'il n'est permis à personne d'ignorer, aujourd'hui qu'un parti travaille, chez nous, sans relâche à rouvrir la question d'Orient. A ceux à qui manquerait le temps pour l'étudier dans les grands travaux dont il a été l'objet, nous signalerons le tableau résumé que vient d'en faire un écrivain en position de bien voir et d'être bien renseigné, M. de la Jonquière, ancien professeur d'histoire à l'école militaire impériale de Constantinople. Son *Histoire de l'empire ottoman* [1] est, dans ses proportions restreintes, aussi complète que celle de Hammer et plus substantielle que celle de Lamartine. Elle s'ouvre par une description géographique de la Turquie où l'ethnographie, c'est-à-dire le tableau des populations de races diverses sur lesquels règne le sultan, occupe une place proportionnée à leur nombre et à leur importance. Ces pages, d'ailleurs curieuses, étaient une introduction indispensable à l'intelligence des faits dont elles précèdent l'exposé.

Cet exposé est rapide, mais point sec ; la narration est très développée sur certains points et parfois se colore par des citations empruntées aux récits des contemporains. Ce n'est pas l'abrégé d'autrefois, où tout a même ton, même mesure, même absence de critique et de

[1] Un vol., enrichi de 4 cartes coloriées. Librairie Hachette.

vues personnelles. Le précis de M. de la Jonquière est un travail étudié aux sources, dont l'auteur pense par lui-même et n'est resté étranger à aucune des appréciations dont les événements qu'il raconte ont été l'objet, ainsi que l'atteste une riche liste d'indications bibliographiques, où nous avons eu la satisfaction de retrouver les travaux de notre collaborateur, M. Collas, sur les Principautés danubiennes.

Les origines de l'islamisme sont résumées d'après les dernières recherches. Sur ce point, l'auteur n'est pas de l'avis de Joseph de Maistre, qui prétendait, avec un chroniqueur du moyen âge, que le mahométisme était, dans le principe, une secte chrétienne ; il serait plus exact, selon M. de la Jonquière, de le faire naître du judaïsme, dont il a, avec le dogme monothéiste, plusieurs des caractères moraux, particulièrement l'implacable esprit de vengeance personnelle et nationale. « Ainsi, dit M. de la Jonquière, à côté du pardon des injures, de l'amour des uns pour les autres, à côté de l'anathème lancé par Jésus-Christ à la colère, à l'orgueil, à l'hypocrisie, Mahomet ordonne la vengeance, la peine du talion. Il formule la loi de Lynch : *œil pour œil*, *dent pour dent*, *sang pour sang*. Mais ce qui caractérise surtout la religion de l'islam, ajoute l'auteur, ce qui creuse un abîme entre les peuples chrétiens et les peuples musulmans, ce qui a maintenu ces derniers dans l'immuabilité, c'est la confusion de la loi civile et religieuse, ce sont la prédestination et la fatalité, la polygamie et l'avilissement de la femme. »

Comment se fait-il qu'après avoir si justement touché le vice radical de l'islam et l'impossibilité de constituer, sur son dogme, une société durable et progressive ; après avoir montré, mieux que personne, l'inanité des efforts des plus grands sultans, Soliman I[er], par exemple, pour fonder un monde musulman en face du monde chrétien ; après avoir montré l'impuissance des plus sincères réformateurs de ces derniers temps, M. de la Jonquière se berce de l'idée qu'un successeur quelconque des Mustapha III et des Mahmoud II pourra « mener à bonne fin la double révolution sociale et politique, mais surtout sociale, sans laquelle la Turquie ne peut se régénérer? » L'invitation faite au prince qui vient de ceindre à Stamboul le sabre du prophète, de reprendre la tâche devant laquelle ont échoué ses plus illustres prédécesseurs, a presque l'air d'une ironie. Quels que soient, au surplus, les événements auxquels est réservé l'empire ottoman, pour les suivre et les bien comprendre, un tableau de sa constitution et de son organisation administrative est, après celui de son passé, absolument indispensable. M. de la Jonquière l'a compris ; celui par lequel se termine son ouvrage nous semble répondre parfaitement à son but. Nous n'en connaissons pas de plus clair et de plus complet.

P. Douhaire.

QUINZAINE POLITIQUE

24 août 1881.

Voici faites les élections du 21 août; nous avons de nouveaux députés, bien que les anciens, temporairement immortels, gardent leur titre et leur mandat jusqu'au 14 octobre. La dispute des candidats a été courte; elle a duré vingt et un jours à peine. En anticipant la date du vote, en abrégeant la période électorale, ce loyal et libéral gouvernement des Jules Ferry et des Constans avait voulu surprendre la volonté du suffrage universel; on sait pourquoi. Dans cette hâte, les élections ont été confuses : le temps a manqué à bon nombre de candidats pour tenter tous leurs efforts et pour réunir tous leurs avantages; le temps a manqué et peut-être aussi certains moyens, pour agiter la masse indifférente et apathique, pour en instruire la profonde ignorance. Parmi tant de précipitation, peu de fièvre, si ce n'est dans quelques quartiers de Paris ou au coin de deux ou trois départements; presque partout le calme et le marasme; peu ou point de bruit; l'état d'un peuple qui ne s'inquiète pas de ses destinées, soit par une folle confiance et par son imprévoyance naturelle, soit par une sorte de fatigue morale ou de scepticisme désespéré; à peine quelques déclarations graves et quelques discours retentissants, comme celui de M. Jules Ferry au banquet de Nancy ou de M. Gambetta dans sa première assemblée de Belleville; à peine deux ou trois spectacles curieux, comme celui de ces bourgeois soumis de Belleville apportant à M. Gambetta un programme qui expurge et corrige son programme révolutionnaire de 1869, ou bien comme ce tumulte de la rue Saint-Blaise, cette tempête de sifflets et de huées qui empêche M. Gambetta de prononcer sa seconde harangue devant le populaire bellevillois. Le soir du 21 août est ainsi venu, sans que la France eût senti, dans ces élections de 1881, aucune des vives ou violentes émotions qui la remuèrent dans celles de 1871, de 1876 et de 1877. On aurait

dit qu'elle n'avait à ces élections aucun intérêt. Plaise à Dieu qu'elle n'ait pas bientôt à regretter d'avoir été si insouciante parmi tant de présages alarmants et d'avertissements douloureux!

Il est encore impossible de préciser avec une exactitude rigoureuse les gains et les pertes de chaque parti. Les comptes varient selon l'arithmétique ou la psychologie des journaux. On ne connaît pas le vote de telle ou telle circonscription; on ignore la qualité réelle de tel ou tel député; car, si, du côté des conservateurs, plus d'une des appellations usitées peut paraître vague, du moins sont-elles peu nombreuses; au contraire, du côté des républicains, il y a autant de noms qu'il y a de prétentions ou de doctrines dans l'idéal nuageux de la république. Ce candidat est-il d'un des quatre groupes entre lesquels le parti républicain se divisait hier, à la Chambre? Faut-il le qualifier républicain, ou démocrate, ou radical, ou opportuniste, ou intransigeant, ou socialiste? Est-il pour la république « conservatrice » ou « constitutionnelle », ou pour « la vraie république », pour la république « progressive » ou « démocratique et sociale », ou « communaliste »? C'est un mystère pour le public, pour l'électeur, parfois pour l'élu lui-même. A en croire les gazettes ministérielles, dont la foi nous est un peu suspecte dans certains calculs, 483 élections seraient définitives; on procéderait à un ballottage dans 64 circonscriptions; 403 députés iraient siéger à gauche; 80 à droite. Mais comment classer ces 403 députés qui se taxent communément de « républicains » et qui ont des conceptions si diverses du gouvernement nécessaire à la république? Les statisticiens de M. Constans et de M. Gambetta estiment qu'il y en a 34 pour le centre gauche, 156 pour la gauche, 187 pour l'Union républicaine, 26 pour l'extrême gauche. Ils se contentent de nous apprendre sommairement que les 80 conservateurs sont « monarchistes ou bonapartistes ». Ce dernier mot, on l'avouera, est vide de sens, puisque l'empire n'a plus même de César en exil ni au berceau, et que le prince Napoléon n'a vu élire que trois ou quatre de ses partisans, trois ou quatre de ces césariens prêts à faire de Néron ou de Vitellius le consul de la république; donc, à moins qu'on n'appelle « bonapartiste » un homme qui reste fidèle à une ombre, à celle du prince impérial, c'est un qualificatif qui ne signifie plus rien. Des 80 conservateurs qui sont élus, presque tous sont monarchistes et les autres le deviendront, hormis les trois ou quatre « Jéromistes ». Quoi qu'il en soit, ces chiffres plus ou moins approximatifs ont déjà une valeur politique qui changera peu. Il est désormais certain que la droite a diminué considérablement et que la gauche s'est accrue : les conservateurs ont perdu 56 sièges; en outre, les républicains et les radicaux en occuperont 12 que la loi a établis dans les

circonscriptions nouvelles. Mais la perte est inégale entre les monarchistes et les prétendus ou prétendants « bonapartistes »: ceux-là n'ont été dépossédés que de 18 sièges et ils en ont conquis 11 ; ceux-ci n'en ont conquis que 3 et ils ont été depossédés de 40. Au total, parmi les élus du 21 août, les conservateurs sont moins nombreux de 40 à 45 que dans l'ancienne Chambre. Or, le problème n'était pas de savoir si la minorité serait réduite d'un quart ou d'un tiers; dans l'impuissance, le plus ou le moins n'importe guère, à pareille heure; la tyrannie de la république, avec quarante ou quarante-cinq tyranneaux de plus, n'en sera pas plus forte, fût-elle plus insolente. Ce qu'il fallait savoir, c'est si les modérés augmenteraient leur nombre ou si ce seraient les violents et les utopistes. Eh bien! la supériorité appartient, dès ce moment, à cette bande de radicaux qui, tantôt modérés par temporisation, tantôt violents par peur ou par goût, forme le groupe audacieux et souple, cupide et fourbe, dont M. Gambetta est le chef et « l'opportunisme » la politique. Ils sont 184 aujourd'hui et plus de la moitié des groupes du centre gauche et de la gauche se rangera, on l'annonce, derrière M. Gambetta, pour composer sous ses ordres, sinon la majorité « unitaire » qu'il rêvait de créer, du moins « la majorité de gouvernement » qu'il veut avoir à son service.

La majorité de la nouvelle Chambre sera presque la même que celle de l'ancienne, s'écrie-t-on déjà. Ce n'est pas notre avis. Il est vrai que plus de 300 des 386 députés qui siégeaient sur les bancs de la gauche ont été réélus, et, parmi eux, les plus ardents, les plus influents : MM. Brisson, Floquet, Spuller, Clémenceau, Lockroy, Louis Blanc, Madier de Montjau, Paul Bert, Rouvier, Nadaud, Perin, A. Proust, Waldeck-Rousseau, Varambon, Viette, Lepère, Margue, Goblet, Dréo, Boysset, Naquet, Bouchet. Il est également vrai que, du haut de sa chaise curule, M. Gambetta pourra contempler avec le même dédain une même foule d'incapables que la bassesse de leurs talents rendra plus facilement serviles : si l'on excepte un journaliste et deux professeurs dont l'un, à l'Académie comme à la Sorbonne, avait toujours paru, même en politique, plutôt un éclectique qu'un sectaire, il n'y a pas, parmi les nouveaux venus, un seul homme qui ait un peu de réputation et qui vaille la peine d'être cité; les Ringuier, les Vinatier, les Soustre, les Rodat, les Cayrade, les Boucau, les Letellier, les Codet, les Amagat, sont des inconnus qui remplacent des inconnus. Mais à deux signes graves il faut reconnaître, ce nous semble, que si la majorité a presque le même fond de notables républicains et radicaux, l'esprit qui a soufflé sur les électeurs et qui avait inspiré les candidats de la gauche dans leurs professions de foi, anime cette majorité d'un républicanisme plus hardi, d'un radica-

lisme plus impérieux. Qui remplace M. Léon Renault, M. Bardoux, M. Senard, M. Patissier, M. Deusy, M. Nédellec, M. Choron et dix-neuf autres? Qui remplacera M. E. Lamy, le plus éloquent et le plus indépendant des républicains modérés de l'ancienne Chambre? Des démocrates qui se vantent d'être plus purs et qui font métier d'être des « progressistes... » D'autre part, qu'on relise les programmes affichés par les candidats de la gauche : tous ont accentué leur langage; tous ont exagéré leurs doctrines; tous ont amplifié leurs vœux; tous ont emprunté au parti radical une de ses théories, une de ses revendications; tous se sont transformés plus ou moins en radicaux pour ménager leur popularité. M. Casimir Périer et M. Germain réclament la révision de la Constitution, à l'envi de M. Devès et de M. Bernard Lavergne, tandis que M. Floquet et M. Brisson réclament la séparation « des Églises » et de l'État, à l'envi de MM. Lockroy et Madier de Montjau ; et il n'est pas jusqu'à M. Clémenceau lui-même qui n'ait encore à s'enrichir d'une idée violente et chimérique, pour égaler son autorité à celle des grands séducteurs de la plèbe : il demande « l'autonomie communale. » Ainsi, d'un bout à l'autre de la gauche, chacun a modifié ses opinions pour paraître, l'un plus républicain, l'autre plus radical : le politique timide du centre gauche a parlé comme le croyant de la gauche, celui-ci a héroïquement étalé quelques-unes des promesses et des déclarations de l'Union républicaine, et le satellite fidèle de M. Gambetta a rivalisé avec le démagogue de l'extrême gauche, lequel a pris au champion de la Commune certaines propositions révolutionnaires. Déclamations de club électoral! Annonces vaines et qui n'ont plus de crédit après l'élection ! Charlatanisme des candidatures ! Duperie des mots ! Souhaits qu'on oublie à la Chambre ! dira-t-on. Soit. Mais, quand, de groupe en groupe, tout un parti énonce ainsi, dans ses programmes, des réformes plus radicales les unes que les autres, pourra-t-il beaucoup en omettre ou en atténuer dans ses lois ? Pourra-t-il trop se démentir demain ? Et qui ne sait, par l'histoire de ces cinq années, que les Chambres de 1876 et de 1877 ont tour à tour aggravé leurs actes, après avoir aggravé leurs programmes? Au surplus, qui donc tempérera le radicalisme de cette majorité si avide de tout réformer et déjà si fière d'être appelée « réformatrice » par ses coryphées? Qui? Sera-ce M. Gambetta? Sera-ce M. Jules Ferry ?

Nous serions un prophète téméraire, si nous osions prédire les nouveaux desseins et la nouvelle fortune de M. Gambetta réélu à Belleville par un si petit nombre de suffrages. Depuis un mois, ou plutôt depuis le 9 juin, M. Gambetta n'a guère été heureux. La crainte de la dictature qu'il semblait ambitionner, non moins que le

désir de mettre en échec cette puissance excessive qui débordait tous les pouvoirs de l'État, ont dicté au Sénat son vote du 9 juin : M. Gambetta a dû renoncer à cette loi du scrutin de liste qui devait être le premier instrument de sa domination future. Il reste silencieux, il a l'air modeste, il affecte de se tenir à l'écart jusqu'aux premiers jours d'août. L'heure des élections a sonné. Il accourt dans cette ville de Tours qui fut sa capitale militaire, en 1871, et d'où son règne s'étendit, si funèbre, sur nos champs de bataille. Citoyens, écoutez, non plus le tribun politique, non plus le généralissime civil, mais l'homme d'État vieilli par dix ans de disgrâces, de travaux, de services, d'expérience et de gloire, qui, hier, dans l'ombre des ministères et au fond du Palais-Bourbon, gouvernait la république, et qui, demain peut-être, la présidera. M. Gambetta parle, et ce sage renie par son discours de Tours celui de Cahors : il avait déclaré, à Cahors, qu'il ne fallait pas reviser la Constitution; eh bien ! il déclare, à Tours, qu'il faut la reviser, pour changer « le régime électoral du Sénat » et pour lui ôter une de ses attributions. Qu'est devenu déjà son prudent amour de la stabilité, sa peur raisonnable d'ébranler les fondements de la république? N'a-t-il voulu, par cette menace, qu'intimider le Sénat et le soumettre à ses volontés prochaines? Ou bien est-ce sa rancune orgueilleuse qu'il contente? On doute ou de sa logique et de sa constance, ou de son abnégation : soit qu'il se contredise par une mobilité d'esprit spontanée ou habituelle, soit qu'il se démente par un besoin de vengeance particulière, ils se discrédite, il rabaisse son autorité. Que s'il a simplement voulu, par un soin trompeur et dans le faux intérêt de sa popularité, faire un sacrifice et donner un gage au parti radical, comment se fier à cette faiblesse qui ne sait que céder et qui croit excuser sa lâcheté par son faux semblant de résistance, en ne cédant chaque fois qu'à demi? Comment se fier à cette sagacité qui ne sait pas prévoir la suite de ces exigences et la fatalité des changements qu'on voudra tenter, après celui là, dans la Constitution? Ce discours de Tours avait donc nui, sinon dans la foule, du moins parmi l'élite des républicains eux-mêmes, à la réputation de M. Gambetta. Etonnement quasi dramatique de Belleville et de la république tout entière, quand, le 11 août, M. Métivier et le comité bellevillois dont il est le directeur, feignant d'imposer à M. Gambetta un programme qui amende le programme juré par lui, sur son mont Aventin, en 1869, obtiennent si aisément son approbation, la sanction solennelle de sa signature? On apprend que M. Gambetta, abjurant avec ses compères ou plutôt se servant d'eux pour abjurer indirectement et par leur bouche, a répudié quatre des principes de sa jeunesse démagogique : il a cessé de croire nécessaires la suppression des armées permanentes, la sup-

pression du budget des cultes et la séparation de l'Église et de l'État, la suppression des octrois, la nomination de tous les fonctionnaires par l'élection. Et l'on célèbre les réformes que M. Gambetta, instruit par notre histoire et par la sienne, opère sur lui-même! Voyez, il veut toujours le bonheur du peuple : il pratiquera tous les autres principes qu'il a consacrés par son serment de 1869; il énonce de plus la promesse de deux ou trois améliorations sociales et il consent à reviser partiellement la Constitution, à modifier « le recrutement » du Sénat! Mais voyez aussi comme il accommode sa politique à l'humeur des bourgeois : il renonce à quatre des articles primitifs de sa foi démocratique; il reconnaît quatre erreurs, il les corrige!

C'est après ces habiles préparatifs que M. Gambetta vient, le 12 août, faire sa première harangue à ses électeurs de Belleville, dans la salle de l'Élysée. Son auditoire est choisi; on a soigneusement composé de ses amis et clients cette assemblée qui doit l'applaudir : la réunion n'est publique que pour ses invités. Malgré les protestations qui retentissent dans la rue, M. Gambetta peut parler. Son discours n'est plus entonné sur le mode modéré comme celui de Tours : il a la véhémence et la trivialité qui conviennent à la populace de Belleville; son langage est violent et grossier; c'est, çà et là, celui du cabaret autant que du club. Il répète, il amplifie tout ce qu'affirmait la veille le manifeste de son comité. Mais il détaille les réformes qu'il veut accomplir dans la magistrature, et comme ces réformes et quelques autres ne sauraient suffire au parti radical, il lui offre une proie, presqu'un butin, en lui énumérant tous les sévices qu'on peut encore exercer contre « le cléricalisme », tous les droits et même tous les biens qu'on peut ravir au clergé : il diminuera le budget des cultes; il privera de leur traitement actuel les desservants, ces mêmes desservants qu'en 1871, dans son discours de Saint-Quentin, il louait de leur charité, de leur patriotisme, et il les réduira à mendier une indemnité, qui sera plus ou moins généreuse, selon qu'ils seront les « serviteurs » plus ou moins « respectueux » de la république; il confisquera dans l'Église tous « les biens de mainmorte »; il établira un compte exact de tout ce que possède le clergé; il rompra « toute espèce de communication » entre le clergé et « l'administration laïque; enfin il ôtera « aux moines » la liberté d'association, leurs congrégations fussent-elles déjà autorisées. Voilà la grande promesse de M. Gambetta, dans ce discours; moyennant cette part nouvelle qu'il accorde à la fureur de la secte intolérante et irréligieuse qui hurle dans la république contre le clergé et contre Dieu, il se ménage à lui et à ce qu'il appelle déjà « mon gouvernement » tous les accroissements de pouvoir et

d'autorité dont son absolutisme jacobin aura besoin. Mais quoi ! Ce n'est plus assez déjà pour entretenir sa popularité, surtout pour capter la faveur de Belleville. A la porte, pendant cette harangue, gronde une multitude ingrate, insatiable, licencieuse, qui ne pardonne à son ancien tribun ni sa fortune, sa richesse et son luxe, ni son goût de l'apparat et des honneurs, ni ses allures de souverain et sa dictature plus ou moins occulte, ni son manifeste d'hier et son abjuration. « A bas le traître ! A bas Gambetta ! A bas l'opportunisme ! » crie cette foule irritée, tandis que M. Gambetta s'échappe par une porte dérobée, sans qu'un seul contradicteur ait pu lui répliquer dans ce prétendu colloque du mandataire et de ses commettants. Cinq jours après, dans la rue Saint-Blaise, sous un vaste hangar où les agents de M. Gambetta ont amassé plus de dix mille citoyens qu'ils ont convoqués par des lettres particulières, quelle scène ! A peine M. Gambetta s'est-il levé sur l'estrade pour prononcer cette belle harangue qui va révéler au peuple tout ce qu'il médite de réformer dans la société en faveur de l'ouvrier, en faveur du pauvre, le tumulte commence : « Mettez-lui un bâillon ! A bas le dictateur ! » Ses partisans répondent : « Vive Gambetta ! » C'est un tapage, un désordre que rien, ni les appels suppliants de M. Gambetta, ni ses sommations, ni son œil furieux, ni ses gestes menaçants, ne peuvent apaiser. « Citoyens, est-ce que vous êtes le peuple de Paris ? » s'exclame-t-il indigné ; et un chœur de huées l'interrompt. Les bras croisés, la bouche écumante, la tête rejetée en arrière, il rappelle au respect cette plèbe moqueuse, insultante, impitoyable. En vain. « Comment, dit-il alors d'une voix rauque à ses partisans, à la masse de ses auditeurs, comment ! Vous êtes ici dix mille citoyens, et vous seriez dix mille condamnés à l'impuissance par une poignée d'énergumènes ! » paroles justes et qui sont comme la sentence même de ce siècle contre la majorité inerte que sa timidité, sa terreur, rend lâchement complice des émeutes et des révolutions. M. Gambetta a eu là, un instant, la vision de tout ce que peut une minorité de scélérats ou de fous, pour troubler une nation, pour renverser un empire, pour détruire un gouvernement ou un homme ; certes, il pouvait et il aurait dû le savoir déjà par l'histoire de son parti. Mais on le siffle. Exaspéré, haletant, il frappe de sa canne la table du bureau. Il pousse des cris en demandant qu'on se taise. Le bruit des injures, les apostrophes de la foule, ses refrains satiriques, ses ricanements, couvrent la voix puissante de M. Gambetta. « Silence aux braillards, silence aux gueulards ! » vocifère-t-il, et la clameur de ses ennemis remplit l'enclos. On le bafoue ; il se débat dans ce vacarme sans qu'on entende de lui, à travers la cohue et de temps en temps, que des sons à peine articulés, des mots

entrecoupés, des demi-phrases. A la fin, épuisé, il jette à cette tourbe qu'il a jadis tant caressée cet anathème, vieille vérité souvent dite par de grandes victimes à la populace, pendant ses saturnales ordurières ou sanglantes : « Vous êtes des esclaves ivres! » Puis, ne se possédant plus, blême, tremblant de rage et montrant le poing à la foule : « Sachez-le bien, je saurai vous retrouver jusqu'au fond de vos repaires. » Et il part, chancelant, défaillant, tandis que le peuple répète dans la rue : « A bas Gambetta! Pas de dictateur! »

Ainsi, pour la première fois, M. Gambetta avait été outragé à Belleville, et non seulement on l'avait hué et sifflé, mais on l'avait empêché de parler. Qu'il eût, par trop d'exploits de sa propre violence, mérité ce traitement, comme l'ont jugé les conservateurs; ou bien, comme l'assuraient le lendemain ses apologistes indignés et attristés, que ce fût une conspiration de « trois cents misérables », l'attentat d'une « coterie ignoble », un « scandale », il n'en était pas moins sûr que le prestige de l'illustre histrion s'était bien amoindri pour qu'on osât et qu'on pût lui fermer si insolemment la bouche, dans cette même enceinte de Belleville où jadis un peuple idolâtre l'applaudissait unanimement. Quoi! on ne le respectait plus, lui qui présidait hier la Chambre et qui, devenu l'arbitre de la république, commandait aux ministres, aux généraux, aux préfets, même à des ambassadeurs! Et il subissait un tel affront devant les électeurs qu'il avait choisis, avec une préférence exclusive, pour mieux recevoir une suprême fois le sacre de « la démocratie »! Au moins constaterait-on bientôt qu'il avait gardé à Belleville les suffrages des honnêtes gens, des bons républicains. En quittant cet auditoire de la rue Saint-Blaise, il s'était écrié : « Le 21 août, le scrutin des vrais et loyaux citoyens me vengera de cette infamie. » Eh bien! cette prédiction ne s'est guère réalisée. Il aura peu profité à M. Gambetta de vouloir être spécialement l'élu de Belleville, par une sorte d'obligation que son honneur révolutionnaire lui imposait et comme s'il fallait qu'un homme d'État qui se vante de pouvoir régler les mouvements du parti radical fût ou parût être un chef d'avant-garde! Dans l'une des deux circonscriptions de Belleville, il n'a qu'une majorité absolue de 63 voix, et dans l'autre, de 13 : encore ces chiffres sont-ils contestés. Les trois cents « braillards » et « gueulards » qu'il foudroyait de ses invectives, dans la salle de la rue Saint-Blaise, ont été plus de 9000 au scrutin; et M. Gambetta ne devra son siège qu'à un petit nombre de suffrages, surtout aux bulletins qui ont été plus ou moins justement annulés. Ses amis ne sont pas plus heureux. M. Ranc sera livré à un ballottage; onze autres que M. Gambetta patronnait dans la province seront ballottés aussi; son confident, M. Steenackers, est battu, à Paris; huit des candidats qu'il avait

recommandés dans les départements, entre autres MM. Isambert, Karcher et Paul Deschanel, ont le même sort que M. Steenackers; un de ses favoris, le maire de Cahors, a mordu la poussière; en outre, il perd en M. Léon Renault et Bardoux deux auxiliaires dévoués, deux acteurs qui ont joué des rôles importants dans la comédie de son « opportunisme ». Plusieurs de ses adversaires rentrent triomphalement dans la Chambre : au premier rang, M. Clémenceau deux fois élu à Paris. Enfin, ceux de ses acolytes qui sont nommés ont presque tous, comme M. Spuller, M. Floquet, M. Brisson, vu décroître par milliers le nombre de leurs anciens électeurs. On peut donc affirmer que M. Gambetta sort meurtri et même affaibli de cette lutte électorale : son autorité personnelle a été entamée; sa force a été bravée; et, bien qu'il garde sur la masse des incapables qui vont occuper les bancs de la gauche la supériorité d'un talent servi par un orgueil exubérant et par un despotisme inflexible, qui sait s'il ne sera pas contraint de changer plus d'un de ses desseins et d'abdiquer certaines espérances?

Il faut admirer, vraiment, combien est instable, sous ce régime, la puissance qui tire de la popularité ses titres souverains, et comme varie vite l'idée que le public en a. Il y a quinze jours, M. Gambetta semblait recouvrer tout son empire; il paraissait être le maître des élections; on annonçait son règne définitif; il était décidé à gouverner en personne, sous sa propre responsabilité, dès le mois d'octobre; on racontait même qu'il avait écrit déjà sur ses tablettes les noms des députés futurs qui devaient, sous sa présidence, former « le grand ministère ». Les ministres menacés n'étaient pas les moins crédules à ces signes, à ces nouvelles. D'avance M. Jules Ferry avait capitulé : d'abord, il abaissait ses fiers faisceaux; puis, il passait sous le joug. Naguère, à Epinal, il refusait de confondre la gauche avec l'Union républicaine et il défendait de reviser la Constitution. Maintenant, à Raon-l'Étape, il promettait d'être « le premier lieutenant » de l'homme heureux qui composerait avec la gauche une majorité une et indivisible. A Nancy, il achevait sa soumission : il démentait ses déclarations d'Épinal, lui le vaillant et tenace Vosgien qu'il s'était vanté d'être; il reconnaissait qu'entre la gauche et l'Union républicaine il n'y avait pas une seule dissemblance et que rien n'était capable de les séparer; il affirmait qu'en limitant la révision à la réforme électorale du Sénat, on pouvait faire une œuvre « sage », et, à cette condition, il approuvait implicitement le programme de Tours. Cette humilité de M. Jules Ferry ne laissait pas seulement libre la volonté de M. Gambetta; sa capitulation attestait aux gens sagaces que M. Gambetta s'apprêtait réellement à saisir le pouvoir : sans cette crainte, sans cette certitude, quel

intérêt M. Jules Ferry aurait-il eu à désavouer si haut son discours d'Épinal et à se réduire si volontairement à une fonction secondaire? Nous ignorons si M. Gambetta persiste, après ses malheurs du 21 août, à vouloir prendre entre ses mains le gouvernement. Jugera-t-il préférable que M. Jules Ferry, forcé par son discours de Nancy à se montrer docile, demeure président du Conseil, et se contentera-t-il de substituer à M. Barthélemy Saint-Hilaire un serviteur plus obéissant ou plus adroit de sa politique? A supposer que M. Gambetta ne veuille plus ou ne puisse pas porter ce sceptre de premier ministre, qui ne lui aurait servi, évidemment, qu'à exercer et à préparer sa majesté autoritaire pour la présidence de la république, son jeu ne sera-t-il pas de travailler au rétablissement du scrutin de liste, et, dès lors, combien durerait le mandat de cette Chambre? Les conjectures sont encore bien hasardeuses. Attendons le ballottage du 4 septembre, attendons que la Chambre soit complète, et nous devinerons alors avec des pronostics plus certains ou nous apprécierons avec plus de sûreté les desseins de M. Gambetta. Quoi qu'il se propose, dans cet embarras de son ambition, il y a déjà deux menaces que les élections du 21 août nous commandent de regarder comme des périls presque inévitables : la majorité sera plus ardente à toutes les réformes radicales; M. Gambetta tournera plus violemment que jamais contre « le cléricalisme » l'activité des radicaux.

Un ministère qui s'était d'avance assujetti à M. Gambetta et qui n'a pas eu de programme, dans ces élections; M. Gambetta secrètement déçu, un peu discrédité aux yeux de son propre parti, et, selon son habitude, prêt à relever sa réputation par des violences agréables aux jacobins et aux athées de l'extrême gauche; une poussée nouvelle des radicaux dans cette Chambre, et, par conséquent, un gouvernement plus enclin que jamais aux actes tyranniques et aux essais périlleux du radicalisme : voilà le spectacle que nous avons aujourd'hui ou que nous aurons demain. La tâche des conservateurs est plus pénible que jamais. Outre ceux de leurs anciens députés qui se sont retirés avant la lutte, ils ont perdu, dans cette bataille électorale où tout était contre eux, beaucoup d'hommes qu'ils comptaient parmi leurs défenseurs les plus zélés et les plus fidèles : c'est M. Keller, ce catholique si sincère, ce patriote si généreux, ce monarchiste si dévoué, cet orateur si vaillant; c'est M. Anisson-Duperron, M. de Clercq, M. Blachère, M. de Partz, M. Barascud, M. Trubert, M. du Douet. Nous saluons, parmi les victorieux qui deviennent ou redeviennent députés, M. de la Rochejacquelein, M. de Mun, M. de Lanjuinais, M. Malartre, M. l'abbé Dagorne, M. de Ladoucette, M. de la Villegontier, M. de Terves, M. de Saint-Aignan. Nous regrettons que tant de candidats énergiques, qui

n'avaient épargné aucune peine, aucun sacrifice, comme M. Ricot, M. Denys Cochin, M. de Rambuteau, M. de Luppé, M. de Kergariou, M. Calla, M. d'Aussy, M. de Boisgelin, M. Paulmier, M. d'Ayguevives, M. Suchaux, M. Estignard, n'aient pas été plus heureux : ils ont eu l'honneur de rallier autour d'eux une minorité plus que respectable. Les conservateurs seront peu nombreux dans la Chambre. Cependant, s'ils sont unis, leur petit nombre aura sa force encore dans les débats où la gauche se partagera. Nous nous contenterons de souhaiter de tout notre cœur cet accord. Nous sommes de ceux qui ne veulent pas plus la dispute après la défaite que pendant la mêlée : aussi ne récriminerons-nous pas contre les imprudents qui ont tenté d'exclure, dans plusieurs circonscriptions, des candidats qu'ils ne pouvaient pas même remplacer ; cet exclusivisme ne profitait ni à un grand principe, ni à un grand intérêt; il ne contribuait qu'au mal qu'on redoute. Ces élections ont pour nous tous conservateurs, ici découragés, là divisés, des leçons qu'il serait aujourd'hui superflu de mettre dans toute leur lumière. De plus en plus, parmi les nécessités fatales qui vont nous assiéger, le découragement et la division nous seront interdits par la sainteté ou par la grandeur des causes que nous avons à servir ensemble, comme par l'amour des biens et des droits communs que nous aurons à préserver. Que Dieu nous aide à sauver la France, soit sur ses frontières, soit dans ses foyers et à ses autels; mais n'oublions ni d'aider Dieu ni de nous aider mutuellement. Sinon, nous périrons hélas! en nous accusant tour à tour de ne rien faire ou d'agir les uns contre les autres. Ces élections du 21 août sont un des derniers témoignages qui nous en auront dûment avertis.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LE LENDEMAIN D'UNE RÉVOLUTION

I. L'AVÉNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE ET SON PREMIER MINISTÈRE

(Juillet-Novembre 1830)

Il est encore quelques esprits, fidèles dans leurs regrets sinon dans leurs espérances, qui aiment à se reporter vers ces années malheureusement trop courtes, pendant lesquelles la France a été en possession de la monarchie constitutionnelle. Plus même le temps présent leur apporte de déceptions, d'angoisses et de dégoûts, plus ils sont poussés à chercher comme un refuge dans ce passé. De là tant de travaux faits depuis quelque temps sur la Restauration [1]. Celle-ci y a gagné que sa mémoire est pleinement entrée dans la région apaisée de l'histoire; à son égard, les passions d'autrefois, les thèses d'opposition, les arguments de journaux, les préventions de parti n'ont plus cours; quand on parle d'elle, c'est vraiment la postérité qui porte son jugement, jugement définitif, presque unanime, et généralement favorable. Sur cette époque, donc, il semble que tout ait été dit et bien dit. Dès lors, ne convient-il pas de résister à l'attrait qui nous ramènerait toujours vers ces belles et jeunes années, vers ce printemps du siècle? Les historiens ne doivent-ils pas porter leur effort d'exploration, de redressement et de justice, sur l'époque qui vient immédiatement après, de 1830 à 1848? Alors, sans doute, le siècle en vieillissant a déjà perdu de son charme, de sa fraîcheur et de ses illusions. Néanmoins, c'est encore le bon temps. Si les ordonnances et la révolution de Juillet ont malheureusement troublé l'épreuve que la France faisait de la royauté constitutionnelle,

[1] Pour ne parler que des travaux les plus récents, publiés ici même, avons-nous besoin de rappeler aux lecteurs du *Correspondant* les brillants articles de M. le comte de Ludre sur *Charles X et ses nouveaux historiens,* ou l'étude si complète et si définitive de M. Charles de Lacombe sur le comte de Serre?

si elles en ont rendu les conditions plus difficiles et plus chanceuses, elles n'y ont pas cependant mis fin : les dix-huit années qui ont suivi ne doivent pas être séparées des seize qui avaient précédé ; elles continuent et complètent cette période, honorable et bienfaisante entre toutes, de liberté réglée, de paix extérieure, de fécondité intellectuelle et de prospérité économique, où la monarchie a si rapidement réparé les effroyables ruines que lui avait léguées le passé, et si largement accumulé les forces dont l'avenir devait user et abuser.

Il semble, cependant, que dans cette seconde partie des annales monarchiques, la lumière et l'apaisement ne se soient pas faits au même degré que dans la première. Les écrivains la négligent ou l'évitent, comme s'ils étaient moins attirés ou plus gênés. Rien sur le gouvernement de 1830, qui soit l'équivalent des ouvrages considérables et décisifs publiés sur la Restauration par MM. Nettement, Duvergier de Hauranne et de Viel-Castel [1]. D'où vient cette différence? Pourquoi la liberté, la sérénité, l'équité des récits et des appréciations, s'arrêteraient-elles à la chute de Charles X? La royauté de Juillet est-elle donc si près de nous, les haines de ceux qui l'ont détruite et les ressentiments de ceux qu'elle a remplacés sont-ils encore si vivants, que l'ère historique ne puisse enfin s'ouvrir pour elle? Je ne l'ai pas pensé. Il m'a semblé que « le jour du grand discernement », comme parle Bossuet au sens spirituel, était venu pour ce gouvernement. De redoutables événements, des révolutions nombreuses et profondes, des malheurs nouveaux ont creusé, entre cette époque et la nôtre, un abîme profond qui équivaut à un siècle d'éloignement. Pour ne parler que des royalistes de toute nuance dont le jugement après tout nous intéresse le plus, combien de combats les « légitimistes » et les « orléanistes » n'ont-ils pas, depuis lors, livrés ensemble pour la liberté ou l'ordre, pour la patrie ou la religion, combien surtout n'ont-ils pas subi de communes défaites qui ont dû éclairer, apaiser, rapprocher ceux qu'avaient autrefois aveuglés, aigris et divisés de déplorables animosités! D'ailleurs, est-ce donc pour rien que s'est faite la visite du 5 août 1873? Si elle n'a pu jusqu'ici réparer pour la France les malheurs de 1830 et de 1848, n'a-t-elle pas au moins cicatrisé dans les cœurs amis de la monarchie des blessures longtemps saignantes? Plus on regrette que cette démarche n'ait pas encore produit, dans le présent et pour

[1] Signalons cependant, comme un symptôme nouveau dont il convient de se féliciter, l'intéressante et sage *Histoire de la monarchie de Juillet*, qu'un jeune écrivain de talent, M. du Bled, a récemment fait paraitre. (2 vol. chez Dentu.) Il y a plus de vingt ans, M. de Nouvion avait commencé une importante *Histoire du règne de Louis-Philippe*; la mort ne lui a malheureusement pas permis de la terminer.

l'avenir, le résultat qu'on en attendait et dont nous ne voulons pas désespérer, plus il importe qu'elle ait son effet dans le jugement du passé. Le moment est donc venu où les fidèles de la Restauration doivent considérer M. Casimir Périer, le duc de Broglie, le comte Molé, M. Guizot et M. Thiers, avec un esprit aussi dégagé des émotions et des querelles anciennes que l'ont fait les amis de la monarchie de 1830, jugeant le duc de Richelieu, le comte de Serre, M. de Villèle ou M. de Martignac; les uns et les autres peuvent s'accorder à déplorer la révolution de Juillet et celle de Février : c'est une façon pour tous de s'associer à la pensée royale et patriotique qui a inspiré la réconciliation de la maison de France.

Cette impartialité sera facile aux hommes de ma génération. Arrivés trop tard à la vie publique pour avoir été acteurs ou témoins de ces événements, réduits à les étudier après coup, en interrogeant les souvenirs des anciens et en dépouillant des documents d'autant plus incomplets ou suspects que l'époque est plus récente, ils ont du moins cet avantage d'être étrangers aux susceptibilités et aux partis pris de la politique d'alors. A interroger ma conscience, je n'éprouve aucune gêne pour tenter, sur la monarchie de Juillet, une œuvre d'historien non moins libre et sincère que sur la Restauration, sans souci des thèses toutes faites d'apologie et d'opposition, aussi résolu à répudier les attaques inspirées par la rancune qu'à écarter les voiles de complaisance, et ne ressentant, à la vue de tant de dissensions refroidies, qu'une passion, celle d'unir, dans la justice rendue à ce passé, ceux qui y avaient été si malheureusement séparés. Osera-t-on demander à tous ceux qui voudront bien lire ce travail, de le faire dans le même esprit qu'il aura été écrit, dussent-ils pour cela dépouiller quelque peu le vieil homme, se dégager des préventions qu'ils auraient gardées d'autrefois, recueillies dans l'héritage de leurs pères ou ramassées dans le bagage commun de leur parti?

Le sujet est vaste et complexe. Déjà les circonstances m'ont conduit à détacher, un peu à l'improviste, un chapitre de cette histoire, et à raconter les luttes pour la liberté religieuse[1]. Aujourd'hui, reprenant plus à loisir l'ordre rationnel et chronologique, je voudrais m'arrêter au lendemain de la révolution de 1830, montrer quel trouble celle-ci avait jeté dans les pouvoirs publics, dans la nation, dans les mœurs, dans les idées, et fournir ainsi une occasion nouvelle d'évaluer le prix toujours écrasant dont se payent les révolutions, même celles qui peuvent paraître le moins radicales et le moins désordonnées. C'est commencer ces études sur la monarchie de

[1] *L'Église et l'État sous la monarchie de Juillet*, 1 vol. Chez Plon.

Juillet par un triste et déplaisant tableau. Mais il serait impossible de comprendre la tâche de ce gouvernement, de le juger avec équité, si l'on ne savait d'abord quelles étaient les conditions de son origine, quelles difficultés redoutables en résultaient, et devaient jusqu'à la fin peser sur lui. D'ailleurs, ne l'oublions pas, la plaie profonde, générale, qu'il va falloir considérer, est moins l'œuvre de la royauté qu'on tente alors de fonder que de la révolution qui vient de s'accomplir; or cette révolution se rattache autant au régime dont elle a été le dénouement malheureux qu'à celui dont elle a été le périlleux préambule; elle est imputable, non seulement à ceux qui l'ont perfidement préparée, mais à ceux qui l'ont imprudemment provoquée, non seulement à ceux qui ont consenti à en recueillir le profit, mais à ceux qui se sont exposés, par leurs fautes, à en être les victimes. L'œuvre propre de la monarchie de Juillet, et dont il conviendra peut-être de parler plus tard, sera l'effort fait au contraire pour limiter, pour refouler, pour réparer le mal venu de la révolution : effort laborieux, difficile, parfois heureux, toujours courageux et honorable, qui assurera après tout à la France, dans ce siècle troublé, dix-huit nouvelles années de liberté et de paix. Le mérite de cet effort n'apparaîtra-t-il pas d'autant mieux que la faiblesse originaire aura été plus complètement et plus sincèrement exposée?

I

La révolution de 1830 a deux faces : l'une qui regarde le passé; l'autre, l'avenir; avant d'être le point de départ d'une nouvelle monarchie, elle avait consommé la ruine de la monarchie ancienne. Il importerait donc tout d'abord de dire comment et pourquoi cette ruine s'est produite ; il faudrait remonter à l'origine et exposer les vicissitudes du conflit entre la Restauration et le parti libéral; raconter les incidents de la crise dernière : l'émeute suscitée, le 26 juillet, par les ordonnances, devenue en quelques jours une révolution victorieuse; l'armée royale trop faible, encore diminuée par les défections, mal commandée, obligée, dès le 29, d'évacuer Paris; le drapeau tricolore arboré, on ne sait par qui, sur les tours de Notre-Dame, volant de clocher en clocher, et devançant presque les malle-postes qui portaient par toute la France la nouvelle de l'explosion populaire; on aurait surtout à apprécier ce que fut, pour la stabilité et la liberté de nos institutions, le malheur, aujourd'hui mieux aperçu, de cette rupture avec l'ancien droit monarchique, et à examiner dans quelle mesure la responsabilité doit en être partagée entre le gouvernement et l'opposition, entre les royalistes

et les libéraux; mais une telle étude appartient plutôt à l'histoire de la Restauration dont elle est la conclusion [1]. Un sujet nouveau nous sollicite. Aussi bien l'historien pressé, poussé par les événements, doit-il aller de l'avant, n'abandonnant pas sans doute, devant les violences du fait, les droits de la vérité et de la justice,mais ne s'attardant pas à gémir ou à récriminer sur les mêmes malheurs; il lui faut résister à la tentation, trop naturelle, de rêver à ce qui serait advenu si telles fautes avaient été évitées, de rebâtir en imagination ce que la réalité a détruit. Détournons donc les yeux de ces ruines douloureuses, disons adieu à ce passé par tant de côtés digne de regrets, et partons des événements accomplis. Il y a lieu désormais de considérer la crise de 1830 à un autre point de vue, et, si l'on revient sur les incidents confus et précipités de ces jours d'émeute, ce n'est que pour y découvrir l'origine et la condition du nouveau gouvernement; c'est particulièrement pour marquer quelle est sa situation en face du mouvement révolutionnaire dont il émane et dont cependant, pour vivre, il doit se dégager.

Le 29 juillet au soir, moins de quatre jours après les ordonnances, la bataille était terminée dans Paris, et le gouvernement était manifestement vaincu. Mais qui était vainqueur et quel usage allait-on faire de la victoire? Les députés de l'opposition libérale, les fameux 221, encore au plus vif de leur popularité, semblaient personnifier la cause que les ordonnances avaient voulu frapper et que le soulèvement populaire prétendait venger. Dès le commencement de la crise, ceux d'entre eux qui étaient présents à Paris, avaient pris l'habitude de se réunir, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, et la foule avait paru d'abord attendre d'eux le mot d'ordre et la direction. Étaient-ils en position et en volonté de les donner? Irrités des ordonnances, désirant y résister, mais sans sortir de la légalité, ils avaient été surpris par une émeute anonyme, qui avait éclaté sans eux et malgré eux, et qu'ils s'étaient attendus à voir aussitôt écrasée; plus effrayés que triomphants de ses premiers progrès, moins empressés à user de leur nouveau pouvoir qu'embarrassés de leur responsabilité, ils n'osaient se mettre ni à la tête ni en travers d'un mouvement chaque jour grandissant, et se bornaient à le suivre d'un pas incertain et timide. Que ce fût chez les uns méfiance du succès, chez les autres scrupule de légalité et clairvoyance du mal

[1] Nous avons eu occasion, en traitant de cette dernière époque, de nous expliquer sur ces points divers, et il ne conviendrait pas de nous répéter. Aussi nous permettra-t-on de renvoyer à nos travaux sur le *Parti libéral sous la Restauration* et sur l'*Extrême droite et les Royalistes*. Rappelons d'ailleurs que toutes les histoires de la Restauration se terminent par un récit très complet des journées de Juillet.

révolutionnaire, presque tous au début n'avaient d'autre prétention que de traiter avec le roi, en lui imposant une politique plus libérale. Ainsi pensaient et parlaient MM. Casimir Périer, Guizot, Sébastiani, Dupin, Villemain. Sans doute, plus la lutte se prolongeait au détriment de la cause royale, plus un accord devenait difficile. Et cependant, même après la pleine victoire de l'insurrection, beaucoup des députés n'étaient pas décidés à une rupture. Quand, dans la soirée du 29, leur réunion, qui se tenait chez M. Laffitte, fut informée que le roi se résignait à retirer les ordonnances, chargeait le duc de Mortemart de former un cabinet, et laissait offrir des portefeuilles à M. Périer et au général Gérard, le premier mouvement fut de se déclarer satisfaits. M. Laffitte, plus hostile que ses collègues, ne put que faire ajourner la décision au lendemain matin.

Les députés n'étaient pas seuls à représenter la force alors victorieuse. Dès les premiers succès de l'insurrection, les plus ardents des agitateurs, obéissant à l'instinct et à la tradition révolutionnaires, s'étaient portés à l'Hôtel de Ville. Là, plus encore que vers les salons de M. Laffitte ou de M. Casimir Périer, se tournaient les regards de ce populaire qui, depuis les journées de prairial, ne s'était pas montré en armes dans les rues, mais que la provocation maladroite du gouvernement et l'imprévoyant encouragement de la bourgeoisie libérale venaient d'y faire redescendre. Dans les appartements souillés du palais municipal, au milieu des tentures en lambeaux, des bustes brisés, des tableaux crevés, l'insurrection avait improvisé son bivouac et ses conseils : grotesque et sinistre spectacle qui s'est reproduit du reste à toutes les révolutions; pêle-mêle d'ouvriers aux bras nus et de polytechniciens en uniforme, de combattants ensanglantés et de déclamateurs de clubs, de jeunes patriotes échappés des sociétés secrètes et d'affamés en quête de places. Dans ce tumulte, au premier abord, aucun personnage marquant; et l'on put voir, un moment, le premier rôle laissé à un aventurier inconnu qui, pour jouer au gouvernement provisoire, s'était affublé d'un uniforme ramassé parmi les défroques d'un théâtre. Mais dans la journée du 29, La Fayette, sortant de la réserve où il était d'abord demeuré par défiance du succès, se décida à réclamer pour lui ce principat de l'Hôtel de Ville et ce commandement de la garde nationale que, plus de quarante ans auparavant, une révolution lui avait déjà conférés. Toutefois, hommage significatif rendu au prestige des députés, il leur demanda l'investiture, et ceux-ci lui adjoignirent une commission municipale composée de cinq d'entre eux[1]. Alors

[1] MM. Casimir Périer, le général comte de Lobau, de Schonen, Audry de Puyraveau et Mauguin.

seulement La Fayette revêtit son vieil uniforme de 1789, symbole des illusions demeurées maîtresses de son esprit, et il se rendit au palais de la place de Grève, s'enivrant des ovations de la foule, littéralement couvert des rubans tricolores qu'on lui jetait des fenêtres, et pressant sur son cœur les blessés dont, suivant l'expression de son historiographe officiel, « le peuple lui faisait hommage [1] ».

Avec lui, l'Hôtel de Ville devint plus agité encore et plus important : là arrivaient les nouvelles, les pétitions, les députations; de là partaient les proclamations et les mots d'ordre. La Fayette était le centre de ce mouvement; il lui donnait un nom, mais non une direction. N'était-il pas dans la destinée constante de cet homme, dont le caractère et le cerveau s'étaient encore affaiblis depuis les premières années de la Restauration [2], d'être plutôt poussé que suivi par ceux à la tête desquels il se plaçait? Tout entier à savourer ce qu'il avait appelé lui-même autrefois « la délicieuse sensation du sourire de la multitude », il se livrait à peu près sans défense aux violents et aux intrigants qui se remuaient autour de lui, l'excitaient en l'acclamant, le surveillaient sous prétexte de lui faire cortège, écrivaient des ordres qu'il contresignait avec son imperturbable laisser-aller. Qui avait un fusil ou une blouse pouvait circuler dans le palais et prendre part aux délibérations; trouvait-on une porte fermée, on l'enfonçait à coups de crosse; le premier venu décernait des mandats d'arrêt contre les députés suspects de modérantisme, fussent-ils membres de la commission municipale, comme M. Casimir Périer; un élève de l'École polytechnique menaçait de faire fusiller un autre membre de la commission, le général de Lobau, et à ceux qui s'en étonnaient : « J'ordonnerais à mes hommes, dit-il, de fusiller le bon Dieu, qu'ils le feraient. »

Dans un pareil milieu, les idées, les vues, les aspirations ne pouvaient être les mêmes que dans la réunion des députés. Allait-on jusqu'à vouloir proclamer immédiatement la république? Sans doute plusieurs des agitateurs de l'Hôtel de Ville étaient républicains, ou du moins le seront plus tard; mais ils n'osaient encore faire trop haut leur profession de foi. Ce qu'ils voulaient surtout, c'était développer et prolonger la révolution; ils avaient pris goût à ce règne de la place publique et n'admettaient pas qu'on cherchât à y mettre un terme. « Une révolution » — disaient-ils, en reprenant le programme que La Fayette avait fait adopter, quelques années auparavant, dans les conspirations de la charbonnerie — « une révolution a pour résultat de restituer à la nation sa souve-

[1] Sarrans, *La Fayette et la Révolution de* 1830, t. Ier, p. 239.
[2] Voy. sur La Fayette, dans les années qui suivirent 1815, mon étude sur *le Parti libéral sous la Restauration,* p. 41 et sq.

raineté, son droit de régler elle-même la nature et la forme de son gouvernement; il faut donc convoquer les assemblées primaires, faire élire une constituante, et jusque-là conserver des autorités provisoires et anonymes. »

Ainsi chez les députés, désir de limiter et de clore la révolution, sans parti pris de rupture avec Charles X; à l'Hôtel de Ville, volonté de traîner la révolution en longueur et de la pousser à l'extrême, avec tendance vers la république : telle est la contradiction qui apparaît manifeste, le 29 juillet au soir. Elle n'est pas faite pour surprendre ceux qui se rappellent de quels éléments disparates, les uns sincèrement dynastiques, les autres perfidement destructeurs, se composait, sous la Restauration, cette « union des gauches » que les appels et les avances de M. de Martignac n'avaient pu rompre, et que les provocations de M. de Polignac avaient rendu plus intime encore. Le jour où finissait le rôle relativement commode de frondeur et de critique, où la coalition avait charge, non plus d'attaquer, mais de fonder un gouvernement, devait naturellement aussi être celui où les divergences et les incompatibilités éclateraient entre les coalisés, où les modérés commenceraient à sentir le péril et à payer le prix des alliances révolutionnaires.

II

A ce moment, pendant la nuit du 29 au 30 juillet, se produit une de ces initiatives qui, dans le désarroi de semblables crises, suffisent parfois à déterminer des courants d'opinion et à précipiter les solutions. Parmi les députés et autour d'eux, étaient des hommes qui, tout en repoussant la république, gardaient contre la branche aînée des Bourbons trop de ressentiments et de méfiances pour ne pas désirer un changement de dynastie. Le soulèvement provoqué par les ordonnances n'était-il pas l'occasion cherchée et attendue par eux de faire une sorte de 1688 français, dans lequel le duc d'Orléans paraissait indiqué pour tenir le rôle du prince d'Orange? L'idée n'était pas nouvelle, et l'on n'a pas oublié quelle place elle avait prise, à la fin de la Restauration, dans les polémiques des opposants; c'est pour la lancer et y préparer l'opinion que M. Thiers avait fondé le *National*, de concert avec MM. Mignet et Carrel[1]. Parmi les chefs parlementaires, quelques-uns s'étaient habitués à envisager cette éventualité avec complaisance, M. Laffitte entre autres. Béranger lui-même, oubliant son propre républicanisme,

[1] Voy. *le Parti libéral sous la Restauration*, p. 460 à 478.

poussait alors à cette solution, y voyant le procédé le plus sûr pour chasser des princes qu'il détestait; d'ailleurs, si le chansonnier jugeait parfois utile de parler de la république, il ne fut jamais pressé de la posséder [1].

Néanmoins, aux premiers jours de la révolution, on ne voit pas qu'il ait été publiquement et sérieusement question de ce changement de dynastie. Pendant les combats populaires, le duc d'Orléans s'était tenu à l'écart, hors de Paris, ne donnant pas signe de vie, s'appliquant à n'être à la portée ni du gouvernement ni de l'insurrection. Fait plus significatif encore, les personnages connus pour être les familiers du Palais-Royal, par exemple, le général Sébastiani et M. Dupin, se montraient les plus préoccupés de ne pas sortir de la légalité, les plus désireux de traiter avec Charles X. « Ces propositions sont superbes, » — s'écriait le général Sébastiani, dans la réunion du 29 au soir, après avoir pris connaissance des offres du roi ; — « il faut accepter cela ! » Aussi, après cette réunion, M. Laffitte lui-même avait renoncé au dessein qu'il caressait ; la réconciliation lui apparaissait inévitable. « J'aurais désiré autre chose, disait-il à M. de Laborde; que voulez-vous ? tout semble décidé. »

Un homme, cependant, n'abandonnait pas la partie : c'était le jeune rédacteur du *National*, M. Thiers. Sa prompte intelligence comprend que pour entraîner les députés et le prince lui-même, il faut les mettre en présence de faits accomplis. Dans la nuit du 29 au 30, il rédige, avec M. Mignet, de courtes et vives proclamations où, sans avoir consulté le prince qu'il n'a jamais vu, il met en avant sa candidature au trône et, par une audacieuse initiative, annonce son acceptation. Ces proclamations sans signature sont affichées, et, dans la matinée du 30, le nom du duc d'Orléans, que presque personne ne prononçait la veille, est dans toutes les bouches.

A cette idée si hardiment lancée par un simple journaliste, l'accueil

[1] Béranger écrivait à un de ses amis le 19 août 1838 : « Quoique républicain et l'un des chefs de ce parti, j'ai poussé tant que j'ai pu au duc d'Orléans. Cela m'a même mis en froid avec quelques amis... Laffitte ayant vanté beaucoup le peu que j'ai pu faire au duc d'Orléans, il a exprimé le désir de me voir et de me recevoir ; mais j'ai cru nécessaire de me tenir à l'écart... Tu me crois peut-être heureux dans la position que les derniers événements m'ont faite. Tu te trompes, je ne suis pas né pour être du parti vainqueur ; les persécutions me vont mieux que le triomphe... J'ai dit sur-le-champ qu'en détrônant Charles X, on me détrônait. » En 1848, Chateaubriand disait un jour à Béranger : « Eh bien ! votre république, vous l'avez. — Oui, je l'ai, répondait le chansonnier, mais j'aimerais mieux la rêver que la voir. »

est fort différent à l'Hôtel de Ville et dans la réunion des députés. Chez ces derniers, l'effet est considérable. Ceux même qui, la veille au soir, paraissaient le plus disposés à écouter les propositions de Charles X, sont frappés de la faveur avec laquelle la partie de l'opinion parisienne, d'ordinaire en accord avec eux, accepte l'éventualité d'une dynastie nouvelle. Tout est employé pour vaincre leurs hésitations et leurs scrupules : « Il n'est, leur dit-on, ni possible ni prudent de refuser toute satisfaction aux passions soulevées et victorieuses. Changer le souverain, sans détruire la monarchie, ne serait-ce pas un terme moyen entre la révolution complète que vous redoutez et la résistance que vous sentez au-dessus de votre force et de votre courage? Les concessions royales ne sont-elles pas tardives? sont-elles sérieuses et sincères? Peut-on espérer que la vieille dynastie acquière jamais l'intelligence de son temps, qu'elle se rallie de cœur et pour longtemps à la Charte? Ne vaudrait-il pas mieux en finir tout de suite et profiter de l'occasion qui s'offre de porter sur le trône un prince qu'aucune incompatibilité d'opinion, d'affection et d'habitudes ne sépare de la France moderne et libérale, et que l'origine même de son pouvoir obligera plus encore à reconnaître la prééminence parlementaire? » Une longue opposition a laissé, d'ailleurs, à ces députés, contre la branche aînée des Bourbons, des animosités et des méfiances qui les rendent facilement accessibles à la tentation d'une rupture; de plus, le souvenir, l'illusion de 1688, si souvent rappelés depuis quelque temps, leur voilent le péril de l'atteinte irréparable qui va être ainsi portée au principe monarchique [1]. Peut-être y aurait-il une dernière chance de les retenir, si les représentants de Charles X agissaient avec quelque vigueur. Mais, de ce côté, tout est mollesse et indécision. M. de Mortemart, malade, découragé par la mauvaise grâce du roi autant que par les difficultés de la situation, se sentant inégal à une tâche qu'il a acceptée à contre-cœur et à laquelle il n'était pas préparé, ne fait rien ou presque rien, dans ces heures où il eût fallu des merveilles d'activité, de promptitude et de décision. Dès lors il est visible que les députés finiront par se rallier au duc d'Orléans. Réunis le matin chez M. Laffitte, ils ne prennent pas encore parti, mais ils conviennent de siéger dans la journée au Palais-Bourbon, ce que jusqu'alors ils n'avaient pas osé faire.

A l'Hôtel de Ville, au contraire, la candidature du duc d'Orléans est accueillie avec colère. « S'il en est ainsi, dit-on, la bataille est à recommencer et nous allons refondre des balles. » Des orateurs de

[1] « Nous avions, dit M. Guizot, l'esprit plein de la révolution de 1688, de son succès, du beau et libre gouvernement qu'elle a fondé. »

carrefour dénoncent au « peuple » ceux qui veulent, par une « intrigue », lui enlever « le fruit de sa victoire » ; et la foule leur répond en criant : « Plus de Bourbons! » Partout des placards menaçants. Le fils aîné du duc d'Orléans est arrêté à Montrouge, menacé d'être fusillé, et on n'obtient qu'à grand'peine de La Fayette un ordre d'élargissement. Les plus ardents se réunissent au restaurant Lointier; là sont des hommes qu'on retrouvera bientôt dans les émeutes et les sociétés secrètes : Guinard, Bastide, Poubelle, Hingray, Ch. Teste, Trélat, Hubert. On délibère le fusil à la main; un orateur, partisan du duc d'Orléans, est couché en joue; Béranger lui-même est grossièrement apostrophé. Le club signifie à La Fayette que rien ne doit être fait avant qu'une assemblée constituante n'ait déterminé la forme du gouvernement, et il l'invite impérieusement à proclamer sa dictature. Le général, craignant autant de résister à ces sommations que d'y obéir, tâche d'échapper à l'embarras d'une réponse trop précise; il flatte les clubistes, en les traitant comme ses meilleurs amis; puis, avec un mélange de finesse et de radotage, il leur raconte longuement des anecdotes de 1789. Obligé, cependant, de leur donner une satisfaction plus réelle, il adresse aux députés un message où il leur reproche « la précipitation avec laquelle ils paraissent vouloir disposer de la couronne », les engage à porter d'abord leur attention sur « les garanties qu'il convient de stipuler en faveur de la nation », et proteste, « au nom de la garde nationale », contre tout acte par lequel on ferait un roi avant que ces garanties fussent pleinement assurées.

Les partisans du duc d'Orléans n'ont donc qu'une ressource : agir par les députés, sans l'Hôtel de Ville ou malgré lui, et surtout le devancer. Mais avant de rien tenter, au moins faut-il obtenir l'assentiment et le concours du prince qu'on vient de mettre en avant sans l'avoir consulté. C'est encore M. Thiers qui s'en charge. Il part pour Neuilly, dans la matinée du 30, n'y rencontre pas le duc d'Orléans qui s'est retiré au Raincy, voit la duchesse qui ne dissimule ni ses scrupules ni ses répugnances, s'adresse enfin à Mme Adélaïde qui se laisse convaincre et prend même sur elle de garantir l'acceptation de son frère.

Munis de cette acceptation indirecte, M. Thiers et ses amis pressent les députés réunis, à midi, dans la salle du Palais-Bourbon : ils trouvent là, du reste, de puissants auxiliaires; des hommes considérables, M. Guizot, M. Dupin, le général Sébastiani, Benjamin Constant, se sont définitivement ralliés à la monarchie orléaniste. Cette idée a fait son chemin dans la bourgeoisie parisienne, et des manifestations dans ce sens se produisent autour de la Chambre. Il est vrai que de l'Hôtel de Ville arrivent des injonctions absolument

contraires et d'apparence plus redoutable. M. Odilon Barrot apporte la lettre par laquelle La Fayette fait connaître ses remontrances et ses exigences; on invite le messager à monter à la tribune, et on l'écoute, avec une déférence craintive, lire et commenter ce document qu'il déclare avoir été « écrit pour ainsi dire sous la dictée du peuple ». Les députés oseront-ils braver cet impérieux *veto ?* Assemblés sans convocation régulière, fort peu nombreux[1], n'osant eux-mêmes s'intituler que « la réunion des députés actuellement présents à Paris », on conçoit qu'ils éprouvent quelque embarras à s'ériger en constituants. Mais les partisans du duc d'Orléans invoquent la nécessité et le péril : bien loin de dissimuler les menaces de l'Hôtel de Ville, ils les grossissent plutôt, se servant pour le succès de leur thèse et de la gravité du danger, et de l'effroi des conservateurs. Ne vaut-il pas mieux, demandent-ils, faire à la hâte un gouvernement que de se laisser aller à l'anarchie, prendre l'initiative d'une demi-révolution que d'en subir une entière, refaire un 1688 que de retomber dans 1792 ou 1793? Quant à l'ancienne royauté, ajoutent-ils, comment songer à l'imposer à des passions aussi déchaînées? Ils s'arrangent d'ailleurs pour écarter les communications officielles de M. de Mortemart, toujours personnellement invisible; et il ne leur est pas bien difficile de faire considérer comme n'existant plus un gouvernement qui donne si peu signe de vie. Ils affirment même, — ce qui n'est pas, — que les pairs se sont prononcés pour le duc d'Orléans. Du reste, que demandent-ils aux députés? Est-ce de prononcer la déchéance d'un roi et d'en nommer un autre? Nullement : au besoin même, ils s'en défendraient[2]; ils se bornent à proposer, — M. de Rémusat, dit-on, a eu l'idée de cette transition, — de nommer le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, sans spécifier s'il exercera ses fonctions pour ou contre le roi légitime. Au fond, sans doute, c'est un pas décisif vers un changement de dynastie; nul n'en ignore; mais cela n'est pas dit expressément, et ce vague, cette équivoque, qui ne trompent personne, font illusion aux consciences, rassurent les timidités. Aussi, après une séance laborieuse, la réunion finit-elle par voter une déclaration invitant le duc d'Orléans à exercer les fonctions de lieutenant général.

[1] La Chambre comptait environ 430 membres, sur lesquels 274 appartenaient aux diverses nuances de l'opposition. Or la déclaration par laquelle les députés vont, dans la journée du 30, appeler le duc d'Orléans à la lieutenance générale ne réunira que 40 signatures. La proclamation du lendemain en réunira 91.

[2] Le général Sébastiani disait à ce propos : « La question d'un changement de dynastie est entièrement étrangère à l'acte que la réunion vient d'accomplir. Les commissaires ne l'ont pas soulevée, et il n'y a pas lieu, quant à présent, de la traiter. »

Cependant, où est le prince? Il faut savoir enfin, d'une façon positive, si l'on peut compter sur son acceptation. Personne n'est parvenu encore à s'aboucher directement avec lui. Sa persistance à demeurer hors de Paris trahit au moins de grandes incertitudes, des angoisses dont le secret n'a jamais été pleinement révélé, mais où se mêlaient sans doute et se heurtaient les scrupules de la conscience et les tentations de l'ambition, les calculs de la prudence personnelle et le souci du péril public. C'est seulement fort tard dans la soirée, sous la pression de messages répétés, peut-être aussi, s'il faut en croire certains bruits, sur le conseil décisif de M. de Talleyrand, que le duc d'Orléans se résout à venir au Palais-Royal. Dès lors, ses hésitations ne peuvent plus être de longue durée. Auprès de lui, d'ailleurs, comme tout à l'heure auprès de la Chambre, on fait valoir l'urgence du péril, les menaces de l'Hôtel de Ville, l'éventualité de la république. Le 31, au matin, le prince déclare son acceptation, et adresse aussitôt une proclamation aux habitants de Paris; les députés, de leur côté, en adressent une aux Français. Nul ne peut plus dès lors se dissimuler — les termes mêmes des proclamations ne le permettent pas — qu'en nommant un lieutenant général, on a fait un roi.

III

L'entreprise dont M. Thiers avait eu, vingt-quatre heures auparavant, la première initiative, semblait donc réussir. Tout avait été enlevé avec une promptitude, une précipitation même, où il entrait peut-être autant d'inquiétude que de hardiesse. Les hésitations, les scrupules des législateurs, comme ceux du prince, avaient été surmontés. Et cependant une partie seule de la besogne était faite. Restait l'Hôtel de Ville qu'on avait pu gagner de vitesse, mais non séduire ou dompter, et qui, dans la matinée du 31, grondait plus menaçant, plus irrité que jamais. On y criait à la trahison; les placards favorables au duc d'Orléans étaient lacérés, ses proclamations, sifflées; les clubs en permanence engageaient la population à ne pas déposer les armes; les projets les plus violents, enlèvement du prince, massacre des députés, traversaient les cerveaux en ébullition. Telle était l'excitation dans ces régions, qu'elle gagnait la commission municipale; bien que d'origine et de composition parlementaire, cette commission impuissante dans ses bons éléments, était complice de la révolution par ses mauvais, notamment par M. Mauguin, dont l'ambition s'exaltait à la pensée de faire partie d'un gouvernemeut provisoire, et dont la faconde sans scrupule était « très propre, dans ces jours de perturbation générale, à

échauffer les fous, à intimider les faibles et à entraîner les badauds[1]. » Conduite ainsi à publier une proclamation très violente que M. Périer refusait de signer et où il n'était même pas question du duc d'Orléans, la commission municipale refusait de promulguer la déclaration par laquelle les députés avaient appelé, la veille, le duc d'Orléans à la lieutenance générale. Cette fois encore, M. Odilon Barrot fut chargé de porter au Palais-Bourbon les remontrances de l'Hôtel de Ville. M. Laffitte, président, les reçut non sans humilité : il convint que la déclaration était « servile », qu'elle blessait la dignité nationale », et il s'engagea d'honneur à la détruire. Ainsi cet acte, pourtant capital, n'a jamais été inséré au *Moniteur;* bien plus, l'original, après avoir été remis au duc d'Orléans, fut soustrait sur son bureau.

Serait-il possible de surmonter ou de déjouer cette résistance de l'Hôtel de Ville? Tout dépendait de La Fayette. Les agitateurs, inconnus en dehors du cercle étroit et fermé des sociétés secrètes, sentaient que le nom du général leur était indispensable pour faire échec aux députés. Aussi, pendant ces heures rapides, décisives et troublées, quelle lutte d'influences se livrait autour de ce vieillard! Les républicains s'efforçaient de l'entraîner, de le compromettre, de le piquer d'honneur, le menaçaient de rallumer la guerre civile, lui montraient, dans le « complot orléaniste », la négation de ses principes, la contradiction des règles de conduite qu'il avait posées dans la charbonnerie. Les amis du lieutenant général n'étaient pas, de leur côté, sans avoir quelques intelligences à l'Hôtel de Ville; activement et adroitement secondés par M. de Rémusat qui, costumé en officier d'état-major, sabre au côté, plumes flottantes au chapeau, s'était, dès le premier jour, improvisé l'aide de camp du commandant de la garde nationale, ils pouvaient aussi compter, en ce cas spécial, sur M. Odilon Barrot, déjà aussi sincère à proclamer ses convictions monarchistes, qu'ardent à ébranler tout ce qui pouvait rendre la monarchie durable et respectée. De nombreux émissaires arrivaient du Palais-Royal pour gagner La Fayette à la solution orléaniste, entre autres ses vieux amis, les généraux Gérard et Mathieu Dumas. Il n'était pas jusqu'à M. Rives, envoyé des États-Unis, qui n'assurât à l'ancien ami de Washington que son adhésion à la royauté nouvelle serait comprise et approuvée dans la république américaine.

Entre ces conseils et ces instances si contraires, La Fayette demeurait fort troublé. Déjà, quarante ans auparavant, Mirabeau l'avait appelé « l'homme aux indécisions ». L'âge n'avait pas diminué ce

[1] Expression de M. Guizot.

défaut. Un de ses amis nous le dépeint alors « assis dans un vaste fauteuil, l'œil fixe, le corps immobile, et comme frappé de stupeur ». Il ne se dérobait aux poussées trop véhémentes que grâce à son aisance supérieure de conversation et de manières, à une sorte de dextérité gracieuse, vieux restes de ces dons de grand seigneur que sa démocratie d'emprunt n'avait pu détruire entièrement. Ne dissimulant d'ailleurs ni son embarras ni son effroi : « Ma foi, — disait-il naïvement à M. Bazard, qui venait lui apporter la recette saint-simonienne, — si vous m'aidez à me tirer de là, vous me rendrez un grand service[1]. » Cette faiblesse, par tant de côtés périlleuse, était aussi, dans le cas particulier, une garantie : elle devait détourner La Fayette de toute entreprise exigeant une initiative et une résolution énergiques. M. de Rémusat connaissait bien son chef, quand, le plaçant en présence des deux solutions, la république avec sa présidence ou la monarchie du duc d'Orléans, il le pressait de cette question : « Prenez-vous la responsabilité de la république ? » La responsabilité, c'était ce que La Fayette redoutait le plus, en dépit de son goût à jouer les rôles en vue dans les révolutions. D'ailleurs, s'il lui plaisait pour sa popularité de se dire, en théorie, partisan de la république, il n'était nullement pressé d'en avoir la réalité pratique et surtout la charge : il pensait un peu sur ce point comme Béranger. Aussi put-on bientôt prévoir qu'il ne s'opposerait pas à l'élévation du duc d'Orléans. Plus soucieux de traiter au nom du peuple que d'assumer l'embarras de le gouverner, il se réservait d'obtenir des « garanties » pour prix de son adhésion, et sa vanité devait se trouver satisfaite, s'il apparaissait bien à tous que la monarchie ne s'établissait que par sa permission, sous son patronage, et en subissant ses conditions.

On était à l'une de ces heures où la fortune veut être brusquée. Dans l'après-midi du 31, les monarchistes, informés des dispositions de La Fayette, jugèrent possible et opportun de tenter une démarche hardie et décisive. L'idée première venait-elle du Palais-Bourbon ou du Palais-Royal ? On ne le voit pas clairement, et il importe peu. Il fut résolu que le lieutenant général, accompagné des députés, se rendrait aussitôt à l'Hôtel de Ville. Visite fameuse, sur laquelle il convient de s'arrêter un moment, car, mieux que tout autre incident de ces jours troublés, elle met en lumière les conditions dans lesquelles s'établissait la royauté nouvelle.

[1] *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin,* t. II, p. 197.

IV

C'est un étrange cortège que celui qui, vers deux heures du soir, dans cette même journée du 31 juillet, sortait du Palais-Royal ou, comme on disait alors, du « palais Égalité ». D'abord un tambour écloppé, battant aux champs sur une caisse à demi crevée; les huissiers de la Chambre en surtout noir, « les mieux vêtus de la bande[1] »; puis le duc d'Orléans, sur un cheval blanc, en uniforme d'officier général, avec un immense ruban tricolore à son chapeau, accompagné d'un seul aide de camp; derrière lui, le groupe des députés, au nombre de quatre-vingts environ, sans uniforme, en habits de voyage; en tête, M. Laffitte, boiteux d'une entorse récente, porté dans une chaise par deux Savoyards; à la queue, Benjamin Constant, infirme de plus vieille date, également dans une chaise. Pas la moindre escorte; le tout noyé dans la masse populaire qui se presse « sans violence, mais sans respect », comme se sentant souveraine dans ces rues où elle vient de combattre et de vaincre. D'ordinaire, les rois prennent possession de leur couronne en plus pompeux cérémonial et en plus fier équipage : on conçoit que des amis, comme le feu duc de Broglie, aient pu dire que « l'appareil triomphal ne payait pas de mine », et qu'un ennemi, tel que Chateaubriand, ait trouvé là de quoi exercer sa verve railleuse et méprisante. La foule grossit au débouché de chaque rue, foule de toute nature où domine l'homme du peuple, portant sur l'épaule l'arme de hasard dont il s'est muni pour l'émeute. Des cris et des questions partent de cette cohue : — « Qui est ce monsieur à cheval? Est-ce un général? Est-ce un prince? — J'espère, répond la femme qui donne le bras au questionneur, que ce n'est pas encore un Bourbon. » Plusieurs pressent la main que le prince leur tend, et le font peut-être moins par sympathie que par le plaisir d'abaisser la royauté jusqu'à eux dans cette familiarité si nouvelle. D'autres fois, le duc s'arrête pour attendre M. Laffitte dont les porteurs avancent difficilement; se retournant, la main appuyée sur la croupe de son cheval, il lui parle avec une intimité démonstrative, comme pour se faire un titre auprès du public de ses bons rapports avec le banquier populaire : « Eh bien! cela ne va pas trop mal, dit ce dernier d'un ton qu'il veut rendre encourageant. — Mais oui », répond le prince. Par moments, les députés sont à ce point pressés

[1] Expression d'un témoin oculaire. (*Documents inédits.*)

que, pour se défendre, ils doivent se tenir fortement les mains, et former des haies mouvantes. Sur les quais, on se heurte à de nombreuses barricades; force est d'y faire brèche où on peut : la foule se précipite, chacun pour son compte, criant, se bousculant, braillant la *Marseillaise*, tirant de çà et de là des coups de fusil que les députés tâchent d'interpréter comme des signes de réjouissance, mais qui ne laissent pas de leur inspirer plus d'une inquiétude.

A mesure qu'on s'éloigne du Palais-Royal pour pénétrer dans les quartiers populaires, les physionomies deviennent plus renfrognées, les cris plus équivoques, ou même ouvertement hostiles. Au lieu de : « Vivent nos députés! Vive le duc d'Orléans! » on entend : « Plus de Bourbons! » Vainement le prince, qui conserve son sang-froid, redouble de coquetteries et multiplie ses poignées de main, à chaque pas l'aspect s'assombrit davantage. Grande angoisse dans le cortège, où l'on n'ignore pas que des projets d'assassinat ont été agités par certains fanatiques [1]. Aussi l'un des acteurs, qui avait le plus poussé à la démarche, M. Bérard, a-t-il écrit plus tard : « Le cœur ne cessa de me battre qu'à notre entrée dans l'Hôtel de Ville. » Encore tout n'est pas alors fini. Le palais municipal déborde : figures plus sinistres que dans la rue. « Messieurs, — dit en entrant le prince, pour se faire bien venir, — c'est un ancien garde national qui fait visite à son ancien général. » Les rares vivats sont aussitôt brutalement étouffés par des murmures ou par les cris de : « Vive La Fayette! Plus de Bourbons! » Pressé d'une façon parfois menaçante, le duc d'Orléans pâle, mais toujours maître de soi, avance, résolu à pousser l'aventure jusqu'au bout. Arrivé dans la grande salle, les quelques mots qu'il prononce et la déclaration des députés sont accueillis par un silence glacial : beaucoup de visages portent l'empreinte d'une rage concentrée. On ne sait comment le drame va tourner, quand le duc d'Orléans et La Fayette saisissent un drapeau tricolore, se donnent le bras et se dirigent vivement vers une des fenêtres [2]. A la vue du prince et du général qui s'embrassent, à demi enveloppés dans les plis du drapeau, la foule, toujours mobile, pousse des acclamations unanimes : « Vive La Fayette! Vive le duc d'Orléans! » Il n'en fallait pas plus : du coup

[1] M. Laffitte a raconté plus tard que vingt jeunes gens s'étaient embusqués au coin d'une petite rue, pour fusiller le prince, mais qu'on les avait fait renoncer à leur dessein avec ce seul mot : « Vous tuerez en même temps Laffitte, Pajol, Gérard et Benjamin Constant. » (Sarrans, *Louis-Philippe et la contre-révolution,* t. Ier, p. 202.)

[2] D'après les Mémoires de M. O. Barrot, c'est La Fayette qui a pris le bras du prince et l'a entraîné. D'autres témoignages attribuent l'initiative au duc d'Orléans.

la partie, naguère incertaine, est gagnée, et le retour au Palais-Royal est un triomphe.

A peine le prince parti, La Fayette fut assailli des plaintes et des reproches de ses jeunes amis; on lui fit voir, un peu tard, qu'il avait contribué à créer un roi, sans lui avoir imposé aucune condition. Comment essayer après coup de réparer cette omission? Une sorte de programme fut aussitôt rédigé, et le général l'emporta au Palais-Royal, avec le dessein de le présenter au nom du peuple et d'en exiger l'acceptation[1]. Mais l'occasion était passée; il fut facile au duc d'Orléans de se débarrasser de son visiteur par quelques belles paroles. Celui-ci se disant républicain, le prince déclara qu'il ne l'était pas moins. La Fayette ayant repris « qu'il voulait un trône populaire entouré d'institutions républicaines. — C'est bien ainsi que je l'entends », répondit le futur roi. Le général, qui cherchait probablement un prétexte pour se déclarer satisfait, ne parla pas davantage du programme qu'il avait en poche, et revint vers ses amis en leur disant : « Il est républicain, républicain comme moi. » Quelques heures après, le duc d'Orléans se tirait aussi aisément d'une entrevue avec les meneurs de la jeunesse démocratique, MM. Godefroy Cavaignac, Boinvilliers, Bastide, Guinard, Thomas et Chevallon, que M. Thiers lui avait amenés. Il se montra, comme à son habitude, causeur facile et abondant, parla un peu de tout, sans s'engager à rien. « C'est un bonhomme », dit en sortant M. Bastide. — « Il n'est pas sincère », répondit M. Cavaignac. Mais, contents ou non, ces jeunes gens ne pouvaient plus rien.

Le lendemain matin, 1er août, tous les journaux « libéraux », depuis le *Journal des Débats* jusqu'au *National*, les timides comme les ardents, se prononcèrent pour la monarchie d'Orléans. Seule, la *Tribune* commençait à jouer les irréconciliables. Le lieutenant général prit en main le gouvernement; la commission municipale, en dépit de M. Mauguin, fut contrainte de remettre ses pouvoirs au prince; celui-ci nomma des commissaires provisoires aux divers ministères[2], pourvut aux hauts postes administratifs, confirma

[1] Point de pairie héréditaire, renouvellement de tous les magistrats, élection des juges de paix, liberté illimitée de la presse, jury d'accusation, la constitution soumise à la sanction de la nation, tels étaient quelques-uns des articles de ce programme.

[2] M. Dupont de l'Eure, à la justice; le général Gérard, à la guerre; M. Guizot, à l'intérieur; le baron Louis, aux finances; le maréchal Jourdan, aux affaires étrangères; M. Bignon, à l'instruction publique; M. Girod (de l'Ain), à la préfecture de police. Le lieutenant général se réservait d'ailleurs de régler lui-même les affaires importantes de l'État avec l'assistance d'un conseil intime, composé de MM. Casimir Périer, Dupin, Laffitte, Sébastiani, de Broglie et Molé.

La Fayette dans son commandement des gardes nationales et convoqua les Chambres pour le 3 août. Paris cessa aussitôt d'avoir une physionomie de champ de bataille. C'était un dimanche : les églises et les boutiques, fermées depuis plusieurs jours, se rouvraient; la population, remise de ses excitations ou de ses alarmes, se promenait dans les rues débarrassées de leurs barricades. Chacun avait l'impression qu'on rentrait dans l'ère des gouvernements réguliers et que l'anarchie venait de subir une première défaite.

Une révolution où le Palais-Bourbon l'emportait sur l'Hôtel de Ville, était, en effet, chose pour le moins extraordinaire et qui ne devait pas se revoir. La peinture et la sculpture officielles reçurent ordre de reproduire la scène de la visite, et il y eut, entre tous ceux qui se félicitaient d'avoir échappé à un péril imminent, comme une émulation à célébrer ce qu'on appelait un « acte habile et courageux ». On ne saurait contester en effet ni le courage avec lequel le duc d'Orléans s'est exposé, sans autre défense que son sang-froid, aux violences révolutionnaires, ni l'habileté avec laquelle les promoteurs de la royauté nouvelle ont si lestement surpris, annihilé et devancé les fauteurs de république. Mais, s'il était loisible de refaire après coup les événements avec la clairvoyance que donne l'expérience acquise et à l'abri des entraînements que les meilleurs subissent dans le trouble de pareilles crises, ne pourrait-on pas supposer un emploi plus utile encore de ce courage très réel; ne pourrait-on rêver une habileté à plus longue vue, qui ne se bornât pas à esquiver le péril du jour, en préparant celui du lendemain? C'était beaucoup sans doute de substituer la monarchie du premier prince du sang à l'anarchie révolutionnaire dont on avait pu craindre un moment que le triomphe de l'Hôtel de Ville ne fît le régime de la France; mais une monarchie pouvait-elle, sans fausser et abaisser son caractère, sans perdre de la dignité et de l'autorité morale qui lui sont nécessaires, être réduite à offrir des poignées de main au populaire, à recevoir en place de Grève l'accolade de La Fayette, à solliciter le laissez-passer de la révolution? Ne saisit-on pas là, dès l'origine, ce mal que Casimir Périer devait, quelques mois plus tard, appeler avec colère « l'avilissement des camaraderies révolutionnaires et les prostitutions de la royauté devant les républicains »? Les plus éclairés, parmi les fondateurs du nouveau gouvernement, avaient le sentiment du tort qu'il se faisait ainsi. Tout en accompagnant le duc d'Orléans à l'Hôtel de Ville, M. Guizot ne se dissimulait pas que « cet empressement du pouvoir naissant à aller chercher une investiture plus populaire était une démarche peu fortifiante, » et il pressentait dès lors les périls en face

desquels allait se trouver la royauté[1]. Pour dissiper ces alarmes, il ne suffit pas d'entendre M. Odilon Barrot saluer, comme une nouveauté heureuse, ce qu'on appelait alors « le voyage de Reims de la monarchie de 1830 », et déclarer béatement que « ce couronnement en valait bien un autre ».

D'ailleurs, si l'on admettait que la révolution avait ainsi « sacré » le roi, ne fallait-il pas s'attendre qu'elle revendiquât, comme autrefois l'Église, le droit d'examiner dans quelle mesure auraient été tenues les promesses du sacre? Durant plusieurs années, que de bruit, dans les journaux de la gauche, autour de ce fameux « programme de l'Hôtel de Ville », sorte de contrat que Louis-Philippe, prétendait-on, avait souscrit le 31 juillet 1830, et dont la violation rendait son titre caduc! L'opposition cherchera là le prétexte, et comme la justification des polémiques factieuses, même des émeutes. Tout reposait sans doute sur un fait matériellement faux; et un jour de légitime impatience, le roi sera fondé à s'écrier que « ce programme de l'Hôtel de Ville n'était qu'un infâme mensonge »; La Fayette, en effet, ne lui avait soumis ni fait accepter aucun programme; néanmoins, si le prince, tout en parlant beaucoup et en caressant tout le monde, avait eu assez d'adresse et de présence d'esprit pour ne pas se laisser arracher d'engagement précis, il avait été conduit, pour désarmer le parti révolutionnaire, à faire naître ou tout au moins à ne pas décourager des espérances, qui n'auraient pu être réalisées sans détruire la monarchie elle-même. Ainsi y avait-il eu, au début du régime, un germe d'équivoque, une sorte de malentendu qui, pour avoir été voulu et momentanément utile, ne risquait pas moins de fournir plus tard prétexte à des controverses périlleuses.

Les conséquences de ces défauts originaires devaient si vite se manifester, peser si lourdement et si longtemps sur la royauté, qu'on est tenté de se demander s'il n'eût pas été sage de s'exposer immédiatement à un danger plus grand pour écarter de l'avenir un mal grave et difficilement guérissable; s'il n'eût pas mieux valu, au prix peut-être d'une lutte violente et incertaine, tenter de faire tout de suite la monarchie sans et même contre le parti révolutionnaire, que la faire avec son agrément, habilement surpris, à la vérité, mais singulièrement compromettant. L'œuvre était-elle impossible? Les députés étaient après tout les plus forts; ils avaient le prestige des 221; seuls, ils apportaient un gouvernement tout fait, rassurant les intérêts tout en satisfaisant quelques-unes des passions victorieuses. Les agitateurs de l'Hôtel de Ville n'étaient au contraire

[1] Guizot, *Mémoires*, t. II, p. 29.

qu'une poignée ; eux-mêmes confessaient leur impuissance[1]. Oui, mais n'oublions pas que les députés, eux aussi, ne pouvaient avoir grande confiance, sinon dans leur force, du moins dans leur droit à en user. En cette même journée du 30 juillet où, par préoccupation conservatrice, ils avaient jeté la candidature d'un prince du sang en travers des velléités républicaines et des passions anarchiques, ils avaient en même temps rompu avec l'hérédité royale et le droit monarchique. A l'heure même où ils votaient la lieutenance générale, ils aient refusé d'entrer en relations avec le duc de Mortemart, repoussaient les transactions et les concessions tardives de Charles X. Sortis ainsi eux-mêmes de la légalité, entrés dans la voie révolutionnaire, quelle raison ces députés pouvaient-ils invoquer pour obliger les autres à s'arrêter sur cette voie ici ou là, quel titre pour lutter de front et par la force contre ceux qui voulaient aller plus loin ? Ils se sentaient réduits à user d'habileté, de caresse et de ruse. C'est le péril et le châtiment de la révolution : si peu qu'on s'y engage, on n'a plus aucun point d'appui pour la contenir ; la force matérielle et morale de la résistance est détruite ; tout est livré à l'aventure, à l'audace plus ou moins heureuse de telle ou telle initiative ; et, lors même qu'on échappe aux plus graves des périls, ce n'est jamais sans laisser quelque chose de sa sécurité et de son honneur.

Dans les débuts de cette monarchie nouvelle, comme dans la ruine de l'ancienne, quelle leçon de modestie pour l'esprit humain ! D'une part, ces libéraux naguère si fiers, si exigeants en face d'une antique

[1] Godefroy Cavaignac répondait alors à M. Duvergier de Hauranne, qui félicitait les jeunes républicains d'avoir sacrifié leur idéal à l'intérêt de la France : « Vous avez tort de nous remercier ; nous n'avons cédé que parce que nous n'étions pas en force. Il était trop difficile de faire comprendre au peuple qui avait combattu au cri de : « Vive la Charte ! » que son premier acte, après la victoire, devait être de s'armer pour la détruire. Plus tard ce sera différent. » (Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire*, t. X, p. 652.) — Le général Pajol demandait à un des combattants de Juillet, dont il connaissait les opinions très avancées : « Vous meniez au combat des hommes déterminés ; pouviez-vous compter sur leur zèle ? — Sans doute. — Assez pour leur donner l'ordre d'arrêter les députés ? — Oh ! pour cela, je n'oserais en répondre. — Dans ce cas, la révolution est avortée. » (Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. Ier, p. 292.) — Un républicain, apologiste officiel de La Fayette, M. Sarrans, reconnaissait, dans des écrits publiés en 1832 et 1834, « l'ascendant moral des 221 et l'impossibilité dans laquelle se trouvait La Fayette de s'opposer par la force à l'élévation du duc d'Orléans » ; il montrait « la presque généralité des citoyens, entraînés par l'exemple de la Chambre et par la crainte des tempêtes que la peur voyait poindre et s'amonceler de tous côtés, se ralliant à cette combinaison et à cet homme comme à une nécessité. » (Cf. *passim, La Fayette et la Révolution de* 1830, et *Louis-Philippe et la contre-révolution*.)

dynastie, contraints dès le lendemain de leur triomphe à courtiser, dans les salons saccagés du palais municipal, des maîtres avinés et en haillons ; se félicitant de ce que La Fayette octroyait une couronne au prince de leur choix, après s'être tant plaint d'avoir eu une charte « octroyée » par Louis XVIII ; subissant le sacre de l'Hôtel de Ville après avoir été si offusqués du sacre de Reims. D'autre part, ces royalistes d'extrême droite, qui s'étaient cru seuls capables de sauver la royauté et qui venaient de la perdre ; ces prétendus hommes d'action, railleurs dédaigneux de l'impuissance parlementaire, et qui à l'épreuve s'étaient montrés plus incapables encore que téméraires, aussi inertes que provoquants, ne sachant rien faire pour soutenir le coup d'État follement entrepris ; ces hommes de principes absolus et de résistance orgueilleuse, qui, après s'être montrés aveuglément obstinés quand il eût été possible de transiger avec dignité et profit, avaient fini, quand il n'était plus temps de rien préserver, par tout abandonner devant l'insurrection, les ordonnances, les ministres, le vieux roi lui-même, et par offrir vainement aux partis conjurés le triste appât d'une minorité et d'une régence ! Et, dans les deux cas, la France payant chèrement ces fautes, d'une part de son repos, de son honneur et de sa liberté ! Faut-il maintenant que chaque parti se donne le triste plaisir de récriminer contre ses adversaires ? Convient-il que nous-mêmes, nous plaçant au-dessus des uns et des autres, nous adressions à tous, du haut de notre expérience, aujourd'hui facile, de superbes et irritantes remontrances ? Humilions-nous plutôt devant ces erreurs que nous n'eussions sans doute pas mieux évitées, et qui, par leur généralité, chargent la mémoire de tous les partis. Ne peut et ne doit avoir qu'un effet : La connaissance plus complète de la conduite des pères éclairer les enfants, les rapprocher dans le regret des occasions perdues, dans la tristesse de leur malheur commun, et dans l'espoir d'une revanche où cette fois, du moins, ils ne seront plus divisés.

V

Conformément à la convocation faite par le lieutenant général, les Chambres se réunirent le 3 août. Il leur fallait consommer, avec des formes plus régulières, l'œuvre un peu tumultuairement ébauchée dans les jours d'insurrection et placer définitivement la couronne sur la tête du duc d'Orléans. Mais alors se posait une question préalable, celle des « garanties ». Dès le premier jour, La Fayette, s'emparant d'un rôle qui ne semble guère être celui d'un commandant de la garde nationale, adressait aux « citoyens de Paris » une

proclamation, où il indiquait impérativement « les garanties dues aux libertés populaires ». Déroutés, non désarmés par le succès de la visite à l'Hôtel de Ville, les meneurs du parti avancé avaient seulement modifié leur tactique; ils subissaient la monarchie, mais s'efforçaient de lui imposer des conditions contradictoires à son principe, de la réduire à l'état d'une magistrature nominale, contractuelle, élective, en butte à une sorte de défiance injurieuse, entourée et faussée par des institutions républicaines et démocratiques. A défaut de 1792, ils évoquaient 1791. Ainsi, bien qu'ils n'osassent plus insister pour la convocation d'une assemblée constituante, ils n'en prétendaient pas moins qu'avant de proclamer un roi, on fît de toutes pièces une constitution entièrement nouvelle. De l'ancienne Charte, ils ne voulaient plus entendre parler [1]. « Une fois violée, disait le *National*, elle n'existe plus... La nation française a trouvé son Guillaume III; elle dictera le bill des droits [2]. » La réorganisation devait être générale : « Quand vous réorganisez, disait alors M. Mauguin, partez du principe que la révolution venue du sommet doit redescendre jusqu'à la base. »

N'eût-il pas fallu repousser absolument ces prétentions par une sorte de question préalable et refuser de laisser même discuter la Charte? Ceux qui venaient de condamner la vieille monarchie pour atteinte au pacte constitutionnel semblaient engagés d'honneur et de logique à le respecter. Cette Charte avait été le drapeau de leur résistance ; voulaient-ils eux-mêmes le déchirer? Et puis à quel titre une Chambre, élue sous Charles X, pour exercer dans le gouvernement d'alors une partie du pouvoir législatif, et qui n'était plus seulement au complet [3], pouvait-elle, en dehors des mesures de

[1] Les hommes de l'Hôtel de Ville avaient profité du désordre général pour publier un texte modifié de la première proclamation du duc d'Orléans; ils lui faisaient dire au lieu de : « *La* Charte sera désormais une vérité », cette phrase bizarre, mais dont on devine la portée : « *Une* Charte sera désormais une vérité. »

[2] Le *National*, dans le même article, raillait ceux qui prenaient « pour un simple *accident* ce qui était une révolution ». Il est vrai que ce journal avait dit, quelques semaines auparavant, quand il avait voulu rassurer l'opinion sur la portée de ses attaques contre la Restauration : « Il n'y a plus de révolution possible en France; la révolution est finie : il n'y a plus qu'un *accident*. Qu'est-ce qu'un accident? Changer les personnes sans les choses. » La contradiction de langage est assez piquante, mais elle n'a pas lieu de surprendre. De tous temps, le parti révolutionnaire a été coutumier de ces dissimulations, de ces changements de masque : c'est ce qu'on appellerait, dans le jargon d'aujourd'hui, de « l'opportunisme ».

[3] 252 députés seulement ont pris part, le 7 août, au vote sur la révision de la Charte, 219 pour, 33 contre; or, la Chambre eût dû comprendre 430 membres.

nécessité prises au cours de la révolution, s'attribuer un mandat constituant? Sur aucun point, une modification n'était indispensable. La Charte, suivant l'expression de M. Guizot, « avait suffi pendant seize ans à la défense des droits de la liberté, des intérêts du pays ». Seize ans d'âge ne sont pas la caducité pour une constitution. Le bon sens, enfin, indiquait que c'était déjà bien assez d'avoir à faire un roi, sans se mettre encore sur les bras la charge et la responsabilité d'une constitution. La pratique Angleterre l'avait compris à l'époque de cette révolution de 1688 qu'on se piquait d'imiter; combien de précautions et même de fictions subtiles pour que le régime alors fondé eût le moins possible l'air nouveau, pour que la royauté élue parût avoir continué et non pas renversé la royauté héréditaire! Ceux des fondateurs de la monarchie de 1830 qui avaient le plus l'esprit de gouvernement eussent volontiers copié ce modèle. Le duc de Broglie s'élevait avec vivacité contre les hommes qui « entendaient rompre ouvertement avec le passé, ériger une dynastie toute nouvelle, modifier nos institutions d'après des principes *a priori* et même changer à un certain degré l'état des mœurs de la société »; il « estimait tout au contraire que la France, en 1830, devait suivre sagement l'exemple qu'elle avait reçu de l'Angleterre, en 1688; n'accepter l'idée d'une révolution que sous le coup d'une nécessité réelle et pressante; n'admettre de la révolution que le strict nécessaire; greffer autant qu'il se pouvait le nouvel ordre de choses sur l'ancien; n'introduire en fait d'innovations que ce qu'exigerait impérieusement l'état des choses et des esprits. En révolution, ajoutait-il, sitôt qu'on s'écarte du strict nécessaire, sitôt qu'on accorde quelque chose à la réaction, à l'animosité, à la fantaisie, on ne tient plus rien, on est hors de voie, on appartient au vent qui souffle [1] ».

Voir le mal ne suffisait pas : il eût fallu avoir la force de s'y opposer. « La complète fixité de la Charte, a écrit depuis M. Guizot qui occupait alors le ministère de l'intérieur, eût certainement beaucoup mieux valu; mais personne n'eût osé la proposer. » On se sentait dans une situation trop fausse pour essayer une telle résistance. Que répondre, en effet, au *National*, quand il disait aux amis de M. Guizot : « Si vous jugez tellement nécessaire le maintien des institutions préexistantes, que ne commencez-vous par respecter l'hérédité monarchique? » Or, au moment où se débattait cette question de la Charte, le gouvernement repoussait de nouvelles transactions offertes *in extremis* par Charles X, notamment son abdication en faveur du duc de Bordeaux; bien plus, il faisait appel

[1] *Notes biographiques* inédites du feu duc de Broglie.

au parti de l'Hôtel de Ville pour diriger sur Rambouillet une sorte d'expédition révolutionnaire, afin d'en débusquer le vieux roi et de le contraindre à sortir de France. On était mal venu à repousser ceux dont on venait ainsi de demander une fois de plus le concours, quand ils prétendaient dire leur mot sur la constitution de la monarchie nouvelle. D'ailleurs, parmi les hommes qui avaient le plus vivement combattu la république, et jusque dans le sein du ministère provisoire, plusieurs étaient disposés à faire cause commune avec les révolutionnaires, dès qu'il s'agissait, non plus de supprimer, mais d'amoindrir et d'abaisser la royauté, de faire largesse de ses droits aux mauvais instincts populaires : fruit de cette envie démocratique qui se mêle parfois, dans la bourgeoisie, à la peur de la démocratie toute nue. En 1830, M. Jourdain ne jouait plus le bourgeois gentilhomme, mais bien le bourgeois démocrate. Et puis, ne les connaissons-nous pas ces fiers politiques qui, dans les crises périlleuses, sont toujours prêts à proclamer que la seule manière d'empêcher la démagogie de tout briser, est de lui livrer tout sans combat? Nous la connaissons aussi, cette maladie de l'esprit français, déjà observée en 1789, cet orgueil qui se plaît, dans chaque révolution, à faire œuvre de création universelle, cet aveuglement qui conduit à traiter la société politique comme une matière inerte qu'on peut remanier à son gré, sans souci du passé. Quant au futur roi, qui eût été particulièrement intéressé à conserver autour de sa royauté le plus d'éléments anciens et immuables, il n'aurait peut-être pas eu bien bonne grâce à soutenir que l'innovation devait se restreindre à ce qui lui profitait personnellement, c'est-à-dire au changement de dynastie. Aussi, parfois, semblait-il mettre une sorte de point d'honneur à aller au-devant des exigences populaires, à abonder dans le sens des députés qui voulaient le plus remanier la Charte, et disait-il à l'un d'eux qui lui parlait des « garanties » réclamées par l'opinion : « Ah ! on ne m'en demandera jamais autant que je suis disposé à en donner. »

Dans ces conditions, on ne put même pas essayer de faire prévaloir cette immutabilité de la Charte qu'eussent au fond désirée les amis les plus éclairés de la monarchie de Juillet. Ceux-ci durent s'estimer heureux d'obtenir que cette Charte fût seulement révisée, non refaite, ce qui écartait l'idée de trop grands bouleversements. Sur ce point, le lieutenant général les avait utilement secondés; dans le discours par lequel il avait ouvert la session, le 3 août, sans repousser quelques innovations constitutionnelles, bien plus, en semblant les conseiller lui-même, il avait néamoins déclaré qu'il s'agissait « d'assurer à jamais le pouvoir de cette Charte, dont le nom, invoqué pendant le combat, l'était encore après la vic-

toire ». Restait à déterminer jusqu'où devait s'étendre cette révision. Il eût appartenu au ministère provisoire de se réserver la direction de cette affaire; mais sa composition hétérogène l'empêchait d'avoir un avis arrêté et une action sérieuse. Il laissa l'initiative au premier venu; un simple député, M. Bérard, s'en empara, pour « suppléer, dit-il, l'apathie du gouvernement ». Le lieutenant général, inquiet de ce que la proposition, ainsi faite, avait d'excessif, demanda qu'avant d'être discutée, elle fût remaniée et réduite par M. Guizot et le duc de Broglie. Tout, du reste, fut mené très rapidement, si rapidement que les adversaires parlèrent de « charte bâclée ». En quelques jours, le projet fut préparé, débattu dans les coulisses. Une seule séance de six heures suffit pour la discussion publique et le vote. A la Chambre des pairs, ce fut plus sommaire encore[1]. Chacun sentait qu'un débat trop long risquait de faire ressortir davantage les équivoques, les faiblesses et les irrégularités de la situation. Il n'était besoin d'ailleurs que d'entendre, pendant ces quelques jours, le grondement sourd et continuel de l'émeute, de voir ses premiers essais de violence contre le parlement, pour être assuré que le moindre retard, la moindre hésitation, eussent fourni occasion à l'Hôtel de Ville de prendre sa revanche. Aussi la Chambre des députés, inquiète, nerveuse, pressait-elle les orateurs, enlevait-elle les votes, plus impatiente encore d'arriver promptement à un résultat, que soucieuse de le raisonner et de le justifier[2].

Quel fut ce résultat? Qui l'emporta, nous ne dirons pas des deux partis, — il n'y avait pas encore de partis organisés, — mais des deux tendances contradictoires qui s'étaient manifestées chez les vainqueurs de Juillet? Il serait difficile de faire une réponse précise. On aboutit à une sorte de compromis, dans lequel personne ne triomphait pleinement; faisant plus qu'on n'eût désiré à droite, moins qu'on ne demandait à gauche. Tout d'abord, grâce à ce principe qu'il s'agissait seulement d'une révision, la plupart des

[1] Les Chambres s'étaient réunies le 3 août. Dès le 4, une proposition était faite par M. Bérard et remise au gouvernement qui chargeait M. Guizot et le duc de Broglie de la réviser. Le 4 et le 5, la Chambre s'occupait de la vérification des pouvoirs. Le 6, le projet modifié était rendu à M. Bérard, qui le déposait à la Chambre. La commission nommée faisait son rapport dans la soirée. Le 7, discussion et vote à la Chambre des députés d'abord, à celle des pairs ensuite. Enfin, le 9 août, séance solennelle où est proclamé le nouveau roi.

[2] Quant aux partisans du régime tombé, non encore remis de la douleur et du trouble de cette grande ruine, ils ne jouèrent pas un rôle actif dans cette délibération, et ceux d'entre eux qui n'avaient pas déjà renoncé à siéger dans les Chambres, se bornèrent à dégager leur conscience et leur honneur par des protestations attristées.

dispositions de la Charte de 1814 furent textuellement conservées. Sur plusieurs des modifications faites, il y a peu à dire : conséquences inévitables de l'état des esprits, votées à peu près sans débat, quelques-unes pouvaient être plus ou moins critiquées, d'autres étaient inoffensives ou même constituaient des progrès libéraux, mais elles n'avaient, ni les unes ni les autres, grande signification, soit en bien, soit en mal[1]. La discussion porta principalement sur deux points d'une importance en effet capitale : la magistrature et la pairie. Les révolutionnaires, comme toujours grands ennemis des institutions judiciaires, prétendaient que la suspension de l'inamovibilité des juges était une conséquence logique du changement de gouvernement ; leur proposition, fortement et brillamment combattue par M. Dupin et par M. Villemain, fut repoussée à une grande majorité. Dans l'état d'excitation, de trouble et de défaillance où étaient alors les esprits, cette décision fait honneur aux hommes de 1830.

L'autre question, celle de la pairie, passionnait plus encore l'opinion. Les agitateurs de l'Hôtel de Ville trouvaient déjà fort déplaisant d'avoir été réduits à accepter l'hérédité au sommet du pouvoir exécutif ; du moins n'en voulaient-ils plus dans le pouvoir législatif. Nulle destruction ne leur tenait plus à cœur ; il leur semblait qu'en supprimant toute pairie héréditaire, ils priveraient l'autorité monarchique de l'unique contre-poids qu'elle pût opposer à la démocratie, l'esprit de tradition, de sa dernière garantie contre la mobilité élective. Rien ne leur paraissait d'ailleurs plus naturel que de recourir à l'émeute pour faire prévaloir ces exigences, et la question fut débattue moins dans le parlement que dans la rue. Dès le 4 août, un

[1] Fallait-il s'étonner, étant données les circonstances, de voir supprimer le préambule de la Charte de 1814, la partie de l'article 14 qui donnait au roi le droit de faire « les ordonnances nécessaires pour la sûreté de l'État » et sur laquelle Charles X avait fondé les ordonnances de Juillet, ou de voir substituer, pour la religion catholique, la qualification de « religion professée par la majorité des Français » à celle de « religion de l'État ? » D'autres articles interdisaient le rétablissement de la censure, donnaient le droit d'initiative aux deux Chambres, accordaient à la Chambre des députés le pouvoir de nommer son président, consacraient la publicité de la Chambre des pairs et supprimaient certaines restrictions au droit d'amendement. L'âge nécessaire pour être député fut abaissé de quarante à trente ans. La fixation du cens d'éligibilité et du cens d'électorat, qui étaient de 1000 et de 300 francs dans la Charte de 1814, fut renvoyée à des lois spéciales, avec l'intention évidente qu'ils fussent abaissés. Des lois libérales étaient promises sur le jury, la garde nationale, l'organisation départementale et municipale, la liberté de l'enseignement, l'état des officiers, etc. Quant à l'article par lequel « la Charte et tous les droits qu'elle consacrait, demeuraient confiés au patriotisme et au courage des gardes nationales », les journées de Février 1848 devaient y ajouter un commentaire qui suffit à en montrer la valeur et l'utilité.

premier coup avait été préparé avec l'assentiment de La Fayette : on devait, le lendemain, se porter sur le palais du Luxembourg pour jeter les pairs par les fenêtres et saccager le palais ; façon sommaire et décisive de résoudre le problème de la pairie. Ce ne fut pas sans peine que, pendant la nuit, on détermina La Fayette à donner contre-ordre. N'était-ce que partie remise? Dans la soirée du 6, la Chambre des députés voyait ses délibérations interrompues par la clameur confuse et menaçante de l'émeute qui battait ses murs et assiégeait ses portes : la bande était composée en grande partie de la « jeunesse des écoles », et dirigée par un personnage qui devait acquérir une certaine notoriété, M. Flocon. L'émoi fut grand dans l'assemblée. La Fayette, pour qui la manifestation n'était pas une surprise, sortit de la salle afin de haranguer « ses amis », ses « chers amis », les suppliant de renoncer, « par affection pour lui », à pousser plus loin leur entreprise, mais se portant fort que leur vœu pour l'abolition de l'hérédité de la pairie serait pris en considération. Les agitateurs se retirèrent, déclarant qu'ils reviendraient plus nombreux le lendemain, si cette promesse n'était pas tenue.

Qu'allait faire le gouvernement en face de ces menaces? Il avait jusqu'alors essayé de défendre l'hérédité de la pairie. Mais sa fermeté n'était pas à l'épreuve de semblables pressions. M. Guizot et le duc de Broglie, personnellement portés à la résistance, posèrent ainsi la question dans le conseil des ministres : « Si une émeute avait lieu à ce propos, le lieutenant général serait-il résolu à la dissiper par les armes? — Non, » répondit celui-ci. Ce n'était pas seulement, de la part du prince, défaut de confiance dans ses forces ; au fond, il ne tenait pas beaucoup à l'hérédité de la pairie. En causant avec lui, M. Pasquier avait pu s'apercevoir, non sans déplaisir, qu'une sorte de sénat nommé par la couronne, lui paraissait un instrument plus commode qu'une Chambre des pairs indépendante et *sui juris*. Dans ces conditions, impossible de lutter. On céda moins devant les exigences des députés que devant celles de l'émeute : tout au plus imagina-t-on de dissimuler la capitulation sous la forme d'un ajournement ; il fut proposé et décidé que l'article relatif à la nomination des pairs serait soumis à un nouvel examen dans la session de 1831 [1].

C'était en réalité tout abandonner ; il était bien évident qu'à l'échéance fixée, l'hérédité de la pairie succomberait. Partisans et adversaires le comprenaient ainsi. Avec quelle joie Carrel constatait

[1] Une autre disposition annulait toutes les nominations de pairs faites par Charles X. Tant de ce chef que pour refus de serment, sur les 364 membres qui composaient la Chambre des pairs avant la révolution, 175 furent écartés.

que « le système anglais » était dès lors détruit, et que « l'un des trois pouvoirs, le pouvoir conservateur, était mis comme aux arrêts par une révolution qui le tenait pour suspect ». Puis il s'écriait triomphant : « N'est-il pas évident qu'une pairie mise en question n'est pas une pairie [1] ? » Le duc de Broglie, « profondément triste et humilié », ne se dissimulait pas que « c'en était fait de la Chambre des pairs », que celle-ci « ne serait plus qu'un *instrumentum regni* associé au gouvernement, sans entrer en partage du pouvoir, en état de lui rendre de bons services, mais hors d'état de lui résister ni de le défendre »; il en concluait que « le gouvernement parlementaire était faussé sans retour, dans l'un de ses trois ressorts ». La monarchie recevait une atteinte dont le même homme d'État indiquait la portée avec sa sagacité profonde : « Dans un pays comme le nôtre, disait-il, dans un pays d'égalité légale et presque sociale, abolir, coûte que coûte, le peu qui restait d'hérédité, c'était démonétiser d'avance toutes les distinctions concevables et laisser la royauté, seule de son espèce, livrée, dans la nudité de son isolement, au flot montant de la démocratie [2]. »

A côté du texte même de la Charte, la proposition spéciale qui appelait au trône le duc d'Orléans, touchait à une autre question, celle de l'origine de la monarchie. Là se heurtaient toujours les deux tendances déjà signalées. Les uns voyaient dans le nouveau roi une sorte de magistrat élu, qui tenait ses pouvoirs de la seule volonté nationale, sans avoir, par lui-même ni par ses origines, aucun droit propre et antérieur. Les autres considéraient son élévation moins comme une négation que comme une modification de l'hérédité royale, modification imposée par les circonstances ; à leurs yeux, il ne s'agissait pas de créer une dynastie par suffrage populaire, mais de passer un contrat avec le prince qu'on trouvait à côté du trône, devenu vacant, et qui y était appelé par une sorte de nécessité supérieure : c'est ce qu'on a appelé la théorie de la « quasi-légitimité [3] ». De tout ce qui s'est fait et dit alors dans le parlement et le gouvernement, il serait difficile de dégager une thèse bien nette sur l'origine du nouveau pouvoir. A plus d'un symptôme, cependant, on entrevoit, chez les hommes de 1830, l'intention d'appuyer sur le caractère contractuel et, dans une certaine mesure, électif de la royauté [4]. Il semblait que, jusque dans les détails les plus inoffen-

[1] La Fayette écrivait également à cette époque : « L'hérédité a reçu une atteinte dont elle ne pourra pas se relever. »

[2] *Notes biographiques* inédites du duc de Broglie.

[3] Ce mot avait été attribué à M. Guizot, qui s'est défendu de l'avoir prononcé, quoiqu'il développât souvent l'idée ainsi exprimée.

[4] Déjà M. Thiers disait dans les placards qu'il avait répandus pendant la

sifs, on se préoccupât de marquer une solution de continuité avec le gouvernement précédent. Le roi dut s'appeler « roi des Français » et non plus « roi de France ». On proscrivit ces formules antiques : « par la grâce de Dieu, l'an de grâce, de notre pleine puissance, etc., etc. ». Il avait paru d'abord naturel que le duc d'Orléans prît le nom de Philippe VII ; mais cette façon de se rattacher à la longue lignée de nos rois offensait les susceptibilités bourgeoises de M. Dupin et l'infatuation démocratique de La Fayette ; ce dernier « s'opposa à cette dénomination, indigne d'une monarchie républicaine qui ne devait avoir rien de commun avec les prétentions et les oripeaux des anciens rois de France[1] ». Alors fut imaginé le nom de Louis-Philippe; et le prince écrivit lui-même à La Fayette, en lui annonçant cette décision : « *You have gained your point.* » Singuliers monarchistes qui oubliaient ainsi qu'une monarchie trouve force et honneur à remonter dans les siècles écoulés, et qu'une royauté sans passé est bien près d'être une royauté sans racine ! D'ailleurs, plus on insistait sur le caractère électif du nouveau gouvernement, plus on provoquait les adversaires à discuter les conditions de l'élection et l'autorité des électeurs. Les objections sur ce point paraissaient même si faciles, que quelques personnes s'étaient demandé s'il ne conviendrait pas de provoquer une ratification plébiscitaire dont le succès eût alors été certain. Mais cet expédient fut écarté par une sorte de probité fière, comme n'étant, suivant la parole du duc de Broglie, que « méchante farce, ridicule simagrée, jonglerie méprisable[2] ».

Les Chambres avaient terminé la révision de la Charte, le 7 août au soir. La journée du 8 avait été employée à résoudre diverses questions secondaires. L'heure était venue de proclamer la royauté nouvelle devant les deux Chambres réunies (9 août.) Solennité peu agréable au parti révolutionnaire, dont elle consommait définitivement l'échec. Ce parti cherchait du moins à se consoler, en relevant tout ce qui, dans les conditions nouvelles de cette cérémonie, pouvait paraître un affaiblissement de la royauté, une satisfaction donnée aux prétentions démocratiques. « Ce fut un beau spectacle, écrivait, à ce point de vue, un jeune ami de La Fayette, que cette intronisation d'un roi sorti des mains du peuple, entrant dans le sanctuaire des lois, au bruit des chœurs populaires de 92, mariés aux inspirations patriotiques de 1830; attendant, sur un

nuit du 29 au 30 : « C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne. » La proclamation du 31, rédigée par M. Guizot, portait : « Il respectera nos droits, car il tiendra de nous les siens. »

[1] Sarrans, *La Fayette et la Révolution*, t. Ier, p. 298.

[2] *Notes biographiques* inédites du feu duc de Broglie.

modeste tabouret, que les mandataires de la nation lui eussent permis de s'asseoir dans le fauteuil du trône. Qui l'oubliera jamais? Le peuple était encore là dans toute la dignité de sa puissance, et jamais les rapports de la créature au créateur n'avaient été plus religieusement observés; des cris de : Vive le duc d'Orléans! et non pas de Vive le roi! retentissant sur les bancs et dans les tribunes; le président de la Chambre (c'était M. Casimir Périer) lisant la nouvelle Charte au duc d'Orléans; le prince déclarant qu'il l'acceptait; l'intègre Dupont de l'Eure la lui présentant à signer et recevant son serment; un roi debout parlant au peuple assis, et ce roi autorisé enfin à se placer sur le trône où, pour la première fois, il est salué du titre de monarque. » Les traits de ce tableau sont un peu forcés, mais ils ont malheureusement leur part de vérité. Il n'était pas jusqu'à la forme peu respectueuse des témoignages de dévouement et d'enthousiasme, aux poignées de main que le nouveau roi dut, en quittant la séance, subir de la part des députés et même des gardes nationaux, qui ne fissent sentir aux esprits réfléchis quelle atteinte avait reçue ce prestige pourtant si nécessaire à toute monarchie. N'eût-il pas suffi, d'ailleurs, pour s'en rendre compte, de considérer la physionomie du palais où Louis-Philippe rentrait aux acclamations populaires? Aux postes, des volontaires déguenillés, les bras nus; leurs camarades assis ou vautrés dans les salles et sur les escaliers, y recevant leurs amis, buvant et jouant, ressemblant moins à une garde qu'aux gens contre lesquels on se fait garder [1]. Moins défenseurs que surveillants, nul ne savait qui les avait placés là, ni surtout comment on les ferait sortir [2]. A l'intérieur du palais, aucune police, aucune livrée; entrait qui voulait; la salle du conseil était ouverte à tous les conseillers; la table royale en quelque sorte accessible à tous les convives. Le prince, avec sa noble et brillante famille, passait au milieu de cet étrange chaos, le sourire aux lèvres, la main tendue, ne paraissant avoir, en place des honneurs ordinairement rendus aux souverains, que l'obligation d'obéir aux caprices de la foule et d'en subir les familiarités, toujours insolentes, alors même qu'elles n'étaient pas hostiles.

[1] M. Quinet exprimait son admiration pour le spectacle qu'offrait « le palais du roi, écorché par la mitraille et gardé par des chapeaux ronds ». (Lettre d'août 1830.) Carrel écrira quelques mois plus tard : « Jamais monarque ne s'entourera d'une garde plus martiale et plus imposante que cette bande déguenillée qui fournissait les factionnaires du Palais-Royal, dans les premiers jours d'août, et que tant de poignées de main historiques accablèrent. » (*National*, 18 juin 1831.)

[2] L'évacuation ne devait pas, en effet, être une petite affaire. Il fallut trouver des missions, des emplois, des épaulettes à distribuer entre ces protecteurs obstinés.

Un tel spectacle était matière à bien des réflexions; il permettait notamment de mesurer tout ce qu'il restait encore à faire avant de pouvoir considérer la monarchie comme fondée; mais, sauf le duc de Broglie et quelques autres, bien peu alors s'arrêtent à de telles pensées. La foule chante et danse dans la rue; les maisons se pavoisent et s'illuminent. On est dans cet état d'illusion et d'effusion qui se produit à certaine phase des crises révolutionnaires; sorte de fête étrange qui suit nécessairement les jours d'angoisse et de combat, quand les uns se réjouissent d'avoir triomphé, les autres de n'avoir plus peur, et que, dans le soulagement de se sentir échappés aux périls de la veille, tous se refusent à regarder le péril du lendemain. Par l'effet d'une sorte de mirage, les divisions les plus profondes, et tout à l'heure si visibles, semblent avoir disparu. C'est à croire que l'Hôtel de Ville, hier encore menaçant jusqu'à l'émeute, s'est réconcilié, dans le succès commun, avec le Palais-Royal. N'a-t-on pas vu, le soir même où la nouvelle Charte a été apportée au lieutenant général, celui-ci se montrer sur le balcon, donnant le bras d'un côté à M. Laffitte, de l'autre à La Fayette, et n'a-t-on pas entendu le commandant de la garde nationale s'écrier, aux acclamations de la foule, en lui montrant le futur roi : « C'est la meilleure des républiques[1]. »

VI

L'œuvre constitutionnelle était terminée, et si la monarchie y avait perdu quelque chose de son autorité et de son prestige, du moins elle occupait la place, et le pays avait échappé à l'anarchie républicaine; mais tout n'était pas fini. Une nouvelle tâche incombait maintenant aux vainqueurs de Juillet : il leur fallait gouverner. Dès le 11 août, un ministère fut formé, réunissant pêle-mêle en quelque sorte les éléments fort hétérogènes qui, depuis quelques jours, étaient groupés autour du lieutenant général[2]. Cette composition même révélait qu'il n'y avait pas sur la direction à donner au gouvernement une idée nette et arrêtée. Ce que seront à l'intérieur les conséquences déplorables de cette incertitude et de cette incohérence, on le verra bientôt. Mais avant toute autre, une question

[1] Quatre ans plus tard, La Fayette a voulu contester ce propos; mais les témoignages contemporains ne permettent guère de tenir compte de ce démenti.

[2] Voici la répartition des portefeuilles : M. Dupont (de l'Eure) justice; le comte Molé, affaires étrangères; M. Guizot, intérieur; le duc de Broglie, instruction publique, cultes et présidence du conseil d'État; le baron Louis, finances; le général Gérard, guerre; le général Sébastiani, marine. Étaient ministres sans portefeuille : MM. Laffitte, Périer, Dupin et Bignon.

s'imposait alors, redoutable et pressante, sur laquelle on n'avait pas pour ainsi dire le temps d'hésiter et de se tromper, où une erreur, si courte fût-elle, un simple retard, eussent pu devenir mortels pour la France elle-même : c'était la question étrangère. Impossible en ce cas de renvoyer au lendemain la décision à prendre, de laisser les événements dégager la solution, d'attendre que la réaction naquît de l'excès du mal. Dès le premier jour, le nouveau gouvernement était obligé de prendre parti et d'agir.

Pour qui réfléchissait, le péril extérieur était la suite prévue de la révolution. Au plus vif de la lutte contre le ministère Polignac, le *Journal des Débats*, qui appartenait à l'opposition, avait adressé à ses alliés de gauche, ce grave avertissement : « Une révolution replacerait la France dans la situation où elle s'était trouvée pendant les Cent-jours. » Quand, le 30 juillet 1830, M. Thiers s'était rendu à Neuilly, pour obtenir le concours du duc d'Orléans, quelle avait été la principale, l'unique objection de M[me] Adélaïde, dont l'affection fraternelle était cependant si hardiment ambitieuse? Elle avait exprimé la crainte que ce changement ne plaçât de nouveau la France en face d'une coalition européenne; il n'avait pas fallu moins que toutes les ressources de M. Thiers, aidées encore par les secrètes complaisances de la princesse, pour déterminer celle-ci à passer outre.

Nul n'ignore comment la coalition des divers États de l'Europe contre la France révolutionnaire et conquérante, plusieurs fois ébauchée depuis 1792, avait été définitivement scellée, en 1814, par le traité de Chaumont. Le gouvernement de la Restauration était déjà parvenu à dissoudre cette coalition au congrès de Vienne, quand la criminelle folie des Cent-jours la reforma, plus étroite et plus irritée que jamais. Et cependant, même après Waterloo, dans ces traités de 1815, alors si détestés, regrettés aujourd'hui, à côté des sacrifices rendus nécessaires par l'étendue de notre défaite et aussi par l'abus de nos victoires, que de pertes évitées, grâce au crédit de la royauté légitime! Les plus avides et les plus haineux de nos vainqueurs, les Prussiens, se voyaient, à leur grande colère, déçus dans leurs rêves de spoliation. La constitution nouvelle de l'Europe centrale nous apportait des garanties inattendues, et à considérer notamment l'organisation de la Confédération germanique, on pouvait croire que la victoire avait surtout été remportée contre cette Allemagne unitaire, dont les ambitions redoutables, éveillées en 1813, un moment sur le point d'être réalisées, se trouvaient ainsi ajournées à un demi-siècle [1]. Le gouvernement de Louis XVIII sut tirer

[1] Aujourd'hui, les écrivains sérieux sont bien revenus des vieilles déclamations contre les traités de 1815. Signalons sur ce point l'étude si déci-

parti de cette situation avec une dignité patriotique et une heureuse habileté qui ne sauraient être trop louées. Bientôt le duc de Richelieu obtenait de l'estime et de la confiance de l'Europe, la libération anticipée du territoire. Quelques années plus tard, la guerre d'Espagne montrait à ceux qui en doutaient au dehors et même au dedans, que la France avait retrouvé une armée. Dès lors, au lieu d'être des vaincus et des suspects, en face d'adversaires unis par le ressentiment et l'inquiétude, nous avions repris notre place au milieu des puissances de nouveau divisées. Libres de choisir nos alliances entre des propositions diverses, nous n'étions à la merci de personne. Les autres monarchies avaient pris plus ou moins philosophiquement leur parti de voir la maison de France suivre au dehors sa politique traditionnelle, politique qui tendait sans doute à développer notre influence, et même à reculer nos frontières, mais qui du moins ne révolutionnait pas tout l'ordre européen, et ne menaçait pas les principes même sur lesquels reposaient l'équilibre des puissances et leur organisation intérieure. Il nous était donc permis de songer sans témérité à un agrandissement territorial. La Russie nous y engageait [1]. Ce n'eût pas été vers le Rhin : de ce côté, nous nous serions heurtés à l'intérêt contraire de la Prusse, qui devait être associée à notre plan et sans laquelle rien n'était possible; mais le même obstacle n'eût pas empêché l'annexion de la Belgique catholique et libérale, impatiente du joug hollandais, et non encore préparée à se déclarer indépendante. Une occasion s'était présentée en 1828 et en 1829, lors de la guerre de la Russie contre la Turquie : si nos crises intérieures ne nous avaient pas permis d'en profiter, le fond des choses demeurait, et cette occasion devait revenir tôt ou tard. M. de Polignac en avait l'instinct; dans ses rêves de remaniement européen, pastiche peu sérieux du « grand dessein » de Henri IV, il y avait une intuition plus ou moins confuse des entreprises qu'un homme d'État français eût pu alors tenter au dehors. Situation incomparable que, depuis cette époque, notre pays n'a plus connue, sauf peut-être en 1856, après la guerre de Crimée!

Du jour au lendemain, avec la révolution de 1830, tous ces avantages disparaissent; à la place, renaissent, chez les puissances, les ressentiments et les défiances que la Restauration avait travaillé et réussi à effacer [2]. Faut-il en être surpris? Si les petites insurrections

sive d'un de nos historiens diplomatiques les plus compétents, M. Albert Sorel : *le Traité de Paris du 20 novembre 1815.*

[1] Ce fait est constaté notamment dans la correspondance de lord Palmerston, qui était venu à Paris en 1829. (*Life of Palmerston,* par Bulwer.)

[2] Le duc de Richelieu avait dit, en 1815, à son pays, dans un langage

de 1820, en Italie ou en Espagne, avaient suffi pour ranimer la Sainte-Alliance, que ne doit-on pas attendre d'une révolution bien autrement profonde, menaçante, et dont la force contagieuse se révèle, dès le premier jour, sur tous les points de l'Europe, par tant de tressaillements et de contre-coups. Aussitôt on voit les puissances continentales se rapprocher et se préparer. Gouvernements et peuples interprètent les événements de Paris comme une reprise du mouvement révolutionnaire et conquérant, arrêté en 1815 par la coalition. Qu'ils la désirent ou la redoutent, tous au premier moment croient la guerre inévitable. Telle est, en Allemagne surtout, la préoccupation universelle. Bunsen et son ami le Prince royal de Prusse échangent leurs sombres prévisions; Niebuhr ressent une telle émotion que sa fin en est hâtée[1]. Aussi, deux ans plus tard, le danger passé, M. Guizot confessera-t-il, à la tribune de la Chambre, que la révolution de Juillet avait paru d'abord « confirmer le fait redoutable de la Sainte-Alliance, resserrer tous les liens de la coalition européenne contre la France » ; et le duc de Broglie, ayant occasion, en 1835, de rappeler les événements de 1830, écrira à M. Bresson : « L'effroi avait coalisé tous les cabinets... la ligue s'était formée tacitement, involontairement, spontanément dès le premier jour, par le seul fait de l'identité des intérêts et de la communauté des appréhensions[2]. »

En face de l'Europe déjà si alarmée et si menaçante, quand, à la seule nouvelle de la révolution, la coalition se reforme, rassemble ses armées et tire à demi son épée du fourreau, que font en France les hommes du « mouvement », ceux qui ont alors le verbe le plus haut et prétendent avoir seuls qualité pour parler au nom du régime nouveau? Ils choisissent ce moment pour crier bien fort que le soulèvement de 1830 est en effet dirigé contre les traités de 1815 autant que contre les ordonnances de Juillet, que le drapeau tricolore signifie avant tout revanche de Waterloo, et qu'il y a connexité, en

plus patriotique que les déclamations belliqueuses de ceux qui se disaient « patriotes » : « Le plus grand de nos maux est d'être encore, malgré nos disgrâces, un objet de défiance et de crainte. » Il rappelait à la France qu'elle avait « provoqué des vengeances, allumé des ressentiments que le temps, qu'une grande modération, qu'une persévérante et invariable prudence, pouvaient seuls parvenir à calmer ». Ce sont ces craintes et ces ressentiments que la révolution de 1830 avait aussitôt ranimés.

[1] Voy. pour connaître cet état des esprits, les intéressantes études de M. Saint-René Taillandier sur l'Allemagne, notamment celle sur *Frédéric-Guillaume IV et le baron de Bunsen.*

[2] Dépêche confidentielle adressée, le 12 octobre 1835, par M. le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, à M. Bresson, ambassadeur à Berlin. (*Documents inédits.*)

quelque sorte synonymie, entre révolution au dedans et guerre au dehors. Chaque peuple leur apparaît comme un esclave qu'il est de leur devoir d'aller délivrer. M. Quinet exprime leur pensée quand il écrit quelques mois plus tard : « C'est mentir à la mission de la France, à son instinct de propagande civilisatrice, que de renfermer dans ses frontières les conséquences de sa révolution [1]. » Dans l'entrevue que Godefroy Cavaignac et ses amis ont avec le duc d'Orléans, le soir du 31 juillet, quel est le premier mot de celui qui parle en leur nom, de M. Boinvilliers : « En supposant que vous deveniez roi, dit-il au prince, quelle est votre opinion sur les traités de 1815 ? Ce n'est pas une révolution libérale, prenez-y garde, que celle qui s'est faite dans la rue, c'est une révolution nationale. La vue du drapeau tricolore, voilà ce qui a soulevé le peuple, et il serait certainement plus facile de pousser Paris vers le Rhin que sur Saint-Cloud. » Peu de jours après, M. Guizot recevait d'un des agitateurs ce programme impérieusement formulé : « Qu'on marche hardiment vers le Rhin ; qu'on y porte la frontière et qu'on y continue la guerre par le mouvement national ; qu'on l'entretienne par ce qui l'a provoqué. Ce ne sera d'ailleurs rien faire que prendre l'initiative; ce sera rallier l'armée, la recruter, la retenir dans sa main, l'associer à la révolution. Ce sera parler à l'Europe, l'avertir, l'entraîner. » Ces folies provocantes se débitaient ouvertement dans la presse ou dans le parlement, sans souci de l'effet détestable qu'elles produisaient au dehors. Un an plus tard, M. Thiers rappelant ces imprudences, écrivait : « Les puissances ne nous aimaient pas, car, en vérité, il faut le dire, nous n'avons pas débuté, avec elles, de façon à nous faire aimer ; le langage de nos journaux et de notre tribune n'était pas de nature à nous les concilier [2]. »

Sur ce point, comme sur tant d'autres, les hommes de gauche subissaient les conséquences des fautes qu'ils avaient commises dans l'opposition, avant 1830. La question étrangère avait tenu alors une grande place dans leurs polémiques. Ils s'étaient piqués de pousser à l'extrême les susceptibilités et les exigences nationales, plus jaloux encore de se dire « patriotes » que de se proclamer « libéraux ». Nul n'avait ressenti ou feint de ressentir plus douloureusement les humiliations de 1814 et de 1815 ; nul n'avait eu plus présente cette amertume de la défaite, que ravivaient sans cesse les souvenirs soigneusement entretenus de la légende impériale et révolutionnaire ; nul n'avait davantage parlé de revanche et soupiré plus passionnément après le jour où la France sortirait du « sépulcre de Waterloo »,

[1] *L'Allemagne et la Révolution* (octobre 1831).
[2] *La Monarchie de* 1830, p. 93 (1831).

où elle déchirerait « le linceul » du drapeau blanc, où elle romprait cette « paix honteuse » que le général Lamarque avait appelée une « halte dans la boue » et où elle retrouverait « ses frontières [1] ». Toute cette émotion sincère ou calculée s'était tournée en haine implacable contre le gouvernement que ces « patriotes » prétendaient avoir été rétabli et imposé par l'étranger, et dont, à les entendre, la complicité perfide ou lâche nous avait seule condamnés à subir la honte des traités de 1815. Dès lors, le jour où ils renversaient ce gouvernement et où ils s'emparaient du pouvoir, n'étaient-ils pas tenus à faire passer dans la réalité toutes ces déclamations d'opposition, à prendre la revanche dont ils avaient tant parlé, à effacer l'humiliation proclamée naguère si intolérable? Comment comprendre et surtout avouer que le premier résultat de la chute des Bourbons était de rendre au dehors l'humiliation réelle et la revanche impossible!

D'ailleurs le coup de théâtre de la révolution de 1830 avait réveillé en France ce besoin d'événements soudains, immenses, extraordinaires, sorte de maladie morale dont l'origine remontait à la république et à l'empire. Le sens exact des difficultés se perdait dans le trouble et l'ivresse de ces journées. Plus d'un « combattant de Juillet » se figurait volontiers que, sur les barricades, il avait vaincu l'Europe en même temps que les soldats de Charles X. Trois jours, disait-on, avaient suffi pour donner une secousse dont tout le vieux monde s'était ressenti : encore un effort et il s'écroulerait. On voyait déjà la nation sortant par toutes les frontières, envahissant les pays voisins, au chant de la *Marseillaise*, et aussitôt, comme par enchantement, « l'Europe-peuple » tendant les mains à son libérateur pour devenir son « camarade de combat [2] ». Ne se flattait-on pas que cette « Europe-peuple » pleurait le temps où elle avait été soumise à notre administration républicaine ou impériale? Des résistances possibles, nul souci. Il était de langage courant, chez tous les déclamateurs de presse et de tribune, qu'on pouvait mettre en ligne quinze cent mille gardes nationaux, que des armées improvisées de patriotes auraient facilement raison des « hordes prétoriennes », que « l'énergie » d'un gouvernement révolutionnaire était

[1] Lord Palmerston, de passage à Paris, écrivait de cette ville, le 9 décembre 1829 : « C'est étonnant de voir combien chaque Français déraisonne au sujet de ce qu'il appelle « nos frontières » ; chacun d'eux déclare qu'il couperait volontiers ses deux mains pour obtenir la frontière du Rhin. » (Bulwer, *Life of Palmerston*, t. Ier, p. 324.)

[2] M. Quinet écrivait à sa mère, en août 1830, au sujet des populations de la Prusse rhénane : « On est enivré de joie, et tout le peuple des bords du Rhin n'attend qu'un signal pour se réunir à la France. »

invincible, et que notre pays, à lui seul, était capable de tenir tête au monde, du moment où il ne serait plus « trahi », comme en 1814 et en 1815 ! Étrange état d'esprit, où se mêlaient la légende des volontaires de 92, les ressentiments du grognard de 1815 et la gloriole du garde national de 1830 [1].

La vérité était qu'alors, par l'effet même de la révolution, la France était moins que jamais en état de faire la guerre. Le trésor était vide, le crédit national gravement atteint ; les impôts, qui rentraient mal, ne suffisaient pas aux dépenses courantes [2]. De l'armée peu considérable entretenue par la Restauration, la meilleure part, en hommes et matériel, était absorbée par l'occupation de la Morée et surtout par l'expédition d'Alger : le reste était affaibli par le changement en masse de presque tous les généraux et même des colonels, diminué par les très nombreuses démissions d'officiers, par le licenciement de la garde royale et des régiments suisses [3]. D'après le général Bugeaud on n'aurait pas pu mettre en ligne quarante mille hommes [4]. « Savez-vous combien nous avions de troupes en 1830? disait, deux ans plus tard, Louis-Philippe, dans une conversation avec MM. Odilon Barrot, Arago et Laffitte. Nous avions alors soixante-dix-huit mille hommes, en comptant l'armée d'Alger; soixante-dix-huit mille hommes, pas davantage [5]. » Et la révolution avait porté à la consistance morale de cette armée si réduite, une atteinte bien plus grave encore, en sollicitant sa défection, en punissant sa fidélité, en l'humiliant devant les triomphateurs des barricades, en la traitant comme une vaincue et une suspecte, en encourageant les inférieurs à dénoncer leurs chefs, en fomentant dans les régiments l'esprit d'indiscipline et de révolte [6]. On avait vu les

[1] M. Quinet disait dans cet écrit de 1831, que nous avons déjà cité : « Il est visible que le bruit de guerre universelle qui éclate depuis un an, n'est que l'écho des marches de la Convention et de l'Empire dans le génie de notre époque. »

[2] Sur plusieurs points, les droits de douane et les contributions indirectes, notamment celles sur les boissons, cessaient d'être payées.

[3] La garde comptait vingt-cinq mille hommes; les régiments suisses, huit mille.

[4] Lettre du 23 mars 1831, publiée dans la *Revue de France* par M. d'Ideville.

[5] *Mémoires* d'Odilon Barrot, t. Ier, p. 606. — M. Casimir Périer, se reportant à l'époque de 1830, disait, le 7 mars 1832 : « Qu'aurait pu faire un parti de la guerre, dans la situation où la France se trouvait militairement, par suite de la dissolution de la garde royale, du renvoi des Suisses, des distractions de nos forces à Alger et en Grèce, enfin, de la désertion organisée par l'esprit de parti et de l'emploi extraordinaire des troupes dans l'Ouest et le Midi? »

[6] M. Dupin disait, quelques mois plus tard, à la tribune, en s'adressant

soldats élire eux-mêmes des officiers en remplacement des démissionnaires, et le ministre de la guerre avait été assez faible pour ratifier ces choix. En un mot, au lendemain des journées de Juillet, la France n'avait plus ni finances ni armée.

Quant à l'explosion révolutionnaire sur laquelle les patriotes paraissaient compter pour suppléer à tout, elle se fût certainement produite, mais notre pays en eût été la première, peut-être même la seule victime. Tout eût été de nouveau bouleversé, perverti, ensanglanté dans cette malheureuse France, sans même qu'elle y gagnât quelque chose de cette énergie sauvage qui animait contre l'étranger les hommes de 1792. En 1830, les cris de guerre, si bruyants qu'ils fussent, n'étaient qu'un tapage superficiel et restreint. On l'eût bien vu, s'il avait fallu passer des phrases aux actes. A mesure qu'elle s'enrichissait, la nation était plus pacifique, moins portée aux chimères généreuses. Ce paysan devenu propriétaire par le morcellement des héritages, cet artisan devenu capitaliste grâce au développement du commerce et de l'industrie, on n'aurait pas pu, suivant la fine observation du duc Albert de Broglie, les décider « à partir de nouveau, pieds nus et le sac au dos, pour faire le tour du monde ». C'était folie de jeunesse qui ne convenait plus à leur situation et à leur âge ! Vainement leur eût-on réédité toutes les déclamations du patriotisme révolutionnaire, ils se seraient « reculés d'un air froid, répondant, avec le bon sens et le langage un peu cru, ordinaires aux honnêtes gens qui ont fait fortune : Chacun pour soi, chacun chez soi ».

Est-il besoin de dire que les « patriotes » de gauche ne se faisaient pas moins illusion sur l'état des esprits hors de nos frontières ? Les peuples, plus sensibles à nos menaces de conquête qu'à nos promesses d'affranchissement, eussent secondé leurs gouvernements avec la même passion qu'autrefois ; surtout en Allemagne, où fermentaient encore, à l'insu de notre frivolité bienveillante, les vieilles haines de 1813. Il fallait cette ignorance présomptueuse habituelle au journaliste parisien dans les questions étrangères, pour compter, comme le *National*, « la sympathie secrète ou avouée de l'Allemagne » parmi les forces sur lesquelles pouvait s'appuyer la France

aux belliqueux de la gauche : « Certains régiments de ligne étaient en insurrection contre leurs officiers ; certes, ce n'est pas avec une armée sans discipline que l'on pouvait entrer en campagne. » — M. Thiers montrait « le trouble s'introduisant dans l'armée, grâce à plusieurs exemples fâcheux qui avaient averti les sous-officiers qu'ils pouvaient devenir officiers en dénonçant leurs chefs. » (*La Monarchie de* 1830, p. 126.) — Enfin, le 14 septembre 1830, Carrel, dans *le National*, indiquait comme une des principales causes d'inquiétude « les actes d'insubordination qui ont révélé dans l'armée un esprit et des prétentions jusqu'alors étouffés. »

révolutionnaire[1]. Tout belliqueux qu'il fût alors, M. Quinet était plus clairvoyant, quand il montrait, derrière les agitations populaires d'outre-Rhin, les rancunes et les appétits qui voulaient consommer « le meurtre du vieux royaume de France[2] ».

Il était donc bien vrai que, suivant la parole de M. Casimir Périer, nous aurions « retrouvé les peuples et les gouvernements d'accord pour repousser, en 1830, ainsi qu'en 1813, la propagande comme la conquête ». Dès lors n'était-ce pas sûrement pour la France, la défaite au dehors venant se joindre à la révolution du dedans? Nous savons aujourd'hui ce que coûtent de pareilles coïncidences : les désastres de 1870 et 1871 eussent été avancés de quarante ans. Quelques mois plus tard, le plus vigoureux de nos officiers généraux écrivait, en parlant des « impudents bavards » qui avaient tout fait pour nous brouiller avec les puissances : « Qu'ils rendent grâce au gouvernement de ne les avoir pas écoutés; à l'heure qu'il est, ils ne bavarderaient plus : les armées d'Allemagne seraient à Paris ; on n'arrête pas quatre ou cinq cent mille hommes de bonnes troupes avec des rassemblements tumultueux ; plus ceux-ci sont nombreux, et mieux ils sont battus[3]. »

Rarement la nation avait couru un si grand danger. Que dans le trouble et l'exaltation de ces premiers jours, le gouvernement se laissât aller un moment à l'éblouissement du drapeau tricolore, à l'étourdissement de la *Marseillaise*, et tout était perdu. La France éprouva alors de quel avantage il était pour elle de posséder une monarchie, même altérée et diminuée par l'effet d'une révolution encore toute récente. Le ministère, de lui-même, se fût sans doute montré, sur cette question, aussi faible et incohérent que nous le verrons dans la politique intérieure ; et toutes choses allant à la

[1] Le soir du 4 septembre 1870, un des personnages importants du parti républicain disait à un de ses amis : « Qui sait si, à cette heure, la république n'est pas proclamée à Berlin?

[2] « Sachons, ajoutait M. Quinet, que la plaie du traité de Westphalie et la cession des provinces d'Alsace et de Lorraine saignent encore au cœur de l'Allemagne, autant que les traités de 1815, au cœur de la France. Chez un peuple qui rumine si longtemps les souvenirs, on trouve cette blessure au fond de tous les projets et de toutes les rancunes. Longtemps un des griefs du parti populaire contre les gouvernements du Nord a été de n'avoir point arraché ce territoire à la France, en 1815, et, comme il le dit lui-même, de n'avoir point gardé le renard, quand on le tenait dans ses filets. Mais ce que l'on n'avait pas osé en 1815, est devenu plus tard le lieu commun de l'ambition nationale. » (*L'Allemagne et la Révolution*, 1831.)

[3] Lettre du 23 mars 1831. Un peu plus loin dans cette lettre, le général Bugeaud ajoutait : « Certes, je n'ai qu'à gagner à la guerre; ou je serai tué, ou j'avancerai. Et cependant je ne la désire pas, parce que je crains surtout la guerre civile et l'anarchie républicaine. »

dérive, la guerre n'eût pu être évitée. Mais le roi était là. Par bonheur on était tombé sur un prince qui, avec beaucoup des vertus de l'homme privé, possédait à un degré éminent plusieurs des qualités du politique : esprit abondant et fin; clairvoyance naturelle encore accrue par l'expérience d'une vie souvent difficile et par le maniement des hommes de toute classe; patiente souplesse; modération adroite; courage froid et réfléchi, et, par-dessus tout, cette connaissance de l'Europe, plus naturelle aux personnages de naissance et d'éducation royales qu'aux parvenus des couches démocratiques. Aussi Louis-Philippe avait-il tout de suite discerné l'effroyable péril de la coalition. Il jugea que c'était à lui d'intervenir pour épargner de tels désastres à son pays, et il le fit avec habileté et décision.

Il devait à son éducation un sentiment élevé et profond des maux de la guerre et du bienfait de la paix. Il y apportait même, comme en tout ce qui touchait au respect de la vie humaine, une sorte de « sensibilité », qui était la marque du dix-huitième siècle et rappelait parfois l'élève de Mme de Genlis[1]. Cette prédilection pour la paix, née dans les illusions philanthropiques de sa jeunesse, n'avait pu qu'être confirmée encore par la prudence un peu désabusée et sceptique de sa vieillesse. Froidement courageux en ce qui le touchait personnellement, ce prince était, comme chef d'État, moins sujet que personne à la tentation des aventures téméraires et des folies héroïques. Quelques-uns l'ont accusé, à ce propos, d'être trop timide et terre à terre. Par une contradiction étrange, les mêmes qui voulaient à l'intérieur un roi bourgeois, se plaignaient de n'avoir pas au dehors un roi chevalier. Quoi qu'il en fût, il était alors plus difficile de résister que de céder au mouvement belliqueux; il fallait plus de courage et de hardiesse à une monarchie encore mal assise, pour se mettre en travers des préjugés et des entraînements du patriotisme égaré, que pour jouer son va-tout sur les champs de bataille. Aussi ne peut-on trop louer Louis-Philippe de sa décision pacifique, au milieu de la France agitée et en face de l'Europe inquiète. Il n'était encore que lieutenant général, qu'ouvrant, le 3 août, la session des Chambres, il formulait ainsi le programme extérieur du nouveau gouvernement : « La France montrera à l'Europe qu'uniquement occupée de sa prospérité intérieure, elle chérit la paix aussi bien que les libertés, et ne veut que le bonheur et le repos de ses voisins. »

[1] Quand il fallut, pour la première fois, signer l'ordre d'exécution d'un condamné à mort, le roi passa par des angoisses qui durèrent plusieurs jours et plusieurs nuits.

VII

Une première tâche s'imposait tout d'abord à la diplomatie du gouvernement de 1830 : celui-ci, suivant l'expression d'un de ses amis, ne pouvait pas « rester au cœur de l'Europe comme une aventure à la Mazaniello » ; il devait se faire agréer et « reconnaître » par les autres puissances. Aussi, dès le début, s'efforça-t-il de les y disposer par les assurances les plus pacifiques. Avec quel soin, répudiant les préjugés qui régnaient autour de lui, il tâchait de dissimuler au dehors cette face populaire qu'il se croyait obligé de montrer au dedans! Ce qui s'appelait une « heureuse et glorieuse révolution » dans les proclamations destinées aux Français, devenait, dans les lettres aux souverains étrangers, une « catastrophe qu'on aurait voulu prévenir[1] ». La nouvelle monarchie se présentait à l'Europe, moins comme le produit et le complément que comme le frein et le correctif de cette révolution, comme une garantie contre les périls qui pouvaient en résulter ; ce qui faisait dire au *National*, fort irrité : « On ne notifie pas aux cabinets étrangers l'avènement de Louis-Philippe », mais « on se met à genoux » devant eux, et « on leur demande grâce pour la liberté grande que la France a prise de renvoyer ses princes légitimes ». A l'heure où il était réduit à subir dans son palais une garde composée d'ouvriers en carmagnole, à chanter la *Marseillaise* sur son balcon, à embrasser La Fayette et à prendre M. Dupont de l'Eure pour garde des sceaux, le roi se préoccupait, à l'extérieur, de donner des gages de bonne tenue, de faire figure de gouvernement bien né ; il confiait la direction des affaires étrangères à un homme de grand nom, ancien ministre de la Restauration, nullement engagé dans le mouvement démocratique, au comte Molé [2] ; par une initiative toute personnelle [3] et plus significative encore, il envoyait comme ambassadeur, à Londres, le prince de Talleyrand, ce personnage étrange, ce grand seigneur et cet évêque d'ancien régime qui, après avoir successivement joué les premiers rôles de la révolution, de l'empire et de la Restauration, venait, à soixante-seize ans, présenter à l'Europe la monarchie qu'il avait contribué à faire sortir d'une insurrection victorieuse. Charger ainsi

[1] Telle est la lettre de Louis-Philippe au czar Nicolas, lettre dont la publication indiscrète souleva de vives colères dans les journaux de gauche.

[2] M. Bignon avait eu des prétentions sur ce ministère, et se l'était même un moment adjugé, mais Louis-Philippe l'en écarta par crainte que ses attaches bonapartistes et démocratiques n'effrayassent les cabinets.

[3] Le roi dressa lui-même de sa main la liste de ses ambassadeurs.

l'ancien plénipotentiaire de Louis XVIII au congrès de Vienne, de personnifier en quelque sorte le gouvernement de 1830 auprès des chancelleries d'Europe, n'était pas sans quelque hardiesse, au moment où les esprits étaient si montés contre les traités de 1815. Certains ministres n'acceptaient ce choix qu'avec peine : « C'était beaucoup, dit le duc de Broglie, pour la fatuité populaire de M. Laffitte, pour la rusticité gourmée de M. Dupont de l'Eure, pour les souliers ferrés de M. Dupin, beaucoup pour la plèbe arrogante et vulgaire qui croyait disposer de nous et n'avait pas tout à fait tort[1]. » Ces mécontents pouvaient d'ailleurs facilement s'apercevoir que l'autorité de l'ambassadeur était bien supérieure à son titre ; que, depuis le premier jour, il dirigeait en réalité toute la diplomatie du nouveau règne, et que si on l'avait envoyé à Londres au lieu de le mettre au ministère des affaires étrangères, c'était seulement pour qu'il ne fût pas à portée de certaines attaques. M. Molé lui-même ne se voyait pas, sans quelque ombrage, un collaborateur si considérable et si indépendant. Mais le roi, par sa fermeté adroite, triompha de toutes les préventions, et le bon effet produit en Europe par ce choix, notamment la satisfaction des « papiers anglais » qu'il lisait plus attentivement que les journaux de Paris, lui prouvèrent qu'il ne s'était pas trompé.

Il importait d'autant plus de contenter l'Angleterre, qu'alors son attitude était de nature à diminuer les difficultés que rencontrait la reconnaissance du gouvernement français en Europe. Sans doute, le ministère tory avait été, au premier moment, quelque peu offusqué des événements de Paris : le duc de Wellington, interrogé sur le parti qu'il prendrait : « D'abord un long silence, avait-il répondu ; puis nous nous concerterons avec nos alliés pour parler. » Mais la révolution était applaudie par l'opinion populaire de Londres et des grandes villes : l'éloge des vainqueurs de Juillet était à l'ordre du jour dans les meetings ; la *Revue d'Edimbourg*, organe des whigs, publiait un article enthousiaste où elle proclamait que « la liberté anglaise avait triomphé sur le champ de bataille de Paris ». Le cabinet, ébranlé par le mouvement de la réforme parlementaire, ne pouvait pas ne pas tenir compte de ces dispositions de l'esprit public. De plus, si le renversement de Charles X blessait les tories dans leurs principes, il flattait les ressentiments qu'avait éveillés chez eux la politique extérieure de la Restauration. L'Angleterre ne s'était-elle pas sentie naguère menacée d'isolement, par le rapprochement de la France avec les puissances continentales? N'avait-elle pas été surtout indisposée et effrayée par les projets

[1] *Notes biographiques* inédites du duc de Broglie.

d'alliance franco-russe? Tout récemment, l'expédition d'Alger ne venait-elle pas de raviver ces vieilles jalousies britanniques que déjà, plusieurs années auparavant, la guerre d'Espagne avait irritées? Les hommes d'État d'outre-Manche en voulaient même particulièrement à M. de Polignac sur lequel, pendant son ambassade à Londres, ils s'étaient imaginé avoir mis la main. La révolution, si déplaisante qu'elle leur parût à d'autres égards, leur offrait donc cette compensation qu'elle frappait un gouvernement dont ils croyaient avoir à se plaindre et qu'elle empêchait la France de reprendre, au moins avant longtemps, la politique qui les avait inquiétés. Par ces raisons, le cabinet anglais, sans se séparer de la Sainte-Alliance, tacitement et spontanément reformée [1], se trouvait préparé à accueillir les ouvertures qui lui étaient faites de Paris, et à donner aux autres puissances le signal de reconnaître Louis-Philippe. Le duc de Wellington constatait sans doute que la révolution de Juillet était une violation des traités de Vienne et « ouvrait un *casus fœderis*, » mais il ajoutait que Charles X « s'était exposé à son malheur, et que ce serait une folie de prendre les armes pour le remettre sur le trône [2] ». Dès le 20 août, lord Aberdeen avertissait M. de Metternich qu'il garderait la neutralité aussi longtemps que le nouveau gouvernement serait sage [3]. Le langage tenu alors à la France par le ministère anglais pouvait se résumer ainsi : « Nous ne vous aimons pas, cependant nous ne vous ferons pas la guerre; nous vous reconnaîtrons, mais nous vous observerons [4]. » Le 31 août, l'ambassadeur britannique, lord Stuart de Rothsau, remettait ses lettres de créance, et le 20 septembre, M. de Talleyrand pouvait s'embarquer pour Londres.

[1] Dans la dépêche confidentielle que nous avons déjà citée et que le duc de Broglie adressait à M. Bresson, le 12 octobre 1835, nous lisons ce qui suit sur l'attitude de l'Angleterre lors de la révolution de 1830. « L'effroi a coalisé tous les cabinets. Je n'en excepte point le cabinet de Londres. La ligue s'est formée, ce cabinet y compris. Si le ministère de lord Wellington se fût maintenu au pouvoir, l'Angleterre aurait fait partie de l'alliance défensive contre la France; elle en a fait partie pendant quelques mois. La France serait demeurée entièrement isolée. L'Angleterre aurait contribué sans doute à modérer, à contenir les confédérés, mais elle se serait bornée à prendre vis-à-vis d'eux le rôle que la Prusse et l'Autriche exercent en ce moment vis-à-vis de la Russie. » (*Documents inédits.*)

[2] *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, par K. Hillebrand, t. Ier, p. 20.

[3] *Eod. loco.*

[4] *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français* (1830-1848), par le comte d'Haussonville. Publié en 1850, dans la *Revue des Deux-Mondes*, pour défendre la monarchie qui venait d'être renversée, cet écrit de circonstance s'est trouvé être une histoire définitive qui depuis lors n'a pas été dépassée.

Les dispositions étaient moins favorables chez les trois grandes puissances continentales. Aucune d'elles ne voulut répondre à la demande de reconnaissance sans s'être concertée avec les deux autres, marquant ainsi que la Sainte-Alliance s'était reconstituée en face de la France, redevenue suspecte. Le czar Nicolas tenait alors une place considérable en Europe. Offensé dans le rôle qu'il s'était attribué de protecteur suprême des principes d'autorité et de légitimité, blessé dans son attachement personnel à la branche aînée des Bourbons, troublé dans les calculs d'une politique qui avait cru pouvoir compter sur l'alliance française, tout était de nature à lui faire considérer, avec un ressentiment indigné, la révolution de Juillet; avec une dédaigneuse animosité, la royauté bourgeoise et parlementaire qui en était issue. A entendre les premières paroles qu'il avait prononcées non sans un fracas voulu, on avait pu le croire résolu à ne jamais reconnaître Louis-Philippe et à peser sur ses alliés de Vienne et de Berlin pour qu'ils imitassent son refus. Un moment même, il parut sur le point de donner le signal d'une sorte de croisade contre la France. Mais, dans les cours d'Autriche et de Prusse, avec les mêmes principes et les mêmes répugnances, il y avait plus de prudence et moins de passion.

M. de Metternich était aussi dévoué que Nicolas aux principes de la Sainte-Alliance, dont il s'était fait le plus fervent apôtre ; sa répulsion pour l'esprit de propagande et de conquête auquel la coalition avait voulu faire obstacle, était celle d'un témoin épouvanté de la révolution française et d'un vaincu de Napoléon ; de cette répulsion il s'était fait un dogme absolu : c'était sa raison d'être. Il avait trouvé la Restauration trop libérale, à plus forte raison la monarchie de Juillet ; il ressentait d'ailleurs pour nos gouvernements improvisés et précaires, pour leurs agents, parvenus éphémères d'une politique si mobile, la méfiance et le dédain d'un ministre qui comptait déjà plus de vingt années de pouvoir continu [1]. Mettant son amour-propre à ne pas être dupe de ce qu'il appelait les sophismes démocratiques et les chimères libérales, d'une confiance en lui-même qui allait jusqu'à la naïveté [2], se plaisant à afficher, avec une sorte

[1] Quelques années plus tard, causant avec un Américain, il lui faisait remarquer que, ministre d'Autriche depuis vingt-sept ans, il avait eu à traiter avec vingt-huit ministres des affaires étrangères en France. Dans la même conversation, il se plaisait à répéter : « Je travaille pour demain, c'est avec le lendemain que mon esprit lutte. » (*Life, letters and journals*, of G. Ticknor. Boston, 1876, p. 15.) M. Anatole Langlois a donné ici même, une analyse fort intéressante du journal de M. Ticknor.

[2] Dans ses *Mémoires*, récemment publiés, M. de Metternich se proclame « étranger aux aberrations de son temps ». Plus tard, en 1848, rencontrant

de sérénité supérieure aux entraînements du jour, le goût de l'immobilité, il prenait volontiers le rôle d'une sorte de Cassandre, chargée de dénoncer aux gouvernements les progrès de la révolution. C'est le sentiment du péril que ces progrès faisaient courir à l'Europe et en particulier à l'édifice, par certains côtés fragile et mal lié, de la monarchie autrichienne, qui lui avait fait entretenir, malgré des divergences politiques, une union étroite avec la Russie. Toutefois, s'il avait une haute idée des forces du czar, il se méfiait de ses incartades; et s'il était décidé à ne jamais se séparer de lui, il ne renonçait pas à le contenir. Esprit sagace bien que souvent un peu fermé, devenu supérieur par la longue pratique des grandes affaires de l'Europe; beaucoup moins absolu dans sa conduite que dans ses programmes; ne se refusant pas, en dépit de ses thèses orgueilleuses, à démêler ce qui était possible; ayant vu passer trop d'hommes et trop d'événements pour être facilement effaré, se piquant d'assister à tout avec un sang-froid et même une impassibilité qui en imposaient et n'étaient pas la moindre raison de son prestige; mettant parfois une sorte de coquetterie à démentir la réputation qu'on lui faisait, à faire montre d'un esprit calme, impartial et libre, plein de bonne grâce, et à paraître capable de comprendre, d'admettre s'il était nécessaire, les changements qu'il regrettait [1]; par-dessus tout prudent, timide même, volontiers temporisateur quand il fallait agir, M. de Metternich n'était pas disposé à se jeter tête baissée et les yeux fermés dans l'aventure où voulait l'entraîner la colère du czar. D'ailleurs cette révolution de 1830, qui répugnait à ses principes, aidait du moins par un côté sa politique. Plus peut-être encore que le gouvernement anglais, il avait redouté, sous la Restauration, l'alliance franco-russe. Les journées de Juillet l'avaient sur ce point pleinement rassuré. De là, avec beaucoup de méfiance et quelque dédain, une sorte de complaisance pour cette monarchie nouvelle qu'un abîme séparait de la Russie, qui était contrainte à ménager l'Autriche, et dont la seule apparition avait raffermi entre Saint-Pétersbourg et Vienne, l'alliance de 1813, naguère en péril.

Le vieux roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, était, lui aussi,

M. Guizot à Londres, il lui dira : « L'erreur n'a jamais approché de mon esprit. — J'ai été plus heureux, lui répondra finement M. Guizot; je me suis plus d'une fois aperçu que je m'étais trompé. »

[1] Dans cette même conversation avec M. Ticknor, dont nous parlions tout à l'heure, M. de Metternich disait : « Je suis modéré en toutes choses et je m'efforce de devenir encore plus modéré; j'ai l'esprit calme, très calme; je ne suis passionné pour rien, aussi je n'ai pas de sottise à me reprocher; mais je suis souvent mal compris. On me croit absolu en politique : je ne le suis pas. »

attaché aux principes de la monarchie absolue et aux traditions de la Sainte-Alliance ; il ne refusait jamais son concours à M. de Metternich, quand il s'agissait de conjurer, en Allemagne et au dehors, « l'esprit subversif de nouveautés ». N'est-ce pas lui qui devait par son testament recommander à son successeur de ne jamais rompre avec le czar ou avec l'empereur d'Autriche? Mais sensé, honnête, répugnant aux violences, las des longues et rudes épreuves de sa vie, après avoir connu Iéna et Waterloo, après avoir vu Napoléon à Berlin et s'être vu lui-même à Paris, il désirait surtout le repos. Il n'écoutait pas les hobereaux ou les officiers qui brûlaient de reprendre la croisade de 1813, et il se sentait plus porté à suivre les conseils de modération que lui donnaient les hommes éminents de la Prusse, Niebuhr, Stein et Humboldt. Aussi est-ce peut-être sur ce point du continent que la monarchie de Juillet rencontra alors les dispositions les moins hostiles.

Les gouvernements d'Autriche et de Prusse empêchèrent tout d'abord que rien ne fût brusqué. C'était beaucoup pour le maintien de la paix. Ce répit permit à Louis-Philippe d'atténuer les préventions dont il était l'objet. Ses protestations si nettement pacifiques ne pouvaient pas ne pas produire quelque impression sur les cours de Vienne et de Berlin. L'inquiétude n'y disparaissait pas complètement : M. de Metternich et Frédéric-Guillaume III doutaient, sinon de la sincérité du roi, du moins de sa force; mais, pour le moment, ils ne refusaient pas de lui tenir compte de ses bonnes intentions; et tout en déclarant bien haut que la moindre prétention de toucher aux traités de 1815, que la moindre tentative de propagande révolutionnaire amèneraient aussitôt la guerre, ils désiraient suivre l'exemple de l'Angleterre et reconnaître la monarchie nouvelle [1]. Force fut alors au czar, plus superbe du reste dans l'attitude que hardi dans l'action, de renoncer à précipiter les événements. Il se résigna, lui aussi, à reconnaître le gouvernement français [2] : sa seule consolation fut de mettre dans la forme beaucoup de mauvaise grâce, de bouderie et même de procédés personnellement blessants pour Louis-Philippe. Mais, à Paris, on n'était ni en goût ni en mesure de se montrer trop susceptible; on avait l'essentiel : il fallait s'en contenter, sans paraître voir le reste. L'exemple que donnaient les grandes puissances fut suivi par les autres; à la fin d'octobre, le gouvernement de 1830 était reconnu par tous les États [3]. Seul, le duc de Modène se tenait à l'écart; on pouvait s'en passer.

[1] Ces sentiments se manifestaient dès le milieu d'août. (*Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, par K. Hillebrand, t. Ier, p. 22-23.)

[2] Il y avait été poussé dès le début par M. de Nesselrode.

[3] Le roi d'Espagne, Ferdinand VII, ayant paru un moment montrer

VIII

Un premier pas était heureusement franchi : mais la monarchie de Juillet n'était pas pour cela délivrée des difficultés et des périls extérieurs. Avant même que la question de la reconnaissance fût vidée, éclatait la révolution belge. Réunie à la Hollande, par les traités de Vienne, pour former le royaume des Pays-Bas, la Belgique supportait impatiemment le gouvernement maladroit et vexatoire de la maison de Nassau. Elle se sentait blessée dans sa liberté religieuse et dans les droits de sa nationalité. Depuis 1828 surtout, l'opposition était devenue plus vive, l'agitation plus menaçante. Les événements de Juillet précipitèrent l'explosion [1]. Le 25 août 1830, Bruxelles donnait le premier signal de l'insurrection, au cri de : « Imitons les Parisiens ! » La lutte s'étendit dans les provinces. Après quelques semaines, la Belgique proclamait son indépendance, et le roi des Pays-Bas, Guillaume Ier, en vertu de la garantie réciproque stipulée par les traités de Vienne, demandait le secours armé des puissances signataires.

Impossible au gouvernement du roi Louis-Philippe de se désintéresser de ces événements. Ils produisaient une trop vive émotion en France, surtout chez les Parisiens, qui saluaient avec vanité, dans l'insurrection de Bruxelles, l'enfant premier-né de leur propre révolution. D'ailleurs, le royaume des Pays-Bas avait été constitué contre nous en 1815, « vaste tête de pont qui tenait libre, pour la coalition, la route de Paris [2] » ; du moment où il était à demi détruit, nous étions intéressés à ne pas le laisser reformer par une exécution militaire qui amènerait les armées de la Sainte-Alliance sur nos frontières, à quelques journées de marche de notre capitale. Sous le ministère de M. de Polignac, il avait été déjà question, en prévision d'une insurrection belge, de l'intervention d'une armée prussienne, sollicitée par le gouvernement de la Haye : notre envoyé avait reçu ordre d'annoncer notre veto, et résolution avait été prise de faire entrer des troupes françaises en Belgique, le jour même où un soldat prussien y mettrait les pieds [3].

quelque mauvaise volonté, le gouvernement français fit mine de laisser le champ libre aux nombreux réfugiés espagnols alors en France : Ferdinand VII prit peur et envoya aussitôt sa reconnaissance.

[1] Des émissaires avaient été envoyés dans les villes flamandes par les sociétés révolutionnaires de Paris. Plus tard, des bureaux d'enrôlement s'ouvrirent publiquement en France, pour recruter des volontaires au service de l'insurrection belge.

[2] Expression du général Lamarque.

[3] Ces faits sont rapportés par M. de Viel-Castel, dans le tome XX de son

De leur côté, les autres puissances pouvaient-elles, sans inconséquence, sans désaveu de leurs traditions, refuser à Guillaume Ier ce secours qui avait été accordé, quelques années auparavant, dans des circonstances analogues, au roi d'Espagne ou aux petits souverains de la péninsule italienne? Le congrès de Vienne avait attribué et garanti à la maison de Nassau la possession de la Belgique, comme une compensation de l'abandon fait à l'Angleterre des colonies hollandaises du Cap et de Ceylan. Des liens de famille unissaient le roi des Pays-Bas aux cours de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Londres. Ce n'était pas d'ailleurs au lendemain de la révolution de Juillet, que les gouvernements devaient juger moins important et moins urgent de réprimer une insurrection qui était à la fois une brèche considérable aux traités de Vienne, et l'exemple, alors particulièrement dangereux, d'un souverain tenu en échec par un soulèvement populaire. Ne fallait-il pas surtout empêcher que la France, en se déclarant protectrice de cette insurrection, n'en encourageât et n'en propageât de semblables ailleurs? A peine informé des événements de Bruxelles, le czar Nicolas déclarait qu'il y avait lieu d'intervenir par les armes, et offrait soixante mille hommes [1]. Le roi de Prusse, plus calme, n'en paraissait pas moins promettre son concours, si le gouvernement de la Haye ne parvenait pas à réprimer l'insurrection par ses seules forces, et il massait un corps d'armée dans les provinces du Rhin [2]. Quant à l'Autriche, elle était d'autant plus désireuse d'arrêter ce soulèvement, qu'elle craignait davantage pour ses possessions italiennes.

Les vues étaient si contraires entre la France et les puissances, le conflit éclatait à un moment si critique et si troublé, les passions étaient si excitées d'une part et les méfiances si éveillées de l'autre, que les observateurs les mieux placés ont dû croire alors la guerre imminente. Rien ne semblait pouvoir empêcher le choc violent et sanglant de la vieille politique et de la nouvelle, de la Sainte-Alliance et de la révolution, sur cette terre de Belgique, habituée depuis longtemps à être le champ de bataille de l'Europe. Cette appréhension apparaît dans tous les documents de cette époque, notamment dans les correspondances où l'on s'exprimait à cœur ouvert : « Sans voir trop noir dans l'avenir, écrivait de Londres la princesse de Lieven, à la date du 1er octobre, on peut se dire qu'une guerre générale sera

Histoire de la Restauration. On sait quelle est l'autorité de cette histoire, notamment pour tout ce qui regarde les affaires étrangères.

[1] Ce fait est rapporté par le baron de Stockmar, le médecin et l'ami du roi Léopold et du prince Albert.

[2] *Geschichte Frankreichs,* par K. Hillebrand, 1830-1870, t. Ier, p. 143.

la conséquence inévitable de cet état de choses; et par qui et comment finira-t-elle ? »

Éviter cette guerre qui nous eût mis en face de la coalition, sans cependant sacrifier l'intérêt français si gravement engagé, c'était un problème singulièrement ardu. Le gouvernement français, affaibli par le désordre intérieur et par la suspicion extérieure, eût bien voulu n'avoir pas à le résoudre en un pareil moment. Cette affaire lui fit, selon le mot du duc de Broglie, l'effet d'une « tuile » qui lui tombait sur la tête [1]. Néanmoins il aborda la difficulté avec un sang-froid et une justesse de vues, qu'après bien des péripéties, le succès devait couronner. Tout d'abord, pour empêcher que les puissances ne vinssent aider le roi des Pays-Bas à écraser la Belgique, il proclama le principe de « non-intervention », et il en réclama l'application non sans vigueur. Vers la fin de septembre, ayant appris qu'un corps prussien s'apprêtait à franchir la frontière belge pour seconder les Hollandais, M. Molé signifia à l'ambassadeur de Prusse que l'intervention serait la guerre avec la France : à Berlin, on fut étonné, irrité, mais intimidé, et l'on recula. Le gouvernement français n'avait probablement pas beaucoup médité sur le fondement et la portée de ce « principe de non-intervention » qui, de l'aveu du duc de Broglie, avait été proclamé « un peu au hasard ». Mais, obligé à l'improviste de faire obstacle à l'action des puissances, il avait cherché une formule qui eût une tournure de droit des gens, une sorte de décence diplomatique, et qui effarouchât moins l'Europe que toute évocation, même voilée, de la solidarité révolutionnaire.

Ce n'en était pas moins contredire le principe même et la pratique constante de la Sainte-Alliance. Dès lors ne risquions-nous pas de mettre celle-ci en mouvement contre la France isolée ? Comment éloigner cet autre péril et résoudre ainsi la seconde partie du problème? M. de Talleyrand eut, en cette circonstance, un rôle décisif : avec un rare et prompt coup d'œil, il comprit aussitôt qu'il fallait, à tout prix, se rapprocher de l'Angleterre et marcher d'accord avec elle dans l'affaire belge. En effet, ce résultat obtenu, toute coalition deviendrait impossible. Seulement le cabinet tory était-il disposé à un tel accord? Il avait été désagréablement surpris par les événements de Bruxelles. « Diablement mauvaise affaire », s'était alors écrié lord Wellington. Le gouvernement britannique ne devait pas voir avec grande sympathie l'insurrection d'une nation catholique contre une dynastie protestante dont il était le protecteur séculaire. Il sentait d'ailleurs se réveiller cette méfiance

[1] *Notes biographiques* inédites du duc de Broglie. — Le 7 mars 1832, M. Casimir Périer avouait, à la tribune, que le gouvernement français avait vu d'abord, dans la révolution de Belgique, « un embarras ».

jalouse qui est son premier sentiment, aussitôt qu'une chance nous est offerte de recueillir un avantage particulier. Aussi put-on le croire, au premier abord, plus tenté d'écouter l'appel du roi des Pays-Bas, que de se joindre à nous pour proclamer le principe de non-intervention. En tous cas, il fut évident que son concours ne serait accordé ni aisément ni gratuitement, et que nous aurions de ce côté bien des susceptibilités à désarmer, bien des exigences à satisfaire. Mais puisque ce concours était indispensable, puisque seul il permettait d'agir sans se heurter à une coalition, force était de le payer du prix qu'il fallait. D'ailleurs, pas une minute à perdre; l'entente devait être conclue avant que les puissances ne se fussent engagées par une réponse solennelle et concertée à la demande du gouvernement de la Haye. M. de Talleyrand, approuvé et soutenu par le roi, n'hésita pas : sans s'inquiéter des passions qui grondaient en France, des incertitudes ou des répugnances qui se manifestaient jusque dans le ministère, se portant fort au besoin pour son pays, il prit son parti des sacrifices à consentir afin de satisfaire l'Angleterre. La France, bornant son ambition à créer un État neutre et indépendant, répudiait toute pensée de s'incorporer la Belgique, renonçait même à toute rectification de frontière, à tout établissement d'un prince français à Bruxelles. Elle déclarait, en outre, qu'elle n'entendait pas prononcer seule sur le mode de reconstitution de la Belgique, et que cette question serait réglée diplomatiquement par les ambassadeurs réunis alors, à Londres, en conférence pour les affaires de Grèce. A ce prix, l'Angleterre fut détachée des autres puissances et consentit à marcher avec nous. L'entente cordiale des deux nations occidentales faisait échec à la Sainte-Alliance des gouvernements du continent. Le succès fut si rapide et si complet, que, le 6 octobre, avant que le roi des Pays-Bas eût pu encore obtenir réponse à sa demande de secours, fondée sur les traités de Vienne, M. de Talleyrand, présentant ses lettres de créance au roi Guillaume IV, pouvait parler du principe nouveau de la non-intervention, comme d'un principe qui allait de soi et qui était commun à la France et à l'Angleterre : dans ce dernier pays, aucune voix ne s'élevait pour réclamer. On sentit dans les autres cours, notamment à Vienne, le coup qui venait d'être porté à la vieille politique, et, autour de M. de Metternich, on dénonça, non sans colère ni sans tristesse, « la trahison » du duc de Wellington. Mais, dès lors, personne ne songea plus à prêter un secours armé au roi des Pays-Bas : toutes les puissances durent accepter de soumettre la question belge à la conférence; et celle-ci, du premier jour, prit, notamment pour l'armistice, des décisions préliminaires qui semblaient impliquer l'indépendance des provinces soulevées.

Assurément, à ne voir que la Belgique, sans regarder le reste de l'Europe, il semblait que la France eût pu obtenir des avantages, sinon plus considérables, du moins plus directs et plus apparents. Assurément, les négociations où l'on s'engageait, devaient entraîner des complications et des lenteurs auxquelles les impatients et les violents avaient beau jeu d'opposer la simplicité tranchante des moyens révolutionnaires. On ne laissa pas échapper cette occasion d'attaque. Dans la presse et à la tribune, que d'éclats d'indignation contre ce gouvernement qui reconnaissait les traités de 1815, en faisant décider par les puissances signataires quels changements pouvaient être apportés à l'état territorial fixé par ces traités; qui livrait la Belgique, en la mettant sous le joug de la diplomatie, et qui trahissait la France, en refusant les annexions qui s'offraient à elle, par ménagement pour l'Angleterre ou par crainte des autres États! Mais ces déclamations ne pèsent guère quand on les met en balance avec l'effroyable et trop réel péril d'une coalition. Comment ne pas louer au contraire le gouvernement, particulièrement le roi et M. de Talleyrand, d'avoir trouvé moyen de sauver l'intérêt français, en évitant une guerre qui eût été un désastre? Dès le premier jour, au milieu même du trouble et des embarras de la révolution, ils ont discerné, avec prudence et résolution, avec précision et clairvoyance, l'étendue des avantages qu'il y avait chance d'arracher à l'Europe. On verra par quelles vicissitudes passera cette entreprise diplomatique avant d'arriver au but, mais à l'origine, ce but avait été bien fixé et la direction heureusement donnée. S'il y a eu des timidités et des sacrifices, il fallait les attribuer non au défaut de courage ou de patriotisme du gouvernement, mais au malheur de la révolution. Celle-ci a pu précipiter entre la Belgique et la Hollande une rupture qui était dans nos intérêts, mais elle nous a rendu plus difficile de profiter de cette rupture. Avant 1830, il eût été facile d'annexer la Belgique à la France avec l'accord de la Russie et de la Prusse. Après, il fallait beaucoup d'habileté et de bonheur pour arriver, avec le concours de l'Angleterre, à constituer seulement un État indépendant et neutre.

Contrastes singuliers et non moins singulières analogies! La Restauration et la monarchie de Juillet ont eu toutes deux comme une fatalité qui, venant de leur origine, a pesé lourdement et longtemps sur elles. Pour la Restauration, c'était la coïncidence, fort injustement exploitée, qui avait paru l'associer à l'invasion étrangère et à l'humiliation nationale. Le malheur de la monarchie de Juillet était d'apparaître comme une revanche de 1815, revanche dont elle éveillait le désir en France, la crainte au dehors, sans être d'ailleurs en situation et en volonté de l'accomplir, s'exposant à un désastre si

elle avait la folie de la tenter, accusée de trahir sa mission si elle avait la sagesse de s'abstenir. L'une paraissait trop liée, l'autre trop suspecte à la vieille Europe; l'une trop la conséquence, l'autre trop la représaille de Waterloo. On sait que la Restauration, après avoir beaucoup souffert de ce mal, avait peu à peu réagi par la force de son principe et la valeur de ses hommes d'État; on sait quelle belle place elle avait fait reprendre à la France en Europe, et comment, à la veille de sa chute, elle eût été en mesure avec un ministre habile d'accomplir de grandes choses et de réparer ces malheurs de 1814 et 1815, dont on lui imputait, avec si peu de raison, la responsabilité. Quant à la monarchie de Juillet, ce qui était le mal aigu, le péril imminent de ses débuts, deviendra pour elle la cause d'une faiblesse chronique, cruellement exploitée par une opposition qui lui imputera à lâcheté la réserve et la modestie nécessaires de sa politique extérieure. A la fin, cependant, après dix-huit années de sagesse, cette monarchie parviendra, elle aussi, comme la Restauration, à réagir contre le malheur de son origine; à la veille de 1848, elle aura replacé la France dans une situation presque analogue à celle d'avant 1830; libre enfin de choisir ses alliances et par suite de se les faire payer, au lieu de les payer elle-même, elle sera, à son tour, capable de jouer un grand rôle en Europe, sans crainte de provoquer une révolution au dedans et une coalition au dehors. C'est alors que, par une chute nouvelle, dont la répétition fatale rappelle la fable de Sisyphe, tout s'écroulera encore une fois dans une révolution. Ainsi depuis quatre-vingts ans, nos crises intestines entravent toujours, parfois ruinent notre action nationale à l'extérieur. Si l'on se plaçait à ce point de vue, qui est, après tout, le plus patriotique, comme on apprendrait à détester, à maudire ces révolutions, dont il n'est pas une, parût-elle même excusable à la regarder de l'intérieur, qui n'ait été une diminution et un recul de la France en Europe!

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

SOUVENIRS

D'ENFANCE, DE JEUNESSE ET D'AGE MUR

A Edmond Biré.

Mon cher ami,

Bien des fois, dans ces derniers temps, vous m'avez engagé à écrire mes *Mémoires*. Le mot m'effrayait. Il est si grand, et je suis si petit! J'avais toujours présente à l'esprit cette demi-page de l'abbé de Féletz, oublié aujourd'hui, comme nous le serons demain : « Parmi les petites manies qui distinguèrent les écrivains du dix-huitième siècle, il en est une bien digne de remarque : c'est cette puérile et ridicule prétention de parler continuellement d'eux-mêmes. Dans les âges précédents, c'étaient les hommes d'État, les généraux, les négociateurs, qui publiaient des *Mémoires;* et leur histoire, liée à l'histoire publique, leur en donnait le droit, et promettait un véritable intérêt aux lecteurs. Mais, lorsque les gens de lettres se furent persuadé et, qui plus est, eurent persuadé aux autres que ce qu'il y avait de plus important dans la société, c'était un philosophe et un académicien, ils durent croire que c'était à eux à entretenir le public de tout ce qu'ils avaient fait depuis le berceau, de leurs enfantillages, de leurs espiègleries, de leurs bonnes fortunes, de leur mérite, de leur vertu, de leurs succès, de leurs talents. »

Rien de plus juste; pourtant ces philosophes, ces académiciens, auraient pu répondre au spirituel abbé, que, au milieu du désarroi des pouvoirs publics, des institutions séculaires, des lois, des mœurs, de la diplomatie, de l'armée, ils représentaient, eux aussi, à leur façon et à leur date, une puissance d'autant plus redoutable qu'elle était plus invisible; qu'ils suppléaient, par *interim*, les hommes d'État, les négociateurs, les ministres, les généraux, les ambassadeurs, et que, par conséquent, leur histoire personnelle se liait à l'histoire générale. Que dirai-je, moi qui ne suis ni philosophe

ni académicien ; moi qui, plaidant presque toujours des causes vaincues, voyant sans cesse échouer ce que j'aime et réussir ce que je hais, ne puis me rattacher que par le contraste, et pour ainsi dire par le *rebours*, à l'ensemble de notre histoire politique et littéraire? Singulière condition, pour se raconter, que d'avoir à répéter, de page en page : « J'avais risqué tel pronostic : c'est le contraire qui est arrivé. Je désirais ceci : mon désir n'est plus qu'un regret. Mes malédictions ont porté bonheur à ce que j'ai maudit. Je me suis attaqué à telle célébrité : j'en ai fait une gloire ; j'ai protesté contre ce succès : j'en ai fait une vogue ; j'ai discuté ce grand homme : j'en ai fait un dieu. J'ai vitupéré ce livre : il n'aurait eu peut-être que vingt éditions ; il en a eu cent. » — Condition d'isolement et d'abandon, bien peu favorable à ces complaisances du MOI, qui dictent généralement les *Mémoires!*

Eh bien, c'est justement là ce qui me rassure et me décide. Le MOI cesse d'être haïssable quand il devient impossible. Il y a deux manières d'écrire ses *Mémoires;* la première, la grande, à titre d'acteur des événements que l'on retrace et d'égal ou de supérieur des personnages que l'on peint. Nos *illustres* nous en ont donné des modèles... à ne pas suivre ; car, malgré bien des pages éloquentes, curieuses, émues, séduisantes, touchantes ou amusantes, il est impossible de nier, — toutes proportions gardées, — que Chateaubriand, Lamartine, George Sand, Alexandre Dumas, ont été plutôt diminués que grandis, plutôt compromis qu'idéalisés par la publication de leurs *Mémoires.*

La seconde manière, — la petite, — à titre de simple et très simple témoin. Ici, l'obscurité même du narrateur est un avantage. Si robuste que soit sa vanité, il ne peut se faire illusion. Il sait d'avance qu'il ennuierait profondément ses lecteurs et se couvrirait de ridicule, s'il essayait de se poser en héros de sa propre histoire, et s'il cherchait en lui-même les éléments d'intérêt et de succès. Il n'a que deux moyens pour se faire agréer et lire : l'observation et le souvenir. Il a vu, et peut-être, en sa qualité de spectateur perdu dans la foule, a-t-il mieux vu que les *premiers rôles* du cortège. Il se souvient, et peut-être sa mémoire, dégagée de toute préoccupation d'amour-propre, est-elle plus nette, plus franche, plus désintéressée et, par cela même, plus intéressante que celle des gros joueurs qui veulent expliquer comment ils ont gagné ou pourquoi ils ont perdu. L'homme qui marche ou s'arrête en pleine lumière, n'aperçoit rien au delà de ce foyer lumineux qui semble rendre plus épaisses les ténèbres environnantes. L'homme qui s'achemine dans l'ombre n'a qu'à lever les yeux pour compter les étoiles ou contempler les feux épars qui brillent à l'horizon.

Quoi qu'il en soit, et sans plus de préface, je commence, au risque, hélas! de ne jamais finir.

I

Mes douze premières années, avant mon départ pour Paris, ne m'ont laissé, à travers les visions confuses de mon enfance, que deux souvenirs bien distincts : le voyage de Madame, duchesse d'Angoulême, dans le midi de la France, et la mission des *Pères de la Foi*, à Avignon.

En 1822, le sentiment royaliste, dans nos provinces méridionales, n'avait rien perdu de son ardeur. Moins violent qu'en 1815, il était plus ferme et plus réfléchi. C'était, pour ainsi parler, un feu de joie succédant à un incendie. Il s'entremêlait d'une vive reconnaissance pour les bienfaits d'un gouvernement à qui sept ans avaient suffi pour cicatriser les blessures, raviver l'industrie et le commerce, ranimer la liberté, ouvrir un nouveau monde aux imaginations et aux intelligences, rassurer ou consoler les mères, rendre à l'agriculture les bras que des guerres insensées lui avaient pris, justifier à tous les points de vue le beau nom de Restauration, et inaugurer une ère de prospérité telle, que, si les révolutions n'y avaient mis bon ordre, — ou mauvais désordre, — nous serions aujourd'hui trop riches.

Aussi, lorsqu'on annonça la visite de Marie-Thérèse de France, de la fille de Louis XVI et de la Reine Marie-Antoinette, de celle que notre vieux Roi appelait son Antigone, et de qui Chateaubriand avait dit que ses infortunes faisaient partie essentielle de nos grandeurs nationales, l'enthousiasme fut immense. Les grands-pères et les grands-oncles des électeurs actuels des citoyens Naquet, Gent, Bosc, Bousquet et Saint-Martin, renouvelèrent leurs cocardes blanches et s'apprêtèrent à pavoiser leurs fenêtres. L'itinéraire de la duchesse était fixé d'avance; on ne variait que pour les détails. Pour venir de Nîmes à Avignon, elle devait passer par la route royale qui côtoie notre village. S'arrêterait-elle un moment pour entendre une harangue, sourire aux acclamations populaires et réchauffer le zèle de nos bons paysans? On l'assurait, et on était très ému.

Or, l'avant-veille du grand jour, — 27 avril 1822, — nous vîmes arriver le maire, Antoine Queyrol, fermier de son état, et moins lettré que M. Villemain. Le vieux bonhomme était fort perplexe. Je traduis en français son *speech* provençal. — « S'il s'agissait, dit-il à mon père, de tracer un sillon en ligne droite sans dévier d'un centimètre, je crois que je m'en tirerais. Mais un discours! un discours à

la plus auguste des princesses, fille et nièce de reine et de roi! Impossible! Il faut, mon bon monsieur, que vous composiez ce discours, — et que M. Armand le récite.... »

(Ici j'ouvre une parenthèse. J'ai eu dans ma vie trois phases. Dans la première, j'ai été *monsieur Armand;* dans la seconde, *moussu;* dans la troisième, *lou vieï*. Je ferme la parenthèse.)

Après une résistance convenable, mon père consentit. Je n'étais pas trop intimidé. On est moins timide à dix ans qu'à dix-huit. Nous avions deux soirées devant nous, et nous voilà feuilletant le *Conservateur* et les *Débats* (1822), lisant tout ce que des plumes royalistes avaient écrit, depuis 1814, sur cette admirable princesse, si courageuse dans la souffrance, si simple dans l'héroïsme, si chrétienne dans le pardon. Que d'émotions pour ma vive imagination d'enfant! Dès cette époque, Chateaubriand était mon idole. J'avais fait de Virgile mon camarade de lit, et de *René* mon compagnon de promenade. Je n'essayai pas de retenir mes larmes, tandis que ma mère lisait : « Cette jeune princesse, que nous avons rendue orpheline, regrette tous les jours, dans les palais étrangers, les prisons de la France. Le monde entier admire ses vertus. Les peuples de l'Europe la suivent, en la comblant de bénédictions ; et nous, nous pouvons l'oublier! Quand elle quitta sa patrie où elle avait été si malheureuse, elle jeta les yeux en arrière, et pleura. Objets constants de ses prières et de son amour, nous savons à peine qu'elle existe. Ah! qu'elle retrouve du moins quelques consolations en faisant le bonheur de sa coupable patrie! Cette terre porte naturellement les lis; ils renaîtront plus beaux, arrosés du sang du roi-martyr. » (*Buonaparte et les Bourbons.*)

De ces lectures résulta le discours suivant. Si l'on y reconnaît un peu de cette emphase sentimentale qui dominait alors la politique, la littérature et la poésie, je répondrai que cette emphase était sincère, et que, après tout, elle valait bien le plat réalisme d'aujourd'hui.

« Madame,

« La fidèle population de notre village et son digne maire m'ont fait l'insigne honneur de me choisir pour mettre aux pieds de Votre Altesse Royale l'hommage de leur respectueux dévouement. Fils d'un officier des Gardes du corps de votre auguste père, c'est avec une émotion profonde que j'invoque ce nom sacré qui rappelle à Votre Altesse, avec tant de consolations célestes, tant de filiales douleurs. L'illustre princesse qui m'écoute a trouvé dans sa grande âme des trésors d'héroïsme pour supporter son martyre, et des miracles de charité pour le pardonner. Ce pardon, la France, corrigée par ses malheurs, le mérite et l'obtient à force de respect et d'amour pour

l'antique race de nos Rois. Dans les plus humbles hameaux, comme dans les villes les plus superbes, je crois entendre ce cri qui va couvrir ma voix et qu'ont peine à retenir les braves gens qui m'entourent : VIVE LE ROI!... VIVE MADAME ! »

Le 26 au soir, nous fîmes une répétition générale dans le jardin du curé. Il fut convenu que lorsque j'arriverais à ces mots : « *qu'ont peine à retenir les braves gens*... », ces braves gens ne le retiendraient plus, et compléteraient l'effet de notre éloquence par la vigueur de leurs poumons. A ce point de vue ou plutôt d'acoustique, la séance préparatoire fut pleine de promesses. Ces poitrines de bronze eurent des éclats de tonnerre.

Je dormis fort peu et fort mal, comme on peut le croire. Je me réveillais en sursaut, et je me récitais à moi-même des lambeaux du discours que je savais par cœur ; puis je me rendormais d'un sommeil fiévreux, et des rêves pénibles me promenaient à travers les scènes tragiques de la Révolution qu'avaient évoquées nos lectures. Je voyais Louis XVI écrivant son sublime testament, Marie-Antoinette à la Conciergerie, Louis XVII martyrisé par le cordonnier Simon, l'orpheline du Temple fixant sur moi ses yeux humides de pleurs au moment de quitter la France. Ces vagues impressions d'anxiété et de malaise se dissipèrent, avec les douces brises du matin, lorsque nous gravîmes la montée fort raide qui conduit de notre maison au village et à la grande route. Mon cœur battait à se rompre; mais il me semblait que je ne faiblirais pas et que j'irais jusqu'au bout.

Toute la population était sur pied, dans ses habits du dimanche ; il y a, de cela, cinquante-neuf ans, et je m'en souviens comme d'hier. Le ciel n'avait pas un nuage; on eût dit qu'avril se réchauffait d'avance aux tièdes rayons de mai. Les plantes aromatiques de notre colline, le thym, le romarin, la lavande, le serpolet, étaient toutes en fleurs, et leur parfum s'exhalait comme une odeur d'encens rustique, digne de l'angélique princesse qu'appelaient nos hommages et nos vœux. En fleurs aussi, les amandiers, les abricotiers et les pruniers sauvages, qui s'entremêlaient, dans les haies, aux touffes d'aubépines. Les alouettes gazouillaient dans les seigles et les sainfoins où elles avaient caché leurs nids. Des gouttelettes de rosée étincelaient à la pointe des herbes. Rien ne saurait rendre l'impression de calme et de fraîcheur de cette heure matinale. Seulement, un merle, blotti dans un massif de cyprès, sifflait avec une persistance insolente, et ce siffleur me troublait.

Le rendez-vous était pour dix heures. Nous étions tous à notre poste, au bord de la route. Je tenais mon discours dans ma main tremblante. Tout à coup, j'aperçus, au haut de la montée de Saze,

un énorme nuage de poussière qui accourait vers nous d'un train effrayant. « C'est elle! c'est la duchesse! c'est Madame! », murmurait-on autour de moi. En 1822, les *express* et les *rapides* ne nous donnaient pas encore l'idée de ce que peut être la locomotion d'un point à un autre. Ce nuage, ce tourbillon, me parut s'approcher avec une vitesse magique. Bientôt le nuage s'éclaircit; un rayon de soleil le perça de part en part; je vis briller les casques et les sabres des dragons de l'escorte; puis les harnais des attelages et les chapeaux enrubannés des postillons. Deux calèches, menées à quatre chevaux, arrivaient sur nous avec une rapidité foudroyante. « Lancés comme ils sont, comment feront-ils pour s'arrêter? » disait le maire. Ils ne s'arrêtèrent pas. Calèches et cortège passèrent comme une vision fantastique. Inclinée à la portière, la duchesse nous salua d'un signe de tête : « Vive le Roi! » crièrent les paysans avec un ensemble digne d'un meilleur sort. Au moment où ils allaient crier : « Vive Madame! » ils s'aperçurent que les voitures avaient disparu.

On doute...
J'écoute...
Tout fuit;
L'espace
Efface
Le bruit.

Ce fut ma première leçon de philosophie politique; depuis lors, j'en ai subi de plus rudes.

II

Madame, duchesse d'Angoulême, passa trois jours à Avignon. Le second jour était un dimanche. Elle voulut faire à pied le trajet, d'ailleurs fort court, qui va de l'hôtel de la préfecture à l'église Saint-Agricol. La foule était compacte, et l'enthousiasme unanime. Des centaines de drapeaux blancs s'agitaient aux fenêtres. On voyait affluer de toutes parts les habitants des communes voisines. Voulant prendre ma revanche de ma déconvenue du vendredi, je me faufilais un peu partout. J'étais déjà très mince, et encore très petit. Je me glissai à travers les groupes, et j'atteignis le grand escalier de Saint-Agricol, au moment où la duchesse, accompagnée du préfet, mettait le pied sur la première marche. En cet instant, il y eut un incident qui produisit une émotion extraordinaire. Au milieu des acclamations qui redoublaient de seconde en seconde, nous entendîmes, à l'angle de la place et de la rue Petite-Fusterie, un cri isolé, mais très distinct : « Vive l'Empereur! »

Aussitôt la foule se précipita, avec un mélange d'indignation et de stupeur, du côté d'où était parti ce cri séditieux. Le coupable n'essaya ni de se dissimuler ni de s'enfuir. J'accourus, je le vis et je fus désarmé; mais ce ne fut pas par l'envie de rire.

C'était un sergent de la garde impériale, un invalide de notre succursale. — On sait qu'Avignon a possédé jusqu'en 1851 la succursale de l'hôtel des Invalides, de Paris. — Il se nommait Jean Boucard. Dans la lutte qu'il soutenait contre trois ou quatre royalistes furieux qui le menaçaient de mort et avaient déjà déchiré son uniforme, son chapeau était tombé. Son crâne dénudé, poli comme l'ivoire, contrastait par sa blancheur avec le hâle de son visage tanné, ridé, parcheminé, passé au crible, et avec les tons rouges et sanguinolents d'une effrayante cicatrice qui traversait le front, coupait en deux le sourcil et se perdait dans le creux de la joue. Il manquait deux doigts à sa main droite; en revanche, il en manquait trois à son pied gauche, qui avait été gelé en Russie. Cette ruine vivante, inconnue, sans nom, sans gloire, racontait mieux que les plus belles phrases, la campagne d'Égypte, la guerre d'Espagne, les sanglantes batailles d'Iéna, de Wagram et d'Eylau, et la retraite de Moscou.

Il y avait, dans sa physionomie et dans son aspect, quelque chose de si imposant et de si farouche, que les menaces et les voies de fait s'arrêtèrent. Mais déjà la duchesse, retrouvant son incomparable énergie des grandes crises, avait parlé plus haut que tout le monde, et, d'une voix qui dominait le tumulte :

— Qu'on arrête cet homme! dit-elle, qu'on ne lui dise pas un mot d'injure! Qu'on ne lui fasse aucun mal! Qu'on ne touche pas à un cheveu de sa tête! — (il n'en avait pas un, mais elle n'était pas forcée de le savoir) — et qu'on me l'amène après la messe!

Elle fut obéie. Une heure après, Marie-Thérèse de France et le vieux soldat de Napoléon étaient en présence. Le préfet la supplia de l'admettre en tiers; elle y consentit. Le soir, il écrivit toute la scène. Ami intime de mon père, il lui permit d'en prendre une copie.

— Eh bien, mon brave! dit-elle avec une ineffable douceur; c'est vous qui avez crié : « Vive l'Empereur! »

Il ne répondit pas. Sa figure ravagée trahissait une lutte intérieure, un mélange de sensations diverses ou contraires, dont lui-même ne se rendait pas bien compte. Une heure auparavant, exalté par sa colère, il avait trouvé une sorte de plaisir sauvage à braver toute cette foule, à lancer, lui tout seul, un démenti, un défi à cet enthousiasme royaliste. Maintenant, devant cette princesse calme et simple qui lui souriait et lui disait de bonnes paroles, il était

plus ému, plus intimidé que devant le canon de Blücher ou de Wellington.

Elle reprit :

— Ce cri de *Vive l'Empereur!* n'a plus de sens. Vous ne pouvez ignorer qu'il y a près d'un an que votre Empereur est mort...

Même silence. Madame ne se découragea pas.

— Avez-vous une famille? dit-elle.

— J'ai une sœur... veuve.

— A-t-elle des enfants?

— Elle avait deux fils; l'aîné a été tué à Leipsick, le cadet à Waterloo.

— Ah! vous voyez bien!... Nous, nous ne faisons tuer personne!

Alors cet homme, qui, d'instant en instant, se courbait, pour ainsi dire, et se sentait vaincu par cette pure merveille de grandeur morale, se redressa de toute sa hauteur, et répliqua :

— Pardon, madame! Vous avez fait tuer quelqu'un!

— Qui donc? fit-elle en tressaillant; Napoléon Bonaparte?... — Non! non! dit-elle au préfet qui voulait intervenir. Laissez-le parler! Je veux qu'il me dise tout!

Puis se tournant vers Jean Boucard, elle répéta :

— Napoléon Bonaparte?

— Non, non, madame!... Mon général, mon maréchal... Michel Ney!...

A ce nom, la duchesse pâlit, et arrêtant d'un geste le préfet, qui essayait encore de faire taire Boucard, elle s'écria :

— Le maréchal Ney! Mais il avait trahi! Il avait promis au Roi, mon oncle, de ramener Bonaparte dans...

— C'est possible, madame! mais il m'a sauvé... moi, et bien d'autres...

— Où? Quand? Comment? reprit-elle; ses yeux étincelaient.

— En Russie, à la fin de cette retraite qui m'a mis dans l'état où vous me voyez... à Kovno, sur le Niémen, sur les glaces, dans la neige, partout. Sans lui, pas un des soldats de la vieille garde n'aurait revu la France. Nous avions été quatre cent mille, et nous n'étions plus que mille... en haillons, affamés, décharnés... pas des hommes, des cadavres, des spectres qui marchaient encore!... Les pieds gelés, la glace brisée sous nos pas, nous n'avions plus figure humaine... Murat, les rois, les maréchaux, les généraux, avaient perdu la tête... L'Empereur était parti... La mort partout, la faim, le froid, les yeux brûlés, d'horribles bruits dans le cerveau, les Cosaques à l'horizon... des nuées de corbeaux attendant leur proie et faisant sur la neige de grosses taches noires... Dans cette

déroute, dans cet enfer, un seul homme debout, veillant sur nous, nous rendant un peu de courage... Michel Ney !

Emporté par ses souvenirs, ne sachant plus où il était, revivant tout entier dans ces scènes épouvantables auxquelles il eût pu servir de vignette, ce vieux sergent, qui savait à peine lire et écrire, racontait d'avance, à sa manière, avec une incroyable sincérité de pantomime et d'accent, ces pages pathétiques et navrantes, qui devaient, trois ans plus tard, passionner Paris et la France sous la plume du général Philippe de Ségur. Le général devait être plus éloquent. Le sergent était plus naturel et plus simple. La duchesse d'Angoulême, subjuguée par ce récit, l'écoutait avec une attention ardente qui couvrait ses joues d'une rougeur de fièvre. On devinait que Jean Boucard, par sa narration à la fois naïve et violente, empreinte d'un cachet d'indéniable vérité, lui ouvrait un univers nouveau où ses regards avaient peut-être craint de s'arrêter, d'où l'avaient peut-être détournée des voix amies, des serviteurs plus fidèles qu'intelligents. Tous les héroïsmes sont frères; non seulement, celui de Madame était à la hauteur de celui qu'évoquait le récit de l'obscur soldat; mais, dans sa pureté sublime, il le dominait de toute la distance qui sépare un héros d'un saint.

— Ah! disait plus tard le préfet à mon père, comme j'aurais voulu qu'un grand écrivain ou un grand poète, Joseph de Maistre ou Chateaubriand, lord Byron ou Walter Scott, assistât à cette scène imprévue où se rencontraient face à face, venues des deux points extrêmes de la politique et de l'histoire, les deux plus grandes douleurs qui aient jamais éprouvé la nature humaine; la prison du Temple et la retraite de 1812, les échafauds du 21 janvier et du 16 octobre, et le 29e bulletin de la grande armée! En ce moment unique, elles se comprenaient, se rapprochaient, se confondaient presque. A la fin, lorsque Jean Boucard balbutia une dernière phrase, entrecoupée par son émotion toujours croissante : « J'étais tombé, comme un bloc, sur un tas de neige; je m'endormais déjà du sommeil dont on ne se réveille pas... c'est lui, c'est mon maréchal qui m'a relevé et sauvé!... » Une larme, digne d'être recueillie par les anges, brilla dans les beaux yeux de Madame, tandis qu'une autre larme coulait sur les joues ridées du vieux soldat.

— Ah! murmura-t-elle, si j'avais su, si nous avions su! mais nous ne savions rien!

Parole fatidique, aussi vraie sur les marches du trône que sur la terre d'exil!

Puis, s'adressant à Jean Boucard :

— Jean! lui dit-elle avec une bonté souveraine, je n'ai pas besoin

de vous dire que votre incartade n'aura pas de suites... Ne criez plus : « Vive l'Empereur ! » Je vous dispense de crier : « Vive le Roi ! » — Comment s'appelle votre sœur?

— Madeleine Riou.

— Elle est pauvre?

— Très pauvre, répondit-il tout bas, après un moment d'hésitation.

— Eh bien ! remettez-lui ceci de ma part, — elle lui donna sa bourse, — et dites-lui que je ne l'oublierai pas ! — Puis elle ajouta avec ce sourire mélancolique qui l'embellissait encore : — « A présent, monsieur le préfet, allons reprendre notre rôle officiel ! »

Jean Boucard eut une fin étrange. Depuis son entrevue avec la duchesse d'Angoulême, on devinait aisément qu'un grand trouble s'était fait dans cette pauvre tête, incapable de combiner deux idées, et fort ébranlée déjà par ses campagnes, ses souffrances et ses blessures. Subjugué, foudroyé par l'irrésistible bonté de la duchesse, il y avait quelque chose de touchant et de comique dans ses efforts pour concilier ce nouveau culte avec ses idolâtries bonapartistes. Il n'avait jamais été bien sobre ; il s'adonna à la boisson, malgré les paternelles remontrances de son général, l'excellent comte de Villelume.

Puisque ce nom se rencontre sous ma plume, je l'arrête au passage. Le comte de Villelume avait épousé cette sublime fille du marquis de Sombreuil, qu'a chantée le Victor Hugo des *neiges d'antan*. Ils habitaient l'hôtel de Bernis, où nous avions un appartement. Je la voyais tous les jours. Elle était si modeste et si simple qu'il fallait être renseigné pour reconnaître en elle l'admirable héroïne d'amour filial. Jamais elle ne parlait du terrible épisode dont le détail le plus effrayant a été contesté. Ce que je crois vrai, c'est que le verre de sang lui fut présenté par les massacreurs de Septembre, qu'elle le prit, qu'elle allait le boire, et que, saisis d'un mouvement de pitié ou d'horreur, ces monstres le répandirent à ses pieds. Ce que j'affirme c'est que toutes les fois qu'elle nous faisait l'honneur de s'asseoir à notre table, mon père avait soin qu'on ne servît que du vin blanc.

Le 25 août approchait. C'était la fête du Roi. — « Vous me verrez ! vous m'entendrez ! » disait Jean Boucard à ses camarades, qui haussaient les épaules, et au général, qui lui répondait : — « Voyons ! Boucard, on ne vous en demande pas tant ! Ne passez pas d'un extrême à l'autre !... Vous êtes pardonné, mieux que pardonné... ce n'est pas une raison pour vous griser comme une vieille bête ! »

Le vieil entêté répétait : « On me verra ! on m'entendra ! » — et il buvait immodérément.

Le 25 août, les invalides banquetaient dans le magnifique jardin qu'ont fait disparaître les constructions du chemin de fer et l'avenue de la République, ci-devant Pétrarque, ci-devant Bonaparte. De petites tables, de huit couverts chacune, avaient été installées sous les ormeaux trois fois séculaires dont se souviennent tous les Avignonais de quarante à quatre-vingt-dix ans, et que nous regardions comme des monuments.

Jean Boucard présidait une de ces tables. Ils étaient huit, et ils ne possédaient, à eux tous, que dix bras et onze jambes. Pendant le repas, on remarqua l'extrême exaltation de Jean. Il avalait, coup sur coup, de pleines rasades de nos vins capiteux de la côte du Rhône; tantôt rouge comme une pivoine, tantôt pâle comme un spectre. Au dessert, il se leva, vida son grand verre, plein d'un vieux cru de Château-neuf. Puis, d'un geste plus prompt que l'éclair, il tira de dessous son habit d'uniforme un flacon d'eau-de-vie, le but d'un trait, et s'écria : « Vive l'Emp... Non, non ! Vive le Roi! Vive Madame ! »

Et il tomba raide mort.

III

Rassemblez dans vos souvenirs toutes les fêtes nationales, toutes les expositions universelles, tous les anniversaires de rois, de princes, d'empereurs, de tribuns et de prises de Bastille; vous n'aurez pas une idée de ce que fut la bonne ville d'Avignon pendant la grande mission de 1819, qui est restée légendaire. L'enthousiasme populaire s'exalta jusqu'au délire. On venait de quarante lieues à la ronde pour entendre, pour voir, pour acclamer le P. Guyon et ses dignes acolytes. Tous les rangs, comme toutes les opinions, se confondaient dans un même élan d'ardeur mystique et de foi. Il n'y avait plus de partis. La Carretterie, quartier des vieux révolutionnaires, était aussi fervente que les quartiers royalistes.

Le P. Guyon, le chef de cette bienheureuse mission, aurait pu dire, comme l'archevêque de Grenade, à qui il ne ressemblait guère : « Le Seigneur bénit mes homélies. Elles touchent les pécheurs, les font rentrer en eux-mêmes, et recourir à la pénitence. J'ai la satisfaction de voir un avare, effrayé des images que je présente à sa cupidité, ouvrir ses trésors et les répandre d'une prodigue main ; de remplir d'ambitieux les ermitages; d'arracher un voluptueux aux plaisirs et d'affermir dans son devoir une épouse ébranlée par un amant séducteur. » — Les conversions étaient aussi nombreuses qu'éclatantes. Des usuriers rendaient à leurs débiteurs ca-

pital et intérêts. Les restitutions affluaient. Les cuisinières inondaient de leurs larmes le panier dont elles avaient fait danser l'anse. Des Voltairiens endurcis se livraient à de vigoureux autodafés aux dépens de Voltaire, de Diderot et de Jean-Jacques. Un riche et célèbre imprimeur brûla pour 40 000 francs de livres philosophiques et dangereux. D'élégantes Célimènes renonçaient au monde, à ses fêtes, à leurs coquetteries charmantes, à leurs succès, pour devenir des dévotes à tous crins. Les officiers de la garnison sacrifiaient le café au confessionnal. De gros négociants, habitués à ne causer entre eux que du prix de la soie et de la garance, s'abordaient mystérieusement pour se dire : « Vous savez? ce soir, la prescience; demain, les sauvages; après-demain, Luther et Calvin. »

Un type inoubliable, ce P. Guyon, dont le portrait lithographié orna pendant longues années la chambre de nos pauvres ménages, entre l'Enfant Jésus et la branche de buis bénit! Une figure d'apôtre, une carrure d'athlète. Il était alors dans toute la force de l'âge, dans tout le feu du combat, — je dirais presque dans tout l'enivrement de la victoire. Son vaste front était encore agrandi par une calvitie précoce. Ses yeux gris étincelaient de cette flamme communicative qui va réveiller et réchauffer la foi sous les cendres attiédies. Sa bouche accentuait l'énergie de sa volonté. Il était gros sans être gras. Ses larges et robustes épaules semblaient faites pour porter sans faiblir le poids de toutes les consciences chargées. Il y avait de l'électricité dans sa parole, qui rappelait, disait-on, l'éloquence du P. Bridaine. Ses poumons étaient infatigables, et sa voix si prodigieusement sonore, qu'on l'entendait distinctement à des distances invraisemblables. Il ne pouvait faire un pas dans la rue, sans devenir le centre d'un rassemblement. Les femmes du peuple s'agenouillaient devant lui en lui présentant leurs enfants, et en le suppliant de les bénir.

Le plus jeune des Pères de la mission avait vingt-trois ans à peine. Il n'était pas encore prêtre. Il s'appelait le P. Victorin; un de nos amis qui habitait Bordeaux, la ville natale du jeune missionnaire, l'avait recommandé à mes parents. Il venait quelquefois nous voir, autant que le lui permettait sa rude besogne. Je me pris pour lui d'une de ces amitiés d'enfant, toutes de sentiment, d'exaltation vague et d'instinct. Il fut touché de mes naïfs témoignages, et me montra, à son tour, une affection dont j'étais fier. Il me faisait songer aux jeunes saints dont je lisais l'histoire, surtout à saint Louis de Gonzague. Quarante ans plus tard, je retrouvai sur les traits angéliques de l'abbé Perreyve une ressemblance qui me fit battre le cœur. C'était la même physionomie, la même douceur dans le regard, la même expression de nostalgie céleste; cette sérénité que

rien ne trouble, parce que, à travers les tristesses et les laideurs humaines, elle voit sans cesse le bon Dieu.

Les missionnaires pratiquaient et professaient le contraire de la glaciale maxime de M. de Talleyrand : « N'ayez pas de zèle ! » — Ils en avaient beaucoup, et cet excès de zèle leur réussissait d'autant mieux qu'il avait pour complice la population tout entière. Non contents de trois prédications par jour, ils organisèrent des cérémonies en plein air : fête expiatoire, amende honorable, renouvellement des vœux du baptême; et chacune de ces cérémonies, saluées par une foule immense, provoquait un redoublement d'enthousiasme. A la fin, ils résolurent de couronner cette mission si féconde en prodiges de conversions et de grâces divines, en plantant une croix sur le rocher des Doms, abritée par la métropole et le palais des Papes, et dominant le merveilleux panorama, éternelle admiration des touristes et des peintres.

Cette cérémonie fut la plus belle de toutes. Elle offrit ce caractère bien rare où le sentiment, la passion populaire, dans toute son expansion et toute sa franchise, s'accorde intimement avec une grande idée de rédemption, de consolation et d'espérance. La procession, une procession gigantesque, réunit toute la ville, magistrats, fonctionnaires, militaires de tous grades, gentilshommes, bourgeois, artisans, bateliers du Rhône, grandes dames, clergé, ordres religieux, marchandes, grisettes et paysannes. Naturellement, les enfants ne furent pas oubliés. J'étais du cortège, avec un grand cierge. Lorsque j'arrivai, avec mes petits compagnons, formant une double haie, au bas de la place du Palais, la procession se déroulait, dans toute sa splendeur, et montait en spirales infinies jusqu'à la cime du rocher. Le P. Guyon, debout sur le plateau, dans une attitude d'inspiré et de prophète, préludait à la plantation de la croix par une improvisation où son éloquence entraînante rivalisait avec la vigueur de ses poumons. L'étonnante sonorité de sa voix était si bien servie par la pureté de l'atmosphère, que ses auditeurs les plus lointains ne perdaient pas une syllabe. J'avais neuf ans, et ce spectacle sublime écrasait ma débile enfance. Le pavé était jonché de branches de lilas, de brassées de genêts et de jacinthes, dont le parfum me portait au cerveau. Les séminaristes et les enfants de chœur des quatre paroisses passaient et repassaient devant moi, leurs encensoirs à la main, et il me semblait que cet encens me grisait. Peu à peu, je sentais tout mon être se fondre dans une sorte de défaillance qui n'était pas sans charme, mais qui me rendait incapable de faire un pas de plus. Mes regards alanguis erraient sur le bleu du ciel, sur les tours papales, sur la silhouette lointaine du prédicateur, sur les longues rangées de pénitents blancs, gris et

noirs, sur les ors des bannières et des chapes. Je croyais que c'était de l'extase; c'était de l'évanouissement. Je perdis connaissance, et je m'affaissai dans les bras de mon camarade, en lâchant mon cierge qui couvrit de taches de cire son habit neuf.

Quand je revins à moi, il était huit heures du soir. J'étais couché sur un bon lit, dans une maison qui faisait face au palais des Papes, et qu'habitait un de nos parents. En rouvrant les yeux, j'aperçus à mon chevet, avec toute ma famille, le jeune P. Victorin, qui me regardait avec une délicieuse expression de sympathie et de tendresse. — Hé bien! me dit-il de sa douce voix en me prenant la main; hé bien! mon pauvre Armand, tu avais donc trop présumé de tes forces? Tu n'en as que plus de mérite, et le bon Dieu t'en tiendra compte... ce ne sera rien, grâce au Ciel... A présent, je te quitte... je n'ai pas voulu m'éloigner tant que tu n'avais pas repris connaissance; mais le temps me presse; nous partons demain matin, avant l'aube, pour éviter une manifestation populaire. Adieu, cher enfant, adieu! J'ai idée que nous nous reverrons! »

Nous nous revîmes en effet.

Sept ans après, en 1826, j'étais à Paris, en troisième, au collège Saint-Louis. Mon nom avait déjà retenti dans la grande salle de la Sorbonne. En l'honneur du carême et du jubilé, les Pères de la Foi — (*alias* Pères Jésuites) — vinrent donner une mission à Saint-Sulpice, notre paroisse. C'était à peu près le même personnel. Le P. Guyon n'avait rien perdu de son ardeur apostolique, de sa voix puissante, de son énergique éloquence. Mon cher P. Victorin le secondait de tout son dévouement et de tout son zèle. Mais, hélas! ce n'était plus le même public. Le souffle du libéralisme — (le mauvais; y en a-t-il un bon?) — avait passé sur la jeunesse des écoles. Le ministère Villèle, si bienfaisant et si méconnu, était entré dans sa période de complète impopularité. On exploitait perfidement la piété de Charles X, l'influence occulte de la congrégation et du *parti-prêtre;* la religion souffrait de son contact avec la politique. Un gouvernement trop favorable aux vérités du catéchisme et de l'Évangile! Ne vous semble-t-il pas aujourd'hui que je vous parle des contemporains de Sésostris ou au moins de Pharamond?

Les missionnaires rencontrèrent de l'opposition, non seulement parmi les crédules lecteurs du *Constitutionnel* et les lecteurs raffinés du *Globe*, mais dans l'église même, dans la sacristie, auprès des marguilliers, et d'une partie du clergé de la paroisse, encore un peu gallican. Ce luxe de cérémonies, cette religion démonstrative, qui convenait admirablement à nos populations méridionales, cette façon primitive et cavalière de jeter un peuple tout entier aux pieds de la Madone et de la Croix, tout cela était bien peu parisien, et

éveillait les appréhensions ou les méfiances de ceux qui, ayant charge d'âmes, craignaient de ne rien obtenir ou de tout perdre en demandant trop. Moins sûr de son terrain, fidèle à son caractère tout d'une pièce, le P. Guyon commit quelques imprudences, et, un jour qu'il avait célébré avec un excès de pompe extérieure la cérémonie expiatoire qui avait eu tant de succès dans le Midi, un vieux vicaire, nommé l'abbé Gode, lui dit avec une nuance d'ironie : « Mon Père, vous venez de faire une cérémonie pour l'expiation de nos péchés. Demain, vous aurez à en faire une autre pour l'expiation de celle d'aujourd'hui. »

Au dehors, l'opposition s'envenima. Des groupes d'étudiants se rassemblaient tous les soirs sur la place Saint-Sulpice, et imitaient spirituellement le croassement du corbeau, au passage des missionnaires, des prêtres et des séminaristes. Bientôt ils s'enhardirent, et lancèrent des pois fulminants sur les dalles de l'église. Quelquefois ils se glissaient, deux par deux, dans les rangs pressés des fidèles, risquaient trois ou quatre coups de sifflet, et s'esquivaient par une des petites portes. Pendant ce temps, les journaux *libéraux* dénonçaient le P. Guyon, et l'accusaient d'avoir prêché contre la Charte. Il en était peut-être bien capable; mais, pour le moment, on le calomniait.

Je voyais presque tous les jours le P. Victorin. Nature douce et tendre, il souffrait, plus que son athlétique chef, de ces démonstrations haineuses, insolentes et stupides. — Oh! les malheureux! les malheureux! me disait-il en retenant à peine ses larmes; que leur avons-nous fait? Pourquoi nous haïr? Moi qui croyais, après tant de leçons, à une renaissance chrétienne! Les Parisiens sont donc incorrigibles? Où cette impiété les mènera-t-elle? Et toi, Armand... dans ton collège... que disent et que font tes camarades?

Alors je lui racontais tristement tout ce qui, dès cette époque, faisait des lycées de Paris des foyers d'irréligion et d'immoralité précoce : les professeurs déguisant assez mal, sous des airs d'indifférence polie, leurs arrière-pensées hostiles ou sceptiques; les répétiteurs nous lisant, au lieu de Cicéron ou de Tacite, Parny, Voltaire et Béranger; les *pions* abusant de leur état de *souffre-douleurs* pour étaler les maximes les plus révoltantes et les plus révoltées; les mauvais livres circulant clandestinement de main en main et de pupitre en pupitre; les aumôniers raillés ou trompés; les *grands*, les rhétoriciens externes, racontant avec un cynisme de forfanterie et de mensonge, le lundi et le vendredi matins, la façon dont ils avaient employé leur soirée de la veille; le théâtre, l'Opéra, l'actrice à la mode, la danseuse, avec des détails techniques ou plastiques qui auraient fait rire aux éclats les vrais connaisseurs, mais qui trou-

blaient nos imaginations d'adolescents; les *esprits forts* se moquant des élèves que l'on savait appartenir à des familles chrétiennes, leur prodiguant les épithètes de cafards, de cagots, de tartufes et de calotins, et mettant le respect humain de moitié dans ces premières séductions du vice; d'autres élèves, plus coupables encore, jouant avec les sacrements — « comme la main du crime avec les vases de l'autel... ».

Le pauvre Père m'écoutait avec angoisse, avec horreur! — « Ah! c'est affreux! me disait-il, l'impiété et le vice imberbes! On ne veut pas de nous pour l'éducation de ces enfants... Et cependant, il me semble que nous en ferions des chrétiens, des hommes, des Français, d'honnêtes gens! Quel avenir nous réserve cette jeunesse? Que seront, à quarante ans, ces libertins de seize ans? » — Puis, comme saisi par une inspiration subite, et malheureusement prophétique :

— Armand, s'écria-t-il, ton père te disait hier, devant moi, que *tu ferais gémir la presse...*

(Grand Dieu! ce gémissement dure depuis un demi-siècle, et jamais mot ne s'appliqua plus exactement.)

... Eh bien, promets-moi de ne jamais rien écrire contre notre sainte religion; promets-moi de nous défendre... car nous sommes déjà, nous serons encore le point de mire des attaques les plus violentes... C'est si commode d'insulter l'Église et le bon Dieu, et d'avoir l'air de n'injurier qu'un Jésuite!

— Je vous le promets! je vous le promets! répliquai-je avec une émotion sincère, qui ne pouvait ni me tromper ni le tromper. Ai-je tenu parole? Je le crois.

La mission touchait à sa fin. Un des derniers soirs, c'était le P. Victorin qui prêchait. Sa parole douce et un peu timide avait du charme, mais n'était pas de celles qui s'imposent aux multitudes. Comparée à la rude et robuste éloquence du P. Guyon, c'était la flûte à côté du saxophone. Ce soir-là, les hostilités redoublèrent. Les plus mauvais drôles de l'École de droit et de l'École de médecine s'étaient recrutés pour faire du tapage. Les pois fulminants pleuvaient comme grêle. A chaque instant, le prédicateur était interrompu par des grognements, des murmures, des cris d'animaux, des sifflets. Bientôt le tumulte fut tel, que la police dut intervenir. Nous vîmes arriver les vétérans qui avaient leur corps de garde à la grille du Luxembourg, donnant sur la rue de Vaugirard. Il y eut quelques arrestations, et, naturellement, les journaux du lendemain parlèrent d'arrestations arbitraires, d'abus de pouvoir, d'influences du *parti-prêtre*, et se déchaînèrent contre les missionnaires qui, par leurs *momeries* renouvelées du moyen âge, étaient les vrais auteurs de tout ce scandale.

Ce lendemain, j'allai voir le P. Victorin, rue du Bac, aux *Missions étrangères*. Je le trouvai bouclant sa malle, triste sans abattement ; mais, au contraire, avec une nuance d'exaltation. — « Vois-tu ? me dit-il, ces épreuves ne sont pas faites pour moi ; ce n'est pas là ma véritable vocation. J'ai demandé et obtenu de faire partie d'une mission envoyée dans l'extrême Orient... J'aime mieux, mille fois mieux, être martyrisé par les Japonais, les Chinois ou les Indiens, que sifflé par les étudiants de Paris... Adieu, cher enfant, ne nous attendrissons pas... N'oublie pas ta promesse ; je prierai pour toi !... »

IV

Deux ans après, j'étais tout à fait un lauréat du concours général, avec tous les agréments accessoires du genre : doigts tachés d'encre, cheveux en broussailles, cravate nouée en corde, tournure d'expéditionnaire, et surtout conviction naïve qu'il suffisait d'avoir des prix au concours pour devenir un personnage excessivement important. J'avais manqué le prix d'honneur de rhétorique ; mais, comme j'avais eu le second prix de discours latin, le premier prix de discours français et je ne sais combien d'accessits, le nouveau ministre de l'instruction publique, M. de Vatimesnil, qui venait de succéder à Mgr d'Hermopolis, me fit l'honneur de m'inviter au dîner annuel où n'étaient, à la rigueur, conviés que les deux prix d'honneur. Seulement, pour ne pas faire de jaloux, il invita aussi le second prix de philosophie. Ce second prix a acquis, depuis lors, une certaine célébrité, plus poétique que philosophique. Il s'appelait Alfred de Musset.

Accourez, belles admiratrices du charmant poète ! Silvia, Cidalise, Éliante, Araminte, Lauriane, sœurs de Ninette, de Marianne, de Camille, de Rosette, d'Emmeline, de Suzon, de Barberine, de Simone et de Bernerette ! Écoutez bien ! Du Musset inédit ! Du Musset de dix-sept ans ! Quel régal ! Quelle aubaine ! Vous m'arrêterez quand la jouissance sera trop vive : — *Quibuslibet vitæ in temporibus, quibuscumque incumbat disciplinis homo, illud semper ante oculos, atque remoto quasi in prospectu habet, ut veritatem assequatur.* — Faut-il continuer ? — Non ! — Eh bien ! je m'arrête. C'est dommage ; il y en avait, comme cela, six pages.

Le premier prix était Eugène Boré. Étrange rencontre !

M. de Vatimesnil avait alors trente-neuf ans. Ses antécédents l'avaient quelque peu compromis auprès de la jeunesse *libérale*. Il avait eu l'honneur d'être chansonné par Béranger ; je me souviens que lorsqu'il vint visiter notre classe, et que le professeur lui pro-

posa, selon l'usage, de nous accorder un jour de congé, nous murmurions à demi-voix : « *Vatimesnil dira non !* » quoiqu'il se hâtât de dire *oui*. Il ne semblait pas qu'un nom comme le sien pût rapprocher le nouveau ministère du centre gauche, et même du centre droit. On se trompait ; il s'associa excellemment à la politique émolliente et lénitive de M. de Martignac, et il fut de ceux qui auraient pu dire l'éternel *Si Pergama*, élégie troyenne éternellement escamotée par les Grecs et les Myrmidons de la révolution. Il alla même un peu plus loin que le chef délicieux de ce ministère trop transitoire. Irrité de sa chute, que Royer-Collard appelait un effet sans cause, et qui ne fut malheureusement pas une cause sans effet, il devint, sous le ministère Polignac, député de l'opposition, signa la fatale adresse des 221, et, pendant les premières années du règne de Louis-Philippe, dépassa de quelques millimètres la mesure indiquée à un ex-ministre de Charles X. Mais il ne tarda pas à réparer ces légers torts. Rentré, dès 1834, au barreau de Paris, jurisconsulte de premier ordre, orateur éloquent, profondément religieux, sincèrement libéral, avec un retour non moins sincère aux vrais principes monarchiques, il fut tour à tour le conseil et le défenseur des Pères Jésuites, et un des promoteurs de cette grande idée de réconciliation, qui n'eut que le malheur d'être trop tardive. Les abominables persécutions antireligieuses dont nous sommes les témoins indignés et écœurés, donnent un regain d'actualité à son admirable *Mémoire* de 1844, qui lui a valu une place d'honneur à côté du P. de Ravignan.

M. de Vatimesnil avait la figure, la physionomie, la tournure et la tenue d'un parlementaire de bon aloi et du bon temps. Succédant à un évêque, — et quel évêque ! Un modèle de bonté, de vertu, de douceur, de savoir, d'éloquence simple et persuasive ! — Il n'avait rien voulu changer aux traditions du ministère, et il recevait, ce soir-là, un certain nombre d'ecclésiastiques. Quelle soirée et quel dîner ! Je crois me souvenir que je ne mangeai guère. J'éprouvai, dans toute son intensité, cette sensation bien connue des jeunes gens doués d'une imagination vive, où s'entremêlaient un peu d'émulation, un peu d'envie, un peu de curiosité, une dose d'admiration, une nuance de découragement, et surtout la conscience, le pressentiment du *rien* que j'étais et de l'inanité des couronnes universitaires. Eugène Boré, qui est mort supérieur général des Lazaristes, était élève de Stanislas ; moi, de Saint-Louis. Mais, ainsi que je l'ai dit ailleurs, son professeur de philosophie, l'excellent M. Michelle, avait consenti à me donner des répétitions. Nous nous rencontrions souvent, et il m'avait inspiré tout d'abord une respectueuse amitié.

— Viens, me dit-il, cachons dans le coin de ce salon notre obscurité, qui n'a pas besoin de se cacher, et passons en revue les célébrités présentes ou prochaines qui défilent sous nos yeux! Reconnais-tu ces deux hommes de trente-six à quarante ans, en habit noir, sans décoration?

— Oui, le plus grand est Berryer; l'autre est Hennequin. Ils président à tour de rôle les séances de notre Société des Bonnes Études, fondée par M. Bailly. Hennequin, plus cicéronien, a plus de succès...

— Oui, mais Berryer, si les circonstances s'y prêtent, sera un grand orateur politique.

— Ils viennent de saluer d'un sourire ce gros jeune homme, à figure joviale. C'est un Provençal, de Saint-Maximin, je crois. Il a eu un prix pour son panégyrique du duc d'Enghien, où se rencontre cette phrase qui a fait le tour de nos classes : « Bonaparte voulut teindre dans le sang d'un Bourbon sa toge consulaire pour en faire la pourpre impériale. » Ardent royaliste, doué d'un prodigieux appétit, il jeûne, le 21 janvier, jusqu'après le coucher du soleil. Il se nomme Flayol.

— Ah! voici nos deux éloquents professeurs de la Sorbonne. Le nouveau ministère les a rajeunis en leur rendant la parole. Quelle laideur spirituelle, ce Villemain? Quel regard d'aigle, quelle merveilleuse pantomime, ce Cousin! Qui sait? Au moment où ils s'inclinent devant notre nouvelle Excellence, ils rêvent peut-être qu'ils seront ministres à leur tour...

— Tant pis pour eux et pour nous, si leur rêve se réalise! La philosophie et la littérature y perdront, et la politique n'y gagnera guère!...

— J'aperçois là-bas le groupe des poètes. M. de Lamartine y manque. Il est sans doute à Saint-Point, où il prépare ses *Harmonies poétiques*. Il est suppléé par les deux Alexandres, Alexandre Soumet et Alexandre Guiraud. Chacun d'eux a débuté par deux grands succès tragiques : Soumet, *Clytemnestre*, jouée par Talma; Guiraud, *les Machabées*, joués par Mlle Georges. C'est beau, et pourtant le public préfère à leurs tragédies les simples et touchantes élégies de *la Pauvre fille* et *des Petits Savoyards*...

— En dépit de Melpomène, les voilà qui rient aux éclats. C'est qu'ils viennent d'être abordés par un troisième tragique, qui n'engendre pas mélancolie. C'est Ancelot. Son *Louis IX* promettait au parti monarchique un rival de Casimir Delavigne; mais il cultive trop le calembour et la gaudriole. Tôt ou tard, il versera dans le vaudeville.

— M. de Vatimesnil a eu l'attention délicate d'inviter les prix

d'honneur des années précédentes. Ces trois jeunes gens qui causent avec Berryer, ce sont Drouyn de Lhuys, Cardon de Montigny et Félix Arvers. On dit qu'il y a chez ce dernier l'étoffe d'un poète.

— A propos de poète, que dis-tu de ce jeune et élégant blondin, qui a dîné avec nous, et qui a eu, après toi, le prix de dissertation latine?...

— Alfred de Musset? Je dis qu'il n'a pas trop l'air d'un philosophe, s'il est vrai que *philosophie* signifie *amour de la sagesse.*

— Il a dix-huit ans à peine... Eh bien, des élèves de Henri IV, notamment Édouard et Alfred Thureau, m'ont assuré que ce blondin, pincé dans sa redingote, se disposait à lancer, l'hiver prochain, un volume de vers qui ferait beaucoup de bruit, et aurait le privilège d'*ébouriffer* même les romantiques...

— Les romantiques! voici leur jeune chef. Singulier *duo!* si tu as vu, au Salon, le portrait de Paulin Guérin...

— Il m'est facile de reconnaître l'interlocuteur de M. Victor Hugo : c'est l'abbé de Lamennais. Quelle sombre figure! quel teint de fanatique ou de sectaire! quelle expression violente et farouche dans ces yeux profondément enfoncés sous l'arcade sourcilière! Ces deux hommes de génie m'inquiètent. Le vicomte de Bonald, — la sagesse faite homme, — disait hier à notre cher M. Michelle : « Chez ce poète royaliste, j'entrevois le révolutionnaire. Chez ce prêtre ultramontain, je redoute l'hérétique!... »

— C'est aussi l'avis de ce vieillard grand, mince, un peu voûté, qui vient d'entrer avec M. Laurentie, son élève et son collaborateur à la *Quotidienne.* Je n'ai pas besoin de te le nommer : c'est M. Michaud, un charmant esprit du dix-huitième siècle, cherchant à restaurer, entre deux sourires, tout ce que le dix-huitième siècle a démoli. On ferait un recueil de ses bons mots. En voici un que je ne crois pas très connu. Au retour de l'émigration, M. de Fontanes s'efforça de le rallier à l'Empire. Il lui offrit, de la part de Napoléon, une pension de 3000 francs. M. Michaud résistait. — « Mais, lui dit Fontanes, Delille, qui est aussi royaliste que vous, a bien accepté. — Oh! Delille, c'est différent; il a tellement peur, qu'il accepterait 100 000 écus!... »

— Et les savants! il me semble que la science est ici tout aussi bien représentée que la littérature. Quel *quatuor!* Cuvier, Biot, Thénard et Gay-Lussac! Et les arts! Bosio, Pradier, le baron Gérard, Gudin, Eugène Deveria, que sa *Naissance de Henri IV* place d'emblée aux premiers rangs de nos jeunes peintres; Eugène Delacroix, qui vient se faire pardonner son *Sardanapale*, un chef-d'œuvre! Horace Vernet, avec Paul Delaroche, à qui il va, dit-on, donner sa fille; deux grands succès au dernier Salon, *Edith sur le*

champ de bataille d'Hastings et *la Mort d'Élisabeth!*... Oh! mon ami! Tous ces talents, toutes ces gloires, tous ces beaux noms ne redoublent-ils pas, en toi comme en moi, le sentiment de notre petitesse?

— C'est au point que j'ai envie, en sortant d'ici, d'aller me jeter dans la Seine...

— Non! non! me répondit gravement Eugène Boré; mais renoncer à ces vanités, et recourir à Celui qui égalise tout, et qui, en échange de la gloriole d'un jour, assure la gloire éternelle!

M. de Martignac entrait; je l'ai trop peu vu; je n'essayerai pas d'esquisser cette physionomie de *charmeur*. M. de Chateaubriand, dans ses terribles et coupables *Mémoires*, l'a complètement défiguré en une phrase hautaine, dédaigneuse, méchante, injuste et cruelle. La *Sirène*, comme le surnommaient ses adversaires irrités et séduits, différait de ses sœurs homériques en ce sens qu'elle ne rencontra pas Ulysse, et que, s'il avait existé, il aurait très bien fait de ne pas se boucher les oreilles. Le ministre de l'intérieur avait alors cinquante ans, et peut-être oubliait-il trop souvent qu'il n'était plus jeune. Son visage empreint de pâleur, ses yeux caressants, son attitude, ses manières, respiraient une grâce mélancolique, un peu maladive, qu'on retrouvait dans son éloquence et jusque dans sa politique. Il semblait deviner la fin prochaine de son pouvoir et de sa vie. Mais Dieu réservait à son déclin deux pages assez belles pour le consoler de n'être plus ministre et de mourir jeune; son magnifique plaidoyer pour M. de Polignac, et son dernier discours, son chant du cygne, contre la proposition Bricqueville, discours où se trouve cette phrase : « Pendant mon ministère, je sus que la reine Hortense était venue secrètement à Paris; j'affectai de ne pas le savoir; et cependant, messieurs, il ne s'agissait que de l'exil. S'il s'était agi de la mort, je ne vous en parlerais pas!...»

— Ah! repris-je, voilà l'abbé Nicole, à qui le collège Sainte-Barbe doit sa prospérité et ses succès. Quels élèves, Nisard et Montalembert! Mais aussi, quels professeurs, Rinn et Michelet!... Il tend la main à son ami, l'abbé Clausel de Coussergues, conseiller de l'Université, frère du fougueux député de la droite, que M. de Chateaubriand appela un jour « mon éminent ami »! — « Voilà, dit-il naïvement, vingt ans que je travaille pour arriver à ce mot! » Mais le pauvre homme, quelques jours après, perdit le fruit de ses labeurs en attribuant à l'auteur des *Martyrs* un article du *Conservateur*, qui était de M. de Salvandy. — « Il faut que vous soyez bien bête »! lui dit l'irascible vicomte. Doux privilège de l'amitié!

— Ah! voici un trait d'esprit et de bon goût, qui ne m'étonne pas! M. de Peyronnet, en personne, qui sourit à son successeur, et

fraternise avec son ancien secrétaire général. Mais quel est donc ce jeune homme, que je crois reconnaître pour l'avoir vu souvent aux cours de la Sorbonne, à qui Berryer vient de donner une poignée de mains, et que M. de Vatimesnil présente à son collègue, le garde des sceaux ?

— Oh ! celui-là, je le réclame comme nôtre. C'est mon compatriote Roger de Larcy; vivacité méridionale, figure sympathique, parole brillante. J'ignore ce que l'avenir nous prépare. Mais tant qu'on n'aura pas mis hors la loi l'honneur, la religion, la fidélité et le talent, sois sûr que ce jeune homme occupera une belle place !

...En vérité, lorsque, dans ma solitude et le clair-obscur de mes souvenirs, je ferme les yeux, lorsque je recompose, — et j'en ai passé des meilleurs, — le groupe d'hommes illustres, célèbres, remarquables ou recommandables, qui peuplaient, ce soir-là, 17 août 1828, les salons du ministère de l'instruction publique, et que je me dis : « Si j'y retournais ce soir, je trouverais M. Jules Ferry, marié civilement, étalant ses favoris en nageoires d'esturgeon, faisant les honneurs de ses appartements somptueux aux sieurs Margue, Bosc, Naquet, Gent, Bousquet, Deschanel, Duhamel, Pellet, Bouchet, Granet, Saint-Martin, Arthur Picard et consorts », — je crois faire un mauvais rêve. Que sera le réveil ?

— Tu m'as dit connaître l'abbé Clausel de Coussergues ? reprit Eugène Boré.

— Oui, il est l'ami de ma famille.

— Depuis un instant, je remarque qu'il te désigne à ce jeune prêtre, qui m'a l'air d'un missionnaire, si j'en crois son teint bruni, ses rides précoces, sa barbe et la coupe de sa soutane...

Il ne se trompait pas. Ce prêtre s'approcha de moi, et me dit :

— Vous êtes bien, n'est-ce pas? le jeune homme que le P. Victorin appelait Armand ?

— Oui, répliquai-je, profondément ému. Le P. Victorin! comment pourrais-je l'oublier? Où est-il ?

— Au ciel.

— Mort ! lui ! mon ami ! — les larmes me suffoquaient ; — mort ! martyrisé sans doute ?

— Oui.

— Ah ! il le disait bien : « J'aime mieux, mille fois mieux, être martyrisé par les Japonais, les Chinois ou les Indiens que sifflé par les étudiants de Paris ! »

— Et où est-il mort ?

— Dans le Bengale oriental, au district de Kulladan.

— Comme un saint ?

— Comme un saint.

— Et vous, mon Père, vous l'aviez vu, là-bas, avant sa mort?...

— Oui... et il m'a remis quelque chose pour... son ami... Armand...

Le missionnaire tira de dessous sa soutane un livre. C'était une *Imitation de Jésus-Christ*. A la première page, le martyr avait écrit en anglais et en français : — REMEMBER. — SOUVIENS-TOI. — Entre les feuilles du premier chapitre, il avait glissé un échantillon de la flore asiatique : l'*Erica campanulata*.

— C'est, me dit le missionnaire, quelque chose comme le *Wergissen-nigth* du Bengale oriental.

J'ai précieusement conservé le livre. La plante n'est plus qu'une pincée de poussière; mais je pense au P. Victorin bien souvent, c'est-à-dire toutes les fois que nos seigneurs et maîtres d'aujourd'hui me donnent trop envie de mépriser l'espèce humaine.

Armand DE PONTMARTIN.

21 août 1881.

La suite prochainement.

LA VIE NOMADE

DANS LA VALLÉE DE L'EUPHRATE ET LA MÉSOPOTAMIE [1]

Ce n'est pas d'hier que la société musulmane est à son déclin; sa foi religieuse ne diminue pas, mais sa vitalité politique est épuisée. Elle a jadis conquis sur le christianisme la moitié de l'*orbis romanus*, c'est-à-dire de son domaine immédiat. Le monde chrétien qui n'a pu y parvenir au moyen âge, grâce à son organisation féodale, qui était une organisation défensive, est-il à la veille de rentrer dans ses territoires orientaux? On le croirait volontiers. Il y a déjà longtemps qu'on le dit. Les événements seront peut-être longtemps encore à répondre à ces espérances. Il y a des difficultés qu'on ne soupçonne pas. On ne substitue pas une race à une autre du jour au lendemain. Il est aisé d'annoncer que l'Orient est mort; il y aura, dans tous les cas, à l'enterrer, et cela souffrira quelque délai. Si les nations chrétiennes rentrent en possession de leur ancien domaine, ce ne sera pas, *en apparence*, au nom des intérêts religieux; ce ne sont pas eux qui hantent l'imagination de la diplomatie; il s'agit de commerce, d'industrie, d'influence politique à exercer. Il est convenu qu'il n'y a plus d'intérêts religieux. Le dix-neuvième siècle est un laïque. S'il a les regards fixés sur l'Orient, il songe aux intérêts de la civilisation. On peut accepter ce point de vue. La civilisation est un mot vague, qui a le mérite de mettre tout le monde d'accord, de quelque manière qu'on l'entende. La conquête de l'Orient n'en sera pas moins la revanche du christianisme. Là est sa patrie d'origine, là sont les meilleurs souvenirs de son passé, là se sont formées les Églises qui ont servi de foyers à l'expansion de l'Évangile. Les politiciens ne voient de l'Orient que le climat, la fertilité, la situation géographique, une terre bénie du Ciel, que

[1] *The tribes of the Euphrates*, by lady Anne Blunt, edited with a preface and some account of the Arabs and their horses by W. S. B., 2 vol. in-8° with a map and sketches by the author, London 1879 (John Murray).

l'esprit fataliste du Coran a dépeuplée, stérilisée. L'esprit fataliste continue d'y régner; il n'y garde plus que des tombeaux. Le Coran est un fossoyeur; son histoire est une destruction continue.

Il est vrai que dans la situation actuelle de la vallée de l'Euphrate et de la Mésopotamie, ce n'est pas lui qui est en cause, mais la vie pastorale. Elle est née dans les déserts d'Arabie, où elle convient sans doute aux conditions du sol et du climat, puisqu'elle y existe de temps immémorial. Hors du désert, elle n'aspire qu'à prolonger le désert. C'est le résultat où elle est parvenue partout où elle a réussi à prendre pied. Elle n'a d'ailleurs réussi à prendre pied que dans le voisinage du désert, depuis l'Atlantique, à l'ouest du Maroc, jusqu'à la mer de Chine, à travers l'Afrique du Nord, l'Égypte, l'Arabie, la Perse, les steppes du Turkestan et du Gobi. Sur son passage, elle a détruit les forêts, afin de leur substituer la prairie, c'est-à-dire un champ de parcours à l'usage des troupeaux; elle a proscrit l'agriculture, en invoquant un autre motif que le vrai, qui y est l'oisiveté : « Partout où pénètre une charrue, la honte et la servitude entrent avec elle », lit-on dans le livre de Mahomet. Par honte et servitude, Mahomet entend la vie sociale, celle qui permet de vivre en corps de nation. La honte et la servitude sont les devoirs d'obéissance qu'elle exige. Afin de s'y soustraire, le nomade, avec les forêts et l'agriculture, a détruit les villes, les habitations rurales, tous les appendices de la vie sédentaire, afin de planter sur la place sa tente de toile ou de feutre, car le nomade arabe a une tente de toile et le nomade mongol une tente de feutre.

Le dessèchement et l'appauvrissement du sol ont suivi la destruction des forêts, de l'agriculture, de la vie sédentaire; l'eau est rentrée sous terre; la population a été réduite au quarantième. Il y a une population infime dans les contrées où fleurit la vie pastorale; il n'y a pas d'eau non plus. Aux termes d'une légende qui a cours en Algérie, les Roumis, en quittant le pays, ont emporté l'eau. Ils l'ont surtout emportée en Mésopotamie, où il n'y en a plus une goutte hors des deux grands fleuves qui l'arrosent et qui eux-mêmes ont vu diminuer des deux tiers le volume de leurs eaux.

I

La Mésopotamie, *el Djesireh*, l'Ile, selon l'expression turque, est, avec les deux vallées de l'Euphrate et du Tigre qui lui servent de limites, l'une à l'occident, l'autre à l'orient, l'exemple le plus extraordinaire de la mesure dans laquelle l'introduction de la vie pastorale peut ruiner une contrée, et aussi de quelle espèce de société l'introduction de cette vie peut devenir le type.

Jusqu'à une époque récente, le monde arabe, qu'il convient de ne pas confondre avec le monde turc, était resté une énigme. Il se défendait de la curiosité par la violence, par la difficulté pratique de pénétrer chez lui, même sous un déguisement, par l'écart immense qui existe entre lui et nous. A la distance qu'il en est, il ressemble à ces objets dont l'éloignement empêche de distinguer la forme. On dit : ce n'est rien, et l'on passe. Il y a d'ailleurs plus de lieux habités que les géographes n'en décrivent et plus de mœurs que les moralistes n'en ont étudiées. On était indifférent au mystère de la vie arabe et cela depuis toujours. Lorsqu'il y a cinquante ans, Lamartine revint de la terre sainte, avec le manuscrit du *Récit de Fatalla*, dont il a inséré une traduction faite sous ses yeux, au tome IV de son *Voyage en Orient*, on ne voulut pas y croire; on considéra cette esquisse comme une fantaisie du poète. C'était de fait un rayon de lumière jeté pour la première fois sur l'intérieur de la société pastorale de l'Arabie. Lamartine était un homme d'intuition et singulièrement perspicace. Il découvrit là quelque chose qu'il n'avait pas encore vu et qui, à certains égards, ne manquait pas de grandeur. Cela répondait de plus à ses dispositions personnelles. Il était désabusé. Ses excès d'imagination l'avaient rendu noir. La réalité européenne n'était pas à la hauteur de son rêve. Les Arabes lui faisaient l'effet d'une race supérieure qui avait eu, comme lui, le dégoût de la civilisation, et s'était enfermée volontairement dans le mépris de la civilisation. Il avait écrit déjà le vers :

Si l'on m'eût consulté, j'aurais refusé d'être.

Eh bien, ces gens-là refusaient d'être à leur manière. Ils avaient abjuré la vie urbaine avec le bien-être, avec la pensée; ils avaient embrassé la vie pastorale, qui est une vie animale et sereine. Cette paix du désert lui plaisait. On lit dans la préface qu'il a mise au *Récit de Fatalla* : « Nous étions campés au milieu du désert qui s'étend de Tibériade à Nazareth ; nous causions des tribus arabes que nous avions rencontrées dans la journée, de leurs mœurs, de leurs rapports entre elles et avec les grands peuples qui les environnent. Nous cherchions à pénétrer le mystère de leur origine, de leur destinée, de cette étonnante persévérance de l'esprit de race qui sépare ces peuplades de toutes les autres familles humaines, et les tient, comme les Juifs, non pas en dehors de la civilisation, mais dans une civilisation à part, aussi inaltérable que le granit; plus j'ai voyagé, plus je me suis convaincu que les races sont le grand secret de l'histoire et des mœurs. L'homme n'est pas aussi éducable que le disent les philosophes. L'influence du gouver-

nement et des lois est bien loin d'agir aussi radicalement qu'on le pense sur les mœurs et les instincts d'un peuple, tandis que la constitution primitive, le sang d'une race, agit toujours et se manifeste, après des milliers d'années, dans les formes physiques et les habitudes morales de la famille et de la tribu. Le genre humain coule par fleuves et par ruisseaux dans le vaste océan de l'humanité; mais il n'y mêle que bien rarement ses eaux, souvent jamais, et il ressort, comme le Rhône du lac de Genève, avec le goût et la couleur de son onde. »

Ce caractère persévérant et immuable de la race arabe, ce mépris systématique de la vie en dehors, affairée, vaniteuse, de l'autorité, a frappé quiconque l'a examiné de près. Le fait observé par Lamartine, que la race pourrait bien être le grand secret de l'histoire, a également ému M. Disraëli, qui était, comme Lamartine, un homme de puissante imagination, mais avec des qualités plus solides. Dans le roman d'*Endymion*, publié quelques mois avant sa mort, M. Disraëli, qui était un sémite, et qui avait hérité de plusieurs des vertus de la race à laquelle il appartenait, insiste sur la pensée émise par Lamartine. Il avait, durant sa jeunesse, vécu plusieurs années en Orient. Il en était revenu déjà au moment du voyage de Lamartine. Ce qu'il avait vu en Orient avait fait sur lui une impression profonde et durable, déterminé, on peut le dire, l'objet principal de sa carrière. Il s'était préparé à celle-ci par divers ouvrages sur l'Orient; une fois au pouvoir, il avait essayé d'associer l'Angleterre à son idée, de lui donner l'hégémonie des races sémitiques, dans lesquelles il comprend toutes les races musulmanes. On n'a pas oublié les étapes de ce poème politique : la reine d'Angleterre proclamée impératrice des Indes; la défense des intérêts musulmans en Afghanistan et dans l'Asie centrale; le protectorat de fait sinon de droit de l'Angleterre en Égypte; puis, en dernier lieu, l'acquisition de Chypre, l'obligation prise par l'Angleterre d'agir en Asie Mineure contre la Turquie. M. Disraëli était loin d'imaginer le rôle des sémites terminé. Une lubie de l'opinion l'ayant empêché d'achever son poème, il a repris la plume et continué, dans *Endymion*, de prêcher son idéal, à propos des Juifs, dont il esquisse à grands traits la physionomie historique et l'influence moderne. A propos du principe des nationalités qu'il déclare enfantin, il remarque, avec Lamartine, que ce n'est ni la langue ni la religion, mais le sang qui fait la race, et il cite les Juifs qui parlent n'importe quelle langue et, au besoin, n'ont pas de religion du tout. Sa théorie est un massacre général des historiens et des publicistes modernes qu'il livre à la risée publique dans le style amer et léger qu'on lui connaît.

Revenons au *Récit de Fatalla*. Lamartine indique les circons-

tances auxquelles on le doit, et il n'est pas inutile de les rappeler en quelques mots. En 1799, Bonaparte n'avait pas quitté l'Égypte sans regret. L'Orient est la patrie légendaire de la gloire ; il ne lui aurait pas déplu d'y faire une carrière comme celle d'Alexandre. Il avait conçu le dessein d'aller dans l'Inde par la vallée de l'Euphrate et d'entraîner le monde arabe derrière lui ; c'est dans ce but qu'il avait affecté un instant de partager les croyances musulmanes. Les hasards de sa destinée ne lui permirent point de réaliser son projet. Il n'y renonçait pas ; pour qu'il y renonçât, il fallut la retraite de Moscou et Leipzig. A son départ d'Égypte, il avait laissé en Syrie un gentilhomme sarde du nom de Lascaris, chargé d'étudier les Arabes, de nouer avec eux des intelligences et d'en faire des alliés éventuels. Jusqu'à la fin de l'Empire, il fournit aux dépenses de cette enquête et de ces intrigues. M. de Lascaris lui-même ne désespéra de son œuvre qu'à la suite des événements de 1812. Il est mort en Égypte sous la Restauration. Ses papiers, saisis par l'agent britannique en mission au Caire, moisissent sans doute dans quelque coin des archives de Downing-Street. Cependant le drogman de M. de Lascaris, qui était Syrien et lui avait survécu, privé des papiers de son maître, avait essayé de les résumer de mémoire, dans l'intention de les vendre au gouvernement français. Ce sont eux que Lamartine a achetés et fait traduire sous le titre de *Récit de Fatalla*. On ne savait pas à quel point ce recueil était authentique et digne de créance. Les travaux de Palgrave, la visite de M. et Mme Blunt à la cour d'Ibn-Rashid, émir du djebel Shammar [1], ont mérité au *Récit de Fatalla* le crédit qu'il n'avait pu obtenir auparavant.

Palgrave a fait connaître l'intérieur de l'Arabie, la politique de ses princes, les mœurs et les doctrines qui sont aux prises dans l'Aared, les aspirations wahabites à une rénovation religieuse qui aurait le Coran pour point de départ, dans une publication qui est un monument. Il est célèbre de l'autre côté du détroit, mais à peu près inconnu en France, où, néanmoins, on a traduit son voyage [2]. Palgrave est un Père jésuite, de nationalité britannique, qui a rempli au Nejd, en 1864, avec l'autorisation de ses supérieurs, une mission politique de l'empereur Napoléon III. C'est un arabisant éminent, autant qu'un moraliste et un écrivain. Il n'a consenti à publier jusqu'ici de son œuvre que la partie descriptive, et celle qui a trait aux mœurs arabes. M. et Mme Blunt lui reprochent avec raison de n'avoir pas vu le pays. Il voyageait en été, la plupart du temps de nuit, à cause de la chaleur ; d'autre part, il ne visait qu'à la con-

[1] *Pilgrimage to the Nejd,* two vol. in-8°. London, 1880 (John Murray).

[2] *Voyage dans l'Arabie centrale,* trad. par Ém. Jonveaux, 2 vol. gr. in-8°. Paris, 1866, Hachette.

naissance de la vie urbaine, des institutions politiques, et du sentiment religieux chez les Arabes. Le nomade ne l'intéresse pas ; il le néglige de propos délibéré. Il n'a pas l'air de soupçonner qu'il est le représentant de la civilisation historique de l'Arabie, qu'il la perpétue. Ces réflexions sont dues à M. et Mme Blunt, qui, dans leur *Pèlerinage au Nejd* comme dans les *Tribus nomades de l'Euphrate*, ont confronté les dires de Palgrave, et n'ont, eux, souci que de l'Arabe nomade et de la vie pastorale.

Ce sont des touristes qui paraissent devoir à Lamartine et au *Récit de Fatalla*, l'envie de parcourir le désert et de se mêler à la vie pastorale. « Si j'étais seul et sans affection de famille, écrivait Lamartine, dans la préface du *Récit de Fatalla*, je mènerais cette vie pendant des années et des années ; j'aimerais à ne jamais me coucher où je me serais éveillé, à promener ma tente depuis les rivages de l'Égypte jusqu'à ceux du golfe Persique ; à n'avoir pour but le soir que le soir même ; à parcourir du pied, de l'œil et du cœur, toutes ces terres inconnues, toutes ces races d'hommes si diverses de la mienne. »

Voilà précisément le programme que M. et Mme Blunt ont entrepris de réaliser. Ce n'était pas seulement la curiosité qui les poussait ; ils étaient dans les mêmes dispositions que Lamartine lorsqu'il l'avait formulé. Il était las de l'existence étriquée, monotone, qu'on goûte à Paris, de l'agitation stérile de nos rues, de la bassesse humaine qu'il avait mesurée ; il aspirait à la solitude, à ne plus être exposé à rencontrer un visage d'homme. Au sortir du dernier village du Hauran, avant de s'engager dans le Wady-Sirhan, où il n'y a que des pierres volcaniques, et çà et là des puits qui indiquent l'emplacement de villages disparus, Mme Blunt s'écrie : « J'espère que nous n'allons pas revoir une maison d'ici à longtemps. » Et, en effet, durant deux cents lieues, les voyageurs anglais ne devaient rencontrer que le gîte du lièvre ou de la hyène. Mais l'expression de cette joie est encore un emprunt fait à Lamartine : « Je voudrais, dit-il dans la préface du *Récit de Fatalla*, dont nous avons déjà donné un fragment, je voudrais passer ces montagnes, descendre dans le grand désert de Syrie, aborder quelques-unes de ces grandes tribus inconnues qui le sillonnent, y recevoir l'hospitalité pendant des mois, passer à d'autres, étudier les ressemblances et les différences, les suivre de Damas aux bords de l'Euphrate, lever le voile qui couvre encore toute cette civilisation du désert, civilisation d'où la chevalerie nous est née et où on doit la retrouver encore. » Elle y subsiste réellement par quelques-uns de ses meilleurs côtés ; et à la lecture de plusieurs chapitres du livre de M. et Mme Blunt, on croirait assister à quelque scène féodale du treizième siècle. Mais ce

n'est pas cela que les deux touristes anglais allaient chercher. Ils désiraient sortir de la « gueule du lion ». Qu'est-ce que la gueule du lion? C'est le bonheur qu'on goûte sur les bords de la Tamise, où Dieu, s'adressant à John Bull :

Va, dit-il, je te livre à ta propre misère,
Trop indigne à mes yeux d'amour ou de colère,
Tu n'es rien devant moi.
Roule au gré du hasard dans les déserts du vide,
Qu'à jamais loin de moi, le destin soit ton guide
Et le malheur ton roi.

Au fait, l'Orient vide est un enseignement. Il a connu les splendeurs de la civilisation, du pouvoir, des richesses. Il n'en a pas été satisfait. Il se pourrait que la vie pastorale fût le refuge qu'il a choisi. C'est une leçon que Byron avait déjà tirée de l'Écriture sainte :

Babel was Nimrod's hunting box, and then
A town of gardens, walls and wealth amazing,
Where Nabuchodonosor, king of men,
Reigned, till a Summer's day, he took to grazing.

« Babel était le parc de chasse de Nemrod, une ville de jardins, de monuments et de richesses, où régnait Nabuchodonosor, roi des hommes, qui, un jour d'été, *se mit à paître* », c'est-à-dire à mener la vie pastorale.

Cette signification de l'état social qui règne dans la vallée de l'Euphrate n'a pas échappé à M. Blunt, qui explique en ces termes les motifs de l'attrait que lui inspire la vie nomade : « En Europe, nous souffrons du mal de la pensée, autant par suite de nos habitudes oisives que par un excès d'intelligence. Le nomade, durant sa jeunesse, n'a pas de temps à donner à l'oisiveté ; il est toujours occupé. Une vie dépensée à ciel ouvert, les conditions d'une santé excellente, une nourriture frugale et rare, des exercices pénibles, ne mènent pas à penser profondément, ni à cette mélancolie qu'engendre la contemplation morose de l'invisible. » Il lui manque la contemplation morose de l'infini, c'est-à-dire le sentiment religieux dans ce qu'il a de plus élevé, par exemple dans l'auteur de l'*Imitation.* Il ne sait pas que cela lui manque ; s'il le savait, il serait misérable. Sa coutume et son genre de vie le garantissent de cette maladie.

Les deux voyageurs anglais ont pu comparer les deux régimes de vie, en faire la différence, en peser les avantages et les inconvé-

nients. Ils avouent ingénument qu'ils sont contre le progrès. Ils lui préfèrent le régime pastoral. Il est simple, purement animal, sans être l'état sauvage. Il ne fatigue point l'âme; il la repose; il lui procure cette candeur qui est l'innocence, et au surplus la véritable santé de l'homme. C'est le fond du livre intitulé : *les Tribus nomades de la vallée de l'Euphrate.* Sans s'être associés formellement à ce régime, ils ont pu en apprécier la saveur. Ils observent, en effet, que, durant leurs longues pérégrinations au désert, le spectacle qu'ils avaient constamment sous les yeux suffisait à les absorber. Assis heure après heure sur leur selle à considérer l'horizon qui se déplaçait lentement devant eux, ou la hauteur du soleil marquée par l'ombre que faisaient leurs chameaux sur le sable, ils ont eu le loisir de voir comment on acquérait la paix intérieure. Leurs espérances étaient limitées au puits qu'ils pourraient rencontrer le soir, à la crainte que les basses collines qu'ils avaient en vue ne cachassent une embuscade, car la paix intérieure dont jouissent ces honnêtes bédouins ne les empêche nullement de dresser des embuscades à leur prochain, ni d'arriver ouvertement sur lui en bande de trente ou quarante, ce qu'ils appellent faire un *ghazu* et les Anglais un *raid.* Or le *ghazu* est leur délassement préféré quand ils n'ont rien à faire. La nécessité du moment et le nu plaisir de vivre suffisaient à remplir l'imagination de M. et Mme Blunt. L'action énergique du présent éloignait l'idée du passé ou de l'avenir. Même à l'heure du danger, on n'avait pas le temps de songer à la mort.

Comme distraction hygiénique, le procédé n'est certes pas mauvais. Comme destinée à embrasser, il n'offre pas le même prestige. C'est un bonheur, dont les chevaux de labour peuvent jouir. Quoi qu'il en soit, c'est cette indifférence monotone, cette absorption complète, cette absence absolue de la pensée que M. et Mme Blunt appellent *le charme de l'Asie.* Le jour où ils débarquent sur la côte de Syrie, ils entrent dans cette atmosphère, ils sont comme délivrés d'un grand poids. Ils voguaient auparavant sur l'océan brumeux de la pensée européenne. Les voilà au port. Les fleurs sentent bon, les oiseaux chantent sous la feuillée; on n'entend ni résonner l'enclume du forgeron ni grincer la locomotive; les rues sont abandonnées et silencieuses, car il n'y a pas dix voitures dans toute la Syrie. En réalité, il n'y a pas de route non plus. Le silence est là chez lui et un soleil éclatant illumine la scène.

Ce fut dans l'hiver de l'année 1877-1878, au fort de la guerre turco-russe, que M. et Mme Blunt ont parcouru la vallée de l'Euphrate et une partie de la Mésopotamie. Ils descendirent à Alexandrette, d'où ils gagnèrent Alep, puis l'Euphrate, à la hauteur de

Balis. Ils en suivirent la rive droite par Deyr, Anah, El uz — la cité de Job — et Rumady jusqu'à Seglawieh, dans le voisinage des ruines de Babylone. De là ils se rendirent à Bagdad. De Bagdad, ils remontèrent également par la rive droite, c'est-à-dire par l'intérieur de la Mésopotamie jusqu'à Sherghat, d'où ils prirent à travers la plaine par El Haddr — l'ancienne ville hellénique d'Atra — et revinrent à Deyr, à Damas et Beyrouth, par Sokhne, Tudmor (Palmyre) et le Hamad. Ils ont joint au tome premier de leur voyage une carte qui permet de se rendre compte de leur itinéraire. La route est relativement sûre. « Il n'y a pas de raison, dit plaisamment M. Blunt, pour qu'un Cook entreprenant ne dirige une expédition dans cette contrée. » — « Encore ne crois-je pas me tromper en disant que l'auteur de ces deux volumes est le premier touriste *bona fide* qui ait suivi cette route de l'Euphrate. »

Un long séjour en Orient a valu à M. et Mme Blunt la science des moyens arabes, sans laquelle un voyageur n'irait pas loin dans le désert. Cette science consiste dans l'adoption des mœurs arabes, l'amour des choses arabes, de la tente, de la nourriture arabe, du confort arabe, qui n'est pas large, de la locomotion arabe à dos de chameau, dans la satisfaction de coucher à la belle étoile, dans la recherche de l'amitié des chefs arabes qui vous donnent des sauf-conduits plus sûrs que des passe-ports européens. Mme Blunt a assumé la tâche de raconter les péripéties de l'odyssée accomplie par elle et son mari; M. Blunt s'est réservé celle d'éditer l'ouvrage, de l'enrichir d'une préface et d'en résumer les résultats dans quelques chapitres placés à la fin de l'œuvre. Le voyage en lui-même est assez diffus. On voit bien qu'il a beaucoup amusé ceux qui l'ont fait, mais le récit n'a pas le privilège d'associer le lecteur à leur émotion; ce sont les résultats condensés par M. Blunt, dans les chapitres de la fin, qui sont intéressants à consulter. M. Blunt n'est ni un géographe, ni un archéologue, ni un homme que l'avenir de la Mésopotamie préoccupe au point de vue géographique ; il peut fournir des indications précieuses dont il ne se soucie pas, du reste. Il abandonne l'archéologie à M. Layard « que les ruines de Ninive ont découvert », prétendait lord Palmerston ; ce n'est ni du dédain, ni de la légèreté, ni un défaut de compétence. D'abord M. Blunt aime ses aises et ne se propose pas d'instruire le public. D'autres s'en acquittent à merveille et ne lui laissent pas d'inquiétude à cet égard. Ensuite il ne se charge pas de renseigner les membres de nos sociétés de géographie. S'ils sont curieux de savoir au juste ce qui se passe dans la Mésopotamie, qu'ils aillent y voir eux-mêmes. Enfin, M. Blunt ne tient pas à montrer comment la Mésopotamie pourrait redevenir une région prospère, dans le sens qu'on attache à cette

idée en Europe. Il sort d'un milieu prospère au point de vue des richesses et infatué de lui-même; il est en présence d'une société pauvre, qui n'est pas moins fière de son sort et n'en ambitionne pas de meilleur. Il ne juge pas, n'a pas d'opinion : il jouit du contraste. Il n'est pas fâché, d'autre part, d'opposer la misère tranquille de quelques centaines de milliers de nomades au faste laborieux, épineux, doré de l'Occident. Que la Mésopotamie demeure ce qu'elle est; pourquoi faire succéder au calme dont elle est en possession, et qui est le bien-être de la solitude, les maux et l'agitation qui sont le fruit du régime industriel? On peut noter, en outre, que M. Blunt est riche et que chaque année, il vient revoir les rentes que lui conserve la fidèle Albion. Mme Blunt partage cette manière de sentir et de penser. De sorte que l'unique objet poursuivi par les deux voyageurs, sauf l'étude des races de chevaux indigènes, est l'inventaire de la vie pastorale, et l'essai de comprendre ce qu'elle vaut, par la part qu'ils y prennent. Ils se sont affiliés à plusieurs tribus errantes; ils ont confié à l'une d'elles des chevaux et des moutons à élever, le soin de tenir une tente à leur disposition quand il leur plaira de venir passer une saison au désert où ils désirent posséder un pied-à-terre, et échanger durant quelques semaines, de temps en temps, leur existence européenne, contre celle des sémites de la tribu d'Ismaël. Honni soit qui mal y pense. Il est bon d'ajouter que M. Blunt a résidé vingt ans à Bagdad, et pendant neuf autres années pris une part active aux travaux des missionnaires anglais de Syrie. Il ne parle donc pas à l'aventure.

II

Le désert de Mésopotamie est à peu près aussi inconnu de l'Europe moderne, que les districts de l'Afrique visités par Livingstone. Là, pourtant, sont nées les plus anciennes monarchies; là s'est fait ce que, dans les universités, on appelle l'histoire ancienne; là ont brillé Ninive, Babylone, Séleucie, Ctésiphon, dont Sidon, Tyr, Jérusalem, Antioche, Damas, Palmyre, Sardes, les cités grecques de l'Asie Mineure étaient tributaires; là ont vécu des empires, celui d'Assyrie, de Babylone, la Perse de Cyrus, la Grèce d'Alexandre et des généraux d'Alexandre; là Crassus fut vaincu, Trajan a fait la guerre, Julien fut tué par les Parthes; là ont régné les califes de Bagdad, de Damas; là les Mongols de Tamerlan et les Turcs de Bajazet se sont rencontrés. Dans l'intervalle des dix degrés de latitude qui séparent Bagdad, au sud, et le mont Ararat, au nord, la moitié de l'histoire du monde a tenu. Le sol de la Mésopotamie n'est pas moins étrange que sa fortune. Il est déchu comme elle. Le

climat de l'équateur et celui de la Sibérie ont l'air de s'y être donné rendez-vous. A Erzeroum, vers les sources de l'Euphrate, il tombe souvent de la neige au moins de juin; à la même heure, à l'autre bout de la même région, il y a 50 degrés de chaleur à Bagdad. Les géographes donnent du fait une explication banale. Ils déclarent gravement que le nord de la Mésopotamie est un plateau élevé, découpé par les ramifications du Taurus, tandis que sa partie moyenne et basse forment une plaine unie, où le défaut d'altitude permet au soleil d'en brûler la surface. Alors pourquoi des forêts, des moissons, des milliers de villes et de villages couvraient ils l'espace où maintenant il pousse du thym et de l'absinthe? Pourquoi l'Euphrate a-t-il perdu la moitié de ses eaux?

La destruction du sol est l'œuvre de l'homme. Le nord n'est pas complètement stérile, parce que la vie pastorale n'a pu s'y introduire d'une manière définitive. Dans la moyenne et basse Mésopotamie, il n'y a plus rien, à l'exception de Mossoul, qui, bien que bâtie sur la rive droite du Tigre, est le chef-lieu du Kurdistan ou ancienne Assyrie; tandis que dans la haute Mésopotamie, il reste des villes, des districts agricoles, des montagnes boisées, que la hache ni la dent des troupeaux n'ont pu atteindre. Mossoul est un champignon qui a crû dans le fumier de Ninive, comme Bagdad dans le fumier de Babylone. Les grandes villes ont le privilège de laisser derrière elles un détritus d'où la vie repousse avec acharnement. C'est le cas d'Alep, qui est un résidu d'Antioche; c'est le cas de Damas, de Homs et de Hama, qui sont le résidu de Tyr et des villes phéniciennes de la côte; comme c'est le cas du Caire, né dans la boue de Memphis, et de Tunis, construite avec les débris de Carthage. Sans cette ressource qu'ont les villes de renaître de leurs cendres, il n'y aurait plus un bourg dans l'Orient turc. Ce que les Turcs n'ont pu faire en Syrie et en Asie Mineure, la vie pastorale l'a fait en Mésopotamie. On y rencontre encore de loin en loin le squelette d'une ville morte. — Il n'y a plus autour d'elle que des champs d'absinthe.

La géographie de la Mésopotamie a disparu avec ses habitants, y compris la géographie physique. Il est remarquable que depuis Hérodote et Xénophon, on ne l'a pas décrite. On ne possède sur elle que des notions éparses dans les écrivains classiques et quelques légendes du moyen âge. Ce vide sur la carte a souvent frappé les publicistes et les hommes d'État. Ce fut en vertu d'un étonnement de ce genre qu'en 1834, le roi d'Angleterre, Guillaume IV, chargea le colonel Chesney, de la mission de descendre l'Euphrate et d'en relever le cours. Le voyage du colonel Chesney eut lieu en 1835. Il ne quitta point les rives du fleuve et à son retour publia une

carte de la vallée de l'Euphrate, accompagnée de deux volumes de statistique. Le colonel Chesney a noté la situation de quelques villages habités par des débris de populations jadis civilisées, signalé des pans de murs inclinés sur l'Euphrate, compté les palmiers d'Anah. Ce qui l'a contraint de s'en tenir là, c'étaient les Anazehs, — on verra tout à l'heure qui sont les Anazehs, — qui occupaient les deux tiers du cours de la rivière, sur laquelle les Turcs n'osaient s'aventurer.

Il n'y a pas longtemps que la vie sédentaire est absente. Elle avait survécu à l'invasion des musulmans, à celle des Mongols, à celle des Turcs. Le va-et-vient des révolutions l'avait appauvrie. Elle végétait, mais avait pu résister. Benjamin de Tudèle, qui a visité la Mésopotamie au onzième siècle, vante ses richesses, le nombre de ses villes ; elle était restée l'entrepôt du commerce de l'Inde. C'était toujours par elle que l'Europe communiquait avec l'extrême Orient. Damas et Bagdad avaient des relations suivies par la voie de l'Euphrate ; l'agriculture n'était pas abandonnée. Il est vrai que la vie pastorale y avait déjà fait son apparition. Depuis la conquête d'Omar (septième siècle), quelques tribus du Nejd avaient paru dans le haut désert de Syrie. Plus tard, les Mongols avaient poussé quelques hordes kurdes dans la vallée du Khabour, le seul grand affluent de l'Euphrate sur sa rive gauche. Le moyen Euphrate était occupé par les Moali, qui n'étaient pas des nomades et le sont devenus depuis.

La légende des Moali est célèbre en Orient et vaut la peine d'être rapportée. Aux beaux jours du califat de Damas, un fils du calife, envoyé en ambassade à Constantinople, avait obtenu les bonnes grâces de l'impératrice Théodora, femme de Justinien II. Théodora disposait des trésors de l'empire. Au départ du jeune prince, elle résolut de lui assurer une existence indépendante dans son pays. On ne s'aviserait guère de ces choses-là maintenant. Elle lui acheta un peuple à gouverner, c'est-à-dire on ne sait combien de milliers d'esclaves des deux sexes qui devinrent sa propriété personnelle et dont, sous le nom de Beg, il fut le chef à titre héréditaire. Les Moali subsistent ; la famille de leurs cheicks est toujours celle du favori de l'impératrice Théodora. Elle jouit d'une haute considération parmi les nomades, à cause de son illustre origine. La noblesse du sang est une des grandes institutions de la société arabe ; par contre, les Moali, descendant d'une race servile, ne sont pas considérés. Ils occupaient néanmoins au dix-septième siècle la rive droite de l'Euphrate et avaient étendu leur domination très loin vers le sud. A la même époque, les Taï, qui, eux, formaient une tribu arabe de race pure, très estimée, dominaient sur la rive gauche et dans la

vallée du Khabour, où ils exerçaient un droit de suzeraineté sur un grand nombre de tribus inférieures, sans doute issues des populations civilisées qui étaient de temps immémorial en possession du sol de la Mésopotamie. C'étaient les Weldi, les Aghedaat, les Jiburi, les Haddadin, d'autres encore, qu'on retrouve aujourd'hui à demi sédentaires. Les Turcs possédaient la Mésopotamie et les deux vallées de l'Euphrate et du Tigre.

Tel était l'état des choses sous Mahomet IV. Ce prince assiégeait Vienne (1680), quand la frontière sud de l'empire ottoman fut envahie par une horde venue du Nejd, et qui s'empara de tout le Hamad. Le Hamad est cette vaste étendue de territoire, qui va des confins de la Syrie au golfe Persique, le long de l'Euphrate, et s'enfonce à l'ouest jusque vers le Sinaï. Au sud, il est borné par les Nefuds, ou déserts de sable rouge qui entourent le Nejd. Il renferme des oasis, des pâturages immenses, des terres jadis fertiles et habitées, que le pacage indéfini des nomades a rendues stériles. La frontière turque était dégarnie de troupes. Les forces du sultan étaient employées, en Europe, à guerroyer sur le Danube. Les Shammar, tel était le nom collectif de la horde, détruisirent Zudmor (Palmyre), et couvrirent tout l'espace situé entre Damas et Bagdad, interceptant ainsi la route traditionnelle des caravanes de l'Inde. Ils franchirent les montagnes qui font un demi-cercle depuis le Hauran jusqu'à Mossoul, battirent les Moali et les remplacèrent sans peine comme suzerains des tribus inférieures. Les villes de l'Euphrate furent naturellement rançonnées ou mises à sac. Ce n'eût été qu'un malheur temporaire, si les Shammar avaient été réprimés; mais ils eurent le temps de s'établir dans leur conquête, qui ne leur fut pas disputée. Il était inévitable que, sous leur influence, les villes se vidassent peu à peu de leurs habitants, que l'agriculture dépérît, au profit de la vie pastorale, qui était celle des vainqueurs. Celle-ci prévalut jusqu'à Birescheick, au nord, limite qu'elle a conservée. Cependant la conquête Shammar était à peine achevée, qu'une seconde invasion vint compliquer le désordre occasionné par elle; une peuplade du Nejd, plus nombreuse que celle des Shammar, alléchée par le succès facile des Shammar, accourut en prendre sa part. C'étaient les Anazeh. Les Shammar, vaincus, furent jetés à travers l'Euphrate dans la grande plaine de la Mésopotamie, où, trouvant un sol plus riche et plus fertile que celui dont ils venaient d'être expulsés, ils s'établirent aux dépens des Taï, qui succombèrent. De là ils poussèrent leurs incursions jusqu'à Mossoul, et en Perse, au delà du Tigre. Bagdad fut menacé; les villes de la vallée du Tigre, Mossoul excepté, eurent le sort des villes de la vallée de l'Euphrate, et la vie sédentaire fut proscrite.

Ceci ne s'était pas fait en un jour. Il y avait fallu vingt ans ; et si ce laps de temps écoulé, les troupes ottomanes étaient venues au secours des vaincus, elles eussent aisément rejeté les Shammar et les Anazeh dans les solitudes du Hamad. Elles ne vinrent pas. Que faisait le gouvernement turc? Rien, à ce qu'on peut supposer. Ses désastres sur le Danube l'avaient affaibli; les victoires du prince Eugène de Savoie avaient ensuite augmenté le désarroi dans lequel était tombé l'empire ottoman, désormais condamné à la défensive et à la veille d'une décadence irrémédiable. La Mésopotamie fut laissée aux Shammar et aux Anazeh ; les pachas de Mossoul et de Bagdad, enfermés dans les deux chefs-lieux de leurs pachalicks, attendirent les événements. Il les ont attendus jusqu'à nos jours.

L'histoire est si bien faite et l'attention des historiens si bien en rapport avec l'importance des événements, qu'ils n'ont pas pris garde à un fait qui soustrayait à la civilisation, afin de le rendre à la vie pastorale, un territoire plus grand que la France, et qui, depuis l'origine des temps historiques, était le champ de bataille de l'Europe et de l'Asie.

Cette fois, le changement de régime était complet. Les villes s'éteignirent; avec la destruction du commerce et la fin des caravanes, l'agriculture et la vie sédentaire ne furent plus qu'un souvenir, dont il n'y eut bientôt plus de traces. Un fait économique, étranger à l'invasion des nomades, s'était d'ailleurs produit. Les Européens avaient noué des relations maritimes avec l'Inde et la Chine; désormais leur marine transportait par le cap de Bonne-Espérance les produits industriels de l'extrême Orient. On put se passer en Europe du transit par la Mésopotamie. C'était une révolution destinée à tuer l'Orient musulman et ce fut le point de départ de sa ruine. Ce qui resta de commerce en Mésopotamie fit le tour des pays occupés par les Shammar et les Anazeh. C'est la route moderne des caravanes de Bagdad à Damas, par Orfa et Mardin. L'émigration des tribus du Nejd, dans le haut désert de Syrie et la Mésopotamie, continua d'ailleurs. L'Irak, ou ancienne Babylonie, devint leur domaine; les Montefik, les Benilaam y sont encore. Ils y créèrent des champs de parcours pour leurs troupeaux. Le pays, en entier, fut désormais une annexe de l'Arabie centrale, qui s'étendit jusqu'aux abords de l'Asie Mineure.

De ce moment, la Mésopotamie n'a plus d'annales. Ses maîtres nomades en ont fait une terre en friche, où eux et leurs troupeaux s'ébattent dans le vide. Ils s'y livrent entre eux à un tournoi sans fin. Les incidents de ce tournoi varient peu. Il serait oiseux de les raconter et difficile de les énumérer ; autant vaudrait compter les vagues de la mer. Les Shammar et les Anazeh ont fait, pendant ces deux cents

ans, ce que fit Sieyès pendant la Terreur : ils ont vécu. C'est tout ce qu'on en peut savoir de certain. Ils n'y ont pas prospéré, en ce sens que leur nombre paraît avoir diminué. Ils ne font pas un corps de nation, obéissant à un pouvoir commun, ayant des lois communes, réunis dans un effort commun, afin de garder au soleil la place que le hasard leur a donnée. Ils sont disséminés par groupes de quelques centaines d'individus, traînant à grand'peine leur existence au jour le jour. C'est surtout d'eux qu'est vrai le mot de Lucrèce : *Omnia semper eadem.* La même misère bestiale les poursuit et en même temps la même haine de toute autorité sociale, haine qui est la note essentielle de leur tempérament. Elle maintient entre eux l'état de guerre, non un état de guerre actif, mais l'état de guerre des animaux qui ont chaque matin leur nourriture à conquérir et un licol à éviter.

Cependant en dehors de cette condition générale, il règne, entre les Shammar et les Anazeh, une rivalité séculaire qui augmente le désordre dans la Mésopotamie et la vallée de l'Euphrate. Il n'y a pas d'exemple que l'une des deux grandes peuplades se soit réunie afin de se jeter sur l'autre. Ce sont de petites incursions, des escarmouches qui reviennent périodiquement, « comme les hirondelles au mois de mai », dit M. Blunt. Le défaut d'homogénéité est la cause de cette impuissance agitée. Les Shammar sont des sangs mêlés, mais les Anazeh le sont davantage. Parmi ces derniers, les envahisseurs du dix-septième siècle se réduisent, à ce qu'il paraît, à deux tribus ou fractions, qui sont les Sebaa et les Hesenneh. D'autres tribus considérables pour le nombre et l'influence, les Ibn Haddal et les Welled Ali, sont sorties du Nejd au dix-huitième siècle ; les Roala, qui occupent à peu près tout le front de la Syrie sur le Hamad, encore plus tard. A l'oreille d'un Occidental, ces noms-là ne disent pas grand'chose ; en Orient, ils emplissent la bouche de tout le monde. Il en est de même des noms de quelques grandes familles inconnues en Europe, mais dont on parle là-bas comme de la maison de Hanovre, de Bourbon, des Hohenzollern et des Hapsbourg. Tels sont les Ibn Saoud, les Ibn Rashid, les Ibn Shaalan, les Ibn Mershid, les Ibn Sfùk, les Ibn Hedeb. Il existe au désert une féodalité comparable à celle qu'il y avait chez nous au moyen âge. Les chefs des grandes familles du Nejd, de la Mésopotamie, de la vallée de l'Euphrate, du haut désert de Syrie, sont les ducs de Normandie du désert, où ils représentent ce que, dans le régime féodal, on appelait les grands fiefs de la couronne. Il y a parmi eux des Montmorency, des Coucy, des officiers de fortune, comme Duguesclin. Les Ibn Shaalan, chefs des Roala, tiennent avec les Ibn Saoud, dans le *Récit de Fatallas*, le rang de Godefroy de Bouillon et de Tancrède dans

l'épopée du Tasse. Ils en ont eu l'importance historique. Les Ibn Saoud ont fondé l'empire wahabite qui a mis l'empire ottoman en échec durant un siècle et continuent de gouverner l'Aared, foyer de la doctrine wahabite. Il y a parmi eux des héros de bon aloi. L'émir actuel du djebel Shammar, Mohammed Ibn Rashid, ne ferait pas mauvaise figure dans Tacite. C'est un Tibère nomade, qui a massacré la plupart des membres de sa famille, fondé un État modèle au désert, dont on cause sous la tente au fond du Sahara et de l'Abyssinie, dont les pèlerins qui reviennent de la Mecque, colportent les hauts faits et les maximes sur les bords du Gange. Nos perspectives ne s'étendent pas au monde sémitique, qui a ses gloires comme le nôtre, et qui ignore les nôtres au même degré que nous ignorons les siennes.

La situation de la Mésopotamie et de la vallée de l'Euphrate, telle qu'elle est esquissée plus haut, a changé durant les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler. La guerre de Crimée fut une sorte de rajeunissement de la Turquie, peu sensible en Europe, mais très sensible en Asie. Il est vrai que la jeune Turquie de Midhat pacha est déjà loin. La Turquie, après la guerre de Crimée, eut un regain de puissance dont ses voisins d'Arabie ont eu à subir le poids. Les banquiers européens lui avaient ouvert leur caisse. Elle était parvenue à se refaire une armée bien organisée, bien équipée, pourvue d'armes de précision. L'activité sembla lui revenir. Son plus grand effort a consisté à vouloir rétablir son autorité dans la Mésopotamie et la vallée de l'Euphrate. En 1862, Omer pacha, gouverneur d'Alep, y descendit à la tête d'un corps d'armée considérable. Il s'empara de Jaber et de Deyr, les deux seules localités habitées dans la partie du haut Euphrate, placées sous la domination des Shammar et des Anazeh. Deyr résista; Omer pacha eut à prendre la ville d'assaut. Elle était peuplée de *fellahin* (paysans), de quelques descendants de ceux qui l'avaient fondée, dit-on, bien que son origine soit antérieure à l'hégire. Des réfugiés d'Orfa et de Mossoul y avaient aussi trouvé une demi-indépendance, sous la protection des Anazeh. Omer pacha y mit une garnison, la relia à la ville d'Alep, à l'aide d'une série de postes militaires espacés dans l'intervalle, et en fit le chef-lieu d'un pachalick, qu'il créa aux dépens du territoire des Shammar et des Anazeh, sur les deux rives du fleuve. Les Anazeh, armés de la vieille lance nomade, sans fusils ni artillerie, essayèrent de contester sa conquête à Omer pacha; mais le nouveau fusil turc fut un argument décisif contre eux. Le projet du général turc était de rétablir la route des caravanes, fermée depuis deux siècles. Midhat pacha, gouverneur de Bagdad, l'aida dans cette entreprise. Il continua, depuis Deyr jusqu'à Rumady, aux environs de Babylone, la ligne de

postes militaires, commencée par son collègue. Anah fut pour Bagdad, ce que Deyr était pour Alep, le chef-lieu d'un pachalick nouveau et subordonné, pris aussi sur le désert, des deux côtés de l'Euphrate. La même opération fut tentée dans la vallée du Tigre. Les efforts du gouvernement turc ne se bornèrent pas à ces essais de conquête militaire. Il voulut soustraire au joug des Shammar et des Anazeh les misérables tribus de l'intérieur, qui sont d'origine civilisée, non arabes, et réduites, par leurs oppresseurs nomades, à un servage très dur. Il promit d'assurer leur sécurité. Dans l'Irak, où le sol est très fertile, le voisinage de Badgad et de Bassorah permit de vaincre la plupart des difficultés. Moyennant quelques encouragements, les tribus consentirent à se fixer, à bâtir des maisons et à s'adonner à l'agriculture. La propriété individuelle fut même constituée d'une façon rudimentaire. On cite, parmi les nouvelles tribus agricoles de cette région, les Montefik, qui sont une tribu arabe du Nejd, dont l'émigration dans l'Irak est récente. Ils ont remis en valeur un vaste district de la Babylonie.

Les Shammar ont offert plus de résistance. Il a fallu acheter leur cheick Ferhan Ibn Sfùk dont on a fait un pacha aux appointements de 3000 livres. — La livre turque vaut 23 francs. — A ce prix il a consenti à faire de ses nomades des paysans. Mais c'est le consentement des nomades qu'il n'y a pas eu moyen d'obtenir. Ferhan en a réuni quelques centaines à Shergat, sur le Tigre; il leur a distribué des terres, du bétail, des instruments de labour, construit des huttes, le tout sans résultat. Le nomade et la charrue ne vont pas ensemble. Le seul résultat effectif de cette aventure a été de diviser les Shammar, dont une moitié a abandonné Ferhan, afin de se ranger sous l'autorité d'un de ses parents, Faris Ibn Sfùk, maintenant cheick des Shammar indépendants. Les adhérents de Ferhan se réduisent à des fugitifs, recrutés comme on a pu. Quelques Shammar véritables sont censés faire de l'agriculture par dévouement à leur cheick. M. et M[me] Blunt, qui ont visité leurs campements, n'y ont pas vu trace de culture. Les Shammar croiraient déchoir; se mettre à la vie sédentaire, ce serait devenir des fellahin. Ils en ont toujours eu à leur service. Ils mourraient plutôt que de se réduire eux-mêmes à cette condition. D'autre part, on n'improvise pas en pareille matière. C'est un nouvel état social à créer, avec les habitudes qu'il comporte, et qu'on n'acquiert pas du soir au matin, surtout quand on a d'autres habitudes qu'on considère comme nobles et qu'on possède à titre héréditaire. De sorte que les instincts et l'orgueil de race des Shammar refusent de ployer. Ce ne sont pas les Turcs qui sont de taille à rendre la transition facile. Ils ont beaucoup moins réussi auprès des Anazeh, qui sont partagés en quinze ou vingt tribus

obéissant à des cheicks différents, et qui vivent en contact plus immédiat avec le désert, leur vraie patrie, et les habitants du Nejd, leurs concitoyens et leur appui éventuel contre l'autorité ottomane.

Il y a quelques années, Aslan pacha, mutessarif de Deyr, à la tête d'un corps d'armée, réussit à cerner quelques milliers de Sebaà (Anazeh). Il leur annonça que la volonté du commandeur des croyants était qu'ils missent un terme à leur vie errante, afin de pouvoir être de loyaux et laborieux sujets de Sa Hautesse. Comme ils n'avaient pas le choix de la désobéissance, car le mutessarif avait sous la main leurs personnes et leurs chameaux, ils feignirent de se résigner. On leur éleva des huttes en terre, on leur distribua des champs à cultiver dans quelques districts de la rive droite de l'Euphrate, et ils se mirent à l'œuvre sous l'œil de la force armée. Au bout de trois mois, Aslan pacha ayant eu besoin de ses troupes, les retira. Les Sebaà se sentant libres, se sauvèrent et courent encore. Leurs maisons vides et sans toit attendent, d'un air mélancolique, qu'on les rattrape, ce qui n'arrivera pas de sitôt. Le désert est sans limite et sans ressources. Il est inutile d'y poursuivre les Anazeh. Ils ont d'ailleurs des espions dans les villes et savent ce qui s'y passe; à la moindre alerte, ils se divisent par groupes de quelques individus et s'éloignent dans toutes les directions. Il n'y a pas d'armes au monde qui puissent les atteindre. Les petites tribus seraient plus aisées à réduire. Elles ont des moutons, du bétail, ne quittent pas leur district. Elles ont également moins de répugnance au travail et à l'obéissance politique. Elles n'ont pas d'esprit militaire. Elles subissent une demi-servitude. Elles aimeraient autant être exploitées par l'autorité turque que par les Shammar ou les Anazeh. Elles sèment d'ailleurs quelques céréales. L'essentiel serait de les déshabituer de la tente. Tant que leur principale richesse consistera en troupeaux, qu'on fait promener au loin afin de leur procurer de la nourriture, elles hésiteront à se confiner dans des villages. Mais plus elles sont riches, plus elles sont pacifiques et ont besoin de protection, moins elles ont le goût de courir les aventures.

M. et Mme Blunt sont persuadés que la Mésopotamie peut nourrir une population pastorale très nombreuse. Ils ne croient pas qu'il soit bon de contraindre les habitants à la vie agricole. Ce n'est pas indispensable au point de vue de la sécurité. Ils invoquent l'exemple de l'Algérie; la France est parvenue à créer dans le Sahara, qu'ils ont visité, une police admirable; mais les essais agricoles dans le Tell n'ont pas réussi. On pourrait répondre que les insuccès agricoles en question ont d'autres causes que la nécessité de la vie pastorale. Ces causes sont la nouveauté de l'entreprise, la qualité des colons, le déboisement du sol, l'isolement des centres européens,

l'absence de routes. M. Blunt affirme que le sol de la Mésopotamie n'est bon qu'à la vie pastorale. « Il n'a jamais été, dit-il, propre à un autre usage. Je crains que ce ne soit une erreur économique d'encourager à la culture de *toutes* les terres susceptibles de produire une moisson. Pour qu'on puisse se servir du désert tout le long de l'année, il est nécessaire de réserver quelques pâturages pour les temps de sécheresse et durant les grandes chaleurs de l'été. Je crois que l'occupation des pâturages en Algérie par des fermiers européens n'a pas été avantageux au revenu colonial. Ce qui doit être le but d'un sage gouvernement dans l'Arabie du Nord n'est pas de forcer les nomades à se faire paysans, mais d'encourager les tribus guerrières à renoncer à ce genre de vie. Cela ne peut se réaliser que si l'on arrive à leur démontrer les avantages de la paix, et que si l'on assure la sécurité de ceux qui n'ont pas envie de se battre. » Le seul moyen pratique sera sans doute de supprimer ceux qui ont envie de se battre, et vivent de cette profession. C'est un instinct qui ne cède pas à des raisonnements. L'éloquence britannique n'a pu convaincre les Peaux-rouges d'Amérique. Quant à enrichir les nomades afin de les rendre pacifiques, c'est une pétition de principe. Ils ne seront riches que s'ils renoncent à la vie nomade. Celle-ci exclut la richesse.

Quoi qu'il en soit, la Turquie a repris officiellement possession de la Mésopotamie et de la vallée de l'Euphrate, où la vie pastorale avait prévalu depuis deux cents ans, et où elle essaye de la faire disparaître. Un fait suffit à montrer ce que vaut la vie pastorale, au point de vue du chiffre de la population. Les Shammar ont douze mille tentes, les Anazeh, trente mille ; à quatre ou cinq personnes par tente, cela indique une population de deux cent mille âmes au plus. Les tribus inférieures et les lieux habités par des habitants sédentaires, y compris les villages du djebel Amour, les Jezidis du Sindjar et les îlots de l'Irak, n'en ont pas autant. Or, dans l'antiquité, il y a eu certainement plus de vingt millions d'âmes dans la Mésopotamie.

III

Elle est aujourd'hui au Hamad, ce que le Tell algérien est au nord du Sahara, un refuge l'hiver : le fond de la population y est devenu arabe. Cette plaine immense, couverte de plantes aromatiques, n'est plus qu'un appendice du désert. La présence de deux grands fleuves y est une anomalie. Lorsque l'Euphrate débouche dans le désert, près de Bir, il a le volume d'eau du Danube à Belgrade. Malgré l'adjonction du Khabour, qui est une rivière comme la Loire, il diminue à mesure qu'il avance. Le Tigre offre le même

contraste. Ce sont des têtes de corps qui ont perdu leurs membres. Le lit des deux fleuves s'est rétréci, leur niveau d'eau a baissé. Il a cessé de pleuvoir dans les solitudes qu'ils arrosent, parce qu'il n'y a plus de forêts, plus de champs cultivés, plus d'irrigation, trois conditions de l'humidité et de la fertilité du sol. Il n'y a plus un arbre dans le bassin du Khabour, qui est un terrain d'alluvion capable de porter des forêts, comme les forêts vierges du Brésil. Les Arabes ont fait le pays à leur image, ils l'ont rendu chauve. Ils voulaient le désert : ils ont fait le désert.

Eux-mêmes sont le symbole du désert, par l'action comme par les idées. Les sémites ont exercé une influence qui dure toujours, qui n'est pas près de finir. Ils ont l'air de n'avoir laissé dans leur patrie d'origine que ces plants dont on désespère et qu'on abandonne dans le champ où l'on a fait un semis. L'Arabe nomade ressemble à un homme qui est revenu de loin. Il a eu de l'orgueil, de l'ambition, un amour âpre et violent de la gloire, de la puissance, des richesses ; puis, l'expérience faite, il a conclu, comme Salomon : Tout est vanité. Il a résolu de s'abstenir. Il s'abstient de penser, comme il s'abstient de vin, de tabac, de liqueurs fermentées. Il s'est figé dans son isolement, muré dans sa coutume. Il a dit, comme l'Évangile : *Beati pauperes spiritu*; pauvre, il l'est. Il l'est au moral et au physique. La vie nomade est dure, exigeante, dénuée, sans récompense, à moins que ce que M. Blunt appelle *le charme de l'Asie*, n'en soit une. La coutume l'empêche, néanmoins, de retomber dans la brutalité pure. Elle n'a pas privé le nomade de la vieille foi de ses ancêtres au Dieu unique. Au fait, il y croit, d'une manière théorique, sans culte, sans rite religieux d'aucune sorte. Il est mahométan de nom ; il ne l'est pas en réalité ; il est étranger au surnaturel comme à la pensée.

Sa foi au Dieu unique est un préjugé héréditaire plutôt qu'une foi active. Ceci, à la distance où l'on est, en Europe, de la société arabe, paraît assez étrange. Ce n'est pourtant que la vérité. Le nomade se borne à croire de Dieu qu'il est : Dieu est Dieu, dit la formule. Quelle est la nature de Dieu? Agit-il comme providence? A-t-il donné à l'homme une destinée? Le nomade ne dit ni oui ni non, il ne le recherche pas. Il n'a pas l'idée de la vie future, n'a conscience d'aucune loi divine. Il ne nie pas; il n'en a pas entendu parler. En pratique, il commet des actes qui supposent que Dieu n'est pas un être indifférent à ce monde, et qu'il y a une providence. Mais ces actes lui sont inspirés par la coutume qui a sur lui une action à peu près mécanique. Un point plus important est qu'il ne ne distingue pas entre Dieu et le destin. Cette confusion est le ressort de sa conduite et peut-être l'explication de son apathie systé-

matique. Le temps est sec : c'était écrit; il pleut : c'était écrit; ses moutons meurent de soif : c'était écrit; une moitié de la tribu succombe dans une bataille : c'était écrit. Il ne se plaint pas; c'est le destin. Il n'espère pas non plus. A quoi bon espérer? Il arrivera ce que le destin a résolu qu'il arriverait. Aussi l'Arabe nomade n'a-t-il pas recours à la prière; il n'essaye pas de se rendre le destin propice; il ne lui inspire ni amour ni crainte. Il est impassible, et quoi que le nomade fasse, il ne se dérangera pas, ne le punira pas, ne le récompensera pas.

Ce n'est pas l'enfance d'une société, c'en est la décrépitude. Le nomade a le cœur dur, parce que l'expérience, ou ce qu'il croit l'expérience, le lui a fait tel. Ce fatalisme strict et qui tue l'action n'est pas l'œuvre du Coran, à qui le nomade n'accorde aucune valeur pratique; il lui est antérieur, c'est une coutume; la race arabe l'a dans le sang. Elle se perd dans la nuit des âges et vient d'on ne sait où, d'un état de civilisation dont la mémoire s'est perdue.

Il y a une circonstance néanmoins, où le nomade invoque le témoignage de Dieu : c'est quand il prête un serment. C'est une satisfaction qu'il s'accorde à lui-même; il n'attend de Dieu aucune intervention, qu'il garde ou viole le serment qu'il prête. Dieu est témoin, voilà tout.

L'Arabe des villes est mahométan, remarque M. Blunt. Ce n'est pas une foi pratique, mais une coutume, à laquelle il n'attache aucune vertu. La seule tribu pastorale où M. Blunt ait rencontré un mollah, est celle des Shammar dissidents, qui vivent sous l'autorité de Faris Ibn Sfùk. Or ce mollah est plutôt un notaire et un conseiller d'État qu'un personnage religieux; cependant, Faris fait chaque jour sa prière; c'est à peu près le seul exemple d'un homme qui prie, observé par M. Blunt, au désert. Faris est d'ailleurs remarquable par ses qualités personnelles autant que par sa naissance. Enfin les shiites de l'Irak, qui sont des fellahin, ont une grande ardeur religieuse, ce qui ne les recommande pas aux yeux du voyageur anglais, qui, en sa qualité de protestant, est hostile aux pratiques extérieures du culte et insiste volontiers sur les qualités morales du nomade qui n'a pas de culte, opposées à celles des Arabes des villes qui ont un culte et des vices. Ce sont là des observations de touriste, non de moraliste. Chez les Anazeh, il n'a découvert aucune trace de prière ni de préoccupation religieuse. Le contraire serait surprenant; les brigands n'ont pas de sentiments religieux; s'ils en avaient, ils renonceraient tout de suite à leur métier. D'autre part, les nomades ont constamment le nom de Dieu à la bouche : *hamdallah*, je remercie Dieu; *inshallah*, plaise à

Dieu ; *mashallah*, s'il plaît à Dieu. Ce sont des manières de dire ; il est contraire à la bienséance de ne pas en user. Si l'on admire le poil d'une jument, et qu'on néglige d'appeller Dieu en témoignage de l'admiration qu'on éprouve, on est réprimandé vertement ; on injurie la jument, et non Dieu, qui ne s'en soucie pas. M. Blunt ajoute que la fidélité au serment est un privilège de l'*asyl* (noble).

Il y a un acte de la vie nomade où Dieu intervient d'une façon plus solennelle : c'est la cérémonie de l'adoption fraternelle. On en peut lire la description dans le *Pentateuque ;* c'est la scène d'Abraham et d'Abimélech ; elle n'a pas changé. Quand deux hommes ont juré d'être frères, ils le sont jusqu'à la mort. Cette qualité de frère adoptif implique aide et assistance en cas de querelle privée, entre cheicks, en cas de guerre de tribu à tribu. Si dans une guerre, on trouve dans le butin un objet appartenant à une tribu dont le cheick est lié par le serment fraternel avec le cheick de la tribu qui a fait le butin, cet objet est restitué. Deux frères adoptifs appartenant à des tribus ennemies ne peuvent se combattre en personne. Ce lien n'est pas formé à la légère chez les particuliers ; il vient à la suite d'un grand service, d'une sympathie qui a fait ses preuves. Chez les cheicks, il peut avoir des motifs politiques ; il est, par exemple, un préliminaire de paix entre deux tribus qui refusent de déposer les armes et dont les cheicks parviennent à s'entendre. Les frères d'adoption sont frères dans les conditions ordinaires, on pourrait dire légales, sauf que cette qualité n'est pas un empêchement en cas de mariage ; un frère adoptif peut épouser la sœur de son frère adoptif. L'institution joue un rôle considérable au désert. Les croisés l'ont rapporté d'Orient. L'initiation chevaleresque en est la formule européenne. Il y aurait là de singuliers rapprochements à faire.

On a vu tout à l'heure que la vie future n'entre pas dans les prévisions de l'Arabe nomade. Il n'a pas peur de la mort et ne boude point à la tombe. Il ne regrette pas plus de finir de vivre que de n'avoir pas d'ailes, dit M. Blunt. En est-il bien sûr ? Ce n'est peut-être pas le désir de vivre encore qui lui manque, mais la science des moyens. Dans son idée de l'univers, il n'y a ni ciel ni enfer. Afin de n'avoir pas d'inquiétude à cet égard, il évite de songer à la mort ou il y pense le moins possible, et son imperfection morale dérive de là. Son existence en dehors l'empêche de se livrer à la contemplation morose de l'invisible. Il n'a donc pas le loisir de penser à la mort. Ce n'est pas une méthode comme on serait tenté de le croire. C'est qu'il vit comme les fauves, qui n'ont ni abri, ni provisions, ni sécurité, passent la journée en quête de quelque gibier, et se reposent la nuit de leurs fatigues. Comme nous avons eu déjà l'occasion de le

remarquer, M. Blunt tire de cette disposition de l'Orient moderne, car elle est générale dans les pays musulmans, des conclusions étranges. C'est un fait chez l'Oriental, ce n'est pas un calcul. Ce qui permet de supposer que c'est un fait, c'est la comparaison des résultats de ce fait avec les maux que son absence peut occasionner en Europe chez un petit nombre de personnes : les poètes, comme Byron, Musset, Lamartine; les malades, comme de Maistre, Chateaubriand, Leopardi; les métaphysiciens de l'école de Schopenhauer, et quelques individus chez qui la foi religieuse s'est éteinte et a laissé le vide. Les uns en meurent, les autres y cherchent une distraction par quelque labeur physique. Ils suivent le conseil de Pascal : Abêtissez-vous. Les nomades s'abêtissent, mais ils ne le font pas exprès. Il est vrai qu'ils sont arrivés au but. Pour eux, le bonheur consiste dans cette existence au jour le jour, sans perspective sur l'avenir ou le passé, qui est la leur.

L'Arabe nomade a-t-il trouvé dans cet expédient une santé musculaire qui le dédommage de la perte de son âme? Non. Il n'atteint que par hasard l'âge de soixante ans. Il est de petite taille, sans énergie physique qui sorte de l'ordinaire. Ses cheveux blanchissent dès qu'il aborde quarante ans; à cinquante, c'est un vieillard; et alors son sort est pénible au delà de ce qu'on peut dire.

Sa vieillesse est oisive. Il la passe à causer, quand il n'est pas à dos de chameau. Sous la tente, s'il a quelque aisance, il est, à chaque heure du jour, avec une demi-douzaine d'amis ou de dépendants. Ses proches ne le quittent pas; cette compagnie lui est nécessaire, car avec l'éducation qu'il a reçue, il n'est pas en état de vivre seul un instant. Il ne possède en lui-même aucune ressource. Les moyens de Cicéron, dans son *Traité de la vieillesse*, ne sont pas à sa portée. S'il est pauvre, il vit sous la tente d'autrui. Il n'est pas dans le cas de l'Européen, qui possède une âme armée dans un corps débile. La sienne est sans résistance. Il crie dans les ténèbres; pas un Arabe, au désert, n'oserait s'aventurer seul, la nuit, à quelque distance du campement de sa tribu. Il ne voyage pas non plus seul, parce qu'il a peur. Il n'est pas étonnant qu'il voie venir la mort sans trouble; elle le décharge de lui-même. Il n'a pas de quoi se défendre contre une maladie. Sa vie errante ne lui permet pas d'être malade. Conçoit-on un malade qui n'a pas de lit, qui est obligé de changer tous les jours de résidence? Il n'y a, du reste, ni médecine ni médecin dans les tribus. De sorte qu'il ne craint pas la mort; en d'autres termes, il l'envisage comme une délivrance. Dans ces conditions, la nécessité d'une autre vie lui échappe.

M. Blunt lui connaît peu de préjugés. Il n'a ni jours fastes ni mois heureux; il ne tire de présages ni du vol des oiseaux ni de la

conduite des animaux; il n'a ni rêves ni apparitions. Sir Charles Lyell trouverait qu'il est arrivé à l'état scientifique. Cependant il habille ses enfants de noir. Il ne se baigne pas, de peur du mauvais œil. Cette peur du mauvais œil ne cacherait-elle pas une tradition qui défend d'avoir le corps nu, même un instant, et qui est liée à une autre tradition beaucoup plus importante qui est toute une théorie qui proscrit la représentation de l'homme et des animaux, c'est-à-dire l'idolâtrie? Le mauvais œil est une donnée sémitique, hostile à la plastique considérée comme un encouragement à la débauche.

Et en effet les mœurs de l'Arabe nomade sont pures. En Arabie, la fidélité conjugale est plus commune qu'en Europe. Des habitudes frugales, la pauvreté à l'état d'institution, l'abstention du vin, des boissons fermentées, un travail pénible, sont une barrière solide. Il y a aussi le fait que l'Arabe vit en évidence à chaque heure du jour. D'autre part les femmes ont une existence séparée. Elles n'ont pas le droit de parler à un homme qui n'est pas leur mari ou leur proche parent. Enfin le divorce est un argument qui a son efficacité. Un homme peut renvoyer sa femme sans autre formalité que ces mots : « Vous êtes répudiée. » Le même droit appartient à la femme. De cette manière, les mariages mal assortis ne durent pas longtemps. L'Arabe affecte vis-à-vis de l'autre sexe une indifférence qu'il n'a pas ou qu'il exagère. Les mœurs, dans tous les cas, sont très fortes à cet égard. Ce qu'on appelle en Europe un homme à bonnes fortunes, n'existe pas au désert. Le goût des femmes est décrié comme *une chose turque*. L'ordinaire est que les nomades pauvres n'aient qu'une femme, et il est rare que les riches en aient deux. Le riche, comme le pauvre, aspire à une postérité masculine. La femme qui a un fils, n'a pas à craindre d'être répudiée. Au contraire, n'avoir pas de fils est un déshonneur commun à l'homme et à la femme. Dans ce cas, l'homme a recours à un second mariage, souvent sans rompre le premier. La femme qui n'a pas de fils, et à qui on donne une rivale, si celle-ci a un fils, est exposée à perdre son autorité domestique. Elle n'est désormais qu'une servante. Aussi est-ce alors qu'elle est tentée de retourner dans sa famille et de divorcer.

Mme Blunt, qui a beaucoup fréquenté les femmes nomades, vante la considération dont elles jouissent, et a pu constater qu'elles étaient contentes de leur sort.

En définitive, l'Arabe nomade peut dire de Dieu ce que disait Voltaire : « Nous nous saluons, nous ne nous parlons pas. » S'il n'obéit à aucune loi divine, il n'obéit pas non plus à des lois humaines; il n'en connaît pas et ne tolérerait pas celles qu'on essayerait de lui imposer, mais une force supérieure lui en tient lieu. Cette force est

la coutume. La coutume arabe est une législation qui n'est pas écrite et se fait d'autant mieux respecter. D'où vient-elle? Qui le dira jamais. De quelque part qu'elle vienne, elle existe; elle est, aux yeux de l'Arabe nomade, le signe du bien ou du mal. Ce que la coutume estime bon, est le bien; ce que la coutume estime mauvais, est le mal. Elle ne raisonne pas, ne s'appuie sur rien, n'a recours ni à l'intervention divine ni à celle d'un code, c'est elle qui impose la fidélité aux serments. « Nous tenons nos serments, dit l'Arabe du désert, parce que nous sommes nomades, ce serait une honte d'agir autrement. Les Turcs ne les tiennent pas parce qu'ils sont Turcs, ce n'est pas une honte à leurs yeux. » Ils ne boivent pas de vin, et s'abstiennent de manger certaines viandes, par le même effet de la coutume. Mahomet a inséré ces prescriptions dans le Coran. Il n'en est pas l'auteur, il n'a fait que consacrer un état de choses préexistant. L'autorité du Coran chez les sémites vient de là. Les trois quarts de son action sont dus à ce qu'il est une formule de l'esprit et de la coutume arabes. Le nomade constate que ceci est la coutume. Il ne lui vient pas à l'idée de se demander pourquoi. « Les Sleb, dit-il — les Sleb, sont une tribu du Hamad d'origine hindoue et paria, qui vivent de la chasse à la gazelle — les Sleb mangent des hérissons, nous n'en mangeons pas. » C'est une remarque de statistique, non sur la chose elle-même. C'est également la coutume qui fait le droit, car il y a un droit qui n'est ni écrit ni garanti par des moyens répressifs. L'opinion en est le garant. En vertu de ce droit coutumier, personne n'approuve le méchant, même s'il réussit; ce n'est pas comme en Europe, où le succès légitime à peu près tout, où la loi n'est que l'arbitraire d'une majorité d'un jour destinée à être mise de côté, au gré de l'arbitraire d'une autre majorité tout aussi éphémère. En vertu de la coutume toujours, le nomade ne s'incline ni devant le pouvoir ni devant la richesse. Le pouvoir, il le nie; il est ennemi-né d'une autorité sociale, aussi n'a-t-il ni roi ni administration. Quant à la richesse, elle lui est inutile; il n'a pas de besoins, il ne saurait qu'en faire. Ne l'appréciant pas pour lui-même, il ne l'admire pas chez autrui, surtout n'a pas pour elle cette déférence obséquieuse qui fait d'elle, en Europe, la mesure du mérite et un titre à la puissance; en revanche, il vénère le courage, l'hospitalité, la générosité, la justice, qui étaient chez nous, au moyen âge, les quatre vertus initiales de la chevalerie. C'était un emprunt fait aux Arabes, que les croisés n'ont pas seulement rencontré en Palestine et en Syrie, mais jusqu'au fond de la Mésopotamie où leurs deux principautés d'Édesse et de Carrhes étaient des écoles chevaleresques. Sous le régime féodal, ces vertus exotiques étaient des vertus d'apparat. On en usait dans les tournois, sur le champ

de bataille, dans les châteaux, avec un trouvère derrière soi, qui prenait note et chantait en vers ce qu'il avait vu. Ce n'étaient pas des vertus de la vie privée ni à l'usage de ceux qui n'étaient pas nobles ; elles n'avaient guère de place au foyer domestique, où la charité chrétienne les remplaçait avec avantage. Chez le nomade, ce sont aussi des vertus d'apparat qu'on ne rencontre que sous la tente du cheick ; c'est par elles qu'il acquiert de l'influence, exerce un peu de pouvoir, car la coutume ne lui en accorde pas. Elles lui servent à capter l'estime, l'admiration et l'obéissance. C'est par elles qu'on devient *asyl* (noble) et qu'on reste *asyl*. Elles deviennent héréditaires dans les familles ; et c'est dans ce sens qu'on disait autrefois en France : Noblesse oblige. Une autre vertu *asyl* du monde nomade est la courtoisie. M. et Mme Blunt l'ont rencontrée chez le moindre cheick de village, comme à la cour de Mohammed Ibn Rashid, compliquée, minutieuse, persévérante, acharnée, telle qu'on se la figure dans les cours d'amour, et qu'on a tenté de la perpétuer chez les grands sous le nom d'étiquette. L'étiquette n'est pas aussi moelleuse que la courtoisie véritable, il y a entre elles la différence qui sépare un sentiment d'une liturgie.

Ces vertus, qui, il est nécessaire de le répéter, sont un privilège *asyl*, n'empêchent pas l'Arabe nomade d'être un pillard, de faire du brigandage sa profession quotidienne. Il n'y a sans doute pas à confondre ce brigandage avec ce qu'on appelle ainsi dans les pays civilisés. Comme chez le nomade, la société et ses droits s'arrêtent aux limites de la tribu ; quand il dévalise un étranger, il est dans le droit naturel ; aux termes de ce droit, le vol à main armée est légitime. Le voyageur qu'il rencontre sans escorte est sûr d'être dépouillé de tout ce qu'il possède ; on n'attentera pas à ses jours, néanmoins. On le pourrait, mais il est de règle de s'en abstenir. Dans le vol à main armée (*ghazù*) du nomade, on démêle vaguement aussi un sentiment patriotique, comme on dirait si le mot patrie pouvait avoir un sens au désert. Le nomade, menacé par les sociétés civilisées ou à demi civilisées qui l'entourent, se défend ou se venge par des incursions ; il désire aussi avoir la libre possession de la solitude où il vit aux termes de la coutume. Le fait de traverser le désert entraîne la confiscation de ce qu'on possède ; c'est comme une violation de territoire. Les nomades n'ont pas inventé cette coutume. Chez les Romains du temps de la république, un étranger qui pénétrait sur le territoire romain, sans y posséder le *droit d'amitié* ou *d'hospitalité*, n'était pas considéré comme un ennemi — *hostis ;* — mais il était permis de *confisquer sa personne et ses biens*. La confiscation de sa personne, c'était la servitude, cela est resté dans le droit des gens sous le nom de droit de la

guerre. Seulement, il est convenu que les individus, en tant qu'individus, n'y sont pas soumis ; il n'y a que les biens publics et les personnes publiques. Chez les nomades, on ne distingue pas.

Ce qui les engage à respecter la vie de ceux qu'ils dépouillent, c'est une coutume qui leur est particulière et qui exerce au désert un empire absolu. Cette coutume est le droit de vengeance. Lorsqu'un meurtre a été commis, à la guerre comme dans une querelle privée, la famille du mort jusqu'au deuxième degré de parenté, en ligne directe et en ligne collatérale, a le devoir de venger ce meurtre par un autre meurtre. C'est un droit acquis contre le meurtrier et sa famille également jusqu'au second degré, en ligne directe et en ligne collatérale. On peut tuer le meurtrier; on considère comme valant mieux de tuer le principal membre de sa famille : une mort rachète une mort. La querelle de sang est alors éteinte. Il arrive souvent qu'un second membre de la famille injuriée est tué en essayant de se venger. L'autre famille doit deux morts. L'affaire peut durer de longues années. Il faut qu'on arrive à une balance ou que l'une des deux familles soit exterminée. La vengeance est obligatoire; la famille de la victime ne peut pas s'y dérober, les mœurs le veulent ainsi. Cependant on compose quelquefois; cinquante chameaux sont le prix d'un meurtre. Ces querelles ont un avantage, elles arrêtent l'effusion du sang, Elles paraissent remonter à une vieille loi du *talion* qu'on retrouve à tous les moments de l'histoire et qui a précédé l'établissement des tribunaux. Le droit de vengeance, y compris le droit de composition ou *whergeld*, était pratiqué par les Francs de l'époque mérovingienne; les Arabes l'avaient introduit partout où ils avaient pénétré. Il en subsiste des vestiges en Espagne, en Corse, en Sicile, en Albanie. Notre code pénal n'est pas encore parvenu à détruire en Corse la *vendetta*.

Le nomade n'a pas de passions ardentes. Cela vient-il de ce qu'il appartient à une vieille race dont le sang est éteint? Peut-être. M. Blunt a remarqué qu'il est prompt à la colère, mais cette colère s'évapore en paroles. Il fait volontiers comme les héros d'Homère, qui, avant d'en venir aux coups, s'injurient à distance, durant une heure ou deux. Son genre de vie et sa sobriété y servent. Il n'a de boisson fermentée que le *lebben* ou lait aigre, lait de chamelle, lait de jument, lait de chèvre. Le *lebben* est de temps immémorial la boisson des peuples pasteurs; on en use sous la tente de feutre du Mandchou, dans les montagnes du Thibet. M. Le Play l'a trouvé dans les steppes de la Russie méridionale; c'est la boisson nationale des Arabes; elle n'est pas enivrante, mais prise en grande quantité, c'est néanmoins un stimulant.

Tel qu'il est, l'Arabe nomade de la Mésopotamie et de la vallée de

l'Euphrate, enfermé dans sa coutume, ses habitudes, ses instincts de race, n'en sortira pas. Il serait possible de le faire rentrer dans les solitudes du Hamad et du Nejd; il ne l'est pas de le modifier d'une manière sensible. Le sol qu'il y a conquis, il y a deux siècles, n'est pas dans le même cas. On y pourra revoir une population nombreuse, des villes, des champs cultivés, de l'industrie, des richesses, de la sécurité. Ce ne sera pas de sitôt. On a supposé qu'un chemin de fer partant d'Alexandrette par Alep, ou de Beyrouth par Damas, et longeant la vallée de l'Euphrate jusqu'à Bagdad dont l'Euphrate est à quelques heures de marche, et jusqu'au golfe Persique par Bassorah, serait une résurrection. Un chemin de fer, on en peut construire un, quoiqu'il y ait à vaincre de grands obstacles. Il serait dispendieux et de peu d'usage. Aucune société financière ne s'en chargerait; en été, il serait impraticable, à cause de la chaleur. Le commerce de transit par cette voie pourrait être considérable, le commerce local sera à peu près nul. Les paysans sont trop pauvres, trop peu nombreux. Il n'y aurait pas de voyageurs non plus, ou très peu. Un chemin de fer par la vallée du Tigre serait plus avantageux. Il traverserait des pays de culture, des villes importantes, Alep, Bir, Orfa, Mardin, Nisibin, Mossoul, Sherghat, Tekrit, Samara. Si l'on construit un chemin de fer de la Méditerranée au golfe Persique, ce sera celui-là. Il rendrait de l'opulence et de l'activité à des régions qui ont été jadis le jardin de la civilisation. Mais il s'écoulerait de longues années avant qu'il pût devenir une affaire financière susceptible de tenter les capitaux européens. Ailleurs qu'en Turquie, l'État en prendrait l'initiative. En Turquie, il serait téméraire sinon impossible de l'espérer. La Turquie n'a pas de quoi se faire enterrer décemment. Le repeuplement de l'Assyrie, d'ailleurs, serait long à se faire. Qu'on suppose un chemin de fer dans la vallée de l'Euphrate, le repeuplement sera bien plus difficile. On n'y établira pas sans d'immenses efforts le courant de l'immigration européenne. Si on pouvait le diriger vers l'Orient, on commencerait par l'Asie Mineure et la Syrie, qui sont également dépeuplées et pourraient offrir des ressources très supérieures.

Les émigrants n'iront pas tant que la Turquie sera là; ils iront encore moins en Assyrie, en Mésopotamie et dans la vallée de l'Euphrate. M. Blunt n'en estime pas très haut la fertilité. Il conteste même celle de l'Irak ou ancienne Babylonie, qui était proverbiale dans l'antiquité. Elle était due à l'irrigation. Or le système babylonien des canaux et des levées ne serait pas à la portée de l'industrie agricole d'aujourd'hui. Il n'a pu être mis en œuvre que par des nations serviles chez qui la main-d'œuvre ne coûtait rien. Pas un État moderne, à voir les ruines du système babylonien,

n'aurait le pouvoir de fournir à la dépense. Et puis, il n'est pas sûr que le sol n'ait pas été appauvri ou épuisé. L'irrigation prolongée a créé partout des dépôts de salpêtre qui sont un obstacle à la végétation.

Ce n'est pas que la vie nomade ne soit à la veille de disparaître de la Mésopotamie et des environs; du moins les Turcs s'emploient de leur mieux à cette besogne. « Je ne pense pas, dit M. Blunt, que leur théorie de gouvernement dans la vallée de l'Euphrate soit mauvaise. La protection des tribus pacifiques et la répression des tribus pillardes, l'encouragement à la culture du sol, la sécurité des grands chemins et l'occupation militaire des lieux habités, les alliances contractées avec les chefs nomades, l'offre de les aider à faire la police du désert; rien n'est meilleur et plus conforme aux idées européennes. C'est dans la pratique que les Turcs laissent à désirer, et il y a de cela des motifs incurables. Encore n'ont-ils pas entièrement échoué. Au point de vue militaire, les pachas peuvent se vanter, ce qui est vrai, que depuis vingt ans aucun pays n'a avancé d'une manière plus rapide dans les voies de la civilisation. La puissance des tribus nomades est fort déchue, sinon détruite. On conçoit que dans vingt autres années, si on va du même pas, les Anazeh auront disparu du haut désert de Syrie; les Shammar de la Mésopotamie auront été forcés à la vie sédentaire. Le jour où la partie alluviale de la vallée de l'Euphrate aura été rendue à l'agriculture, et l'accès de la vallée interdite en été, les vrais nomades regagneront le Nejd, d'où ils sont venus, ou abandonneront leur vie errante. Les Turcs optimistes sont excusables de penser ainsi. »

Les deux voyageurs anglais ne croient pas que la Turquie subsiste encore durant ces vingt ans. Ils ne le désirent pas non plus. Mais il pourra venir quelqu'un qui les remplace avantageusement. Qui? voilà le secret de l'avenir.

Ce sont là des conjectures. Que l'empire ottoman s'écroule ou subsiste, le monde arabe et la vie nomade lui survivront. Les sémites ne sont pas une race vulgaire, encore moins une race sauvage. Une destinée comme la leur n'est pas à la disposition de quelques hommes d'État ou d'une combinaison diplomatique. La race arabe n'est pas nombreuse, mais elle est forte et indestructible. Les Juifs n'en sont qu'un rameau de longtemps détaché du tronc. Leur fortune est à la fois un exemple de ce qu'elle peut et du souffle qu'il y a en elle.

L. Derome.

LES RÉVOLTES DE SIMONE[1]

XIII

Comme Simone l'avait dit, elle marcha au hasard. Les adieux désolés de son amie ne lui avaient pas arraché une larme; après les secousses répétées du soir et de la nuit, ce qu'elle éprouvait surtout, c'était un invincible besoin de repos. Que cherchait-elle? qu'allait-elle faire? elle ne le savait pas. Incapable de penser, fatiguée du son de sa voix, fatiguée du bruit de ses pas, rassasiée de souffrance, elle ne voulait plus souffrir; et dans la torpeur mortelle où elle restait volontairement plongée, du moins, elle ne souffrait pas.

Quand une balle, en brisant un membre, se loge dans un corps humain, le blessé chancelle et tombe sous la violence du choc; mais la douleur n'est pas aiguë d'abord. Elle se généralise, tout l'organisme y participe, et s'engourdit dans une prostration presque complète. Plus tard seulement, lorsqu'il faut sonder le mal pour y apporter remède, la sensibilité se réveille, la chair vivante palpite et se tord, les nerfs attaqués ressentent et imposent d'atroces douleurs.

La jeune femme se laissait vivre machinalement; étonnée d'être debout encore... Elle fit ainsi les quelques lieues qui la séparaient de la gare, entra silencieusement, du pas souple et léger qui lui était habituel, et s'assit sur le divan de cuir. La pluie tombait, abondante et très froide : le vent la chassait par rafales, et les rares voyageurs regardaient curieusement cette femme élégante et jeune, dont l'œil voilé et la pose affaissée indiquaient un si profond désintéressement de ce qui se passait autour d'elle.

Ces situations violentes se dénouent forcément par les incidents les plus simples : la marquise d'Hérigny avait amené de Paris une

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 août 1881.

femme de confiance, choisie autrefois par son mari, et qui ne la quittait jamais; c'était une Anglaise d'un âge mûr, fort attachée à sa maîtresse. Elle mettait de l'ordre et de la méthode dans ses moindres actions, et les plus épouvantables bouleversements ne l'eussent pas fait dévier de la voie tracée, qui, pour elle, constituait le devoir. Comme elle avait accompagné Mme d'Hérigny de Paris à Sivray, elle était disposée à l'accompagner partout où sa fantaisie la conduirait, avec la même invariable docilité; il ne lui fallait pour cela qu'une impulsion... mais cette impulsion, encore devait-elle la recevoir.

Après une demi-heure d'attente respectueuse en compagnie des bagages, l'estimable personne entra dans la salle où se trouvait sa maîtresse, et resta devant elle, positive et droite comme un point d'interrogation.

— Où je veux aller? fit la jeune femme, étonnée qu'on songeât à lui demander un effort, au moment où elle se fût réfugiée dans la mort sans un regret. Où je veux aller? mais peu m'importe. Emmenez-moi où vous voudrez. Surtout, laissez-moi en paix.

Avec le flegme qui caractérise sa nation, l'Anglaise salua, sortit, et s'accorda quelques minutes de réflexion. Ensuite, comme il y a dans toutes les âmes une tendresse innée pour le sol natal, cette femme qui avait pris naissance sur les côtes brumeuses de l'Angleterre espéra sans doute retrouver, avec les brises de l'Océan, quelques émanations de son pays, et dirigea le voyage dans ce sens.

XIV

Si nous avons réussi à présenter sous son véritable jour le caractère de Richard Clarvey, on comprendra aisément dans quel tumulte d'idées et de sensations le laissa le départ de la marquise d'Hérigny. Passions, regrets, colère, se confondaient en lui comme le vent, la grêle et la foudre au plus fort de la tourmente. Après avoir paré son cœur comme une retraite choisie et inaccessible aux profanes, prêt à s'y renfermer pour être heureux, il voyait soudain ce doux nid d'espérances détruit, ravagé, rempli de cendres noires et de débris fumants, comme si l'incendie eût dardé ses langues ardentes dans les replis les plus cachés...

La lettre de Simone l'atterra; revenu de sa stupeur première, saisi à son tour du doute que la malheureuse enfant laissait derrière elle, et qui s'attachait à lui comme la robe de Nessus, Richard passa des heures affreuses : de ces heures pendant lesquelles se conçoivent et s'exécutent les crimes. Pour envisager sa situation avec

calme, pour analyser sa souffrance, le jeune homme dut rappeler toute l'énergie de sa nature. Pendant douze heures d'un mortel tête-à-tête avec lui-même, il but le calice avec toutes ses amertumes, et sua une véritable agonie. Après cela, retrouvant un esprit lucide dans un corps brisé, il put réfléchir avec sang-froid et agir sainement.

Il ne s'abusa pas un instant, du reste; il aimait trop Simone pour la maudire, il l'aimait avec passion, avec folie; arraché par cette tendresse à sa longue vie d'indifférence, il avait fait de la jeune femme l'incarnation du bien et du beau, l'objet de son culte, son idole immaculée, et il avait cru en elle comme en Dieu. Aujourd'hui encore, il se serait fait son défenseur contre tous, prêt à pulvériser le misérable qui l'eût offensée d'un regard ou d'une pensée; mais en même temps il pleurait de rage et criait de douleur sous l'aiguillon du doute, et la certitude qui lui manquait, il l'eût payée de sa vie...

Séparé de Simone, il traînerait une vie de regrets et de misères, et, dût-il en mourir, il aimait son mal, et n'y chercherait pas de remède; cela, c'était possible encore : mais vivre en la méprisant, revoir à chaque seconde, dans la veille et dans le rêve, cette enfant au front d'ange, aux yeux sincères et purs, avilie par un larron d'amour qui ne respectait pas même sa faiblesse, et dont chaque tendre parole était l'écho forcé d'un créancier menaçant !... elle avait pu le croire ! elle aurait pu l'aimer !...

Fou de désespoir à ces images, ne trouvant plus qu'une incertitude affreuse à la place de la foi robuste qui naguère remplissait son cœur, il la voyait perdue, aussi irrévocablement que si la terre fût retombée, lourde et froide, sur son cercueil, et dans sa douleur aiguë, dans son regret passionné, sentant alors seulement combien il l'aimait, il laissait son esprit s'égarer dans des projets insensés.

— Je la prendrai dans mes bras, s'écriait-il avec désespoir, je la cacherai sur mon cœur, je l'emporterai loin, si loin qu'elle oubliera... nous oublierons tous deux !...

Puis sa loyauté révoltée, faisant justice de ces chimères, lui montrait le doute persistant, invincible, enfant de tous les pays, compagnon de toutes les heures, souillant les fleurs de tendresse, se glissant entre leurs baisers, dénouant leurs étreintes, desséchant leurs cœurs, flétrissant leurs vies...

Retrouvant dans le comte d'Assy l'homme qui perdait son existence après avoir désolé celle de Simone, sa première inspiration, celle qui répondait le mieux à sa colère furieuse et à ses secrets désirs, fut de courir à lui, de lui jeter à la face sa douleur et son mépris, et de l'écraser comme un reptile malfaisant. La réflexion

l'arrêta. — Il est deux sortes de courage : l'un, le faux, agite des grelots et secoue des paillettes, il a besoin de l'excitation et des applaudissements, il menace et promet beaucoup : rarement il agit. L'autre, le vrai courage, mesure froidement le péril, consulte sa raison, et non sa passion. Il se tait, réfléchit et agit.

Richard avait un vrai et tranquille courage, centuplé, à l'heure présente, par son dédain absolu de la vie. Provoquer Roger et le tuer en s'exposant à ses coups lui semblait facile et très doux; mais, dans les ténèbres douloureuses où il se tordait, un seul homme pouvait encore faire briller la lumière, et cet homme, c'était Roger. Que faire, alors? Implorer? Et de quelle manière? Tout dépravé qu'il le supposât, Richard pouvait difficilement croire que le comte restât sourd à son appel désespéré; mais la moindre démarche tentée près de lui, tout incertaine qu'elle fût, avait une apparence d'enquête qui répugnait extrêmement au jeune homme. La seule pensée qu'il pouvait, par cette défiance, mettre une tache au front de Simone lui donnait des sueurs froides et lui rendait toutes ses hésitations.

Restait la menace; cette ressource dernière, d'arracher, en risquant sa vie, la lettre de Simone au calomniateur. C'était bien pour le monde. Pour lui, n'était-ce pas éterniser sa souffrance? Incertain et malheureux comme il ne l'avait jamais été, tué par cette inaction plus cruelle qu'un chevalet de tortures, Richard partit pour Paris sans plan positif, avec ce calme du désespéré que rien n'arrête et que rien ne surprend, puisque, d'avance, il est préparé à tout.

Et de fait, entre les mains du comte d'Assy, le bonheur de Richard était aussi en sûreté que peut l'être un agneau couché vivant sous la griffe d'une panthère assoupie. Cela ressortait jusqu'à l'évidence de la force des choses, et de la différence des caractères. Roger n'était pas né méchant. Il ne l'était pas encore peut-être; il était seulement égoïste, de cet égoïsme féroce et tranquille, qui n'a jamais eu d'autre objectif que lui-même. Avec cela, vaniteux jusqu'à la folie, et n'ayant jamais donné d'autre but à sa vie que d'acquérir et de conserver cette suprématie glorieuse du viveur élégant que tout Paris connaît, et dont les petits journaux entretiennent le public, sous le voile d'un incognito transparent. Pour perfectionner ce rôle, Roger avait déployé, dix années durant, le courage du lion et la persévérance de la fourmi. Mais il était malheureusement dépourvu de l'esprit d'ordre et d'économie qui caractérise cet insecte, et s'il est du suprême bon ton de faire des folies, toute folie se paye cher. Roger avait plus d'une fois côtoyé la ruine, avec d'indicibles terreurs. Ruiné, il se sentait perdu. C'était un homme à la mer. A peine se ferait-il un léger bouillonnement autour de sa chute, et ses mérites personnels étaient trop insuffisants

pour lui servir de bouée de sauvetage, en le ramenant à la surface. Pour éviter cette pénible extrémité, il avait dépouillé tout préjugé, gardant seulement cette écorce lisse et nette du grand seigneur qui pare ses vices et les habille élégamment. A part cela, toute sentimentalité, tout raisonnement, toute conviction, se rapportaient chez lui à ce mot puissant : l'argent! puisque l'argent représentait pour lui les seules jouissances qu'il cherchât et qu'il aimât. Quand la jolie petite main de Simone lui avait, en un moment de crise, tendu la perche sous la forme du plus affriolant million, il avait béni son étoile, et reconnu que la Providence, dont il s'occupait, du reste, assez peu, s'acquittait fidèlement de ses devoirs envers lui. La scène du contrat et la rupture qui s'ensuivit l'affectèrent sans doute; mais, perdant d'un côté, il s'arrangea pour gagner de l'autre, et se posa, à force d'adresse et de mensonges, en homme irrésistible. Dans sa magnanimité, il eût pardonné à Simone le mal qu'il lui avait fait, quand la nouvelle de son mariage avec le marquis d'Hérigny éclata comme un coup de foudre, et cela, Roger ne le pardonna pas. Son oncle était à lui. C'était sa seule fortune. Sa seule espérance. Il surveillait sa vie et attendait sa mort avec des sollicitudes d'héritier aux abois. En épousant cet oncle, en le frustrant de son héritage, elle l'entamait dans ses œuvres vives, elle le volait, et devant l'avenir de privations et d'obscurité qu'il prévoyait, il se mit à la haïr mortellement.

Un événement, assez futile en apparence, vint fortifier cette disposition, et lui donner dans sa mère une alliée solide et plus implacable que lui. Quand la marquise d'Hérigny, devenue par son veuvage une très riche héritière, revint à Paris, Mme d'Assy tint conseil avec son fils. Roger était toujours beau, toujours pauvre, toujours garçon. La mère et le fils avaient bien un peu diffamé la jeune femme, dans la fougue de leur premier courroux, mais c'était vieux déjà, le monde avait pu oublier; eux, savaient à quoi s'en tenir. Restait aussi cette vérité reconnue que la vie étant faite de déboires, l'important est de choisir sur le nombre les moins durs à supporter; quand il s'agissait de ses intérêts bien entendus, la grande dame déposait volontiers son orgueil en un lieu sûr, où elle le retrouvait, toujours vivace, aiguisé par le jeûne.

Dans cette occasion, elle prit son parti très vite, et se trouva un beau jour au cœur de la place, carrément assise sur un fauteuil, dans le plus grand salon de l'hôtel d'Hérigny. Quand elle s'était présentée, cachant un léger malaise sous son plus grand air, on l'avait reçue sans hésiter. Préservée de toute émotion rétrospective par la plus sincère sécheresse d'âme, elle attendait l'arrivée de Simone, en souriant aux pensées agréables que lui procurait ce

premier et facile triomphe, au moment où la porte qui lui faisait face s'ouvrit doucement, et la jeune marquise entra.

Svelte et presque diaphane dans sa longue robe de laine noire sans aucun ornement, le visage pâle, et l'œil brillant d'une indignation souveraine, Simone était d'une beauté saisissante. Mme d'Assy, qui s'avançait au-devant d'elle, en fut frappée et s'arrêta, décontenancée, pour la première fois peut-être de sa vie. Sans la regarder d'abord, la jeune veuve s'approcha de la fenêtre entr'ouverte et respira longuement, ses deux mains sur sa poitrine. Puis se retournant :

— Je vous attendais, madame, dit-elle d'une voix où vibrait l'ironie ; votre visite était dans l'ordre ; je viole, en la recevant, une promesse sacrée...

L'œil de la comtesse d'Assy se fit interrogateur.

— La promesse que j'ai faite au marquis d'Hérigny, mon mari regretté, de ne jamais laisser profaner cet hôtel qu'il aimait par votre odieuse présence. Si je lui désobéis aujourd'hui, si je m'impose une contrainte... affreuse ! c'est que je vous connais ; il ne faut pas que vous puissiez douter ou espérer encore, c'est pourquoi j'ai voulu moi-même vous remettre ceci.

Et d'un geste de dédain suprême, la jeune femme tendit à la comtesse d'Assy d'abord une copie du testament qui la faisait légataire universelle de son mari, ensuite une donation de ces mêmes biens, faite par la marquise aux hospices les plus pauvres de Paris. Simone ne s'était réservée que l'hôtel où elle demeurait.

L'œil humain peut fasciner, mais il ne foudroie pas, c'est pourquoi Mme d'Assy sortit sans répliquer, et sans faire de mal à personne ; mais cette blessure brûlante, jointe à la déception des intérêts frustrés, ranima dans l'âme de la mère et du fils un véritable foyer de rancune. Espérer de la grandeur d'âme ou simplement un peu de bonté dans de semblables conditions était bien, on le voit, une véritable chimère.

XV

Richard avait quitté Paris depuis deux ans, et il n'y était jamais revenu par la pensée ou le désir. Il arriva le soir vers sept heures, par un temps sombre et brumeux ; le brouillard des derniers jours avait détrempé le sol des boulevards, en le recouvrant de cette boue noire et gluante qui irrite le pied et rend la marche lourde et embarrassée ; l'atmosphère était saturée de ce même brouillard pénétrant, dans lequel le gaz lui-même brûlait avec peine, et sans donner de clarté. Pas de flâneurs dans les rues ; des gens affairés se sauvant, le par-

dessus remonté jusqu'aux oreilles. Richard se trouva tristement désœuvré ; il n'avait pas de chances de rencontrer le comte d'Assy à ce moment, et le matin lui semblait plus convenable, à tous égards, pour l'entrevue qu'il désirait.

L'idée lui vint alors qu'il serait sage d'écrire au comte d'Assy, pour lui annoncer sa visite, et de s'assurer ainsi contre les ennuis d'une démarche inutile et les anxiétés de l'attente. Cette lettre écrite, un billet laconique dont le semblant d'aménité coûta pourtant un effort pénible au jeune homme, il se trouva arrêté par une difficulté à laquelle, dans la déroute absolue de ses pensées, il n'avait pas songé.

Ayant accompagné plusieurs fois le comte d'Assy chez lui, il eût facilement retrouvé le quartier, la rue, et la maison qu'il habitait ; mais donner un nom à cette rue, spécifier cette maison, il en était incapable ; quant à s'en remettre à l'intelligence d'un commissionnaire qui, sur la foi d'un renseignement vague, prendrait la première à droite, la seconde à gauche, et ainsi de suite, il n'y fallait pas songer. Richard se décida à porter lui-même sa lettre au concierge du petit hôtel dont le comte habitait l'entre-sol. Il était dix heures à peine, et la foule circulait au milieu d'un brouillard dont l'intensité augmentait sans cesse.

Trompé par ses souvenirs et par cette vapeur grise qui lui dérobait tous les objets propres à aider sa mémoire, Richard revenait une troisième fois pour s'orienter devant le magasin très éclairé d'un bijoutier, quand il sentit un bras se passer sous le sien, tandis qu'une voix joyeuse prononçait son nom.

— Richard ! Richard Clarvey ! je ne rêve pas ! c'est bien vous ?

Le jeune homme se trouvait en présence de celui qu'il venait chercher de si loin, et se promenait en aveugle, depuis un quart d'heure, devant la maison objet de sa course.

Roger le poussa amicalement devant lui.

— Nous sommes les maîtres céans, dit-il, pendant que le concierge s'empressa de les éclairer. J'ai le malheur d'être servi par un valet mélomane qui ne daigne brosser mes paletots et se commettre dans mon antichambre qu'à la condition expresse d'avoir chaque semaine sa soirée d'harmonie ; mon Dieu, oui, et il chante faux, cet être !...

Le feu couvait sous les cendres, le jeune comte y jeta quelques bûches, puis revenant à Richard, avec son aménité banale d'homme du monde :

— Voyons, dit-il, qui vous amène ? l'ennui ? l'intérêt ? l'amour ? aurai-je cette bonne fortune de pouvoir vous être utile à quelque chose ? faites état de moi, cher ami.

Puis le regardant avec plus d'attention.

— Ne deviez-vous pas vous faire ermite, quand vous nous avez abandonnés, il y a deux ans? Eh bien, très cher, — excusez ma franchise — la Thébaïde ne vous réussit pas, vous êtes changé à faire peur.

Le comte d'Assy disait vrai, ces trois jours d'angoisse avaient rendu le jeune homme méconnaissable, et, à cet instant même où il se trouvait remis à l'improviste en face de la réalité, touchant l'instant suprême qui devait détruire ou assurer son bonheur, ses traits se décomposaient, ses lèvres tremblaient, et il se demandait s'il ne ferait pas mieux de fuir en se bouchant les oreilles...

La question de Roger et sa curiosité le remirent en face de la nécessité d'agir. Il se redressa, et promenant son regard sur ce réduit chauffé et éclairé comme le boudoir d'une duchesse frileuse et coquette...

— Vous êtes bien logé, dit-il, pour dire quelque chose. Je ne vous connaissais pas ce salon.

— On fait ce qu'on peut, reprit modestement le comte. Le Pactole ne coule pas dans ma bourse, par malheur.

Richard se remontait peu à peu.

— Notre rencontre est heureuse, dit-il, car je n'aurais pas osé venir vous chercher ici. Je vous croyais marié, ou sur le point de l'être, quand je vous ai quitté, il y a deux ans.

— Comment! fit Roger, en êtes-vous donc resté au premier acte? Je croyais pourtant... puis la chose a fait tant de bruit... Au fait, vous étiez déjà parti, sans doute... Mon cher, j'ai été presque marié, en effet, à une petite bourgeoise, jolie à ravir, et très riche, très riche. J'étais gêné d'argent, comme à peu près toujours! L'idée venait de ma mère, une idée déplorable, du reste. Ces mariages mixtes sont ridicules et nous rendent ridicules. Vous ne pouvez prendre cela pour vous, mon cher Richard; vos talents et votre valeur personnelle vous mettent au-dessus de ces distinctions de caste, et, si je me souviens, vous n'y attachiez jadis aucune importance.

— Aucune, en vérité. Eh bien, ce mariage?

— Voilà, c'est que... c'est délicat, mon cher, très délicat. La fillette avait eu pour moi quelques bontés. Entre nous, elle m'adorait, et je ne me croyais pas si irrésistible. Ma mère a des principes solides comme le roc. Elle a jeté feu et flammes. J'ai eu des velléités de résistance; on a un cœur, que diable! Mme d'Assy est dure. La petite a fait des scènes, un scandale. Paris s'en est dressé sur la pointe des pieds pendant deux jours entiers pour y voir clair. J'ai de l'aplomb, n'est-ce pas? Eh bien, mon cher, je n'osais plus sortir!

Une satisfaction intime rayonnait dans les yeux clairs et faux de Roger à ce glorieux souvenir.

— Misérable! gronda Richard entre ses dents serrées.

— Vous dites? reprit le comte, qui allumait à la bougie rose son troisième cigare.

— Je ne dis... rien... Votre histoire m'intéresse.

— Oui, c'est assez curieux. Mais le plus fort, c'est que la scélérate, furieuse contre moi, s'est fait épouser, tout ce qu'il y a de plus épouser, devant le notaire, le maire et le curé, par mon oncle maternel, un vieil insensé de millionnaire, dont j'étais le seul héritier, et qui a acheté de toute sa fortune la belle jeunesse de sa femme. Elle m'a volé cet héritage. Elle m'a entraîné dans une affaire ridicule. Eh bien, voyez, je m'étais promis de lui rendre œil pour œil et dent pour dent, chose assez facile, car la pauvre enfant prodiguait les preuves de ses... caprices! Mais je n'ai pas de fiel. J'ai pardonné sans vengeance; cela me sera compté là-haut...

Si vous avez jamais, au ciel ou sur la terre, un sentiment profond, une ardente passion, une adoration vraie, à laquelle vous sacrifieriez sans regret tous vos espoirs dans ce monde et dans l'autre, et que vous voyiez souiller et déchirer sous vos yeux sans pouvoir le défendre l'être que vous aimez ainsi, vous comprendrez ce que souffrit Richard pendant que le comte d'Assy criblait de piqûres empoisonnées la chère image à laquelle il avait donné son cœur pour temple.

— Enfin, dit-il d'une voix qu'il parvint à rendre calme, cette jeune femme, vous l'aimiez, Roger?

— Oh! je l'aimais! Je la trouvais belle, sa constance me flattait... elle était fort riche... Bref, ma mère a sagement agi en brusquant les choses. Je suis très bon et un peu faible, un peu bête, dans ces matières.

— Et vous n'avez jamais revu la nouvelle marquise, — votre tante, par le fait?

Le comte regarda Clarvey avec défiance. Il n'avait aucune raison de redouter cet homme froid et pâle avec lequel il entretenait une conversation tout amicale, après quinze mois d'absence; mais son regard le gênait. Les mensonges cent fois répétés, et qui jusque-là lui avaient été si légers, il ne les entassait pas de nouveau, sans une véritable répugnance. Cependant, rien dans la contenance de Richard ne justifiait ce trouble. Le jeune homme avait enlevé d'une panoplie deux pistolets, d'un travail exquis, dont il examinait curieusement la monture, en en faisant jouer les batteries.

— Prenez garde, dit Roger, se reculant vivement, au moment où le canon était par hasard dirigé vers lui. Ces armes sont chargées,

et ce sont de jolis joujoux, d'une effrayante précision, qui ne manquent pas leur homme.

Richard posa les pistolets sur la table, près de lui.

— Ne craignez rien, dit-il. Que disions-nous donc?

— Vous me parliez de la marquise d'Hérigny, ma tante, comme vous l'appelez. Il est vrai que ma mère a tenté, dans un but purement philanthropique, un rapprochement avec cette marquise de contrebande, qui n'a jamais été adoptée, comme bien vous le pensez, dans la famille où l'insigne folie d'un vieillard l'a fait entrer. Mais cette famille se devait à elle-même de sauvegarder l'honneur du nom et la pureté des principes.

— Et... Mme d'Assy a-t-elle été récompensée de ce dévouement méritoire?

— Mme d'Assy a été traitée avec une insolence que je ne puis me rappeler sans colère. Elle a secoué sur cette espèce la poussière de sa chaussure, et depuis... depuis, ma foi, nous l'avons tout à fait perdue de vue.

L'heure était passée de feindre. Richard se leva brusquement, et inclinant sa tête fière devant le comte d'Assy.

— Roger, dit-il, je mens misérablement, et vous me faites souffrir mille morts, sans en avoir conscience. Ce que vous venez de me raconter, je le savais déjà; il y a deux ans, c'était la version adoptée pour le monde, j'y attachais alors trop peu d'importance pour vous contredire et chercher à démêler le vrai du faux, mais aujourd'hui... aujourd'hui !... par pitié, Roger, écoutez-moi, comprenez-moi.

Il saisit les mains du jeune comte dans ses mains qui tremblaient.

— Aujourd'hui, continua-t-il pendant que de grosses gouttes de sueur roulaient sur son visage ravagé, j'aime cette femme que vous calomniez. Je l'aime avec toutes les puissances de mon âme; elle est sacrée pour moi; j'en veux faire ma femme, ma chair, un second moi-même; je veux mettre mon honneur entre ses mains comme j'y ai mis déjà ma vie. J'ai foi en elle!... oh! oui, Dieu le sait! mais c'est parce que je l'aime qu'il ne faut pas une ombre, pas un souffle sur son passé. En elle est la vérité, je le sais, je le sens... mais pour que je puisse vivre, il me faut cette vérité attestée, proclamée par vous-même... Rendez-moi la paix, rendez-nous la vie; soyez homme de cœur, Roger... et tant qu'il me restera un souffle, je vous bénirai...

Il s'arrêta, épuisé, les mains jointes, le regard ardemment fixé sur le visage du comte.

Celui-ci restait debout, bouche béante, pétrifié de surprise, il ne s'attendait pas à ce dénouement.

— Ah! bah! est-ce croyable! murmura-t-il. Et Simone vous aime aussi? Très bien, mes tourtereaux.

Une lueur méchante passa dans ses yeux. Pirouettant sur ses talons, il alla vers une jardinière, la flaira avec distraction, et détachant un brin de bruyère, il le passa à sa boutonnière. Puis revenant à Richard.

— Je suis affligé, mon cher, très réellement affligé de ce qui vous arrive, murmura-t-il. Je le sais mieux que personne, la marquise d'Hérigny — ma tante! — (il souligna ce mot avec une intention moqueuse), est très belle, très fine, et joue les ingénues à ravir. Elle l'a prouvé en épousant tout vif ce pauvre homme de marquis. Mais par le ciel, mon très cher, à moins d'être fou comme lui, ou d'avoir soixante-quinze ans, également comme lui, ces femmes-là, on les adore... mais on ne les épouse pas.

Richard était livide, il réunit ses forces pour une dernière prière.

— Par pitié, Roger, dit-il encore, ne mentez plus! vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir quel mal vous me faites!

Tout amour vrai mérite le respect, toute souffrance réelle inspire la pitié. Si Roger d'Assy avait la lâcheté de concevoir le mal, ses conséquences l'effrayaient. Il tuait de bon cœur son adversaire en duel, en plein soleil, mais il n'avait point les audaces du crime, et reculait d'instinct au moment d'enfoncer le poignard dans la poitrine d'un homme qui priait et ne se défendait pas. Un instant, il hésita, comme il l'avait fait deux ans avant, sous l'œil suppliant de sa fiancée. Le mal l'emporta. Sans regarder Richard, il reprit, de son même ton léger et indifférent :

— Vous en ferez, mon cher, tout ce que vous voudrez. Je ne suis ni un prud'homme ni un bourreau; la marquise est toujours très jolie, très riche, cela fait passer bien des choses, et vous pouvez compter sur ma discrétion absolue.

Richard avait repris tout son calme. Un apaisement singulier et très doux se faisait en lui. Il avait trop souffert de cette dernière lutte, alors qu'il disputait au gouffre les lambeaux de son bonheur. Vaincu, il ne souffrait plus. Son cerveau, épuisé par ces convulsions de douleur, ne pouvait plus concevoir aucune pensée complète. La paix de la tombe le prenait sans effort, et lui présentait le suicide comme une volupté tentatrice, sans le laisser s'arrêter à la lâcheté de l'acte ni aux rigueurs méritées de l'expiation. Un à un, il rappelait tous ses beaux souvenirs, et les réunissait pour s'en faire une dernière couche, comme le soldat s'enveloppe pour mourir du drapeau rougi de son sang.

. . . .

— Voulez-vous bien, dit-il avec douceur, me faire voir encore

cette preuve dont vous parlez, cette lettre que vous m'avez montrée une fois déjà, s'il vous en souvient ?

— Ah ! mon Dieu, très cher, voyez et prenez, dit le comte d'Assy, un peu dédaigneux. Je vous en ferai même l'abandon complet. Au point où vous me semblez rendu, ce sera service pour service. Nous serons quittes.

Et fouillant du bout du doigt dans un élégant coffret rempli de tendres reliques, — boucles blondes ou brunes, rubans ou fleurs fanées, billets parfumés, — il en retira la lettre de Simone et la tendit au jeune homme avec son ironique sourire.

Richard prit le papier, froissé et jauni aux plis, et lut posément, comme s'il eût voulu graver chaque mot, en caractères sanglants, au plus intime de son cœur. Puis, l'approchant de la bougie, il la laissa se consumer entièrement, sans paraître sentir la flamme qui léchait ses doigts.

Prenant ensuite un des pistolets qu'il avait admirés tout à l'heure, lentement il chercha la place où le cœur battait, pour y poser la gueule froide de l'arme. Il se leva tout d'une pièce, et son visage touchant presque celui de Roger :

— Sois maudit, dit-il, et que le remords me venge !

Le coup partit. Une seconde encore, il resta debout, l'œil toujours fixé sur Roger d'Assy, pâle d'horreur. Ses jambes oscillèrent, il étendit les mains et tomba lentement, comme l'arbre tranché à sa base se couche en suivant l'impulsion que lui donne le bûcheron.

Tout au plaisir méchant de sa rancune satisfaite, le comte d'Assy n'avait pas compris l'émotion qui tremblait dans la voix de Richard, et il resta écrasé de surprise, de terreur et de remords, regardant d'un œil agrandi et stupide cet homme étendu à ses pieds.

Le sang coulait en un petit flot régulier et formait, peu à peu, sur le tapis, une mare où les lueurs du foyer se reflétaient toutes rouges ; au dehors, quelques voitures attardées roulaient sourdement dans la boue grasse du boulevard; plus près, le balancier, s'échappant des mains d'un Amour souriant, allait et venait dans le vide. Tout d'un coup, le blessé soupira faiblement, et Roger, saisi d'une terreur folle, courut à la fenêtre et l'ouvrit sans savoir pourquoi ; puis il revint sur ses pas, plus fou encore et glacé d'horreur, en entendant la voix de Richard, creuse comme un soupir d'agonie, prononcer son nom. L'œil hagard, les lèvres blanches, il vint s'abattre près de lui. Pour retrouver la force de parler, Clarvey avait posé la main sur sa blessure.

— Roger, dit-il, je meurs ; avant que la nuit s'achève tout sera fini pour moi. Donnez au moins la paix à ma dernière heure, et faites au mort la charité que vous avez refusée au vivant. Dites... Dites...

Sincère dans ses regrets, et plus pâle que sa victime, Roger se prit la tête à deux mains et se mit à sangloter.

— Ah ! malheureux ! criait-il, pourquoi m'avez-vous cru ? Je suis bien misérable, mais pas assez encore pour trahir la femme qui m'eût aimé. Elle m'a mis sous ses pieds, comme je le méritais, je l'ai calomniée par dépit et vengeance. Par tout ce qu'il y a de plus sacré au monde, je vous le jure...

Une rapide contraction passa sur les traits du malheureux.

— Et c'est maintenant qu'il faut mourir ! soupira-t-il.

Ses yeux devinrent troubles, il balbutia encore quelques mots inintelligibles, et Roger, penché sur lui, vit un masque de pâleur terreuse envahir son visage.

Affolé, il sonna en poussant un cri affreux.

XVI

Ce jour-là, dans la petite ville au bord de la mer où était Simone, le temps était gris, le ciel si bas, qu'il se confondait avec les eaux. Dans les tourbillons rapides et glacés, des flocons de neige commençaient à tourner silencieusement.

La jeune femme venait de recevoir brusquement une sensation horrible, indescriptible, la sensation de celui qui, d'un sommet élevé, serait précipité en se rendant compte de sa chute et du choc mortel qui l'attend... Elle se tenait, sans pensée, sans voix, sans larmes, les yeux obstinément fixés sur ces trois lignes désespérées :

« Richard est ici mourant... nous ne gardons aucun espoir... Ah ! malheureuse enfant, qu'as-tu fait ! »

Pour que Gabrielle, douce et bonne comme elle l'était, écrivît ainsi, il fallait que le péril fût immense... le malheur consommé, peut-être...

Alors une seule parole s'était emparée de son âme. Le revoir à tout prix, se traîner à ses genoux et mourir.

Pour cela, il fallait partir, elle partit, sans calculer la distance, les rigueurs de la saison, la fatigue.

Comment elle fit ce mortel trajet, affaissée dans un wagon dont elle eût voulu hâter la course au prix de sa vie, elle ne l'a jamais su. Elle arriva le matin, personne ne l'attendait dans cette gare obscure et endormie ; la neige était tombée toute la nuit en flocons serrés, les voitures ne circulaient plus... ; à la pensée de s'arrêter si près du but, Simone frémit...

— J'irai à pied s'il le faut, dit-elle à sa suivante consternée, mais j'irai.

A prix d'or, elles se procurèrent un cabriolet découvert, un cheval de rebut, un conducteur maussade, et c'est ainsi que s'acheva la dernière station de ce rude chemin de croix.

En traversant la campagne immobilisée sous sa parure glacée, semblable à une morte que des mains amies ont revêtue pour la dernière fois de sa robe blanche d'épousée, Simone regarda la route se dérouler solitaire devant elle. La voiture glissait plutôt qu'elle ne roulait sur l'épais tapis du sol. La neige ne tombait plus; les nuages, d'un gris très doux, s'écartaient lentement, et le ciel prenait peu à peu ces tons roses propres aux beaux jours d'hiver.

Dans l'atmosphère d'un calme absolu, le froid tombait d'en haut, âpre, excessif, sans les intermittences qui suivent les rafales, et la fumée montait toute droite, enroulant ses légères colonnes bleuâtres au-dessus des cheminées perdues dans la neige.

Quand Simone aperçut les murs connus, le grand portail, la maison couverte de neige cristallisée qui brillait sous un pâle soleil, son cœur cessa de battre pendant quelques secondes, puis il reprit son élan avec une violence telle, qu'elle en demeura suffoquée.

Une épouvante horrible lui serrait la gorge comme un étau de fer. Elle était accourue de loin, folle, éperdue, pour le revoir, le sauver, ou mourir avec lui... maintenant, elle n'osait plus. Entrer dans cette maison de deuil, compter les larmes de ces affligés, être chassée, maudite!... Et s'il était trop tard, grand Dieu! s'il était mort déjà, perdu sous cette terre froide que la neige recouvrait!... Non! c'était trop affreux!... Elle restait là, indécise, pétrifiée, se tordant les mains pendant que son cœur se noyait d'angoisse. Pas un bruit ne s'entendait : parfois seulement, une petite masse de neige, retenue à la fourche d'une branche noircie, tombait et s'écrasait en poussière argentée... Soudain, elle tressaillit et prit sa course à travers les allées, dans la neige qui craquait en cédant sous ses pieds.

De l'autre côté de la pelouse, entre les massifs, elle avait aperçu le toit pointu du pavillon, la chère solitude où ils s'étaient connus et aimés, où leur vie avait coulé si douce depuis la guérison de Georges. Elle allait se cacher là. S'il mourait, elle mourrait; s'il était mort déjà, du moins elle le saurait et le pleurerait en paix, sans être plainte ni repoussée.

Comme elle atteignait son but, elle heurta, au détour d'une allée, une vieille femme qui pleurait, son mouchoir sur les yeux.

— Mon Dieu! Mon Dieu!... soupira-t-elle.

Puis, reconnaissant la bonne de son amie, elle s'élança sur elle, et balbutia, étranglée par l'intensité de sa frayeur :

— Est-il mort, Véronique?... par pitié, ne me dites pas qu'il est mort!...

La vieille femme, surprise d'abord, repoussa l'étreinte passionnée de Simone, et secouant tristement la tête :

— Que venez-vous faire ici, madame? dit-elle d'une voix sévère. Ce n'est pas votre place...

Les bras de la jeune marquise retombèrent...

— Allez-vous dire aussi que je l'ai tué? cria-t-elle avec égarement.

Effrayée de son accent, Véronique baissa la tête et se tut.

— Et sa mère?... dit encore Simone.

— Elle est là, près de lui.

Un flot de sang inonda ses joues... il n'était pas mort, il était tout près d'elle, à quelques pas! Comment n'avait-elle pas deviné qu'il voudrait revenir là où ils s'étaient tant aimés!

— Ne pourrais-je voir sa mère?... répéta-t-elle.

Véronique recula, effarée, presque menaçante, et dit d'une voix creuse :

— La voir! vous osez demander à la voir!... tenez, madame, vous n'avez pas d'enfants... vous ne savez pas... sans cela, vous ne voudriez pas, aujourd'hui, revoir sa mère!...

— Eh bien, je ne la verrai pas, dit la jeune femme, pâle comme un spectre. Je vais seulement entrer là.

Elle l'écarta de la main, et monta avec effort les marches du perron. Puis, de son pas d'automate, elle parcourut les deux premières pièces désertes... Et dans ce salon morne, devant ces meubles vides où ils s'étaient assis, les yeux fixés sur l'image que tous ces objets familiers évoquaient au fond de son âme, plus vivante et plus chère, plongée dans la rêverie poignante qui vous saisit au lit des morts, elle se mit à pleurer, causant tout bas avec ses souvenirs.

Elle l'attendait encore : rien de ces horribles choses n'était arrivé. Il allait revenir, comme aux jours passés, lui rappelant avec son beau sourire ce qu'ils avaient pensé, ce qu'ils avaient dit, ce qu'ils avaient rêvé!... Puis tout fuyait... tout s'éteignait... espoirs, regrets, désirs, tout s'enfonçait dans un lointain obscur. Il ne reviendrait plus, ce temps où le soleil entrait par les fenêtres encadrées de roses tardives et de grappes jaunissantes. Maintenant les rameaux dépouillés et les pampres tordus frappaient seuls les carreaux, et la neige fondue y mettait des larmes pleines, qui glissaient lentement, pleurant sa joie perdue...

Sur le piano, un cahier encore ouvert... C'était le ravissant duo de Mozart qu'elle aimait entre tous, parce qu'ils en avaient fait leur hymne d'amour.

— Oui, murmura-t-elle; ton cœur m'attendait, mon bien-aimé. Je l'ai appelé, il est venu. Aujourd'hui, je l'appelle encore, rien ne répond, et pour toute ta tendresse... ils disent que je t'ai tué!...

Sa main, en retombant, effleura le clavier. Une corde vibra, déchirante comme un cri de douleur aiguë, et la jeune femme frémit de la tête aux pieds...

Elle retrouvait toutes ces choses comme au jour de son départ : le fauteuil bas et doux roulé près de la table; sur cette même table, ses livres préférés, entr'ouverts encore; un bouquet de violettes, dans une coupe de cristal : les pauvres fleurs n'avaient pas perdu leur parfum; elles s'étiolaient, toujours charmantes, pendant que se glaçait la main qui les avait cueillies.

— Avait-il donc prévu que je reviendrais une fois encore, murmura Simone, qui ne se soutenait plus!

Et prenant le bouquet, elle l'inonda d'une rosée de larmes, et le cacha dans sa poitrine.

Elle entra, chancelante, dans la pièce voisine, un réduit presque monastique, qui servait de chambre à Richard pendant la maladie de l'enfant. Sur l'étroit lit de fer, une forme noire était étendue, le visage enfoui dans l'oreiller, les deux bras jetés de côté, dans une immobilité complète. On l'eût prise pour un cadavre, sans les rapides soubresauts qui la secouaient.

Par la fenêtre sans rideaux, le jour entrait, ce jour blanc et dur de la neige qui fane tous les objets, et donne un reflet jaune même au duvet de cygne. Simone reconnut Mme Clarvey, et poussant un faible cri, elle tomba sur les genoux.

La vieille femme releva la tête, et fixa sur elle ses yeux rougis.

— Vous, dit-elle, misérable! Vous! ici!

Pendant quelques secondes, elle la tint sous son regard; puis se dressant, indignée, inexorable, saisissant ses poignets frêles qu'elle serrait à les briser, rapprochant son visage si près de la jeune femme défaillante que son souffle la brûlait à chaque parole de haine et de mépris, folle de surprise, de colère et de douleur :

— Sais-tu qu'il s'est tué? dit-elle. Si tu ne le sais pas, apprends-le. Si tu le sais, je te trouve hardie... de revenir ici. Qu'as-tu fait de cet homme plein de force et de vie, qui t'aimait tant? Qu'as-tu fait de mon fils?...

— Pardon!... Pardon! murmura la malheureuse enfant. Vous savez bien que je l'adorais!

— Faible et lâche créature! fit la mère avec mépris, ne prononce pas ce mot. Tu n'as jamais su aimer. Il a eu tous les courages... toi, toutes les lâchetés. Tu as cru qu'un homme comme mon fils se payait d'un sourire et se résignait à l'abandon; il fallait vivre pour

cet homme dont tu étais la vie, il fallait le comprendre et t'élever jusqu'à lui. Mais non! Tu pleures et tu te plains. Qu'était ton triste amour près d'un amour de mère? Sais-tu qu'il me restait seul de tous mes bonheurs perdus? Sais-tu que je gardais pour lui mon inutile reste de vie? Il fallait un jouet à tes mains cruelles, tu me l'as pris. Il t'a aimée... Et parce qu'il t'aimait, tu l'as tué.

Elle se tut, épuisée. Mais, reprise par un délire de désespoir qui lui ôtait la conscience de sa cruauté, elle continua, hachant ses mots, précipitant ses paroles.

— Étais-tu là, comme moi, quand on l'a rapporté? As-tu vu le trou de la balle? As-tu vu ses lèvres blêmes? As-tu vu le sang rouge et vivant couler sur tes mains? Et quand il souffre tant, c'est ton nom, misérable femme, qu'il prononce toujours. Quand sa tête mourante s'appuie sur mon sein, je n'ai pas sa pensée, je n'ai pas sa tendresse. C'est toi, toujours toi qu'il appelle...

Simone ne pouvait plus pleurer. Pétrifiée d'horreur, affaissée, les mains jointes sur ses genoux, les yeux rivés sur ce visage terrible, écoutant sans les entendre les malédictions dont on l'écrasait, elle sentait la vie se retirer d'elle, et le froid du sépulcre envahir son cœur.

Elle était si effroyablement pâle, son abandon si complet et si navrant, que M[me] Clarvey, soulagée d'ailleurs par un déluge de larmes, se rapprocha, tremblant de l'avoir tuée aussi.

Comme elle prenait sa main, le docteur entra dans le pavillon. A la vue de Simone anéantie aux pieds de sa mère, il devina une partie de la vérité, et regardant avec sévérité la vieille femme qui baissait la tête :

— Je ne veux pas vous juger, ma pauvre mère, dit-il, mais vous avez commis peut-être une faute irréparable. Cette enfant est plus malheureuse que coupable... Vous ne deviez pas l'accueillir ainsi. Richard est mourant, si quelqu'un peut le sauver, ce n'est ni vous ni moi, c'est elle, elle seule...

Il enleva dans ses bras la jeune femme dont la tête retombait inerte sur son épaule, et la posant, assise, dans un fauteuil :

— Simone, dit-il d'une voix haute et ferme, réveillez-vous, et entendez-moi. La mort n'attend pas...

Elle ouvrit les yeux, et fit signe qu'elle entendait, sans pouvoir parler encore.

— Richard se meurt. Voulez-vous essayer de le sauver. En avez-vous la force et la volonté?

— Oui! dit-elle avec ferveur...

Et se levant, elle fit, toute chancelante, quelques pas vers la porte.

— C'est bien. Venez et, sur toute chose, obéissez-moi.

S'appuyant lourdement sur lui, elle monta jusqu'à la chambre où on avait déposé Richard.

Le jeune homme était couché sur un lit très bas, qu'on avait attiré au milieu de la pièce pour faciliter les soins nécessaires. Assoupi dans la fièvre, couché sur le dos, le visage d'une pâleur cendrée, la bouche demi-close, il ressemblait à un mort. Simone aperçut les linges ensanglantés qui recouvraient sa poitrine, elle ne l'entendit pas respirer et, prise d'une épouvante sans nom, elle regarda le docteur et recula jusqu'au mur.

— Il dort, dit Étienne. Ne craignez rien. Mettez-vous en pleine lumière, qu'il vous retrouve au réveil.

La jeune femme s'agenouilla près du lit, et prenant la main froide qui reposait sur le drap, elle la baisa doucement. A cette muette caresse, la seule qu'il eût jamais reçue d'elle, Richard poussa un long soupir, ouvrit les yeux et la reconnut.

— Simone! murmura-t-il, se soulevant avec effort pour s'assurer de la réalité de son rêve...

La sueur perlait à ses tempes, tant sa faiblesse était grande. Penchée sur lui, les lèvres collées à sa main, Simone sanglotait.

— Pauvre enfant, murmura-t-il de sa voix mourante, pauvre enfant! Suis-je donc aussi pour vous une cause de larmes! Ne pleurez pas, Simone; j'étais fou. J'ai déserté le devoir, parce que le devoir était la souffrance. Mourir ainsi, c'est la première lâcheté de ma vie. Je suis assez puni!...

— Et c'est vous qui me plaignez, dit-elle avec désespoir, quand vous mourez par moi! Ne me regardez pas avec cette douceur, Richard. Ne me parlez pas d'une voix si tendre!... Accusez-moi... Maudissez-moi. Votre pardon me brise.

Il lui sourit avec amour. Ses lèvres devinrent blanches; il se renversa en arrière, et ses yeux, à demi fermés, s'immobilisèrent de nouveau. Étienne entraîna la jeune femme.

— Il n'est qu'évanoui, je vous le jure, dit-il. Désormais, il vous sait près de lui, et c'est beaucoup. Votre absence le tuait plus sûrement que cela...

Et il montrait à Simone défaillante la balle qu'il avait lui-même retirée, encore couverte de sang et déformée. Elle l'arracha de ses mains, et la contempla longtemps en silence, pendant que ses larmes, tombant une à une, se mêlaient au sang versé pour elle...

XVII

Un des premiers jours d'avril, Simone d'Hérigny descendit de sa chambre, et s'engagea dans la charmille qui commençait à reverdir. Elle marchait lentement, triste et un peu affaissée, baignant son front dans l'air frais du matin. Le soleil printanier, les fleurs chargées d'humides parfums, les pinsons jasant sous les lilas et enivrés de gaieté, rien ne la charmait, rien ne l'invitait à mettre sa note dans ce chant de résurrection, ni son sourire dans cette joie. Elle allait partir : sur la vie de tranquille bonheur un instant entrevue, un rideau sombre s'abaissait... Et au delà, dans cette nuit de l'avenir inconnu, il fallait se lancer de nouveau, marcher sur la route solitaire, sans espoir et sans guide. Jamais elle ne reposerait sa tête sur la poitrine du maître qu'elle avait choisi ; jamais elle ne mettrait sa main dans cette main loyale. Et cependant!... comme elle avait souffert! comme elle avait tremblé! comme elle l'avait aimé pendant ces longues heures de péril où sa vie n'était plus qu'un fil léger rattaché à la terre par sa constante tendresse! Immuable dans son dévouement, devinant ses désirs, rafraîchissant de son haleine ce front brûlé de fièvre, apaisant les transports du délire par les caresses de sa voix, s'oubliant si complètement en lui qu'elle ne connaissait plus rien en dehors de la chambre close, du lit de souffrance, de l'homme mourant qu'elle sauvait à chaque heure en lui refaisant une vie nouvelle des parcelles de sa propre vie!

Ce n'était pas du sang qu'elle infusait dans ses veines appauvries, c'était de l'amour, un amour vrai, persévérant, énergique, sans une seconde de défaillance, sans un éclair d'oubli. Et la mort, lâchant sa victime, reculait devant cette vaillance d'enfant, qui osait la combattre en face. Et lui, pendant qu'il souffrait, pendant qu'elle le gardait mourant sur son cœur et dans ses bras, alors que l'instinct seul survivait à l'intelligence affaiblie, il désirait sa présence, il reconnaissait entre tous son pas léger, repoussant les breuvages qu'elle n'avait pas préparés, retrouvant la paix et le sommeil quand sa petite main fraîche s'appuyait sur son front. Il l'avait aimée ainsi, tant qu'avait duré le danger. Et maintenant qu'il était sauvé, que le bonheur était là, souriant, prêt à se laisser prendre, il le repoussait. Par la plaie béante, l'amour s'en était allé avec le sang. Elle l'adorait toujours, mais lui ne l'aimait plus. Son regard était tendre encore, sa voix avait de la douceur, mais c'était l'indulgente bonté du père pour l'enfant qui l'a offensé et qui se repent ; c'était l'oubli généreux de l'ami méconnu par son ami, ce n'était rien de plus, hélas!...

Par nature, Simone était fière. Cette pauvre fierté, enchaînée par son amour repentant, avait eu la veille un brusque retour. Que faisait-elle ici, sinon s'offrir à lui chaque jour, palpitante de dévouement, riche de ces trésors débordants dans lesquels elle puisait à pleines mains depuis trois mois sans en tarir la source? Paisiblement, froidement, il se détournait d'elle. Pourquoi rester encore? Elle était donc bien lâche!...

Pauvre enfant! elle essayait vainement de remuer au fond de son cœur les cendres de ses anciennes colères. Il y avait maintenant dans ce foyer trop de regrets, de larmes et de tendresses... il fallait partir, c'était raisonnable et juste... mais c'était aussi ne plus le revoir... c'était la séparation violente... sans retour... et elle l'aimait tant!...

Le soleil pouvait bien rayonner entre les jeunes branches, et les primevères s'entr'ouvrir sous ses chaudes effluves; les oiseaux pouvaient chanter, effleurant de leur aile cette jeune femme qui pleurait; elle ne voyait rien, n'entendait rien, jamais encore elle n'avait souffert ainsi.

Elle était dans un de ces instants de désespérance si profonde, qu'il suffit d'une feuille de rose pour faire déborder la coupe. Un innocent baiser de Georges vint, en l'avivant, donner à sa douleur un cours nouveau. Ce petit être qui l'aimait, ce vivant souvenir des plus douces heures de sa vie, premier anneau de cette chaîne de bonheurs à jamais brisée, il fallait le quitter aussi... Serrant passionnément sur son cœur l'enfant interdit, elle se jeta avec désespoir sur le banc couvert de lierres et de mousses, et se mit à sangloter, la tête dans ses mains.

Soucieux et grave comme un diplomate, Georges la regarda un instant, puis prenant son parti, il marcha posément vers la maison, sans cesser de réfléchir.

Sur le perron de pierres grises, Richard, assis près de sa belle-sœur, reprenait ses forces en respirant les purs aromes du printemps. Gabrielle était silencieuse et pensive, et son regard glissait, du ciel sans nuages et des arbres rajeunis par leur nouvelle verdure, au convalescent, silencieux comme elle. Le fait est qu'elle ne comprenait rien à sa conduite, et n'était pas loin de croire que la balle, en effleurant le cœur, avait aussi dérangé l'équilibre du cerveau, et changé entièrement le Richard d'autrefois.

Cet « autrefois » datait de trois mois : c'était peu pour un changement si complet et si brusque; aussi, malgré les apparences, la jeune femme ne croyait pas à l'insensibilité de son beau-frère. Après les terreurs sans nom de ces derniers temps, elle s'était juré de laisser désormais le Ciel agir tout seul, sans l'aider d'aucune inter-

vention personnelle, s'abstenant d'exprimer le plus léger blâme ou le moindre désir; mais elle trouvait Richard affreusement dur, et ne lui pardonnait pas les secrètes douleurs de Simone.

Tous, à Sivray, adoraient maintenant la jeune marquise. Mme Clarvey lui demandait pardon à genoux. Étienne ne faisait rien sans son conseil. Gabrielle en était fière comme d'un trésor découvert et mis en lumière par elle seule... Pourtant, la veille, quand Simone avait annoncé son départ, alors que la famille entière s'attristait de cette décision, Richard l'avait accueillie par un froid sourire, et il était sorti, sans regarder la pâleur et les yeux humides de celle qu'il avait tant aimée.

. . . .

Georges gravit les marches, et de sa voix brève et cristalline :

— Mère, dit-il, il faut venir, ma femme a du chagrin.

— Ta femme? Ah! oui, Simone. Où est-elle, ta femme, mon chéri?

— Elle est là-bas, sur le vieux banc, toute cachée, comme ça. — L'enfant couvrit de ses deux mains réunies ses yeux bleus et ses joues fraîches. — Puis j'ai vu de grosses, grosses gouttes couler entre ses doigts.

Aux premiers mots de son neveu, Richard avait pris sur la balustrade une petite brochure oubliée, et il la parcourait avec un intérêt extraordinaire.

Gabrielle regarda le jeune homme avec reproche, puis embrassant son fils :

— Reste ici, mon enfant, dit-elle.

Mais comme elle atteignait les dernières marches, elle se retourna, mue par une irrésistible impulsion.

— Richard, murmura-t-elle, joignant les mains avec une timidité suppliante, si vous vouliez, pourtant!

Il posa le livre, un innocent traité sur la culture des roses, qu'il tenait, sans le voir, ouvert devant ses yeux.

— Gabrielle, dit-il de sa voix pénétrante à laquelle la faiblesse prêtait une grande douceur, croyez-moi, ne me blâmez pas trop vite. Le bonheur lui-même a besoin d'à-propos, et doit venir en son temps, pour être durable.

Elle le regarda sans comprendre, l'œil éclairé d'une vague et naissante espérance.

— Tâchez alors que ce temps vienne vite, fit-elle en s'éloignant... sans quoi, vous courrez grand risque de vivre et de mourir ingrat.

. . . .

En entendant le pas de son amie, Simone leva la tête. Essayant

de se ressaisir un peu, elle lui tendit la main, et voulut sourire, mais ce sourire amena seulement un nouveau sanglot.

— J'étouffe, balbutia-t-elle, cela va passer, pardonne-moi.

Elle pleura quelques minutes encore, puis se rapprochant de Gabrielle, elle noua ses deux bras derrière son cou, posa avec accablement sa tête sur son épaule, et la poitrine pleine de sanglots, s'arrêtant à chaque mot pour respirer avec effort :

— Je suis honteuse de ma faiblesse, dit-elle, et si tu n'étais toi, Gabrielle, je ne me la pardonnerais pas. Je souffre de vous quitter, cependant il le faut.

— Mais pourquoi? Pourquoi partirais-tu? Quand nous t'aimons, quand nous te devons tant! Vois, le printemps arrive, l'air est doux déjà, les pousses vertes sont charmantes; dans quelques jours, il y aura des boutons et des fleurs entre chaque feuille, et des nids dans tous les buissons; l'avenir est gros de bonheurs inconnus. Ne pars pas, ma Simone... Où seras-tu mieux qu'avec nous?

— Tu m'as déjà fait une fois ce tendre reproche, reprit la jeune marquise en secouant tristement la tête; tu étais sincère, alors... aujourd'hui, tu ne l'es plus; tu sais que je perds ici ce qui me reste de dignité et de courage. J'aurais dû te croire quand tu me suppliais de ne pas scruter la vie et de me contenter des bonheurs qu'elle m'offrait... maintenant, il est trop tard. Je suis partie malgré toi, j'ai fui le seul homme que je puisse aimer, que j'aimerai jamais...

Elle allait ajouter : Et qui ne m'aime plus! La pudeur arrêta sur ses lèvres ce cri désespéré.

— Mais comme tu vas souffrir, ma pauvre enfant!

— Ah! oui, je vais souffrir, dit-elle d'un accent si déchirant que Gabrielle se sentit émue jusqu'au fond de l'âme. Je vais souffrir, car je comprends ma faute; je vois clair aujourd'hui... et son cœur m'est fermé!... Il me l'a dit un soir : l'amour ne peut naître et vivre, s'il n'est soutenu par l'estime et la foi... Il me tendait les bras, il me croyait, il m'aimait!... au lieu de me contenter de cette confiance sublime, j'ai semé moi-même dans son âme les plus outrageants soupçons; ils ont germé, grandi... il en a souffert, assez pour en vouloir mourir... maintenant que je lui reviens, son esclave bien plus qu'il n'a jamais été le mien, puisque je l'aime pour toutes mes angoisses et pour toutes ses douleurs, maintenant que je l'ai sauvé, il m'enlève cette vie reconquise, il ne m'aime plus, et je me demande dans mon délaissement, je me demande avec épouvante où je vais me réfugier... puisqu'il faut vivre!

Gabrielle la tenait serrée dans ses bras et la couvrait de baisers muets. Soudain, elle tressaillit, et reprenant son joyeux accent :

— J'ai quelque idée, dit-elle, qu'il ne te faudra pas chercher bien loin l'oasis où poser ton nid...

Simone releva son ravissant visage, baigné de larmes. En face d'elle, Richard, appuyé sur Georges, la regardait. Il se pencha vers l'enfant, qui redressait fièrement son épaule, et lui dit :

— Sais-tu ce qu'il faut faire, petit Georges, pour que je sois guéri, et pour que ta femme ne pleure plus? il faut t'agenouiller devant elle, embrasser doucement ses mains, et lui dire de ma part :

— Ma Simone aimée, nous avons manqué tous deux de sagesse et de courage... et pour cela, nous avons rudement souffert. Le Ciel, meilleur que nous, nous rend le bonheur perdu, avec l'expérience pour sauvegarde... Voulez-vous?...

S'interrompant, il mit dans ses yeux tout l'amour de son cœur, et lui tendit les bras. Sans hésiter, elle s'y précipita...

André Mouëzy.

LES JEUNES DE LANGUES

NOTES SUR L'ÉDUCATION

DANS UN ÉTABLISSEMENT DES JÉSUITES AU XVIII[e] SIÈCLE

Il n'est pas un de nos contemporains ou de nos anciens, élève de Louis-le-Grand ou de Sainte-Barbe, qui ne se souvienne d'avoir vu s'asseoir sur les bancs de la classe quelques jeunes gens plus vigoureux et plus âgés que leurs condisciples, au teint olivâtre, à l'air étrange, au parler singulier. Ils semblaient comme dépaysés; de temps en temps, au milieu d'une explication latine, quelque maître d'études les appelait, et ils disparaissaient brusquement. Ils ne se mêlaient point à leurs camarades, vivaient entre eux, et lorsqu'ils se croyaient seuls jargonnaient dans une langue bizarre. Aux jours souhaités où les autres enfants s'évadaient de la prison aux grands murs noirs et retrouvaient l'air, la famille et la liberté, eux se sentaient plus seuls et promenaient dans les environs de Paris, sous la surveillance d'un pion morose, leurs lents ennuis et le regret d'un pays de soleil dont ils étaient exilés. Tout, jusqu'au nom dont on les appelait, excitait une curiosité particulière et comme une sorte de respect. On les nommait les *jeunes de langues.* Ce que cela voulait dire, nous ne le cherchions point ni ne le devinions. Nous savions que quelque part, dans ce vieux lycée, se trouvait une salle où l'on enseignait des choses singulières. Eux-mêmes, nos camarades, avec cette sorte d'orgueil qu'on a étant enfants, nous laissaient feuilleter des dictionnaires et des livres où s'étalaient des caractères inconnus. Cela était un peu pour nous du grimoire, et nous n'y touchions qu'avec une certaine frayeur. Ce qui nous rassurait, c'était de les voir composer avec nous et de sentir que, pour tout ce qui n'était pas grimoire, nous en savions autant et même un peu plus qu'ils n'en savaient. Aussi bien, nous nous rendions compte qu'ils n'avaient guère de goût au travail et nous nous demandions pourquoi ils en auraient eu. Jamais pour eux de sortie

ni de visite, jamais d'encouragement de qui que ce fût. A qui les pauvres enfants exilés auraient-ils raconté leurs petits triomphes? Qui s'intéressait à eux? Les professeurs n'en tenaient compte, car ils ne les avaient à eux que de façon intermittente. Les élèves ne les aimaient point; ils leur semblaient trop grands, trop rudes, trop barbus; et n'était le grimoire qui maintenait un peu de respect, n'était aussi qu'ils étaient très forts et adroits à tous les exercices du corps, on se serait volontiers moqué de ces réponses enfantines qui sortaient de ces bouches d'hommes et de ces nullités tranquilles qui s'étalaient sans vergogne. Des punitions, ils n'avaient cure. Que leur importait? Sorties ou retenues, n'était-ce point tout un pour eux? et alors, pendant que le professeur parlait, dans un coin des grandes classes froides, rapprochés le plus qu'ils pouvaient du poêle de fonte poussé au rouge, ils s'absorbaient dans la contemplation extatique d'un coup de soleil frappant un coin du mur blanc.

Ce qui restait là, ce qui achevait de mourir, c'était comme le débris dernier d'une institution qui ne fut pas sans gloire et qui, pour l'utilité et l'honneur de la France, travailla pendant plus d'un siècle à conquérir pacifiquement à notre influence les Échelles du Levant, la Syrie et l'Orient. Toute institution finit par vieillir, par se détourner de son but; les abus s'y introduisent peu à peu et la rongent, comme les termites rongent les carènes des vaisseaux. Les temps marchent, les milieux se transforment et si, avec le temps, l'institution ne progresse pas, si elle ne se transforme pas avec les milieux, un jour arrive où elle ne semble plus qu'une masure aux pierres moisies et verdâtres dont le démolisseur même ne pourra tirer parti.

Pourtant cette masure a été monument; que l'on cherche et l'on en retrouvera les substructions profondes. On découvrira pourquoi les pierres se sont disjointes et pourquoi l'eau filtre au travers d'une toiture qui a déjà près de deux siècles de durée. Lorsque, dans le cours de travaux professionnels, j'ai été amené à rencontrer sur ma route ces jeunes de langues que j'avais coudoyés sur les bancs du collège et dont le souvenir était resté gravé étrangement dans mon esprit, j'ai voulu rechercher d'où ils venaient et qui les avait amenés. J'ai dépouillé alors les nombreux cartons où dormait leur vie passée, et bien que je ne prétende point ici donner leur histoire, j'ai été conduit à recueillir des notes qui, au milieu de la bataille actuelle, ne manquent peut-être point de quelque intérêt [1]. Elles

[1] Ces notes, je n'ai maintenant ni la possibilité ni le moyen de les compléter. Il manque un certain nombre de renseignements qui auraient eu leur valeur; mais comme il ne semble pas probable que d'autres s'appliquent

contribueront à expliquer en même temps certains côtés particuliers de l'éducation que donnaient les Jésuites, l'abaissement dans lequel, après leur expulsion, sont tombées en France, avec l'instruction secondaire, certaines institutions d'enseignement spécial qui, entre leurs mains, ont atteint leur apogée de développement et qui ne sont plus aujourd'hui que des ruines.

I

Le 1er novembre 1670, M. de Colbert écrivant à M. de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, lui donnait avis que, par arrêt du conseil de commerce en date du 18 novembre 1669, révisé par un autre arrêt du 31 octobre 1670, le roi avait ordonné que « doresnavant les droguemans et interprètes des Échelles du Levant résidant à Constantinople ne pourroient s'immiscer à la fonction de leur emploi, s'ils n'étoient François de nation... que de trois en trois ans (l'arrêt du 31 octobre 1670, disait : chaque année) seroient envoyées aux dites Echelles de Constantinople et Smyrne six jeunes garçons de l'âge de neuf à dix ans qui voudroient volontairement y aller et iceux remis dans le couvent des Capucins desdits lieux de Constantinople et Smyrne, pour y être élevés et instruits à la religion catholique, apostolique et romaine et à la connoissance des langues, en sorte qu'on pût s'en servir avec le temps pour interpréter lesdites langues ». Le roi ordonnait de plus que le commerce de Marseille payât tous les ans aux Pères Capucins la somme de 300 livres pour chacun des enfants, moyennant quoi les Capucins seraient tenus de les nourrir, entretenir et instruire; il fixait enfin que cette somme serait prise sur *le demi pour cent du droit appelé Cottimo*[1].

Colbert avait prévenu les échevins et députés du commerce de Marseille de la mesure qu'il venait de prendre; mais il ne semble pas que la Chambre de commerce fût fort satisfaite de la contribution qu'on lui imposait, car, le 28 octobre 1672, le secrétaire d'État, sur la plainte des Capucins de Constantinople, était obligé de réclamer la pension arriérée. Néanmoins, en 1686, l'institution était en plein exercice. Le 17 mars, Colbert écrivait aux échevins de

en ce moment à cette étude, il me paraît bon et utile de donner ce que j'ai trouvé.

[1] Ce droit était un droit variable établi à Marseille et dans les Échelles du Levant sur les navires qui y commerçaient. Le produit était affecté au curage du port, au payement de l'ambassadeur à Constantinople, etc. (Colbert, *Lettres et Instructions*, t. II, 2e partie, p. 218. — Depping, *Corresp. Admin. de Louis XIV*, t. III, p. 615.)

Marseille, pour les prévenir du passage de six nouveaux élèves, les nommés Henry Viet, de Fiennes, Clairambault, du Caurroy, Fanier et Beillard. Les nommés Coulanges, Drapery et Baudoin étaient déjà rendus à Constantinople.

Le but que s'étaient proposé Louis XIV et Colbert en instituant l'école des Capucins était, ainsi que le montre l'arrêt du Conseil de commerce du 18 novembre 1669, un but double : ils avaient d'abord voulu pourvoir aux besoins des commerçants et trafiquants français, réserver aux sujets du roi des places utiles, s'assurer ainsi des hommes capables de servir la nation, d'étendre son influence, et de lui ménager une situation prépondérante dans les Échelles. Le roi très chrétien n'avait pas négligé davantage les intérêts de la religion catholique. Il sentait que dans ce pays classique des religions, dans cette terre des miracles, toute pleine du souvenir du Christ, toute hantée par l'ombre de Mahomet, il n'est pas possible d'établir et de fonder si l'on n'a pour base une religion. Toute politique, aux Échelles, est doublée d'une religion. Toute propagande politique est d'abord religieuse. Les Anglais l'avaient bien compris, car presque en ce temps où le roi fondait l'école catholique romaine des Capucins de Constantinople, ils fondaient, eux, le séminaire protestant grec d'Oxford (1690). Pour le peupler, ils enlevaient les élèves que les Jésuites avaient commencé de former à Smyrne, transportaient et élevaient gratuitement les enfants en Angleterre, puis en faisaient des missionnaires anglicans destinés à venir prêcher en Orient la gloire de Dieu et surtout les intérêts du Royaume-Uni.

Les Jésuites, établis à Smyrne depuis 1623, avaient commencé par édifier petitement une mission, une modeste chapelle et une école. Le tremblement de terre de 1688, dans lequel le P. François Lestringant pensa perdre la vie, renversa de fond en comble les bâtiments de la mission, mais ce désastre qui aurait dû ruiner leurs espérances ne fit qu'assurer leur développement. Grâce à Pierre de Girardin, alors ambassadeur du roi à Constantinople, leur église fut reconstruite aux frais de la Chambre de commerce de Marseille. Une école et une maison d'habitation spacieuses s'élevèrent ; enfin un séminaire fut fondé sur un plan envoyé de Paris, « dans le but de former de nouveaux missionnaires à la vie apostolique, de leur donner le temps d'apprendre les langues et les dogmes des Orientaux, d'élever des enfants choisis dans les différentes nations du Levant et de les instruire pour être un jour en état de remplir les dignités ecclésiastiques [1] ».

[1] *Relations inédites des missions de la Compagnie de Jésus à Constantinople et dans le Levant,* publiées par le P. Carayon, p. 280.

Ces élèves, vers 1692, étaient au nombre de six, et c'étaient trois d'entre eux que les Anglais étaient parvenus à séduire et à enlever pour Oxford. Le P. de Ressius et le P. Portier [1], pour remédier autant qu'il était en leur pouvoir à cet état de choses, proposèrent, en 1692, au gouvernement du roi de fonder à Marseille un établissement analogue à celui qu'ils avaient eux-mêmes institué à Smyrne, et que les Anglais venaient d'imiter à Oxford; c'est-à-dire un séminaire catholique pour les enfants grecs, syriens et arméniens. Le roi ne repoussa point le projet, mais il en remit l'exécution après la guerre.

La paix de Ryswick fut signée le 20 septembre et le 30 octobre 1697; les Jésuites ne perdirent donc pas de temps, car, le 11 novembre 1698, ils remirent leur mémoire sous les yeux du roi. Ils poursuivirent leur but sans se lasser; et enfin, en 1700, ils l'atteignirent. Il est vrai que le roi n'adopta point en entier leur système, et qu'il se refusa à la création, à Marseille, du nouveau séminaire, mais il institua au collège de Louis-le-Grand douze bourses pour douze enfants arméniens, appelés à recevoir une éducation chrétienne et destinés à aider les missionnaires dans le Levant [2].

L'institution de 1700 complétait ainsi l'institution de 1669. C'était comme un échange voulu entre la France et l'Orient. Les enfants élevés aux Capucins de Constantinople et les enfants élevés aux Jésuites de Paris avaient la même mission : répandre le nom de la France, augmenter son influence, accroître son prestige. Ce ne serait pas en vain que ces jeunes Grecs se seraient frottés à nos mœurs, à notre littérature, à notre civilisation ; ils iraient ensuite, missionnaires de Dieu et du roi, porter la bonne parole de France aux peuples qui, là-bas, attendent toujours quelque messie libérateur. Ce n'est point illusion ou rêverie : le premier nom que l'on trouve sur l'état des jeunes Orientaux entretenus au collège de Louis-le-Grand par la libéralité du roi, c'est celui de Pantaléon-Xavier Lomaca, Grec de nation, natif de Péra, âgé de vingt-trois ans, arrivé en France, le 16 juin 1700. Lomaca, n'est-ce pas ainsi que se nomme le père de Mme Chénier et de Mme Amic? N'est-ce pas de cette race que sortent les Chénier, qu'est venu plus tard M. Thiers [3]?

[1] On a de Jacques-Xavier Portier une lettre au P. Fleuriau de la même compagnie. Naxie, 20 mars 1701. Cf. de Backer, *Bibliographie*.

[2] Émond, *Histoire du collège de Louis-le-Grand*. Paris, 1845, in-8°.

[3] Il nous est impossible d'assimiler absolument ces deux personnages. Nous ne trouvons nulle part, ni dans la récente publication de M. Robert de Bonnières sur *Mme Chénier* (1 vol. in-12. Paris, Charavay), ni dans les livres de Guys, de Becq de Fouquières, de Gabriel de Chénier, sur les

Les jeunes Orientaux élevés à Paris étaient, en 1705, au nombre de dix : cinq, Lomaca, Justiniani, Javigy, Righo, Missirli, étaient arrivés le 16 juin 1700 ; deux, Abdallah, neveu de l'archevêque d'Alep, mort dans la défense de la foi, et Jarrati, étaient arrivés le 20 décembre 1700. L'école avait fait une recrue en 1702, Georges Méclains, et une en 1703, Jean-Baptiste Yankoski. Le dernier entré, Pierre-Xavier Barré, était entretenu au collège par ses parents. De ces dix jeunes gens, dont le plus âgé avait vingt-trois ans et le plus jeune quatorze, sept étaient Grecs de nation, trois appartenaient à la nation et au rit arméniens. La pension coûtait au roi 600 livres par tête d'élève. Il est vrai qu'elle n'était pas payée fort régulièrement, car, en 1706, on redevait déjà une année (6814 l. 17 s.). L'on peut regarder cet arriéré comme à peu près normal. Le costume était à la turque. Il consistait en un pantalon large serré aux reins par une ceinture, une veste courte, un large manteau de la forme d'un caban ; la coiffure était un petit bonnet presque de la forme actuelle des fez, mais plus large et plat sur le dessus. L'hiver, le manteau et la veste étaient de drap d'Elbeuf doublé de serge de laine; en été, la veste était de drap de Reims.

Dans une vignette de date postérieure (1750), qui semble égratignée par l'adroit burin de quelque élève de Cochin, sinon par Charles Nicolas lui-même, les voici ces enfants qu'un Grec enturbanné présente à la France. La France, casquée à la romaine, appuyée sur son bouclier fleurdelisé, fait un geste de protection aux enfants d'Orient; et dans le fond, au travers d'une colonnade, on aperçoit des navires. La devise est au bas comme il sied, mais point trop ambitieuse, et, à ce qu'il semble, extraite de Virgile :

Ad Eoæ commercia linguæ.

Au surplus, les pauvres enfants, si bien soignés qu'ils fussent, avaient peine à s'habituer à l'exil, à se faire à cette vie si différente de celle qu'ils avaient menée, à ce ciel si terne et si gris près de leur ciel de Smyrne, de Constantinople, d'Alep et de l'Archipel.

membres de la famille Chénier, ni dans les brochures de MM. Gastaldy et Tessier, sur la famille Thiers, les prénoms de ce père commun de Mme Chénier et de Mme Amic. Nous ferons pourtant remarquer que, suivant une tradition conservée par M. Gabriel de Chénier, le père de Mme Chénier aurait, en 1722, accompagné en France, comme drogman, l'ambassadeur du sultan Mehemet Effendi. Où donc ce Lomaca aurait-il appris le français, sinon en France, et est-il probable qu'il existât deux Lomaca à la même époque parlant notre langue ? Enfin, on doit constater qu'un des fils de Mme Chénier portait le prénom de Xavier (Constantin-Xavier), que portait notre Lomaca.

En 1710, deux étaient morts au collège : ce jeune Barré, dont un Père jésuite écrivait que « c'étoit un très beau naturel » ; et un autre, un Arménien de Galata, Zaccharie Missirli ; un troisième avait contracté des infirmités qui l'obligeaient au retour ; un quatrième, atteint d'une fluxion sur les yeux, était contraint de partir ; enfin, un Égyptien du Caire et un Latin de Constantinople, Constantin et Yankoski, n'avaient pu s'habituer, et réclamaient leur exeat. Des autres, un s'était fait Jésuite (Justiniani) ; un était entré dans les ordres ; quatre (dont Lomaca) étaient revenus simplement dans leur pays ; un, enfin, Righo, était entré à l'école des Capucins de Constantinople, comme jeune de langues.

Avant de partir pour Marseille, en 1708, ces jeunes gens avaient demandé d'être présentés au roi ; et Righo, pour obtenir cette faveur, avait adressé au comte de Pontchartrain (Jérôme Phélypeaux), secrétaire d'État au département de la marine, qui était chargé de leur pension, des vers assez mauvais à coup sûr, mais qui montrent qu'il n'avait pas peu profité de l'éducation qu'il avait reçue du roi. Voici les quatre derniers :

Un cœur de tes faveurs et de ta gloire épris
Te parle dans ces vers au nom de douze esprits.
Reçois ce premier fruit d'une timide veine
Qui devrait sous ton nom naître et couler sans peine.

En résumé, ce premier essai n'avait pas donné tout à fait les fruits qu'on en devait normalement attendre. Les jeunes gens avaient-ils été mal choisis ? Étaient-ils trop âgés pour se faire à notre climat et s'instruire utilement ? Tout ce qu'on avait gagné, c'était un prêtre, un jésuite et un élève drogman. C'était peu, et il convenait d'aviser, tout au moins à obtenir les sujets nécessaires pour remplir, comme le voulait le roi, les places de seconds drogmans dans les Échelles. D'autre part, l'école des Capucins, peu surveillée par les ambassadeurs, demandait des réformes ; on ne put songer aux réorganisations nécessaires pendant tout ce long temps de terribles guerres qui occupa la fin du règne de Louis XIV et les quatorze premières années du dix-huitième siècle ; mais, en 1718, le régent se préoccupa de modifier les règlements du collège de Constantinople. Un arrêt du conseil du roi, en date du 6 juin, fixa le nombre des enfants entretenus à douze ; arrêta le chiffre de la pension annuelle à 350 livres par an qui devaient être payées par la Chambre de commerce de Marseille, et stipula, de plus, qu'une somme de 120 livres serait payée en une fois pour l'habillement de chaque enfant.

Enfin, en 1721, sous le ministère de ce Dubois, tant calomnié, et dont on retrouve partout la trace lumineuse pour peu que l'on fouille les archives de France, intervint un arrêt du Conseil, qui donna aux deux écoles leur organisation définitive.

Après avoir rappelé les arrêts des 18 novembre 1669, 31 octobre 1670 et 7 juin 1718, le roi constate, d'une part, que « quelques-uns des enfants de langue, envoyés au couvent des Capucins à Constantinople, ne s'étant pas trouvés avoir les dispositions naturelles et nécessaires pour bien apprendre des langues orientales et se rendre assez capables de servir utilement dans les emplois qui leur sont destinés, tant pour son service près de ses ambassadeurs que pour celui de ses sujets qui font leur commerce dans les Échelles de Levant et de Barbarie, on s'est trouvé obligé, après une longue instruction, de les renvoyer en France ». Il constate, d'autre part, « que la dépense faite sur les fonds du trésor royal, depuis l'année 1700, pour élever et enseigner douze jeunes Orientaux dans le collège des Jésuites, à Paris, n'a pas produit les effets que la piété du feu roi son bisaïeul s'en étoit promis pour le bien de la religion en Levant ». Pour remédier à ces divers inconvénients, le roi déclarait ensuite qu'il avait pris l'avis de son ambassadeur à Constantinople. Cet ambassadeur était alors Jean-Louis d'Usson, marquis de Bonac, homme passablement entreprenant; car, à ce moment même, il se proposait de rebâtir, sur les plans du sieur de Vigny, le palais de France, construit du temps de Henri IV [1]; il n'était point non plus « fort entiché de religiosité », à en croire Lady Montagne : c'étaient ses idées, à ce qu'il semble, qui avaient prévalu.

Par l'arrêt du 20 juillet 1720, Louis XV supprimait la partie religieuse de l'œuvre de Louis XIV. Il n'était plus question de former des missionnaires pour l'Orient. Les bourses du collège des Jésuites, réduites de douze à dix, étaient enlevées aux Orientaux et attribuées à des enfants français de l'âge de huit ans ou environ, qui devaient être nommés par le roi et pris alternativement de familles françaises habitant le royaume, et de familles françaises établies dans les Échelles et y exerçant, soit quelque négoce, soit des fonctions telles que le drogmanat. Ces dix enfants devaient suivre les exercices ordinaires pour la langue latine jusques et y compris la rhétorique, et en même temps recevoir, de deux maîtres, spécialement appointés pour aller les enseigner au collège, les principes des langues turque et arabe. Puis, leur rhétorique terminée, ils partiraient pour Constantinople, où, dans le collège des Capucins, ils recevraient le complément de leur éducation spéciale. Le collège de Constantinople

[1] Saint-Priest, publ. par Scheffer, p. 256.

devenait dans ce système une sorte d'école d'application d'où les élèves, déjà émancipés par leur voyage, devaient sortir capables de remplir les emplois de drogmans. C'était une condition indispensable d'avoir passé par le collège des Jésuites, pour pouvoir entrer au collège des Capucins; conditions également nécessaires et fixées par l'arrêt : l'âge, la nationalité, l'aptitude aux langues orientales.

On le voit, l'idée généreuse de Louis XIV se trouvait réduite à n'être plus que pratique. Il ne s'agissait plus, comme l'avait rêvé peut-être le grand roi, de conquérir l'Orient pour le Christ et pour la France ; Dubois n'était point de si vaste encolure. De l'institution grandiose, mais stérile, de Colbert, il tirait une petite école un peu mesquine et qui n'affectait point d'airs de gloire, mais qui, telle qu'elle était, devait rendre de bons services à la politique française, délivrer nos ambassadeurs et nos consuls de l'entremise fatigante et indispensable de ces Grecs vendus au plus fort enchérisseur, qui traduisaient à leur guise les discours des pachas et qui, par leur abaissement, leur courtisanerie, leurs mensonges, le déguisement continuel des injures adressées à nos agents par les Turcs, la traduction toujours infidèle des répliques des Français, ont contribué à accréditer et à maintenir chez les Orientaux une foi absolument exagérée en leur puissance, l'idée que les Francs tremblent devant eux et ne savent que se rouler à leurs pieds.

Le 1er septembre 1721, la nomination du maître de langues achevait de donner à l'institution de Paris son caractère d'établissement définitif. Le personnage choisi pour enseigner aux enfants de langue les langues turque et arabe, aux jours et heures dont il serait convenu avec le principal, fut le sieur Jean-Baptiste de Fiennes, premier interprète du roi, que ses travaux antérieurs désignaient incontestablement pour cette mission. Dans le brevet de nomination qui affecte cette forme explétive qui est familière aux actes royaux, les devoirs du professeur sont tracés soigneusement : « Voulant Sa Majesté que ledit sieur de Fiennes, son interprète, soit assidu et appliqué à cette instruction particulière non seulement en enseignant aux enfants les langues par la meilleure méthode qui pourra leur en apprendre les principes et le fonds, mais encore par les entretiens familiers qu'il aura avec eux dans ces mêmes langues pour les mieux former dans l'habitude de les parler. »

II

On a peu de renseignements sur les premières années de la nouvelle école pendant le temps où le P. Paullon[1] étant principal du collège de Louis-le-Grand, le P. Holderman était préfet des enfants de langue[2]. On sait seulement qu'à de Fiennes avait été adjoint, comme professeur, un nommé Barouth, qui plus tard fut chargé de faire un dictionnaire pour les enfants. Le P. de Poutigny succéda, en 1728, au P. Holderman, et désormais la correspondance entre le Père préfet et le secrétaire d'État pour la marine devint habituelle. Le préfet demandait au ministre qu'il fût ordonné au Père procureur des pensionnaires de lui fournir du papier d'une bonne main, pour traduire le français d'un dictionnaire turc. Il insistait sur la nécessité d'un maître d'écriture turque et française. « Les Levantins, disait-il, ne peuvent former que quelques caractères informes. » En adressant au ministre ses compliments de bonne année, il envoyait la liste des enfants, notait leur caractère, leurs dispositions, leur âge, leur degré d'avancement. « Généralement parlant, disait-il, nos petits Français ont plus d'esprit et d'ouverture pour tout ce qui s'appelle sciences que nos petits Levantins, qui, quoique plus âgés, sont infiniment moins avancés. Ces derniers ont moins d'ardeur et d'inclination pour l'étude; ils veulent être poussés malgré eux; les autres, au contraire, ne demandent qu'à être aidés et enseignés. » A ce moment, 1er janvier 1730, le cadre des dix enfants était au complet. Il comprenait cinq Français et cinq Orientaux, tout au moins cinq enfants nés en Orient. Les Français étaient Julien-Claude Galland, de Versailles[3], un petit-neveu du grand orientaliste; François Duval[4], de Marseille; Jean-Yves Le Roux, de Paris; Denis Cardonne[5], de Paris; et Jean-Baptiste Launay, de Paris. Les Levantins étaient Joseph Bruc, de Constantinople; Étienne Roboly, de Constantinople; Jean-Louis de Cresmery, de la Canée; François Fornetti, de

[1] Est-ce le même qui, en 1737, fut recteur du collège de Caen?

[2] Le P. Holderman était lui-même un turquisant qui, en 1730, publia une *Grammaire de la langue turque ou Méthode courte et facile pour apprendre la langue turque*, dédiée au cardinal de Fleury. (Constantinople, 1730, pl. 4, de 194 pages.)

[3] Julien-Claude Galland a publié, en 1754 : *Relation des rites et cérémonies du pèlerinage de la Mecque*. Paris, in-12; et, en 1757, *Relation de l'ambassade de Méhemed-Effendi*. (Quérard, *France litt.* au nom; et Barbier, *Dict. des Anonymes*, IV, fol. 207.)

[4] En 1828, un descendant de Duval était élève interprète, à Constantinople.

[5] Cardonne est devenu célèbre comme orientaliste. Il a publié un grand nombre de traductions et une *Histoire de l'Espagne et de l'Afrique sous la domination des Arabes*, qui est un excellent livre.

Constantinople; Joseph-François de Viete, de l'île de Chypre. La plupart appartenaient à des familles employées de longue date dans le drogmanat et qui y ont en quelque façon fondé des dynasties de bons et loyaux serviteurs.

La remarque du P. de Poutigny sur les progrès des petits Français se trouve confirmée par les succès qu'ils obtiennent à la distribution des prix de fin d'année : ce qu'on appelait chez les Jésuites la *grande tragédie*. Le bon préfet ne manque pas d'en faire part au ministre, de profiter de l'occasion pour demander la place laissée libre par Galland, parti aux Capucins, en faveur d'un enfant à l'esprit vif, fils d'un nommé Rolland, maître perruquier, pour insister sur le maître d'écriture et proposer le sieur Armand-Nicolas Lucas, maître écrivain et arithméticien juré, qui offre de donner des leçons et de fournir papier, encre et plumes, moyennant la somme ronde de 340 livres par an, enfin pour demander qu'on veuille bien faire changer les couverts d'argent des enfants qui sont usés par quarante ans d'usage. Il faut que les armes du roi soient gravées sur les nouveaux couverts, et l'échange coûtera de 112 à 115 livres.

Ce sont là des détails; mais il peut sembler que ces détails infimes montrent à quel point s'exerçait l'attention des Pères. Il est vrai que celle des ministres ne se lassait point. En 1731, le P. Leleu a succédé au P. de Poutigny. C'est un des hommes les plus remarquables que l'Institut possède à ce moment, et le choix qu'on a fait de lui prouve quelle importance les supérieurs des Jésuites, et le principal de Louis-le-Grand en particulier, attachent à cette modeste classe de dix élèves.

Le P. Leleu ne manque pas de faire part des succès des enfants à la grande tragédie et de demander une récompense pour les petits Français qui tous se sont distingués dans les actes publics; mais le ministre apprend qu'un des jeunes gens, Roboly, de Constantinople, en retournant dans son pays, s'est arrêté à Lyon, et a déclaré au Père provincial qu'il voulait se faire Jésuite. Le ministre (c'était alors M. de Maurepas) n'entend point qu'on détourne les enfants de langue du but pour lequel ils sont élevés. Il l'écrit fort sèchement au P. Leleu; et celui-ci, trouvant la chose grave, communique au P. Lavaud, le principal du collège, la lettre du ministre. C'est le P. Lavaud qui répond à M. de Maurepas; il proteste que jamais ni lui ni ses confrères n'ont engagé les enfants à entrer dans les ordres. D'ailleurs, ajoute-t-il, avec une naïveté charmante : « Nous n'aurions point voulu de celui-ci, qui a l'esprit fort obtus. » L'affaire en resta là, et il ne semble pas que Roboly soit devenu une des lumières de la Compagnie; mais ce petit fait suffit à montrer l'abîme qui séparait les idées de Louis XIV de celles de son successeur.

En 1733, le P. du Jaunay, remplaçant du P. Leleu, qui avait fini ses deux années de préfectorat, obtenait pour ceux de ses élèves couronnés à la grande tragédie une gratification du ministre. La gratification était d'un louis par enfant et par prix. N'était-ce pas mieux que 24 livres, ce louis, cette médaille qui venait, aux mains de l'enfant heureux de ses succès, lui montrer qu'un ministre, le représentant de ce roi dont la pièce d'or portait l'effigie, s'intéressait à lui, pensait à lui donner une marque de sa satisfaction ; que dans ce Versailles glorieux il avait été question du jeune de langues de Louis-le-Grand?

Et s'il accordait ainsi une récompense aux méritants, ce n'était pas que le ministre prodiguât l'argent à tort ou à travers. Cette même année 1733, le sieur Lucas, maître d'écriture, avait brusquement quitté le collège. Le P. du Jaunay proposa pour le remplacer un sieur Thiébault, qui demandait 600 livres d'appointements; et M. de Maurepas écrit en marge de la lettre du Père préfet : « S'en tenir à la somme fixée. Rien de plus. »

L'entrée en fonction du P. de Gennes[1], à la fin de 1734, était marquée par de nombreux succès des enfants de langues : « On vient de distribuer avec solennité, écrit-il, les prix du Père principal; jamais les Arméniens n'ont été aussi bien partagés. » Neuf sur dix avaient été couronnés ; mais les prix de décembre n'amènent point de gratification aux Arméniens. De même, point de gratification à la distribution des prix de Pâques, que l'on appelait la petite tragédie; mais à la grande tragédie, les enfants de langue, parmi lesquels apparaissent Fonton, le père de tous les Fonton du drogmanat, Digeon, le futur correspondant de l'Académie des inscriptions, continuent leur succès. Aussi n'est-il pas de soins dont on ne les entoure. En 1734, le P. Leleu avait demandé au ministre qu'on lui donnât quelques pièces de toile des Indes, confisquées, pour en faire des rideaux aux cinq croisées de la salle d'étude. Le 18 février 1736, on en envoie 200 aunes, et le P. de Gennes demande la permission d'utiliser ce qui restera, les rideaux faits, pour en faire des couvertures de lit.

Le portrait du roi était dans la salle, au-dessus de la cheminée; mais le P. de Gennes ambitionnait pour ses enfants une belle armoire taillée en plein bois de chêne, ou mieux encore une boi-

[1] Le P. de Gennes était un polémiste distingué, Jésuite et non Oratorien, comme le dit Quérard. Cf. Carayon, *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus*, p. 442, nº 3295. C'est son frère, prêtre de l'Oratoire, qui s'était fait le défenseur de Soanen et l'adversaire de la bulle *Unigenitus*, tandis que lui, devenu plus tard professeur de théologie à Caen, a publié, en 1737, une brochure initulée : *le Jansénisme dévoilé*.

serie, dans laquelle on encadrât le portrait du roi. Voilà une grosse négociation engagée, et des lettres si pleines de l'amour des petits exilés, que le ministre se laisse attendrir. La belle armoire, devenue boiserie, coûtera 360 livres. Mais aussi comme les rinceaux ont d'esprit, comme cela a de galanterie dans sa simplicité, comme on sent l'esprit du temps, et son art, et son monde, dans ce dessin d'écolier qu'envoie à M. de Maurepas le Père préfet.

Il ne faut pas s'y tromper : le ministre ne pense pas qu'à la commodité et à l'agrément physiques. Il prétend savoir si les jeunes gens font des progrès.

Il adjoint, à de Fiennes, Petis de la Croix (Alexandre-Louis-Marie), secrétaire-interprète du roi, employé sur l'État de la bibliothèque et professeur d'arabe au Collège royal, le fils et le petit-fils des secrétaires-interprètes qui ont occupé cette place pendant trois générations. A la mort de de Fiennes, en 1744, son fils lui succède, et doit bientôt suppléer Petis de la Croix, tombé en paralysie. En 1751, Petis meurt ; il a pour remplaçant Armain, qui propose tout une série de belles réformes. « Il veut mener les enfants de langues au point de pouvoir lire dans des livres des langues arabe et persane avant leur départ d'ici, et de leur donner par là le goût pour la littérature turquesque, pour laquelle il est absolument nécessaire de savoir l'arabe et le persan. » En 1757, Armain meurt à son tour, et alors rentre, comme professeur, en cette école des jeunes de langues, où il avait passé comme élève, en 1730, le petit Cardonne, devenu grand à présent, ayant couru les mers du Levant, arrivant du Caire, où il était interprète, recommandé par madame la Dauphine, fiancé à la fille du sieur de la Coucy, huissier au cabinet de la reine « et allié à tout ce qu'il y a de mieux dans la maison du roi ». Il est nommé le 6 juin 1757.

Mais Cardonne n'arriva qu'en 1757, avec la décadence de l'école, pour assister au renvoi de ses anciens maîtres. En ce moment, on est loin d'y songer ; le collège Louis-le-Grand est le collège à la mode : et pour les Jésuites, la Chambre des jeunes de langues est un peu comme une cocarde royale, comme l'affirmation, visible et tangible pour tous, de la haute faveur dont ils jouissent près du ministre.

Cette protection assurée du secrétaire d'État de la marine, cette carrière ouverte, cette bonne éducation garantie, ce nom étrange, ce costume même, gardé des Orientaux du temps de Louis XIV, n'étaient point sans attirer l'attention sur les enfants de langues ; aussi, tandis qu'au début on ne trouviat pour les recruter que le fils d'un perruquier ayant pour unique appui un régent de collège, à présent tout le monde se précipite, et ardents à pousser leurs enfants, neveux ou cousins, tous ceux qui tiennent à la domesticité

de la cour, tous ceux qui peuvent obtenir de quelque personnage influent une apostille sur leur placet, se hâtent de faire minuter par quelque écrivain juré leur demande, couchée comme il convient sur la longueur du papier, et supplier Monseigneur de leur accorder quelque place.

Placet du sieur Léger Adanson, écuyer de Mgr l'archevêque de Paris, pour son fils J. B. L. Adanson [1]; placet de la dame Audiat, nourrice d'un enfant du duc de Châtillon, pour son fils Louis Audiat [2]; placet de Mme Marraine, femme de chambre de Madame, pour Louis-Benoît Maréchal, fils de sa cousine germaine; placet de la dame Delabat, marchande de Paris; placet de Lafosse, garde des plaisirs du roi de la capitainerie de Saint-Germain; placet de Tascher, valet de chambre de Mme Cinquième; placet du sieur Boyer, médecin, pour son neveu nommé Bade, fils d'un gentilhomme génois qui navigue avec le pavillon du roi; placet de François Hélin, valet de chambre de M. le comte de Saint-Florentin [3]; placets du sieur Jamin, tapissier, du sieur Fontaine, valet de chambre de la princesse de Montauban, du sieur d'Ingrande, concierge du château neuf de Saint-Germain; placet de M. Guenyveau de la Raye, président de l'élection de Montreuil Bellay, lequel déclare que « sans être noble, il vit noblement »; placet d'un sieur Delaroche, qui n'invoque pas d'autre titre à cette faveur que d'être « comblé des bienfaits de Sa Grandeur »; placet d'un sieur Clicot, menuisier des bâtiments du roi depuis vingt-trois ans; ce Marchand, qui est de Marseille, est protégé par Mme la comtesse d'Averne: « C'est un petit Marseillois, écrit-elle, que j'offre à Votre Excellence. Il n'est point de peuple en France plus capable d'occuper ces postes-là, tant par la facilité qu'ils ont à apprendre toutes sortes de langues que par le goût naturel des voyages de mer. » Ce Galissot est envoyé par le duc d'Ayen; voici le duc de Chaulnes qui produit Heuillard, fils d'un officier de la maison du roi; le comte de Mesles qui présente Jean-Bernardin Hardi, neveu de l'abbé Hardi, son secrétaire; voici Mme Gourdon — laquelle? — qui pousse le fils du sieur Lucas, allié de feu le chevalier de Cresnay.

Après cela ne convient-il pas de tirer l'échelle?

C'est une vraie bataille autour de ces deux places, et il est à

[1] Adanson entra aux jeunes de langues. Il se trouvait en 1812 un Ch. Louis Adanson, chancelier de l'ambassade de France à Constantinople, qui a publié une brochure sur le bosphore de Thrace. (Paris, 1812, in-8°.)

[2] Audiat entra à l'école; il en sortit pour cause de maladie et mourut chez sa mère en 1746. Pendant sa maladie, le Père préfet s'adressa au ministre pour solliciter un secours pour sa mère.

[3] Son fils est entré en 1744.

craindre que, au milieu de ce tourbillon d'influences — car tous ces domestiques ont un maître qui parle pour eux — le ministre ne perde de vue le but réel de l'institution, qu'il ne vise qu'à satisfaire les courtisans et qu'il oublie ou omette le service du roi.

Il faut reconnaître qu'il n'en est pas ainsi : l'ancien régime avait le sens de la reconnaissance, l'instinct de la tradition. On pouvait consacrer au roi sa vie et sa fortune, on était assuré que le roi vous en saurait gré, qu'il ne laisserait point votre vieillesse sans secours, votre service sans récompense, vos enfants sans appuis. Dans notre histoire d'autrefois, on ne rencontre point de rois ingrats.

Ces bourses des jeunes de langue, elles étaient la récompense des bons employés des affaires étrangères et de la marine, des bons serviteurs du drogmanat, des hommes ayant travaillé à l'avancement des sciences ou à la bonne administration du royaume : deux bourses, à Honoré Roboly, second drogman de la nation à Smyrne, fils de Georges Roboly, drogman à Smyrne et à Tripoli de Syrie, petit-fils de Jean-François Roboly, drogman à Constantinople et chargé des affaires de France, de 1662 à 1665, après l'insulte singulière faite au roi en la personne de Jean de la Haye, seigneur de Vautelec et de son secrétaire, La Forest [1]; bourse à Nicolas Foubert de Bizy, secrétaire de M. de Ferriol, à Constantinople, en 1699, demeuré secrétaire avec M. des Alleurs; bourse à de Méroger, le bon commis des affaires étrangères [2], le doyen des bureaux, pour son neveu Jean-Baptiste-Armand-Valentin Bobé Desclozeaux, fils d'un commis de la marine, parti comme contrôleur particulier à la Nouvelle-Orléans; quatre bourses à Fonton, premier drogman de France à Constantinople [3]; deux bourses à André, consul de France à Satalie, gendre de Lemerre, consul au Caire, beau-frère de Lemerre, consul à Chypre; cinq bourses à Fornetty, drogman de l'ambassade de France à Constantinople [4]; une bourse à Antoine Danchet de l'Académie des inscriptions, l'un des quarante de l'Académie française ; une bourse à Jean Guérin, bourgeois de Marseille, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales au service des galères ; deux bourses à Ruffin, premier drogman de France à Salonique. Voilà les grands noms de l'École : les Fonton, les Fornetti, les Ruffin surtout, familles de bon sang français, alliées et mêlées les unes aux autres, où se conservait, avec l'amour de la patrie d'origine, la tradition de sa politique ; où, à chaque génération,

[1] Cf. Saint-Priest, publ. par Scheffer, 10, 219.

[2] Cf. *le département des affaires étrangères pendant la Révolution,* par Frédéric Masson, p. 32.

[3] Je crois qu'il y en a plutôt six que quatre.

[4] Une bourse à Venture de Paradis, interprète du commerce à Marseille.

les enfants venaient à Paris se retremper, et en quelque façon se refaire français et qui, dans cette hérédité de bienfaits reçus, trouvaient l'obligation de services à rendre.

En 1741, le P. du Boys étant régent [1], les études des enfants de langues sont prolongées d'une année : ils doivent faire maintenant deux années de rhétorique ou une année de philosophie. Ils songent à passer leurs thèses, et voici les frais de soutenance : 23 livres, en 1745. Le P. Haudicquer succède au P. du Boys; en 1745, il remet lui-même les enfants au P. Toussaint Masson, poète grec, latin et français, qui chante dans ces trois langues la convalescence du roi [2]. Et ce sont toujours mêmes soins intelligents, même surveillance attentive, même désir de satisfaire le ministre, même préoccupation de former de bons serviteurs et d'honnêtes gens. Le régent s'identifie à ses enfants, il plaide en leur faveur près du maître, il s'enorgueillit de leurs succès, il réclame leur récompense. En 1746, un des enfants qui a eu un prix à la grande tragédie n'a reçu que 12 livres au lieu de 24. « Je ne sais, écrit le le P. Toussaint Masson, si j'ai mérité que ce soit de mon temps que ce malheur arrive à mon petit troupeau, cependant il me semble que je n'ai rien à me reprocher. »

L'influence d'un régent poète n'est pas sans se manifester sur les jeunes de langues ; leur chambre devient une succursale du Parnasse. Audiat et Fonton envoient chacun un poème sur le mariage du Dauphin ; le ministre accorde 3 louis à Audiat et 10 à Fonton. Fonton obtient encore un louis pour faire imprimer sa thèse, ses thèses plutôt : *Thèses de mathématiques, de trigonométrie rectiligne, de fortifications, d'optique, de dioptrique et de catoptrique qui seront soutenues au collège de Louis-le-Grand, par Charles Fonton, de Constantinople, mardy 14 juin 1746, à trois heures après-midy* [3].

Le ministre, toujours Maurepas, n'assiste point, il est vrai, à la soutenance, mais c'est qu'il s'est trompé de jour; la veille, il est venu au collège, il a visité dans un détail infini la chambre des enfants. Il leur a parlé avec bonté, a remonté leurs jeunes imaginations abattues par la mort récente d'Audiat, au convoi duquel ils ont assisté [4]. Il a fait de bon cœur son compliment au P. Masson, qui, en 1747, doit quitter la chambre du roi et qui a mis en si bonne voie les Fonton, les Fornetti et les Ruffin.

[1] Est-ce René-Joseph du Boys qui a publié : *Acta constitutionis Clementinæ unigenitus*, s. l. 1724, in-4°.

[2] Paris. Thiboust, 1744, in-4°.

[3] Paris. Thiboust, in-8° de 24 pages.

[4] Frais du convoi, 45 livres.

Le P. Pérez remplace, en 1747, le P. Masson ; il a pour successeur, en 1749, le P. Forest, auteur du *Théâtre historique et géographique*. La préfecture du P. Forest est une des plus agitées. Il faut d'abord que le pauvre maître se détermine à demander au ministre, qui n'est plus Maurepas, mais Rouillé, l'expulsion de trois de ses élèves ; ce sont trois Parisiens de Paris, mais ils pourraient pour les mœurs rendre des points aux Orientaux, et si on les conserve, toute la chambre peut être gâtée. Le renvoi est décidé par le ministre, et le P. Forest constate que cette exécution a produit une salutaire terreur. Puis voici une grande faveur à obtenir : Ange-Thomas Ruffin a perpétré un poème latin. Il s'agit d'obtenir de M. Rouillé qu'il daigne en accepter la dédicace. M. Rouillé daigne, et le P. Forest prend de nouveau la plume. « Aussitôt que j'ai eu fait part à Ruffin de la faveur que vous voulez bien lui accorder, écrit-il, ce cher enfant, sensible autant qu'on peut l'être à cette distinction flatteuse, s'est mis à limer, à châtier son poème avec une application qui me charme. » Il est enfin imprimé, ce poème. Il a coûté d'impression et de gravures 211 livres 4 sous ; car il y a des gravures. Comme fleuron, sur le titre, cette jolie présentation des jeunes de langues à la France, que l'on a vue plus haut ; en tête de la dédicace à l'illustrissime Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy, et de Fontaine Guérin : « *Regi a secretioribus consiliis et Rei navalis administro* » ; les armoiries du protecteur : *d'azur au chevron d'or accompagné de deux roses de même en chef et d'un croissant montant d'argent en pointe*. La couronne est ducale, bien que sur ses livres, Rouillé ne prît qu'un simple casque de chevalier ; les supports, deux lions, sont entourés de tambours, de canons et de drapeaux, d'ancres, de tridents et de ballots de marchandises. Et l'avis du « *Vates ad lectorem* » est de même enthousiasme. — « Pourquoi en tête de ce poème dédié à Rouillé, ne trouve-t-on point l'éloge de Rouillé. Ce n'est point que le poète n'ait chanté son esprit, ses études et ses soins, ses mœurs respectables et ses charges dignes d'un tel homme ; mais c'est lui-même qui a ordonné le silence », et des pointes latines qui sentent le latin fleuri, contourné, rocaille des Jésuites, lesquels, en définitive, savaient merveilleusement le latin.

Puis le poème se déroule : *Mures Armenii*, *Gallice* les Hermines, *carmen elaboratum ab Angelo Thoma Ruffin Salonicensi*, *uno ex Orientalibus qui in regio Ludovici magni collegio Societatis Jesu beneficio regis educantur* [1].

[1] Paris, chez Thiboust. In-8°. Quérard dit que le poème a été tiré in-4° et in-12. Je n'ai vu qu'un exemplaire in-8°.

En envoyant le poème, le P. Forest fait, comme de juste, l'éloge du poète; il parle de son application et de ses succès. Ruffin est *empereur* pour la troisième fois et pour sa piété préfet de la congrégation. Cela servira à faire entrer son jeune frère, qui, plus tard, sous la Révolution et l'Empire, fut l'âme de l'ambassade de France à Constantinople, ce Pierre-Jean-Marie Ruffin qui, succédant à son frère aux jeunes de langues, sut, par sa conduite et ses efforts, diminuer les regrets que ne pouvait manquer de provoquer la mort prématurée du jeune chantre des *Hermines*. En attendant la place pour son cadet, le poème de Ruffin lui valut une gratification de 6 louis.

Le P. Forest ne se consacrait pourtant pas uniquement à l'élève privilégié. Il étendait sur tous une attention qui va à tout et à l'infini détail : « Les dimanches et fêtes, écrit-il au ministre, les uns sont frisés, les autres ne le sont pas. Les premiers épargnent pour cela sur leur modeste *peculium;* les autres n'en ont pas du tout. Les perruquiers de nos pensionnaires étoient obligés de friser gratis les Arméniens chacun leur mois; mais le gratis faisant ou qu'ils s'en exemptoient ou qu'ils le faisoient mal, on conseilla aux enfants de le faire faire sur leur *peculium*, ce qui les prive de satisfaire à de certains besoins ou de certaines douceurs propres à leur âge. Je me flatte, Monseigneur, que vous voudrez bien faire attention à ma requête. Ces chers enfants étant presque abandonnés de leurs parents, je crois devoir me regarder comme leur père, et je m'adresse à vous comme à leur protecteur. » Même soin de la part du P. du Désert, successeur du P. Forest (1751). Il demande un baigneur pour les enfants, comme il est établi depuis vingt ans dans toutes les chambres communes du collège. « C'est, dit-il, une dépense de 100 écus par an pour toute la chambre. » Il sollicite encore pour les enfants dix gobelets de résistance gravés aux armes du roi. Le P. Brotier, qui remplace le P. du Désert, à la fin de 1751, n'est pas moins empressé à rendre compte au ministre des détails qui peuvent intéresser les Arméniens. Il expose la nécessité de ne faire entrer dans la chambre que des enfants qui sachent lire et écrire; il demande permission de faire faire par les enfants, pour le P. Roger, chargé des missions du Levant, quelques petites pièces de vers à l'occasion de la naissance de Mgr le duc de Bourgogne; il réclame des dictionnaires arabes, rend compte des succès des enfants, réclame encore une année de séjour pour Ruffin, et en même temps qu'il s'occupe à faire récompenser les succès de ceux qui travaillent bien, il ne recule point devant des demandes d'exclusion. Le 5 septembre 1752, il écrit qu'il ne pourra rester, si Danchet, le fils de l'académicien, mauvais gars dont on n'a jamais eu de satisfaction,

devient l'ancien de la chambre. Plus tard, il réclame le renvoi d'un nommé Louis-Armand Lemoine, fils d'un valet de chambre du roi, receveur du grenier à sel de Clermont en Beauvaisis, entré cette même année 1752, qui n'a d'autre idée que de troubler ses condisciples et dont la conduite est absolument mauvaise.

Sait-on ce qu'était ce P. Brotier, si attentif à donner des notes exactes sur les enfants, si pressant pour réclamer des rideaux pour leur chambre, si attristé de la mort d'Ange-Thomas Ruffin « qui périt, en 1753, avec le bâtiment sur lequel il étoit près du golphe de Salonique » ; si ému lorsque, écrivant au ministre pour prendre congé de lui, il commence sa lettre par ces mots tout simples : « Je quitte aujourd'hui cette chambre. » Ce n'est rien moins que Gabriel Brotier, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'éditeur de Tacite, de Pline, de Phèdre et de Plutarque, l'auteur du *Traité des monnaies romaines, grecques et hébraïques*, le rédacteur des *Mémoires du Levant*. C'est de lui que M. Dacier disait à l'Académie : « Nous savons qu'en 1752, il fut chargé de diriger les études de ces enfants que le gouvernement faisoit élever avec soin pour être un jour nos interprètes et les agents de notre commerce dans les Échelles du Levant, et qu'on désignoit communément par le nom d'Arméniens ou d'enfants de langues. Nous ne croyons pas nécessaire de parler de son exactitude et de son zèle à remplir les fonctions qui lui étoient confiées. Dire ce qu'il a dû faire, c'est dire ce qu'il a fait. Tout devoir étoit sacré pour lui, et tant qu'il a occupé une place, on peut être sûr qu'il n'a négligé aucune des obligations qu'elle lui imposoit [1]. »

Après Brotier, le P. Dervillé prend la préfecture de la chambre. Venture, le futur interprète de l'expédition d'Égypte, et le second, Ruffin, font alors merveille; en 1758, c'est le P. Busson ; en 1760, le P. Champion [2]. On est en pleine guerre de Sept ans; en 1759, le ministère doit, pour la pension des années 1757 et 1758, 15 142 livres 4 sols. Un des enfants Fornetti, retournant à Constantinople, est pris par les Anglais, conduit à la Canée, ramené à Marseille, où il fait quarantaine. Les craintes légitimes des parents les empêchent de risquer leurs fils : le nombre des élèves se trouve réduit à cinq.

[1] Éloge par M. Dacier, *Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XLVIII, p. 412.

[2] Champion (Charles-François), né à Rennes, le 1er février 1724, professait la théologie au collège de la Flèche, lors de la dissolution de la Société. Il se retira à Orléans et mourut vers 1794. Outre diverses pièces jouées sur le théâtre de Louis-le-Grand (Cf. Boysse, *Théâtre des Jésuites*, pass.), Champion a donné : *Vulcain présente des armes à Mgr le duc de Bourgogne*. Paris, 1751, in-4°; et un poème latin, *Stagna*. Paris, Bénard.

Il semble qu'il y ait comme un vent mauvais qui passe. On le connaît ce coup de vent, c'est celui qui pour un temps va disperser les Jésuites. Pourtant, bien que le duc de Choiseul ne s'y prête guère, la correspondance de la part du principal, alors le P. de Grosbois, et de la part du préfet, ne se ralentit pas. Ce sont les entrées, les sorties, les notes des enfants, leurs prix, le bon accueil qu'ils font aux nouveaux venus, tout ce détail de vie qui intéressait M. Rouillé, qui flattait en même temps sa vanité et son cœur, et qui laisse fort insensible l'autocrate qui courbe devant lui la France et le roi.

Au surplus, voici la fin. Nulle lettre écrite aux Jésuites pour les remercier des soins qu'ils ont pris pendant un siècle pour les pensionnaires du roi, nul souvenir donné à ces braves gens qui ont dévoué leur vie pour former à la France de bons serviteurs et aux Bourbons de fidèles sujets. Le ministre s'adresse à un sieur Aupy, maître de pension, rue Mazarine, à Paris. Il l'avertit qu'il met chez lui les enfants de langues. Il donne par élève 500 livres pour la pension de l'entretien personnel, à l'exception des hardes et habillements auxquels il fera pourvoir d'ailleurs; 200 livres pour la pension du domestique. Les enfants iront en classe d'humanités au collège des Quatre-Nations, et recevront des leçons de langues des sieurs de Fiennes et Cardonne. « Il me suffit, ajoute M. de Choiseul, que vous soyez instruit qu'ils appartiennent à Sa Majesté, et qu'ils sont destinés à son service, pour n'être point en peine que vous ne répondiez entièrement à la confiance qu'on a eue en vous. »

III

Avec le déménagement de la chambre des Arméniens commence la décadence de l'institution. Le sieur Aupy, chargé de mener les enfants au collège des Quatre-Nations, et qui voit uniquement les 500 livres que chacun d'eux lui rapporte, a fort peu de souci de leur avancement et se donne bien garde de parler de leur santé; il ne se réveille que pour se défendre contre Seconds, principal du collège du Plessis, qui réclame les enfants de langues, « lesquels retrouveront une partie des bâtiments qu'ils occupaient et un grand nombre de leurs condisciples ». Au reste, la question ne tarde pas à être tranchée par les lettres patentes du 21 novembre 1763 [1], « portant translation et établissement dans le collège de Louis-le-Grand du collège de Lisieux, ainsi que des boursiers des collèges de Paris, où il ne se

[1] Recueil d'Isambert, t. XXII.

trouve plus de plein exercice et du tribunal des archives et des assemblées de l'université de Paris ». L'article 39 est ainsi conçu : « Les enfants de langues, qui ont été jusqu'à présent élevés, entretenus et instruits à nos dépens, continueront d'y être élevés et instruits. »

Aupy a beau réclamer contre le tort que les lettres patentes font à sa maison, contre la perte considérable qu'il éprouve par suite du départ des enfants; il a beau déclarer qu'il a droit à une compensation : par exemple, la première recette de la capitation de Paris, parce que les jeunes de langues lui ont occupé la place de vingt-cinq pensionnaires, il faut qu'il se console. Le 29 septembre, les enfants sortent de chez lui pour rentrer au collège de Louis-le-Grand.

Mais, hélas! ce n'est plus leur collège, ce n'est plus leur ancienne chambre, ce n'est plus leur belle boiserie. On en plaque une de rencontre pour encadrer le portrait du roi. Il faut tout renouveler. C'est un dépaysement absolu; et cette maison si connue, vide maintenant et dépouillée, leur est plus étrangère qu'une maison nouvelle.

C'est, en même temps, il faut en convenir, une singulière déchéance. D'élèves privilégiés du premier des collèges de France, de condisciples des plus grands seigneurs, de protégés particuliers du roi, de pensionnaires chéris des premiers instituteurs du monde, les jeunes de langues tombaient à n'être plus que les camarades de tous ces boursiers des petits collèges, provinciaux dont un évêque ou une ville payait la médiocre pension, et qui, par quelque faveur, avaient obtenu quelque modeste bourse dans ces fondations pieuses qui avaient piètre réputation comme tenue, comme richesse, comme instruction. Le chiffre de la pension payée par le roi tombait à 450 livres. Désormais, ce n'est plus pour les enfants que le roi leur a confiés, mais pour eux-mêmes, et sans cesse et à chaque occasion nouvelle, que sollicitent les maîtres chargés des jeunes de langues. Ils ne profitent de cette correspondance directe avec le ministre que pour demander, celui-ci le brevet et la robe de professeur, celui-là un canonicat, cet autre une dispense. Les enfants sont traités avec une rigueur à laquelle ils ne sont point accoutumés. Un d'eux, Boullard, est atteint d'une sorte de fièvre chaude; on se hâte de le transporter chez les frères de la Charité, à Charenton (janvier 1765); et c'est M. de Sartines qui, deux ans plus tard, est obligé d'écrire que, depuis son entrée à Charenton, Boullard n'a donné aucun signe de la maladie dont on le croyait attaqué, et il doit insister à plusieurs reprises pour qu'on le retire. Boullard père n'a reçu aucune nouvelle de son fils pendant quatre ans. Où sont ces lettres émues et sympathiques que les Jésuites écrivaient aux parents des enfants pour les instruire de leurs progrès et les tenir au courant de leur santé? Un autre

enfant, le pauvre petit Sielve, de Chypre, a eu la petite vérole pendant son voyage et il en a gardé une incommodité : une incontinence d'urine. « Vite, écrit le principal, il faut chasser l'enfant. » Le vieux Leguay, premier commis de la marine, proteste : Du temps des Jésuites, plusieurs enfants avaient eu la même incommodité, entre autres Stanislas Ruffin. Les a-t-on chassés? Trouve-t-on trace de plaintes dans la correspondance des Pères? N'importe. Il faut chasser Sielve, et on le chasse (oct. 1766). Jadis les enfants ont été exposés à des épidémies de petite vérole. Tous ont été malades; leur préfet ne les a point quittés; tout au plus a-t-il demandé permission de prendre un garde pour veiller avec lui. A présent, pour les malades, c'est l'hôpital. Le parlement, le parlement janséniste s'est emparé du collège et y fait la loi : le président Rolland préside le bureau, le conseiller Cochin est chargé des bâtiments. On ne tolère plus de domestiques dans le collège; les domestiques sont partis avec les pensionnaires des Jésuites. On gardera encore le domestique des jeunes de langues, mais il mangera en dehors du collège. Cardonne, le secrétaire-interprète qui, est chargé du soin d'habiller les enfants, s'en acquitte à la diable. Les onze enfants n'ont pour eux tous que soixante chemises fort usées. Pour comble de malheur, de Fiennes, qui jusque-là s'est occupé fort consciencieusement de l'instruction des enfants, se dérange, entretient un mauvais commerce avec une personne étrangère, a de violentes discussions avec sa femme qui veut se tuer. Il se sauve, est arrêté à Marly, conduit au For-l'Evêque, puis à la maison des Bons-Fils, à Saint-Venant, pendant que sa femme, entièrement folle, est menée dans la maison de la demoiselle Douay.

L'année 1774 voit disparaître l'unique distinction qui différencie les jeunes de langues d'avec les boursiers ordinaires, d'avec ceux qui, sortis du collège Louis-le-Grand où ils ont été élevés aux frais du roi, vont bientôt apporter dans la France monarchique le ferment révolutionnaire de leurs haines, de leurs envies, de leur bile jalouse, et faire la révolution contre la charité de l'ancien régime, contre les nobles, contre les prêtres, contre tout ce qui n'est point boursier. Le costume oriental est proscrit; les jeunes de langues, boursiers du roi, n'ont plus aucune marque de la protection particulière dont le roi les couvrait, de cette ancienne origine dont ils avaient droit de s'enorgueillir, de cette tradition qu'ils étaient chargés de maintenir au collège d'abord, en Orient ensuite. Ils ont bien gardé encore leurs maîtres particuliers, mais qu'importe à ces maîtres les succès de leurs élèves. Ceux qui sont chargés de leur enseigner, après Cardonne et de Fiennes, les langues orientales, ne voient dans les jeunes de langues qu'une agréable sinécure qui permet de rester à Paris au

lieu de courir les Échelles. L'école se meurt. Elle va bientôt mourir. Voici 1789 : Bérardier, le grand maître de Louis-le-Grand, commence à s'inquiéter. Les pensions ne peuvent suffire pour l'entretien des enfants; le maître de quartier, le sieur Millot avertit le ministre (M. de Fleurieu) « que les circonstances actuelles semblent annoncer, pour ce collège, des réformes, des changements, une nouvelle organisation qui pourraient influencer l'établissement des jeunes de langues, l'interrompre même ». Le 12 avril 1791, Millot écrit de nouveau. « Il craint qu'on n'ait en vue de retirer les jeunes de langues de la surveillance naturelle de la marine pour les faire passer sous l'inspection de la direction du département de Paris. » En effet, Millot est chassé par le directoire de Paris, qui, en vertu du décret du 22 mars 1791, se trouve investi de la surveillance de tous les établissements d'instruction. Le président du département, M. de la Rochefoucauld, ne se donne pas même la peine de prévenir le ministre de la nomination qu'il a faite d'un nommé Coatpont pour remplacer Millot; ce n'est que par Millot que M. de Fleurieu apprend le changement; et quand il réclame près de M. de la Rochefoucauld, celui-ci lui oppose purement et simplement une fin de non-recevoir. Les élèves s'épeurent. Ceux qui sont à la fin de leurs études demandent à partir. Les familles réclament leurs enfants : le beau-frère de Fornetti demande, au nom de son père, qu'on le lui renvoie. Wiek, drogman, retiré à Marseille, rappelle ses deux fils. Peut-il être agréable à ces vieux et fidèles serviteurs du roi de savoir que leurs fils sont livrés à un jeune homme de vingt ans, intrigant et hâbleur, convaincu de son importance, et qui, non content de la correspondance qu'il entretient avec le ministère, veut que chaque nouveau ministre lui accorde une audience, « car il est des objets sur lesquels, seul, il peut donner des lumières ». Le 6 juin 1792, il ne reste plus à l'école que quatre élèves : un Fornetti, un Fonton, Joseph Roustan et Alexandre Adanson. Le 10 août, Fornetti écrit pour demander à partir. Le 18 novembre, même demande de la part de Fonton. Il semble que Venture, secrétaire-interprète, chargé de l'école, ne puisse pas se décider à rendre les enfants, à constater ainsi la fin de cette école où lui-même a été élevé. Il ne s'y détermine que lorsqu'il a trouvé un candidat pour une des places qui vont rester vacantes : c'est Desgranges, le petit-fils de Cardonne. Mais après Fouton et Fornetti, c'est Roustan que réclame, de Constantinople, sa mère, veuve d'un drogman. Venture est d'ailleurs obligé de constater qu' « il s'est introduit dans le collège un esprit de dissipation irrémédiable ». Enfin, il ne peut s'occuper de l'école, car il est constamment en mission : il est suppléé alors par Chayolle. Mais il n'est pas difficile de constater que les secrétaires-interprètes

ne cherchent, à « l'Institut des boursiers du collège Égalité », que le moyen d'obtenir un certificat de civisme. L'école même semble condamnée, car sur le rapport de Lakanal, la Convention décrète, le 10 germinal an III, l'établissement, dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale, d'une école publique destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes [1]. Enfin, et c'est le dernier coup, Chayolle qui remplit gratuitement ses fonctions, qui est épuisé par les avances qu'il doit faire (pendant le deuxième quartier de l'an IV, ses avances pour l'habillement des deux enfants restant montent à 23 336 livres, valeur nominale), qui doit pour son service venir de la campagne où il s'est réfugié à 6 lieues de Paris et d'où chaque voyage par la voiture publique lui coûte 500 livres assignats, déclare qu'il est absurde de conserver, pour deux élèves, deux maîtres pour le français et le latin, un maître d'écriture, un maître de dessin et un garçon de chambre. Il propose qu'on supprime l'école, que l'on envoie Adanson, âgé de seize ans, à l'école Polytechnique, qui est au ci-devant palais Bourbon, et qu'on donne à Desgranges, âgé de dix ans, une bourse au collège de l'Égalité.

Cette proposition ne fut pas adoptée, et, en l'an V, l'école, qui avait été distraite de la marine et rattachée aux affaires étrangères après un assez long débat avec le ministère de l'intérieur, était réorganisée sur un pied nouveau. Il est vrai qu'on semblait se préoccuper assez peu d'y faire entrer des fils de drogmans et d'y conserver la tradition des élèves orientaux; mais il faut dire, à l'excuse de M. de Talleyrand, que la plupart des drogmans français avaient, pendant la Révolution, quitté le service de France et s'étaient dispersés. Les boursiers, au recrutement desquels le Premier consul s'intéressa d'une façon toute particulière, car il avait pu, pendant l'expédition d'Égypte, apprécier la valeur de leurs services, étaient, en l'an X, au nombre de dix-huit. L'école était reconstituée telle qu'elle subsistait à la fin du règne de Louis XVI; et bien qu'annexée au collège de Louis-le-Grand, elle garda jusqu'en 1826 son existence propre et son instituteur particulier. Cet instituteur était Jean-Baptiste Simon, ancien docteur en droit de l'université de Paris, ancien commissaire de police à Gisors, en 1790, employé au Comité de salut public en l'an II, puis aux relations extérieures en l'an III, et nommé maître des jeunes de langues, le 1er vendémiaire an VI. Chayolle et Simon restèrent, l'un directeur, l'autre maître d'études jusqu'en 1826, où M. Laborie, proviseur de Louis-le-Grand, obtint ce qu'avaient vainement poursuivi ses prédécesseurs depuis l'an XII, la dispersion des

[1] Voy., sur cette école qui depuis a absorbé l'école des jeunes de langues : *Documents relatifs à la constitution et à l'histoire de l'école des langnes orientales vivantes.* Paris, imp. nat. 1872. In-4°.

jeunes de langues dans les différents quartiers du collège. L'ordonnance du 20 août 1833 rétablit, à la vérité, une façon d'autonomie, mais il était visible de longue date que l'institution de l'école des langues orientales vivantes devait tuer l'école des jeunes de langues.

Les jeunes de langues ne sont plus, en effet, que des boursiers recrutés de préférence parmi les enfants d'employés d'une certaine catégorie. Ils ne reçoivent pas une éducation particulière, ils n'ont plus l'espoir d'obtenir des encouragements spéciaux. L'institution est morte, et l'on doit s'étonner seulement que son agonie se soit prolongée si longtemps.

Depuis 1762, l'école n'a fait qu'achever de mourir. Elle jeta son éclat véritable au temps où les Jésuites l'eurent entre leurs mains. Après leur expulsion, elle ne fait que décroître et n'a plus fourni de sujets remarquables. A coup sûr, une des causes en a été le recrutement médiocre, ce fait qu'à partir de M. de Choiseul les ministres ont dédaigné, comme indigne de leur attention, ce modeste établissement qui était l'objet des soins empressés de leurs prédécesseurs; mais il semble aussi que l'on doive tenir compte de la valeur des instituteurs, des soins qu'ils prenaient pour développer les dispositions intellectuelles et morales de leurs élèves, du désir qu'ils avaient de les mettre en relief, de l'abnégation qu'ils apportaient dans l'exercice de leurs fonctions. Ce qui est remarquable dans cette éducation par les Jésuites, ce ne sont pas les professeurs — nous n'avons pu dans ce court résumé les voir à l'œuvre — ce sont les régents, ceux qui vivent tout le jour avec les enfants, qui les étudient, les comprennent, les connaissent, exercent sur eux une influence. Les régents, ce sont tous ou presque tous des hommes de premier ordre : à défaut de leurs travaux et de leurs livres, leur correspondance en fait foi. Ils se consacrent tout entiers aux enfants; ils ne voient qu'eux; ils n'ont en les élevant aucun autre but que les bien élever; ils ne poursuivent ni avancement ni fortune; ils n'ont point d'autre étude, ils ne cherchent point d'autre récompense. Leur vie est limitée entre les quatre murs de cette chambre de collège. La fenêtre peut s'ouvrir; ils n'ont pas besoin de regarder si la fortune passe dans la rue; ils ne pourraient lui faire signe d'entrer.

C'est justement cette force qu'ont les Jésuites qui manque à leurs successeurs; c'est là ce qui tue l'institution que Napoléon a essayé de rétablir. Pour les collégiens, quels qu'ils soient, le maître d'études est un être odieux et répulsif. Les enfants sentent que pour cet homme ils ne sont qu'un moyen de gagner son pain. Il ne peut exister entre eux et lui aucune sympathie. Il ne s'occupe d'eux que pour les punir. Tout ce qu'ils peuvent lui demander de mieux, c'est l'indifférence.

Or voyez-vous livrés à cet homme des enfants exilés qui savent qu'ils ont dix ans de bagne à faire avec ce garde-chiourme pour compagnon. Ils ne connaissent personne, n'attendent de visite de personne ; personne ne s'intéresse à eux, personne ne les aime, personne ne les caresse; ils vivent dans une hostilité perpétuelle avec ce maître qui les hait. Et ils travailleraient, et ils feraient un effort? et ils chercheraient les récompenses? Allons donc!

Tout le monde les déteste; tout le monde, du haut en bas, proviseur, professeurs, maîtres d'études, les regarde comme des cancres. Que leur importe? Ils savent bien qu'on ne les renverra pas; et d'ailleurs, être renvoyés, c'est le soleil, c'est la liberté, c'est le retour là-bas.

Voilà pourquoi cette institution a vécu; voilà pourquoi elle est morte. Elle a vécu avec les Jésuites; elle est morte avec l'Université.

Les Jésuites sont-ils ailleurs autrement qu'ils sont en cette chambre des jeunes de langues? Je ne sais. Peut-être ont-ils ici plus de désir de réussir? peut-être choisit-on les plus capables pour instruire les pensionnaires du roi? C'est peu probable. Le procédé d'éducation doit partout être le même; les formes doivent partout être identiques. Ces régents des jeunes de langues se succèdent et se renouvellent tous les deux ans en moyenne, et pendant plus d'un demi-siècle, si parfois le style de leurs lettres faiblit, leur zèle reste pareil, leur attention se soutient, leur volonté de bien faire est toujours la même. On peut le dire sans hésitation : c'est à l'éducation donnée au collège des Jésuites, que la France doit cette suite de bons serviteurs, d'hommes remarquables, de patriotes dévoués, de royalistes éprouvés, de catholiques convaincus qui, pendant tout le dix-huitième siècle, portèrent haut dans tout l'Orient le pavillon français.

Nos recherches nous ont permis de constater ce fait, et il était de notre devoir d'en venir témoigner aujourd'hui.

Frédéric Masson.

MÉLANGES

MÉMOIRES SUR LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE CLAUDE PELLOT

Par M. O'Reilly, conseiller à la Cour de Rouen [1].

C'est une chose assez remarquable, combien, depuis un certain nombre d'années, le travail des érudits s'est porté sur la première moitié du dix-septième siècle et en particulier sur les commencements du règne de Louis XIV. Je n'en finirais pas, si je voulais citer tous les écrits qui ont paru depuis cinquante ans sur ce sujet, à commencer par l'*Histoire de la Fronde*, de M. de Saint-Aulaire, puis les travaux de M. Chéruel; l'*Histoire de Louis XIV*, par M. Gaillardin, cette œuvre d'un savant et d'un chrétien, que la mort, hélas! n'a pas permis d'achever; puis les études si curieuses et non encore terminées de M. de Cosnac, sur le temps de la Fronde [2]. Et que serait-ce si nous prétendions énumérer les livres spéciaux relatifs à telle ou telle phase de la vie nationale à cette époque, à tel ou tel grand personnage, tout ce qu'on a écrit en ce temps-ci sur Richelieu, sur Mazarin, sur le cardinal de Retz et la question du chapeau, sur Fouquet (M. Chéruel et d'autres), et enfin sur les femmes célèbres qui ont tant occupé M. Cousin et d'autres après lui. Et nous devons plus encore nous rappeler que cette époque qui commence après la clôture des guerres de religion, a été celle d'un grand mouvement chrétien dans notre pays, une époque de saints, on peut le dire, puisqu'elle a enfanté saint François de Sales, sainte Chantal, saint François Régis, saint Vincent de Paul (sur lequel on a tant écrit de nos jours, et entre autres M. Feillet, juste envers ce patron de la charité française, mais bien peu juste envers ses contemporains et ses coopérateurs), le B. César de Bus, le cardinal de Bérulle (par notre regretté collaborateur, l'abbé Houssaye), le B. Fourier (par M. de Lambel), M. Ollier, l'étrange M. de

[1] T. Ier, Paris et Rouen, 1881.

[2] *Souvenirs du règne de Louis XIV*. Paris, chez Renouard. Le tome VII a paru en 1880.

Kériolet, ce grand pécheur converti, Louise Legras, la duchesse d'Aiguillon (par M. Bonneau), M[me] de Miramion (par le même M. Bonneau, son petit-neveu), et bien d'autres. Si, dans ce temps, comme le dit M. Feillet, il y a eu bien des malheurs, il y a eu aussi, pour y porter remède, bien de belles âmes et bien de saintes âmes.

Le livre dont je parle aujourd'hui à nos lecteurs ne s'attache pas à un des grands noms de notre histoire. Il s'agit ici d'un des instruments, mais d'un des plus efficaces instruments, du travail entrepris par Richelieu, Mazarin, Louis XIV et Colbert, pour rendre à la France la paix et l'unité troublée par les guerres civiles. Il y a eu à cette époque deux principes en lutte l'un contre l'autre : l'esprit d'indépendance locale du moyen âge, l'esprit d'unité, d'autorité, de centralisation des temps modernes. Il ne faut, pour être juste, dire de mal ni de l'un ni de l'autre. Le moyen âge avec son indépendance féodale, avec la diversité des conditions et des pouvoirs, avec sa multitude de chartes, de contrats, de droits stipulés de part et d'autre, le moyen âge, quoique nos aïeux du dernier siècle l'aient appelé l'âge des ténèbres, le moyen âge nous apparaît à nous comme une grande et lumineuse époque, pleine de combats, il est vrai, mais aussi pleine de progrès. Mais la force de la civilisation du moyen âge, c'est qu'elle était chrétienne. Au seizième siècle, elle a cessé de l'être; la réforme de Luther, de Calvin et d'Henri VIII, a brisé le nœud suprême de la société européenne, le principe qui, s'il n'empêchait pas toutes les guerres, les rendait du moins terminables, cette conciliation possible entre les droits divers à laquelle on finissait à la longue par recourir. Au seizième siècle, au contraire, les haines de peuple à peuple, les rivalités des princes, les querelles du bourgeois contre le seigneur et du seigneur contre le roi, ne trouvent plus de pape ni d'évêque pour les concilier (et sans doute évêques et papes ne réussissaient pas toujours) ; et pardessus tout, le schisme avec les luttes qu'il entraîne, les violences qu'il provoque et celles qu'il exerce, devient une cause de guerres plus longues et plus sanglantes que le moyen âge ne les avait jamais vues, ces guerres de religion qui pendant un siècle et demi ensanglantèrent l'Allemagne, la France, les Pays-Bas.

Ne soyons donc pas trop sévères envers des hommes comme Richelieu, Mazarin, Colbert, qui, après les violences des guerres de religion et de la Fronde, voyant tous les droits ou méconnus ou poussés à l'excès, les libertés des villes, les privilèges des seigneurs, les droits des parlements et des cours de justice, les droits du bourgeois et du paysan (car dans la tradition du moyen âge, il y avait des droits pour tous), se heurtant les uns contre les autres sans que l'Église pût intervenir et proclamer la paix ou la trêve de Dieu, n'ont, témoins de tous ces maux, compris d'autre remède que la suprématie royale, plus absolue

qu'elle ne l'avait jamais été. Depuis ce temps, nous avons fait des chartes et des constitutions pour la restreindre; je ne veux pas en médire; mais comment se fait-il que ces chartes et ces constitutions aboutissent toujours à enfanter l'absolutisme républicain, bien plus complet et bien plus violent que ne fut jamais l'absolutisme royal.

Nous parlons de ceci à propos de Claude Pellot, parce qu'il a été, sous Louis XIV et sous Colbert, un des instruments de cette révolution, si on peut l'appeler ainsi, ou plutôt de cette pacification royaliste du dix-septième siècle. La création des intendances, c'est-à-dire la substitution à la charge temporaire, limitée, subordonnée des maîtres des requêtes, d'une charge permanente, absolue, indépendante, fut certainement, non pas un des actes les plus éclatants du règne du grand cardinal, mais un de ses actes les plus importants, quoiqu'il soit resté caché dans l'ombre des documents administratifs. L'intendant, c'était la royauté sans faste et sans éclat, mais partout présente, opposée partout à toutes les indépendances et à tous les privilèges, à ceux des parlements comme à ceux des villes, des gouverneurs de province et des grands seigneurs. Aussi voyons-nous, à l'Assemblée des notables de 1628, les parlements protester contre cette institution : « Reçoivent, disent-ils, vos parlements grand dommage d'un nouvel usage d'intendants de justice, qui sont envoyés ès ressorts et étendue des parlements... fonctions qu'ils veulent remplir à vie. »

Claude Pellot fut un de ces adjudants de la toute-puissance royale. Protégé de Colbert et du chancelier Séguier, il était devenu conseiller au parlement à Rouen (1641), mais conseiller par la grâce du roi, envoyé pour faire compensation, lui et trente-neuf autres, à l'indépendance du parlement. Ce furent donc, dès ce moment, des années de lutte qu'il eut à soutenir, mais il lui en était réservé d'autres encore. Éliminé du parlement par suite des agitations de la Fronde, il devient maître des requêtes de l'Hôtel (1653), puis intendant de justice, police et finance (on les appelait ainsi), à Grenoble d'abord, plus tard à Poitiers et à Limoges (ayant ainsi sous son gouvernement, outre le Poitou et le Limousin, l'Angoumois, la Saintonge et l'Aunis). Plus tard, on lui donne encore Montauban (1662), plus tard Bordeaux (1664), et en même temps il est président des états du Béarn et commissaire du comté de Foix; sa juridiction comprend ainsi plus d'un dixième de la France, une grande partie du littoral de l'Atlantique et la frontière espagnole.

Or cette administration est une lutte continuelle. Ce sont les parlements, ce sont les cours des aides, ce sont les conseils des villes, ou les jurats de Bordeaux, ce sont les *partisans*, comme on disait alors; ce sont aussi les ennemis de la gabelle, de l'impôt sur le sel, le plus détesté de tous les impôts. Ce sont aussi bien des grands seigneurs déprédateurs

et violents, grâce aux agitations de la Fronde, et contre lesquels il faut convoquer au Puy en Velay des *grands jours*, comme ceux de Clermont, dont Fléchier a fait un récit bien curieux. C'est la petite province de Chalosse qui réclame le droit d'user de son propre sel et non de celui que les fermiers de l'impôt lui font payer beaucoup trop cher. Ce sont, en un mot, toutes les franchises du moyen âge ou, si l'on veut, tous les abus du moyen âge, toutes les insurrections provinciales qui se débattent contre l'omnipotence de Versailles. Nous n'avons pas le temps de parler en détail de toutes ces luttes. Elles sont curieuses et témoignent quel était l'esprit d'indépendance de ces montagnards. Il y a surtout un certain Audijos qui joue dans tout cela un rôle singulier. Pendant plus de huit ans, on le poursuit, on le condamne. Il disparaît d'abord, puis bientôt il reparaît dans ce pays de la Chalosse qu'il a soulevé contre la gabelle. On met sa tête à prix à 600 pistoles (6000 livres); on n'y gagne rien. On saisit, on condamne à la roue ou à la potence bon nombre de ses complices, car l'intendant Pellot n'y allait pas de main morte. Mais Audijos échappe encore. Le parlement de Pau agit contre Audijos ; mais le parlement de Pau a ses droits, ses réserves, et ne s'entend pas toujours avec l'intendant. L'évêque de Lescar condamne en chaire l'insurrection, mais l'évêque a aussi ses réserves, et il réclame auprès du roi les privilèges des états de Béarn. La ville de Bayonne, à son tour, est pleine de respect et de soumission envers Sa Majesté; mais elle a aussi ses réserves, ses libertés, ses privilèges; et ses échevins, volontairement ou non, laissent échapper Audijos; et le maréchal de Gramont, seigneur du pays, tout en blâmant la révolte, ne laisse pas que d'être blessé de la souveraineté absolue que l'intendant exerce dans sa province. L'intendant va jusqu'à tenter une invasion en Espagne, où Audijos est réfugié; on viole la frontière, mais Audijos échappe encore, et finalement ce général des *Invisibles* comme on disait, plus heureux que ses soldats, reçoit des lettres d'abolition, jure d'être fidèle au roi ; converti par l'évêque d'Aire, il fait une retraite au séminaire et finit par obtenir le commandement d'un régiment de dragons.

Je ne mentionne pas d'autres faits qui témoignent de l'importance qu'a eue l'intendance de Pellot. La délicate mission qui lui est donnée auprès de Marie Mancini, cette nièce de Mazarin qui ne fut pas loin de devenir reine de France ; sa participation à l'arrestation de Fouquet et à son procès, pour lequel il est consulté par Colbert sur le choix des juges. Pellot a donc eu son importance quoique son nom ait pu être oublié, mais que n'oublie-t-on pas?

Quoi qu'il en soit, muni de documents précieux, et surtout de la correspondance de Pellot avec Colbert, M. O'Reilly a rendu, en publiant ces pièces, un service à la science historique. Il est impossible, ce me

semble, de pousser plus loin qu'il ne l'a fait l'esprit d'investigation. Non seulement Rouen, où lui-même siège parmi les successeurs de Pellot, mais Bordeaux, mais Agen, mais Bayonne, bien d'autres villes encore, lui ont ouvert leurs archives. Il y a encore aujourd'hui dans les paperasses des préfectures et des mairies bien des faits historiques inconnus qui attendent un investigateur; il est vrai que, de temps à autre, le pétrole des socialistes et des nihilistes, ces grands amis de la science et du progrès, se charge, en anéantissant les documents, de simplifier la tâche des futurs historiens. Ce qui est imprimé du moins est sauvé. Le livre de M. O'Reilly, ne fût-il qu'un recueil de pièces, aurait déjà un grand prix; mais en même temps qu'il dépouille, il raconte, et son récit a droit à l'intérêt de tous les lecteurs sérieux.

Ceci, du reste, n'est encore qu'un premier volume; un autre volume, nous montrera Pellot revenu à son point de départ, et premier président de ce parlement de Normandie contre lequel, à son début, il a eu tant à lutter. La tâche d'investigateur sera moins lourde peut-être, mais bien sérieuse encore; heureusement M. O'Reilly nous apprend à compter sur la puissance et la sagacité de son labeur.

F. DE CHAMPAGNY,
De l'Académie française.

DEUX NOUVELLES ÉDITIONS DES LETTRES DE L'ABBÉ GALIANI [1].

L'abbé Galiani fut de son vivant un homme heureux, et sa mémoire semble avoir hérité de cette faste influence sous laquelle il était né. Bien qu'il ait écrit, — pour un homme célèbre surtout par son esprit dans la conversation, qui se piquait de n'être pas un auteur et affectait de ne rien signer, — un assez grand nombre d'ouvrages ou plutôt d'opuscules, de mérites et d'attraits fort variés, on peut dire que son principal, sinon son unique titre à la gloire littéraire est dans ce recueil de ses lettres familières qui ne semblaient destinées qu'à la poste, et qui, bien au delà de leur adresse, sont arrivées, pour son instruction

[1] *L'abbé F. Galiani.* Correspondance avec Mme d'Épinay, Mme Necker, Mme Geoffrin, Diderot, Grimm, d'Alembert, de Sartine, d'Holbach. Nouvelle édition, rétablie d'après les textes originaux et augmentée de lettres inédites, avec une étude sur la vie et les œuvres de Galiani, par Lucien Perey et Gaston Maugras. Paris, Calmann-Lévy, 1881, 2 vol. in-8°.

Lettres de l'abbé Galiani, etc., avec *Index* et *Notice biographique*, par Eugène Asse; Paris, Charpentier, 1881, 2 vol. in-16.

et pour son plaisir, à la postérité. Ce n'est pas que Galiani ne prévît point qu'elles seraient publiées un jour; il avait trop de flair pour cela; il avait trop d'esprit aussi pour s'en effrayer. Il savait bien que tôt ou tard, par une indiscrétion plus ou moins désintéressée de Grimm ou de M[me] d'Épinay, dont le plaisir, le profit, le métier, étaient de servir, à Paris, de correspondants et de complaisants aux curiosités des cours européennes, ses lettres seraient lues par d'autres que les destinataires et même peut-être par le public. Mais cette prévision, loin de lui causer de la crainte, n'était pas sans chatouiller agréablement sa vanité. Peu lui importait qu'on le trouvât un peu trop, dans sa correspondance, en pantoufles, en déshabillé et même en débraillé d'idées et de langage. Il avait pris l'habitude de se réduire aux seules pudeurs qui ne sont pas gênantes; d'ailleurs il connaissait en lui la verve et le bonheur du premier jet, il comptait aussi sur les saillies de sa belle humeur pour désarmer, en les faisant rire, les censeurs trop sévères. Toujours est-il que si, au lieu de mourir à cinquante-huit ans et dix mois, le 30 octobre 1787, il eût vécu jusqu'en 1818, date de la publication de ses lettres vendues, avec les papiers de M. Lecourt de Villière, ancien secrétaire de Grimm, par ses héritiers, il n'eût été ni étonné ni affligé de cette violation du secret épistolaire, sûr de ne pas trop perdre à sa divulgation.

Et en effet, quelle est la raison du charme irrésistible qui a assuré la supériorité aux épistolaires français et en a tant multiplié les recueils? C'est que nulle part, comme dans une lettre, on ne saisit d'après nature, et pour ainsi dire sur le vif, la vérité du caractère de l'auteur de la lettre et des mœurs de son temps. Pour que ce charme existe et ne soit pas brusquement rompu par une mésintelligence irréconciliable avec le lecteur, il faut que cette sincérité ne lui soit pas suspecte, qu'il n'y ait rien, dans les lettres qu'il lit, qui trahisse l'apprêté, le convenu, le pastiche, l'apocryphe. Il faut que l'auteur demeure incontestablement à ses yeux l'homme et la femme qu'il ou qu'elle fut et non l'homme ou la femme qu'il ou qu'elle voulut être. Eh bien! avec Galiani, le lecteur sait tout de suite à quoi s'en tenir. C'est bien au vrai Galiani qu'il a affaire et non à un faux Galiani, déguisé, par exemple, en homme grave et pudibond. Car Galiani, tout en se doutant bien que le public ferait tôt ou tard connaissance avec ses lettres, n'a point fait plus de toilette pour cela à ses idées et à son style. Il a écrit selon ses besoins, ses affaires, ses intérêts, ses sentiments, en laissant courir sa plume la bride sur le col, comme il laissait courir sa parole dans la conversation, sans scrupules du *decorum*, sans souci du *qu'en dira-t-on?* et c'est bien le vrai Galiani, le joli et pétulant petit abbé secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris, de 1759 à 1769, celui qu'on appelait *Machiavellino*, celui qui cachait

souvent la raison de Socrate sous le masque d'Arlequin, et qui tirait en paradoxes des feux d'artifice à la vérité, que nous avons devant nous, tel qu'on le vit, plus d'une fois, charmer par son éloquence, égayer par sa pantomime, les convives de dîner de Mme Geoffrin, ou les habitués du salon de Mme Necker, tenant tête souvent victorieusement à la malice de Morellet, à la jalousie de Marmontel ou, dans le feu de la discussion avec d'Holbach et Diderot, jetant soudain sur la cheminée du Grandval sa perruque fumante pour donner à respirer au petit Vésuve de son cerveau. C'est bien l'abbé Galiani : *Eccolo il vero Pulcinella*, comme disaient les lazzaroni de son pays.

Eh bien, cet aimable, ce savant, cet éloquent abbé, coqueluche dix ans des salons de Paris, et qui a ensorcelé, à force de l'amuser, jusqu'à la sévère et, pour lui, si indulgente postérité, les deux éditions simultanées de 1818, de ses lettres, publiées, l'une chez Treuttel et Würtz, d'après les autographes en la possession de Ginguené, par Alexandre Barbier, le bibliothécaire du roi, et par Saffi; l'autre, par Serieys, chez Dentu, tendaient, pour des raisons et par des scrupules fort divers, à altérer, à déguiser sa prime-sautière physionomie. Elles étaient insuffisantes, incorrectes, défectueuses enfin, de l'avis de Sainte-Beuve et de tous les lettrés qui les avaient regardées d'un peu près, au point de compromettre l'agrément de la lecture. « On ne saurait, dit Sainte-Beuve, imaginer les inexactitudes de mots, les altérations de sens, les inepties pour tout dire qui se sont glissées dans le texte de l'une et de l'autre de ces éditions. » Sainte-Beuve concluait par un vœu répété bien des fois après lui, et notamment par MM. de Goncourt, et qui vient d'être dignement et doublement réalisé.

Par une de ces singularités qui semblent s'attacher naturellement à tout ce qui concerne un homme si original, la même coïncidence qui s'est produite en 1818 se renouvelle en 1881. Deux nouvelles éditions des lettres de l'abbé Galiani, dont les lettres et la vie occupent aussi, en ce moment, plusieurs de ses compatriotes, et font l'objet de plusieurs publications italiennes, ont paru, à quelques jours d'intervalle, chez deux de nos principaux éditeurs. Mais là, heureusement, s'arrête la ressemblance. Il n'y a rien de hâtif, de précipité, de mercenaire dans ces deux éditions excellentes, à des points de vue divers, mais tout d'abord et surtout remarquables par la probité littéraire, la religion scrupuleuse du texte original, la recherche de la perfection critique. Les nouveaux éditeurs ne sont pas des bibliothécaires jaloux, des rivaux de librairie, encore moins des compilateurs aventureux et quelque peu aventuriers, comme Serieys. Ils sont de bonne école et de bonne race critique et du meilleur monde. Ils se sont engagés pendant de laborieuses années dans les mêmes voies sans s'y rencontrer, parce qu'une édition de Galiani, personnage des plus complexes, est pleine

de crochets subits et de chemins de traverse; mais quand ils se sont rencontrés devant le public, c'est sans heurt ni froissement, mais au contraire avec la sérénité des travaux utiles et des nobles émulations et avec un salut courtois.

Et c'était justice. Pourquoi de galants hommes (on pourrait donner ce beau titre d'honnête homme, que les femmes du dix-huitième siècle ne dédaignaient pas de briguer et de mériter, à la personne d'esprit et de goût qui se dérobe sous un pseudonyme à sa part d'éloge, quoiqu'elle ne se soit pas dérobée à sa part de travail dans l'œuvre commune), pourquoi de galants hommes qui sont des curieux, des érudits dans le meilleur sens du mot et font, l'un depuis longtemps déjà, l'autre, par le plus heureux début, preuve d'écrivain, pourquoi ces hommes d'esprit, qui ne sont pas des pédants, se prendraient-ils pédantesquement aux cheveux pour avoir employé depuis des années tant d'heures laborieuses et charmées à retrouver les traces fugitives de ce sémillant et facétieux compagnon de Galiani? Il est agréable et utile d'avoir dans sa bibliothèque les deux éditions qui se complètent l'une l'autre. Et ni l'une ni l'autre ne doivent perdre à cet avis des lettrés, car l'une, la première, celle de MM. Maugras et Perey, se réimprime déjà, et nous pouvons sans témérité prédire le même sort à la seconde, celle de M. Eugène Asse. Ce double succès sera mérité. Dire pourquoi, complètera notre tâche de critique, si superficielle qu'elle soit, servira et justifiera le choix des gens de goût qui se portera sur toutes deux avec raison et ajoutera quelques traits peut-être à l'idée qu'on doit se faire, après avoir lu les lettres de Galiani, de l'homme et de son temps qu'il ne faut pas séparer, dans l'intérêt de tous deux, car ils s'expliquent et jusqu'à un certain point s'excusent l'un par l'autre.

La première question qui se présente à notre examen, c'est la question du texte. MM. L. Perey et Maugras, comme M. Eugène Asse, ont bien compris que le texte définitif et irréprochable (littérairement parlant) de Galiani devait ressortir d'une comparaison minutieuse entre les deux éditions Barbier et Serieys. Mais les premiers accordent plus de confiance à l'édition Barbier, qu'ils ont eu la bonne fortune de pouvoir confronter pour la plus grande partie avec les originaux autographes, tandis que le second préfère l'édition Serieys, tout en la contrôlant. Elle a, en effet, le besoin d'être contrôlée, si, comme l'affirment MM. Maugras et Perey, l'édition Serieys ne contient pas moins de quatre lettres, à Voltaire, à Thomas, à Marmontel, à Raynal, entièrement apocryphes.

L'édition Asse, qui est une édition *variorum*, relève soigneusement en note les différences entre les deux éditions. Elle facilitera les recherches des travailleurs par un *Index* qui manque à sa devancière. Dans les deux, il faut signaler un luxe de notes explicatives, historiques

et bibliographiques, où l'abondance va jusqu'à la prodigalité, et le soin du nécessaire jusqu'au souci du superflu. Mais nous ne nous plaignons pas. Quand les notes sont intéressantes, le superflu est presque une chose nécessaire. D'ailleurs, Galiani prononce une foule de noms, fait allusion à une foule de faits qui exigent des éclaircissements. Enfin un luxe commun aux deux éditions est celui d'une notice biographique et littéraire, où rien ne manque de ce qui touche à Galiani, à l'histoire de ses débuts et de ses succès, à Naples, avant ce séjour à Paris, où le porta une réputation déjà faite, et à l'histoire de son séjour à Naples, depuis son retour jusqu'à sa mort.

MM. Lucien Perey et Maugras ont sur leur émule l'avantage de découvertes et de communications qui ont ajouté à la gerbe des lettres de Galiani, connues et publiées, un certain nombre d'épis inédits. La correspondance inédite avec le célèbre numismate Pellerin est une conquête commune aux deux éditions.

MM. Lucien Perey et G. Maugras annoncent, et le succès leur en fait maintenant un devoir, l'intention de publier la correspondance inédite de Galiani avec son ministre, le célèbre marquis Tannucci, qui gouverna pendant plus de trente ans les affaires du royaume de Naples. Un point qui est très bien traité et éclairci dans la Notice et les Notes de M. Asse, c'est la question économique et politique soulevée par ces fameux *Dialogues sur le commerce des blés*, qui donnèrent lieu à de si vives et piquantes polémiques et en demeurent le chef-d'œuvre, où le fond des idées de Galiani est un peu noyé dans les digressions et les plaisanteries, et qui tendraient à le faire passer pour un protectionniste et un prohibitionniste déclaré, qualifications contre lesquelles il protesta toujours et avec raison, si l'on en croit les explications de ses lettres du 26 mai et du 8 septembre 1770, adressées à l'abbé Morellet et à Suard.

Nous aurions encore bien des choses à signaler et à dire à propos de ces deux éditions des lettres de cet abbé Galiani, qui a touché à tout avec les apparences de la supériorité, sinon une supériorité réelle, mais qui a été incontestablement un économiste plein d'idées neuves et philosophiques, plein d'instincts et d'éclairs de génie, un numismate et un épigraphiste habile, un latiniste consommé, un dilettante plein de goût. Si nous abordons enfin, et pourquoi reculer? la définition plus délicate de ses idées et de ses mœurs, reconnaissons que s'il poussa la tolérance et la complaisance jusqu'à paraître parfois dupe et complice des négations et des prétendues hardiesses de ses amis, les philosophes Helvétius, Diderot et d'Holbach, il défendit éloquemment et spirituellement contre eux l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Confessons aussi humblement qu'il ne protesta pas par son exemple contre les mœurs de son temps, mais que si sa vie n'eut rien

d'édifiant à cet égard, elle n'eut rien de scandaleux. Il serait injuste d'oublier que Galiani ne fut jamais prêtre, qu'il n'avait reçu que les ordres mineurs, ne fut abbé qu'au point de vue des abbayes, et ecclésiastique qu'au point de vue des bénéfices, comme il arrivait trop souvent de son temps.

Il serait surtout injuste d'oublier qu'il répara noblement les fautes et les erreurs de sa vie par l'exemple d'une confession publique et d'une mort des plus édifiantes. MM. Lucien Perey et Gaston Maugras ont publié une très curieuse correspondance inédite, échangée, dans les derniers jours de la vie de leur héros, entre la reine Caroline, sœur de Marie-Antoinette, qui fait part à Galiani, qu'elle aimait beaucoup, des regrets que lui cause sa mort prochaine et l'exhorte à finir de façon à réparer dignement ses fautes, et ce dernier. Dans sa réponse, Galiani convient humblement des fautes, mais se défend d'avoir jamais déserté les principes de l'éternelle morale et de la véritable religion chrétienne, et il exprime sa confiance dans la miséricorde de Dieu. Cet espoir n'a pas été trompé, espérons-le. Car, comme le disait naïvement de son maître la servante de la Fontaine, en exprimant l'espoir « que Dieu ne damnerait pas un homme comme lui, qui fut plus bête que méchant », Galiani, lui aussi, fut, nous n'osons pas dire plus bête, mais plus spirituel que méchant, plus fanfaron de vices que vicieux, plus libre en paroles qu'en actes, et ce qu'il fit de bien et de beau aura demandé et obtenu grâce pour le reste.

M. de Lescure.

BIBLIOTHÈQUE ORATORIENNE

GÉNÉRALATS DU CARDINAL DE BÉRULLE ET DU P. DE CONDREN

Première partie du Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire, du P. Cloyseault, publié par le R. P. Ingold, précédé d'une lettre du T. R. P. Pététot à S. Em. le cardinal Howard [1].

Ce n'est pas d'hier que l'Oratoire de France a sollicité l'attention de remarquables écrivains.

Plus d'une fois, au cours de ces vives et spirituelles *causeries* dont il semble avoir emporté le secret dans la tombe, Sainte-Beuve a rencontré cette libre, originale et puissante congrégation.

Cependant, c'est à M. Nourrisson que revient l'honneur d'avoir rappelé au souvenir de nos contemporains celui que Bossuet appelait « le grand Pierre de Bérulle ».

Plus tard, un des fils les plus éloquents du nouvel Oratoire, le

[1] Paris, Sauton, 1880.

P. Adolphe Perraud — aujourd'hui évêque d'Autun — redisait à son tour, dans un langage ému, les mérites du père et des frères aînés. Mais une esquisse, si charmante qu'elle soit, n'est pas un tableau.

C'est alors que M. l'abbé Houssaye, du clergé de la Madeleine, se mit à la tâche. Les lecteurs du *Correspondant* n'ont pas besoin qu'on leur rappelle les pages savantes que la *Vie du cardinal de Bérulle* a inspirées à M. Franz de Champagny. D'autre part, l'Académie française, avec la double autorité de la science et d'une impartiale critique, a prononcé que les plus rares mérites se rencontrent dans ce livre durable. Cette fois, le tableau était fait.

Tous ces travaux et d'autres encore forment pour ainsi dire une introduction à l'histoire de l'Oratoire et donnent de l'ensemble une vue nette et intéressante, mais les détails sont peu connus encore. Les Bénédictins, les Dominicains, les Jésuites, ont publié à diverses reprises les biographies de leurs glorieux prédécesseurs. Les Pères de l'Oratoire, entraînés par l'exemple et encouragés par d'illustres suffrages, commencent aujourd'hui la publication d'un travail analogue. Le *Recueil des vies* de Cloyseault fera les délices des âmes pieuses. Entièrement inédit, il charmera les curieux par le menu détail dont il abonde. Le volume que nous annonçons contient les monographies du cardinal de Bérulle, du P. de Condren et des premiers compagnons de ces deux grands hommes. Une fois de plus, en parcourant ces vies fécondes, rédigées d'ailleurs sans aucune prétention dans cette langue si claire et si sobre du dix-septième siècle, le lecteur comprendra la salutaire influence que l'Oratoire, malgré les regrettables erreurs de quelques-uns de ses membres, ne cessa d'exercer sur la société de son temps et sur l'Église de France.

C'est le P. Ingold, bibliothécaire de la maison de Paris, connu déjà par un travail intéressant sur *Daguesseau et l'Oratoire*, et surtout par un très précieux *Essai de bibliographie oratorienne*, — dont nous savons qu'un juge compétent, M. Tamisey de la Roque, a dit par avance tout le bien qu'il mérite, — c'est le P. Ingold, disons-nous, qui s'est chargé de présenter ces mémoires au public. Il a fait précéder son livre d'une notice « abondante » sur Cloyseault, telle que nous les aimons aujourd'hui. Son confrère, le P. Lallemand, agrégé de l'Université, a, d'un style vivant et coloré, fait revivre, en quelques pages trop courtes auxquelles nous venons de faire de larges emprunts, les grandes figures de l'ancien Oratoire.

Ajoutons que ce premier tome paraît sous le haut patronage d'un prince de l'Église, S. Em. le cardinal Howard, protecteur du nouvel Oratoire.

Les annales de cette congrégation — le vénérable supérieur le rappelle dans une dédicace touchante — ont gardé le souvenir des relations qui existaient, il y a deux siècles, entre elle et la famille de Norfolk, si dévouée à tous les intérêts de l'Église catholique. En maintes de leurs pages, elles mentionnent des services importants rendus à l'Oratoire par le cardinal Philippe-Thomas Howard, que la persécution

religieuse avait poussé à Rome. Alors, comme aujourd'hui, le Saint-Siège se plaisait à honorer de la pourpre le mérite éminent des prêtres restés fidèles à l'Église au sein des nations dissidentes.

Sylvain DES VIGNES.

LA RELIGION EN FACE DE LA SCIENCE

LEÇONS SUR L'ACCORD ENTRE LES DONNÉES DE LA RÉVÉLATION BIBLIQUE ET LES THÉORIES SCIENTIFIQUES MODERNES

par l'abbé ALEXIS ARDUIN, docteur en théologie [1].

Tous les jours de courageux défenseurs de la vraie doctrine descendent dans l'arène. Grâce à leurs travaux, la lumière tend de plus en plus à se faire, la bonne foi des uns ne pourra plus être surprise, l'hostilité des autres se verra peu à peu désarmée.

Parmi ces travaux nombreux et variés, nous sommes heureux de signaler celui dont M. l'abbé Arduin, du diocèse de Lyon, docteur en théologie, nous a donné déjà, en un beau volume in-8°, la première partie, et, dans un autre volume pareil, la moitié de la seconde.

Le surplus du travail, actuellement sous presse, paraîtra sans doute à bref délai. Occupons-nous pour aujourd'hui des deux volumes jusqu'ici publiés.

La première partie, composée d'un seul volume, a pour sous-titre : *Cosmogonie*. Ce sont des *leçons* qui, avant de paraître en volume, avaient été professées devant un auditoire de jeunes gens. Cette circonstance explique une certaine lenteur que l'on remarque parfois dans le mouvement de la phrase, défectuosité de peu d'importance d'ailleurs et qui disparaîtra complètement au volume suivant.

Après avoir consacré quelques leçons à l'exposé et à la réfutation des divers systèmes philosophiques sur l'origine de la matière et avoir montré la relation nécessaire des mystères avec la science, l'auteur entre dans le vif de son sujet, en donnant la double explication théologique et scientifique du premier verset de la Genèse : *In principio creavit Deus cœlum et terram*. Il explique également la valeur, à ces deux points de vue, du *terra inanis et vacua*, du *Spiritus Dei ferebatur super aquas* du *Fiat lux*, enfin de tous les termes de ces membres de phrase des débuts de la Bible, dont chacun correspond à des phénomènes sans nombre et à des immensités de durée.

Nous n'essayerons pas de résumer ici, même de la manière la plus succincte, ces magnifiques rapprochements : nous serions entraînés trop loin. Appelons seulement l'attention sur l'interprétation tout à

[1] Première partie : *Cosmogonie*. 1 vol. in-8°, 1879; — deuxième partie : *Géologie et géogénie*, t. Ier. 1 vol. in-8°, 1880. — Paris, Jules Vic. — Lyon, Vitte et Lutrin.

fait neuve que l'écrivain donne de la création du firmament et de la séparation des *eaux*, c'est-à-dire des fluides d'avec les eaux, c'est-à-dire encore les fluides. Pour M. Arduin, il ne s'agit pas ici de la formation de notre atmosphère étendant un bleu pavillon sur nos têtes, mais bien de la séparation de la nébuleuse partielle, destinée à former notre système terrestre-lunaire, d'avec la nébuleuse principale, dont la concentration progressive devait, par la suite des myriades de siècles, former notre soleil.

Là finit le premier volume, qui est en même temps la première partie de l'ouvrage.

Avec l'œuvre du jour suivant, du troisième de l'hexaméron, commencent la *Géologie* proprement dite et la *Géogénie*, qui font l'objet de la *seconde partie*. De celle-ci, le premier volume seulement a paru. Nous croyons savoir que le second suivra de près.

Dans ce volume, le deuxième publié, l'auteur nous mène du *congregentur aquæ* et de l'*appareat arida*, c'est-à-dire du rassemblement des mers et de l'émersion des premières terres au-dessus d'elles aux formations paléozoïques ou de transition et aux origines de la vie sur le globe. Les *faits*, les *théories*, l'application des uns et des autres à l'interprétation du troisième *jour* de l'œuvre créatrice, telle est la division générale qui apparaît dans l'ensemble du volume. Une extrême clarté, une austérité de style n'excluant ni la correction ni même l'élégance, sont les qualités qui distinguent spécialement cette partie du travail de l'abbé Arduin. Il a voulu se faire comprendre de tous : aux savants il révèle la tolérance et la largeur de l'esprit théologique en matière de science; aux ignorants il donne les moyens d'acquérir sans travail et sans effort une teinture des sciences naturelles assez complète pour leur permettre d'apprécier à leur tour les sympathies et les encouragements que la vraie religion accorde aux légitimes développements de l'esprit humain.

C'est, naturellement, dans l'exposé des théories que notre écrivain élève davantage sa diction; il y atteint parfois la véritable éloquence. Il faut lire surtout, à ce point de vue, sa belle synthèse de la vie planétaire de notre globe, à partir de son extinction comme soleil jusqu'aux premières apparitions de la vie à sa surface. Une sorte de traité de biologie suit l application de cette théorie au texte des versets 9 et 10 du 1er chapitre de la Genèse et prépare, en clôturant le volume, l'esprit du lecteur à l'interprétation des versets suivants par laquelle sans doute s'ouvrira le volume suivant.

Que M. l'abbé Arduin ne nous le fasse pas trop longtemps attendre. Quand on a commencé une œuvre de cette importance et de cet intérêt, on a par là même contracté des engagements envers le public : les deux ou trois éditions déjà enlevées des deux premiers tomes de *La Religion en face de la science* doivent lui faire pressentir quelle peut être l'impatience de ses lecteurs.

J. D'ESTIENNE.

REVUE DES SCIENCES

Rigi Scheideck, 1er septembre 1881.

Magie de la science! Maintenant on peut dîner à Paris et déjeuner le lendemain au sommet des Alpes. On part à sept heures et demie de Paris; à dix heures du matin, on est à Lucerne au bord du lac des Quatre-Cantons, en pleine Suisse allemande. A midi, on atteint le sommet du Rigi; on mange tranquillement sa côtelette, comme sur le boulevard des Italiens, à 1800 mètres d'altitude! Il ne faut pas beaucoup plus de temps pour gagner la cime des Alpes que pour aller au Mont-Dore, au centre de la France!

Le Rigi constitue, comme on sait, un groupe imposant de montagnes de 8 à 10 lieues de circonférence, entouré des trois lacs des Quatre-Cantons, de Zug et de Lowerz. Très escarpé au nord du côté du lac de Zug, il forme au sud, du côté de Lucerne une série de terrasses en pente douce, couvertes de bois et de verts pâturages. La cime du nord appelée plus particulièrement le Rigi serait à peine mentionnée à côté des géants des Alpes, si sa situation exceptionnelle ne lui donnait le privilège d'offrir à l'œil du touriste un panorama admirable d'environ 100 lieues d'étendue. C'est la vue incomparable dont on jouit au Rigi, qui lui a valu sa vogue; il faut bien dire aussi que c'est la seule montagne que l'on puisse gravir en chemin de fer. Aussi le Rigi est-il devenu, en peu d'années, le rendez-vous obligé de tous les touristes du monde. L'ascension n'exige plus ici de poumons robustes ni de jambes exercées. On monte au sommet comme avec un ascenseur sans peine ni fatigues; les plus débiles arrivent en même temps que les plus forts. Autrefois, il fallait gravir les pentes pendant près de quatre heures pour atteindre le Rigi-Kulm. Le chemin de fer met environ une heure un quart pour aller des bords du lac à la cime. C'est au Rigi que l'on a construit la ligne ferrée la plus élevée du monde entier M. Riggenbach, ancien directeur des ateliers du Central-Suisse, à

Olten, imagina, en 1868, le système de chemin de montagne qui porte son nom et qui permet de gravir des pentes de 25 et même 27 pour 100. En 1869, il obtint l'autorisation de construire une première ligne sur le Rigi.

La voie part de Vitznau sur le lac. Vitznau se trouve à une heure de Lucerne en bateau à vapeur. L'altitude du lac est de 437 mètres. La voie monte jusqu'à 1800 mètres, soit à 1363 mètres au-dessus du lac, en effectuant un parcours d'environ 7 kilomètres. Les pentes sont tellement raides, qu'il eût été impossible d'avoir recours au système ordinaire de voie ferrée. La locomotive n'eût pu se remorquer elle-même, loin de remorquer des voyageurs. M. Riggenbach a eu l'idée de disposer au milieu d'une voie ordinaire, entre les deux rails, une sorte de rail central à crémaillère; en réalité, ce rail est constitué par deux fortes barres parallèles réunies par des échelons en fer forgé de 35 millimètres de large; c'est une échelle posée à plat et très étroite. La locomotive, de construction particulière, porte à l'essieu d'arrière une roue dentelée qui vient s'engrener avec les échelons du rail central. La machine se hisse littéralement le long de l'échelle. Ses roues progressent sur les rails plats ordinaires de la voie, mais c'est l'engrenage de l'essieu qui, en saisissant dans son mouvement de rotation les dents de la crémaillère centrale, fait progresser la locomotive et le wagon qu'elle remorque. Les engrenages de l'essieu moteur sont en acier fondu de première marque pour rendre presque impossible les ruptures. S'en produirait-il une que la dent suivante agirait pour retenir le véhicule, et d'ailleurs, des freins très puissants peuvent immédiatement arrêter sur place le moteur et son wagon. La chaudière de la locomotive est verticale et non plus horizontale, disposition qui frappe le touriste, et qui a pour but de diminuer autant que possible l'effet des changements de pente sur le niveau de l'eau. La locomotive ne traîne pas le wagon; elle le pousse en avant sur la pente et les deux véhicules sont indépendants, ce qui augmente encore la sécurité des voyageurs. La montée ne laisse pas que d'impressionner vivement certaines personnes; on passe sur des ponts qui laissent voir béants des précipices et des torrents. Il était bon de s'entourer de toutes les précautions que réclame la prudence la plus élémentaire. On peut dire que le système Riggenbach ne laisse prise à aucune critique. Le train progresse d'ailleurs lentement; sa marche n'est pas beaucoup plus rapide que celle d'un homme vigoureux; il est vrai qu'à la montée, un montagnard, même très bon marcheur, ne pourrait pas avancer d'un pas aussi rapide plus de six ou sept minutes.

La descente qui impressionne moins, et qui cependant aurait pu être plus dangereuse, s'effectue tout aussi prudemment. La machine n'avance en quelque sorte qu'échelon par échelon. Le cylindre du

moteur est mis en communication avec l'air au lieu de l'être avec la vapeur de la chaudière. La locomotive en descendant fait tourner les roues motrices; celles-ci actionnent, par l'intermédiaire des bielles, la tige des pistons qui compriment l'air dans les cylindres. Si l'on voulait arrêter la descente brusquement, il suffirait de fermer toute issue à l'air qui se comprime. Le piston s'arrêterait; avec lui, la bielle et l'essieu et par suite la roue motrice. Il n'y a donc aucun danger de voir le train descendre la rampe avec rapidité et quitter les rails.

Chaque locomotive en service pèse 1450 kilogr., et représente environ 120 chevaux. Les trois plus anciennes machines portent les noms de Bâle, Berne et Lucerne, en l'honneur des villes qui, par leur actif concours, ont le plus contribué à faire réussir cette première tentative d'escalade d'une montagne par un chemin de fer. La locomotive pousse devant elle soit deux petits wagons à 30 places, soit un grand wagon à 54 places. Chaque wagon est muni de freins ; il pèse, complètement chargé, 8 tonnes; un train complet, machine, voyageurs et wagons, pèse 24 tonnes. La compagnie du chemin de Vitznau au Rigi dispose aujourd'hui de 10 locomotives, de 10 wagons à 54 voyageurs, de 2 wagons à 30 voyageurs et de 5 wagons pour les marchandises. Il y a jusqu'à 8 trains par jour dans les deux sens. On paye 7 francs pour monter de Vitznau au Rigi-Kulm, et 2 francs par bagage ne dépassant pas 50 kilogr. C'est encore coûteux pour effectuer une montée de 1300 mètres; mais c'est bien moins cher que lorsqu'il fallait avoir recours aux mulets et aux guides. La compagnie fait bien ses affaires au reste; le capital n'est que de 1 400 000 francs, et le dividende s'élève à 10 pour 100. Les travaux d'art n'ont pas été, en effet, très dispendieux sur la ligne; sauf un tunnel de 70 mètres et sauf le pont de Schnurtobel, qui surplombe un ravin de 28 mètres de profondeur, la voie ne présente aucune œuvre importante. Le pont à poutres métalliques a 76 mètres de longueur ; il est courbe avec un rayon de 180 mètres. Il repose sur deux piles en treillis. Le nombre des voyageurs qui montaient au Rigi avant la construction du chemin de fer était à peu près de 50 000 par an ; il est aujourd'hui d'au moins 150 000. Les hôtels qui s'élèvent le long de la voie, surtout vers le sommet, peuvent recevoir jusqu'à 2000 touristes en même temps. On fait l'ascension du Rigi surtout pour assister au lever et au coucher du soleil, qui est incomparable de splendeur à cette altitude. Les trains du soir arrivent complets au Rigi-Kulm, où l'on trouve heureusement, à cette hauteur, tout le confort des grands hôtels suisses, dont la renommée n'est plus à faire.

Il faut voir arriver les touristes par le bateau de Lucerne, qui les dépose à Vitznau, à l'embarcadère du chemin de fer. On se pousse, on se bouscule pour s'emparer des meilleures places dans le wagon ; il faut tâcher, en effet, de prendre les places de droite, qui permettent de voir

le panorama depuis le lac jusqu'aux sommets de l'Oberland bernois, couverts de neige. Le wagon a 9 bancs à 6 places, et les bancs sont inclinés de façon à prendre la position horizontale à la montée. Les bancs forment comme des gradins, ce qui permet à tout le monde de plonger le regard sur le lac que l'on quitte et sur toutes les montagnes qui s'étendent jusqu'au Jura. Le premier wagon est vite pris d'assaut. Les retardataires trouvent heureusement un second wagon avec sa locomotive. Deux, trois, quatre, locomotives sont sous pression et prêtes à pousser leur voiture. Chaque train part à deux ou trois minutes de distance. On s'arrête successivement aux stations de *Frei-bergen* (1016 mètres), de *Romiti-Felsenthor*, dont les environs sont charmants (1186 mètres), du *Rigi-Kaltbad*, établissement bien connu des malades (1438 mètres). Le train s'arrête ensuite au *Rigi-Staffel* (1598 mètres), enfin au *Rigi-Kulm*, hauteur du débarcadère 1754 mètres. Une courte ascension vous amène à 1800 mètres au pied des deux grands hôtels du sommet.

La ligne est à simple voie ; cependant, pour permettre le croisement des trains qui descendent, on a établi une double voie sur un parcours de 3 kilomètres entre Freibergen et Kaltbad. Le changement de voie s'effectue à l'aide de rails mobiles qui s'approchent ou s'éloignent mus par une crémaillère. Le tronçon de Vitznau-Staffel a été ouvert au public le 21 mai 1871, le tronçon Staffel au Kulm le 27 juin 1873. La ligne de Vitznau au Kulm n'est pas la seule qui ait été construite. On a établi en 1873-1875 un autre chemin de fer qui part d'Arth sur les bords du lac de Zug et vient se raccorder à la ligne du Kulm à la station de Staffel. C'est la route que suivent les touristes qui viennent au Rigi par Zurich. Ils traversent le lac de Zug et prennent le chemin de fer à Arth. La ligne d'Arth au Rigi a 11 kilomètres de développement. Près du Staffel, la voie est à crémaillère ; la pente atteint 22 pour 100 ; mais plus bas, au delà de Klœsterli, la pente n'étant plus que de 15 pour 100, la crémaillère devient inutile et la locomotive remorque son wagon sur une voie ferrée ordinaire. Il est une troisième ligne à voie ordinaire, car la pente ne dépasse pas 5 pour 100, qui part du Rigi-Kaltbad à 1438 mètres, pour atteindre après un parcours de 6700 mètres le *Rigi-Scheideck*, 1648 mètres. Cette dernière ligne a été établie en 1874 ; elle appartient à une compagnie spéciale, la compagnie du chemin de Kaltbad au Scheideck. Elle dessert seulement trois stations. Le *Rigi-First* grand établissement qui jouit d'une vue très belle sur le lac et les montagnes, la pension d'*Unterstœtten* et l'établissement du *Rigi-Scheideck* le plus vaste du Rigi tout entier.

Pour se faire une idée un peu nette de la topographie du Rigi, il faut imaginer en avant du côté de Lucerne un immense pain de sucre, barrant l'horizon et élevant sa cime jusqu'aux nuages, c'est le Rigi-

Kulm. Quand on a franchi ce sommet, on distingue au loin un haut plateau relié au Rigi-Kulm par une crête mamelonnée qui contourne le lac des Quatre-Cantons. C'est cette crête longitudinale que traverse le chemin de fer de Kaltbad au Scheideck. L'établissement du Scheideck est bâti sur le plateau. Quand on regarde à l'ouest du côté de Lucerne, on voit du Scheideck, le Rigi-Staffel dans une échancrure, le Rigi-Kulm tout en haut; dans le bas une dépression de la montagne qui sépare le Kulm de Scheideck, au milieu de la dépression le village de Klœsterli avec ses hôtels-pensions, plus loin le lac de Zug qui sépare de ce côté le Rigi des montagnes de l'Uri. De l'autre côté du Scheideck, vers l'est, les sommets neigeux innombrables qui barrent l'horizon et qui s'échelonnent en cimes étincelantes depuis le lac jusqu'à l'Oberland bernois.

L'histoire du Rigi remonte très haut. Mais ce n'est guère qu'à partir de 1812 que les voyageurs commencèrent à séjourner sur la montagne.

Le premier refuge fut le couvent de Sainte-Marie-aux-Neiges, à Klœsterli, dans la dépression comprise entre le Kulm et le Scheideck. On a bâti d'abord une auberge qui est devenue un hôtel aujourd'hui; puis dix ans plus tard une seconde auberge; on venait surtout pour respirer l'air excellent de la montagne. En 1816, on éleva sur le Kulm une petite maison très simple, fruit d'une souscription publique montant à 3000 francs. C'est la famille Burgi qui prit l'initiative de cette construction. En 1848, la petite auberge fut remplacée par un hôtel de cinquante lits. En 1856 on bâtit sur le sommet même à quelques dizaines de mètres de ce premier hôtel, un second établissement grandiose, c'est l'hôtel du Rigi-Kulm. En 1870, on a commencé à élever le troisième hôtel encore plus considérable que les précédents. L'hôtel du Rigi-Staffel, qui est en contre-bas (à 1598 mètres) au sommet de la dépression de Klœsterli, date de 1817. Le grand établissement si luxueux de Kaltbad à mi-chemin de la montagne a été commencé en 1849. L'établissement immense (300 lits) de Scheideck remonte à 1852.

Les hôtels de Staffel et du Kulm surtout sont principalement destinés aux touristes. On y va coucher le soir; à cinq heures du matin, on est réveillé par les sons du cor et on peut admirer le spectacle indescriptible du lever du soleil. Les établissements de Kaltbad et de Scheideck sont avant tous des stations médicales; on y séjourne plusieurs semaines; on y fait des cures d'air et de petit-lait. Le Kaltbad est plus abrité. et l'air y est moins vif qu'au Scheideck. Le Scheideck, correspond à ce que l'on nomme, en Suisse, le climat alpin, par opposition au climat alpestre plus doux et moins excitant. L'un ou l'autre doivent être préférés, selon les affections chroniques qu'il s'agit d'améliorer. On a peu l'idée dans notre pays des ressources de toute nature

que l'on accumule dans ces grands hôtels situés à des altitudes considérables. La vie, dans ces Kurorts [1], est telle qu'on ne pourrait le désirer meilleure au milieu même de nos grandes villes de France. Le confort y est bien plus grand que dans nos établissements analogues. On dirait qu'ici on n'a pas à compter avec les difficultés, cependant énormes, du transport en montagne. Je me souviens que l'on considérait comme audacieux la création d'un petit observatoire au sommet du Puy-de-Dôme, à environ 1500 mètres de hauteur. (J'écris sans documents et je n'ai pas exactement dans le mémoire l'altitude exacte du Puy-de-Dôme). A 1800 mètres, ici, on a érigé des monuments véritables. Le Scheideck a plus de 600 mètres de développement; plus de 250 mètres de façade. Il y passe près de 15 à 20 000 touristes par an. On a construit une petite usine à gaz pour l'éclairage de l'établissement. On y trouve non seulement une canalisation de gaz, mais encore une canalisation d'eau, jets d'eau, bains, vastes locaux pour blanchissage, séchage, ateliers de réparation, etc.

C'est une toute petite ville. Au milieu de l'établissement s'élève une chapelle avec orgue; on y dit la messe tous les dimanches. De temps en temps, on entend d'excellente musique. On a accumulé à Scheideck tous les moyens de distraction. Jeux de toute sortes, hall de promenade de 100 mètres de longueur pour les jours de pluie. Diorama, lanterne magique, appareils de projections pour montrer aux touristes et aux pensionnaires les points de vue les plus beaux de la Suisse. Postes, télégraphes. Un laboratoire très suffisant pour les essais chimiques, pour les médicaments; un laboratoire pour la photographie. Un petit observatoire très complet pour les observations météorologiques, placé sous la direction de M. le docteur Stierlin. Toutes les horloges de l'établissement sont munies d'une remise à l'heure électrique. Dans les caves, on a installé un seismographe pour l'inscription automatique des tremblements de terre.

Voilà ce que l'on fait en Suisse couramment. Je sais bien que l'établissement du Scheideck est un établissement hors ligne; mais enfin, il existe sur un grand nombre de montagnes des « Curhaus » semblables. Nous sommes bien loin des établissements similaires de France. Et je n'insiste pas sur le côté matériel. Cependant, chez nous, on considérerait comme un tour de force de servir à 1800 mètres de hauteur, du saumon, de l'alose, du chevreuil, du gibier, des truffes, de la pâtisserie, de l'ananas, des pêches, des noix vertes, etc. Les vins les plus fins de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, etc. Du matin au soir, des escouades de porteurs font l'ascension de la montagne

[1] *Kurort* ou *Curhaus* est le mot allemand qui correspond à peu près à la dénomination d'hôtel, — établissement de repos et de santé.

pour apporter au sommet les provisions du jour, et en fin de compte, la vie est ici à meilleur marché qu'à Paris et surtout que dans nos stations balnéaires.

On a beaucoup médit de la vie de montagnes. Vie triste, a-t-on dit, et uniforme. Tout dépend évidemment de la station que l'on choisit. A ces hauteurs, le panorama est sans cesse variable ; il se modifie à tout instant ; on croirait avoir l'œil dans un kaléidoscope. Tantôt le ciel est bleu, et le regard embrasse une étendue immense ; les glaciers étincellent au milieu des forêts de pins, comme des diamants enchâssés dans l'émeraude. La neige couvre les hautes cimes. Le lac en bas est d'un vert d'azur, d'une pureté sans pareille ; tout autour, des masses verdoyantes, des fleurs, des cascades, des ruisseaux qui écument sur des cailloux blancs. Un soleil d'or pour animer ces sommets et ces profondeurs aux couleurs miroitantes. Puis brusquement, l'horizon devient sombre ; la brume s'élève ; on dirait qu'un rideau, comme à l'Opéra, tombe et cache la scène. Encore quelques minutes et l'on ne voit plus à quelques pas devant soi. Le brouillard envahit la montagne. Encore une heure, et la pluie tombe à torrents, au-dessus de vous, au-dessous, à côté ; on est milieu des nuages, qui, sur une profondeur énorme déversent la pluie sur les plaines. Souvent le tonnerre gronde, les éclairs vous enlacent dans leurs zigzags lumineux. Le bruit des détonations se répercutent de montagne à montagne. Le spectacle devient terrifiant. Souvent aussi la neige tombe à gros flocons, alors que la veille la température était torride. Deux heures après, les sommets profilent de nouveau leur silhouette d'argent sur le ciel redevenu bleu, et l'air embaume, parfumé des senteurs des forêts et des pâturages.

Souvent, on ne voit les grandes masses montagneuses qu'à travers une éclaircie de nuages ; on dirait d'un splendide décor. Les nuées blanches courent le long des flancs et se confondent avec la teinte argentine des glaciers ; le regard embrasse des changements à vue de toute beauté. Quand on jette les yeux dans les profondeurs, l'œil est ébloui par les lueurs azurées des champs et l'éclat blanc des rivières qui coulent au milieu des pâturages. Les routes, les maisons, apparaissent comme des rubans et des mosaïques. On se croirait en ballon voguant tranquillement dans l'espace.

Sur un plateau isolé comme au Scheideck, la vue se modifie peut-être encore plus que sur les flancs de la montagne. Tout à coup, et d'un seul côté, un nuage emplit le vide. On apercevait les lacs et l'immensité verte de la plaine ; tout a disparu comme au coup de baguette d'une fée. Le nuage fait écran ; on dirait de l'Océan envahissant les hauteurs. De l'autre côté, le regard plonge sur les coteaux fleuris à travers une atmosphère d'une limpidité extraordinaire. On a eu à peine le temps de se retourner ; une métamorphose complète

s'est opérée. Le nuage a disparu; les vagues moutonneuses qui emplissaient l'espace se sont évanouies; on voit les fonds avec netteté. Au contraire, la région tout à l'heure distincte disparaît à son tour pour quelques instants derrière un écran opaque. Et ces changements de décor se répètent sans cesse avec une variété infinie.

Et les couchers de soleil! Quelle palette éblouissante il faudrait pour les reproduire. Là-bas, tout au loin, derrière la muraille du Jura, le disque descend lentement. On ne voit bientôt plus qu'un cercle d'or, puis un éclair. L'horizon prend toutes les teintes de l'arc-en-ciel. En même temps les cimes neigeuses deviennent oranges, roses, bleues. Des nuages nacrés circulent lentement autour des crêtes comme des dentelles d'une finesse extrême; les profondeurs sont déjà dans une demi-obscurité; les lacs, tout à l'heure d'une teinte vert tendre, prennent des tons métalliques; on dirait de plomb sale. Les crêtes montagneuses se dorent; les plaines disparaissent lentement dans le silence d'un crépuscule inimaginable de beauté. On n'entend plus rien, dans cette solitude élevée, que la clochette des bestiaux. Impossible de décrire ce spectacle et d'exprimer les sentiments qu'il fait naître. Le lever du soleil est bien beau au Rigi, mais je crois que le coucher est encore plus saisissant. On croirait voir la montagne disparaître comme dans une apothéose. On n'est plus sur terre, on est comme suspendu dans l'espace, et les pensées s'élèvent à mesure que l'obscurité envahit l'immensité. Et quel ciel lorsque, quelques minutes plus tard, les étoiles scintillent dans cette atmosphère claire et d'un bleu inimitable.

Le calme qui règne à ces altitudes, la pureté de l'air, les senteurs qui parfument l'atmosphère, la grandeur du spectacle qui vous entoure, suffiraient déjà pour expliquer le bien-être que l'on éprouve d'un séjour dans la montagne; mais il est d'autres causes qui donnent encore à une station prolongée à des hauteurs de 1500 à 2000 mètres des vertus thérapeutiques très remarquables. Les cures d'air dans les Alpes sont vraiment efficaces; elles sont d'ailleurs différentes des cures d'air au bord de la mer. Les médecins savent très bien que les effets de l'air salin et de l'air de la montagne exercent une influence distincte. Mais peut-être n'a-t-on pas suffisamment saisi, à notre sens, le véritable mécanisme de cette différence très caractéristique.

Pour nous, l'air de la mer qui agit souvent dans le même sens que l'air des sommets, possède cependant des propriétés extrêmes opposées. On comprendra facilement pourquoi, quand nous aurons insisté un peu sur le rôle tout particulier de l'air des montagnes.

Le premier fait qui frappe le touriste muni des appareils ordinaires d'observation, c'est de voir, quand il sort son baromètre de sa valise, l'aiguille de l'instrument atteindre une déviation insolite. A Paris, l'aiguille descend rarement au-dessous de l'indication « tempête » à

730 millimètres. A Rigi-Scheideck, par exemple, l'aiguille a fait un demi-tour presque complet, elle se trouve à l'extrémité du diamètre qui aboutit à « tempête » à Paris ; elle marque non plus 760 millimètres comme au bord de la mer, mais 620 millimètres. C'est que la pression atmosphérique a diminué de tout le poids de la couche d'air comprise entre le bord de la mer et le sommet de la montagne, de 1650 mètres environ. Notre corps, au lieu d'être soumis à une pression normale de 15 500 kilogr., n'est plus soumis à 1000 mètres qu'à une pression de 13 848 ; à 1500 mètres qu'à une pression de 12 828 kilogr. ; à 2000 mètres qu'à une pression de 12 053. A 1600 mètres le corps humain fonctionne débarrassé d'une surcharge de 2825 kilogr. Est-ce là un résultat sans importance? Il a, au contraire, des conséquences physiologiques multiples. La circulation du sang, la fonction respiratoire, les échanges organiques, l'hématose, les sécrétions sont profondément modifiés. N'est-il pas évident que lorsqu'on se vêtit d'un vêtement très serré, on gêne les fonctions du corps, le poumon a de la peine à se développer, la cage thoracique est arrêtée dans ses mouvements, la circulation est entravée. Un excès de pression agit un peu comme un vêtement trop serré; le sang éprouve de la difficulté à poursuivre son cours entier; il y a arrêt; il reste dans les organes profonds, au lieu de pénétrer convenablement jusqu'à la périphérie ; le poumon ne prend pas toute son extension. Au contraire, si la pression diminue notablement, toute entrave au mouvement du sang disparaît; la circulation est facilitée; le sang arrive à la peau; les organes profonds congestionnés se dégorgent; les sécrétions surexcitées par l'afflux du sang s'effectuent en abondance. La cage thoracique se soulève largement. On se sent vivre librement. On éprouve un bien-être général qui ramène la gaieté sur le visage des hypocondriaques les plus endurcis. Si l'on ajoute que l'air de la montagne est particulièrement pur, débarrassé des germes qui le souillent dans la plaine et dans les villes, que vers 1500 mètres, il est généralement bien plutôt sec qu'humide, on comprendra aisément l'action toute bienfaisante des altitudes sur les personnes faibles et débilitées.

Il va sans dire que l'excès en tout est un défaut. Si l'on montait à des altitudes trop grandes, la diminution de pression finirait par amener des malaises et des accidents pour des raisons diverses. Les liquides de l'économie tendraient à s'exsuder, n'étant plus suffisamment maintenus dans les vaisseaux; la quantité d'air respiré dans l'unité de temps deviendrait trop petite pour faire face aux dépenses du corps; de là des congestions, des malaises, des vertiges, maux de tête, de cœur, d'estomac, en un mot tout ce cortège d'affections caractéristiques connu sous le nom de *mal des montagnes*. Il convient, au point de vue thérapeutique de ne pas dépasser des limites comprises selon les tem-

péraments entre 1500 et 2500 mètres, et, à notre avis, l'altitude de 1500 à 2000 mètres devrait être rarement dépassée. Les sujets très faibles se trouveront même bien de ne pas aller au delà des niveaux compris entre 1000 et 1500 mètres.

Dans les stations bien choisies, sauf par les temps de brouillard, l'air atteint un degré de sécheresse rare en plaine; c'est encore un grand avantage en général; la peau fonctionne à merveille; les sécrétions prennent une activité surprenante et débarrassent le corps des détritus inutiles qui l'encombrent à des niveaux moins élevés. En outre, la vapeur d'eau dans l'air humide prend une place inutile et même nuisible dans chaque inspiration que fait le poumon. Nous introduisons un volume d'air surchargé d'eau, et le travail du poumon s'effectue partiellement en pure perte. Avec de l'air sec et pur, chaque inspiration porte, et le travail du poumon est entièrement utilisé; l'hématose est parfaite et toute l'économie gagne en force et en vigueur. L'amélioration de la santé est évidente au bout de quelques jours de séjour dans la montagne. On se sent soulagé, alerte et dispos. Le mouvement périphérique imprime au système musculaire une grande activité; aussi rien n'est plus frappant que la promptitude avec laquelle les forces reparaissent, même chez les malades profondément débilités. Le système nerveux lui-même est atteint. La distribution de l'afflux sanguin est régularisée; les nerfs se calment; la transformation est souvent immédiate. Il ne faut pas dire qu'ici c'est le changement d'air, le passage d'un air impur à un air salubre qui amène ces résultats satisfaisants; c'est bien l'air sans doute, mais c'est surtout le changement de pression supportée par le corps.

Nous n'avons pas dans cette esquisse rapide à entrer dans des détails physiologiques ou thérapeutiques plus complets relatifs à l'action de l'air dilué sur les sujets atteints d'affections diverses; c'est d'ailleurs aux médecins à indiquer dans chaque cas spécial le niveau qui correspond le mieux au malade. Cependant on nous permettra de nous arrêter en quelques lignes sur un point de la théorie de l'influence des hauts niveaux, qui nous paraît sujet à critique.

Tous les savants, médecins et praticiens qui ont écrit sur la matière admettent que l'homme qui vit sur les montagnes est soumis à une véritable *diète respiratoire*, selon l'expression de M. le docteur Jourdanet. L'air étant très dilué, renferme naturellement dans le même volume moins d'oxygène. Nous inhalerions donc bien moins d'oxygène à la montagne qu'à la mer. C'est M. le docteur Lombard, de Genève, qui a le premier attiré l'attention sur cette privation d'oxygène aux niveaux élevés. Et l'on sait que l'oxygène de l'air est l'élément vital, par excellence, c'est lui qui assure le bon fonctionnement de l'organisme. Diète d'oxygène, disent MM. Lombard, Leroy, Coindet, etc.,

sur les montagnes, par conséquent il est probable que l'influence thérapeutique des altitudes doit être principalement attribuée à d'autres causes qu'à l'action d'une oxygénation énergique, par exemple, au mouvement périphérique du sang, au dégagement des viscères, à la régularité de la nutrition, etc...

Nous ne saurions considérer cette opinion comme exacte. Le problème est beaucoup plus complexe qu'on ne paraît le supposer. A vrai dire, il n'y a pour nous nullement *diète respiratoire* ou privation d'oxygène; il y a même dans beaucoup de cas augmentation d'oxygénation au contraire. Expliquons-nous brièvement. M. Lombard dit : au bord de la mer, chaque litre d'air à 0 degré contient 0 centigr. 298 d'oxygène. A 1000 mètres, seulement 0,263; à 1500, 0,242, etc. Donc, à chaque inspiration d'un litre, on perd à 1500 mètres de hauteur une quantité d'oxygène de 598 moins 242, soit 0,056. Donc, au bout de vingt-quatre heures, la perte d'oxygénation en vaut la peine.

On oublie ici que si l'air inspiré est moins riche en oxygène, le poumon se développe davantage et l'on gagne en quantité ce que l'on perd en qualité. Il est vrai que selon M. Lombard l'on a constaté à Mexico (2227 mètres) que le nombre des inhalations et leur capacité n'étaient pas bien supérieures à celles que l'on note au niveau de la mer, 6 litres par minute au lieu de 5, d'après le docteur Coindet. On nous paraît confondre ici deux points de la question très différents. Pour mettre de l'ordre dans l'examen du problème, il importe de considérer d'une part, l'homme n'effectuant aucun travail extérieur, et au contraire, l'homme faisant des efforts musculaires appliqués à la marche, à un labeur quelconque.

Dans le premier cas, on a complètement omis de tenir compte de la réduction d'effort mécanique qu'exercent nos organes. Le poumon à l'altitude de 1500 mètres, au lieu d'être soumis à une pression de 15 500 kilogr., ne l'est plus qu'à une pression de 12 828 kilogr. De même des autres organes; il a donc à soulever à chaque aspiration un poids moindre, il effectue finalement un travail mécanique moindre; il n'a donc pas besoin d'autant d'oxygène à 1500 mètres de hauteur qu'au bord de la mer pour accomplir son œuvre. Et en effet, on trouve que la quantité d'oxygène inspiré décroît comme la pression que supporte le corps. En un mot, nous absorbons de l'oxygène en proportion du travail qu'effectuent à l'intérieur nos organes pour faire fonctionner la machine humaine. Je veux bien que l'homme à l'état de repos inhale en réalité moins d'oxygène, mais il en inhale proportionnellement au travail interne exactement autant qu'au bord de la mer. Et s'il en respirait davantage, comme dans la plaine il en absorberait une trop forte provision et il en résulterait des maladies inflammatoires des plus graves. Ainsi, dans l'état normal, l'homme aux niveaux supérieurs ne

doit pas inhaler, à travail interne égal, autant d'oxygène qu'en bas. Ses inspirations bien que plus larges peuvent ne pas être sensiblement plus rapides que dans la plaine.

Mais il en est tout autrement dans le second cas, lorsque l'homme effectue un travail extérieur. Le poids de son corps qu'il doit soulever pendant la marche ou l'ascension, n'a pas sensiblement diminué; le travail mécanique reste le même en haut qu'en bas. Il faut donc, bon gré, mal gré, que l'oxygène inspiré soit envoyé dans le sang en quantité convenable. Le volume d'oxygène inspiré est proportionel au travail accompli. Chaque litre d'air étant appauvri en oxygène, le poumon devra, pour remplacer le déficit, fonctionner plus vite et plus amplement. Aussi les inspirations deviennent ici très fréquentes, tellement rapides même que si l'on voulait forcer l'ascension, la suffocation surviendrait. Dans ce second cas, on inhale autant d'oxygène sur les sommets qu'au bord de la mer; on en inhale même davantage, car si, dans l'état de repos, le travail du poumon est diminué, ici il est accru et le travail effectif extérieur reste le même. Si bien que, finalement, la consommation en oxygène est augmentée. Le phénomène est si saillant, qu'il suffit, en montagne, de quelques minutes d'une marche un peu accélérée pour voir ruisseler la sueur. L'énergie de la transpiration mesure très bien l'énergie du travail accompli.

En résumé, on ne peut sortir de cette loi. L'oxygène introduit dans le sang est en relation directe avec le travail interne et externe du corps. Sur les hauts plateaux ou dans les plaines l'oxygénation dépend uniquement du travail effectué. Il n'y a donc pas plus diète ou manque d'air ici que là. Notre corps proportionne de lui-même son approvisionnement d'oxygène à sa dépense en force. Nous l'avons déjà dit : si l'air devenait trop dilué, la rapidité des mouvements respiratoires finirait par exiger une dépense de force qui ne serait plus en proportion de l'oxygène inhalé; la dépense surpasserait la recette; les accidents morbides se déclareraient immédiatement. Mais dans les limites convenables pour chaque tempérament, le séjour à la montagne a le grand avantage de changer le rhythme respiratoire, d'augmenter l'amplitude des mouvements du poumon et en définitive d'accroître l'énergie de l'oxydation.

Quelques mots suffiront maintenant pour différencier les effets de l'air de la montagne et ceux de la mer. Tous deux concourent au même but ; cependant le mode d'influence n'est pas le même. A la mer, la pression est grande; le poumon, le cœur, la circulation du sang, éprouvent des résistances dans leur travail ; la quantité d'oxygène absorbée doit grandir. L'hématose est donc énergique aussi, mais le travail intérieur atteint un maximum ; on conçoit que l'organisme se trouve dans des conditions différentes de celles qu'il rencontre quand

il a peu à travailler. L'excitation générale est plus grande ; la fatigue vient plus vite. Les viscères sont gorgés de sang ; les sécrétions moins actives qu'à la montagne ; la circulation périphérique moins complète qu'aux grandes altitudes. L'atmosphère en outre est humide et chargée de sel marin. L'humidité nuisible généralement a cependant de l'utilité dans certains cas. En outre, le sel marin exerce une action particulière sur le sang, facilite l'hématose et la nutrition. C'est pourquoi, on le voit, par des voies différentes, le bord de la mer comme la montagne tendent à réveiller les tempéraments débilités et fatigués.

Cependant on ne saurait confondre les effets thérapeutiques des climats marins et des climats de montagne ; il faut savoir se servir des uns et des autres selon les tempéraments et les affections, et s'il était permis de conclure en deux mots, nous dirions que le séjour à la mer est tonique et excitant et que le séjour à la montagne est tonique et calmant. La thérapeutique des maladies chroniques et des maladies nerveuses aurait beaucoup à gagner de la combinaison d'une cure à la mer et d'une cure à la montagne.

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

9 septembre 1881.

Si jamais les oracles du suffrage universel ressemblèrent à ces feuilles légères qui, selon le poète antique, portaient écrits les mots proférés par la Sibylle délirante et qui s'en allaient mêlés et dispersés par le vent, à droite, à gauche, parfois en tourbillons, c'est bien après le 21 août. On a vu ceux qui se targuent de mieux connaître la langue incohérente et les obscures pensées du suffrage universel, ceux qui s'en disent les grands-prêtres ou qui, par métier, en sont les devins, se disputer pendant quinze jours à qui les interprétait le plus sûrement, ces oracles divers et douteux. S'il fallait en croire les journaux de M. Gambetta et ses confidents, la nation aurait déclaré par ses votes, le 21 août, qu'elle voulait constituer dans la Chambre une majorité compacte, puissante, et qui serait docile à « un ministère réformateur » ; elle aurait signifié surtout son désir impérieux de réviser dans la Constitution la loi qui règle la nomination des sénateurs et les attributions du Sénat. M. Jules Ferry semble avoir déchiffré autrement l'énigme prophétique du 21 août : dans la lettre par laquelle il a remercié ses électeurs de Saint-Dié, il ne précise rien ; il ne parle pas de la Constitution et du Sénat ; il n'aurait donc pas discerné, lui, dans ces arrêts mystérieux du suffrage universel, ce même ordre de modifier l'une pour corriger l'autre en changeant son « régime électoral » et en lui ôtant ses « pouvoirs financiers ». Au contraire, M. Jules Ferry pense que, le 21 août, « la France républicaine » a d'avance réprouvé toutes les « réformes chimériques ou prématurées », et, triomphalement, il proclame que, si elle a réélu « ses mandataires », c'est pour qu'ils continuent à pratiquer ce qu'il appelle « la politique modérée ». De son côté, un sénateur républicain qui est journaliste et même académicien, un observateur subtil et mobile des temps et des choses, nous affirme que le suffrage universel n'a

rendu aucun oracle, le 21 août, ni pour ni contre la Constitution, ni pour ni contre le Sénat; et la raison en serait bien simple : c'est que le décret qui a convoqué les électeurs « a surpris le pays sans programme »; or « on ne peut pas créer en vingt-quatre heures un programme électoral ». Des hommes d'État arrogants qui prétendent, chacun, que le suffrage universel a, le 21 août, conformé ses commandements à leurs propres volontés, ou du sceptique qui confesse librement que, ce jour-là, loin de faire du mot de « révision » son cri électoral, la nation « n'y pensait même pas », lequel mérite le mieux d'être cru? A notre avis, c'est le sceptique.

On a donc, dans le parti républicain, beaucoup disserté sur cette question : vraie querelle de nominalistes et de réalistes. Mais il y avait une seconde question, et celle-là n'était pas si générale, si vague : elle intéressait les personnes; elle mettait en mouvement toutes les ambitions qui ont à craindre ou à espérer une nouveauté quelconque, au lendemain de ces élections; c'était la question du règne. Oui ou non, M. Gambetta, consentant à se laisser reconnaître comme le chef de la majorité, allait-il former un ministère, « le grand ministère » dont on annonçait, du Palais-Bourbon à la rue de la Chaussée-d'Antin, les longues et magnifiques destinées? On l'assurait, et déjà circulait dans le public la liste des auxiliaires plus ou moins fameux que M. Gambetta daignerait associer à ses travaux. M. Gambetta devait présider de haut à ce ministère; il s'investirait seulement d'un titre; point de portefeuille entre ses mains; il serait le maître, quasi irresponsable, de ces ministres responsables chacun pour soi; il préserverait aussi, dans une sorte d'attitude souveraine, sa force et sa majesté; tandis que M. Grévy, avec son inertie plus que constitutionnelle et sa placidité ordinaire, incarnerait le principe de la république et en figurerait dogmatiquement, mythologiquement, le président olympien, M. Gambetta en aurait la présidence dirigeante et agissante, il en serait le président héroïque. Déjà aussi on avertissait indirectement M. Grévy, dans certains journaux, qu'il lui fallait d'avance se soumettre; on avait la bonté discrète de ne pas l'informer que, sinon, il aurait à se démettre; mais, si on ne complétait pas le dilemme, on sous-entendait le reste du raisonnement, et tout le monde sait, au surplus, comment, dans la logique républicaine, ce syllogisme finit. Puis, pour mieux attester encore que M. Gambetta était décidé à prendre le pouvoir dans ces conditions, on demandait une convocation presque immédiate du Sénat et de l'ancienne Chambre; on voulait que le Sénat, à la prière du président de la république, décrétât la dissolution de cette Chambre qui, moralement n'existe plus, mais qui, légalement, doit subsister encore jusqu'au 14 octobre; aussitôt,

les nouveaux députés auraient inauguré leur mandat et « le grand ministère » se serait établi; M. Gambetta aurait abandonné son caducée parlementaire et saisi son sceptre ministériel. Qu'y avait-il de vrai, de sérieux, dans ces nouvelles? Ce roman, qui paraissait chevaleresque, n'était-il pas plutôt comique? M. Gambetta avait-il donc une si vive impatience de gouverner? Pourquoi tant de zèle et cet amour subit du sacrifice? Ne serait-ce pas, en réalité, pour mieux tromper le public, que M. Gambetta aurait affecté cette trop fougueuse envie de composer un ministère, avant même la session régulière du Parlement? Et, derrière tout cet apparat de ses belles dispositions, derrière tout cet appareil de listes et de programmes ministériels, n'aurait-il pas, en dérobant son jeu, caché son dessein de ne rien faire lui-même? Ce qui est sûr, c'est que M. Gambetta n'a guère relevé, dans tout le bruit de cet imbroglio, sa fortune qui chancelle, sa gloire qui baisse. Ou bien il a voulu effectivement prendre le pouvoir, comme le murmurait son entourage; et, en patronnant M. Paul Bert dans une solennité républicaine où ce sectaire, avec une violence d'esprit et de langage presque exceptionnelle, a non seulement nié l'utilité de l'enseignement religieux, mais nié la nécessité humaine aussi bien que divine de la religion et audacieusement souhaité que, pour le bonheur et l'honneur de l'humanité, toutes les religions fussent abolies, M. Gambetta a commis deux fautes : il a présenté à la France un futur ministre de l'instruction publique qui effrayera d'avance par son furieux athéisme les familles, l'Université, le Sénat et peut-être même la majorité de la Chambre; en outre, il a donné de l'ombrage à M. Jules Ferry; il l'a déçu en se montrant prêt à le dépouiller de son portefeuille pour en doter M. Paul Bert; il l'a irrité en oubliant le dévouement humble et pur avec lequel M. Jules Ferry lui promettait, dans son discours de Raon-l'Étape, d'être son « premier lieutenant »; et, dès lors, les notes par lesquelles l'*Agence Havas* faisait savoir au public que le gouvernement ne songeait, dans les circonstances actuelles, ni à convoquer le Sénat et la Chambre, ni à modifier la composition du ministère, auraient été indirectement des réponses désagréables et un peu hautaines de M. Jules Ferry à M. Gambetta. Le dessein de M. Gambetta aurait été ainsi déjoué; sa volonté aurait été méconnue : ce serait un échec. Que si, au contraire, il a feint une intention qu'il n'avait pas et si ses familiers ont leurré le parti républicain par toutes ces nouvelles merveilleuses, c'est un acte de duplicité qui le discréditera encore : il est temps que M. Gambetta cesse de tant ruser; son habileté ne dupe plus qu'un petit nombre de naïfs. Quoi qu'il en soit, la situation du ministère n'a pas changé, et le public paraît s'y intéresser médiocrement; mais tout le monde,

à gauche comme à droite, estime que la situation de M. Gambetta doit changer et changera bientôt : voilà le trait caractéristique dans l'histoire de cette période.

M. Gambetta n'a plus de bonheur parfait, depuis l'ovation de Cahors. Il n'avait été élu à Belleville que grâce à une soixantaine de suffrages ; son élection a été annulée à Charonne, où le compte des bulletins était inexact. Dimanche, il était allé, traînant le garde des sceaux dans son cortège, saluer d'un discours pompeux la statue de Dupont de l'Eure à Neubourg : l'estrade s'est écroulée sous lui ; présage fâcheux pour un Romain, pour un César, comme il l'est, ou voudrait l'être ! Il semble même que dans ce discours emphatique, où, avec un sérieux qui a son ironie, il célèbre si éloquemment « la vertu », le « dédain des jouissances matérielles », « la voie droite et rigoureuse », M. Gambetta ait exhalé un soupir mélancolique, en considérant les dernières vicissitudes de sa propre destinée : c'est de lui-même, évidemment, qu'il parlait dans son apologie des hommes d'État « qui n'ont rien cédé... aux exagérations de la foule », et qui marchent « vers la conquête de l'idéal » fermement et le visage serein, « à travers les impopularités passagères comme les acclamations enthousiastes ». Eh bien ! les élections qui ont complété, ce jour-là, celles du 21 août n'auront pas consolé M. Gambetta. Il aura pu se réjouir de la victoire, pourtant si modeste de M. Ranc, dans le neuvième arrondissement de Paris. Mais, à Paris même, ses amis, ses favoris, M. Sick, M. Villard, M. Camille Sée, ont été battus ; et, en province, c'est M. Olivier Ordinaire, M. Richarme, M. Gros-Gurin, M. Lannelongue, M. Calmon, et bien d'autres. Dans la circonscription de Charonne, lui-même est remplacé par son ardent ennemi de la veille, M. Tony Révillon. Parmi les républicains élus, les intransigeants sont les plus nombreux : avec M. Tony Révillon, c'est M. Henry Maret, M. Camille Pelletan, M. Delattre, M. Bonnet-Duverdier, que Lyon a deux fois nommé, M. Laisant, M. Chavanne, M. Clovis Hugues, M. Duportal, qui tous ont contre lui la haine jacobine de M. Clémenceau. Ainsi, dans ce ballottage, les radicaux de l'extrême gauche ont continué leurs succès. Nous le constatons sans plaisir assurément, mais sans surprise : à nos yeux, cette tendance du parti républicain est pour la république une sorte de loi historique et de fatalité naturelle. Quant au parti conservateur, il a eu, le 4 septembre, quelques compensations, dans ses infortunes électorales ; sept de ses candidats, et, parmi eux, M. de Kergorlay et M. Joseph Martin, l'ont emporté ; douze autres, comme M. de Beurges, M. le prince d'Arenberg, M. du Breuil de Saint-Germain, M. Taudière, M. Salles, M. de Roux-Larcy, M. de Lur-Saluces, M. Combes, ont eu chacun une

minorité considérable qu'avec un peu d'effort on changerait plus tard en majorité. Mais le parti conservateur, par les mêmes fautes que naguère, a perdu plus d'un représentant qu'il aurait pu garder : notamment, à Paris, M. Godelle, l'intelligent et actif député de ce huitième arrondissement que, jusqu'à ce jour, le parti républicain avait été impuissant à conquérir ; il n'a manqué à M. Godelle que cinquante-sept voix ; mais quoi ! rester à Paris ou y revenir pour voter, ses électeurs d'autrefois avides d'aller s'ébattre à la campagne ou déjà disséminés sur toutes les plages, n'ont pas eu cet héroïsme ; le parti conservateur sait gémir, mais non agir. En somme, s'il faut nous fier à la statistique qui paraît la plus sûre en ce moment, il y aurait, dans la nouvelle Chambre, 91 conservateurs et 459 républicains plus ou moins radicaux : de ceux-ci, 39 siégeraient dans le cercle morne du centre gauche, 168 sur les bancs de la gauche, 206 dans la région radieuse de l'Union républicaine et 46 à l'extrême gauche. Après ce ballottage comme avant, il est manifeste que, dans ces élections législatives, la France a porté, d'un degré de plus, à gauche le pouvoir et l'avenir de la république ; le républicanisme des uns s'est exagéré, le radicalisme des autres s'est enhardi ; les programmes se sont enflés de promesses qui sont des menaces pour l'ordre et pour la paix de la société. Personnellement, l'autorité de M. Gambetta a diminué ; parlementairement, sa force a augmenté par la supériorité numérique du groupe qu'il commande. Du président de la république et des ministres, il n'est rien à dire : M. Grévy n'a point de parti qui lui soit dévoué, et le ministère, dans la personne de M. Jules Ferry, a signé d'avance, à Roan-l'Étape, sa capitulation. Donc, à l'œuvre, M. Gambetta et les radicaux ; à l'œuvre ou à la lutte !...

Avec les inconnus qui occupaient en masse les bancs de la gauche se mêle et va se confondre une foule de nouveaux venus : la tourbe de ces républicains incapables qui n'ont aucun autre talent que leur républicanisme se sera largement augmentée dans cette Chambre. Combien d'orateurs, combien de ministres, combien de législateurs compétents et consciencieux surgiront du milieu de cette multitude obscure de démocrates hier ignorés de leurs électeurs eux-mêmes ? Nous les compterons un jour. En attendant, ce n'est pas nous qui nous étonnerons de ces choix vulgaires du suffrage universel. Par nature, il est enclin à ravaler de plus en plus ses préférences : fatalement, le peuple aime à élire ceux qui lui ressemblent le plus ; il n'est pas sévère pour leur éducation, pour leur savoir, pour leurs aptitudes, s'il reconnaît en eux, sous le prestige de la fortune, ses propres goûts, ses mœurs, son langage. Qui sait si, non content de se croire mieux représenté par des gens qui ont

avec lui cette sorte d'égalité fraternelle, il ne se plaît pas à rabaisser jusqu'à soi son représentant, pour rendre plus facile à tous les siens l'honneur de la représentation? Qui sait si plus d'un électeur, en nivelant ainsi les ambitions, ne se flatte pas de pouvoir mieux hausser la sienne? Et puis, constatons-le dans ces élections du 21 août et du 4 septembre : ce que le suffrage universel, si insouciant du mérite, si indifférent au génie même, demande surtout à ses candidats, ce sont des mots retentissants, ce sont des affiches éclatantes, ce sont des promesses qui caressent ses convoitises, ce sont des programmes qui répondent à ses vœux, ce sont des illusions ; or, pour tout cela, il n'est besoin, en vérité, ni de science ni d'éloquence ; il suffit des leçons d'un politicien, il suffit de cet art de démagogue qui est si naturel et si commun en république. Mais on a pu observer dans ces élections un fait plus triste encore : c'est le peu de scrupule moral du suffrage universel. La démocratie a ce désavantage : la plèbe amoureuse et toute-puissante prostitue à ses favoris le gouvernement ; elle livre l'État à ses courtisans, fussent-ils par leur caractère ou par leur métier les êtres les plus vils et les plus avilis. Il y a longtemps que l'ont dit les philosophes, les historiens et les satiriques de la république athénienne ; et, de nos jours, c'est, aux États-Unis, une plainte de plus en plus générale. Nous n'en avions jamais eu en France des exemples plus scandaleux. Il semble que le titre de républicain absolve, excuse, légitime tout : ce nom couvre et enveloppe, comme un voile blanc, tout un personnage, si taré qu'il soit, si pervers qu'il puisse être. Celui-ci est un voleur ; il a mis dans sa poche toute une souscription populaire. Celui-là est un tripoteur d'affaires qui s'est enrichi par les plus sales trafics ; les manieurs d'argent les plus éhontés le montraient du doigt, à la Bourse. Tel autre avait été, la veille, qualifié de spéculateur malhonnête par la sentence d'un tribunal. On en connaissait qui avaient fait commerce de leurs candidatures pour s'acquérir un emploi, ou qui, députés, abusaient de leur crédit pour assouvir soit leur avidité, soit leur vengeance. Il en était qui avaient mendié leur grâce et qui en échange avaient servi d'espions, de policiers. Certains avaient commis des parjures, des mensonges dont le cynisme avait été un instant fameux dans toute l'Europe. Sur le boulevard même, on vendait, à l'heure du vote, une complainte qui racontait les aventures commerciales, la basse besogne, et les infimes offices où l'un des serviteurs de M. Gambetta, l'un des héros des décrets du 29 mars, l'un des directeurs de ce gouvernement avait d'abord exercé sa capacité et sa moralité dans une ville de l'étranger, après avoir été chassé d'un de nos prétoires. Enfin, ce dernier, qui régnait naguère au coin d'un palais où repose solennellement la couronne

même de la république, avait, des bords de la Seine à ceux de la Manche, une réputation que le pire des Alcibiades lui aurait à peine enviée : tout Paris l'avait chansonné, cet austère possesseur d'un gynécée trop libre et trop galant, où les vices achalandaient les amours. Eh bien! ces candidats si décriés, qui rivalisaient ou d'odieux ou de ridicule, le suffrage universel a été généreux pour leur indignité : il les a soit élus, soit réélus complaisamment, ou peu s'en est fallu, et cela dans des circonscriptions mêmes où ils avaient comme compétiteurs des républicains qui, politiquement aussi purs, l'étaient moralement davantage. Est-ce seulement parce que l'esprit de parti rend l'électeur aveugle aux défauts de son candidat? Ou bien, est-ce parce que le suffrage universel peut se passer de pudeur? Est-ce parce que l'excellence des idées paraît au peuple avoir plus de prix que celle des caractères? Est-ce parce que le désir violent et la certitude d'être représenté par un agent de toutes ses espérances, par un homme qui a toutes ses doctrines et toutes ses passions, le disposent à pardonner et à oublier le reste? Peu importe. Si, pour une raison ou pour une autre, telle doit être de plus en plus l'indulgence du suffrage universel, on peut aisément prévoir ce que deviendra cette république qui se vantait si pompeusement d'être le gouvernement des plus honnêtes et des plus capables. Sera-ce donc en confiant à ces mains souillées ou ineptes le soin de nos destinées que la république restituera à la France tout son honneur et toute sa prospérité?

La guerre de Tunisie et d'Algérie est de plus en plus un sujet d'alarmes pour tous les patriotes sagaces, à quelque parti qu'ils soient attachés. Or à peine les électeurs s'en sont-ils émus. Oui, vraiment, elle est profonde, l'ignorance nationale de nos populations. Il y a des milliers de villages où l'on paraissait ne pas savoir que la France a toute une armée dispersée de Bizerte à Sfax, du Kef à Tunis, et que, grâce aux fautes de M. Albert Grévy et du général Farre, la province d'Oran vient d'être dévastée dans toute sa région du Sud par des rebelles qui bravent encore nos drapeaux. Et s'il en est ainsi, combien a-t-on pu compter d'électeurs capables de prévoir tous les inconvénients et tous les dangers de l'entreprise aventureuse qui a conduit nos armes de Tabarka à Mateur et à Gabès? Voilà hélas! comment, après la leçon de 1870, nous sommes devenus un peuple qui s'instruit de ses affaires et qui veut qu'on l'en instruise. Voilà surtout comme la république est, après l'empire, un gouvernement qui a de la bonne foi et qui aime la lumière; voilà comment elle est, selon sa promesse, le régime de la publicité complète et absolue. Les dépêches officielles nous trompent, ou bien elles sont insignifiantes. On fait le silence. On ne communique aucune nou-

velle ; on arrête les télégrammes. Et cependant les aveux inquiétants de certains journaux républicains, les lettres des colons et des soldats, les informations des correspondants étrangers nous apprennent que, si la situation de l'Algérie ne s'est pas aggravée pendant les préparatifs de l'expédition qu'y organise le général Saussier, l'état de nos troupes y est déplorable : la mortalité qui sévit parmi ces bataillons formés de conscrits a été terrible; et, pas plus en Algérie qu'en Tunisie, l'intendance n'a prouvé que la loi d'abord ajournée, puis refusée par le général Farre et par la coterie militaire de M. Gambetta, n'était pas nécessaire. La Tunisie est tout entière en proie à l'anarchie, sauf les villes où sont établies nos troupes. Le bey n'a plus d'autorité; les quelques bandes de mendiants armés et de soudards déguenillés qu'il avait rassemblés sous sa bannière ont déserté; la plupart sont allés rejoindre les rebelles. L'insurrection est presque générale. Dans le pays même qu'il y a quatre mois nos régiments parcouraient sans combat, comme entre le Kef et la vallée de la Medjerdah, des milliers d'ennemis ont paru et les hostilités sont continuelles : on nous dispute la voie ferrée; la circulation de nos convois est de plus en plus difficile. Les Arabes ont attaqué, le 28 août, la colonne du colonel Corréard, entre Hammam-Lif et Hammanet : après leur avoir tenu tête énergiquement, il s'est vu forcé par l'insuffisance de ses ressources à revenir sur ses pas; les indigènes n'en ont pas été seulement joyeux, à Tunis; leur impudence est devenue menaçante, et il a suffi qu'on attaquât à deux lieues de la Goulette quatre de nos cavaliers, pour que la panique régnât dans toute la ville et au Bardo. Ce ne sont que maraudes et assassinats, sous les murs de la Manouba même. Chaque jour, les garnisons de Sfax et de Gabès sont assaillies. Autour de Kairouan, les Arabes sont accourus en masse pour défendre leur cité sainte. Dans cet état de choses, il a fallu rester sur le qui-vive. On a retardé l'expédition de Kairouan. On a demandé des renforts. Nous avions déjà vingt-cinq mille hommes en Tunisie ; il en faudra encore autant pour y sauver notre honneur et y maintenir notre autorité : c'est une conquête qu'on achève malgré soi, avec la même imprévoyance qu'à l'heure où, sous le nom fallacieux de protectorat, on commença cette occupation. Nous aurons bientôt sur ces rivages des forces qui équivaudront à celles de deux corps d'armée, non compris le dix-neuvième qui est impuissant à garder l'Algérie. Le général Farre a déjà envoyé en Afrique cinquante-quatre bataillons d'infanterie de ligne et cinq bataillons de chasseurs. Et ce n'est pas tout! Et toute une flotte de transports et de cuirassés est occupée dans ces parages!... La république a donc perdu en Tunisie la liberté d'action de la France comme autrefois l'empire la perdit au Mexique.

Dieu veuille qu'elle puisse la recouvrer, avant qu'un coup de tonnerre n'éclate en Europe comme en 1866 ou en 1870!...

A nos portes, en Espagne, il se faisait des élections générales presque simultanément avec les nôtres. On sait que, depuis le 26 novembre 1878, une loi préparée par M. Canovas a substitué, au suffrage universel, le suffrage restreint. Pour être électeur, il faut payer en impôt foncier 25 pesatas, c'est-à-dire 25 francs, ou bien il faut produire une patente de 50 pesetas; le cens électoral est ainsi moindre en Espagne qu'en Italie et en Belgique. A côté des électeurs qui subissent cette condition du cens, il y en a qui en sont dispensés : c'est la catégorie des « capacités »; quiconque est fonctionnaire, avocat, professeur ou ecclésiastique, est inscrit dans cette catégorie; de même, quiconque est officier retraité ou quiconque a obtenu soit une récompense dans une exposition, soit un diplôme académique. On compte environ 900 000 électeurs. Quant au mode d'élection, il est triple : c'est, dans les grandes villes, le scrutin de liste; dans le reste du pays, c'est le vote uninominal par district ou arrondissement; en outre, c'est, dans toutes les circonscriptions, le vote cumulatif. Ce dernier genre de vote, institué pour assurer à la minorité son droit de représentation, peut s'exercer pour l'élection de quinze députés. La loi favorise encore le droit de la minorité, en obligeant à réserver, ou plutôt, à omettre un nom sur toutes les listes : dans un collège électoral qui doit avoir trois députés, l'électeur ne peut écrire que deux noms sur son bulletin; dans un collège qui doit avoir quatre députés, il n'écrira que trois noms; et ainsi de suite, sauf à Madrid où pour huit représentants, l'électeur n'a que six noms à choisir. En 1879, trois candidats, MM. Romero Robledo, Castelar et Sagasta, bénéficièrent du vote cumulatif. Les constitutionnels profitèrent surtout du second moyen. Mais, quelque ingénieux que puisse être le libéralisme d'une loi électorale, quelques garanties qu'elle puisse offrir à une politique d'ordre et de paix, la loi ne supplée pas les mœurs. L'Espagne a l'habitude, sous tous ses régimes, de voter au gré de ses ministres : toute élection crée une majorité ministérielle; c'était hier pour M. Canovas; c'est aujourd'hui pour M. Sagasta. Ceux des électeurs qui sont tour à tour de tous les partis régnants votent en masse pour le candidat officiel; les autres s'abstiennent en foule; voter pour le candidat opposant veut du courage et de l'opiniâtreté, paraît-il. Les fonctionnaires, les agents du gouvernement ou de la municipalité composent une troupe nombreuse et servile, qui est égale à presque un cinquième des électeurs; la proportion est même d'un quart à Madrid. M. Sagasta n'a rien négligé pour s'assujettir ces fonctionnaires. En retardant de quatre mois la dissolution de la Chambre, il

s'est donné le loisir de mettre ses partisans dans tous les postes, de remplacer les alcades et de renouveler les conseils municipaux. La Constitution ordonne que le budget soit voté et que le chiffre des forces de terre et de mer soit fixé pour la date du 30 juin. M. Sagasta, au mépris de la Constitution, a laissé passer cette date, et, les lois lui manquant, il a usé de simples décrets pour maintenir les contingents sous les drapeaux et pour garder, par prorogation, le budget de 1880-1881 : coups d'arbitraire et tours d'escamotage qui le rendent bien digne de toute l'estime de nos Constans et de nos Cazot. M. Sagasta a ainsi gagné du temps pour préparer fructueusement ses élections. Des artifices de la candidature officielle, pas un qu'il n'ait employé : ses candidats prédestinés chevauchaient avec les gendarmes dans les campagnes, et les alcades les menaient de porte en porte chez les électeurs. Ces soins hardis, ces apprêts habiles ont eu, selon la tradition espagnole, leur récompense. M. Sagasta verra assise à ses pieds, sur les bancs des ministériels, une majorité subalterne de plus de deux cents députés. Mais en vain ce singulier ministre d'une monarchie a-t-il prêté sa secrète assistance aux démocrates, aux radicaux, même aux républicains, contre des monarchistes, contre les conservateurs; en vain les carlistes « intransigeants » ont-ils combattu les candidats de cette Union catholique qui, sous la présidence du cardinal-archevêque de Tolède et avec l'approbation même de Léon XIII, conviait tous les conservateurs à se coaliser pour la défense de la religion et de la société : les conservateurs occuperont une cinquantaine de sièges dans la nouvelle Chambre; M. Canovas et M. Romero Robledo ont été réélus; c'est une minorité respectable, en face d'une majorité hétérogène et versatile. Sonne l'heure où Alphonse XII, qui a cru qu'on pouvait former avec M. Sagasta et les constitutionnels un second parti dynastique, un parti monarchique autant que libéral, constatera que M. Sagasta, par faiblesse ou par trahison, est un révolutionnaire; sonne l'heure où M. Sagasta paraîtra compromettre gravement le sort de la royauté, la fortune de la monarchie, et alors la plupart des constitutionnels et des centralistes, tous ceux qui suivent le maréchal Martinez Campos et M. Posada Herrera, reviendront se ranger sous le drapeau de M. Canovas : ce jour-là marquera au ministère de M. Sagasta sa fin prochaine.

Sur une autre frontière de la France, sur celle qu'a tracée le sang de l'Alsace-Lorraine déchirée de la patrie et au delà de laquelle M. de Bismarck continue, avec des combinaisons diverses de sa politique intérieure, son règne tout-puissant, des élections vont se faire bientôt. Il semble que M. de Bismarck, pour tout programme, se contente de proposer à l'Allemagne des réformes économiques.

Assurément, ce n'est pas pour rivaliser avec M. Gambetta, avec cet auteur incompris d'un projet budgétaire dont on rit encore, que M. de Bismarck a tourné si spécialement vers les finances son génie et son activité : sans doute, il sent que, de tous les ressorts de l'empire, ceux-là sont pour la nation les plus faibles et pour l'État les moins libres; il s'appliquerait à les fortifier et à les mieux placer sous sa main; il augmenterait les ressources de l'Allemagne et il s'en rendrait à lui-même le jeu plus facile, en affranchissant davantage des volontés annuelles du Parlement les finances dorénavant alimentées par des douanes plus abondantes. Financièrement, M. de Bismarck tenterait ainsi une œuvre comparable, presque identique, à celle qu'avec l'aide obstinée du roi il a jadis accomplie, militairement. Il y a là, parmi tous ces efforts et parmi tous ces essais de son industrie financière, un grand dessein dont il sera curieux d'observer les suites. Selon sa coutume et sa règle, M. de Bismarck a recours sans scrupule à tous les procédés qui lui paraissent efficaces. Autant pour se procurer le secours d'une certaine popularité que pour mieux discréditer les chefs du parti socialiste en leur empruntant telle ou telle de leurs doctrines, il se compose une sorte de socialisme gouvernemental; il va même jusqu'à forger pour la félicité du peuple certaines lois utopiques qu'il veut, ce semble, plutôt montrer aux rêveurs de l'Allemagne en manière d'idéal et par captation, que réaliser et pratiquer. Les nationaux-libéraux sont indociles; ils ont peu de goût pour ses tarifs douaniers; ils lui marchandent leurs votes; M. de Bismarck, qu'avaient déjà irrité, il y a deux ans, leur capricieux libéralisme et leurs velléités de résistance, paraît prêt à rompre avec eux et cherche dans le parti du centre l'un des éléments principaux d'une autre et meilleure majorité. Est-il vrai qu'instruit enfin par la triste expérience de son « Kulturkampf » et sensible au mal dont souffre presque tout l'empire allemand, M. de Bismarck ait décidé, sinon de détruire ses lois de mai, du moins de les détendre et de les relâcher? Est-il vrai qu'en élevant au siége épiscopal de Trèves le savant et sage chanoine de Strasbourg, Mgr Korum, il ait voulu donner au Pape un premier gage de conciliation et que, d'un commun accord, on nommera et on installera prochainement plusieurs évêques dans les diocèses que les lois de mai ont dépeuplés de leurs prêtres? Est-il vrai que les négociations aient heureusement recommencé à Rome et qu'un traité provisoire, un armistice définitif, est à demi conclu? Nous ne tarderons plus à le savoir, et ces questions auront, de jour en jour, une importance plus considérable pour la France, pour sa république. Léon XIII prouvant en Allemagne aujourd'hui, en Belgique demain, que rien ne décourage sa généreuse et sainte

politique de pacification; le Vatican entouré de menaces, le gouvernement italien excusant et M. Mancini justifiant même les révolutionnaires impies qui ont insulté au cercueil de Pie IX et qui l'ont voulu jeter dans le Tibre, le Pape réduit à chercher du regard le coin du monde où il pourrait se réfugier et abriter le gouvernement éternel et universel de la religion; le roi d'Italie quittant Rome pour aller à la cour de Vienne briguer l'honneur d'être admis dans l'alliance des deux empereurs, pendant que, du côté de la France, ses soldats arment les Alpes ; enfin, M. Gambetta criant à la république qu'il faut redoubler sa guerre contre le « cléricalisme », pendant que M. de Bismarck, après tant de persécutions vaines, juge prudent de clore l'ère de ces conflits religieux qui ont troublé si profondément l'ordre social de l'Allemagne : voilà un tableau plein d'enseignements et d'avertissements; il faut qu'après l'agitation et le bruit de nos luttes électorales, tous ceux qui ont un patriotique souci des intérêts supérieurs et permanents de la France y ramènent leur attention.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

L'IRLANDE ET LA LOI AGRAIRE

I

Comment s'est dénoué l'imbroglio irlandais? Quelles sont les clauses de la loi qui prétend régler à leur satisfaction mutuelle les rapports des propriétaires et des fermiers en Irlande? Que signifient ces termes étranges d'*obstruction*, d'*éviction*, de *trois F.*, de *land-tenure?* Que réclamait la ligue agraire? Que lui a-t-on accordé? Qui est sorti vainqueur de la lutte?

Telles sont les questions que le lecteur français, dérouté et impatient, s'adresse d'ordinaire quand, à la seconde page d'un journal, son œil distrait tombe sur un paragraphe intitulé l'*Irlande*.

Mais là ne se borne pas son embarras. Il est habitué à prendre parti, lors même qu'il ne sait pas ou qu'il sait mal ce dont il s'agit. Quelques spécialistes donnent la note, et le chœur la répète fidèlement. Qu'il s'agisse de politique étrangère, de liberté commerciale, de finances ou de travaux publics, on est bien obligé de croire sur parole ceux qui semblent posséder le sujet. Les conservateurs se portent d'un côté, les radicaux de l'autre et, après tout, en agissant ainsi les deux partis se montrent sages. L'omniscience n'est le fait de personne. Dans la conduite de la vie aussi bien que dans le gouvernement des choses de ce monde, la délégation est une nécessité impérieuse.

A l'égard de l'Irlande, rien de semblable n'a lieu. On ne croit pas son journal sur parole et cela, parce que les différents journaux de son opinion sont en désaccord. D'un côté, l'*Univers* et le *Monde* font chorus avec l'*Intransigeant;* et de l'autre, les *Débats* s'entendent avec le *Figaro*. La plus grande partie de la presse libérale a pris parti pour l'Angleterre; une notable fraction de la presse conservatrice se trouve, pour cette fois, en communauté d'idées avec l'adversaire et combat à ses côtés. D'où vient cette confusion? D'un trouble de conscience? Je crois que les journalistes eux-mêmes trouveraient qu'on exagère leurs scrupules. Ils conviendraient que, par devoir

professionnel, il leur faut se décider promptement et qu'ils ne sont pas casuistes par état. Non, le désaccord qui règne entre les divers journaux de la même opinion n'est dû qu'à cette seule cause : en défendant ou en attaquant les Irlandais, on ne sait pour qui l'on prend parti. Est-ce pour la religion catholique, est-ce pour la révolution? Ces révolutionnaires sont catholiques, ces catholiques sont révolutionnaires. C'est à y perdre son latin. En vérité, voilà un rébus d'autant plus fatigant qu'il ne nous concerne en rien.

Ce dernier point est au moins douteux. L'égoïsme assez répandu, dont je traduis ici le langage et l'impression, commettrait une dangereuse erreur, s'il considérait la question irlandaise comme absolument étrangère à nos intérêts particuliers. Ce qui peut être vrai, appliqué, par exemple, à la querelle des Boers et des colons du Cap, ne l'est point à la ligue agraire. Le choc en retour de l'étincelle irlandaise nous atteindra peut-être plus profondément et plus rapidement que nous ne le pensons.

Aucune nation de l'Europe ne nous montre, sans doute, une classe de sa population ou une province de son empire, affligée de maux semblables à ceux dont se plaint l'Irlande. La Pologne qui, à première vue, paraît avoir quelques points de ressemblance avec l'Irlande, n'a contre la Russie que des griefs politiques. La condition sociale des Polonais n'est pas inférieure à celle des Russes. Mais si les doléances des paysans irlandais sont spéciales, le remède auquel ils demandent secours pourrait tenter d'autres malades. Voilà plus de six mois que la grève des laboureurs fonctionne avec succès de l'autre côté du canal de Bristol; il y a là, on en conviendra, un précédent dangereux. Les autres industries s'épuisent par le fait de la prolongation d'une lutte de cette nature et, en tout cas, elles peuvent chômer assez longtemps sans entraîner une perturbation sociale insupportable : l'industrie du pain et de la viande ne saurait avoir de semblables tolérances. Toutes les nations sont, sous ce rapport, astreintes aux mêmes lois que l'île de *Messer Gaster*, dont parle plaisamment Rabelais. « île où, au moindre mandement de *Messer Gaster*, toute la terre branle; ces mandements sont nommés : faire le faut sans délais ou mourir. Quand *Pénie*, sa régente, se met en voie, tous les parlements sont clos, tous édits muets, toute ordonnance vaine ». L'Irlande a pris pour devise cette boutade du curé de Meudon, et les faits semblent justifier son choix. Remarquons, en effet, qu'en dépit des airs courroucés du parlement anglais, de l'état de siège, des arrestations arbitraires, de la loi martiale, le ministère anglais vient de faire voter une loi en vertu de laquelle le propriétaire du sol est en partie dépossédé et voit une fraction notable de son bien dévolue à son fermier, à l'insurgé, au

laboureur en grève. Cette situation offre même ceci de singulier, que la grande expérience socialiste qui va être tentée en Irlande, n'aura été rendue praticable que parce que l'Irlande est un pays conquis, qu'elle ne s'appartient pas, que c'est l'aristocratie de la nation conquérante qui va entreprendre cette liquidation dont elle sera la première à souffrir. Il y a là des garanties de sagesse et de force qu'aucun autre état social n'offrirait au même degré. Cette réforme faite en Irlande par un parlement irlandais et au détriment des propriétaires irlandais de sang et d'origine eût été tout simplement la préface d'une jacquerie. N'oublions pas, en outre, que les paysans fermiers ne composent que la moitié du prolétariat irlandais et que l'autre moitié n'eût pas tardé à demander sa part du butin. Ainsi, le hasard historique auquel est dû l'envahissement d'une des îles de la Grande-Bretagne par l'autre, aura eu pour effet de permettre à l'esclave de se livrer à des prodigalités révolutionnaires, que le maître ne se trouve pas assez opulent pour s'offrir.

C'est là qu'est le danger pour l'Europe. Cette expérience, tentée dans ces conditions particulières, réussira probablement; elle est à la fois équitable, opportune, et relativement inoffensive. Mais gare à la contagion de l'exemple. Dans tous les pays où la classe agricole est misérable, nombreuse et hors d'état d'émigrer, ne se dira-t-elle pas : Grâce à la grève du laboureur, grâce au boycottisme, le partage des propriétés est passé de l'utopie dans la pratique?

Le lecteur conclura peut-être de ce qui précède que l'auteur de cet article a, lui aussi, son siège fait et son parti pris, que ses sympathies sont acquises à la cause des grands propriétaires irlandais. Il n'en est point ainsi. Le problème ne comporte pas une solution aussi simple. Il se complique de trois facteurs différents et qui semblent chacun réclamer une formule opposée. Ces trois facteurs sont : la religion, la justice et les lois économiques.

Détournons pour le moment les yeux des points de vue religieux et économiques, — nous y reviendrons plus tard, — et attachons-nous, pour commencer, au côté litigieux de la querelle.

Les Irlandais réclament au nom de la justice, non de cette justice en quelque sorte imprescriptible qu'invoque la nation vaincue et conquise à l'encontre de son vainqueur. Ce n'est pas de cette justice-là qu'il s'agit. Les Irlandais réclament en vertu du droit anglais, des lois anglaises; ils invoquent les termes mêmes de la législation qui a décrété leur confiscation. « Nous ne sommes pas, disent-ils, de simples fermiers, nous sommes des co-propriétaires du sol, c'est vous, Anglais, qui nous avez reconnu à plusieurs reprises cette situation. Quand nos chefs de clan eurent été dépouillés de leurs biens, les seigneurs anglais qui prirent leur place furent simple-

ment et expressément substitués dans leurs droits; la confiscation ne s'appliquait qu'à eux. Cette réserve a été stipulée par vos législateurs. Dans une de nos cinq provinces, elle a encore force de loi; cette province est la seule où l'ordre public n'a jamais été troublé, et cela, non pas parce que les paysans sont protestants, mais parce que le paysan protestant n'est pas dépouillé de son bien; traitez-le comme nous et il sera pire que nous. Donc, si nous avons inscrit sur notre drapeau trois F fatidiques, n'y voyez pas un symbole menaçant, n'y lisez pas ce qu'ils veulent dire : trois appels suppliants faits à la justice et à l'équité anglaises. »

A quoi les propriétaires anglais répondent : « Vos trois F devraient signifier trois fois fiction. Vous n'avez nul droit sur nos terres, vous n'êtes pas opprimés et vous n'êtes pas misérables. Votre revendication n'est que du socialisme à peine déguisé. Si l'on vous concède imprudemment quelques droits, si l'on fait de nouveaux pas dans cette voie détestable, c'est à la peur et non à l'esprit de justice que nos législateurs auront sottement obéi. »

Tel est le langage de la plupart des propriétaires anglais. Ceux-ci n'ont pu cependant imposer entièrement aux Anglais de tous les partis la conviction que la justice absolue se trouve du côté de la grande propriété en Irlande. Dans les rangs des tories comme dans ceux des whigs, il s'est élevé plus d'une voix protestant contre l'iniquité notoire dont le *tenant at will* est la victime. La dernière loi réglant la matière, et votée en 1870 par les deux Chambres, constituait une présomption très forte en faveur des Irlandais.

Un court résumé historique permettra, je l'espère, de se rendre compte du point de droit qui donne lieu au litige.

I

L'Irlande fut envahie par les Anglo-Normands un siècle environ après que l'Angleterre eut été partagée entre les compagnons de Guillaume le Conquérant. Voilà donc huit cents ans que les Irlandais s'intitulent les victimes des Anglais. A ce compte nos voisins d'outre-Manche pourraient protester encore aujourd'hui contre la conquête de leur territoire par la France et pleurer la défaite d'Hastings.

L'expédition d'Henri II était calquée sur celle de Guillaume, son grand-père, mais les résultats en furent très différents. L'Angleterre, après avoir été conquise, fut dépecée, l'Irlande ne fut que nominalement soumise.

Une faible portion de son territoire fut seule traitée à l'anglaise, c'est-à-dire partagée entre les chefs de l'expédition victorieuse. Nul

doute que si Henri II eût réussi dans son entreprise, l'*île-sœur* n'eût connu alors son Doomesday-book. Mais les Celtes se défendirent mieux que les Saxons, et d'ailleurs la proie était moins riche.

La portion de l'Irlande conquise par le roi normand resta entre ses mains une possession si précaire, qu'il dut l'entourer presque entièrement de mers, de palissades et de fossés, d'où le nom de *Pale* (palissade) donnée au territoire compris. L'étendue du *Pale* ne changea guère pendant cinq siècles. Cette forteresse constituait nominalement le roi d'Angleterre, seigneur souverain de l'Irlande, mais, de fait, la seigneurie en dehors de l'enceinte (quelque vingt lieues carrées) demeurait absolument sauvage et indépendante. Les Anglais eussent même été plusieurs fois jetés dans le canal *Saint-Georges*, si les guerres et les jalousies des petits rois d'Irlande n'eussent donné à l'étranger une sécurité plus grande que celle de la palissade. Quoi qu'il en soit, l'Anglo-Normand, abrité comme un sanglier dans son fort, faisait de temps en temps une brusque charge sur la meute hargneuse qui l'entourait. Dans ces expéditions aucune des lois de la guerre, telle que les édictait le droit des gens d'alors, n'était respectée. « Tout Irlandais surpris à converser avec un Anglais sera appréhendé comme espion et traité comme tel ; tout Irlandais trouvé allant et venant vers les sujets du roi sans avoir en sa société un homme fidèle, de bonne renommée et portant l'habit anglais, sera pris, et il sera licite de lui couper la tête. Tout Anglais ou Normand épousant une Irlandaise devra être traité comme Irlandais, c'est-à-dire comme serf de corps et de biens. Tout homme portant moustache pourra être traité comme sauvage irlandais. Prendre une nourrice irlandaise, c'est commettre un crime de haute trahison, » etc.

Ces lois draconiennes indiquent bien plus l'état de guerre que l'état de conquête. On ne traitait ainsi les Irlandais que parce qu'on n'était ni leur seigneur ni leur maître.

Cet état de choses dura depuis 1169 jusqu'au règne d'Élisabeth, c'est-à-dire jusqu'à la fin du seizième siècle. Plusieurs expéditions sanglantes avaient eu lieu pendant cette longue suite d'années. On avait soin de punir les Irlandais quand ils se révoltaient, en d'autres termes, quand ils se ruaient sur le *Pale ;* mais l'expédition vengeresse terminée, on avait beau déclarer conquis et confisqué tel comté ou tel domaine et les attribuer à quelque seigneur anglais, la charte n'avait d'autre valeur que celle du parchemin, à moins que le domaine ne fût assez rapproché du *Pale*, pour qu'à l'aide de quelques nouvelles palissades on pût le faire rentrer dans l'enceinte de la forteresse.

C'est la guerre ! nous disaient les Prussiens, pendant l'invasion de 1870, quand ils poussaient jusqu'à leurs dernières limites les prétendus droits de la conquête ; c'était la guerre, murmurent nos

voisins, quand les Irlandais leur reprochent la férocité des procédés anglo-saxons. « D'ailleurs, ajoutent-ils (et ceci est absolument vrai), les procédés des Irlandais, dans leurs guerres privées, étaient calqués sur les nôtres. Tous ces petits rois, en querelles incessantes, s'assassinaient, se pillaient entre eux, ruinaient les récoltes, réduisaient les vaincus en esclavage, avec la même férocité que nous le pouvions faire à leur égard. Cet état de choses avait précédé notre prétendue conquête, et celle-ci ne la modifia nullement dans les parties éloignées de l'île qui échappaient à notre influence. »

Cet argument n'est pas sans valeur, les hommes d'alors étaient féroces, ou plutôt la férocité humaine, qui est peut-être une constante à toutes les époques et dans tous les états sociaux, se manifestait-elle jadis sous cette forme! Aussi n'est-ce pas dans la dureté des traitements exercés sur les vaincus qu'il faut chercher la cause de la haine héréditaire des Irlandais, mais dans un sentiment aussi violent et aussi profond alors qu'il l'est encore aujourd'hui, dans l'amertume de cette pensée que les maux dont ils souffrent, leur sont infligés par l'oppresseur d'une autre race. « Si je veux être battue » ! dit la femme de Sganarelle. Voilà la note donnée par un auteur comique. Gœthe ou Schiller, s'emparant de la même pensée, l'eussent sans doute rendue sous une forme grandiose et tragique; les peuples conquis la traduisent en émeutes et en massacres.

Quoi qu'il en soit, vers 1600, sous Elisabeth, les Anglais, fatigués de cette défensive séculaire et appuyés d'ailleurs sur une population énergique d'émigrants qui s'était multipliée à l'abri du *Pale*, se disposèrent à se rendre définitivement maîtres du pays. Ils y parvinrent sans grande difficulté, grâce au système éminemment pratique qu'ils employèrent alors. Ce système consistait à tuer les bestiaux plutôt que leurs possesseurs, à brûler les moissons, à arracher les clôtures, en sorte que dans l'espace de deux ou trois années les Irlandais fussent à peu près détruits par la famine. Incapables de résister en rase campagne lorsqu'ils étaient attaqués, ils se retiraient d'ordinaire sur le bord des étangs et dans les tourbières de la partie occidentale et septentrionale de l'île, puis, les Anglais partis, ils revenaient. Dans les tourbières, ils ne trouvaient pas de quoi subsister et leur bétail périssait promptement; mais la courte durée des charges ou sorties anglaises leur permettait, au prix de quelques sacrifices, d'échapper au vainqueur. Instruits par l'expérience, les soldats d'Élisabeth s'y prirent autrement que leurs devanciers. Pendant cinquante ou soixante mois consécutifs ils occupèrent le pays envahi, se retranchant à la romaine dans des camps habilement espacés. C'était la fin de l'Irlande; la population indigène périt presqu'en entier de famine et de misère.

L'élégant Spenser, le favori d'Élisabeth, va nous peindre cet épisode sinistre auquel, comme on va le voir, il n'était pas resté étranger.

« Empêchez-les de labourer et de faire paître leurs troupeaux, avait-il écrit à la reine, ils seront bientôt réduits à se dévorer les uns et les autres. »

Le conseil de Spenser fut suivi, et lui-même nous en a raconté les suites.

« On voyait les malheureux sortir des profondeurs des bois et des creux des vallées pour chercher quelque nourriture, rampant sur leurs mains, car leurs jambes ne pouvaient plus les soutenir. Ils étaient réduits à déterrer les morts pour se nourrir de leur chair. Quand ils trouvaient un carré de cresson ou même de trèfle, ils y accouraient en foule comme à un festin, mais ces herbes étaient bien vite épuisées, et sur toute cette contrée naguère si belle et si riche, on ne rencontra bientôt plus ni hommes ni bêtes. Ce n'est pas le glaive qui en a tué le plus grand nombre, c'est la faim [1]. »

Grâce à ces mesures, la confiscation devenait quelque chose de plus sérieux. Il n'était plus besoin du *Pale*, seulement les domaines concédés étaient des déserts. Ce qui restait d'Irlandais revint suppliant demander leur pardon, du pain et des travaux aux nouveaux propriétaires qui accordèrent cette faveur d'assez bonne grâce. C'était la seule possibilité qui leur fût offerte de tirer quelque partie de leur part du butin.

Cinquante années se passèrent ainsi. Si le domaine anglais s'était étendu, il n'occupait cependant encore que le tiers environ de l'île. Dans le reste, les chefs de clan et leurs vassaux étaient rentrés dans leurs anciennes possessions; mais ils vivaient craintifs, soumis, payant l'impôt et professant, en apparence, un loyalisme rassurant.

Quand Charles Ier eut été décapité par ses fidèles sujets anglais et protestants, la catholique Irlande se trouva, comme par enchantement, transformée en une nation passionnément attachée à son souverain légitime. Elle oublia qu'il était huguenot, qu'il était le fils de ce Jacques Ier, qui avait excité l'oppression des légistes plus durs encore pour les Irlandais que celle des hommes d'armes; elle oublia qu'il avait constamment opprimé, pressuré, pendant les années paisibles de son règne, le *Wild-Trich*, le sauvage Irlandais.

Ce revirement était naturel : quand l'Angleterre disait oui, l'Irlande répondait non. Quand une *île-sœur* était satisfaite, l'autre *île-sœur* était mécontente.

Cromwell se chargea de refroidir ce royalisme de fraîche date. La

[1] A word on the state of Ireland by Ed Spenser in the year 1596 (Dublin 1860). (Cité par le P. Perraud.)

persécution d'Élisabeth avait été terrible, celle de Cromwell fut épouvantable.

C'est à dater de ce jour que l'Irlande a été réellement conquise. Élisabeth avait trouvé la méthode, Cromwell la perfectionna.

Mais ce n'est pas une sorte de musée des horreurs que nous cherchons à mettre sous les yeux du lecteur : c'est la constitution même de la propriété en Irlande, conséquence de ces insurrections et de ces répressions que nous voulons exposer.

C'est là, en effet, que gît le point principal du débat entre les Anglais de bonne foi et les Irlandais raisonnables.

L'état actuel des droits de la propriété en Irlande résulte à la fois de la législation primitive de l'île, d'une réforme amiable et d'une confiscation.

Ce n'est pas tant de la confiscation dont se plaignent les paysans, ni du changement de mains que la propriété a dû subir par le fait de la victoire britannique, que du mode d'appropriation de la terre.

En effet, voici comment les choses se passaient en Irlande avant la réforme qu'introduisit Jacques Ier, et qui fut perfectionnée et achevée par Cromwell. J'excepte, bien entendu, le territoire anciennement défendu par le *Pale*, habité par des protestants anglais et soumis aux lois anglaises.

L'Irlande était partagée en quatre ou cinq petits royaumes qui se subdivisaient eux-mêmes en cantons, ou plutôt, à proprement parler, en clans. Les royaumes s'étaient transformés, depuis un siècle, en grandes seigneuries, exerçant un droit de vasselage sur les seigneuries moins importantes, qui se subdivisaient elles-mêmes en petits domaines. C'est la féodalité, en apparence, c'est-à-dire, un état social qui nous est bien connu.

Mais voici la différence. Le roi ou le seigneur ne possédait rien en propre que sa maison : le territoire dont il était le seigneur ou le vassal appartenait en commun à son clan. Il paraît démontré que ce clan, ou *Sept*, comme disent les Irlandais, n'était constitué à l'origine que par une seule famille, localisée sur une partie du territoire. L'autorité patriarcale appartenait, soit au descendant du fils aîné, soit au chef choisi pour sa valeur et son intelligence ; mais le territoire du clan étant communal, les familles se partageaient le sol, comme cela se pratique encore aujourd'hui pour les biens communaux en France. Lors du décès d'un usufruitier, ce n'était pas son fils qui héritait du lot paternel, c'était le premier inscrit. Le chef du clan prélevait certains droits féodaux sur les chefs de famille. Tous portaient le même nom, de là cette multiplicité d'O Neil, de Mac-Mahon, de Mac-Carthy, etc. L'Écosse des highlands était, au reste, en possession d'une organisation absolument analogue.

Les légistes anglais envoyés par Jacques I[er], après la sanglante conquête de sa prédécesserice, pour régulariser la situation de la propriété foncière en Irlande, estimèrent que la division en clan, ou *sept*, était à la fois dangereuse pour le maintien du bon ordre et incommode pour la perception de l'impôt. Ils s'efforcèrent donc de constituer la propriété individuelle. Pour atteindre leur but, ils reconnurent au chef de clan la propriété pure et simple du territoire occupé par la tribu, et déclarèrent que les membres du clan n'étaient que les fermiers de ce chef. Cependant les droits de ces fermiers leur parurent assez respectables pour qu'ils se crussent obligés de leur accorder certaines garanties, en vertu desquelles il était difficile de les expulser de la terre. Chefs et membres de clan se soumirent, en apparence, à la législation savante du vainqueur, mais ils n'en continuèrent pas moins à vivre comme par le passé. Chacun y trouvait son avantage : les chefs, leur autorité beaucoup plus arbitraire et des revenus supérieurs; les subordonnés, le respect des anciens usages, des rapports, en quelque sorte de famille, avec le seigneur, au lieu de relations purement fiscales. Aussi les lots se tiraient-ils au sort, comme par le passé.

Lorsque Cromwell eut terminé sa sanglante expédition, et qu'il voulut régler définitivement son sort, il trouva l'île régie, en apparence, par la loi anglaise, il n'eut donc pas à introduire une législation nouvelle. Il confisqua simplement les propriétés des chefs de clan rebelles, et transmit leurs biens à des Anglais. Des fermiers ou serfs, comme on voudra les appeler, il ne fut pas question, par la raison que le plus grand nombre d'entre eux fut condamné, comme coupables de trahison, à être transportés dans le Connaught.

C'était les condamner à mort, puisque la vie était impossible dans les landes et les tourbières stériles. Mais on n'exécute pas ainsi sept ou huit cent mille êtres humains, surtout quand on a besoin de leurs bras.

Au bout de quelques mois, les fugitifs, mourant de faim, bravèrent les lois terribles édictées contre eux, et vinrent mendier à la porte des seigneurs anglais qui avaient remplacé leurs anciens chefs. Ce résultat était prévu et désiré. On gracia les coupables, on leur permit de cultiver de nouveau le sol qu'ils occupaient jadis, mais il ne fut plus question de lotissement. Le paysan devint un fermier à l'année, un *tenant at will*. On lui assignait, il est vrai, ce qui jadis eût été son lot, mais en se réservant la faculté de le chasser au bout de l'année. On exigea de lui, au lieu de droits féodaux variables, un fermage, c'est-à-dire une somme d'argent. On ne lui fournit ni bétail, ni instruments agricoles, ni maison. Le sauvage irlandais se construisait une hutte en pierres sèches, en comparaison de laquelle

la tannière du Boshiman est un cottage confortable. Quelques chiffres donneront l'idée de cette misère : « L'Irlande, écrivait sir William Petty (l'agent chargé par Jacques I[er] de régler la tenue des propriétés), se compose de 1 100 000 individus qui vivent dans 200 000 demeures sur lesquelles 16 000 ont plus d'une cheminée, 94 000 en ont une, 160 000 sont de sales huttes, sans cheminée, sans fenêtres, *sans portes*, pareilles à celles des sauvages américains. »

Tel était l'état de l'Irlande avant la conquête d'Élisabeth et la confiscation de Cromwell, tel continua-t-il à demeurer vers le commencement du dix-septième siècle.

Cette misère n'était pas le fait de la conquête, il serait donc injuste d'accuser les nouveaux seigneurs anglais d'avoir laissé leurs fermiers dans la situation misérable dont ils se contentaient depuis des siècles. Aussi, nous venons de le dire, ne sont-ce ni le taux de la redevance, ni la privation de cheptel, ni l'état inculte de la terre, qui constituaient les griefs fondés des opprimés. Ce qui exaspérait les Irlandais, à bon droit, c'était d'être conquis, de dépendre d'hommes d'une autre race et d'une autre religion, d'hommes presque aussi barbares qu'eux, mais selon un mode que l'on proclamait supérieur. Quand un O'Neil ou un Mac-Mahon allait se plaindre à son chef de clan, c'était dans la même langue que se faisaient et la requête et sa réponse. Le vassal appelait-il les saints à son aide, cette invocation ne laissait pas sceptique ou railleur le maître ainsi adjuré. Ce maître, d'ailleurs, se considérait comme l'aîné de la famille, il n'était jamais absent, on pouvait lui parler à toute heure, et les plaintes de ses vassaux ne passaient par aucun intermédiaire ; son intérêt même lui commandait d'être indulgent, car il avait besoin de ces hommes, non seulement pour lui parfaire son revenu, mais encore pour se battre à ses côtés et souvent se faire tuer pour lui dans les guerres incessantes que se livraient ces hobereaux batailleurs. De là des rapports amicaux, familiers ou, tout au moins, tolérables, en dépit de l'autorité presque tyrannique du supérieur sur le subordonné.

Rien de semblable avec le seigneur anglais. Plus de guerres intestines et, par suite, point de camaraderie militaire. Puis ce maître est un riche anglais qui, la plupart du temps, possède ses domaines de l'autre côté du détroit et ne visite presque jamais ses terres irlandaises. C'est un agent ou régisseur qui le remplace. Ce dernier, fût-il même humain et probe, ne peut consentir aux remises que les mauvaises années imposeraient à la pitié du propriétaire. C'est, par état, un chien de garde ; or le collier et les maraudeurs n'adoucissent pas le caractère. L'agent est dur et plus hautain que le seigneur. Il n'en saurait être autrement. Sa vie est constamment

menacée, et son office n'est sûr ni du côté du tenancier ni du côté du maître. Cet état de choses qui dure encore, bien qu'il tende à se modifier, fut introduit vers le milieu du dix-septième siècle. Jusqu'en 1600, les Anglais qui s'établissaient en Irlande étaient, d'ordinaire, des cadets de famille, n'ayant pas d'autres domaines que ceux de l'Erin et se transformant promptement, pour le bien comme pour le mal, en chefs de clan véritables. Mais la brusque confiscation des neuf dixièmes du royaume apporta un élément tout nouveau dans la possession du sol. L'absantéisme, qui dure encore, date d'Élisabeth et surtout de Cromwell.

Quelle est la situation du paysan sous ce nouveau régime? Le paysan est devenu *tenant at will* ou fermier à bail d'une année. L'étendue de sa ferme est d'un hectare environ. Se figure-t-on ce que signifient, en réalité, et un pareil contrat et une semblable exploitation. Dans aucune partie du monde habité, pareille misère n'est le lot d'un être humain. Au moyen âge, un serf ne pouvait être expulsé de la terre quand il acquittait les droits féodaux, droits, remarquez-le bien, fixes, et dont l'origine même garantit la modicité, car c'est un propriétaire aux abois qui a fait appel aux bras nécessaires pour cultiver le désert qu'il nomme son domaine. Les souffrances du servage viennent des guerres, des taxes royales *variables* et non de la redevance seigneuriale. Les esclaves des colonies sont nourris par le propriétaire, qui a intérêt à ce que son bétail humain ne dépérisse pas. Le serf de Russie était jadis attaché à la glèbe, mais sa seule redevance consistait en un travail obligatoire, mais réglé, sur les terres du seigneur, par conséquent, point d'imprévu, point d'aggravation. Tous ceux que vous venez de nommer étaient des esclaves, dira-t-on. Mais de quelle liberté, de grâce, jouit l'Irlandais. — Il peut s'en aller au bout de l'an. — Où ira-t-il? Chez le seigneur voisin? Les bras ne manquent pas et on n'accueille pas volontiers les mauvaises têtes qui quittent ainsi leur ferme. Se réfugiera-t-il à la ville? Point d'industrie, pas de manufactures dans la cité mauvaise. Émigrera-t-il? Aujourd'hui il l'essayera peut-être, s'il possède 5 livres sterling, jadis l'émigration était impossible; d'ailleurs cet homme, évincé ou chassé, traîne derrière lui une famille d'ordinaire nombreuse. Rien de prolifique comme la misère. Mais pourquoi quitterait-il sa ferme. Sa seule ressource est de rester, car l'éviction c'est la condamnation à la mort de faim, non seulement la sienne, mais celle de sa femme et de ses enfants; aussi afin de rendre sa situation tolérable en évitan les augmentations de loyer, ce fermier d'un hectare à l'année ne se revêt que de haillons, ne met pas une planche à sa porte vermoulue, n'achète pas une vache, ne fait pas un drainage, évite, en

un mot, autant qu'il le peut, et les apparences du bien-être et les améliorations qui assureraient ce bien-être. Il vit au jour le jour, amassant, s'il le peut, quelques shellings qu'il cache à tous les yeux et que le cabaret seul parvient parfois à faire sortir au grand jour.

Ai-je tout dit? Non, joignez à ces conditions économiques terribles l'antipathie de race, la langue différente, les religions ennemies.

D'un côté, un Anglo-Saxon, maître ou régisseur dur, âpre, méprisant et parfois fanatique; de l'autre, une sorte de brute n'ayant pour se défendre que son obstination invincible et sa finesse de sauvage. Ce dernier ne pardonnera jamais; il n'oubliera jamais qu'il est un vaincu, il ne fera pas grâce à l'occasion quand il pourra se venger, mais en revanche, il ne trahira jamais ni sa nationalité ni sa foi; pour l'Irlande et pour son Dieu, il est prêt à mourir. S'il comprend mal et les enseignements de sa foi et les intérêts de sa patrie, ne vous en prenez pas à lui, il n'est pas responsable.

Voilà deux cents ans que cela dure.

Si tel était jadis, si tel est encore le sort des paysans, on se demandera sans doute que devinrent, à dater de la confiscation de Cromwell, les anciens propriétaires, les chefs de clan, les nobles? Les plus considérables d'entre eux émigrèrent après la défaite de la Boyne et, pendant les premières années du dix-huitième siècle, ils vinrent en France fonder des familles nouvelles. Une partie des grands noms de notre aristocratie se glorifie de cette origine. D'autres apostasièrent et furent rétablis dans leurs possessions. L'aristocratie moyenne chercha à vivre sans avoir recours à l'émigration. Tantôt elle prit à bail quelques-unes des terres qu'elle possédait jadis, de là cette classe de gros fermiers, non à l'année, mais avec des termes de vingt ou trente ans. Le plus grand nombre des nobles se réfugia dans les villes et se fit commerçant. Ainsi fut constituée cette bourgeoisie, fière, intelligente, lettrée et révolutionnaire, dont O'Connell a été le plus glorieux échantillon. Aujourd'hui encore le mouvement irlandais est inspiré et mené par ces bourgeois qui ne sont que les descendants des anciens grands propriétaires du pays.

La loi anglaise, on le voit, sous des formes appropriées à la condition de ceux qu'elle voulait frapper, fut jadis aussi dure pour les nobles que pour les vilains. « Un édit de 1703, modifié en 1778, abrogé seulement en 1782, déclare les catholiques d'Irlande incapables d'acquérir des propriétés foncières. Ils peuvent être fermiers, mais les baux ne doivent pas excéder trente ans. Aucun catholique ne peut employer plus de deux apprentis, les manufactures de laine leur sont interdites. Ils ne peuvent ni siéger au parlement ni occuper des professions libérales, sauf la médecine.

« Tous les catholiques faisant métier d'instituteur sont bannis d'Irlande : celui qui rentrera sera puni de mort.

« Tout mineur catholique doit avoir un tuteur protestant.

« Quant au clergé, on tolère le simple prêtre ; mais s'il célèbre le mariage d'une catholique avec un protestant ou réciproquement, il est puni de mort.

« Sont bannis à perpétuité tous les évêques ou supérieurs ecclésiastiques ayant pouvoir de conférer les ordres ; s'ils reviennent en Irlande, ils subiront la peine de mort[1]. »

Tel fut l'état civil et politique de l'Irlande catholique jusqu'à l'émancipation de 1828. Nous ne parlerons pas ici de la suppression du parlement irlandais, car ce grief national n'intéressait au fond que les protestants, les catholiques n'ayant pas droit de représentation. D'ailleurs si les moyens employés pour déterminer le parlement au suicide furent honteux, la mesure était, après tout, sage et équitable, car de quel droit l'Irlande protestante et anglo-saxonne aurait-elle joui de privilèges que l'Écosse ne possédait pas ? Le rappel ne signifie, aujourd'hui comme du temps d'O'Connell, que la séparation nationale des deux îles. Un fait pareil ne s'accomplit que par la guerre. Tant que les Irlandais ne seront pas les plus forts, soit par eux-mêmes, soit par l'adjonction des troupes d'un allié étranger, le rappel, en d'autres termes la séparation, est une utopie qui ne se discute pas.

Un grand pas vers l'affranchissement civil s'accomplit en 1829, lorsque les tories, effrayés de l'état d'agitation où l'Angleterre, bien plus que l'Irlande, se trouvait alors, se résignèrent à voter l'émancipation des catholiques. Georges n'y consentit qu'avec la plus extrême répugnance. « Je ne violerai pas le serment fait à mon couronnement, répétait-il en gémissant. » Que l'on juge par les hésitations de cet étrange casuiste les sentiments que devait éprouver alors tout honnête protestant anglais. Jamais le trône d'Angleterre ne fut occupé par un plus misérable spécimen d'une race royale. Mauvais fils, mauvais père, mauvais mari, mauvais ami, bigame par-dessus le marché, couvert de dettes, ce noble prince n'en brisa pas moins sa plume de rage, quand il s'agit de signer que désormais un catholique ne serait pas puni de mort s'il s'avisait d'apprendre l'alphabet aux enfants. Voilà l'état d'esprit où la haine de l'Irlande et de sa religion avait réduit, au début de ce siècle, un Anglais libre-penseur et débauché.

A dater de ce moment, il se produisit un phénomène bizarre. Les griefs et, par suite, les réclamations des Irlandais prirent une

[1] Extrait de l'ouvrage du P. Perraud.

forme que les critiques anglaises ont qualifiée de *sentimentale*. C'était O'Connell qui pensait pour la nation et qui parlait à sa place. Sa première et décisive victoire de l'émancipation remportée, lutta-t-il pour obtenir quelques adoucissements à l'effroyable situation des tenanciers à l'année, traités comme un vil bétail? Nullement. Les lois constitutives de la propriété irlandaise semblaient avoir revêtu un caractère sacré à ses yeux, et lorsqu'un adepte imprudent murmurait quelque parole de menace contre les landlords irlandais, l'audacieux était sévèrement réprimandé par le grand agitateur; persévérait-il, l'interdit était lancé, et jamais foudres ecclésiastiques ne furent plus dangereuses à braver.

Que réclamait donc O'Connell? Le rappel d'abord, puis la suppression des *Churck-rates*, c'est-à-dire des taxes payées par les catholiques pour l'entretien du clergé protestant.

Cet impôt, qui aurait dû être acquitté par les propriétaires, avait été mis par ceux-ci à la charge de leurs fermiers; la taxe était lourde, mais, en outre, elle blessait profondément les consciences, et le clergé catholique défendait aux paysans de la payer.

En choisissant ainsi le terrain de la lutte nouvelle qu'il entamait après sa grande victoire et l'émancipation, O'Connell fit preuve et d'une grande habileté et de sa parfaite connaissance des qualités comme des défauts de ses concitoyens. Il importait, en effet, à la fois de viser un but rapproché et facile à atteindre et en même temps de flatter les passions violentes, le patriotisme exubérant et vantard des Irlandais. Le rappel, c'était la feinte, l'abolition des *Church-rates*, le coup droit. O'Connell savait que l'Angleterre ne se dessaisirait jamais d'une grosse somme d'argent ou d'un privilège sans y être contrainte par un péril sérieux.

L'agitateur annonça donc publiquement que, tel jour, à telle heure, l'Irlande serait pacifiquement émancipée ou qu'elle se soulèverait en masse. Il réussit à tenir pendant quinze mois entiers cette épée de Damoclès suspendue sur la tête de l'Angleterre. Il espérait que le parlement effrayé ferait des concessions raisonnables telles que celles des *Church-rates*, et croirait avoir sauvé l'honneur national en résistant avec dédain à la seconde demande de l'Irlande. O'Connell eût fait ainsi un pas en avant, gardant toujours le rappel comme épouvantail et arrachant, selon l'expression de M. de Cavour, une à une les feuilles de l'artichaut britannique.

O'Connell échoua. D'une part les Irlandais prirent ses forfanteries trop au pied de la lettre; de l'autre les Anglais devinèrent le piège. O'Connell, acculé et arrivé au jour de la solennelle échéance, parut vouloir payer d'audace. Il annonça pour le 5 octobre 1843 un

meeting monstre, à Clontarf. Un million d'Irlandais étaient convoqués à la réunion.

Jusqu'alors la police anglaise avait respecté ces agglomérations considérables de prétendus pétitionnaires qui, au nombre de plusieurs centaines de mille, s'étaient donné rendez-vous autour de l'agitateur, à Fara et à Meellaghmast. Mais, cette fois, le gouvernement comprit que la mesure était comble. On avait annoncé qu'à Clontarf le drapeau irlandais serait arboré et une constitution proclamée.

Le conseil privé fit afficher une proclamation qui annonçait que les troupes s'opposeraient par la force au meeting.

O'Connell recula et décommanda la manifestation. Sa popularité courait grand risque de s'effondrer dans une chute ridicule, si la maladresse du gouvernement n'eût pas pris soin de lui porter secours.

O'Connell fut arrêté, emprisonné, condamné. Il passa quelques semaines dans un cachot confortable, auquel on substitua bientôt sa propre maison. L'honneur était sauf. Un an après, il mourait. Le deuil fut général, et l'on eût pu croire que les espérances de la nation descendaient avec le grand citoyen dans la tombe.

Sur ces entrefaites, une calamité effroyable et imprévue s'abattit sur la malheureuse Irlande.

Si, depuis l'émancipation, le mécontentement politique était grand, la situation économique s'était améliorée. Les propriétaires s'étaient résignés à drainer à leurs frais les plus mauvaises terres, à empierrer les routes vicinales, à défricher les landes incultes. De leur côté, les tenanciers avaient multiplié leur bétail, reconstruit leurs chaumières, amélioré leurs cultures et renoncé à l'usage barbare, mais presque universel au commencement de ce siècle, d'attacher le manche de leurs charrues à la queue de leurs chevaux ou de leurs bœufs.

La population s'était énormément accrue. Elle avait quadruplé en un siècle et s'élevait alors à 8 millions, mais le fait même de cet accroissement imposait un genre de culture presque unique, celui de la pomme de terre. En effet, pour nourrir une famille sur un hectare et acquitter en outre un fermage de 25 francs, les prairies et les céréales sont impuissantes.

Au mois de juin 1846, la récolte de pommes de terre s'annonçait comme exceptionnellement belle. Tout à coup une rumeur étrange et effroyable parcourut avec une rapidité électrique l'île d'un tour à l'autre. Les feuilles de la pomme de terre se flétrissaient, les champs répandaient une odeur nauséabonde, le tubercule arraché se montrait couvert de taches noires; il se pourrissait entièrement dans les caves, et les bestiaux eux-mêmes se refusaient à le manger. Au bout d'un mois, l'Irlande entière était envahie par le fléau.

Rien ne peut rendre la stupeur et le désespoir des malheureux habitants des campagnes. C'était la mort, la mort par la faim, qui s'annonçait ainsi.

Le gouvernement resta assez longtemps sans comprendre toute la gravité du mal et la nécessité d'y apporter des remèdes énergiques. Quand les provisions de l'année précédente eurent été épuisées, quand le cri de désespoir fut universel, il essaya de nourrir les 8 millions d'affamés. Il multiplia les envois de grains et de riz dans les ports. Mais on n'improvise pas la nourriture quotidienne d'une nation. L'outillage maritime manquait, l'Amérique ne fournissait pas comme aujourd'hui les millions d'hectolitres dont l'Europe a besoin, les chemins de fer n'étaient pas construits, les routes étaient mauvaises, si bien qu'à cinq lieues des approvisionnements relativement abondants des ports, on mourait littéralement de faim.

Quand nous lisons dans les journaux le récit des scènes de famine de l'extrême Orient, notre compassion vague est mêlée d'une sorte d'incrédulité. « Cela se passe si loin, n'exagère-t-on pas? D'ailleurs, ce sont des coolies ou des Chinois. » La légende du *mandarin* devient pour chacun de nous une réalité assez humiliante. Il ne pouvait en être de même en ce qui concernait le désastre de l'Irlande. L'Europe entière retentit de l'écho douloureux et des cris de détresse d'un peuple chrétien.

Deux millions d'êtres humains périrent en cinq mois, tués par la famine. On n'enterrait bientôt plus les cadavres. Rien de navrant comme le récit des inspecteurs anglais. En entrant dans ces villes, on voyait un quart des maisons fermées. Souvent elles étaient vides, souvent encore la famille entière était étendue sur la paille, les uns morts, les autres mourant près des cadavres, sans avoir la force ou même le désir de les déposer dans la rue. On se résignait, on se couchait et on mourait; le typhus heureusement abrégeait l'agonie des moribonds.

L'année suivante, on avisa; la maladie des pommes de terre persistait, mais semblait s'affaiblir. D'ailleurs, on avait presque entièrement renoncé à cette culture. Néanmoins la misère était encore horrible.

C'est alors que commença le grand *exodus*, ainsi que l'appellent nos voisins. Les propriétaires, écrasés par la taxe des pauvres, ne touchaient non seulement plus de revenus, mais étaient encore obligés de dépenser dans les workhouses une somme égale au moins à celle des fermages. Les plus intelligents et les plus humains en même temps prirent une mesure radicale. Ils rassemblèrent leurs tenanciers et déclarèrent que ceux d'entre eux qui voudraient émigrer recevraient 5 livres sterling, tant pour le passage que pour

la réserve nécessaire à leur premier établissement en Amérique. On ne forçait pas précisément les tenanciers à partir, mais la contrainte morale devenait presque l'équivalent d'une loi d'exil.

Donc, moitié de gré, moitié de force, beaucoup partirent. Avec quels pleurs et quels gémissements, on le devine. Qu'allaient-ils trouver de l'autre côté de l'Océan? Serait-ce, là aussi, la mort par la faim sans le secours de leurs prêtres, sans le repos suprême dans le sol natal? N'agissait-on pas envers eux comme ces médecins qui veulent s'épargner la vue de l'agonie de leurs malades et les envoient expirer dans les *pays chauds.*

Cependant au bout d'une année à peine, les lettres des émigrants vinrent rassurer leurs parents et non seulement les rassurer, mais exciter leur envie. Le nouveau monde, c'était la terre promise : larges salaires, climat admirable, liberté et même influence sociale. Alors tout le monde voulut partir, mais l'argent manquait et il fallait ou épargner, chose bien difficile à un Irlandais en Irlande, ou attendre les envois d'argent des émigrés.

Il vint peu à peu, cet argent, car, chose singulière, ces Irlandais, justement célèbres par leur paresse, leur insouciance et leur ivrognerie, se montraient sous le ciel du nouveau monde prévoyants, économes, travailleurs infatigables et presque sobres ; les qualités de la race celte se retrouvaient comme par enchantement. Seulement, si le corps et même l'intelligence avaient profité de la transplantation, l'âme et le cœur étaient atteints. L'émigré devenait un *fenian.* Éloigné de son clergé, arraché aux influences traditionnelles du foyer et de la religion, perdu dans de grandes cités corrompues, l'Irlandais, sans apostasier cependant, perdait le sentiment religieux et lui substituait la haine révolutionnaire, haine qui s'adressait non aux autorités sociales de sa nouvelle patrie, mais à l'antique ennemie, à la persécutrice, à l'Angleterre maudite. De l'autre côté de l'Atlantique retentissaient des menaces sauvages, souvent suivies d'effet, et ces cris depuis lors n'ont pas cessé de se faire entendre. Rien de moins surprenant ; la rancune d'un peuple est en force et en durée à la rancune d'un individu, comme la vie de l'homme est à la vie d'une nation.

Néanmoins l'émigration a été un bienfait en dépit de la brusquerie, sinon de la brutalité, avec laquelle elle s'est accomplie. La Grande-Bretagne vient de terminer son recensement périodique il y a quelques jours, sa population de vingt-cinq millions d'âmes qu'elle possédait au moment où la famine éclatait en Irlande, s'est élevée à trente-cinq millions. Cependant l'Irlande ne compte encore aujourd'hui que les cinq millions d'habitants qui lui restèrent à la suite de la famine et de l'exode.

Tant qu'un peuple souffre, il ne se révolte pas, c'est là un lieu commun de la politique, en dépit de la singularité apparente du fait. Les dix années qui suivirent le désastre furent socialement et politiquement assez calmes. l'Irlande resta comme écrasée, mais par suite de la diminution de la population, de la cessation du fléau, des cultures variées, un bien-être relatif succéda à la misère, et la révolte recommença à gronder. C'était, il faut qu'on le sache, l'éternelle question de la tenure qui agitait les esprits. Le fermier se trouvait perpétuellement pris dans le dilemme déjà énoncé : ou je cultive mal et ne puis payer, alors on me chasse ; ou je cultive bien, alors on augmente mon fermage, et la misère revient.

Les agitateurs politiques d'alors n'avaient cependant pas osé prendre encore en main la question agraire. Aussi les cultivateurs, n'étant pas guidés, se bornaient pour se défendre à employer leurs anciens procédés : ils assassinaient de temps à autre, pour l'exemple, un propriétaire trop exigeant ou un agent impitoyable.

Je ne puis résister au désir de donner au lecteur un échantillon curieux de ces vengeances méthodiques et en quelque sorte juridiques. Je l'emprunte à un livre intéressant, publié, il y a quelques années, sur l'Irlande par un *agent*.

Un M. Trench (l'auteur), régisseur du comte de Bath, avait cru de son devoir de presser les fermiers en retard et principalement ceux dont il connaissait la solvabilité. Ces derniers, en effet, poussaient les autres à la révolte, et personne ne voulait plus payer un sou. Un avis fut envoyé aux plus actifs et plus fidèles *Ribbonmen* [1] ; il portait, en substance, que Trench devait être jugé une certaine nuit.

« Les confédérés se réunirent en conséquence dans la demeure d'un chef des *Ribbonmen* habitant le centre du domaine. Ils ne se bornèrent pas au nombre orthodoxe de douze, car ils étaient, je pense, quinze à seize présents. Ils étaient présidés par le locataire de la ferme, un homme bien connu de moi et qui cultivait une ferme considérable. Le logis où le jugement eut lieu était une vaste grange dans laquelle on plaça une longue table ; des bancs étaient disposés tout autour et une abondante provision de whisky était distribuée par les soins d'une jeune fille aux pieds nus. Le président ou le juge s'assit sur une chaise au haut bout de la table. La compagnie but quelque temps en silence, on ne se parlait qu'à voix basse ; quand on se fut largement abreuvé, le président ne daignant faire aucune mention de l'accusation, de la poursuite et même du nom de l'accusé (tous les jurés étant censés être parfaitement édifiés), rompit le silence pour la première fois et dit haut :

[1] C'était alors le nom de guerre des confédérés mystérieux faisant partie des ligues agraires. Ces dénominations ont souvent changé.

« — Eh bien! enfants; quelqu'un a-t-il quelque chose à alléguer pour *sa défense?*

« Il y eut une courte pause, puis un des conspirateurs dit :

« — Il m'a donné une barrière en fer.

« — Que votre bétail s'étrangle dedans! répliqua le président.

« — Il m'a donné des tuiles et des charpentes pour réparer mon toit, reprit un autre.

« — Puisse-t-il s'écrouler bientôt! fit le président.

« — Il a drainé mes terres.

« — Puisse le grain y pourrir!

« — Il a donné à un de mes voisins du vin pour son enfant malade, observa un des conjurés.

« — L'enfant est mort! se hâta d'objecter le président.

« Tous se turent.

« — Coupable, dit le président. Enfants, il doit mourir; et maintenant tirons au sort à qui fera le coup.

« Il y eut quelque hésitation quand il fallut procéder à cette terrible opération. A la fin un des hommes dit :

« — Il n'y a pas besoin de tirer au sort. Les hommes qui doivent faire l'affaire sont ici. Tous deux sont consentants et prêts.

« C'était vrai, les deux assassins avaient été amenés et étaient présents à la scène. On leur fit jurer de me suivre, de me chasser tous les jours, toutes les nuits, de place en place; de surveiller tous mes mouvements et de ne jamais perdre ma trace soit de jour, soit de nuit, jusqu'à ce que je fusse un cadavre sanglant.

« Quand le serment eut été prononcé, on se rassit. On rapporta de l'eau-de-vie; et l'affaire ayant été conclue à la satisfaction générale, on se livra à une franche gaieté. On raconta nombre d'histoires émouvantes et terribles de propriétaires ou d'agents assassinés, de stratagèmes merveilleux, de morts évitées à un cheveu par les braves *gas* qui avaient fait le coup, et l'on ajouta nombre de quolibets sur les victimes envoyées si prestement au diable.

« Petit à petit l'alcool opérait et le colloque devenait rapide et furieux. On aborda nombre de sujets qui furent commentés dans leur style sauvage.

« — Ils disent que si les *gas* avaient tenu quand ils se sont soulevés, en 1641, ils auraient conservé le pays pour eux et chassé tous les Saxons. On m'a raconté qu'il y avait eu un fameux sport Carrick Mac Cross, quand ils mirent une corde au cou de l'agent pour le pendre à sa propre porte.

« — Et sans les maudits habits rouges on l'aurait pendu, répondit un des buveurs. Je sais bien ce que nous ferions si nous étions les maîtres.

« — Il y en a qui disent que ce sont les lois sur la terre qui sont mauvaises et qu'on va faire un bill, comme ils disent, pour les changer.

« — Malédiction sur vos lois ! reprit le président, c'est la *terre* que nous voulons, et non pas toutes ces billevesées. Les lois ne sont pas si mauvaises, après tout, excepté qu'il nous faut payer la rente... et pourquoi la payerions-nous? Voilà la question. La terre doit être à nous. N'était-elle pas à nos pères quand ces chiens de sang anglais sont venus nous la prendre? Maudits soient-ils! mais nous la leur arracherons et le cœur avec!

« — Ce sera de la besogne. Ces Saxons sont terribles quand ils s'y mettent. Ils nous ont déjà battus, qui sait s'ils ne nous batteraient pas encore?

« — Trêve à vos croassements, reprit le président. Il n'y a certainement pas plus de trois cents ans qu'ils nous l'ont prise, et plus d'un pays s'est révolté après avoir été plus longtemps écrasé que cela. Je dis que la terre doit être à nous, et maudite soit la main, et maudit soit le bras, qui ne frapperaient pas un coup pour la reprendre.

« — Quelle belle bataille nous ferons entre nous quand il faudra partager! s'écria une sorte d'hercule.

« — J'ai souvent pensé à cela, reprit son voisin à demi-voix. Il y aura alors du sang pour de bon. Tout ce qui s'est passé jusqu'ici nous paraîtra une farce en comparaison.

« — Eh quoi! reprit l'avocat de la bataille, vaut-il pas mieux se battre entre amis que de ne pas se battre du tout? *by the powers*, cria-t-il frappant la table d'un coup qui fit trembler tous les verres, j'aimerais mieux faire comme ont fait nos pères avant nous, avec le *skeyne* à la main, et des peaux de bêtes sur le corps et combattre jusqu'à ce que le meilleur homme ait le bon, que de rester ainsi esclaves, que de payer nos rentes et de reconnaître ces Saxons pour nos lords!

. . . .

« L'orgie continua. Quand il fallut se séparer le président se leva et dit :

« — C'est bien, enfants. Seulement ne le tuez pas avant jeudi, il m'a promis une barrière en fer ce jour-là, et j'aimerais bien l'avoir avant qu'il ne crève.

« Un éclat de rire accueillit le sursis désintéressé du président. On allait partir quand un des hommes prit la parole :

« — Enfants, il faudra lui signifier sa sentence.

« — Pourquoi? reprit le président d'un air sombre. N'est-il pas condamné à mourir? Pourquoi faire une sentence?

« — Pour çà ! reprit l'homme. Je vous dis qu'il faut qu'il ait sa sentence. Je ne consentirais jamais à sa mort à moins qu'il ne soit averti. C'est la règle et la loi. Il faut une sentence.

« — Publiez-la vous-même alors, dit le président. Vous feriez mieux vraiment de manger le morceau, de nous dénoncer et de vous en aller avec l'argent du sang dans votre poche.

« — Je suis aussi bon que vous, reprit le hardi *Ribbonman* Il doit être averti, et puis peut-être qu'il s'en ira et que nous ne payerons pas nos rentes.

« — Non, il ne s'en ira pas, je le connais, et il ne sera pas aisé d'en venir à bout, une fois averti. C'est un rude tireur.

« — A quoi bon alors payer pour faire l'affaire, reprit le premier interlocuteur, s'ils ne peuvent pas le tuer en le suivant jour et nuit. Il doit être averti, et c'est moi qui lui servirai la sentence.

« — Bravo ! crièrent les autres conjurés.

« — Elle doit être affichée sur toutes les chapelles dimanche prochain, dit le héros du franc-jeu, et elle le sera.

« Et elle le fut, je l'ai encore en ma possession. Voici comment elle était rédigée.

« Aux propriétaires, agents, baillis, huissiers, usurpateurs et « machinateurs qui pourraient vouloir se mêler de la propriété des « fermiers renvoyés et à tous autres participant à la tyrannie et à « l'oppression du pauvre domaine de Bath.

« Vous êtes avertis :

« Que dorénavant, sous peine de *certains châtiments inévitables*, « il vous est fait défense de renvoyer des tenanciers, d'exécuter des « ordonnances, de faire des procès et de pousser aux enchères le « bien d'un autre ou de porter aide à aucun tyran, propriétaire ou « agent dans son désir de dépeupler le pays [1]. Rappelez-vous le « sort de *Maulevrier* à cet anniversaire qui est le sien, daté « 23 mai 1851. »

« Dès lors, je fus considéré comme un homme mort. »

Ce curieux procès-verbal d'une séance de nihilistes irlandais fut relaté, mot pour mot, à M. Trench, par un des assassins arrêté dans la perpétration de son crime. Je crois, en dépit de quelques détails qui semblent trop précis, à l'exactitude générale du récit. C'est ainsi, très probablement, que les choses se passèrent[2].

[1] Grâce aux soins de M. Trench un tiers des paysans avait émigré après la famine.

[2] L'assassin avait reçu sa grâce. M. Trench ne poussa pas l'affaire jusqu'au bout. Il se borna à renvoyer les conjurés hors du domaine un à un et en commençant par le *président* auquel il demanda s'il avait toujours besoin d'une barrière en fer. A ce mot, l'homme s'évanouit, et le lendemain il était parti.

Si j'ai rapporté en détail cette scène horrible, c'est que, bien qu'elle soit de nature à inspirer peu de sympathie pour ceux qui y participèrent et que, racontée par la victime désignée, elle ne doive pas adoucir les teintes, on y voit cependant le fond, même chez les plus mauvais, du sentiment de justice outragée dont ils cherchent la réparation. L'Anglais est le vainqueur, l'ennemi, le voleur, le tyran, l'hérétique ; tout ce que les hommes haïssent le plus en ce monde.

Et cependant, jusqu'à hier, les politiciens irlandais n'osaient pas faire de la question agraire le terrain du combat. Reculaient-ils devant la crainte de déchaîner la bête furieuse, ou jugeaient-ils la tentative désespérée et folle? A l'exemple d'O'Connell, ils se bornaient aux réclamations dites *sentimentales :* le rappel, les *Churchrates*, *Mainooth*. Cependant on sentait je ne sais quelle pesanteur dans l'atmosphère politique qui indiquait que l'orage ne tarderait pas à éclater.

Les hommes d'État anglais, soit whigs, soit tories (il faut leur rendre cette justice), commençaient à être animés à l'égard de l'Irlande des sentiments meilleurs ou plus sages. Ils désiraient la paix, à la condition toutefois que cette paix ne pût les compromettre vis-à-vis de leur parti. Les whigs surtout se montraient prodigues de promesses. Les tories, sous la conduite habile du brillant Disraëli, auraient désiré tourner la position choisie par leurs adversaires, à l'aide de quelque manœuvre hardie, comme ils l'avaient fait, par exemple, à l'égard de l'extension du droit de suffrage, en se montrant plus libéraux que les libéraux eux-mêmes. Mais, hélas! lorsqu'il était question de l'Irlande, pareille politique leur était interdite. Quelle que fût l'étendue des sacrifices que les chefs tories eussent l'art d'inspirer à leurs adhérents, ils ne pouvaient leur demander l'abandon de l'intérêt protestant et des droits de la propriété foncière. C'était là, l'arche sainte, à laquelle aucune main, même amie, ne devait toucher sous peine de sacrilège.

Reconnaissons, toutefois, que le plus grand bienfait accordé à l'Irlande, l'émancipation des catholiques a été proposée et imposée, en 1829, par un cabinet tory présidé par le *duc de fer*, par Wellington. Mais les tories ne cédèrent alors que devant la menace d'une révolution radicale en Angleterre, et la mesure qu'ils eurent l'habileté et le courage de faire alors passer figurait depuis dix années en tête du programme de leurs adversaires.

De 1828 à 1870 l'Angleterre ne crut devoir accorder à l'Irlande que des satisfactions légères et que nous allons passer rapidement en revue.

En 1848, le parlement institua un tribunal qui avait le droit d'autoriser la visite des propriétés substituées lorsqu'elles étaient hypothéquées au delà d'une certaine valeur.

On espérait ainsi constituer une nouvelle classe de propriétaires et remplacer les héritiers dissipateurs et négligents d'un domaine héréditaire par des capitalistes plus soucieux de leurs intérêts et de l'amélioration de leurs biens.

En 1860, on compléta la mesure en accordant indifféremment aux fermiers et aux possesseurs des terres substituées des facilités indispensables pour faire les améliorations agricoles jugées nécessaires. Le fermier avait le droit d'entreprendre ces travaux à ses frais, quelle que fût l'opposition de son propriétaire; et quant à ce dernier, placé à peu près dans la situation où se trouve chez nous un mari soumis au régime dotal, on lui facilitait les aliénations ou les emprunts offrant un caractère d'utilité.

Toutes ces mesures, je le répète, n'avaient pas une grande importance et satisfaisaient peu les mécontents. Aussi, en 1870, les whigs, revenus au pouvoir et obligés par leurs promesses, déclarèrent-ils qu'ils allaient, une bonne fois, mettre fin aux doléances et aux griefs des Irlandais.

Dans un de ces admirables exposés pour lesquels il est célèbre, le premier ministre (Gladstone) passa en revue toute l'histoire de l'Irlande, ses souffrances, ses aspirations, *ses idées*, ainsi qu'il disait lui-même, et proposa :

1° D'abolir la suprématie de l'Église officielle protestante;

2° De reconnaître à la province de l'Ulster sa coutume séculaire, en lui donnant force de loi et en ajoutant que, soit dans l'Ulster, *soit ailleurs*, la preuve qu'une ferme n'était pas soumise à cette coutume incombait au propriétaire;

3° D'accorder au tenancier *à l'année* ou sans bail, lors de son renvoi, une indemnité fixée par un tribunal, en compensation des améliorations qu'il prouverait avoir faites dans sa ferme.

Les trois articles furent votés par les deux Chambres.

Les tories, qui s'opposèrent avec énergie à toutes ces mesures, ne furent pas aussi mécontents de leur défaite qu'ils affectèrent de le paraître. Cette besogne répugnante, mais nécessaire, se trouvait ainsi accomplie. Désormais on ne traînerait plus après soi le boulet de la question irlandaise.

L'abolition de la suprématie de l'Église protestante était un acte considérable. Après trois siècles de persécution, l'Église catholique se retrouvait placée sur un pied d'égalité avec sa rivale. On espérait que le clergé, si influent en Irlande, se rallierait avec sincérité au gouvernement et apporterait le concours de sa prédication et de ses conseils à la pacification des esprits.

Les deux autres articles ne semblaient guère moins importants. En fait, ils tranchaient la question controversée de l'origine de la

propriété en Irlande. Reconnaître que, dans l'Ulster, le fermier était mieux et plus qu'un locataire du sol, qu'il avait droit de co-propriété, n'était-ce pas préparer les esprits à accepter pour l'île entière, dans un avenir plus ou moins rapproché, l'admission de ce principe si vivement contesté par les prolandlords?

L'indemnité légale, due au fermier partout où la coutume de l'Ulster n'était pas en vigueur, n'en fournissait-elle pas un indice encore plus fort? Dans quel pays et sous l'empire de quelle législation un semblable privilège est-il accordé à un locataire du sol? L'Angleterre, proprement dite, ne connaît à coup sûr aucune loi semblable.

En dépit de l'aridité du sujet, il est indispensable de donner ici quelques explications sur la coutume de l'Ulster. C'est elle, en effet, qui a servi de base à la nouvelle loi agraire votée, qui vient d'être promulguée.

L'Irlande se divisait anciennement en cinq provinces : Ulster, Munster, Connaught, Leinster, Meeath. De ces cinq provinces l'Ulster est la seule où la population protestante, et par conséquent d'origine étrangère, soit en grande majorité. Aussi n'a-t-elle connu ni la confiscation ni la persécution. Une coutume séculaire régissait les rapports des propriétaires et des tenanciers, et bien qu'avant 1870 cette coutume ne fût pas formellement inscrite dans la loi, elle était cependant invariablement respectée et elle régissait les rapports des propriétaires et des tenanciers.

Or, si l'on se souvient de ce qui a été dit plus haut, on sait que les paysans irlandais réclament un droit de co-propriété sur le sol possédé, disent-ils, jadis en commun par les chefs de clan et leurs vassaux.

La coutume de l'Ulster est la plus forte des présomptions en faveur du bien fondé de leurs prétentions.

En effet, cette province constituée avant les révoltes qui changèrent, de fait sinon de droit, l'assiette de la propriété, cette province, dis-je, le plus ferme appui de la couronne et du protestantisme, nous offre un spécimen précieux de ce qui fût advenu en Irlande, si celle-ci eût imité l'Angleterre et embrassé la foi protestante.

Or, dans l'Ulster, un propriétaire ne pouvait renvoyer un fermier ou même augmenter son fermage sans une indemnité équivalant à une sorte de prohibition et, en outre, le fermier avait le droit de vendre son privilège d'exploitant. Ce droit équivaut au tiers de la valeur de la ferme.

Nous avons donc, disaient les whigs, dans le joyeux enivrement de leur triomphe, nous avons donc cicatrisé toutes les plaies de l'Irlande.

Elle se montrera désormais reconnaissante et satisfaite. Son intérêt même l'y convie, car elle n'a plus *rien* à attendre de nous.

De quoi s'est-elle plainte, en effet, jusqu'ici ? Jadis les quatre cinquièmes des habitants étaient, en quelque sorte, hors la loi en leur qualité de catholiques. En 1829, l'émancipation a rendu à ces déshérités tous les droits du citoyen. Mais l'Église protestante nous impose, dirent-ils par la suite, un impôt odieux et contraire à la conscience. Cette fois encore nous avons fait droit à cette réclamation, et par un acte pour ainsi dire sans exemple, en dehors des époques de révolution, nous avons enlevé à notre Église officielle tous ses biens et nous avons aboli tous ses privilèges. Mais, disait l'Irlande, continuant à murmurer, la propriété s'immobilise dans des mains incapables. — Nous avons encore fait droit à ce grief et aboli en Irlande les droits des substitutions, droits que nous respectons scrupuleusement en Angleterre. Les fermiers à l'année se plaignaient d'être, en quelque sorte, sous le couteau de l'éviction annuelle qui leur arrachait à la fois et leurs fermes et le fruit d'améliorations séculaires faites par eux seuls, sur le domaine et au profit du maître ; nous cédons encore et nous accordons aux Irlandais une satisfaction refusée par nous, à nos sujets d'Écosse ou d'Angleterre, car de l'autre côté du canal Saint-Georges il existe également des fermes louées à l'année, et nous n'accordons aucune indemnité aux tenanciers qui les occupent. Ce privilège, en quelque sorte irlandais, rend l'éviction difficile et les augmentations de bail dangereuses, car les indemnités à payer seront lourdes et arrêteront généralement l'action du propriétaire. Enfin l'Ulster était en possession d'une coutume sage, mais précaire ; non seulement nous avons donné force de loi à sa coutume, mais, dans tous les cas douteux, la présomption de droit est en faveur du paysan.

Donc l'Irlande, au dire de Gladstone et de ses adhérents, devait se considérer comme parfaitement satisfaite : nous allons voir ce qu'il en advint.

Comte de Ludre.

La fin prochainement.

LE LENDEMAIN D'UNE RÉVOLUTION[1]

II. LE PREMIER MINISTÈRE DE LOUIS-PHILIPPE (*suite*).

(11 Août — 2 Novembre 1830)

I

Dès le premier jour, le gouvernement de 1830 a eu, à l'extérieur, une conduite décidée, habile. En est-il de même à l'intérieur? Si les barricades sont enlevées, on est loin d'en avoir fini avec la révolution. Le peuple est dans la rue, les esprits hors de voie, les imaginations à la fois troublées et excitées, les passions et les convoitises déchaînées. Ce qui, dans l'organisation sociale et politique, n'a pas été jeté à terre pendant les trois jours est ébranlé et pour ainsi dire déraciné; il semble que chacun se croie le droit de tout détruire et s'attende à voir tout remplacer. Le péril est grand. Comme naguère, quand il s'est agi de réviser la Charte, deux politiques sont en présence, qui se dégagent plus ou moins nettement dans la confusion du moment; l'une désireuse de saisir ce point d'arrêt si difficile à trouver sur la descente révolutionnaire, et préoccupée tout d'abord de contenir les forces désordonnées qui ont été mises en mouvement; l'autre empressée ou résignée à leur laisser le champ libre, même à leur donner un nouvel élan, et, sous prétexte de vouloir « toutes les conséquences de Juillet », ne tendant qu'à développer la révolution au dedans et à la propager au dehors. Doit-on, suivant la parole de M. de Rémusat, « regarder la révolution comme faite et ne viser qu'à la durée du résultat, — ou la prendre comme un commencement et perpétuer l'état révolutionnaire ? En un mot, doit-on s'établir dans ses conquêtes, ou conquérir l'inconnu? » Politiques fort

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1881.

opposées et qui vont se résumer en deux mots, la « résistance » et le « mouvement ».

Parmi les hommes politiques, parmi les meneurs parlementaires qui ont assumé ou reçu des événements la conduite de la révolution et qui, après avoir fait la monarchie nouvelle, semblent ses tuteurs et ses régents, nul alors ne se pose la question aussi nettement, nul surtout n'est en goût et en mesure d'y répondre. S'ils le tentaient, leur désaccord apparaîtrait, et il s'ensuivrait une séparation dont aucun d'eux n'ose prendre l'initiative. On ne veut pas encore s'avouer ni avouer au public que les 221 n'étaient qu'une coalition hétérogène, unie momentanément pour une campagne d'opposition. Vainement donc chercherait-on de ce côté une direction précise et une puissante impulsion.

La couronne va-t-elle suppléer à ce qui manque dans l'action parlementaire? Trouverons-nous là cette volonté si nécessaire pour choisir entre les routes opposées qui se présentent au sortir du carrefour révolutionnaire? Le roi va-t-il faire preuve, à l'intérieur, de cette résolution habile qu'il montre, à ce moment même, dans les affaires étrangères, en répudiant et en contenant les entraînements belliqueux? Avant peu, en effet, la politique de Louis-Philippe se manifestera au dedans, non moins décidée, non moins « résistante » qu'au dehors; elle lui sera à ce point personnelle qu'il l'appellera *son système*, et il l'appliquera jusqu'au bout avec une persévérance que quelques-uns qualifieront d'obstination. Mais, à l'heure où nous sommes, — soit que le prince n'ait pas encore son opinion faite, soit qu'il juge inutile ou imprudent de la manifester, — il paraît disposé à garder à l'intérieur, entre les tendances contraires, une réserve et une sorte de neutralité calculées. Louvoyer, gagner du temps, ne pas prendre d'initiative; s'abstenir dans le doute [1], — et sa clairvoyance à discerner les côtés faibles ou périlleux de toute décision lui donne sans cesse une raison nouvelle de douter; lâcher beaucoup au besoin, sauf à reprendre plus tard; laisser l'expérience révolutionnaire se continuer, dans l'espoir que le mal s'usera de lui-même; attendre, pour se mettre à la tête de la réaction, que le pays en ait compris à ses dépens la nécessité; jusque-là ménager tout le monde, chercher à satisfaire les partis les plus opposés, éviter ou ajourner tous les conflits, fût-ce au prix d'inconséquences et de capitulations : telle est la tactique que Louis-Philippe semble alors vouloir suivre. Il regarderait comme une folie inutilement périlleuse d'engager tout de suite une lutte ouverte contre l'opinion avancée.

[1] « Je dis toujours : Dans le doute abstiens-toi », écrivait alors le roi à M. Guizot, dans une lettre intime.

Les journées de Juillet, la scène récente de l'Hôtel de Ville, lui ont laissé une impression singulièrement vive et présente de la faiblesse du gouvernement et de la puissance de la révolution. Celle-ci lui apparaît comme une force dominante, irrésistible, qu'on ne saurait heurter de front sans se faire briser, qu'on peut tout au plus éviter par adresse, endormir en la cajolant et désintéresser en lui faisant sa part. Il n'est pas d'ailleurs dans son tempérament de rien brusquer, non que la décision ou le courage lui manquent, mais il se défie volontiers de ses forces. Peu porté aux illusions, tout au plus espère-t-il tourner la difficulté du moment; il ruse avec elle plutôt qu'il ne l'aborde en face, et estime qu'en un pareil temps, c'est déjà beaucoup de durer au moyen d'expédients successifs [1].

Ainsi que l'a finement observé M. Guizot, l'expérience acquise par Louis-Philippe contribuait à le rendre plus hésitant devant la révolution. Comme chez tous les hommes de sa génération, les souvenirs qui demeuraient en lui les plus vivants, qui obsédaient le plus son imagination et agissaient le plus sur sa volonté, étaient ceux qui se rapportaient aux dernières années du siècle précédent. Adolescent et tout frais sorti d'une éducation à la Jean-Jacques, il s'était associé avec ardeur aux événements comme aux idées de 1789, et en avait reçu une empreinte ineffaçable. Il n'avait pas ressenti moins vivement les déceptions qui avaient suivi; le crime et bientôt la mort de son père, la proscription qui l'avait lui-même frappé, lui avaient fait jouer, dans cette effroyable tragédie, un rôle qui n'était pas de nature à diminuer la vivacité et la profondeur de ses impressions. Sous l'action de ces souvenirs contradictoires, les uns entraînants, les autres pesants, il était à la fois très imbu de certaines idées révolutionnaires et très soucieux des périls qui en résultaient, en somme assez perplexe et quelque peu désabusé sur le résultat final. Mais son sentiment dominant était celui de la force supérieure et presque fatale de ce mouvement, aussi bien dans les réformes généreuses auxquelles, jeune prince, il avait applaudi, que dans les violences destructives dont il avait été victime. On conçoit quel devait être l'effet d'une telle disposition d'esprit, au lendemain des journées de Juillet, en face du réveil et du nouveau triomphe de la révolution. De là ce laisser-aller qui révélait à la fois un vieux reste de sympathie et une timidité mélangée d'effroi et de découragement. Il faudra plusieurs mois de douloureuse et périlleuse épreuve avant que Louis-Philippe domine cette séduction et cette défaillance. Encore le fera-t-il

[1] M. Guizot a dit plus tard de Louis-Philippe, en causant avec M. Senior : « Plein de bravoure personnelle, il était timide en politique; il préférait l'adresse à la force, et cherchait toujours à tourner les obstacles au lieu de les attaquer de front. »

jamais bien complètement? Si, en février 1848, il n'a pas su se défendre, c'est que, cette fois encore, il a été paralysé par la même impression fataliste, et presque superstitieuse, de la force révolutionnaire.

Cette impuissance générale à prendre parti pour une politique déterminée se manifeste, dès le premier jour, dans la composition du ministère formé le 11 août. Il semble que, loin d'être pressé de faire un choix entre les deux politiques, on veuille en quelque sorte les mêler, faire marcher ensemble les hommes qui représentent l'une et l'autre, et continuer au pouvoir la coalition qui s'est nouée dans l'opposition. Ainsi voit-on, côte à côte dans ce cabinet, les hommes du « mouvement » et ceux de la « résistance », d'une part M. Laffitte, M. Dupont de l'Eure, M. Bignon, le général Gérard, de l'autre le duc de Broglie, M. Guizot, M. Casimir Périer, M. Dupin, le comte Molé, le baron Louis, le général Sébastiani. Se flatte-t-on d'atteindre à la fois deux buts opposés, de donner des gages aux révolutionnaires et de rassurer les conservateurs : tel ministre servant à dire aux premiers : « Ne bougez pas, je suis là; » tel autre aux seconds : « N'ayez peur, j'y suis? »

Nulle apparence de cette homogénéité qui passait jusqu'alors pour être la condition première de tout cabinet. Jamais on n'a vu réunies des opinions plus opposées, des natures plus disparates et plus inconciliables. Il est par suite impossible d'avoir un président du conseil : le roi s'en réserve à dessein les fonctions. Par une autre dérogation aux usages, on a imaginé quatre ministres sans portefeuille dont la situation est si peu définie, que deux d'entre eux, M. Périer d'abord, M. Laffitte ensuite, cumulent, avec leur titre de ministres, les fonctions de président de la Chambre. Enfin, dans le jeu de la responsabilité ministérielle, quelle peut être la place de cette connétablie civile et militaire dont est investi le commandant général des gardes nationales? autorité supérieure à celle des ministres, rivale de la couronne, conférée par le « peuple » et seulement confirmée par le gouvernement. Les plus éclairés des hommes de 1830 ne se font pas illusion sur tant d'incorrections : mais ils les croient imposées par les circonstances. Cette combinaison étrange n'est à leurs yeux qu'un expédient approprié au désordre du moment. Le duc de Broglie disait alors à Louis-Philippe, en exposant toutes les difficultés de ce lendemain de révolution : « Je ne vois pas pourquoi le roi se presserait de jouer en règle au gouvernement parlementaire [1]. » Toutefois n'est-il pas piquant qu'après avoir changé une dynastie pour maintenir ce gouvernement parlementaire, le premier

[1] *Notes biographiques* inédites du duc de Broglie.

effet de la révolution soit, comme toujours, de le fausser et d'en suspendre momentanément l'application?

A compter les têtes, les conservateurs paraissent avoir la majorité dans le cabinet. Sept contre quatre, ils occupent les ministères les plus considérables : l'intérieur, avec M. Guizot; les affaires étrangères, avec M. Molé; les finances, avec le baron Louis. Leur supériorité de talent est incontestable. Mais tous ces avantages sont compensés, et au delà, par la popularité que les circonstances assurent aux représentants de l'autre politique. M. Laffitte, alors à l'apogée de sa vaniteuse importance, a une situation à part auprès du roi qu'il se flatte d'avoir « fait ». M. Dupont de l'Eure passe pour nécessaire : sa démission, qu'il sera toujours prêt à offrir avec une sorte d'indépendance bourrue, dénoncerait avec éclat la royauté nouvelle aux colères de ce parti révolutionnaire qu'on ne se croit pas la force de braver. Tous deux, d'ailleurs, sont soutenus et protégés par La Fayette, dont le préfet de la Seine, M. Odilon Barrot, est l'agent dévoué. Le roi lui-même affecte d'accorder aux hommes du « mouvement », sinon la réalité de sa confiance, du moins les démonstrations les plus apparentes de sa sympathie. Réservé, presque froid, avec M. Guizot, avec le duc de Broglie et surtout avec M. Casimir Périer, il témoigne à M. Laffitte une affectueuse familiarité. Il permet tout à l'humeur chagrine de M. Dupont de l'Eure et subit ses boutades avec une sorte de déférence. Pour La Fayette, surtout, quelle dépense de caresses! On dirait que Louis-Philippe estime nécessaire de prolonger l'embrassade commencée, le 31 juillet, sur le balcon de l'Hôtel de Ville. « Il vaut mieux, répond-il à un diplomate, que vous me soyez présenté par le général que par tous mes ministres ensemble : c'est mon ami et mon protecteur [1]. » D'ailleurs, ne fussent-ils pas prépondérants, la seule présence des hommes de gauche dans le ministère aurait de redoutables conséquences. Ce n'est pas sans péril qu'on laisse les révolutionnaires, — en la personne de leurs représentants ou seulement de leurs protecteurs et de leurs complaisants, — prendre une part quelconque au gouvernement. La satisfaction donnée ainsi à ce parti peut un moment le détourner des attaques ouvertes; mais elle lui fournit l'occasion d'exercer, au cœur même du pouvoir et des forces sociales, une action dissolvante plus funeste que toutes les attaques.

De leur côté, les conservateurs du cabinet ne sont guère en état d'agir avec ensemble et énergie : il y a entre eux divergence de vues et contradiction de caractère. Quelques-uns sont résolus à se renfermer dans leurs attributions spéciales. D'autres se réservent

[1] Sarrans, *Louis-Philippe et la contre-révolution*, t. Ier, p. 218.

par timidité ou par calcul, d'autant moins disposés à se compromettre, qu'avec leurs collègues de gauche ils ne peuvent compter sur cette discrétion vulgaire qui garantit la liberté intérieure du gouvernement. « Nous étions percés à jour, racontera plus tard l'un des membres du cabinet; la chambre à coucher de M. Dupont de l'Eure était ouverte, dès le matin, à tous les suppôts de la basoche, et, le soir, le salon où M. Laffitte faisait son éternel piquet, l'était à tout le tripot de la Bourse : c'étaient deux clubs où les curieux venaient aux nouvelles, pour en faire tel usage que de raison ou de déraison [1]. » Les plus décidés parmi les ministres, M. Guizot et le duc de Broglie par exemple, ne se sentent pas les hommes du moment; il leur semble que la loyauté constitutionnelle de leur conduite sous la Restauration est, aux yeux mêmes de leurs amis, un souvenir compromettant : les titres révolutionnaires comptent seuls [2]. Du reste, ni l'un ni l'autre n'a alors sur la politique de résistance les idées nettes et les volontés arrêtées qui apparaîtront plus tard, dans leur langage et leur conduite; ils ne croient pas surtout l'heure venue de pratiquer cette politique et de lui donner un caractère offensif.

Au moment où Louis-Philippe s'occupait de former le ministère, le duc de Broglie lui disait : « Le roi a trop d'expérience des hommes et des affaires pour se flatter d'installer, au lendemain d'une révolution, un ministère sérieux, solide et durable. Tout ce qu'on peut espérer du meilleur ministère possible, c'est qu'il tienne pour le moment la position..., qu'il ne laisse pas trop entamer ni les données essentielles de la monarchie ni les conditions vitales du pouvoir, et qu'il ménage au bon sens public le temps de reprendre le haut du pavé. La révolution va survivre à la victoire; l'état révolutionnaire durera plus que sa cause et son prétexte, j'entends par là cet état où tous les esprits sont aux champs, où tout le monde croit toutes choses possibles et tout de suite, où chacun a sa lubie, sa marotte, sa fantaisie à se passer et son inimitié à satisfaire. Tout ministère, quel qu'il soit, s'use vite dans cette mêlée et se compromet bientôt à l'ingrat métier de dire non. » Plus tard, rappelant

[1] *Notes biographiques* inédites du feu duc de Broglie. — Un jour, M. Dupin révélait au conseil qu'un personnage proposé pour un haut poste avait subi un procès scandaleux en cour d'assises; peu après, le candidat évincé, mis au courant de ce qui s'était passé, venait demander raison au ministre qui avait dévoilé ses antécédents. (*Mémoires* de M. Dupin.)

[2] M. Guizot s'étant un jour risqué à mal parler de certains agitateurs, M. Salverte lui répondit : « Les hommes dont vous parlez peuvent avoir des opinions exaltées... Gardez-vous pour cela de les traiter comme des ennemis... *Souvenez-vous que ces hommes ont combattu avant nous.* »

les souvenirs de cette époque, le même homme d'État écrivait : « Amortir les premiers coups d'une réaction inévitable, sauver ce qui reste debout du principe monarchique, gagner du temps en parant au plus pressé, préparer enfin la réaction de la réaction, c'était notre tâche, à peu près notre plan et tout au plus notre espérance [1]. » Si modeste que fût la tâche, on comprend la timidité et l'incertitude de l'espérance. De l'aveu d'un de ses membres, M. Guizot, ce ministère était, par sa composition même, « hors d'état d'échapper à la confusion des idées, des prétentions, des chances, qui s'agitaient autour de lui, » et il apparaissait « plus propre à accroître qu'à dissiper cette fermentation confuse [2]. »

II

Au moment où le ministère entrait en fonction, Charles X était encore sur le sol de France. On l'avait forcé à quitter Rambouillet, en lançant contre lui, de Paris, l'expédition populacière du 3 août : mais si le vieux prince s'était résigné à se retirer, il n'avait pas consenti à s'enfuir. Il s'acheminait lentement vers Cherbourg, entouré d'une partie de sa maison, imposant le respect par la dignité de son malheur; jamais il ne s'était montré plus roi qu'au jour où il perdait sa couronne. Spectacle émouvant et extraordinaire qui ne devait jamais se revoir dans nos révolutions! Les progrès de la démocratie se manifesteront jusque dans la façon dont les souverains descendront ou plutôt tomberont du trône. Des commissaires [3], envoyés par le gouvernement nouveau, accompagnaient Charles X, chargés à la fois de le surveiller et de le protéger : mission pénible et délicate qui fut du reste remplie avec convenance. Les ministres suivaient d'une pensée anxieuse la marche lente du cortège. Ils redoutaient moins encore un retour offensif de la vieille royauté, que quelque désordre populaire, quelque horrible catastrophe qui eût ensanglanté et deshonoré leur gouvernement. Aussi fut-ce pour eux un singulier soulagement, quand ils apprirent, le 17 août, que, la veille, Charles X s'était embarqué à Cherbourg, sur un paquebot américain qui le transportait en Angleterre.

Ne semblait-il pas dès lors qu'on en avait fini avec le gouvernement tombé? Le drapeau blanc ne flottait plus nulle part, pas même en Vendée ou en Bretagne. Les « carlistes » étaient comme écrasés par leur défaite, et plus encore par l'impopularité du mi-

[1] *Notes biographiques* inédites, du duc de Broglie.
[2] *Mémoires* de M. Guizot, t. II, 40, 41.
[3] Le maréchal Maison, MM. Odilon Barrot et de Schonen.

nistère qui venait de tout risquer et de tout perdre dans sa malheureuse tentative de coup d'État. Ceux d'entre eux qui faisaient partie des Chambres se taisaient ou se bornaient à des protestations émues qui semblaient le testament ou l'oraison funèbre de leur parti ; plusieurs d'ailleurs se retiraient pour ne pas prêter serment. Parmi ceux qui étaient fonctionnaires, magistrats surtout, beaucoup renonçaient noblement et tristement à leur carrière, se condamnant à une inaction pénible, et laissant, dans le personnel des services publics, un vide dont on devait longtemps souffrir. Les journaux de droite n'étaient prêts sans doute ni à capituler ni à se rallier; mais, dans ces premiers temps, ils semblaient moins pressés d'arborer leur propre drapeau et de faire campagne pour leur compte, que de seconder les attaques et les exigences de la presse révolutionnaire ; ils prétendaient contraindre la monarchie nouvelle à aller jusqu'au bout de ses principes, dans l'espérance qu'elle en mourrait. Quant aux salons, qui sont l'une des forces principales des royalistes, ils n'avaient guère alors d'autre vengeance que de persifler dédaigneusement les vulgarités bourgeoises ou démocratiques de leurs vainqueurs, ou bien ils se consolaient avec des prédictions annonçant, pour février 1831, la chute de Louis-Philippe et le « brûlement de Paris [1] ». Mais nulle part une résistance active et efficace à l'établissement du régime nouveau. On eût dit que le parti qui, la veille, était maître du pouvoir, avait tout d'un coup disparu, et qu'il avait quitté la France avec son vieux roi. La reine Marie-Amélie disait alors à Benjamin Constant, assis un soir à côté d'elle à table : « Je vous en prie, monsieur Constant, ayez pitié de nos royalistes et protégez-les. — Les royalistes ? Madame, répondit en souriant le député libéral ; je ne demande pas mieux; mais tous ces jours-ci, je n'en ai pas vu [2]. » Sorte de trompe-l'œil qui se produit souvent à la suite de nos révolutions, et dont sont dupes aussi bien les vaincus dans leur desespérance que les vainqueurs dans leur orgueilleuse illusion. Les partis, pour disparaître sous le premier coup de la défaite, ne sont pas anéantis. Le gouvernement de Louis-Philippe s'apercevra trop tôt qu'il y a encore des légitimistes. L'opposition de ces derniers, en rétrecissant le terrain sur lequel pourra s'établir le parti conservateur, sera l'une des principales faiblesses du régime de 1830. Mais ce péril, dont toute la gravité ne sera reconnue qu'après la catastrophe de 1848, n'était pas vu au lendemain de la révolution de Juillet. Charles X embarqué, les royalistes résignés ou desespérés, il semblait que le ministère n'eût

[1] Lamennais se plaint, dans une lettre d'octobre 1830, du trouble jeté dans les esprits par ces prédictions.

[2] *Réminiscences* par Coulmann, t. II.

plus à s'inquiéter du gouvernement déchu ni du parti vaincu, mais seulement à faire marcher le gouvernement nouveau et à s'entendre avec les vainqueurs. De ce côté, venaient alors ses embarras.

Le moindre n'était pas le partage du butin. Rien de surprenant sans doute que beaucoup de fonctionnaires fussent changés et que leurs places fussent distribuées entre les opposants de la veille. Quand ceux-ci s'appelaient Villemain, Vitet, Mignet, Thierry, Lenormant, de Barante, Dupin, Barthe, etc., la chose publique s'en trouvait bien. Mais les rancunes et surtout les convoitises ne se contentaient pas de ces changements raisonnables « Il y a des hommes, écrivait alors M. Thiers, qui, pour croire à une révolution, auraient besoin de ne plus voir les mêmes édifices, quelques-uns de ne plus rencontrer vivants les mêmes hommes, *d'autres, et c'est le plus grand nombre, de se trouver en place*[1]. » Quel assaut autour de chaque fonction! La révolution avait tourné toutes les têtes; pas un désir, pas une prétention qui ne se sentissent en quelque sorte provoqués et qui n'attendissent du gouvernement une satisfaction immédiate; pas un rêve d'intérêt ou de vanité qu'on ne regardât comme facilement réalisable. Aucune des barrières élevées par les règles ou par l'usage n'était demeurée debout. Quiconque avait joué un rôle dans les trois journées se croyait un titre à une récompense, et cette récompense était une place: du coup on prétendait arriver au premier rang, sans souci des gradations hiérarchiques. Voyez tous ces solliciteurs ou plutôt ces réclamants impérieux se précipiter sur la capitale à peine débarrassée de ses barricades! « Il y a à Paris, disait un plaisant observateur, quarante mille solliciteurs, et la Gascogne n'a pas encore donné. » Les plus démocrates n'étaient pas les moins âpres ; c'est ce qu'ils appelaient poursuivre « les conséquences de Juillet » : témoin ce farouche républicain arrêté lors d'une émeute et dans la poche duquel on trouvait une supplique pour demander une préfecture[2]. La Fayette était le patron complaisant de cette clientèle, et l'on n'évaluait pas à moins de soixante-dix mille le nombre des demandes apostillées par lui[3]. Toute sollicitation était doublée d'une dénonciation contre les fonctionnaires en place. Les plus humbles comme les plus hauts ne trouvaient pas grâce devant le rigorisme des patriotes qui aspiraient à les remplacer. L'un des limiers de cette meute affamée s'étant écrié un jour : « Savez-vous, messieurs les ministres, ce que c'est qu'un carliste? » une voix railleuse lui riposta :

[1] *La Monarchie de* 1830, p. 54.
[2] Cité par M. Dupin à la tribune, le 30 septembre 1830.
[3] *Seize mois ou la Révolution et les révolutionnaires,* par M. de Salvandy.

« Un carliste, c'est un homme qui occupe un poste dont un autre homme a envie. » Cette fois les rieurs furent du bon côté; mais les assaillants ne se démontaient pas pour si peu. Vainement le bon sens indigné et aiguisé de certains écrivains dénonçait-il l'odieux et le ridicule de cette « insurrection des solliciteurs [1] »; vainement le vaudeville les faisait-il figurer en posture grotesque sur la scène des théâtres parisiens [2]; vainement, dans l'âpre colère de ses *Iambes*, Barbier flétrissait-il « la curée » [3] : rien n'arrêtait ce débordement de convoitises et de délations. C'est le propre d'ailleurs de semblables appétits, qu'une fois éveillés, ils ne sont jamais rassasiés. Et puis, pour un satisfait, combien de mécontents! Ceux-ci passaient aussitôt à l'opposition : opposition de principes, disaient-ils; quelques personnes ont pu supposer, par exemple, que si Carrel s'est montré bientôt le plus âpre adversaire de la monarchie qu'il

[1] M. Saint-Marc Girardin écrivait, le 16 août 1830 : « Aujourd'hui, c'est une tout autre insurrection : c'est l'insurrection des solliciteurs; c'est la levée en masse de tous les chercheurs de places; ils courent aux antichambres avec la même ardeur que le peuple courait au feu. Dès sept heures du matin, des bataillons d'habits noirs s'élancent de tous les quartiers de la capitale; le rassemblement grossit de rue en rue. A pied, en fiacre, en cabriolet, suant, haletant, la cocarde au chapeau et le ruban tricolore à la boutonnière, vous voyez toute cette foule se grouper vers les hôtels des ministres!... Le mouvement de l'insurrection se répand de proche en proche, d'un bout de la France à l'autre. Chaque département envoie ses recrues... Les victimes abondent; il y en a de toutes les époques. Les héros aussi pullulent... Ceux qui ne se sont pas battus ont aussi leurs titres. L'Intimé aujourd'hui ne dirait plus :

Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire.

Il serait bâtard d'un des vainqueurs de la Bastille et oncle d'un des braves du pont de la Grève. A ce titre, l'Intimé demanderait une place de procureur général. L'arme ordinaire de l'insurrection intrigante, c'est la délation. Personne n'est bon citoyen s'il a une place; personne n'aime la patrie que les solliciteurs. Voici un receveur général qui gagne 100 000 francs par an, c'est un jésuite! Un préfet qui en gagne 25 000, c'est un homme dévoué à l'ancien ordre de choses! Avec tout cela l'inquiétude se répand dans les provinces, en même temps que l'esprit d'intrigue et de cupidité. »

[2] Le 25 septembre, on représentait au Vaudeville la *Foire aux places*, de Bayard. Au lever du rideau, les solliciteurs, réunis dans l'antichambre du ministère, chantaient en chœur :

Qu'on nous place
Et que justice se fasse.
Qu'on nous place
Tous en masse.
Que les placés
Soient chassés!

[3] La *Curée*, publiée le 22 septembre 1830, fut le premier, et peut-être le

avait contribué à fonder, c'est parce qu'on lui avait offert seulement la préfecture du Cantal.

Tels que nous les connaissons, les ministres n'étaient guère en état de défendre l'administration contre un tel assaut. Parmi eux, quelques-uns, comme M. Dupont de l'Eure, n'en avaient même pas la volonté : ils étaient, on l'a vu, dans l'intérieur de la place, complices de ceux qui voulaient l'envahir ; par eux, plus d'une fonction, notamment dans les parquets, était livrée à des incapables et à des indignes, sans autre titre qu'un certificat de civisme révolutionnaire [1]. D'autres membres du cabinet eussent voulu défendre leur personnel : s'ils y parvenaient parfois dans les parties les moins en vue de leurs administrations, ce n'était pas sans faire sur d'autres points de bien regrettables concessions. M. Guizot surtout était assailli de demandes et d'exigences pour les postes dépendant de son ministère de l'intérieur. Quand il pouvait garder ou reprendre sa liberté, il en profitait pour nommer quelques fonctionnaires habiles et énergiques. Mais combien il était surveillé et empêché ! Il lui fallait recevoir presque journellement ses anciens collègues de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, qui tendait à devenir un centre d'action purement révolutionnaire, et souvent il croyait devoir prendre leur avis sur les nominations de préfets. Du reste, quoi qu'il cédât, il accordait beaucoup moins qu'on ne lui demandait : de là des plaintes, des récriminations d'une amertume croissante, dans lesquelles de grandes phrases sur l'intérêt et les droits de la révolution voilaient mal les égoïsmes impatients et les ambitions déçues. Le ministre en était réduit pour se justifier à publier un exposé où il énumérait toutes les destitutions prononcées [2]. Sous la pression qu'il subissait, il avait parfois la main malheureuse : « Je suis fâché,

plus retentissant des *Iambes* de Barbier. Paris, disait le poète, n'est plus qu'une sentine impure,

Un taudis regorgeant de faquins sans courage,
D'effrontés coureurs de salons,
Qui vont de porte en porte, et d'étage en étage,
Gueusant quelques bouts de galons,
Une halle cynique aux clameurs insolentes,
Où chacun cherche à déchirer
Un misérable coin des guenilles sanglantes
Du pouvoir qui vient d'expirer.

[1] Au moment où on formait le ministère, le duc de Broglie avait dit au roi : « Si M. Dupont demeure quelques mois où il est, attendez-vous à voir ce personnel de la magistrature qu'on a sauvé à grand'peine dans la révision de la Charte, empoisonné de choix détestables, vu le nombre et la diversité des vacances ; plus de rigoureuses conditions, plus de temps d'arrêt dans les tribunaux. » (*Notes biographiques* inédites).

[2] 13 septembre 1830.

lui écrivait le roi, le 17 août 1830, d'avoir à vous avertir que deux de nos nouveaux sous-préfets sont venus hier au Palais-Royal complètement ivres, et qu'ils y ont été bafoués par la garde nationale. Mes aides de camp vous diront leurs noms que j'oublie et que vous tairez par égard pour leurs protecteurs. Nous ne nous vanterons pas de ces choix-là et nous les remplacerons. » Si les ivrognes étaient rares, ne l'étaient pas toujours assez les intrigants sans scrupule ; ne l'étaient pas surtout les brouillons pervertis par les habitudes et les sophismes d'opposition, et n'ayant d'autre éducation politique et professionnelle que d'avoir appris par cœur et répété quelques phrases de journaux. De plus, des fonctionnaires, arrivés ainsi par droit de conquête révolutionnaire, se croyaient plutôt au service de la révolution que de la monarchie ; ils cherchaient à plaire moins à leurs chefs hiérarchiques qu'au parti qui les avait poussés. Cette sorte d'indépendance des agents inférieurs n'était pas le moindre embarras ni la moindre faiblesse du gouvernement, et nous verrons plus tard combien Casimir Périer devra dépenser d'efforts et d'énergie pour remédier à l'anarchie administrative.

Tel le ministère se montrait dans la question des places, tel il était dans toute sa conduite, manifestant des velléités contradictoires suivant les jours et surtout suivant les ministres, incapable de donner une direction nette et ferme à l'opinion, et finissant presque toujours par pencher vers la faiblesse. Sans doute quelques actes, la nomination de M. Pasquier à la présidence de la Chambre des pairs, le maintien du Conseil d'État défendu par le duc de Broglie, la modération dont ce dernier, chargé du ministère des cultes, faisait preuve dans ses rapports avec les évêques, l'ordre que le baron Louis cherchait à rétablir dans l'administration financière, révélaient le désir de résister aux préjugés et aux excitations révolutionnaires[1]. Mais en était-il de même du décret par lequel le Panthéon était enlevé au culte, et de tant d'autres mesures qui n'avaient d'autre but que de courtiser l'esprit de désordre et de révolte ? En face de ceux qui chantaient alors un dithyrambe à l'honneur des combattants des « trois glorieuses », qui célébraient la beauté et la grandeur des barricades, l'héroïsme, la vertu, la magnanimité des insurgés, qui racontaient leurs propos, dessinaient leurs hauts faits, et créaient ainsi la légende du champ de bataille populaire, les ministres n'avaient qu'une crainte, celle de n'être pas trouvés assez empressés et assez enthousiastes. Que La Fayette se complût à pro-

[1] Bien que la politique suivie dans les affaires étrangères fût surtout l'œuvre du roi, il est juste cependant d'en faire partiellement honneur au ministère.

clamer la « gloire » de cette « noble population des barricades », placée par « sa conduite sublime, au premier rang de la société française », il n'y a pas lieu d'en être surpris. Mais M. Guizot, lui-même, se croyait obligé de lui faire écho; dans ses discours ou dans ses écrits officiels, il se « félicitait » que la « révolution » eût été une « œuvre populaire », attribuant à cela « sa grandeur et sa simplicité »; il déclarait que les rues de Paris avaient été « le plus beau des champs de bataille », où avait combattu une « population de héros », et le *National* le louait d'avoir parlé « le plus pur langage révolutionnaire [1] ». Les ministres ne paraissaient pas se rendre compte qu'ils faussaient ainsi la conscience publique, qu'ils exaltaient et encourageaient des passions et des violences qui rendaient tout gouvernement impossible et contre lesquelles il leur faudrait combattre à leur tour [2].

Chaque jour, d'ailleurs, fournissait au pouvoir une occasion nouvelle de montrer combien il s'inquiétait peu d'ébranler le respect de la légalité, en glorifiant ceux qui l'avaient méconnue. Il s'était formé une société de « condamnés politiques » qui demandaient, selon les termes de leur pétition, « la part du banquet national » due aux « avant-gardes des héros de Juillet. » La Fayette, qui les avait pris naturellement sous sa protection, voulut les présenter au roi, pour obtenir, a dit un de ses apologistes, non seulement « une satisfaction de justice », mais « une nouvelle consécration du principe de la résistance à l'oppression ». Le roi ne crut pas pouvoir s'y refuser. Un jour du mois d'octobre, « au grand scandale de la domesticité doctrinaire [3] », dans les salons du Palais-Royal où se pressaient les députations venues de toutes les parties de la France, l'aide de camp de service appela à haute voix : « Messieurs les condamnés pour délits politiques. » La Fayette s'avançant à leur tête : « Voilà, dit-il au roi, les condamnés politiques; ils vous sont présentés par un complice. » Et le prince les accueillait avec une affabilité expansive [4]. Plusieurs de ces condamnés reçurent des pen-

[1] C'est à l'occasion du préambule de la loi destinée à accorder des récompenses nationales aux victimes de la révolution de Juillet, que le *National* a adressé ce compliment à M. Guizot.

[2] Les ministres ne tarderont pas à sentir l'inconvénient d'une telle conduite. Peu de mois après la révolution, le 12 novembre 1830, Mme Swetchine écrira : « On est honteux aujourd'hui, surtout embarrassé, d'avoir si ridiculement exalté l'instrument dont on s'était servi; on voudrait bien le briser; mais la peur domine, et aussi cette conviction qu'on s'est ôté le droit de sévir. »

[3] Expression de M. Sarrans.

[4] Sarrans, *La Fayette et la Révolution*, t. Ier, p. 310. *Mémoires* de La Fayette, t. VI, p. 440.

sions; de ce nombre fut Fieschi [1]. On alla plus loin encore dans cet hommage rendu au passé révolutionnaire : une loi prononça, avec un empressement et une solennité qui pouvaient être pris pour une réhabilitation, le rappel des régicides exilés. En Angleterre, après 1688, un des juges de Charles Ier crut qu'il lui était permis de remettre le pied sur le territoire britannique : le roi et le parlement furent d'accord pour le repousser ; ils ne lui firent grâce que de la vie. Qui sait si, en agissant autrement, les hommes de 1830 n'ont pas affaibli, dans la conscience publique, l'idée de l'inviolabilité de la personne royale, et quelque peu contribué à créer les sophismes d'où sortiront bientôt tant de tentatives meurtrières contre Louis-Philippe [2]?

III

Cette défaillance du gouvernement prolongeait dans la nation l'état révolutionnaire. La plus fâcheuse conséquence des événements de Juillet n'est peut-être pas d'avoir soulevé tant de passions subversives ; c'est d'avoir désarmé, troublé, et, pour ainsi dire, faussé les pouvoirs publics. Comme l'observe, à cette époque, une femme d'un sens élevé et fin, « l'anarchie est moins dans les esprits que dans les pouvoirs; il y a encore des gens qui savent ce qu'ils veulent; mais, à la lettre, personne ne sait ce qu'il peut [3]. » Partout, en ces mois d'août, de septembre et d'octobre, une fermentation confuse, une constante agitation, une irritabilité maladive, le goût du bouleversement et de la violence, la rupture de toutes les barrières, la voie ouverte à toutes les chimères, à toutes les ambitions et à tous les orgueils, la précipitation et la déviation de tous les mouvements de l'esprit humain, jusque dans la littérature et la philosophie, dans les questions économiques, sociales et religieuses [4].

Pour nous en tenir à l'ordre politique, la presse, enivrée de la part qu'elle a prise à la victoire de Juillet et de tout ce qui a été débité à ce propos sur sa puissance, n'a plus aucun sentiment des limites de son action et de ses droits, des respects qu'elle doit

[1] De la Hodde, *Histoire des Sociétés secrètes*, p. 32.

[2] D'autres lois présentées par le ministère étaient des satisfactions prévues à l'opinion libérale : telles les lois rétablissant le jury pour les délits de presse, soumettant à la réélection les députés promus à des fonctions publiques, ou abrogeant la loi du sacrilège.

[3] Mme Swetchine, lettre du 12 novembre 1830.

[4] Nous reviendrons plus tard en détail sur cette dernière partie des conséquences révolutionnaires.

garder, des répressions qui peuvent la frapper. Elle croit à son omnipotence et compte sur son impunité. Il n'est si mince écrivain qui n'estime être, au-dessus du gouvernement et des lois, l'incarnation de la souveraineté nationale. Le mal apparaît surtout dans les journaux créés depuis la révolution [1], dans les pamphlets, placards, caricatures qui pullulent alors. C'est une débauche et une enchère de violence, de scandale, parfois d'immoralité. On s'acharne à renverser tout ce qui est debout, à avilir tout ce qui est respectable. A ce spectacle, M. Augustin Thierry, naguère encore fort engagé dans le mouvement, s'écrie avec une tristesse étonnée et un peu naïve : « Cette presse parisienne qui a tout sauvé dans la dernière crise, semble aujourd'hui n'avoir d'autre but que de tout perdre. Je n'y comprends rien, et j'étais loin de m'y attendre. » Aussi en est-il déjà à invoquer « le bon sens des provinces », pour « faire justice de la turbulence de Paris. »

Il est une forme plus menaçante encore du désordre révolutionnaire : les sociétés secrètes se sont transformées en clubs, « unissant ainsi, comme l'a dit M. Guizot, les restes d'une discipline silencieuse aux emportements de la parole déchaînée. » Chaque soir, ces clubs tiennent des séances dignes des Jacobins et des Cordeliers de 1793. Y assistent non seulement les affiliés, mais des jeunes gens, des ouvriers, des passants, qui sortent de là, l'esprit perverti et les passions enflammées. On ne recule pas devant les motions les plus factieuses : tel jour, par exemple, la *Société des Amis du peuple* prend et publie une délibération invitant la garde nationale et les ouvriers à « renverser » la Chambre des députés. Tel autre jour, on décide d'assaillir l'un des ministres, M. Dupin, dans son domicile, et de le « tonsurer » ; il était alors traité de « jésuite ».

Avec les excitations de la presse et des clubs, l'ordre matériel ni la sécurité ne peuvent se rétablir. Soit désœuvrement, soit goût d'agitation, une partie de la population est restée dans la rue où elle était descendue, le 28 juillet. Elle prétend y continuer une sorte de règne tumultueux et dominer ainsi les pouvoirs publics. C'est à ses yeux le corollaire logique de ces barricades qu'on l'a louée d'avoir élevées, c'est l'application et la prolongation du même droit. Elle est poussée d'ailleurs par la misère. La crise de 1830 se trouvait être encore plus désastreuse pour le commerce et l'industrie que ne l'avait été celle de 1814 et que ne le sera celle de 1848. « Chaque coup de fusil tiré pendant les trois jours, a écrit un admirateur de la

[1] Aussi pouvait-on dire à la tribune, le 8 novembre 1830, des journaux fondés depuis la révolution, qu'ils étaient « pleins de doctrines anarchiques, d'appels à la force, de menaces adressées à toutes les existences établies. »

révolution, avait préparé une faillite [1]. » Les riches ont fui de Paris : on n'évalue pas à moins de cent cinquante mille le nombre des départs. De là le chomage, et les souffrances qui en sont l'accompagnement ordinaire. Les ateliers nationaux où l'État fait remuer nonchalamment la terre du Champ de Mars, ne sont qu'un remède bien insuffisant. L'ouvrier se demande alors si telle est la récompense de cet « héroïsme » dont on le loue si bruyamment, le profit de ce pouvoir dont on lui dit qu'il s'est emparé. Vers la fin d'août, des attroupements à physionomie sombre se forment et témoignent de l'étonnement irrité de ce peuple qui se sent mourir de faim, au moment où l'on proclame le plus bruyamment sa souveraineté. Parfois ils se mettent en branle à travers la ville; des milliers d'ouvriers défilent, rangés par corps de métier, suppliants et menaçants, montrant leur misère et réclamant leurs « droits ». D'autres jours, ces bandes prétendent imposer par violence des solutions économiques au moins sommaires, comme le bris des machines et l'expulsion des ouvriers étrangers : c'est ainsi que, le 3 septembre, le *Journal des Débats* ne put paraître : ses presses avaient été détruites.

Passe-t-il dans la tête d'agitateurs populaires ou seulement d'écoliers, d'exercer une contrainte sur le gouvernement ou de faire échec à une loi; veulent-ils décerner, de leur propre autorité, les honneurs du Panthéon à l'un de leurs favoris [2], encourager les conspirations futures en rendant hommage aux conspirateurs passés [3], protester contre quelque acte, formuler quelque exigence, intimider un parti, chasser un fonctionnaire, ou seulement, sans un but déterminé, montrer leur puissance et satisfaire leur goût de désordre et de sédition, aussitôt les rues se remplissent d'une foule qui pousse des cris, hurle la *Marseillaise* ou la *Parisienne*. Pendant que les faubourgs démocratiques s'agitent, les quartiers bourgeois prennent peur, les boutiques se ferment sur le passage de ces bandes, mais tout le monde laisse faire. Des détachements de la garde nationale, pour témoigner leur sympathie et leur déférence, sortent de leurs postes, portent les armes et battent aux champs. La manifestation se dirige ensuite, menaçante, contre les hôtels des ministres ou contre le Palais-Royal, et le tout se termine par l'ovation accoutumée à La Fayette. Véritable armée de l'émeute ! si elle n'en vient pas aux coups, c'est uniquement parce qu'elle ne rencontre aucune résis-

[1] L. Blanc, *Histoire de dix ans*, t. I, p. 447.

[2] Ce désordre se reproduisit plusieurs fois dans les derniers jours d'août et les premiers de septembre, à l'occasion des bustes du général Foy, de Manuel et du général Ney.

[3] Telle fut la grande manifestation du 21 septembre, anniversaire de l'exécution des sergents de la Rochelle.

tance à combattre [1]. De Paris, ces désordres gagnent la province. On a dit au peuple qu'il était roi ; dès lors se vérifie partout la parole de Rivarol : « Quand le peuple est roi, la populace est reine. »

Le gouvernement n'osait user de répression : les moyens matériels lui manquaient. Le commandant des gardes nationales, le préfet de la Seine, le préfet de police, ne paraissaient connaître d'autre ressource que des proclamations obséquieuses, où, au milieu de compliments adressés aux perturbateurs, ils hasardaient à peine une invitation timide à ne pas violer trop de lois et à ne pas trop humilier la monarchie. L'armée, devenue suspecte aux autres et défiante d'elle-même depuis qu'elle avait été vaincue sur les barricades, était tenue à l'écart. Le roi écrivait à M. Guizot, le lendemain d'une émeute demeurée impunie : « Il est urgent d'avoir une troupe faisant ce service; mais, ajoutait-il aussitôt, fort embarrassé, c'est difficile et délicat. » M. Odilon Barrot a dit, deux ans après, en se reportant à cette époque. « Il n'y avait plus possibilité de montrer un gendarme dans les rues; on fut obligé de déguiser la gendarmerie de Paris sous un autre nom et un autre uniforme, et même, pour la gendarmerie départementale, nous nous vîmes forcés de remplacer son schako par des bonnets à poils. Lorsqu'on se hasardait à faire sortir des patrouilles de troupes de lignes, c'était en les mettant à la suite d'un piquet de garde nationale [2]. » Quant à cette garde nationale, si elle seule était en situation de maintenir l'ordre, elle ne le faisait qu'à ses heures, suivant ses caprices ou ses intérêts, jamais sous la direction du gouvernement. Celui-ci en était réduit à attendre humblement ce que seraient les impressions et les volontés de la milice citoyenne.

IV

Une telle atmosphère ne convenait guère à l'affermissement d'une monarchie naissante, et on ne comprendrait pas que celle-ci pût acquérir à ce régime grande force morale et matérielle. Dans ces

[1] Le *Journal des Débats* disait, le 23 octobre 1830 : « Il s'est trouvé une certaine quantité de gens qui ont adopté pour argument une menace d'émeute. — Faites élire le roi par les assemblées primaires, ou nous vous faisons une émeute. — Il nous faut encore deux articles de la Charte, ou bien une émeute. — Changez le cens électoral, donnez-nous des places de juge, ou bien une émeute; — de telle sorte que les émeutes sont tombées à l'usage commun des solliciteurs; on la produisait par supplément aux apostilles des députés. »

[2] Sarrans, *Louis-Philippe et la contre-révolution,* II, 25.

premiers temps, il n'y avait pas encore, à vrai dire, de parti républicain en révolte ouverte contre le principe du gouvernement; les mécontents ménageaient même la personne de Louis-Philippe, affectaient de croire à ses bonnes intentions et de ne s'en prendre qu'à son entourage. Mais, pour n'être pas attaquée de front, la royauté ne courait pas moins un péril très grave. Il semblait que presque tous eussent à tâche de la fausser et de l'abaisser, quelques-uns par tactique perfide, le plus grand nombre par sottise démocratique. On s'efforçait de diminuer la distance qui doit séparer le souverain de ses sujets : un « roi citoyen », c'était le mot dont se payaient les badauds du temps, oubliant que le propre du roi est de n'être pas citoyen. De là cette foule plus impérieuse que dévouée, plus irrévérente qu'enthousiaste, qui forçait Louis-Philippe à se montrer sur le balcon de son palais et à y chanter la *Marseillaise.* De là ces bourgeois prenant plaisir à coudoyer leur prince dans la rue, quand celui-ci fidèle, par politique autant que par goût, à ses habitudes d'autrefois, se promenait à pied, à travers la ville, avec son chapeau gris et ce que Henri Heine appelait « son grand parapluie sentimental ». De là ces ouvriers qui, dans leur familiarité à la fois naïve et orgueilleuse, arrêtaient le roi pour lui faire boire un verre de vin. De là ces simples gardes nationaux qui, tout grisés d'être traités de « camarades » par leur souverain, sortaient des rangs, au beau milieu d'une revue, pour aller lui serrer la main aux applaudissements de la foule. De là, jusque dans la nouvelle cour, une sorte de sans-façon systématique, à ce point que M. de Sémonville, entrant un soir dans les appartements royaux, et y apercevant des toilettes d'un négligé tout démocratique : « Je prie Votre Majesté de m'excuser, disait-il avec une malicieuse bonhomie, si je me présente sans être crotté [1]. »

[1] Les prétentions démocratiques n'étaient pas alors moins ridicules qu'ont pu l'être, à d'autres époques, les prétentions aristocratiques. Quand, le 30 juillet, la future reine avait dû, avec sa famille, rejoindre son mari à Paris, on n'avait pu, dans la confusion de ces jours, trouver d'autre véhicule qu'un vulgaire omnibus. Il eût été, certes, bien puéril d'y chercher un sujet de raillerie contre la nouvelle dynastie : mais que penser de ceux qui croyaient y voir un titre d'honneur et qui s'attendrissaient avec M. Jules Janin sur ce que la famille royale avait fait son entrée à Paris dans « une de ces longues voitures à bon marché faites pour le peuple ». Les légitimistes, ennemis acharnés de la nouvelle royauté, se réjouissaient de tout ce qui pouvait diminuer son prestige : ils y aidaient de leur mieux. Dans les salons du parti, c'était à qui se vanterait d'avoir fait chanter le plus de *Marseillaises* au roi. Les poignées de mains royales étaient aussi, dans la société carliste, un sujet perpétuel de gausserie : on y jouait une sorte de farce satirique où Fip Ier, roi des épiciers, donnait à son fils Grand-Poulot des leçons de science politique, et lui expliquait comment toute la science

Avec les idées que nous lui connaissons, Louis-Philippe était mal préparé à se défendre sur le terrain. Persuadé de la force irrésistible de la révolution, il ne songeait pas à lui marchander des concessions de forme et d'étiquette, trop heureux si, à ce prix, il parvenait à éluder quelques-unes des exigences de fond. Bien loin de s'attendre qu'on lui fît la cour, il se croyait obligé de la faire lui-même à la puissance du moment. Que de flatteries, par exemple, à l'adresse de cette garde nationale, en laquelle se résumaient alors les prétentions et la gloriole des petits bourgeois de 1830! Après la revue du 29 août où avaient défilé soixante mille gardes nationaux, le roi s'écriait, en se jetant dans les bras de La Fayette : « Cela vaut mieux pour moi que le sacre de Reims! » Dans l'abondance naturelle de ses conversations ou de ses allocutions, il faisait montre de sentiments populaires, rappelait avec complaisance la part qu'il avait prise à la révolution de 1789, et se déclarait en théorie presque républicain [1]. Cette attitude et ce langage lui paraissaient alors nécessaires pour désarmer de redoutables préventions, et, en quelque sorte, pour se faire pardonner par la vanité démocratique d'avoir rétabli la monarchie.

Il n'était pas jusqu'à la simplicité fort honorable de ses mœurs et de ses goûts qui ne rendît Louis-Philippe moins apte à se protéger contre la familiarité démocratique. « Que parlez-vous de cour? disait-il à M. Dupont de l'Eure; est-ce que je veux une cour? » A l'apparat du pouvoir, il préférait sincèrement l'intimité et la liberté de cette belle famille, dont on pourra dire que toutes les filles étaient chastes et tous les fils vaillants, et qui, pendant près de vingt ans, donnera le spectacle, si rare sur le trône et si sain pour la nation, du bonheur intérieur le plus vrai et le plus pur. Mais était-ce uniquement l'apparat inutile qui se trouvait sacrifié? n'était-ce pas quelquefois la dignité nécessaire? Louis-Philippe avait dans les veines le sang d'une race noble et fière entre toutes, et l'on s'en apercevait à bien des traits. Seulement, dans les longues épreuves

du gouvernement consistait à serrer la main du premier va-nu-pieds; il lui enseignait les différentes manières de donner des poignées de main, dans toutes les positions, à pied, à cheval, en voiture, quand on galope dans les rangs, quand on voit le défilé, etc...

[1] Ainsi faisait-il dans ses conversations avec La Fayette, Dupont de l'Eure, Laffitte. Quel était le secret de ces professions de foi, un peu étranges dans la bouche de celui qui venait de monter sur le trône? Après 1848, M. Guizot causant avec un Anglais, M. Senior, lui disait, non sans finesse : « Louis-Philippe avait pour la république les sentiments que certains peuples de l'Asie ont pour le démon; il la considérait un peu comme un être malfaisant qu'il faut flatter et se rendre favorable, mais qu'il ne faut pas combattre. »

de sa jeunesse, — dans les périls et les humiliations de la révolution, comme dans l'inaction forcée et la retraite presque bourgeoise de son exil, — il avait pris des habitudes de conduite et d'esprit toutes différentes de celles que contractent d'ordinaire les fils de maison royale; de là des mérites rares qui ne se forment pas toujours dans les cours, la science plus vraie de la vie, la connaissance plus intime des choses et des hommes, une clairvoyance aiguisée, le détachement des vanités extérieures, une sensibilité plus sincère et plus profonde mêlée à une expérience un peu désabusée et railleuse, une sorte de philosophie patiente et souple, un courage froid et résigné : mais peut-être Louis-Philippe avait-il trop appris à se passer des conditions extérieures de la vie royale, et avait-il ainsi acquis les vertus et les goûts de l'homme privé, aux dépens de quelques-unes des qualités et des exigences qu'on a coutume et besoin de trouver chez un souverain.

Cependant, même à l'heure des plus grandes familiarités, la noblesse native, l'exquise distinction de la famille royale ne laissaient pas d'imposer à tous ceux qui l'approchaient. En quelque situation que les événements les placent, des Bourbons ne sont pas de ces parvenus qu'on ne sent princes que s'ils sont entourés d'une certaine étiquette. On le voit aujourd'hui que les fils de Louis-Philippe, en apparence citoyens ou soldats d'une république, n'en gardent pas moins aux yeux de tous, même des démocrates, ce je ne sais quoi qu'on ne trouve pas ailleurs et qui fait d'eux les princes de la maison de France. La reine Marie-Amélie, notamment, avait conservé, dans ces jours de 1830 où tant de choses étaient abaissées, un air de naturelle grandeur qui commandait le respect aux plus réfractaires. « Moi, disait un général d'opinions assez avancées, avec le roi, je n'éprouve pas du tout d'embarras; je lui parle comme s'il était mon égal. Mais, avec la reine, c'est autre chose; quand il faut lui répondre, je ne sais que dire et je suis devant elle comme un imbécile[1]. » Louis-Philippe qui se prêtait plus facilement au personnage d'un roi bourgeois et populaire, et qui le jouait même avec une sorte de naturel et de belle humeur, laissait percer, à l'endroit de son rôle, un scepticisme quelque peu railleur qui scandalisait parfois la niaiserie prudhommesque de M. Dupont de l'Eure. Il était visible que sa condescendance aux engouements démocratiques n'aurait qu'un temps. « On est admis sans façon, disait-on à Béranger pour l'attirer alors au Palais-Royal; on y va avec des bottes. — Bien, bien, répondait le chansonnier; des bottes aujourd'hui, des bas de soie dans quinze jours. »

[1] A. Trognon, *Vie de Marie-Amélie*, p. 197.

Si courte qu'elle dût être, cette attitude avait son péril. Le roi y gagnait sans doute une sorte de popularité qui, dans le moment, pouvait aider à surmonter quelques difficultés; mais ce n'était pas sans altérer la physionomie de sa royauté nouvelle, sans diminuer son prestige, sans ôter du « sérieux » que, suivant la Bruyère, « le caractère du Français demande dans le souverain. » Si l'on n'attaquait pas encore le prince, on s'habituait déjà à le peu respecter. Pour ne se manifester que par la familiarité des témoignages de sympathie, cette irrévérence permettait néanmoins d'augurer ce que seraient les attaques au jour prochain et prévu où éclaterait la rupture. Et quand bientôt on verra Louis-Philippe accablé d'outrages grossiers que Louis XVIII et Charles X n'avaient jamais connus, ne faudra-t-il pas attribuer, en partie, ce désordre si funeste à ce qu'au lendemain de 1830, la royauté s'était placée d'elle-même presque de plain-pied avec la foule?

S'il est facile aujourd'hui de constater le mal, il l'était beaucoup moins alors de l'éviter. Tous les princes qui n'ont pas reçu leur royauté toute faite et qui ont dû l'établir eux-mêmes, — et Louis-Philippe n'était pas le premier, — ont été condamnés à commencer par bien des ménagements, par bien des compromis; il leur a fallu briguer la popularité, courtiser les parties influentes de la nation, que ce fût, suivant les époques, la noblesse, le tiers état ou la démocratie. Entre beaucoup, il suffirait de rappeler le modèle de nos rois, Henri IV. Que n'avait-il pas consenti à faire pour « gaigner des amis », comme il le disait, traitant avec ses sujets, subissant au besoin leurs exigences, achetant les uns, séduisant les autres, pénétrant presque de ruse dans sa capitale, si bien qu'il pouvait dire plus tard à propos des jésuites : « Ils entrent comme ils peuvent : ainsy font bien les autres. Et je suis moy-mesme entré comme j'ay peu. » Son biographe nous le montre dépouillant l'appareil royal pour flatter les petits, « s'arrêtant pour parler au peuple, s'informant des passans d'où ils venoient, où ils alloient, quelle denrée ils portoient, quel estoit le prix de chaque chose et autres particularitez », ou, tel autre jour, disant aux bourgeois de Dieppe qu'il voulait attirer à sa cause : « Mes enfants, point de cérémonie; je ne veux que vos amitiés, bon pain, bon vin, et bon visage d'hôte. » S'il eût prétendu se renfermer dans son droit et dans son étiquette, comme a pu le faire plus tard un Louis XIV, dans sa dignité, il fût demeuré en Navarre, loué peut-être par quelques-uns — surtout par les rivaux dont il eût fait l'affaire, — pour sa fierté impassible et désintéressée, mais, à notre grand malheur, il n'eût certainement pas mis la main sur la couronne de France. Pourquoi donc les coquetteries populaires du Béarnais n'ont-elles pas eu, pour la royauté, les

inconvénients que devaient avoir celles de son descendant, en 1830? Les raisons de cette différence sont complexes, et ce n'est pas le lieu de les exposer toutes : disons seulement qu'il en est, et non des moindres, qui tiennent au changement des temps. A la fin du seizième siècle, si troublés que fussent les esprits, si ébranlées que fussent les institutions, la révolution n'avait pas encore renversé tous les principes et toutes les traditions, l'idée royaliste subsistait entière, l'orgueil républicain n'avait pas remplacé le sentiment de respect qui est la condition nécessaire de toute monarchie. Si les bourgeois, ligueurs de la veille, étaient alors heureux de voir le roi les aborder dans la rue, c'était reconnaissance d'être momentanément et gracieusement élevés jusqu'à lui, ce n'était pas satisfaction envieuse de l'abaisser jusqu'à eux. Quand le prince tendait la main à la foule, on la prenait pour la baiser, au lieu de la serrer avec une affectation d'impertinente égalité, comme on en usera avec Louis-Philippe. Aussi Henri IV a-t-il pu être loué par ses contemporains d'avoir « fait, comme tous les sages princes, qu'on receust la familiarité, mais non pas qu'on la prist ». Lui-même aurait-il mérité au même degré cet éloge, s'il eût dû s'élever sur le trône, au lendemain de la révolution de Juillet et quarante ans après celle de 1789? Alors, par le malheur de l'époque, par l'état général des esprits, un nouveau roi avait plus de peine à gagner la popularité nécessaire, et les moyens employés d'ordinaire pour capter la foule, étaient devenus autrement compromettants et périlleux.

V

Plusieurs semaines s'étaient écoulées depuis la révolution : le désordre persistait, et le gouvernement ne semblait pas plus capable d'y mettre un terme. Il en résultait un état croissant de malaise, de défiance et d'insécurité, dont souffraient le moral de la nation comme ses intérêts matériels. Point d'affaires. Ni l'industrie ni le commerce ne se relevaient du coup terrible qui les avait frappés en Juillet. Si les boutiques s'étaient rouvertes, les clients n'y revenaient point. Les ouvriers n'avaient pas d'ouvrage[1]. Les faillites se multipliaient et atteignaient les maisons les plus honorables. L'impression fut singulièrement pénible dans la Chambre, le jour où son président lui lut la lettre de démission d'un de ses membres, banquier considérable de

[1] M. Louis Blanc raconte qu'une imprimerie qui, au moment de la révolution, employait deux cents ouvriers, six mois après n'en employait encore que vingt-cinq, gagnant 25 ou 30 sous, au lieu de 5 ou 6 francs. Encore l'imprimerie était-elle une des industries qui avaient le moins souffert.

Paris, qui venait d'être mis en faillite et qui signalait à ses collègues la crise affreuse dont il était victime [1]. C'était en vain que le gouvernement cherchait à atténuer le mal par des lois diverses, notamment par celle qui autorisait à faire des avances à l'industrie et au commerce jusqu'à concurrence de 30 millions. D'ailleurs le trésor public était lui-même en souffrance : par l'effet de la misère générale, ses revenus rentraient mal ; au moment où le prestige de la légalité était si ébranlé, les lois d'impôts n'étaient pas naturellement les dernières auxquelles le peuple devait être tenté de marchander son obéissance ; sur plusieurs points, on refusait de payer les contributions indirectes.

Tous les journaux constataient le malaise. « Voyez l'état du commerce, disait le *Journal des Débats*, il est affreux. » Le *Constitutionnel* ajoutait : « Il est impossible de le cacher, le commerce est dans la détresse; on annonce à chaque instant de nouvelles faillites, les unes à Paris, un plus grand nombre dans la province. » Un autre jour, la même feuille parlait de « l'imminence d'une grande catastrophe commerciale [2] ». Le mal était tel que les journaux les plus engagés dans la révolution ne pouvaient le dissimuler. Le *National* tâchait bien de faire prendre patience à ses amis, en leur rappelant « qu'on ne mène pas à fin une révolution, sans tuer des hommes et sans qu'un grand nombre d'affaires soient en souffrance »; mais en attendant, il avouait, avec une confusion mal dissimulée, « l'inconfiance absolue qui tuait les affaires. » « Il y a de l'inquiétude dans les départements, disait-il encore; on craint Paris; on croit tout ce qui a été débité d'absurde et de faux sur les clubs, sur les émeutes, sur l'esprit républicain. » Puis il dépeignait ainsi l'état de l'opinion : « Ne craignons pas d'avouer ce qui fait en ce moment la joie et l'espoir des ennemis de la révolution de Juillet : oui, il y a un malaise général, une inquiétude vague, sans objet précis comme sans bornes, un défaut de confiance qui ne se connaît et ne se définit pas bien lui-même... On voudrait se livrer, comme par le passé, à la sécurité, aux affaires, aux distractions et l'on sent qu'on ne peut pas ; on reste en suspens, attendant encore quelque chose : du bien ou du mal? On ne sait quoi ; mais l'on attend [3]. »

L'excès même du malaise commençait cependant à provoquer dans l'opinion quelques velléités de réaction. Au lendemain des journées de Juillet, les révolutionnaires avaient eu seuls le verbe haut. Entraînés ou intimidés, les niais et les poltrons — n'est-ce pas la

[1] Séance du 5 octobre 1830.

[2] *Journal des Débats* du 11 septembre, du 15 et du 19 octobre, *Constitutionnel* du 14 et du 18 octobre.

[3] *National* du 8 septembre, des 16, 18 et 29 octobre.

majorité? — les avaient suivis docilement. Ceux qui souffraient ou s'inquiétaient se croyaient trop isolés pour risquer une contradiction. Mais la crise persistant et s'aggravant, les doutes s'élevèrent, les mécontentements se multiplièrent et s'enhardirent. Ce désordre permanent, ce règne de la populace, ces clubs, ces émeutes, firent apparaître aux yeux de la bourgeoisie le fantôme, alors détesté, de 1793. De là des alarmes, des colères d'abord sourdes qui, dans les cercles de la classe moyenne, dans les postes de la garde nationale et surtout dans les boutiques, succédèrent peu à peu à l'enthousiasme des premiers jours. On commençait à demander au gouvernement d'agir et de réprimer. Grand embarras pour celui-ci. Comme le disait alors avec amertume et non sans naïveté le *National*, était-il donc si aisé « de gouverner la France, avec une armée qui se révolte, des ouvriers qui se coalisent, des milliers d'intrigants acharnés à vouloir des places [1] »?

Le premier obstacle était dans le gouvernement lui-même. Les clubs et les émeutes y avaient des complices, ou tout au moins des complaisants et des protecteurs. Le garde des sceaux et le procureur général déclaraient qu'ils donneraient leur démission plutôt que d'appliquer l'article 291 du code pénal aux associations révolutionnaires. Comme le roi disait à ce propos : « Il faut cependant que le gouvernement se défende. — Il faut, répondait avec une solennité bourrue, M. Dupont de l'Eure, il faut que le gouvernement marche dans la voie de Juillet, qu'il veuille ce qu'a voulu la révolution, et il n'aura nul besoin de se défendre. » Ne sait-on pas d'ailleurs combien les vues des ministres conservateurs eux-mêmes étaient alors incertaines et timides? Cependant, à mesure que le mécontentement grandissait dans le public, ils s'enhardissaient à manifester davantage sinon leurs volontés, du moins leurs désirs. Dans un débat soulevé, le 25 septembre, par des députés qui se plaignaient du tort fait au commerce par les clubs, ils trouvaient même l'occasion d'ébaucher, pour la première fois, à la tribune, un programme de résistance. « La France a fait une révolution, disait M. Guizot, mais elle n'a pas entendu se mettre dans un état révolutionnaire permanent », et il déclarait plus ou moins nettement que le gouvernement devait se servir, contre les sociétés populaires, de l'article 291 du code pénal. M. Dupin attaquait avec vigueur les agitateurs : « Voyez la capitale, s'écriait-il, croyez-vous qu'elle ne s'inquiète pas, quand vous remplissez les rues, quand vos longues colonnes y coulent à pleins bords! Chacun se range et se détourne comme au passage d'un torrent, et personne ne songe à entrer chez les mar-

[1] *National* du 8 septembre.

chands dont les magasins restent déserts. » Et plus loin : « Il y a une France de 32 millions d'hommes qui ne demande pas une agitation perpétuelle; mais elle veut un gouvernement fort; elle veut être gouvernée par le roi et les Chambres, non par des clubs. » Quelques jours plus tard, le 29 septembre, M. Casimir Périer, provoqué par M. Mauguin, proclamait que « tout ce qui devait être détruit l'avait été dans les trois jours ; » puis faisant une sorte de confession publique, il ajoutait que, si les ministres méritaient un reproche, c'était « de n'avoir peut-être pas saisi assez tôt, avec assez de résolution, l'autorité nécessaire pour prévenir des incertitudes, des doutes, des hésitations; toutefois il en est résulté un bien, c'est que le besoin de cette autorité tutélaire s'est fait sentir à tout le monde; et le pouvoir que nous n'avions pas pris est venu se donner lui-même. » La majorité entendait, avec quelque étonnement, ce langage nouveau pour elle; si elle n'y apportait pas une adhésion bien active, elle était loin de le désapprouver, en dépit des déclamateurs qui niaient le péril et garantissaient les « intentions pures » des « généreux citoyens » des clubs. Toutefois les ministres qui avaient pris sur eux de faire ces déclarations étaient si peu sûrs de cette Chambre, si peu sûrs de leurs propres collègues et peut-être d'eux-mêmes, qu'ils ne firent aucun effort pour tirer du débat une conclusion pratique, pour provoquer un vote qui eût mis en demeure les députés, et tout d'abord les membres du cabinet, de se prononcer dans un sens ou dans l'autre. Ce qu'ils avaient voulu, c'était moins s'engager immédiatement et résolument dans une politique nouvelle, et surtout y engager les pouvoirs publics, que soulager leur conscience, dégager leur responsabilité, prendre position pour l'avenir, et s'offrir d'avance à la réaction qu'ils voyaient poindre.

La partie de la population qui désirait la fin du désordre avait donc trouvé, dans une partie du ministère, plutôt un encouragement platonique qu'une assistance effective. Elle tenta alors de faire elle-même ce que le gouvernement n'osait ou ne pouvait entreprendre. Le principal club, celui de la *Société des amis du peuple* se réunissait au manège Pellier, rue Montmartre, au centre même du Paris commerçant. Poussés à bout par la ruine, les habitants du quartier envahirent un soir la salle du club, et en dispersèrent de force les membres, avec accompagnement de sifflets, de huées, presque de voies de fait [1]. Peu s'en fallut qu'ils n'imitassent la jeunesse dorée enfonçant, après le 8 thermidor, les portes des Jacobins, fouettant les tricoteuses et bâtonnant les sans-culottes. Ainsi

[1] Cette exécution s'accomplit le 25 septembre, le soir même du jour où avait eu lieu à la Chambre le premier débat sur les clubs.

par l'abdication du pouvoir, tout, même l'action des conservateurs, prenait une forme révolutionnaire, et, suivant la remarque du *Journal des Débats*, « il avait fallu presqu'une petite insurrection pour rétablir l'ordre. » En fait, cette exécution fut mortelle, non aux sociétés révolutionnaires qui persistèrent plus redoutables que jamais, mais aux clubs proprement dits. Les meneurs n'avaient pas pour cela la tête plus basse. Quelques jours après, les principaux membres de la *Société des amis du peuple* comparaissaient, pour d'autres faits, devant le tribunal correctionnel. S'ils étaient frappés de condamnations peu importantes, ce n'était pas sans que le principal accusé, nommé Hubert, ne se fût donné le plaisir d'insulter ses juges. « Messieurs, avait-il dit à la face du président qui n'avait pas songé à l'interrompre, c'est un étrange spectacle que de voir citer devant vous, deux mois après la révolution de Juillet, des hommes qui n'ont pas été étrangers aux succès de nos grandes journées... Je n'aurai pas l'inexcusable faiblesse de vous accepter pour juges et de me défendre devant vous... Juges de Charles X, récusez-vous : le peuple vous a dépouillés de la toge, en rendant la liberté à vos victimes, et vous-mêmes avez sanctionné sa sentence en fuyant lorsqu'il se battait... Comment osez-vous affronter sur vos sièges, dont les fleurs de lys ont été arrachées, ceux qui ont chassé l'idole à laquelle ont été sacrifiés tant de proscrits. » Si habitué qu'on fut alors à voir toutes les autorités outragées, le monde judiciaire s'émut de la longanimité avec laquelle les juges avaient toléré cette violence. Le magistrat qui présidait le tribunal fut déféré disciplinairement à la cour royale. Celle-ci, tout en exprimant le regret que « le tribunal n'eût pas arrêté et puni un pareil scandale », ne prononça aucune peine, par cette raison « que les motifs donnés par le président de la Chambre pouvaient excuser son silence et son inaction ». Quels pouvaient être ces « motifs » ? Peut-être le magistrat incriminé avait-il fait valoir qu'il avait suivi l'exemple de laisser aller, donné en toutes circonstances par le gouvernement et spécialement par le chef même de la magistrature, M. Dupont de l'Eure?

VI

Dans la discussion sur les clubs, la Chambre avait laissé voir ses tendances conservatrices, en faisant bon accueil aux discours de MM. Guizot, Dupin, Périer, et aussi sa faiblesse, en n'osant donner aucune conclusion pratique au débat. A les considérer individuellement, les députés étaient, pour le plus grand nombre, d'opinion

modérée; mais, sortis d'un mouvement puissant d'opposition, il leur paraissait difficile, alors qu'ils étaient encore dans leur premier élan, de se retourner pour ainsi dire, d'oublier leurs thèses de libéralisme à outrance, leurs luttes contre le principe d'autorité, leurs défiances contre les instruments et les alliés naturels du pouvoir, et de se retrouver tout d'un coup majorité de gouvernement. La part que ces députés venaient de prendre à une révolution, les doctrines qu'ils avaient dès lors dû admettre, les alliances qu'ils avaient contractées avec les forces populaires, les sophismes, les déclamations, les passions auxquels ils s'étaient laissé aller, n'étaient pas de nature à rendre cette transformation plus aisée. En tout cas, le jour où l'on eût voulu former dans cette Chambre un parti de résistance, il aurait fallu rompre l'union de ces 221, qui tous, constitutionnels ou révolutionnaires, avaient fait jusqu'ici campagne ensemble, confondus à l'ombre du même drapeau. Or nul n'osait alors prendre l'initiative de cette rupture : les ministres moins que tous autres; ils n'eussent pu le faire sans dissoudre le cabinet lui-même. Les plus conservateurs d'entre eux se sentaient si faibles, qu'ils aimaient mieux renoncer à s'entourer de leurs partisans que de provoquer leurs adversaires à se grouper. Vainement donc eût-on cherché, dans cette Chambre, des partis classés et organisés : « Personne, a dit M. Guizot, ne se formait soit à exercer régulièrement le pouvoir, soit à le rechercher par une opposition intelligente et légale. » En réalité, il n'y avait pas plus de majorité que de ministère, nouveau signe de cette incorrection parlementaire qui semblait avoir été la première conséquence de la révolution.

La Chambre des députés n'avait pas alors une influence en rapport avec le rôle prépondérant qu'elle venait de jouer. On l'eût dite épuisée par l'effort qu'elle avait fait en s'emparant du droit de créer un roi et de modifier la constitution. Bien loin d'y avoir trouvé une force, il en était résulté pour elle une sorte de fatigue, une responsabilité qui la gênait de son poids trop lourd. Cela explique la stérilité législative de cette première session. D'ailleurs, il ne restait plus grand chose de la popularité, tout à l'heure retentissante, des 221 [1]. C'est à la Chambre que les ardents s'en prenaient de toutes leurs déceptions. Ainsi faisait notamment l'organe le plus important de la gauche, le *National*, qui n'avait pas encore cependant déclaré la guerre au gouvernement de Juillet. Il opposait

[1] Le chiffre lui-même avait été populaire. Macaulay raconte que, venu peu de temps après la révolution à Paris, il avait pris un fiacre et avait demandé au cocher son numéro. « Ah! monsieur, répondit le cocher, c'est un beau numéro, c'est un brave numéro, c'est 221. » (*Vie de Macaulay*, par M. Trevelyan.)

la royauté nouvelle à la Chambre ; le premier de ces pouvoirs « seul né de la révolution, n'ayant pas peur des barricades », tandis que le second continue à ressentir, « au seul nom de peuple et de liberté, ces terreurs qui ont marqué toute l'époque de la Restauration. » La Chambre, ajoutait-il, « représente la France d'il y a six mois ; c'est presque comme si l'on disait la France d'il y a quinze ans[1]. » Il se déclarait fatigué d'entendre parler de ces « éternels 221 », — leur éternité était vieille de trois mois, — et il célébrait avec ironie la « reconnaissance » due « aux braves députés qui ont, douloureusement et tout à fait contre leur cœur, refusé leur concours à l'excellent monarque Charles X[2]. » D'autres écrivains leur signifiaient « qu'appropriés aux besoins de l'opposition sous le règne de la légitimité, ils ne pouvaient plus exprimer ni les intérêts de la révolution, ni l'état intellectuel du pays, après cette immense transformation politique. » « Énergie usée, capacité flétrie », Chambre « décrépite et illégitime », telles étaient les aménités réservées désormais aux triomphateurs de la veille[3]. Toute la gauche, y compris le préfet de la Seine, était unanime à demander la dissolution et des élections générales, pour avoir une Chambre « suivant l'esprit de la révolution et issue d'elle. » Jusque dans le sein de l'assemblée et du haut de sa propre tribune, on contestait son droit et on réclamait sa dispersion[4]. Quelques-uns même, dans leur impatience, pressaient le gouvernement de faire à lui seul et par ordonnance la législation électorale, oubliant probablement qu'un acte semblable leur avait paru justifier la déchéance de Charles X.

Tant d'attaques provoquaient-elles les députés à faire enfin acte d'énergie, à tenir tête à cette excitation révolutionnaire qui les menaçait les premiers, à inaugurer une politique de résistance à laquelle eût dû les déterminer le seul instinct de la conservation? Non, ces attaques produisaient plutôt dans la Chambre cette sorte d'intimidation qui était alors l'état d'esprit de tous les « suspects ». D'ailleurs quand elle entendait contester sa « légitimité », l'assemblée devait s'avouer à elle-même qu'elle avait, en effet, été élue pour faire partie d'un gouvernement qui n'était plus, et en vertu d'une législation électorale que la Charte nouvelle avait condamnée[5]. Aussi était-elle chaque jour plus hésitante, lasse, incer-

[1] M. Victor Hugo écrivait à la même époque : « Une révolution de vingt-cinq ans, un parlement de soixante, que peut-il résulter de l'accouplement? »

[2] *National,* passim, août et septembre 1830.

[3] Sarrans, *Louis-Philippe et la contre-révolution,* passim.

[4] Débat du 30 août 1830, à propos du projet de loi tendant à remplacer les députés démissionnaires : voir notamment le discours de M. Mauguin.

[5] « Quel mandat avions-nous donc reçu? s'écriait M. Mauguin dans la séance du 30 août. N'était-ce pas de concourir avec une Chambre des pairs

taine de l'opinion du pays et de son propre droit, sans force et sans courage pour fournir une direction à l'opinion et réagir contre le mouvement qui emportait toutes choses. Elle était réduite d'un quart de ses membres par les annulations d'élections et par les démissions de royalistes, et la conscience de cette mutilation la rendait plus timide encore. Elle ne céda point jusqu'à se dissoudre, comme on l'en sommait impérieusement; mais le 4 octobre elle décida, sur la motion d'un de ses membres, M. Jacques Lefèvre, qu'elle suspendrait ses travaux le 10 octobre, et ne les reprendrait qu'après avoir vu ses vides remplis par des élections complémentaires. Ces élections, en comptant les réélections de députés nommés fonctionnaires, ne portaient pas sur moins de cent treize sièges. C'était donc toute une infusion de sang nouveau sur laquelle la Chambre comptait pour se rajeunir et se vivifier[1].

VII

Toutefois avant de se séparer, la Chambre devait s'occuper encore d'une affaire singulièrement redoutable pour sa faiblesse et pour celle du pouvoir. Elle venait de voter, quelques jours auparavant, le 27 septembre, la mise en accusation des anciens ministres de Charles X. L'initiative de ces poursuites n'était pas venue du gouvernement. C'était le peuple qui, au lendemain de sa victoire, avait arrêté en province les ministres fugitifs : « capture malencontreuse! » s'était écrié alors Carrel, tant ceux même qui étaient le plus animés contre le régime déchu pressentaient les embarras et les périls d'un procès de ce genre. C'était ensuite un simple député,

maintenant mutilée, avec une Chambre émanée d'un roi maintenant renversé? Ne devions-nous pas, en un mot, faire partie d'un gouvernement qui formait un tout indivisible et qui maintenant n'existe plus! Et la partie subsistera-t-elle quand le tout est détruit! Non, non, ne nous abusons pas; notre mandat est mort avec le gouvernement près duquel il devait s'exercer. » Certes, en pure logique, il était malaisé de réfuter cette argumentation. Toutefois elle avait un point faible, une fissure qui n'échappa point aux contradicteurs. M. Mauguin avait commencé par reconnaître la légitimité des actes faits par la Chambre pour choisir un roi et réviser la Charte. Comment, répondirent MM. de Rambuteau et Dupin, nous aurions eu le droit de faire de si grandes choses, et nous ne pourrions pas voter de modestes lois! Le dernier de ces orateurs rappelait d'ailleurs un souvenir historique qui fit un grand effet. « Serons-nous condamnés, dit-il, à passer encore par les mêmes fautes pour arriver aux mêmes résultats? Imiterons-nous l'Assemblée constituante qui ne sut pas achever son propre ouvrage? »

[1] Quand la Chambre ainsi complétée reprendra ses travaux, le ministère du 11 août aura déjà disparu.

esprit absolu et violent, M. Salverte, qui avait proposé la mise en accusation [1]. Une fois saisie, la Chambre n'avait pas cru pouvoir refuser cette satisfaction à l'irritation populaire. Mais cette satisfaction irait-elle jusqu'à livrer les têtes de M. de Polignac et de ses collègues? On y comptait en bas lieu. A peine la question s'était-elle trouvée posée qu'avaient commencé à fermenter ces instincts de férocité vindicative si faciles à éveiller dans les foules. Les démagogues n'étaient pas les seuls à entretenir et à aviver cette soif de sang. Dans une région moins basse on rencontrait des « esprits étroits et raides » qui, par argumentation juridique et par dogmatisme révolutionnaire, prétendaient établir que la peine capitale était le châtiment légitime et nécessaire de la tentative de coup d'État. Telle était la conclusion d'un article du *Times* que les feuilles de gauche s'empressaient de reproduire, et la *Revue d'Édimbourg*, alors dans tout son éclat, disait, en parlant des ministres accusés : « S'ils échappent au châtiment qu'ils ont trop mérité, cette indulgence ne sera qu'une prime offerte à la trahison, un encouragement à qui voudra s'armer contre ces libertés populaires, dont les défenseurs, si le sort les trahit, n'échappent ni à la rigueur de la loi ni à la hache du bourreau. »

Épreuve décisive pour la monarchie naissante! Si sévèrement qu'on jugeât la révolution de Juillet, il fallait reconnaître qu'elle s'était montrée, dans la victoire, tolérante et clémente. Sauf certaines atteintes à la liberté religieuse dont il sera parlé plus tard, peu ou point de ces représailles trop fréquentes en pareil cas, et surtout, en dehors du combat, pas de sang versé. Charles X avait pu gagner lentement et publiquement le port de Cherbourg, sans être victime d'aucune violence. Louis-Philippe ressentait quelque fierté d'une modération qui était, en effet, pour beaucoup, son œuvre personnelle. « Ne serait-il pas possible, écrivait-il à M. Guizot, le 13 septembre, d'indiquer dans votre exposé que, tandis que le gouvernement fait aussi largement la part des destitutions réclamées par le vœu public, cependant aucune persécution n'a lieu; que la liberté individuelle existe pour tous dans la plus grande étendue, ainsi que la circulation des voyageurs de toutes les classes, de toutes les opinions, de tous les partis; que les cabinets noirs n'existent plus, que le secret des lettres est scrupuleusement et consciencieusement respecté; que nul n'est inquiété pour ses opinions, quelles qu'elles aient été, quelles qu'elles puissent être encore? Je ne pré-

[1] Cette proposition, faite le 13 août, avait donné lieu à un premier débat, le 20 août. Un vote avait alors investi la commission des pouvoirs de juge d'instruction. Le 23 septembre, M. Bérenger avait lu le rapport concluant à la mise en accusation : celle-ci fut votée, après débat, le 27 septembre.

tends pas à l'encens des compliments, mais, cependant, je crois qu'on peut dire à ceux qui méconnaissent ma conduite et ses motifs : En auriez-vous fait autant envers nous [1]? » Laisser ensuite verser le sang des ministres de Charles X, ce serait perdre le bénéfice et l'honneur de cette modération première; ce serait altérer complètement le caractère du nouveau régime. Les conséquences ne se feraient pas attendre, terribles au dedans et au dehors. Au dedans, une fois que le fauve populaire aurait trempé ses lèvres dans le sang, n'était-il pas à craindre que, comme toujours, il ne voulût s'en gorger, que l'ivresse du carnage ne lui montât au cerveau? et alors où s'arrêterait-il? N'aurait-on pas ouvert la porte à de hideuses passions dont la monarchie elle-même serait tout d'abord victime? Au dehors, ce serait ranimer, plus irritées et plus menaçantes, ces défiances dont la prudente sagesse de Louis-Philippe avait eu tant de peine à prévenir le dangereux éclat. Aussi quand les rêveurs de bouleversement démagogique et de guerre universelle, réclamaient si âprement la mort de M. de Polignac et de ses collègues, ils le faisaient moins par ressentiment contre ces derniers, que par intuition de ce qui en résulterait pour la monarchie de Juillet. Après avoir donné un tel gage à la révolution, cette monarchie lui serait irrévocablement liée et subordonnée; en même temps, elle romprait à tout jamais avec les gouvernements réguliers, par un défi sanglant, analogue à celui de la Convention jetant aux royautés européennes la tête coupée de Louis XVI.

Le roi avait vu ce péril dès le premier jour. La majorité de la Chambre en avait aussi le sentiment; c'est pourquoi elle avait scrupule de se séparer, en ne laissant sur ce point d'autre indication à l'opinion publique que son vote de mise en accusation. Accuser quelqu'un de haute trahison, n'était-ce pas le vouer à une condamnation à mort? Que faire pour écarter cette conséquence? D'accord avec les ministres, elle usa d'un détour. Dans les dernières séances de la session, le 6 et le 8 octobre, elle fit venir le rapport et la discussion sur une proposition de M. de Tracy, tendant à la suppression de la peine de mort. Il lui parut impossible d'improviser une réforme aussi grave, mais elle adopta une adresse au roi pour l'inviter à proposer cette suppression, notamment en matière politique. En même temps, on faisait signer aux « blessés de Juillet » une pétition dans laquelle ils disaient que « les mânes de leurs frères n'avaient pas besoin de sang pour être apaisés. » Le roi reçut aussitôt l'adresse des députés, en approuvant chaleureusement les idées qui y étaient

[1] *Mémoires* de M. Guizot, t. II, p. 50-51.

exprimées. Cette démonstration sentimentale, dans laquelle chacun avait eu son rôle, semblait avoir pleinement réussi ; au Palais-Royal, dans le monde parlementaire, dans les salons ministériels, on crut la difficulté sinon surmontée, du moins tournée; on était tout à la joie d'une habileté heureuse et à l'émotion, très sincère du reste, de la générosité dont on venait de faire preuve. Et quand, deux jours plus tard, le 10 octobre, la Chambre suspendit ses séances, sa conscience était rassurée sur les dangers de la mise en accusation.

C'était oublier cette foule révolutionnaire qui, depuis Juillet, semblait être l'un des grands pouvoirs publics. Quelle colère quand elle s'aperçoit qu'on lui dérobe ses victimes! Un cri de fureur sauvage éclate dans les clubs, les journaux, les placards; on dénonce au peuple la trahison dont il est menacé; appel est fait aux plus sanglants appétits dans un langage digne de 1793. Le soulèvement est tel, que les journaux modérés renoncent à justifier l'adresse, et le *Constitutionnel* blâme, comme « étrange et inopportun », le « drame philanthropique que la Chambre a voulu improviser en vingt-quatre heures ». Cette Chambre n'est plus là pour se défendre : en eût-elle eu d'ailleurs le courage? Quant au ministère, son complice, ahuri, intimidé de ce tapage, il ne sait imprimer aucune direction, opposer aucune résistance; les journaux se demandent en raillant s'il existe : « Il y a un gouvernement, dit alors le *National;* on entend à peine parler de lui ;.. on ne le voit plus; on ignore presque où il est. Pressé de questions, il ne s'explique point; attaqué, calomnié peut-être, il ne répond point. Où est-il? Que fait-il? Que pense-t-il [1]? »

Ainsi violemment excitées et mollement combattues, les passions mauvaises grondent chaque jour plus menaçantes. Des attroupements sinistres se forment sur les places publiques. Le 17 octobre, la populace se porte sur le Palais-Royal, demandant la mort des anciens ministres. Elle revient le lendemain et, dans la soirée, envahit les cours et les jardins : c'est avec peine que la garde parvient à la refouler et à fermer les grilles. A Vincennes! crie-t-on alors; et la hideuse cohue, qu'on a pu comparer à une bande de septembriseurs en quête de « travail », se précipite, armée de fusils, de sabres, de piques, pour arracher les ministres de leur prison. Des torches éclairent sa marche. Sur son passage, les boutiques se ferment; partout l'effroi et le dégoût; du reste aucun obstacle, aucune répression. Le château de Vincennes a heureusement pour commandant, le général Daumesnil. Ce vieux soldat dont l'énergie console un peu de la faiblesse qui règne partout

[1] *National* du 16 octobre 1830.

ailleurs, fait ouvrir les portes de la forteresse et se présente seul à la horde des assaillants : « Que voulez-vous? leur demande-t-il. — Nous voulons les ministres. — Vous ne les aurez pas; ils n'appartiennent qu'à la loi; je ferai sauter le magasin à poudre plutôt que de vous les livrer. » La foule un instant hésitante, mais bientôt dominée, s'éloigne en criant : « Vive la jambe de bois! » Elle revient à Paris : il est deux heures du matin; ivre de passion, de cris et de vin, elle se porte de nouveau sur le Palais-Royal et, avec d'atroces clameurs, demande à voir le roi. On n'a même pas eu la précaution vulgaire de renforcer la garde après l'attaque du matin : le poste va être forcé, déjà les plus hardis montent le grand escalier, quand arrivent quelques compagnies de garde nationale, réunies à la hâte. Il s'en faut de peu que le roi ne subisse l'outrage d'un autre 20 juin. Alors seulement, vaincue par sa propre lassitude, l'émeute se disperse.

Pendant ces quarante-huit heures d'angoisse et de honte, aucune trace à Paris d'un commandement sûr de lui-même et capable de se faire partout obéir : pas d'autre résistance que celle qu'il a plu aux gardes nationaux d'opposer par moment et par place. On a fait quelques arrestations : deux seulement seront maintenues et aboutiront à des condamnations à six mois ou un mois de prison. Dans la journée du 18, les ministres se sont rassemblés chez le roi : inertes par faiblesse et par division, embarrassés les uns des autres, s'en voulant mutuellement d'être, ceux-ci trop lâches, ou ceux-là trop impopulaires, plus effrayés encore par l'impuissance de la défense que par la force de l'attaque, ils ont adressé aux généraux moins des ordres de répression que des adjurations vagues de mettre fin au désordre, et surtout ils ont tâché de désarmer les émeutiers par quelque concession. Dans ce dessein, ils ont préparé, pour le *Moniteur* du lendemain, une note où, désavouant à demi le vote de la Chambre et leur propre conduite dans l'affaire de l'adresse, ils déclaraient que le gouvernement ne croyait pas possible « l'abolition universelle et immédiate de la peine de mort », et que, même pour restreindre ce châtiment aux seuls cas nécessaires, « il fallait du temps et un long travail. » Fait significatif, c'était M. Guizot qui avait rédigé cette note sur la table du conseil [1].

Le 19 au matin, le roi, en remerciant les gardes nationaux qui l'avaient sauvé pendant la nuit, leur disait avec fermeté : « Ce que je veux, ce que nous voulons tous, c'est que l'ordre public cesse d'être troublé par les ennemis de cette liberté réelle, de ces

[1] Quelques jours après, M. Guizot, sorti du pouvoir, avouait noblement à la tribune qu'il avait commis une faute grave, en consentant à cet article du *Moniteur*. (Discours du 9 novembre 1830.)

institutions que la France a conquises, et qui peuvent seules nous préserver de l'anarchie et de tous les maux qu'elle entraîne à sa suite. » Mais quelle portée pouvait avoir ce langage, quand, en même temps, le *Moniteur* publiait la note rédigée la veille? Tout était du reste à la faiblesse et à la capitulation. Les journaux de la gauche modérée et dynastique glissaient à peine quelques timides conseils de paix, ou plutôt quelques supplications, au milieu d'éloges hyperboliques prodigués aux « hommes de Paris, race de braves, peuple d'élite, fait pour la gloire, pour les nobles élans du cœur[1] ». La Fayette, plus spécialement chargé du maintien de l'ordre en sa qualité de commandant de la garde nationale, adressait aux émeutiers des proclamations pleines d'une effusion confiante et caressante; il leur parlait de « leur gloire si pure, » et les conjurait humblement de ne pas lui causer le chagrin de ternir cette gloire. M. Odilon Barrot fit mieux encore; il traita cette sédition honteuse et détestable entre toutes, d' « émotion populaire » qu'il s'efforçait d'excuser et d'attribuer à un « malentendu »; il la considéra presque comme une sorte de pouvoir avec lequel il discutait, osa qualifier l'adresse de la Chambre de « démarche inopportune », et donna ainsi le spectacle d'un fonctionnaire blâmant le parlement, les ministres, le roi, et le faisant pour satisfaire une émeute. Si habitué qu'on fût à l'anarchie administrative, le scandale parut cette fois difficile à supporter. M. Guizot et ses amis parlèrent de la démission ou de la destitution du préfet de la Seine. Mais M. Dupont de l'Eure et le général La Fayette menacèrent de leur retraite si l'on touchait à M. O. Barrot. Celui-ci demeura donc, et les journaux de gauche mirent en lumière la façon dont le préfet l'avait emporté sur les ministres. L'autorité de ces derniers n'en était pas accrue. Après chaque capitulation, ils ne gagnaient rien en popularité, mais ils perdaient en considération. La même foule qui avait acclamé le vieux général Daumesnil, quand celui-ci lui avait résisté, répondait aux concessions du gouvernement en criant plus fort qu'auparavant : A bas les ministres!

VIII

Le ministère du 11 août est arrivé à ce résultat que tout le monde l'attaque et que personne ne le défend : les conservateurs, parce qu'il ne résiste pas; les révolutionnaires, parce qu'il ne suit pas le

[1] *National* du 17 octobre. — Seul, le *Journal des Débats*, dégoûté et indigné, osait alors rappeler le souvenir de cette démagogie qui, pendant trois ans, « avait léché le sang de la guillotine ».

mouvement d'assez bonne grâce; les uns et les autres enfin, parce qu'il a cette figure assez piteuse et généralement peu respectée d'un gouvernement qui ne sait pas, ne peut pas ou n'ose pas vouloir. Lors de son avènement, le cabinet, à raison même de sa composition un peu disparate, avait été bien accueilli partout, à gauche par le *National*, au centre gauche par le *Constitutionnel*, à droite par le *Journal des Débats*. Deux mois se sont écoulés, et, entre tous les journaux, c'est à qui lui donnera plus rudement et plus dédaigneusement congé. Armand Carrel écrit dans le *National :* « Devant ce fait d'une volonté populaire exprimée d'une manière malheureusement trop claire, volonté de vengeance et de sang, nous le disons avec peine, la situation n'est plus tenable pour un ministère qui a tenté l'impuissante combinaison du salut des ministres par l'abolition préalable de la peine de mort. Il faut laisser la place à des hommes, ou assez populaires pour pouvoir obtenir grâce et forcer les passions à renoncer à un argument terrible, ou assez déterminés pour accepter la solidarité d'un acte de vengeance qu'il serait impossible d'empêcher. » Le *National* ajoute quelques jours plus tard : « Que le ministère actuel ait commis toutes les fautes qui pouvaient démontrer son incompatibilité avec la France de 1830, il n'y a qu'un avis là-dessus. » Et il lui reproche « d'avoir peur d'une révolution acccomplie, de ne pas la connaître, d'aimer mieux la calomnier que se familiariser avec elle et, si ce n'est la conduire, la suivre au moins d'un pas égal [1]. » De son côté, le *Constitutionnel* dit : « Les émeutes qui n'ont trouvé de répression et pour ainsi dire de gouvernement que dans la garde nationale, ne laissent aucun doute sur la nécessité d'un pouvoir qui le soit autrement que de nom [2]. » Le *Journal des Débats* exprime des plaintes analogues : « Le pouvoir public ne prend plus l'initiative d'aucune mesure; il attend que la garde nationale veuille et agisse; alors il se met à suivre;... l'administration s'efface et se cache derrière le peuple. » La conclusion est naturellement peu favorable au maintien du cabinet : « Il ne faut pas croire que nous tenions beaucoup au ministère en lui-même; par son inaction, par sa faiblesse, il donne prise aux troubles... S'il ne se défend pas mieux et surtout s'il ne défend pas mieux l'ordre public qu'il n'a fait, il tombera et sans laisser de regret! Il tombera, non parce qu'il est modéré..., mais parce qu'on finira par voir trop clairement que sa modération n'est que l'impuissance, et qu'en laissant aller il perd tout. » Et, dans le même journal, M. Saint-Marc Girardin s'écrie avec l'indigna-

[1] *National* du 18 et du 24 octobre.
[2] *Constitutionnel* du 26 octobre.

tion de son honnête et fin bon sens : « Avoir un gouvernement qui ne gouverne pas, mais qui prie humblement d'obéir, demandant pardon de la liberté grande qu'il prend, c'est n'être pas dans l'état social ni dans l'état barbare; c'est être dans l'anarchie et le chaos. La société est une bonne chose; mais cette décadence de la société, ce radotage impuissant des institutions sociales, c'est une pauvre et pitoyable chose [1]. » Aussi le *National* après avoir constaté cette unanimité d'attaques, après avoir déclaré que le ministère « n'a pas un journal à lui », qu'il est « plus dépourvu du côté de la presse que ne l'a été aucun des cabinets depuis la Restauration », est autorisé à prononcer cette condamnation sommaire : « Le ministère ne convient à personne [2]. »

Cette poussée de la presse devait rencontrer peu de résistance, au moins chez une partie des ministres. Ceux d'entre eux qui représentaient l'élément conservateur ressentaient déjà depuis quelque temps la lassitude, le dégoût, on dirait presque le remords de la besogne qu'il leur fallait faire et surtout laisser faire, troublés moins encore des attaques dont ils étaient poursuivis que du jugement qu'ils portaient eux-mêmes sur leur œuvre [3]. On se rappelle dans quel esprit ils avaient consenti à faire partie du premier cabinet de la monarchie, et notamment avec quelle modestie défiante M. de Broglie avait alors défini le rôle tout provisoire et expectant de ce ministère. Les événements n'avaient pas rendu le noble duc plus confiant et plus hardi. « Il s'agit, disait-il un jour à son collègue, M. Molé, de tenir la position le temps suffisant; nous ne sommes qu'un sac à terre, comme disent les sapeurs, nous ne faisons que boucher un trou qui, sans nous, resterait béant et par où tout passerait; nous faisons tant bien que mal le lit de nos successeurs, et puissent-ils l'occuper bientôt [4]! » Dernier souhait bien sincère et exprimé chaque jour avec une vivacité plus impatiente et plus inquiète! Le peu de bien qu'ils avaient espéré faire, le peu de mal qu'ils s'étaient proposé d'empêcher, M. de Broglie et ses amis s'en sentaient incapables dans la compagnie ministérielle qu'ils avaient acceptée; ils se voyaient condamnés à une politique de laisser-aller et de compromissions, à ce que M. Molé appelait, avec une amertume dédai-

[1] *Journal des Débats* des 16, 21 et 24 octobre.

[2] *National* du 24 octobre.

[3] Quelques jours après être sorti du ministère, M. Guizot qui pourtant n'aimait pas les confessions publiques, disait à la tribune : « Je l'avoue, dans mon ministère, je n'ai pas fait tout ce que j'aurais voulu faire; j'ai fait des choses que je voudrais aujourd'hui n'avoir pas faites. » (Discours du 9 novembre 1830.)

[4] *Notes biographiques* inédites du duc de Broglie.

gneuse, « les concessions aux journaux et à la clameur d'un parti. » Aussi avaient-ils de moins en moins de goût à prolonger une épreuve d'où ils risquaient de sortir usés, discrédités et mécontents d'eux-mêmes. Que sont devenues leurs illusions, si longtemps persistantes, sur les avantages et la légitimité de l'union de toutes les gauches? Il leur a suffi de quelques semaines de pouvoir pour comprendre le mensonge et le péril de ces thèses d'opposition, et pour désirer faire le départ des éléments contraires qu'on avait d'abord mêlés dans le ministère.

Ce n'était pas à leur profit qu'ils voulaient faire ce départ. Ils avaient trop petite idée de leurs forces pour songer à garder le pouvoir, en excluant M. Laffitte, M. Dupont de l'Eure et leurs amis. Peut-être même, à scruter le fond de leur âme, n'y eût-on trouvé alors qu'une assez débile espérance dans le succès final de l'entreprise monarchique à laquelle ils étaient associés. Ils voyaient bien d'ailleurs que, s'ils voulaient rester, les points d'appui leur feraient défaut. Le roi toujours insuffisamment convaincu de la nécessité et surtout de la possibilité d'une résistance dans la politique intérieure, croyait indispensable de manœuvrer entre les deux partis, en les ménageant et les caressant tous deux. La Chambre se complétait alors par les élections partielles, mais rien n'indiquait qu'il en sortitirait une majorité mieux constituée et une politique plus nette. Dans le pays, s'il y avait anxiété, malaise et souffrance, l'esprit public n'était pas pour cela guéri des exaltations et des sophismes révolutionnaires, et surtout ceux qui se sentaient suspects aux vainqueurs du jour n'avaient pu encore dominer l'intimidation qui les paralysait. La dissolution du cabinet devait donc avoir pour conséquence immédiate de livrer le pouvoir sans partage aux hommes de gauche, complices ou complaisants du parti révolutionnaire. Des conservateurs pouvaient-ils prendre sans trouble une pareille responsabilité? Ils se rassuraient par ces considérations que le duc de Broglie exposait un jour en causant avec le roi : « Il vous faut nécessairement, disait-il, en passer plus tôt ou plus tard, mais pour un temps plus ou moins court, par le parti du mouvement. Le plus tôt est le mieux, car vous avez encore par vous-même un fond de popularité de bon aloi pour résister à la fausse popularité du moment, et une majorité saine dans la Chambre des députés qui contiendra le mauvais parti. Si vous le laissez arriver peu à peu, à la sourdine, sous l'apparence d'une approbation officielle, vous lui préparez un long avenir; endormant la résistance, vous ne pourrez lui faire appel qu'après de longues souffrances et quelques désastres; si vous compromettez vos bons serviteurs en fausse voie, ils perdront tout crédit auprès des gens sensés et, le moment venu, n'inspireront à personne

ni courage ni confiance. Dans l'état présent des affaires, je ne donne pas deux mois à M. Laffitte et à M. Dupont de l'Eure pour gouverner comme ils l'entendent et pour donner eux-mêmes leur langue aux chiens. Le roi aura alors sous la main des hommes qui auront soutenu leur drapeau et derrière lesquels les gens de bon sens se rallieront avec zèle. Si vous leur demandez de mettre leur drapeau dans leur poche et de faire chorus avec les braillards, qui vous viendra en aide au moment du danger et à quoi vous seront-ils bons [1] ? » Le *Journal des Débats* obéissait à une inspiration analogue, quand il disait alors à ses amis du cabinet : « Si vous voulez quelque chose que vous ne pouvez pas, retirez-vous et ménagez-vous pour des temps meilleurs. Aussi bien, si nous devons passer par un ministère ultra-libéral, si la démocratie doit avoir son 1815 comme la Restauration, fasse le ciel que ce soit plus tôt que plus tard. Nous mesurerons enfin, une fois pour toutes, tant de géants populaires que nous soupçonnons fort de n'être que des nabots... C'est une expérience à faire, elle sera courte et décisive. M. de Villèle a fait en grande partie notre éducation en fait de liberté. Le ministère démocratique fera notre éducation en fait d'ordre public, et il la fera vite, soyez-en sûrs [2]. » Si ingénieuses, si fortes même que soient ces considérations, nous convainquent-elles absolument qu'avec plus d'énergie de la part de tous, l'effort de résistance, accompli bientôt par Casimir Périer, n'aurait pu être tenté quelques mois plus tôt? En tout cas elles ne nous rassurent pas sur l'effroyable risque d'une épreuve qui consiste à laisser tout faire au parti révolutionnaire dans l'espoir qu'il s'usera lui-même. Mais alors les meilleurs des conservateurs croyaient nécessaire d'en passer par là, et cette nécessité, s'il faut l'admettre comme eux, est une preuve de plus du triste état où nous avait mis la révolution.

Les désordres du 17 et du 18 octobre et surtout les humiliations qui les avaient accompagnés eurent cet effet, chez M. Guizot et ses amis, de transformer en résolution définitive leurs désirs de retraite. Leur conscience comme leur courage recula devant la pensée d'aborder la terrible épreuve du procès des ministres de Charles X dans les conditions de faiblesse qui venaient, dès la première difficulté, de les condamner à une telle capitulation. Ce n'était pas trop tôt pour se dégager. Ils savaient du reste que, dans cette question particulière du procès, leurs collègues les plus avancés, que La Fayette lui-même, désirait écarter toute issue sanglante : demeurés seuls au pouvoir, ceux-ci ne seraient-ils pas plus obligés

[1] *Notes biographiques* inédites du duc de Broglie.
[2] *Journal des Débats* du 21 octobre.

de sauver la tête de M. de Polignac et moins gênés pour y réussir ? Afin de dissoudre la combinaison hétérogène du 11 août, il suffisait de poser, en conseil des ministres, la question même de la direction à donner à la politique intérieure. C'est ce que fit M. le duc de Broglie dans les derniers jours d'octobre. « Il s'agit de savoir, dit-il, quelle conduite on se propose de tenir, si l'on entend désormais continuer à résister, avec modération et fermeté, au mouvement qui nous entraîne après nous avoir placés à sa tête, ou bien nous placer à sa queue et le suivre en l'amadouant par des concessions et des compliments, par des promesses et par des caresses. Il est possible que ce dernier parti soit le meilleur, peut-être même le seul praticable, et dès lors, on ne saurait mieux faire que de placer à la tête du ministère un chef qui le professe ; mais il faut que ce chef soit secondé par des collègues qui l'assistent et ne contrarient ni ses actes ni ses desseins. Si ce chef doit être M. Laffitte, j'y consens, pourvu qu'il soit chargé de choisir lui-même ses collègues, et je préviens d'avance que, ne partageant pas son opinion, je ne saurais lui promettre de lui prêter mon concours[1]. » Le débat ainsi soulevé, il était clair qu'on ne pouvait s'entendre. M. Laffitte fut chargé de former un nouveau cabinet ; MM. de Broglie et Guizot furent suivis dans leur retraite par MM. Périer, Dupin, Molé et le baron Louis. On croit volontiers à la sincérité de M. Guizot quand il écrit dans ses Mémoires : « Nous sortîmes des affaires, le duc de Broglie et moi, avec un sentiment de délivrance presque joyeux dont je garde encore un vif souvenir. »

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

[1] *Notes biographiques* inédites du duc de Broglie.

SOUVENIRS

D'ENFANCE, DE JEUNESSE ET D'AGE MUR[1]

V

J'ai déjà trop parlé de mes succès au concours général... Dieu sait que ce n'est pas par vanité, au contraire! Il faut pourtant que j'y revienne un moment, pour rappeler un détail que personne n'ignore : c'est que le hasard a une part énorme dans ces compositions et ces prix de fin d'année. Je n'avais pas à chercher bien loin pour en trouver la preuve. Un de mes camarades du collège Saint-Louis et de l'institution de Reusse, *vétéran* de la classe de rhétorique où je n'étais que *nouveau*, n'obtint que quelques maigres accessits; et cependant il était bien plus fort que moi dans toutes les facultés!

Il était de Limoges, et se nommait Léonard-Moïse Retouret; Léonard, comme tous les Limousins; Moïse, comme beaucoup de Juifs, quoiqu'il fût catholique; mais hélas! si peu, si peu! Sa haine contre la religion servait entre nous de texte à des discussions interminables. Intelligence excellemment douée, esprit très fin, très original, — trop original, ainsi que la suite le prouva, — il redescendait au niveau des plus fougueux commis-voyageurs ou des plus vulgaires lecteurs du *Constitutionnel*, dès qu'il s'agissait de déblatérer contre l'inquisition, la torture, les *autodafés*, les dragonnades, la Saint-Barthélemy et le *parti-prêtre*. Il était sincèrement convaincu que Charles X disait la messe, que le cardinal de Latil disposait de toutes les places, que les Jésuites possédaient dans leurs caves un arsenal comparable à celui de Toulon, et que ces terribles enfants de Loyola avaient mis deux de leurs agents à ses trousses pour surveiller ses plus innocentes démarches. Peu s'en fallait qu'il ne les accusât d'avoir usé de sortilège et de cabalistique

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1881.

pour glisser des contresens dans sa version grecque et des solécismes dans son discours latin.

Nous n'en restions pas moins bons amis, et l'inégalité de nos fortunes universitaires, loin de nous brouiller, resserra notre amitié. Il me sut gré d'avoir déclaré bien haut, devant les professeurs et les élèves, que le hasard avait tout fait; que, en dépit de mes couronnes, je demeurais très inférieur à mon *vétéran*, et d'avoir même murmuré le mot de *raccroc*. De mon côté, je fus frappé de sa résignation stoïque; résignation d'autant plus méritoire, que ce jeune voltairien avait, sur bien des points, une susceptibilité de sensitive. Le fond de son caractère était une sorte de tristesse fière, que sa pauvreté assaisonnait d'amertume, qui se dissimulait parfois en des élans d'exaltation passionnée, et qui s'accordait bien avec sa physionomie étrange de fanatique et d'inspiré. Ses cheveux, d'un blond ardent, se collaient sur ses tempes, laissant à découvert un front osseux, bombé, saillant au-dessus des sourcils presque toujours froncés par une pensée mélancolique ou inquiète. Ses yeux bleus et ses joues roses auraient pu affadir l'ensemble de sa figure; mais ce bleu variait sans cesse, comme l'azur des lacs aux approches de l'orage; et ce rose, presque maladif, sur des pommettes amaigries, passait du rouge vif à la pâleur mate, suivant que l'émotion était plus violente ou la causerie plus animée. Les lèvres minces, contractées par une moue de misanthrope, rendaient plus expressive la forme singulière du menton proéminent, coupé à angle aigu. Son cou un peu trop court, planté un peu trop bas sur ses épaules étroites, eût donné l'idée d'un bossu, s'il n'avait corrigé ce défaut en se redressant continuellement dans sa petite taille; ce qui nous amenait à répéter les vers du poète latin :

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

En somme, ce n'était pas là un type banal; il m'attirait et m'alarmait tout ensemble. Il exerçait une certaine influence, non pas sur mes opinions, mais sur mon imagination et mes nerfs. Il ajoutait parfois à cette impression bizarre par des allures mystiques et prophétiques; seulement ses prophéties ne s'accordaient pas. Ainsi il m'avait prédit, tantôt que je mourrais au bout de cinq ans, tantôt que je serais de l'Académie française. Aucune de ces deux prédictions ne s'est réalisée.

J'ai dit qu'il était pauvre. Dès sa sortie de rhétorique, M. de Reusse, qui n'avait rien de la mesquine avarice des *marchands de soupe*, lui avait assuré une position convenable de répétiteur, de

pensionnaire et d'ami. J'allais le voir souvent et, quand je le trouvais dans ses crises de découragement ou d'irritation antisociale, je lui disais :

— Un peu de patience! Avec tes aptitudes, ton goût pour le travail, tes connaissances acquises, ta facilité pour les langues, ton éloquence naturelle, tu peux arriver à tout...

— A quoi, par exemple? répliquait-il avec une tristesse ironique.

— Par exemple, dans trois ou quatre ans, tu peux te poser au premier rang des jeunes avocats, ou bien marquer ta place dans le journalisme, dans la littérature...

— Mais les prêtres?

— Voyons, Moïse (je l'appelais Moïse, quand nous nous disputions, et Léonard, quand nous étions d'accord), ne monte pas sur ton Sinaï révolutionnaire!

Non, le clergé n'est pas ce que Retouret pense;
Il ne veut entraver ni l'art ni la science.

Est-ce que les prêtres traînent au bûcher Armand Carrel, Jay, Mignet, Étienne, Dubois (du *Globe*), et ce petit M. Thiers qui commence à faire tant parler de lui? Il y a bien assez d'autres bûches! Est-ce que le *parti-prêtre* empêche maîtres Dupin, Mérilhou, Barthe, Mauguin, Crémieux et consorts, de plaider avec éclat les procès politiques et de gagner 100 000 francs par an? Tes amis les *libéraux* ne font-ils pas bonne figure partout, à l'Académie, à la Chambre, au Palais-Royal, chez Urbain Canel et chez Ladvocat? Crois-tu que Scribe, Béranger et Casimir Delavigne aillent tous les matins à la messe? — J'avais beau dire, je ne réussissais ni à le persuader ni à le convertir.

Ce qui faillit nous brouiller tout à fait, ce fut la révolution de Juillet. Douloureux et ineffaçable souvenir! J'habitais, avec mes parents, rue de Vaugirard, ancien 37, un appartement dont quatre fenêtres donnaient sur le jardin du Luxembourg, et trois sur la rue. Le 28, à quatre heures du matin, j'étais à une des fenêtres ouvrant sur le jardin. Qui aurait pu dormir pendant ces nuits d'angoisse? Je vis arriver, dans la grande allée qui aboutissait à la grille de la rue de l'Ouest, un régiment des chasseurs à cheval de la garde royale. Le plus jeune des officiers leva la tête en passant sous ma fenêtre, et me salua d'un pâle sourire. C'était un autre de mes camarades de collège, le noble et chevaleresque Raymond de Monteynard. Après des études brillantes, il avait été nommé *Page-Dauphin*, ce qui lui donnait droit au grade de sous-lieutenant dans la garde. Sa mère, née de Dreux-Brezé, fille de l'homme d'esprit à

qui Mirabeau n'a jamais dit un mot de sa phrase historique, fut une de ces fleurs exquises de beauté, de grâce, de vertu, de piété, d'aristocratique élégance, qui naquirent, vécurent et disparurent avec la Restauration, et dont le souvenir nous autorisera toujours à traiter de fabuleuses les patriciennes de M. de Balzac; portraits de fantaisie peints par un visionnaire! La carrière militaire de Raymond de Monteynard finit au moment où son vieux Roi, s'embarquant à Cherbourg, lui donna la croix de Saint-Louis, qu'il était si digne de porter. Mais ce cœur d'or, cette grande âme, à la hauteur de tous les devoirs, sut, dans son inaction apparente, déployer toute activité du bien, et faire de sa vie un modèle d'abnégation et de dévouement, un pur chef-d'œuvre de l'esprit de sacrifice. Cet aîné d'une race antique et illustre pratiqua simplement tous les héroïsmes de la charité chrétienne, des affections de famille, du vrai patriotisme et de la fidélité royaliste. Je n'ajoute rien. Qu'est-ce que mon tardif hommage, comparé à celui que décernait naguère à son cercueil le meilleur, le plus auguste de tous les juges en fait d'honneur et de vertu?

Quelques heures après, j'entendis un bruit énorme dans la rue; ce n'était plus un régiment, c'était la Révolution qui passait; l'armée de l'émeute; quelle armée! un amalgame shakspearien de tragique, de grotesque et de sinistre; un étrange pêle-mêle où l'on voyait marcher côte à côte le polytechnicien et l'ouvrier, le garde national et le *voyou*, l'étudiant et le rôdeur de barrières, l'uniforme, l'habit râpé, la redingote élégante, la blouse et le haillon! Le tout équipé au hasard, à la diable : le garde national, avec son fusil qu'on avait eu la naïveté de lui laisser; l'émeutier *fashionable*, avec son fusil de chasse; le vieux grognard de Champaubert et de Waterloo, avec son sabre; les autres, avec des carabines, des mousquets, des arquebuses, des lances, des hallebardes, des colichemardes, des dagues, des poignards, empruntés aux magasins des théâtres. Un détail comique me frappa au milieu de cette bigarrure. Il y avait dans notre voisinage, rue de Fleurus, un manège dirigé par M. Larive, fils du tragédien; encore plus grand, plus carré d'épaules, plus *bel homme* que son père; le plus magnifique des tambours-majors en bourgeois. Larive, qui était royaliste, ne se montra pas; mais Thirion, que nous appelions son grand écuyer, escorté de l'état-major de ses palefreniers, avait exactement copié le chapeau légendaire, la redingote grise et les bottes à l'écuyère du *Petit Caporal*. Ainsi affublé, monté sur une des rosses de son manège, Thirion jouait au généralissime, comme firent, plus tard, M. Edmond, du Cirque-Olympique, et M. Gobert, de la Porte-Saint-Martin. Ce qu'il y avait de drôle, c'est qu'il paraissait se prendre au sérieux, — et d'encore

plus drôle, c'est que les gamins, attroupés autour de cet équestre héros de Juillet, criaient à tue-tête : — « Vive Napoléon ! Vive la Charte ! » — La Charte et Napoléon ! une pie-grièche et un aigle !

Hélas ! dans cet effrayant défilé, qui ne dura pas moins de trois quarts d'heure, j'aperçus, avec plus de chagrin que de surprise, Retouret (Léonard-Moïse), donnant le bras à un de ces hommes à face patibulaire, qui ne paraissent au grand jour que dans les émeutes, et dont on ne saurait dire s'ils sortent du bagne, de l'enfer ou de l'égout; sinistres oiseaux de nuit à têtes de hiboux et à griffes d'orfraies; personnages fantastiques qu'Hogarth et Callot disputent au père Duchesne, et que les couches, non pas nouvelles, non pas inférieures, mais clandestines et souterraines, prêtent, à gros intérêts, aux entrepreneurs de révolutions. Retouret se garda bien de lever les yeux vers la fenêtre, et moi, je la fermai violemment en murmurant : « Oh ! pour le coup, c'est trop fort ! Je ne veux plus le revoir ! »

Le surlendemain, tout était consommé. La plus bienfaisante des monarchies tombait, contre le gré de la province tout entière, pour le bon plaisir d'une coalition d'ambitieux, de banquiers, de journalistes, d'avocats, de vieux survivants de la République, acclimatés à la liberté par l'Empire. Le principe sacré de l'inviolabilité, de l'irresponsabilité royale, était foulé aux pieds; la Charte déchirée en plus de lambeaux qu'il n'y avait de syllabes dans le fameux article 14; l'innocence de l'enfant entraînée dans la chute de l'aïeul; la France, heureuse, riche, pacifiée, relevée, fière de la conquête d'Alger, prête à recouvrer les frontières du Rhin, la France, lancée vers de nouvelles aventures, sur le sol mouvant des fictions constitutionnelles, des taquineries parlementaires et des surprises démocratiques; les voies ouvertes aux exigences de la multitude, aux fatalités du *crescendo* révolutionnaire; les sages, les beaux esprits, les raffinés, les lettrés, les dilettantes du *libéralisme* d'eau douce, condamnés d'avance à la peine du talion, prédestinés à périr par où ils avaient péché, préférant Dupont (de l'Eure) à M. de Peyronnet, Odilon Barrot à M. de Chabrol, M. de la Fayette au duc de Fitz-James, sans se douter qu'ils préparaient à leurs petits-fils la douleur et la honte de perdre la Lorraine et l'Alsace, de voir Paris incendié, le crime glorifié, l'Algérie en sang, Bourbaki et Canrobert sacrifiés à M. Farre, Mac-Mahon à Gambetta, le duc de Broglie à Cazot, Jules Simon à Ferry, le bien au mal, le mal au pire, le religieux au *pion*, l'homme d'honneur au goujat, l'église au cabaret, la langue à l'argot, la fleur à l'ordure, l'artiste au pornographe, Feuillet à Zola, Geneviève à Nana, le chrétien à l'athée, le citoyen au jacobin.

VI

Je passai trois mois sans revoir Retouret, et sans entendre parler de lui. Puis je réfléchis plus froidement, et je plaidai en sa faveur les circonstances atténuantes. Étant données ses opinions, ses passions et ses haines, il n'avait rien fait que d'explicable et de pardonnable. En somme, il avait payé de sa personne et risqué sa peau; donc il méritait plus d'estime que ceux qui, après s'être cachés dans leurs caves pendant les trois jours, reparaissaient en habit noir, en attendant l'habit brodé. Bref, j'allai le voir, et je le trouvai plus agité que satisfait.

— Hé bien! lui dis-je, te voilà content!

— Oui, si c'est un premier acte; non, si c'est un dénouement.

— Parbleu, mon cher, tu es bien difficile! conviens, du moins, que tu n'as plus rien à craindre du *parti-prêtre*. On abat les croix, on insulte les curés. Un de mes cousins, prêtre de Saint-Sulpice, a dû, pour ne pas être écharpé, se vêtir d'une redingote verte et d'un gilet à ramages; c'est complet!

— Non! c'est très incomplet, au contraire; je n'attends rien de bon d'une révolution faite par le peuple et escamotée par la bourgeoisie!...

— Ce qui m'étonne, c'est ton étonnement. Cette révolution n'était et ne pouvait être que bourgeoise; tout ce qu'elle peut faire pour toi, c'est d'en préparer de plus populaires. Tu ignores donc sa devise : la maison Laffitte contre la maison de Bourbon! Cette fois, le peuple — ton peuple — a été un instrument; petit malheur dont il s'obstine à ne pas perdre l'habitude! Les mains calleuses ont fait la besogne pour les mains gantées... Franchement, je ne suis pas suspect; j'ai peu d'enthousiasme pour nos nouveaux maîtres; mais j'aime encore mieux être gouverné par eux que par ton frère d'armes du 28 juillet, du jour où tu as passé sous ma fenêtre...

— Ah! tu l'as vu? c'est un héros...

— Que je serais peu flatté de rencontrer au coin d'un bois...

— Il sait à peine lire, et il a du génie; il ignore la prosodie, et il fait des vers sublimes...

— Tu me permettras, jusqu'à nouvel ordre, de préférer ceux de Lamartine... O mon pauvre ami! toujours dans les chimères!

— Non, reprit-il en s'animant; je ne suis pas chimérique quand je dis qu'une révolution politique ne signifie rien, si elle n'est pas, du même coup, une refonte sociale; que peu m'importe que Louis-Philippe règne au lieu de Charles X, que M. Laffitte soit ministre au lieu de M. de Villèle et M. Z... préfet au lieu de M. X... si les

affamés ont toujours faim, si la sueur du pauvre encourage l'oisiveté du riche, si une plus grande somme de bien-être n'est pas distribuée au plus grand nombre, si le producteur souffre pour que le consommateur jouisse, si l'ouvrier pâtit pour que le patron s'engraisse, si je ne réussis pas à briser la coupe amère où s'abreuve, depuis six mille ans, l'humanité !...

— Oh ! là-dessus, nous sommes d'accord ; tu me prouves qu'on peut être à la fois chimérique et logique ; mais écoute-moi ! La politique n'est pas gaie ; je suis vaincu et consterné ; tu es vainqueur et mécontent. Au lieu de discuter des questions insolubles, nous ferions mieux de reprendre nos leçons d'anglais. Je parierais que depuis trois mois tu n'as pas remis le pied chez notre professeur, le brave James Hadley.

— Tu as peut-être raison ; allons réparer le temps perdu.

Sir James Hadley, ou plutôt M. Jacques Hadley, — car il s'était fait naturaliser Français en 1824, — habitait, avec sa fille, miss Harriett ou Henriette, une grande maison, située rue de Vaugirard, en face de la caserne de la gendarmerie d'élite. Il nous initiait aux beautés de Shakspeare, de Milton, de lord Byron et de Thomas Moore : dieux insulaires qu'encensait la jeunesse de 1830, en délaissant Corneille et Racine. C'était un homme de cinquante à cinquante-cinq ans, propret, joufflu, ayant le mot pour rire, associant l'*humour* britannique aux libertés gauloises ; d'une religion flottante entre le protestant qu'il n'était plus et le catholique qu'il n'était pas encore, veuf depuis des années, et adorant sa fille. Miss Harriett, plus charmante que belle, réalisait le type *romantique*, si recherché à cette époque, mais en y ajoutant une pointe de gaieté et de fantaisie qui n'y gâtait rien ; dix-neuf ans, svelte, teint de blonde avec des cheveux bruns où le soleil semait des reflets d'or, une blancheur d'Anglaise, un pied de Provençale, et déjà excellente musicienne.

Avant cette reprise, Harriett assistait très rarement à nos leçons ; mais à la fin d'octobre 1830, tout était disloqué au Conservatoire, dont elle suivait les cours. Les vacances se prolongeaient, et nous étions loin de nous en plaindre. Quand nous arrivions, elle fermait son piano, s'asseyait à côté de son père, et quelquefois, lui coupant la parole, elle nous expliquait, avec un mélange très séduisant de pudeur virginale et de poétique enthousiasme, les plus beaux passages d'*Hamlet*, de *Roméo et Juliette*, de *Parisina*, de *Don Juan*, du *Paradis perdu*, des *Amour des anges*. Je dois avouer que jamais Ophélie, Portia, Juliette, Cordelia, Cymbeline, Titania, Lalla-Roukh, Cressida, dona Julia, Haydée, Gulnare, et même notre mère Eve, ne me parurent plus aimables. D'autres fois, miss Harriett, après la leçon, se mettait au piano et chantait.

Sa voix pure et expressive nous allait au cœur. La romance, dont on se moque aujourd'hui, florissait alors dans toute sa gloire. Harriett nous disait le *Bouquet de bal*, de Pauline Duchampge, la *Normandie*, de Frédéric Bérat, le *Jeune malade*, de Masini ; puis, quand elle nous voyait trop émus, elle entonnait gaiement la chansonnette à la mode : *C'est des bêtis' d'aimer comme çà!...*

Au bout de quelques semaines, je m'aperçus d'un changement notable dans les allures, la physionomie et le langage de mon ami Retouret ; c'était comme un apaisement, — j'allais dire un attendrissement. Il évitait de parler politique ; il ne déclamait plus contre les riches, s'abstenait de toute invective contre les prêtres, et j'eus le plaisir de le voir saluer l'aumônier de Saint-Louis, qui s'était risqué, rue de la Harpe, en soutane. Ces heureux symptômes m'amenèrent à observer miss Harriett, et il me sembla qu'elle accueillait mon ami avec une sympathie et une émotion de bon augure. Un jour, elle venait de nous dire de sa voix douce et caressante les strophes délicieuses de *Don Juan :*

> *There is a dangerous silence in that hour,*
> *A stillness which traves room for the full soul*, etc., etc.

Nous sortîmes; un rayon de soleil avait dissipé les brumes de décembre ; je proposai à Retouret une promenade dans notre cher jardin du Luxembourg. Son agitation était visible. Nous n'échangions pas une parole. A la fin, je lui dis :

— Léonard, tu es amoureux ?

Il tressaillit. Ses joues roses passèrent, en un moment, du rouge vif à une pâleur d'albâtre. Après une courte hésitation, il murmura :

— Moi, grand Dieu ! Et de qui donc ?

— Oh ! pas de la reine des Osages, mais de la ravissante jeune fille que nous venons de quitter.

— Miss Harriett !... Et quand cela serait ? reprit-il en essayant de se mettre en colère pour déguiser ses vrais sentiments. Ne sommes-nous pas trop pauvres pour que je puisse songer à l'épouser?... Oh ! la pauvreté ! ! !

— Oui, mais l'amour ! la jeunesse ! La jeunesse et l'amour sont les véritables trésors du ménage. D'ailleurs, il ne s'agit pas de vous marier demain... Elle a dix-neuf ans ; tu es à peine majeur. Tu passes tous tes examens avec des boules plus blanches que tes opinions. Tu as envoyé au nouveau *Globe* un article un peu fou, qui a été publié sans corrections. Dans deux ou trois ans, tu auras le pied à l'étrier, et miss Harriett sera une musicienne de premier ordre... Ah ! crois-moi ! Je ne sais rien encore du monde et de la vie ; mais

je suis sûr que les mariages riches sont rarement les mariages heureux!...

Cette fois, je fus plus persuasif, parce que mon auditeur ne demandait qu'à se laisser convaincre. A dater de ce moment, il y eut entre les deux tourtereaux un accord tacite. On ne s'expliquait pas, mais l'expression des regards, l'inflexion de la voix, un furtif serrement de mains, en disaient plus que toutes les paroles. Le bonhomme Hadley, le moins gênant des *papas* et des futurs beaux-pères, hochait la tête d'un air de béatitude. Nous eûmes là une saison printanière en plein hiver, dont la douceur m'eût consolé de mes tristesses politiques, si le procès des ministres avec son cortège de fureurs, de menaces et d'émeutes populacières qui rugissait sous nos fenêtres, si l'abominable épisode du sac de l'archevêché et de Saint-Germain-l'Auxerrois, n'avaient mêlé leur tragédie à notre idylle. Protégé contre les séductions charmantes de miss Harriett par ma passion platonique et musicale pour Desdemona [1], je me réjouissais franchement de la convalescence morale et du prochain bonheur de mon camarade, que je croyais réservé à un brillant avenir. Bientôt je profitai de cette intimité croissante pour *tricher* la fierté puritaine de Retouret. Jamais il n'avait voulu accepter, malgré mes instances, même une invitation à déjeuner; mais je lui fis croire, — ce qui était presque vrai, — que, grâce à mes relations avec Paul Huet, ami d'Alexandre Dumas, et avec les Devéria, habitués du salon de Victor Hugo, j'avais de temps en temps des loges de quatre places. Retouret n'y regarda pas de trop près. M. Hadley ne fit aucune objection, et c'est ainsi que nous vîmes, pendant cet orageux hiver, Bocage et Frédérick-Lemaître, Mlle Georges et Mme Dorval, Firmin et Mlle Mars.

Deux mois s'écoulèrent. Je regardais la partie comme gagnée, lorsque, à mon grand chagrin, je remarquai, chez Retouret, tous les indices d'une rechute, avec un redoublement d'agitation et de trouble. Avec moi, il était taciturne et sombre; avec miss Harriett, il était inquiet, d'humeur inégale; il l'étonnait par des alternatives de tendresse fiévreuse et de froideur énigmatique. Ses yeux se fixaient ardemment sur elle, comme pour reprendre possession d'un trésor perdu, puis se détournaient brusquement, comme pour se donner le courage de le perdre. Longtemps il refusa de répondre à mes questions. Enfin, poussé à bout, il me dit avec un frémissement qui dissimulait des tempêtes :

— Je ne puis pas... je ne dois pas me marier...

— Pourquoi?

[1] Voir *les Souvenirs d'un vieux mélomane.* (C. Lévy.)

— Parce que je ne m'appartiens plus.

— Malheureux! tu es marié secrètement ou affilié au carbonarisme?...

— Oh! je t'en supplie, pas de plaisanterie! Écoute : tu sais que je n'ai jamais rien accepté de toi?

— Hélas! non! pas même un œuf à la coque et une tasse de thé... C'est ce dont je me plains.

— Hé bien! demain matin, tu ne te plaindras pas. Déjeunons ensemble au Café de Paris...

— Boulevard des Italiens, au coin de la rue Taitbout?...

— De la rue Taitbout, justement... et puis... et puis, tu te laisseras conduire...

Je fus exact, et mon convive ne se fit pas attendre. Le Café de Paris était alors (février 1831) au début de sa vogue. J'entrevis, — mais j'étais trop préoccupé pour leur prêter grande attention, — quelques-uns des personnages dont je reparlerai peut-être plus tard, et dont les noms se rattachent également aux souvenirs de ce café célèbre et à la physionomie caractéristique de cette phase transitoire : le docteur Véron, qui n'était pas encore directeur de l'Opéra, mais que la pâte de Regnault avait déjà fort enrichi, et qui bénéficiait du succès de sa *Revue de Paris;* Malitourne, homme d'esprit sans conséquence et sans consistance, son chambellan d'idées, de style et d'appétit ; Philarète Chasles ; Loève-Weimars ; Jules Janin, dans tout l'éclat de ses premiers feuilletons, romancier fantaisiste de l'*Ane mort*, bientôt historien plus fantaisiste encore de *Barnave* et d'*Il y avait une fois un Roi et une Reine;* M. de Balzac, que l'on aurait bien étonné si on lui avait dit que, trente et un ans après sa mort et cinquante et un ans après la *Physiologie du mariage*, M. Zola écrirait en son honneur cette phrase, la plus monstrueuse que l'on ait imprimée depuis Gutenberg : « Walter Scott a fait plus de filles coupables et de femmes adultères que Balzac ; » — le spirituel docteur B. de Malherbe ; Nestor Roqueplan, jeune alors, destiné à se faire une réputation avec trois mots, une célébrité avec trois faillites, une position avec des vices et une figure avec un *tic;* Charles Nodier, sans cesse occupé à se rajeunir pour être cajolé par les jeunes ; Prosper Mérimée, à qui la *Revue de Paris* portait bonheur, et qui n'a jamais rien fait de mieux que *Matteo Falcone* et le *Vase étrusque;* Cuvillier-Fleury, dont la verte et souriante vieillesse fustigeait récemment, avec un surcroît de verve, de politesse et de bon sens, les impiétés posthumes du *Courtisan malgré lui*, du correspondant de Panizzi ; Sainte-Beuve, doux et timide encore, Éliacin du romantisme, onctueux, contenu, velouté, pudique avec des curiosités sensuelles, nénuphar hanté par les cantharides, ris-

quant des ballons d'essai, saupoudrant de sucre râpé ses attaques sournoises contre Racine et Boileau.

Notre déjeuner ne fut ni bruyant ni gai. J'avais trop de hâte de savoir où mon anxieux convive voulait me conduire. Je ne tardai pas à l'apprendre. Nous tournâmes l'angle du boulevard, et nous descendîmes la rue Taitbout. Retouret m'arrêta devant une sorte de chapelle affectée, je crois, au culte évangélique, mais provisoirement vacante : « Je suis forcé de te quitter, me dit-il; mais tu entreras quand tu voudras; l'entrée est libre ! »

J'attendis quelques minutes sur le trottoir. Puis j'entrai dans la salle, et je me trouvai, avec une centaine de curieux, spectateur bénévole d'une séance des saint-simoniens.

Retouret était déjà monté sur l'estrade, où le fauteuil d'honneur était occupé par LE PÈRE, c'est-à-dire par M. Enfantin, ex-voyageur de commerce, et admirablement taillé pour le rôle d'illustre Gaudissart. Autour de lui se groupaient les *gros bonnets*, les pontifes et les diacres de la religion nouvelle : Bazard, Barrault, Michel Chevalier, Baud, Duveyrier, Olinde-Rodrigues, Arlès-Dufour, et leurs acolytes. Je crus deviner que Retouret n'était encore que sous-diacre, mais avec espoir d'avancement. Au bas de l'estrade s'échelonnait un certain nombre de néophytes et d'ouvriers.

Le PÈRE annonça que la séance était ouverte, et donna la parole au *frère* Baud, qui la garda une heure : physique de l'emploi, visage de sectaire, regards d'inspiré, pantomime d'énergumène, gestes épileptiques, éloquence creuse et sonore, phrases à effet. — « Des mots! des mots! des mots! » aurait dit Hamlet. Après lui, nous entendîmes le *frère* Barrault, qui dit à peu près les mêmes choses. Je comparai mentalement ces messieurs à deux virtuoses qui, dans un concours, joueraient le même morceau en l'enjolivant de variations brillantes et de fantaisies. Quant au fond de la doctrine, que je me garderai bien de discuter, on peut le juger d'après les livres de Saint-Simon et de Fourier. — A chacun suivant sa capacité; à chaque capacité selon ses œuvres; la société refaite et régénérée de fond en comble; toutes les questions sociales agitées et résolues dans le sens le plus chimérique; égalité des deux sexes; émancipation de la femme, appelée à partager tous les droits de l'homme; réhabilitation de la chair; réforme ou abolition du mariage; organisation du travail; guerre au capital, etc., etc., toutes les utopies qui font cortège à chaque révolution. Si j'avais, ce qu'à Dieu ne plaise ! fréquenté les clubs où péroraient, dans ces dernières crises électorales, les citoyens Labusquière, Faillet, Piéron, Colle, Bazin, Le Tailleur, Heriveau, Sagner, Thierry, Jeoffrin, — sans compter les citoyennes, — j'aurais reconnu, j'en suis sûr, toutes les

idées de ces saint-simoniens de la première heure, surchauffées par l'atmosphère jacobine, traduites dans une langue plus grossière et plus violente, gonflées de haine, gorgées de fiel, affolées par l'espoir de la victoire prochaine, mais tout aussi inapplicables et sans une clarté de plus.

Ce qui me donnait envie de rire, c'est que les orateurs, après leur discours, allaient faire une génuflexion devant le Père Enfantin, qui, majestueusement, d'un air sacerdotal et hiératique, posait sa main sur leur tête.

— Voilà, me disais-je, des esprits forts, très forts, qui croiraient déroger s'ils acceptaient une seule des vérités de l'Évangile, s'ils entraient dans une église, s'ils s'inclinaient devant un crucifix, et qui s'agenouillent, ou peu s'en faut, aux pieds d'un charlatan, ex-commis voyageur, et dépourvu même de talent ! »

Un épisode comique vint rompre l'uniformité de ces homélies. Le Père, plus solennel que jamais, nous informa qu'un simple ouvrier, Grégoire Giffard, héros de Juillet, blessé sur la barricade et doué d'une éloquence naturelle, allait prendre la parole. En effet, Giffard sortit du groupe des néophytes, se hissa sur l'estrade, et se tourna vers l'assistance. Mais, hélas ! il avait trop présumé de ses moyens oratoires. Il resta court ; *vox faucibus hæsit;* pas une syllabe ne put sortir de sa large bouche. Le Père, en voulant sauver la situation et couvrir la retraite, en fit une déroute. Il ne savait que bredouiller : — « En juillet... la barricade... ta blessure... tu étais plus hardi devant les Suisses... les Suisses... » — Alors Retouret se leva, et, cette fois, si l'inspiration fut factice, elle fut du moins bien jouée. Il foudroya de son indignation pathétique ces lettrés, ces raffinés, ces sybarites de l'idée et du beau langage, qui sourient ou font la moue parce qu'un brave homme, qui s'est battu pour eux, est incapable de leur servir de belles phrases, parce que cet ouvrier, ce Giffard, cet énergique travailleur, penché du matin au soir sur son établi, n'a pas eu le temps d'étudier Vaugelas et Dumarsais !... Puis, reprenant les thèses plaidées par MM. Baud et Barrault, il fut passionné, ardent, éloquent, entraînant, et eut le succès de la journée. Mais ce succès m'attrista ; mon ami ne me semblait qu'engagé plus avant dans cette secte, peu conciliable avec ses honnêtes amours et son mariage. Mon impression fut si vive, que je sortis précipitamment, pendant que Retouret, à demi agenouillé devant le Père, recevait pieusement sa bénédiction.

A dater de cette séance, il y eut, dans nos relations, du malaise et de l'embarras. Je comprenais tout, et j'affectais de ne rien comprendre. Pourtant nos visites à M. Hadley continuèrent ; mais ce n'était plus la même chose. Miss Harriett, très intelligente, un peu

coquette, tour à tour sentimentale et rieuse, ayant conscience de sa valeur, de sa beauté, de son charme, de ses talents, n'entendait plus rien aux allures mystérieuses et aux façons intermittentes de cet étrange Roméo, qui l'aimait toujours, qu'elle n'avait pas cessé d'aimer, mais qui la désolait par ses alternatives d'effusions brûlantes, d'exaltation, de froideur, d'humeur sombre et de tristesse. Cependant cet amour persistant me rassurait. « Il est impossible, me disais-je, qu'un jeune homme de vingt-deux ans préfère longtemps les billevesées du Père Enfantin aux balsamiques influences de ces beaux yeux et de cette douce voix ! » — Aussi, quelles ne furent pas ma consternation et ma stupeur, lorsque, quinze jours après, traversant le jardin du Palais-Royal, je rencontrai Retouret, poursuivi par une bande de gamins, qui criaient... ce qu'ils crient le mardi gras sur le boulevard, aux trousses d'un Turc de la Courtille ou d'un Sauvage des îles d'Asnières !!!

Mon camarade avait revêtu, au grand complet, le costume officiel des saint-simoniens : fez égyptien à gland rouge, immense col rabattu sur un gilet écarlate à larges revers, tunique bleu de ciel, fustanelle de Palikare, et manteau de Méphistophélès. Je n'hésitai pas un moment ; je courus à lui, et il me dit tout bas en me serrant la main :

— Bien ! très bien ! voilà un trait de courage !... Tu ne rougis pas de ton ami. Thorel et Mayran, nos *copains* de chez de Reusse, n'ont pas fait comme toi... Tout à l'heure, du plus loin qu'ils m'ont aperçu, ils se sont enfuis, comme si le diable les emportait...

— Le diable ne m'emporte pas ; mais je dirais volontiers : « Que le diable t'emporte ! » Si je fais un trait de courage, tu fais, toi, un trait de folie ; si je ne rougis pas de toi, je rougis pour toi... Quelle est cette mascarade ?

— C'est le costume adopté par LE PÈRE et par mes frères, pour mieux affirmer la religion nouvelle, que nous nous préparons à propager et à prêcher en province, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, en Orient, partout...

— Partout, soit ! mais pas devant le piano de ta chère miss Harriett... Parions que tu n'oserais pas, dans cet accoutrement, te présenter chez elle !

— Tu m'en défies ? reprit-il après un moment d'hésitation et de silence ; eh bien, viens ! Si elle m'aime véritablement, notre amour sortira plus fort de cette épreuve.

Nous nous remîmes en marche, et je n'en fus pas fâché ; car les gamins s'amassaient et criaient toujours. Dans le parcours du Palais-Royal à la rue de Vaugirard, je fus maintes fois tenté de fausser compagnie à mon bizarre compagnon ; il me semblait que j'avais ma part des regards effarés, des sourires moqueurs, des quolibets et

des ahurissements qui se manifestaient sur notre passage. Enfin, nous arrivâmes. La surprise du bonhomme Hadley eut tous les caractères de l'hébêtement. L'accueil de sa fille fut tel qu'on devait l'attendre de cette nature fine, délicate, exquise, essentiellement féminine, mais un peu compliquée par le contraste de ses qualités natives avec le Conservatoire et la romance.

Elle commença par éclater de rire; puis, voyant que son hilarité offensait et affligeait son jeune ami, elle redevint sérieuse, et lui demanda une explication. Il la donna fort brève, fort incomplète, un peu vague, et il eut soin, comme on peut le croire, de ne pas insister sur la réhabilitation de la chair et l'abolition du mariage. Pour toute revanche, elle lui dit : « Voyons, monsieur Léonard ! Si une jeune fille était assez naïve pour mettre un jour sa main dans la vôtre, est-ce dans ce costume que vous la conduiriez à l'église et à la mairie? » — Sa réponse fut encore plus vague que son explication.

Nous étions aux premiers jours d'avril. Le lendemain Retouret tomba chez moi comme une bombe. Il était excessivement troublé et avait peine à retenir ses larmes.

— Ton concierge ne voulait pas me laisser monter, me dit-il en essayant de sourire. Puis il ajouta : Je pars demain...

— Tu pars?... Et où vas-tu?...

— En Algérie... Le Père m'envoie en mission... Ah ! je ne savais pas, avant ce départ, non, je ne savais pas à quel point j'aimais Harriett!...

— Mais, si tu l'aimes tant, pourquoi partir?

— Il le faut... Je suis trop engagé... trop avancé pour reculer... Il y va de mon honneur...

— Ton honneur ! Ah! comme c'est bien là le mal du siècle! Pratiquer le superflu aux dépens du nécessaire! Des bandits héroïques! des galériens sublimes! Des courtisanes plus pures que des vierges! La passion plus magnanime que le devoir ! Tu parles d'honneur ! Y va-t-il aussi de ton honneur d'abandonner cette jeune fille charmante, qui t'aime, que tu aimes, que ton absence va désoler, et qui, s'il t'arrivait malheur, n'aurait peut-être pas la force de te survivre?...

(On voit que j'étais bien dans le ton de notre beau romantisme de 1831.)

— Je t'en supplie, ne m'accable pas ! me dit-il avec un accent de détresse, en pleurant de vraies larmes; tes reproches, je me les adresse à moi-même... mais, encore une fois, il est trop tard... Je suis engagé... Il faut que je parte!...

Son émotion sincère me désarma, et je repris mon amicale remontrance :

— De ton Dieu et du mien connais la différence! — Saluez,

monsieur, c'est du Voltaire ! — Le mien t'aurait marié tout de suite, sans exiger de toi autre chose que la promesse bien facile d'être fidèle à ta femme; le tien t'expédie au loin, au delà des mers, à la recherche de l'inconnu, dans un pays brûlant, dangereux, redoutable, au risque d'être mangé par les lions, massacré par les Bédouins, dévoré par les fièvres...

— Non ! non ! Je reviendrai ! Je la reverrai, je l'épouserai... Tu me promets, n'est-ce pas? de plaider pour moi auprès d'elle?... Moi, je n'ai pas le courage d'aller lui faire mes adieux... Je l'aime trop, je faiblirais, et je ne veux pas, je ne dois pas faiblir... Tu me promets de la voir, de lui parler?... Tu la supplieras, n'est-ce pas? de ne pas se moquer de moi, de ne pas me haïr, de ne pas m'oublier?... Je l'aime tant !

Je promis; mais il me fut impossible de tenir ma promesse; le soir même, je fus frappé d'un coup de foudre; un deuil de famille, un deuil cruel, me rappela brusquement dans le Midi; j'y restai jusqu'au mois d'octobre. Je lisais les journaux, et je pus constater qu'ils traitaient par le ridicule la secte saint-simonienne. A cette époque, le ridicule était meurtrier; aujourd'hui, il est hygiénique. Le *Figaro* notamment, qui avait déjà beaucoup d'esprit, ne laissait pas un moment de trêve aux hiérophantes de la rue Taitbout, aux apôtres de Ménilmontant. Sans discuter les utopies, les doctrines de régénération sociale, il faisait vivement ressortir tout ce qu'il y avait de grotesque dans ce cérémonial, dans ce costume, dans ces formules, dans ces allures pontificales, dans ces contrefaçons de culte, de rituel, de prières, de sanctuaires, de méditations sur la montagne, qui n'étaient que des parodies et des bouffonneries. M. Bazard, une des fortes têtes de la nouvelle Église, était marié; sa femme était fort jolie, et on le disait passablement embarrassé pour concilier ses prérogatives et ses susceptibilités conjugales avec les théories de la femme libre et de la réhabilitation de la chair. Là-dessus, le *Figaro* avait brodé une jolie fantaisie, que l'on attribua à Jules Janin. C'était la messe saint-simonienne. L'*Introït* débutait ainsi : « Je m'approcherai de l'autel de Mme Bazard. — De Mme Bazard, qui réjouit ma jeunesse. »

VII

Vers le commencement d'octobre, je revins à Paris. Ma première soirée fut pour un de mes oncles, député de Vaucluse, rallié à la monarchie de Juillet, et faisant partie du groupe que Casimir Périer appelait son *petit paquet*. Mon oncle habitait le premier étage du bel hôtel de M. Boulay (de la Meurthe), situé à l'angle des rues de

Vaugirard et du Pot-de-Fer. Il donnait d'excellents dîners, et avait un salon politique. Ce soir-là, je me trouvai en présence de personnages intéressants, quoiqu'un peu bien graves pour ma vingtième année : M. Delalot, un fin lettré, une belle âme, un ami fidèle, un ancien député de la droite, qui n'a pas une ligne dans le dictionnaire de Dezobry, mais qui avait eu son moment sous la Restauration, en rédigeant la fameuse adresse qui appela M. de Villèle au pouvoir. Je l'entendais dire à un jeune député qui se plaignait qu'une timidité invincible l'empêchât de monter à la tribune :

— Que voulez-vous? Nous autres lettrés, humanistes, nourris des traditions du dix-septième siècle, quand nous sommes à la tribune, et quand le mot juste ne nous vient pas, nous perdons la tête. Les avocats ont constamment à leur disposition vingt mots, tous plus impropres les uns que les autres; aussi un avocat ne reste-t-il jamais court...

— Mauguin fait mieux, répondit le jeune et timide législateur. Lorsqu'il s'aperçoit qu'il s'embrouille, il lance une énormité exaspérante pour la majorité ministérielle: cris, protestations, tumulte. Pendant ce temps, il retrouve le fil de ses idées.

A côté de M. Delalot, qui prenait parti pour son ami M. de Polignac contre le comte Armand de Saint-Priest, père du spirituel académicien, on saluait avec respect M. Lainé, royaliste élégiaque, grand, mince, voûté, mélancolique, fait pour mener le deuil des majestés monarchiques et des poésies du passé; homme rare, éloquent, qui aurait pu, lui aussi, s'appliquer le *si Pergama;* d'une sensibilité trop délicate et trop exquise pour les luttes politiques et parlementaires ; ne se souvenant plus, en 1831, de ses velléités libérales que pour en faire des regrets légitimistes. Il offrait, dans ce salon, un contraste complet avec Jean-Baptiste Teste, alors député d'Uzès, esprit d'un tissu un peu grossier, mais plein de verve et de saillie, improvisateur remarquable, que nous avions surnommé un Berryer à l'eau-de-vie. M. Teste, on le sait, a tristement fini, après avoir été ministre, président de chambre à la Cour de cassation et pair de France. Mais je n'ai jamais pu songer à sa fin presque tragique, sans me rappeler cette phrase de Rica, dans les *Lettres persanes :* « En France, il y a une petite maison où on renferme quelques fous, pour faire croire que ceux qui sont dehors ne le sont pas. »

Je ne saurais oublier le propriétaire de l'hôtel, M. Joseph Boulay (de la Meurthe) ; ne pas confondre avec son frère Henri, qui fut vice-président de la République en 1848, et qui n'allait jamais dans le monde. M. Joseph Boulay avait une figure fine, un peu narquoise, légèrement voltairienne, et il possédait toutes les qualités de sa figure. Aimable, insinuant, discret, pourvu de tous les préjugés de

son parti et de sa caste contre les Bourbons, la noblesse, l'Église et le clergé, alternant entre les câlineries et les épigrammes, on parlait de ses succès auprès des belles dames de la nouvelle cour. Il est resté, dans mes souvenirs, avec son sourire de sceptique, comme un des types les mieux réussis de cette génération *libérale*, teintée de bonapartisme, amalgamant Béranger, Paul-Louis Courrier, le Voltaire-Touquet, *Victoires et Conquêtes*, effarouchée des tendances absolutistes de Charles X, et toute prête, comme ses devanciers de 1804, à subir le vif chagrin d'entrer au Sénat, au conseil d'État, à la chancellerie, au ministère, la poitrine constellée de croix, de plaques et de cordons, après un second coup d'État, sous un second Empire.

Helléniste distingué, mon oncle, dans sa jeunesse, avait traduit l'*Iliade*, en collaboration avec un ami intime, M. Renouvier, député de l'Hérault depuis 1827. Leur traduction, publiée en 1809, n'avait pas réussi, parce qu'elle était trop littérale, trop grecque, trop homérique, et que les contemporains de Luce de Lancival, de Bitaubé et d'Esménard ne pouvaient pas décemment supporter que l'on appelât Minerve *la déesse aux yeux de génisse.* Plus tard, en 1850, Sainte-Beuve, M. Egger et quelques savants de bon aloi, ébauchèrent une réaction en faveur de cette traduction, assez oubliée pour paraître inédite. Mais les deux traducteurs, vieux, vivant loin de Paris, éprouvés par de cruelles douleurs, étaient revenus des vanités de ce monde. Tout se borna à un échange de lettres, et, je crois, à une mention dans une *Causerie du Lundi;* et la réaction n'eut pas de suite.

La politique avait séparé les deux amis sans les brouiller. Légitimiste de cœur, j'étais si passionnément attiré par la physionomie originale de M. Renouvier, que l'on signalait, en riant, ma sympathie comme un symptôme de la *monstrueuse* alliance *carlo-républicaine.* De naissance bourgeoise, avec une figure et une tournure plus bourgeoises encore, des lunettes et un bras atrophié, M. Renouvier avait des manières de l'ancienne cour, et, avec ces manières, avec cette politesse digne d'un Coislin en habit noir, des opinions si vives, si hardies, si progressives, que, après s'être placé, en 1827, à l'extrémité du centre gauche, après avoir voté contre le ministère Martignac, il siégeait, en 1831, à l'extrême gauche, et se déclarait républicain. Mais il y mettait tant de finesse, de courtoisie et de grâce, qu'une douairière de la rue de Varennes l'aurait amnistié. N'y avait-il pas d'ailleurs quelque chose d'émouvant, presque de dramatique, dans la patriotique inconséquence de ce riche propriétaire, jouant avec les idées les plus subversives, et oubliant que ses magnifiques vignobles de Loupian et de

Florensac pourraient un jour être convoités par ses nouveaux amis?

Naturellement, ses deux fils avaient forcé la note paternelle. Le père avait commencé par Cormenin, pour arriver à Carrel; les fils, partant de Carnot, s'acheminaient jusqu'à Babeuf. J'ai peu connu Charles, le plus jeune, qui est devenu une célébrité philosophique, scientifique, radicale et socialiste. Je crois me souvenir que la nature l'avait traité en marâtre. Son nez ressemblait si exactement à une trompe, que, lorsqu'il éternuait rue Mazarine, on l'entendait dans la cour du Louvre. Inculte, hirsute, sauvage et même *un peu farouche*, il ne faisait rien pour corriger ces disgrâces. Un clerc d'huissier de Landerneau aurait refusé de porter ses redingotes. Mais, sous cette rude enveloppe, dans ce refus obstiné de sacrifier aux Grâces, il y avait un caractère, un vrai talent, un grand savoir, une fièvre de travail, et une originalité qui dépassait de bien loin celle de son père. Volontaire de la pauvreté, refusant tout subside de sa famille, il s'était, à l'âge des plaisirs, confiné dans une mansarde, et y vivait comme les jeunes gens qui ont besoin de travailler pour vivre. Sorti un des premiers de l'École polytechnique, il refusa de profiter de son numéro, se remit à *piocher* la philosophie, et publia des *Manuels* que je n'ai pas lus, mais qui, j'imagine, sont aussi peu orthodoxes que peu amusants. En 1848, un de ses écrits, le *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, publié sous le patronage de M. Carnot, ministre de l'instruction publique, père de Sadi, fit scandale. Il en résulta une interpellation et un vote de méfiance, suivi de la chute du ministre. En cette même année, le 17 mars, jour de la grande émeute, dite des *bonnets à poil*, M. Charles Renouvier m'offrit, rue du Havre, le même spectacle que Léonard-Moïse Retouret m'avait donné le 28 juillet, 1830, rue de Vaugirard. Il marchait, bras dessus bras dessous, avec un affreux *blousard*, qui, très probablement, se retrouva, trois mois plus tard, sur les barricades de Juin. Je dois ajouter qu'ils étaient aussi mal peignés l'un que l'autre. Depuis lors, je ne l'ai plus revu. On m'a dit qu'il s'était remisé dans une villa des environs d'Avignon, et qu'il y faisait, à petit bruit, de la propagande socialiste et radicale.

En revanche, je fus, pendant quelques années, très lié avec son frère, Jules, mon aîné de quatre ou cinq ans, un de ces hommes qu'on ne peut s'empêcher d'aimer et d'estimer, malgré leurs erreurs. Maladif, spirituellement laid, très bien doué d'ailleurs, ennemi juré des idées, des sentiments et des plaisirs vulgaires, Jules Renouvier n'avait pas tardé à se sentir à l'étroit dans le libéralisme et le romantisme. Dédaignant le *National*, toisant M. Thiers, n'applaudissant Dumas et Hugo que du bout des doigts, il avait versé dans la religion saint-simonienne. Seulement, un reste de bon sens, ou

peut-être la crainte d'affliger sa mère, pieuse et naïve catholique, l'avait préservé des ridicules du cérémonial, du costume et du culte extérieur, et il se contentait de la doctrine.

Ce soir-là, Jules Renouvier était chez mon oncle. Il vint à moi, fort ému, et me dit :

— Depuis quand à Paris ?

— Depuis ce matin.

— Et... vous ne savez rien ?

— Que pourrais-je savoir ? — Une vague inquiétude me gagnait...

— Oh ! une bien triste nouvelle... Vous connaissiez Retouret ?

— Si je le connaissais ! Mon camarade de Saint-Louis et de l'institution de Reusse ! Resté mon ami au sortir du collège !

— Nous venons d'apprendre sa mort...

— Mort ! Retouret mort ! où ? comment ?

— A Alger... d'une fièvre typhoïde... à l'hôpital militaire...

J'eus peine à étouffer un cri d'indignation et de colère. Ce mort, qui l'avait tué ? Cette victime, qui en était le bourreau ? Mais à quoi auraient servi des récriminations stériles ? Je serrai la main de Jules Renouvier, et je sortis.

Ma nuit fut très agitée. Je compris, à mes regrets, combien j'aimais ce compagnon de mes années heureuses, de mes promenades dans la grande allée de l'Observatoire, de mes premières lectures des *Orientales*, de *Cromwell*, des *Harmonies poétiques*, des *Contes d'Espagne et d'Italie*. Et quelle mort ! Loin de son pays, sur un lit d'hôpital, sans un ami pour lui fermer les yeux, sans un prêtre pour prier à son chevet ! Puis je me posai des questions. — Dois-je aller voir miss Harriett ? — Oui. — Est-elle informée de son malheur ? — Peut-être. — Si elle l'ignore, dois-je le lui annoncer ? — Oui, mais avec des précautions infinies. Je lui dirai d'abord qu'IL est malade, et, après-demain, je lui dirai tout.

Le lendemain, à l'heure ordinaire de nos leçons, j'entrai dans la vaste cour, et je montai au troisième étage. Le cœur me battait bien fort. Arrivé sur le palier de l'escalier, j'entendis, de l'autre côté de la porte, le piano d'Harriett, accompagnant deux voix fraîches et juvéniles qui chantaient le *duo* de la *Dame blanche* :

« Il s'éloigne, il nous laisse ensemble !... »

Malgré ma tristesse, je fus frappé de l'allusion que renfermaient ces paroles. Je reconnaissais la voix de miss Harriett. Une jolie voix de ténor lui donnait la réplique.

Je les laissai finir le morceau. Puis, je sonnai discrètement. Ce fut la jeune fille qui vint m'ouvrir. En me voyant, elle ne put dissimuler une assez vive contrariété. Mais ce fut rapide comme l'éclair.

Elle se remit avec une prestesse toute féminine, et m'introduisit dans le salon. Son père sommeillait dans son fauteuil. Un beau jeune homme, le ténor de tout à l'heure, se tenait debout près du piano. Quand je dis beau, je devrais dire *bellâtre;* un charmant Elleviou de grande ville de province.

Harriett courut à lui, le ramena par la main, et, d'une voix un peu tremblante :

— Permettez-moi, me dit-elle, de vous présenter mon fiancé, M. Georges...

— Brown?

— Non, Georges Neyriols, premier prix du Conservatoire, engagé à d'excellentes conditions par M. Crosnier, directeur de l'Opéra-Comique.

En même temps, elle me regardait d'un air qui signifiait : « Si vous dites un mot de l'*autre*, vous êtes un imbécile. »

Je ne fus pas un imbécile, mais j'en avais bien envie. M'adressant à l'Elleviou qui semblait un peu effaré, je le félicitai de mon mieux, et j'ajoutai :

— Monsieur, ce matin, en déjeunant au café Voltaire, j'ai lu un journal de théâtre, qui rendait hommage à votre beau succès. Le journaliste annonçait votre prochain mariage avec miss Harriett Hadley. Ancien élève de son père, je venais lui faire mon compliment, et lui demander une stalle pour le soir de vos débuts. Je vous promets d'applaudir comme le plus énergique des claqueurs...

Il s'inclina en bredouillant. J'avais déjà deviné qu'il était très bête. Je me penchai à l'oreille du bonhomme Hadley, toujours un peu somnolent, et je lui dis, de façon à être entendu de sa fille :

— Aujourd'hui, je suis trop pressé ; mais, si vous le voulez bien, nous reprendrons bientôt nos leçons. Je me suis un peu rouillé pendant mon voyage. Je tiens à relire avec vous notre cher *Hamlet*... Vous savez ! Le fameux monologue et le beau passage : *Frailty, thy name is woman!...*

Cinq minutes après, je me retrouvais dans le jardin du Luxembourg, et je disais aux palombes qui se poursuivaient ou se becquetaient à travers les tilleuls et les platanes :

— Pauvre Retouret !

Plus tard, à mesure que j'apprenais que les apôtres et les pontifes du saint-simonisme, allégés de leur défroque sacerdotale, devenaient millionnaires par amour pour l'humanité, j'ai répété bien souvent :

— Pauvre Retouret !

Armand DE PONTMARTIN.

La suite prochainement.

ÉLIANE

I

Autrefois en France, les gens du monde habitaient la campagne pendant tout l'été et la ville pendant tout l'hiver. Les châteaux devenaient déserts et les hôtels du faubourg Saint-Germain se peuplaient au 1er décembre pour les retardataires, et dès la Toussaint pour le plus grand nombre. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. La campagne demeure habitée, pendant l'hiver presque tout entier, et le séjour de Paris, tout en empiétant un peu sur la saison des fleurs, s'achève d'ordinaire dès les premiers jours de juin, pour ceux qui le prolongent le plus longtemps. Il en résulte que la période des plaisirs se trouve fort abrégée, surtout pour les jeunes filles, et qu'il en est fort peu qui pourraient se vanter, comme le faisait un jour devant moi une femme d'une autre génération, « d'avoir été à quarante bals, pendant son premier carnaval, et de les avoir enterrés tous. »

Ce changement est-il l'effet du progrès ou de la décadence de nos temps? Chacun en jugera suivant la couleur du verre au travers duquel il regarde le passé, le présent et l'avenir. Les uns diront que les grands propriétaires, plus instruits de leurs devoirs, plus consciencieux, plus graves que leurs devanciers, habitent maintenant la campagne non pas seulement pour varier leurs plaisirs et pour se reposer des fatigues de la ville, mais pour y accomplir de grands devoirs et reprendre les traditions de leurs ancêtres, mises en oubli par la génération qui périt avec l'ordre tout entier qu'elle avait contribué à ébranler, et qui l'écrasa sous ses ruines; d'autres prétendront que le luxe exagéré et croissant de Paris en interdit seul le séjour à ceux qui s'en absentent : mais, quelle qu'en soit la cause, ce changement d'habitude a transformé l'aspect de la société parisienne. Les salons, qui en formaient jadis le charme principal, fermés peu à peu, par le simple effet du temps, ne se sont pas rouverts. L'autorité de l'âge et même celle de l'esprit, n'étant plus

reconnues, ont cessé de s'exercer, et les derniers débris de tant de coteries charmantes n'ont plus de centre qui puisse les rassembler, pour y conserver, avec des traditions plus précieuses encore que celle du beau langage, ce charme social dont la pensée se réveillait naguères dans l'esprit de tous au seul nom de Paris.

Sans doute, cela est regrettable ; il est triste de naître dans un temps de réalités froides, cruelles, souvent grossières. Plus triste encore de vivre dans un temps d'impitoyables haines. Au seizième siècle on se battait dans les rues, mais on se délassait par des fêtes, et la trêve d'une journée pouvait réunir les partis dans une concorde au moins momentanée. Mais quand les salons sont l'arène elle-même où les combats se livrent, lorsque ce sont les cœurs et les amour-propres qui se heurtent et se blessent, ces blessures, pour n'être pas sanglantes, n'en sont pas moins profondes, et les cicatrices qu'elles laissent sont peut-être moins guérissables encore que les autres. C'est là un des côtés les plus sombres de l'horizon qui nous environne, et il y en a un bon nombre d'autres qui ne le sont guères moins ; mais, me rangeant, malgré les réflexions précédentes plutôt parmi les optimistes que parmi ceux qui regardent comme une exception malheureuse dans la durée des siècles celui où le Ciel nous a fait naître, je crois apercevoir un grand dédommagement, en ce qui concerne la France tout entière, à l'inconvénient que je viens de signaler relativement à la vie sociale de Paris. Il me semble en effet que dans les châteaux, restés encore debout, malgré le tremblement de terre qui en a renversés tant d'autres, tout comme dans ces nombreuses habitations acquises, ou élevées par ceux que le flot montant de la richesse industrielle ou commerciale porte graduellement au sommet de la société française, il me semble, dis-je, que le goût et l'art de vivre à la campagne existent aujourd'hui dans toutes ces demeures, sous une forme inconnue au temps passé et produisent des effets dont la plupart sont bienfaisants et utiles, et l'un d'eux, pour ne citer que le moindre, est d'augmenter le nombre des jeunes filles et des femmes qui savent, à la fois, ne jamais s'ennuyer et empêcher l'ennui de naître autour d'elles.

La marquise de Liminges était toutefois moins disposée que toute autre à admettre une habitude nouvelle. Pendant toute sa jeunesse elle était venue s'établir dans son hôtel de la rue de Varennes le 1er novembre, et elle en était repartie pour sa terre d'Erlon-les-Bois le 1er mai, et jusqu'alors elle n'avait fait d'autre infraction à cette règle que celle d'un voyage en Angleterre l'année précédente, pour un motif que ce récit fera connaître. Mais, cette année, c'était de propos délibéré que tout était changé ; sa fille venait d'entrer dans sa dix-huitième année, et tout cédait au devoir de la conduire dans

le monde, c'est-à-dire de ne point quitter Paris, tandis que les quelques centaines de personnes qui donnent à ce grand mot toute sa signification étaient encore réunies et que la saison des bals et des fêtes multipliaient les occasions de produire l'une des plus jolies débutantes qu'on eût vu paraître depuis longtemps au milieu de cet essaim de demoiselles à marier qui s'y renouvelle chaque année.

On était au commencement de juin ; la journée avait été l'une de celles où l'on dit que *Tout Paris est dehors*. Les foules qui se pressent en plein air, le nombre illimité de ceux qui, assis dans les Champs-Élysées ou dans les jardins publics, semblent n'avoir d'autre affaire que celle de jouir du beau temps, permettraient en effet de supposer que personne ne demeure à la maison. Et, par le fait, on ne peut nier que, lorsque, pour une raison ou pour une autre, on est obligé de rester chez soi pendant toute la durée de l'un de ces beaux jours, on n'éprouve en général un certain malaise, et que le parfum de lilas et de muguet qui accompagne les bruits lointains du dehors rend fort difficile de concentrer paisiblement son attention sur une occupation quelconque.

La marquise de Liminges et sa fille faisaient donc comme tout le monde : elles étaient dehors, et en ce moment elles se promenaient au bois de Boulogne, où, en même temps que le leur, se trouvaient les équipages les plus élégants de Paris, occupés par tout ce qu'on connaît et tout ce qu'on ne connaît pas. Le magnifique hôtel qu'elles venaient de quitter n'était point toutefois resté entièrement désert. La jeune Éliane de Liminges, nièce de la marquise, y était demeurée toute seule, et c'est pour elle que nous voulons réclamer d'abord l'attention du lecteur.

Assise non loin de la fenêtre ouverte d'une chambre spacieuse et bien meublée, elle semblait absorbée, sinon par le livre qu'elle tenait à la main et dont ses yeux se détournaient souvent, du moins par une rêverie parfaitement d'accord avec le silence et la solitude dont elle était environnée.

Rêver, surtout lorsqu'il s'agit d'une femme, c'est le plus souvent penser mélancoliquement et mollement à elle-même. Mais ce n'était point de cette façon qu'était occupé l'esprit d'Eliane. Le coude appuyé sur une grande table chargée de livres et de fleurs, elle n'était point occupée d'elle-même. Elle ne planait point dans les airs, elle ne voyageait pas non plus à travers de vagues espaces ; un souvenir distinct, cher à son cœur et particulièrement présent à sa mémoire ce jour-là, voilait son front d'une tristesse que l'impression joyeuse du printemps était impuissante à dissiper. Elle n'avait que dix-neuf ans et n'avait éprouvée jusque-là qu'un de ces chagrins qui, d'ordinaire, ne laissent pas de traces durables dans une vie à

son début. Son jeune cœur cependant se sentait triste, et il lui semblait déjà que l'avenir ne lui rendrait jamais ce que le passé lui avait donné et enlevé.

Tout d'un coup le silence qui régnait depuis longtemps de ce côté de la maison fut rompu par un bruit de pas dans l'antichambre qui précédait la pièce dans laquelle elle se trouvait. La jeune fille, tirée ainsi brusquement de ses réflexions, eut à peine le temps de se lever, lorsque la porte s'ouvrit vivement, et un jeune homme de haute taille et d'une physionomie remarquable entra d'un pas délibéré. Mais, à la vue d'Éliane, il s'arrêta tout court, surpris et un peu embarrassé. Il avait évidemment cru trouver la chambre inhabitée.

— Pardon, dit-il, je me retire, si je vous gêne ; je ne serais pas entré de cette façon, si j'avais su que vous étiez là. — Mais qui pouvait s'imaginer qu'à l'heure qu'il est et par le temps qu'il fait, vous pouviez être ailleurs qu'au bois de Boulogne, avec ma mère et Blanche ?

— Je ne suis pas sortie et vous ne me gênez nullement. Mais pourquoi veniez-vous, si vous pensiez ne trouver personne ici ?

— Je venais... je venais chercher un livre que j'étais sûr de ne pas trouver ailleurs... Ce livre-là, dit-il en désignant celui qu'Éliane avait jeté sur la table en se levant.

— Tennyson ?

— Oui, je voulais relire la page que vous m'avez montrée hier, et, vous croyant sortie, il me plaisait de m'établir pour cela dans cette soi-disant salle d'étude qui, depuis que vous êtes ici, est devenue la seule chambre de la maison à laquelle on puisse appliquer le mot de confortable.

— Ma tante et Blanche seraient flattées du compliment que vous me faites, dit Éliane en riant.

— Elles ne prendraient point cela pour un compliment. Leur goût n'est pas le mien ni probablement le vôtre. Je gage qu'elles trouvent seulement que vous avez mis un grand désordre dans le domaine qui vous a été livré. Là, par exemple, cette grande table en face de la fenêtre avec ces deux vases remplis de fleurs au beau milieu de ces livres bien rangés. Cette autre petite table près du fauteuil... et ces étagères... et ce vieux canapé détaché du mur, où il était appliqué depuis cent ans... et cette belle rose placée là toute seule, dans son petit vase de cristal comme par hasard, et qui manquerait cependant à l'œil, si elle ne se trouvait pas sur ce tapis vert, et ce piano sous la vieille horloge, et en face sur l'autre pan coupé du mur ce grand crucifix. Tout cela, voyez-vous, c'est parfait pour moi qui m'y entends, et qui ai le goût et l'instinct du pitto-

resque. Mais le grand salon de tapisseries, avec sa table ronde, ses chaises et ses fauteuils systématiquement rangés, et même le petit salon, avec les horribles traces du grand empire qui en ont détruit le style, tout cela est bien plus conforme au goût général qui règne dans ma famille et leur semble à tous, je gage, beaucoup plus convenable que tout ce charmant mélange de fouillis et de bon ordre dont je raffole, et qui me fait préférer cette chambre, même lorsque vous n'y êtes pas, à toutes celles de la maison.

La jeune fille, à qui tout ceci s'adressait, après avoir commencé par rire, était devenue fort grave, et son visage, éclairé un instant d'un vif éclat, avait repris son expression précédente, pensive et triste.

— Ce que vous me dites-là, Raynald, dit-elle après un silence, ne me fait pas plaisir ; différer des autres, c'est fort souvent les contrarier malgré soi, et Dieu sait, si j'ai envie de contrarier votre bonne mère ou Blanche, que j'aime tendrement, quoique...

— Quoique vous ne lui ressembliez pas du tout.

— Si je ne lui ressemble pas, ce n'est certes pas faire mon éloge. Quoi qu'il en soit, je suis maintenant de votre famille, et depuis près d'un an que votre mère m'a adoptée, j'aurais dû prendre tous les goûts, toutes les habitudes de la maison et surtout m'être débarrassée des singularités qui tiennent à la vie que j'ai menée depuis mon enfance. Mais, pour cela, il faudrait un peu oublier ce passé... tandis que... quoi qu'assurément je sois très heureuse...

Elle s'arrêta tout court pour que sa voix ne trahît pas un attendrissement qu'elle voulait cacher comme une ingratitude. Mais ce fut en vain, de grosses larmes remplissaient ses yeux, et, ne pouvant les arrêter, elle les laissa un instant couler en silence. Raynald de Liminges la regardait avec surprise et cherchait à interpréter ses larmes.

Éliane reprit bien vite, en s'essuyant les yeux par un brusque mouvement :

— Vous ne me verrez pas souvent ainsi. Mais cette journée ne ressemble pas pour moi à toutes les autres.

Raynald se méprit sur ce qu'elle voulait dire.

— Cette journée est trop belle, en effet, pour la passer ainsi seule et renfermée, je ne m'étonne pas que vous ayez mal aux nerfs, et je trouve inouï que ma mère et ma sœur soient sorties sans vous.

— Je l'ai demandé. Ma tante voulait m'emmener, Blanche refusait de sortir sans moi. Mais... ce jour est pour moi celui d'un triste anniversaire, j'ai obtenu de le passer seule.

Éliane se tut. Elle ne pleurait plus... mais, debout, appuyée contre le dossier d'un fauteuil, elle oubliait la présence de son cousin, et elle reprenait peu à peu le cours des pensées, que son apparition avait interrompues.

Ainsi posée sans le savoir, dans une attitude qui faisait valoir la grâce et la noblesse de sa taille, avec sa robe de soie grise, sa large ceinture noire, ses cheveux ondoyants et épais partagés sur son front en ligne droite comme ceux d'une statue grecque et retombant par derrière en longues boucles ; elle eut pu servir de modèle à un peintre, et la lumière du soleil couchant jetant sur sa chevelure des reflets dorés et éclairant les objets dont elle était environnée, complétait le tableau que Raynald contemplait en silence avec toute l'attention d'un homme qui possédait, ainsi qu'il venait de le dire, le goût et l'instinct du pittoresque. En même temps, il éprouvait un vif intérêt et une curiosité croissante.

Pourquoi Éliane pleurait-elle... Quel était le motif d'une tristesse, qui d'ailleurs ne semblait pas être dans son caractère?... Quelle pensée voilait son beau regard devant lequel semblait se dresser une image visible pour elle seule ?

Raynald l'ignorait et il brûlait de le savoir...

L'adoption d'Éliane par la marquise de Liminges avait eu lieu près d'un an auparavant. Mais, à cette époque, Raynald était absent. Depuis quelques jours seulement, il était revenu d'Italie où il avait passé tout l'hiver. Ce qui avait précédé et motivé cette adoption lui était encore à peu près inconnu. Il savait seulement que sa cousine avait été élevée en Angleterre, et ceci le conduisait en ce moment à chercher l'explication de sa tristesse dans ses réminiscences des romans anglais dont sa mémoire était richement meublée. Il avait à la fois le goût délicat et l'esprit romanesque, ce qui lui donnait pour ce genre de littérature, une préférence dont se moquaient quelques-uns de ses amis. Cependant, pas plus qu'eux, lorsqu'il était à Paris, il ne s'occupait habituellement des jeunes filles ; il disait, comme d'autres, qu'elles se ressemblaient toutes et qu'il n'apercevait aucune différence entre elles. L'avenir divulgue assez promptement que cette uniformité apparente laisse intacte la variété infinie des esprits, des caractères, des facultés intellectuelles et morales. Raynald eût fait cette découverte plus vite qu'un autre, s'il y eût attaché la moindre importance. Mais aucun intérêt de ce genre ne s'était réveillé en lui jusqu'à ce jour, et celui qu'il éprouvait en ce moment tenait surtout à ce que celle qui était là devant lui se détachait du groupe des demoiselles qu'il voyait habituellement par une attitude particulière et presque indéfinissable. Elle était, en effet, calme, simple et silencieuse plus qu'aucune d'elles, elle avait pris, sans effort, toutes les habitudes du lieu où elle se trouvait. Pour élever la voix, elle attendait, tout comme Blanche, sa jeune cousine, qui avait deux ans de moins qu'elle, qu'on lui adressât la parole. Elle la suivait avec empressement au bout du salon, et travaillait sans rien dire

pendant la soirée entière. Dans tout cela, toutefois, il était évident qu'elle agissait, non point par obéissance ou par imitation, mais par une réserve naturelle qu'il lui coûtait de vaincre. Elle semblait vivre dans un monde intérieur dont elle n'était pas pressée de sortir ; mais lorsqu'elle avait rompu le silence, il était facile aussi de s'apercevoir que ses idées étaient spontanées et originales et qu'elle avait eu l'habitude de lire, de causer et de penser à son gré.

Après l'avoir regardée ainsi beaucoup plus longtemps que l'un ou l'autre ne s'en était rendu compte, Raynald résolut de s'éclairer, en ouvrant un interrogatoire.

— J'espère, ma cousine, dit-il avec une sorte de solennité, que vous excuserez l'indiscrétion que je vais commettre, mais notre situation actuelle me permet, je le pense, de vous traiter comme si vous étiez ma sœur.

Éliane, qui d'abord n'écoutait pas, ramena son regard vers lui d'un air un peu plus attentif.

— La vie des jeunes filles anglaises, poursuivit Raynald, ne s'écoule pas, comme celle des nôtres, dans une sereine uniformité, et, à moins qu'il ne s'agisse d'un secret dont je ne puis être dépositaire, peut-être consentirez-vous à m'ouvrir votre cœur et à me dire toute la vérité.

Eliane ouvrit ses grands yeux.

— Je n'ai aucun secret à confier ou à garder, dit-elle.

— Non ?... alors dites-moi pourquoi vous pleurez et quel souvenir est attaché à ce jour que vous passez ainsi, si tristement, toute seule ?

— Ce jour, répondit Éliane sans hésitation, quoique d'une voix émue, — est l'anniversaire de celui où, il y a un an, mon grand-père est mort subitement devant moi.

Raynald, en entendant cette révélation qui faisait évanouir ses visions romanesques, fut à la fois dérouté et peut-être soulagé ; néanmoins il fut embarrassé pour poursuivre l'entretien.

De qui parlait-elle ?... Ils avaient eu, l'un et l'autre, pour grand-père commun le vieux marquis de Liminges, dont Raynald se souvenait fort bien, quoiqu'il n'eût que dix ans à l'époque de sa mort. Mais il y avait de cela près de dix-sept ans, il ne pouvait être question de celui-là. C'était donc de son aïeul maternel que parlait Éliane. Qui était-il ?... Chose surprenante, il l'ignorait... Mais, en tout cas, il lui semblait bien singulier qu'une belle jeune fille de dix-huit ans fût plongée dans un chagrin si profond et si long par un tel événement ? Quoi qu'il en fût, sa curiosité précédente changea d'objet, mais n'en demeura pas moins vive. Un certain mystère avait toujours plané sur la destinée du père d'Éliane. Raynald savait

seulement que son oncle Roger s'était expatrié fort jeune, totalement ruiné par des folies de tout genre, en laissant à son frère aîné le soin de payer ses dettes. Il n'était jamais revenu, et son nom était rarement prononcé parmi les siens. Raynald se souvenait vaguement que son oncle avait épousé une Anglaise, qu'il l'avait emmenée avec lui en Amérique, d'où, au bout de quelques années, veuve et mourante elle-même, elle était revenue sous le toit de son père, où elle avait expiré en lui confiant le soin de son unique enfant.

Raynald n'avait jamais, depuis, songé à cette petite fille et encore bien moins au grand'père inconnu qui l'élevait loin d'eux, mais lorsqu'à son retour il avait trouvé Éliane établie sous le toit de sa mère, la profonde indifférence que lui avait inspiré jusque-là le sort de cette cousine étrangère s'était grandement modifiée. Maintenant il désirait savoir jusque dans les moindres détails tout ce qui la concernait, et cependant il ne pouvait la questionner sans trahir une ignorance dont, vis-à-vis d'une si proche parente, il se sentait embarrassé. Tandis qu'il hésitait, elle répondit d'elle-même, sans s'en douter, à l'une des questions qu'il n'osait lui adresser.

— Mon grand-père se nommait John Maxwell, dit-elle ; ce nom vous était inconnu peut-être, mon cousin ?

— J'en conviens, dit Raynald en rougissant.

Elle poursuivit tristement :

— Cela ne m'étonne pas, nous vivions si séparés de la famille de mon père, et la France est si loin de l'Angleterre. C'est pourtant, continua-t-elle en relevant ses yeux humides avec une expression de fierté, un grand nom, un nom ancien aussi bien que vénéré.

Raynald, nous le disons à regret, était trop ignorant pour savoir si elle disait vrai ou non. Quelques noms historiques traversent de part et d'autre les frontières, et sont connus de tous. Hors de là, les gens du monde ignorent à peu près également les détails de l'histoire de leurs voisins. En France, on associe habituellement l'idée de la grandeur d'un nom avec celle de la possession d'un titre, on applique cette règle à l'Angleterre et on ignore souvent qu'un sang ancien et illustre coule dans les veines de plus d'un gentilhomme anglais résidant encore aujourd'hui dans le manoir qu'habitaient ses pères avant la conquête normande, et que les honneurs de la pairie ne sont jamais venus chercher dans sa fière indépendance. Il en est surtout fréquemment ainsi pour les catholiques que leur fidélité à leur foi a longtemps privés de tous les avantages auxquels leur naissance leur permettait de prétendre.

C'était à l'une de ces nobles et antiques races qu'appartenait l'aïeul d'Éliane, et sa petite-fille pouvait, à bon droit, s'en enorgueillir.

— Vous l'aimiez donc beaucoup? reprit Raynald.

Éliane essuya ses yeux, et avant de répondre à la question de son cousin, elle vint s'asseoir en face de lui dans le fauteuil, contre le dossier duquel elle avait été appuyée jusque-là.

— Vous me demandez si je l'aimais? dit-elle, et si je vous réponds : Oui, plus que tout au monde, vous penserez avoir compris qu'il était bon pour moi et que je suis une fille reconnaissante, et cela est bien la vérité, en effet, mais... mais... Oh! c'est beaucoup plus que tout cela... Je n'ai gardé aucun souvenir de mon père, et toute petite j'ai aussi perdu ma mère. C'est à peine si je me souviens de sa noble taille et de son visage pâle et doux. Mais lui! je l'ai vu toujours, partout, à chaque moment de ma vie. La sagesse, la bonté, l'intelligence, la piété, tout était en lui. Je ne sais rien qu'il ne m'ait appris, je ne suis rien que par lui et je n'ai guère connu, depuis ma huitième jusqu'à ma dix-huitième année, que lui, Mme Milsand, ma vieille gouvernante, et le P. Clément, notre chapelain. Eh bien, Raynald, ces années ont été si heureuses, que je crois, oui, quelque chose me dit que jamais, jamais plus, je ne connaîtrai le même bonheur et que le plus beau de ma vie est passé.

— Allons donc! s'écria Raynald, voilà, en vérité, une idée bizarre, je dirais même absurde! A votre âge, Éliane, ne plus jamais être heureuse, parce que monsieur votre grand-père (un homme, excellent, je n'en doute pas, mais enfin un vieillard de je ne sais quel âge) n'existe plus. Cela ne se peut, cela ne se serait jamais vu, et cela ne sera certainement pas. Mais comment se fait-il, poursuivit-il après un moment de silence, que ce soit ce grand malheur qui vous ait rapprochée pour la première fois de votre famille paternelle? M. Maxwell ne pouvait ignorer que sa petite-fille n'était pas la dernière du nom de Liminges, et il n'aurait pas dû négliger, il me semble, de la mettre en communication avec ses plus proches parents.

Eliane rougit et répondit d'une voix grave et légèrement émue.

— Il ne l'ignorait pas, Raynald, et je ne crois pas que ce soit lui, qui ait été coupable de négligence ou d'oubli.

Il y eut un moment de silence et d'embarras; Raynald s'aperçut qu'il venait de s'avancer sur un terrain qu'il ne connaissait pas du tout. Il résolut de se mettre au fait, mieux qu'il ne l'était, de tout ce qui regardait sa cousine. En attendant, il craignait de l'avoir blessée et regrettait ce qu'il venait de dire. Mais Éliane n'avait plus l'air d'y penser. Les bras croisés, les yeux fixés devant elle, elle ne voyait plus que le passé.

— Un an!... un an aujourd'hui, dit-elle, en ramenant ainsi Raynald vers le sujet qui la préoccupait elle-même et qui fixa bientôt aussi toute l'attention du jeune homme. C'était à cette même heure,

et il faisait beau temps comme aujourd'hui. Nous étions dans la bibliothèque de Redwood, à peu près comme nous voilà, vous et moi. Il était près de la table et me regardait, la tête appuyée sur sa main, avec attention, comme vous en ce moment, et moi je lui parlais comme je vous parle... Seulement, je n'étais pas triste ce jour-là, au contraire. Ce cher grand-père était heureux, et je l'étais aussi. Il tenait à la main une lettre, et cette lettre, qu'il avait beaucoup attendue et désirée, elle était de votre mère, Raynald... Depuis quelque temps, cela m'a bien frappé plus tard, il me parlait souvent de ma famille française (ce qu'il avait fait rarement jusque-là). Avait-il un pressentiment de sa fin prochaine et, connaissant mieux que moi ceux qui, après lui, viendraient occuper le vieux manoir, avait-il fait taire la fierté à laquelle il avait si longtemps obéi? Toujours est-il qu'après s'être promis de n'avoir plus de rapports avec une famille dont l'indifférence l'avait blessé, il s'était tout d'un coup décidé à écrire à votre mère... Cette lettre était noble et émouvante sans doute, car elle en fut vivement touchée et celle qu'elle écrivit en retour fut de nature non seulement à calmer le long ressentiment de mon grand-père, mais à le rassurer complètement sur mon avenir... Toutes les tristes choses qui s'étaient passées lorsque votre père vivait encore et que nous étions tous enfants, tout cela fut effacé, et dans ce moment dont je vous parle il me disait qu'il allait me conduire en France. « Avant de mourir, je veux connaître ceux qui hériteront de mon trésor. » C'étaient là ses paroles, le cher grand-père !... Oh ! je vois encore ses yeux si doux... son sourire... ses longs cheveux blancs... Tenez Raynald, dit-elle, en détachant vivement un médaillon d'or qui était attaché à son cou par un ruban noir, tenez regardez ce portrait qui est sa vivante image...

Raynald prit le médaillon. Il le regarda avec attention : la fermeté et la douceur qui caractérisaient les traits de la jeune fille se retrouvaient, en effet, dans ceux de son aïeul.

— C'était absolument ainsi que ses yeux étaient fixés sur moi, continua-t-elle, en lui reprenant le médaillon et le regardant avec tendresse, avec ce même regard que voilà, lorsque, tout d'un coup... ô mon Dieu ! quel moment !... je vis ce regard s'obscurcir, et une pâleur soudaine couvrir son visage. Il étendit les bras... et fit un effort pour se lever... mais, dès qu'il fut debout, il chancela et retomba lourdement dans son fauteuil. Lorsqu'on accourut à mes cris, ses yeux fermés se rouvrirent un instant et il dit quelques mots inarticulés en regardant vers la fenêtre d'où on apercevait le clocher de notre petite chapelle. Je compris et je m'écriai : « Courez, courez, appelez le P. Clément ! » Le grand-père sourit, je m'étais jetée à genoux devant lui. Il posa sa main sur ma tête et

murmura : « Ély ! » C'était ainsi qu'il me nommait, puis il dit : « Mon Dieu... » Mais il ne put en dire davantage, il leva encore la main et tenta de la porter à son front... puis... je ne sais plus ce qui se passa. — Quand le P. Clément, arriva il crut que nous étions morts tous les deux... Après cela, je ne le revis plus que lorsqu'on me permit d'aller l'embrasser pour la dernière fois, sur le lit où on l'avait transporté après sa mort...

Éliane mit sa tête dans ses mains et, pendant quelques instants, elle laissa couler ses larmes sans contrainte. En relevant les yeux elle vit ceux de son cousin fixés sur elle avec tant d'émotion et de sympathie, qu'elle en fut surprise et touchée.

— Je vous remercie de votre compassion, Raynald, dit-elle, et maintenant je ne regrette plus d'avoir parlé à quelqu'un de mon chagrin... Comme personne ne le connaissait ici, je ne voulais pas parler de lui aujourd'hui, et c'est pour cela que j'avais demandé à rester seule... Mais ce silence m'étouffait, et je sens que cela m'a fait du bien de le rompre !...

II

Raynald serra la main de sa cousine et aurait volontiers poursuivi longtemps encore une conversation qui l'intéressait au dernier point. Éliane, de son côté, encouragée par sa sympathie, commençait à lui raconter comment au bout de huit jours de solitude et de douleur, lorsque la demeure d'où on avait enlevé la dépouille de son grand-père allait être livrée à ceux qui devaient occuper sa place, l'arrivée de la mère de Raynald, la compassion qu'elle lui avait témoignée, sa bonté maternelle, avaient été pour elle un véritable secours d'en haut. Comment ensuite, le voyage, la distraction, l'arrivée, la tendresse de Blanche, avaient allégé son chagrin et, sans altérer ses souvenirs du passé, avaient peu à peu doucement transformé sa vie. Mais, avant qu'elle pût compléter son récit, une voiture roula bruyamment dans la cour et l'entretien fut suspendu. Raynald se leva, regarda l'heure, et l'idée lui traversant confusément l'esprit que peut-être sa mère ne trouverait pas bon qu'il vînt ainsi s'établir dans la salle d'étude à l'heure où sa cousine y était seule, il ouvrit la fenêtre qui donnait sur le jardin, et descendit tranquillement les marches du perron, tandis qu'Éliane, exempte de toute inquiétude de ce genre se levait pour aller à la rencontre de sa tante et de sa cousine ; mais elle n'en eut pas le temps, car, avant qu'elle eût fait un pas vers la porte, celle-ci l'ouvrit avec fracas, la ferma de même, se précipita en courant dans la chambre.

Elle demeura un instant sans parler, rouge et essouflée. Mais, faisant de la main un signe à Éliane qui signifiait que, dès qu'elle aurait repris haleine, elle allait lui dire quelque chose de fort intéressant.

La jeune Blanche avait l'habitude de raconter parfois avec beaucoup d'animation des choses qui ne semblaient pas toutes, à Éliane, digne de l'intérêt qu'elle semblait y prendre. Celle-ci attendit donc patiemment et sans une grande curiosité ce qui allait suivre. Mais cette indifférence ne fut pas de longue durée, car elle aimait tendrement sa cousine; aussi l'expression de la plus grande surprise, ainsi que celle du plus vif intérêt se peignit-elle sur ses traits lorsque Blanche s'écria enfin.

— Éliane !... je crois que je vais me marier !...

— Vous !... vous, Blanche! Est-ce possible ?...

— Mais oui, — dit Blanche — qui avait jeté sur le canapé son chapeau à plumes rouges, et était maintenant devant la glace — ajoutant au désordre de sa chevelure en passant ses doigts dans ses belles boucles blondes. — Oui, moi-même.

Pourquoi avez vous l'air si étonnée ?... et comme si la chose était impossible à dix-huit ans, que j'aurai avant la fin du mois ?

— Mais seulement parce que vous m'avez encore répété ce matin que vous me disiez tout...

— Eh bien !... je vous l'affirme encore.

— Et, poursuivit Éliane, que vous ne m'avez jamais dit un mot qui pût me faire supposer qu'il y eût quelqu'un... quelqu'un qui... quelqu'un enfin qui vous plût assez pour qu'il vous fût possible de songer à...

— Je vous ai dit la vérité. Il n'y avait personne.

Éliane eut l'air étonné.

— Comment alors peut-il en être autrement depuis trois heures ? Qui donc avez-vous rencontré pendant votre promenade ?...

Blanche vint s'asseoir près d'elle :

— C'est ce que je vais vous dire, lui dit-elle d'un ton de confidence. Vous me demandez qui nous avons rencontré ?... Eh bien, Éliane, nous avons rencontré, au bois de Boulogne, la baronne de Crécy, et là (au milieu du bois vous entendez ?) elle a fait arrêter sa voiture et la nôtre, pour demander à maman d'aller chez elle ce soir de bonne heure, et elle a ajouté d'un air significatif : « Je compte que « vous m'amènerez Blanche. » — Maman a accepté, — et puis, quand nous avons continué notre chemin, elle m'a embrassée et elle m'a dit qu'il faudrait mettre ma robe blanche, parce qu'elle m'allait mieux que toute autre.

— Qu'est-ce que cela veut dire?... Quel rapport y a-t-il...

— Cela veut dire (maman elle-même me l'a expliqué) que le neveu de Mme de Crecy, le comte de Monléon, sera chez elle ce soir.

— Eh bien?

— Eh bien, ce jeune homme est un des meilleurs partis de Paris; il est très riche, très bien né, il n'a plus de père ni de mère, il est donc, dès aujourd'hui, en possession de toute sa fortune : à cause de cela, toutes les mères de Paris ont l'œil sur lui, mais jusqu'à ce jour on n'a jamais pu obtenir de lui de songer à se marier, et il évite les demoiselles comme le feu, de peur de se trouver compromis par quelques paroles imprudentes. C'est ce qui fait que je ne l'ai jamais vu. Vous comprenez donc...

— Non, vraiment, dit Éliane, — je ne comprends pas du tout.

— Comment? vous qui êtes mon aînée, vous qui êtes accoutumée à une indépendance qui vous donne déjà l'air d'une femme mariée, vous ne comprenez pas que Mme de Crecy, en invitant maman à me mener chez elle ce soir, lui a fait entendre que c'était pour y rencontrer son neveu. Ce qui signifie qu'il veut bien enfin songer à se marier, et que, si je lui plais... — elle jeta ici un involontaire regard sur la glace qui exprimait clairement que la chose était peu douteuse — c'est sur moi que tombera son choix.

— J'avoue, dit Éliane d'un air rêveur, que je n'aurais jamais compris tout cela à moi toute seule... Et vous l'accepterez?... comme cela? tout de suite?

— Assurément. Si, à son tour, il me plaît, ce qui me semble probable, car on dit qu'il a de l'esprit et une figure qui n'est pas désagréable...

Éliane demeura silencieuse par la simple raison qu'elle ne savait réellement que dire. Dans la vie heureuse et paisible, mais absolument solitaire, qu'elle avait menée jusque-là, si elle avait jamais pensé au mariage, c'était d'une manière tellement différente de celle dont elle en entendait maintenant parler pour la première fois, qu'elle se sentait interdite, déroutée et, sans trop s'expliquer pourquoi, triste, au point d'avoir les larmes aux yeux.

Blanche s'en aperçut.

— Qu'avez-vous, Éliane?... Vous avez l'air consterné, sauriez-vous quelque chose que j'ignore sur le compte de M. de Monléon?

Cette supposition dérida Éliane.

— Sur le compte de M. de... Oh! non, s'écria-t-elle en riant. Il paraît que, pour le moment, j'en sais autant que vous. Mais comment pourrais-je, je vous le demande, en savoir davantage? J'entends en ce moment son nom pour la première fois.

— Cela n'était pas probable, j'en conviens, mais c'est votre air grave qui m'avait donné cette idée. Voyons, Éliane, parlez-moi franchement

et sérieusement, pourquoi ce que je vous ai dit semble t-il vous troubler si fort? Cela vous fait-il du chagrin de penser que vous allez peut-être rester seule ici, et que moi, qui suis votre cadette, je serai probablement mariée la première?

Les yeux d'Éliane s'ouvrirent démesurément.

— Blanche! s'écria-t-elle, quelle idée extravagante! Comment a-t-elle pu vous traverser l'esprit? Ceci me prouve que vous ne me connaissez guère.

— Je vous assure que je penserais cela sans scrupule, et probablement pas à tort, de la plupart de mes amies.

— Cela prouve alors qu'aucune d'elles ne vous aime autant que moi... Mais, en vérité, je trouve que tout cela est bien triste! ajouta-t-elle, et son regard prit encore une fois une expression de mélancolie extrême.

— Triste?... vous trouvez? Je vous avoue que je ne vois pas ce qu'il y a de triste à épouser un homme riche, bien né, dont il n'est pas une de mes compagnes qui n'acceptât la main avec empressement, et qui, lui, me donnerait la préférence sur toutes les autres.

— Oui, oui, je comprends bien, dit Éliane, qu'il doit être agréable d'être préférée à d'autres, mais comment peut-on savoir soi-même d'avance qu'on éprouvera en retour ce même sentiment de préférence?

Blanche réfléchit un instant.

— Je crois, dit-elle, qu'il suffit de ne pas éprouver d'antipathie, lorsque toutes les choses importantes s'y trouvent.

— Les choses importantes? répéta Éliane.

— Oui, le nom, la fortune et puis... le caractère.

— Le caractère, soit; mais comment connaît-on le caractère d'un homme qu'on n'a jamais vu?

— Oh! on sait toujours... Ce qu'il y a de sûr, Éliane, c'est que tout le monde se marie de cette façon-là et que, pour ma part, je n'en connais pas d'autre... se connaître, s'aimer, se choisir d'avance, tout cela se voit dans les romans, mais ce sont des romans, et je n'en ai guères lu, d'ailleurs...

Elle se tut un instant, puis elle éclata de rire, en montrant les deux rangées de ses dents blanches.

— Au bout du compte, dit-elle, je suis occupée en ce moment à vendre la peau de l'ours avant d'avoir tué la bête. Voyons, ne reprenez pas cet air triste et sérieux; je n'ai pu m'empêcher de vous dire tout cela, quoique ce soit un grand secret et que maman fût peut-être mécontente de ce bavardage, car elle n'en a pas soufflé le moindre mot à qui que ce soit, pas même à Raynald, pas davantage à M. de Malseigne, ou même à Mlle Silvestre!...

Cette dernière était son ancienne gouvernante, qui n'avait pas cessé de demeurer dans la famille; et le vicomte de Malseigne était un habitué si fidèle, qu'il en faisait partie presque autant qu'elle. Bien que beaucoup plus âgé que Raynald, il était son plus intime ami...

— Non, répéta Blanche, pas même à mon frère ou à ces deux bons vieux amis, et moi-même j'aurais tenu sans peine ma langue avec eux. Mais à vous, Éliane, je ne puis rien cacher, parce que je vous aime tout particulièrement, parce que depuis que vous êtes ici, je me sens heureuse et que je vous ouvre mon cœur tout entier, sans crainte, sans réticence, plus facilement encore qu'à ma mère! Il faut que vous soyez bien bonne, Éliane, pour m'avoir inspiré cela dès le premier moment!...

Elle jeta ses bras autour du cou de sa cousine, en accompagnant ce geste tendre et enfantin d'un si doux regard, que celle-ci la serra sur son cœur avec attendrissement et un sentiment de tendresse protectrice qui n'était d'accord ni avec son âge ni avec leur situation respective. Entre ces deux jeunes filles, en effet, la plus âgée des deux était précisément celle qui possédait le moins d'expérience du monde, et malgré les liens de parenté qui les unissaient et la position réellement indépendante d'Éliane, c'était elle et non Blanche qui, sous le toit où elle se trouvait, occupait le second rang. Que pouvait-elle donc pour cette charmante fille, sinon l'aimer; et comment pourrait-elle jamais avoir le pouvoir qu'il lui semblait posséder en ce moment d'assurer son bonheur et de protéger sa vie!

Elle se fût, d'ailleurs, probablement mal acquittée de cette tâche, car, à tort ou à raison, le bonheur revêtait à ses yeux un tout autre aspect qu'à ceux de sa cousine. Elle le comprit confusément en ce moment, mais elle comprit aussi la convenance pour elle de se taire, et sur des sujets où son inexpérience était manifeste de ne point se hasarder à émettre d'avis.

Éliane, toutefois, malgré sa douceur et sa déférence naturelle pour les opinions d'autrui, en avait de fort arrêtées pour une jeune fille élevée comme elle l'avait été dans une séparation du monde presque claustrale. Mais, il faut le dire, la solitude dans laquelle s'était écoulée son enfance et le début de sa jeunesse n'avaient été ni tristes ni vides. Et si, en fait d'amusement, elle ne connaissait guères que celui de ses longues courses à cheval ou de ses visites aux habitants de Redwood et des fêtes annuelles auxquelles elle présidait sur la pelouse au milieu des enfants et des pauvres du village, si son grand-père avait toujours inflexiblement refusé les invitations que ses voisins lui adressaient, ainsi qu'à sa petite-fille, en sorte qu'on avait fini par ne plus jamais penser à eux, il n'en était pas

moins vrai qu'Éliane avait toujours ressenti les effets du bienfaisant contact d'un esprit supérieur, d'une grande âme, et d'un caractère énergique. Elle avait appris autrement et mieux qu'une autre tout ce qui fait partie de l'instruction d'une femme bien élevée, et en même temps son éducation avait eu ce quelque chose de viril qu'une main paternelle peut seule ajouter aux qualités qu'une fille doit ordinairement aux soins et aux exemples de sa mère. Éliane avait été privée de ceux-ci dès son enfance, mais sa douceur naturelle y avait suppléé, et nul ne pouvait dire qu'il lui manquât moralement ou physiquement aucune grâce féminine. Néanmoins, au fond de son caractère résidait une vigueur peu commune qui témoignait de la mâle influence qu'elle avait si longtemps subie, et se révélait tout d'un coup, dans l'occasion, quoique habituellement elle n'en fît rien paraître, étant, nous l'avons dit, prompte à céder à la volonté des autres, et poussant jusqu'à l'indolence sa facilité à suivre, en matières indifférentes, l'impulsion qui lui était donnée.

Mais l'heure s'avançait. On dînait à sept heures à l'hôtel de Liminges, et la marquise et sa fille devaient, avant neuf heures, se trouver chez Mme de Crecy. Blanche quitta donc sa cousine pour aller se livrer aux préparatifs de la soirée dont l'issue devait être si grave, et s'occuper d'une toilette qui allait peut-être décider du sort de sa vie.

Éliane se préparait à la suivre; les chambres des deux jeunes filles étaient contiguës, et on y parvenait par un escalier tournant qui aboutissait à l'une des portes de la salle d'étude. Mais, avant qu'Éliane eût franchi cette porte, la marquise de Liminges, sa tante, parut à la fenêtre du jardin et l'appela.

— Éliane, dit-elle d'un air un peu embarrassé, nous allons passer aujourd'hui la soirée chez Mme de Crecy, comme de raison vous êtes priée tout comme votre cousine... Mais je ne sais si vous êtes plus disposée à sortir ce soir que vous ne l'étiez ce matin. En tout cas, ma chère enfant, faites ce qui vous plaira; vous êtes libre d'accepter ou de refuser.

Éliane répondit sans hésiter :

— C'était pour la journée tout entière que je vous ai demandé, ce matin, la permission de rester à la maison; si donc vous le voulez bien, ma tante, je ne sortirai pas ce soir.

Mme de Liminges embrassa sa nièce avec une vivacité dont elle ne se rendit pas entièrement compte.

— Faites comme il vous plaira, mon cœur, je crains seulement que vous ne passiez ainsi toute seule une soirée fort ennuyeuse.

— Pour aujourd'hui, ma tante, soyez-en sûre, tout ce que je désire c'est d'être seule, et j'attendrai ici le retour de Blanche, sans m'ennuyer un seul instant.

Mme de Liminges embrassa encore une fois sa nièce, et se retira visiblement soulagée. Elle eût été incapable d'écarter Éliane de propos délibéré; cela lui eût semblé contraire à sa dignité, c'eût été, d'ailleurs, admettre qu'une rivalité était possible, et que Blanche pouvait être éclipsée par une autre. Mais, néanmoins, elle aimait tout autant que sa fille parût ce jour-là toute seule chez Mme de Crecy, et elle savait bon gré à Éliane d'être venue sans le savoir au-devant de ses désirs.

La marquise de Liminges était une femme pour laquelle il était impossible de ne pas éprouver le plus profond respect. Demeurée veuve jeune encore, elle s'était consacrée sans partage à ses deux enfants, dont elle avait su gouverner la fortune non moins bien que l'éducation. Elle était une de ces femmes que l'on rencontre peut-être plus souvent en France qu'ailleurs, qui eût été capable de gouverner un royaume, et à laquelle aucun homme d'affaires, quelque habile qu'il fût, n'eût pu en remontrer quant à l'administration de ses biens ou au placement de ses fonds. Elle était, du reste, noble, juste, généreuse, d'une charité inépuisable envers les pauvres, tout en étant très habile à n'être trompée ni exploitée par personne. Sa maison à Paris ou à la campagne était tenue d'une façon qui était généralement citée comme un modèle. Ses gens la servaient bien, parce qu'elle savait les choisir et que, tout en ayant l'œil sur eux, elle savait les rendre heureux, en distribuant à propos, soit les larges récompenses, soit les fermes réprimandes. Rien ne lui échappait, cela était connu de tous, et cela servait à encourager les uns et à réprimer les autres.

Son salon, ainsi que le disait son fils, manquait peut-être un peu de ce désordre étudié qui est aujourd'hui un cachet d'élégance. On n'y trouvait pas autant qu'ailleurs des fauteuils de toutes les formes, dont les uns semblent n'avoir d'autre but que celui de favoriser le sommeil et les autres de faciliter des apartés; mais les sièges, groupés autour de la table ronde, rendaient facile la conversation générale, qui n'y languissait pas. C'était, en somme, encore *un salon*, et lorsque la marquise était chez elle, il était rarement désert.

Le correctif de tant de belles et bonnes qualités, c'était la pardonnable conviction d'être moins que toute autre sujette à l'erreur, et il en résultait l'impossibilité pour la marquise de comprendre, quel que fût le sujet dont il s'agissait, un autre point de vue que celui sous lequel elle le considérait elle-même, mais c'était là une disposition d'esprit dont personne ne souffrait dans l'ordinaire de la vie, car sa volonté juste et bienveillante, ses opinions sages et modérées, faisaient loi sans effort autour d'elle, et comme elle n'était

ni contrariante ni fantasque, la pensée de lui résister ne traversait pas plus l'esprit de ses enfants que celui de ses serviteurs.

Lorsque les circonstances que le récit d'Éliane a fait connaître l'avaient amenée à adopter la jeune orpheline qui leur tenait de si près et avait cependant vécu si longtemps loin d'eux, ce fut la première fois de sa vie qu'elle eut quelque inquiétude sur l'un de ses actes et que l'idée lui vint que peut-être elle s'était trompée, en étendant jusqu'à la veuve et à l'enfant de son beau-frère l'irritation que lui avait causée la conduite de celui-ci. Le noble et touchant appel du vieillard, qui, à l'approche de la mort et déjà sous l'étreinte du mal qui devait terminer ses jours, lui recommandait instamment sa petite-fille, lui causa une émotion profonde. La nouvelle de la mort de celui qui le lui avait adressé survenant ensuite, lorsqu'à peine elle avait pu y répondre, elle se fut sentie pénétrée de regret et presque de remords, si elle n'eût appris, en même temps, que la lettre où elle l'invitait en termes chaleureux à venir faire connaissance avec les parents de sa petite-fille en l'amenant lui-même au milieu d'eux, parvenue entre les mains de M. Maxwell peu d'heures avant sa mort, avait été sa dernière joie en ce monde.

Malgré tout cela, et quelque attendrie qu'elle fût sur le sort de la pauvre orpheline, elle résolut pourtant de ne point la rapprocher de sa fille avant d'être bien sûre que, malgré une éducation si différente de celle de Blanche, elle n'était point indigne de devenir sa compagne. Ce fut pour s'assurer de ce fait qu'elle se décida à franchir le détroit et à aller la chercher elle-même. Si ses inquiétudes eussent été le moins du monde justifiées, elle eût, sans hésitation et sans scrupule, conduit Éliane tout droit au couvent pour y refaire son éducation, mais un seul regard attentif jeté sur le noble visage de la jeune fille ne laissait pas de doute sur la pureté et la droiture de son âme. Il était tout aussi facile de s'apercevoir qu'elle était modeste, sérieuse, simple et pieuse, et bien que ses manières ne fussent pas, en tout, conformes au type que la marquise estimait le meilleur, elle ne pouvait leur reprocher d'être affectées ou vulgaires, et, en somme, elle eut le bon esprit de s'estimer fort heureuse de ramener à sa fille une amie si charmante et qui bientôt lui devint si justement chère. Ce n'était pas, d'ailleurs, une lourde charge pour celle qui acceptait près d'Éliane ce rôle maternel, car, quoique les biens de M. John Maxwell fussent strictement substitués, il avait réussi à laisser à sa petite-fille, sur ses économies, une fortune non point considérable, comme celle qui, dans l'avenir, attendait Blanche, mais amplement suffisante, et dont elle était, de plus, immédiatement en possession. « Fût-elle donc laide, au lieu d'être belle, et sotte au lieu d'être le contraire », disait

la marquise, « elle ne serait pas difficile à marier ». Elle comptait assurément s'en occuper sous peu et ne négligerait aucune des conditions qui lui sembleraient nécessaires pour assurer son bonheur. Mais, en ce moment, c'était à Blanche qu'il fallait songer, et pour ce jour-là, nous le répétons, elle était bien aise qu'Éliane eût simplifié les choses, en lui laissant le champ libre.

A l'heure du dîner, Blanche parut vêtue d'une robe de soie blanche, relevée sur un long jupon bleu, portant des rubans de même couleur à son corsage et dans ses cheveux, l'air plus animé que de coutume, et assez jolie enfin pour qu'il fût impossible de s'inquiéter de l'effet qu'elle allait produire. La marquise de Liminges avait conservé sa belle taille et un visage où se discernait encore la trace d'une beauté dont elle n'avait jamais fait aucun cas, car, dès sa jeunesse, elle avait préféré le pouvoir à l'admiration, et elle avait toujours mieux aimé dominer que plaire. Toutefois sa bonté réelle lui faisait de nombreux amis, et, en somme, elle était aimée autant qu'obéie. Elle aussi avait déjà revêtu pour la soirée une robe de satin noir et placé sur ses beaux cheveux grisonnants, dont l'âge n'avait pas diminué l'épaisseur, un bonnet de dentelles qui lui allait fort bien; mais elle était distraite, nerveuse, et répondait, sans entendre ce qu'on lui avait dit, à ceux qui se trouvaient à table. Heureusement, ils étaient peu nombreux : à sa droite et à sa gauche, sa fille et sa nièce, qui, devant passer la soirée seule, n'avait pas quitté sa robe grise; son fils en face d'elle; près de lui, Mlle Sylvestre, et de l'autre côté, le vicomte de Malseigne, c'étaient là tous les convives.

Pour mieux comprendre l'agitation de la marquise, il est bon de savoir que le mariage de sa fille avec Yves de Monléon (qu'elle n'avait cependant jamais vu) avait été le rêve de toute sa vie. Blanche était encore au berceau lorsque toute la société de Paris s'était émue à la nouvelle de la mort du comte de Monléon qui avait suivi de si près celle de sa femme, que le bruit avait couru d'abord qu'il s'était suicidé; puis on avait su qu'atteint lui-même d'une grave maladie au cœur, il y avait succombé en revenant de l'enterrement, laissant, par son testament, pour tuteur à son unique enfant, alors âgé de huit ans, son beau-frère le marquis de Crecy, veuf de sa sœur aînée, sans enfants, et qui vivait entièrement hors du monde, dans un vieux château, situé au centre de la France. Dès cette époque, plus d'une mère prévoyante eut les yeux braqués sur le jeune héritier; mais Mme de Liminges, avec plus de prudence et d'adresse que d'autres, sut découvrir la seule parente du vieux tuteur qui se trouvât dans la société de Paris. La baronne de Crecy y occupait, il est vrai, peu de place. Son mari appartenait bien à la famille, mais il avait disparu du monde après avoir fait de son mieux pour

tourmenter et ruiner sa femme (qu'il avait épousée pour sa fortune). Elle était ainsi demeurée seule, fort riche encore, malgré les procédés de son mari et en possession d'un beau nom; mais, ayant peu de relations et vivant un peu à l'écart, elle fut d'autant plus flattée des avances de la marquise de Liminges dont il lui était impossible, à cette époque, de deviner les vues lointaines.

Plus de dix-sept ans s'écoulèrent ainsi sans qu'on entendît parler de l'oncle ni du neveu, lorsqu'un jour on apprit que le premier était mort et que le second venait d'arriver à Paris. Il y avait à peu près deux ans de cela. Ce fut alors que la marquise de Liminges recueillit les fruits de sa longue prévoyance.

La baronne de Crecy, comme proche parente du jeune homme, reçut à son arrivée sa première visite. A dater de ce jour, elle vit s'accroître subitement le cercle de ses connaissances. Mais toutes ses préférences étaient dès longtemps acquises, et toute sa sympathie était accordée d'avance à celle qui, la première, s'était rapprochée d'elle et qui, sans aucun motif, disait-elle, et lorsque son neveu était un bambin de quatre ou cinq ans, lui avait témoigné une bienveillance qu'elle était prête, dès aujourd'hui, à reconnaître, en devenant l'auxiliaire le plus zélé de ses projets matrimoniaux.

En attendant, la marquise se livra sans scrupule à une sorte d'espionnage que ces projets légitimaient sans doute, et au moyen duquel elle sut, d'abord, s'assurer que la conduite du jeune Yves de Monléon était parfaitement régulière, et ensuite que, dans la terre de Crecy, où il avait passé son enfance (et qu'il possédait aujourd'hui), il passait pour un propriétaire bon et généreux, et qu'il y était universellement aimé. Ces renseignements ne firent que l'affermir dans ses desseins, et, dans l'espoir de leur donner suite, elle faisait la sourde oreille aux autres suggestions qu'elle recevait chaque jour d'une foule d'amis empressés, relativement à l'avenir de Blanche.

Malheureusement, l'objet de toutes ces préoccupations maternelles se dérobait complètement à la sollicitude qu'il inspirait. Il refusait obstinément de faire aucune nouvelle connaissance, et ne voulait mettre le pied dans aucun salon, sans excepter celui de Mme de Crecy elle-même. Yves reparaissait à peine chez elle le jour de l'an, résistait à toutes les invitations qu'elle lui adressait et finit par lui déclarer qu'il était résolu à n'aller nulle part, jusqu'au jour où il prendrait la résolution de se marier. Mais que ce jour-là il lui promettait, *sur l'honneur*, qu'il lui demanderait la permission de venir passer la soirée chez elle. Or ce jour était venu, et comme Mme de Crecy avait prévenu son neveu (en l'assurant que la mère et la fille ne se doutaient de rien) qu'il rencontrerait ce soir-là, chez elle,

Mme et Mlle de Liminges, on ne peut s'étonner si la marquise, tenue au fait de tout par son amie, était en ce moment moins calme qu'à son ordinaire.

Éliane, seule, toutefois, parmi les convives, le remarquait, et n'en éprouvait aucune surprise. Elle s'étonnait davantage de l'air sinon calme, du moins satisfait de Blanche. En tout, la tête d'Éliane était confuse et troublée par le mélange des souvenirs auxquels elle s'était livrée ce jour-là avec tout ce qui lui avait été révélé dans la conversation qu'elle venait d'avoir. Elle était, pour le moins, aussi distraite que sa tante. Raynald, de son côté, l'était aussi. Il regardait, à la dérobée, le profil régulier de sa cousine. Il aurait voulu connaître toutes ses pensées et, comme une heure auparavant, les lire toujours dans son beau regard. La conversation languissait donc plus que de coutume et se bornait à un échange de paroles insignifiantes entre M. de Malseigne et Mlle Silvestre, dont, contre ses habitudes, la voix lente et mesurée se faisait entendre, ce jour-là, plus que celle des autres.

Tout d'un coup son interlocuteur, s'adressant à Raynald, lui fit une question qu'il jugeait indifférente, mais qui ne sembla pas telle à toutes les personnes présentes.

— Savez-vous, par hasard, qui était ce gros garçon à la barbe noire et au teint fleuri, qui était hier au soir, à l'Opéra, dans la loge de Mme de Bellièvre ?

— Non... je ne l'ai pas vu, dit Raynald avec distraction. Ah ! si fait ! je le sais. Je l'ai demandé. C'est ce jeune Monléon, qui ne va nulle part.

— En ce cas, pourquoi était-il dans la loge de cette aimable ennuyeuse ?

— Parce que c'est sa voisine de campagne et qu'il la connaît depuis son enfance ; et parce qu'elle est laide, n'est plus jeune, n'a pas d'enfants, qu'il ne peut, en conséquence, être soupçonné de lui faire la cour ou de prétendre à la main de sa fille. Deux pièges qu'il redoute et évite, à ce qu'il paraît, à l'égal l'un de l'autre. C'est Henri Laugier, qui se trouvait près de moi dans une stalle, qui m'a conté tout cela : il le connaît je ne sais d'où.

Raynald s'arrêta, et Malseigne ne poursuivit pas l'entretien. Mme et Mlle de Liminges avaient réussi à demeurer à peu près impassibles sous cette bordée imprévue. Mais Éliane, beaucoup moins habituée à être sur ses gardes, fit un mouvement qu'elle ne put réprimer, et une si vive rougeur colora son visage que ceux qui avaient parlé s'en aperçurent l'un et l'autre, et d'un commun accord passèrent, après un moment de silence, à un autre sujet de conversation.

Le dîner, qui semblait plus long que de coutume, s'acheva enfin. A huit heures et demie, on annonça à la marquise que sa voiture était prête, et, après avoir encore une fois jeté sur sa fille un regard semblable à celui d'un officier supérieur qui s'assure qu'il ne manque rien à la tenue d'une recrue qu'il va pour la première fois mener à la parade, elle donna le signal du départ, et Blanche la suivit bravement, sans négliger de se regarder, en passant, dans la grande glace qui se trouvait sur le palier de l'escalier.

Éliane les accompagna jusqu'au vestibule, puis elle retourna tout droit dans la salle d'étude, tandis que Raynald et Malseigne allumaient leurs cigares et allaient les fumer au jardin.

III

Quoiqu'il fût près de neuf heures, les dernières lueurs du jour semblaient se confondre avec la clarté de la nuit, et on voyait encore très clair dans la salle d'étude, située au couchant et recevant la lumière du côté de la maison, devant laquelle s'étendait le jardin à une très longue distance. C'était une des localités devenues rares depuis lors, dont aucun *embellissement* de Paris n'avait troublé le repos. A cette heure le quartier, toujours paisible, était devenu tout à fait silencieux. Tous les bruits de la rue avaient cessé ; et lorsque Éliane, au lieu d'allumer sa lumière, ouvrit la fenêtre, l'air embaumé par les lilas, les roses, les petits œillets qui bordaient les plates-bandes et mille autres parfums du printemps, remplirent la chambre. Pendant un instant elle se crut loin de la ville et du monde, et ramenée au lieu où elle avait passé son enfance. Les grands châtaigniers immobiles, dont pas un souffle d'air n'agitait le feuillage, se détachaient en masses sombres sur le ciel et ajoutaient à cette illusion, en lui rappelant ceux de l'avenue du vieux manoir qu'elle avait quitté sans retour, et pendant quelques instants elle demeura absorbée dans les souvenirs dont elle se reprocha, en ce jour, d'avoir pu se distraire si longtemps.

De la pièce où elle se trouvait on descendait, par quelques marches, sur une terrasse, au milieu de laquelle se trouvait le vaste perron qui conduisait au jardin. Elle couvrit sa tête d'un léger châle blanc et elle alla s'asseoir sur un siège d'où elle dominait le parterre rempli de fleurs, longé à droite et à gauche par les deux grandes allées de châtaigniers.

Elle demeura longtemps, regardant alternativement le ciel et le jardin. D'abord, sa pensée fut ramenée tout entière au passé. Elle revit encore une fois les scènes qui s'étaient accomplies sous ses

yeux, à pareil jour, l'année précédente, et dont, quelques heures auparavant, elle avait raconté tous les détails à son cousin... Avec quel intérêt il l'avait écoutée ! Cher Raynald ! Quel bon cœur il a ! dit-elle presque tout haut. En tout que d'actions de grâces elle devait au Ciel pour l'avoir ainsi ramenée dans sa propre famille, et après le brisement de la seule affection qu'elle eût connue depuis son enfance, pour lui avoir rendu, à l'heure de son plus grand abandon, des liens si étroits et si doux ! Mais, jusqu'à ce jour Raynald, ne lui avait paru que vif, instruit, intelligent. La veille au soir, ils avaient lu ensemble une page de poésie anglaise, et elle s'était aperçue avec plaisir qu'il parlait bien cette langue et admirait autant qu'elle les mêmes passages. Mais aujourd'hui il lui semblait que sa sympathie pour lui s'était accrue, et qu'il existait entre eux quelque chose de plus qu'un simple accord de goûts sur des sujets indifférents. Une foule de choses traversèrent son esprit avec cette rapidité de la pensée qui dépasse celle de l'éclair, des choses graves, élevées, intéressantes, dont elle aimerait à lui parler, comme elle parlait naguère à celui qui n'était plus. En vérité, c'était la première fois qu'elle rencontrait quelqu'un qui lui rappelait son grand-père... Ici, elle interrompit sa rêverie et sourit malgré elle, car l'image de son cousin, dans l'éclat de sa brillante jeunesse, se dessina devant ses yeux, et elle comprit qu'il y avait dans cette comparaison quelque absurdité. Elle n'en poursuivit pas moins le cours de ses réflexions, et bientôt se mit à penser à Blanche. Mais cela la ramena vite à son frère : que penserait-il de ce que Blanche lui avait appris ? Que dirait-il lorsqu'il saurait que ce « gros garçon » dont il avait parlé si légèrement à table, c'était l'homme choisi pour devenir l'époux de sa sœur, avant qu'elle l'eût jamais vu... Que dirait-il ?

Elle se leva, vint s'appuyer sur la balustrade et elle se plongea dans des réflexions toutes nouvelles, mais qui avaient cependant une certaine relation avec le passé.

Elle se souvint en ce moment que, l'année précédente, elle avait vu un jour son grand-père recevoir une de ces invitations du voisinage qu'il refusait toujours. Celle-ci était pour un bal. Il avait dit alors devant la vieille gouvernante d'Éliane, qui avait l'air de regretter ce refus : « Il est inutile que ma petite-fille fasse aucune connaissance dans ce pays où elle ne doit pas vivre. Ely est Française, miss Milsand, quoique cela puisse vous contrarier ; le nom qu'elle porte est un grand nom de France. C'est dans ce pays qu'elle ira bientôt s'établir, c'est là qu'elle doit vivre et, s'il plaît à Dieu, c'est là qu'elle se mariera un jour, selon les coutumes de son pays, qui ne sont pas, me dit-on, en tout conformes à celles du nôtre. »

Éliane n'avait alors été frappée que d'une seule chose, dans cette

réponse de son grand-père, c'était qu'il semblait parler d'une époque prochaine où elle serait privée de son appui, et elle avait quitté précipitamment la chambre pour qu'il ne vît pas qu'elle pleurait. Mais aujourd'hui le souvenir de ces paroles lui revint à la mémoire en même temps que celui de son entretien avec Blanche, et elle sentit battre son cœur avec une soudaine angoisse.

Ce que Blanche lui avait dit était-il réellement exact? Était-il possible, comme sa cousine le disait, en ayant l'air de le trouver tout simple, que l'on pût épouser un inconnu? Était-il vrai que d'être aimée d'avance et choisie par celui dont on doit devenir la femme, ce soit une chose rare, au point d'être regardée comme une fiction romanesque? qu'aimer en retour avant de s'engager, ce soit une chimère non moins vaine?... Serait-il possible enfin que ce fût là sa propre destinée et que ce fût pour l'y préparer que son grand-père l'avait empêchée avec tant de soin d'en connaître aucune autre?

Arrivée à ce point de sa méditation, sa tête se releva, ses lèvres se serrèrent, et son visage prit une expression qui eût fort surpris ceux qui n'avaient remarqué jusque-là que la douceur de son regard et la gaieté de son sourire. Elle joignit fermement les mains et regardant le ciel, elle murmura tout bas : « O mon Dieu! est-ce vraiment là votre loi? »

En ce moment, Raynald et Malseigne, après avoir fumé leurs cigares presqu'en silence, revenaient lentement vers la maison. Malseigne parlait peu de son naturel, et il n'y avait pas lieu de remarquer qu'il fût plus silencieux que de coutume, tandis que Raynald, d'ordinaire bruyant, causant et expansif, dès qu'il se trouvait seul avec son ami, semblait visiblement préoccupé et soucieux.

— Qu'est-ce que cela? s'écria tout d'un coup Malseigne. Là-bas... au bout de la terrasse. On croirait voir une apparition.

Raynald regarda un instant attentivement devant lui.

— C'est Éliane qui respire l'air du soir, dit-il; mais, en effet, d'ici avec ce voile blanc sur sa tête, immobile à cette place, son aspect a quelque chose de surnaturel.

Ils firent quelques pas de plus et virent alors distinctement les traits de la jeune fille, sans qu'elle même pût se douter de leur présence.

— Je ne sais si elle réfléchit ou si elle prie, dit à voix basse Malseigne, mais elle est bien belle ainsi. Ne la dérangeons pas, ce serait dommage.

Raynald ne répliqua pas. Ils retournèrent sur leurs pas et prirent une autre allée pour rentrer.

Chemin faisant, Malseigne dit :

— Pouvez-vous deviner pourquoi ce que j'ai dit de Monléon, à dîner, a semblé la troubler si fort ?

— Non.

— Elle le connaît donc ?

— Non.

— Vous en êtes sûr?

— Oui, elle ne connaît personne à Paris que ceux qui viennent chez ma mère.

— Mais n'aurait-il pas été en Angleterre, lui ?...

— Non, assurément non, répondit Raynald avec véhémence. Cela ne se peut pas, c'est là une chose impossible.

— Impossible que M. de Monléon, que nous ne connaissons pas, ait fait un voyage en Angleterre? dit tranquillement M. de Malseigne, pourquoi cela ?

— Pourquoi ? Armand, vous m'impatientez. Évidemment je ne puis vous le dire, mais j'en suis sûr.

— En ce cas, cette émotion est bizarre.

— J'en conviens, elle est inexplicable. Mais demain j'en saurai la cause.

— Par quel moyen ?

— En la lui demandant.

Cela dit, les deux amis se donnèrent la main et se séparèrent, tandis qu'Éliane, sans se douter de l'effet qu'elle venait de produire et encore moins des conjectures dont sa physionomie trop mobile était la cause, rentrait dans sa chambre et fermait sa fenêtre.

Après avoir allumé sa lampe, elle s'assit près de la table, prit un livre et se disposa à passer son temps le mieux possible jusqu'au retour de sa cousine. Mais elle avait beau faire, elle était à la fois distraite et inquiète, et chaque fois qu'elle se demandait ce qui se passait en ce moment pour Blanche, les paroles de M. de Malseigne lui revenaient désagréablement à la mémoire. Un gros garçon à la barbe noire et au teint fleuri... Il lui semblait que ce type lui eût été odieux.

— Pauvre petite Blanche! j'espère que, quoi qu'elle en dise, elle n'hésitera pas à dire non, s'il lui déplaît trop... A sa place, ce qu'on nous en a dit là aurait suffi pour m'empêcher d'aller à cette entrevue. Que tout cela est étrange!...

Mais pour ne pas recommencer ses réflexions précédentes, elle ferma son livre et alla se mettre au piano. Elle était bonne musicienne, sa voix était belle, douce et pure, et les choses simples, telles que les romances, les ballades ou les cantiques pour lesquels le goût est plus nécessaire que l'art, elle les chantait dans une rare perfection. Elle commença par fredonner, puis elle passa d'une mélodie à l'autre,

jusqu'à ce qu'elle eût épuisé le répertoire des chants religieux et populaires qu'elle savait par cœur, et elle ne s'aperçut enfin que près de deux heures étaient écoulées, qu'en entendant la vieille horloge placée au-dessus de sa tête sonner onze heures.

Elle se leva alors vivement, et dans ce même moment Blanche, qu'elle n'avait pas entendue rentrer, paraissait à la porte de la salle d'étude.

Eliane courut à elle et lui enleva le léger manteau blanc dont elle était couverte :

Eh bien, ma Blanche, ma chère petite Blanche, qu'y a-t-il ? Parlez, dites-moi tout.

— Eh bien, dit Blanche sérieusement, mais avec un grand calme, il me semble certain qu'avant peu je serai Mme de Monléon. Voilà tout.

— Comment ? voilà tout ! Mais que pourriez-vous me dire de plus ? et comment cela a-t-il pu être décidé ainsi sur-le-champ ?

— Oh ! ce n'est pas décidé comme quand une chose est faite, mais c'est tout comme.

— Et vous êtes contente ?

— Oui, certainement, je suis contente. J'aurais été très fâchée que cela manquât.

Éliane se sentit encore une fois déroutée, comme elle l'avait été le matin et ne sut plus quelle question adresser à sa cousine. Enfin, après un moment de silence, elle reprit.

— Vous savez, Blanche, si je vous aime et si je serais heureuse de ce que vous me dites. Mais je voudrais, du moins, être tout à fait sûre que vous l'êtes.

— Eh bien, je le suis, Éliane. Je vous le jure.

— Vous avez cependant l'air très grave.

Un éclat de rire rendit à Blanche sa physionomie ordinaire, mais elle redevint bientôt sérieuse.

— Grave, dit-elle, me semble un mot singulier, lorsqu'il s'adresse à moi, mais de fait il y a de quoi l'être un peu, n'est-ce pas ? lorsqu'on sent que sa vie tout entière va changer. Que soi-même on va subir une grande transformation. Vivre d'une autre vie, avoir une foule de devoirs nouveaux et sérieux à remplir. Quand on est jeune et un peu enfant comme je le suis, on hésiterait au dernier moment et on aurait peur si on n'avait pas beaucoup de confiance en Dieu. Mais il m'aidera, dit-elle, en levant ses yeux bleus vers le grand crucifix d'ivoire suspendu au mur. Il m'aidera, car ce que je désire c'est d'être toujours une femme bonne et vertueuse et une vraie chrétienne.

Les yeux d'Éliane se remplirent de larmes.

— Oh! oui, ma bien-aimée, vous serez heureuse, cela est certain. Je vous aime, je vous trouve bonne comme un ange.

Blanche, en ce moment, lui apparaissait, en effet, sous un jour imprévu et nouveau. Elle savait bien qu'elle était pieuse, elle l'avait souvent vue prier avec ferveur à l'église; mais hors de là elle était si gaie, parfois si enfant, la manière dont ce jour-là même elle lui avait parlé d'avance de cette soirée, de cette entrevue soi-disant accidentelle et cependant si longuement préparée d'avance, l'avait si fort étonnée et, pour trancher le mot, si fort *révoltée*, qu'une ombre avait passé sur son affection pour Blanche. Maintenant cette ombre était dissipée. Elle ne la comprenait pas mieux, mais elle l'aimait autant et elle l'estimait davantage.

Elle reprit avec plus de confiance un interrogatoire qui lui réservait bien encore plus d'une surprise.

— Était-il déjà là, lorsque vous êtes arrivées?

— Oui, il avait dîné chez Mme de Crecy avec plusieurs autres personnes. Mais maman m'avait dit que je le reconnaîtrais sans peine, parce qu'il serait le seul de tous ceux qui seraient là que je n'avais jamais vu.

A cette explication, Éliane fit encore malgré elle un léger mouvement de surprise, mais Blanche ne s'en aperçut pas et poursuivit :

— En effet, tous ceux qui se trouvaient dans le salon étaient des gens de notre connaissance, hormis un seul, et celui-là, lorsque nous sommes entrées, causait près de la fenêtre avec le vieux M. de Kerdrey. Je l'ai donc bien vite découvert, mais je ne pouvais pas trop regarder de son côté. Je m'étais pourtant aperçue qu'il avait tourné vivement la tête lorsqu'on nous avait annoncées. Au bout d'un moment il s'est approché, et Mme de Crecy l'a présenté à maman. Ils ont échangé quelques paroles, et pendant ce temps j'ai pu le regarder à mon aise...

— Et... comment est-il?... je veux dire quelle figure a-t-il? demanda Éliane avec un peu d'hésitation.

— Il a une barbe et des cheveux noirs frisés; il est grand, un peu gros; il a des couleurs un peu trop vives, j'aimerais mieux qu'il fût plus pâle. En tout, il est bien.

— Tant mieux, dit Éliane, étonnée de la conformité de ce portrait avec celui qu'elle avait dans la tête, plus étonnée encore de la conclusion de Blanche.

— Il m'a regardée aussi, continua Blanche, et, plus tard, pendant que maman et Mme de Crecy causaient ensemble, il s'est approché d'une table où je me trouvais avec deux ou trois personnes. Je feuilletais un album de photographies qui contenaient les portraits de plusieurs personnages éminents. Une fois il me dit : « Celui-là, c'est

M. Thiers. » J'ai répondu avec un peu d'embarras qu'il n'était pas beau. « C'est vrai, m'a-t-il dit, mais voici M. Mignet, qui a une fort belle figure. » Oh ! oui, lui ai-je répliqué sans trop oser le regarder en face ; mais j'ai trouvé que le son de sa voix était agréable. Après cela, je me suis rapprochée de maman qui se levait déjà pour s'en aller. Lorsque nous sommes parties, il était près de la porte, maman lui a tendu la main, et il m'a saluée, voilà tout. Mais, en voiture, maman m'a dit qu'il avait dit formellement à Mme de Crecy qu'il était décidé, d'après tout ce qu'il avait entendu dire de ma famille et de moi, à me demander en mariage, à moins que ma figure ne lui déplût absolument.

Ici, Blanche ne put s'empêcher de sourire. Éliane en fit autant.

— Je suppose, dit-elle, qu'à cet égard, il a été passablement rassuré ce soir ?

— Je crois que oui ! Du moins Mme de Crecy a dit qu'à la manière dont il me regardait, elle n'en doutait pas, et que demain, dans la matinée, maman pouvait certainement s'attendre à la voir arriver ici, chargée d'une demande officielle. Vous voyez donc que la chose a l'air d'être décidée.

Éliane avait beau faire, elle avait le cœur serré et mal à l'aise. Elle ne pouvait plaindre sa cousine puisqu'elle était satisfaite, et cependant elle ne savait comment la féliciter.

Après une pause, elle reprit :

— Mais, enfin, quand ferez-vous vraiment connaissance l'un avec l'autre ?

— Oh ! après, répondit Blanche sans hésiter.

— Après quoi ?... Après votre mariage ?

— Non, avant, mais lorsque tout sera décidé... Il faudra au moins deux mois pour faire mon trousseau, et pendant ce temps-là, nous nous verrons à loisir. Il viendra alors tous les jours, et tous les matins il m'enverra un bouquet.

— Et si, par hasard, en le connaissant davantage, il vous déplaisait ?

— Oh ! ce n'est pas probable, il a l'air très bon.

— Mais enfin...

— Oh ! si ensuite, vraiment, *vraiment*, il me devenait tout à fait antipathique.

— Oui, si vous découvriez qu'il n'a pas d'esprit, ou pas de cœur, ou bien qu'il n'a pas vos goûts ?...

— Quant à mes goûts... je ne sais pas trop encore ce qu'ils sont. Voyez-vous, Éliane, j'aime beaucoup de choses, telles que la musique, la danse, et d'autres amusements de mon âge, d'une manière qui, je le sens bien, n'est pas très profonde. Ces goûts-là, j'y tiens

peu, et ils céderaient sans peine à ceux de mon mari. Ce sera mon devoir de lui complaire, et je tâcherai qu'il soit content de moi.

— Il sera difficile, en vérité, s'il ne l'est pas, dit Éliane à qui jusqu'à présent sa cousine paraissait infiniment supérieure à celui qui lui était destiné.

— Après cela, continua Blanche, que M. de Monléon ait plus ou moins d'esprit, cela ne me fait pas grand'chose non plus ; s'il avait un méchant cœur, ce serait différent, mais pour cela je me fie absolument à ma mère, elle est si sage, si pénétrante, elle m'aime tant, que jamais elle n'eût songé à ce jeune homme pour moi, si elle ne s'était assurée qu'il n'avait ni un mauvais cœur ni une mauvaise conduite, je ne vois donc pas pourquoi il me serait antipathique.

— Mais, en fin de comptes, demanda encore Éliane, si cela arrivait, que feriez-vous alors?

— Ce que je ferais ? Je le dirais à temps à maman et elle romprait le mariage, ce serait tout, mais ce n'est pas du tout probable.

Éliane ne répliqua plus rien, et l'entretien eût pris fin si Blanche, qui n'avait pas sommeil, ne l'eût prolongé longtemps encore, et minuit avait sonné lorsque les deux jeunes filles se décidèrent enfin à gravir le petit escalier qui conduisait de la salle d'étude à leurs deux chambres. Blanche, toutefois, une fois sous ses rideaux de perse rose, y fut bientôt paisiblement endormie. Éliane, au lieu de cela, demeura longtemps les yeux ouverts.

Toutes les idées qui avaient jamais traversé sa jeune tête sur les conditions dans lesquelles on pouvait consentir à se marier étaient bouleversées de fond en comble par ce qu'elle avait vu et entendu pendant cette journée. Lorsqu'elle se mettait à la place de Blanche et cherchait à se représenter quelles seraient en pareil cas ses propres impressions, elle sentait son cœur s'élever avec une sorte d'impétuosité contre toute pensée de s'enchaîner, comme elle, aveuglément et sur la parole d'autrui. Et cependant, lorsqu'elle se rappelait les sentiments que Blanche venait de manifester, elle se sentait attendrie et incertaine. Assurément, dans leur première conversation, elle lui avait semblé enfant et futile au delà de toute expression ; elle avait même, dans ce moment-là, été tentée de la croire dénuée de cœur ; mais ce soir, quoique plusieurs de ses paroles lui eussent encore semblé singulières, comme elle s'était cependant montrée raisonnable, simple, droite dans ses projets et ses résolutions, et touchante dans sa tendresse enfantine pour sa mère et dans sa pieuse confiance en Dieu !...

« Au bout du compte, se dit Éliane, c'est peut-être elle qui a raison, ce que j'avais rêvé est probablement une chimère qui n'a pas de réalisation dans la vie. C'est dommage ! mais si c'est vrai,

que faire? S'y soumettre, si on peut; sinon, il est bien facile de ne pas se marier.

Cette dernière réflexion amena dans son esprit une tranquillité que suivit bientôt le sommeil, et le lendemain, il était huit heures, c'est-à-dire une heure plus tard que de coutume, lorsque les deux cousines, escortées de Mlle Sylvestre, s'acheminèrent ensemble vers l'église, où elles allaient chaque matin entendre la messe.

IV

Les premières heures de la matinée s'écoulèrent à peu près comme de coutume, Raynald (ce qui lui arrivait quelquefois) n'avait pas déjeuné à la maison. La marquise, sa fille et sa nièce, occupaient leurs places accoutumées, près de la table ronde du salon, lorsqu'on annonça la baronne de Crecy.

Ce fut pour Blanche le signal de quitter la chambre, Éliane la suivit bientôt dans la salle d'étude, et les deux jeunes filles, presque également émues, attendaient en silence l'issue de l'entrevue qui allait avoir lieu.

Leur attente ne fut pas longue. Au bout de vingt minutes on entendit la voiture de Mme de Crecy s'éloigner, et Blanche fut avertie que sa mère l'attendait. Éliane, restée seule, n'eut pas le temps de se livrer non plus à des conjectures très prolongées, car la porte se rouvrit bientôt. Elle vit reparaître Blanche et sa mère... l'une rouge et émue, l'autre joyeuse et rayonnante, et la nouvelle du mariage de sa cousine avec le comte Yves de Monléon lui fut officiellement communiquée. Éliane, amplement préparée comme on sait, ne témoigna qu'une surprise à laquelle sa tante s'attendait, et rien dans son maintien ne vint manifester l'espèce de stupéfaction dont elle avait peine à se défendre. Sa tante lui expliqua qu'il fallait encore garder *un peu* le secret jusqu'au lendemain, M. de Monléon ne devant venir que dans la soirée, pour être formellement présenté à Blanche, en qualité de fiancé.

— Demain, poursuivit-elle, la nouvelle sera publique, mais d'ici là, je n'ai que le temps de l'écrire à une foule de personnes qui doivent la tenir de moi, de manière que chacune d'elle puisse dire qu'elle l'a reçue la première...

— Mais avant tout.

Elle tira le cordon de la sonnette :

— Mon fils est-il rentré? dit-elle au serviteur qui parut.

— Non, madame la marquise.

La marquise fit un geste d'impatience.

— Dès qu'il rentrera, prévenez-le que je l'attends chez moi, et que je le prie de monter sur-le-champ; puis, donnant au serviteur une carte sur laquelle, tout en parlant, elle avait griffonné ces mots : « Venez ce soir, nous avons une grande nouvelle à vous apprendre. »

— Tenez, dit-elle, que l'on porte cette carte chez le vicomte de Malseigne.

Au moment de quitter la chambre, la marquise appela sa fille, Blanche approcha.

— Il se pourrait peut-être, lui dit-elle à voix basse, qu'après avoir revu Mme de Crecy, M. de Monléon n'attendît pas jusqu'à ce soir... Ne sortez donc pas... peut-être même feriez-vous bien de... mais non, cette robe de toile écrue et ces rubans rouges vous vont bien, ne changez rien à votre toilette, tenez-vous seulement prête à paraître si je vous fais appeler.

Ce pressentiment maternel fut justifié. L'entrevue décisive qui fixait irrévocablement le sort de Blanche eut effectivement lieu non le soir, mais dans l'après-midi de ce jour, seulement ce fut d'une façon qui n'avait pas été tout à fait prévue par la marquise, et qui s'écarta quelque peu du programme si fidèlement suivi jusqu'alors.

Il se trouva, en effet, que M. de Monléon arrivant vers les quatre heures, c'est-à-dire à une heure où il savait n'être point attendu, jugea bon de faire précéder sa visite par l'envoi de sa carte, et tandis qu'il attendait le retour de son messager, apercevant au bout du vestibule une porte ouverte sur le jardin, il se dirigea de ce côté et descendit les marches qui conduisaient à la terrasse. A peine y eut-il fait quelques pas qu'il se trouva face à face avec Blanche qui, sortant de la salle d'étude, son chapeau de paille sur la tête, et un petit panier sous le bras, s'en allait, en fredonnant, cueillir un bouquet de fleurs dans le parterre... A la vue d'un étranger, elle s'arrêta, et elle ne reconnut celui qui venait vers elle que lorsqu'il fut assez près d'abord pour la saluer, puis pour lui tendre la main...

Elle rougit alors prodigieusement, regarda autour d'elle d'un air effrayé, et eut l'air de songer à s'enfuir.

Mais elle entendit la voix qui, la veille au soir, lui avait semblé agréable, lui dire avec bonhomie :

— Mademoiselle, je vous en conjure, ne refusez pas de me donner la main, puisque je suis autorisé à venir ici, aujourd'hui, par madame votre mère, et même, j'ose le croire, par vous-même.

Blanche alors se remit un peu et elle lui donna la main.

— La voilà, monsieur.

M. de Monléon la baisa et la retint un moment dans les siennes.

— Ainsi, mademoiselle, cette main est à moi, vous le voulez bien, n'est-ce pas?...

— Monsieur, ma mère m'a dit...

Elle s'arrêta et demeura court...

— Madame votre mère, continua M. de Monléon, veut bien m'accepter pour gendre, mais elle a ajouté qu'avant de me faire parvenir son consentement, elle s'était assurée du vôtre; puis-je vous demander de me renouveler vous-même cette assurance?...

— Monsieur...

— Mademoiselle, répondez-moi de grâce, j'y tiens beaucoup.

— Monsieur...

— Mademoiselle!...

— Oui, monsieur.

Cela dit, tout fut dit. Ils ne demeurèrent plus seuls un instant, car Mme de Liminges, avertie de la présence de M. de Monléon, était accourue. Elle fut un peu surprise de trouver la présentation pour ainsi dire esquivée, et la connaissance faite sans que cette formalité eût été dûment accomplie. Mais elle était, en somme, trop satisfaite de ce rapide dénouement, pour se préoccuper de cette légère infraction aux règles ordinaires commise par celui qui, jusque-là, les avait si scrupuleusement observées.

M. de Monléon, du reste, gagnait à être vu de près. Au premier aspect, cela n'était que trop certain, sa figure manquait de distinction, et bien qu'il fût de haute taille, sa tournure n'avait aucune élégance, ses cheveux noirs et ses couleurs trop vives lui donnaient même parfois l'air dur, mais sa bouche exprimait la bonne humeur et la bonté, son regard était franc et bienveillant, et sans savoir s'il avait ou non de l'esprit, et même en découvrant qu'il n'en avait pas beaucoup, il inspirait facilement confiance, et il était impossible de se sentir à la gêne avec lui. Il avait d'autres qualités plus sérieuses, il avait aussi quelques défauts, mais ni les unes ni les autres n'étaient de nature à modifier notablement cette première impression.

Dans la soirée de ce jour, le salon fut rempli de bonne heure de beaucoup plus de monde que de coutume, car la foule choisie de ceux auxquels l'heureux événement avait été annoncé *avant que personne n'en sût rien* s'empressa de venir faire acte à la fois d'intimité et de curiosité. La grande nouvelle circulait aussi déjà dans la maison, et la marquise n'avait pas eu d'ordres à donner pour que quelques lumières de plus fussent allumées çà et là, quelques vases de fleurs ajoutés sur les tables et les consoles, à celles qui remplissaient les jardinières; en un mot, on lisait clairement sur la figure épanouie des serviteurs (tous anciens et fidèles) que *mademoiselle allait se marier* et que, tous, ils se sentaient déjà à la noce.

Au milieu de cette gaieté qui régnait dans l'air. Raynald, seul, semblait un peu grave. Il était rentré fort tard, ce dont sa mère avait commencé par lui faire quelques reproches, la marquise souffrant toujours impatiemment qu'il s'absentât pendant toute la matinée, et ce jour-là plus que de coutume, à cause de la nouvelle qu'elle avait à lui communiquer.

Raynald, ne devinant pas ce motif, fronçait les sourcils de la réprimande, et son humeur n'était pas des plus sereines, lorsque sa mère, pressée d'en venir au fait, lui annonça, sans préambule, que le mariage de sa sœur avec M. de Monléon était arrêté et qu'il allait dans une heure faire connaissance avec son futur beau-frère.

— Avec M. de Monléon? répéta-t-il profondément surpris, M. de Monléon, mon futur beau-frère! C'est lui que Blanche va épouser?

— Mais assurément, puisque je te le dis.

— Et vous en êtes satisfaite?

— A coup sûr.

— Et Blanche? qu'en dit-elle?

— Elle est enchantée, comme de raison.

— Et lui?

— Mais puisqu'il la choisit entre toutes les demoiselles de Paris!

Raynald se tut un instant, puis il dit :

— Et Éliane, qu'en pense-t-elle?

— Éliane? Que veux-tu qu'elle en pense? Qu'importe?... Je n'en sais rien en vérité. Son tour viendra bientôt, et alors quand il en sera temps, je lui demanderai son avis sur ce qui la regardera, je n'avais point à m'en informer pour ce qui concerne Blanche. Mais, à toi, je te demande maintenant quel est le tien.

— Le mien? Quel avis puis-je avoir à ce sujet, ma mère?... Je ne connais pas M. de Monléon. Je l'ai vu avant-hier soir de loin, pour la première fois de ma vie, et je ne l'ai certainement pas trouvé beau.

— Il l'est pourtant.

— C'est une affaire de goût, mais, enfin, s'il vous convient et s'il plaît à ma sœur. J'aurais mieux aimé, sans doute, que Blanche n'épousât pas un homme qui m'est complètement inconnu. Mais enfin vous le connaissez, j'imagine?

— Oui... Je le connais, dit Mme de Liminges, en hésitant un peu. Assez du moins pour être parfaitement tranquille sur le sort de Blanche.

— Et elle aussi, sans doute, le connaît et le trouve à son gré?

— Oh! quant à votre sœur, Raynald, j'espère que d'avance vous étiez certain que jamais elle n'aurait, au sujet de son mariage, une autre opinion que la mienne.

— Je sais qu'il en est ainsi pour la plupart des jeunes filles...

— Et je me flatte, dit Mme de Liminges avec quelque chaleur, que vous ne placiez pas votre sœur dans la catégorie des demoiselles indépendantes et romanesques qui font exception à la règle.

— Assurément non, dit Raynald en souriant. Aussi n'ai-je rien à dire et me voilà tout prêt à être au mieux avec ce beau-frère qui me tombe des nues.

Ce dialogue avait précédé de peu d'instants la soirée, au début de laquelle la présentation annoncée avait eu lieu, et son futur beau-frère lui avait beaucoup moins déplu qu'il ne s'y attendait. Néanmoins Raynald ne se sentait nullement à la hauteur de la gaieté générale, et peu à peu il gagna un coin du salon d'où il pouvait considérer ce qui se passait, tout en gardant le silence qu'il ne se souciait pas de rompre. C'était la première fois de sa vie qu'il voyait sous ses yeux s'arranger les préliminaires d'un mariage, et il avait beau savoir que tout était réuni en faveur de celui-ci, qu'il convenait à tout le monde et surtout à sa sœur, dont la satisfaction était visible, malgré lui, un sentiment de malaise pénétrait dans son cœur comme de la glace et le rendait triste à mourir.

Du coin de la chambre où il s'était placé, il regardait Blanche, son bouquet à la main et à son doigt une magnifique émeraude entourée de diamants que venait d'y placer son fiancé ; tandis que sa chevelure, ornée des fleurs cueillies le matin, et sa robe de mousseline blanche ajoutaient encore à l'air presque enfantin que, malgré l'approche de ses dix-huit ans, elle conservait encore, et qui contrastait d'une façon étrange avec le solennel engagement dont ce brillant anneau de fiançailles était le symbole. Elle parlait gaiement, toutefois, et sans embarras au comte de Monléon, et bientôt Raynald les vit tous les deux se diriger vers la place où se trouvait Éliane. Celle-ci à leur approche se leva et, le plus simplement possible, elle tendit la main au fiancé de sa cousine, en le regardant avec une expression de bienveillante curiosité qui indiquait manifestement qu'elle le voyait pour la première fois. Ceci laissait sans explication l'émotion de la veille. Néanmoins Raynald, tout en demeurant un peu intrigué, se retrouva subitement de bonne humeur, et la soirée prit à ses yeux un autre aspect moins sombre. Pourquoi? il ne se le demandait pas. Son habitude n'était nullement d'examiner très attentivement les mouvements de sa pensée ou les impulsions de son cœur.

L'entretien qui suivit cette présentation fut, au reste, très court. Éliane avait à peine eu le temps de se rendre compte de l'impression favorable que produisait sur elle la bonhomie et la cordialité empreintes sur les traits qu'elle venait d'envisager, lorsque les deux

fiancés furent appelés à l'autre bout du salon où les attendaient d'autres félicitations, puis ils allèrent s'asseoir, côte à côte, dans un coin de la chambre, et malgré la nombreuse assistance qui les entourait, ils eurent enfin ensemble ce que l'on pouvait appeler leur premier entretien en tête à tête.

Éliane était restée près de Mlle Sylvestre, à la table de thé, placée près d'une fenêtre ouverte. Mais, bientôt, attirée par la beauté sereine de cette nuit d'été, elle alla se mettre au balcon. Raynald, qui s'était graduellement rapproché d'elle, y fut bientôt à ses côtés.

— Quelle belle soirée, dit Éliane, et quelle bonne journée aussi, car enfin il faut vous féliciter, n'est-ce pas? puisque votre sœur est si heureuse!

— Oui, elle semble l'être, en effet, et je m'en réjouis. J'aime Blanche tendrement, je n'aurais pu supporter de la voir malheureuse. Mais cela n'était guère probable.

— Pourquoi?

— Oh! parce qu'elle est du nombre des personnes qui sont nées pour le bonheur... Celles-là le rêvent d'une certaine façon qui ne le rend ni difficile ni rare à rencontrer.

Éliane ne répondit pas : tout ce qu'elle avait pensé depuis la veille lui revint à l'esprit, ainsi que l'envie qu'elle avait eue d'interroger son cousin, mais maintenant elle ne l'osait plus.

Tandis qu'elle hésitait, il lui dit :

— Éliane, me permettez-vous de vous faire une question?

— Dites-moi tout ce que vous voudrez.

— Eh bien, hier à table, lorsqu'on a prononcé le nom de M. de Monléon, pourquoi vous êtes-vous troublée si fort?...

La question venait à propos, et y répondre, c'était précisément articuler ce qu'elle avait sur les lèvres; toutefois, son premier mouvement fut de détourner subitement la tête, et elle sentit une rougeur non moins vive que celle de la veille couvrir son visage, car elle comprit tout d'un coup que le sujet était fort délicat à aborder avec le frère de Blanche. Toutefois, comme son embarras ne faisait qu'augmenter la curiosité de celui-ci et qu'il renouvelait sa question avec une insistance presque impérieuse, elle répondit :

— Blanche m'avait confié ce projet de mariage, et quand j'ai entendu nommer inopinément M. de Monléon, et d'une façon qui ne semblait pas tout à fait avantageuse, cela m'a fait rougir, je suppose... je ne m'en souviens plus.

— Voilà tout?... dit Raynald d'un air de doute.

— Eh bien, non, Raynald, dit-elle tout d'un coup, ce n'est pas tout. Pourquoi ne vous dirais-je pas que je venais hier d'apprendre pour la première fois, à propos de M. de Monléon, qu'en France il

arrivait souvent qu'un homme songeât à épouser une jeune fille sans la connaître... Lorsque ensuite on a prononcé tout d'un coup son nom devant moi, il m'a semblé que quelqu'un devinait ma pensée et y lisait la surprise et, vous l'avouerai-je, la répulsion que j'éprouvais... Aujourd'hui je vois que non seulement ce qui me semblait si étrange est possible, mais que cela paraît simple à tout le monde. Je dois en conclure que je me trompe ou, du moins, que mes sentiments diffèrent de ceux des autres... Mais enfin... puisque je vous ai dit tout ceci et que maintenant nous parlons à cœur ouvert, je voudrais bien savoir, Raynald, ce que vous pensez vous-même de cette coutume?

Il l'avait écoutée avec une attention profonde, et sa réponse ne se fit pas attendre.

— Ce que j'en pense? dit-il d'un ton résolu. Comme vous, je la déteste et je ne m'y soumettrai jamais.

Le cœur d'Éliane bondit de joie.

— Oh! que vous me rendez heureuse, murmura-t-elle à demi-voix, sans savoir trop ce qu'elle disait, ni pourquoi elle le disait.

— Oui, poursuivit Raynald, pour une fois, je puis bien dire à ce sujet ce que je pense. Habituellement je n'en parle pas, certain que si j'émettais la prétention qui règne dans mon esprit et dans mon âme depuis que je me connais, elle serait déclarée absurde.

— Quelle prétention?

— Celle... dit Raynald d'une voix plus émue, d'aimer celle à laquelle j'engagerai ma vie, et ce qui est un rêve plus présomptueux peut-être, celle d'avoir la certitude d'être aimé en retour.

— Je m'étais figurée, dit Éliane simplement, que tout le monde se mariait comme cela, ou pas du tout. Cela tient, sans doute, à ce que j'ai passé ma vie loin du monde.

— Oui, cela tient à cela. Mais... allez-vous maintenant changer d'avis? dit-il en la regardant. Cela ne serait pas impossible, car tout le monde vous dira que vous avez tort.

— Non, dit Éliane d'une voix ferme. Je suis certaine pour mon compte de ne changer jamais.

Ils se turent tous les deux. Le sujet n'était cependant pas épuisé, mais :

Être trop bien d'accord parfois est un danger.

(dit une fort jolie romance). Peut-être le comprirent-ils confusément, car ils ne prolongèrent pas plus longtemps leur entretien et revinrent presque sur-le-champ dans le salon. La marquise y circulait ce soir-là avec plus de bonne grâce et de bonne humeur encore que de coutume, sans se douter que là-bas à l'horizon se levait un petit nuage

qui menaçait de venir obscurcir la lumière couleur de rose dont étaient illuminés en ce moment, à ses yeux, le présent et l'avenir!

V

Il fut décidé que le mariage aurait lieu à la fin de juillet et que jusque-là on resterait à Paris, six semaines suffisant à peine pour les préparatifs d'une noce aussi brillante. C'était ajourner de beaucoup l'époque ordinaire du départ de la marquise pour sa terre d'Erlon-les-Bois, où elle passait la moitié de l'année. Mais on ne marie pas tous les ans sa fille unique, et c'était assurément le cas de faire infraction à la régularité de ses habitudes ordinaires.

Il faut avouer, du reste, que dans ce petit cercle dont on connaît maintenant les personnages, le temps ne parut long à personne. Sous prétexte tantôt de montrer à Éliane les environs de Paris, ou tantôt de lui faire voir les musées et les monuments qu'elle ne connaissait pas encore, on faisait chaque jour des promenades que tous trouvaient charmantes. Avant de sortir, le matin, Blanche essayait ses robes et le soir, au retour, elle admirait les présents qui l'attendaient, et, dont le nombre augmentait chaque jour. Elle jouissait de tout cela avec sa gaieté naturelle et son reste d'enfantillage, mais aussi avec un sentiment de reconnaissance sérieuse, car les pensées inquiètes qu'aurait pu réveiller parfois dans son esprit le changement prochain de sa destinée étaient tempérées par la confiance que lui inspirait de plus en plus celui qui allait en devenir l'arbitre.

Yves de Monléon, à dire le vrai, gagnait tous les cœurs par son bon sens et son bon caractère. Il faisait même preuve, dans leurs courses variées, d'une érudition qui avait sa valeur. Lorsqu'il s'agissait de se prononcer sur l'époque d'un meuble, sur le style d'une pendule ou d'un objet d'art, son goût et son savoir étaient en ce genre sans reproche... Il est vrai que lorsqu'il était question, soit de l'intérêt purement historique d'un lieu, soit de la beauté d'un site, il se refroidissait ou se distrayait beaucoup et alors il laissait volontiers la parole à Malseigne ou à Raynald, qui se chargeaient tour à tour de répondre aux questions d'Éliane. Car Éliane savait questionner, non point qu'elle fût elle-même fort instruite, mais les choses qu'elle savait lui avaient été enseignées de manière à développer son intérêt pour tout et à bien lui faire connaître quelles étaient celles qu'elle ignorait. Or ceci, chez une femme, surtout aux yeux de ceux qu'elle interroge, vaut mille fois mieux que le savoir...

Armand de Malseigne, toujours peu pressé de parler, et absolument étranger au désir de faire de l'effet, était cependant un de ces

hommes dont on dit, sans que ce soit tout à fait à tort, qu'ils *savent tout*. Il avait, en effet, lu tant de livres, vu tant de pays, et recueilli tant de souvenirs pendant le courant de sa vie indépendante et solitaire, vouée alternativement aux longues études et aux longs voyages, que rien ne lui était complètement étranger. Quant à Raynald, il avait étudié peu de sujets profondément, mais il avait une intelligence prompte et chaleureuse qui embrassait sans effort tout ce qui lui était offert, et il possédait, en outre, le talent de rendre ce qu'il éprouvait avec une éloquence naturelle et facile, qui jamais ne s'était déployée avec plus d'avantage que pendant ces longues promenades mêlées de causeries, où, passant d'un sujet à l'autre, on touchait parfois à ceux qui sont les plus graves, et qui font vibrer dans l'âme les fibres les plus profondes. Éliane alors devenait sérieuse et attentive, tandis qu'au contraire Yves et Blanche profitaient de l'occasion pour cesser d'écouter et pour ne plus s'occuper que d'eux-mêmes.

Que se disaient alors ceux qui maintenant étaient autorisés à se tout dire? A peu près aucune des choses dont se compose le vocabulaire ordinaire des amoureux. Mais ils faisaient des projets d'avenir, où se confondaient des perspectives brillantes et parfois futiles avec des desseins nobles et généreux. Tantôt ils concertaient ensemble la couleur de leurs ameublements et la forme de leurs équipages. Tantôt ils parlaient des plans utiles et bienfaisants qu'Yves se proposait de réaliser dans sa belle terre de Crecy, et auxquels il aimait à initier d'avance celle qui allait être appelée à le seconder. Le visage de Blanche perdait alors son expression enfantine et rieuse, et le plus vif intérêt se peignait dans ses yeux, car si les cordes de la poésie et du sentiment vibraient faiblement chez elle, il n'en était pas de même de celles de la générosité, de la piété et du dévouement. En somme, quels que fussent les sujets de leurs discours, il leur était facile de s'apercevoir qu'il y avait entre eux une parfaite conformité d'opinions et de goûts et d'en conclure, avec une certitude croissante, que l'avenir leur réservait de beaux jours.

En attendant, ceux qui s'écoulaient étaient déjà des jours heureux, et ils ne l'étaient pas pour eux seuls. Éliane, témoin du résultat de tous ces préliminaires qui lui avaient semblé si étranges, était désormais sans inquiétude sur l'avenir de sa cousine et se laissait aller sans réflexion à l'entraînement de l'heure présente. Sans doute, pendant cette première phase de sa vie, si remplie de doux souvenirs, elle s'était souvent trouvée complètement heureuse, mais jamais, jusqu'à ce jour, elle n'avait vécu dans cette atmosphère lumineuse que fait rayonner autour d'elle la jeunesse. C'était pour

la première fois que les joies du présent et les espérances confuses de l'avenir transformaient pour elle le sentiment de l'existence en une jouissance vive et intense. Depuis leur court entretien sur le balcon, elle n'avait pas causé un seul instant, sans témoins, avec son cousin ; mais l'impression heureuse qui lui était demeurée de ce jour avait été sans cesse renouvelée pendant ces journées passées ensemble, environnés à la fois de toutes les émanations du printemps de l'année et de celles du printemps de la vie. Ni l'un ni l'autre, cependant, n'enviait le bonheur dont Blanche et Yves leur présentaient l'image ; toutefois, *c'était le bonheur;* et si, en ce cas, il parlait une langue qui n'était pas la leur, il leur était peut-être facile de la traduire dans celle que pouvaient comprendre leurs propres cœurs...

Éliane, au surplus, éprouvait ces impressions diverses, sans les analyser. Elle se sentait heureuse, voilà tout ; son esprit et sa beauté en ressentaient l'influence, et s'épanouissaient comme le font les fleurs et les fruits sous celle d'un doux climat.

Avant la fin de cette charmante période, pendant laquelle, malgré une certaine gravité, sentie plus ou moins par tous, ils avaient eu un peu des allures d'enfants en vacances, un plaisir imprévu vint s'ajouter au reste, et rendre à Éliane l'une des jouissances les plus regrettées de sa vie passée.

M. de Monléon savait que Blanche montait bien à cheval. C'était un point dont il avait pris soin de s'informer avant de se rendre à l'entrevue chez Mme de Crecy, car, étant lui-même bon cavalier et grand chasseur, il lui fallait, comme pour tout le reste, une femme qui partageât ses goûts. Mais Blanche ne montait d'ordinaire à cheval qu'à la campagne, et ce ne fut qu'après une longue et difficile négociation à laquelle Yves apporta une obstination qui était chez lui tout aussi remarquable que ses bonnes qualités ; ce ne fut, dis-je, que lorsqu'il eut enfin réussi à lasser la résistance de Mme de Liminges, qu'elle finit par permettre quelques promenades à cheval à une heure de la journée assez matinale pour que l'on fût à peu près sûr de ne rencontrer personne et où Blanche serait accompagnée de son frère, de sa cousine, de M. de Malseigne et de son futur, puisque Mlle Sylvestre ne pouvait, dans ces promenades équestres, remplacer la marquise, comme elle le faisait ordinairement dans les autres. Blanche était jolie à cheval, et montait avec grâce et sans timidité. Mais elle n'y avait pas toutefois l'aisance parfaite que donnait à Éliane une habitude journalière, dont jusqu'à son arrivée en France, elle ne s'était jamais départie. Pour elle, monter à cheval n'était pas un talent, c'était un exercice ordinaire, dont elle avait souffert d'être privée, et qu'elle retrouvait avec transport.

Ces promenades, aux premières heures du matin, complétèrent l'espèce d'enivrement de cette courte période, dont tous ceux qui en faisaient partie devaient conserver un ineffaçable souvenir. Les uns, parce qu'elle marquait le début d'une longue série d'années heureuses, les autres pour une raison contraire, mais pour tous, ce fut une de ces époques vers lesquelles la mémoire retourne doucement ou tristement pendant la durée d'une vie tout entière.

On était parvenu aux derniers jours de juillet, le mariage de Blanche devait avoir lieu dans huit jours, et, ces jours, elle allait les passer en retraite dans le couvent où, cinq ans à peine auparavant, elle avait fait sa première communion.

La dernière de leurs promenades à cheval avait eu lieu le matin, et Raynald et Malseigne achevaient maintenant un déjeuner en tête à tête dans la demeure du dernier, située près des Champs-Élysées.

Après un des longs silences qui lui étaient habituels, Malseigne dit tout d'un coup :

— Il faut avouer que le courage chez une femme, et même la hardiesse lorsqu'elle s'applique à propos et ne porte aucune atteinte à sa douceur et à sa réserve, est un grand charme de plus ajouté aux autres!... On a beau parler de l'intérêt qu'inspirent la timidité et la faiblesse, il y a une sorte de bravoure qui est l'indice d'une âme forte et maîtresse d'elle-même à laquelle, pour ma part, je trouve incomparablement plus d'attrait.

— Oui, dit Raynald, répondant à la pensée que son ami n'avait exprimée qu'à moitié, oui, en vérité, elle était charmante hier! Charmante par sa présence d'esprit et sa tranquillité, lorsque cet écolier maladroit en passant brusquement près d'elle a fait cabrer son cheval. Charmante aussi, lorsque Monléon a fait la folie de lui demander si elle avait jamais sauté une barrière et qu'elle a franchi, comme un oiseau, celle qui se trouvait devant elle ; et cependant ses manières sont singulièrement douces et féminines. C'est là ce qui rend cette absence de peur si originale. En tout, Armand, avez-vous jamais vu personne qui lui ressemble?

— Non, j'en conviens, je ne m'en aperçois que depuis que je la connais davantage. Jusqu'à ces dernières semaines, je n'avais remarqué en elle que sa beauté, qui saute aux yeux. Mais elle a une manière de parler, et même une manière de se taire, qui la rend différente de toute autre. Dieu veuille que cette charmante fille soit heureuse! et que la vie lui réserve une destinée heureuse et sereine!

— Dieu le veuille!... dit Raynald, et ils retombèrent dans le silence.

— Je vois d'ici, reprit Malseigne, en allumant son cigare, que votre excellente mère, qui ne hait pas les campagnes matrimoniales

et qui vient d'en terminer une si brillante, ne tardera pas à en recommencer une autre toute semblable, dans l'intérêt, cette fois, de sa nièce.

— Toute semblable?... Vous savez bien que non, Armand, répondit Raynald avec vivacité.

— Je sais ce que vous m'avez dit sur la manière de voir d'Éliane, à ce sujet... Mais qui sait?... Ce qui se passe en ce moment sous ses yeux pourrait bien la faire changer d'avis.

— J'en doute.

— Et ensuite, il n'est pas impossible qu'il se présente un parti qui puisse réellement lui convenir.

— C'est-à-dire un homme qui soit tel qu'elle puisse réellement l'aimer?

— Mais oui, pourquoi pas?... Cela n'aurait rien d'extraordinaire, il me semble. Assurément elle est faite elle-même pour inspirer un sentiment passionné.

— Assurément.

— Et vous n'ignorez pas que rien n'est plus contagieux que cela.

— Vous croyez, Armand?

— Mais vous le savez mieux que moi, j'imagine.

— Je le savais, dit Raynald d'un ton rêveur... oui, j'ai peut-être cru cela dans ma vie... mais aujourd'hui il me semble que je n'en suis plus sûr du tout.

Malseigne, tout en se laissant aller à penser tout haut, avait été jusqu'à ce moment passablement distrait, mais quelque chose dans l'accent de son ami réveilla tout d'un coup la perspicacité qui alternait chez lui avec la distraction. Sa pensée errait en effet souvent, un peu comme un cheval qu'on laisse aller à l'aventure, mais dont on ressaisit les rênes avec promptitude et décision dès qu'il faut le diriger vers un but déterminé.

— Vous n'en savez plus rien, répéta-t-il lentement en regardant Raynald en face..., puis se frappant le front : Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il, il faut que je sois aveugle, imbécile ou fou ! Voilà que vous aimez votre cousine maintenant ! Quel malheur ! il jeta son cigare, se leva et se mit à marcher dans la chambre avec agitation.

Raynald se leva aussi, sa figure prit l'expression que lui donnait tout ce qui ressemblait à une réprimande ou à un conseil. Il croisa les bras et dit d'un air froid :

— Et pourquoi ne l'aimerais-je pas?

— Pourquoi? Mais parce qu'il ne faut pas que vous aimiez Éliane, puisque vous ne pouvez pas l'épouser.

— Voulez-vous bien me dire ce qui pourrait m'en empêcher, si Éliane elle-même y consentait?

M. de Malseigne interrompit sa promenade, et s'arrêtant en face de son ami, il répondit :

— Parce que jamais, jamais, entendez-vous, votre mère ne consentirait à ce mariage.

Une légère pâleur passa sur le front de Raynald, émotion ou colère, ses lèvres tremblaient, et il répliqua :

— Je croyais vous avoir mille fois dit, Armand, qu'il y a un point sur lequel j'étais décidé à demeurer maître de mes actions. Si ma mère croit pouvoir dicter un choix et me désigner celle que je dois aimer, pour la première et la seule fois de ma vie, je résisterai à sa volonté.

— En cela, vous ferez bien.

Raynald eut l'air surpris.

— Eh bien, alors ?

— Oui, vous ferez bien de ne point vous laisser imposer par sa volonté de trop lourds devoirs, mais vous feriez mal de lui imposer un trop lourd chagrin par la vôtre.

— A cet égard, je vous le répète, je suis le maître et je veux le demeurer.

M. de Malseigne ne voulait en ce moment ni contredire ni approuver Raynald, il savait que l'un eût été inutile, l'autre dangereux ; il recommença à se promener dans la chambre et ne lui répondit pas. Il se regardait comme un vieux garçon, bien qu'il n'eût au fait que trente-cinq ans, mais il n'avait rien de l'égoïsme que l'on prête à ceux qui vieillissent ainsi solitairement. Ses affections étaient fortes, profondes, fidèles, et bien loin d'occuper les autres de ce qui le regardait, il avait à parler de lui-même une si insurmontable répugnance, que ses amis les plus intimes ignoraient presque tous les incidents de sa vie. Ce qu'ils savaient seulement, c'était qu'il était capable d'un dévouement à toute épreuve, que, sur presque toutes choses, il était de bon conseil, et que pour plaindre ou pour consoler les peines d'autrui il avait une intelligence presque féminine et une sorte d'expérience qui, à défaut d'autre révélation, indiquait qu'il avait souffert. Fils d'un ami intime du père de Raynald, il avait toujours vécu dans la plus étroite intimité avec la famille de celui-ci. Assez âgé et surtout d'un esprit assez sage pour être initié à la plupart des préoccupations de la marquise, assez jeune pour être l'ami de ses enfants, il éprouvait pour la première un sentiment qui ressemblait au respect filial, et pour les derniers une affection qui ressemblait à la tendresse paternelle. Il avait cependant conservé l'air jeune, et ce temps et la souffrance qui avaient fait prématurément grisonner ses cheveux n'avait altéré ni la régularité ni la noble expression de ses traits. En ce moment, ils exprimaient à la fois la contrariété, la tristesse et l'inquiétude.

Raynald qui se fût probablement mis en colère, si l'entretien eût continué comme il avait commencé, redevint calme dès qu'il vit que son ami se taisait, et lorsqu'enfin celui-ci vint se rasseoir dans son fauteuil, un journal à la main, comme s'il ne songeait plus au sujet de leur conversation, ce fut lui-même qui y revint.

Depuis un mois, il est vrai, il se laissait aller au charme le plus puissant de tous, sans qu'aucune réflexion fût venue le troubler. Il ne s'était pas même demandé jusqu'à ce moment si réellement il aimait sa cousine ; il savait seulement que sa beauté le charmait, et que son esprit et son caractère lui inspiraient un intérêt et un attrait jamais éprouvés auparavant. Il reconnaissait qu'elle lui était supérieure, que près d'elle la frivolité de quelques-unes de ses préoccupations faisait place à des sentiments nouveaux qui le rendaient plus heureux... Il avait vécu comme dans un rêve... mais maintenant qu'on le réveillait, pourquoi ce réveil devait-il être une souffrance? Pourquoi, au contraire, le rêve ne deviendrait-il pas la douce réalité de sa vie?

Tel est à peu près le résumé des aveux et des questions par lesquelles Raynald répondit enfin avec une expansion soudaine, à celles que son ami ne lui adressait plus.

— Pourquoi?... répéta celui-ci après l'avoir écouté attentivement. Mais je vous l'ai déjà dit, parce que votre mère a sur ce sujet une opinion arrêtée. Je ne la discute pas avec vous ici, je ne sais si elle est absolument sage et fondée, je sais seulement qu'elle n'en changera pas. Et alors, Raynald, je vous demande si vous allez engager une lutte qui ne saurait être heureuse ni pour vous ni pour celle qui en serait la cause innocente. Supporterait-elle elle-même la pensée d'apporter ainsi le trouble sous ce toit où elle a été recueillie avec tendresse à l'heure où elle était seule au monde.

— Elle avait droit à la place qu'elle est venue occuper tardivement parmi nous, dit Raynald vivement et avec amertume. Ma mère avait envers elle et envers son grand-père de grands torts à réparer, et ce serait en avoir un nouveau et plus cruel que de prétendre la punir des sentiments qu'elle inspire sans le vouloir, et peut-être... peut-être lui imposer le sacrifice de ceux qu'elle éprouve.

Malseigne le regarda.

— Mais ne disiez-vous pas précisément tout à l'heure, quant à ce dernier point, que vous n'en étiez nullement sur le...

— Je n'ai pas précisément dit cela. Mais, en effet, j'ignore totalement ce qu'elle pense de moi.

— Et vous m'affirmez que jamais, jusqu'à ce jour, vous ne lui avez parlé comme vous venez de me parler d'elle?

— Jamais, je vous le jure... Mais enfin cette harmonie parfaite

qui règne entre nous, si elle s'en était aperçue, si le bien qu'elle me fait, elle s'en était rendu compte tout comme moi, et si tout cela avait réveillé dans son cœur cette affection réelle et profonde sans laquelle elle ne s'engagera jamais?...

— Mon pauvre Raynald, s'il en était ainsi, le sacrifice serait affreux, dit M. de Malseigne d'une voix troublée ; et devenant tout d'un coup plus pâle que de coutume, oui, ce serait affreux, et ce n'est pas moi qui aurais le courage de vous le conseiller!

— Pardonnez-moi, Armand, d'avoir réveillé sans le vouloir un triste souvenir. Mais, je l'avoue, mon ami, je pensais qu'il me donnait un droit particulier pour compter en ce moment sur votre sympathie.

Malseigne se remettait de l'émotion passagère qu'il venait d'éprouver.

— Ma sympathie! dit-il avec effort, à coup sûr, vous l'avez tout entière. Mais, Raynald, il ne s'agit pas ici de ma sympathie, il s'agit de votre devoir, je dirais presque de votre honneur. L'un et l'autre vous obligent à ne rien dire à Éliane avant d'avoir obtenu le consentement de votre mère ; et, puisqu'il en est temps encore, jurez-moi que vous continuerez à vous taire, et que vous éviterez maintenant tout ce qui, à défaut de paroles, pourrait lui révéler vos sentiments.

— Pourquoi me demandez-vous cette promesse?

— Je vous la demande, parce que si mes prévisions se réalisent, si un obstacle (qui serait insurmontable) s'élevait entre elle et vous, je pense, Raynald, que vous ne voudriez pas ajouter à la souffrance de votre propre cœur le remords d'avoir troublé le sien?

Raynald ne répondit pas. Armand poursuivit :

— Jusqu'à ce jour, il est fort possible qu'elle n'ait vu en vous que le frère de Blanche, presque son propre frère à elle-même. Je vous rends cette justice que, pendant toutes ces promenades que nous venons de faire ensemble, jamais vous n'avez semblé chercher à vous rapprocher d'elle d'une façon évidente, et qui pût attirer son attention ou la nôtre. Elle est d'ailleurs trop fière, trop simple, trop peu occupée d'elle-même pour être prompte à deviner ce qu'elle inspire, ou même peut-être à comprendre ce qu'elle éprouve. Je pense donc qu'il est encore temps pour vous d'agir en honnête homme, c'est-à-dire en homme incapable de faire une promesse qu'il sait ne pouvoir tenir.

Raynald demeura quelque temps pensif, puis il reprit gravement :

— Vous savez, Armand, si je vénère et j'aime ma mère, c'est au point de ne pas même vouloir examiner s'il lui serait possible, dans une circonstance quelconque, d'abuser de son autorité. Toutefois, je vous le répète, si, comme on dit à Paris, elle voulait *me*

marier à son gré plutôt qu'au mien, et que, malgré mes vingt-six ans révolus, elle ne me permît point de disposer à mon gré de mon propre sort, vous m'accordez, n'est-ce pas? que la résistance me serait permise?

— Oui, mille fois oui; mais de là à...

— Oui, je sais, de là à faire moi-même un choix, fût-il le plus raisonnable du monde, auquel elle refuserait de souscrire, il y a un intervalle que la tendresse et le respect m'interdisent de franchir.

Malseigne fit un signe de tête affirmatif.

— Soit, dit Raynald, j'admets cette distinction, d'autant mieux que, sans doute, Éliane, encore moins que moi, consentirait à se passer du consentement de ma mère.

— J'en suis certain, et c'est une raison de plus pour me faire la promesse que je vous demande.

Raynald réfléchit encore un instant, puis il dit :

— Eh bien, Armand, voici ma main, je me tairai, je vous en donne ma parole d'honneur, tant que je n'aurai pas obtenu le consentement de ma mère. Mais j'espère que cet engagement sera de courte durée.

A. Craven.

La suite prochainement.

LE DOCTEUR DAVID RICHARD

On a vu, à toutes les époques, des intelligences d'élite, étrangères, hostiles même aux idées religieuses, diriger de ce côté leurs études, sous l'impulsion qui entraîne les cœurs sincères vers la recherche de la vérité. Beaucoup sont ainsi parvenus, en dehors de tout prosélytisme, de toute pression, par le travail intime de la conscience et de la raison, à admettre des principes philosophiques et religieux qu'ils avaient longtemps repoussés : triomphe de la liberté des âmes qui s'interrogent sur leurs destinées immortelles!

Il y a quelques mois, la mort d'un savant illustre a révélé l'une de ces grandes œuvres de méditation individuelle. Quel que soit le sentiment qu'inspire le résultat obtenu, le respect s'impose, quand cette difficile tâche a été accomplie, sans excitations ou ingérence blâmables, surtout par un homme éminent : il faut s'incliner devant le puissant effort, l'élan supérieur de la pensée.

Dans nos temps d'ignorance profonde des choses de Dieu, ceux-là même qui n'ont nul souci d'une science dont ils ne possèdent pas la notion la plus lointaine, peuvent être vivement intéressés par l'exposé du travail qui s'est accompli dans de grandes intelligences.

A ce titre, il n'est pas d'œuvre plus instructive, plus notable que celle de Mgr Rœss, évêque de Strasbourg, prélat d'une immense érudition, auteur d'une *Histoire générale des conversions depuis la Réforme jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.*

Un médecin de Breslau, David-Auguste Rosenthal, continuant l'œuvre de Mgr Rœss, a écrit l'histoire des conversions principales au dix-neuvième siècle. Sa publication, dédiée à Mgr l'évêque de

Strasbourg, et qui porte pour devise le verset du psaume CXVIII : « *Viam veritatis elegi..*, » est intitulée : « *Portraits des convertis du dix-neuvième siècle, Convertiten Bilder aus dem neunzehnten Jahrhundert.* » L'ouvrage, dont la deuxième édition a paru, en 1870, à Schaffhouse, chez Hurter, est divisé en cinq volumes : le premier concerne la France et l'Amérique; le deuxième, l'Angleterre; le troisième, comme le quatrième, l'Allemagne; le cinquième, la Russie; trois suppléments complètent le livre.

Un digne magistrat, bien connu déjà par les travaux qui ont fait apprécier, chez nous, des œuvres importantes de la science juridique allemande, M. le président A. Chauffard, a traduit la plus grande partie de cette publication considérable, absolument inédite en France.

Le manuscrit est sous nos yeux ; on y trouve, sur le mouvement intellectuel et religieux des deux mondes, dans notre siècle, des informations que l'on rencontrerait difficilement ailleurs.

Aussi désirons-nous en extraire quelques pages. Le choix n'est pas aisé : l'ensemble offre un si haut intérêt ! — Nous emprunterons au premier volume, à la partie française, la notice concernant un médecin alsacien protestant, David Richard, dont la vie s'est partagée entre l'étude de la phrénologie, des sciences naturelles et la direction d'un asile d'aliénés. Cet homme remarquable s'est trouvé, à Paris, en relations assidues avec des sommités du monde intellectuel et scientifique, Geoffroy Saint-Hilaire, Pierre Leroux, Enfantin, Lamennais, Georges Sand... Nous reproduirons des extraits, d'un grand prix, de sa correspondance avec cette femme célèbre et avec l'illustre penseur de la Chesnaie [1].

Aucune ardeur, aucun éclat n'a signalé la conversion de David Richard au catholicisme; cet acte a été le fruit de longues études, le terme de douloureux combats intérieurs; la notice renferme son propre récit, présenté avec une sincérité à laquelle rendront hommage les lecteurs les plus hostiles à sa détermination. Il se décida et se conduisit avec une telle élévation, que son acte ne lui enleva ni l'estime ni l'affection de ses coreligionnaires; il l'a déclaré lui-même, en ajoutant : « J'honore le caractère, j'admire la charité de beaucoup d'entre eux. Ils se trompent, en ce qui touche la doctrine; mais leur cœur appartient à l'âme de l'Église. Ils seraient parfaits, s'ils se ralliaient à l'unité. Prions pour eux et espérons. »

[1] Cette correspondance, les lettres de Lamennais, de George Sand, sont traduites de l'allemand en français. — Le travail de M. Chauffard a été autorisé par une lettre du docteur Rosenthal, du 16 mars 1871. L'auteur est décédé, en 1874.

A cet homme éminent est consacrée la notice que nous empruntons au livre du docteur Rosenthal. La voici :

*
* *

Quand on va de Strasbourg à Paris, par le chemin de fer, un peu avant la station de Brumath, on traverse un petit bois, à droite duquel s'aperçoit un groupe de bâtiments dominés par le haut donjon de l'ancienne résidence des chevaliers du Saint-Esprit. Il n'y a guère d'Alsaciens qui ignorent que dans cette enceinte de bâtiments est établi un asile départemental d'aliénés, et que le vrai fondateur, ou du moins le restaurateur de cet asile de Stephansfeld, celui qui a fait élever presque toutes ces constructions, est David Richard. Du 11 juillet 1840 au 11 juillet 1859, jour de sa mort, cet homme courageux s'est attaqué, derrière ces murs, à un terrible ennemi de l'homme, au démon de la folie, qui tenait là, sous son esclavage, de quatre à six cents victimes. Ne négligeant rien pour les aider à reconquérir le don divin de la raison, il a généreusement dépensé sa vie à leur service dans cette longue lutte contre le mal. En descendant au tombeau qui lui a été creusé dans ce petit coin de l'espace où se cachent tant d'inexprimables maux, David Richard pouvait se rendre le témoignage, — et la voix publique le proclamait, aussi, bien haut, — d'avoir répandu le baume sur bien des blessures, d'avoir, par le son de sa douce voix, comme son homonyme le saint roi d'Israël, calmé bien des fureurs et rappelé à une vie normale plus d'un malheureux dont la raison n'avait subi qu'une éclipse ou une perturbation passagère.

C'est par ces paroles qu'un des amis de cet homme de bien si regretté commence sa biographie, assez étendue et des plus intéressantes. Nous y reviendrons souvent, au cours de notre récit, en présentant au lecteur, comme répondant au plan et au but final de notre œuvre, une esquisse autobiographique tracée par ce noble cœur et où il révèle les motifs de sa conversion. C'est l'exposé même qu'il avait adressé, sous forme de lettre, le 16 juin 1855, à l'éminent évêque de Strasbourg, le docteur Rœss, dans les mains duquel il a fait sa profession de foi catholique.

Je n'ignore pas, grâce à Dieu, qu'on peut invoquer en faveur du catholicisme mille raisons non moins concluantes que celles qui ont déterminé ma conversion. Mais je ne m'arrête qu'aux idées qui ont réellement influé sur la mienne, en ne rappelant que mes préventions individuelles et la lutte personnelle que j'ai soutenue contre la vérité. — Une

telle confession peut avoir quelque chose de pénible et d'incohérent; aussi ne se recommande-t-elle que par la sincérité qui l'a dictée.

Si j'ai finalement reconnu la nécessité absolue d'une autorité permanente, en matière de foi, au fond, c'est le principe du libre examen qui m'y a conduit, et Dieu sait avec quelle lenteur, au prix de quels retards, et après combien de détours. Les vingt-cinq meilleures années de ma vie se sont consumées dans un stérile labeur, alors que je voulais chercher uniquement par la raison cette grande voie du salut que tout enfant catholique, sachant son catéchisme, eût pu m'enseigner dès le premier jour...

Je suis né à Genève, le 1er septembre 1806. Mon père, dont les ancêtres, originaires de Grenoble, avaient, au temps de la révocation de l'Édit de Nantes, abandonné leur patrie pour conserver leur foi, était calviniste; ma mère, née en Savoie, était catholique et très pieuse. Mais une affection mentale des plus cruelles dont elle fut atteinte, peu après ma naissance, et qui se prolongea jusqu'à sa mort, survenue en décembre 1849, ne lui permit pas d'exercer sur moi la moindre influence religieuse. Je dois noter néanmoins que j'étais souvent ému de son zèle à accomplir ses devoirs envers Dieu et de sa ferveur dans l'oraison, aussitôt qu'un moment lucide la rendait à ses penchants naturels. Je fus élevé, comme mon frère et ma sœur, dans la religion de notre père. Les premières impressions que je reçus dans mon entourage furent, en général, peu favorables au catholicisme. On me le représentait comme persécuteur, intolérant, entaché de superstition et hostile à toute liberté civile et politique.

Le protestantisme dans lequel j'étais élevé n'était, au fond, qu'un socinianisme déguisé; et quoique, à l'âge de dix-huit ans, je songeasse à étudier la théologie, je n'avais du christianisme que des idées très incomplètes, même très fausses. Dans la suite, je reconnus que les méthodistes et les piétistes sont, en réalité, plus chrétiens que je ne l'étais à cette époque. Néanmoins j'éprouvai à leur égard une grande répulsion, parce que j'entendis, un jour, dans une assemblée de ces dissidents, développer le système de la prédestination absolue, qui me parut aussi contraire à la justice qu'à la sagesse de Dieu. Mais, quelque grande que fût ma répulsion pour ce système, je ne pouvais approuver la persécution à laquelle ses partisans étaient exposés.

Je quittai Genève, à vingt ans, pour aller en Toscane, où je demeurai trois ans, chargé de l'éducation de deux jeunes Grecs appartenant à une famille distinguée. J'eus ainsi l'occasion de connaître des chrétiens schismatiques, autres que les calvinistes; et lorsque je fais revivre mes souvenirs, je ne me rappelle pas que leur culte majestueux, sans doute, dans ses formes antiques, mais fermé dans son esprit et infructueux dans ses résultats, m'ait fait une grande impression. Lorsque

mes élèves quittèrent la Toscane, je voulus rester en Italie et je me rendis à Rome où, quoique protestant, j'obtins l'autorisation de suivre les cours de médecine, à la *Sapienza*. J'étais à la source de la vérité; mais mes yeux ne s'ouvrirent point. Les merveilleuses beautés de Rome, au point de vue de l'art et des souvenirs classiques, m'émurent; le côté religieux me laissa indifférent. Plein de nos préjugés de Genève et considérant le système représentatif comme l'idéal des institutions politiques, je me dis que le catholicisme, qui ne savait, dans sa capitale, ni organiser une police régulière, ni abolir la mendicité, ni faire fleurir l'agriculture, ni ouvrir finalement des tribunes pour la discussion publique des intérêts généraux, ne pouvait être la meilleure religion. Je ne méconnaissais pas ainsi seulement l'esprit de douceur qui prévaut dans l'administration de l'État romain, ainsi que la merveilleuse multiplicité des établissements de bienfaisance qui le distinguent; je mettais aussi en doute la valeur intellectuelle des chefs de l'Église, qui, d'après ce que je voyais, étaient impuissants à créer des foyers d'activité et de bien-être comparables à ceux des pays protestants. La splendeur incomparable du culte, bien loin de m'émouvoir, m'inspirait plutôt de la défiance, et, dans mon aveuglement, je n'y pouvais voir qu'un moyen d'attirer, par l'éclat des cérémonies, un peuple sensuel, enthousiaste pour l'art, et chez qui l'imagination l'emportait sur la raison.

J'étais encore en Italie lorsque éclata, en France, la révolution de Juillet. Dans mon inexpérience, j'y vis une grande victoire de la liberté, alors surtout que j'entendis dire que le Saint-Siège ne considérait pas d'un œil favorable cette chute d'une dynastie royale. Aussi y eut-il une recrudescence de mes préventions politiques contre le catholicisme, lors de mon retour à Genève, où me rappela, peu de temps après cette révolution, la mort de mon père.

Vers la fin de 1830, je vins à Paris pour continuer l'étude de la médecine. Là, je trouvai, parmi des hommes de mon âge, le catholicisme, ainsi que toutes les formes du christianisme, en grand discrédit. Les saint-simoniens et les fouriéristes élevaient alors la prétention de transformer radicalement la société et de donner au monde une nouvelle religion. On parlait bien haut de la manière dont les dogmes finissent; on prétendait que les doctrines d'abnégation et de renoncement étaient des idées surannées qui avaient fait leur temps. On revendiquait, dans les assemblées publiques, les droits de la chair et les privilèges des passions. Ces doctrines subversives, bien loin de me séduire, m'inspiraient du dégoût et me faisaient sérieusement réfléchir. Je reconnus bientôt que le peu de bien qu'elles renfermaient était emprunté au catholicisme et que tout ce qu'elles offraient de nouveau était, au fond, mauvais et n'engendrait qu'un stérile orgueil et le

matérialisme. Depuis lors le matérialisme me répugna profondément, bien que je fusse extrêmement adonné à l'étude de la médecine, de la physiologie, des sciences naturelles et de la phrénologie, sous la direction du docteur Spurzheim. Je trouvai même l'occasion, dans diverses réunions et dans quelques écrits, de défendre la vérité des doctrines spiritualistes contre de nombreux adversaires [1].

C'était le temps où Lamennais, Gerbet et de Montalembert publiaient l'*Avenir*, et présentaient le catholicisme sous un jour tout à fait nouveau pour moi. J'entendais, pour la première fois, proclamer l'accord de la religion catholique avec la liberté civile, et alors que j'entrevoyais la réalisation prochaine de l'idéal que je poursuivais, je sentais combien mes anciens préjugés protestants étaient ébranlés. En l'année 1833, je fis la connaissance personnelle de M. de Lamennais, et je m'attachai, dès le premier instant, avec une ardeur passionnée, à cette grande intelligence qui, dans la première partie de sa carrière, rendit à l'Église de si éminents services. Répondant à son invitation, j'allai le voir, en 1834, dans sa retraite de la Chesnaie, en Bretagne, et je passai presque toute l'année suivante auprès de lui [2]. La religion

[1] Richard était, depuis le mois de février 1831, interne à *la Pitié*, et l'un des rédacteurs les plus zélés de la *Revue encyclopédique*, du *Bon sens* et de plusieurs journaux de médecine. Il était, en même temps, deuxième secrétaire de la *Société anthropologique*. Il se trouvait en correspondance intime avec les célébrités de la faculté de médecine, Andral, Clocquet, Cruveilhier, Louis, en même temps que traité de la manière la plus paternelle par le célèbre botaniste Geoffroy Saint-Hilaire. La puissante faculté d'attraction que Geoffroy Saint-Hilaire exerçait au plus haut degré devait avoir une influence décisive sur l'esprit de Richard, qui, déjà par nature, était porté à cultiver les sciences d'observation. Chez lui, l'esprit d'analyse était dominé par une sorte de divination instinctive qui lui faisait reconnaître, à première vue, par où se rapprochaient des objets qui, en apparence, semblaient radicalement différents. Parmi les hommes marquants de l'époque, on peut citer Carnot, Lerminier, Régnault, Pierre Leroux, Enfantin, le père des saint-simoniens, et autres, avec lesquels Richard était en rapport, comme collaborant à la *Revue encyclopédique*; mais ce fut surtout Georges Sand, cet écrivain de génie qui malheureusement avait dévié des voies de la vérité, avec qui il se lia de la manière la plus étroite. Enfantin, l'apôtre de la chair émancipée, lui avait inspiré, dès l'origine, peu de confiance : il le tenait pour un rêveur malsain ou un charlatan, et la répulsion que le phrénologiste avait ressentie pour le magicien fut bientôt confirmée par des signes irrécusables et les communications familières d'Enfantin; aussi se détacha-t-il insensiblement de lui.

[2] Le court intervalle de son absence était rempli par une correspondance des plus actives. Pour se faire une idée exacte des relations de Lamennais et de son jeune ami, citons ici quelques extraits des lettres du premier. Il écrit, à la date du 23 janvier 1835 : « J'ai lu avec grand plaisir, dans le *Bon sens*, une partie de votre article sur la phrénologie et sur Bonaparte; mais la feuille n'a pas reproduit ce qui m'eût intéressé le plus, l'examen

était l'objet ordinaire de nos longs entretiens, et nous discutions ensemble les idées servant de base à son *Esquisse d'une philosophie*, livre auquel il travaillait alors. Tandis que je m'efforçais de défendre, en sa présence, la légitimité et l'utilité de la réforme protestante, il combattait victorieusement mes raisonnements et m'amenait insensiblement à la connaissance des merveilleuses beautés du catholicisme, par rapport tant au fond même de ses dogmes, qu'à leurs applications morales et sociales. Je dois à cet ami si cher, si désintéressé, si sincère, la première pensée de ma conversion, et toute ma vie je lui en aurai une profonde reconnaissance.

Je dois néanmoins avouer que, durant ce temps, je tentai souvent de tourner contre l'Église catholique la mauvaise humeur de Lamennais, à l'endroit de Rome, et de l'attirer au protestantisme. Mais, chaque fois, il s'était révolté de ces propositions artificieuses et me répondait énergiquement : « *Jamais!* » M. de Lamennais était alors, on le sait, bien éloigné des opinions qu'il n'a professées que dans la suite et à partir du moment où, s'absorbant exclusivement dans la politique, il laissa s'affaiblir en lui la foi à une direction surnaturelle des affaires humaines; allant de plus en plus à la dérive, il finit par venir se

analytique du crâne qui donne lieu à des observations si pénétrantes. Je crois à la solidité des fondements de cette branche des sciences expérimentales, dont vous avez fait l'objet de profondes études. J'ignore si au delà de ces fondements, il y a encore quelque chose de très sûr. Ce n'est point l'anatomie qui donne leur nom aux organes, mais la psychologie, et je n'ai pas grande confiance à une semblable psychologie. Celle-ci me paraît le plus souvent confondre les activités avec les forces; s'il en est ainsi, comment trouver les organes spéciaux de ces prétendues facultés? Les chercher seulement, cela revient à se faire un jeu de ce que la science possède de vrai, alors qu'on l'allie avec des rêveries qui lui sont étrangères? »

Et trois jours plus tard, le 26 janvier, il écrit encore : « La manière dont vous avez parlé de moi dans votre article du journal *la Phrénologie*, cher ami, n'a que l'inconvénient d'être par trop flatteuse. Mon amour-propre trouve trop son compte à ce rapprochement pour que je ne doive pas faire ici les réserves inspirées par un juste sentiment de défiance. En ce qui concerne Rousseau, vous avez raison : il était sincère, et lorsque je l'ai attaqué, j'ai pu parfois céder à l'ardeur de la controverse; c'était un grand esprit; mais la logique lui a souvent manqué, et la logique est inexorable, comme la nécessité... En ce qui vous concerne, mon ami, si vous êtes triste, ne craignez pas avec moi de vous montrer tel : à quoi servirait d'avoir un ami, si cet ami ne savait pas compatir aux souffrances de son ami et les partager? Aussi je veux avoir une bonne part des vôtres. Néanmoins, croyez-moi, je sens tout ce qu'il y a de tendre et de délicat dans votre silence; mais ne m'épargnez plus du tout à l'avenir; je vous en serai encore plus reconnaissant. Il y a place dans mon âme pour vos douleurs. — Je suis ravi de l'affinité que vous avez trouvée entre la phrénologie et le magnétisme. Le magnétisme qui, dans ses fondements encore inconnus, présente moins de certitude, me paraît toutefois ouvrir une plus large

briser contre les écueils du rationalisme. Cette chute d'un esprit si puissant fut pour moi une des plus grandes douleurs de ma vie. Terrible preuve de la fragilité de la raison humaine, lorsqu'elle veut marcher seule et sans l'assistance de la religion! Comment ne pas m'humilier devant les voies et les jugements insondables de Dieu! J'étais dans l'erreur, Lamennais défendait la vérité, et voilà que, quelques années plus tard, les rôles sont intervertis. Sans que nous eussions cessé, un seul instant, de nous aimer, de nous estimer, j'embrassai la vérité qu'il m'avait montrée, et il tomba dans l'erreur que je venais de repousser...

Je reviens sur mon séjour à la Chesnaie. A cette époque où je pouvais pleinement rentrer en moi-même, je lus le beau livre de l'abbé Gerbet *sur le dogme générateur du catholicisme*, les *Vies de Fénelon et de Bossuet*, par le cardinal de Beausset, plusieurs traités de Mallebranche, la *Vie de saint Thomas d'Aquin*, par le père Touron et la *Somme théologique* de ce docteur de l'Église, si justement appelé le docteur *angélique*. L'étude de cette dernière œuvre, à laquelle je consacrai plusieurs mois, me découvrit un monde d'idées absolument nouveau ; je m'étais mis à relire, à la même époque, la *Divine Comédie*,

perspective. Les Allemands parlent beaucoup d'un état intermédiaire qui précède immédiatement la mort. Le magnétisme me paraît être la science qui expliquerait un semblable état. En d'autres termes, les phénomènes magnétiques me semblent fournir la base sur laquelle peut s'asseoir le complément de la science de l'homme, complément qui permettra de résoudre les problèmes ayant pour objet son état futur, lequel est si étroitement lié avec l'état présent. Laissez les savants ou ceux qui se donnent pour tels hausser les épaules et suivez votre voie. »

Le 12 février, il écrit encore : « Si l'on ne travaillait pas sans cesse à tirer les hommes de leur engourdissement qui, au fond, n'est qu'égoïsme, la société ne tarderait pas à retomber sous un despotisme qui non seulement arrêterait tout progrès scientifique, mais encore ramènerait la plus honteuse et la plus déplorable barbarie. Si je n'étais profondément convaincu d'un semblable devoir, il me serait absolument impossible de contenir mon indignation, en présence des grands excès de pouvoir, des injustices de toute sorte qui rentrent dans la conduite habituelle et hautement avouée de toutes les puissances. Il me serait impossible de me taire, lorsque partout je vois tant de maux peser sur le pauvre peuple et que je n'entends autour de moi que des plaintes douloureuses, des lamentations, et pourrait-on dire un long et déchirant sanglot de l'humanité souffrante. Il est bon d'interroger les lois de la création; mais la première est celle de l'amour. L'amour est le feu sacré qu'on ne doit jamais laisser s'éteindre. Quant à ce que vous dites de ma situation vis-à-vis de l'autorité catholique, je sens très bien, mon cher ami, qu'elle doit paraître obscure au public; mais le moment de m'expliquer ne me paraît pas encore venu; outre la répugnance que j'éprouve à occuper de moi la foule des indifférents et des méchants, il me faudrait rentrer dans l'arène, et à quoi bon! »

de Dante, je fus surpris de retrouver dans ce poème presque toutes les solutions que contenait la *Somme*, sur les questions les plus ardues.

La lumière se faisait insensiblement dans mon esprit sur les grandes vérités de la religion; mais il me restait encore beaucoup de préventions contre l'organisation monarchique de la hiérarchie catholique; ces préventions, je dois l'avouer, s'étaient encore augmentées par la publication de l'encyclique qui condamnait les vues de Lamennais sur les rapports du spirituel et du temporel. Je n'étais déjà plus protestant; mais je n'étais pas encore catholique romain; je me figurais que le temps amènerait dans la constitution extérieure de l'Église un changement essentiel concordant avec mes nouvelles vues.

Dans cette disposition d'esprit, je revins à Paris, au milieu de l'année 1836, et j'acceptai la position de chef de cabinet du préfet de la Gironde. Le préfet, M. le comte de Preyssac, et toute sa famille étaient calvinistes, mais très tolérants, et plutôt bien disposés envers le catholicisme, de telle sorte que je me sentis à l'aise; je n'avais aucune raison de dissimuler mes convictions. Lorsque je vins à Bordeaux, j'y trouvais, comme archevêque, le cardinal de Cheverus, si distingué par sa piété et ses vertus apostoliques, qui emporta, à sa mort, les regrets de tous ses diocésains. Tout ce que j'appris de la charité, de la simplicité, des lumières de ce vénéré prélat ne pouvait que contribuer à fortifier mes dispositions religieuses, à m'attirer davantage vers l'Église catholique. J'eus, en outre, à cette époque, la bonne fortune de faire la connaissance de l'abbé Dupuch, depuis évêque d'Alger, et de voir de près les prodiges de dévouement que lui inspirait une foi sans bornes à la Providence divine. Je vis souvent aussi le nouvel archevêque, actuellement cardinal Donnet, avec qui j'eus plusieurs fois l'honneur de m'entretenir. Il me parlait beaucoup de Lamennais [1].

[1] On ne saurait disconvenir que Lamennais, par les doctrines subversives professées dans les *Paroles d'un croyant* et dans le livre *Du Peuple*, où il représente le régicide comme ayant son fondement dans les saintes Écritures, identifiant l'Église avec la révolution, n'a que trop contribué lui-même à faire oublier ses services antérieurs. Gerbet, l'ami de sa jeunesse, son collaborateur dans l'*Avenir*, se sentit lui-même obligé de le combattre, ne pouvant reculer devant cette extrémité si douloureuse. « On comprendra, s'écria-t-il, ce que de telles appréciations me coûtent. Celui qui déclare ouvertement la guerre à l'Église, qui en prédit la chute, qui, aux dernières pages de l'écrit qu'il vient de publier, n'a pas craint de contrister par un amer sarcasme l'auguste vieillard que la chrétienté salue du nom de père, possède en moi un vieil ami qui l'aimait de toute l'ardeur d'une amitié contractée au pied des autels, et avait pour lui autant de dévouement, à coup sûr, que pas un de ses nouveaux amis qui le félicitent de sa révolte. A ce souvenir, je tombe à genoux, offrant à Dieu pour lui des prières et des supplications dans lesquelles il n'a plus aucune foi, et je me lève uni-

Durant les trois ans que je passai à Bordeaux, j'étudiai les œuvres de Montesquieu et de Montaigne; je fus frappé de la grande considération en laquelle ces deux écrivains, bien que penseurs très libres, tenaient le christianisme. — Lorsque le comte de Preyssac résigna ses fonctions de préfet de la Gironde, je repris l'étude des sciences naturelles; je revins à Paris, pour être à portée des grandes collections et me retrouver près des maîtres de la science. Durant le cours de cette étude exclusive des minéraux, des plantes, des animaux, j'admirai la toute-puissance de Dieu dans la multiplicité de ses œuvres. Toutefois je pris insensiblement une habitude d'esprit dangereuse. Je m'accoutumai à ne considérer les êtres qu'au point de vue naturel et à n'exercer, de préférence, que la faculté d'observer simplement les faits et d'en tirer les conséquences, en même temps que j'abandonna la méthode d'induction et de déduction qui, seule, conduit à la connaissance du monde suprasensible et au développement de la foi religieuse.

Finalement, lorsqu'au printemps de l'année 1840, le ministre de l'intérieur voulut bien me confier la direction de l'établissement des aliénés, à Stephansfeld, j'eus le bonheur de venir dans ce diocèse. La nouvelle fonction qui me fut confiée me parut providentielle, en me permettant, à la fois, de mieux mesurer l'étendue du malheur qui m'avait frappé dans la personne de ma mère et d'utiliser plus complètement les connaissances que j'avais successivement acquises dans l'enseignement, dans l'administration, dans les sciences naturelles et la médecine; mais je ne tardai pas à reconnaître l'insuffisance de mon petit bagage scientifique, en même temps que tout ce qui me manquait pour faire mon juste diagnostic de ces maladies mentales que j'avais incessamment sous les yeux. — Deux choses me frappèrent immédiatement, à Stephansfeld : d'un côté, la profonde dévotion des malades, lorsqu'ils assistaient aux exercices religieux; de l'autre, le dévouement, la patience et l'abnégation des sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui faisaient un service des plus pénibles dans la partie de l'asile réservée aux femmes. Je fus amené, derechef, à faire les plus sérieuses réflexions au sujet de l'immense influence du christianisme sur la direction des âmes; je pus méditer à loisir sur sa puissance merveilleuse pour inspirer les vertus les plus difficiles, faire produire aux âmes les fruits d'amour les plus ineffables; j'approfondis de nouveau, mais surtout au point de vue pratique, quelle était, des deux communions, le protestantisme et le catholicisme, celle qui possédait, au plus haut degré, une semblable influence et une telle fécondité.

quement pour combattre, dans l'ami de ma jeunesse, l'ennemi de tout ce que mon cœur aime le plus passionnément. (*Univers cathol.*)

La réponse ne me parut pas douteuse. L'antiquité du catholicisme, son unité, son universalité, le nombre incalculable de saints et de martyrs qui se sont sacrifiés depuis dix-huit siècles pour éclairer, soulager et régénérer l'humanité; les communautés religieuses innombrables qui se sont succédé, durant le même espace de temps, pour répandre la foi, intercéder en faveur des pécheurs, entretenir le foyer des saintes espérances et, selon les besoins spéciaux de chaque époque, la multiplication, sous mille formes, des œuvres de la charité, toutes ces considérations faisaient ressortir à mes yeux la supériorité frappante de l'Église catholique sur les communions protestantes. Ces dernières me parurent avoir le grave inconvénient d'être nées d'une révolte, d'avoir rompu le fil de la tradition, de morceler l'unité dogmatique et pratique par la doctrine du libre examen qui enfante autant de religions qu'il y a d'individus. Ajoutez à cela qu'elles n'avaient rien fondé de bon, de durable, qui ne fût un plagiat du catholicisme et que, finalement, elles étaient restées partout impuissantes à produire les fruits de sainteté, d'amour, les prodiges de sacrifice que celui-ci a fait naître à toutes les pages de son histoire.

Une autre considération m'impressionnait encore beaucoup : c'est que les différentes sectes du protestantisme, avec toutes leurs déviations, qui sèment la confusion dans les intelligences, ne sont que le démembrement, le morcellement, la réduction en petite monnaie, si l'on peut s'exprimer ainsi, de ce grand tout, aussi riche qu'immuable dans l'ensemble de ses proportions, qui forme le catholicisme. Je retrouvai dans le luthéranisme le dogme de la présence réelle; dans l'anglicanisme, une hiérarchie ecclésiastique; dans Calvin, une sorte de pape, mais agissant dans un sens tyrannique et qui était en contradiction formelle avec le principe du libre examen; dans quelques sectes, des essais de communautés religieuses; dans d'autres, la foi à l'efficacité des prières pour les défunts et, par suite, cela va sans dire, la foi au feu du purgatoire; enfin, dans le méthodisme et le piétisme, une discipline morale et des vertus qui rappellent celles des catholiques. En réunissant ces débris épars du miroir de la vérité divine, je reconstituais, presqu'en entier, le catholicisme, mais un catholicisme fait, en quelque sorte, de morceaux juxtaposés, auquel manquaient l'harmonie, l'unité, la vie.

Ces considérations s'étaient tellement ancrées dans mon âme, qu'elles tranchèrent toute hésitation de ma part, lorsque je pris la détermination de me marier : je choisis une catholique [1]. Il a été pré-

[1] Richard avait, en 1835, fait la connaissance, en Bretagne, de Mlle Rivoire, qui, revenue naguère de la Guyane française, était alors sur le point de repartir pour aller prendre dans un hôpital, à Mana, près Cayenne, la direction du service d'accouchement des négresses. Plus tard, en l'année 1838,

tendu que ma conversion était la suite de ce mariage mixte. Ce n'est point exact. Sans doute, j'ai reçu une heureuse impression des rares qualités de l'illustre compagne de ma vie; mais tout s'est borné là. Nous étions tombés d'accord mutuellement d'observer la plus complète réserve sur le point qui nous séparait, et elle a toujours respecté ma foi, comme moi la sienne. Il y eut de sa part un plus grand mérite que de la mienne, parce que j'étais à demi converti ; mais sa fidélité à la parole donnée me paraît encore aujourd'hui la conduite la plus prudente qu'il convienne de tenir dans des cas semblables au nôtre. Car je me rappelle la fâcheuse impression que firent sur moi quelques tentatives de personnes bienveillantes qui voulaient me pousser à une prompte décision ; ma volonté se raidissait alors ; un faux amour-propre l'emportait ; il me semblait qu'on voulait faire violence à ma liberté morale, et au lieu de faire un pas en avant, je reculais plutôt avec méfiance.

En ce qui concerne cette prétendue pression domestique, je dois encore faire remarquer que, marié depuis l'année 1841, je ne fis mon abjuration qu'à la fin de 1848, et que ma femme n'apprit ma résolution que la veille du jour où j'allai à Sigolsheim. Si j'insiste sur ce point, ce n'est certes point par amour-propre, mais simplement pour rendre hommage à la vérité et ne pas laisser défigurer l'acte de ma vie le plus volontaire, le plus délibéré, le plus solennel, que l'on réduisait à une question de ménage, à une affaire de complaisance conjugale.

Je dois néanmoins confesser qu'une considération de famille agissait sur ma volonté, comme un stimulant : c'était l'intérêt de mes enfants.

elle s'était installée à la Martinique, s'y consacrant au service des classes inférieures du peuple. M[lle] Rivoire était une de ces âmes d'élite qui unissent à une charité chrétienne surabondante une rare distinction d'esprit, un ensemble bien rare, chez les femmes, de connaissances littéraires et scientifiques. Elle était une collectionneuse des plus actives et envoyait à Paris des caisses pleines d'objets curieux ou remarquables intéressant les sciences naturelles; ses collections de crânes, notamment, sont encore l'une des plus remarquables du musée actuel. Richard et M[lle] Rivoire ne cessèrent, pendant cinq ans, d'entretenir la correspondance la plus suivie; ce n'est qu'au bout de ce temps que le premier se décida à offrir sa main à celle dont la nature présentait tant d'affinité avec la sienne. « Je voudrais, écrit Spach, être à même d'initier mes lecteurs à cette naïve correspondance de deux êtres intellectuellement et moralement si ressemblants, qui, bien que séparés par la vaste mer, restaient unis par les liens de l'amour chrétien, par une communauté de convictions et d'études scientifiques, par une vague espérance de se retrouver, un jour, ensemble sur le continent européen, dans une même entreprise, celle de l'amélioration morale et matérielle du peuple. On a souvent prétendu, non sans raison, que les inventions des romanciers restaient en arrière du charme et de l'imprévu de la réalité. Pour ma part, j'en trouve la preuve dans les lettres de Richard et de l'hospitalière de Mana. (*Mémoires* de Spach, p. 239.)

J'avais, en me mariant, pris volontiers l'engagement de les faire élever dans la religion catholique. Tant que mes fils n'étaient point sortis de l'enfance, c'était chose facile; mais il n'en fut plus ainsi, lorsqu'ils commencèrent à comprendre la portée des actions, à observer ce qui se passait autour d'eux. Ils témoignèrent leur étonnement que je n'assistasse pas, avec leur mère, à la sainte messe et que je me rendisse, pour prier, dans un autre lieu que l'église : leurs questions, à ce sujet, me mirent quelquefois dans l'embarras, et je compris tout le danger de perdre, d'un côté, leur confiance, de l'autre, de les habituer à l'indifférence, en matière de foi.

Sous l'impression de cette inquiétude personnelle, je lus les *Entretiens familiers*, de l'évêque de Trèves, la *Foi de nos pères*, de Théodore de Bussières, et le *Protestantisme comparé au catholicisme*, de Balmès. Les deux premières œuvres fortifièrent mes convictions, en ce qui touche les dogmes; mais ce furent les écrits de Balmès qui firent sur moi la plus profonde impression. Il traite, en effet, avec une grande supériorité, toutes les questions sur lesquelles j'hésitais encore : les rapports de la foi et de la science, du temporel et du spirituel, de la religion et de la liberté, l'influence du catholicisme et du protestantisme sur les progrès des sciences, de la littérature et des arts sur le vrai bonheur des nations. Il démontre que le catholicisme, durant son existence de dix-huit siècles et demi, s'est toujours montré, à part quelques déviations individuelles et qui n'ont été que passagères, le représentant et le défenseur de la vraie liberté des peuples contre les empiètements des puissances séculières. Il affirme, preuves en mains, que les républiques les plus démocratiques ont aussi bien fleuri dans son sein que les monarchies; que la responsabilité des violences de l'inquisition et du massacre de la Saint-Barthélemy ne retombe point sur la religion, mais bien plutôt sur les gouvernements temporels; bref, qu'alors qu'il a agi dans les limites et en vertu de sa propre autorité, le catholicisme n'a jamais combattu avec d'autres armes que celles de la prière, de la prédication et de l'exemple. Il prouve aussi victorieusement que le protestantisme n'a signalé, au sein du catholicisme, aucun abus qui n'ait été auparavant relevé avec plus de vigueur encore par les papes et les conciles, et auquel ceux-ci n'aient cherché à remédier; que la prétendue réforme a jeté l'anarchie dans les esprits, inondé l'Europe de sang, et s'est partout montrée plus intolérante que le catholicisme, comme on peut le voir en Allemagne, en Angleterre et en Suède, où elle se mit aussitôt sous la dépendance absolue de la puissance temporelle.

Mes convictions s'affermissaient de plus en plus. Mais, quoique la lumière se fît dans mon âme, il me manquait encore cette impulsion intérieure, ce degré de foi, qui sont nécessaires pour rompre définiti-

vement avec l'erreur. De fréquents entretiens avec M. Köhler, le digne curé de Brumath, qui m'honorait de son amitié, agissaient sur ma volonté sans la déterminer complètement. Sur ces entrefaites, éclata la révolution de 1848. La république fut proclamée et, avec elle, le suffrage universel. Je crus voir le doigt de Dieu dans ce bouleversement si imprévu, si rapide et si radical de la société, et lorsque je m'aperçus que le clergé catholique y prêtait la main et que notre Saint-Père le Pape Pie IX s'était mis à la tête du mouvement libéral, en Italie, je rêvai pour l'humanité les plus nobles et les plus grandes destinées [1].

L'illusion fut de courte durée. Je m'aperçus bientôt que les mœurs n'étaient pas, chez nous, au niveau des nouvelles institutions, que la vertu républicaine manquait aux soi-disant républicains, que l'ambition personnelle, l'incrédulité et les plus étranges utopies tendaient à s'emparer de la direction des affaires publiques, que la société française se précipitait vers un vrai chaos. — Comment l'ordre pourrait-il

[1] Tout entier à son enthousiasme, Richard épanchait son cœur dans le sein de son vieil ami Lamennais, et lui demandait finalement ses conseils. « Dieu soit loué, écrivait-il, lui qui a fait triompher finalement la cause du peuple et si heureusement accompli tous vos vœux dans l'ordre politique, comme dans l'ordre religieux, qui a réalisé, en partie, ce que vous aviez annoncé en vrai prophète depuis tant d'années et qui vous avait attiré tant d'humiliations, de persécutions, de calomnies et tant de tristes condamnations. Je me sens fortement attiré par un catholicisme qui s'allie avec la liberté, et qui, en l'état présent du monde, m'apparaît comme l'unique centre fécond de l'unité et de la vie. Mais une réflexion me retient : Je me demande pourquoi vous qui êtes mon maître, qui avez chassé de mon esprit tant d'obscurités et tant contribué à me faire comprendre toutes les merveilles du catholicisme dans le passé, vous ne faites pas aujourd'hui cause commune avec le grand pape que la Providence a envoyé au monde; et pourquoi vous résistez aux prières pressantes de votre ami, le P. Ventura. Dans la situation actuelle, votre voix si autorisée trouverait un grand écho, et si vous proclamiez hautement pourquoi vous ne voulez pas encore rentrer dans le giron de l'Église, vous rendriez un immense service. Le protestantisme tombe en poussière; on le cherche, sans pouvoir le trouver, et les âmes, fatiguées de cet état continu de doute et d'isolement, soupirent après la vérité et l'unité. Peut-être depuis trois siècles ne s'est-il jamais présenté un moment plus favorable pour faire rentrer les hommes dans le même bercail, où ils reformeraient un seul troupeau, sous un seul pasteur. Je vous aime et vous vénère comme un père, et je vous demande, avec la confiance naïve de l'enfant, ce que vous pensez que je dois faire dans ma disposition actuelle d'esprit. Vos conseils seront pour moi inappréciables, et un titre de plus à ma reconnaissance et à mon amour. »

Lamennais répondit d'une manière évasive, l'engageant à attendre encore; le penseur de la Chesnaie avait déjà pleinement rompu avec l'Église. Néanmoins Richard lui garda un souvenir reconnaissant et demeura jusqu'à sa mort en correspondance avec lui.

se rétablir au milieu de ce désordre? La religion seule me parut capable d'opérer un tel prodige ; mais cette religion devait, pour remplir sa tâche sociale, pour relier fortement les hommes entre eux et tous ensemble avec Dieu, présenter dans tout son éclat son signe caractéristique, celui de l'unité de la foi.

Au surplus, le protestantisme venait de trahir complètement son impuissance à tirer cette unité de son principe de libre examen. Un synode avait été tenu à Paris ; les pasteurs de tous les points de la France y avaient été convoqués, et après de nombreuses conférences, l'impossibilité absolue de formuler un symbole de foi était devenue manifeste. La proclamation du suffrage universel, en matière politique, faisait néanmoins sentir plus que jamais à tous la nécessité de l'union des esprits et des cœurs dans une seule et même foi. Le catholicisme me présentait un spectacle bien plus consolant ; j'y discernais réellement, et depuis le commencement du christianisme, une seule foi, un seul troupeau, un seul pasteur, et ce pasteur était alors Pie IX, dont le grand cœur me paraissait si digne de modérer, en le dirigeant, le mouvement qui ébranlait jusque dans leurs fondements toutes les nations de l'Europe.

A la même époque, se produisit, dans le diocèse de Strasbourg, un phénomène moralement et naturellement inexplicable, qui fit sur moi la plus profonde impression. Je veux parler de l'extatique de Niederbronn, cette simple et pauvre fille qui, conduite par une maladie des plus graves si près de la mort, prédit la fondation imminente d'un nouvel ordre religieux, appelé à distribuer les secours matériels et pieux aux populations rurales jusque-là beaucoup trop négligées. Je pensai un instant que cette malade se trouvait sous l'empire de quelque illusion des sens, analogue à celles dont j'avais sous les yeux journellement le spectacle ; mais, quand je l'eus vue et écoutée, je me sentis irrésistiblement porté à reconnaître qu'elle était entre les mains de Dieu un instrument providentiel ; les réflexions auxquelles m'amena cette constatation ne purent qu'être favorables au catholicisme dont elle parlait avec une si rare sagesse. Comment pouvoir méconnaître la puissance de cette religion qui, du sein de l'extrême faiblesse et de l'extrême misère, faisait surgir l'idée d'une institution bienfaisante que toutes nos assemblées politiques n'avaient pas su établir?

La vérité, l'unité et la fécondité du catholicisme devenaient ainsi pour moi une certitude. J'étais, de plus, revenu de mes scrupules politiques qui avaient été si enracinés, et pleinement convaincu que cette religion est le ciment divin, seul propre à unir entre eux les peuples, comme les individus. — Je ne pouvais dès lors plus tarder, ce semble, de prendre une résolution et de mettre ma conduite en accord avec

ma foi; mais le combat n'était pas encore malheureusement fini : à la pensée d'une abjuration, surgissaient dans mon esprit de nombreuses objections qui paraissaient être des obstacles insurmontables pour ma faiblesse.

Est-il donc nécessaire, me disais-je, d'abjurer publiquement le protestantisme et de contrister par là une grande partie de mes parents et de mes amis? Le monde ne dit-il pas qu'un homme d'honneur ne doit jamais changer de religion? N'est-ce pas une lâcheté de ne pas conserver, du moins extérieurement, la foi pour laquelle nos pères ont combattu et souffert? N'ai-je pas, grâce au principe du libre examen, la liberté de croire tout ce que les catholiques croient? Ne puis-je pas moi-même faire parmi mes coreligionnaires une propagande qui sera d'autant plus efficace qu'en apparence je n'aurai pas changé de drapeau? Ne vaut-il pas mieux, au lieu de me borner aujourd'hui à un acte isolé, individuel, attendre et préparer les voies pour ménager la possibilité d'un mouvement général, d'un retour collectif?

En considérant ma position particulière, je trouvai aussi de nouveaux motifs qui me retenaient. Placé à la tête d'un établissement public, où sont traités, en même temps, catholiques, protestants, israélites, ne blesserais-je pas un grand nombre de personnes dans leur foi et ne nuirais-je pas à l'établissement, en perdant la confiance des familles? Ne serait-il pas choquant, dans une maison dont je suis le chef, d'abandonner publiquement et tout d'un coup l'oratoire protestant pour la chapelle catholique qui se trouve précisément sous le même toit? Le scandale qu'une telle défection occasionnerait à un si grand nombre ne m'obligerait-il pas à renoncer à ma charge, et ne serais-je pas ainsi, moi qui suis sans fortune, privé, dans un temps de commotion sociale, des ressources nécessaires à l'entretien de ma famille, aux dépenses qu'exige l'éducation de mes enfants?

Ce combat intérieur fut des plus douloureux et dura plusieurs jours. Je recourus à la prière; je demandai ardemment à Dieu de m'éclairer de sa lumière, de me montrer le meilleur parti à prendre et de me donner la force d'accomplir sa sainte volonté, quelle qu'elle fût. Ma voix fut entendue; bientôt, à mon horrible perplexité succéda le calme le plus parfait, une ferme résolution de renoncer publiquement à l'erreur; en revenant, dans mon esprit, sur ce que j'avais cru être des obstacles insurmontables, sur ce qui m'avait jusque-là retenu, je trouvai, sans difficulté, réponse à tout.

Ce que je vis clairement alors peut se résumer dans les réflexions suivantes :

1° Il ne peut y avoir au monde qu'une seule religion véritable, parce qu'elle a pour but d'unir tous les esprits, tous les cœurs, toutes les volontés, dans un commun amour, avec Dieu, et qu'elle ne peut

accomplir sa mission providentielle que sous la condition de l'unité en tout, partout et toujours ;

2° S'il est juste de prétendre qu'on ne doit pas changer de religion, cette maxime ne peut s'appliquer qu'à l'unique et véritable religion, qui est évidemment la religion catholique, apostolique et romaine ; sans quoi la prétention serait absurde, comme amenant la confusion du bien avec le mal, du vrai avec le faux, et légitimement l'indifférence en matière de religion ;

3° Ce sont les protestants qui, les premiers, ont eu le grave tort d'abandonner la religion de leurs pères, la véritable ; il est, dès lors, naturel de réparer la faute qu'ils ont commise au seizième siècle ;

4° Nos ancêtres protestants ont, il est vrai, souffert dans la lutte engagée pour le soutien de la Réforme ; mais ces épreuves ne furent que la suite de leur révolte contre leur ancienne religion ; elles ne sont point, d'ailleurs, comparables à celles de nos pères catholiques qui ont si généreusement versé leur sang pour la foi, surtout dans les premiers siècles de l'Église ;

5° C'est un manque de dignité et de courage d'hésiter à se montrer au dehors tel qu'on est au dedans ; c'est un crime aux yeux des hommes, comme aux yeux de Dieu, de ne pas oser proclamer la vérité et confesser sa foi ;

6° La pensée d'une propagande à faire parmi mes coreligionnaires, pour pouvoir, plus tard, faire avec eux une abjuration générale et solennelle, n'était, au fond, qu'un prétexte pour couvrir mon irrésolution : je compris que je n'avais à répondre personnellement que de mon propre salut ; que si, pour faire son devoir, on voulait toujours attendre que les autres le fissent, on ne le ferait jamais ; que l'exemple était, au fond, le meilleur enseignement à donner.

Je compris également tout ce qu'avaient d'illusoire les considérations tirées de ma position personnelle, et qui, jusqu'ici, m'avaient retenu. Personne ne serait plus à plaindre, me disais-je, que les fonctionnaires publics, s'ils devaient se laisser détourner de l'accomplissement de leur devoir par de telles préoccupations. Il suffit d'agir simplement, selon sa conscience et sans ostentation, la liberté de conscience appartenant, en France, aux fonctionnaires aussi bien qu'aux autres citoyens. En admettant même qu'il n'en fût pas ainsi, ne devais-je pas obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes et faire, au besoin, à ma nouvelle foi le sacrifice de ma position et même de ma vie ? Ma résolution ne pouvait être méritoire qu'au prix d'un semblable sacrifice, et finalement je n'avais rien à faire de mieux que d'accomplir mon devoir, de m'abandonner pour le reste à la Providence divine.

Le 7 octobre 1848, Richard fit sa profession de foi catholique, à Sigolsheim, devant l'évêque de Strasbourg, le docteur Rœss.

Une fois rentré dans le giron de l'Église catholique, continue Richard, je crus ne pas devoir cacher mon bonheur, et je me décidai à en donner avis, de la manière la plus franche et la plus cordiale, au ministre protestant de Stephansfeld, mon parent et ami. Il fut fort étonné et contristé : plusieurs de mes anciens coreligionnaires cherchèrent même à me démontrer que j'avais commis une grande ingratitude, et qu'au lieu d'avancer dans la voie de la vérité, j'avais plutôt reculé. On parla de superstition, d'intolérance, de servitude spirituelle. Mais de telles attaques ne faisaient que glisser sur moi et ne m'émouvaient guère. Dieu m'inspirait la réponse à faire, et devant la sincérité, la fermeté manifeste de mes convictions, on ne persista pas longtemps à jeter le blâme sur ma résolution.

Une gazette protestante publia un article peu bienveillant, au sujet de ma conversion, laquelle était représentée comme une conséquence déplorable de mon mariage mixte et du prosélytisme du clergé catholique; on chercha aussi à prévenir contre moi le préfet du Bas-Rhin, en insinuant qu'après un tel éclat, mon maintien à la tête de l'établissement, comme directeur, en indisposant les familles protestantes, ne pourrait que nuire à la prospérité de l'asile. Pour ne pas m'engager dans une polémique religieuse, en un temps d'effervescence politique, je crus prudent de laisser tomber dans l'oubli l'attaque de la gazette. Quant aux insinuations malveillantes sur mon compte, le préfet répondit n'avoir jamais ouï-dire que les nombreux catholiques qui se trouvaient sous ma direction dans l'établissement eussent jamais, alors que j'étais protestant, souffert de ma partialité, et qu'il était, par suite, inadmissible que, devenu catholique, je pusse tenir une conduite différente envers les protestants.

Non seulement rien ne vint troubler ma quiétude, comme directeur, mais je n'éprouvai pas la moindre contrariété, lorsque je fis, plus tard, ma profession de foi, à Brumath, ville essentiellement protestante [1]. A Genève même, mon pays natal, où je me rendis, en 1850, avec ma femme et mes deux fils, je reçus l'accueil le plus empressé de mes parents et amis : rien ne me fit soupçonner que leur affection pour moi

[1] Le biographe protestant s'étonne ici des craintes manifestées par Richard, au sujet des désagréments que pouvait lui occasionner sa conversion : « Je dois, dit-il, convenir franchement que Richard s'est étrangement mépris sur les suites que sa conversion pouvait avoir pour son avenir. Il croyait courir de sérieux dangers, en abandonnant l'Église à laquelle il avait jusque-là appartenu extérieurement; personne ne pouvait songer à inquiéter, à raison d'un semblable changement, un homme aussi sincère et de la trempe de Richard. »

eût diminué. Je n'eus à subir aucun des désagréments, des ennuis, des sacrifices auxquels je me croyais exposé. Est-ce là un résultat de l'indifférence des protestants sous le rapport religieux? Je ne le crois pas; car le prosélytisme est actuellement très actif parmi mes anciens coreligionnaires. J'attribue cette modération au sentiment de respect qu'inspire toujours un acte sincère, désintéressé, hautement avoué. Je l'attribue aussi à un certain progrès de la liberté de conscience, liberté la plus précieuse de toutes, à laquelle l'Église catholique a tout à gagner; j'y vois aussi, avant tout, un effet de la miséricorde de Dieu qui, se contentant de ma bonne volonté dans l'accomplissement de l'action la plus importante de ma vie, a voulu épargner à ma faiblesse les épreuves plus rudes qui sont, d'ordinaire, le partage des forts.

La réserve et la circonspection de Richard ne l'empêchaient pas de conserver vis-à-vis de ses amis, comme on l'a déjà remarqué, la plus grande franchise de langage. Dès le mois de janvier 1848, en parlant de la guerre du Sonderbund, à laquelle il s'intéressait vivement, comme Suisse, il avait écrit :

Mes sympathies sont pour les vaincus. — Les pères de la ligue ont été battus par leurs enfants.

Passant ensuite aux affaires d'Italie, il ajoute :

La Providence a suscité un grand pape, ayant autant de cœur que d'intelligence. Lamennais doit être content. Tout ce qu'il rêvait se réalise insensiblement. En ce qui me concerne, je ne comprends plus la signification du protestantisme. Je suis catholique de cœur, parce que le catholicisme est l'ami du peuple, et que l'autorité tend la main à la liberté. Je me sens tout à fait porté à entrer dans la grande arène du christianisme.

En octobre de la même année, il écrit à sa bienveillante amie, la comtesse de Preyssac, restée calviniste :

Au milieu de l'effervescence générale des esprits en France et en Europe, il y a une chose qui me frappe et qui me fait espérer quelque retour au bien. Il me semble que le sentiment religieux est notablement en progrès et qu'on cherche à retrouver dans l'ordre divin de la foi l'unité qui échappe à l'ordre temporel. Plus d'une fois, je me suis senti heureux de voir, par la lecture des débats de l'Assemblée nationale, qu'il se manifeste un retour sincère au christianisme. Une république chrétienne, dans laquelle se rencontreraient toutes les âmes de bonne volonté, est mon idéal. Lorsqu'on voit autour de soi tant de maux,

tant de misères, on est irrésistiblement entraîné à chercher en Dieu le vrai médecin et le vrai sauveur. Il faut un souffle d'en haut pour ramener à l'unité toute cette poussière humaine, toutes ces intelligences disséminées, toutes ces âmes qui aspirent à la lumière et ont soif de justice et de paix.

Presque immédiatement après son abjuration, Richard, nous l'avons dit, crut de son devoir d'en informer ses amis. Nous avons déjà fait allusion aux relations d'étroite amitié qui s'étaient établies entre Richard et Georges Sand. Les nobles penchants et la généreuse nature du phrénologue génevois qui, au milieu d'un monde égoïste, vivait sans ambition et uniquement pour la science, sans rechercher ni richesses ni distinctions, l'exquise délicatesse et la pureté presque virginale de Richard, devaient exercer une influence notable sur une femme d'esprit aussi distinguée et qui était entourée de courtisans, de flatteurs, d'ambitieux, de francs matérialistes ou d'hypocrites spiritualistes. Au sein des impuretés de ce Paris littéraire et scientifique, David Richard apparaissait assurément, aux yeux de Georges Sand, comme une plante exotique, transplantée du haut des Alpes; elle se sentait, en quelque sorte, obligée de ménager autour de cette plante un terrain favorable à son développement. Ne pouvant changer l'air empoisonné qu'on respire à Paris, elle songea, du moins, à lui assurer provisoirement un appui secourable par tous les témoignages d'une estime sympathique et sincère, par une tendre et fraternelle amitié [1]. Cette amitié ne fut affaiblie ou altérée ni par les années ni par la transformation survenue dans l'âme du docteur alsacien. Richard évita néanmoins, dans les premières années, de s'entretenir avec elle de son changement de religion; ce n'est qu'en 1855 qu'il aborda ce sujet. Cette femme illustre avait alors publié les *Mémoires* où elle parlait de Richard, d'une manière enthousiaste : il lui était apparu comme un ange [2]. Richard repoussa naturellement, dans sa modestie, une semblable qualification; mais il profita de cette occasion pour envoyer à son amie, libre-penseuse, son autobiographie, l'exhortant de toutes ses forces à revenir au Dieu de l'Évangile, au christianisme. Il lui écrivit :

Une série d'accès de fièvre et un surcroît d'affaires professionnelles m'ont jusqu'ici privé du plaisir de vous remercier des pages si flatteuses que vous avez consacrées à ma pauvre personne dans vos Mémoires.

[1] Voy. Spach, p. 218.

[2] « Parmi ceux-là, je te nommerai pourtant David Richard, type noble et doux, âme pure entre toutes; oui, à mes yeux, Richard était un ange! » (*Hist. de ma vie*. Paris, 1856, t. IX.)

Je les ai lues avec un profond sentiment de gratitude, mais non sans une certaine confusion ; car je ne me fais aucune illusion, et sans me croire un démon, je me sens encore moins un ange, comme vous avez bien voulu le dire, n'écoutant que votre tendre attachement. Néanmoins je ne veux pas vous cacher que cette exagération de votre amitié m'a été au cœur. Il est si doux d'entendre l'écho lointain de ses propres sentiments. On a un tel besoin de sympathies, que même les louanges imméritées d'un ami font un inexprimable bien; vous m'avez prêté, je le sais, les saintes vertus qui forment votre idéal de l'amitié. Je ne connais aucun autre moyen de m'acquitter de mon obligation envers vous, que de tendre vers le haut but que vous me montrez et de m'efforcer d'être moins imparfait aux yeux des hommes et surtout de Dieu. Le monde demande beaucoup trop à ceux qu'on a trop loués. Quelque difficulté que je puisse éprouver pour répondre à de pareils éloges, je vous remercie, je vous remercie mille fois de votre gracieux et si persistant souvenir. O chère amie, que ne suis-je réellement un ange! Fort de ma conviction et de mon amour, je vous dirais : Mettez votre main dans la mienne ; levez les yeux au ciel et traversons ce monde si triste et si froid, en louant Dieu et nous faisant les instruments de sa providence auprès de ceux qui souffrent ; je vous dirais : Votre génie est des plus vastes, vous sondez merveilleusement les replis du cœur, vous êtes un grand peintre de la nature, vous savez ébranler l'âme jusque dans ses dernières profondeurs. Vous êtes noble et magnanime; tout ce qui est bas, commun et égoïste, vous trouble et vous afflige ; vous avez soif de l'idéal et de la perfection qui, seules, peuvent donner satisfaction à vos grandes facultés. Eh bien! cet idéal, cette perfection, vous pouvez les trouver. Ils sont à la portée de tous les hommes de bonne volonté. Ils sont dans le christianisme, dans le catholicisme, dans la philosophie divine, à côté de laquelle toutes les autres philosophies ne sont que jeux d'enfant. Ne les cherchez point ailleurs. Soyez humble et vous serez encore plus grande. Demandez à Dieu sa pleine lumière et sa sublime beauté, et il vous inspirera des œuvres immortelles, comme son nom... Si vous entrez jamais dans cette voie, si vous y marchez avec persévérance, vous ressentirez, j'en ai la ferme confiance, les effets en vous de la grâce divine, vous serez plus forte, plus résignée, plus heureuse, et les écrits que vous inspirera l'Esprit-Saint, attiseront à jamais le foyer des flammes généreuses au sein des générations incessamment renouvelées.

Quel résultat produisit cette éloquente lettre? Vraisemblablement Richard n'avait pu espérer qu'elle en eût beaucoup. Un esprit comme celui de Georges Sand ne se laisse pas ramener par la lettre même la plus éloquente de son meilleur ami. Il eût fallu pour

cela un coup de foudre, une lumière surnaturelle, analogue à celle qui aveugla Paul sur le chemin de Damas, ou bien encore de terribles revers. Aussi repoussa-t-elle résolument, quoique avec tous les ménagements convenables, les prières de son ami dans la conversion duquel elle vit plutôt l'entraînement du cœur. En ce qui la concerne elle-même, tout ce qui vient s'imposer entre son divin soleil et son regard, si borné qu'il puisse être, lui est odieux... Elle ne regarde pas de très près, il s'en faut, à la doctrine dont son ami est profondément imbu ; mais ce qui lui répugne, c'est toute règle qui prétend s'imposer.

Si vous vous croyez obligé d'admettre un intermédiaire autorisé entre vous et la bonté divine, ne me le dites pas, mon ami; cela me gâterait votre génie et le dépouillerait de toute auréole poétique, lui que j'aperçois toujours si pur et si grand à travers votre lettre. Vous avez été logique envers vous-même et vous n'avez pas voulu faire les choses à demi, parce que vous êtes du nombre de ceux qui ne veulent jamais s'arrêter pour trouver leur idéal.

David Richard ne fut que trop tôt arraché à sa mission et à ses amis. Il n'avait pas encore cinquante-trois ans quand il mourut, le 11 juillet 1859.

Il n'est pas juste que les anciens coreligionnaires de Richard le blâment pour les avoir abandonnés. Une fois sorti de leurs rangs, il demeura leur ami, leur frère, dans la plus belle acception du mot. Richard était chrétien. Il trouva une expression plus complète du christianisme dans la foi de ses pères que dans celle d'une église dissidente. Il eut le rare bonheur, en dépit de ce qu'on appelle le *saut mortel*, de conserver tous ses amis.

Son âme était si transparente, que ceux qui étaient le moins disposés pour lui pouvaient lire ses plus secrètes pensées; il les exprimait, du reste, avec loyauté, en présence de tous, telles qu'il les avait expliquées, en se recueillant silencieusement devant le Père qui est au ciel.

*
* *

Cette vie est un exemple de droiture, de persévérance et de modération. La liberté serait un vain mot, si une âme avide, comme l'a été celle de David Richard, de lumière et de vérité, ne pouvait, sinon avec l'admiration, du moins avec le respect de tous les hommes d'honneur, atteindre, après vingt-cinq ans d'efforts, le but poursuivi, s'assurer la paix de la conscience, bien suprême que rien ne peut suppléer.

J. L.

MADAME DE SÉVIGNÉ

EN BRETAGNE[1]

XVII

BASSE BRETAGNE

En 1689, un petit voyage, entrepris avec Mme de Chaulnes, fit connaître à Mme de Sévigné une partie de la basse Bretagne. « Nous sommes venues en trois jours de Rennes à Vannes ; c'est six ou sept lieues par jour ; cela fait une facilité et une manière de voyager fort commode, trouvant toujours des dîners et des soupers tout prêts et très bons [2]. » — « Nous sommes en carrosse, M. et Mme de Chaulnes, M. de Revel et moi [3]. »

« Nous arrivâmes jeudi au soir à Vannes, nous logeâmes chez l'évêque ; il y eut un souper, d'une magnificence à mourir de faim. Je disais à Revel : Ah ! que j'ai faim ! On me donnait un perdreau ; j'eusse voulu du veau ; une tourterelle, je voulais une aile de ces bonnes poulardes de Rennes... Il faut pourtant s'accoutumer à cette fatigue [4]. » — « Hier, vendredi, on nous donna à dîner un poisson ; ainsi nous vîmes ce que la terre et la mer savaient faire ; c'est ici le pays des festins [5]. »

L'évêque de Vannes était François d'Argouges, qui, autrefois reçu lui-même aux Rochers, avec son père, premier président du Parlement breton, accueillit magnifiquement, dans cette circonstance, Mme de Sévigné, dans son palais épiscopal : « C'est la plus belle et la plus agréable maison et la mieux meublée qu'on puisse voir [6]. »

On passe ensuite quelques jours à Auray : « Nous avons ici des

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 janvier, 10 et 25 février, 10 mars, 10 et 25 avril, et 25 juin 1881. — [2] T. IX, p. 433. — [3] T. IX, p. 435. — [4] Id. — [5] T. IX, p. 435. — [6] T. IX p. 434.

chaleurs très violentes, quoique voisins des bords de la mer [1]. » — « Je revenais le soir à Auray, après une légère promenade, comme si je fusse revenue de jouer une partie de longue paume ; je me faisais essuyer, je me déshabillais, j'arrivais pour souper toute fraîche [2]. » Mme de Sévigné ne nous parle pas du célèbre sanctuaire de Sainte-Anne, vers lequel dut être dirigée « l'une de ces légères promenades » ; car, en 1689, il attirait déjà les pèlerins de toute la Bretagne. Et nous avons constaté en d'autres circonstances, à Saumur [3], par exemple, que la voyageuse s'arrête dévotement aux églises célèbres. Elle put voir, à Sainte-Anne, au milieu d'ex-voto déjà innombrables, le précieux mémorial envoyé par Anne d'Autriche. Cette princesse avait eu recours à l'intercession de sa sainte patronne, pour obtenir de Dieu la venue d'un fils. Aussi, après la naissance du Dauphin, qui fut plus tard Louis XIV, avait-elle marqué sa reconnaissance en faisant solennellement porter au sanctuaire breton un enfant d'argent.

La marquise continue son voyage. « Nous avons fait depuis trois jours le plus joli voyage du monde au Port-Louis, qui est une très belle place, dont la situation vous est connue; toujours cette belle pleine mer devant les yeux [4]. » — « Nous allâmes le lendemain, qui était jeudi, dans un lieu qu'on appelle Lorient, à une lieue dans la mer; c'est là qu'on reçoit les marchands et les marchandises qui viennent d'Orient. Un M. Lebret, qui arrive de Siam et qui a soin de ce commerce, et sa femme qui arrive de Paris et qui est plus magnifique qu'à Versailles, nous y donnèrent à dîner. Nous fîmes conter au mari son voyage qui est fort divertissant; nous vîmes bien des marchandises, des porcelaines, des étoffes; cela plaît assez [5]. » — « Nous revînmes le soir, avec le flux de la mer, coucher à Hennebont, par un temps délicieux ; votre carte vous fera voir ces situations [6]. » M. Lebret était, en effet, le personnage envoyé par Louis XIV à la cour de Siam. Son adresse et celle du Père jésuite qui lui était adjoint procurèrent à la France des avantages commerciaux fort appréciables; ils ramenèrent avec eux la fameuse ambassade siamoise si pompeusement reçue à Versailles.

Le voyage de Bretagne est brusquement interrompu par l'arrivée du courrier qui apporte à M. de Chaulnes sa nomination d'ambassadeur à Rome. La marquise revient à ses chers Rochers : « Je m'en vais reprendre ma vie, mes lectures, mes promenades [7]. »

En basse Bretagne, se trouve l'un des plus grands seigneurs de la France et du royaume, le duc de Rohan-Chabot, prince de Léon,

[1] T. IX, p. 447. — [2] T. IX, p. 470. — [3] T. VII, p. 487. — [4] T. IX, p. 453. — [5] T. IX, p. 454. — [6] T. IX, p. 455. — [7] T. IX, p. 466.

dont la mère eut, à l'époque des troubles de Bretagne, une si énergique attitude : « Madame de Rohan, avec une poignée de gens, a dissipé et fait fuir les mutins qui s'étaient attroupés dans son duché de Rohan [1]. » Son père s'était montré, en 1652, l'assidu et même le soupirant de la marquise de Sévigné, alors veuve, et dont le salon réunissait toute la noblesse bretonne de passage à Paris.

Le fils, le duc de Rohan, fait visite aux Rochers, en 1671. La marquise le vit, à cette époque, peu respectueux pour la duchesse mère; et cette première impression nuisit, dans la suite, à tous ses jugements sur ce grand seigneur, qui trempait quelque peu dans le péché breton. « Le petit duc de Rohan est à l'extrémité d'avoir bu deux verres d'eau-de-vie après avoir bu du vin; il est dans le repos d'une fièvre très mortelle. Pour moi, après l'avoir vu aux états, et sachant comme il traitait Mme de Rohan, j'en suis toute consolée [2]. »

Tout au moins doit-on louer ce personnage d'avoir vivement senti les malheurs de la chère province. En 1675, il se met, comme président de la noblesse, à la tête d'une députation qui va implorer, pour la Bretagne sévèrement châtiée, la pitié de Louis XIV. Les autres députés acceptent un échec; lui s'obstine : « Pour M. de Rohan, il est enragé, et n'est point encore revenu; peut-être qu'il ne reviendra pas [3]. »

Son humeur est d'ailleurs loin d'être facile : « Il nous semblait, l'autre jour, que si Homère l'avait connu, il en aurait bien fait son Achille, pour la colère [4]. » Nous le voyons s'irriter de ce qu'il n'a pas été compris dans la promotion de 1688 pour l'ordre du Saint-Esprit. Et, une autre année : « On me mande que M. de Rohan a quitté le service, pour n'avoir pas été fait brigadier [5]. »

Le duc de Rohan était fort entreprenant auprès des belles, et un si grand seigneur trouvait peu de résistances.

Il épousa, en 1680, la fille du marquis de Vardes, et en eut un fils dont la Bretagne salua pompeusement le berceau. « Le petit prince de Léon fut, hier, baptisé par un évêque de Bretagne : le parrain était M. de Rennes, de la part des états de Bretagne; la marraine, Mme la duchesse. Du reste, c'était la Bretagne tout entière : M. le gouverneur de Bretagne, MM. les lieutenants généraux de Bretagne, M. le trésorier de Bretagne, MM. les évêques de Bretagne, MM. les députés de Bretagne, plusieurs seigneurs de Bretagne; l'enfant et le père, présidents de Bretagne : jamais vous n'avez tant vu de Bretagne ensemble. On aurait dansé le passe-pied de Bretagne, si

[1] T. III, p. 415. — [2] T. II, p. 239. — [3] T. IV, p. 143. — [4] T. VII, p. 358. — [5] T. IV, p. 297.

on eût dansé; et mangé du beurre de Bretagne, s'il eût été jour maigre [1]. » Le peintre eût pu ajouter, pour compléter son amusant tableau, que le baptisé se nommait Louis-Bretagne.

Cet enfant ne vécut pas. L'illustre héritage fut, après le duc, recueilli par Mériadec de Rohan, « ce bel abbé si beau, et trop beau [2] », qui céda aussitôt ses bénéfices ecclésiastiques à son frère, plus tard cardinal et grand aumônier de France.

Nous rencontrons encore en basse Bretagne « le marquis de Tonquedec », le fils d'un gentilhomme breton, qui fréquentait, à Paris, la maison de Mme de Sévigné, peu après son veuvage.

« La marquise de Kerman » est une charmante châtelaine de basse Bretagne (Mlle de Murinais), qui vit dans l'intimité de la duchesse de Chaulnes et qui se trouve ainsi rapprochée de Mme de Sévigné.

Elle est fort jolie, car on l'a baptisée « la Murinette beauté [3] ». Elle est intelligente et instruite : « Mme de Kerman est une fort aimable personne. J'en ai tâté; elle a bien plus de mérite et d'esprit qu'elle n'en laisse paraître; elle est fort loin de l'ignorance des femmes ; elle a bien des lumières, et les augmente tous les jours par les bonnes lectures; c'est dommage que son établissement soit au fond de la basse Bretagne [4]. »

« Le marquis de Locmaria » est un gentil Bas-Breton, à peine échappé du collège. « Je voudrais que vous eussiez vu l'air de M. de Locmaria et de quelle manière il ôte et remet son chapeau; quelle légèreté! quelle justesse ! il peut défier tous les courtisans et les confondre, sur ma parole! Il a 60 000 livres de rentes, et sort de l'Académie; il ressemble à tout ce qu'il y a de plus joli [5]. » — « Pour M. de Locmaria, sans tourner autour du pot, il a tout l'air de Thermes ; sa danse, sa révérence, mettre et ôter son chapeau, sa taille, sa tête, voyez si ce petit vilain-là n'est pas assez joli [6] ! »

La marquise a en basse Bretagne, non seulement des relations, mais encore d'importants intérêts. Son domaine de Bodégat, cette terre, apportée sans doute dans la famille par une alliance avec les de Bodégat, alliance qui figure parmi celles dont nous avons vu, la marquise s'enorgueillir, est située près de Quimper. Elle est, dit M. de Sévigné, « toute en fiefs, et fort seigneuriale. Elle a toujours valu, par mains de fermier, 4000 livres de rente »; elle est estimée « 120 000 livres ».

La propriétaire n'y paraît plus après 1671. Aussi, depuis cette époque, bien qu'elle y soit représentée par « un fermier, un procureur fiscal, un sénéchal », les payements n'y sont pas très régu-

[1] T. VI, p. 368. — [2] T. X, p. 91. — [3] T. IX, p. 314.— [4] T. IX, p. 315. — [5] T. II, p. 62. — [6] T. II, p. 90.

liers : « Je vis arriver, l'autre jour, une belle petite fermière de Bodégat, avec des yeux brillants, une belle taille : Ah ! Seigneur ! elle me doit 8000 francs [1] ! »

Certains droits à payer pour l'agrandissement de ce domaine donnent lieu à de longs pourparlers. Sans doute, ces accroissements représenteront 60 000 livres, et rapporteront 4000 francs : mais le droit à verser absorberait un an, et plus, du revenu. « Nous avons trouvé un ami qui pourra nous estimer les terres que Mme d'Acigné nous offre, et nous tirer de toutes nos affaires avec celui que Mme d'Acigné nommera de son côté. Cet ami est le fils de M. Chartier (de Lyon), que nous connaissons ; il a une abbaye en basse Bretagne [2]. » Dès lors, les bons offices de cet abbé, qui résida, en effet, plusieurs années dans son bénéfice de Sainte-Croix, à Quimperlé, ne cessent plus. « J'ai un véritable besoin de finir, en ce pays-là, deux ou trois affaires avec l'abbé Charrier, qui me prie de ne point perdre l'occasion du séjour qu'il fait en Bretagne ; car, après cela, il redevient Lyonnais [3]. » — « Je suis bien obligée à cet abbé : il se charge de toutes mes affaires de basse Bretagne, qui ne sont pas petites, et que je ne pourrais point faire de Paris [4]. »

La reconnaissance de Mme de Sévigné est d'autant plus vive pour cet actif conseiller, que ses services furent également offerts et acceptés pour le règlement des affaires du baron, lors du changement de fermier : « L'abbé Charrier m'offre tous les jours ses soins et ses services, et de venir de 50 lieues d'ici pour faire un compte où il m'est nécessaire [5]. »

XVIII

LES ÉTATS PROVINCIAUX

Les événements publics dont Mme de Sévigné est le témoin ou le narrateur sont, en première ligne, les diverses sessions des états provinciaux :

Ces solennelles assises, où se confondent les éléments divers énumérés aux chapitres précédents, sont le rendez-vous de la Bretagne, tous les deux ans : nous les voyons successivement à Vitré, à Rennes, à Dinan, à Saint-Brieuc.

L'assemblée comprend les commissaires de la couronne et les représentants des trois états. Les commissaires, au nombre de vingt-cinq, ont à leur tête le gouverneur de la province, qui prend place

[1] T. VII, p. 197. — [2] T. VII, p. 214. — [3] T. IX, p. 189. — [4] T. X, p. 108. — [5] T. IX, p. 196.

sous le dais. A la droite du gouverneur sont placés le lieutenant général, le premier président du Parlement et le trésorier des états.

La noblesse envoie cent-soixante-quatorze représentants ; le tiers état, soixante-dix. Le clergé en fournit soixante, savoir : les neuf évêques de Rennes, Nantes, Saint-Malo, Dol, Saint-Brieuc, Saint-Pol-de-Léon, Quimper, Vannes, Tréguier; un délégué de chacun des neuf chapitres diocésains ; et quarante-deux abbés ou commendataires d'abbayes.

L'ordre et la nature des sièges a son importance à une époque où l'étiquette et les préséances jouent un si grand rôle. « Mme la présidente de C. a pleuré comme un enfant aux états, parce que le premier président de la Chambre des comptes a voulu avoir un fauteuil aussi bien que son mari [1]. »

La présidence de l'ordre de la noblesse avait été longtemps disputée entre les ducs de Rohan et de la Trémouille, les premiers comme barons de Léon, les seconds comme barons de Vitré; mais le duc Pierre de Bretagne avait, en 1451, réglé le litige; et cet honneur était dévolu tour à tour à chacune des deux maisons. La présidence de l'ordre de l'Église appartient, en 1671, à l'évêque de Rennes ; en 1675, à celui de Saint-Malo.

La première séance est matinale, probablement parce qu'elle est précédée d'une cérémonie religieuse. « Je n'ai pas voulu en voir l'ouverture ; c'était trop matin [2]. » Après lecture et vérification des pouvoirs, les commissaires font un exposé des ressources budgétaires, et soumettent à l'assemblée un projet de répartition qui comprend, en première ligne, un don considérable au roi, puis des allocations à divers personnages, puis « des réparations de chemins et de villes [3] ». Ces propositions sont, d'ordinaire, agréées : « Les états ne doivent pas être longs : il n'y a qu'à demander ce que veut le roi; on ne dit pas un mot, voilà qui est fait [4]. »

On trouve les Bretons si coulants sur ce chapitre, qu'on se demande en plaisantant s'ils ne voteraient pas tout aussi bien un don de 10 000 écus pour le gouverneur de Provence. « M. de Chaulnes soutenait qu'ils écouteraient la proposition ; d'autres, qu'ils feraient le présent; enfin nous en demeurâmes à l'envie d'en faire courir le bruit sourdement, faire murmurer quelques Bas-Bretons, puis les radoucir à table et leur faire promettre de proposer [5]. » Il est vrai que, quelquefois, « il y a de grandes ronderies ; mais cela s'apaise en vingt-quatre heures [6] ». Après le vote du budget, l'assemblée prend connaissance de diverses communications qu'il

[1] T. VIII, p. 156. — [2] T. II, p. 52. — [3] T. II, p. 52. — [4] Id. — [5] T. II, p. 87. — [6] T. II, p. 92.

plaît à la couronne de lui adresser, puis rédige un cahier (on dirait aujourd'hui une adresse), qui est ensuite porté au roi, par députés. Les séances ont lieu « deux fois par jour [1] ». Enfin, on signe « le contrat de la province avec le roi [2] ». Et, après trois semaines, la séance de clôture, où le gouverneur prend la parole, est une cérémonie imposante : « Les états finirent à minuit : c'est une très belle, très grande et très magnifique assemblée. M. de Chaulnes a parlé à *tutti quanti* avec beaucoup de dignité, et en termes fort convenables à ce qu'il avait à dire. Après dîner, chacun s'en va de son côté [3]. »

A ces grandes assises que raconte Mme de Sévigné, « la curiosité attire bien du monde pour voir des visages nouveaux [4] ». Elles donnent lieu à des fêtes multipliées, que Mme de Sévigné appelle « la frénésie des états [5] ». — « Quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie, voilà les états. J'oublie trois ou quatre cents pièces de vin qu'on y boit ; mais si je ne comptais pas ce petit article, les autres ne l'oublient point, et c'est le premier [6]. » — « Je n'ai jamais vu une si grande chère : nulle table à la cour ne peut être comparée à la moindre des douze ou quinze [7]. » — « Chaque gentilhomme but quarante santés : celle du roi avait été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue [8]. » Malgré ces expansions, « je ne crois pas qu'il y ait une province assemblée, qui ait aussi grand air que celle-ci [9] ».

La session de 1671 se tint à Vitré, dans la vaste salle aujourd'hui transformée en théâtre, après avoir été, a dit un homme d'esprit, élevée à la dignité de halle au beurre. Les commissaires de la couronne demandent « 3 millions, nécessaires au roi, pour construction d'un grand nombre de vaisseaux, pour la fourniture de nos arsenaux, pour l'achèvement des superbes bâtiments du Louvre ». — « Nous avons offert, sans chicaner, 2 500 000 livres, et voilà qui est fait [10]. » Sur cette somme, le roi remet gracieusement « 100 000 écus », voulant récompenser, « par cet effet de sa libéralité, la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir. Ce n'est donc plus que 2 200 000 francs au lieu de 500. Le roi a écrit, de sa propre main, des bontés infinies pour sa bonne province de Bretagne : le gouverneur a lu la lettre aux états, et la copie en a été enregistrée : il s'est élevé jusqu'au ciel un cri de *Vive le roi* [11] *!* » Les autres dotations s'élèvent à 100 000 écus, et se décomposent ainsi :

Au duc de Chaulnes, gouverneur, 100 000 livres ;

[1] T. II, p. 55. — [2] T. II, p. 86. — [3] T. II, p. 94. — [4] T. X, p. 49. — [5] T. X, p. 101. — [6] T. II, p. 53. — [7] T. II, p. 70. — [8] T. II, p. 71. — [9] T. II, p. 52. — [10] T. II, p. 63. — [11] T. II, p. 71.

Pour ses officiers et gardes, 20 000 livres;
Au marquis de Lavardin, lieutenant général, 25 000 livres;
Pour ses officiers et gardes, 16 000 livres;
Au marquis de Molac, lieutenant général, 10 000 livres;
Au duc de Rohan, président de la noblesse, 22 000 livres;
A l'évêque de Rennes, président du clergé, 22 000 livres;
Au premier président du parlement, 20 000 livres;
A M. de Colbert, 9000 livres;
A M. de Louvois, 8000 livres.

C'est en qualité d'intendant de Bretagne, que Colbert figure sur cette liste. En effet, la rude province n'avait pas jusqu'alors enduré de fonctionnaire portant ce titre que le ministre se réservait personnellement, et qui n'était pas, on le voit, sans lui valoir quelque profit. Tant de libéralités font gémir la marquise. « Un Bas-Breton me dit qu'il pensait que les états allaient mourir, de les voir ainsi faire leur testament et donner leur bien à tout le monde [1]. »

Lors de la session de 1673, Mme de Sévigné était à Paris : Mais « on me mande des nouvelles de nos états de Bretagne [2] ». On y racheta certains impôts, moyennant « 2 600 000 livres ». Le don gratuit s'éleva à pareille somme : « C'est justement 5 200 000 liv. [3]. » — « Et nous avons percé la nue du cri de *Vive le roi!* Nous avons fait des feux de joie et chanté des *Te Deum*, de ce que Sa Majesté a bien voulu prendre cette somme [4] ! »

La session de 1675 se tient à Dinan, dans la salle des Jacobins. Nous y voyons, comme commissaire envoyé par le roi, M. de Boucherat, qui fut plus tard chancelier de France. « C'est un homme aimable et d'un très bon sens [5]. » Il s'est arrêté aux Rochers, en venant de Paris, et a présenté son gendre M. de Harlay-Bonneuil, comme lui, commissaire royal : « Ils me dirent leur harangue; elle est fort belle [6]. » Leurs demandes aux états sont pourtant excessives. « M. de Harlay demanda 3 millions, chose qui ne s'est jamais donnée que quand le roi vint à Nantes; pour moi, j'aurais cru que c'eût été pour rire. Ils promirent d'abord, comme des insensés, de les donner [7]. » Quant aux députés envoyés à Versailles, « on leur a déjà préparé, aux états, 2000 pistoles à chacun : nos folies de libéralité sont parvenues au comble de toutes les Petites-Maisons du monde [8] ». — « Nous donnons 3 millions, comme si nous ne donnions rien du tout; nous nous mettons au-dessus de la petite circonstance de ne les pouvoir payer; nous la traitons de bagatelle [9]. » On songe, il est vrai, à restreindre les autres dotations :

[1] T. II, p. 102. — [2] T. III, p. 133. — [3] T. III, p. 167. — [4] T. III, p. 175. — [5] T. IV, p. 96. — [6] T. IV, p. 95. — [7] T. IV, p. 122. — [8] T. IV, p. 127. — [9] T. IV, p. 132.

« On tâche de réformer les libéralités et les pensions, et l'on reprend de vieux règlements qui couperaient tout par la moitié; mais je parie qu'il n'en sera rien, et que, comme cela tombe sur nos amis les gouverneurs, lieutenants généraux, commissaires du roi, premiers présidents, et autres, on n'aura ni la hardiesse ni la générosité de rien retrancher [1]. » En effet, ces velléités d'économie n'aboutissent pas : « Nous avons fait les mêmes libéralités qu'à l'ordinaire [2]. »

L'assise de 1679 a lieu à Vitré : « Le roi nous a remis 800 000 francs; nous en sommes quittes pour 2 200 000 livres : ce n'est rien du tout [3]. » 2500 pistoles sont allouées au prince de Rohan [4].

La session de 1685 se tient à Dinan. M. de Sévigné quitte sa mère pour s'y rendre, accompagné de son cousin de Coulanges, qui se trouvait à cette époque aux Rochers. Le jeune marquis inaugure pour la circonstance « une perruque [5] » venue de Paris et « un habit neuf [6] », — « fort content d'être aussi bien que M. de Coulanges [7] ». Le commissaire envoyé par la cour est Gaspard de Fieubet, chancelier de la reine. Il arrive de Paris par Dol : la marquise l'y rencontre. « Nous eûmes toute la joie qu'on a de se rencontrer dans les pays étrangers [8]. » — « Mme de Chaulnes me paraît transportée d'avoir M. de Fieubet pour commissaire; j'en suis ravie aussi et j'avoue que je n'eusse jamais cru qu'on eût mis la main en si bon lieu [9]. » Ce personnage si estimé est un homme sans naissance, qui s'éleva par son mérite et sa vertu. Parvenu aux honneurs, et peu après sa mission en Bretagne, il se retira aux Camaldules de Grosbois, près Paris, dans la forêt de Sénart.

La session de 1687 se tient à Saint-Brieuc.

Celle de 1689 se tient à Rennes, avec beaucoup d'éclat : « Nos états furent ouverts samedi 22; ce fut une foule, une presse, une confusion. Le lendemain, M. de Pommereuil demanda 3 millions pour le roi; ils furent accordés sur-le-champ, quoique, en vérité, on ne sache pas trop bien où les prendre [10]. » On donne « 10 000 écus [11] » au gouverneur.

Cette session fut pour Mme de Sévigné l'occasion d'une vive contrariété. Elle avait sollicité, pour son fils, l'honneur très recherché de faire partie de la députation de Bretagne, envoyée auprès du roi. Le gouverneur et Mme de Chaulnes s'étaient même positivement engagés, « nous ayant dit cent fois : C'est notre affaire plus que la vôtre [12] ». Mais la cour se réserva la nomination sans consulter le gouverneur : « Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné; mais il était engagé il y a longtemps, et il l'a dit à tous

[1] T. IV, p. 135. — [2] T. IV, p. 182. — [3] T. VI, p. 119. — [4] T. VI, p. 173. — [5] T. VIII, p. 147. — [6] T. VIII, p. 169. — [7] T. VIII, p. 112. — [8] T. VIII, p. 142. — [9] T. VIII, p. 112. — [10] T. X, p. 61. — [11] T. X, p. 95. — [12] T. X, p. 12.

ceux qui pensaient à la députation [1]. » — « On me mande que c'est M. de Coëtlogon qui aura la députation [2]. » Mme de Sévigné s'en prend à ses amis de Chaulnes, qui ne l'auraient pas appuyé assez chaleureusement : « Je crois qu'ils n'ont pas voulu se commettre contre M. de Coëtlogon, comme il est gouverneur de Rennes [3]. » Elle s'en prend au roi lui-même, à ce roi dont les gloires l'avaient pourtant si fort éblouie, et dont la grande âme lui paraît presque surhumaine : elle ose s'étonner de ce qu'il ait confisqué ce droit de nomination ; elle invoque fièrement les vieilles franchises bretonnes. M. de Sévigné prit son parti en brave. « Nous soutenons si bien cette disgrâce, que cela fait voir que nous étions dignes de ce que nous espérions [4]. »

XIX

SÉDITION

En dehors de ces grandes manifestations périodiques de la vie provinciale, Mme de Sévigné nous renseigne sur des événements locaux de grande importance.

L'impôt du timbre, le droit de marque sur la vaisselle d'étain, et surtout le monopole du tabac, créés par Mazarin, avaient toujours été odieux aux Bretons. En 1673, on révoqua ces « édits qui nous étranglaient dans notre province : le jour que M. de Chaulnes l'annonça, ce fut un cri de *Vive le roi!* qui fit pleurer tous les états, chacun s'embrassait; on était hors de soi, on ordonna un *Te Deum*, des feux de joie et des remerciements publics à M. de Chaulnes. Mais savez-vous ce que nous donnons au roi, pour témoigner notre reconnaissance? 2 600 000 livres [5] ».

Ces impôts si chèrement rachetés furent rétablis dès le commencement de l'année suivante; aussi le mécontentement général fut-il des plus vifs, et des troubles populaires éclatèrent-ils sur plusieurs points de la Bretagne. Un des révoltés déclara plus tard, en mourant, que « c'étaient les fermiers du papier timbré qui [6] », dans le but peut-être d'apurer sommairement leur comptabilité, « lui avaient donné 25 écus pour commencer la sédition ». A Rennes, « M. de Chaulnes voulut, par sa présence, dissiper le peuple; il fut repoussé chez lui à coups de pierres; il faut avouer que cela est bien insolent [7] ». Le cri des mutins était « Vive le roi sans gabelle [8] ». — « J'irai voir ces coquins qui jettent des pierres dans le jardin du patron. On dit qu'il y a cinq ou six cents bonnets bleus en basse Bretagne qui auraient bon besoin d'être pendus, pour leur apprendre

[1] T. X, p. 25. — [2] T. X, p. 39. — [3] T. X, p. 12. — [4] T. X, p. 64. — [5] T. III, p. 167. — [6] T. IV, p. 90. — [7] T. III, p. 307. — [8] T. III, p. 306.

à parler : la haute Bretagne est sage, et c'est mon pays[1]. » Mais la mutinerie se rapproche, et la châtelaine commence à s'inquiéter. « La fureur augmente tous les jours. Ces démons sont venus piller et brûler jusqu'auprès de Fougères; c'est un peu trop près des Rochers[2] ! » — « On croit que la récolte pourra séparer toute cette belle assemblée ; car, enfin, il faut bien qu'ils ramassent leurs blés; ils sont six ou sept mille dont le plus habile n'entend pas un mot de français[3]. » — « Nos voyages sont suspendus... La Bretagne est plus enflammée que jamais[4]. » — « Toute la Bretagne est soulevée ; on y pille, on y brûle tous les châteaux, on y viole toutes les femmes[5]. »

Les troupes royales sont aussitôt appelées contre les insurgés. Six mille hommes, commandés par le bailli de Forbin, accourent en Bretagne « par la route de Nantes[6] »; et, peu après, la *Gazett.* enregistre cette nouvelle : « Les séditions ont été entièrement dissipées... Les conditions de la grâce ont été de remettre leurs chefs à la justice, de rétablir dans les bureaux du roi les commis dont l'exercice avait été troublé à l'occasion de ces mouvements, et ensuite de dépendre les cloches qui avaient servi à sonner le toscin; ce qui a été exécuté [7]. »

Aussitôt que la révolte fut maîtrisée, les châtiments intervinrent prompts et sévères : « M. de Chaulnes est à Rennes... il n'oublie pas toutes les injures qu'on lui a dites, dont la plus douce et la plus familière était : gros cochon, sans compter les pierres dans sa maison et dans son jardin, et des menaces dont il paraissait que Dieu seul empêchait l'exécution. C'est cela qu'on va punir[8]. »

La ville de Rennes fut frappée la première. « Cette province est dans une grande désolation ; M. de Chaulnes a ôté le parlement de Rennes pour punir la ville. Ces messieurs sont allés à Vannes, qui est une petite ville où ils seront fort pressés[9]. » — « On a fait une taxe de 100 000 écus sur le bourgeois; et si on ne trouve point cette somme dans les vingt-quatre heures, elle sera doublée et exigible par les soldats. On a pris soixante bourgeois. On commence demain à pendre[10]. » — « Rennes est une ville comme déserte, les punitions et les taxes ont été cruelles; il y aurait des histoires tragiques à vous conter d'ici à demain[11]. »

La campagne n'est pas plus ménagée : « Nos pauvres Bas-Bretons s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *mea culpa!* C'est le seul mot de *français* qu'ils sachent; comme nos Français qui disaient qu'en Allemagne le seul mot de *latin* qu'on disait à la

[1] T. III, p. 327. — [2] T. III, p. 346. — [3] T. III, p. 346. — [4] T. III, p. 354. — [5] T. III, p. 430. — [6] T. III, p. 356. — [7] T. III, p. 488. — [8] T. IV, p. 64. [9] T. IV, p. 77. — [10] T. IV, p. 90. — [11] T. IV, p. 112.

messe, c'était : *Kyrie eleison.* On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons ; ils demandent à boire, et du tabac, et qu'on les dépêche [1]. »

Une occupation militaire des plus lourdes fut ensuite imposée à la province : « Cette province a grand tort; mais elle est rudement punie, et au point de ne s'en remettre jamais. Il y a cinq mille hommes à Rennes, dont plus de la moitié y passeront l'hiver, ce sera assez pour y faire *des petits* [2]. » — « On nous envoie encore six mille hommes pour passer l'hiver : si les provinces ne faisaient rien de mal à propos, on serait assez embarrassé de toutes ces troupes [3]. » — « Tous les villages contribuent pour nourrir les troupes, et l'on sauve son pain en sauvant ses denrées. Autrefois on les vendait et l'on avait de l'argent ; mais ce n'est plus la mode : tout cela est changé [4]. »

Au mois de novembre, une démarche est faite auprès du roi, au nom des états, alors réunis, pour essayer de conjurer la rigueur d'une si lourde occupation : « Je crois que les députés nous rapporteront quelque grâce [5]. » Mme de Sévigné se trompait : « Nos députés, qui étaient courus si extravagamment porter la nouvelle du don, ont eu la satisfaction que notre président a été reçu sans chagrin et, contre l'espérance de toute la province, ils reviennent sans rapporter aucune grâce [6]. »

L'occupation militaire est maintenue et aggravée : « Il passe beaucoup de gens de guerre ; il s'en écarte qui vont chez les paysans, les volent et les dépouillent [7]. » — « Vous savez les misères de cette province, il y a dix ou douze mille hommes de guerre qui vivent comme s'ils étaient au delà du Rhin ; nous sommes tous ruinés [8]. » Ces troupes commettent de graves excès. La gouvernante de Bretagne elle-même prétend n'être pas en sûreté : « Elle devait venir dès hier ; et l'excuse qu'elle donne, c'est qu'elle craignait d'être volée par les troupes qui sont par les chemins [9]. »

Au milieu de la dévastation générale, les Rochers sont épargnés : « M. de Pomponne a dit à M. de Forbin qu'il avait des terres en Bretagne, et lui a donné le nom de celles de mon fils [10]. » — « M. de Pomponne a recommandé nos pauvres terres [11]. » — « Nous sommes en sûreté : M. de Chaulnes prend plaisir à me marquer des égards : c'est la seule occasion où je pourais répondre de lui, n'ayez donc aucune inquiétude [12]. »

Si Mme de Sévigné n'est atteinte ni dans ses propriétés ni dans ses intérêts, elle ne s'émeut pas moins pour le pays qui lui est cher de

[1] T. IV, p. 24. — [2] T. IV, p. 85. — [3] T. IV, p. 139. — [4] T. IV, p. 91. — [5] T. IV, p. 123. — [6] T. IV, p. 134. — [7] T. IV, p. 155. — [8] T. IV, p. 176. — [9] T. IV, p. 177. — [10] T. III, p. 356. — [11] T. III, p. 364. — [12] T. IV, p. 55.

ces longues rigueurs : « C'est une étrange douleur en Bretagne que d'éprouver cette sorte d'affliction, à quoi ils ne sont pas accoutumés[1]. » — « Me voilà bien Bretonne, comme vous voyez ; mais vous comprenez bien que cela tient à l'air que l'on respire, et aussi à quelque chose de plus ; car de l'un à l'autre, toute la province est affligée[2]. »

XX

LA PROVINCE MENACÉE D'INVASION

Cette sédition si sévèrement punie était depuis longtemps apaisée, lorsque des événements historiques d'une autre nature vinrent occuper en Bretagne l'opinion publique.

Charles II d'Angleterre, amant fastueux d'une jolie Bretonne, Mlle de Kéroual, avait été frappé de mort subite, « au milieu de sa vie et de son règne, toujours agité et toujours débauché[3] ». — « Il n'était point vieux : c'était un roi, cela fait penser que la mort n'épargne personne. Il me semble que voilà un théâtre où il va se faire de grandes scènes[4]. » Cette prévision se réalisa : le duc d'York, devenu roi sous le nom de Jacques II, fut vaincu et détrôné par son gendre, le prince d'Orange, qui prit dès lors le nom de Guillaume III. Accueilli à la cour de France avec grandeur et générosité, le monarque fugitif tenta en Irlande une expédition qui s'organisa en Bretagne. « Il s'en va droit à Brest ; il doit y trouver des vaisseaux tout prêts et des frégates[5]. »

Louis XIV approvisionna fastueusement Jacques II : « Deux millions, des vaisseaux, des troupes, des officiers, des armes pour sa personne, qui sont celles du roi[6] » ; — « des armes pour dix mille hommes[7] ». — « Pour les petites choses et les commodités, elles sont en abondance : des chaises de poste faites en perfection, des calèches, des attelages, des chevaux de main, des services d'or et d'argent, des toilettes, du linge, des lits de camp, des épées riches, des épées de service, des pistolets, et enfin de tout ce qui se peut imaginer[8]. » — « Enfin la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont jamais tant paru qu'en cette occasion[9]. »

Ces riches accessoires n'arrivèrent pas à leur destination : « Le bateau d'un valet de chambre, favori du roi d'Angleterre, qui portait à Nantes toutes les toilettes, services de vaisselles, robes de chambre, et mille commodités que le roi avait données à ce roi anglais, a péri au Pont-de-Cé, et ce pauvre homme a été noyé[10]. »

[1] T. IV, p. 155. — [2] T. IV, p. 74. — [3] T. VIII, p. 64. — [4] T. VIII, p. 53. — [5] T. IX, p. 218. — [6] T. IX, p. 228. — [7] T. IX, p. 208. — [8] T. IX, p. 230. — [9] T. IX, p. 228. — [10] T. IX, p. 266.

Mais au printemps de 1689 le prince parut en Bretagne : « M. de Chaulnes a fait en toute perfection les honneurs de son gouvernement au roi d'Angleterre ; il avait fait préparer deux soupers sur la route, l'un à dix heures, l'autre à minuit. Le roi poussa jusqu'au dernier, à la Roche-Bernard, au delà de Nantes... M. de Chaulnes lui dit qu'il y avait une chambre préparée pour lui et voulut l'y mener. Le roi lui dit : Je n'ai besoin de rien que de manger. Il entra dans une salle où les fées avaient fait trouver un souper tout servi, tout chaud, les plus beaux poissons de la mer et des rivières, tout était de la même force, c'est-à-dire beaucoup de commodités, beaucoup de noblesse, bien des dames. M. de Chaulnes lui donna la serviette et voulut le servir à table ; le roi ne le voulut jamais et le fit souper avec lui et plusieurs personnes de qualité. Il mangea, ce roi, comme s'il n'y avait pas de prince d'Orange dans le monde, il partit le lendemain [1]. » Jacques II trouva à Brest ses vaisseaux et sa petite armée ; il mit à la voile le 17 mars, et débarqua heureusement en Irlande le surlendemain.

La flotte du prince d'Orange parut aussitôt, menaçante et nombreuse, en vue des côtes de Bretagne : « Mylord Herbert a attaqué M. Gabaret, qui tenait la haute mer avec une partie de notre flotte. M. de Châteauregnault est venu au secours de M. Gabaret ; ils se sont battus sept heures. Les Anglais ont quitté la partie, et se sont retirés fort délabrés et maltraités dans leurs ports ; les Français les ont suivis et, au retour, ils ont rencontré sept vaisseaux marchands hollandais qu'ils ont ramenés à Brest. Cette prise est estimée à un million d'écus [2]. »

Mais la défaite n'éloigne pas l'ennemi des côtes bretonnes. « M. de Seignelay est embarqué, Châteauregnault est avec lui ; ils attendent le chevalier de Tourville, qui doit se joindre à eux et qui doit composer les soixante vaisseaux qui font notre puissance ; mais il y a plus de soixante vaisseaux anglais et hollandais dans une île nommée Ouessant, à 8 lieues de Belle-Isle, qui veulent empêcher la jonction. Vous jugez bien, ma fille, de quelle importance est cette affaire [3]. » Une heureuse manœuvre sauva la flotte française. « Cette grande affaire qui donnait de l'attention à toute l'Europe, ces vingt-deux vaisseaux du chevalier de Tourville qui devaient être attaqués en venant joindre notre flotte, entrent, samedi 30 juillet, à quatre heures du soir, dans Brest, sans avoir vu un seul vaisseau des Hollandais. Cette grande armée qui devait empêcher cette jonction, et qui était à une île très proche de Belle-Isle, a disparu ; on ne sait où elle est allée ; pour moi, je crois qu'elle est devenue un de ces gros

[1] T. IX, p. 246. — [2] T. IX, p. 355. — [3] T. IX, p. 418.

nuages qu'on voit souvent formés dans le ciel [1]. » La Bretagne acclame l'habile amiral : « Tout brille de joie dans cette province; on l'attendait si peu, ce Tourville, qu'on crut d'abord que c'étaient des ennemis; et quand il se fit connaître, ce fut une joie et une surprise agréables. Il avait pris son parti avec capacité et hardiesse; il jugea que le vent qui le mènerait à Brest obligerait les vaisseaux qui étaient à cette île d'Ouessant de sortir de ce poste, parce qu'il les repoussait et les rompait contre l'île. Cela fut si vrai, qu'ils en sortirent pour se mettre au large derrière, et si loin de nous incommoder, que le chevalier de Tourville passa au même endroit d'où ils avaient été contraints de sortir, et ne savait point ce qu'ils étaient devenus. Il arriva à pleine voile à la Chambre de Brest, où il a reçu mille louanges d'avoir si bien jugé et profité du vent [2]. »

Malgré la présence de ces forces considérables, l'ennemi tenta plus tard sur le sol breton un hardi coup de main. « La flotte ennemie s'est présentée devant Brest et a voulu faire une tentative; mais douze cents hommes qui étaient descendus ont été si violemment repoussés, qu'on ne croit pas que la flotte hasarde une seconde descente; ils ont tous été tués ou noyés, et l'on prétend qu'un mylord considérable, chef de l'entreprise, y a péri tout des premiers [3]. »

Ainsi directement menacée, la Bretagne ne demeurait pas inactive. « On prend toutes les précautions possibles [4], comme si le prince d'Orange ne songeait qu'à nous [5]. » On arme les ports : « Le roi fait travailler à Saint-Malo [6]. » Le gouverneur lève un premier régiment de milice; puis toute la Bretagne prend les armes :

Le marquis de Sévigné dut, malgré ses résistances, accepter un commandement. « Il a tout refusé, mais la noblesse de Rennes et de Vitré l'ont élu, malgré lui, pour être à leur tête, au nombre de six cents, et plus; et il n'a pas été en son pouvoir de refuser ce choix si honorable [7]. »

Cet appel, si peu agréable à beaucoup de hobereaux, fut pour le marquis de Sévigné une occasion de grandes dépenses : « Mon fils est dans le désespoir de faire une dépense effroyable, pour être à la tête de son arrière-ban dans la basse Bretagne. Il admire par quels arrangements et dérangements il plaît à la Providence de venir le chercher dans ses bois, pour le faire rentrer dans le monde et dans la guerre par ce côté-là [8]. » — « Mon fils doit aller prendre, à Rennes, les ordres de M. de Chaulnes, pour assembler et faire marcher ses nobles régiments; il reviendra passer ensuite quelques tours avec nous : et puis, sans aucun péril, à 12 ou 15 lieues d'ici

[1] T. IX, p. 442. — [2] T. IX, p. 445. — [3] T. X, p. 528. — [4] T. IX, p. 361. — [5] T. IX, p. 345. — [6] T. IX, p. 108. [7] T. IX, p. 255. — [8] T. IX, p. 344.

il s'en ira tenir une grande table. Voilà le malheur [1]. » — « Dans huit jours, mon fils ira s'établir à Rennes, avec toute cette noblesse, pour leur apprendre à escadronner et les accoutumer à un air de guerre. Il est désespéré de ce retour à une profession qu'il avait si sincèrement quittée ; il tiendra une table enragée [2]. » — « Votre pauvre frère est ruineusement à Rennes [3]. »

Du moins, ses efforts ne sont pas infructueux : « Nos soldats commencent à faire l'exercice de bonne grâce et deviendront bientôt comme les autres, ce sont les commencements qui sont ridicules ; je vous assure qu'il y en a, à Vitré, qui ont un fort bon air [4]. » — « M. de Chaulnes a fait la revue de cette noblesse ; ce régiment est fort beau et assez bien instruit. Mon fils recevait toutes ces louanges avec un cœur qui me faisait plaisir [5]. »

Mais ces succès ne consolent pas la marquise. « Je songeais, en le voyant assez joli à la tête de ces escadrons, comme Baptiste Lully disait d'un air qu'il avait fait pour l'opéra, et qu'on chantait à la messe : Seigneur, je vous demande pardon, je ne l'avais pas fait pour vous. Messieurs de l'arrière-ban, je ne l'avais pas fait pour vous [6]. » — « Nous espérons que toute cette noblesse pourra bientôt être renvoyée. On la rassemblerait, dans le besoin, avec un coup de sifflet [7]. »

Enfin, les succès de la flotte rendent inutiles les préparatifs belliqueux de la Bretagne; et ses démonstrations militaires ne tardent pas à cesser. « Voilà », écrit Bussy, « vos côtes en sûreté, et vos nobles désormais inutiles [8]. » Le colonel rentre aux Rochers, après « la dépense la plus inutile qu'il fera de sa vie [9] ».

Nous venons de passer en revue les événements publics et les détails particuliers qui ont occupé l'attention de Mme de Sévigné, pendant ses séjours en Bretagne.

Ceux qui ont, avec nous, suivi cet historien fidèle, ce peintre charmant, ce précieux poète, rapporteront de cette rapide excursion un goût plus vif, plus raisonné pour le guide sûr et clairvoyant, pour la femme spirituelle et séduisante qui a dirigé le voyage.

Et la Bretagne aussi, avec sa fierté, sa droiture et sa foi, restera plus vivante au cœur de ceux qui l'auront connue par ces pages immortelles, petit chef-d'œuvre particulier détaché de l'Encyclopédie générale, complète, merveilleuse, qui forme la correspondance de Mme de Sévigné.

L. DE LA BRIÈRE,
Ancien sous-préfet de Vitré.

[1] T. IX, p. 289. — [2] T. IX, p. 373. — [3] T. IX, p. 376. — [4] T. IX, p. 402. — [5] T. IX, p. 361. — [6] T. IX, p. 423. — [7] T. IX, p. 427. — [8] T. IX, p. 408. — [9] T. IX, p. 451.

REVUE CRITIQUE

I. *La Grande-Grèce. Paysages et histoire,* par M. François Lenormant. — II. *Histoire de Florence,* par M. Perrens. — III. *Histoire d'Allemagne. L'empire germanique sous les Hohenstauffen,* par M. Jules Zeller. — IV. *Les Iles de la Manche,* par M. Pégot-Ogier. — V. *Saint-Eucher, les îles de Lérins et l'Église de Lyon au* ve *siècle,* par le R. P. Gouilloud.

I

Il y a une partie de l'Italie qu'on ne visite guère. C'est celle qu'on appelait dans l'antiquité la Grande-Grèce, à cause des nombreuses et brillantes colonies que les Hellènes y avaient fondées, et que l'on connaît aujourd'hui sous les divers noms de terre de Bari, terre d'Otrante, Capitanate, Calabre, etc. : région jusqu'ici mal famée, d'où le mauvais état et l'insécurité des routes ont longtemps écarté les voyageurs, mais où la destruction du brigandage et l'établissement des voies ferrées vont les rappeler, sans doute, car le pays a des attraits de plus d'une sorte : belle nature, population originale, souvenirs historiques surtout abondants et curieux. Déjà M. François Lenormant y a poussé une reconnaissance fructueuse dont témoignent les deux gros volumes qu'il vient de publier sous ce titre : *la Grande-Grèce*[1].

Cet ouvrage n'est pas, comme ce titre et la spécialité des études de l'auteur pourraient le faire supposer, un pur travail d'antiquaire, une restitution, comme on dit en architecture, de ce monde grec qui a jeté tant d'éclat autrefois, et que nous connaissons aujourd'hui si peu. Il n'en a pas la forme d'abord, et si la dissertation y est fréquente, elle n'y

[1] *La Grande-Grèce, paysages et histoire,* par François Lenormant, 2 vol. in-8°. A. Lévy.

est pas continue; ce sont, au fond, des notes prises en chemin et çà et là développées dans le cabinet. « J'aurais voulu, dit l'auteur en tête de son livre, le faire plus court, le borner à une sorte de journal de voyage, où j'aurais seulement noté mes impressions et mes observations. Mais peu à peu je me suis senti presque forcément entraîné à faire davantage. L'histoire des cités grecques de l'Italie méridionale n'a été jusqu'ici traitée nulle part à un point de vue d'ensemble et avec un développement suffisant. Et pourtant elle est un chapitre essentiel, quoique beaucoup trop négligé de l'histoire générale de l'hellénisme. Quant à celle des mêmes contrées, pendant les six siècles de la domination byzantine, c'est comme une terre inconnue; personne ne s'en est sérieusement occupé, et il règne même à cet égard, chez les meilleurs esprits, des préjugés aussi faux qu'invétérés, qu'il importe de dissiper. Il y a là encore tout un côté des origines de la civilisation de l'Italie du moyen âge qui reste à mettre en lumière et dont la connaissance modifiera bien des idées reçues. »

C'est cette double histoire que l'auteur s'est laissé aller à faire, dit-il, en la mêlant à la description du pays. Il aurait pu ajouter : en la poussant parfois jusqu'aux temps modernes et même jusqu'aux événements contemporains, témoins l'histoire de la république Parthénopéenne, les campagnes du cardinal Ruffo, et, plus près de nous, les aventures des deux conspirateurs Bandiera, précurseurs malheureux de Garibaldi, qui n'eurent pas la même chance et furent condamnés à mort par une commission de militaires que M. Lenormant appelle « leurs bourreaux ».

La « double histoire » des Grecs anciens et des Grecs byzantins en Italie, qui fait le fond du travail de M. Lenormant, n'y est, du reste, pas plus traitée « à un point de vue d'ensemble » que dans les livres auxquels l'auteur fait allusion dans sa préface. Il n'y a ni plan suivi, ni unité dans le récit des vicissitudes par lesquelles ont passé leurs établissements. C'est au fur et à mesure que le chemin de fer le débarque aux lieux qu'ils occupèrent, que M. Lenormant en rappelle le souvenir. Il entre, à la vérité, sur quelques-uns, Tarente, Sybaris, Crotone, par exemple, dans des développements pleins de particularités curieuses et peu connues; mais ces développements sont, pour la plupart, épisodiques.

L'un des plus considérables et des plus intéressants de ces *excursus*, comme disent les Allemands, est celui qui a pour objet Pythagore, le pythagorisme et les pythagoriciens. Même après Schräder, Ritter et M. Maury, M. Lenormant a encore trouvé du nouveau à dire sur les doctrines du philosophe, son rôle et ses principes politiques. Certains de ceux-ci feront sourire par leur ressemblance avec quelques-unes des opinions professées aujourd'hui chez nous. Ainsi, pour ne citer

qu'un point, Pythagore aurait été *opportuniste.* « C'était une de ses maximes favorites, dit M. Lenormant, que, dans les lois et dans la pratique du gouvernement, il fallait se garder des innovations trop promptes et trop radicales, comme ouvrant la porte aux troubles et aux révolutions. » C'était, au surplus, un aristocrate, ennemi du suffrage universel. La légende qu'on lui a faite offre, avec la vie miraculeuse et authentique de quelques-uns des saints les plus populaires de l'Église, des rapprochements qu'il eût mieux valu ne pas relever, selon nous, que de les signaler seulement au passage, en insinuant qu'il pourrait bien y avoir, ici comme là, autre chose que du surnaturel.

Crotone fut le siège central du pythagorisme, le point d'où rayonna, sur plusieurs cités, son influence réformatrice. Sybaris est celle qui en ressentit plus vivement les effets. Cette ville est une de celles dont M. Lenormant a traité le plus largement l'histoire. Cette histoire est un plaidoyer en faveur de sa mémoire compromise. On aurait singulièrement exagéré, en effet, selon l'auteur, sa mollesse et sa corruption. La réputation qu'on lui a faite, à cet égard, serait un lieu commun de rhétorique, un thème facile à broder et dont on a trop usé pour qu'il ne soit pas suspect. Sans doute les mœurs des Sybarites prêtaient au blâme, mais guère plus que celles des autres cités grecques, et on lui a fait un crime d'habitudes qui n'étaient souvent que des précautions hygiéniques imposées par le climat. D'ailleurs les Sybarites, qui avaient été héroïques à leur début, se montrèrent tels encore après leurs revers et trois fois de suite relevèrent leur ville détruite par leurs ennemis.

Qu'il y ait là un peu de paradoxe, nous inclinons à le croire : M. Lenormant ne nous paraît pas craindre les thèses à effet, quand elles ont, au fond, quelque chose de généreux. N'est-ce pas ce sentiment qui lui a inspiré, entre autres, cette singulière tentative de réhabilitation de la Grèce byzantine, — autrement dit, du Bas-Empire, — qu'il annonce, comme nous l'avons vu dans sa préface, et qui tient, en effet, une si grande place dans son livre ! Ces pauvres Byzantins, on en a dit tant de mal chez les Latins ! Et puis il faut bien venir un peu en aide à la Grèce moderne, — elle nous est si reconnaissante ! — car ce sont ses savants qui ont lancé ce ballon, M. Paparhigopoulo notamment, dont les prétentions sur ce point ont déjà été par nous signalées ici, il y a quelque dix-huit mois.

En prenant la cause en main, et en la faisant sienne, M. Lenormant l'agrandit et l'avive. Sa revendication s'étend avec chaleur à tout l'ensemble de la civilisation byzantine. N'en déplaise, dit-il, à Lebeau, Gibbon, Niebuhr et autres Occidentaux, il n'y a pas eu de décadence grecque ; il y a eu un malheur, voilà tout. Jamais les annales d'un État n'ont été plus complètement et plus lamentablement tra-

vesties que celle de l'empire grec de Constantinople. « Par une fortune bizarre, deux ordres de préjugés, aussi aveugles l'un que l'autre, se sont trouvés d'accord pour les caricaturer : les préjugés catholiques exagérés, vivant sur de vieilles rancunes et des malentendus qui remontent aux croisades, et ne pouvant admettre la puissance de vie spirituelle et civilisatrice qu'a su conserver, au travers de toutes ses vicissitudes, une Église séparée de l'unité romaine ; les préjugés philosophiques du dix-huitième siècle, incapables de comprendre un empire chrétien avant tout et presque semi-ecclésiastique, où les grandes questions de théologie agitaient profondément les esprits, où les évêques et les moines ont toujours tenu un rang prépondérant. De là est sorti le point de vue aussi faux qu'injuste qui a, pendant plusieurs siècles, dominé les esprits. »

Comment n'a-t-on pas aperçu, ajoute l'auteur, qu'il y avait contradiction entre ce prétendu abaissement de toute chose dans l'empire d'Orient et l'honneur qu'on lui reconnaissait d'avoir, par ses émigrés, rendu le mouvement et la vie aux intelligences dans tout l'Occident? N'est-ce pas de Constantinople qu'est sortie la Renaissance? On parle des croisades. Qu'est-ce que cet épisode, si court et si stérile, à côté des neuf siècles de lutte des Byzantins contre le flot montant de la barbarie musulmane? « Pendant les siècles les plus sombres du premier moyen âge, écrit M. F. Lenormant, alors que toute culture intellectuelle et toute vie publique semblaient éteintes en Occident, Constantinople a été un foyer lumineux de civilisation. » — On pourrait contester peut-être, mais, en tout cas, ce n'est pas de ce moyen-âge là qu'il s'agit. M. Lenormant ajoute : « L'Église grecque, même après Photius, même après Michel Cérulaire, a eu des légions de docteurs, de saints et de martyrs, et c'est à bon droit qu'elle revendique le titre d'*orthodoxe*, car jamais, à aucune époque, elle n'a glissé du schisme dans l'hérésie. » — Et le *filioque?* la procession du Saint-Esprit? et le dogme du purgatoire? La fécondité de l'Église grecque, dit encore M. Lenormant, a égalé sinon dépassé celle de l'Église latine ; ses missionnaires n'ont pas poussé leurs conquêtes moins loin que ceux de Rome. On a célébré avec éloquence les travaux des moines d'Occident. Croit-on que ceux des moines d'Orient n'offriraient pas matière à d'aussi beaux et si touchants récits? Enfin, conclut-il, « les annales de Byzance peuvent supporter sans désavantage le parallèle avec celles de l'Occident aux même siècles..... Et, comme culture, comme mouvement intellectuel, comme génie des arts, la Constantinople des Comnènes peut marcher de pair avec la France des douzième et treizième siècles ».

Sans doute, le jour où il nous fournira ses preuves — car jusqu'ici il ne fait qu'affirmer — l'éloquent avocat de Byzance nous montrera à

foison, dans la « Constantinople des Comnènes », des orateurs aussi puissants que saint Bernard, des princes aussi grands que saint Louis, un enseignement comme celui de la Sorbonne, et toute une littérature aussi féconde et aussi neuve que celle de nos Trouvères. Attendons à un second voyage dans la Grande-Grèce.

II

Nous ne saurions quitter ce terrain de l'Italie, sujet toujours nouveau d'études de toutes sortes, sans dire au moins un mot, en attendant un examen plus étendu, des deux volumes récemment ajoutés par M. Perrens à sa grande *Histoire de Florence*, dont la publication, commencée il y a tantôt dix ans! n'en est guère encore qu'à sa première moitié[1]. Les deux volumes dont il s'agit ici ne vont pas, en effet, jusqu'au quinzième siècle. Comme les précédents, ils offrent moins un large récit qu'une ample moisson de faits recueillis avec une sage critique et qui se déroulent, sans classement artificiel, dans l'ordre régulier des temps. La pensée de l'auteur s'y laisse voir assurément, et nous avons dit, à l'occasion des premiers volumes, qu'elle n'est pas toujours la nôtre, mais elle ne s'impose pas au récit, ne lui imprime pas sa forme, comme cela est trop de mode en ce temps-ci. La lecture n'en est pas saisissante et ne frappe point par ces aperçus éblouissants de profondeur ou de nouveauté qu'affectionne l'école moderne, mais elle attache et retient. A la vérité, la condition pour en jouir est le temps; mais celui qu'on y consacrera ne sera pas perdu; il y a matière à édification pour nous, dans ce tableau de la république florentine. Les temps ont changé, mais les hommes et les intérêts sont restés les mêmes. Les républicains que M. Perrens nous montre dans ses récents volumes ont plus d'un trait commun avec ceux de nos jours : les luttes des divers partis et leur alternative oppression préparent lentement la ruine du régime républicain et l'avènement de la monarchie des Médicis. Le récit, qui comprend le curieux épisode de la domination du Français Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, la réaction qui amena le célèbre gouvernement des *arts moyens*, la rivalité sanglante des Albizzi et des Ricci, la *guerre des huit saints* et le renversement des *arts mineurs*, s'arrête aux derniers jours du quatorzième siècle, quand l'oligarchie des *popolari grassi* ressaisissent la domination que les *popolari magri* avaient d'abord voulu partager avec elle, puis, sur son refus, lui arracher. « Était-ce, dit M. Perrens, en achevant le tableau assez animé de cette révolution, était-ce le triomphe

[1] *Histoire de Florence,* par E.-T. Perrens, t. IV et V, in-8°. Librairie Hachette.

de la raison sur la folie, de la justice sur l'injustice? — Pas plus, répond-il, que celui de la modération sur la violence. » « Ce gouvernement, dit, de son côté, Machiavel, ne fut pas moins injurieux envers les citoyens, mais il fut moins lourd que ne l'eût été celui de la plèbe. » Lorsque se ferme le cinquième volume, Jean de Médicis est à l'horizon. C'en est fait de la république.

III

Un ouvrage encore où l'Italie occupe une grande place et qui, bien qu'il se rapporte à des temps éloignés, est propre à lui donner à penser aujourd'hui, c'est l'*Histoire de l'empire germanique sous les Hohenstauffen* [1]. Jamais l'Italie ne fut plus près d'être absorbée et de perdre son individualité nationale que sous les empereurs de cette dynastie. Si elle fut sauvée alors et arrachée aux griffes de ces terribles annexeurs, elle le dut à la papauté, envers laquelle elle se montre aujourd'hui si ingrate. C'est ce qui ressort nettement du livre de M. J. Zeller, qui n'est pas, tant s'en faut, une apologie de l'œuvre des papes.

Cette histoire de l'Allemagne sous les Hohenstauffen est la quatrième partie d'un grand travail entrepris par M. Zeller, au lendemain de nos derniers revers, sur le passé, trop peu connu chez nous, du peuple par lequel nous venions d'être écrasés. Nous avons parlé des trois volumes déjà parus et qui avaient pour objet : l'origine de la race germanique, la formation de l'empire et les essais de domination ecclésiastique de la famille des Otton. L'œuvre sera longue, à en juger par les proportions données au tableau des époques déjà retracées, ainsi que par l'étendue des temps et l'importance des événements que l'historien a encore devant lui. Il n'en est, pour le moment, qu'au début des tragiques destinées de la maison de Souabe, aux règnes de Conrad III, de Frédéric Barberousse et de Henri VI, sous lesquels la domination germanique atteignit le plus grand développement où elle soit parvenue depuis Charlemagne. Le dernier de ces princes se crut même au moment de pousser plus loin ses conquêtes que ne l'avait fait le fondateur du second empire d'Occident.

L'Allemagne semble avoir été prise alors d'un de ces besoins intermittents d'expansion dont ses annales attestent, chez elle, le fréquent retour. Ce fut comme un autre mouvement d'invasion. Il porta surtout vers l'Italie. Le peuple et les barons n'y cherchaient que du butin; pour les empereurs, c'était sur la papauté, la première force du temps, qu'ils aspiraient à mettre la main. Pour avoir les papes à leur dispo-

[1] *Histoire d'Allemagne. L'empire germanique sous les Hohenstauffen*, par Jules Zeller, de l'Institut. 1 vol. in-8° Librairie Didier.

sition, les nommer, les gouverner et exploiter leur autorité sainte, il leur fallait posséder Rome, siège prédestiné des chefs de l'Église, d'où ils étaient chassés souvent, mais où ils rentraient toujours plus forts. Là est le secret de la persistance des Hohenstauffen à appuyer de ce côté. Sans doute, ils ne perdaient pas de vue la France, mais c'était un morceau plus difficile à entamer, témoin la bataille de Bouvines, et, du reste, ils comptaient y revenir plus tard. L'ancien antagonisme des empereurs et des papes se transformaient ainsi peu à peu. « La lutte tendait à passer, dit M. Zeller, du terrain des investitures sur le terrain civil et politique de la rivalité des deux pouvoirs égaux en origine, en étendue, et surexcités, d'un côté, par les traditions d'une domination séculaire et, de l'autre, par les sentiments d'indépendance et les antipathies nationales de l'Italie. »

Cet esprit d'indépendance et cette aversion de race pour l'Allemagne avait fait de l'Italie du Nord un si fort rempart, que Frédéric Barberousse ne put le forcer quand il rencontra, à Legnano, la ligue lombarde unie au pape Alexandre III. « C'était la première fois que la chevalerie aristocratique trouvait en face d'elle la démocratie armée », dit M. Zeller. Et elle dut reculer. Une trêve s'ensuivit, puis une paix générale, qu'après trente ans de guerre l'empereur fut contraint d'offrir lui-même. Il le fit du moins avec dignité, ajoute l'historien, et se montra habile à sauver l'honneur et la puissance de l'empire. Grâce à des talents diplomatiques dont on n'a pas assez tenu compte dans les appréciations dont il a été l'objet, Frédéric Barberousse sut garder, en effet, aux yeux du monde, un prestige trompeur dont témoignent les glorieux souvenirs de la grande diète de Mayence. Curieux est le tableau qu'en fait M. Zeller. Curieux aussi, mais surtout neuf, est celui qu'il trace de l'empire germanique et de son organisation, à cette époque. C'était, sous plus d'un rapport, ce que nous voyons aujourd'hui. Belle était l'apparence, mais autre la réalité. « Il est, en effet, certain, dit M. Zeller, que la décadence de l'empire et de la dynastie des Hohenstauffen commence avec Barberousse. Sous lui, la vieille constitution allemande est détruite, frappée par ses propres mains : sous lui, l'Église reprend vigueur, elle retrouvera pour un temps, contre ses successeurs, un autre Grégoire VII, Innocent III. Sous lui surtout la liberté nationale et populaire des villes italiennes a, une première fois, secoué la domination impériale allemande. De toute part, sous lui, l'édifice du saint-empire romain est ébranlé. »

Le violent règne de son fils, Henri VI, put faire illusion. Il écrasa tout ce qui tenta de se soustraire à sa domination; il opprima l'Italie, terrorisa la Sicile, inquiéta et divisa les monarchies de l'Occident, voulut changer la constitution impériale en rendant la couronne héréditaire dans sa famille. Il rêva même d'y joindre celle de Byzance,

dont une croisade à Jérusalem devait lui fournir le prétexte de s'emparer. Mais, sous sa conduite, les Allemands s'étaient rendus odieux par leurs brutalités et leurs pillages. Comme on devait le voir encore sept cents ans plus tard, les armées impériales, disent les récits du temps, étaient suivies d'interminables convois de voitures chargées de meubles, tapis, objets d'art enlevés aux églises et palais et transportés en Allemagne. L'Italie était excédée et épuisée. Un immense soulèvement allait se produire peut-être, lorsque, comme tous les autres enfants de Frédéric Barberousse, Henri VI mourut prématurément (trente-deux ans) empoisonné, disent les uns, de la fièvre tout simplement, dit M. Zeller, laissant tout, non seulement inachevé, mais inachevable, à son fils, enfant de cinq ans.

Le quatrième volume de M. Zeller s'arrête à cet événement qui en amène tant d'autres plus dramatiques et plus émouvants encore, et où l'Église remplit un rôle puissant et providentiel. Ce que l'auteur en dit à l'avance quand il annonce que, « en frappant la maison de Souabe le Saint-Siège se frappera lui-même », nous fait douter que ce rôle doive être bien compris et bien présenté dans le volume que nous attendons. Espérons du moins qu'aux mérites solides des précédents il ajoutera un peu de cette animation qui leur manque trop et que l'histoire réclame cependant, parce qu'elle est humaine, a dit un ancien.

IV

Il y a tout près de nos côtes, à la sortie du détroit de la Manche, un groupe d'îles qui, géologiquement et ethnologiquement — par le sol et par la population — sont françaises, et qui pourtant n'appartiennent pas à la France : c'est l'archipel de Jersey, Guernesey, Aurigny, Serck, etc., restes évidents d'un promontoire rongé par les flots, et dont les habitants, de même origine que nous, ont gardé notre langue, nos vieilles institutions et nos mœurs. Comment ce petit peuple de cent mille âmes au plus, dont le sang est incontestablement gaulois, dont le français est la langue populaire et officielle, et qui se renouvelle par une immigration constante de Français, s'est-il isolé de la France et a-t-il passé sous le protectorat de l'Angleterre, dont il est comparativement éloigné, et dont il n'a pris ni l'idiome ni les goûts?

Telle est la question à laquelle a voulu, ce nous semble, répondre un livre tout récent, très curieux et très neuf, mais écrit sans mesure d'aucune sorte, pas plus dans les proportions données au sujet que dans l'appréciation des faits. L'*Histoire des îles de la Manche* [1] a, en

[1] *Histoire des îles de la Manche, Jersey, Guernesey, Aurigny, Serck,* par M. Pégot-Ogier. 1 vol. in-8°. Plon, édit.

effet, à nos yeux du moins, le tort de commencer presque avant l'existence de ces îles et d'être moins la leur que celle des États dans l'orbite desquels elles furent successivement entraînées. Jersey, Guernesey et Aurigny sont, pourrait-on dire, submergées dans le récit de M. Pégot. On les perd souvent de vue dans le détail des révolutions qui s'accomplissent autour d'elles en France et en Angleterre, surtout à partir de l'époque où la guerre commence entre les deux royaumes. Les sympathies de l'auteur, qui est Jerséen ou Guernésiais, croyons-nous, sont, dès le principe, pour l'Angleterre. L'esprit de la monarchie française lui déplaît, à cause de ses dispositions à l'absolutisme et de son entente avec le clergé; car M. Pégot est républicain et protestant : deux choses qui vont ensemble et de soi, dit-il.

Voici comment et pourquoi, selon son récit, les îles de la Manche échappèrent à la France, quand Philippe-Auguste enleva la Normandie, dont elles relevaient, au roi Jean sans Terre. « On pourrait croire, en voyant certaines démarches des insulaires, qu'ils désiraient profiter de l'expulsion de Jean pour se donner à la France; il n'en fut rien. Malgré le parti français, réunissant dans les îles tout le clergé attaché au diocèse de Coutances, tous les couvents, abbayes et prieurés, dont les maisons mères étaient françaises; toute la noblesse possédant en terre ferme des terres plus considérables que dans l'archipel, le roi de France fut contraint d'en faire la conquête. En souverain habile, Philippe-Auguste usa d'abord de diplomatie. En 1204, des agents du roi et de ceux des nobles qui venaient de rendre hommage à la couronne de France, vinrent dans les îles pour négocier en son nom leur pacifique retour au duché. Les insulaires voulurent probablement poser des conditions, exiger la reconnaissance de leurs privilèges. Le roi de France vainqueur ne pouvait admettre ce que le duc de Normandie vaincu devait tôt ou tard leur accorder au nom de l'Angleterre. La négociation échoua. Les émissaires français renvoyés, c'était la guerre; les insulaires acceptèrent cette fatalité sans hésiter. L'indépendance en devait être le prix. »

Les îles ne l'acquirent, cette indépendance, qu'à la fin de la guerre de Cent ans. Restées, comme fiche de consolation, aux Anglais chassés de toute la France, elles furent traitées par eux avec des ménagements dont ils ne se départirent jamais, et, grâce auxquels ce patronage réussit mieux que n'eût fait une conquête. Malgré les contre-coups qu'elles éprouvèrent des révolutions par lesquelles passa l'Angleterre, leur existence fut heureuse et l'est restée jusqu'à ce jour. Mais, comme tous les peuples heureux, les insulaires de la Manche, à dater de cette époque, n'ont pas d'histoire. M. Pégot a voulu toutefois leur en faire une. Il est y parvenu, grâce au procédé dont se servait, dit-on, le chantre des sportsmen de la Grèce antique. Le besoin s'en faisait-il bien sentir à Jersey et à Guernesey? Il est permis d'en douter, d'après

ce que l'auteur nous dit du caractère des habitants, beaucoup plus occupés de leur bien-être présent que de la gloire de leur passé. Mais peut-être est-ce précisément pour tirer les honnêtes insulaires de cette atonie et pour raviver leur aversion d'autrefois pour les moines, les prêtres, les grands, les rois, et combattre la défaillance de l'esprit républicain et protestant, qu'il a cherché à remettre sous leurs yeux les actions de leurs aïeux. Le long sermon qui termine son livre autorise au moins à le penser.

V

« ... Le train, quelque peu en retard, reprit sa course; il se mit à dévorer l'espace avec une rapidité vertigineuse et s'enfonça à toute vapeur dans des gorges profondes, obscures, entre des murailles de porphyre rouge comme le feu. Il sortit bientôt de ces défilés comme un boulet de canon et déboucha dans la plaine arrosée par la Siagne, près de la Napoule, en face du château féodal de ce nom, lequel découpe sur les bords de la mer la gracieuse silhouette de ses tours. Nous venions de franchir en ligne droite les masses porphyriques que l'Estrel projette, en promontoire, fort avant dans les flots. Alors, d'un coup d'œil j'embrassai le golfe de Cannes dans son vaste contour, avec les îles de Lérins. Je dévorai du regard ces deux îles, panachées de verdure, que je voyais émerger du sein des flots. »

D'où avons-nous détaché cette page charmante? D'un récit de touriste? — Non, mais d'une savante étude d'histoire ecclésiastique sur le cinquième siècle, faisant suite à deux autres dont nous avons rendu compte ici il y a deux ans, et qui avaient pour sujet, l'une saint Pothin et ses compagnons, et l'autre saint Irénée et son temps. L'étude d'aujourd'hui, due, comme les précédentes, à la plume élégante et grave du R. P. Gouilloud, de la Compagnie de Jésus, a pour titre : *Saint Eucher, Lérins et l'Église de Lyon au* v^e *siècle* [1].

Disons tout de suite, pour ceux qui ne verraient pas du premier coup quel lien peut exister entre les îles de Lérins et l'Église de Lyon, que c'est du gracieux archipel du golfe de Cannes qu'était venu occuper la chaire de saint Pothin, l'illustre évêque dont le nom sert de centre aux nouvelles recherches du P. Gouilloud. Ces îles, au cinquième siècle, étaient devenues l'asile préféré d'une classe particulière de solitaires, sortis pour la plupart de l'aristocratie gauloise et qui, à ce titre, autant qu'à cause de leurs vertus, jouissaient auprès des populations méridionales d'une haute considération. C'est là que, d'assez loin et assez longtemps, les Églises allèrent chercher leurs évêques, nonobs-

[1] Un vol. in-8°. Lyon, librairie Briday.

tant le mécontentement qu'en témoignèrent parfois les papes, non qu'à Rome on doutât du savoir théologique de ces solitaires, comme l'a dit Fauriel, mais parce qu'on voyait là une sorte de particularisme. Longue est la liste de ceux qui sortirent de cette retraite, depuis saint Honorat, le fondateur de cette colonie monastique jusqu'à saint Eucher, à qui le P. Gouilloud a consacré ce nouveau volume.

Ce n'est pas tant à faire l'histoire de ce groupe monastique que s'est attaché l'auteur, qu'à en éclairer les obscurités et à rectifier l'idée inexacte sur bien des points qui en a été donnée dans ces derniers temps. Le lecteur n'a pas à craindre ici toutefois les dissertations arides que le sujet semblerait devoir appeler; l'auteur a su les éviter; d'ailleurs, la discussion, lorsqu'elle intervient, porte sur des récits curieux en eux-mêmes, et auxquels de nombreuses légendes ajoutent un grand charme.

Plutôt que de les rejeter, ces légendes, le P. Gouilloud, tout en les donnant pour ce qu'elles sont, cherche à en tirer des lumières pour l'histoire, et il les interprète souvent, dans ce sens, avec succès. Les assertions qu'il combat ne sont pas toujours, au surplus, des erreurs formelles, mais des défauts de précision ou de mesure historique. Ainsi en est-il de l'espèce de rapprochement qu'on voudrait faire entre les solitaires de Lérins et ceux de Port-Royal, sous prétexte que les uns et les autres étaient gens du monde, appartenaient aux classes élevées de la société et se consacraient, entre autres occupations, à l'éducation de la jeunesse. La ressemblance est quelque peu forcée. Il est certain qu'aux sixième et septième siècles, il y avait à Lérins des écoles florissantes où accourait toute la jeune noblesse de la contrée, et dont l'invasion des Sarrasins n'interrompit que pour un temps la prospérité; mais il y a inexactitude, dit le P. Gouilloud, à voir dans l'œuvre du saint fondateur du monastère de Lérins un institut voué à l'étude des belles-lettres et de la philosophie profane. Ce qui est vrai, c'est que saint Honorat ne proscrivit point les études philosophiques et littéraires, mais qu'il donna la première place aux études scripturaires ascétiques et théologiques.

Le P. Gouilloud défend Lérins contre une accusation plus grave et qui lui donnerait, si elle n'était repoussée, une ressemblance de plus avec Port-Royal, celle d'avoir erré, en matière de doctrine, précisément sur le chapitre de la grâce : Lérins aurait été semi-pélagienne! Dieu nous garde de toucher à un pareil sujet, même à la suite d'un maître comme l'historien de saint Eucher. Disons seulement, en deux mots, que le P. Gouilloud, pour disculper l'évêque de Lyon, dont il ne peut nier les relations écrites avec Cassien, l'importateur avoué du semi-pélagianisme, démontre que ce dernier n'eut jamais conscience de l erreur qu'il avait introduite en Occident; et que, en ce qui con-

cerne saint Eucher, qu'il est impossible de relever dans ses œuvres un passage, une seule expression qui sente le semi-pélagianisme; l'évêque de Lyon s'exprimant toujours d'une manière très correcte sur les matières de la grâce.

La vie de ce grand évêque est peu connue; on n'a sur lui, avant comme après son épiscopat, que des renseignements indirects et incomplets. Il y aurait donc lieu d'être surpris, en voyant l'auteur, après l'aveu de cette absence de documents, consacrer néanmoins à ce saint personnage plus de la moitié d'un gros volume, si l'on ne précisait comme il le fait lui-même l'objet particulier de son travail. « Nous aborderions une tâche impossible, dit le P. Gouilloud, si nous voulions reconstituer historiquement l'épiscopat de saint Eucher. Nous nous tournerons donc d'un autre côté, et nous essayerons de retracer l'histoire du diocèse de Lyon pendant les vingt années que dura l'administration épiscopale d'Eucher. »

Cette histoire de l'antique Église lugdunienne est explorée dans les plus grands détails et avec une critique consciencieuse. Elle offre, sur l'administration diocésaine d'alors, sur la façon de vivre des évêques et leur gouvernement, sur leurs rapports avec la société civile, des renseignements exacts et souvent neufs que nous ne pouvons pas même signaler ici, tant ils sont nombreux. Par la position qu'avait dans les Gaules l'Église de Lyon, à l'époque où le P. Gouilloud nous la montre, autant que le mérite du tableau qu'il en a tracé, cette monographie dépasse le cadre d'une histoire locale et prend place parmi les études générales d'histoire ecclésiastique.

P. Douhaire.

SOUVENIRS D'UN VIEUX CRITIQUE,

Par A. de Pontmartin [1].

Au moment où notre collaborateur et ami, le comte de Pontmartin, commence dans cette Revue la publication si attachante de ses Mémoires, c'est un plaisir pour nous de signaler au lecteur le volume nouveau qu'il vient d'ajouter à la longue série de ses études littéraires, sous ce titre piquant : *Souvenirs d'un vieux critique.*

L'éminent écrivain avait épuisé les *Causeries*, les *Semaines*, les *Samedis ;* il a voulu, sans doute, rajeunir son sujet en mêlant, à la critique, des souvenirs, et le public sait s'il a la mémoire et l'imagination riche en cette matière. Rien de plus ingénieux et de plus attrayant que

[1] Calmann-Lévy.

cette manière nouvelle de juger un homme ou une œuvre en les plaçant dans leur cadre et en les éclairant de tous les détails personnels et inconnus qui les expliquent. Berryer, M. de Talleyrand, Gudin, le P. d'Alzon, M. de Foresta, Anatole Feugère, Blaze de Bury, Roger, le maréchal Davout, l'Odéon, l'Opéra, Thalberg, Léopold Double, le célèbre collectionneur, dix autres, défilent ainsi avec un cortège de souvenirs et d'anecdotes qui charment le lecteur, en lui montrant les véritables coulisses de l'histoire.

Quelles pages ravissantes que celles où l'auteur nous raconte la première représentation de la *Dame Blanche*, l'*Histoire d'un Piano*, le *Comte Ory au village!* Quelle sûreté de goût et quelle élévation dans les jugements que lui inspirent les malpropretés de M. Zola! De quelle hauteur il répond au romancier brutal qui lui avait reproché de n'être, en littérature comme en politique, qu'un vaincu!

« Oui, dit M. de Pontmartin à l'auteur de *l'Assommoir* et de *Nana*, oui, vous êtes un vainqueur : moi, je suis un vaincu, vaincu depuis cinquante ans, et je m'en fais gloire; vaincu, avec la justice, avec la vérité, avec le droit, avec l'honneur, avec la lumière, avec la liberté, avec l'Alsace, avec la Lorraine, avec la France; — je ne dis pas avec la Religion, plus victorieuse dans ses défaites que dans ses triomphes; — vaincu en bien bonne compagnie, avec les nobles femmes condamnées à l'amende pour avoir protesté contre des effractions sacrilèges; vaincu avec les ordres religieux que l'on disperse, avec les sœurs de Saint-Vincent de Paul que l'on expulse, avec les images sacrées que l'on déchire ou que l'on décroche, avec les Frères de la doctrine chrétienne que les médecins les moins dévots saluaient comme des héros pendant le siège et la guerre; vaincu avec les zouaves de Lamoricière et les zouaves de Charette, avec tout ce qu'il y a dans notre malheureux pays, d'honnête, de loyal, de généreux, d'éloquent, d'illustre, de libéral, de fidèle aux lois immortelles du beau, du vrai et du bien! »

Ne vaut-il pas mieux être battu dans cette noble compagnie que triomphant avec Coupeau, Lantier, le zingueur et Bec-Salé?

A sa première page, le livre porte une dédicace attendrie « à la vicomtesse Henri de Pontmartin », dont le sourire et la grâce, en entrant comme un rayon au foyer du vieux critique, semblent y avoir amené avec eux un rajeunissement de verve, de talent et d'esprit.

Certes, M. de Pontmartin a tracé bien des pages étincelantes, émues, éloquentes; mais il est assuré désormais d'en écrire une qui dépassera toutes les autres, parce qu'il y mettra une puissance nouvelle; et ce jour-là il donnera à Victor Hugo lui-même des leçons touchantes sur l'art d'être grand-père...

L. J.

SOUVENIRS MILITAIRES D'UN JEUNE ABBÉ, SOLDAT DE LA RÉPUBLIQUE (1793-1801),

Publié par M. le baron Ernouf [1].

Ce volume contient les lettres d'un jeune ecclésiastique qui n'avait encore reçu que les ordres mineurs quand il s'engagea comme volontaire, en janvier 1793, jugeant avec raison que c'était là le moyen le plus sûr, comme le plus honorable, de sauvegarder sa famille et lui-même. Il fit vaillamment son devoir dans plusieurs des campagnes les plus mémorables de cette époque, notamment dans celle de 1794, en Belgique, et au siège de Gênes (1800), pendant lequel il fut blessé et fait prisonnier dans une sortie. Il rentra dans les rangs du clergé après le Concordat, et fut un prêtre aussi édifiant qu'il avait été brave soldat. Dans sa correspondance, qui contient des détails très curieux sur la vie militaire à cette époque, le jeune volontaire garde un silence prudent sur les événements de l'intérieur ; ce n'est qu'après le 9 thermidor qu'il devient un peu plus expansif. Mais il a au plus haut degré le sentiment de l'honneur national, de la fidélité au drapeau. Il ne craint pas non plus de s'agenouiller dans les églises profanées, et son évangile ne le quitte ni au combat ni sous la tente; comme le dit avec raison M. Ernouf, « ce livre prouve qu'on peut être à la fois bon Français et bon catholique, quoi qu'en disent certaines gens qui ne sont ni l'un ni l'autre ».

A cette correspondance, d'une authenticité indéniable, et qui a, comme on voit, un réel mérite d'à-propos, M. le baron Ernouf a joint plusieurs documents également inédits, qui se rapportent à la même époque. Nous recommandons surtout le récit de la comparution des généraux Jourdan et Ernouf devant le Comité de salut public, et l'article d'un intérêt saisissant, placé à la fin du volume : *Une petite ville sous la Terreur*.

[1] Didier.

QUINZAINE POLITIQUE

24 septembre 1881.

L'état de la république n'a pas changé ; le gouvernement est dans la même anarchie ; on ne sait plus si le ministère existe encore, tant l'existence qu'il a paraît intérimaire et lui donne peu de force, peu de crédit ; on sait du moins que son règne s'achève et que, bientôt, ce ministère ou disparaîtra ou sera obligé de modifier sa politique et son personnel. On ne dispute plus tant sur le verdict réel des élections du 21 août et du 4 septembre ; seulement, on continue de croire que la gauche va grouper ses partis tout autrement qu'en 1877 et qu'il faudra à la majorité, avec un autre programme, d'autres ministres ; et l'on se demande quelles mains saisiront le pouvoir. M. Jules Ferry pourra-t-il garder la présidence du conseil, à la condition de pratiquer, avec trois ou quatre auxiliaires nouveaux, une politique plus radicale encore que celle de ses décrets et de ses lois de 1880 et de 1881 ? M. Gambetta, qui ne peut pas exercer plus longtemps sa dictature occulte et qui sent de plus en plus sa puissance s'ébranler, sa popularité s'effeuiller, va-t-il prendre la place de M. Jules Ferry et former enfin ce ministère glorieux, qu'on appelle d'avance le « grand ministère », le « long ministère » ? M. Jules Grévy est-il disposé à offrir à M. Gambetta un pouvoir qui promet d'être celui d'une Providence si oppressive et qui ne serait pour M. Gambetta qu'une première façon de présider la république ? Nous sommes toujours dans cette ère de doutes et de questions. Chaque matin, chaque soir, les journaux débattent ces hypothèses, et rien ni personne n'instruit sérieusement de la vérité l'opinion publique, incertaine entre toutes ces conjectures et lasse de toutes ces rumeurs. Singulier régime pour un peuple à qui les docteurs de la république ont tant répété qu'il était souverain, que le suffrage universel avait toujours des volontés nettes et des oracles clairs, que les républicains haïssaient l'intrigue

autant que l'équivoque, et que tout, sous cet empire de la démocratie, se délibérait et s'opérait avec autant de promptitude que de franchise, pour l'unique bien de la nation !...

Le discours prononcé par M. Jules Ferry au banquet de Saint-Dié ne nous a rien appris. M. Jules Ferry s'y félicite emphatiquement des élections ; à l'entendre, les électeurs ont satisfait à tous ses vœux : ils ont réduit « la minorité monarchique » à un chiffre de 90 députés ; ils ont ramené au Palais-Bourbon les « cinq dixièmes des représentants de l'ancienne Chambre » ; ils ont approuvé, consacré, la politique « à la fois modérée et progressive » du ministère. Ont-ils, en choisissant ainsi les mêmes hommes », imposé à leurs mandataires un mandat qui ait une analogie quelconque avec celui dont « les intransigeants » se prévalent? M. Jules Ferry le nie formellement. Selon lui, le programme des électeurs et des 300 républicains, prétendus raisonnables, qu'ils ont élus est pur de toutes les doctrines des intransigeants : on ne veut pas la séparation de l'Église et de l'État ; on ne veut pas la suppression du budget des cultes ; on ne veut qu'une « exécution plus ferme » du Concordat, « augmenté de certains petits bouts de loi qu'il serait facile de rédiger » ; on veut la réforme judiciaire ; on veut la réduction du service militaire ; enfin, on veut « l'élévation morale, intellectuelle et matérielle, de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. » Tels sont les souhaits que M. Jules Ferry a distingués dans les vagues cahiers de ces élections. Il calcule que le gouvernement aura le concours d'une majorité compacte, qui sera composée, par portions presque égales, « d'hommes de gauche républicaine et d'hommes d'union républicaine » ; et ces deux classes d'hommes seront si étroitement unis dans leur nouvelle fraternité qu'ils renonceront à ces noms mêmes, aux qualificatifs qui désignaient leurs groupes et qui marquaient leurs divisions. Le ministre qui dirigera cette majorité pourra « se passer », M. Jules Ferry le déclare et le jure, de l'assistance des « intransigeants » et de ceux des radicaux indécis qui flottent entre les bancs de l'union républicaine et de l'extrême gauche. Donc, confiance ! « Le suffrage universel, s'écrie M. Jules Ferry, est derrière nous qui nous pousse et qui a raison de nous pousser. Eh bien ! laissons-nous pousser ! » Sauf ce dernier mot, qui a le mérite d'une certaine originalité ingénue et qui devient la vraie maxime de ce gouvernement si propre en soi à tout laisser faire et à tout laisser dire, il n'y a rien de neuf, on le voit, dans ce discours de M. Jules Ferry : déjà, dans ses harangues de Raon-l'Étape et de Nancy, dans sa profession de foi électorale et dans la lettre de remerciements qu'il avait adressée à ses électeurs, M. Jules Ferry avait préconisé les mêmes réformes, annoncé les mêmes concessions et

affecté le même désir de résister sur deux ou trois points aux violents et aux utopistes de l'extrême gauche. Il nous paraît inutile de prouver que tout ce qu'il consent à exécuter, sans les radicaux, est suffisamment radical et contentera, bien qu'à demi, les radicaux seuls : il a beau se camper fièrement en adversaire de leurs folies; il est leur complice, puisqu'il sert une partie de leurs idées et qu'en réalisant plus ou moins quelques-uns de leurs anciens vœux, au détriment du clergé, de l'armée et de la magistrature, il les encourage pour le reste, il les enhardit pour le lendemain. Nous jugeons superflu aussi de démontrer qu'elle est à l'usage des radicaux, sa fière et sage maxime de gouvernement : « Laissons-nous pousser! » En vérité, ceux qui pousseront M. Jules Ferry et qui ne se fatigueront pas de le pousser de plus en plus fort, entraînant la masse derrière eux, sont et ne sauraient être que les radicaux, ces mêmes intransigeants auxquels il se flatte de barrer le chemin. Pour nous, le trait caractéristique de ce discours, c'est que le langage en est identique à celui de M. Gambetta : oui, M. Gambetta a récemment indiqué les mêmes projets de réformes, à Tours et à Belleville; M. Gambetta a réprouvé avec les mêmes anathèmes et les mêmes menaces les desseins chimériques et révolutionnaires des intransigeants. Le discours prononcé par M. Jules Ferry à Saint-Dié aurait pu l'être par M. Gambetta; il n'y a qu'une légère différence de ton. Quelle a donc été l'arrière-pensée de M. Jules Ferry, à Saint-Dié? Il a voulu plaire à M. Gambetta, qu'il a chaleureusement loué comme un « citoyen illustre par les services non moins que par l'éloquence » et qu'il s'est évertué à venger contre « l'injure envieuse » des pamphlétaires radicaux; il a voulu attester qu'il était prêt, soit à conformer absolument la politique du ministère à celle de M. Gambetta, soit à devenir l'un des ministres que M. Gambetta se choisira comme assistants. A quelque fonction que M. Gambetta veuille bien le destiner, M. Jules Ferry s'est ainsi assuré un rôle; il a sauvegardé son ambition. Rester ministre à un titre ou à un autre, dans la compagnie de M. Gambetta ou sous sa secrète tutelle, voilà, si nous ne nous trompons, tout le fond de ce discours de M. Jules Ferry. Ne l'interrogez pas sur la révision de la Constitution; ne le questionnez pas sur ces affaires de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc, de l'Égypte, qui alarment si vivement la France : M. Jules Ferry n'en a cure; il était venu à Saint-Dié pour donner acte à M. Gambetta de sa complaisance, en assimilant son programme au sien, et pour rendre plus facile au public le spectacle prochain de la métamorphose ministérielle qu'il subira, sous la baguette de M. Gambetta; et c'est tout.....

Pendant que, par son discours de Saint-Dié, M. Jules Ferry

ménage ainsi certaines ressources à sa fortune politique et qu'une préoccupation non moins personnelle agite ses rivaux, les Brisson, les Floquet, les Paul Bert, tous les ambitieux qui pullulent autour de M. Gambetta et qui veulent un changement de ministère, que devient le gouvernement ? On peut affirmer que ce gouvernement est bien celui du désordre moral, et que, s'il n'est pas encore celui du désordre matériel, ce n'est pas sa faute. Personne ne gouverne : M. Jules Grévy chasse ; M. Jules Ferry voyage ; M. Gambetta se cache ; les ministres se querellent ; les partis se démènent ; les journaux crient ; le public s'inquiète. Le président de la république s'annihile dans une placidité pareille à celle d'un dieu indou ; le président du Conseil n'est le maître ni de lui-même ni des autres ministres ; le président de la Chambre, de cette Chambre qui n'existe plus, commande à trois ministres ; parmi les autres, deux, celui de la marine et celui des travaux publics, ont une liberté qui ressemble à l'indépendance. Aucun concert, aucune unité, dans les actes de ce gouvernement ; aucune suite dans ses mesures. Un jour, l'ambassadeur qui représente la république française et M. Gambetta à Londres, M. Challemel-Lacour, négociant avec le gouvernement anglais les conditions d'un nouveau traité de commerce, lui concède un avantage ; le lendemain, M. Barthélemy Saint-Hilaire le retire. Soit. Deux diplomates qui ont, comme ces deux doctes philosophes, formé leur génie spéculatif à l'école d'Aristote et de Platon, peuvent ne pas s'entendre au sujet d'un tarif, à propos de fer ou de coton ; et ce n'est pas la première fois, l'histoire en témoigne, qu'un ministre des affaires étrangères désavoue un ambassadeur. Mais bientôt on rompt les négociations. Pourquoi ? Le gouvernement français allègue que la loi s'oppose à la prorogation du régime actuel. Eh bien ! voici qu'oublieux de sa propre déclaration et de la loi, il renoue maintenant les négociations, comme si sa déclaration n'avait été qu'un discours hypocrite ou comme si la loi l'autorisait à faire aujourd'hui ce qu'elle lui interdisait hier. Certes, c'est trop peu de logique, si ce n'est pas trop peu de loyauté. Il nous semble que, dans son ministère de l'instruction publique, M. Jules Ferry n'est pas plus soucieux de son autorité, plus jaloux de sa dignité, que M. Barthélemy Saint-Hilaire de sa logique. M. Paul Bert réunit au Palais-Royal, dans un banquet, quatre cent cinquante instituteurs à qui, avec toute sa fureur de sectaire, il prêche la haine et le mépris du « curé ». Où et en quel temps un ministre respectueux de son ministère, de ses droits et de ses devoirs, aurait-il permis qu'un personnage qui n'avait ni titre officiel ni mandat spécial rassemblât ainsi quatre cent cinquante fonctionnaires pour les catéchiser selon ses doctrines particulières, pour leur donner une règle de conduite dans les

rapports de l'État et de l'Église, pour les animer contre une religion et contre des prêtres? A supposer que ce genre de prédication ne déplût pas à M. Jules Ferry et qu'il lui convînt d'exciter la guerre de l'instituteur et du « curé » dans toutes les communes, pouvait-il permettre qu'un autre que lui-même ou l'un de ses délégués procédât à une telle convocation? Et, après cet exemple, qu'adviendra-t-il, si un émule quelconque de M. Paul Bert, s'appelât-il M. Clémenceau ou M. Rochefort, organise, pour une conférence plus ou moins pacifique, une réunion semblable de quatre ou cinq cents instituteurs?... Mais il était réservé à ce ministère d'étonner plus profondément encore ceux qui croient bon qu'un gouvernement, s'il ne sait pas tout ce qu'il doit, sache au moins tout ce qu'il veut. Pendant les élections, les préfets avaient démenti, au nom de M. Constans, les candidats qui prédisaient aux électeurs qu'à cause des expéditions de Tunis et de l'Algérie, la classe de 1876 ne serait pas libérée cette année. Ces démentis, on les avait affichés sur les murs de toutes les villes et de tous les villages, dans un grand nombre de départements. Qui ne se rappelle avec quelle énergie les préfets de la Sarthe, du Pas-de-Calais, de la Drôme et de la Charente, notamment, protestaient contre cette « insinuation mensongère », contre cette « fausse nouvelle »? Or, les élections à peine finies, M. le général Farre, estimant qu'il faut augmenter l'effectif des bataillons partis ou prêts à partir pour l'Algérie et la Tunisie, décide, « que la classe de 1876 concourrait à la formation de cet effectif »: le chef de l'état-major général en avertit par une circulaire tous les commandants de corps d'armée; et, le 12 septembre, cet ordre s'exécute à Alby et dans vingt autres garnisons. De deux choses l'une : ou M. le général Farre ignorait ces démentis de M. Constans et des préfets, ou il les connaissait. Dans le premier cas, quelle incurie chez le ministre de la guerre et quelle anarchique négligence dans le gouvernement! Dans le second cas, quel manquement à la parole donnée, quel mépris du sentiment public et quelle impudence! Encore n'est-ce pas tout. Comme une clameur d'étonnement et d'indignation s'élève aussitôt parmi les populations, dans tous les partis, même à gauche, le gouvernement communique à l'*Agence Havas* une note qui affirme, malgré la circulaire de M. le général Farre, qu'on ne maintiendra pas la classe de 1876 sous les drapeaux. Après cet affront, M. le général Farre aurait dû, évidemment, se démettre de son impuissante fonction : car, s'il a jugé nécessaire à l'intérêt national de garder la classe de 1876 et de l'employer sur les champs de bataille de la Tunisie et de l'Algérie, comment supporte-t-il qu'une note de l'*Agence Havas* contredise sa circulaire et que le ministre de l'intérieur contremande ce qu'il a

ordonné, lui ministre de la guerre? Mais M. Gambetta, raconte-t-on, n'a pas voulu que son cher lieutenant quittât son poste, et M. le général Farre s'est contenté d'avoir, à l'Élysée, une altercation avec M. Constans. Quoi qu'il en soit, l'incohérence de ce gouvernement est manifeste; ou ces ministres sont odieusement perfides, ou la discorde et la confusion règnent dans ce ministère; et le mal est quasi burlesque pour la république, en même temps que dangereux pour l'Etat : M. Constans et ses préfets démentant les candidats, au sujet d'une nouvelle qui est vraie; M. le général Farre démentant M. Constans et les préfets; puis, les scribes officieux de l'*Agence Havas* démentant M. le général Farre, n'est-ce pas ridicule autant que pitoyable?

Par malheur, nous avons en Algérie et en Tunisie des preuves de plus en plus douloureuses de toute cette impéritie. Au fond de la province d'Oran, les hostilités n'ont pas recommencé; la saison des chaleurs n'est pas finie et les Arabes achevaient, il y a quelques jours seulement, leurs jeûnes et leurs méditations du Ramadan. Un seul acte a été accompli par nos troupes : le colonel Négrier a détruit le tombeau du marabout des Ouled-Sidi-Cheik, en prenant soin de recueillir les ossements du saint et de les transporter respectueusement, avec les honneurs les plus religieux, dans la mosquée de Géryville, où les Arabes seront libres de venir se prosterner. Ce tombeau et l'école voisine étaient le centre sacré où les Bou-Amema et tous les conspirateurs qui veulent secouer la domination française s'assemblaient, s'inspiraient, tramaient leurs complots et organisaient leurs révoltes. On ne saurait blâmer le colonel Négrier d'avoir renversé une « Kouba » qui était si peu un lieu de prière et de paix : il s'est prudemment abstenu de profaner les cendres du marabout ; et, certes, il n'a pu aggraver par cette destruction la haine des tribus insurgées; peut-être celles des tribus qui sont indécises encore seront-elles ainsi frappées d'une crainte salutaire ; car on sait que cette race arabe veut, pour être contenue, tous les prestiges de la force. Dans cinq ou six semaines, l'expédition préparée par le général Saussier s'engagera dans ces déserts où Bou-Amema se dérobe. Ira-t-on jusque dans le Sahara marocain, dans ces régions indivises, où, derrière des frontières incertaines, nos ennemis se réfugient et s'amassent si impunément? Le Maroc refuse, dit-on, l'accès de Figuig à nos armes ; le Khalife, encouragé par plusieurs puissances européennes, résiste aux demandes de nos négociateurs. M. Albert Grévy peut donc, avec l'assistance de M. Barthelémy-Saint-Hilaire, provoquer, par une de ces bravades et par une de ces maladresses où l'un et l'autre excellent, une guerre nouvelle, une guerre du Maroc et de la France : espérons patriotiquement qu'à tant de fautes

la république n'ajoutera pas celle-là. Nous avons hélas ! assez et trop de besogne en Tunisie. L'insurrection s'y est étendue de toutes parts. Plus une route qui soit sûre à nos convois, à nos troupes, même sous les murs de Tunis. Ce sont des assauts et des combats continuels. Le général Sabatier, obligé d'aller rétablir à Zaghouan l'aqueduc qui alimente Tunis, est attaqué par une nuée d'Arabes ; il ne perd pas dans la mêlée les deux canons qu'à en croire les dépêches italiennes et anglaises, on lui aurait pris ; mais le choc est rude, et nos soldats ne dissipent qu'après une lutte acharnée de sept ou huit heures les bandes fanatiques qui se ruent sur eux. Il a fallu ajourner l'expédition de Kairouan et s'établir à Sousse. On attend les renforts. Peut-être l'occupation de Tunis sera-t-elle nécessaire, malgré l'opposition du bey. La population de Tunis a parfois une attitude menaçante, et rien n'est plus douteux que la fidélité du gouvernement tunisien ; un avis de M. Roustan, qui a dû venir à Paris pour éclairer nos aveugles ministres sur les périls de cette situation, a fait congédier le favori du bey, ce Mustapha infâme que M. Jules Grévy fêtait et décorait, il y a peu de temps, au palais de l'Elysée ; le bey a remplacé son bien-aimé serviteur par un homme réputé naguère à Tunis comme l'ennemi le plus violent de la France! Cet état de choses, la mortalité cruelle qui sévit parmi nos troupes, les services insuffisants de l'intendance, les difficultés du commandement, l'envoi permanent de ces bataillons et de ces escouades qui partent de nos ports, la pénurie de nos régiments démembrés, la nécessité d'une longue campagne, tout cela inquiète enfin l'opinion publique. Elle reconnaît que sur trois cents lieues de largeur la France disperse là-bas, en ce moment, plus de 116 000 hommes, au compte même des journaux officieux : 70 000 en Algérie, 36 000 en Tunisie. Elle constate que le ministre de la guerre a épuisé ses crédits; elle calcule qu'il a jeté déjà sur ce sable ensanglanté de l'Afrique plus de 50 millions. Elle s'en effraye, et, comme pour redoubler son effroi, voici qu'au-delà de cette Tripolitaine où la Turquie multiplie ses armements en défiance de notre politique, un attentat militaire trouble l'Égypte : quelques colonels imposent au Khédive tremblant un gouvernement nouveau. Le consul anglais les seconde discrètement, en l'absence de M. de Blignières ; un instant la Porte médite une occupation de l'Égypte ; Chérif-Pacha forme un ministère et s'efforce d'assurer l'ordre ; mais les présages sont fâcheux ; on prévoit des changements profonds ; l'Italie et l'Allemagne voudraient intervenir diplomatiquement ; l'Angleterre paraît disposée à des hardiesses, soit qu'elle brise le *condominium* qui la lie à la France dans l'administration des finances égyptiennes, soit que, prenant prétexte de notre entreprise de Tunisie et tirant profit de nos

embarras, elle veuille pratiquer, plus ou moins prochainement, le conseil de M. de Bismarck qui, dans les colloques secrets du congrès de Berlin, l'invitait astucieusement à s'emparer de l'Égypte comme d'une proie légitime. Il serait donc très souhaitable que, dans ces circonstances, l'incapacité de M. le général Farre et de M. Barthélemy Saint-Hilaire fût moins maîtresse de risquer l'honneur et de ruiner l'avenir de la France; et, quand les députés de l'extrême gauche, alléguant « les inquiétudes » que causent dans le public « les événements d'Afrique », prient M. Jules Ferry de convoquer les Chambres, il est bien certain que, si l'intérêt de parti leur dicte surtout cette demande, l'intérêt national leur fournit des raisons plus que suffisantes. La république a mis la France en danger sur le littoral de l'Afrique. Plaise à Dieu que, par une suite fatale de cette erreur et de plusieurs autres, elle ne mette pas la France en danger sur tel ou tel de ses confins!

Deux faits auxquels l'Europe entière a été vivement attentive, l'entrevue des empereurs d'Allemagne et de Russie, la réconciliation de M. de Bismarck avec la Papauté, semblent donner, dans cette triste période, à la France un grave avertissement, à la république une leçon opportune. Certes, il n'est point d'historiographe, pas même un journaliste, qui puisse déjà rapporter ce qui s'est dit, à Dantzig, entre le czar, l'empereur d'Allemagne et M. de Bismarck. C'est un mystère. Nous voulons même bien admettre qu'aucun traité ne s'est conclu dans cet entretien : il est en effet vraisemblable que M. de Bismarck ne dénouera pas l'alliance de l'Autriche et de l'Allemagne, à l'heure où, précisément, cette union lui est le plus utile et quand la Russie est réduite à une telle impuissance; d'autre part, il est manifeste que la triple alliance de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Russie ne se rétablira pas, tant que le général Ignatieff, ce grand agitateur du parti panslaviste, gardera la confiance du tzar. Il y a plus : on peut supposer que M. de Bismarck n'a pas voulu reformer aujourd'hui, avec toutes les conditions d'un pacte, cette triple alliance; il se sera contenté provisoirement de rapprocher les deux dynasties, les deux gouvernements : c'est pour lui le moyen même d'intéresser davantage l'Autriche aux garanties que l'alliance allemande lui assure. Et puis, il suffit à la politique de M. de Bismarck qu'il puisse, selon le temps et à volonté, appuyer l'Allemagne à la Russie ou à l'Autriche, tour à tour. Supposons donc que, dans cette entrevue, on ait échangé des amitiés sans négocier un traité. Il n'en reste pas moins vrai que ce rapprochement n'a rien de favorable à la France. On s'était hâté de prédire, dès l'avènement du jeune tzar, qu'ennemi de l'Allemagne par tous ses goûts et par tous ses desseins, il observerait une

autre politique que son père ; on n'a pas oublié, à Paris, avec quelle caressante affabilité M. Gambetta et ses publicistes familiers saluèrent Alexandre III montant sur le trône : volontiers ils annonçaient une alliance de la république française et de l'empire russe ; ils en vantaient éloquemment les avantages après les avoir niés naguère, pendant le ministère de M. le duc Decazes. Épouvanté par le nihilisme qui mine ou ravage son empire, dégoûté peut-être du radicalisme de nos hommes d'État républicains, le tzar n'a pas persévéré dans ses sentiments de tzaréwitch ; il se détourne de la France : cette entrevue de Dantzig le témoigne à M. Gambetta. Le second enseignement de cet acte diplomatique n'est pas moins tristement instructif pour nous : en ramenant la Russie dans le cercle où se meut la puissance et où se déploie la fortune de l'Allemagne, M. de Bismarck isole la France du dernier côté qui fût encore ouvert à nos espérances. Il faudra que M. Barthelémy Saint-Hilaire, qui manifeste si haut à M. de Bismarck sa « reconnaissance », veuille bien se demander sérieusement si c'est un nouveau service que son illustre et redoutable protecteur vient de rendre ainsi à la France. Encore si la république de M. Jules Ferry et de M. Constans était assez intelligente pour finir elle-même sa guerre religieuse, quand elle voit M. de Bismarck apaiser son Kulturkampf ! Certes, il est encore trop tôt pour affirmer que cet armistice soit la paix définitive entre M. de Bismarck et la Curie romaine. Si nous en croyons des renseignements sûrs, M. de Bismarck veut plutôt un accommodement provisoire : il essaye la pratique d'un *modus vivendi*, tout en se réservant l'usage despotique de ses anciens procédés ; les lois de mai, celles de 1873, ne seraient pas abolies, elles seraient seulement négligées ; et, comme avec cette loi de juillet 1880 qui fut un premier signe de la pacification prochaine, M. de Bismarck se ménagerait avec la convention actuelle un pouvoir absolument discrétionnaire. Néanmoins, les concessions de M. de Bismarck sont importantes. Voici l'évêque de Trèves, Mgr Korum, entré dans sa cathédrale, et on télégraphie de Rome que M. Kopp, vicaire général à Hildesheim, est nommé évêque de Fulda. M. de Schlœser, qui a été au Vatican le négociateur intime de cet accord, a fini heureusement toute sa tâche, dit-on ; peut-être, en 1882, un nonce viendra-t-il représenter Léon XIII à Berlin. C'est un commencement fructueux. On ne peut plus douter que M. de Bismarck n'ait fléchi son orgueil : il a senti que, dans ce royaume des âmes qu'il pensait terrifier, la résistance était invincible et serait éternelle ; il a reconnu cette force suprême du catholicisme ; il a constaté, dans les perturbations et parmi les attentats des socialistes allemands, combien manquait à sa police matérielle

cette discipline morale que, de toutes les religions, le catholicisme, crée le plus efficacement dans les cœurs; il a mesuré le mal qu'il avait fait sans profit, pendant ces dix ans de persécutions inutiles; il a jugé qu'il ne fallait pas laisser plus longtemps, dans cet empire qu'il veut affermir et consolider, cette cause de lutte, ce désordre, cette discorde implacable; et pour toutes ces hautes raisons, bien plus encore que pour ses calculs électoraux et parlementaires, il a voulu opérer cette réconciliation. Ce ne sera pas le moindre étonnement que la postérité aura, en étudiant le hardi et souple génie de M. de Bismarck; et ce sera pour l'Église un honneur suprême que d'avoir gagné, avec Dieu seul et au nom de la conscience humaine, cette victoire de la liberté religieuse; ce sera surtout un noble souvenir, un titre glorieux, dans l'histoire de ce pontificat de Léon XIII, si doux et si sage en même temps que si ferme. Et maintenant, à nos ministres de comprendre non seulement si l'intérêt de l'État et de la société, mais celui de la patrie, leur permet de continuer avec plus de violence que jamais la guerre de la république et de l'Église, pendant que M. de Bismarck réconcilie les catholiques avec son gouvernement, l'Allemagne avec Rome!

Un crime et un hasard ont changé, aux États-Unis, la présidence de la république, en la transportant des mains du général Garfield à celles de M. Arthur. Frappé mortellement par un Canadien nommé Guitteau, qui n'est peut-être qu'un fou et qui s'est prétendu le vengeur des vrais républicains, « le Stalwart des Stalwarts », c'est après une longue agonie de huit à neuf semaines que le général Garfield a succombé. Sa vie était un curieux exemple des transformations prodigieuses que la démocratie américaine peut accomplir dans un homme énergique et intelligent. Comme Lincoln, il avait fait beaucoup de métiers avant de devenir un personnage politique : laboureur, charpentier, conducteur de chalands, il finit par être admis au Williams-College ; il en sort diplômé; il professe dans une école; puis il est avocat. Il ne lui manquait que d'être général : il obtint ce grade dans la guerre de la Sécession. Il est, en 1861, colonel du 42ᵉ régiment de volontaires; deux ans plus tard, major-général. On le nomme sénateur. Il assistait aux élections de la présidence, l'année dernière; il est élu sans le vouloir, presque sans le savoir. Les républicains partageaient leurs votes entre les candidatures de Grant, de Sherman et de Blaine, à la Convention de Chicago, et ils se voyaient impuissants à s'accorder après vingt tours de scrutin ; quelques-uns, par désespoir, inscrivent sur leurs bulletins le nom de Garfield; bientôt ce nom concilie tous les suffrages, et, le 4 mars 1880, ce choix est ratifié par les électeurs. Le général Garfield était un honnête homme, loyal, simple, religieux. Sa prési-

dence n'a duré que quatre mois. Mais il avait eu le temps de montrer sa vigueur et sa probité. Il voulait réformer « le service civil », c'est-à-dire chasser de tous les postes de l'État ces concussionnaires, ces marchands éhontés, ces fripons, qui infestent l'administration des États-Unis; il voulait relever moralement l'honneur de cette république déshonorée non seulement par les politiciens qui en mettent toutes les dignités à l'encan, mais par les fonctionnaires corrompus et corrupteurs qui en exploitent tous les emplois, comme l'ont avoué eux-mêmes les journaux de M. Gambetta en louant le général Garfield. Dans cette réforme, le général Garfield eut à lutter contre un groupe du parti républicain qui se qualifiait de « Stalwart » et qui avait pour chef le vice-président de la république, M. Arthur, ancien collecteur de la douane de New-York et même ancien général. Or, c'est ce vice-président qui succède à Garfield. M. Arthur était un ami chaleureux, un partisan dévoué du général Grant qu'il voulait élire président pour « le troisième terme ». Il se trouve donc que, pendant trois ans et demi, le général Grant et son parti vont exercer de nouveau dans la république, par l'entremise de M. Arthur, l'empire qu'on avait voulu leur ôter. Il est douteux que, sous cette influence, M. Arthur s'efforce de corriger les vices du « service civil. » Admire qui voudra ce jeu des institutions républicaines : il nous paraît, à nous, peu logique qu'un accident puisse y rendre ainsi régulier et légal le transfert du pouvoir de la majorité à la minorité. De même, il ne faudra plus tant célébrer, dans les journaux républicains, les miracles d'innocence qui sauvegardent nécessairement contre les assassins la tête d'un président de république : Garfield est le deuxième président qu'on tue aux États-Unis, depuis dix-huit ans, et c'est un républicain qui l'a tué, pour améliorer, paraît-il, les destinées de son parti. Enfin, nous associerons volontiers nos louanges à celles que ces journaux prodiguent à la mémoire de Garfield, pour avoir voulu supprimer dans l'administration des États-Unis les scandaleux abus du « service civil ». Mais, de grâce, que cet exemple ne soit pas vain ! Vous aussi, présidents présents ou futurs de la république française, réformez les abus de vos administrateurs, et n'oubliez pas que, si la république des États-Unis est en proie à un si grand mal, elle a du moins dans ses mœurs deux vertus qui l'empêchent d'en périr : c'est l'amour du droit, c'est le respect de la liberté.

Auguste Boucher.

L'un des gerants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT VINGT-QUATRIIÈME

(QUATRE-VINGT-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu ; — Art., article; — V., voyez.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1881.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT VINGT-QUATRIÈME

TABLE

DU TOME QUATRE-VINGT-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT VINGT-QUATRIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1881

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1881

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1881

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1881

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1881

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1881

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.



